

Cote du document:  
A/44/6/Rev.1 VI

Meilleur exemplaire  
Disponible

**PROJET DE BUDGET-PROGRAMME  
POUR L'EXERCICE BIENNAL**

**1990-1991**

---

**Volume I**

**(Avant-propos, introduction, tableaux synoptiques  
et annexes à l'introduction, et chapitres 1<sup>er</sup> à 14)**

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**

DOCUMENTS OFFICIELS : QUARANTE-QUATRIÈME SESSION

SUPPLÉMENT N° 6 (A/44/6/Rev.1)



**NATIONS UNIES**

New York, 1989

## NOTE

Les cotes des documents de l'Organisation des Nations Unies se composent de lettres majuscules et de chiffres. La simple mention d'une cote dans un texte signifie qu'il s'agit d'un document de l'Organisation.

Le présent volume contient l'avant-propos, l'introduction, les tableaux synoptiques et les annexes à l'introduction ainsi que les chapitres 1<sup>er</sup> à 14 du projet de budget-programme pour l'exercice biennal 1990-1991. Les chapitres 15 à 32 ainsi que les chapitres 1<sup>er</sup>, 2 et 3 des recettes figurent dans le volume II.

## TABLE DES MATIERES

### Volume I

	<i>Pages</i>
Sigles souvent utilisés .....	xiv
AVANT-PROPOS .....	1
INTRODUCTION .....	3
TABLEAUX SYNOPTIQUES ET ANNEXES À L'INTRODUCTION	
<i>Tableaux synoptiques</i>	
1. Montant total du budget .....	15
2. Types de poste .....	15
3. Budget ordinaire : ventilation des recettes par grande catégorie .....	16
4. Dépenses financées à l'aide de fonds extra-budgétaires, par grande catégorie .....	16
5. Budget ordinaire : ventilation des dépenses par titre du budget .....	17
6. Budget ordinaire : principaux objets de dépense .....	17
7. Budget ordinaire : ventilation des dépenses par secteur .....	18
8. Ventilation des postes par titre du budget .....	18
<i>Annexes</i>	
I. Tableau récapitulatif du projet de budget-programme pour l'exercice biennal 1990-1991 et analyse du taux de croissance réelle .....	20
II. Analyse du total réévalué de la base de ressources de 1988-1989 (aux taux révisés de 1989) .....	30
III. Dépenses non renouvelables (1988-1989 et 1990-1991) .....	36
IV. Projections des taux de change et des taux annuels moyens d'inflation pour 1989, 1990 et 1991 par principaux lieux d'affectation .....	40
V. a) Postes permanents approuvés pour l'exercice biennal 1988-1989 et demandés pour l'exercice biennal 1990-1991 au budget ordinaire .....	41
b) Postes temporaires approuvés pour l'exercice biennal 1988-1989 et demandés pour l'exercice biennal 1990-1991 au budget ordinaire .....	47
VI. Ventilation des crédits ouverts pour 1988-1989 et des crédits demandés pour 1990-1991 par chapitre/unité administrative du budget et par principaux objets de dépense .....	50
VII. Analyse de la répartition des ressources par secteurs et grands programmes du plan à moyen terme pour la période 1984-1989 .....	68
a) Analyse de la croissance des ressources (budget ordinaire et fonds extra-budgétaires), prévue pour l'exercice 1990-1991, par secteurs et grands programmes .....	68
b) Analyse des taux de croissance réelle inhérents au projet de budget ordinaire pour 1990-1991 par rapport à la base réévaluée de ressources de 1988-1989, par grands programmes et secteurs .....	71
c) Comparaison entre les fonds extra-budgétaires pour les exercices biennaux 1988-1989 et 1990-1991, par grands programmes du plan à moyen terme pour la période 1984-1989 .....	80
VIII. a) Fonds extra-budgétaires : montant estimatif des dépenses prévues pour les activités de fond et les projets opérationnels en 1990-1991 .....	84
b) Fonds extra-budgétaires : tableau récapitulatif, par chapitre, des montants prévus pour les services d'appui financés par des fonds extra-budgétaires en 1990-1991 .....	90
c) Services d'appui financés par des fonds extra-budgétaires : ressources en personnel prévues pour 1990-1991 .....	92
IX. Elimination d'éléments de programme inclus dans le budget-programme de l'exercice biennal 1988-1989 conformément à l'article 4.6 du règlement régissant la planification des programmes, les aspects du budget qui ont trait aux programmes, le contrôle de l'exécution et les méthodes d'évaluation .....	94

## A. Prévisions de dépenses

### TITRE I. POLITIQUE, DIRECTION ET COORDINATION D'ENSEMBLE

Chapitres	Pages
<b>1. Politique, direction et coordination d'ensemble</b> .....	1-1
<b>A. Organes directeurs</b> .....	1-3
1. Assemblée générale .....	1-6
2. Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (et son secrétariat) ....	1-7
3. Comité des contributions .....	1-9
4. Comité des commissaires aux comptes de l'ONU (et son secrétariat) .....	1-10
5. Comité mixte de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies (y compris la participation de l'ONU aux dépenses du secrétariat de la Caisse) .....	1-12
6. Conseil mondial de l'alimentation (y compris son secrétariat) .....	1-13
7. Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien .....	1-17
8. Comité du programme et de la coordination .....	1-18
<b>B. Direction exécutive et administration</b> .....	1-19
1. Le Secrétaire général .....	1-23
2. Cabinet du Secrétaire général .....	1-24
3. Bureau du Secrétaire général adjoint aux affaires politiques, aux affaires de l'Assemblée générale et aux services de secrétariat .....	1-27
a) Bureau du Secrétaire général adjoint (y compris la Division des affaires de l'Assemblée générale) .....	1-27
b) Division des droits des Palestiniens .....	1-29
c) Division des affaires du Conseil économique et social et des services de secrétariat ...	1-32
4. Bureau du Secrétaire général adjoint aux affaires politiques spéciales .....	1-35
5. Bureau de la recherche et de la collecte d'informations .....	1-37
6. Bureau du Directeur général de l'Office des Nations Unies à Genève .....	1-39
7. Bureau du Directeur général de l'Office des Nations Unies à Vienne .....	1-41
8. Bureau du Coordonnateur de l'aide à la reconstruction et au développement du Liban .....	1-43
9. Coordonnateur des programmes d'assistance humanitaire et économique des Nations Unies concernant l'Afghanistan <sup>a</sup> .....	
10. Entretiens directs entre l'Iran et l'Iraq sous les auspices du Secrétaire général en vue de l'application de la résolution 598 (1987) du Conseil de sécurité <sup>a</sup> .....	
11. Situation en Afghanistan <sup>a</sup> .....	
<b>TITRE II. AFFAIRES POLITIQUES ET AFFAIRES DU CONSEIL DE SECURITE; MAINTIEN DE LA PAIX</b>	
<b>2A. Affaires politiques et affaires du Conseil de sécurité; maintien de la paix</b> .....	2A-1
<b>A. Organes directeurs</b> .....	2A-3
1. Le Conseil de sécurité, ses comités et commissions .....	2A-4
2. Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique .....	2A-5
<b>B. Département des affaires politiques et des affaires du Conseil de sécurité</b> .....	2A-6
1. Direction exécutive et administration : Bureau du Secrétaire général adjoint aux affaires politiques et aux affaires du Conseil de sécurité (y compris la Section de la coordination et de la gestion administrative) .....	2A-9
2. Programmes d'activité .....	2A-11
a) Activités du Conseil de sécurité et des commissions politiques .....	2A-11
b) Services touchant les affaires politiques et la sécurité .....	2A-14
c) Utilisations pacifiques de l'espace .....	2A-16
<b>C. Missions spéciales</b> .....	2A-19
1. Conseiller militaire du Secrétaire général .....	2A-21
2. Organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve .....	2A-22
3. Groupe d'observateurs militaires des Nations Unies dans l'Inde et le Pakistan .....	2A-24
4. Missions spéciales <sup>a</sup> .....	

<sup>a</sup> Voir tableaux 1.21 et 1.22 ci-après.

Chapitres	Pages
D. <i>Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient</i> .....	2A-26
<b>2B. Affaires de désarmement</b> .....	2B-1
A. <i>Organes directeurs</i> .....	2B-2
<i>Conférence du désarmement</i> .....	2B-2
B. <i>Département des affaires de désarmement</i> .....	2B-4
<b>2C. Bureau des affaires maritimes et du droit de la mer</b> .....	2C-1
A. <i>Direction exécutive et administration</i> .....	2C-3
B. <i>Questions liées au droit de la mer et aspects économiques et techniques des affaires maritimes</i> .....	2C-5

### TITRE III. AFFAIRES POLITIQUES, TUTELLE ET DECOLONISATION

<b>3. Affaires politiques, tutelle et décolonisation</b> .....	3-1
A. <i>Organes directeurs</i> .....	3-4
1. <i>Conseil de tutelle</i> .....	3-5
2. <i>Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux</i> .....	3-6
3. <i>Apartheid : Comité spécial et autres organes</i> .....	3-8
B. <i>Département des questions politiques spéciales, de la coopération régionale, de la décolonisation et de la tutelle</i> .....	3-10
C. <i>Namibie</i> .....	3-23
D. <i>Centre contre l'apartheid</i> .....	3-25
E. <i>Asie du Sud-Est : Affaires politiques et humanitaires</i> .....	3-29
1. <i>Comité spécial de la Conférence internationale sur le Kampuchea</i> .....	3-31
2. <i>Bureau du représentant spécial du Secrétaire général pour les affaires humanitaires en Asie du Sud-Est</i> .....	3-32
3. <i>Bureau du représentant spécial du Secrétaire général pour la coordination des programmes d'assistance humanitaire au peuple kampuchéen</i> .....	3-24

### TITRE IV. ACTIVITES ECONOMIQUES, SOCIALES ET HUMANITAIRES

<b>4. Organes directeurs (activités économiques et sociales)</b> .....	4-1
A. <i>Conseil économique et social, ses commissions et comités techniques et autres réunions périodiques</i> .....	4-3
1. <i>Conseil économique et social</i> .....	4-3
2. <i>Comité de la planification du développement</i> .....	4-4
3. <i>Commission de la condition de la femme</i> .....	4-5
4. <i>Comité des ressources naturelles</i> .....	4-6
5. <i>Commission de la population</i> .....	4-7
6. <i>Commission du développement social</i> .....	4-7
7. <i>Comité pour la prévention du crime et la lutte contre la délinquance</i> .....	4-8
8. <i>Commission de statistique</i> .....	4-9
B. <i>Conférences spéciales</i> .....	4-10
<b>5A. Bureau du Directeur général au développement et à la coopération économique internationale</b> ..	5A-1
<b>5B. Bureau des commissions régionales (New York)</b> .....	5B-1
<b>6. Département des affaires économiques et sociales internationales</b> .....	6-1
A. <i>Direction exécutive et administration</i> .....	6-5
B. <i>Programmes d'activité</i> .....	6-7
1. <i>Questions et politiques relatives au développement mondial</i> .....	6-7
2. <i>Etude de la situation énergétique dans son contexte international</i> .....	6-12
3. <i>Analyse de la population mondiale</i> .....	6-15
4. <i>Statistiques mondiales</i> .....	6-20
C. <i>Appui aux programmes</i> .....	6-27
1. <i>Coordination des programmes</i> .....	6-27
2. <i>Services administratifs et services communs</i> .....	6-29

<b>7. Département de la coopération technique pour le développement</b> .....	7-1
A. <i>Direction exécutive et administration</i> .....	7-4
1. Bureau du Secrétaire général adjoint .....	7-4
2. Politiques et programmation .....	7-5
3. Appui technique au Programme alimentaire mondial .....	7-8
B. <i>Programmes d'activité</i> .....	7-9
1. Questions et politiques relatives au développement .....	7-9
2. Ressources naturelles .....	7-11
3. Evaluation des ressources, planification énergétique et transfert de technologie .....	7-14
4. Population .....	7-16
5. Administration et finances publiques .....	7-18
C. <i>Appui aux programmes</i> .....	7-21
1. Appui aux opérations hors siège .....	7-21
2. Services administratifs et services communs .....	7-22
<b>8. Activités concernant les questions de développement social à l'échelle mondiale</b> .....	8-1
<b>9. Sociétés transnationales</b> .....	9-1
A. <i>Organes directeurs</i> .....	9-4
Commission des sociétés transnationales .....	9-4
B. <i>Secrétariat</i> .....	9-5
1. Centre des Nations Unies sur les sociétés transnationales .....	9-6
2. Groupes communs Centre/commissions régionales .....	9-11
a) Groupe commun Centre/CEA .....	9-12
b) Groupe commun Centre/CEE .....	9-13
c) Groupe commun Centre/CEPALC .....	9-14
d) Groupe commun Centre/CESAP .....	9-15
e) Groupe commun Centre/CESAO .....	9-16
<b>10. Commission économique pour l'Europe</b> .....	10-1
A. <i>Direction exécutive et administration</i> .....	10-4
B. <i>Programmes d'activité</i> .....	10-5
1. Alimentation et agriculture en Europe .....	10-5
2. Questions et politiques relatives au développement en Europe .....	10-8
3. Environnement en Europe .....	10-10
4. Etablissements humains en Europe .....	10-14
5. Développement industriel en Europe .....	10-16
6. Commerce international et financement du développement en Europe .....	10-19
7. Questions énergétiques en Europe .....	10-21
8. Science et technique en Europe .....	10-24
9. Statistiques en Europe .....	10-26
10. Transports, communications et tourisme en Europe .....	10-29
C. <i>Appui aux programmes : services administratifs et services communs</i> .....	10-32
<b>11. Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique</b> .....	11-1
A. <i>Organes directeurs</i> .....	11-4
B. <i>Direction exécutive et administration</i> .....	11-5
C. <i>Programmes d'activité</i> .....	11-7
1. Alimentation et agriculture dans la région de l'Asie et du Pacifique .....	11-7
2. Affaires de la mer dans la région de l'Asie et du Pacifique .....	11-10
3. Questions et politiques relatives au développement dans la région de l'Asie et du Pacifique .....	11-12
4. Environnement dans la région de l'Asie et du Pacifique .....	11-15
5. Etablissements humains dans la région de l'Asie et du Pacifique .....	11-17
6. Développement industriel dans la région de l'Asie et du Pacifique .....	11-19
7. Commerce international et financement du développement dans la région de l'Asie et du Pacifique .....	11-21
8. Ressources naturelles dans la région de l'Asie et du Pacifique .....	11-24
9. Questions énergétiques dans la région de l'Asie et du Pacifique .....	11-27
10. Population dans la région de l'Asie et du Pacifique .....	11-30

<i>Chapitres</i>	<i>Pages</i>
11. Science et technique dans la région de l'Asie et du Pacifique .....	11-33
12. Statistiques dans la région de l'Asie et du Pacifique .....	11-35
13. Transports I (transports, communications et tourisme) dans la région de l'Asie et du Pacifique .....	11-38
14. Transports II (transports maritimes, ports et voies navigables intérieures) dans la région de l'Asie et du Pacifique .....	11-42
15. Développement social et affaires humanitaires dans la région de l'Asie et du Pacifique ....	11-45
D. <i>Appui aux programmes</i> .....	11-48
1. Services de conférence .....	11-48
2. Gestion des activités de coopération technique .....	11-50
3. Services administratifs et services communs .....	11-51
4. Construction (Groupe de la planification) .....	11-55
<b>12. Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes</b> .....	12-1
A. <i>Organes directeurs</i> .....	12-4
B. <i>Direction exécutive et administration</i> .....	12-6
C. <i>Programmes d'activité</i> .....	12-7
1. Alimentation et agriculture en Amérique latine et dans les Caraïbes .....	12-7
2. Questions et politiques relatives au développement en Amérique latine et dans les Caraïbes .....	12-9
3. Environnement en Amérique latine et aux Caraïbes .....	12-13
4. Etablissements humains en Amérique latine et aux Caraïbes .....	12-15
5. Développement industriel en Amérique latine et aux Caraïbes .....	12-17
6. Commerce international et financement du développement en Amérique latine et aux Caraïbes .....	12-20
7. Ressources naturelles en Amérique latine et aux Caraïbes .....	12-25
8. Questions d'énergie en Amérique latine et aux Caraïbes .....	12-27
9. Population en Amérique latine et aux Caraïbes .....	12-30
10. Science et technique en Amérique latine et aux Caraïbes .....	12-34
11. Développement social et affaires humanitaires en Amérique latine et aux Caraïbes .....	12-35
12. Statistiques en Amérique latine et aux Caraïbes .....	12-38
13. Transports, communications et tourisme en Amérique latine et aux Caraïbes .....	12-41
D. <i>Appui aux programmes</i> .....	12-43
1. Services d'information .....	12-43
2. Services de conférence .....	12-44
3. Services de bibliothèque .....	12-46
4. Gestion des activités de coopération technique .....	12-47
5. Services administratifs et services communs .....	12-49
 <i>Annexes</i>	
I. Postes permanents nécessaires par classe et par lieu d'affectation (budget ordinaire) .....	12-53
II. Répartition des ressources entre les principaux bureaux, 1990-1991 .....	13-1
<b>13. Commission économique pour l'Afrique</b> .....	13-4
A. <i>Organes directeurs</i> .....	13-4
B. <i>Direction exécutive et administration</i> .....	13-5
C. <i>Programmes d'activité</i> .....	13-8
1. Alimentation et agriculture en Afrique .....	13-8
2. Affaires de la mer en Afrique .....	13-12
3. Questions et politiques relatives au développement en Afrique .....	13-14
4. L'environnement en Afrique .....	13-21
5. Etablissements humains en Afrique .....	13-23
6. Développement industriel en Afrique .....	13-25
7. Commerce international et financement du développement en Afrique .....	13-29
8. Ressources naturelles en Afrique .....	13-32



<i>Chapitres</i>	<i>Pages</i>
9. Energie et développement en Afrique .....	13-35
10. Population en Afrique .....	13-37
11. Administration et finances publiques en Afrique .....	13-39
12. Science et technique en Afrique .....	13-41
13. Développement social et affaires humanitaires en Afrique .....	13-44
14. Statistiques en Afrique .....	13-47
15. Transports, communications et tourisme en Afrique .....	13-50
D. <i>Appui aux programmes</i> .....	13-54
1. Services de conférence .....	13-54
2. Gestion des activités de coopération technique .....	13-56
3. Services administratifs et services communs .....	13-58
4. Groupe de planification des travaux de construction .....	13-63
<b>14. Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale</b> .....	<b>14-1</b>
A. <i>Organes directeurs</i> .....	14-4
B. <i>Direction exécutive et administration</i> .....	14-5
C. <i>Programmes d'activité</i> .....	14-7
1. Alimentation et agriculture en Asie occidentale .....	14-7
2. Questions et politiques de développement en Asie occidentale .....	14-9
3. Environnement en Asie occidentale .....	14-11
4. Etablissements humains en Asie occidentale .....	14-13
5. Développement industriel en Asie occidentale .....	14-15
6. Commerce international et financement du développement en Asie occidentale .....	14-18
7. Ressources naturelles en Asie occidentale .....	14-19
8. Questions énergétiques en Asie occidentale .....	14-21
9. Population en Asie occidentale .....	14-23
10. Administration et finances publiques en Asie occidentale .....	14-26
11. Science et technique en Asie occidentale .....	14-28
12. Développement social en Asie occidentale .....	14-30
13. Statistiques en Asie occidentale .....	14-32
14. Transports, communications et tourisme en Asie occidentale .....	14-34
D. <i>Appui aux programmes</i> .....	14-36
1. Services d'information .....	14-36
2. Services de conférence et des publications .....	14-37
3. Gestion des activités de coopération technique .....	14-38
4. Services administratifs et services communs .....	14-39

## Volume II

Sigles souvent utilisés

### A. Prévisions de dépenses (*suite*)

#### TITRE IV. ACTIVITES ECONOMIQUES, SOCIALES ET HUMANITAIRES (*suite*)

*Chapitres*

- 15. Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement**
- A. *Organes directeurs : sessions de la Conférence*
- B. *Direction exécutive et administration*
- C. *Programmes d'activité*
1. Questions monétaires, questions financières et développement
  2. Produits de base
  3. Articles manufacturés et semi-finis

Chapitres

4. Transports maritimes
5. Transfert de technologie
6. Coopération économique entre pays en développement
7. Commerce entre pays à systèmes économiques et sociaux différents
8. Pays en développement les moins avancés, sans littoral et insulaires
9. Assurances
10. Facilitation du commerce
- D. *Appui aux programmes*
  1. Services statistiques et informatiques
  2. Appui aux programmes et services communs
- 16. Centre du commerce international**
  - A. *Centre du commerce international CNUCED/GATT (contribution de l'ONU)*
  - B. *Centre du commerce international CNUCED/GATT*
    1. Organes directeurs
    2. Direction exécutive et administration
    3. Programme d'activité : promotion des échanges commerciaux et développement des exportations
    4. Services administratifs et services communs
- 17. Centre pour la science et la technique au service du développement**
  - A. *Organes directeurs*
  - B. *Direction exécutive et administration*
  - C. *Programme d'activité : science et technique au service du développement*
  - D. *Appui aux programmes : services administratifs et services communs*
- 18. Programme des Nations Unies pour l'environnement**
  - A. *Organes directeurs*

Sessions du Conseil d'administration et de son comité préparatoire
  - B. *Direction exécutive et administration*
    1. Bureau du Directeur exécutif
    2. Secrétariat du Comité scientifique des Nations Unies pour l'étude des effets des rayonnements ionisants
  - C. *Programmes d'activité*
    1. Représentation régionale
    2. Environnement
    3. Gestion du Fonds pour l'environnement
  - D. *Appui aux programmes*
    1. Services de conférence
    2. Services administratifs et services communs
- 19. Centre des Nations Unies pour les établissements humains (Habitat)**
  - A. *Organes directeurs*
  - B. *Direction exécutive et administration (y compris le bureau du Centre à New York)*
  - C. *Programme d'activité : activités relatives aux établissements humains*
  - D. *Appui aux programmes : services administratifs et services communs*
- 20. Contrôle international des drogues**
  - A. *Organes directeurs*
  - B. *Division des stupéfiants*
    1. Direction exécutive et administration
    2. Programme d'activité
  - C. *Organe international de contrôle des stupéfiants*
    1. Direction exécutive et administration
    2. Programme d'activité
  - D. *Fonds des Nations Unies pour la lutte contre l'abus des drogues*
- 21. Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés**
  - A. *Organes directeurs*
  - B. *Direction exécutive et administration*
  - C. *Programme d'activité : protection internationale des réfugiés et assistance aux réfugiés*

Chapitres

- D. *Services d'appui*
- 22. Bureau du Coordonnateur des Nations Unies pour les secours en cas de catastrophe**
  - A. *Direction exécutive et administration (y compris le bureau de liaison de New York)*
  - B. *Programme d'activité : coordination des secours, planification préalable et prévention des catastrophes*
  - C. *Appui aux programmes : services administratifs et services communs*
- 23. Droits de l'homme**
  - A. *Organes directeurs*
  - B. *Direction exécutive et administration (y compris le bureau de liaison de New York)*
  - C. *Activités dans le domaine des droits de l'homme*
- 24. Programme ordinaire de coopération technique**
  - A. *Services consultatifs sectoriels*
  - B. *Services consultatifs régionaux et sous-régionaux*

TITRE V. JUSTICE INTERNATIONALE ET DROIT INTERNATIONAL

- 25. Cour internationale de Justice**
  - A. *Membres de la Cour*
  - B. *Personnel du Greffe*
  - C. *Services communs*
- 26. Activités juridiques**
  - A. *Organes directeurs*
    - 1. Commission du droit international
    - 2. Commission des Nations Unies pour le droit commercial international
    - 3. Tribunal administratif des Nations Unies
  - B. *Programmes d'activité*
    - 1. Respect, renforcement et unification du droit dans les affaires des Nations Unies
    - 2. Accords internationaux
    - 3. Développement progressif et codification du droit international
    - 4. Conduite des activités juridiques de caractère général de l'Organisation des Nations Unies et développement de domaines spécialisés du droit
    - 5. Harmonisation et unification progressives du droit commercial international

TITRE VI. INFORMATION

- 27. Information**
  - A. *Texte explicatif*
    - Sous-programme 1. Services de promotion
    - Sous-programme 2. Services d'information
    - Sous-programme 3. Services publics
  - B. *Ressources nécessaires*
    - 1. Département de l'information (New York)
      - a) Direction exécutive et administration
        - Bureau du Secrétaire général adjoint
      - b) Programmes d'activité
        - i) Service des médias/Haute direction
        - ii) Division de la direction des projets et de la promotion
        - iii) Division de la production écrite et audiovisuelle
        - iv) Division de la diffusion
        - v) Division des centres d'information
      - c) Appui aux programmes : administration du Département
    - 2. Service de l'information (Genève)
    - 3. Service de l'information (Vienne)
    - 4. Centres d'information

## TITRE VII. SERVICES COMMUNS D'APPUI

**28. Administration et gestion**

- A. *Bureau du Secrétaire général adjoint à l'administration et à la gestion*
  - 1. Direction exécutive et administration
  - 2. Programmes d'activité
    - a) Examens et recours
    - b) Système intégré de gestion
  - 3. Appui aux programmes : service administratif
- B. *Bureau de la planification des programmes, du budget et des finances*
  - 1. Direction exécutive et administration
  - 2. Programmes d'activité
    - a) Gestion financière et contrôle
    - b) Services financiers relatifs aux opérations de maintien de la paix
    - c) Planification, budgétisation et contrôle des programmes
    - d) Évaluation des programmes du système des Nations Unies et analyse de leur gestion
    - e) Comptabilité financière et établissement de rapports
    - f) Services de trésorerie
- C. *Bureau de la gestion des ressources humaines*
  - 1. Direction exécutive et administration
  - 2. Programmes d'activité
    - a) Planification des programmes et systèmes d'information
    - b) Services du personnel, des affectations et de l'organisation des carrières
    - c) Administration et formation du personnel
    - d) Services médicaux et d'assistance au personnel
    - e) Examens et recours
- D. *Bureau des services généraux (New York)*
  - 1. Direction exécutive et administration
  - 2. Programmes d'activité
    - a) Opérations hors siège
    - b) Services généraux
      - i) Sécurité et sûreté
      - ii) Achats et transports
      - iii) Services d'appui technique
        - a. Exploitation et entretien des bâtiments
        - b. Courrier, archives et dossiers
    - c) Services d'appui électronique
      - i) Bureau du Directeur
      - ii) Communications
      - iii) Innovations techniques
      - iv) Services informatiques (ordinateur central)
      - v) Services consultatifs et services d'appui pour les systèmes d'information
      - vi) Participation aux activités des systèmes de calcul et d'information des organismes des Nations Unies
        - a. Comité consultatif pour la coordination des systèmes d'information
        - b. Centre international de calcul
- E. *Services de vérification interne des comptes*
- F. *Administration et services communs (Genève)*
  - 1. Bureau du Directeur
  - 2. Services administratifs
  - 3. Services généraux
  - 4. Formation du personnel
- G. *Dépenses diverses*

## Chapitres

- H. *Activités administratives financées en commun*
    - 1. Commission de la fonction publique internationale
    - 2. Corps commun d'inspection
    - 3. Secrétariat du Comité consultatif pour les questions administratives (participation de l'Organisation des Nations Unies)
  - I. *Division des services administratifs et des services communs (Vienne)*
    - 1. Bureau du Chef de la Division
    - 2. Section des services de gestion
      - a) Services de traitement électronique de l'information
      - b) Services financiers
      - c) Services généraux
    - 3. Section des services de gestion du personnel
      - a) Recrutement
      - b) Administration du personnel
    - 4. Services de sécurité et de sûreté
  - J. *Services communs (Nairobi)*
- 29. Services de conférence et bibliothèque**
- A. *Direction exécutive et administration : Bureau du Secrétaire général adjoint aux services de conférence et chargé de fonctions spéciales*
  - B. *Services de conférence et bibliothèque (Siège)*
    - 1. Programmes d'activité
      - a) Edition et documents officiels
      - b) Interprétation et service des séances
      - c) Traduction
      - d) Services de publication
      - e) Bibliothèque Dag Hammarskjöld
    - 2. Services d'appui aux programmes : administration du Département
  - C. *Services de conférence et bibliothèque (Genève)*
    - 1. Programmes d'activité
      - a) Services de conférence (Genève)
        - i) Services de planification des séances et de contrôle des documents
        - ii) Services d'interprétation
        - iii) Services de traduction, de rédaction et de dactylographie
        - iv) Service des publications
      - b) Services de bibliothèque
    - 2. Services d'appui aux programmes : Bureau du Directeur
  - D. *Services de conférence et bibliothèque (Vienne)*
    - 1. Service de la planification des séances et d'interprétation (ONU)
    - 2. Service linguistique et de la documentation (ONUDI)
    - 3. Services de bibliothèque (AIEA)

## TITRE VIII. DEPENSES SPECIALES

### 30. Obligations émises par l'Organisation des Nations Unies

## TITRE IX. CONTRIBUTIONS DU PERSONNEL

### 31. Contributions du personnel

## TITRE X. DEPENSES D'EQUIPEMENT

### 32. Travaux de construction, transformation et amélioration des locaux et gros travaux d'entretien

- A. *Travaux de construction*
  - 1. Construction d'installations de conférence dans les bâtiments des Nations Unies à la Commission économique pour l'Afrique à Addis-Abeba

Chapitres

2. Construction d'installations de conférence à la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique à Bangkok
- B. Transformations et amélioration des locaux
- C. Gros travaux d'entretien

**B. Prévisions de recettes**

Chapitres des recettes

1. Recettes provenant des contributions du personnel
2. Recettes générales
  - A. Recettes provenant de loyers
  - B. Remboursements au titre des services fournis aux institutions spécialisées et à d'autres organismes
  - C. Intérêts bancaires
  - D. Vente de matériel usagé
  - E. Remboursement de dépenses d'exercices antérieurs
  - F. Contributions d'Etats non membres
  - G. Services de télévision et services analogues
  - H. Remboursement, par les institutions spécialisées, de la part des dépenses de la Commission de la fonction publique internationale qui est à leur charge
  - I. Remboursement, par les institutions spécialisées, de la part des dépenses du Corps commun d'inspection qui est à leur charge
  - J. Recettes accessoires
3. Activités productrices de recettes
  - A. Activités placées sous la direction du Bureau des services généraux
    1. Administration postale de l'ONU
      - a) Administration postale de l'ONU (Bureau central)
      - b) Vente de timbres-poste (New York)
      - c) Vente d'articles philatéliques à Genève
      - d) Vente d'articles philatéliques à Vienne
    2. Vente de médailles
    3. Kiosque à journaux (New York)
    4. Boutique-cadeaux de l'ONU (New York)
    5. Exploitation des garages (New York et Genève)
    6. Dépenses de personnel (supervision et administration) imputées sur les recettes
  - B. Vente de publications
    1. New York
    2. Genève
    3. Vienne
  - C. Services destinés aux visiteurs
    1. Section des services à l'intention du public (New York)
    2. Groupe des visites (Genève)
    3. Visites guidées (Vienne)

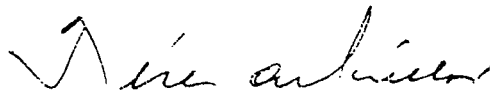
## SIGLES SOUVENT UTILISES

AIEA	Agence internationale de l'énergie atomique
APNU	Administration postale de l'Organisation des Nations Unies
CAC	Comité administratif de coordination
CCI	Centre (CNUCED/GATT) du commerce international
CCI	Corps commun d'inspection
CCQA	Comité consultatif pour les questions administratives
CEA	Commission économique pour l'Afrique
CESAO	Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale
CEE	Commission économique pour l'Europe
CEPALC	Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes
CESAP	Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique
CFPI	Commission de la fonction publique internationale
CIC	Centre international de calcul
CIJ	Cour internationale de Justice
CNUCED	Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement
CNUDCI	Commission des Nations Unies pour le droit commercial international
CPC	Comité du programme et de la coordination
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FINUL	Force intérimaire des Nations Unies au Liban
FMI	Fonds monétaire international
FNUAP	Fonds des Nations Unies pour la population
FNUOD	Force des Nations Unies chargée d'observer le dégageant
FUNU	Force d'urgence des Nations Unies
GATT	Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce
GANUPT	Groupe d'assistance des Nations Unies pour la période de transition
GOMNUII	Groupe d'observateurs militaires des Nations Unies pour l'Iran et l'Iraq
HCR	Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
OIT	Organisation internationale du Travail
OMI	Organisation maritime internationale
OMM	Organisation météorologique mondiale
OMPI	Organisation mondiale de la propriété intellectuelle
OMS	Organisation mondiale de la santé
ONUDI	Organisation des Nations Unies pour le développement industriel
ONUST	Organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve
OUA	Organisation de l'unité africaine
PAM	Programme alimentaire mondial
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'environnement
UIT	Union internationale des télécommunications
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
UNITAR	Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche
UNRWA	Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient

## AVANT-PROPOS

1. J'ai l'honneur de soumettre le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 1990-1991. C'est le premier projet de budget-programme qui ait été établi conformément aux nouvelles procédures budgétaires instituées par l'Assemblée générale dans sa résolution 41/213. Ces procédures, en application desquelles l'Assemblée générale a adopté, dans sa résolution 43/214, le plan général du projet de budget-programme pour 1990-1991, sont l'une des pièces maîtresses du processus de réforme que l'Assemblée a enclenché en 1985, lorsqu'elle a créé le Groupe d'experts intergouvernementaux de haut niveau chargé d'examiner l'efficacité du fonctionnement administratif et financier de l'Organisation des Nations Unies.
2. Comme d'habitude, la portée des propositions, le contenu des programmes et les priorités indiquées sont fondés sur les prescriptions et décisions des organes intergouvernementaux de l'Organisation, telles qu'elles sont reflétées dans le plan à moyen terme que l'Assemblée générale, à sa quarante-troisième session, a revu et prorogé jusqu'en 1991. Ces propositions s'inscrivent aussi dans le cadre du dialogue permanent qui s'est établi entre les Etats Membres, d'une part, et entre ceux-ci et le Secrétariat, d'autre part, sur la réforme et la revitalisation de l'Organisation. Les événements qui se sont produits sur la scène internationale au cours de cette période de réflexion ont placé l'Organisation devant de nouveaux défis, mais aussi devant des possibilités nouvelles, les uns et les autres spectaculaires, qui nous imposent l'obligation d'agir avec efficacité.
3. Tous ces éléments nouveaux, en particulier l'élargissement du rôle de l'Organisation en ce qui concerne la recherche et le maintien de la paix, confirment certes l'utilité et l'importance de l'ONU dans la conduite des affaires internationales, mais ont aussi pour effet de grever davantage ses ressources financières et humaines. Je dois dire à ce sujet qu'en dépit de l'évolution favorable de la situation politique et des mesures de réforme déjà prises l'action de l'Organisation demeure hypothéquée par de graves incertitudes financières. Je puis assurer les Etats Membres que je reste déterminé à améliorer l'efficacité dont le Secrétariat fait preuve dans l'exécution des tâches qui lui sont confiées, mais je dois aussi souligner que le processus de réforme et de renouveau ne pourra aboutir que si les Etats Membres eux-mêmes se montrent tous déterminés à honorer les engagements financiers que leur impose la Charte.
4. Je suis convaincu que les propositions budgétaires qui suivent constituent une assise solide sur laquelle nous pourrions continuer à édifier l'avenir de l'Organisation. Je les soumets à l'attention de l'Assemblée générale.

*Le Secrétaire général,*



Javier PÉREZ DE CUÉLLAR





## INTRODUCTION

### A. Estimation des ressources nécessaires

1. Le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 1990-1991 s'établit à 1 983 863 400 dollars, soit 195 117 100 dollars de plus que les crédits révisés pour l'exercice biennal 1988-1989 (1 788 746 300 dollars) et, en valeur réelle, un taux de croissance négative de 0,4 %. La différence entre les crédits révisés pour 1988-1989 et les crédits demandés pour 1990-1991 s'analyse comme suit :

	Milliers de dollars E.-U.	Pourcentage
Crédits révisés pour 1988-1989	1 788 746,3	100,0
<i>Plus :</i>		
Réévaluation de la base de ressources	(6 864,8)	(0,4)
Accroissement (dépenses renouvelables et non renouvelables)	73 124,9	4,1
Inflation en 1990-1991	<u>128 857,0</u>	7,2
Modification nette	<u>195 117,1</u>	10,9
Projet de budget-programme pour 1990-1991	<u>1 983 863,4</u>	

2. Les crédits demandés sont en augmentation de 1 339 700 dollars par rapport aux prévisions préliminaires (1 982 523 700 dollars) inscrites dans le plan général que l'Assemblée générale a adopté par sa résolution 43/214 du 21 décembre 1988. Il a en effet été impossible d'absorber intégralement le coût des postes rétablis en application de la résolution 43/213 de l'Assemblée, adoptée le même jour.

3. Le total réévalué de la base de ressources a servi, d'une part, à établir le montant de ressources nécessaire pour exécuter le budget de 1990-1991 à un niveau correspondant au maintien des programmes et, d'autre part, à mesurer l'accroissement. Ce total a été calculé selon les méthodes traditionnelles, de la manière indiquée dans le tableau qui suit.

	Milliers de dollars E.-U.
Crédits révisés pour 1988-1989	1 788 746,3
<i>Plus :</i>	
Dépenses non renouvelables de 1988-1989	(44 677,9)
Effet différé de l'accroissement (ajusté) des ressources en 1988-1989	201,4
Réévaluation des coûts aux taux de change de 1989	2 345,2
Réévaluation des coûts aux taux d'inflation de 1989	42 500,0
Ajustement spécial	<u>(7 233,5)</u>
TOTAL PARTIEL	<u>(6 864,8)</u>
Total réévalué de la base des ressources	<u>1 781 881,5</u>

4. La diminution nette du poste Ajustement spécial tient essentiellement à l'évolution du taux d'abattement pour mouvements de personnel d'un exercice biennal à l'autre : pour 1988-1989, il était de 0,4 % pour tous les postes, alors que pour 1990-1991, on a retenu comme hypothèses de travail un taux de 5 % pour les administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur, et de 0 % pour les services généraux et les catégories apparentées. Il est en outre proposé de relever les ajustements spéciaux pour plusieurs objets de dépense, et notamment pour l'assurance maladie après la cessation de service (2 359 000 dollars), les contributions du personnel contractuel (1 240 100 dollars), les professeurs de langues à temps complet (571 900 dollars), les indemnités et versements forfaitaires (200 000 dollars), les locaux (192 400 dollars) et les dépenses diverses (201 400 dollars).

5. Pour calculer les autres objets de dépense, on a suivi les méthodes standard d'établissement du budget. Les valeurs retenues pour les taux d'inflation et les taux de change ont été calculées selon la méthode utilisée dans le premier rapport sur l'exécution du budget-programme de 1988-1989, que l'Assemblée générale a approuvé à sa quarante-troisième session.

Cette méthode a servi à réévaluer aux taux de 1989 la partie 1988 du budget.

6. Le projet de budget-programme fait apparaître une diminution nette en valeur réelle de 0,4 %, soit 6 680 000 dollars. On arrive à cette somme en partant du montant effectif de l'accroissement, en soustrayant les dépenses non renouvelables et en ajoutant l'accroissement différé au titre des nouveaux postes, comme l'indique le tableau ci-après :

	Milliers de dollars E.-U.	Taux d'accroissement (En pourcentage)
Accroissement : Montant effectif (dépenses renouvelables et non renouvelables)	73 124,9	4,1
Moins : Dépenses non renouvelables	<u>80 827,7</u>	4,5
TOTAL PARTIEL	(7 702,8)	
Plus : Effet différé de l'accroissement	<u>1 022,8</u>	
Résultat : Accroissement des ressources requises, après ajustement	<u>(6 680,0)</u>	(0,4)

7. Il est demandé 80,8 millions de dollars pour les dépenses non renouvelables, dont 58 millions pour les travaux de construction et les gros travaux d'entretien, 8,5 millions pour la modernisation des systèmes de gestion et 3,5 millions pour les services de conférence (il s'agit notamment d'acheter du matériel de bureautique et de reproduction). Les 10,8 millions restants se répartissent entre les autres chapitres du projet et correspondent à des activités qui ne devraient pas se poursuivre au-delà de 1991.

8. L'accroissement des dépenses renouvelables est en régression de 7 700 800 dollars, ce qui tient pour partie au fait que le poste Remboursement des obligations de l'ONU n'apparaît plus — d'où une réduction de 3 500 000 dollars — et pour partie au solde net des augmentations et réductions de toute une série d'objets de dépense, dont les détails sont indiqués dans le tableau 2.

### B. Programmation

9. Le présent projet s'inscrit dans le cadre des objectifs, stratégies et programmes du plan à moyen terme pour la période 1984-1989, qui a été prolongé jusqu'en 1991. On y trouve les 153 programmes et 472 sous-programmes du plan. Par rapport au budget-programme de l'exercice en cours, on a ajouté au chapitre I (Politique, direction et coordination d'ensemble) le programme du Bureau de la recherche et de la collecte d'informations, au chapitre 8 (Activités concernant les questions de développement social à l'échelle mondiale) un sous-programme Suivi, examen et évaluation de la mise en oeuvre des Stratégies prospectives d'action de Nairobi pour la promotion de la femme, et au chapitre 6 (Département des affaires économiques et sociales internationales) un sous-programme Effets de la dette extérieure sur le développement, conformément aux révisions apportées en 1988 au plan à moyen terme<sup>1</sup>. Quelques autres sous-programmes ont été ajoutés ou modifiés, notamment pour les commissions régionales.

10. Le présent projet s'inscrit donc nettement dans la continuité, aussi bien pour la répartition des ressources que pour les objectifs fixés conformément aux prescriptions des organes délibérants. Cela tient à ce que le plan à moyen terme en cours a été prorogé jusqu'à fin 1991, au fait que le mécanisme intergouvernemental est demeuré essentiellement le même et à la nature durable de bon nombre de pro-

<sup>1</sup> Documents officiels de l'Assemblée générale, quarante-troisième session, Supplément No 6 (A/43/6).

duits. Tous les produits prescrits figurent dans le projet de budget-programme; dans le cas des organes intergouvernementaux qui n'ont pas encore fait connaître leurs exigences, on a procédé sur la base de leur pratique passée. Il y a certes quelques modifications, et par exemple des regroupements et des suppressions correspondant à des "activités éliminées", mais elles ne modifient pas vraiment les missions confiées à l'Organisation par les États Membres.

11. Le projet de budget-programme porte sur environ 8 000 produits, comme les budgets de 1988-1989 et de 1986-1987. Une partie de ces produits — 20 % peut-être — sont "discrétionnaires" plutôt que strictement "prescrits", en ce sens qu'ils correspondent à des activités menées par l'Organisation en réponse à des mandats généraux. Ils apportent un élément de souplesse. Lorsque les ressources diminuent, c'est sur cette partie de leurs activités que les gestionnaires des programmes font porter les ajustements. De même, les produits comprennent toute une série de biens et de services, et notamment — pour reprendre les termes du glossaire annexé aux Règlements et règles régissant la planification des programmes, les aspects du budget qui ont trait aux programmes, le contrôle de l'exécution et les méthodes d'évaluation — "les résultats — formation, services de conférence, rapports, publications ou services consultatifs, services de rédaction, de traduction et de sécurité, par exemple — qu'une activité doit avoir permis d'obtenir pour que les objectifs visés soient atteints". Pour un certain nombre de ces produits, on ne peut établir de relation rigoureuse entre les moyens mis en œuvre et la quantité ou la qualité du produit obtenu. De plus, le présent projet, comme les budgets-programmes des exercices biennaux précédents, comprend des activités intermédiaires menant à des produits intermédiaires, qui, directement ou indirectement, constituent autant d'apports pour d'autres activités ou pour des produits finaux. C'est ainsi que fonctionne une organisation complexe.

12. Dans les propositions qu'il soumet en vue de mener à bien les activités prescrites et d'assurer tous les services qu'exigent les missions confiées à l'ONU, le Secrétaire général procède de la conviction que des progrès qualitatifs sont possibles et que la réduction des effectifs du Secrétariat ne doit pas forcément se traduire par un amoindrissement du rôle de l'Organisation. Mais le corollaire de cette conviction — et le Secrétaire général l'a indiqué aussi lorsqu'il a fait savoir en 1988 comment il comptait procéder aux compressions d'effectifs prescrites (voir A/C.5/43/1/Rev.1, chap. I, par. 24) — est que les différentes mesures requises pour améliorer la qualité et l'efficacité du Secrétariat ne pourront être appliquées avec succès que si les États Membres les appuient activement et sans réserve. Au nombre de ces mesures figurent les innovations techniques, l'amélioration des méthodes de gestion, certaines modifications de l'organigramme, l'application de normes de recrutement rigoureuses et aussi une rationalisation du processus par lequel les organes délibérants font parvenir leurs instructions au Secrétariat. L'Organisation doit pouvoir intervenir efficacement lorsque de nouvelles missions lui sont confiées et elle doit faire face aux problèmes jugés importants par la communauté internationale, qu'ils soient nouveaux ou inscrits de longue date à son ordre du jour. Pour qu'elle puisse le faire, avec moins de postes inscrits au budget ordinaire, il faudra que le Secrétariat et les États Membres s'efforcent davantage de rechercher ensemble de nouveaux moyens d'atteindre leurs objectifs. Le fonctionnement du fonds de réserve leur donnera l'occasion de renforcer cette coopération.

13. La question de l'établissement de priorités est liée à la question générale des moyens qu'a l'Organisation de bien s'acquitter des mandats et programmes qui lui sont confiés. Il faut à cet égard insister sur quelques faits. Tout d'abord,

l'Organisation a un certain nombre de fonctions fondamentales — notamment celles qui ont trait à la recherche et au maintien de la paix, au rôle du Conseil de sécurité et à l'action à mener en cas de crises mettant en jeu la coopération internationale, des régions ou des États Membres donnés, ou encore telle ou telle communauté — pour lesquelles la notion de priorité est toute relative. L'Organisation doit s'acquitter de ces fonctions, ou bien cesser d'exister. Deuxièmement, le plan à moyen terme en cours n'établit pas de priorités entre les programmes et n'en établit guère entre les sous-programmes. Le projet de budget-programme reflète cette absence de priorités et il faudra attendre, pour que la situation s'améliore, le plan à moyen terme qui tracera les grandes lignes du budget-programme pour l'exercice biennal 1992-1993. Troisièmement, et comme dans les budgets précédents, certains éléments de programme sont affectés d'un ordre de priorité. Aux termes du règlement et des règles régissant la planification des programmes, les éléments de programme hautement prioritaires doivent représenter environ 10 % des ressources demandées pour un programme, et les éléments faiblement prioritaires, environ 10 % aussi. Dans la plupart des chapitres du présent projet qui concernent des activités de fond dans les domaines économique, social et humanitaire, les éléments de programme sont classés en conséquence. Il y a lieu de noter que l'on en a regroupé certains en fusionnant des activités connexes, de sorte que chaque élément représente au moins 24 mois de travail. Cela a permis de réduire le nombre des éléments de programme, qui est passé d'environ 1 700 pour l'exercice en cours à environ 1 300. La liste des éléments de programme hautement et faiblement prioritaires sera fournie dans une annexe à la présente introduction. L'attribution d'un faible degré de priorité devrait être particulièrement importante du point de vue du fonctionnement du fonds de réserve. Cette question, tout comme la notion même et la pratique de l'établissement de priorités à tous les niveaux, devraient être examinées plus avant lors de l'exécution du budget-programme proposé ici et lorsque l'on étudiera, en 1990, le plan à moyen terme pour la période 1992-1997. Le présent projet sera accompagné d'un rapport sur l'établissement des priorités (A/44/272), qui sera soumis à l'Assemblée générale par l'intermédiaire du Comité du programme et de la coordination.

14. Comme il l'avait fait pour l'exercice en cours, le Secrétaire général a inscrit dans ses propositions des prévisions initiales pour les activités de caractère durable que l'Assemblée générale reconduit d'année en année. Dans le cas de la Namibie, les montants demandés le sont sur la base du maintien du programme, et ils seront revus une fois que l'Assemblée générale aura pris ses décisions. Pour les services de conférence, le Secrétaire général reprend la pratique instaurée pour l'exercice en cours. Le niveau de ressources proposé devrait permettre à l'Organisation d'assurer les services de conférence voulus, à condition que le plan des réunions et conférences suive le modèle de ces dernières années et ne soit pas modifié par les décisions des organes délibérants. Si cette hypothèse se trouvait démentie, il faudrait faire intervenir le fonds de réserve.

### C. Tableau d'effectifs proposé pour les postes inscrits au budget ordinaire

15. Le budget-programme approuvé pour l'exercice biennal 1988-1989<sup>2</sup> prévoyait un tableau d'effectifs de 11 422 postes inscrits au budget ordinaire, dont 253 postes temporaires. Celui qui est proposé pour 1990-1991 prévoit 10 054 postes, dont 48 temporaires, soit une diminution de 1 368 postes, ou de 12 % en chiffres ronds (voir le tableau 3).

<sup>2</sup> *Ibid.*, quarante-deuxième session, Supplément No 6A (A/42/6/Add.1).

16. Dans sa résolution 41/213 du 19 décembre 1986, qu'elle a adoptée moins d'un an avant d'examiner le budget-programme de 1988-1989, l'Assemblée générale a demandé que les effectifs soient réduits de 15 % en trois ans (1987, 1988 et 1989), indiquant qu'il s'agissait là d'un objectif et que le Secrétaire général devait faire preuve de souplesse. Elle a adopté le budget-programme de 1988-1989 en décembre 1987, en conservant le tableau d'effectifs intégral mentionné plus haut — tableau identique à celui de l'exercice biennal précédent — mais en portant le taux d'abattement pour mouvements de personnel à 15 % pour les administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur, alors que ce taux était traditionnellement de 5 % pour ceux-ci et de 10 % pour les agents des services généraux. En d'autres termes, l'Assemblée a voté des crédits pour 85 % des postes d'administrateur et de fonctionnaire de rang supérieur et pour 90 % des postes d'agent des services généraux; cette façon d'envisager la réduction des effectifs se justifiait entre autres par le fait que le taux des vacances de poste pour l'ensemble de l'Organisation était de près de 15 %.

17. A la fin de la première année de l'exercice biennal, en 1988, le Secrétaire général a indiqué comment il comptait procéder aux compressions d'effectifs prescrites (voir A/C.5/43/1/Rev.1, chap. I). Il a proposé de supprimer, pour la fin de 1989, 1 465 postes inscrits au budget ordinaire, soit 13 % du tableau d'effectifs. Il a indiqué aussi qu'il ne pourrait réduire de 14 %, comme il le proposait, les effectifs des services de conférence et de bibliothèque que si le nombre des réunions d'organes intergouvernementaux était lui-même réduit, comme l'Assemblée générale l'avait demandé dans sa résolution 41/213.

18. L'Assemblée générale, au paragraphe 9 de sa résolution 43/213, a accepté les plans du Secrétaire général, en ramenant à 10 % la réduction des effectifs des services de conférence à New York et Genève. Elle a "rétabli" 100 postes des services de conférence et souscrit à une réduction globale, pour la fin de l'exercice biennal, de 1 365 postes, soit 12 % du tableau d'effectifs initialement approuvé pour 1988-1989. Mais, au paragraphe 10 de cette même résolution, elle a aussi, dans le cadre du plan général du projet de budget-programme pour 1990-1991, prié le Secrétaire général de lui recommander, dans ce projet, des moyens d'absorber le coût des postes "rétablis", notamment en éliminant d'autres postes dans toute la mesure du possible. Qui plus est, lorsqu'elle a adopté sa résolution 43/214 relative au plan général du présent budget-programme, elle a inscrit au paragraphe 5, dans les prévisions préliminaires dont le Secrétaire général devait s'inspirer, le coût de 50 seulement des 100 postes "rétablis". Le Secrétaire général a donc dû dégager de quoi couvrir le coût des 50 autres postes, soit en réduisant encore le nombre de postes, soit en amputant d'autres objets de dépense.

19. Les 10 054 postes proposés pour 1990-1991 représentent trois postes de moins que les 10 057 postes approuvés par l'Assemblée générale, en 1988, pour l'échéance du 31 décembre 1989. Cette différence nette traduit une "addition" de six postes des services généraux et des catégories apparentées et une "réduction" de neuf postes d'administrateur (voir le tableau 3). Ces chiffres, à leur tour, traduisent un certain nombre de propositions dont on trouvera les détails dans les divers chapitres du budget et qui sont résumés dans le tableau 4. Pour ce qui est toutefois de la suite à donner encore à la recommandation 15 du Groupe d'experts intergouvernementaux de haut niveau chargé d'examiner l'efficacité du fonctionnement administratif et financier de l'Organisation des Nations Unies<sup>3</sup>, deux propositions méritent d'être mentionnées. Premièrement, il est

proposé de supprimer huit postes interorganisations financés en commun : cinq au secrétariat de la Commission de la fonction publique internationale (trois postes d'administrateur et deux postes des services généraux) et trois au secrétariat du Corps commun d'inspection (deux postes d'administrateur et un poste des services généraux). Il avait été expressément décidé de ne pas toucher à ces deux secrétariats dans les plans initiaux de compression d'effectifs présentés par le Secrétaire général dans son rapport sur les montants estimatifs révisés. Deuxièmement, il est proposé de réduire de 10 le nombre de postes de secrétaire général adjoint et de sous-secrétaire général inscrits au budget ordinaire, et non pas de 14 comme l'envisageait à l'origine le Secrétaire général pour donner effet à la recommandation 15. Il y a lieu de noter que ce nombre est en fait de 11, le poste de sous-secrétaire général à la coordination des programmes d'assistance humanitaire en faveur du peuple kam-puchéen ayant déjà été supprimé. Ces 14 postes n'avaient pas été ventilés entre les différents chapitres du budget dans le rapport sur les montants estimatifs révisés proposant la suppression de 1 465 postes. Il y a actuellement 57 postes de cc.s deux niveaux. La réduction proposée de 10 postes se répartit comme suit entre les chapitres du budget-programme :

Chapitre 1.	Politique, direction et coordination d'ensemble .....	1 SGA et 1 SSG
Chapitre 2A.	Affaires politiques et affaires du Conseil de sécurité .....	1 SSG
Chapitre 3.	Affaires politiques, tutelle et décolonisation .....	1 SGA
Chapitre 6.	Département des affaires économiques et sociales internationales .....	1 SSG
Chapitre 7.	Département de la coopération technique pour le développement .....	1 SSG
Chapitre 8.	Activités concernant les questions de développement social à l'échelle mondiale .....	1 SSG
Chapitre 15.	CNUCED .....	1 SSG
Chapitre 23.	Droits de l'homme .....	1 SSG
Chapitre 28.	Administration et gestion .....	1 SSG

Le Secrétaire général n'est absolument pas à même de proposer d'autres compressions qui puissent compenser le coût des 50 postes non inscrits dans les prévisions du plan général (voir par. 18 ci-dessus).

20. Le tableau d'effectifs proposé pour 1990-1991 prévoit 48 postes temporaires. Dans le rapport sur les montants estimatifs révisés qu'il a présenté en 1988 (voir A/C.5/43/1/Rev.1, chap. VI), le Secrétaire général avait proposé de convertir en postes permanents les 253 postes renouvelables temporaires inscrits au budget ordinaire. L'Assemblée générale a décidé que cette proposition trouverait sa place dans le projet de budget-programme pour 1990-1991. Le Secrétaire général propose, maintenant, dans les divers chapitres de son projet, de convertir en postes permanents 174 postes renouvelables temporaires. On trouvera les détails dans les annexes à l'introduction. Les 48 postes que le Secrétaire général propose de maintenir comme postes temporaires sont indiqués, par chapitre, dans le tableau 6. On notera que 28 de ces postes sont inscrits au chapitre 3 (Affaires politiques, tutelle et décolonisation). Ils concernent le programme sur la Namibie qui, à ce stade, doit être considéré comme transitoire. Les décisions que l'Assemblée générale pourra adopter au sujet de ce programme seront inscrites dans les montants estimatifs révisés.

21. Le Secrétaire général prévoit aussi 23 postes non renouvelables (voir le tableau 6). Ces postes s'ajoutent aux 10 054 postes renouvelables — permanents et temporaires — proposés pour 1990-1991. On trouvera les justifications voulues dans les chapitres pertinents du projet de budget-programme. Il y a lieu de noter que, sur les sept postes non renouvelables d'administrateur, trois intéressent le contrôle international des drogues (chapitre 20) et deux ont trait au Programme d'action des Nations Unies pour le redressement

<sup>3</sup> Ibid., quarante et unième session, Supplément No 49 (A/41/49).

économique et le développement de l'Afrique (chapitre 27 — Information).

22. Le Secrétaire général propose de modifier le classement de quelques postes. Les modifications sont toutes dictées par la nature des fonctions à remplir et sont expliquées dans les chapitres pertinents du projet de budget. Outre le déclassement — de SSG à D-2 — proposé au chapitre 2A (Affaires politiques et affaires du Conseil de sécurité; maintien de la paix), les reclassements intéressent les chapitres ci-après :

Chapitre premier.	2 P-4 à P-5 et 3 P-3 à P-4
Chapitre 2A.	1 P-2 à P-3
Chapitre 11.	1 P-3 à P-4
Chapitre 13.	1 Agent local à P-2
Chapitre 15.	4 P-2 à P-3
Chapitre 18.	1 P-3 à P-4
Chapitre 28.	1 P-5 à D-1
Chapitre 29.	2 P-2 à P-3 et 2 P-4 à P-5

23. La répartition, par titres du budget-programme, des 10 054 postes qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire ne fait guère apparaître de modifications par rapport à l'exercice biennal en cours (voir le tableau 5). Les réductions d'effectifs et les quelques transferts de programme à programme n'ont pas vraiment modifié la structure du Secrétariat. Environ 40 % des postes correspondent à des fonctions d'appui (administration et gestion, services de conférence et bibliothèques). Il y a lieu de noter que 65 % de ces postes de services communs — 2 680 postes au total — appartiennent aux services généraux et aux catégories apparentées (voir le tableau 7). On trouve ensuite 38 % des postes dans les chapitres du titre IV (Activités économiques, sociales et humanitaires), lequel englobe des programmes et chapitres aussi divers que la CNUCED, le Centre pour les droits de l'homme et les commissions régionales. La ventilation des postes financés hors budget, que l'on trouvera dans les annexes à cette introduction, accroîtra la part relative de ce titre du budget-programme.

24. La répartition des mêmes 10 054 postes par chapitres du budget fait apparaître les résultats des compressions d'effectifs et des quelques transferts de chapitre à chapitre (voir le tableau 4). Ces transferts intéressent 18 postes. Pour 11 d'entre eux, les attributions restent les mêmes : deux sont transférés à l'intérieur de l'Office des Nations Unies à Genève, quatre autres à l'intérieur de l'Office des Nations Unies à Vienne et cinq sont transférés, pour des raisons administratives, du chapitre IIA.C (Missions spéciales) au chapitre 28D (Bureau des services généraux, Siège). Pour les sept autres postes, il s'agit de transferts du chapitre VI (Affaires économiques et sociales internationales) au chapitre VIII (Activités concernant les questions de développement social à l'échelle mondiale), ces questions étant maintenant du ressort de l'Office de Vienne.

25. Les transferts de chapitre à chapitre ne modifient donc guère la répartition des postes indiquée au tableau 4. La réduction d'effectifs par chapitre est conforme aux plans que le Secrétaire général avait présentés dans son rapport sur les montants estimatifs révisés et que l'Assemblée générale a modifiés ensuite en rétablissant 100 postes des services de conférence à New York et Genève.

#### D. Méthode suivie pour l'établissement du budget

26. La méthode utilisée pour le budget-programme de 1988-1989 et pour ceux qui l'ont précédé a été reprise. On part des crédits révisés que l'Assemblée générale a approuvés au milieu de l'exercice biennal : en l'occurrence, les crédits révisés et les montants approuvés par l'Assemblée dans sa résolution 43/218 du 22 décembre 1988.

27. On définit ensuite la base de ressources. Pour ce faire, on déduit d'abord les dépenses non renouvelables de l'exercice biennal en cours, c'est-à-dire le coût des activités qu'on ne prévoit pas de poursuivre pendant l'exercice à venir. Le solde, c'est-à-dire les crédits concernant les activités qui se poursuivent, est alors réévalué aux prix et aux taux de l'année de base, en l'occurrence l'année 1989. Pour ce faire, on réévalue aux prix et aux taux de 1989 l'élément 1988 des crédits révisés. Pour établir la base de ressources, il faut également ajuster les taux d'abattement pour mouvements de personnel (ou opérer des déductions pour délais de recrutement) afin de les amener au niveau standard de 5 % pour les postes existants d'administrateur ou fonctionnaire de rang supérieur et à 0 % pour les agents des services généraux et des catégories apparentées. Comme il est indiqué dans l'ensemble du projet de budget, les montants sont exprimés aux taux révisés de 1989, c'est-à-dire compte non encore tenu des effets probables de l'inflation en 1990 et 1991.

28. A ce stade, on ajoute les nouvelles dépenses non renouvelables (c'est-à-dire le coût des activités que l'on s'attend à mener à bien en 1990-1991 et non à poursuivre au-delà), après les avoir réévaluées aux taux révisés de 1989.

29. On indique ensuite l'évolution des ressources, négative ou positive, par rapport à la base. L'accroissement réel est exprimé en dollars et en pourcentage, les chiffres étant chaque fois calculés aux taux de 1989.

30. Tant la base de ressources que l'accroissement sont expliqués et justifiés. Les explications — généralement fournies par grandes rubriques d'objets de dépense — concernent l'un et l'autre de ces éléments, l'accent étant mis tout spécialement sur les modifications affectant le nombre ou la classe des postes et les frais de voyage; c'est ce que le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires avait recommandé de faire dans son rapport sur le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 1978-1979<sup>4</sup>.

31. Les taux de change utilisés dans les présentes prévisions sont ceux que l'Assemblée générale a approuvés à sa quarante-troisième session au vu du premier rapport sur l'exécution du budget-programme pour l'exercice biennal en cours. Cela dit, ces taux seront actualisés vers la fin de la quarante-quatrième session de l'Assemblée, de manière à tenir compte des taux de change les plus récents dans la résolution portant ouverture de crédits pour l'exercice biennal 1990-1991.

32. Après avoir établi le total réévalué de la base de ressources et l'accroissement proposé des ressources requises, tous deux exprimés aux taux de l'année de base (1989), on tient compte, conformément au principe de budgétisation intégrale que l'Assemblée générale a approuvé à sa trente-troisième session, des effets de l'inflation prévue pour 1990 et 1991 sur le total des dépenses. Les hypothèses d'inflation retenues pour les principaux lieux d'affectation sont indiquées dans les annexes à la présente introduction. Elles seront révisées, de même que les taux de change, vers la fin de la session de l'Assemblée générale. Peut-être sera-t-on amené à modifier cette pratique selon les décisions que pourra prendre l'Assemblée touchant la création et le fonctionnement d'une réserve destinée à couvrir les dépenses additionnelles dues aux fluctuations monétaires, à l'inflation des coûts non salariaux et aux augmentations statutaires des dépenses de personnel, réserve que l'Assemblée a envisagée dans sa résolution 43/214.

<sup>4</sup> *Ibid.*, trente-quatrième session, Supplément No 6 (A/34/6/Add.1).

TABLEAU 1. REPARTITION DES RESSOURCES PAR CHAPITRES  
DU BUDGET-PROGRAMME

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Chapitres du budget-programme	Crédits ouverts pour 1988-1989	Pourcentage du budget	Crédits demandés, aux taux de 1990-1991	Pourcentage du budget
1. Politique, direction et coordination d'ensemble	50 213,7	2,8	53 449,7	2,7
A. Organes directeurs	17 448,7	1,0	19 158,3	1,0
B. Direction exécutive et administration	32 765,0	1,8	34 291,4	1,7
2A. Affaires politiques et affaires du Conseil de sécurité; maintien de la paix	91 820,9	5,1	86 417,2	4,4
2B. Affaires de désarmement	10 247,6	0,6	10 706,4	0,5
2C. Bureau des affaires maritimes et du droit de la mer	7 438,1	0,4	8 317,3	0,4
3. Affaires politiques, tutelle et décolonisation	33 419,3	1,9	35 448,0	1,8
4. Organes directeurs (activités économiques et sociales)	1 982,4	0,1	2 083,5	0,1
5A. Développement et coopération économique internationale	4 072,8	0,2	4 519,5	0,2
5B. Bureaux des commissions régionales (New York)	755,9	0,0	330,9	0,0
6. Département des affaires économiques et sociales internationales	42 236,7	2,4	44 673,0	2,3
7. Département de la coopération technique pour le développement	21 917,1	1,2	23 541,3	1,2
8. Activités concernant les questions de développement social à l'échelle mondiale	10 261,9	0,6	11 248,9	0,6
9. Sociétés transnationales	9 878,7	0,6	10 737,9	0,5
10. CEE	34 619,0	1,9	35 664,7	1,8
11. CESAP	35 848,0	2,0	39 413,0	2,0
12. CEPALC	42 811,0	2,4	49 990,2	2,5
13. CEA	51 207,2	2,9	59 112,8	3,0
14. CESAO	36 766,2	2,1	42 633,9	2,2
15. CNUCED	76 958,2	4,3	78 654,8	4,0
16. Centre du commerce international	13 409,1	0,8	15 400,8	0,8
17. Centre pour la science et la technique au service du développement	3 824,0	0,2	4 174,2	0,2
18. PNUE	10 591,3	0,6	11 939,4	0,6
19. Centre des Nations Unies pour les établis- sements humains (Habitat)	8 722,5	0,5	10 528,2	0,5
20. Contrôle international des drogues	7 433,6	0,4	8 478,8	0,4
21. HCR	35 932,0	2,0	37 576,4	1,9
22. UNDRO	6 944,8	0,4	6 910,7	0,4
23. Droits de l'homme	16 937,2	1,0	17 387,7	0,9
24. Programme ordinaire de coopération technique	32 418,4	1,8	35 812,8	1,8
25. CIJ	13 250,8	0,7	13 682,6	0,7
26. Activités juridiques	16 634,0	0,9	18 550,0	0,9
27. Information	78 255,8	4,4	84 870,9	4,3
28. Administration et gestion	371 150,8	20,8	405 872,8	20,5
A. Bureau du Secrétaire général adjoint	7 768,7	0,4	14 052,5	0,7
B. Bureau de la planification des pro- grammes, du budget et des finances	19 390,2	1,1	21 238,6	1,1
C. Bureaux de la gestion des ressources humaines	23 955,8	1,3	26 543,5	1,3
D. Bureau des services généraux	169 533,4	9,5	184 333,5	9,3
E. Vérification interne des comptes	5 070,2	0,3	5 408,5	0,3
F. Division de l'administration et des services communs (Genève)	87 168,4	4,9	90 431,4	4,6
G. Dépenses diverses	12 740,8	0,7	16 823,3	0,9
H. Activités administratives financées en commun	16 585,0	0,9	15 500,2	0,8
I. Division des services administratifs et des services communs (Vienne)	25 238,8	1,4	27 124,9	1,4
J. Services communs (Nairobi)	3 699,5	0,2	4 416,4	0,2
29. Services de conférence et bibliothèques	324 950,4	18,2	359 026,3	18,1
30. Obligations émises par l'ONU	3 520,8	0,2	0,0	0,0
32. Travaux de construction, transformation et amélioration des locaux et gros travaux d'entretien	19 096,0	1,1	71 644,6	3,6
TOTAL PARTIEL	1 525 526,2	85,3	1 699 299,2	85,7
Contributions du personnel (chap. 31)	263 220,1	14,7	284 564,2	14,3
TOTAL: BUDGET	1 788 746,3	100,0	1 983 863,4	100,0

TABLEAU 2. REPARTITION PROPOSEE DES RESSOURCES POUR L'EXERCICE BIENNAL 1990-1991, PAR PRINCIPAUX OBJETS DE DEPENSE

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

	Credits demandés aux taux de 1990-1991	En pourcentage du total	Accroissements des ressources		
			Accroissement effectif (En pourcentage)	Après ajustement	
Postes	1 113 242,8	56,1	7 643,4	0,7	0,7
Personnel temporaire	63 053,8	3,2	1 365,6	(2,2)	(6,7)
Consultants	7 081,5	0,4	154,9	2,4	(0,9)
Groupes d'experts	3 267,1	0,2	436,2	16,6	(0,5)
Autres émoluments	17 316,1	0,9	514,4	3,3	3,3
Heures supplémentaires	13 135,2	0,7	(529,5)	(4,1)	(4,8)
Autres dépenses de personnel	19 684,1	1,0	1 372,0	8,0	7,8
Frais de voyage des représentants	15 010,9	0,8	520,3	3,8	0,9
Frais de voyage du personnel	21 896,9	1,1	(893,8)	(4,2)	(6,8)
Services contractuels d'imprimerie	10 304,7	0,5	(363,5)	(3,6)	(5,7)
Autres services contractuels	29 728,5	1,5	5 473,0	24,2	(2,9)
Frais généraux de fonctionnement	180 035,5	9,1	(9 499,2)	(5,3)	(5,6)
Fournitures et accessoires	29 282,5	1,5	(1 614,6)	(5,5)	(5,8)
Mobilier et matériel	23 848,3	1,2	7 810,8	53,4	(3,6)
Amélioration des locaux; locaux nouveaux	71 701,4	3,6	58 869,3	806,2	11,5
Divers	80 709,9	4,1	2 961,7	4,0	3,9
Contributions du personnel	<u>284 564,2</u>	<u>14,3</u>	<u>1 635,1</u>	<u>0,6</u>	<u>0,2</u>
TOTAL	<u>1 983 863,4</u>	<u>100,0</u>	<u>73 124,9</u>	<u>4,1</u>	<u>(0,4)</u>

TABLEAU 3. POSTES INSCRITS AU BUDGET ORDINAIRE ET REDUCTION DES EFFECTIFS<sup>a</sup>

	1988-1989			1990-1991
	Effectif initialement approuvé (1)	Effectif proposé dans les montants estimatifs révisés (2)	Effectif révisé par l'Assemblée générale (3)	Effectif proposé (4)
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur	4 309	3 823	3 860	3 851
Agents des services généraux et des catégories apparentées	7 113	6 134	6 197	6 203
TOTAL	11 422	9 957	10 057	10 054
<i>Réduction du nombre de postes</i>				
a) En englobant les postes financés en commun <sup>b</sup>				
i) Nombre	-	(1 465)	(1 365)	(1 368)
ii) En pourcentage du nombre initialement approuvé pour 1988-1989	-	12,82	11,95	11,97
b) En excluant les postes financés en commun				
i) Nombre	-	(1 465)	(1 365)	(1 360)
ii) En pourcentage du nombre initialement approuvé pour 1988-1989	-	13,01	12,12	12,08

<sup>a</sup> Les postes inscrits au budget ordinaire comprennent postes permanents et postes temporaires

<sup>b</sup> Les 11 422 postes initialement approuvés comprenaient 167 postes financés en commun (52 au secrétariat de la Commission de la fonction publique internationale, 19 à celui du Corps commun d'inspection et 96 au Service de sécurité de l'Office des Nations Unies à Vienne), le chiffre de la colonne 4 suppose la suppression de huit de ces postes (cinq postes d'administrateur et trois postes d'agent des services généraux)

TABLEAU 4. POSTES INSCRITS AU BUDGET ORDINAIRE ET REDUCTION DES EFFECTIFS<sup>a</sup>, PAR CHAPITRES DU BUDGET-PROGRAMME

Chapitres du budget-programme	Effectif	Effectif	Réduction des effectifs	
	initialement approuvé pour 1988-1989 (1)	proposé pour 1990-1991 (2)	En nombre de postes (3)	En pourcentage (4)
1. Politique d'ensemble	284	271	(13)	(4,6)
2A. Affaires politiques et affaires du Conseil de sécurité	705	605	(100)	(13,5)
2B. Affaires de désarmement	58	52	(6)	(10,3)
2C. Bureau des affaires maritimes et du droit de la mer	66	57	(9)	(13,6)
3. Affaires politiques, tutelle et décolonisation	175	157	(18)	(10,3)
5A. Développement et coopération économique internationale	30	26	(4)	(13,3)
5B. Bureau des commissions régionales (New York)	6	6	0	0
6. Département des affaires économiques et sociales internationales	395	342	(53)	(13,4)
7. Département de la coopération technique pour le développement	207	194	(13)	(6,3)
8. Activités concernant les questions de développement social à l'échelle mondiale	90	76	(14)	(15,5)
9. Sociétés transnationales	83	71	(12)	(14,4)
10. CEE	233	206	(27)	(11,6)
11. CESAP	563	497	(66)	(11,7)
12. CEPALC	591	521	(70)	(11,8)
13. CEA	630	588	(42)	(6,7)
14. CESAO	314	287	(27)	(8,6)
15. CNUCED	454	406	(48)	(10,6)
17. Centre pour la science et la technique au service du développement	32	26	(6)	(18,7)
18. PNU'E	106	87	(19)	(17,9)
19. Centre des Nations Unies pour les établissements humains (Habitat)	100	81	(19)	(19,0)
20. Contrôle international des drogues	59	46	(13)	(22,0)
21. HCR	290	244	(46)	(15,9)
22. UNDRG	36	31	(5)	(13,9)
23. Droits de l'homme	81	73	(8)	(9,9)
25. CIJ	51	54	3	5,9
26. Activités juridiques	118	101	(17)	(14,4)
27. Information	770	662	(108)	(14,0)
28. Administration et gestion	2 170	1 854	(316)	(14,6)
29. Services de conférence et bibliothèques	2 529	2 267	(262)	(10,3)
Chapitre 3 des recettes	196	166	(30)	(15,3)
TOTAL	11 422	10 054	(1 368)	(11,97)

<sup>a</sup> Les postes inscrits au budget ordinaire comprennent postes permanents et postes temporaires.

<sup>b</sup> La réduction des effectifs comprend des transferts de poste de chapitre à chapitre.



TABLEAU 5. POSTES INSCRITS AU BUDGET ORDINAIRE,  
VENTILES PAR TITRES DU BUDGET-PROGRAMME

Titre	Effectif initialement approuvé pour 1988-1989		Effectif proposé pour 1990-1991	
	Nombre de postes	Pourcentage	Nombre de postes	Pourcentage
I. Politique, direction et coordination d'ensemble	284	2,5	271	2,7
II. Affaires politiques et affaires du Conseil de sécurité; maintien de la paix	829	7,3	714	7,1
III. Affaires politiques, tutelle et décolonisation	175	1,5	157	1,6
IV. Activités économiques, sociales et humanitaires	4 300	37,7	3 808	37,9
V. Justice internationale et droit international	169	1,5	155	1,5
VI. Information	770	6,7	662	6,6
VII. Services communs d'appui	4 699	41,1	4 121	41,0
Chapitre 3 des recettes	196	1,7	166	1,6
TOTAL	11 422	100,0	10 054	100,0

TABLEAU 6. POSTES TEMPORAIRES ET POSTES NON RENOUELABLES  
QU'IL EST PROPOSE D'INSCRIRE AU BUDGET ORDINAIRE

Chapitres du budget-programme	Postes temporaires <sup>a</sup>		Postes non renouvelables <sup>b</sup>	
	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur	Agents des services généraux et des catégories apparentées	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur	Agents des services généraux et des catégories apparentées
1. Politique d'ensemble	1	5	-	-
2B. Affaires de désarmement	1	-	-	-
3. Affaires politiques, tutelle et décolonisation	13	15	-	-
6. Département des affaires écono- miques et sociales internationales	-	-	-	2
11. CESAP	2	1	-	-
13. CEA	2	2	1	-
19. Centre des Nations Unies pour les établissements humains (Habitat)	-	-	1	11
20. Contrôle international des drogues	-	-	3	1
27. Information	-	-	2	2
28. Administration et gestion	-	6	-	-
TOTAL	19	29	7	16

<sup>a</sup> Compris dans le nombre total proposé de postes à inscrire au budget ordinaire, soit 10 054 postes.

<sup>b</sup> Non compris dans le nombre total proposé de postes à inscrire au budget ordinaire, soit 10 054 postes.

TABLEAU 7. POSTES QU'IL EST PROPOSÉ D'INSCRIRE AU BUDGET ORDINAIRE, PAR CHAPITRES DU BUDGET-PROGRAMME ET PAR GRANDES CATEGORIES<sup>a</sup>

Chapitres du budget-programme	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur		Agents des services généraux et des catégories apparentées		Toutes catégories réunies
	Nombre de postes	Pourcentage	Nombre de postes	Pourcentage	
1. Politique d'ensemble	127	46,9	144	53,1	271
2A. Affaires politiques et affaires du Conseil de sécurité	146	24,1	459	75,9	605
2B. Affaires de désarmement	29	55,8	23	44,2	52
2C. Bureau des affaires maritimes et du droit de la mer	29	51,0	28	49,0	57
3. Affaires politiques, tutelle et décolonisation	82	52,2	75	47,8	157
5A. Développement et coopération économique internationale	14	54,0	12	46,0	26
5B. Bureau des commissions régionales (New York)	3	50,0	3	50,0	6
6. Département des affaires économiques et sociales internationales	186	54,4	156	45,6	342
7. Département de la coopération technique pour le développement	81	41,7	113	58,3	194
8. Activités concernant les questions de développement social à l'échelle mondiale	47	62,0	29	38,0	76
9. Sociétés transnationales	41	58,0	30	42,0	71
10. CEE	114	55,3	92	44,7	206
11. CESAP	182	36,6	315	63,4	497
12. CEPALC	176	33,8	345	66,2	521
13. CEA	212	36,0	376	64,0	588
14. CESAO	99	34,5	188	65,5	287
15. CNUCED	230	56,6	176	43,4	406
17. Centre pour la science et la technique au service du développement	14	54,0	12	46,0	26
18. PNUE	38	43,7	49	56,3	87
19. Centre des Nations Unies pour les établissements humains (Habitat)	47	58,0	34	42,0	81
20. Contrôle international des drogues	27	59,0	19	41,0	46
21. HCR	89	36,5	155	63,5	244
22. UNDRO	19	61,0	12	39,0	31
23. Droits de l'homme	45	62,0	28	38,0	73
25. CIJ	22	41,0	32	59,0	54
26. Activités juridiques	53	52,5	48	47,5	101
27. Information	230	34,7	432	65,3	662
28. Administration et gestion	375	20,2	1 479	79,8	1 854
29. Services de conférence et bibliothèques	1 066	47,0	1 201	53,0	2 267
Chapitre 3 des recettes	28	17,0	138	83,0	166
TOTAL	3 851	38,3	6 203	61,7	10 054

<sup>a</sup> Les postes inscrits au budget ordinaire comprennent postes permanents et postes temporaires.



**TABLEAUX SYNOPTIQUES ET ANNEXES  
A L'INTRODUCTION**



## TABLEAUX SYNOPTIQUES<sup>a, b</sup>

### TABLEAU 1. MONTANT TOTAL DU BUDGET

	1988-1989	1990-1991	Croissance brute	Croissance réelle
	Montants approuvés	Montants prévus		
	(En millions de dollars E.-U.)		(En pourcentage)	
Dépenses inscrites au budget ordinaire .....	1 788,7	1 983,9	10,91	(0,37)
Recettes .....	344,4	352,3	2,27	Sans objet
Montant net des dépenses (budget ordinaire) .....	1 444,3	1 631,6	12,97	Sans objet
Dépenses financées à l'aide de fonds extra-budgétaires	2 164,1	2 547,5	17,72	Sans objet
Total net .....	3 608,4	4 179,1	15,82	Sans objet

<sup>a</sup> La croissance brute s'entend y compris les dépenses non renouvelables et l'inflation en 1990-1991.

<sup>b</sup> Les chiffres ayant été arrondis, les totaux indiqués peuvent différer légèrement de la somme des éléments qui les composent.

### TABLEAU 2. TYPES DE POSTE

	1988-1989	1990-1991	Augmentation (diminution)	
	Postes approuvés	Postes demandés	Nombre de postes	Pourcentage
Postes inscrits au budget ordinaire				
a) Postes permanents				
Chapitre des dépenses .....	9 674	9 840	166	1,7
Chapitre des recettes .....	164	164	-	-
TOTAL PARTIEL	9 838	10 004	166	1,7
b) Postes temporaires				
Chapitre des dépenses .....	222	48	(174)	(78,4)
Chapitre des recettes .....	2	2	-	-
TOTAL PARTIEL	224	50	(174)	(77,7)
Total (postes inscrits au budget ordinaire) .....	10 062	10 054	(8)	(0,1)
Postes financés à l'aide de fonds extra-budgétaires	2 288	2 549	261	11,4
TOTAL	12 350	12 603	253	2,0

TABLEAU 3. BUDGET ORDINAIRE : VENTILATION DES RECETTES PAR GRANDE CATEGORIE

(En millions de dollars des Etats-Unis)

	1986-1987	1988-1989	1990-1991	Augmentation	
	Montants effectifs	Montants approuvés	Montants prévus	Montant	Pourcentage
Contributions du personnel .....	251,1	267,6	289,1	21,5	8,1
Recettes générales .....	39,4	63,0	53,9	(9,1)	(14,4)
Activités productrices de recettes .....	10,2	13,8	9,2	(4,6)	(33,6)
RECETTES, TOTAL BRUT	300,7	344,4	352,3	7,8	2,3

TABLEAU 4. DEPENSES FINANCEES A L'AIDE DE FONDS EXTRA-BUDGETAIRES, PAR GRANDE CATEGORIE

(En millions de dollars des Etats-Unis)

	1988-1989	1990-1991	Augmentation	
	Montants approuvés	Montants prévus	Montant	Pourcentage
Activités d'appui .....	177,5	217,6	40,1	22,6
Activités de fond .....	94,7	105,2	10,5	11,0
Projets opérationnels .....	1 891,8	2 224,7	332,9	17,6
TOTAL	2 164,1	2 547,5	383,4	17,7

TABLEAU 5. BUDGET ORDINAIRE : VENTILATION DES DEPENSES PAR TITRE DU BUDGET

Titre du budget	1986-1987	1988-1989	1990-1991	Croissance brute	Croissance réelle
	Montants effectifs	Montants approuvés	Montants prévus		
	(En millions de dollars E.-U.)			(En pourcentage)	
I. Politique, direction et coordination	40,3	50,2	53,4	6,4	1,4
II. Affaires politiques et affaires du Conseil de sécurité	89,2	109,5	105,4	(3,7)	(0,4)
III. Affaires politiques, tutelle et décolonisation	27,5	33,4	35,4	6,0	(0,4)
IV. Affaires économiques, sociales et humanitaires	433,7	505,5	551,3	9,0	0,1
V. Justice internationale et droit international	24,7	29,9	32,2	7,8	0,2
VI. Information	65,4	78,3	84,9	8,4	(1,1)
VII. Services communs d'appui	613,6	696,1	764,9	9,8	(0,6)
VIII. Dépenses spéciales	16,8	3,5	-	(100,0)	(100,0)
IX. Contributions du personnel	246,9	263,2	284,6	8,1	0,2
X. Dépenses d'équipement	24,1	19,1	71,6	275,1	11,5
XI. Subventions spéciales	0,6	-	-	-	-
TOTAL	1 582,7	1 788,7	1 983,9	10,9	(0,4)

TABLEAU 6. BUDGET ORDINAIRE : PRINCIPAUX OBJETS DE DEPENSE

	1986-1987	1988-1989	1990-1991	Croissance brute	Croissance réelle
	Montants effectifs	Montants approuvés	Montants prévus		
	(En millions de dollars E.-U.)			(En pourcentage)	
Traitements et dépenses communes de personnel	1 182,1	1 293,6	1 417,5	9,58	0,66
Consultants et groupes spéciaux d'experts	6,2	10,0	10,3	3,40	(0,74)
Personnel temporaire et autres dépenses de personnel	62,4	91,1	93,5	2,60	(4,65)
Frais de voyage	28,1	30,9	36,9	0,12	(3,80)
Imprimerie et autres services contractuels	29,6	33,5	40,0	19,64	(3,76)
Frais de fonctionnement	182,4	200,5	251,7	25,55	(4,94)
Achat de mobilier et de matériel de fournitures et accessoires	30,0	50,9	53,1	4,28	(5,04)
Bourses et dépenses diverses	61,9	72,2	80,7	11,75	3,86
TOTAL	1 582,7	1 788,7	1 983,9	10,91	(0,37)



TABLEAU 7. BUDGET ORDINAIRE : VENTILATION DES DEPENSES PAR SECTEUR

Secteur	1988-1989	1990-1991	Croissance brute (En pourcentage)	Croissance réelle
	Montants approuvés	Montants prévus		
	(En millions de dollars E.-U.)			
A. Politique d'ensemble	34,0	38,7	13,71	1,57
B. Direction exécutive et administration	72,8	86,8	19,22	17,05
C. Programmes d'activité	1 088,9	1 130,6	3,83	(4,54)
TOTAL PARTIEL	1 195,7	1 256,1	5,05	(3,12)
D. Appui aux programmes	306,5	370,8	20,97	10,58
E. Autres activités	286,5	356,9	24,59	(0,72)
TOTAL	1 788,7	1 983,9	10,91	(0,37)

TABLEAU 8. VENTILATION DES POSTES PAR TITRE DU BUDGET

Titre du budget	1988-1989		1990-1991		Augmentation (diminution) par rapport à 1988-1989											
	Postes approuvés (chiffres révisés)				Postes demandés				Nombre de postes				Pourcentage			
	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires	
	Perma-nents	Tempo-raires	Total	Total	Perma-nents	Tempo-raires	Total	Total	Perma-nents	Tempo-raires	Total	Total	Perma-nents	Tempo-raires	Total	
I. Politique d'ensemble . . . .	242	27	5	274	265	6	5	276	23	(21)	-	2	9,5	(77,8)	-	0,7
II. Affaires politiques et affaires du Conseil de sécurité . . . . .	694	25	17	736	713	1	17	731	19	(24)	-	(5)	2,7	(96,0)	-	(0,7)
III. Affaires politiques, tutelle et décolonisation . . . . .	111	46	-	157	129	28	-	157	18	(18)	-	-	16,2	(39,1)	-	0,0
IV. Activités économiques, sociales et humanitaires . . .	3 791	17	1 900	5 708	3 801	7	2 142	5 950	10	(10)	242	242	0,3	(58,8)	12,7	4,2
V. Justice internationale et droit international . . . . .	142	10	11	163	155	-	11	166	13	(10)	-	3	9,2	(100,0)	-	1,8
VI. Information . . . . .	641	21	58	720	662	-	55	717	21	(21)	(3)	(3)	3,3	(100,0)	(5,2)	(0,4)
VII. Services communs d'appui . . . . .	4 053	76	297	4 426	4 115	6	319	4 440	62	(70)	22	14	1,5	(92,1)	7,4	0,3
TOTAL PARTIEL	9 674	222	2 288	12 184	9 840	48	2 549	12 437	166	(174)	261	253	1,7	(78,4)	11,4	2,1
<i>Chapitre des recettes</i>																
Activités productrices de recettes . . . . .	164	2	-	166	164	2	-	166	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL	9 838	224	2 288	12 350	10 004	50	2 549	12 603	166	(174)	261	253	1,7	(77,7)	11,4	2,0

## **ANNEXES A L'INTRODUCTION**

# ANNEXES A L'INTRODUCTION

## ANNEXE I

**Tableau récapitulatif du projet de budget-programme pour l'exercice biennal 1990-1991 et analyse du taux de croissance réelle**

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Chapitre des dépenses	Montant des dépenses supplémentaires prévues								Credits demandés pour 1990-1991 (F) (E) + (A)	
	Credits ouverts pour 1988-1989 (A)	Reevaluation de la base des ressources 1988-1989 (taux taux revises de 1989) (B)	Accroissement des ressources (taux taux revises de 1989) (C)	Inflation en 1990-1991 (D)	Augmentation totale (E) (B) + (C) + (D)					
<b>TITRE I<sup>er</sup>. POLITIQUE, DIRECTION ET COORDINATION D'ENSEMBLE</b>	50 213,7	(1 651,5)	(3,2%)	1 205,2	2,4%	3 682,3	7,3%	3 236,0	6,4%	53 449,7
<b>1. POLITIQUE, DIRECTION ET COORDINATION D'ENSEMBLE</b>	50 213,7	(1 651,5)	(3,2%)	1 205,2	2,4%	3 682,3	7,3%	3 236,0	6,4%	53 449,7
<b>A. Organes directeurs</b>	17 448,7	220,2	1,2%	178,6	1,0%	1 310,8	7,5%	1 709,6	9,7%	19 158,3
1. Assemblée générale	4 284,3	(552,6)	(12,8%)	245,4	5,7%	268,1	6,2%	(39,1)	(0,9%)	4 245,2
2. Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (et son secrétariat)	1 887,6	92,6	4,9%	69,2	3,6%	137,6	7,2%	299,4	15,8%	2 187,0
3. Comité des contributions	319,6	8,8	2,7%	-	-	22,5	7,0%	31,3	9,7%	350,9
4. Comité des commissaires aux comptes de l'ONU (et son secrétariat)	3 080,0	243,1	7,8%	25,8	0,8%	237,1	7,6%	506,0	16,4%	3 586,0
5. Comité mixte de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies	1 983,8	92,9	4,6%	(174,5)	(8,7%)	130,2	6,5%	48,6	2,4%	2 032,4
6. Conseil mondial de l'alimentation (et son secrétariat)	5 407,8	306,6	5,6%	(37,3)	(0,6%)	479,0	8,8%	748,3	13,8%	6 156,1
7. Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien	91,2	2,0	2,1%	-	-	6,4	7,0%	8,4	9,2%	99,6
8. Comité du programme et de la coordination	394,4	26,8	6,7%	50,0	12,6%	29,9	7,5%	106,7	27,0%	501,1
<b>B. Direction exécutive et administration</b>	32 765,0	(1 871,7)	(5,7%)	1 026,6	3,1%	2 371,5	7,2%	1 526,4	4,6%	34 291,4
1. Le Secrétaire général	1 290,4	(137,2)	(10,6%)	190,9	14,7%	76,5	5,9%	130,2	10,0%	1 420,6
2. Cabinet du Secrétaire général	7 133,6	25,3	0,3%	1 865,0	26,1%	716,3	10,0%	2 606,6	36,5%	9 740,2
3. Bureau du Secrétaire général adjoint aux affaires politiques, aux affaires de l'Assemblée générale et aux services de secrétariat	9 522,3	(65,6)	(0,6%)	(243,8)	(2,5%)	738,8	7,7%	429,4	4,5%	9 958,7
a) Bureau du Secrétaire général adjoint (y compris la Division des affaires de l'Assemblée générale)	2 650,8	11,8	0,4%	(16,9)	(0,6%)	211,8	7,9%	206,7	7,7%	2 857,5
b) Division des droits des Palestiniens	3 044,0	35,9	1,1%	(1,3)	-	238,3	7,8%	272,9	8,9%	3 316,9
c) Division des affaires du Conseil économique et social et des services de secrétariat	3 834,5	(113,3)	(2,9%)	(225,6)	(5,8%)	288,7	7,5%	(50,2)	(1,3%)	3 784,3
4. Bureau du Secrétaire général adjoint aux affaires politiques spéciales	3 565,6	(348,6)	(9,7%)	(1 181,3)	(33,1%)	160,5	4,5%	(1 369,4)	(38,4%)	2 196,2
5. Bureau de la recherche et de la collecte d'informations	4 820,1	30,1	0,6%	6,4	0,1%	398,2	8,2%	434,7	9,0%	5 254,8
6. Bureau du Directeur général de l'Office des Nations Unies à Genève	2 851,4	(42,9)	(1,5%)	251,2	8,8%	149,6	5,2%	357,9	12,5%	3 209,3
7. Bureau du Directeur général de l'Office des Nations Unies à Vienne	1 828,4	(44,6)	(2,4%)	76,3	4,1%	97,2	5,3%	128,9	7,0%	1 957,3
8. Bureau du Coordonnateur de l'aide à la reconstruction et au développement du Liban	660,4	(202,4)	(30,6%)	61,9	9,3%	34,4	5,2%	(106,1)	(16,0%)	554,3

*Analyse de la croissance rée le taux taux révisés de 1989)*

Total réévalué de la base de ressources de 1988-1989 (1)	Montant effectif de l'accroissement des ressources (colonne C) (2)	Moins dépenses non renouvelables (3)	Plus croissance différée (nouveaux postes) (4)	Montant ajusté de l'accroissement des ressources (5) (2) - (3) + (4)	Taux de croissance réelle (6) (5) sur (1)
48 562,2	1 205,2	563,1	72,6	714,7	1,4%
48 562,2	1 205,2	563,1	72,6	714,7	1,4%
17 668,9	178,6	192,7	-	(14,1)	-
3 731,7	245,4	192,7	-	52,7	1,4%
1 980,2	69,2	-	-	69,2	3,4%
328,4	-	-	-	-	-
3 323,1	25,8	-	-	25,8	0,7%
2 076,7	(174,5)	-	-	(174,5)	(8,4%)
5 714,4	(37,3)	-	-	(37,3)	(0,6%)
93,2	-	-	-	-	-
421,2	50,0	-	-	50,0	11,8%
30 893,3	1 026,6	370,4	72,6	728,8	2,3%
1 153,2	190,9	48,8	-	142,1	12,3%
7 158,9	1 865,0	247,7	66,6	1 683,9	23,5%
9 463,7	(243,8)	40,0	-	(283,8)	(2,9%)
2 662,6	(16,9)	-	-	(16,9)	(0,6%)
3 079,9	(1,3)	-	-	(1,3)	-
3 721,2	(225,6)	40,0	-	(265,6)	(7,1%)
3 217,0	(1 181,3)	-	-	(1 181,3)	(36,7%)
4 850,2	6,4	-	-	6,4	0,1%
2 808,5	251,2	18,9	-	232,3	8,2%
1 783,8	76,3	-	-	76,3	4,2%
458,0	61,9	15,0	6,0	52,9	11,5%

**TITRE 1<sup>er</sup>. POLITIQUE, DIRECTION ET COORDINATION D'ENSEMBLE**

**1. POLITIQUE, DIRECTION ET COORDINATION D'ENSEMBLE**

- A. *Organes directeurs*
  - 1. Assemblée générale
  - 2. Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (et son secrétariat)
  - 3. Comité des contributions
  - 4. Comité des commissaires aux comptes de l'ONU (et son secrétariat)
  - 5. Comité mixte de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies
  - 6. Conseil mondial de l'alimentation (et son secrétariat)
  - 7. Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien
  - 8. Comité du programme et de la coordination
- B. *Direction exécutive et administration*
  - 1. Le Secrétaire général
  - 2. Cabinet du Secrétaire général
  - 3. Bureau du Secrétaire général adjoint aux affaires politiques, aux affaires de l'Assemblée générale et aux services de secrétariat
    - a) Bureau du Secrétaire général adjoint (y compris la Division des affaires de l'Assemblée générale)
    - b) Division des droits des Palestiniens
    - c) Division des affaires du Conseil économique et social et des services de secrétariat
  - 4. Bureau du Secrétaire général adjoint aux affaires politiques spéciales
  - 5. Bureau de la recherche et de la collecte d'informations
  - 6. Bureau du Directeur général de l'Office des Nations Unies à Genève
  - 7. Bureau du Directeur général de l'Office des Nations Unies à Vienne
  - 8. Bureau du Coordonnateur de l'aide à la reconstruction et au développement du Liban

## ANNEXE I (suite)

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Chapitre des dépenses	Montant des dépenses supplémentaires prévues								Crédits demandés pour 1990-1991 (F) (E)+(A)	
	Crédits ouverts pour 1988-1989 (A)	Réévaluation de la base des ressources 1988-1989 (aux taux révisés de 1989) (B)		Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1989) (C)		Inflation en 1990-1991 (D)	Augmentation totale (E) (B)+(C)+(D)			
9. Coordonnateur des programmes d'assistance humanitaire et économique des Nations Unies concernant l'Afghanistan	392,3	(392,3)	(100,0%)	-	-	-	-	(392,3)	(100,0%)	-
10. Entretiens directs entre l'Iran et l'Iraq sous les auspices du Secrétaire général en vue de l'application de la résolution 598 (1987) du Conseil de sécurité	270,0	(270,0)	(100,0%)	-	-	-	-	(270,0)	(100,0%)	-
11. Situation en Afghanistan	423,5	(423,5)	(100,0%)	-	-	-	-	(423,5)	(100,0%)	-
<b>TITRE II. AFFAIRES POLITIQUES ET AFFAIRES DU CONSEIL DE SECURITE; MAINTIEN DE LA PAIX</b>	<b>109 506,6</b>	<b>(11 790,2)</b>	<b>(10,7%)</b>	<b>717,1</b>	<b>0,6%</b>	<b>7 007,4</b>	<b>6,3%</b>	<b>(4 065,7)</b>	<b>(3,7%)</b>	<b>105 440,9</b>
2A. AFFAIRES POLITIQUES ET AFFAIRES DU CONSEIL DE SECURITE; MAINTIEN DE LA PAIX	91 820,9	(11 133,9)	(12,1%)	198,8	0,2%	5 531,4	6,0%	(5 403,7)	(5,8%)	86 417,2
A. Organes directeurs	671,4	15,0	2,2%	217,8	32,4%	61,8	9,2%	294,6	43,8%	966,0
B. Département des affaires politiques et des affaires du Conseil de sécurité	11 211,8	(15,4)	(0,1%)	79,9	0,7%	917,7	8,1%	982,2	8,7%	12 194,0
C. Missions spéciales	64 494,3	(10 618,6)	(16,4%)	(73,3)	(0,1%)	3 611,7	5,6%	(7 080,2)	(10,9%)	57 414,1
D. Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient	15 443,4	(514,9)	(3,3%)	(25,6)	(0,1%)	940,2	6,0%	399,7	2,5%	15 843,1
2B. AFFAIRES DE DESARMEMENT	10 247,6	(756,7)	(7,3%)	523,7	5,1%	691,8	6,7%	458,8	4,4%	10 706,4
A. Organes directeurs										
Conférence du désarmement	445,3	(11,3)	(2,5%)	-	-	14,4	3,2%	3,1	0,6%	448,4
B. Département des affaires de désarmement	9 802,3	(745,4)	(7,6%)	523,7	5,3%	677,4	6,9%	455,7	4,6%	10 258,0
2C. BUREAU DES AFFAIRES MARITIMES ET DU DROIT DE LA MER	7 438,1	100,4	1,3%	(5,4)	-	784,2	10,5%	879,2	11,8%	8 317,3
A. Direction exécutive et administration	1 355,1	5,9	0,4%	3,6	0,2%	103,3	7,6%	112,8	8,3%	1 467,9
B. Programme d'activité: affaires du droit de la mer	6 083,0	94,5	1,5%	(9,0)	(0,1%)	680,9	11,1%	766,4	12,5%	6 849,4
<b>TITRE III. AFFAIRES POLITIQUES, TUTELLE ET DECOLONISATION</b>	<b>33 419,3</b>	<b>(95,8)</b>	<b>(0,2%)</b>	<b>(103,5)</b>	<b>(0,3%)</b>	<b>2 228,0</b>	<b>6,6%</b>	<b>2 028,7</b>	<b>6,0%</b>	<b>35 448,0</b>
3. AFFAIRES POLITIQUES, TUTELLE ET DECOLONISATION	33 419,3	(95,8)	(0,2%)	(103,5)	(0,3%)	2 228,0	6,6%	2 028,7	6,0%	35 448,0
A. Organes directeurs	2 828,7	61,8	2,1%	(14,5)	(0,5%)	142,6	5,0%	189,9	6,7%	3 018,6
B. Département des questions politiques spéciales, de la coopération régionale, de la décolonisation et de la tutelle	6 991,2	(234,1)	(3,3%)	(124,4)	(1,7%)	537,1	7,6%	178,6	2,5%	7 169,8
C. Namibie	18 245,2	90,9	0,4%	-	-	1 114,1	6,1%	1 205,0	6,6%	19 450,2
D. Centre contre l'apartheid	4 118,0	10,8	0,2%	15,2	0,3%	335,3	8,1%	361,3	8,7%	4 479,3
E. Asie du Sud-Est: affaires politiques et humanitaires	1 236,2	(25,2)	(2,0%)	20,2	1,6%	98,9	8,0%	93,9	7,5%	1 330,1

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1989)					
Total réévalué de la base de ressources de 1988-1989 (1)	Montant effectif de l'accroissement des ressources (colonne C) (2)	Moins : dépenses non renouvelables (3)	Plus : croissance différée (nouveaux postes) (4)	Montant ajusté de l'accroissement des ressources (5) (2) - (3) + (4)	Taux de croissance réelle (6) (5) sur (1)
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
97 716,4	717,1	1 130,8	-	(413,7)	(0,4%)
80 687,0	198,8	268,1	-	(69,3)	-
686,4	217,8	-	-	217,8	31,7%
11 196,4	79,9	45,1	-	34,8	0,3%
53 875,7	(73,3)	223,0	-	(296,3)	(0,5%)
14 928,5	(25,6)	-	-	(25,6)	(0,1%)
9 490,9	523,7	862,7	-	(339,0)	(3,5%)
434,0	-	-	-	-	-
9 056,9	523,7	862,7	-	(339,0)	(3,7%)
7 538,5	(5,4)	-	-	(5,4)	-
1 361,0	3,6	-	-	3,6	0,2%
6 177,5	(9,0)	-	-	(9,0)	(0,1%)
33 323,5	(103,5)	56,2	-	(159,7)	(0,4%)
33 323,5	(103,5)	56,2	-	(159,7)	(0,4%)
2 890,5	(14,5)	-	-	(14,5)	(0,5%)
6 757,1	(124,4)	36,0	-	(160,4)	(2,3%)
18 336,1	-	-	-	-	-
4 128,8	15,2	13,7	-	1,5	-
1 211,0	20,2	6,5	-	13,7	1,1%

9. Coordonnateur des programmes d'assistance humanitaire et économique des Nations Unies concernant l'Afghanistan

10. Entretiens directs entre l'Iran et l'Iraq sous les auspices du Secrétaire général en vue de l'application de la résolution 598 (1987) du Conseil de sécurité

11. Situation en Afghanistan

**TITRE II. AFFAIRES POLITIQUES ET AFFAIRES DU CONSEIL DE SECURITE; MAINTIEN DE LA PAIX**

2A. AFFAIRES POLITIQUES ET AFFAIRES DU CONSEIL DE SECURITE; MAINTIEN DE LA PAIX

A. *Organes directeurs*

B. *Département des affaires politiques et des affaires du Conseil de sécurité*

C. *Missions spéciales*

D. *Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient*

2B. AFFAIRES DE DESARMEMENT

A. *Organes directeurs*  
Conférence du désarmement

B. *Département des affaires de désarmement*

2C. BUREAU DES AFFAIRES MARITIMES ET DU DROIT DE LA MER

A. *Direction exécutive et administration*

B. *Programme d'activité : affaires du droit de la mer*

**TITRE III. AFFAIRES POLITIQUES, TUTELLE ET DECOLONISATION**

3. AFFAIRES POLITIQUES, TUTELLE ET DECOLONISATION

A. *Organes directeurs*

B. *Département des questions politiques spéciales, de la coopération régionale, de la décolonisation et de la tutelle*

C. *Namibie*

D. *Centre contre l'apartheid*

E. *Asie du Sud-Est: affaires politiques et humanitaires*

## ANNEXE I (suite)

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Chapitre des dépenses	Montant des dépenses supplémentaires prévues									Crédits demandés pour 1990-1991 (F) (E)+(A)
	Crédits ouverts pour 1988-1989 (A)	Réévaluation de la base des ressources 1988-1989 (aux taux révisés de 1989) (B)		Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1989) (C)		Inflation en 1990-1991 (D)		Augmentation totale (E) (B)+(C)+(D)		
<b>TITRE IV. ACTIVITES ECONOMIQUES, SOCIALES ET HUMAINES</b>	505 528,0	(1 973,3)	(0,3%)	4 712,6	0,9%	43 046,1	8,5%	45 785,4	9,0%	551 313,4
4. ORGANES DIRECTEURS (ACTIVITES ECONOMIQUES ET SOCIALES) . . . . .	1 982,4	(796,3)	(40,1%)	791,7	39,9%	105,7	5,3%	101,1	5,0%	2 083,5
A. Conseil économique et social, ses commissions et comités techniques et autres réunions périodiques	1 289,9	(103,8)	(8,0%)	110,0	8,5%	87,6	6,7%	93,8	7,2%	1 383,7
B. Conférences spéciales . . . . .	692,5	(692,5)	(100,0%)	681,7	98,4%	18,1	2,6%	7,3	1,0%	699,8
5A. BUREAU DU DIRECTEUR GENERAL AU DEVELOPPEMENT ET A LA COOPERATION ECONOMIQUE INTERNATIONALE . . . . .	4 072,8	10,1	0,2%	111,2	2,7%	325,4	7,9%	446,7	10,9%	4 519,5
5B. BUREAU DE LIAISON DES COMMISSIONS REGIONALES . . . . .	755,9	5,3	0,7%	6,8	0,8%	62,9	8,3%	75,0	9,9%	830,9
6. DEPARTEMENT DES AFFAIRES ECONOMIQUES ET SOCIALES INTERNATIONALES . . . . .	42 236,7	(519,2)	(1,2%)	(388,8)	(0,9%)	3 344,3	7,9%	2 436,3	5,7%	44 673,0
7. DEPARTEMENT DE LA COOPERATION TECHNIQUE POUR LE DEVELOPPEMENT . . . . .	21 917,1	(35,7)	(0,1%)	(80,5)	(0,3%)	1 740,4	7,9%	1 624,2	7,4%	23 541,3
8. ACTIVITES CONCERNANT LES QUESTIONS DE DEVELOPPEMENT SOCIAL A L'ECHELLE MONDIALE . . . . .	10 261,9	(568,2)	(5,5%)	1 018,8	9,9%	536,4	5,2%	987,0	9,6%	11 248,9
9. SOCIETES TRANSNATIONALES . . . . .	9 878,7	(110,2)	(1,1%)	131,8	1,3%	837,6	8,4%	859,2	8,6%	10 737,9
10. COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'EUROPE . . . . .	34 619,0	(814,7)	(2,3%)	172,8	0,4%	1 687,6	4,8%	1 045,7	3,0%	35 664,7
11. COMMISSION ECONOMIQUE ET SOCIALE POUR L'ASIE ET LE PACIFIQUE . . . . .	35 848,0	110,7	0,3%	23,0	-	3 431,3	9,5%	3 565,0	9,9%	39 413,0
12. COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AMERIQUE LATINE ET LES CARAIRES . . . . .	42 811,0	549,9	1,2%	516,0	1,2%	6 113,3	14,2%	7 179,2	16,7%	49 990,2
13. COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AFRIQUE . . . . .	51 207,2	595,0	1,1%	578,9	1,1%	6 731,7	13,1%	7 905,6	15,4%	59 112,8
14. COMMISSION ECONOMIQUE ET SOCIALE POUR L'ASIE OCCIDENTALE . . . . .	36 766,2	515,3	1,4%	148,1	0,4%	5 204,3	14,1%	5 867,7	15,9%	42 633,9
15. CONFERENCE DES NATIONS UNIES SUR LE COMMERCE ET LE DEVELOPPEMENT . . . . .	76 958,2	(2 413,8)	(3,1%)	497,3	0,6%	3 613,1	4,6%	1 696,6	2,2%	78 654,8
16. CENTRE DU COMMERCE INTERNATIONAL . . . . .	13 409,1	1 498,3	11,1%	(191,2)	(1,4%)	684,6	5,1%	1 991,7	14,8%	15 400,8
17. CENTRE POUR LA SCIENCE ET LA TECHNIQUE AU SERVICE DU DEVELOPPEMENT . . . . .	3 824,0	21,3	0,5%	24,4	0,6%	304,5	7,9%	350,2	9,1%	4 174,2
18. PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR L'ENVIRONNEMENT . . . . .	10 591,3	(32,9)	(0,3%)	75,7	0,7%	1 305,3	12,3%	1 348,1	12,7%	11 939,4
19. CENTRE DES NATIONS UNIES POUR LES ETABLISSEMENTS HUMAINS (HABITAT) . . . . .	8 722,5	400,5	4,5%	242,4	2,7%	1 162,8	13,3%	1 805,7	20,7%	10 528,2
20. CONTROLE INTERNATIONAL DES DROGUES . . . . .	7 433,6	(119,3)	(1,6%)	774,5	10,4%	390,0	5,2%	1 045,2	14,0%	8 478,8
21. HAUT COMMISSARIAT DES NATIONS UNIES POUR LES REFUGIES . . . . .	35 932,0	(183,2)	(0,5%)	-	-	1 827,6	5,0%	1 644,4	4,5%	37 576,4

Analyse de la croissance réelle (taux révisés de 1989)						
Total réévalué de la base de ressources de 1988-1989 (1)	Montant effectif de l'accroissement des ressources (colonne C) (2)	Moins : dépenses non renouvelables (3)	Plus : croissance différée (nouveaux postes) (4)	Montant ajusté de l'accroissement des ressources (5)	Taux de croissance réelle (6)	
(1)	(2)	(3)	(4)	(2) - (3) + (4)	(6)	(5) sur (1)
503 554,7	4 712,6	3 740,1	-	972,5	0,1%	<b>TITRE IV. ACTIVITES ECONOMIQUES, SOCIALES ET HUMAINES</b>
1 186,1	791,7	681,7	-	110,0	9,2%	4. ORGANES DIRECTEURS (ACTIVITES ECONOMIQUES ET SOCIALES)
1 186,1	110,0	-	-	110,0	9,2%	A. Conseil économique et social, ses commissions et comités techniques et autres réunions périodiques
-	681,7	681,7	-	-	-	B. Conférences spéciales
4 082,9	111,2	90,2	-	21,0	0,5%	5A. BUREAU DU DIRECTEUR GENERAL AU DEVELOPPEMENT ET A LA COOPERATION ECONOMIQUE INTERNATIONALE
761,2	6,8	-	-	6,8	0,8%	5B. BUREAU DE LIAISON DES COMMISSIONS REGIONALES
41 717,5	(388,8)	591,9	-	(980,7)	(2,3%)	6. DEPARTEMENT DES AFFAIRES ECONOMIQUES ET SOCIALES INTERNATIONALES
21 881,4	(80,5)	-	-	(80,5)	(0,3%)	7. DEPARTEMENT DE LA COOPERATION TECHNIQUE POUR LE DEVELOPPEMENT
9 693,7	1 018,8	13,0	-	1 005,8	10,3%	8. ACTIVITES CONCERNANT LES QUESTIONS DE DEVELOPPEMENT SOCIAL A L'ECHELLE MONDIALE
9 768,5	131,8	60,0	-	71,8	0,7%	9. SOCIETES TRANSNATIONALES
33 804,3	172,8	182,0	-	(9,2)	-	10. COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'EUROPE
35 958,7	23,0	-	-	23,0	-	11. COMMISSION ECONOMIQUE ET SOCIALE POUR L'ASIE ET LE PACIFIQUE
43 360,9	516,0	101,5	-	414,5	0,9%	12. COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AMERIQUE LATINE ET LES CARAIRES
51 802,2	578,9	388,8	-	190,1	0,3%	13. COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AFRIQUE
37 281,5	148,1	130,0	-	18,1	-	14. COMMISSION ECONOMIQUE ET SOCIALE POUR L'ASIE OCCIDENTALE
74 544,4	497,3	569,4	-	(72,1)	-	15. CONFERENCE DES NATIONS UNIES SUR LE COMMERCE ET LE DEVELOPPEMENT
14 907,4	(191,2)	(205,6)	-	14,4	-	16. CENTRE DU COMMERCE INTERNATIONAL
3 845,3	24,4	-	-	24,4	0,6%	17. CENTRE POUR LA SCIENCE ET LA TECHNIQUE AU SERVICE DU DEVELOPPEMENT
10 558,4	75,7	55,3	-	20,4	0,1%	18. PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR L'ENVIRONNEMENT
9 123,0	242,4	347,6	-	(105,2)	(1,1%)	19. CENTRE DES NATIONS UNIES POUR LES ETABLISSEMENTS HUMAINS (HABITAT)
7 314,3	774,5	652,3	-	122,2	1,6%	20. CONTROLE INTERNATIONAL DES DROGUES
35 748,8	-	-	-	-	-	21. HAUT COMMISSARIAT DES NATIONS UNIES POUR LES REFUGIES



## ANNEXE I (suite)

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Chapitre des dépenses	Montant des dépenses supplémentaires prévues									
	Crédits ouverts pour 1988-1989 (A)	Réévaluation de la base des ressources 1988-1989 (aux taux révisés de 1989) (B)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1989) (C)	Inflation en 1990-1991 (D)	Augmentation totale (E) (B)+(C)+(D)	Crédits demandés pour 1990-1991 (F) (E)+(A)				
22. BUREAU DU COORDONATEUR DES NATIONS UNIES POUR LES SECOURS EN CAS DE CATASTROPHE	6 944,8	(368,2)	(5,3%)	47,4	0,6%	286,7	4,1%	(34,1)	(0,4%)	6 910,7
23. DROITS DE L'HOMME	16 937,2	(522,7)	(3,0%)	212,3	1,2%	760,9	4,4%	450,5	2,6%	17 387,7
24. PROGRAMME ORDINAIRE DE COOPERATION TECHNIQUE	32 418,4	804,7	2,4%	-	-	2 589,7	7,9%	3 394,4	10,4%	35 812,8
<b>TITRE V. JUSTICE INTERNATIONALE ET DROIT INTERNATIONAL</b>	<b>29 884,8</b>	<b>(50,9)</b>	<b>(0,1%)</b>	<b>899,1</b>	<b>3,0%</b>	<b>1 499,6</b>	<b>5,0%</b>	<b>2 347,8</b>	<b>7,8%</b>	<b>32 232,6</b>
25. COUR INTERNATIONALE DE JUSTICE	13 250,8	(122,3)	(0,9%)	272,2	2,0%	281,9	2,1%	431,8	3,2%	13 682,6
26. ACTIVITES JURIDIQUES	16 634,0	71,4	0,4%	626,9	3,7%	1 217,7	7,3%	1 916,0	11,5%	18 550,0
A. Organes directeurs	2 284,2	23,6	1,0%	129,9	5,6%	96,8	4,2%	250,3	10,9%	2 534,5
B. Programmes d'activités	14 349,8	47,8	0,3%	497,0	3,4%	1 120,9	7,8%	1 665,7	11,6%	16 015,5
<b>TITRE VI. INFORMATION</b>	<b>78 255,8</b>	<b>360,1</b>	<b>0,4%</b>	<b>707,0</b>	<b>0,9%</b>	<b>5 548,0</b>	<b>7,0%</b>	<b>6 615,1</b>	<b>8,4%</b>	<b>84 870,9</b>
27. INFORMATION	78 255,8	360,1	0,4%	707,0	0,9%	5 548,0	7,0%	6 615,1	8,4%	84 870,9
A. Département de l'information (New York)	50 228,3	151,7	0,3%	925,9	1,8%	3 986,5	7,9%	5 064,1	10,0%	55 292,4
B. Service d'information (Genève)	4 869,6	(54,4)	(1,1%)	(96,7)	(1,9%)	234,5	4,8%	83,4	1,7%	4 953,0
C. Service d'information (Vienne)	1 610,4	(8,5)	(0,5%)	5,4	0,3%	81,3	5,0%	78,2	4,8%	1 688,6
D. Centres d'information	21 547,5	271,3	1,2%	(127,6)	(0,5%)	1 245,7	5,7%	1 389,4	6,4%	22 936,9
<b>TITRE VII. SERVICES COMMUNS D'APPUI</b>	<b>696 101,2</b>	<b>13 303,2</b>	<b>1,9%</b>	<b>8 033,8</b>	<b>1,1%</b>	<b>47 460,9</b>	<b>6,8%</b>	<b>68 797,9</b>	<b>9,8%</b>	<b>764 899,1</b>
28. ADMINISTRATION ET GESTION	371 150,8	3 179,9	0,8%	6 420,5	1,7%	25 121,6	6,7%	34 722,0	9,3%	405 872,8
A. Bureau du Secrétaire général adjoint à l'administration et à la gestion	7 768,7	(3 255,9)	(41,9%)	8 561,0	110,1%	978,7	12,5%	6 283,8	80,8%	14 052,5
B. Bureau de la planification des programmes, du budget et des finances	19 390,2	(48,1)	(0,2%)	273,4	1,4%	1 623,1	8,3%	1 848,4	9,5%	21 238,6
C. Bureau de la gestion des ressources humaines	23 955,8	632,1	2,6%	(35,5)	(0,1%)	1 991,1	8,3%	2 587,7	10,8%	26 543,5
D. Bureau des services généraux (New York)	169 533,4	2 809,2	1,6%	(565,2)	(0,3%)	12 556,1	7,4%	14 800,1	8,7%	184 333,5
E. Services de vérification intérieure des comptes	5 070,2	(41,6)	(0,8%)	15,8	0,3%	364,1	7,1%	338,3	6,6%	5 408,5
F. Services administratifs et services communs (Genève)	87 168,4	800,8	0,9%	(1 531,5)	(1,7%)	3 993,7	4,5%	3 263,0	3,7%	90 431,4
G. Dépenses diverses	12 740,8	2 596,5	20,3%	468,8	3,6%	1 017,2	7,9%	4 082,5	32,0%	16 823,3
H. Activités administratives financées en commun	16 585,0	(993,5)	(5,9%)	(997,8)	(6,0%)	906,5	5,4%	(1 084,8)	(6,5%)	15 500,2
I. Division des services administratifs et services communs (Vienne)	25 238,8	626,6	2,4%	101,3	0,4%	1 158,2	4,5%	1 886,1	7,4%	27 124,9
J. Services communs (Nairobi)	3 699,5	53,8	1,4%	130,2	3,5%	532,9	14,4%	716,9	19,3%	4 416,4
29. SERVICES DE CONFERENCE ET BIBLIOTHEQUES	324 950,4	10 123,3	3,1%	1 613,3	0,4%	22 339,3	6,8%	34 075,9	10,4%	359 026,3
A. Direction exécutive et administration	1 012,4	1,4	0,1%	3 098,2	306,0%	289,2	28,5%	3 388,8	334,7%	4 401,2
B. Programmes d'activité	292 169,2	11 862,3	4,0%	(15 386,6)	(5,2%)	19 627,6	6,7%	16 103,3	5,5%	308 272,5
C. Appui aux programmes	31 768,8	(1 740,4)	(5,4%)	13 901,7	43,7%	2 422,5	7,6%	14 583,8	45,9%	46 352,6
<b>TITRE VIII. DEPENSES SPECIALES</b>	<b>3 520,8</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(3 520,8)</b>	<b>(100,0%)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(3 520,8)</b>	<b>(100,0%)</b>	<b>-</b>
30. OBLIGATIONS EMISES PAR L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES	3 520,8	-	-	(3 520,8)	(100,0%)	-	-	(3 520,8)	(100,0%)	-

<i>Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1989)</i>						
<i>Total réévalué de la base de ressources de 1988-1989 (1)</i>	<i>Montant effectif de l'accroissement des ressources (colonne C) (2)</i>	<i>Moins : dépenses non renouvelables (3)</i>	<i>Plus : croissance différée (nouveaux postes) (4)</i>	<i>Montant ajusté de l'accroissement des ressources (5) (2) - (3) + (4)</i>	<i>Taux de croissance réelle (6) (5) sur (1)</i>	
6 576,6	47,4	47,4	-	-	-	22. BUREAU DU COORDONNATEUR DES NATIONS UNIES POUR LES SECOURS EN CAS DE CATASTROPHE
16 414,5	212,3	34,6	-	177,7	1,0%	23. DROITS DE L'HOMME
33 223,1	-	-	-	-	-	24. PROGRAMME ORDINAIRE DE COOPERATION TECHNIQUE
29 833,9	899,1	953,8	144,0	89,3	0,2%	TITRE V. JUSTICE INTERNATIONALE ET DROIT INTERNATIONAL
13 128,5	272,2	58,3	144,0	357,9	2,7%	25. COUR INTERNATIONALE DE JUSTICE
16 705,4	626,9	895,5	-	(268,6)	(1,6%)	26. ACTIVITES JURIDIQUES
2 307,8	129,9	18,5	-	111,4	4,8%	A. Organes directeurs
14 397,6	497,0	877,0	-	(380,0)	(2,6%)	B. Programmes d'activités
78 615,9	707,0	1 611,9	-	(904,9)	(1,1%)	TITRE VI. INFORMATION
78 615,9	707,0	1 611,9	-	(904,9)	(1,1%)	27. INFORMATION
50 380,0	925,9	1 357,5	-	(431,6)	(0,8%)	A. Département de l'information (New York)
4 815,2	(96,7)	60,0	-	(156,7)	(3,2%)	B. Service d'information (Genève)
1 601,9	5,4	-	-	5,4	0,3%	C. Service d'information (Vienne)
21 818,8	(127,6)	194,4	-	(322,0)	(1,4%)	D. Centres d'information
709 404,4	8 033,8	13 578,5	614,8	(4 929,9)	(0,6%)	TITRE VII. SERVICES COMMUNS D'APPUI
374 330,7	6 420,5	10 097,4	327,2	(3 349,7)	(0,8%)	28. ADMINISTRATION ET GESTION
4 512,8	8 561,0	8 500,0	-	61,0	1,3%	A. Bureau du Secrétaire général adjoint à l'administration et à la gestion
19 342,1	273,4	83,2	-	190,2	0,9%	B. Bureau de la planification des programmes, du budget et des finances
24 587,9	(35,5)	97,1	-	(132,6)	(0,5%)	C. Bureau de la gestion des ressources humaines
172 342,6	(565,2)	1 179,6	-	(1 744,8)	(1,0%)	D. Bureau des services généraux (New York)
5 028,6	15,8	15,8	-	-	-	E. Services de vérification intérieure des comptes
87 969,2	(1 531,5)	221,7	327,2	(1 426,0)	(1,6%)	F. Services administratifs et services communs (Genève)
15 337,3	468,8	-	-	468,8	3,0%	G. Dépenses diverses
15 591,5	(997,8)	-	-	(997,8)	(6,3%)	H. Activités administratives financées en commun
25 865,4	101,3	-	-	101,3	0,3%	I. Division des services administratifs et services communs (Vienne)
3 753,3	130,2	-	-	130,2	3,4%	J. Services communs (Nairobi)
335 073,7	1 613,3	3 481,1	287,6	(1 580,2)	(0,4%)	29. SERVICES DE CONFERENCE ET BIBLIOTHEQUES
1 013,8	3 098,2	-	-	3 098,2	305,6%	A. Direction exécutive et administration
304 031,5	(15 386,6)	955,5	287,6	(16 054,5)	(5,2%)	B. Programmes d'activité
30 028,4	13 901,7	2 525,6	-	11 376,1	37,8%	C. Appui aux programmes
3 520,8	(3 520,8)	-	-	(3 520,8)	(100,0%)	TITRE VIII. DEPENSES SPECIALES
3 520,8	(3 520,8)	-	-	(3 520,8)	(100,0%)	30. OBLIGATIONS EMISES PAR L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

## ANNEXE I (suite)

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Chapitre des dépenses	Montant des dépenses supplémentaires prévues								Crédits demandés pour 1990-1991 (F) (E)+(A)	
	Crédits ouverts pour 1988-1989 (A)	Réévaluation de la base des ressources 1988-1989 (aux taux révisés de 1989) (B)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1989) (C)	Inflation en 1990-1991 (D)	Augmentation totale (E) (B)+(C)+(D)					
<b>TITRE IX. CONTRIBUTIONS DU PERSONNEL</b> .....	263 220,1	6 846,5	2,6%	1 635,1	0,6%	12 862,5	4,8%	21 344,1	8,1%	284 564,2
31. CONTRIBUTIONS DU PERSONNEL .....	263 220,1	6 846,5	2,6%	1 635,1	0,6%	12 862,5	4,8%	21 344,1	8,1%	284 564,2
<b>TITRE X. DEPENSES D'EQUIPEMENT</b> .....	19 096,0	(11 812,9)	(61,8%)	58 839,3	308,1%	5 522,2	28,9%	52 548,6	275,1%	71 644,6
32. TRAVAUX DE CONSTRUCTION, TRANSFORMATION ET AMELIORATION DES LOCAUX ET GROS TRAVAUX D'ENTRETIEN .....	19 096,0	(11 812,9)	(61,8%)	58 839,3	308,1%	5 522,2	28,9%	52 548,6	275,1%	71 644,6
<b>TOTAL GENERAL, prévisions de dépenses (montant brut)</b> .....	1 788 746,3	(6 864,8)	(0,3%)	73 124,9	4,0%	128 857,0	7,2%	195 117,1	10,9%	1 983 863,4
<b>CHAPITRES DES RECETTES</b>										
1. RECETTES PROVENANT DES CONTRIBUTIONS DU PERSONNEL .....	267 581,5	-	-	-	-	-	-	21 549,5	8,1%	289 131,0
2. RECETTES GENERALES .....	63 035,2	-	-	-	-	-	-	(9 100,4)	(14,4%)	53 934,8
3. ACTIVITES PRODUCTRICES DE RECETTES .....	13 826,6	-	-	-	-	-	-	(4 640,6)	(33,6%)	9 186,0
<b>TOTAL, prévisions de recettes</b> .....	344 443,3	-	-	-	-	-	-	7 808,5	2,3%	352 251,8
<b>TOTAL GENERAL, prévisions de dépenses (montant net)</b> .....	1 444 303,0	-	-	-	-	-	-	187 308,6	13,0%	1 631 611,6

<i>Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1989)</i>						
<i>Total réévalué de la base de ressources de 1988-1989 (1)</i>	<i>Montant effectif de l'accroissement des ressources (colonne C) (2)</i>	<i>Moins : dépenses non renouvelables (3)</i>	<i>Plus : croissance différée (nouveaux postes) (4)</i>	<i>Montant ajusté de l'accroissement des ressources (5) (2) - (3) + (4)</i>	<i>Taux de croissance réelle (6) (5) sur (1)</i>	
270 066,6	1 635,1	1 196,5	191,4	630,0	0,2%	<i>TITRE IX. CONTRIBUTIONS DU PERSONNEL</i>
270 066,6	1 635,1	1 196,5	191,4	630,0	0,2%	31. CONTRIBUTIONS DU PERSONNEL
7 283,1	58 839,3	57 996,8	-	842,5	11,5%	<i>TITRE X. DEPENSES D'EQUIPEMENT</i>
7 283,1	58 839,3	57 996,8	-	842,5	11,5%	32. TRAVAUX DE CONSTRUCTION, TRANSFORMATION ET AMELIORATION DES LOCAUX ET GROS TRAVAUX D'ENTRETIEN
1 781 881,5	73 124,9	80 827,7	1 022,8	(6 680,0)	(0,4%)	TOTAL GENERAL, prévisions de dépenses (montant brut)

**ANNEXE II**  
**Analyse du total réévalué de la base de ressources de 1988-1989**  
**(aux taux révisés de 1989)**  
*(En milliers de dollars des Etats-Unis)*

Chapitre des dépenses	Crédits ouverts pour 1988-1989 (1)	Dépenses non renouvelables d' 1988-1989 (2)	Effet différé de l'accroissement de ressources en 1988-1989		Dépenses
			Postes permanents (3)	Autres objets de dépense (4)	Réévaluation
					Postes permanents Fluctuations monétaires (5)
<b>TITRE I<sup>er</sup>. POLITIQUE, DIRECTION ET COORDINATION D'ENSEMBLE</b>	50 213,7	2 181,8	-	201,4	32,5
1. POLITIQUE, DIRECTION ET COORDINATION D'EN- SEMBLE .....	50 213,7	2 181,8	-	201,4	32,5
<b>TITRE II. AFFAIRES POLITIQUES ET AFFAIRES DU CONSEIL DE SECURITE; MAINTIEN DE LA PAIX .....</b>	109 506,6	16 284,0	-	-	86,7
2A. AFFAIRES POLITIQUES ET AFFAIRES DU CONSEIL DE SECURITE; MAINTIEN DE LA PAIX .....	91 820,9	15 382,0	-	-	82,3
2B. AFFAIRES DE DESARME- MENT .....	10 247,6	873,6	-	-	4,4
2C. BUREAU DES AFFAIRES MARITIMES ET DU DROIT DE LA MER .....	7 438,1	28,4	-	-	-
<b>TITRE III. AFFAIRES POLITIQUES, TUTELLE ET DECOLONISATION</b>	33 419,3	123,0	-	-	(0,9)
3. AFFAIRES POLITIQUES, TUTELLE ET DECOLONI- SATION .....	33 419,3	123,0	-	-	(0,9)
<b>TITRE IV. ACTIVITES ECONO- MIQUES, SOCIALES ET HUMA- NITAIRES .....</b>	505 528,0	4 065,5	-	-	119,0
4. ORGANES DIRECTEURS (ACTIVITES ECONO- MIQUES ET SOCIALES) .....	1 982,4	712,8	-	-	-
5A. BUREAU DU DIRECTEUR GENERAL AU DEVELOPPE- MENT ET A LA COOPERA- TION ECONOMIQUE INTER- NATIONALE .....	4 072,8	31,6	-	-	-
5B. BUREAU DE LIAISON DES COMMISSIONS REGIONA- LES .....	755,9	-	-	-	-
6. DEPARTEMENT DES AF- FAIRES ECONOMIQUES ET SOCIALES INTERNA- TIONALES .....	42 236,7	567,6	-	-	5,5
7. DEPARTEMENT DE LA COOPERATION TECHNI- QUE POUR LE DEVELOP- PEMENT .....	21 917,1	-	-	-	7,8
8. ACTIVITES CONCERNANT LES QUESTIONS DE DEVE- LOPPMENT SOCIAL A L'ECHELLE MONDIALE ...	10 261,9	148,9	-	-	77,7
9. SOCIETES TRANSNATIO- NALES .....	9 878,7	185,8	-	-	0,1
10. COMMISSION ECONO- MIQUE POUR L'EUROPE	34 619,0	216,5	-	-	102,0
11. COMMISSION ECONO- MIQUE ET SOCIALE POUR L'ASIE ET LE PACIFIQUE	35 848,0	-	-	-	(118,9)

<i>supplémentaires</i>							
<i>des coûts aux taux révisés de 1989</i>							
<i>Postes permanents Inflation (6)</i>	<i>Autres objets de dépense</i>		<i>Ajustements spéciaux (9)</i>	<i>Total (10)</i>	<i>Montant net des dépenses supplémentaires (10-2) (11)</i>	<i>Total réévalué de la base de ressources 1988-1989 (11+1) (12)</i>	
	<i>Fluctuations monétaires (7)</i>	<i>Inflation (8)</i>					
1 024,8	5,0	388,6	(1 122,0)	530,3	(1 651,5)	48 562,2	<i>TITRE I<sup>er</sup>. POLITIQUE, DIRECTION ET COORDINATION D'ENSEMBLE</i>
1 024,8	5,0	388,6	(1 122,0)	530,3	(1 651,5)	48 562,2	1. POLITIQUE, DIRECTION ET COORDINATION D'ENSEMBLE
1 561,2	3,4	760,8	2 081,7	4 493,8	(11 790,2)	97 716,4	<i>TITRE II. AFFAIRES POLITIQUES ET AFFAIRES DU CONSEIL DE SECURITE; MAINTIEN DE LA PAIX</i>
1 134,2	3,0	628,3	2 400,3	4 248,1	(11 133,9)	80 687,0	2A. AFFAIRES POLITIQUES ET AFFAIRES DU CONSEIL DE SECURITE; MAINTIEN DE LA PAIX
198,1	0,4	59,2	(145,2)	116,9	(756,7)	9 490,9	2B. AFFAIRES DE DESARMEMENT
228,9	-	73,3	(173,4)	128,8	100,4	7 538,5	2C. BUREAU DES AFFAIRES MARITIMES ET DU DROIT DE LA MER
636,4	(0,5)	231,9	(839,7)	27,2	(95,8)	33 323,5	<i>TITRE III. AFFAIRES POLITIQUES, TUTELLE ET DECOLONISATION</i>
636,4	(0,5)	231,9	(839,7)	27,2	(95,8)	33 323,5	3. AFFAIRES POLITIQUES, TUTELLE ET DECOLONISATION
9 999,3	769,7	2 464,7	(11 260,5)	2 092,2	(1 973,3)	503 554,7	<i>TITRE I<sup>er</sup>. ACTIVITES ECONOMIQUES, SOCIALES ET HUMAINES</i>
-	-	26,2	(109,7)	(83,5)	(796,3)	1 186,1	4. ORGANES DIRECTEURS (ACTIVITES ECONOMIQUES ET SOCIALES)
124,6	-	11,2	(94,1)	41,7	10,1	4 082,9	5A. BUREAU DU DIRECTEUR GENERAL AU DEVELOPPEMENT ET A LA COOPERATION ECONOMIQUE INTERNATIONALE
25,1	-	1,2	(21,0)	5,3	5,3	761,2	5B. BUREAU DE LIAISON DES COMMISSIONS REGIONALES
1 377,1	-	62,2	(1 396,4)	48,4	(519,2)	41 717,5	6. DEPARTEMENT DES AFFAIRES ECONOMIQUES ET SOCIALES INTERNATIONALES
667,3	-	18,4	(729,2)	(35,7)	(35,7)	21 881,4	7. DEPARTEMENT DE LA COOPERATION TECHNIQUE POUR LE DEVELOPPEMENT
40,1	6,0	8,5	(551,6)	(419,3)	(568,2)	9 693,7	8. ACTIVITES CONCERNANT LES QUESTIONS DE DEVELOPPEMENT SOCIAL A L'ECHELLE MONDIALE
299,2	(0,2)	38,7	(262,2)	75,6	(110,2)	9 768,5	9. SOCIETES TRANSNATIONALES
155,0	4,5	17,5	(877,2)	(598,2)	(814,7)	33 804,3	10. COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'EUROPE
1 027,2	(22,6)	121,1	(896,1)	110,7	110,7	35 958,7	11. COMMISSION ECONOMIQUE ET SOCIALE POUR L'ASIE ET LE PACIFIQUE

## ANNEXE II (suite)

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Chapitre des dépenses	Crédits ouverts pour 1988-1989 (1)	Dépenses non renouvelables de 1988-1989 (2)	Effet différé de l'accroissement de ressources en 1988-1989		Depenses
			Postes permanents (3)	Autres objets de dépense (4)	Réévaluation
					Postes permanents Fluctuations monétaires (5)
12. COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AMERIQUE LATINE ET LES CARAIBES .....	42 811,0	344,9	-	-	(134,8)
13. COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AFRIQUE .....	51 207,2	179,2	-	-	-
14. COMMISSION ECONOMIQUE ET SOCIALE POUR L'ASIE OCCIDENTALE .....	36 776,2	149,0	-	-	-
15. CONFERENCE DES NATIONS UNIES SUR LE COMMERCE ET LE DEVELOPPEMENT .....	76 958,2	942,0	-	-	203,1
16. CENTRE DU COMMERCE INTERNATIONAL .....	13 409,1	(372,1)	-	-	-
17. CENTRE POUR LA SCIENCE ET LA TECHNIQUE AU SERVICE DU DEVELOPPEMENT .....	3 824,0	12,2	-	-	-
18. PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR L'ENVIRONNEMENT .....	10 591,3	79,6	-	-	(84,9)
19. CENTRE DES NATIONS UNIES POUR LES ETABLISSEMENTS HUMAINS (HABITAT) .....	8 722,5	622,7	-	-	(86,9)
20. CONTROLE INTERNATIONAL DES DROGUES .....	7 433,6	-	-	-	47,9
21. HAUT COMMISSARIAT DES NATIONS UNIES POUR LES REFUGIES .....	35 932,0	-	-	-	49,0
22. BUREAU DU COORDONNATEUR DES NATIONS UNIES POUR LES SECOURS EN CAS DE CATASTROPHE .....	6 944,8	244,8	-	-	15,7
23. DROITS DE L'HOMME .....	16 937,2	-	-	-	35,7
24. PROGRAMME ORDINAIRE DE COOPERATION TECHNIQUE .....	32 418,4	-	-	-	-
<b>TITRE V. JUSTICE INTERNATIONALE ET DROIT INTERNATIONAL</b>	<b>29 884,8</b>	<b>251,7</b>	-	-	<b>32,3</b>
25. COUR INTERNATIONALE DE JUSTICE .....	13 250,8	198,7	-	-	13,3
26. ACTIVITES JURIDIQUES .....	16 634,0	53,0	-	-	19,0
<b>TITRE VI. INFORMATION</b>	<b>78 255,8</b>	<b>454,2</b>	-	-	<b>25,4</b>
27. INFORMATION .....	78 255,8	454,2	-	-	25,4
<b>TITRE VII. SERVICES COMMUNS D'APPUI</b>	<b>696 101,2</b>	<b>8 171,8</b>	-	-	<b>702,9</b>
28. ADMINISTRATION ET GES- TION .....	371 150,8	5 065,8	-	-	268,0
29. SERVICES DE CONFERENCE ET BIBLIOTHEQUES .....	324 950,4	3 106,0	-	-	434,9
<b>TITRE VIII. DEPENSES SPECIALES</b>	<b>3 520,8</b>	-	-	-	-
30. OBLIGATIONS EMISES PAR L'ORGANISATION DES NA- TIONS UNIES .....	3 520,8	-	-	-	-
<b>TITRE IX. CONTRIBUTIONS DU PERSONNEL</b>	<b>263 220,1</b>	<b>1 206,8</b>	-	-	<b>163,3</b>
31. CONTRIBUTIONS DU PER- SONNEL .....	263 220,1	1 206,8	-	-	163,3

<i>supplémentaires</i>							
<i>des coûts aux taux révisés de 1989</i>							
<i>Postes permanents</i>	<i>Autres objets de dépense</i>		<i>Ajustements</i>	<i>Total</i>	<i>Montant net des dépenses supplémentaires</i>	<i>Total réévalué de la base de ressources 1988</i>	
	<i>Inflation</i>	<i>Fluctuations monétaires</i>					
<i>(6)</i>	<i>(7)</i>	<i>(8)</i>	<i>(9)</i>		<i>(10)</i>	<i>(11)</i>	<i>(12)</i>
1 500,9	(31,5)	308,8	(748,6)	894,8	549,9	43 360,9	12. COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AMERIQUE LATINE ET LES CARAIRES
1 864,2	-	277,4	(1 367,4)	774,2	595,0	51 802,2	13. COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AFRIQUE
1 324,8	-	158,5	(819,0)	664,3	515,3	37 281,5	14. COMMISSION ECONOMIQUE ET SOCIALE POUR L'ASIE OCCIDENTALE
322,0	30,5	110,9	(2 138,3)	(1 471,8)	(2 413,8)	74 544,4	15. CONFERENCE DES NATIONS UNIES SUR LE COMMERCE ET LE DEVELOPPEMENT
-	819,8	105,0	201,4	1 126,2	1 498,3	14 907,4	16. CENTRE DU COMMERCE INTERNATIONAL
108,5	-	17,4	(92,4)	33,5	21,3	3 845,3	17. CENTRE POUR LA SCIENCE ET LA TECHNIQUE AU SERVICE DU DEVELOPPEMENT
343,6	(34,3)	87,9	(265,6)	46,7	(32,9)	10 558,4	18. PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR L'ENVIRONNEMENT
394,9	(21,9)	43,2	693,9	1 023,2	400,5	9 123,0	19. CENTRE DES NATIONS UNIES POUR LES ETABLISSEMENTS HUMAINS (HABITAT)
28,2	13,2	20,0	(228,6)	(119,3)	(119,3)	7 514,3	20. CONTROLE INTERNATIONAL DES DROGUES
343,4	7,5	138,7	(721,8)	(183,2)	(183,2)	35 748,8	21. HAUT COMMISSARIAT DES NATIONS UNIES POUR LES REFUGIES
15,6	2,1	8,8	(165,6)	(123,4)	(368,2)	6 576,6	22. BUREAU DU COORDONNATEUR DES NATIONS UNIES POUR LES SECOURS EN CAS DE CATASTROPHE
37,6	15,0	60,0	(671,0)	(522,7)	(522,7)	16 414,5	23. DROITS DE L'HOMME
-	(18,4)	823,1	-	804,7	804,7	33 223,1	24. PROGRAMME ORDINAIRE DE COOPERATION TECHNIQUE
365,7	14,8	145,9	(357,9)	200,8	(50,9)	29 832,9	<i>TITRE V JUSTICE INTERNATIONALE ET DROIT INTERNATIONAL</i>
25,8	7,5	60,0	(30,2)	76,4	(122,3)	13 128,5	25. COUR INTERNATIONALE DE JUSTICE
339,9	7,3	85,9	(327,7)	124,4	71,4	16 705,4	26. ACTIVITES JURIDIQUES
1 540,6	3,4	510,2	(1 265,3)	814,3	360,1	78 615,9	<i>TITRE VI. INFORMATION</i>
1 540,6	3,4	510,2	(1 265,3)	814,3	360,1	78 615,9	27. INFORMATION
9 955,0	344,3	5 064,4	5 408,4	21 475,0	13 303,2	709 404,4	<i>TITRE VII. SERVICES COMMUNS D'APPEL</i>
4 218,8	186,3	3 340,8	231,8	8 245,7	3 179,9	374 330,7	28. ADMINISTRATION ET GESTION
5 736,2	158,0	1 723,6	5 176,6	13 229,3	10 123,3	335 073,7	29. SERVICES DE CONFERENCE ET BIBLIOTHEQUES
-	-	-	-	-	-	3 520,8	<i>TITRE VIII. DEPENSES SPECIALES</i>
-	-	-	-	-	-	3 520,8	30. OBLIGATIONS EMISES PAR L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES
7 266,4	39,0	462,8	121,8	8 053,3	6 846,5	270 066,6	<i>TITRE IX. CONTRIBUTIONS DU PERSONNEL</i>
7 266,4	39,0	462,8	121,8	8 053,3	6 846,5	270 066,6	31. CONTRIBUTIONS DU PERSONNEL



## ANNEXE II (suite)

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Chapitre des dépenses	Crédits ouverts pour 1988-1989 (1)	Dépenses non renouvelables de 1988-1989 (2)	Effet différé de l'accroissement de ressources en 1988-1989		Dépenses
			Postes permanents (3)	Autres objets de dépense (4)	Réévaluation
					Postes permanents Fluctuations monétaires (5)
TITRE X. DEPENSES D'EQUIPE- MENT .....	19 096,0	11 939,1	-	-	-
32. TRAVAUX DE CONSTRU- TION, TRANSFORMATION ET AMELIORATION DES LO- CAUX ET GROS TRAVAUX D'ENTRETIEN .....	19 096,0	11 939,1	-	-	-
TOTAL GENERAL					
Prévisions de dépenses (montant brut)	<u>1 788 746,3</u>	<u>44 677,9</u>	<u>-</u>	<u>201,4</u>	<u>1 161,2</u>

<i>supplémentaires</i>						
<i>des coûts aux taux révisés de 1989</i>						
<i>Postes permanents Inflation (6)</i>	<i>Autres objets de dépense</i>		<i>Ajustements spéciaux (9)</i>	<i>Total (10)</i>	<i>Montant net des dépenses supplémentaires (10 - 2) (11)</i>	<i>Total réévalué de la base de res- sources 1988- 1989 (11 + 1) (12)</i>
	<i>Fluctuations monétaires (7)</i>	<i>Inflation (8)</i>				
-	4,9	121,3	-	126,2	(11 812,9)	7 283,1
-	4,9	121,3	-	126,2	(11 812,9)	7 283,1
<u>32 349,4</u>	<u>1 184,0</u>	<u>10 150,6</u>	<u>(7 233,5)</u>	<u>37 813,1</u>	<u>(6 864,8)</u>	<u>1 781 881,5</u>

*TITRE X. DEPENSES D'EQUIPE-  
MENT*

32. TRAVAUX DE CONSTRUCTION, TRANSFORMATION ET AMELIORATION DES LOCAUX ET GROS TRAVAUX D'ENTRETIEN

TOTAL GENERAL  
Prévisions de dépenses (montant brut)

**ANNEXE III**  
**Dépenses non renouvelables (1988-1989 et 1990-1991)**

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Chapitre	Objet	1988-1989	1990-1991	
			Aux taux révisés de 1989	Aux taux de 1990-1991
1.	Politique, direction et coordination d'ensemble			
	i) Dépenses liées aux sessions de l'Assemblée générale	632,7	192,7	201,4
	ii) Réduction, à titre non renouvelable, des frais de voyage afférents au Comité mixte de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies	(30,6)	-	-
	iii) Location et entretien des locaux (résidence du Secrétaire général)	156,9	48,8	51,0
	iv) Achat du matériel de bureautique au cabinet du Secrétaire général	56,3	247,7	264,7
	v) Personnel temporaire (remplaçants et surnuméraires), installation de matériel de traitement de textes et travaux contractuels d'édition à la Division des affaires du Conseil économique et social et des services de secrétariat	140,7	40,0	42,7
	vi) Frais de voyage et services divers au titre du Bureau du Secrétaire général adjoint aux affaires politiques spéciales	107,5	-	-
	vii) Achat de matériel de bureautique au Bureau du Directeur général de l'Office des Nations Unies à Genève	-	18,9	19,3
	viii) Moyens de transport pour			
	Le Directeur général de l'Office des Nations Unies à Vienne	18,2	-	-
	Le Coordonnateur de l'aide à la reconstruction et au développement du Liban (Beirut)	14,3	15,0	15,7
	ix) Dépenses concernant			
	Les programmes d'assistance humanitaire et économique des Nations Unies concernant l'Afghanistan	392,3	-	-
	Le représentant personnel du Secrétaire général pour la situation en Iran et Iraq	270,0	-	-
	La situation en Afghanistan	423,5	-	-
	TOTAL, chapitre 1	2 181,8	563,1	594,8
2A.	Affaires politiques et affaires du Conseil de sécurité; maintien de la paix			
	i) Achat de mobilier et de matériel de bureautique, de fournitures et d'accessoires au Bureau du Secrétaire général adjoint	26,8	23,1	24,6
	ii) Achat de matériel de bureautique au Conseil de sécurité et pour les activités des commissions politiques	31,6	22,0	23,6
	iii) Location et entretien des locaux (ONUST)	54,4	-	-
	iv) Location et entretien des locaux et achat de véhicules pour le Groupe d'observateurs militaires des Nations Unies en Inde et au Pakistan	63,4	223,0	235,5
	v) Dépenses concernant			
	Le représentant spécial du Secrétaire général pour la Namibie	129,5	-	-
	La situation en Iran et Iraq	147,1	-	-
	Une mission au Nicaragua	14,5	-	-
	Les bons offices des Nations Unies en Afghanistan (Mission de bons offices des Nations Unies en Afghanistan et au Pakistan)	13 674,8	-	-
	Une mission au Lesotho	129,4	-	-
	Une mission d'enquête technique en Namibie (GANUPT)	275,5	-	-
	Le Sahara occidental	687,9	-	-
	Une mission en Iran (République islamique d') et en Iraq	147,1	-	-
	TOTAL, chapitre 2A	15 382,0	268,1	283,7
2B.	Affaires de désarmement			
	Dépenses résultant des incidences financières concernant des études sur les questions de désarmement (1988-1989) (groupes spéciaux d'experts), subventions à l'INRUD et achat de matériel de bureautique	873,6	862,7	894,4
	TOTAL, chapitre 2B	873,6	862,7	894,4
2C.	Bureau des affaires maritimes et du droit de la mer			
	Achat de matériel de bureautique et d'un véhicule	28,4	-	-
	TOTAL, chapitre 2C	28,4	-	-
3.	Affaires politiques, tutelle et décolonisation			
	i) Département des questions politiques spéciales, de la coopération régionale, de la décolonisation et de la tutelle :			
	Achat de matériel de bureautique	29,6	36,0	38,5
	ii) Namibie :			
	Travaux contractuels d'imprimerie	31,4	-	-
	Mobilier et matériel	27,0	-	-
	iii) Centre contre l'apartheid :			
	Achat de matériel de bureautique	-	13,7	14,3
	iv) Asie du Sud-Est : affaires politiques et humanitaires :			
	Frais de voyage (1988-1989) et achat de matériel de bureautique	35,0	6,5	6,8
	TOTAL, chapitre 3	123,0	56,2	59,6

## ANNEXE III (suite)

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Chapitre	Objet	1988-1989	1990-1991	
			Aux taux révisés de 1989	Aux taux de 1990-1991
4.	Organes directeurs (activités économiques et sociales)			
i)	Comité pour la prévention du crime et la lutte contre la délinquance	20,3	-	-
ii)	Services de secrétariat en appui à la Commission du développement social et des affaires humanitaires	692,5	681,7	699,8
	TOTAL, chapitre 4	712,8	681,7	699,8
5A.	Bureau du Directeur général au développement et à la coopération économique internationale			
	Consultants, frais de voyage et achat de mobilier et de matériel de bureautique	31,6	90,2	96,5
	TOTAL, chapitre 5A	31,6	90,2	96,5
6.	Département des affaires économiques et sociales internationales			
i)	Postes temporaires liés aux recensements de la population et du logement dans le monde en 1990	228,7	149,6	162,8
ii)	Achat de matériel de bureautique	338,9	442,3	462,2
	TOTAL, chapitre 6	567,6	591,9	625,0
8.	Activités concernant les questions de développement social à l'échelle mondiale			
	Frais de voyage des représentants et du personnel du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes (1988-1989) et achat de matériel de bureautique	148,9	13,0	13,3
	TOTAL, chapitre 8	148,9	13,0	13,3
9.	Sociétés transnationales			
	Personnel temporaire (remplaçants et surnuméraires), frais de voyage et achat de mobilier et de matériel	185,8	60,0	62,7
	TOTAL, chapitre 9	185,8	60,0	62,7
10.	Commission économique pour l'Europe			
	Achat de matériel de bureautique	216,5	182,0	188,1
	TOTAL, chapitre 10	216,5	182,0	188,1
12.	Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes			
i)	Poste temporaire concernant des études d'évaluation	116,9	-	-
ii)	Achat de mobilier et de matériel de reproduction	228,0	101,5	110,1
	TOTAL, chapitre 12	344,9	101,5	110,1
13.	Commission économique pour l'Afrique			
i)	Poste temporaire concernant des études d'évaluation	179,2	-	-
ii)	Poste temporaire pour le responsable de la bureautique	-	188,8	211,6
iii)	Achat de mobilier et de matériel	-	200,0	213,6
	TOTAL, chapitre 13	179,2	388,8	425,2
14.	Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale			
i)	Groupes spéciaux d'experts sur les questions énergétiques	23,4	-	-
ii)	Consultants, achat de mobilier et de matériel et réfection des locaux (services administratifs et services communs)	125,6	130,0	143,0
	TOTAL, chapitre 14	149,0	130,0	143,0
15.	Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement			
i)	Sessions de la Conférence (huitième session)	-	569,4	594,8
ii)	Fonds commun	942,0	-	-
	TOTAL, chapitre 15	942,0	569,4	594,8
16.	Centre du commerce international			
	Promotion du commerce : participation de l'ONU au financement du Centre	(372,1)	(205,6)	(212,6)
	TOTAL, chapitre 16	(372,1)	(205,6)	(212,6)
17.	Centre pour la science et la technique au service du développement			
	Achat de matériel de bureautique	12,2	-	-
	TOTAL, chapitre 17	12,2	-	-
18.	Programme des Nations Unies pour l'environnement			
i)	Achat de matériel de bureautique	9,9	7,3	7,5
ii)	Réunions de groupes spéciaux d'experts consacrées à l'environnement	19,5	-	-
iii)	Achat de mobilier et de matériel	50,2	48,0	54,6
	TOTAL, chapitre 18	79,6	55,3	62,1

## ANNEXE III (suite)

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Chapitre	Objet	1988-1989	1990-1991	
			Aux taux révisés de 1989	Aux taux de 1990-1991
19.	Centre des Nations Unies pour les établissements humains (Habitat)			
	i) Dépenses liées à une session extraordinaire de la Commission des établissements humains	39,5	-	-
	ii) Poste temporaire destiné à un responsable de l'évaluation au Bureau du Directeur exécutif	125,3	-	-
	iii) Consultants, poste temporaire et frais de voyage liés aux activités concernant les conditions de vie du peuple palestinien	117,9	-	-
	iv) Postes temporaires pour les services administratifs et services communs	340,0	347,6	398,2
	TOTAL, chapitre 19	622,7	347,6	398,2
20.	Contrôle international des drogues			
	i) Dépenses liées à la Convention sur les stupéfiants de 1988	-	640,4	674,4
	ii) Achat de matériel de bureautique	-	11,9	12,2
	TOTAL, chapitre 20	-	652,3	686,6
22.	Bureau du Coordonnateur des Nations Unies pour les secours en cas de catastrophe			
	i) Poste temporaire lié au renforcement de la coordination des secours	229,4	-	-
	ii) Achat de matériel de bureautique (1988-1989) et mobilier et matériel	15,4	47,4	49,0
	TOTAL, chapitre 22	244,8	47,4	49,0
23.	Droits de l'homme			
	Achat de matériel de bureautique	-	34,6	35,3
	TOTAL, chapitre 23	-	34,6	35,3
25.	Cour internationale de Justice			
	i) Rémunération des juges	176,8	-	-
	ii) Achat de mobilier et de matériel	21,9	58,3	58,9
	TOTAL, chapitre 25	198,7	58,3	58,9
26.	Activités juridiques			
	i) Tribunal administratif :			
	Frais de voyage des représentants (1988-1989) et travaux contractuels d'imprimerie	11,5	18,5	19,7
	ii) Accords internationaux :			
	Personnel temporaire (remplaçants et surnuméraires)	-	606,9	648,4
	iii) Développement progressif et codification du droit international :			
	Travaux contractuels d'imprimerie et de reliure	-	190,1	207,6
	iv) Bureau des affaires juridiques :			
	Achat de mobilier et de matériel de bureautique	41,5	80,0	85,1
	TOTAL, chapitre 26	53,0	895,5	960,8
27.	Information			
	i) Service de la direction des projets et de la promotion :			
	Postes temporaires, travaux contractuels d'imprimerie et matériel d'information	-	826,5	890,0
	ii) Division de la production écrite et audio-visuelle :			
	Frais de voyage et matériel et services d'information	326,7	135,0	144,2
	iii) Huitième Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et le traitement des délinquants	61,8	-	-
	iv) Administration du Département :			
	Achat de matériel de bureautique	65,7	396,0	423,1
	v) Service d'information (Genève) :			
	Matériel d'information	-	60,0	62,0
	vi) Centres d'information :			
	Frais de voyage du personnel et achat de mobilier et de matériel	-	194,4	207,7
	TOTAL, chapitre 27	454,2	1 611,9	1 727,0
28.	Administration et gestion			
	i) Système intégré de gestion :			
	Personnel temporaire (remplaçants et surnuméraires), frais de voyage, services informatiques et achat de matériel de bureautique	3 425,7	8 500,0	9 101,9
	ii) Bureau de la planification des programmes, du budget et des finances :			
	Achat de matériel de bureautique	17,6	83,2	87,0

**ANNEXE III (suite)**  
(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Chapitre	Objet	1988-1989	1990-1991	
			Aux taux révisés de 1989	Aux taux de 1990-1991
iii)	Bureau de la gestion des ressources humaines :			
	Achat de matériel médical et de bureautique pour les services médicaux et l'assistance au personnel .....	40,8	97,1	101,4
	Achat de matériel de bureautique :			
	Bureau du Sous-Secrétaire général .....	23,0	-	-
	Système de planification des programmes et d'information .....	9,5	-	-
	Affectation du personnel et organisation des carrières .....	79,3	-	-
	Administration du personnel .....	21,2	-	-
	Services de formation et examens (Siège) .....	20,9	-	-
	Formation et examens (CESAO) .....	3,3	-	-
iv)	Bureau des services généraux (Siège) :			
	Location et entretien des locaux .....	45,8	-	-
	Communications .....	326,7	300,0	313,5
	Achat de matériel de bureautique, de sécurité et de sûreté et autres .....	634,0	879,6	925,7
v)	Division de la vérification intérieure des comptes :			
	Achat de mobilier et de matériel (1988-1989) et de fournitures et accessoires .....	27,8	15,8	16,9
vi)	Division de l'administration (Genève) :			
	Achat de fournitures et accessoires, de mobilier et de matériel de bureautique .....	159,7	221,7	229,1
vii)	Mesures de sécurité interorganisations :			
	Frais de voyage et location et entretien du matériel .....	230,0	-	-
viii)	Activités administratives financées en commun :			
	Personnel temporaire pour des réunions financées par la FAO en 1988 .....	(27,7)	-	-
ix)	Services administratifs (Vienne) :			
	Achat de matériel de bureautique .....	28,3	-	-
	<b>TOTAL, chapitre 28</b>	<b>5 065,8</b>	<b>10 097,4</b>	<b>10 775,5</b>
29.	Services de conférence et bibliothèque			
i)	Achat de mobilier et de matériel :			
	Services de publication .....	736,4	569,5	608,5
	Bibliothèque Dag Hammarskjöld .....	31,5	60,4	63,1
ii)	Achat de matériel de bureautique et services informatiques :			
	New York .....	1 139,5	1 375,8	1 458,6
	Genève .....	1 188,9	876,2	905,4
iii)	Personnel temporaire (remplaçants et surnuméraires) pour l'administration du Département .....	-	569,2	608,2
iv)	Formation du personnel du bureau du Directeur (Genève) .....	-	30,0	31,0
v)	Services informatiques communs aux bibliothèques de Vienne .....	9,7	-	-
	<b>TOTAL, chapitre 29</b>	<b>3 106,0</b>	<b>3 481,1</b>	<b>3 674,8</b>
31.	Contributions du personnel			
	Contributions du personnel .....	1 206,8	1 196,5	1 262,9
	<b>TOTAL, chapitre 31</b>	<b>1 206,8</b>	<b>1 196,5</b>	<b>1 262,9</b>
32.	Travaux de construction, transformation et amélioration des locaux et gros travaux d'entretien			
i)	Travaux de construction :			
	CESAP .....	-	14 700,0	16 861,5
	CEA .....	-	25 700,0	27 801,7
ii)	Transformation et amélioration des locaux :			
	Siège .....	7 813,1	10 623,0	11 223,0
	Genève .....	1 181,7	6 684,6	6 850,5
	Vienne .....	281,7	-	-
	CESAP .....	536,4	270,0	282,5
	CEA .....	808,1	19,2	20,5
iii)	Gros travaux d'entretien :			
	Vienne .....	40,0	-	-
	CESAP .....	6,5	-	-
	CEPALC .....	28,7	-	-
	CEA .....	1 242,9	-	-
	<b>TOTAL, chapitre 32</b>	<b>11 939,1</b>	<b>57 996,8</b>	<b>63 039,7</b>
	<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>44 677,9</b>	<b>80 827,7</b>	<b>87 309,2</b>

## ANNEXE IV

Projections des taux de change et des taux annuels moyens d'inflation  
pour 1989, 1990 et 1991 par principaux lieux d'affectation

Principaux lieux d'affectation (monnaies)	Taux de change			Taux annuels moyens d'inflation (pourcentage)		
	1988-1989		1990-1991	1988-1989		1990-1991
	Montant révisé des crédits ouverts	1989 <sup>a</sup>	Crédits demandés	Montant révisé des crédits ouverts	1989	Crédits demandés
New York (dollars des Etats-Unis) . . . . .	-	-	-	4,5	4,5	4,5
Genève (francs suisses) . . . . .	1,45	1,44	1,44	2,0	2,2	2,2
Vienne (schillings) . . . . .	12,21	12,00	12,00	2,2	2,3	2,3
La Haye (florins néerlandais) . . . . .	1,96	1,95	1,95	1,0	1,0	1,0
Bangkok (baht) . . . . .	25,26	25,50	25,50	4,6	4,6	4,6
Santiago (pesos chiliens) <sup>b</sup> . . . . .	-	-	-	8,5	8,5	8,5
Mexico (pesos mexicains) <sup>b</sup> . . . . .	-	-	-	(7,0)	10,0	10,0
Addis-Abeba (birr) . . . . .	2,07	2,07	2,07	6,0	6,8	6,8
Nairobi (shillings kényens) . . . . .	17,52	18,30	18,30	8,5	8,5	8,5
Bagdad (dinars irakiens) . . . . .	0,31	0,31	0,31	8,0	8,0	8,0
Rome (lires) . . . . .	1 292,50	1 285,00	1 285,00	5,0	5,0	5,0
Kingston (dollars jamaïquains) . . . . .	5,46	5,46	5,46	10,0	10,0	10,0
Port-of-Spain (dollars de la Trinité-et- Tobago) . . . . .	3,82	4,25	4,25	5,5	5,5	5,5
UNRWA, lieux d'affectation hors Siège <sup>b</sup> . . . . .	-	-	-	4,5	4,5	4,5
HCR, lieux d'affectation hors Siège <sup>b</sup> . . . . .	-	-	-	4,5	4,5	4,5
Centres d'information des Nations Unies <sup>b</sup> . . . . .	-	-	-	4,5	4,5	4,5
ONUST/Groupe d'observateurs militaires des Nations Unies dans l'Inde et le Pakistan, bureaux extérieurs <sup>b</sup> . . . . .	-	-	-	4,5	4,5	4,5
Namibie, lieux d'affectation hors Siège <sup>b</sup> . . . . .	-	-	-	4,5	4,5	4,5

<sup>a</sup> Taux de change utilisé en décembre 1988 pour les opérations de l'ONU.

<sup>b</sup> Effet combiné des fluctuations du taux de change et de l'inflation.

## ANNEXE V, a

## Postes permanents approuvés pour l'exercice biennal 1988-1989 et demandés pour l'exercice biennal 1990-1991 au budget ordinaire

Chapitre du budget et unité administrative	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur									Agents des services généraux et autres catégories								
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2/1	Total par- tiel	Ire classe	Autres classes	Sec de sec.	Sec mo- bile	Corps de mêtier	Agents locaux	Total par- tiel	Total géné- ral	
<b>1. POLITIQUES, DIRECTION ET COORDINATION D'EN- SEMBLE</b> .....	1988-1989	5	4	9	19	24	26	17	11	115	13	112	1	-	1	-	127	242
	(B)	-	-	-	-	-	1	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	1
	(C)	-	-	-	-	1	1	(2)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	(D)	-	-	-	1	1	2	7	-	11	-	11	-	-	-	-	11	22
	(E)	-	-	-	-	-	-	-	(1)	(1)	1	-	-	-	-	-	1	-
	1990-1991	5	4	9	20	26	30	22	10	126	14	123	1	-	1	-	139	265
<b>A. Organes directeurs</b> .....	1988-1989	-	1	1	3	6	5	2	-	18	4	19	-	-	-	-	23	41
	(C)	-	-	-	-	-	1	(1)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	1990-1991	-	1	1	3	6	6	1	-	18	4	19	-	-	-	-	23	41
<b>2. Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (et son secré- tariat)</b> .....	1988-1989	-	-	1	-	1	1	1	-	4	1	3	-	-	-	-	4	8
	(C)	-	-	-	-	-	1	(1)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	1990-1991	-	-	1	-	1	2	-	-	4	1	3	-	-	-	-	4	8
<b>4. Comité des commissaires aux comptes de l'ONU (et son secrétariat)</b> .....	1988-1989	-	-	-	1	-	-	-	-	1	-	4	-	-	-	-	4	5
	1990-1991	-	-	-	1	-	-	-	-	1	-	4	-	-	-	-	4	5
<b>6. Conseil mondial de l'alimen- tation (et son secré- tariat)</b> .....	1988-1989	-	1	-	2	5	4	1	-	13	3	12	-	-	-	-	15	28
	1990-1991	-	1	-	2	5	4	1	-	13	3	12	-	-	-	-	15	28
<b>B. Direction exécutive et admi- nistration</b> .....	1988-1989	5	3	8	16	18	21	15	11	97	9	93	1	-	1	-	104	201
	(B)	-	-	-	-	-	1	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	1
	(C)	-	-	-	-	1	-	(1)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	(D)	-	-	-	1	1	2	7	-	11	-	11	-	-	-	-	11	22
	(E)	-	-	-	-	-	-	-	(1)	(1)	1	-	-	-	-	-	1	-
	1990-1991	5	3	8	17	20	24	21	10	108	10	104	1	-	1	-	116	224
<b>2. Cabinet du Secrétaire gé- néral</b> .....	1988-1989	1	1	3	4	2	3	4	4	22	2	33	1	-	-	-	36	58
	(B)	-	-	-	-	-	1	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	1
	(C)	-	-	-	-	1	-	(1)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	(E)	-	1	1	1	1	1	-	-	5	2	2	-	-	-	-	4	9
	1990-1991	1	2	4	5	4	5	3	4	28	4	35	1	-	-	-	40	68
<b>3. Bureau du Secrétaire gé- néral adjoint aux affaires politiques, aux affaires de l'Assemblée générale et aux services de secrétariat</b> .....	1988-1989	1	1	2	2	4	8	7	3	28	4	19	-	-	-	-	23	51
	(D)	-	-	-	1	1	2	7	-	11	-	7	-	-	-	-	7	18
	(E)	-	(1)	-	-	-	-	-	-	(1)	(2)	2	-	-	-	-	-	(1)
	1990-1991	1	-	2	3	5	10	14	3	38	2	28	-	-	-	-	30	68
<b>a) Bureau du Secrétaire général adjoint (y compris la Division des affaires de l'Assem- blée générale)</b> .....	1988-1989	1	-	1	1	2	3	2	2	12	2	6	-	-	-	-	8	20
	(D)	-	-	-	-	-	-	1	-	1	-	-	-	-	-	-	-	1
	(E)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(1)	1	-	-	-	-	-	-
	1990-1991	1	-	1	1	2	3	3	2	13	1	7	-	-	-	-	8	21
<b>b) Division des droits des Palestiniens</b> .....	1988-1989	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	(D)	-	-	-	1	1	2	6	-	10	-	7	-	-	-	-	7	17
	1990-1991	-	-	-	1	1	2	6	-	10	-	7	-	-	-	-	7	17



## ANNEXE V, a (suite)

Chapitre du budget et unité administrative	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur									Agents des services généraux et autres catégories								
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2/1	Total par- tiel	1re classe	Autres classes	Sec de sec.	Sec mo- bile	Corps de métier	Agents locaux	Total par- tiel	Total géné- ral	
c) Division des affaires du Conseil économi- que et social et des services de secrétariat	1988-1989	-	1	1	1	2	5	5	1	16	2	13	-	-	-	-	15	31
(E)	-	(1)	-	-	-	-	-	-	-	(1)	(1)	1	-	-	-	-	-	(1)
1990-1991	-	-	1	1	2	5	5	1	15	1	14	-	-	-	-	-	15	30
4. Bureau du Secrétaire gé- néral adjoint aux affaires politiques spéciales	1988-1989	1	-	2	5	3	1	1	-	13	-	11	-	-	-	-	11	24
(E)	-	-	(1)	(2)	(1)	(1)	-	-	(5)	-	(4)	-	-	-	-	(4)	(9)	
1990-1991	1	-	1	3	2	-	1	-	8	-	7	-	-	-	-	7	15	
5. Bureau de la recherche et de la collecte d'infor- mations	1988-1989	-	1	1	4	3	8	2	2	21	-	17	-	-	-	-	17	38
(D)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	4	-	-	-	4	4	
1990-1991	-	1	1	4	3	8	2	2	21	-	21	-	-	-	-	21	42	
6. Bureau du Directeur gé- néral de l'Office des Nations Unies à Genève	1988-1989	1	-	-	-	3	1	1	2	8	2	7	-	-	-	-	9	17
(E)	-	-	-	1	-	-	-	(1)	-	-	1	-	-	-	-	1	1	
1990-1991	1	-	-	1	3	1	1	1	8	2	8	-	-	-	-	10	18	
7. Bureau du Directeur gé- néral de l'Office des Nations Unies à Vienne	1988-1989	1	-	-	1	3	-	-	-	5	1	6	-	-	1	-	8	13
(E)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	(1)	-	-	-	-	-	-	
1990-1991	1	-	-	1	3	-	-	-	5	2	5	-	-	1	-	8	13	
2A. AFFAIRES POLITIQUES ET AFFAIRES DU CONSEIL DE SECURITE; MAINTIEN DE LA PAIX	1988-1989	2	3	4	19	27	53	25	8	141	4	37	-	220	-	201	462	603
(C)	-	(1)	1	-	-	-	1	(1)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
(D)	-	-	-	2	3	-	-	-	5	1	1	-	-	-	-	2	7	
(E)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(5)	-	-	(5)	(5)	(5)	
1990-1991	2	2	5	21	30	53	26	7	146	5	38	-	215	-	201	459	605	
B. Département des affaires politiques et des affaires du Conseil de sécurité	1988-1989	1	-	2	7	9	17	10	6	52	3	25	-	-	-	-	28	80
(C)	-	-	-	-	-	-	1	(1)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
(D)	-	-	-	2	3	-	-	-	5	1	1	-	-	-	-	2	7	
1990-1991	1	-	2	9	12	17	11	5	57	4	26	-	-	-	-	30	87	
C. Missions spéciales	1988-1989	-	2	1	2	2	-	-	-	7	1	2	-	220	-	201	424	431
(C)	-	(1)	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
(E)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(5)	-	-	-	(5)	(5)	
1990-1991	-	1	2	2	2	-	-	-	7	1	2	-	215	-	201	419	426	
D. Office de secours et de tra- vaux des Nations Unies pour les réfugiés de Pa- lestine dans le Proche- Orient	1988-1989	1	1	1	10	16	36	15	2	82	-	10	-	-	-	-	10	92
1990-1991	1	1	1	10	16	36	15	2	82	-	10	-	-	-	-	10	92	
2B. AFFAIRES DE DESARME- MENT	1988-1989	1	-	2	3	8	8	4	2	28	2	21	-	-	-	-	23	51
1990-1991	1	-	2	3	8	8	4	2	28	2	21	-	-	-	-	23	51	
3. Département des affaires de désarmement	1988-1989	1	-	2	3	8	8	4	2	28	2	21	-	-	-	-	23	51
1990-1991	1	-	2	3	8	8	4	2	28	2	21	-	-	-	-	23	51	
2C. BUREAU DES AFFAIRES MARITIMES ET DU DROIT DE LA MER	1988-1989	1	-	1	4	5	4	4	6	25	-	15	-	-	-	-	15	40
(D)	-	-	-	-	-	1	1	2	4	-	-	-	-	-	13	13	17	
1990-1991	1	-	1	4	5	5	5	8	29	-	15	-	-	-	13	28	57	

## ANNEXE V, a (suite)

Chapitre du budget et unité administrative		Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et autres catégories								
		SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2/1	Total par- tiel	1re classe	Autres classes	Sec de sec.	Sec mo- bile	Corps de métier	Agents locaux	Total par- tiel	Total général
A. Direction exécutive et administration .....	1988-1989	1	-	1	1	1	1	-	-	5	-	3	-	-	-	-	3	8
	1990-1991	1	-	1	1	1	1	-	-	5	-	3	-	-	-	-	3	8
B. Programme d'activité : affaires du droit de la mer	1988-1989	-	-	-	3	4	3	4	6	20	-	12	-	-	-	-	12	32
	(D)	-	-	-	-	-	1	1	2	4	-	-	-	-	-	13	13	17
	1990-1991	-	-	-	3	4	4	5	8	24	-	12	-	-	-	13	25	49
3. AFFAIRES POLITIQUES, TUTELLE ET DECOLO- NISATION .....	1988-1989	1	2	4	6	10	12	13	13	61	-	42	-	-	-	8	50	111
	(D)	-	-	1	2	4	1	-	-	8	-	9	-	-	-	1	10	18
	1990-1991	1	2	5	8	14	13	13	13	69	-	51	-	-	-	9	60	129
B. Département des questions politiques spéciales, de la coopération régionale, de la décolonisation et de la tutelle .....	1988-1989	1	-	2	2	4	6	4	4	23	-	18	-	-	-	-	18	41
	(D)	-	-	-	1	3	1	-	-	5	-	7	-	-	-	-	7	12
	1990-1991	1	-	2	3	7	7	4	4	28	-	25	-	-	-	-	25	53
C. Namibie .....	1988-1989	-	1	2	1	3	1	4	5	17	-	8	-	-	-	8	16	33
	1990-1991	-	1	2	1	3	1	4	5	17	-	8	-	-	-	8	16	33
D. Centre contre l'apartheid	1988-1989	-	1	-	3	3	4	5	4	20	-	15	-	-	-	-	15	35
	1990-1991	-	1	-	3	3	4	5	4	20	-	15	-	-	-	-	15	35
E. Asie du Sud-Est : affaires politiques et humanitaires	1988-1989	-	-	-	-	-	1	-	-	1	-	1	-	-	-	-	1	2
	(D)	-	-	1	1	1	-	-	-	3	-	2	-	-	-	1	3	6
	1990-1991	-	-	1	1	1	1	-	-	4	-	3	-	-	-	1	4	8
5A. BUREAU DU DIRECTEUR GENERAL AU DEVELOPPE- MENT ET A LA COOPERA- TION ECONOMIQUE INTER- NATIONALE .....	1988-1989	1	1	3	3	5	-	-	-	13	-	11	-	-	-	-	11	24
	(D)	-	-	-	1	-	-	-	-	1	-	1	-	-	-	-	1	2
	1990-1991	1	1	3	4	5	-	-	-	14	-	12	-	-	-	-	12	26
5B. BUREAU DE LIAISON DES COMMISSIONS REGIONA- LES .....	1988-1989	-	-	-	1	1	1	-	-	3	-	3	-	-	-	-	3	6
	1990-1991	-	-	-	1	1	1	-	-	3	-	3	-	-	-	-	3	6
6. DEPARTEMENT DES AF- FAIRES ECONOMIQUES ET SOCIALES INTERNATIO- NALES .....	1988-1989	1	1	4	17	38	47	47	36	191	26	132	-	-	-	-	158	349
	(E)	-	-	-	-	(1)	(2)	(1)	(1)	(5)	-	(2)	-	-	-	-	(2)	(7)
	1990-1991	1	1	4	17	37	45	46	35	186	26	130	-	-	-	-	156	342
7. DEPARTEMENT DE LA COO- PERATION TECHNIQUE POUR LE DEVELOPPE- MENT .....	1988-1989	1	-	3	8	14	31	17	7	81	5	108	-	-	-	-	113	194
	1990-1991	1	-	3	8	14	31	17	7	81	5	108	-	-	-	-	113	194
8. ACTIVITES CONCERNANT LES QUESTIONS DE DEVE- LOPPMENT SOCIAL A L'ECHELLE MONDIALE ...	1988-1989	-	-	2	3	5	14	6	12	42	5	22	-	-	-	-	27	69
	(E)	-	-	-	-	1	2	1	1	5	(2)	4	-	-	-	-	2	7
	1990-1991	-	-	2	3	6	16	7	13	47	3	26	-	-	-	-	29	76
9. SOCIETES TRANSNATIO- NALES .....	1988-1989	-	1	1	4	10	12	8	5	41	1	25	-	-	-	4	30	71
	1990-1991	-	1	1	4	10	12	8	5	41	1	25	-	-	-	4	30	71
10. COMMISSION ECONOMI- QUE POUR L'EUROPE .....	1988-1989	1	-	1	9	19	30	31	23	114	7	85	-	-	-	-	92	206
	1990-1991	1	-	1	9	19	30	31	23	114	7	85	-	-	-	-	92	206

## ANNEXE V, a (suite)

Chapitre du budget et unité administrative	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur									Agents des services généraux et autres catégories							
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2/1	Total par- tiel	1re classe	Autres classes	Sec de séc.	Sec mo- bile	Corps de métier	Agents locaux	Total par- tiel	Total géné- ral
11. COMMISSION ECONOMI- QUE ET SOCIALE POUR L'ASIE ET LE PACIFIQUE ..																	
1988-1989 (C)	1	-	1	12	24	56	54	32	180	-	-	-	-	-	314	314	494
1990-1991	1	-	1	12	24	57	53	32	180	-	-	-	-	-	314	314	494
12. COMMISSION ECONOMI- QUE POUR L'AMERIQUE LATINE ET LES CARAIBES																	
1988-1989	1	-	1	12	31	53	46	32	176	-	-	-	-	-	345	345	521
1990-1991	1	-	1	12	31	53	46	32	176	-	-	-	-	-	345	345	521
13. COMMISSION ECONOMI- QUE POUR L'AFRIQUE (C)																	
1988-1989	1	-	1	16	36	54	72	29	209	-	-	-	-	-	375	375	584
1990-1991	1	-	1	16	36	54	72	30	210	-	-	-	-	-	374	374	584
14. COMMISSION ECONOMI- QUE ET SOCIALE POUR L'ASIE OCCIDENTALE .....																	
1988-1989 (D)	1	-	1	8	18	33	26	11	98	-	-	-	-	-	188	188	286
1990-1991	1	-	1	8	18	34	26	11	99	-	-	-	-	-	188	188	287
15. CONFERENCE DES NA- TIONS UNIES SUR LE COMMERCE ET LE DEVE- LOPPEMENT .....																	
1988-1989 (C)	1	1	7	20	47	53	64	37	230	10	166	-	-	-	-	176	406
1990-1991	1	1	7	20	47	53	68	33	230	10	166	-	-	-	-	176	406
17. CENTRE POUR LA SCIENCE ET LA TECHNIQUE AU SERVICE DU DEVELOP- PEMENT .....																	
1988-1989	-	1	1	2	3	3	2	2	14	1	11	-	-	-	-	12	26
1990-1991	-	1	1	2	3	3	2	2	14	1	11	-	-	-	-	12	26
18. PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR L'ENVIRON- NEMENT .....																	
1988-1989 (C)	1	2	3	3	11	10	5	3	38	1	5	-	-	-	43	49	87
1990-1991	1	2	3	3	11	11	4	3	38	1	5	-	-	-	43	49	87
19. CENTRE DES NATIONS UNIES POUR LES ETABLIS- SEMENTS HUMAINS (HABI- TAT) .....																	
1988-1989 (D)	1	-	1	3	6	15	12	5	43	-	2	-	-	-	29	31	74
1990-1991	1	-	1	3	6	15	16	5	47	-	2	-	-	-	32	34	81
20. CONTROLE INTERNATIO- NAL DES DROGUES .....																	
1988-1989	-	-	1	2	3	6	7	8	27	2	17	-	-	-	-	19	46
1990-1991	-	-	1	2	3	6	7	8	27	2	17	-	-	-	-	19	46
21. HAUT COMMISSARIAT DES NATIONS UNIES POUR LES REFUGIES .....																	
1988-1989 (E)	1	1	4	12	32	22	14	13	99	4	45	-	-	-	96	145	244
(H)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	96	-	-	-	(96)	-	-
1990-1991	1	1	2	10	19	14	27	15	89	4	151	-	-	-	155	244	
22. BUREAU DU COORDONNA- TEUR DES NATIONS UNIES POUR LES SECOURS EN CAS DE CATASTROPHE .....																	
1988-1989	1	-	1	2	3	6	3	3	19	3	9	-	-	-	-	12	31
1990-1991	1	-	1	2	3	6	3	3	19	3	9	-	-	-	-	12	31
23. DROITS DE L'HOMME .....																	
1988-1989	-	-	-	3	7	13	13	9	45	-	28	-	-	-	-	28	73
1990-1991	-	-	-	3	7	13	13	9	45	-	28	-	-	-	-	28	73
25. COUR INTERNATIONALE DE JUSTICE .....																	
1988-1989 (B)	-	1	1	1	3	3	2	5	16	6	19	-	-	-	-	25	41
(D)	-	-	-	-	-	-	2	-	2	-	1	-	-	-	-	1	3
1990-1991	-	1	1	1	3	5	6	5	22	6	26	-	-	-	-	32	54

## ANNEXE V, a (suite)

Chapitre du budget et unité administrative		Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et autres catégories									
		SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2/1	Total par- tiel	Ire classe	Autres classes	Sve de séc.	Sve mo- bile	Corps de mèner locaux	Agents locaux	Total par- tiel	Total géné- ral	
26. ACTIVITES JURIDIQUES ...	1988-1989	1	-	2	6	12	14	10	8	53	6	42	-	-	-	-	48	101	
	1990-1991	1	-	2	6	12	14	10	8	53	6	42	-	-	-	-	48	101	
C. Bureau des affaires juridiques .....	1988-1989	1	-	2	6	12	14	10	8	53	6	42	-	-	-	-	48	101	
	1990-1991	1	-	2	6	12	14	10	8	53	6	42	-	-	-	-	48	101	
27. INFORMATION .....	1988-1989	1	-	4	20	39	60	53	36	213	9	152	-	-	7	260	428	641	
	(D)	-	-	-	-	1	-	9	7	17	-	4	-	-	-	-	4	21	
	1990-1991	1	-	4	20	40	60	62	43	230	9	156	-	-	7	260	432	662	
A. Département de l'information (New York) .....	1988-1989	1	-	4	9	16	42	47	31	150	5	133	-	-	7	-	145	295	
	(D)	-	-	-	-	1	-	9	7	17	-	4	-	-	-	-	4	21	
	(E)	-	-	-	-	1	(1)	1	-	1	-	-	-	-	-	-	-	1	
	1990-1991	1	-	4	9	18	41	57	38	168	5	137	-	-	7	-	149	317	
B. Service d'information (Genève) .....	1988-1989	-	-	-	1	2	5	1	4	13	3	13	-	-	-	-	16	29	
	(E)	-	-	-	-	-	-	(1)	-	(1)	-	-	-	-	-	-	-	(1)	
	1990-1991	-	-	-	1	2	5	-	4	12	3	13	-	-	-	-	16	28	
C. Service d'information (Vienne) .....	1988-1989	-	-	-	1	1	1	1	1	5	1	6	-	-	-	-	7	12	
	1990-1991	-	-	-	1	1	1	1	1	5	1	6	-	-	-	-	7	12	
D. Centres d'information ...	1988-1989	-	-	-	9	20	12	4	-	45	-	-	-	-	-	260	260	305	
	(E)	-	-	-	-	(1)	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
	1990-1991	-	-	-	9	19	13	4	-	45	-	-	-	-	-	260	260	305	
28. ADMINISTRATION ET GESTION .....	1988-1989	1	3	15	26	63	92	91	77	368	69	979	176	20	163	19	1 426	1 794	
	(B)	-	-	-	-	-	-	1	-	1	1	5	-	-	-	-	6	7	
	(C)	-	-	-	1	(1)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
	(D)	-	-	-	1	1	4	3	1	10	-	8	-	-	-	39	47	57	
	(E)	-	-	-	-	-	-	-	1	1	1	(2)	-	5	-	-	4	5	
	(F)	-	-	-	-	-	(1)	(3)	(1)	(5)	-	(3)	-	(7)	-	-	(10)	(15)	
		1990-1991	1	3	15	28	63	95	92	78	375	71	987	176	18	163	58	1 473	1 848
	A. Bureau du Secrétaire général adjoint à l'administration et à la gestion ...	1988-1989	1	-	1	2	4	4	1	-	13	4	23	-	-	-	-	27	40
		1990-1991	1	-	1	2	4	4	1	-	13	4	23	-	-	-	-	27	40
	B. Bureau de la planification des programmes, du budget et des finances .....	1988-1989	-	1	4	7	14	22	20	13	81	6	90	-	-	-	-	96	177
1990-1991		-	1	4	7	14	22	20	13	81	6	90	-	-	-	-	96	177	
C. Bureau de la gestion des ressources humaines .....	1988-1989	-	1	3	5	12	18	19	11	69	10	91	-	-	-	-	101	170	
	(D)	-	-	-	-	-	2	3	1	6	-	7	-	-	-	-	7	13	
	1990-1991	-	1	3	5	12	20	22	12	75	10	98	-	-	-	-	108	183	
D. Bureau des services généraux (New York) .....	1988-1989	-	1	3	5	13	21	19	19	81	15	258	176	20	148	6	623	704	
	(C)	-	-	-	1	(1)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
	(E)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	5	-	-	5	5	
	(F)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(7)	-	-	(7)	(7)	
	1990-1991	-	1	3	6	12	21	19	19	81	15	258	176	18	148	6	621	702	
E. Services de vérification intérieure des comptes .....	1988-1989	-	-	1	-	3	6	6	10	26	7	5	-	-	-	-	12	38	
	1990-1991	-	-	1	-	3	6	6	10	26	7	5	-	-	-	-	12	38	
F. Services administratifs et services communs (Genève) .....	1988-1989	-	-	1	3	9	8	14	19	54	19	352	-	-	-	-	371	425	
	(B)	-	-	-	-	-	-	1	-	1	1	5	-	-	-	-	6	7	
	(D)	-	-	-	-	-	1	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	1	
	(E)	-	-	-	-	-	-	-	1	1	-	(1)	-	-	-	-	(1)	-	
	1990-1991	-	-	1	3	9	9	15	20	57	20	356	-	-	-	-	376	433	

## ANNEXE V, a (suite)

Chapitre du budget et unité administrative		Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et autres catégories									
		SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2/1	Total par- tiel	1re classe	Autres classes	Sec de sec.	Sec mo- bile	Corps de métier	Agents locaux	Total par- tiel	Total géné- ral	
H. Activités administratives financées en commun ...	1988-1989	-	-	2	3	5	11	7	4	32	4	35	-	-	-	-	39	71	
	(F)	-	-	-	-	-	(1)	(3)	(1)	(5)	-	(3)	-	-	-	-	(3)	(8)	
	1990-1991	-	-	2	3	5	10	4	3	27	4	32	-	-	-	-	36	63	
I. Services administratifs et services communs (Vienne)	1988-1989	-	-	-	-	3	1	3	-	7	4	125	-	-	15	-	144	151	
	(D)	-	-	-	1	1	1	-	-	3	-	1	-	-	-	-	1	4	
	(E)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	(1)	-	-	-	-	-	
	1990-1991	-	-	-	1	4	2	3	-	10	5	125	-	-	15	-	145	155	
J. Services communs (Nairobi) .....	1988-1989	-	-	-	1	-	1	2	1	5	-	-	-	-	-	13	13	18	
	(D)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	39	39	39	
	1990-1991	-	-	-	1	-	1	2	1	5	-	-	-	-	-	52	52	57	
29. SERVICES DE CONFÉ- RENCE ET BIBLIOTHÈQUE	1988-1989	1	-	6	16	149	397	372	119	1 060	84	1 015	-	-	100	-	1 199	2 259	
	(B)	-	-	-	-	-	-	4	-	4	2	-	-	-	-	-	2	6	
	(C)	-	-	-	-	2	(2)	2	(2)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
	(D)	-	-	-	-	-	1	1	-	2	-	-	-	-	-	-	-	2	
	1990-1991	1	-	6	16	151	396	379	117	1 066	86	1 015	-	-	100	-	1 201	2 267	
	A. Direction exécutive et ad- ministration .....	1988-1989	1	-	-	1	-	2	-	1	5	-	1	-	-	-	-	1	6
		(C)	-	-	-	-	1	(1)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
		(E)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-	1	1
	1990-1991	1	-	-	1	1	1	-	1	5	-	2	-	-	-	-	2	7	
B. Programmes d'activité	1988-1989	-	-	5	14	148	393	369	117	1 046	82	1 003	-	-	100	-	1 185	2 231	
	(B)	-	-	-	-	-	-	4	-	4	2	-	-	-	-	-	2	6	
	(C)	-	-	-	-	1	(1)	2	(2)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
	(D)	-	-	-	-	2	-	1	-	1	-	-	-	-	-	-	-	1	
	(E)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(3)	-	-	-	-	(3)	(3)	
	1990-1991	-	-	5	14	149	392	376	115	1 051	84	1 000	-	-	100	-	1 184	2 235	
C. Appui aux programmes	1988-1989	-	-	1	1	1	2	3	1	9	2	11	-	-	-	-	13	22	
	(D)	-	-	-	-	-	1	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	1	
	(E)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2	-	-	-	-	2	2	
	1990-1991	-	-	1	1	1	3	3	1	10	2	13	-	-	-	-	15	25	
CHAPITRES DES DÉPENSES	1988-1989	27 <sup>a</sup>	21	84	260	653	1 128	1 018	552	3 743	258	3 103	177	240	271	1 882	5 931	9 674	
	(B)	-	-	-	-	-	1	7	-	8	3	6	-	-	-	-	9	17	
	(C)	-	(1)	1	1	2	1	3	(6)	1	-	-	-	-	-	(1)	(1)	-	
	(D)	-	-	1	7	10	12	27	10	67	1	40	-	-	-	56	97	164	
	(E)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	96	-	-	-	(96)	-	-	
	(F)	-	-	-	-	-	(1)	(3)	(1)	(5)	-	(3)	-	(7)	-	(10)	(15)	-	
	(H)	-	-	(2)	(2)	(13)	(8)	13	2	(10)	-	10	-	-	-	-	10	-	
		1990-1991	27 <sup>a</sup>	20	84	266	652	1 133	1 065	557	3 804	262	3 252	177	233	271	1 841	6 036	9 840
CHAPITRE 3 DES RE- CETTES. ACTIVITÉS PRO- DUCTRICES DE RECET- TES .....	1988-1989	-	-	-	1	2	7	10	8	28	7	127	2	-	-	-	136	164	
	(B)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
	(C)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
	(D)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
	(E)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
	(F)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
	1990-1991	-	-	-	1	2	7	10	8	28	7	127	2	-	-	-	136	164	

(B) = Postes nouveaux.

(C) = Reclassement de postes.

(D) = Transformation en postes permanents de postes financés au moyen de crédits ouverts pour du personnel temporaire et inversement.

(E) = Transfert de postes.

(F) = Suppression de postes.

(H) = Transfert au budget ordinaire de postes précédemment financés par des fonds extra-budgétaires et inversement.

<sup>a</sup> Y compris un poste de directeur général.





## ANNEXE V, b (suite)

Chapitre du budget et unité administrative		Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et autres catégories							
		SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2/1	Total par- tiel	1re classe	Autres classes	Sec de sec	Sec mo- bile	Corps de mê- tier locaux	Total par- tiel	Total géné- ral
27. INFORMATION	1988-1989	-	-	-	-	1	-	9	7	17	-	4	-	-	-	4	21
	(G)	-	-	-	-	(1)	-	(9)	(7)	(17)	-	(4)	-	-	-	(4)	(21)
	1990-1991	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
A. Département de l'infor- mation (New York)	1988-1989	-	-	-	-	1	-	9	7	17	-	4	-	-	-	4	21
	(G)	-	-	-	-	(1)	-	(9)	(7)	(17)	-	(4)	-	-	-	(4)	(21)
	1990-1991	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
28. ADMINISTRATION ET GES- TION	1988-1989	-	-	-	1	1	4	3	1	10	-	14	-	-	39	53	63
	(G)	-	-	-	(1)	(1)	(4)	(3)	(1)	(10)	-	(8)	-	-	(39)	(47)	(57)
	1990-1991	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	6	-	-	-	6	6
C. Bureau de la gestion des ressources humaines	1988-1989	-	-	-	-	-	2	3	1	6	-	7	-	-	-	7	13
	(G)	-	-	-	-	-	(2)	(3)	(1)	(6)	-	(7)	-	-	-	(7)	(13)
	1990-1991	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
F. Services administratifs et services communs (Genève)	1988-1989	-	-	-	-	-	1	-	-	1	-	6	-	-	-	6	7
	(G)	-	-	-	-	-	(1)	-	-	(1)	-	-	-	-	-	-	(1)
	1990-1991	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	6	-	-	-	6	6
I. Services administratifs et services communs (Vienne)	1988-1989	-	-	-	1	1	1	-	-	3	-	1	-	-	-	1	4
	(G)	-	-	-	(1)	(1)	(1)	-	-	(3)	-	(1)	-	-	-	(1)	(4)
	1990-1991	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
J. Services communs (Nairobi)	1988-1989	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	39	39	39
	(G)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(39)	(39)	(39)
	1990-1991	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
29. SERVICES DE CONFERENCE ET BIBLIOTHEQUE	1988-1989	-	-	-	-	-	2	6	2	10	-	3	-	-	-	3	13
	(G)	-	-	-	-	-	(2)	(6)	(2)	(10)	-	(3)	-	-	-	(3)	(13)
	1990-1991	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
B. Programmes d'activité	1988-1989	-	-	-	-	-	1	6	2	9	-	3	-	-	-	3	12
	(G)	-	-	-	-	-	(1)	(6)	(2)	(9)	-	(3)	-	-	-	(3)	(12)
	1990-1991	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
C. Appui aux programmes	1988-1989	-	-	-	-	-	1	-	-	1	-	-	-	-	-	-	1
	(G)	-	-	-	-	-	(1)	-	-	(1)	-	-	-	-	-	-	(1)
	1990-1991	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL, chapitre des dépenses	1988-1989	-	1	1	7	14	17	41	13	94	2	58	-	-	68	128	222
	(G)	-	-	(1)	(7)	(10)	(13)	(32)	(12)	(75)	(1)	(43)	-	-	(56)	(100)	(175)
	1990-1991	-	1	-	-	4	4	9	1	19	1	15	-	-	13	29	48
CHAPITRE 3 DES RECETTES, ACTIVITES PRODUCTRICES DE RECETTES	1988-1989	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2	-	-	-	2	2
	1990-1991	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2	-	-	-	2	2

(T) = Postes temporaires nouveaux.

(G) = Suppression, reclassement, transformation ou transfert de postes temporaires existants.



## ANNEXE VI

## Ventilation des crédits ouverts pour 1988-1989 et des crédits demandés pour 1990-1991 par chapitre/unité administrative du budget et par principaux objets de dépense

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Chapitre des dépenses	Traitements et dépenses communes de personnel											Total partiel	Représentants
	Postes permanents	Postes temporaires	Personnel temporaire (remplaçants et surnuméraires)	Personnel temporaire pour les réunions	Consultants, groupes d'experts	Autres émoluments	Heures supplémentaires	Indemnité de représentation	Autres dépenses communes de personnel				
1. POLITIQUE, DIRECTION ET COORDINATION D'ENSEMBLE . . . .	88-89	21 774,6	2 309,0	1 550,7	967,8	97,7	-	535,2	140,5	8 712,0	36 087,5	3 579,0	
	90-91	25 328,9	218,1	1 783,8	862,3	112,0	-	560,6	119,8	9 245,0	38 230,5	3 967,3	
A. <i>Organes directeurs</i> . . . . .	88-89	3 507,9	-	1 345,7	884,4	45,4	-	129,0	7,2	1 584,3	7 503,9	2 930,5	
	90-91	3 891,4	-	1 525,5	862,3	66,4	-	108,1	7,2	1 767,2	8 228,1	3 259,2	
1. Assemblée générale . . . . .	88-89	-	-	1 298,1	7,3	-	-	94,2	-	-	1 399,6	1 324,8	
	90-91	-	-	1 473,0	-	-	-	70,1	-	-	1 543,1	1 272,7	
2. Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (et son secrétariat)	88-89	687,6	-	2,5	-	-	-	5,9	1,2	273,7	970,9	688,6	
	90-91	768,3	-	2,7	-	-	-	6,4	1,2	304,8	1 083,4	838,3	
3. Comité des contributions . . . . .	88-89	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	319,6	
	90-91	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	350,9	
4. Comité des commissaires aux comptes de l'ONU (et son secrétariat) . . . .	88-89	350,3	-	13,7	-	-	-	9,1	-	121,9	495,0	-	
	90-91	385,2	-	14,9	-	-	-	9,9	-	134,8	544,8	-	
5. Comité mixte de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies	88-89	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	103,6	
	90-91	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	161,0	
6. Conseil mondial de l'alimentation (et son secrétariat) . . . .	88-89	2 470,0	-	31,4	877,1	45,4	-	19,8	6,0	1 188,7	4 638,4	49,8	
	90-91	2 737,9	-	34,9	862,3	66,4	-	21,7	6,0	1 327,6	5 056,8	80,8	
7. Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien . . . .	88-89	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	91,2	
	90-91	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	99,6	
8. Comité du programme et de la coordination . . . . .	88-89	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	352,9	
	90-91	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	455,9	
B. <i>Direction exécutive et administration</i> . . . .	88-89	18 266,7	2 309,0	205,0	83,4	52,3	-	406,2	133,3	7 127,7	28 583,6	648,5	
	90-91	21 437,5	218,1	258,3	-	45,6	-	452,5	112,6	7 477,8	30 002,4	708,1	
1. Le Secrétaire général . . . . .	88-89	250,3	-	-	-	-	-	-	45,0	252,8	548,1	-	
	90-91	273,4	-	-	-	-	-	-	45,0	172,3	490,7	-	
2. Cabinet du Secrétaire général . . . . .	88-89	4 479,5	-	14,7	-	-	-	188,0	17,6	1 556,9	6 256,7	-	
	90-91	5 976,9	-	16,1	-	-	-	205,2	24,8	2 091,5	8 314,5	-	

<i>Frais de voyage</i>		<i>Frais généraux de fonctionnement</i>												
<i>Personnel affecté à des réunions</i>	<i>Personnel en mission</i>	<i>Services contractuels d'imprimerie</i>	<i>Autres services contractuels</i>	<i>Location et entretien des locaux</i>	<i>Location de mobilier et de matériel</i>	<i>Communications</i>	<i>Dépenses de représentation</i>	<i>Dépenses diverses</i>	<i>Fournitures et accessoires</i>	<i>Achat de mobilier et de matériel</i>	<i>Amélioration des locaux et locaux nouveaux</i>	<i>Divers</i>	<i>Total</i>	
339,6	1 554,6	1 358,8	2 807,9	838,0	510,2	263,7	249,0	135,3	227,5	290,9	-	1 971,7	50 213,7	
265,4	1 606,2	1 483,4	3 299,4	991,8	225,2	289,7	315,7	31,7	257,2	523,3	-	1 962,9	53 449,7	
234,2	241,7	1 283,1	2 748,8	229,5	37,2	133,2	46,2	4,0	49,6	35,1	-	1 971,7	17 448,7	
69,2	267,0	1 382,6	3 233,6	411,8	51,6	147,2	50,5	-	56,0	38,6	-	1 962,9	19 158,3	
176,6	-	1 283,1	-	53,3	-	-	42,9	4,0	-	-	-	-	4 284,3	
-	-	1 382,6	-	-	-	-	46,8	-	-	-	-	-	4 245,2	
16,1	-	-	184,0	-	15,3	-	-	-	1,1	11,6	-	-	1 887,6	
24,0	-	-	216,0	-	10,3	-	-	-	2,3	12,7	-	-	2 187,0	
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	319,6	
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	350,9	
-	9,8	-	2 564,8	-	4,6	-	-	-	-	5,8	-	-	3 080,0	
-	10,9	-	3 017,6	-	6,4	-	-	-	-	6,3	-	-	3 586,0	
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1 880,2	1 983,8	
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1 871,4	2 032,4	
-	231,9	-	-	176,2	17,2	133,2	3,3	-	48,5	17,7	-	91,5	5 407,8	
-	256,1	-	-	411,8	34,9	147,2	3,7	-	53,7	19,6	-	91,5	6 156,1	
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	91,2	
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	99,6	
41,5	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	394,4	
45,2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	501,1	
105,4	1 312,0	75,7	59,1	608,5	473,0	130,5	202,8	131,3	177,9	255,8	-	-	32 765,0	
196,2	1 339,2	100,8	65,8	580,0	173,6	142,5	265,2	31,7	201,2	484,7	-	-	34 291,4	
-	240,9	-	-	338,1	-	-	131,3	-	-	32,0	-	-	1 290,4	
-	423,3	-	-	284,7	-	-	186,1	-	-	35,8	-	-	1 420,6	
-	349,9	64,0	-	-	83,3	102,9	3,3	-	120,2	153,3	-	-	7 133,6	
-	542,4	84,9	-	-	152,5	122,1	3,7	-	135,0	385,1	-	-	9 740,2	

## ANNEXE VI (suite)

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Chapitre des dépenses	Traitements et dépenses communes de personnel										Total partiel	Représentants
	Postes permanents	Postes temporaires	Personnel temporaire (contrats et surnuméraires)	Personnel temporaire pour les réunions	Consultants, groupes d'experts	Autres consultations	Heures supplémentaires	Indemnité de représentation	Autres dépenses communes de personnel			
3. Bureau du Secrétaire général adjoint aux affaires politiques, aux affaires de l'Assemblée générale et aux services de secrétariat . . . . .	88-89	4 354,8	1 451,4	149,4	83,4	12,3	-	141,1	16,4	2 017,0	8 225,8	648,5
	90-91	6 095,4	-	194,6	-	13,5	-	154,1	10,4	2 132,3	8 600,3	708,1
a) Bureau du Secrétaire général adjoint (y compris la Division des affaires de l'Assemblée générale) . . . . .	88-89	1 797,4	86,7	3,7	-	-	-	63,0	9,2	654,4	2 614,4	-
	90-91	2 023,4	-	4,1	-	-	-	68,8	9,2	708,0	2 813,5	-
b) Division des droits des Palestiniens . . . . .	88-89	-	1 364,7	25,9	-	12,3	-	9,8	-	474,1	1 886,8	648,5
	90-91	1 483,2	-	28,2	-	13,5	-	10,7	-	518,7	2 054,3	708,1
c) Division des affaires du Conseil économique et social et des services de secrétariat . . . . .	88-89	2 557,4	-	119,8	83,4	-	-	68,3	7,2	888,5	3 724,6	-
	90-91	2 588,8	-	162,3	-	-	-	74,6	1,2	905,6	3 732,5	-
4. Bureau du Secrétaire général adjoint aux affaires politiques spéciales . . . . .	88-89	2 475,1	-	4,2	-	-	-	38,9	18,4	860,0	3 396,6	-
	90-91	1 555,4	-	4,6	-	-	-	42,3	9,2	544,3	2 155,8	-
5. Bureau de la recherche et de la collecte d'informations . . . . .	88-89	3 285,8	216,0	8,5	-	-	-	21,0	7,2	1 216,5	4 755,0	-
	90-91	3 806,8	-	10,6	-	-	-	22,6	7,2	1 332,0	5 179,2	-
6. Bureau du Directeur général de l'Office des Nations Unies à Genève . . . . .	88-89	2 122,7	-	8,8	-	-	-	7,0	8,0	605,7	2 752,2	-
	90-91	2 369,6	-	11,9	-	-	-	10,3	8,0	680,3	3 080,1	-
7. Bureau du Directeur général de l'Office des Nations Unies à Vienne . . . . .	88-89	1 298,5	-	19,4	-	-	-	10,2	8,0	430,3	1 766,4	-
	90-91	1 360,0	-	20,5	-	-	-	18,0	8,0	456,5	1 863,0	-

<i>Frais de voyage</i>		<i>Frais généraux de fonctionnement</i>											
<i>Personnel affecté à des réunions</i>	<i>Personnel en mission</i>	<i>Services contractuels d'imprimerie</i>	<i>Autres services contractuels</i>	<i>Location et entretien des locaux</i>	<i>Location de mobilier et de matériel</i>	<i>Communications</i>	<i>Dépenses de représentation</i>	<i>Dépenses diverses</i>	<i>Fournitures et accessoires</i>	<i>Achat de mobilier et de matériel</i>	<i>Amélioration des locaux et locaux nouveaux</i>	<i>Divers</i>	<i>Total</i>
105,4	165,9	11,7	59,1	186,7	10,3	9,0	42,8	11,7	25,1	27,3	-	-	9 529,3
196,2	85,1	15,9	65,8	203,9	-	-	46,8	12,7	23,9	-	-	-	9 958,7
-	26,2	9,7	-	-	-	-	0,5	-	-	-	-	-	2 650,8
-	28,4	15,1	-	-	-	-	0,5	-	-	-	-	-	2 857,5
105,4	118,2	2,0	21,1	186,7	-	-	41,8	11,7	21,8	-	-	-	3 044,0
196,2	48,1	0,8	23,1	203,9	-	-	45,8	12,7	23,9	-	-	-	3 316,9
-	21,5	-	38,0	-	10,3	9,0	0,5	-	3,3	27,3	-	-	3 834,5
-	8,6	-	42,7	-	-	-	0,5	-	-	-	-	-	3 784,3
-	158,2	-	-	-	-	-	0,5	10,3	-	-	-	-	3 565,6
-	39,9	-	-	-	-	-	0,5	-	-	-	-	-	2 196,2
-	59,8	-	-	-	-	-	0,3	-	5,0	-	-	-	4 820,1
-	64,6	-	-	-	-	-	0,3	-	10,7	-	-	-	5 254,8
-	71,4	-	-	-	4,3	-	12,9	-	3,3	7,3	-	-	2 851,4
-	75,3	-	-	-	8,3	-	13,5	-	5,1	27,0	-	-	3 209,3
-	26,7	-	-	-	5,4	-	11,7	-	-	18,2	-	-	1 828,4
-	68,5	-	-	-	-	-	12,2	-	-	13,6	-	-	1 957,3

## ANNEXE VI (suite)

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Chapitre des dépenses	Traitements et dépenses communes de personnel										Total partiel	Représentants
	Postes permanents	Postes temporaires	Personnel temporaire (remplaçants et surnuméraires)	Personnel temporaire pour les réunions	Consultants, groupes d'experts	Autres émoluments	Heures supplémentaires	Indemnité de représentation	Autres dépenses communes de personnel			
8. Bureau du Coordonnateur de l'aide à la reconstruction et au développement du Liban .....	88-89	-	339,9	-	-	-	-	-	6,0	104,6	450,5	-
	90-91	-	218,1	-	-	32,1	-	-	-	68,6	318,8	-
9. Coordonnateur des programmes d'assistance humanitaire et économique des Nations Unies concernant l'Afghanistan .....	88-89	-	301,7	-	-	-	-	-	6,7	83,9	392,3	-
	90-91	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
10. Entretiens directs entre l'Iran et l'Iraq sous les auspices du Secrétaire général en vue de l'application de la résolution 598 (1987) du Conseil de sécurité .....	88-89	-	-	-	-	40,0	-	-	-	-	40,0	-
	90-91	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
11. Situation en Afghanistan .....	88-89	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	90-91	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
2A. AFFAIRES POLITIQUES ET AFFAIRES DU CONSEIL DE SECURITE: MAINTIEN DE LA PAIX .....	88-89	33 323,9	2 406,0	290,7	46,2	193,0	12 144,2	33,4	44,8	23 040,7	71 522,9	-
	90-91	38 509,1	-	43,4	-	14,0	10 621,8	31,7	34,0	23 230,8	72 464,8	-
A. Organes directeurs .....	88-89	-	-	-	-	-	-	7,3	-	-	7,3	-
	90-91	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
B. Département des affaires politiques et des affaires du Conseil de sécurité	88-89	7 144,0	759,1	20,6	-	12,7	-	26,1	10,4	2 744,5	10 717,4	-
	90-91	8 578,1	-	24,9	-	14,0	-	31,7	10,4	3 001,2	11 660,3	-
C. Missions spéciales .....	88-89	15 132,0	1 646,9	253,2	46,2	180,3	12 144,2	-	19,2	15 932,8	45 354,8	-
	90-91	18 646,0	-	-	-	-	10 621,8	-	8,4	15 705,2	44 981,4	-
D. Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient .....	88-89	11 047,9	-	16,9	-	-	-	-	15,2	4 363,4	15 443,4	-
	90-91	11 285,0	-	18,5	-	-	-	-	15,2	4 524,4	5 843,1	-



## ANNEXE VI (suite)

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Chapitre des dépenses	Traitements et dépenses communes de personnel											
	Postes permanents	Postes temporaires	Personnel temporaire (temporaires et surnuméraires)	Personnel temporaire pour les réunions	Consultants, groupes d'experts	Autres émoluments	Heures supplémentaires	Indemnité de représentation	Autres dépenses communes de personnel	Total partiel	Représentants	
<b>2B. AFFAIRES DE DESARMEMENT</b>												
88-89	4 727,7	238,0	111,5	-	994,8	-	47,9	16,4	1 660,0	7 796,3	144,4	
90-91	5 143,4	234,2	118,6	-	968,5	-	52,4	16,4	1 801,3	8 334,8	157,7	
<b>A. Organes directeurs : Conférence du désarmement</b>												
88-89	-	238,0	-	-	-	-	-	6,0	67,9	311,9	-	
90-91	-	234,2	-	-	-	-	-	6,0	67,2	307,4	-	
<b>B. Département des affaires de désarmement</b>												
88-89	4 727,7	-	111,5	-	994,8	-	47,9	10,4	1 592,1	7 484,4	144,4	
90-91	5 143,4	-	118,6	-	968,5	-	52,4	10,4	1 734,1	8 027,4	157,7	
<b>2C. BUREAU DES AFFAIRES MARITIMES ET DU DROIT DE LA MER</b>												
88-89	3 477,8	567,9	22,9	134,6	188,0	-	12,9	9,2	1 485,8	5 899,1	22,5	
90-91	4 520,1	-	25,0	128,2	256,5	-	19,5	9,2	1 689,2	6 647,7	25,1	
<b>A. Direction exécutive et administration</b>												
88-89	849,0	-	22,9	-	-	-	12,9	9,2	294,9	1 188,9	-	
90-91	914,3	-	25,0	-	-	-	19,5	9,2	320,0	1 288,0	-	
<b>B. Programme d'activité : affaires du droit de la mer</b>												
88-89	2 628,8	567,9	-	134,6	188,0	-	-	-	1 190,9	4 710,2	22,5	
90-91	3 605,8	-	-	128,2	256,5	-	-	-	1 369,2	5 359,7	25,1	
<b>3. AFFAIRES POLITIQUES, TUTELLE ET DECOLONISATION</b>												
88-89	9 292,1	3 611,3	112,0	4,5	503,1	42,6	62,8	34,0	5 094,8	18 757,2	3 257,2	
90-91	11 526,5	2 253,2	122,2	4,9	543,5	46,5	70,7	26,0	5 528,5	20 122,0	3 585,8	
<b>A. Organes directeurs</b>												
88-89	-	-	-	4,5	-	-	-	-	-	4,5	918,0	
90-91	-	-	-	4,9	-	-	-	-	-	4,9	1 031,1	
<b>B. Département des questions politiques spéciales, de la coopération régionale, de la décolonisation et de la tutelle</b>												
88-89	3 641,6	984,4	45,6	-	91,5	-	45,3	18,4	1 606,5	6 433,3	-	
90-91	4 826,9	-	49,6	-	100,0	-	49,5	10,4	1 688,9	6 725,3	-	
<b>C. Namibie</b>												
88-89	2 607,7	2 124,7	20,7	-	374,9	-	9,5	8,4	2 240,0	7 385,9	2 260,8	
90-91	2 851,5	2 253,2	22,7	-	409,2	-	10,4	8,4	2 474,5	8 029,9	2 469,0	
<b>D. Centre contre l'apartheid</b>												
88-89	2 883,9	-	45,7	-	36,7	42,6	5,5	6,0	1 001,5	4 021,9	-	
90-91	3 129,9	-	49,9	-	34,3	46,5	8,1	6,0	1 095,1	4 369,8	-	
<b>E. Asie du Sud-Est : affaires politiques et humanitaires</b>												
88-89	158,9	502,2	-	-	-	-	2,5	1,2	246,8	911,6	78,4	
90-91	718,2	-	-	-	-	-	2,7	1,2	270,0	992,1	85,7	

Frais de voyage		Frais généraux de fonctionnement											
Personnel affecté à des réunions	Personnel en mission	Services contractuels d'imprimerie	Autres services contractuels	Location et entretien des locaux	Location de mobilier et de matériel	Communications	Dépenses de représentation	Dépenses diverses	Fournitures et accessoires	Achat de mobilier et de matériel	Amélioration des locaux et locaux nouveaux	Divers	Total
294,4	100,1	426,3	-	-	29,6	26,5	2,4	-	54,8	54,2	-	1 318,6	10 247,6
282,9	109,4	280,3	-	-	51,2	28,9	5,2	-	59,8	57,3	-	1 338,9	10 706,4
133,4	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	445,3
141,0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	448,4
161,0	100,1	426,3	-	-	29,6	26,5	2,4	-	54,8	54,2	-	1 318,6	9 802,3
141,9	109,4	280,3	-	-	51,2	28,9	5,2	-	59,8	57,3	-	1 338,9	10 258,0
483,1	87,3	80,3	-	515,3	166,4	32,8	18,0	28,3	40,5	64,5	-	-	7 438,1
496,7	84,8	87,6	-	576,7	206,1	54,6	20,4	34,0	53,5	30,1	-	-	8 317,3
33,5	18,5	-	-	-	66,2	12,4	12,1	-	-	23,5	-	-	1 355,1
36,6	20,3	-	-	-	72,4	23,8	13,2	-	-	13,6	-	-	1 467,9
449,6	68,8	80,3	-	515,3	100,2	20,4	5,9	28,3	40,5	41,0	-	-	6 083,0
460,1	64,5	87,6	-	576,7	133,7	30,8	7,2	34,0	53,5	16,5	-	-	6 849,4
-	2 133,6	46,3	713,3	297,4	401,0	361,5	20,6	302,0	620,3	143,9	-	6 365,0	33 419,3
-	2 171,0	35,1	723,4	326,2	458,0	405,3	22,6	314,5	646,7	133,6	-	6 503,8	35 448,0
-	372,6	23,3	10,3	7,5	43,8	12,3	1,8	27,2	3,6	-	-	1 403,8	2 828,7
-	407,2	9,9	-	8,2	48,1	13,3	1,9	29,8	4,0	-	-	1 460,2	3 018,6
-	410,9	1,1	-	-	22,1	11,6	1,9	21,7	39,0	49,6	-	-	6 991,2
-	309,8	1,3	-	-	33,5	19,1	2,1	7,6	10,5	60,6	-	-	7 169,8
-	1 131,4	21,9	656,9	289,9	328,1	311,5	16,4	243,2	568,2	63,8	-	4 961,2	18 245,2
-	1 241,3	23,9	681,7	318,0	359,7	340,3	18,1	265,8	618,6	40,3	-	5 043,6	19 450,2
-	13,4	-	46,1	-	4,6	6,5	-	-	-	25,5	-	-	4 118,0
-	23,0	-	41,7	-	14,1	7,0	-	-	3,1	20,6	-	-	4 479,3
-	199,3	-	-	-	2,4	19,6	0,5	9,9	9,5	5,0	-	-	1 236,2
-	189,7	-	-	-	2,6	25,6	0,5	11,3	10,5	12,1	-	-	1 330,1



## ANNEXE VI (suite)

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Chapitre des dépenses	Traitements et dépenses communes de personnel										Représentants	
	Postes permanents	Postes temporaires	Personnel temporaire (remplaçants et surintendants)	Personnel temporaire pour les réunions	Consultants, groupes d'experts	Autres émoluments	Heures supplémentaires	Indemnité de représentation	Autres dépenses communes de personnel	Total partiel		
4. ORGANES DIRECTEURS (ACTIVITES ECONOMIQUES ET SOCIALES) .....	88-89	-	218,8	-	-	232,6	-	-	-	75,0	526,4	890,0
	90-91	-	-	202,6	-	109,5	-	5,1	-	-	317,2	928,0
A. Conseil économique et social, ses commissions et comités techniques et autres réunions périodiques .....	88-89	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	765,3
	90-91	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	717,6
B. Conférences spéciales .....	88-89	-	218,8	-	-	232,6	-	-	-	75,0	526,4	124,7
	90-91	-	-	202,6	-	109,5	-	5,1	-	-	317,2	210,4
5A. BUREAU DU DIRECTEUR GENERAL AU DEVELOPPEMENT ET A LA COOPERATION ECONOMIQUE INTERNATIONALE	88-89	2 420,2	188,3	20,3	-	114,1	-	18,9	29,6	906,4	3 697,8	-
	90-91	2 826,5	-	22,3	-	151,6	-	27,7	29,6	1 001,9	4 059,6	-
5B. BUREAU DE LIAISON DES COMMISSIONS REGIONALES .....	88-89	523,6	-	3,9	-	-	-	2,4	-	181,9	711,8	-
	90-91	569,3	-	4,3	-	-	-	2,6	-	199,2	775,4	-
6. DEPARTEMENT DES AFFAIRES ECONOMIQUES ET SOCIALES INTERNATIONALES	88-89	28 913,2	169,8	171,7	-	457,2	-	112,0	24,8	10 036,9	39 885,6	-
	90-91	30 576,0	120,6	147,0	-	450,2	-	95,9	18,8	10 672,7	42 081,2	-
7. DEPARTEMENT DE LA COOPERATION TECHNIQUE POUR LE DEVELOPPEMENT .....	88-89	15 645,1	-	125,7	-	452,2	-	35,6	17,6	5 323,4	21 599,6	-
	90-91	16 833,0	-	137,2	-	405,7	-	38,9	11,6	5 768,4	23 194,8	-
8. ACTIVITES CONCERNANT LES QUESTIONS DE DEVELOPPEMENT SOCIAL A L'ECHELLE MONDIALE .....	88-89	6 893,8	-	-	-	175,2	-	-	8,4	2 282,2	9 359,6	216,0
	90-91	7 542,7	-	29,0	6,2	311,7	-	12,7	2,4	2 514,5	10 419,2	262,5
9. SOCIETES TRANSNATIONALES .....	88-89	5 940,7	-	132,0	-	814,7	-	42,8	7,2	2 162,4	9 099,8	244,8
	90-91	6 470,8	-	130,2	-	876,4	-	46,7	7,2	2 377,6	9 908,9	125,2
10. COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'EUROPE	88-89	25 664,7	-	99,8	-	279,8	-	57,7	9,2	7 306,3	33 417,5	-
	90-91	26 406,3	-	96,3	-	296,3	-	60,5	9,2	7 579,5	34 448,1	-

<i>Frais de voyage</i>		<i>Frais généraux de fonctionnement</i>												
<i>Personnel affecté à des réunions</i>	<i>Personnel en mission</i>	<i>Services contractuels d'imprimerie</i>	<i>Autres services contractuels</i>	<i>Location et entretien des locaux</i>	<i>Location de mobilier et de matériel</i>	<i>Communications</i>	<i>Dépenses de représentation</i>	<i>Dépenses diverses</i>	<i>Fournitures et accessoires</i>	<i>Achat de mobilier et de matériel</i>	<i>Amélioration des locaux et locaux nouveaux</i>	<i>Divers</i>	<i>Total</i>	
479,9	16,0	52,1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1 982,4	
673,6	25,6	130,9	-	-	-	-	8,2	-	-	-	-	-	2 083,5	
472,5	-	52,1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1 289,9	
535,2	-	130,9	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1 383,7	
25,4	16,0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	692,5	
138,4	25,6	-	-	-	-	-	8,2	-	-	-	-	-	699,8	
52,1	256,1	7,1	-	-	7,8	27,5	-	-	9,9	14,5	-	-	4 072,8	
56,8	293,8	7,6	-	-	20,7	30,0	-	-	13,9	37,1	-	-	4 519,5	
-	23,3	-	-	-	4,5	7,8	1,1	-	-	7,4	-	-	755,9	
-	31,1	-	-	-	7,7	8,6	1,3	-	-	6,8	-	-	830,9	
-	373,3	691,3	40,5	-	721,7	72,1	3,3	-	49,7	399,2	-	-	42 236,7	
-	346,9	754,8	44,2	-	778,1	78,9	3,7	-	57,3	527,9	-	-	44 673,0	
-	218,7	80,3	-	-	-	14,9	1,8	1,8	-	-	-	-	21 917,1	
-	238,8	87,6	-	-	-	16,3	1,9	1,9	-	-	-	-	23 541,3	
77,1	82,5	181,8	142,0	11,9	14,0	-	0,7	-	16,5	81,6	-	78,2	10 261,9	
16,6	137,6	192,0	142,0	-	-	-	0,8	-	-	24,9	-	53,3	11 248,9	
13,6	297,3	66,3	-	-	95,1	27,5	7,2	-	8,5	18,6	-	-	9 878,7	
-	331,7	108,3	-	-	126,6	31,9	7,9	3,2	16,0	78,2	-	-	10 737,9	
38,8	351,4	273,7	-	-	213,9	-	13,0	-	40,9	269,8	-	-	34 619,0	
76,6	284,5	306,2	-	-	154,0	-	13,6	-	67,7	314,0	-	-	35 664,7	

## ANNEXE VI (suite)

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Chapitre des dépenses	Traitements et dépenses communes de personnel											
	Postes permanents	Postes temporaires	Personnel temporaire (remplaçants et surnuméraires)	Personnel temporaire pour les réunions	Consultants, groupes d'experts	Autres émoluments	Heures supplémentaires	Indemnité de représentation	Autres dépenses communes de personnel	Total partiel	Représentants	
11. COMMISSION ECONOMIQUE ET SOCIALE POUR L'ASIE ET LE PACIFIQUE .....	88-89	20 454,1	176,0	85,9	141,1	342,8	-	150,5	9,2	9 729,0	31 088,6	-
	90-91	22 470,6	190,8	93,5	153,3	372,4	-	163,8	9,2	10 775,0	34 228,6	-
12. COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AMERIQUE LATINE ET LES CARAIBES ..	88-89	23 924,7	80,7	329,7	218,7	394,8	-	153,9	9,2	10 976,0	36 087,7	-
	90-91	27 758,0	-	450,1	287,1	479,7	-	197,9	9,2	12 757,8	41 939,8	-
13. COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AFRIQUE	88-89	27 184,4	353,5	641,2	852,0	344,1	-	140,2	9,2	15 247,9	44 772,5	-
	90-91	31 181,6	406,8	731,5	972,2	470,3	-	159,9	9,2	17 586,9	51 518,4	-
14. COMMISSION ECONOMIQUE ET SOCIALE POUR L'ASIE OCCIDENTALE .....	88-89	22 036,6	131,5	22,1	133,5	401,8	-	127,9	9,2	10 303,1	33 165,7	-
	90-91	25 655,5	-	25,7	102,5	489,3	-	168,4	9,2	11 984,2	38 434,8	-
15. CONFERENCE DES NATIONS UNIES SUR LE COMMERCE ET LE DEVELOPPEMENT	88-89	51 379,9	-	522,1	-	1 843,5	-	134,0	28,4	14 669,4	68 577,3	169,1
	90-91	52 769,5	-	636,0	-	1 931,6	-	222,6	22,4	15 164,1	70 746,2	177,1
16. CENTRE DU COMMERCE INTERNATIONAL .....	88-89	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	90-91	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
17. CENTRE POUR LA SCIENCE ET LA TECHNIQUE AU SERVICE DU DEVELOPPEMENT	88-89	2 238,0	-	1,2	-	199,8	-	3,5	7,2	777,3	3 227,0	322,4
	90-91	2 429,0	-	1,4	-	245,4	-	3,9	7,2	849,9	3 536,8	347,3
18. PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR L'ENVIRONNEMENT .....	88-89	4 858,3	-	105,9	1 232,3	301,4	18,3	83,1	23,6	2 288,2	8 911,1	228,7
	90-91	5 430,1	-	118,4	1 354,1	426,4	21,0	108,5	23,6	2 588,3	10 070,4	206,3
19. CENTRE DES NATIONS UNIES POUR LES ETABLISSEMENTS HUMAINS (HABITAT) .....	88-89	4 276,7	626,8	100,3	20,7	396,6	33,1	34,0	9,2	2 471,4	7 968,8	60,3
	90-91	5 147,9	261,1	102,8	1 015,7	317,3	35,8	34,3	9,2	2 757,6	9 681,7	56,3
20. CONTROLE INTERNATIONAL DES DROGUES .....	88-89	4 252,7	-	105,3	-	158,8	-	13,9	1,2	1 408,2	5 940,1	693,8
	90-91	4 385,0	506,0	151,9	-	266,7	-	14,7	1,2	1 630,3	6 955,8	732,3
21. HAUT COMMISSARIAT DES NATIONS UNIES POUR LES REFUGIES .....	88-89	20 377,6	-	425,7	-	302,7	-	90,7	18,8	7 964,8	29 180,3	23,6
	90-91	28 640,6	-	549,7	-	-	-	142,6	16,4	8 227,1	37 576,4	-



## ANNEXE VI (suite)

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Chapitre des dépenses	Traitements et dépenses communes de personnel											
	Postes permanents	Postes temporaires	Personnel temporaire (remplaçants et surnuméraires)	Personnel temporaire pour les réunions	Consultants, groupes d'experts	Autres émoluments	Heures supplémentaires	Indemnité de représentation	Autres dépenses communes de personnel	Total partiel	Représentants	
22. BUREAU DU COORDONNATEUR DES NATIONS UNIES POUR LES SECOURS EN CAS DE CATASTROPHE	88-89	4 084,3	178,5	168,1	-	40,2	-	19,0	9,2	1 220,5	5 719,8	-
	90-91	4 177,1	-	176,0	-	42,3	-	19,9	9,2	1 203,7	5 628,2	-
23. DROITS DE L'HOMME	88-89	8 985,8	-	1 574,7	-	95,6	528,9	68,6	6,0	2 575,9	13 835,5	2 059,3
	90-91	8 961,7	-	1 691,6	-	99,8	554,5	72,0	-	2 585,8	13 965,4	2 172,5
24. PROGRAMME ORDINAIRE DE COOPERATION TECHNIQUE	88-89	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	90-91	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
25. COUR INTERNATIONALE DE JUSTICE	88-89	3 373,1	766,2	153,9	1 047,4	-	-	47,8	7,2	2 804,6	8 200,2	-
	90-91	4 380,3	-	157,4	1 071,2	-	-	48,7	7,2	2 983,1	8 647,9	-
26. ACTIVITES JURIDIQUES	88-89	8 573,6	-	28,5	-	103,5	-	25,4	10,4	2 951,1	11 692,5	1 192,0
	90-91	9 231,2	-	674,3	-	103,9	-	27,7	10,4	3 201,5	13 249,0	1 296,9
A. Organes directeurs	88-89	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1 192,0
	90-91	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1 296,9
B. Programmes d'activité	88-89	8 573,6	-	28,5	-	103,5	-	25,4	10,4	2 951,1	11 692,5	-
	90-91	9 231,2	-	674,3	-	103,9	-	27,7	10,4	3 201,5	13 249,0	-
27. INFORMATION	88-89	38 187,6	1 616,4	681,6	-	-	720,9	325,9	12,8	13 973,9	55 519,1	426,1
	90-91	42 783,1	357,2	752,0	-	-	738,2	321,6	11,6	15 265,0	60 228,7	444,4
A. Département de l'information (Siège)	88-89	22 514,3	1 616,4	295,3	-	-	720,9	188,7	12,8	8 440,8	33 789,2	426,1
	90-91	26 399,3	357,2	377,7	-	-	738,2	184,8	11,6	9 424,1	37 492,9	444,4
B. Service d'information (Genève)	88-89	3 346,8	-	170,9	-	-	-	15,1	-	955,0	4 487,8	-
	90-91	3 337,9	-	188,7	-	-	-	15,7	-	958,5	4 500,8	-
C. Service d'information (Vienne)	88-89	1 049,9	-	54,4	-	-	-	15,7	-	347,9	1 467,9	-
	90-91	1 094,0	-	57,3	-	-	-	16,6	-	364,7	1 532,6	-
D. Centres d'information	88-89	11 276,6	-	161,0	-	-	-	106,4	-	4 230,2	15 774,2	-
	90-91	11 951,9	-	128,3	-	-	-	104,5	-	4 517,7	16 702,4	-
28. ADMINISTRATION ET GESTION	88-89	131 185,8	5 153,7	4 172,7	1 446,9	510,1	3 842,3	6 375,4	63,2	55 972,2	208 722,3	481,6
	90-91	143 700,7	2 826,5	4 056,4	1 398,1	530,9	5 298,3	6 182,5	57,2	64 828,3	228 878,9	526,2
A. Bureau du Secrétaire général adjoint à l'administration et à la gestion	88-89	3 109,1	-	1 433,5	-	-	-	25,2	9,2	1 080,9	5 657,9	-
	90-91	3 401,6	-	1 411,7	-	-	-	27,5	9,2	1 190,3	6 040,3	-

Frais de voyage		Frais généraux de fonctionnement												
Personnel affecté à des réunions	Personnel en mission	Services contractuels d'imprimerie	Autres services contractuels	Location et entretien des locaux	Location de mobilier et de matériel	Communications	Dépenses de représentation	Dépenses diverses	Fournitures et accessoires	Achat de mobilier et de matériel	Amélioration des locaux et locaux nouveaux	Divers	Total	
-	342,3	-	-	124,7	8,9	4,1	2,3	-	-	22,7	-	720,0	6 944,8	
-	358,9	-	-	130,8	9,3	4,3	2,3	-	-	56,9	-	720,0	6 910,7	
388,8	24,5	236,2	121,0	58,1	59,8	11,6	3,2	99,2	20,0	-	-	20,0	16 937,2	
490,8	30,9	255,2	121,4	61,0	64,7	12,2	3,2	113,6	32,0	44,8	-	20,0	17 387,7	
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	32 418,4	32 418,4	
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	35 812,8	35 812,8	
-	70,5	412,8	3 099,6	904,3	68,3	178,6	2,7	8,1	241,3	64,4	-	-	13 250,8	
-	77,9	422,1	2 922,8	969,4	97,2	182,6	5,6	8,3	246,5	102,3	-	-	13 682,6	
261,8	92,1	2 658,6	289,0	-	77,1	12,4	1,9	-	10,9	70,6	-	275,1	16 634,0	
292,4	110,2	2 724,3	289,0	-	123,7	13,3	2,0	-	16,8	132,0	-	300,4	18 550,0	
261,8	-	541,4	389,0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2 284,2	
292,4	-	656,2	289,0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2 534,5	
-	92,1	2 117,2	-	-	77,1	12,4	1,9	-	10,9	70,6	-	275,1	14 349,8	
-	110,2	2 068,1	-	-	123,7	13,3	2,0	-	16,8	132,0	-	300,4	16 015,5	
219,5	881,8	211,9	9 695,5	1 883,0	791,5	2 403,8	215,6	453,2	2 328,5	2 467,2	-	759,1	78 255,8	
223,3	977,3	231,5	10 879,8	2 043,0	1 104,8	2 229,4	235,0	471,1	2 005,7	3 126,3	-	670,6	84 870,9	
219,5	513,8	211,9	9 425,3	92,3	220,2	1 268,6	64,6	247,7	1 471,5	1 518,5	-	759,1	50 228,3	
223,3	613,2	231,5	10 635,5	87,5	411,4	1 096,6	70,4	246,6	1 190,3	1 878,2	-	70,6	55 292,4	
-	19,3	-	77,0	-	20,0	-	1,4	-	128,4	135,7	-	-	4 869,6	
-	20,2	-	90,0	-	20,9	-	1,4	-	120,8	198,9	-	-	4 953,0	
-	10,5	-	53,1	-	-	-	-	-	14,4	64,5	-	-	1 610,4	
-	11,2	-	70,9	-	-	-	-	-	21,5	52,4	-	-	1 688,6	
-	338,2	-	140,1	1 790,7	551,3	1 135,2	149,6	205,5	714,2	748,5	-	-	21 547,5	
-	332,7	-	83,4	1 955,5	672,5	1 132,8	163,2	224,5	673,1	996,8	-	-	22 936,9	
82,8	1 780,5	313,0	3 308,8	84 992,4	11 995,2	26 190,2	23,7	9 103,6	6 182,2	6 221,3	-	11 753,2	371 150,8	
90,9	1 958,0	349,1	7 855,1	89 676,9	13 024,1	28 559,4	25,6	7 970,1	6 546,6	8 160,0	-	12 251,9	405 872,8	
-	26,9	-	1 316,9	-	11,8	12,1	0,8	-	-	742,3	-	-	7 768,7	
-	250,2	-	5 818,0	-	12,9	13,2	0,8	-	-	1 917,1	-	-	14 052,5	







## ANNEXE VI (suite)

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Chapitre des dépenses	Traitements et dépenses communes de personnel										Total partiel	Représentants
	Postes permanents	Postes temporaires	Personnel temporaire (remplaçants et surnumérotés)	Personnel temporaire pour les réunions	Consultants, groupes d'experts	Autres emoluments	Heures supplémentaires	Indemnité de représentation	Autres dépenses communes de personnel			
31. CONTRIBUTIONS DU PERSONNEL												
88-89	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
90-91	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
32. TRAVAUX DE CONSTRUCTION, TRANSFORMATION ET AMELIORATION DES LOCAUX ET GROS TRAVAUX D'ENTRETIEN												
88-89	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
90-91	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL	88-89	724 709,7	19 916,6	12 843,2	48 897,4	10 008,4	17 330,3	12 060,9	590,9	285 157,9	<sup>a</sup> 14 010,8	
	90-91	809 715,3	7 374,5	15 007,2	48 046,6	10 348,6	17 316,1	13 135,2	511,8	315 325,3	<sup>b</sup> 15 010,9	
		(11,7%)	(63,0%)	16,8%	(1,7%)	3,4%	(0,1%)	8,9%	(13,4%)	10,6%	9,3%	7,1%

<sup>a</sup> Total partiel, 1988-1989 : 1 131 515,3.<sup>b</sup> Total partiel, 1990-1991 : 1 236 780,6.

Frais de voyage		Frais généraux de fonctionnement												
Personnel affecté à des réunions	Personnel en mission	Services contractuels d'imprimerie	Autres services contractuels	Location et entretien des locaux	Location de mobilier et de matériel	Communications	Dépenses de représentation	Dépenses diverses	Fournitures et accessoires	Achat de mobilier et de matériel	Amélioration des locaux et locaux nouveaux	Divers	Total	
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	263 220,1	263 220,1
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	284 564,2	284 564,2
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	19 096,0	-	19 096,0
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	71 644,6	-	71 644,6
3 807,4	19 047,3	9 866,6	23 584,4	97 779,6	29 556,0	37 411,7	816,1	15 743,1	28 894,7	22 053,2	19 215,9	335 444,2	1 788 746,3	
4 076,3	17 821,0	10 293,6	29 728,5	102 725,8	26 958,7	38 817,7	821,4	10 723,1	29 282,5	23 847,8	71 701,4	365 274,1	1 983 863,4	
7,1%	(6,4%)	4,3%	26,1%	5,1%	(8,8%)	3,8%	0,6%	(31,9%)	1,3%	8,1%	273,1%	8,9%	10,9%	

## ANNEXE VII

## Analyse de la répartition des ressources par secteurs et grands programmes du plan à moyen terme pour la période 1984-1989

## a) Analyse de la croissance des ressources (budget ordinaire et fonds extra-budgétaires), prévue pour l'exercice 1990-1991, par secteurs et grands programmes

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Secteur/grand programme	Crédits ouverts pour 1988-1989	Croissance réelle ajustée aux taux de 1989	Taux de croissance réelle	Crédits demandés pour 1990-1991	Fonds extra-budgétaires		Montant total des ressources au titre du budget ordinaire et des fonds extra-budgétaires	
					1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991
<b>A. POLITIQUES D'ENSEMBLE</b>								
01. Affaires politiques et affaires du Conseil de sécurité	3 329,8	217,8	6,44%	3 775,9	-	-	3 329,8	3 775,9
02. Affaires politiques spéciales, questions politiques spéciales et missions spéciales	91,2	-	-	99,6	-	-	91,2	99,6
03. Justice internationale et droit international	2 284,2	111,4	4,82%	2 534,5	-	-	2 284,2	2 534,5
04. Affaires politiques, tutelle et décolonisation	6 260,2	(14,5)	(0,22%)	6 726,0	-	-	6 260,2	6 726,0
06. Droits de l'homme	4 659,4	159,4	3,37%	5 057,8	-	-	4 659,4	5 057,8
07. Contrôle international des drogues	779,8	-	-	818,3	-	-	779,8	818,3
08. Protection internationale des réfugiés et assistance aux réfugiés	29,2	(29,4)	(100,00%)	-	-	-	29,2	-
10. Questions et politiques relatives au développement	495,0	-	-	423,1	-	-	495,0	423,1
12. Environnement	1 278,0	(81,0)	(6,28%)	1 422,7	-	-	1 278,0	1 422,7
14. Etablissements humains	88,6	(1,9)	(0,18%)	1 064,9	-	-	88,6	1 064,9
16. Commerce international et financement du développement	-	-	-	594,8	-	-	-	594,8
17. Ressources naturelles	19,9	-	-	21,3	-	-	19,9	21,3
18. Population	63,6	-	-	67,9	-	-	63,6	67,9
20. Science et technique	363,1	(3,5)	(0,94%)	392,6	-	-	363,1	392,6
21. Développement social et affaires humanitaires	349,1	5,1	1,51%	365,5	-	-	349,1	365,5
22. Statistiques	63,3	-	-	67,8	-	-	63,3	67,8
23. Sociétés transnationales	114,8	-	-	125,2	-	-	114,8	125,2
32. Activités non réparties entre les grands programmes	13 770,3	188,4	1,37%	15 149,3	1 066,7	1 458,8	14 837,0	16 608,1
Total partiel	34 039,5	551,8	1,57%	38 707,2	1 066,7	1 458,8	35 106,2	40 166,0
Pourcentage du total	1,9%			2,0%	-	0,1%	0,9%	0,9%
<b>B. DIRECTION EXECUTIVE ET ADMINISTRATION</b>								
01. Affaires politiques et affaires du Conseil de sécurité	1 460,1	12,4	0,85%	1 597,5	-	-	1 460,1	1 597,5
02. Affaires politiques spéciales, questions politiques spéciales et missions spéciales	4 259,1	(1 181,3)	(36,72%)	2 196,2	453,4	510,0	4 712,5	2 706,2
04. Affaires politiques, tutelle et décolonisation	1 395,0	(130,0)	(11,25%)	1 099,6	-	-	1 395,0	1 099,6
05. Secours en cas de catastrophe	918,6	1 041,4	115,80%	2 037,2	390,0	394,0	1 308,6	2 431,2
06. Droits de l'homme	1 999,0	(312,8)	(20,92%)	1 253,5	-	-	1 999,0	1 253,5
08. Protection internationale des réfugiés et assistance aux réfugiés	1 863,9	4 543,9	247,31%	6 692,4	8 258,0	5 828,0	10 121,9	12 520,4
09. Information	2 580,0	308,8	11,85%	3 145,4	-	-	2 580,0	3 145,4
12. Environnement	2 633,2	(19,7)	(0,75%)	2 851,9	2 227,3	3 262,2	4 860,5	6 114,1
13. Alimentation et agriculture	-	-	-	-	-	-	-	-
14. Etablissements humains	1 675,7	(152,6)	(9,79%)	1 565,6	584,0	731,2	2 259,7	2 296,8
16. Commerce international et financement du développement	6 276,5	1 953,9	33,24%	8 219,5	-	-	6 276,5	8 219,5
20. Science et technique	546,1	(5,0)	(0,91%)	584,0	-	-	546,1	584,0
25. Affaires maritimes	1 355,1	3,6	0,26%	1 467,9	-	-	1 355,1	1 467,9
30. Services de conférence et bibliothèques	1 012,4	3 098,2	305,60%	4 401,2	-	-	1 012,4	4 401,2
32. Activités non réparties entre les grands programmes	44 862,2	2 538,9	5,90%	49 724,4	5 681,7	4 811,9	50 543,9	54 536,3
Total partiel	72 836,9	11 699,7	17,05%	86 836,3	17 594,4	15 537,3	90 431,3	102 373,6
Pourcentage du total	4,1%			4,4%			2,3%	2,3%

## ANNEXE VII, a (suite)

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Secteur/grand programme	Crédits ouverts pour 1988-1989	Croissance réelle ajustée aux taux de 1989	Taux de croissance réelle	Crédits demandés pour 1990-1991	Fonds extra-budgétaires		Montant total des ressources au titre du budget ordinaire et des fonds extra-budgétaires	
					1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991
<b>C. PROGRAMMES D'ACTIVITE</b>								
<b>i) ACTIVITES DE FOND</b>								
01. Affaires politiques et affaires du Conseil de sécurité .....	28 492,1	(308,7)	(1,11%)	30 588,6	21 474,2	21 796,0	49 966,3	52 384,6
02. Affaires politiques spéciales, questions politiques spéciales et missions spéciales .....	69 283,5	(297,6)	(0,50%)	62 627,3	1 324,8	1 191,8	70 608,3	63 819,1
03. Justice internationale et droit international .....	25 722,8	(49,1)	(0,19%)	27 669,7	1 342,3	1 359,9	27 065,1	29 029,6
04. Affaires politiques, tutelle et décolonisation .....	16 000,7	-	-	17 048,2	19 500,0	19 500,0	35 500,7	36 548,2
05. Secours en cas de catastrophe .....	5 325,9	(813,0)	(16,25%)	4 355,6	2 061,0	2 528,0	7 386,9	6 883,6
06. Droits de l'homme .....	11 178,9	331,1	2,98%	12 019,8	5 971,5	8 091,4	17 150,4	20 111,2
07. Contrôle international des drogues .....	6 653,8	122,2	1,87%	7 660,5	93 965,1	130 771,2	100 618,9	138 431,7
08. Protection internationale des réfugiés et assistance aux réfugiés .....	44 108,8	(23 643,8)	(54,41%)	21 007,8	1 308 254,0	1 576 173,6	1 352 362,8	1 597 181,4
09. Information .....	73 485,1	(2 235,5)	(3,02%)	77 902,5	4 960,0	4 960,0	78 445,1	82 862,5
10. Questions et politiques relatives au développement .....	46 471,3	(424,7)	(0,90%)	50 983,7	84 308,7	80 971,0	130 780,0	131 954,7
11. Energie .....	12 847,3	(546,0)	(4,24%)	13 310,5	32 992,2	33 465,3	45 839,5	46 775,8
12. Environnement .....	8 170,8	545,3	6,73%	9 406,3	91 581,6	116 332,5	99 752,4	125 738,8
13. Alimentation et agriculture .....	12 490,1	306,8	2,38%	14 445,4	7 067,4	8 839,6	19 557,5	23 285,0
14. Etablissements humains .....	10 169,6	(242,2)	(2,39%)	11 036,6	46 247,6	48 244,7	56 417,2	59 281,3
15. Développement industriel .....	10 515,4	255,6	2,42%	11 895,4	4 636,3	6 394,8	15 151,7	18 290,2
16. Commerce international et financement du développement .....	72 659,5	(4 401,4)	(6,08%)	71 736,3	20 713,9	31 224,9	93 373,4	102 961,2
17. Ressources naturelles .....	11 644,8	(68,0)	(0,57%)	12 811,7	86 862,2	88 647,7	98 507,0	101 459,4
18. Population .....	10 075,7	(158,4)	(1,56%)	11 011,2	35 702,0	35 976,2	45 777,7	46 987,4
19. Administration et finances publiques .....	8 231,6	(223,7)	(2,68%)	8 825,5	37 527,0	37 627,3	45 758,6	46 452,8
20. Science et technique .....	11 473,9	976,8	8,55%	11 214,2	6 932,8	8 536,8	18 406,7	19 751,0
21. Développement social et affaires humanitaires .....	16 165,1	1 871,6	11,60%	19 351,4	6 883,3	5 626,5	23 048,4	24 977,9
22. Statistiques .....	29 809,3	(341,5)	(1,14%)	32 392,4	62 920,6	69 040,6	92 729,9	101 433,0
23. Sociétés transnationales .....	9 763,9	291,8	3,02%	10 847,8	6 665,9	7 082,9	16 429,8	17 930,7
24. Transports, communications et tourisme .....	16 312,1	(202,2)	(1,24%)	17 261,2	14 852,5	17 588,5	31 164,6	34 849,7
25. Affaires maritimes .....	6 370,1	24,9	0,38%	7 199,9	396,3	559,0	6 766,4	7 758,9
32. Activités non réparties entre les grands programmes .....	-	-	-	-	58 200,0	70 100,0	58 200,0	70 100,0
Total partiel. i)	573 422,1	(31 183,3)	(5,55%)	574 609,5	2 063 343,2	2 432 630,2	2 636 765,3	3 007 239,7
Pourcentage du total	32,1%			29,0%	95,3%	95,5%	66,7%	66,4%
<b>ii) ACTIVITES D'APPUI AUX PROGRAMMES APPROUVES DANS LE PLAN A MOYEN TERME</b>								
26. Planification des programmes, budgétisation et services financiers .....	18 577,9	98,3	0,53%	20 259,3	7 203,2	8 615,7	25 781,1	28 875,0
27. Gestion des ressources humaines .....	22 432,3	(111,0)	(0,47%)	25 036,8	2 251,4	2 591,2	24 683,7	27 628,0
28. Services généraux .....	124 914,7	(2 377,9)	(1,86%)	135 357,5	6 391,9	7 724,5	131 306,6	143 082,0
29. Autres services d'appui administratif et technique .....	54 886,2	345,6	0,67%	64 628,4	3 118,3	9 186,9	58 004,5	73 815,3
30. Services de conférence et bibliothèques .....	292 169,2	(15 954,5)	(5,24%)	308 376,0	2 245,9	2 842,6	294 415,1	311 218,6
31. Coordination des programmes .....	2 456,5	(322,9)	(13,18%)	2 299,7	-	-	2 456,5	2 299,7
Total partiel. ii)	515 436,8	(18 322,4)	(3,47%)	555 957,7	21 210,7	30 960,9	536 647,5	586 918,6
Pourcentage du total	28,8%			28,0%	1,0%	1,2%	13,6%	13,0%
Total partiel. i) + ii)	1 088 858,9	(49 505,7)	(4,54%)	1 130 567,2	2 084 553,9	2 463 591,1	3 173 412,8	3 594 158,3
Pourcentage du total	60,9%			57,0%	96,3%	96,7%	80,3%	79,3%

## ANNEXE VII, a (suite)

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Secteur/grand programme	Crédits ouverts pour 1988-1989	Croissance réelle ajustée aux taux de 1989	Taux de croissance réelle	Crédits demandés pour 1990-1991	Fonds extra-budgétaires		Montant total des ressources au titre du budget ordinaire et des fonds extra-budgétaires	
					1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991
<b>D. APPUI AUX PROGRAMMES</b>								
Services administratifs et services communs	250 659,4	26 638,5	10,48%	303 067,0	59 008,2	64 355,9	309 667,6	367 422,9
Services de conférence .....	55 866,8	5 984,0	11,02%	67 752,2	1 923,1	2 550,6	57 789,9	70 302,8
Total partiel	306 526,2	32 622,5	10,58%	370 819,2	60 931,3	66 906,5	367 457,5	437 725,7
Pourcentage du total	17,1%			18,7%	2,8%	2,6%	9,3%	9,7%
<b>E. AUTRES ACTIVITES</b>								
Total partiel	286 484,8	(2 048,3)	(0,72%)	356 933,5	-	-	286 484,8	356 933,5
Pourcentage du total	16,0%			18,0%			7,2%	7,9%
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 788 746,3</b>	<b>(6 680,0)</b>	<b>(0,37%)</b>	<b>1 983 863,4</b>	<b>2 164 077,9</b>	<b>2 547 493,7</b>	<b>3 952 892,6</b>	<b>4 531 357,1</b>

## ANNEXE VII

## b) Analyse des taux de croissance réelle inhérents au projet de budget ordinaire pour 1990-1991 par rapport à la base réévaluée de ressources de 1988-1989, par grands programmes et secteurs

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Grand programme/secteur	Crédits ouverts pour 1988-1989	Croissance réelle ajustée aux taux de 1989	Taux de croissance réelle	Crédits demandés pour 1990-1991
<b>01. AFFAIRES POLITIQUES ET AFFAIRES DU CONSEIL DE SECURITE</b>				
<b>A. POLITIQUE D'ENSEMBLE</b>				
Affaires politiques et affaires du Conseil de sécurité; maintien de la paix .....	671.4	217.8	31.73%	966.0
Affaires politiques, tutelle et décolonisation ..	2 213.1	-	-	2 361.5
Département des affaires de désarmement ....	445.3	-	-	448.4
	<u>3 329.8</u>	<u>217.8</u>	<u>6.44%</u>	<u>3 775.9</u>
<b>B. DIRECTION EXECUTIVE ET ADMINISTRATION</b>				
Affaires politiques et affaires du Conseil de sécurité; maintien de la paix .....	1 460.1	12.4	0.85%	1 597.5
	<u>1 460.1</u>	<u>12.4</u>	<u>0.85%</u>	<u>1 597.5</u>
<b>C. PROGRAMMES D'ACTIVITE</b>				
Politique, direction et coordination d'ensemble	4 820.1	6.4	0.13%	5 254.8
Affaires politiques et affaires du Conseil de sécurité; maintien de la paix .....	9 751.7	22.4	0.22%	10 596.5
Affaires politiques, tutelle et décolonisation ..	4 118.0	1.5	0.03%	4 479.3
Département des affaires de désarmement ....	9 802.3	(339.0)	(3.74%)	10 258.0
	<u>28 492.1</u>	<u>(308.7)</u>	<u>(1.11%)</u>	<u>30 588.6</u>
<b>TOTAL PARTIEL</b>	<b>33 282.0</b>	<b>(78.5)</b>	<b>(0.24%)</b>	<b>35 962.0</b>
<b>02. AFFAIRES POLITIQUES SPECIALES, QUESTIONS POLITIQUES SPECIALES ET MISSIONS SPECIALES</b>				
<b>A. POLITIQUE D'ENSEMBLE</b>				
Politique, direction et coordination d'ensemble	91.2	-	-	99.6
	<u>91.2</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>99.6</u>
<b>B. DIRECTION EXECUTIVE ET ADMINISTRATION</b>				
Politique, direction et coordination d'ensemble	4 259.1	(1 181.3)	(36.72%)	2 196.2
	<u>4 259.1</u>	<u>(1 181.3)</u>	<u>(36.72%)</u>	<u>2 196.2</u>
<b>C. PROGRAMMES D'ACTIVITE</b>				
Politique, direction et coordination d'ensemble	3 044.0	(1.3)	(0.04%)	3 316.9
Affaires politiques et affaires du Conseil de sécurité; maintien de la paix .....	64 494.3	(296.3)	(0.54%)	57 414.1
Affaires politiques, tutelle et décolonisation ..	1 745.2	-	-	1 896.3
	<u>69 283.5</u>	<u>(297.6)</u>	<u>(0.50%)</u>	<u>62 627.3</u>
<b>TOTAL PARTIEL</b>	<b>73 633.8</b>	<b>(1 478.9)</b>	<b>(2.38%)</b>	<b>64 923.1</b>
<b>03. JUSTICE INTERNATIONALE ET DROIT INTERNATIONAL</b>				
<b>A. POLITIQUE D'ENSEMBLE</b>				
Activités juridiques .....	2 284.2	111.4	4.82%	2 534.5
	<u>2 284.2</u>	<u>111.4</u>	<u>4.82%</u>	<u>2 534.5</u>
<b>C. PROGRAMMES D'ACTIVITE</b>				
Cour internationale de Justice .....	11 373.0	330.9	2.95%	11 654.2
Activités juridiques .....	14 349.8	(380.0)	(2.63%)	16 015.5
	<u>25 722.8</u>	<u>(49.1)</u>	<u>(0.19%)</u>	<u>27 669.7</u>
<b>D. APPUI AUX PROGRAMMES</b>				
Services administratifs et services communs	1 877.8	27.0	1.41%	2 028.4
	<u>1 877.8</u>	<u>27.0</u>	<u>1.41%</u>	<u>2 028.4</u>
<b>TOTAL PARTIEL</b>	<b>29 884.8</b>	<b>89.3</b>	<b>0.29%</b>	<b>32 232.6</b>
<b>04. AFFAIRES POLITIQUES, TUTELLE ET DECOLONISATION</b>				
<b>A. POLITIQUE D'ENSEMBLE</b>				
Affaires politiques, tutelle et décolonisation ..	6 260.2	(14.5)	(0.22%)	6 726.0
	<u>6 260.2</u>	<u>(14.5)</u>	<u>(0.22%)</u>	<u>6 726.0</u>
<b>B. DIRECTION EXECUTIVE ET ADMINISTRATION</b>				
Affaires politiques, tutelle et décolonisation ..	1 395.0	(130.0)	(11.25%)	1 099.6
	<u>1 395.0</u>	<u>(130.0)</u>	<u>(11.25%)</u>	<u>1 099.6</u>
<b>C. PROGRAMMES D'ACTIVITE</b>				
Affaires politiques, tutelle et décolonisation ..	16 000.7	-	-	17 048.2
	<u>16 000.7</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>17 048.2</u>

## ANNEXE VII, b (suite)

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Grand programme-secteur	Credits ouverts pour 1988-1989	Croissance réelle ajustée aux taux de 1989	Taux de croissance réelle	Crédits demandés pour 1990-1991
D. APPUI AUX PROGRAMMES				
Services administratifs et services communs	1 361,8	(30,4)	(2,25%)	1 466,0
	1 361,8	(30,4)	(2,25%)	1 466,0
TOTAL PARTIEL	25 017,7	(174,9)	(0,70%)	26 339,8
05. SECOURS EN CAS DE CATASTROPHE				
B. DIRECTION EXECUTIVE ET ADMINISTRATION				
Bureau du Coordonnateur des Nations Unies pour les secours en cas de catastrophe . . . . .	918,6	1 041,4	115,80%	2 037,2
	918,6	1 041,4	115,80%	2 037,2
C. PROGRAMMES D'ACTIVITE				
Bureau du Coordonnateur des Nations Unies pour les secours en cas de catastrophe . . . . .	5 325,9	(813,0)	(16,25%)	4 355,6
	5 325,9	(813,0)	(16,25%)	4 355,6
D. APPUI AUX PROGRAMMES				
Services administratifs et services communs	700,3	(228,4)	(33,73%)	517,9
	700,3	(228,4)	(33,73%)	517,9
TOTAL PARTIEL	6 944,8	-	-	6 910,7
06. DROITS DE L'HOMME				
A. POLITIQUE D'ENSEMBLE				
Droits de l'homme . . . . .	4 659,4	159,4	3,37%	5 057,8
	4 659,4	159,4	3,37%	5 057,8
B. DIRECTION EXECUTIVE ET ADMINISTRATION				
Droits de l'homme . . . . .	1 999,0	(312,8)	(20,92%)	1 253,5
	1 999,0	(312,8)	(20,92%)	1 253,5
C. PROGRAMMES D'ACTIVITE				
Droits de l'homme . . . . .	10 278,8	331,1	3,24%	11 076,4
Programme ordinaire de coopération technique	900,1	-	-	943,4
	11 178,9	331,1	2,98%	12 019,8
TOTAL PARTIEL	17 837,3	177,7	1,02%	18 331,1
07. CONTROLE INTERNATIONAL DES DROGUES				
A. POLITIQUE D'ENSEMBLE . . . . .				
Contrôle international des drogues . . . . .	779,8	-	-	818,3
	779,8	-	-	818,3
C. PROGRAMMES D'ACTIVITE				
Contrôle international des drogues . . . . .	6 653,8	122,2	1,87%	7 660,5
	6 653,8	122,2	1,87%	7 660,5
TOTAL PARTIEL	7 433,6	122,2	1,67%	8 478,8
08. PROTECTION INTERNATIONALE DES REFUGIES ET ASSISTANCE AUX REFUGIES				
A. POLITIQUE D'ENSEMBLE				
Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés . . . . .	29,2	(29,4)	(100,00%)	-
	29,2	(29,4)	(100,00%)	-
B. DIRECTION EXECUTIVE ET ADMINISTRATION				
Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés . . . . .	1 863,9	4 543,9	247,31%	6 692,4
	1 863,9	4 543,9	247,31%	6 692,4
C. PROGRAMMES D'ACTIVITE				
Affaires politiques et affaires du Conseil de sécurité; maintien de la paix . . . . .	15 443,4	(25,6)	(0,17%)	15 843,1
Affaires politiques, tutelle et décolonisation	325,3	13,7	4,18%	371,1
Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés . . . . .	28 340,1	(23 631,9)	(83,82%)	4 793,6
	44 108,8	(23 643,8)	(54,41%)	21 007,8
D. APPUI AUX PROGRAMMES				
Services administratifs et services communs	5 698,8	19 117,4	336,01%	26 090,4
	5 698,8	19 117,4	336,01%	26 090,4
TOTAL PARTIEL	51 700,7	(11,9)	(0,02%)	53 790,6

## ANNEXE VII, b (suite)

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Grand programme/secteur	Crédits ouverts pour 1988-1989	Croissance réelle ajustée aux taux de 1989	Taux de croissance réelle	Crédits demandés pour 1990-1991
09. INFORMATION				
B. DIRECTION EXECUTIVE ET ADMINISTRATION				
Département de l'information .....	2 580,0	308,8	11,85%	3 145,4
	2 580,0	308,8	11,85%	3 145,4
C. PROGRAMMES D'ACTIVITE				
Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes .....	416,7	-	-	488,8
Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale .....	517,3	(527,8)	(100,00%)	-
Département de l'information .....	72 551,1	(1 707,7)	(2,34%)	77 413,7
	73 485,1	(2 235,5)	(3,02%)	77 902,5
D. APPUI AUX PROGRAMMES				
Services administratifs et services communs	3 124,7	494,0	15,86%	4 311,8
	3 124,7	494,0	15,86%	4 311,8
TOTAL PARTIEL	79 189,8	(1 432,7)	(1,80%)	85 359,7
10. QUESTIONS ET POLITIQUES RELATIVES AU DEVELOPPEMENT				
A. POLITIQUE D'ENSEMBLE				
Conseil économique et social — Organes directeurs .....	495,0	-	-	423,1
	495,0	-	-	423,1
C. PROGRAMMES D'ACTIVITE				
Département des affaires économiques et sociales internationales .....	11 864,7	(415,7)	(3,56%)	12 436,9
Département de la coopération technique pour le développement .....	559,9	-	-	605,7
Commission économique pour l'Europe .....	4 656,5	(76,4)	(1,67%)	4 695,0
Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique .....	2 029,0	78,6	3,87%	2 298,3
Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes .....	6 010,1	(152,1)	(2,47%)	6 839,1
Commission économique pour l'Afrique .....	8 988,6	(175,4)	(1,92%)	10 026,3
Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale .....	1 638,5	(70,0)	(4,22%)	1 802,4
Programme ordinaire de coopération technique	10 724,0	386,3	3,51%	12 280,0
	46 471,3	(424,7)	(0,90%)	50 983,7
TOTAL PARTIEL	46 966,3	(424,7)	(0,90%)	51 406,8
11. ENERGIE				
C. PROGRAMMES D'ACTIVITE				
Département des affaires économiques et sociales internationales .....	2 034,9	(311,2)	(15,40%)	1 848,9
Département de la coopération technique pour le développement .....	1 624,4	(6,2)	(0,38%)	1 759,1
Commission économique pour l'Europe .....	3 155,5	(13,1)	(0,42%)	3 235,7
Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique .....	816,1	15,0	1,83%	903,5
Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes .....	380,1	90,1	23,33%	549,3
Commission économique pour l'Afrique .....	532,8	(21,6)	(4,02%)	576,9
Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale .....	1 319,9	(236,4)	(18,07%)	1 217,8
Programme ordinaire de coopération technique	2 983,6	(62,6)	(2,04%)	3 219,3
	12 847,3	(546,0)	(4,24%)	13 310,5
TOTAL PARTIEL	12 847,3	(546,0)	(4,24%)	13 310,5
12. ENVIRONNEMENT				
A. POLITIQUE D'ENSEMBLE				
Programme des Nations Unies pour l'environnement .....	1 278,0	(81,0)	(6,28%)	1 422,7
	1 278,0	(81,0)	(6,28%)	1 422,7
B. DIRECTION EXECUTIVE ET ADMINISTRATION				
Programme des Nations Unies pour l'environnement .....	2 633,2	(19,7)	(0,75%)	2 851,9
	2 633,2	(19,7)	(0,75%)	2 851,9



## ANNEXE VII, b (suite)

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Grand programme/secteur	Crédits ouverts pour 1988-1989	Croissance réelle ajustée aux taux de 1989	Taux de croissance réelle	Crédits demandés pour 1990-1991
<b>C. PROGRAMMES D'ACTIVITE</b>				
Commission économique pour l'Europe .....	3 232,8	117,9	3,73%	3 434,7
Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique .....	566,1	(16,6)	(2,93%)	596,9
Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes .....	259,3	(2,2)	(0,84%)	294,8
Commission économique pour l'Afrique .....	371,8	-	-	419,2
Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale .....	-	281,4	-	320,3
Programme des Nations Unies pour l'environnement .....	3 368,7	85,1	2,53%	3 822,1
Programme ordinaire de coopération technique .....	372,1	79,7	20,66%	518,3
	8 170,8	545,3	6,73%	9 406,3
<b>D. APPUI AUX PROGRAMMES</b>				
Services administratifs et services communs .....	2 052,5	12,8	0,63%	2 369,8
Services de conférence .....	1 258,9	23,2	1,82%	1 472,9
	3 311,4	36,0	1,09%	3 842,7
<b>TOTAL PARTIEL</b>	15 393,4	480,6	3,14%	17 523,6
<b>13. ALIMENTATION ET AGRICULTURE</b>				
<b>C. PROGRAMMES D'ACTIVITE</b>				
Conseil mondial de l'alimentation .....	5 407,8	(37,3)	(0,65%)	6 156,1
Commission économique pour l'Europe .....	1 908,1	27,0	1,42%	2 022,1
Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique .....	859,4	(14,2)	(1,65%)	921,0
Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes .....	854,7	(16,8)	(1,93%)	981,8
Commission économique pour l'Afrique .....	1 717,9	31,2	1,79%	1 991,2
Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale .....	1 370,1	93,0	6,70%	1 691,5
Programme ordinaire de coopération technique .....	372,1	223,9	58,05%	681,7
	12 490,1	306,8	2,38%	14 445,4
<b>TOTAL PARTIEL</b>	12 490,1	306,8	2,38%	14 445,4
<b>14. ETABLISSEMENTS HUMAINS</b>				
<b>A. POLITIQUE D'ENSEMBLE</b>				
Centre des Nations Unies pour les établissements humains .....	88,6	(1,9)	(0,18%)	1 064,9
	88,6	(1,9)	(0,18%)	1 064,9
<b>B. DIRECTION EXECUTIVE ET ADMINISTRATION</b>				
Centre des Nations Unies pour les établissements humains .....	1 675,7	(152,6)	(9,79%)	1 565,6
	1 675,7	(152,6)	(9,79%)	1 565,6
<b>C. PROGRAMMES D'ACTIVITE</b>				
Commission économique pour l'Europe .....	1 182,9	(25,6)	(2,20%)	1 193,3
Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique .....	469,4	-	-	510,3
Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes .....	134,4	(10,9)	(8,00%)	141,9
Commission économique pour l'Afrique .....	560,3	(31,2)	(5,51%)	597,8
Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale .....	1 125,8	(159,6)	(14,04%)	1 116,6
Centre des Nations Unies pour les établissements humains .....	5 623,4	55,1	0,99%	6 362,1
Programme ordinaire de coopération technique .....	1 073,4	(70,0)	(6,42%)	1 114,6
	10 169,6	(242,2)	(2,39%)	11 036,6
<b>D. APPUI AUX PROGRAMMES</b>				
Services administratifs et services communs .....	1 334,8	(5,8)	(0,57%)	1 535,6
	1 334,8	(5,8)	(0,57%)	1 535,6
<b>TOTAL PARTIEL</b>	13 268,7	(402,5)	(2,94%)	15 202,7
<b>15. DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL</b>				
<b>C. PROGRAMMES D'ACTIVITE</b>				
Commission économique pour l'Europe .....	3 072,9	321,8	10,70%	3 496,0
Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique .....	979,5	12,8	1,30%	1 087,7
Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes .....	1 054,1	104,0	9,68%	1 347,3
Commission économique pour l'Afrique .....	2 680,6	-	-	3 036,7

## ANNEXE VII, b (suite)

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Grand programme/secteur	Crédits ouverts pour 1988-1989	Croissance réelle ajustée aux taux de 1989	Taux de croissance réelle	Crédits demandés pour 1990-1991
Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale .....	1 951,7	(8,1)	(0,41%)	2 236,9
Programme ordinaire de coopération technique	776,6	(174,9)	(21,88%)	690,8
	10 515,4	255,6	2,42%	11 895,4
TOTAL PARTIEL	10 515,4	255,6	2,42%	11 895,4
16. COMMERCE INTERNATIONAL ET FINANCE- MENT DU DEVELOPPEMENT				
A. POLITIQUE D'ENSEMBLE				
Conférence des Nations Unies sur le com- merce et le développement .....	-	-	-	594,8
	-	-	-	594,8
B. DIRECTION EXECUTIVE ET ADMINISTRA- TION				
Conférence des Nations Unies sur le com- merce et le développement .....	6 276,5	1 953,9	33,24%	8 219,5
	6 276,5	1 953,9	33,24%	8 219,5
C. PROGRAMMES D'ACTIVITE				
Commission économique pour l'Europe .....	2 974,7	10,7	0,36%	3 057,7
Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique .....	2 986,8	(12,8)	(0,42%)	3 232,4
Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes .....	4 340,0	(76,0)	(1,76%)	4 759,4
Commission économique pour l'Afrique .....	2 412,5	(62,4)	(2,55%)	2 687,0
Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale .....	549,3	-	-	632,3
Conférence des Nations Unies sur le com- merce et le développement .....	43 932,7	(4 301,0)	(10,20%)	39 697,5
Centre du commerce international .....	13 409,1	14,4	0,09%	15 400,8
Programme ordinaire de coopération technique	2 054,4	25,7	1,22%	2 269,2
	72 659,5	(4 401,4)	(6,08%)	71 736,3
D. APPUI AUX PROGRAMMES				
Services administratifs et services communs	10 408,5	8 576,8	82,23%	19 865,3
Services de conférence .....	5 445,3	(5 424,9)	(100,00%)	-
	15 853,8	3 151,9	19,88%	19 865,3
TOTAL PARTIEL	94 789,8	704,4	0,74%	100 415,9
17. RESSOURCES NATURELLES				
A. POLITIQUE D'ENSEMBLE				
Conseil économique et social — Organes directeurs .....	19,9	-	-	21,3
	19,9	-	-	21,3
C. PROGRAMMES D'ACTIVITE				
Département de la coopération technique pour le développement .....	2 502,3	(20,1)	(0,79%)	2 699,6
Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique .....	1 633,8	(4,7)	(0,28%)	1 771,9
Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes .....	972,3	(5,1)	(0,51%)	1 114,8
Commission économique pour l'Afrique .....	1 766,5	7,6	0,42%	2 016,1
Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale .....	591,8	-	-	679,9
Programme ordinaire de coopération technique	4 178,1	(45,7)	(1,06%)	4 529,4
	11 644,8	(68,0)	(0,57%)	12 811,7
TOTAL PARTIEL	11 664,7	(68,0)	(0,57%)	12 833,0
18. POPULATION				
A. POLITIQUE D'ENSEMBLE				
Conseil économique et social — Organes directeurs .....	63,6	-	-	67,9
	63,6	-	-	67,9
C. PROGRAMMES D'ACTIVITE				
Département des affaires économiques et sociales internationales .....	5 315,0	12,5	0,23%	5 804,2
Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique .....	965,7	(2,7)	(0,27%)	1 051,7

## ANNEXE VII, b (suite)

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Grand programme secteur	Credits ouverts pour 1988-1989	Croissance réelle auvisee aux taux de 1989	Taux de croissance réelle	Credits demandés pour 1990-1991
Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes .....	1 009,8	(1,6)	(0,15%)	1 157,9
Commission économique pour l'Afrique .....	1 121,8	-	-	1 270,8
Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale .....	1 663,4	(166,6)	(9,92%)	1 726,6
TOTAL PARTIEL	10 075,7	(158,4)	(1,56%)	11 011,2
19. ADMINISTRATION ET FINANCES PUBLIQUES	10 139,3	(158,4)	(1,55%)	11 079,1
C. PROGRAMMES D'ACTIVITE				
Département de la coopération technique pour le développement .....	3 712,9	(54,2)	(1,45%)	3 980,1
Commission économique pour l'Afrique .....	780,7	131,8	16,71%	1 035,4
Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale .....	436,8	-	-	501,2
Programme ordinaire de coopération technique .....	3 301,2	(301,3)	(8,90%)	3 308,8
TOTAL PARTIEL	8 231,6	(223,7)	(2,68%)	8 825,5
20. SCIENCE ET TECHNIQUE	8 231,6	(223,7)	(2,68%)	8 825,5
A. POLITIQUE D'ENSEMBLE				
Centre pour la science et la technique au service du développement .....	363,1	(3,5)	(0,94%)	392,6
TOTAL PARTIEL	363,1	(3,5)	(0,94%)	392,6
B. DIRECTION EXECUTIVE ET ADMINISTRATION				
Centre pour la science et la technique au service du développement .....	546,1	(5,0)	(0,91%)	584,0
TOTAL PARTIEL	546,1	(5,0)	(0,91%)	584,0
C. PROGRAMMES D'ACTIVITE				
Commission économique pour l'Europe .....	833,8	(44,9)	(5,49%)	811,2
Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique .....	749,0	3,8	0,50%	813,4
Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes .....	182,5	(2,6)	(1,39%)	208,7
Commission économique pour l'Afrique .....	552,8	(9,6)	(1,71%)	615,1
Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale .....	981,7	(166,6)	(16,84%)	935,0
Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement .....	4 920,3	(611,4)	(12,66%)	4 420,1
Centre pour la science et la technique au service du développement .....	2 858,8	26,5	0,91%	3 142,7
Programme ordinaire de coopération technique .....	395,0	(172,0)	(41,88%)	268,0
TOTAL PARTIEL	11 473,9	(976,8)	(8,55%)	11 214,2
D. APPUI AUX PROGRAMMES				
Services administratifs et services communs .....	56,0	6,4	14,25%	54,9
TOTAL PARTIEL	56,0	6,4	14,25%	54,9
TOTAL PARTIEL	12 434,1	(978,9)	(7,90%)	12 245,7
21. DEVELOPPEMENT SOCIAL ET AFFAIRES HUMAINES				
A. POLITIQUE D'ENSEMBLE				
Conseil économique et social — Organes directeurs .....	349,1	5,1	1,51%	365,5
TOTAL PARTIEL	349,1	5,1	1,51%	365,5
C. PROGRAMMES D'ACTIVITE				
Conseil économique et social — Organes directeurs .....	7,8	4,1	50,61%	13,0
Activités concernant les questions de développement social à l'échelle mondiale .....	9 549,4	1 267,8	13,44%	11 248,9
Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique .....	1 258,1	22,1	1,76%	1 390,0
Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes .....	1 302,1	147,6	11,19%	1 673,8
Commission économique pour l'Afrique .....	1 491,7	9,6	0,63%	1 718,2
Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale .....	1 084,9	293,6	26,82%	1 585,2
Programme ordinaire de coopération technique .....	1 471,1	126,8	8,42%	1 722,3
TOTAL PARTIEL	16 165,1	1 871,6	11,60%	19 351,4

## ANNEXE VII, b (suite)

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Grand programme sect.	Credits ouverts pour 1988-1989	Croissance réelle ajustée aux taux de 1989	Taux de croissance réelle	Credits demandés pour 1990-1991
D. APPUI AUX PROGRAMMES				
Services administratifs et services communs	692,5	-	-	699,8
	692,5	-	-	699,8
TOTAL PARTIEL	17 206,7	1 876,7	11,40%	20 416,7
22. STATISTIQUES				
A. POLITIQUE D'ENSEMBLE				
Conseil économique et social — Organes directeurs	63,3	-	-	67,8
	63,3	-	-	67,8
C. PROGRAMMES D'ACTIVITE				
Département des affaires économiques et sociales internationales	16 480,9	(167,8)	(1,02%)	17 840,9
Commission économique pour l'Europe	4 217,0	(5,7)	(0,13%)	4 374,5
Commission économique pour l'Asie et le Pacifique	1 398,8	(1,5)	(0,10%)	1 539,8
Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes	1 803,8	(59,3)	(3,21%)	2 036,1
Commission économique pour l'Afrique	2 295,1	(31,2)	(1,34%)	2 590,6
Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale	1 596,0	-	-	1 844,0
Programme ordinaire de coopération technique	2 017,7	(76,0)	(3,66%)	2 166,5
	29 809,3	(341,5)	(1,14%)	32 392,4
TOTAL PARTIEL	29 872,6	(341,5)	(1,14%)	32 460,2
23. SOCIETES TRANSNATIONALES				
A. POLITIQUE D'ENSEMBLE				
Sociétés transnationales	114,8	-	-	125,2
	114,8	-	-	125,2
C. PROGRAMMES D'ACTIVITE				
Sociétés transnationales	9 763,9	71,8	0,74%	10 612,7
Programme ordinaire de coopération technique	-	220,0	-	235,1
	9 763,9	291,8	3,02%	10 847,8
TOTAL PARTIEL	9 878,7	291,8	2,98%	10 973,0
24. TRANSPORTS, COMMUNICATIONS ET TOURISME				
C. PROGRAMMES D'ACTIVITE				
Commission économique pour l'Europe	3 752,7	(89,3)	(2,41%)	3 783,0
Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique	1 110,6	0,7	0,06%	1 216,0
Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes	900,5	7,5	0,82%	1 045,2
Commission économique pour l'Afrique	2 356,2	-	-	2 663,0
Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale	1 316,0	166,6	12,53%	1 707,4
Conférence des Nations Unies sur le com- merce et le développement	5 974,9	(265,5)	(4,53%)	5 857,6
Programme ordinaire de coopération technique	901,2	(22,2)	(2,39%)	989,0
	16 312,1	(202,2)	(1,24%)	17 261,2
TOTAL PARTIEL	16 312,1	(202,2)	(1,24%)	17 261,2
25. AFFAIRES MARITIMES				
B. DIRECTION EXECUTIVE ET ADMINISTRA- TION				
Affaires politiques et affaires du Conseil de sécurité; maintien de la paix	1 355,1	3,6	0,26%	1 467,9
	1 355,1	3,6	0,26%	1 467,9
C. PROGRAMMES D'ACTIVITE				
Affaires politiques et affaires du Conseil de sécurité; maintien de la paix	6 083,0	(9,0)	(0,14%)	6 849,4
Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique	277,0	(0,5)	(0,18%)	300,8
Commission économique pour l'Afrique	10,1	34,4	327,61%	49,7
	6 370,1	24,9	0,38%	7 199,9
TOTAL PARTIEL	7 225,2	28,5	0,36%	8 667,8

## ANNEXE VII, b (suite)

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Grand programme secteur	Crédits ouverts pour 1988-1989	Croissance réelle ajustée aux taux de 1989	Taux de croissance réelle	Crédits demandés pour 1990-1991
26. PLANIFICATION DES PROGRAMMES, BUDGETISATION ET SERVICES FINANCIERS				
C. PROGRAMMES D'ACTIVITE				
Services administratifs et services communs	18 577,9	98,3	0,53%	20 259,3
	18 577,9	98,3	0,53%	20 259,3
TOTAL PARTIEL	18 577,9	98,3	0,53%	20 259,3
27. GESTION DES RESSOURCES HUMAINES				
C. PROGRAMMES D'ACTIVITE				
Services administratifs et services communs	22 432,3	(111,0)	(0,47%)	25 036,8
	22 432,3	(111,0)	(0,47%)	25 036,8
TOTAL PARTIEL	22 432,3	(111,0)	(0,47%)	25 036,8
28. SERVICES GENERAUX				
C. PROGRAMMES D'ACTIVITE				
Services administratifs et services communs	124 914,7	(2 377,9)	(1,86%)	135 357,5
	124 914,7	(2 377,9)	(1,86%)	135 357,5
TOTAL PARTIEL	124 914,7	(2 377,9)	(1,86%)	135 357,5
29. AUTRES SERVICES D'APPUI ADMINISTRATIF ET TECHNIQUE				
C. PROGRAMMES D'ACTIVITE				
Services administratifs et services communs	54 886,2	345,6	0,67%	64 628,4
	54 886,2	345,6	0,67%	64 628,4
TOTAL PARTIEL	54 886,2	345,6	0,67%	64 628,4
30. SERVICES DE CONFERENCE ET BIBLIOTHEQUES				
B. DIRECTION EXECUTIVE ET ADMINISTRATION				
Services de conférence	1 012,4	3 098,2	305,60%	4 401,2
	1 012,4	3 098,2	305,60%	4 401,2
C. PROGRAMMES D'ACTIVITE				
Services de conférence	292 169,2	(15 954,5)	(5,24%)	308 376,0
	292 169,2	(15 954,5)	(5,24%)	308 376,0
D. APPUI AUX PROGRAMMES				
Services de conférence	31 768,8	11 276,1	37,55%	46 249,1
	31 768,8	11 276,1	37,55%	46 249,1
TOTAL PARTIEL	324 950,4	(1 580,2)	(0,47%)	359 026,3
31. COORDINATION DES PROGRAMMES				
C. PROGRAMMES D'ACTIVITE				
Département des affaires économiques et sociales internationales	2 456,5	(322,9)	(13,18%)	2 299,7
	2 456,5	(322,9)	(13,18%)	2 299,7
TOTAL PARTIEL	2 456,5	(322,9)	(13,18%)	2 299,7
32. ACTIVITES NON REPARTIES ENTRE LES GRANDS PROGRAMMES				
A. POLITIQUE D'ENSEMBLE				
Politique, direction et coordination d'ensemble	11 949,7	23,2	0,19%	12 902,6
Conseil économique et social — Organes directeurs	291,2	100,8	33,83%	425,1
Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique	435,9	23,0	5,18%	499,0
Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes	557,2	90,0	15,32%	760,6
Commission économique pour l'Afrique	402,8	-	-	459,5
Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale	133,5	(48,6)	(35,06%)	102,5
	13 770,3	188,4	1,37%	15 149,3
B. DIRECTION EXECUTIVE ET ADMINISTRATION				
Politique, direction et coordination d'ensemble	16 807,3	2 170,6	13,54%	19 739,2
Bureau du Directeur général au développement et à la coopération économique internationale	4 072,8	21,0	0,51%	4 519,5
Département des affaires économiques et sociales internationales	1 866,0	176,5	10,79%	1 955,6
Département de la coopération technique pour le développement	1 356,2	-	-	1 223,1

## ANNEXE VII, b (suite)

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Grand programme/secteur	Crédits ouverts pour 1988-1989	Croissance réelle ajustée aux taux de 1989	Taux de croissance réelle	Crédits demandés pour 1990-1991
Activités concernant les questions de développement social à l'échelle mondiale . . . .	712,5	(262,0)	(100,00%)	-
Commission économique pour l'Europe . . . .	1 771,7	53,0	3,06%	1 862,1
Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique . . . . .	2 283,1	(80,4)	(3,52%)	2 391,9
Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes . . . . .	2 964,5	9,4	0,32%	3 289,4
Commission économique pour l'Afrique . . . .	2 752,5	(50,0)	(1,92%)	2 857,5
Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale . . . . .	2 469,0	327,2	13,12%	3 205,2
Services administratifs et services communs Bureau des commissions régionales de New York . . . . .	7 050,7	166,8	2,34%	7 850,0
	<u>755,9</u>	<u>6,8</u>	<u>0,89%</u>	<u>830,9</u>
	44 862,2	2 538,9	5,90%	49 724,4
D. APPUI AUX PROGRAMMES				
Services administratifs et services communs	223 351,7	(1 331,3)	(0,58%)	244 127,1
Services de conférence . . . . .	17 393,8	109,6	(0,62%)	20 030,2
	<u>240 745,5</u>	<u>(1 221,7)</u>	<u>(0,49%)</u>	<u>264 157,3</u>
E. AUTRES ACTIVITES				
CESAP, travaux de construction . . . . .	270,7	-	-	294,6
CEA, travaux de construction . . . . .	377,2	-	-	430,1
Obligations émises par l'ONU . . . . .	3 520,8	(3 520,8)	(100,00%)	-
Contributions du personnel . . . . .	263 220,1	630,0	0,23%	284 564,2
Travaux de construction, transformation et amélioration des locaux et gros travaux d'entretien . . . . .	19 096,0	842,5	11,56%	71 644,6
	<u>286 484,8</u>	<u>(2 048,3)</u>	<u>(0,72%)</u>	<u>356 933,5</u>
TOTAL PARTIEL	585 862,8	(542,7)	(0,09%)	685 964,5
TOTAL GENERAL . . . . .	<u>1 788 746,3</u>	<u>(6 680,0)</u>	<u>(0,37%)</u>	<u>1 983 863,4</u>

## ANNEXE VII

## c) Comparaison entre les fonds extra-budgétaires pour les exercices biennaux 1988-1989 et 1990-1991 par grands programmes du plan à moyen terme pour la période 1984-1989

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Grand programme	1988-1989					1990-1991				
	Activités de fond (1)	Projets opérationnels (2)	Total partiel (3) (1)+(2)	Services d'appui (4)	Total (5) (3)+(4)	Activités de fond (1)	Projets opérationnels (2)	Total partiel (3) (1)+(2)	Services d'appui (4)	Total (5) (3)+(4)
01. Affaires politiques et affaires du Conseil de sécurité . . . . .										
Département des affaires politiques et des affaires du Conseil de sécurité . . . . .	136.1	-	136.1	-	136.1	118.0	-	118.0	-	118.0
Centre contre l'apartheid	245.0	16 000.0	16 245.0	-	16 245.0	250.0	16 000.0	16 250.0	-	16 250.0
Département des affaires de désarmement . . . . .	2 826.0	2 267.1	5 093.1	-	5 093.1	2 930.0	2 498.0	5 428.0	-	5 428.0
	3 207.1	18 267.1	21 474.2	-	21 474.2	3 298.0	18 498.0	21 796.0	-	21 796.0
02. Affaires politiques spéciales questions politiques spéciales et missions spéciales . . . . .	1 324.8	-	1 324.8	453.4	1 778.2	1 191.8	-	1 191.8	510.0	1 701.8
03. Justice internationale et droit international . . . . .	-	-	-	1 342.3	1 342.3	-	-	-	1 359.9	1 359.9
04. Affaires politiques, tutelle et décolonisation . . . . .	-	19 500.0	19 500.0	-	19 500.0	-	19 500.0	19 500.0	-	19 500.0
05. Secours en cas de catastrophe . . . . .	2 090.0	361.0	2 451.0	660.0	3 111.0	2 227.0	695.0	2 922.0	673.0	3 595.0
06. Droits de l'homme . . . . .	5 837.8	-	5 837.8	133.7	5 971.5	7 912.0	-	7 912.0	179.4	8 091.4
07. Contrôle international des drogues . . . . .	3 276.2	88 090.4	91 366.6	2 598.5	93 965.1	3 379.2	124 102.0	127 481.2	3 290.0	130 771.2
08. Protection internationale des réfugiés et assistance aux réfugiés . . . . .										
HCR . . . . .	-	796 500.0	796 500.0	68 754.0	865 254.0	-	996 311.6	996 311.6	93 862.0	1 090 173.6
UNRWA . . . . .	-	443 000.0	443 000.0	-	443 000.0	-	486 000.0	486 000.0	-	486 000.0
	-	1 239 500.0	1 239 500.0	68 754.0	1 308 254.0	-	1 482 311.6	1 482 311.6	93 862.0	1 576 173.6
09. Information . . . . .	4 960.0	-	4 960.0	-	4 960.0	4 960.0	-	4 960.0	-	4 960.0
10. Questions et politiques relatives au développement										
Département des affaires économiques et sociales internationales . . . . .	945.0	-	945.0	-	945.0	1 150.0	-	1 150.0	-	1 150.0
Département de la coopération technique pour le développement . . . . .	-	65 700.0	65 700.0	2 830.0	68 530.0	-	65 700.0	65 700.0	3 028.0	68 728.0
CEA . . . . .	190.8	2 587.1	2 777.9	88.4	2 866.3	107.5	945.6	1 053.1	238.2	1 291.3
CEE . . . . .	-	759.5	759.5	-	759.5	-	607.0	607.0	-	607.0
CEPALC . . . . .	1 292.5	7 672.4	8 964.9	505.2	9 470.1	500.4	5 328.1	5 828.5	385.2	6 213.7
CESAO . . . . .	37.0	-	37.0	4.8	41.8	-	-	-	-	-
CESAP . . . . .	1 634.0	-	1 634.0	62.0	1 696.0	2 900.0	-	2 900.0	81.0	2 981.0
	4 099.3	76 719.0	80 818.3	3 490.4	84 308.7	4 657.9	72 580.7	77 238.6	3 732.4	80 971.0
11. Energie										
Département des affaires économiques et sociales internationales . . . . .	-	-	-	-	-	159.3	-	159.3	-	159.3
Département de la coopération technique pour le développement . . . . .	-	28 000.0	28 000.0	1 495.0	29 495.0	-	28 000.0	28 000.0	1 600.0	29 600.0
CEE . . . . .	-	232.0	232.0	-	232.0	-	278.0	278.0	-	278.0
CEPALC . . . . .	-	40.0	40.0	-	40.0	-	-	-	-	-
CESAO . . . . .	3.0	251.2	254.2	33.0	287.2	-	-	-	-	-
CESAP . . . . .	756.0	2 118.0	2 874.0	64.0	2 938.0	500.0	2 900.0	3 400.0	28.0	3 428.0
	759.0	30 641.2	31 400.2	1 592.0	32 992.2	659.3	31 178.0	31 837.3	1 628.0	33 465.3
12. Environnement										
PNUE . . . . .	14 861.7	70 721.9	85 583.6	794.4	86 378.0	15 387.5	93 720.0	109 107.5	732.4	109 839.9
CEA . . . . .	-	15.0	15.0	-	15.0	-	15.0	15.0	-	15.0
CEE . . . . .	-	2 049.9	2 049.9	-	2 049.9	-	2 254.0	2 254.0	-	2 254.0
CEPALC . . . . .	-	1 054.7	1 054.7	-	1 054.7	-	726.5	726.5	-	726.5
CESAO . . . . .	-	-	-	-	-	203.0	60.0	263.0	23.1	286.1
CESAP . . . . .	2 012.0	-	2 012.0	72.0	2 084.0	3 100.0	-	3 100.0	111.0	3 211.0
	16 873.7	73 841.5	90 715.2	866.4	91 581.6	18 690.5	96 775.5	115 466.0	866.5	116 332.5

## ANNEXE VII, c (suite)

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Grand programme	1988-1989					1990-1991				
	Activités de fond (1)	Projets opérationnels (2)	Total partiel (3) (1)+(2)	Services d'appui (4)	Total (5) (3)+(4)	Activités de fond (1)	Projets opérationnels (2)	Total partiel (3) (1)+(2)	Services d'appui (4)	Total (5) (3)+(4)
13. Alimentation et agriculture										
Conseil mondial de l'alimentation	220,0	-	220,0	-	220,0	200,0	-	200,0	-	200,0
CEA	2 714,6	397,0	3 111,6	22,9	3 134,5	2 441,6	1 500,0	3 941,6	31,0	3 972,6
CEE	52,8	-	52,8	-	52,8	-	-	-	-	0,0
CEPALC	-	890,6	890,6	24,0	914,6	-	881,0	881,0	12,0	893,0
CESAO	-	35,0	35,0	4,5	39,5	-	-	-	-	0,0
CESAP	1 422,0	756,0	2 178,0	528,0	2 706,0	1 800,0	1 300,0	3 100,0	674,0	3 774,0
	4 409,4	2 078,6	6 488,0	579,4	7 067,4	4 441,6	3 681,0	8 122,6	717,0	8 839,6
14. Etablissements humains										
CNUEH (Habitat)	5 451,6	39 300,0	44 751,6	-	44 751,6	6 535,4	39 600,0	46 135,4	-	46 135,4
CEA	-	600,0	600,0	-	600,0	-	600,0	600,0	-	600,0
CEE	55,3	-	55,3	-	55,3	20,0	-	20,0	-	20,0
CEPALC	-	-	-	-	-	-	600,0	600,0	-	600,0
CESAO	25,0	22,6	47,6	6,1	53,7	20,0	75,0	95,0	13,3	108,3
CESAP	756,0	-	756,0	31,0	787,0	750,0	-	750,0	31,0	781,0
	6 287,9	39 922,6	46 210,5	37,1	46 247,6	7 325,4	40 875,0	48 200,4	44,3	48 244,7
15. Développement industriel										
CEA	1 167,6	2 054,5	3 222,1	30,6	3 252,7	1 503,7	2 185,2	3 688,9	30,6	3 719,5
CEPALC	-	55,0	55,0	-	55,0	-	1 000,0	1 000,0	-	1 000,0
CESAO	47,5	515,9	563,4	73,2	636,6	195,5	183,5	379,0	46,3	425,3
CESAP	605,0	-	605,0	87,0	692,0	1 080,0	-	1 080,0	170,0	1 250,0
	1 820,1	2 625,4	4 445,5	190,8	4 636,3	2 779,2	3 368,7	6 147,9	246,9	6 394,8
16. Commerce international et financement du développement										
CNUCED	-	15 900,0	15 900,0	2 025,0	17 925,0	-	24 700,0	24 700,0	3 169,4	27 869,4
CEA	-	-	-	-	-	150,0	180,0	330,0	-	330,0
CEPALC	28,0	3 146,9	3 174,9	133,2	3 308,1	28,0	3 786,9	3 814,9	133,2	3 948,1
CESAP	983,0	-	983,0	166,0	1 149,0	2 500,0	-	2 500,0	252,0	2 752,0
	1 011,0	19 046,9	20 057,9	2 324,2	22 382,1	2 678,0	28 666,9	31 344,9	3 554,6	34 899,5
17. Ressources naturelles										
Département de la coopération technique pour le développement	-	78 000,0	78 000,0	4 430,0	82 430,0	-	78 000,0	78 000,0	5 097,0	83 097,0
CEA	-	-	-	125,3	125,3	-	3,0	3,0	124,6	127,6
CEPALC	-	776,0	776,0	-	776,0	-	1 233,1	1 233,1	-	1 233,1
CESAO	30,0	200,0	230,0	29,9	259,9	-	-	-	-	0,0
CESAP	1 210,0	1 891,0	3 101,0	170,0	3 271,0	1 670,0	2 320,0	3 990,0	200,0	4 190,0
	1 240,0	80 867,0	82 107,0	4 755,2	86 862,2	1 670,0	81 556,1	83 226,1	5 421,6	88 647,7
18. Population										
Département des affaires économiques et sociales internationales	334,1	2 073,2	2 407,3	203,2	2 610,5	-	1 544,9	1 544,9	218,6	1 763,5
Département de la coopération technique pour le développement	-	17 700,0	17 700,0	1 867,0	19 567,0	-	17 700,0	17 700,0	1 998,0	19 698,0
CEA	-	5 145,7	5 145,7	-	5 145,7	-	5 726,0	5 726,0	-	5 726,0
CEPALC	2 659,8	1 880,6	4 540,4	133,2	4 673,6	2 659,8	1 807,4	4 467,2	133,2	4 600,4
CESAO	760,8	664,1	1 424,9	185,3	1 610,2	868,4	200,0	1 068,4	138,9	1 207,3
CESAP	2 042,0	-	2 042,0	53,0	2 095,0	2 900,0	-	2 900,0	81,0	2 981,0
	5 796,7	27 463,6	33 260,3	2 441,7	35 702,0	6 428,2	26 978,3	33 406,5	2 569,7	35 976,2
19. Administration et finances publiques										
Département de la coopération technique pour le développement	-	36 500,0	36 500,0	1 027,0	37 527,0	-	36 500,0	36 500,0	1 099,0	37 599,0
CESAO	-	-	-	-	-	25,0	-	25,0	3,3	28,3
	-	36 500,0	36 500,0	1 027,0	37 527,0	25,0	36 500,0	36 525,0	1 102,3	37 627,3
20. Science et technique										
Centre pour la science et la technique au service du développement	90,4	-	90,4	11,8	102,2	95,0	-	95,0	12,0	107,0
CNUCED	-	500,0	500,0	-	500,0	-	600,0	600,0	-	600,0
CEA	-	55,0	55,0	-	55,0	246,0	1 977,0	2 223,0	-	2 223,0
CEPALC	-	511,2	511,2	-	511,2	-	427,0	427,0	-	427,0
CESAO	-	210,2	210,2	27,2	237,4	-	60,0	60,0	7,8	67,8
CESAP	3 025,0	2 344,0	5 369,0	158,0	5 527,0	1 500,0	3 480,0	4 980,0	132,0	5 112,0
	3 115,4	3 620,4	6 735,8	197,0	6 932,8	1 841,0	6 544,0	8 385,0	151,8	8 536,8



## ANNEXE VII, c (suite)

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Grand programme	1988-1989					1990-1991				
	Activités de fond (1)	Projets opérationnels (2)	Total partiel (3) (1)+(2)	Services d'appui (4)	Total (5) (3)+(4)	Activités de fond (1)	Projets opérationnels (2)	Total partiel (3) (1)+(2)	Services d'appui (4)	Total (5) (3)+(4)
21. Développement social et affaires humanitaires										
Activités concernant le développement social à l'échelle mondiale	2 357,4	-	2 357,4	277,4	2 634,8	799,0	-	799,0	71,2	870,2
CEA	-	1 650,0	1 650,0	30,6	1 680,6	395,6	545,0	940,6	31,1	971,7
CEPALC	-	213,6	213,6	42,0	255,6	-	217,1	217,1	42,0	259,1
CESAO	58,7	552,6	611,3	79,4	690,7	67,0	500,0	567,0	73,7	640,7
CESAP	1 815,0	-	1 815,0	84,0	1 899,0	2 700,0	-	2 700,0	256,0	2 956,0
	4 231,1	2 416,2	6 647,3	513,4	7 160,7	3 961,6	1 262,1	5 223,7	474,0	5 697,7
22. Statistiques										
Département des affaires économiques et sociales internationales	934,0	50 500,0	51 434,0	2 000,0	53 434,0	750,2	54 500,0	55 250,2	2 740,0	57 990,2
CEA	158,0	4 005,0	4 163,0	30,6	4 193,6	212,0	4 530,0	4 742,0	31,1	4 773,1
CEE	-	161,0	161,0	-	161,0	-	89,0	89,0	-	89,0
CEPALC	-	951,5	951,5	84,0	1 035,5	-	283,9	283,9	84,0	367,9
CESAO	11,3	570,5	581,8	75,7	657,5	175,6	-	175,6	22,8	198,4
CESAP	908,0	2 496,0	3 404,0	35,0	3 439,0	1 750,0	3 800,0	5 550,0	72,0	5 622,0
	2 011,3	58 684,0	60 695,3	2 225,3	62 920,6	2 887,8	63 202,9	66 090,7	2 949,9	69 040,6
23. Sociétés transnationales										
Centre des Nations Unies sur les sociétés transnationales	235,0	5 640,2	5 875,2	790,7	6 665,9	235,0	5 980,0	6 215,0	867,9	7 082,9
24. Transports, communications et tourisme										
CNUCED	-	3 600,0	3 600,0	356,7	3 956,7	-	5 200,0	5 200,0	477,8	5 677,8
CEA	-	2 500,0	2 500,0	-	2 500,0	-	2 000,0	2 000,0	-	2 000,0
CEE	-	503,1	503,1	-	503,1	-	429,3	429,3	-	429,3
CEPALC	-	495,9	495,9	-	495,9	-	394,0	394,0	-	394,0
CESAO	-	23,7	23,7	3,1	26,8	-	1 580,0	1 580,0	205,4	1 785,4
CESAP	6 999,0	-	6 999,0	371,0	7 370,0	6 900,0	-	6 900,0	402,0	7 302,0
	6 999,0	7 122,7	14 121,7	730,8	14 852,5	6 900,0	9 603,3	16 503,3	1 085,2	17 588,5
25. Affaires maritimes										
CEA	245,3	-	245,3	-	245,3	109,0	-	109,0	-	109,0
CESAP	151,0	-	151,0	-	151,0	450,0	-	450,0	-	450,0
	396,3	-	396,3	-	396,3	559,0	-	559,0	-	559,0
26. Planification des programmes, budgétisation et services financiers	-	-	-	7 203,2	7 203,2	-	-	-	8 615,7	8 615,7
27. Gestion des ressources humaines										
Bureau de la gestion des ressources humaines	-	-	-	1 870,6	1 870,6	-	-	-	2 163,4	2 163,4
Examens et recours	-	-	-	380,8	380,8	-	-	-	427,8	427,8
	-	-	-	2 251,4	2 251,4	-	-	-	2 591,2	2 591,2
28. Services généraux	-	-	-	6 391,9	6 391,9	-	-	-	7 724,5	7 724,5
29. Autres services d'appui administratif et technique										
Système intégré de gestion	-	-	-	1 726,2	1 726,2	-	-	-	7 128,4	7 128,4
Bureau des services généraux	-	-	-	1 392,1	1 392,1	-	-	-	2 058,5	2 058,5
	-	-	-	3 118,3	3 118,3	-	-	-	9 186,9	9 186,9

## ANNEXE VII, c (suite)

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Grand programme	1988-1989					1990-1991				
	Activités de fond (1)	Projets opérationnels (2)	Total partiel (3) (1)+(2)	Services d'appui (4)	Total (5) (3)+(4)	Activités de fond (1)	Projets opérationnels (2)	Total partiel (3) (1)+(2)	Services d'appui (4)	Total (5) (3)+(4)
30. Services de conférence et bibliothèques .....	1 280,4	-	1 280,4	965,5	2 245,9	1 558,5	-	1 558,5	1 284,1	2 842,6
32. Activités non réparties entre les programmes										
A. Organes directeurs .....	-	-	-	1 066,7	1 066,7	-	-	-	1 458,8	1 458,8
B. Direction exécutive et administration .....	4 074,9	721,2	4 796,1	11 954,9	16 751,0	3 698,4	741,2	4 439,6	10 193,7	14 633,3
C. Programmes d'activité ..	-	58 200,0	58 200,0	-	58 200,0	-	70 100,0	70 100,0	-	70 100,0
D. Appui aux programmes										
1. Services administratifs et services communs .....	8 218,0	-	8 218,0	48 116,2	56 334,2	9 849,6	-	9 849,6	50 087,5	59 937,1
2. Services de conférence .....	1 162,0	-	1 162,0	761,1	1 923,1	1 362,8	-	1 362,8	1 187,8	2 550,6
TOTAL .....	13 454,9	58 921,2	72 376,1	61 898,9	134 275,0	14 910,8	70 841,2	85 752,0	62 927,8	148 679,8
TOTAL .....	94 716,4	1 891 829,0	1 986 545,4	1 77 532,5	2 164 077,9	105 176,8	2 224 700,3	2 329 877,1	217 616,6	2 547 493,7

## ANNEXE VIII

## a) Fonds extra-budgétaires : montant estimatif des dépenses prévues pour les activités de fond et les projets opérationnels en 1990-1991

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Première partie : Activités de fond

Chapitre	Description	Montant
1.	Politique, direction et coordination d'ensemble	
	Fonds d'affectation spéciale du Conseil mondial de l'alimentation	200,0
	Total partiel	200,0
2A.	Affaires politiques et affaires du Conseil de sécurité; maintien de la paix	
	Fonds d'affectation spéciale pour la promotion de la paix	30,0
	Fonds d'affectation spéciale du Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales	88,0
	Total partiel	118,0
2B.	Affaires de désarmement	
	Fonds d'affectation spéciale pour la Campagne mondiale pour le désarmement	1 200,0
	Fonds d'affectation spéciale pour les activités spéciales de désarmement	150,0
	Fonds d'affectation spéciale pour les activités de désarmement à l'échelle mondiale et régionale	1 000,0
	Fonds d'affectation spéciale pour la sensibilisation du public aux questions de désarmement	300,0
	Fonds d'affectation spéciale des intérêts de la contribution au Compte spécial de l'ONU	280,0
	Total partiel	2 930,0
3.	Affaires politiques, tutelle et décolonisation	
	Fonds d'affectation spéciale d'urgence pour l'Afrique	1 191,8
	Centre contre l' <i>apartheid</i>	
	Fonds d'affectation spéciale pour la diffusion d'informations contre l' <i>apartheid</i>	250,0
	Total partiel	1 441,8
5A.	Bureau du Directeur général au développement et à la coopération économique internationale	
	Fonds d'affectation spéciale destiné à faciliter les activités relatives à l'exécution du Programme d'action de Nairobi pour la mise en valeur et l'utilisation des sources d'énergie nouvelles et renouvelables	135,3
	Total partiel	135,3
6.	Département des affaires économiques et sociales internationales	
	Fonds d'affectation spéciale pour la coopération internationale pour le développement	100,0
	Fonds d'affectation spéciale pour la mobilisation de l'épargne individuelle dans les pays en développement	50,0
	Fonds d'affectation spéciale pour la planification et les projections relatives au développement	1 000,0
	Fonds d'affectation spéciale pour la recherche sur la coopération régionale en Asie et les sources d'énergie nouvelles et renouvelables	159,3
	Fonds des Nations Unies pour l'enfance (études sur la mortalité infantile)	80,0
	Fonds autorenouvelables pour les services statistiques	670,2
	Total partiel	2 059,5
8.	Activités concernant les questions de développement social à l'échelle mondiale	
	Fonds d'affectation spéciale pour le développement social	100,0
	Fonds d'affectation spéciale pour le suivi, l'examen et l'évaluation de l'application des Stratégies prospectives d'action de Nairobi pour la promotion de la femme	232,0
	Fonds d'affectation spéciale pour la défense sociale	20,0
	Fonds d'affectation spéciale concernant le vieillissement	48,0
	Fonds de contributions volontaires pour la Décennie des Nations Unies pour les personnes handicapées	79,0
	Fonds d'affectation spéciale pour la contribution du Gouvernement suédois à la Décennie des personnes handicapées	320,0
	Total partiel	799,0
9.	Sociétés transnationales	
	Fonds d'affectation spéciale pour l'analyse des politiques concernant les sociétés transnationales	235,0
	Total partiel	235,0

## ANNEXE VIII, a (suite)

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

## Première partie : Activités de fond

Chapitre	Description	Montant
10.	Commission économique pour l'Europe	
	Fonds d'affectation spéciale pour les établissements humains	20.0
	Total partiel	20.0
11.	Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique	
	PNUD	11 000.0
	FNUAP	3 400.0
	Sources bilatérales	16 600.0
	Total partiel	31 000.0
12.	Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes	
	PNUD	450.4
	FNUAP	2 659.8
	Sources bilatérales	78.0
	Total partiel	3 188.2
13.	Commission économique pour l'Afrique	
	Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour le développement de l'Afrique	620.3
	FAO	2 177.6
	PNUD	397.0
	ONUDI	498.2
	FNUAP	92.0
	Banque mondiale	50.0
	Fonds du Commonwealth pour la coopération technique	15.0
	Communauté économique européenne	15.0
	Sources bilatérales	1 876.3
	Total partiel	5 741.4
14.	Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale	
	FNUAP	908.4
	PNUE	25.0
	ONUDI	27.0
	Sources bilatérales	404.1
	Autres sources	190.0
	Total partiel	1 554.5
17.	Centre pour la science et la technique au service du développement	
	Fonds d'affectation spéciale pour les activités spéciales dans le domaine de la science et de la technique au service du développement	95.0
	Total partiel	95.0
18.	Programme des Nations Unies pour l'environnement	
	Fonds pour l'environnement : dépenses du programme	29 087.0
	Total partiel	29 087.0
19.	Centre des Nations Unies pour les établissements humains (Habitat)	
	Centre des Nations Unies pour les établissements humains (Habitat)	2 798.1
	Fondation des Nations Unies pour l'habitat et les établissements humains	3 348.9
	Fonds pour l'environnement	109.9
	Programme alimentaire mondial	278.5
	Total partiel	6 535.4
20.	Contrôle international des drogues	
	Fonds d'affectation spéciale pour la Conférence internationale sur l'abus et le trafic illicite des drogues : fonds alloués à la Division des stupéfiants	281.2
	Fonds des Nations Unies pour la lutte contre l'abus des drogues : fonds alloués à la Division des stupéfiants	2 619.0
	Fonds alloués au secrétariat de l'Organe international de contrôle des stupéfiants	479.0
	Total partiel	3 379.2

## ANNEXE VIII, a (suite)

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

## Première partie : Activités de fond

Chapitre	Description	Montant
22.	Bureau du Coordonnateur des Nations Unies pour les secours en cas de catastrophe	
	Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour le renforcement du Bureau du Coordonnateur	2 227,0
	Total partiel	2 227,0
23.	Droits de l'homme	
	Fonds d'affectation, spéciale du Programme pour la Décennie de la lutte contre le racisme et la discrimination raciale	100,0
	Comité pour l'élimination de la discrimination raciale	312,0
	Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour les victimes de la torture	1 800,0
	Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour les populations autochtones	200,0
	Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour les services consultatifs et l'assistance technique dans le domaine des droits de l'homme	2 000,0
	Comité contre la torture	3 500,0
	Total partiel	7 912,0
27.	Information	
	Fonds d'affectation spéciale pour l'information économique et sociale	180,0
	Fonds d'affectation spéciale pour le projet "Histoire anecdotique" de l'ONU	10,0
	Fonds d'affectation spéciale pour des activités spéciales d'information	40,0
	Fonds d'affectation spéciale pour la sensibilisation du public aux questions de désarmement	170,0
	Fonds d'affectation spéciale pour les activités scientifiques et techniques spéciales au service du développement	60,0
	Forum du développement	3 400,0
	Contributions de gouvernements hôtes	900,0
	Fonds d'affectation spéciale pour l'expansion des activités d'information au Japon	200,0
	Total partiel	4 960,0
29.	Services de conférence et bibliothèques	
	Fonds d'affectation spéciale pour la Section allemande de traduction	1 520,5
	Fonds de dotation de la Bibliothèque	38,0
	Total partiel	1 558,5
	TOTAL, PREMIÈRE PARTIE	105 176,8

## ANNEXE VIII, a (suite)

(En milliers de dollars des États-Unis)

## Seconde partie : Projets opérationnels

Chapitre	Description	Montant
2A.	Affaires politiques et affaires du Conseil de sécurité; maintien de la paix	
	Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient :	
	Services d'enseignement	314 000,0
	Services de santé	115 000,0
	Services de secours	57 000,0
	Total partiel	486 000,0
2B.	Affaires de désarmement	
	Fonds d'affectation spéciale pour le Centre des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Afrique	546,0
	Fonds d'affectation spéciale pour le Centre régional des Nations Unies pour la paix, le désarmement et le développement en Amérique latine et dans les Caraïbes	20,0
	Fonds d'affectation spéciale pour le Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Asie	16,0
	Fonds d'affectation spéciale pour l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement	1 916,0
	Total partiel	2 498,0
3.	Affaires politiques, tutelle et décolonisation	
	Fonds des Nations Unies pour la Namibie	19 500,0
	Centre contre l'apartheid :	
	Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour l'Afrique du Sud	7 000,0
	Programme d'enseignement et de formation des Nations Unies pour l'Afrique australe	9 000,0
	Asie du Sud-Est : Affaires politiques et humanitaires :	
	Fonds d'affectation spéciale d'urgence pour le Kampuchea	70 100,0
	Total partiel	105 600,0
5A.	Bureau du Directeur général au développement et à la coopération économique internationale	
	Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies destiné à faciliter les activités relatives à l'exécution du Programme d'action de Nairobi pour la mise en valeur et l'utilisation des sources d'énergie nouvelles et renouvelables	741,2
	Total partiel	741,2
6.	Département des affaires économiques et sociales internationales	
	FNUAP	31 544,9
	PNUD	22 000,0
	Fonds d'affectation spéciale pour des projets de coopération technique	2 500,0
	Total partiel	56 044,9
7.	Département de la coopération technique pour le développement	
	PNUD	176 700,0
	FNUAP	17 600,0
	Fonds d'affectation spéciale pour des projets de coopération technique	32 200,0
	Total partiel	225 900,0
9.	Sociétés transnationales	
	PNUD	3 100,0
	Fonds d'affectation spéciale pour le Programme de coopération technique du Centre des Nations Unies sur les sociétés transnationales	1 700,0
	Fonds d'affectation spéciale pour l'analyse des politiques concernant les sociétés transnationales	1 000,0
	Fonds d'affectation spéciale en vue de fournir des services consultatifs aux pays en développement dans le domaine des politiques, législations, réglementations et contrats concernant les sociétés transnationales	100,0
	Fonds d'affectation spéciale pour la coopération internationale pour le développement	80,0
	Total partiel	5 980,0

## ANNEXE VIII, a (suite)

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

## Seconde partie : Projets opérationnels

Chapitre	Description	Montant
10.	Commission économique pour l'Europe	
	FNUAP	607,0
	PNUD	1 156,3
	PNUE	58,0
	Programme de coopération pour la surveillance et l'évaluation de la propagation à longue distance des polluants atmosphériques en Europe	1 836,0
	Total partiel . . . . .	3 657,3
11.	Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique	
	PNUD	8 700,0
	Sources bilatérales	5 100,0
	Total partiel . . . . .	13 800,0
12.	Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes	
	PNUD	1 740,2
	PNUE	421,0
	FNUAP	477,9
	Fonds de développement des Nations Unies pour la femme	24,1
	Sources bilatérales	11 881,8
	Autres sources	2 140,0
	Total partiel . . . . .	16 685,0
13.	Commission économique pour l'Afrique	
	PNUD	9 268,8
	PNUE	305,0
	Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour le développement de l'Afrique	20,0
	FNUAP	8 231,0
	Fonds de développement des Nations Unies pour la femme	45,0
	OIT	220,0
	Centre régional africain de technologie	1 459,0
	Organisation régionale africaine de normalisation	518,0
	Sources bilatérales	140,0
	Total partiel . . . . .	20 206,8
14.	Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale	
	PNUE	60,0
	Fonds de développement des Nations Unies pour la femme	500,0
	PNUD	1 700,0
	PNUD/URSS	30,0
	Sources bilatérales	178,5
	Autres sources	190,0
	Total partiel . . . . .	2 658,5
15.	Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement	
	PNUD	24 000,0
	Fonds d'affectation spéciale pour la coopération technique	6 500,0
	Total partiel . . . . .	30 500,0
18.	Programme des Nations Unies pour l'environnement	
	Fonds pour l'environnement :	
	Projets internes	26 950,0
	Contributions de contrepartie	4 000,0
	Allocations à des organismes coopérants	22 800,0
	Allocations à des organismes d'appui	18 250,0
	Fonds régional d'affectation spéciale pour la protection et la mise en valeur du milieu marin et des zones côtières de l'Arabie saoudite, de Bahreïn, des Emirats arabes unis, de l'Iran (République islamique d'), de l'Iraq, du Koweït, de l'Oman et du Qatar	2 000,0
	Fonds d'affectation spéciale pour la protection de la mer Méditerranée contre la pollution	11 000,0
	Fonds d'affectation spéciale pour la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction	2 920,0
	Fonds régional d'affectation spéciale pour la mise en oeuvre du Plan d'action concernant le Programme pour l'environnement des Caraïbes	1 500,0

**ANNEXE VIII, a (suite)***(En milliers de dollars des Etats-Unis)**Seconde partie : Projets opérationnels*

<i>Chapitre</i>	<i>Description</i>	<i>Montant</i>
	Fonds d'affectation spéciale pour les mers de l'Asie de l'Est	200,0
	Fonds d'affectation spéciale pour les mers de l'Asie du Sud	200,0
	Fonds d'affectation spéciale pour le recrutement d'administrateurs auxiliaires	950,0
	Fonds d'affectation spéciale du "Prix Sasakawa pour l'environnement"	195,0
	Fonds d'affectation spéciale pour la protection et la mise en valeur du milieu marin et des zones côtières de la région de l'Afrique occidentale et centrale	1 000,0
	Fonds d'affectation spéciale pour les mers de la région de l'Afrique de l'Est	560,0
	Fonds d'affectation spéciale pour la Convention relative à la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage	990,0
	Fonds d'affectation spéciale destiné à promouvoir la coopération et l'assistance techniques dans le domaine de la gestion de l'industrie, de l'environnement et des matières premières	132,0
	Fonds d'affectation spéciale (coopération technique) pour sensibiliser le public aux problèmes écologiques et mettre en place les mécanismes nécessaires dans les pays en développement	73,0
	Total partiel	93 720,0
19.	Centre des Nations Unies pour les établissements humains (Habitat)	
	Fondation des Nations Unies pour l'habitat et les établissements humains	6 000,0
	PNUD	32 000,0
	Fonds pour l'environnement	200,0
	Autres sources	1 400,0
	Total partiel	39 600,0
20.	Contrôle international des drogues	
	Fonds des Nations Unies pour la lutte contre l'abus des drogues :	
	Fonds alloués à la Division des stupéfiants	2 902,0
	Fonds alloués à des institutions spécialisées et à des organisations non gouvernementales	84 200,0
	Projets exécutés par les gouvernements	35 000,0
	Dons	2 000,0
	Total partiel	124 102,0
21.	Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés	
	Contributions volontaires	996 311,6
	Total partiel	996 311,6
22.	Bureau du Coordonnateur des Nations Unies pour les secours en cas de catastrophe	
	Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour les activités de coopération technique du Bureau du Coordonnateur	695,0
	Total partiel	695,0
	Total, seconde partie	2 224 700,3
	TOTAL GENERAL	2 329 877,1





## ANNEXE VIII, b (suite)

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Chapitres du budget <sup>a</sup>	Traitements et dépenses communes de personnel	Frais de voyage	Travaux d'impression	Autres services contractuels	Frais généraux de fonction- nement	Fourni- tures et autres soins	Mobilier et matériel	Divers	Total
17. Centre pour la science et la technique au service du développement									
ii)	-	12,0	-	-	-	-	-	-	12,0
Total partiel	-	12,0	-	-	-	-	-	-	12,0
18. Programme des Nations Unies pour l'environnement									
ii)	1 330,9	63,6	-	-	-	-	-	103,9	1 498,4
Total partiel	1 330,9	63,6	-	-	-	-	-	103,9	1 498,4
19. Centre des Nations Unies pour les établissements humains (Habitat)									
ii)	1 904,7	215,3	-	79,5	1 250,2	-	196,2	288,1	3 934,0
Total partiel	1 904,7	215,3	-	79,5	1 250,2	-	196,2	288,1	3 934,0
20. Contrôle international des drogues									
ii)	2 430,5	409,4	-	44,0	162,0	18,0	105,1	121,0	3 290,0
Total partiel	2 430,5	409,4	-	44,0	162,0	18,0	105,1	121,0	3 290,0
21. Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés									
ii)	82 439,5	6 386,2	-	4 644,5	15 675,1	1 741,7	5 225,0	-	116 112,0
Total partiel	82 439,5	6 386,2	-	4 644,5	15 675,1	1 741,7	5 225,0	-	116 112,0
22. Bureau du Coordonnateur des Nations Unies pour les secours en cas de catastrophe									
ii)	388,0	153,0	-	-	-	-	-	132,0	673,0
Total partiel	388,0	153,0	-	-	-	-	-	132,0	673,0
23. Droits de l'homme									
ii)	114,2	35,8	-	-	-	10,0	19,4	-	179,4
Total partiel	114,2	35,8	-	-	-	10,0	19,4	-	179,4
26. Activités juridiques									
ii)	1 339,9	20,0	-	-	-	-	-	-	1 359,9
Total partiel	1 339,9	20,0	-	-	-	-	-	-	1 359,9
28. Administration et gestion									
i)	15 801,3	137,0	-	-	70,0	2,0	100,0	-	16 110,3
ii)	23 252,3	14,0	-	150,0	1 792,8	56,0	-	-	25 265,1
Total partiel	39 053,6	151,0	-	150,0	1 862,8	58,0	100,0	-	41 375,4
29. Services de conférence et bibliothèques									
i)	1 284,1	-	-	-	-	-	-	-	1 284,1
Total partiel	1 284,1	-	-	-	-	-	-	-	1 284,1
Total i)	19 364,0	302,9	-	-	70,0	2,0	100,0	1 171,6	21 010,5
Total ii)	152 804,5	8 704,8	-	5 110,5	19 723,4	2 169,1	6 155,7	1 938,1	196 606,1
TOTAL GENERAL i) + ii)	172 168,5	9 007,7	-	5 110,5	19 793,4	2 171,1	6 255,7	3 109,7	217 616,6

<sup>a</sup> i) Services d'appui à d'autres organismes des Nations Unies.

ii) Services d'appui à des programmes extra-budgetaires.

## ANNEXE VIII

## c) Services d'appui financés par des fonds extra-budgétaires : ressources en personnel prévues pour 1990-1991

Chapitres du budget <sup>a</sup>	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur							Agents des services généraux				Total	
	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2-1	Total partiel	1 <sup>re</sup> classe	Autres classes	Service mobile		Total partiel
1. Politiques, direction et coordination d'ensemble													
i)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	1	1
ii)	-	-	-	1	1	-	-	2	-	2	-	2	4
Total partiel .....	-	-	-	1	1	-	-	2	-	3	-	3	5
5A. Bureau du Directeur général au développement et à la coopération économique internationale													
ii)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	1	1
Total partiel .....	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	1	1
6. Département des affaires économiques et sociales internationales													
ii)	-	-	3	5	-	2	2	12	-	9	-	9	21
Total partiel .....	-	-	3	5	-	2	2	12	-	9	-	9	21
7. Département de la coopération technique pour le développement													
i)	-	-	-	1	-	-	-	1	-	-	-	-	1
ii)	-	1	25	19	17	11	-	73	11	106	-	117	190
Total partiel .....	-	1	25	20	17	11	-	74	11	106	-	117	191
8. Activités concernant les questions de développement social à l'échelle mondiale													
ii)	-	-	-	-	1	1	-	2	-	1	-	1	3
Total partiel .....	-	-	-	-	1	1	-	2	-	1	-	1	3
9. Sociétés transnationales													
ii)	-	-	-	-	-	1	-	1	-	4	-	4	5
Total partiel .....	-	-	-	-	-	1	-	1	-	4	-	4	5
10. Commission économique pour l'Europe													
ii)	-	-	-	-	-	1	-	1	-	-	-	-	1
Total partiel .....	-	-	-	-	-	1	-	1	-	-	-	-	1
11. Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique													
ii)	-	-	-	3	3	2	4	12	-	139	-	139	151
Total partiel .....	-	-	-	3	3	2	4	12	-	139	-	139	151
12. Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes													
i)	-	-	-	-	-	1	-	1	-	6	-	6	7
ii)	-	-	-	-	2	1	-	3	-	41	-	41	44
Total partiel .....	-	-	-	-	2	2	-	4	-	47	-	47	51
13. Commission économique pour l'Afrique													
ii)	-	-	-	-	5	3	2	10	-	43	-	43	53
Total partiel .....	-	-	-	-	5	3	2	10	-	43	-	43	53
14. Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale													
ii)	-	-	-	-	1	2	2	5	-	-	7	7	12
Total partiel .....	-	-	-	-	1	2	2	5	-	-	7	7	12

## ANNEXE VIII, c (suite)

Chapitres du budget	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur							Total partiel	Agents des services généraux			Total partiel	Total
	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2/1		P-1	Autres classes	Service mobile		
15. Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement													
ii)	-	-	3	5	1	-	-	9	-	15	-	15	24
Total partiel	-	-	3	5	1	-	-	9	-	15	-	15	24
18. Programme des Nations Unies pour l'environnement													
ii)	1	1	1	2	9	15	10	39	-	122	-	122	161
Total partiel	1	1	1	2	9	15	10	39	-	122	-	122	161
19. Centre des Nations Unies pour les établissements humains (Habitat)													
ii)	1	-	1	-	2	3	1	8	-	29	-	29	37
Total partiel	1	-	1	-	2	3	1	8	-	29	-	29	37
20. Contrôle international des drogues													
ii)	1	-	2	2	3	1	1	10	2	9	-	11	21
Total partiel	1	-	2	2	3	1	1	10	2	9	-	11	21
21. Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés													
ii)	-	10	28	53	97	98	28	314	18	705	-	723	1 037
Total partiel	-	10	28	53	97	98	28	314	18	705	-	723	1 037
22. Bureau du Coordonnateur des Nations Unies pour les secours en cas de catastrophe													
ii)	-	-	1	3	1	2	-	7	-	14	-	14	21
Total partiel	-	-	1	3	1	2	-	7	-	14	-	14	21
26. Activités juridiques													
ii)	-	1	1	-	1	1	2	6	-	5	-	5	11
Total partiel	-	1	1	-	1	1	2	6	-	5	-	5	11
28. Administration et gestion													
ii)	-	-	-	2	7	11	3	23	7	119	-	126	149
iii)	-	-	2	7	20	23	5	57	4	87	-	91	148
Total partiel	-	-	2	9	27	34	8	80	11	206	-	217	297
29. Services de conférence et bibliothèques													
ii)	-	-	-	-	-	-	1	1	-	10	-	10	11
Total partiel	-	-	-	-	-	-	1	1	-	10	-	10	11
Total ii)	-	1	1	3	8	13	6	32	7	142	-	149	181
Total iii)	3	12	69	100	162	168	51	565	35	1 327	7	1 369	1 934
Total général ii) + iii)	3	13	70	103	170	181	57	597	42	1 469	7	1 518	2 115

i) Services d'appui à d'autres organismes des Nations Unies.  
ii) Services d'appui à des programmes extra budgétaires.

## Elimination d'éléments de programme inclus dans le budget-programme de l'exercice biennal 1988-1989 conformément à l'article 4.6 du règlement régissant la planification des programmes, les aspects du budget qui ont trait aux programmes, le contrôle de l'exécution et les méthodes d'évaluation

L'article 4.6 du document intitulé "Règlement et règles régissant la planification des programmes, les aspects du budget qui ont trait aux programmes, le contrôle de l'exécution et les méthodes d'évaluation" (ST/SGB/204) stipule que dans le cadre du projet de budget-programme le Secrétaire général communique entre autres à l'Assemblée générale une liste des éléments de programme et des produits inclus dans le programme de l'exercice précédent mais qui, à son avis, peuvent être éliminés et n'ont par conséquent pas été inclus dans le projet de budget-programme.

On a veillé tout particulièrement à ne pas trop dispenser les ressources, en regroupant des activités liées sous un nombre plus restreint d'éléments de programmes. Il s'ensuit que plusieurs éléments de programme ont disparu, sous leur intitulé antérieur, du projet de budget-programme pour l'exercice biennal 1990-1991, tandis que d'autres apparaissent pour la première fois. Cela ne signifie nullement que les activités correspondant aux premiers ont été éliminées ou que celles correspondant aux seconds sont des activités nouvelles.

La présente annexe contient la liste des éléments de programme et des produits qui étaient inclus dans le budget-programme de l'exercice biennal 1988-1989 et qui ont été éliminés.

### Chapitre 2B. Affaires de désarmement

#### Sous-programme 1. *Délibérations et négociations*

##### 1.9 Comité préparatoire de la troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement

###### Produits :

i) Services fonctionnels nécessaires pour deux sessions du Comité préparatoire de la troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement (1988) ;

ii) Services fonctionnels nécessaires pour la troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement (1988) ;

###### Activités intermédiaires :

Rédaction et présentation de 40 à 50 documents : a) rapports de différents organes s'occupant de désarmement; b) documents présentés par des Etats Membres; c) autres documents de fond pertinents, notamment des études sur les problèmes actuels de désarmement ainsi que documents d'information, travaux de recherche et d'analyse et études historiques établis par le Secrétariat.

### Chapitre 8. Activités concernant les questions de développement social à l'échelle mondiale

#### Sous-programme 10. *Analyse des tendances de la criminalité et évaluation des stratégies de prévention du crime\**

##### 10.2 Développement de bases de données nationales et régionales relatives à la justice pénale\*\*

Produit : Publication technique : utilisation des systèmes de traitement électronique des données et autres systèmes d'information dans le cadre de l'administration de la justice pénale aux niveaux national et régional (quatrième trimestre de 1988).

### Chapitre 9. Sociétés transnationales

#### Sous-programme 1. *Adoption d'un code de conduite efficace et d'autres arrangements et accords internationaux touchant les sociétés transnationales*

##### 1.2 Paiements illicites\*\*

Pas de produit final. L'activité prévue consiste à surveiller les faits nouveaux en matière de pratiques malhonnêtes, et notamment de paiements illicites dans le cadre des transactions économiques internationales.

### Chapitre 14. Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale

#### 3. *Environnement en Asie occidentale*

#### Sous-programme. *Problèmes et préoccupations concernant l'environnement dans la région de la CESAO*

##### 1.2 Coordination des activités de la CESAO dans le domaine de l'environnement et appui à ces activités: coopération avec des organismes régionaux

Pas de produit final. Les activités prévues seront les suivantes : i) coordination des activités concernant l'environnement dans le cadre du pro-

gramme de fond de la CESAO; ii) promotion de la coopération avec les organismes des Nations Unies dans le domaine de l'environnement; iii) coordination avec des institutions régionales et nationales qui s'occupent de l'environnement (fonds extra-budgétaires).

##### 1.3 Renforcement de la capacité institutionnelle en matière de gestion de l'environnement dans la région de la CESAO

###### Produits :

i) Services fonctionnels nécessaires à une réunion intergouvernementale consacrée à la gestion de l'environnement dans la région de la CESAO (quatrième trimestre de 1988) (fonds extra-budgétaires);

ii) Rapport à la Commission sur les questions relatives à la gestion de l'environnement dans la région de la CESAO (deuxième trimestre de 1989) (fonds extra-budgétaires);

iii) Publication technique : répertoire des institutions et des particuliers qui s'occupent de la planification et de la gestion de l'environnement dans la région de la CESAO ainsi que de la formulation de politiques et de la recherche dans ce domaine (quatrième trimestre de 1989) (fonds extra-budgétaires).

#### 4. *Etablissements humains en Asie occidentale*

#### Sous-programme 1. *Intégration de la planification physique à la planification économique et sociale*

##### 1.4 Politiques de transport urbain

Produit : Publication technique : évaluation des politiques de transport urbain (quatrième trimestre de 1989)

#### Sous-programme 3. *Matériaux de construction*

##### 3.1 Production de matériaux de construction à partir des ressources locales

Produit : Publication technique : mise au point et utilisation de matériaux de construction produits localement : études de cas (quatrième trimestre de 1989).

#### Sous-programme 4. *Etude, analyse et évaluation de l'impact et de l'efficacité de la préfabrication*

##### 4.1 Etude et évaluation de la préfabrication dans la région de la CESAO

Produit : Publication technique : étude et évaluation de la situation actuelle en ce qui concerne la préfabrication dans certains pays de la région de la CESAO (quatrième trimestre de 1988).

#### 7. *Ressources naturelles en Asie occidentale*

#### Sous-programme. *Ressources en eau*

##### 1.1 Décennie internationale de l'eau potable et de l'assainissement : examen en fin de décennie\*

Produit : Rapport à la Commission sur l'examen, en fin de décennie, des activités entreprises dans la région de la CESAO pour atteindre les objectifs de la Décennie internationale de l'eau potable et de l'assainissement (quatrième trimestre de 1989).

#### 8. *Questions énergétiques en Asie occidentale*

#### Sous-programme 1. *Planification de l'énergie*

##### 1.3 Méthodes de planification énergétique intégrée dans la région de la CESAO

Produit : Publication technique : méthodes appropriées de planification énergétique intégrée et d'établissement de bilans énergétiques pour certains pays de la CESAO (quatrième trimestre de 1988) (fonds extra-budgétaires).

#### 9. *Population en Asie occidentale*

#### Sous-programme 3. *Education et information en matière de population (publications et centre d'échange d'informations)*

##### 3.2 Formation en matière de population

Activités opérationnelles : Stages sur les méthodes et techniques d'intégration des variables démographiques au processus de planification (quatrième trimestre de 1989) (fonds extra-budgétaires).

#### 10. *Administration et finances publiques en Asie occidentale*

#### Sous-programme. *Mobilisation et gestion des ressources financières*

##### 1.3 Diversification des sources de revenu national dans les pays exportateurs de pétrole de la région de la CESAO\*\*

\* Priorité absolue

\*\* Non prioritaire

\*\* Non prioritaire.

\* Dans le budget-programme de l'exercice biennal 1988-1989, ce sous-programme faisait partie du programme 5 (Questions de développement social à l'échelle mondiale) du chapitre 6 (Département des affaires économiques et sociales internationales).

*Produit* : Publication technique : politiques récentes et perspectives d'avenir en matière de diversification des sources de revenu national dans les pays exportateurs de pétrole de la région de la CESAO (quatrième trimestre de 1989).

14. *Transports, communications et tourisme en Asie occidentale*

*Sous-programme 1. Développement des transports intégrés*

1.5 Développement des transports aériens\*\*

*Produits* : Publications techniques : a) accords préférentiels entre les transporteurs aériens de la région de la CESAO (quatrième trimestre de 1988); b) développement des transports aériens de marchandises dans la région de la CESAO (troisième trimestre de 1989).

**Chapitre 15. Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement**

2. *Produits de base*

*Sous-programme 1. Mesures intéressant certains produits de base et appui au Fonds commun*

1.2 Faisabilité d'arrangements temporaires pour certains produits de base\*\*

\*\* Non prioritaire.

*Produits* : Rapports à la Commission des produits de base sur la faisabilité d'accords ou arrangements temporaires ou provisoires pour certains produits de base, compte tenu des objectifs poursuivis, des éléments des accords, des sources de financement, de la viabilité économique et des aspects juridiques (quatrième trimestre de 1988 et de 1989).

**Chapitre 22. Bureau du Coordonnateur des Nations Unies pour les secours en cas de catastrophe**

1. *Coordination des secours, planification préalable et prévention des catastrophes*

*Sous-programme 3. Prévention des catastrophes*

3.2 Utilisation des satellites pour la prévision des catastrophes

*Produit* : Participation à des séminaires de formation, organisés en collaboration avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, l'OMM et l'Agence spatiale européenne, au cours desquels des responsables gouvernementaux et des responsables des opérations de secours venus de pays en développement sujets aux catastrophes apprendront à utiliser les données de téléobservation aux fins de la prévention des catastrophes et de la planification préalable (un séminaire au troisième trimestre, 1988 et 1989).

\*\* Non prioritaire.



## **A. - PRÉVISIONS DE DÉPENSES**





**TITRE I**  
**POLITIQUE, DIRECTION ET COORDINATION D'ENSEMBLE**

**CHAPITRE PREMIER. POLITIQUE, DIRECTION  
ET COORDINATION D'ENSEMBLE**

TABLEAU 1.1. ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

**COÛTS DIRECTS**

1) *Budget ordinaire*

Crédit ouvert pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues								Crédit demandé pour 1990-1991
	Réévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (aux taux révisés de 1989)		Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1989)		Inflation en 1990 et 1991		Augmentation totale		
	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%	
50 213,7	(1 651,5)	(3,2)	1 205,2	2,4	3 682,3	7,3	3 236,0	6,4	53 449,7

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1989)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1988-1989	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
48 562,2	1 205,2	563,1	72,6	714,7	1,4%

2) *Fonds extra-budgétaires*

a) Services d'appui à :

i) D'autres organismes des Nations Unies

Appui à des structures administratives extra-budgétaires

960,7

1 346,0

ii) Des programmes extra-budgétaires

Appui à des activités de coopération technique

106,0

112,8

Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre

453,4

510,0

Force intérimaire des Nations Unies au Liban

214,9

241,8

Total a)

1 735,0

2 210,6

b) Activités de fond :

Fonds d'affectation spéciale du Conseil mondial de l'alimentation

220,0

200,0

Total b)

220,0

200,0

c) Projets opérationnels

Total c)

-

-

Total a), b) et c)

1 955,0

2 410,6

Total, coûts directs

55 860,3

TABLEAU 1.2. ANALYSE DU TOTAL REEVALUE DE LA BASE DE RESSOURCES DE 1988-1989 (AUX TAUX REVISES DE 1989)

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Programmes	Credits ouverts pour 1988-1989 (1)	Depenses non renouvelables de 1988-1989 (2)	Depenses supplementaires						Montant net des depenses supplementaires (9) (8)-(2)	Total réévalué de la base de ressources de 1988-1989 (10) (1)+(9)
			Effet différé de l'accroissement de ressources 1988-1989		Réévaluation des coûts aux taux révisés de 1989		Ajustements spéciaux (7)	Total (8)		
			Postes permanents (3)	Autres objets de dépense (4)	Postes permanents (5)	Autres objets de dépense (6)				
A. Organes directeurs	17 448,7	602,1	-	201,4	218,2	312,7	90,0 <sup>a</sup>	822,3	220,2	17 668,9
B. Direction exécutive et administration	32 765,0	1 579,7	-	-	839,1	80,9	(1 212,0) <sup>b</sup>	(292,0)	(1 871,7)	30 893,3
TOTAL	50 213,7	2 181,8	-	201,4	1 057,3	393,6	(1 122,0)	530,3	(1 651,5)	48 562,2

<sup>a</sup> Compte tenu de la révision du pourcentage de postes vacants pour 1990-1991 et d'ajustements de la base de ressources pour le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (voir résolutions 35 221, 37 131 et 40 256 de l'Assemblée générale, ainsi que la base de ressources pour le Conseil mondial de l'alimentation (hausse des loyers à Rome).

<sup>b</sup> Compte tenu de la révision du pourcentage de postes vacants pour 1990-1991, de la réduction du nombre de postes (deux postes de rang élevé en moins) et de la réaffectation au chapitre 28 I (Division des services administratifs et des services communs, Vienne) de la base de ressources prévue pour l'entretien du matériel de bureau au chapitre 1.B.7 (Bureau du Directeur général de l'Office des Nations Unies à Vienne).

TABLEAU 1.3. BUDGET ORDINAIRE (COUTS DIRECTS): TABLEAU RECAPITULATIF DES DEPENSES PREVUES POUR 1990-1991 ET DES TAUX DE CROISSANCE REELLE, PAR PROGRAMME

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Programmes	Credits ouverts pour 1988-1989	Montant des depenses supplementaires prevues					Credits demandes pour 1990-1991	Taux de croissance réelle %
		Réévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (aux taux révisés de 1989)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1989)	Inflation en 1990 et 1991	Augmentation totale			
					\$	%		
A. Organes directeurs	17 448,7	220,2	178,6	1 310,8	1 709,6	9,7	19 158,3	-
B. Direction exécutive et administration	32 765,0	(1 871,7)	1 026,6	2 371,5	1 526,4	4,6	34 291,4	2,3
TOTAL	50 213,7	(1 651,5)	1 205,2	3 682,3	3 236,0	6,4	53 449,7	1,4

**A. Organes directeurs**
**TABLEAU 1.4. ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX**

(En milliers de dollars des États-Unis)

**COÛTS DIRECTS**

## 1) Budget ordinaire

Crédit ouvert pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues								Crédit demandé pour 1990-1991
	Réévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (taux taux révisés de 1989)		Accroissement des ressources (taux taux révisés de 1989)		Inflation en 1990 et 1991		Augmentation totale		
	\$	¢	\$	¢	\$	¢	\$	¢	
17 448,7	220,2	1,2	178,6	1,0	1 310,8	7,5	1 709,6	9,7	19 158,3

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1989)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1988-1989	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins dépenses non renouvelables	(4) Plus croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
17 668,9	178,6	192,7	-	(14,1)	-

## 2) Fonds extra-budgétaires

## a) Services d'appui à :

- i) D'autres organismes des Nations Unies
- ii) Des programmes extra-budgétaires

1988-1989 Montant estimatif des dépenses	1990-1991 Montant estimatif des dépenses
--	--

960,7	1 346,0
106,0	112,8

Total a)	1 066,7	1 458,8
----------	---------	---------

## b) Activités de fond :

- Fonds d'affectation spéciale du Conseil mondial de l'alimentation

220,0	200,0
-------	-------

Total b)	220,0	200,0
----------	-------	-------

## c) Projets opérationnels

-	-
---	---

Total c)	-	-
----------	---	---

Total a), b) et c)	1 286,7	1 658,8
--------------------	---------	---------

Total, coûts directs	20 817,1
----------------------	----------

TABLEAU 1.5. ANALYSE DU TOTAL REEVALUE DE LA BASE DE RESSOURCES DE 1988-1989 (AUX TAUX REVISES DE 1989)

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Programmes	Credits ouverts pour 1988-1989 (1)	Depenses non renouvelables de 1988-1989 (2)	Depenses supplementaires						Montant net des depenses supplementaires (9) (8)-(12)	Total reevalue de la base de ressources de 1988-1989 (10) (11)+(9)
			Effet differe de l'accroissement de ressources 1988-1989		Reevaluation des coüts aux taux revises de 1989		Ajustements speciaux (7)	Total (8)		
			Postes permanents (3)	Autres objets de depense (4)	Postes permanents (5)	Autres objets de depense (6)				
A. Organes directeurs:										
1. Assemblée générale	4 284,3	632,7	-	-	-	80,1	-	80,1	(552,6)	3 731,7
2. Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (et son secrétariat)	1 887,6	-	-	-	32,7	53,3	6,6	92,6	92,6	1 980,2
3. Comité des contributions	319,6	-	-	-	-	8,8	-	8,8	8,8	328,4
4. Comité des commissaires aux comptes de l'ONU (et son secrétariat)	3 080,0	-	-	183,5	13,8	52,4	(6,6)	243,1	243,1	3 323,1
5. Comité mixte de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies	1 983,8	(30,6)	-	17,9	-	44,4	-	62,3	92,9	2 076,7
6. Conseil mondial de l'alimentation (et son secrétariat)	5 407,8	-	-	-	171,7	44,9	90,0	306,6	306,6	5 714,4
7. Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien	91,2	-	-	-	-	2,0	-	2,0	2,0	93,2
8. Comité du programme et de la coordination	394,4	-	-	-	-	26,8	-	26,8	26,8	421,2
TOTAL	17 448,7	602,1	-	201,4	218,2	312,7	90,0 <sup>a</sup>	822,3	220,2	17 668,9

<sup>a</sup> Compte tenu de la révision du pourcentage de postes vacants pour 1990-1991 et des ajustements opérés dans la base des ressources du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires du fait des montants prévus au titre des rémunérations et des pensions, conformément aux résolutions 35/221, 37/131 et 40/256 de l'Assemblée générale, ainsi que dans la base de ressources du Conseil mondial de l'alimentation du fait de l'augmentation des coûts de location de locaux à Rome.

TABLEAU 1.6. BUDGET ORDINAIRE (CÖÜTS DIRECTS): TABLEAU RECAPITULATIF DES DEPENSES PREVUES POUR 1990-1991 ET DES TAUX DE CROISSANCE REELLE, PAR PROGRAMME

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Programmes	Credits ouverts pour 1988-1989	Montant des depenses supplementaires prevues					Credits demandes pour 1990-1991	Taux de croissance réelle %
		Reevaluation de la base de ressources de 1988-1989 (aux taux revises de 1989)	Accroissement des ressources (aux taux revises de 1989)	Inflation en 1990 et 1991	Augmentation totale			
					\$	%		
A. Organes directeurs:								
1. Assemblée générale	4 284,3	(552,6)	245,4	268,1	(39,1)	(0,9)	4 245,2	1,4
2. Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (et son secrétariat)	1 887,6	92,6	69,2	137,6	299,4	15,8	2 187,0	3,4
3. Comité des contributions	319,6	8,8	-	22,5	31,3	9,7	350,9	-
4. Comité des commissaires aux comptes de l'ONU (et son secrétariat)	3 080,0	243,1	25,8	237,1	506,0	16,4	3 586,0	0,7
5. Comité mixte de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies	1 983,8	92,9	(174,5)	130,2	48,6	2,4	2 032,4	(8,4)
6. Conseil mondial de l'alimentation (et son secrétariat)	5 407,8	306,6	(37,3)	479,0	748,3	13,8	6 156,1	(0,6)
7. Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien	91,2	2,0	-	6,4	8,4	9,2	99,6	-
8. Comité du programme et de la coordination	394,4	26,8	50,0	29,9	106,7	27,0	501,1	11,8
TOTAL	17 448,7	220,2	178,6	1 316,8	1 709,6	9,7	19 158,3	-

TABLEAU 1.7. BUDGET ORDINAIRE (COUTS DIRECTS); TABLEAU RECAPITULATIF DES DEPENSES PREVUES POUR 1990-1991 ET DES TAUX DE CROISSANCE REELLE, PAR OBJET DE DEPENSE

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Objets de dépense	Crédits ouverts pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1990-1991	Taux de croissance réelle %
		Réévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (taux révisés de 1989)	Accroissement des ressources (taux révisés de 1989)	Inflation en 1990 et 1991	Augmentation totale		
Postes permanents	3 507,9	48,3	18,2	317,0	383,5	3 891,4	0,5
Personnel temporaire pour les réunions	884,4	16,8	(100,0)	61,1	(22,1)	862,3	(11,0)
Personnel temporaire (remplaçants et surnuméraires)	1 345,7	11,5	70,0	98,3	179,8	1 525,5	5,1
Consultants	45,4	1,2	15,0	4,8	21,0	66,4	32,1
Heures supplémentaires	129,0	(27,9)	-	7,0	(20,9)	108,1	-
Dépenses communes de personnel	1 549,5	34,3	6,2	141,2	181,7	1 731,2	0,3
Indemnités de représentation	7,2	-	-	-	-	7,2	-
Participation de non-fonctionnaires à la Caisse des pensions	34,8	1,2	-	-	1,2	36,0	-
Frais de voyage des représentants	2 930,5	(198,0)	323,6	203,1	328,7	3 259,2	4,7
Frais de voyage du personnel affecté à des réunions	234,2	(175,5)	6,0	4,5	(165,0)	69,2	10,2
Autres frais de voyage du personnel envoyé en mission	241,7	6,4	-	18,9	25,3	267,0	-
Travaux contractuels d'imprimerie et de reliure	1 283,1	28,2	(17,3)	88,6	99,5	1 382,6	(1,3)
Honoraires	184,0	32,0	-	-	32,0	216,0	-
Vérification extérieure des comptes	2 564,8	234,8	24,5	193,5	452,8	3 017,6	0,8
Frais généraux de fonctionnement	99,9	(52,1)	9,2	4,4	(38,5)	61,4	19,2
Location et entretien des locaux	129,6	196,0	-	24,8	220,8	350,4	-
Location et entretien du matériel	37,2	0,8	10,2	3,4	14,4	51,6	26,8
Communications	133,2	3,6	-	10,4	14,0	147,2	-
Dépenses de représentation	46,2	1,0	-	3,3	4,3	50,5	-
Coût des services de conférence	2,0	(2,0)	-	-	(2,0)	-	-
Services divers	2,0	(2,0)	-	-	(2,0)	-	-
Fournitures et accessoires	49,6	1,4	1,0	4,0	6,4	56,0	1,9
Mobilier et matériel	17,7	0,5	-	1,4	1,9	19,6	-
Remplacement du matériel de bureautique	17,4	0,4	-	1,2	1,6	19,0	-
Participation à des séminaires et activités de formation	91,5	-	-	-	-	91,5	-
Participation au financement d'activités communes	1 880,2	59,3	(188,0)	119,9	(8,8)	1 871,4	(9,6)
<b>TOTAL</b>	<b>17 448,7</b>	<b>220,2</b>	<b>178,6</b>	<b>1 310,8</b>	<b>1 709,6</b>	<b>19 158,3</b>	<b>-</b>

TABLEAU 1.8. POSTES NECESSAIRES

Programme: Organes directeurs

Categories	Postes permanents		Postes temporaires				Total	
	Budget ordinaire		Budget ordinaire		Fonds extra-budgetaires			
	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
SSG	1	1	-	-	-	-	1	1
D-2	1	1	-	-	-	-	1	1
D-1	3	3	-	-	-	-	3	3
P-5	6	6	-	-	-	-	6	6
P-4	5	6	-	-	-	-	5	6
P-3	2	1	-	-	-	-	2	1
P-2/1	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>18</b>	<b>18</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>18</b>	<b>18</b>
Agents des services généraux								
1re classe	4	4	-	-	-	-	4	4
Autres classes	19	19	-	-	1 <sup>a</sup>	1 <sup>a</sup>	20	20
<b>TOTAL</b>	<b>23</b>	<b>23</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>24</b>	<b>24</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>41</b>	<b>41</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>42</b>	<b>42</b>

<sup>a</sup> Poste imputé sur les remboursements au titre de l'appui administratif financé à l'aide de fonds extra-budgetaires.

A. Organes directeurs

1.1 Les programmes de travail et les demandes de ressources qui font l'objet du présent chapitre concernent les sessions de l'Assemblée générale et de ceux de ses organes subsidiaires : a) dont le mandat a trait à des questions qui présentent un intérêt général pour les activités de toute l'Organisation, comme c'est le cas du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (y compris son

secrétariat), du Comité du programme et de la coordination, du Comité des contributions, du Comité des commissaires aux comptes de l'ONU (y compris son secrétariat) et du Comité mixte de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies (y compris la participation de l'ONU aux dépenses du secrétariat de la Caisse); b) qui s'occupent de questions spéciales, comme le Conseil mondial de l'alimentation; ou c) dont les services fonctionnels sont assurés par l'un des bureaux mentionnés dans la section B du présent chapitre du budget-programme.

## 1. ASSEMBLEE GENERALE

TABLEAU 1.9. ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

## 1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1990-1991
		Réévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (aux taux révisés de 1989)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1989)	Inflation en 1990 et 1991	Augmentation totale	
Personnel temporaire pour les réunions	7,3	(7,3)	-	-	(7,3)	-
Personnel temporaire (remplaçants et surnuméraires)	1 298,1	10,3	70,0	94,6	174,9	1 473,0
Heures supplémentaires	94,2	(28,6)	-	4,5	(24,1)	70,1
Frais de voyage des représentants	1 324,8	(322,2)	192,7	77,4	(52,1)	1 272,7
Frais de voyage du personnel affecté à des réunions	176,6	(176,6)	-	-	(176,6)	-
Travaux contractuels d'imprimerie et de reliure	1 283,1	28,2	(17,3)	88,6	99,5	1 382,6
Frais généraux de fonctionnement	53,3	(53,3)	-	-	(53,3)	-
Dépenses de représentation	42,9	0,9	-	3,0	3,9	46,8
Coût des services de conférence	2,0	(2,0)	-	-	(2,0)	-
Services divers	2,0	(2,0)	-	-	(2,0)	-
<b>TOTAL</b>	<b>4 284,3</b>	<b>(552,6)</b>	<b>245,4</b>	<b>268,1</b>	<b>(39,1)</b>	<b>4 245,2</b>

## Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1989)

Total réévalué de la base de ressources de 1988-1989	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
3 731,7	245,4	192,7	-	52,7	1,4%

## 2) Fonds extra-budgétaires

-

Total	4 245,2
-------	---------

## 1. ASSEMBLEE GENERALE

1.2 Les ressources prévues dans cette partie de chapitre doivent permettre de couvrir le coût des quarante-cinquième et quarante-sixième sessions de l'Assemblée générale. Par ailleurs, des crédits non renouvelables sont prévus pour couvrir les frais de voyage des représentants à la session extraordinaire de l'Assemblée consacrée à la coopération économique internationale, en particulier à la relance de la croissance économique et du développement dans les pays en développement, que l'Assemblée générale, par sa décision 43/460 du 7 mars 1989, a décidé de convoquer du 23 au 27 avril 1990.

*Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1989)**Personnel temporaire (remplaçants et surnuméraires)*

1.3 Les ressources prévues à cette rubrique (1 378 400 dollars) doivent permettre de recruter du personnel temporaire au cours des sessions ordinaires de l'Assemblée générale pour les services relevant directement du Secrétaire général (204 700 dollars), le Bureau des services généraux (465 500 dollars), le Département de l'information (634 700 dollars) et le Bureau de la gestion des ressources humaines (73 500 dollars). Les montants prévus pour le Bureau des services généraux et le Bureau de la gestion des ressources humaines sont inchangés en valeur constante par rapport à l'exercice précédent et correspondent aux services habituels. Des augmentations sont proposées pour les services relevant directement du Secrétaire général (20 000 dollars) et le Département de l'information (50 000 dollars), compte tenu de l'expérience des années précédentes et des besoins prévus pour le prochain exercice biennal.

*Heures supplémentaires*

1.4 Les ressources prévues à ce titre (65 600 dollars) sont destinées aux services relevant directement du Secrétaire général (38 100 dollars) et au Bureau des services généraux (27 500 dollars). Le montant des ressources demandées pour des heures supplémentaires à l'occasion des sessions de l'Assemblée générale dépend de la fréquence, de la durée et de la teneur des séances, du nombre de langues dans lesquelles les services doivent être assurés, du volume de la documentation et d'autres variables. Tout est mis en œuvre pour réduire dans la mesure du possible le coût des heures supplémentaires et aucune augmentation n'est proposée.

*Frais de voyage des représentants*

1.5 Conformément à la résolution 1798 (XVII) de l'Assemblée générale en date du 11 décembre 1962, telle qu'elle a été modifiée par les résolutions 2245 (XXI) du 20 décembre 1966 ainsi que 2489 (XXIII) et 2491 (XXIII) du 21 décembre 1968, l'Organisation paie les frais de voyage mais non des indemnités de subsistance pour un maximum de cinq représentants ou représentants suppléants de chaque Etat Membre assistant aux sessions ordinaires de l'Assemblée générale et pour un représentant ou représentant suppléant assistant aux sessions extraordinaires ou sessions extraordinaires d'urgence de l'Assemblée. Toutefois, dans sa recommandation 6, le Groupe d'experts intergouvernementaux de haut niveau chargé d'examiner l'efficacité du fonctionnement administratif et financier de l'Organisation des Nations Unies<sup>1</sup> a demandé que le remboursement des frais de voyage des représentants des Etats Membres qui assistent aux sessions de l'Assemblée soit limité aux pays les moins avancés. Par la suite, par sa résolution 41/213 du

<sup>1</sup> Voir Documents officiels de l'Assemblée générale, quarante et unième session. Supplément No 49 (A/4/149).

19 décembre 1986, l'Assemblée a décidé que les recommandations adoptées d'un commun accord et présentées dans le rapport du Groupe seront appliquées. Un montant de 1 002 600 dollars (inchangé en valeur constante par rapport à l'exercice précédent) a donc été prévu pour couvrir les frais de voyage d'un maximum de cinq représentants de chacun des 40 États Membres classés dans la catégorie des pays les moins avancés qui assisteront aux quarante-cinquième et quarante-sixième sessions de l'Assemblée. En outre, par sa décision 43/460, l'Assemblée a décidé de convoquer du 23 au 27 avril 1990 une session extraordinaire consacrée à la coopération économique internationale, en particulier à la relance de la croissance économique et du développement dans les pays en développement. Un montant non renouvelable de 192 700 dollars est par conséquent demandé pour couvrir le remboursement des frais de voyage des représentants de chacun des 40 États Membres classés dans la catégorie des pays les moins avancés.

### Travaux contractuels d'imprimerie et de reliure

1.6 Les montants prévus pour les travaux contractuels d'imprimerie dans le programme de publications pour 1990-1991 approuvé par le Comité des publications (montant légèrement inférieur en valeur constante par rapport à l'exercice précédent) concernent l'impression des documents suivants: suppléments en six langues, comptes rendus de séance, annexes et résolutions, documentation à publier avant et pendant la session de l'Assemblée et de ses grandes commissions et comptes rendus analytiques provisoires. Le montant proposé (1 294 000 dollars) accuse une diminution de 17 300 dollars.

### Dépenses de représentation

1.7 Un montant de 43 800 dollars, inchangé en valeur constante par rapport à l'exercice précédent, est demandé pour couvrir le coût des réceptions données pendant les sessions par le Président de l'Assemblée générale.

## 2. COMITE CONSULTATIF POUR LES QUESTIONS ADMINISTRATIVES ET BUDGETAIRES (ET SON SECRETARIAT)

TABLEAU 1.10. ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des États-Unis)

### 1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1990-1991
		Réévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (aux taux révisés de 1989)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1989)	Inflation en 1990 et 1991	Augmentation totale	
Postes permanents	687,6	3,2	18,2	59,3	80,7	768,3
Personnel temporaire (remplaçants et surnuméraires)	2,5	-	-	0,2	0,2	2,7
Heures supplémentaires	5,9	0,1	-	0,4	0,5	6,4
Dépenses communes de personnel	238,9	2,9	6,2	20,8	29,9	268,8
Indemnités de représentation	1,2	-	-	-	-	1,2
Participation de non-fonctionnaires à la Caisse des pensions	34,8	1,2	-	-	1,2	36,0
Frais de voyage des représentants	688,6	52,2	43,8	53,7	149,7	838,3
Frais de voyage du personnel affecté à des réunions	16,1	0,3	6,0	1,6	7,9	24,0
Honoraires	184,0	32,0	-	-	32,0	216,0
Location et entretien du matériel	15,3	0,3	(6,0)	0,7	(5,0)	10,3
Fournitures et accessoires	1,1	0,1	1,0	0,1	1,2	2,3
Remplacement du matériel de bureautique	11,6	0,3	-	0,8	1,1	12,7
<b>TOTAL</b>	<b>1 887,6</b>	<b>92,6</b>	<b>69,2</b>	<b>137,6</b>	<b>299,4</b>	<b>2 187,0</b>

### Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1989)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1988-1989	Accroissement des ressources				(5) Montant ajusté	Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté		
1 980,2	69,2	-	-	69,2	3,4%	

### 2) Fonds extra-budgétaires

	-
<b>Total</b>	<b>2 187,0</b>



TABLEAU 1.11. POSTES NECESSAIRES

Unité administrative: Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (et son secrétariat)

Catégories	Postes permanents		Postes temporaires				Total	
	Budget ordinaire		Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires			
	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
D-2	1	1	-	-	-	-	1	1
P-5	1	1	-	-	-	-	1	1
P-4	1	2	-	-	-	-	1	2
P-3	1	-	-	-	-	-	1	-
TOTAL	4	4	-	-	-	-	4	4
Agents des services généraux								
1re classe	1	1	-	-	-	-	1	1
Autres classes	3	3	-	-	-	-	3	3
TOTAL	4	4	-	-	-	-	4	4
TOTAL GÉNÉRAL	8	8	-	-	-	-	8	8

## 2. COMITE CONSULTATIF POUR LES QUESTIONS ADMINISTRATIVES ET BUDGETAIRES (ET SON SECRETARIAT)

1.8 Le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires, organe subsidiaire de l'Assemblée générale, est composé de 16 membres nommés à titre personnel par l'Assemblée. Ses fonctions et responsabilités ainsi que sa composition sont régies par les dispositions de la résolution 14 (I) en date du 13 février 1946 et par les articles 155, 156 et 157 du règlement intérieur de l'Assemblée générale.

### Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1989)

1.9 Les ressources demandées à la présente rubrique doivent permettre de couvrir les frais de voyage et l'indemnité de subsistance du Président et des membres du Comité lorsqu'ils assistent aux sessions du Comité conformément aux dispositions de la résolution 1798 (XVII) de l'Assemblée générale en date du 11 décembre 1982 et de ses résolutions 32/198 du 22 décembre 1977, 41/176 du 5 décembre 1986, 42/214 du 21 décembre 1987 et 42/225 (sect. VI) du 21 décembre 1987. Les conditions d'emploi et la rémunération du Président du Comité consultatif ont été déterminées conformément aux résolutions 35/221 et 40/256 de l'Assemblée générale en date du 17 décembre 1980 et du 18 décembre 1985 respectivement, et les cotisations versées par l'Organisation à la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies, conformément à la résolution 37/131 du 17 décembre 1982. Les ressources demandées à cette rubrique doivent également couvrir les traitements et les dépenses communes de personnel du secrétariat du Comité ainsi que d'autres dépenses d'appui, notamment les frais de voyage et l'indemnité de subsistance des fonctionnaires des services organiques envoyés aux sessions du Comité tenues ailleurs qu'au Siège.

### Postes permanents

1.10 En raison de l'augmentation du volume de travail confié au Comité, et en particulier du rôle accru que celui-ci est appelé à jouer en matière de supervision des opérations d'établissement et de maintien de la paix de l'Organisation des Nations Unies et des programmes financés à l'aide de contributions volontaires, le nombre et la complexité des tâches dont doit s'acquitter son secrétariat ont considérablement augmenté. C'est pourquoi il est proposé de reclasser un poste P-3 à la classe P-4, ce qui est conforme au classement opéré par le Service des indemnités et du classement des emplois du Bureau de la gestion des ressources humaines.

### Personnel temporaire (remplaçants et surnuméraires)

1.11 Les ressources prévues à ce titre (2 500 dollars) doivent permettre de recruter le personnel temporaire nécessaire pour remplacer les fonctionnaires en congé de maladie de longue durée ou en congé de maternité.

### Heures supplémentaires

1.12 Un montant de 6 000 dollars est demandé pour payer des heures supplémentaires durant les périodes de pointe.

### Frais de voyage des représentants

1.13 Pour déterminer les ressources nécessaires à ce titre (784 600 dollars), on est parti de l'hypothèse qu'au cours de l'exercice biennal, le Comité tiendrait quatre sessions d'une durée totale de 54 semaines, dont 49 semaines au Siège et cinq semaines hors siège. L'accroissement proposé des ressources (43 800 dollars) tient au fait que le Comité a l'intention de recommencer à se rendre, comme par le passé, au siège d'une institution spécialisée une fois pendant l'exercice biennal afin d'y effectuer une étude approfondie. Des crédits sont prévus à cette fin pour une semaine, en 1991. Des crédits sont également prévus pour les deux réunions que le Comité tient habituellement en dehors du Siège, et qui seront combinées en un seul voyage en 1990, le Comité se rendant pendant une semaine au siège d'une commission régionale pour y effectuer une enquête et pendant trois semaines à Genève pour s'entretenir avec des représentants des institutions spécialisées de questions de coordination et examiner des questions intéressant particulièrement l'Office des Nations Unies à Genève. La base de ressources a été ajustée (augmentation de 37 100 dollars) compte tenu du montant révisé de l'indemnité de subsistance journalière, notamment à New York. Les ressources effectivement nécessaires en 1990-1991 seront bien entendu fonction du programme de travail détaillé pour cette période qui sera finalement adopté par le Comité, et des modifications qui pourraient intervenir dans la composition du Comité.

### Frais de voyage du personnel affecté à des réunions

1.14 Un montant de 22 400 dollars est prévu pour couvrir les frais de voyage et l'indemnité de subsistance des fonctionnaires qui seront chargés d'assurer le secrétariat du Comité pendant les sessions qu'il tiendra en dehors du Siège. L'augmentation proposée (6 000 dollars) reflète l'intention du Comité, comme indiqué plus haut, de revenir à sa pratique antérieure consistant à se rendre au siège d'une institution spécialisée pour y effectuer une étude approfondie.

### Honoraires et pensions

1.15 Le montant réévalué de la base de ressources a été ajusté (32 000 dollars) pour tenir compte des ajustements

provisaires prévus en 1990-1991, conformément à la procédure approuvée en vertu des dispositions de la résolution 35/221 de l'Assemblée générale. Le montant réévalué de la base de ressources a également été ajusté (1 200 dollars) au titre des pensions, conformément à la résolution 37/131 de l'Assemblée générale, pour couvrir l'augmentation des cotisations à compter de juillet 1989.

*Location et entretien du matériel*

1.16 Les ressources prévues à ce titre (9 600 dollars), qui font apparaître une diminution de 6 000 dollars, doivent permettre de couvrir les frais d'entretien du matériel de bureau-tique utilisé par le secrétariat du Comité consultatif, conformément aux projections pour 1990-1991.

*Fournitures et accessoires*

1.17 Le montant prévu pour les fournitures nécessaires au traitement de textes (2 200 dollars) accuse une augmentation de 1 000 dollars, car l'on prévoit une utilisation plus intensive du matériel de bureautique en 1990-1991.

*Remplacement du matériel de bureautique*

1.18 Le montant de 11 900 dollars prévu au titre du programme centralisé de remplacement du matériel de bureautique représente 40 % de la valeur du matériel acquis pour le secrétariat du Comité à la fin de l'exercice biennal 1986-1987. Aucune augmentation n'est proposée.

3. COMITE DES CONTRIBUTIONS

TABLEAU 1.12. ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1990-1991
		Réévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (aux taux révisés de 1989)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1989)	Inflation en 1990 et 1991	Augmentation totale	
Frais de voyage des représentants	319,6	8,8	-	22,5	31,3	350,9
<b>TOTAL</b>	<b>319,6</b>	<b>8,8</b>	<b>-</b>	<b>22,5</b>	<b>31,3</b>	<b>350,9</b>

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1989)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1988-1989	Accroissement des ressources				(5) Montant ajusté	Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté		
328,4	-	-	-	-	-	-

2) Fonds extra-budgétaires

-
Total
350,9

3. COMITE DES CONTRIBUTIONS

1.19 Le Comité des contributions est un organe subsidiaire de l'Assemblée générale composé de 18 membres nommés à titre personnel par l'Assemblée. Ses fonctions, sa nature, sa composition et la durée du mandat de ses membres sont régies par les dispositions de la résolution 14 (I) de l'Assemblée, en date du 13 février 1946, et par les articles 158, 159 et 160 du règlement intérieur de l'Assemblée. Le Comité conseille l'Assemblée générale au sujet de la répartition des dépenses de l'Organisation entre les Etats Membres, visée au paragraphe 2 de l'Article 17 de la Charte des Nations Unies. Il conseille également l'Assemblée au sujet de la quote-part des dépenses que doivent assumer les nouveaux Etats Membres, des demandes de révision des quotes-parts formulées par les Etats Membres et des mesures à prendre en ce qui concerne l'application de l'Article 19 de la Charte.

*Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1989)*

1.20 Les ressources demandées (328 400 dollars) doivent permettre de payer les frais de voyage et l'indemnité de subsistance des membres participant aux sessions du Comité, ainsi que les frais de voyage et l'indemnité de subsistance du Président pendant une période de huit semaines au cours de chaque session de l'Assemblée générale. On prévoit que le Comité devra se réunir pendant trois semaines en 1990 et quatre semaines en 1991, et on part de l'hypothèse que 4 de ses 18 membres seront des membres de missions permanentes auprès de l'Organisation des Nations Unies à New York. Ces prévisions de dépenses sont provisoires et devront peut-être être révisées en fonction de modifications dans la composition du Comité ou la durée de ses sessions.

## 4. COMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES DE L'ONU (ET SON SECRETARIAT)

TABLEAU 1.13. ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

## 1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues			Crédits demandés pour 1990-1991
		Réévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (aux taux révisés de 1989)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1989)	Inflation en 1990 et 1991	
Postes permanents	350,3	4,7	-	30,2	385,2
Personnel temporaire (remplaçants et surnuméraires)	13,7	0,3	-	0,9	14,9
Heures supplémentaires	9,1	0,2	-	0,6	9,9
Dépenses communes de personnel	121,9	2,5	-	10,4	134,8
Frais de voyage du personnel affecté à des réunions	9,8	0,4	-	0,7	10,9
Vérification extérieure des comptes	2 564,8	234,8	24,5	193,5	3 017,6
Location et entretien du matériel	4,6	0,1	1,3	0,4	6,4
Remplacement du matériel de bureautique	5,8	0,1	-	0,4	6,3
<b>TOTAL</b>	<b>3 080,0</b>	<b>243,1</b>	<b>25,8</b>	<b>237,1</b>	<b>3 586,0</b>

## Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1989)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1988-1989	Accroissement des ressources				(5) Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
3 323,1	25,8	-	-	25,8	0,7 %

## 2) Fonds extra-budgétaires

## a) Services d'appui à :

## i) D'autres organismes des Nations Unies

Appui administratif financé à l'aide de fonds extra-budgétaires

55,2

73,5

## ii) Des programmes extra-budgétaires

Appui aux activités de coopération technique

106,0

112,8

Total a)

161,2

186,3

## b) Activités de fond

-

-

Total b)

-

-

## c) Projets opérationnels

-

-

Total c)

-

-

Total a), b) et c)

161,2

186,3

Total

3 772,3

TABLEAU 1.14. POSTES NÉCESSAIRES

Unité administrative : Secrétariat du Comité des commissaires aux comptes de l'ONU

Catégories	Postes permanents		Postes temporaires				Total	
	Budget ordinaire		Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires			
	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
D-1	1	1	-	-	-	-	1	1
TOTAL	1	1	-	-	-	-	1	1
Agents des services généraux								
1re classe	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres classes	4	4	-	-	1*	1*	5	5
TOTAL	4	4	-	-	1	1	5	5
TOTAL GÉNÉRAL	5	5	-	-	1	1	6	6

\* Poste imputé sur les remboursements au titre de l'appui administratif financé à l'aide de fonds extra-budgétaires.

#### 4. COMITÉ DES COMMISSAIRES AUX COMPTES DE L'ONU (ET SON SECRETARIAT)

1.21 Le Comité des commissaires aux comptes de l'ONU, composé des vérificateurs généraux des comptes (ou des fonctionnaires de titre équivalent) de trois Etats Membres, nommés par l'Assemblée générale, sous réserve des conditions énoncées dans les articles 12.1 à 12.3 du règlement financier de l'ONU, vérifie les comptes de l'Organisation des Nations Unies, y compris ceux de tous les fonds d'affectation spéciale et comptes spéciaux, et présente les rapports de vérification pertinents à l'Assemblée générale pour examen. Pour l'essentiel, le mandat du Comité est défini dans les articles 12.4 à 12.12 du règlement financier et il est exposé de façon plus détaillée dans une annexe audit règlement. La coordination avec les autres activités de vérification des comptes dans le cadre du système des Nations Unies est assurée par le Groupe de vérificateurs extérieurs des comptes de l'ONU, des institutions spécialisées et de l'Agence internationale de l'énergie atomique, qui a été créé par la résolution 1438 (XIV) de l'Assemblée générale, en date du 5 décembre 1959. La liaison entre le Comité des commissaires aux comptes et le Groupe de vérificateurs extérieurs des comptes est assurée par le secrétariat du Comité. Le secrétariat fournit un appui administratif et fonctionnel au Comité et au Groupe de vérificateurs extérieurs des comptes ainsi qu'à son Comité des opérations de vérification des comptes. Il prend les dispositions voulues pour organiser chaque année les deux sessions du Comité et la session du Groupe, rédige les documents de travail et les rapports nécessaires pour l'examen des questions inscrites à l'ordre du jour de ces sessions, établit les comptes rendus analytiques des séances et assure la liaison entre ces organes et d'autres organes de l'ONU.

##### *Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1989)*

1.22 Les ressources nécessaires pour l'exercice biennal doivent permettre de couvrir, outre les dépenses du secrétariat du Comité, les frais de voyage et l'indemnité de subsistance des trois membres du Comité, ainsi que les traitements, les frais de voyage et l'indemnité de subsistance des fonctionnaires nationaux qui les aident dans leur tâche. Les dépenses prévues, à l'exclusion de celles du secrétariat du Comité, sont calculées par le Comité sur la base des vérifications qu'il doit faire pendant chacune des années de l'exercice biennal, avec l'assentiment du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires, et sont imputées en partie sur le budget ordinaire et en partie sur des fonds extra-budgétaires.

##### *Frais de voyage du personnel affecté à des réunions*

1.23 Les ressources demandées à ce titre (10 200 dollars) doivent couvrir le coût du service des réunions du Groupe de vérificateurs extérieurs des comptes et des sessions que le Comité des commissaires aux comptes tient ailleurs qu'au Siège. Ce montant couvre, en outre, les déplacements que le Secrétaire du Comité pourrait être amené à faire pour représenter le Comité des commissaires aux comptes et le Groupe de vérificateurs extérieurs des comptes à des réunions comme celle des représentants des services de vérification intérieure des comptes de l'ONU et des institutions spécialisées.

##### *Vérification extérieure*

1.24 Les ressources demandées à cette rubrique (2 824 100 dollars) doivent permettre de couvrir, en ce qui concerne le budget ordinaire, le coût des traitements, des frais de voyage et de l'indemnité de subsistance du personnel fourni par les membres du Comité des commissaires aux comptes et les frais découlant de la participation des membres du Comité aux réunions ordinaires du Comité et du Groupe de vérificateurs extérieurs. Dans les montants estimatifs révisés pour l'exercice biennal 1988-1989 (voir A/C.5/43/1/Rev.1, chap. V, sect. B), un crédit supplémentaire de 234 800 dollars avait été demandé pour tenir compte de l'augmentation à compter de 1989 des ressources à prévoir chaque année à cette rubrique, d'après l'étude effectuée par le Comité sur le coût des opérations de vérification des comptes. Le montant réévalué de la base de ressources pour 1990-1991 a été ajusté pour tenir compte de cette augmentation des ressources nécessaires pour les deux années du prochain exercice biennal. Après avoir examiné en détail son programme de travail, le Comité a établi pour l'exercice biennal 1990-1991 des prévisions de dépenses qui accusent une légère augmentation (24 500 dollars) par rapport au montant réévalué de la base de ressources ajusté.

##### *Location et entretien du matériel*

1.25 Le crédit de 6 000 dollars demandé, qui accuse une augmentation de 1 300 dollars, doit permettre de couvrir les dépenses d'entretien du matériel de bureautique utilisé par le secrétariat du Comité des commissaires aux comptes, conformément aux projections pour 1990-1991.

##### *Remplacement du matériel de bureautique*

1.26 Les ressources demandées à cette rubrique (5 900 dollars) représentent 40 % de la valeur du matériel de bureautique acquis pour le secrétariat du Comité des commissaires aux comptes à la fin de l'exercice biennal 1986-1987. Aucune augmentation n'est prévue à cette rubrique.

## 5. COMITE MIXTE DE LA CAISSE COMMUNE DES PENSIONS DU PERSONNEL DES NATIONS UNIES (Y COMPRIS LA PARTICIPATION DE L'ONU AUX DEPENSES DU SECRETARIAT DE LA CAISSE)

TABLEAU 1.15. ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

## 1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Credits ouverts pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Credits demandés pour 1990-1991
		Reévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (aux taux révisés de 1989)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1989)	Inflation en 1990 et 1991	Augmentation totale	
Frais de voyage des représentants	103,6	33,6	13,5	10,3	57,4	161,0
Participation au financement d'activités communes	1 880,2	59,3	(188,0)	119,9	(8,8)	1 871,4
<b>TOTAL</b>	<b>1 983,8</b>	<b>92,9</b>	<b>(174,5)</b>	<b>130,2</b>	<b>48,6</b>	<b>2 032,4</b>

## Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1989)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1988-1989	Accroissement des ressources				(5) Montant ajusté	Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins dépenses non renouvelables	(4) Plus croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté		
2 076,7	(174,5)	-	-	(174,5)	(8,4) %	

## 2) Fonds extra-budgétaires

## a) Services d'appui à :

i) D'autres organismes des Nations Unies

Au titre de l'appui administratif financé à l'aide de fonds extra-budgétaires

ii) Programmes extra-budgétaires

	1988-1989 Montant estimatif des dépenses	1990-1991 Montant estimatif des dépenses
Total a)	905,5	1 272,5
b) Activités de fond	-	-
Total b)	-	-
c) Projets opérationnels	-	-
Total c)	-	-
Total a), b) et c)	905,5	1 272,5
<b>Total</b>	<b>905,5</b>	<b>3 304,9</b>

## 5. COMITE MIXTE DE LA CAISSE COMMUNE DES PENSIONS DU PERSONNEL DES NATIONS UNIES (Y COMPRIS LA PARTICIPATION DE L'ONU AUX DEPENSES DU SECRETARIAT DE LA CAISSE)

1.27 La Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies a été créée par l'Assemblée générale en 1949 pour assurer au personnel de l'ONU et des autres organisations qui pourraient s'affilier à la Caisse des prestations de retraite, de décès et d'invalidité et d'autres prestations connexes. La Caisse est administrée, conformément aux statuts et aux règlements que l'Assemblée a adoptés, par le Comité mixte de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies, les comités des pensions du personnel des autres organisations actuellement affiliées à la Caisse, le secrétariat du Comité mixte et ceux des autres comités susmentionnés. Le Comité mixte a établi un comité permanent habilité à agir en son nom lorsqu'il n'est pas en

session. Il se réunit normalement une fois par an et le Comité permanent deux fois. Le Comité mixte présente chaque année un rapport à l'Assemblée générale, qui exerce les pouvoirs de décision au nom de toutes les organisations affiliées.

### Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1989)

1.28 Les ressources nécessaires au Comité mixte de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies pour l'exercice biennal doivent permettre de couvrir : a) les frais de voyage et l'indemnité de subsistance des membres désignés par le Comité des pensions du personnel de l'ONU qui participeront aux deux sessions que le Comité mixte tiendra pendant l'exercice biennal 1990-1991, à quatre réunions ordinaires du Comité permanent et à toute réunion supplémentaire s'il y a lieu ; b) la part des dépenses

du secrétariat de la Caisse des pensions que l'ONU prend à sa charge; c) la part du coût des sessions du Comité mixte et du Comité permanent qui incombe à l'ONU.

#### Frais de voyage des représentants

1.29 Dans le rapport qu'il a soumis à l'Assemblée générale à sa quarante-deuxième session<sup>2</sup>, le Comité mixte de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies a recommandé que le nombre des membres du Comité mixte soit porté de 21 à 33 et que, par voie de conséquence, le nombre des membres du Comité des pensions du personnel de l'Organisation des Nations Unies soit porté de 18 à 20. L'Assemblée générale a approuvé cette recommandation avec effet au 1er janvier 1989 dans la section I de sa résolution 42/222 du 21 décembre 1987. Le nombre de membres du Comité des pensions représentant l'Assemblée a été porté de 6 à 8. Les ressources prévues pour l'exercice biennal (150 700 dollars) [déduction faite des remboursements effectués par le PNUD et l'UNICEF] ont été estimées en partant de l'hypothèse que le Comité mixte se réunira au moins une fois par an au cours de l'exercice biennal, vraisemblablement en Europe au siège d'une organisation affiliée à la Caisse et que les 20 membres et suppléants du Comité des pensions du personnel de l'ONU seront invités à participer aux sessions du Comité mixte en 1990 pour collaborer avec la Commission de la fonction publique internationale (CFPI) à la réalisation de l'étude approfondie de la rémunération considérée aux fins de la pension des fonctionnaires de la catégorie des administrateurs et des catégories supérieures, et en 1991 pour examiner la situation actuarielle de la Caisse au 31 décembre 1990 et formuler des proposi-

tions budgétaires pour l'exercice biennal suivant. On se fonde également sur l'hypothèse que le Comité permanent se réunira au moins une fois par an pour effectuer, entre autres choses, des travaux préparatoires pour le compte du Comité mixte, notamment en ce qui concerne les examens approfondis de la rémunération considérée aux fins de la pension et du montant des pensions qui en découlera. L'on suppose que l'une de ces réunions aura lieu à New York et l'autre en Europe, et que 12 membres et suppléants au moins du Comité des pensions du personnel de l'ONU y participeront. L'augmentation prévue des ressources (13 500 dollars) doit permettre de couvrir les frais de voyage et l'indemnité de subsistance des deux membres supplémentaires du Comité.

#### Participation au financement d'activités communes

1.30 Les ressources prévues à cette rubrique (1 751 500 dollars) représentent la part (déduction faite des remboursements effectués par le PNUD et l'UNICEF) des dépenses du secrétariat de la Caisse que l'ONU prend à sa charge. La part de l'ONU correspond au tiers du coût total des dépenses du secrétariat et il est déduit de cette part les contributions respectives du PNUD et de l'UNICEF, qui représentent ensemble 38,5 % du total dû par l'Organisation. Pour calculer le montant des dépenses du secrétariat, on a utilisé les coûts standard et on a établi les besoins en personnel sur la base du tableau d'effectifs révisé du secrétariat de la Caisse pour 1988-1989, tel qu'il a été approuvé par l'Assemblée générale à sa quarante-troisième session. La base de ressources a été ajustée en conséquence (17 900 dollars de plus). La part de ces dépenses imputable au PNUD et à l'UNICEF ayant été portée de 31,99 à 38,5 %, les ressources prévues à cette rubrique ont été réduites de 188 000 dollars.

<sup>2</sup> Ibid., quarante-deuxième session, Supplément No 9 (A/42/9 et Corr. 1), par. 87 et 91.

## 6. CONSEIL MONDIAL DE L'ALIMENTATION (Y COMPRIS SON SECRETARIAT)

TABLEAU 1.16. ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

#### 1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Credits ouverts pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Credits demandés pour 1990-1991
		Réévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (taux révisés de 1989)	Accroissement des ressources (taux révisés de 1989)	Inflation (en 1990 et 1991)	Augmentation totale	
Postes permanents	2 470,0	40,4	-	227,5	267,9	2 737,9
Personnel temporaire pour les réunions	877,1	24,1	(100,0)	61,1	(14,8)	862,3
Personnel temporaire (remplaçants et surnuméraires)	31,4	0,9	-	2,6	3,5	34,9
Consultants	45,4	1,2	15,0	4,8	21,0	66,4
Heures supplémentaires	19,8	0,4	-	1,5	1,9	21,7
Dépenses communes de personnel	1 188,7	28,9	-	110,0	138,9	1 327,6
Indemnité de représentation	6,0	-	-	-	-	6,0
Frais de voyage des représentants	49,8	1,6	23,6	5,8	31,0	80,8
Frais de voyage du personnel envoyé en mission	231,9	6,0	-	18,2	24,2	256,1
Frais généraux de fonctionnement	46,6	1,2	9,2	4,4	14,8	61,4
Location et entretien des locaux	129,6	196,0	-	24,8	220,8	550,4
Location et entretien du matériel	17,3	0,4	14,9	2,3	17,6	34,9
Communications	133,2	3,6	-	10,4	14,0	147,2
Dépenses de représentation	3,3	0,1	-	0,3	0,4	3,7
Fournitures et accessoires	48,5	1,3	-	3,9	5,2	53,7
Mobilier et matériel	17,7	0,5	-	1,4	1,9	19,6
Bourses, subventions et contributions	91,5	-	-	-	-	91,5
TOTAL	5 407,8	306,6	(37,3)	479,0	748,3	6 156,1

#### Analyse de la croissance réelle (taux révisés de 1989)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1988-1989	(2) Accroissement des ressources				(5) Montant ajusté	(6) sur (1) Taux de croissance réelle
	(2) Montant effectif	(3) Moins dépenses non récupérables	(4) Plus croissance différée (nouveaux postes)	(5) Taux de croissance réelle		
5 714,4	(37,3)	-	-	(37,3)	(0,6) %	

TABLEAU 1.16 (suite)

## 2) Fonds extra-budgétaires

	1988-1989 Montant estimatif des dépenses	1990-1991 Montant estimatif des dépenses
a) Services d'appui à :		
i) D'autres organismes des Nations Unies	-	-
ii) Des programmes extra-budgétaires	-	-
Total a)	-	-
b) Activités de fond :		
Fonds d'affectation spéciale du Conseil mondial de l'alimentation	220,0	200,0
Total b)	220,0	200,0
c) Projets opérationnels	-	-
Total c)	-	-
Total a), b) et c)	220,0	200,0
Total	6 356,1	

TABLEAU 1.17. POSTES NECESSAIRES

## Unité administrative : Secrétariat du Conseil mondial de l'alimentation

Catégories	Postes permanents		Postes temporaires				Total	
	Budget ordinaire		Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires			
	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
SSG	1	1	-	-	-	-	1	1
D-1	2	2	-	-	-	-	2	2
P-5	5	5	-	-	-	-	5	5
P-4	4	4	-	-	-	-	4	4
P-3	1	1	-	-	-	-	1	1
TOTAL	13	13	-	-	-	-	13	13
Agents des services généraux								
1re classe	3	3	-	-	-	-	3	3
Autres classes	12	12	-	-	-	-	12	12
TOTAL	15	15	-	-	-	-	15	15
TOTAL GÉNÉRAL	28	28	-	-	-	-	28	28

6. CONSEIL MONDIAL DE L'ALIMENTATION  
(Y COMPRIS SON SECRETARIAT)

1.31 Le Conseil mondial de l'alimentation, qui a été créé par la résolution 3348 (XXIX) de l'Assemblée générale en date du 17 décembre 1974, est l'organe des Nations Unies chargé de la coordination de la politique menée à l'échelle mondiale dans le secteur de l'alimentation et de l'agriculture, l'objectif fondamental fixé par la Conférence alimentaire mondiale de 1974 étant l'élimination de la faim et de la malnutrition. Le Conseil, qui compte 36 Etats membres, représentés au niveau ministériel ou plénipotentiaire, est chargé de la coordination et du suivi des politiques concernant la production alimentaire, de la nutrition, de la sécurité alimentaire, du commerce des produits alimentaires, et de l'aide alimentaire, au sein du système des Nations Unies, et de recommander les mesures à prendre au sujet de tous les grands problèmes identifiés en matière d'alimentation.

1.32 En vertu de son mandat, le Conseil est chargé de faci-

liter la solution des problèmes alimentaires et de mobiliser l'appui économique, commercial et financier nécessaire à l'exécution des stratégies alimentaires nationales, d'évaluer l'impact de la situation actuelle du commerce des produits agricoles sous tous ses aspects et de continuer à porter un intérêt actif au progrès et à l'issue des négociations multilatérales sur les questions relatives au commerce de produits agricoles. Il contribuera activement à encourager et suivre l'exécution des dispositions qui, dans le Programme d'action des Nations Unies pour le redressement économique et le développement de l'Afrique, 1986-1990 (annexe de la résolution 5-13/2 de l'Assemblée générale, en date du 1er juin 1986).

1.33 A sa quatorzième session, le Conseil a lancé l'Initiative de Chypre contre la faim dans le monde<sup>3</sup> qui préconise

<sup>3</sup> Ibid., quarante-troisième session, Supplément No 19 (A/43/19), première partie, chap. II.

d'examiner et d'évaluer d'urgence les efforts accomplis à ce jour pour faire reculer la faim, et de définir les moyens d'améliorer les politiques et programmes actuels et de nouvelles initiatives pragmatiques, réalisables et utiles pour atteindre l'objectif fondamental du Conseil : l'élimination de la faim et de la malnutrition. Le Conseil a invité son président à présenter un rapport orienté sur l'action et, afin de l'assister dans cette tâche complexe, constitué un groupe consultatif *ad hoc* composé de 14 Etats membres dont les buts seront les suivants :

a) Examiner et évaluer les politiques et instruments actuellement disponibles pour combattre la faim et la malnutrition chroniques dans les pays en développement, en particulier dans les pays à faible revenu ayant un déficit alimentaire, et déterminer les raisons et les obstacles qui ont pu en limiter la portée;

b) Etudier des mesures concrètes et réalistes qui pourraient rendre plus efficaces les politiques et instruments existants;

c) Définir des actions réalisables;

d) Recommander une marche à suivre pour combattre la faim plus efficacement.

1.34 L'Assemblée générale a fait sienne l'Initiative de Chypre par sa résolution 43/191 du 20 décembre 1988 et, dans sa résolution 43/190 adoptée le même jour, a prié le Conseil de poursuivre ses activités de coopération technique et régionale.

1.35 Le Conseil tient des sessions annuelles et fait rapport à l'Assemblée générale par l'intermédiaire du Conseil économique et social. Ses sessions sont précédées par un processus préparatoire conduit aux échelons mondial et régional et par des consultations au niveau ministériel qui permettent de discuter des problèmes de développement liés à l'alimentation et de mettre l'accent sur une application accélérée des politiques et stratégies alimentaires. A cet égard, le Conseil est chargé par les gouvernements et les organisations intergouvernementales de recommander des mesures qui permettraient de résoudre les problèmes alimentaires.

1.36 Entre les sessions du Conseil, le Directeur exécutif, de concert avec le Président du Conseil et les membres de son bureau, ainsi qu'avec le concours de son secrétariat, suit l'application des recommandations du Conseil approuvées par l'Assemblée générale en tenant des consultations régionales, mondiales et interorganisations et en organisant des réunions et des séminaires de planification en vue d'instituer et d'assurer un processus régulier orienté vers l'objectif ultime. Les contacts établis avec les pays qui mettent en oeuvre d'importants programmes alimentaires et agricoles ainsi qu'avec les institutions spécialisées dans l'alimentation et l'agriculture et les institutions financières régionales constituent un aspect essentiel du travail analytique destiné à appuyer les recommandations du Conseil et à en assurer le suivi.

1.37 Ce programme est exécuté par le Conseil mondial de l'alimentation, assisté de son secrétariat. Son sous-programme ainsi que les éléments de programme et les produits prévus pour l'exercice biennal sont décrits ci-après :

*Sous-programme. Coordination de l'action internationale visant à lutter contre la faim*

a) Ressources nécessaires :

Budget ordinaire : 6 156 100 dollars (soit 100 % du total prévu par le programme en 1990-1991; 100 % du total prévu pour le programme en 1988-1989);

Fonds extra-budgétaires : 200 000 dollars (soit 100 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 100 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr. 1), paragraphes 13.12 à 13.15, tel que révisé dans le document A/41/6, chapitre 13 et modifié par les documents A/41/38, paragraphe 140 et A/43/16, paragraphe 122.

c) Eléments de programme :

1.1 Mise au point des politiques et analyse économique\*.

*Produits* : Rapports au Conseil mondial de l'alimentation sur les sujets suivants : a) l'application de l'Initiative de Chypre contre la faim dans le monde, y compris les recommandations tendant à renforcer la coopération entre gouvernements, institutions internationales de développement et organisations non gouvernementales et contenant des propositions concernant des objectifs axés sur la sécurité alimentaire et des directives pour la quatrième Décennie des Nations Unies pour le développement (deuxième trimestre de 1990 et de 1991); b) les questions de politique nationale et internationale portant sur le caractère adéquat et la cohérence des politiques et des programmes alimentaires des organisations internationales et des gouvernements, en particulier en vue de mener une action plus efficace contre la faim et la malnutrition. Dans le contexte de ces rapports, le secrétariat du Conseil, en qualité de coordonnateur d'un dispositif interinstitutions, examine le suivi des investissements internes et externes effectués dans le secteur alimentaire des pays à faible revenu qui enregistrent un déficit alimentaire (deuxième trimestre de 1990 et de 1991); c) l'effet des politiques d'ajustement économique des pays en développement sur le niveau nutritionnel de groupes à faible revenu et sur les mesures prises par les gouvernements et les institutions internationales pour incorporer aux programmes d'ajustement les objectifs concernant la lutte contre la faim et la pauvreté (deuxième trimestre de 1990); d) l'effet de l'évolution du commerce international des produits agricoles sur l'économie des pays en développement, eu égard à leurs efforts dans le domaine alimentaire (deuxième trimestre de 1990 et de 1991); e) les progrès réalisés pour ce qui est des stratégies alimentaires nationales et régionales et de la coopération interrégionale sur les plans alimentaire et agricole, et l'exécution des politiques et programmes touchant à l'alimentation qui font partie du Programme d'action des Nations Unies pour le redressement économique et le développement économique de l'Afrique, 1986-1990, tout particulièrement pour répondre aux besoins des stratégies alimentaires rationales en fournissant un appui dans les domaines de la gestion, des statistiques et de la planification alimentaire globale (deuxième trimestre de 1990 et de 1991).

1.2 Coordination des politiques

*Produits* :

i) Services fonctionnels et services de conférence nécessaires pour deux sessions du Conseil mondial de l'alimentation (deuxième trimestre de 1990 et de 1991), pour trois réunions préparatoires par an (premier, deuxième et quatrième trimestres de 1990 et de 1991), et pour toute session extraordinaire du Conseil, selon que de besoin;

ii) Organisation de consultations, ateliers et séminaires aux niveaux sous-régional, régional et mondial, axés sur la promotion et le soutien des stratégies alimentaires nationales et régionales, la coopération interrégionale, le dialogue Nord-Sud, les programmes d'ajustement structurel relatifs à la sécurité alimentaire, et la mise en valeur des ressources humaines aux fins de gérer les politiques et stratégies alimentaires (une réunion au cours des premier, deuxième et quatrième trimestres de 1990 et de 1991);

\* Priorité absolue



iii) Missions auprès de pays en développement, d'organismes gouvernementaux et d'organisations de financement multilatéral en application des recommandations du Conseil. Ces missions viseront à faciliter une mobilisation accrue des ressources et mettront l'accent sur les secteurs critiques ci-après : encouragements à la production, équilibre entre importations et production nationale, libéralisation du marché, programmes visant des groupes vulnérables sur le plan nutritionnel et efforts des pays les moins avancés en matière de politique alimentaire, l'accent étant mis en particulier sur la situation alimentaire en Afrique (cinq missions au cours du premier et du quatrième trimestres de 1990; cinq au cours du premier et du quatrième trimestre de 1991).

### 1.3 Activités d'information\*\*

#### *Produits :*

i) Vingt communiqués de presse (10 en 1990; 10 en 1991); deux brochures (une au premier trimestre de 1990; une au premier trimestre de 1991); et 40 réunions avec des représentants de médias et d'organisations non gouvernementales (20 en 1990; 20 en 1991) sur les activités du Conseil mondial de l'alimentation et sur les questions urgentes concernant l'alimentation et la faim;

ii) Missions envoyées auprès d'organismes gouvernementaux d'information et d'organisations non gouvernementales pour mieux faire connaître les causes et les dimensions des problèmes de l'alimentation et de la faim dans le monde, ainsi que pour mobiliser leurs activités autour des problèmes clefs de la politique du développement identifiés par le Conseil (une aux premier, deuxième et quatrième trimestres de 1990 et de 1991).

#### *Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1989)*

##### *Personnel temporaire pour les réunions*

1.38 Les ressources prévues à cette rubrique (801 200 dollars) ont baissé de 100 000 dollars grâce à la simplification des consultations préparatoires précédant la session annuelle du Conseil. Elles doivent permettre de couvrir le coût des services de conférence (interprétation, traduction, révision, dactylographie, etc.) nécessaires pour les sessions du Conseil et les réunions régionales ou spéciales du Groupe consultatif visant à faciliter le processus préparatoire.

##### *Personnel temporaire (remplaçants et surnuméraires)*

1.39 Les ressources demandées (32 300 dollars), qui ne font apparaître aucun changement par rapport à l'exercice biennal précédent, doivent permettre de recruter le personnel temporaire nécessaire pour remplacer les fonctionnaires en congé de maladie de longue durée et en congé de maternité.

##### *Consultants*

1.40 Les ressources demandées pour les services de consultants (61 600 dollars) font apparaître une augmentation de 15 000 dollars qui sera utilisée, dans le cadre de l'Initiative de Chypre, pour recruter des spécialistes qui effectueront des analyses et des études additionnelles des politiques alimentaires et de leurs conséquences économiques.

##### *Heures supplémentaires*

1.41 Les ressources demandées à cette rubrique (20 200 dollars), qui ne font apparaître aucun changement par rapport à l'exercice biennal précédent, doivent couvrir le coût des travaux préparatoires et du service des sessions du Conseil.

##### *Frais de voyage des représentants*

1.42 Les ressources prévues (75 000 dollars) représentent une augmentation de 23 600 dollars et sont destinées à couvrir le coût des voyages que le Président et les membres du bureau du Conseil devront faire pour tenir avec les gouvernements des consultations de niveau ministériel entre les sessions du Conseil et pour assister aux réunions du Groupe consultatif constituées aux fins d'appliquer les objectifs de l'Initiative de Chypre ainsi qu'aux réunions tenues par le Bureau pour fournir une orientation générale au secrétariat du Conseil.

##### *Frais de voyage du personnel envoyé en mission*

1.43 Les ressources prévues (237 900 dollars), qui n'accusent aucun changement, permettront aux membres du secrétariat du Conseil de participer aux réunions d'institutions financières internationales, des commissions régionales, d'organes spécialisés comme le Conseil international du blé, et d'organisations spécialisées dans les politiques de développement, telles que le Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques, en vue des réunions du Conseil économique et social et de l'Assemblée générale auxquelles le Conseil est tenu d'être représenté lors de l'examen de son rapport. Elles doivent également permettre au Directeur exécutif de participer aux réunions du Comité administratif de coordination (CAC) et de hauts fonctionnaires de l'Organisation des Nations Unies.

##### *Frais généraux de fonctionnement*

1.44 Les ressources prévues (57 000 dollars) font apparaître une augmentation de 9 200 dollars due essentiellement à un usage plus fréquent du matériel d'impression et de photocopie.

##### *Location et entretien des locaux*

1.45 Le montant inscrit à cette rubrique (325 600 dollars) représente un ajustement de la base de 192 400 dollars destiné à couvrir les frais de location des locaux occupés à Rome par le secrétariat du Conseil.

##### *Location et entretien du matériel*

1.46 Le montant inscrit à cette rubrique (32 600 dollars) fait apparaître une augmentation de 14 900 dollars imputable à l'utilisation accrue du matériel de bureautique.

##### *Communications*

1.47 Les ressources prévues (136 800 dollars) sont comparables au montant inscrit antérieurement à la même rubrique.

##### *Dépenses de représentation*

1.48 Le montant inscrit à cette rubrique (3 400 dollars), inchangé par rapport à l'exercice biennal précédent, est nécessaire dans le contexte des réunions ministérielles et des autres consultations de niveau ministériel qui se tiendront en application du mandat dont le Conseil est investi en matière de coordination des politiques.

##### *Fournitures et accessoires*

1.49 Les ressources demandées à cette rubrique (49 800 dollars) sont du même ordre que le crédit ouvert à ce titre à l'exercice biennal précédent.

##### *Mobilier et matériel*

1.50 Les ressources prévues (18 200 dollars), inchangées par rapport à l'exercice biennal précédent, doivent permettre de remplacer du matériel de traitement de textes.

\*\* Non prioritaire.

Bourses, subventions et contributions

1.51 Le montant de 91 500 dollars approuvé pour l'exercice biennal précédent représente la contribution de l'ONU au Sous-Comité de la nutrition du CAC, créé par le Conseil

économique et social dans sa résolution 2107 (LXIII), du 3 août 1977. Les dépenses de fonctionnement du Sous-Comité sont réparties entre les organisations membres, et le secrétariat du Conseil mondial de l'alimentation participe à ses activités au nom de l'ONU.

7. COMITE POUR L'EXERCICE DES DROITS INALIENABLES DU PEUPLE PALESTINIEN

TABLEAU 1.18. ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1990-1991
		Réévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (aux taux révisés de 1989)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1989)	Inflation en 1990 et 1991	Augmentation totale	
Frais de voyage des représentants	91,2	2,0	-	6,4	8,4	99,6
TOTAL	91,2	2,0	-	6,4	8,4	99,6

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1989)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1988-1989	Accroissement des ressources				(5) Montant ajusté	Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté		
93,2	-	-	-	-	-	-

2) Fonds extra-budgetaires

-
---

Total	99,6
-------	------

7. COMITE POUR L'EXERCICE DES DROITS INALIENABLES DU PEUPLE PALESTINIEN

1.52 Le Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien a été créé en 1976 conformément à la résolution 3376 (XXX) de l'Assemblée générale en date du 10 novembre 1975. Le nombre de ses membres a été porté de 20 à 23 par l'Assemblée à sa trente et unième session. Il est prévu que le Comité sera maintenu tant qu'il n'aura pas été donné suite à ses recommandations, telles qu'elles ont été approuvées par l'Assemblée à sa trente et unième session et à ses sessions ultérieures, ou que la question de Palestine n'aura pas reçu un règlement juste, global et durable. En conséquence, dans ses résolutions 33/28 B du 7 décembre 1978, 34/65 A à D des 29 novembre et 12 décembre 1979, 35/169 C du 15 décembre 1980, 36/120 A du 10 décembre 1981, 37/86 A du 10 décembre 1982, 38/58 A du 13 décembre 1983, 39/49 du 11 décembre 1984, 40/96 A du 12 décembre 1985, 41/43 du 2 décembre 1986, 42/66 A du 2 décembre 1987 et 43/175 A du 15 décembre 1988, l'Assemblée a prié le Comité de lui faire rapport à ses trente-

quatrième, trente-cinquième, trente-sixième, trente-septième, trente-huitième, trente-neuvième, quarantième, quarante et unième, quarante-deuxième, quarante-troisième et quarante-quatrième sessions, respectivement.

Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1989)

Frais de voyage des représentants

1.53 Le montant prévu (93 200 dollars) couvrira les frais de voyage des membres du Comité lorsqu'ils se rendront aux conférences et réunions internationales auxquelles le Comité jugera utile de se faire représenter, participeront à des conférences de presse ou feront des tournées de conférences dans des écoles, des universités, des organisations non gouvernementales ou d'autres institutions, là où le Comité estime que ces activités sont le plus nécessaire. Les réunions visées comprennent, notamment, les conférences convoquées par des institutions spécialisées, des organisations intergouvernementales, gouvernementales et non gouvernementales pour traiter, entre autres choses, de la question de Palestine.

## 8. COMITE DU PROGRAMME ET DE LA COORDINATION

TABLEAU 1.19. ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

## 1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Credits ouverts pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Credits demandés pour 1990-1991
		Reévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (aux taux révisés de 1989)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1989)	Inflation en 1990 et 1991	Augmentation totale	
Frais de voyage des représentants	352,9	26,0	50,0	27,0	103,0	455,9
Frais de voyage du personnel envoyé en mission	41,5	0,8	-	2,9	3,7	45,2
TOTAL	394,4	26,8	50,0	29,9	106,7	501,1

## Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1989)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1988-1989	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
421,2	50,0	-	-	50,0	11,8 %

## 2) Fonds extra-budgétaires

-
---

Total	501,1
-------	-------

## 8. COMITE DU PROGRAMME ET DE LA COORDINATION

## Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1989)

## Frais de voyage des représentants

1.54 Par sa décision 42/450 du 17 décembre 1987, l'Assemblée générale a décidé que le Comité du Programme et de la coordination se composerait, à compter de 1988, de 34 Etats Membres de l'Organisation des Nations Unies, élus pour un mandat de trois ans, sur la base d'une distribution géographique équitable. Jusqu'en 1978, les représentants voyageaient aux frais de leur gouvernement. Au paragraphe 12 de sa résolution 31/93 du 14 décembre 1976, l'Assemblée générale a autorisé, à titre de dérogation spéciale aux principes fondamentaux énoncés au paragraphe 2 de sa résolution 1798 (XVII) du 11 décembre 1962, le paiement aux membres du Comité de leurs frais de voyage (en classe économique) et d'une indemnité de subsistance (au taux normalement applicable aux membres du Secrétariat majoré de 15 %). Cet arrangement a été approuvé pour une période d'essai commençant en 1978 et devait être examiné par l'Assemblée à sa trente-quatrième session. Par sa résolution 31/93, l'Assemblée a en outre décidé que la durée des sessions du Comité serait portée à six semaines l'année de présentation du plan et à quatre semaines l'année de présentation du budget. Au paragraphe 5 de sa résolution 1984/1, le Conseil économique et social a décidé de recommander à l'Assemblée de maintenir en application le paragraphe 12 de sa résolution 31/93. On a admis que la durée des sessions du Comité resterait de six semaines l'année de présentation du plan et de quatre semaines l'année de présentation du budget.

1.55 Au paragraphe 18 de sa résolution 42/211 du 21 décembre 1987, l'Assemblée générale a décidé de fixer au 15 août de l'année où n'est pas soumis de budget la date à laquelle le plan général du budget-programme devra être présenté. C'est sur cette base qu'un crédit supplémentaire a été proposé au titre des frais de voyage, pour le cas où le Comité tiendrait une reprise de sa session de 1990.

1.56 Etant donné que l'Assemblée générale n'a pas encore examiné l'arrangement approuvé à titre de dérogation spéciale aux principes fondamentaux énoncés dans sa résolution 1798 (XVII) à cette rubrique, le montant prévu a été calculé en présupmant que l'arrangement en question, initialement approuvé dans sa résolution 31/93, resterait en vigueur pendant l'exercice biennal 1990-1991 et que la résolution 1984/1 du Conseil économique et social serait appliquée. On est parti de l'hypothèse que le CPC se réunirait pendant six semaines en 1990 et quatre semaines en 1991. On a considéré par ailleurs que le Comité devrait reprendre sa session en 1990 pour examiner le plan général du budget-programme pour 1992-1993, mais sans allonger la durée totale de la session. En conséquence, les ressources prévues (428 900 dollars) font apparaître une augmentation (50 000 dollars) au titre des frais de voyage rendus nécessaires par la reprise de la session.

1.57 De plus, le Président du CPC est coprésident des réunions communes du CPC et du CAC tenues à New York, conjointement avec la session d'automne du CAC; conformément à la résolution 1988/64 du Conseil économique et social en date du 27 juillet 1988, il a assisté également à la seconde session ordinaire du Conseil économique et social, à Genève, pour y présenter le rapport du CPC et répondre aux questions posées à ce sujet. Le Président assiste aussi pendant environ deux semaines à la session de l'Assemblée générale et présente le rapport du CPC à la Cinquième Commission. Les ressources nécessaires pour couvrir les frais de voyage et l'indemnité de subsistance du Président figurent également à cette rubrique.

1.58 Il convient de noter que ces prévisions de dépenses sont provisoires et peuvent être modifiées en fonction des changements apportés à la composition du Comité, à la durée et au calendrier de ses sessions, ou au nombre de représentants demandant le paiement de leurs frais de voyage et indemnité de subsistance.

*Frais de voyage du personnel envoyé en mission*

1.59 Les ressources prévues à cette rubrique (42 300 dollars) sont destinées à couvrir les frais de voyage et l'indemnité de subsistance d'un fonctionnaire du secrétariat de chacune des cinq commissions régionales assistant aux réunions du CPC. Aucune augmentation n'est proposée à ce titre.

## B. Direction exécutive et administration

TABLEAU 1.20. ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

### COÛTS DIRECTS

#### 1) Budget ordinaire

Crédit ouvert pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues								Crédit demandé pour 1990-1991
	Réévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (taux révisés de 1989)		Accroissement des ressources (taux révisés de 1989)		Inflation en 1990 et 1991		Augmentation totale		
	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%	
32 765.0	(1 871.7)	(5.7)	1 026.6	3.1	2 371.5	7.2	1 526.4	4.6	34 291.4

#### Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1989)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1988-1989	Accroissement des ressources				(5) Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
30 893.3	1 026.6	370.4	72.6	728.8	2.3 %

#### 2) Fonds extra-budgétaires

##### a) Services d'appui à :

i) D'autres organismes des Nations Unies

ii) Des programmes extra-budgétaires

Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre

Force intérimaire des Nations Unies au Liban

	1988-1989 Montant estimatif des dépenses	1990-1991 Montant estimatif des dépenses
Total a)	668.3	751.8
b) Activités de fond	-	-
Total b)	-	-
c) Projets opérationnels	-	-
Total c)	-	-
Total a), b) et c)	668.3	751.8
<b>Total, coûts directs</b>		<b>35 043.2</b>

TABLEAU 1.21. ANALYSE DU TOTAL REEVALUE DE LA BASE DE RESSOURCES DE 1988-1989  
(AUX TAUX REVISES DE 1989)

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Programmes	Crédits ouverts pour 1988-1989 (1)	Dépenses non renouvelables de 1988-1989 (2)	Dépenses supplémentaires						Montant net des dépenses supplémentaires (9) (8)-(2)	Total réévalué de la base de ressources de 1988-1989 (10) (1)+(9)
			Effet différé de l'accroissement de ressources 1988-1989		Réévaluation des coûts aux taux révisés de 1989		Ajustements spéciaux (7)	Total (8)		
			Postes permanents (3)	Autres objets de dépense (4)	Postes permanents (5)	Autres objets de dépense (6)				
<b>B. Direction exécutive et administration</b>										
1. Le Secrétaire général	1 290,4	156,9	-	-	6,0	13,7	-	19,7	(137,2)	1 153,2
2. Cabinet du Secrétaire général	7 133,6	56,3	-	-	199,4	22,6	(140,4)	81,6	25,3	7 158,9
3. Bureau du Secrétaire général adjoint aux affaires politiques, aux affaires de l'Assemblée générale et aux services de Secrétariat										
a) Bureau du Secrétaire général adjoint (y compris la Division des affaires de l'Assemblée générale)	2 650,8	-	-	-	94,7	1,9	(84,8)	11,8	11,8	2 662,6
b) Division des droits des Palestiniens	3 044,0	-	-	-	67,6	26,7	(58,4)	35,9	35,9	3 079,9
c) Division des affaires du Conseil économique et social et des services de Secrétariat	3 834,5	140,7	-	-	122,7	5,3	(100,6)	27,4	(113,3)	3 721,2
4. Bureau du Secrétaire général adjoint aux affaires politiques spéciales	3 565,6	107,5	-	-	121,3	2,0	(364,4) <sup>a</sup>	(241,1)	(348,6)	3 217,0
5. Bureau de la recherche et de la collecte d'informations	4 820,1	-	-	-	167,5	0,8	(138,2)	30,1	30,1	4 850,2
6. Bureau du Directeur général de l'Office des Nations Unies à Genève	2 851,4	-	-	-	22,6	2,3	(67,8)	(42,9)	(42,9)	2 808,5
7. Bureau du Directeur général de l'Office des Nations Unies à Vienne	1 828,4	18,2	-	-	26,6	1,0	(54,0) <sup>b</sup>	(26,4)	(44,6)	1 783,8
8. Bureau du Coordonnateur de l'aide à la reconstruction et au développement du Liban	660,4	14,3	-	-	10,7	4,6	(203,4) <sup>a</sup>	(188,1)	(202,4)	458,0
9. Coordonnateur des programmes d'assistance humanitaire et économique des Nations Unies concernant l'Afghanistan	392,3	392,3	-	-	-	-	-	-	(392,3)	-
10. Entretiens directs entre l'Iran et l'Iraq sous les auspices du Secrétaire général en vue de l'application de la résolution 598 (1987) du Conseil de sécurité	270,0	270,0	-	-	-	-	-	-	(270,0)	-
11. Situation en Afghanistan	423,5	423,5	-	-	-	-	-	-	(423,5)	-
<b>TOTAL</b>	<b>32 765,0</b>	<b>1 579,7</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>839,1</b>	<b>80,9</b>	<b>(1 212,0)<sup>a</sup></b>	<b>(292,0)</b>	<b>(1 871,7)</b>	<b>30 893,3</b>

<sup>a</sup> Ces ajustements correspondent aux taux révisés des vacances de poste prévues pour 1990-1991 et à la suppression d'un poste de haut niveau.<sup>b</sup> Ces ajustements correspondent aux taux révisés des vacances de poste prévues pour 1990-1991 et au transfert au chapitre 28 I (Division des services administratifs et des services communs, Vienne) des ressources de base destinées à l'entretien du matériel de bureautique.<sup>c</sup> Ces ajustements correspondent aux taux révisés des vacances de poste prévues pour 1990-1991, à la suppression de deux postes de haut niveau et au transfert au chapitre 28 I des ressources de base destinées à l'entretien du matériel de bureautique à la rubrique 1.B.7.

TABLEAU 1.22. BUDGET ORDINAIRE (COUTS DIRECTS) : TABLEAU RECAPITULATIF DES DEPENSES PREVUES POUR 1990-1991 ET DES TAUX DE CROISSANCE REELLE, PAR PROGRAMME

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Programmes	Crédits ouverts pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues					Crédits demandés pour 1990-1991	Taux de croissance réelle %
		Réévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (taux taux révisés de 1989)	Accroissement des ressources (taux taux révisés de 1989)	Inflation en 1990 et 1991	Augmentation totale			
					\$	%		
B. Direction exécutive et administration								
1. Le Secrétaire général	1 290.4	(137.2)	190.9	76.5	130.2	10.0	1 420.6	12.3
2. Cabinet du Secrétaire général	7 133.6	25.3	1 865.0	716.3	2 606.6	36.5	9 740.2	23.5
3. Bureau du Secrétaire général adjoint aux affaires politiques, aux affaires de l'Assemblée générale et aux services de Secrétariat								
a) Bureau du Secrétaire général adjoint (y compris la Division des affaires de l'Assemblée générale)	2 650.8	11.8	(16.9)	211.8	206.7	7.7	2 857.5	(0.6)
b) Division des droits des Palestiniens	3 044.0	35.9	(1.3)	238.3	272.9	8.9	3 316.9	-
c) Division des affaires du Conseil économique et social et des services de Secrétariat	3 834.5	(113.3)	(225.6)	288.7	(50.2)	(1.3)	3 784.3	(7.1)
4. Bureau du Secrétaire général adjoint aux affaires politiques spéciales	3 565.6	(348.6)	(1 181.3)	160.5	(1 369.4)	(38.4)	2 196.2	(36.7)
5. Bureau de la recherche et de la collecte d'informations	4 820.1	30.1	6.4	398.2	434.7	9.0	5 254.8	0.1
6. Bureau du Directeur général de l'Office des Nations Unies à Genève	2 851.4	(42.9)	251.2	149.6	357.9	12.5	3 209.3	8.2
7. Bureau du Directeur général de l'Office des Nations Unies à Vienne	1 828.4	(44.6)	76.3	97.2	128.9	7.0	1 957.3	4.2
8. Bureau du Coordonnateur de l'aide à la reconstruction et au développement du Liban	660.4	(202.4)	61.9	34.4	(106.1)	(16.0)	554.3	11.5
9. Coordonnateur des programmes d'assistance humanitaire et économique des Nations Unies concernant l'Afghanistan	392.3	(392.3)	-	-	(392.3)	(100.0)	-	-
10. Entretiens directs entre l'Iran et l'Iraq sous les auspices du Secrétaire général en vue de l'application de la résolution 598 (1987) du Conseil de sécurité	270.0	(270.0)	-	-	(270.0)	(100.0)	-	-
11. Situation en Afghanistan	423.5	(423.5)	-	-	(423.5)	(100.0)	-	-
TOTAL	32 765.0	(1 871.7)	1 026.6	2 371.5	1 526.4	4.6	34 291.4	2.3

TABLEAU 1.23. BUDGET ORDINAIRE (COUTS DIRECTS) : TABLEAU RECAPITULATIF DES DEPENSES PREVUES POUR 1990-1991 ET DES TAUX DE CROISSANCE REELLE, PAR OBJET DE DEPENSE

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Objets de dépense	Crédits ouverts pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1990-1991	Taux de croissance réelle %
		Reévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (taux révisés de 1989)	Accroissement des ressources (taux révisés de 1989)	Inflation en 1990 et 1991	Augmentation totale		
Postes permanents	18 266,7	(168,3)	1 816,0	1 323,1	3 170,8	21 437,5	10,3
Personnel temporaire pour les réunions	83,4	1,8	(85,2)	-	(83,4)	-	(100,0)
Personnel temporaire (remplaçants et surnuméraires)	205,0	(85,8)	123,7	15,4	53,3	258,3	103,7
Consultants	52,3	(39,7)	30,0	3,0	(6,7)	45,6	238,0
Heures supplémentaires	406,2	8,3	9,8	28,2	46,3	452,5	2,3
Postes temporaires	2 309,0	(436,4)	(1 668,0)	13,5	(2 090,9)	218,1	(88,8)
Dépenses communes de personnel	6 882,8	(134,4)	43,6	522,5	431,7	7 314,5	0,9
Indemnités de représentation	133,3	(20,7)	-	-	(20,7)	112,6	-
Pension: de retraite des anciens secrétaires généraux	244,9	-	(81,6)	-	(81,6)	163,3	(33,3)
Frais de voyage des représentants	648,5	14,2	-	45,4	59,6	708,1	-
Frais de voyage du personnel	1 418,3	(277,3)	300,4	94,0	117,1	1 535,4	26,3
Services contractuels	59,1	(37,5)	40,0	4,2	6,7	65,8	-
Services contractuels d'imprimerie et de reliure	75,7	1,5	17,3	6,3	25,1	100,8	22,4
Frais généraux de fonctionnement	186,7	4,1	-	13,1	17,2	203,9	-
Location et entretien des locaux	421,8	(151,0)	82,5	22,8	(45,7)	376,1	12,4
Location et entretien du matériel	473,0	(363,1)	53,0	10,7	(299,4)	173,6	48,2
Communications	130,5	2,9	-	9,1	12,0	142,5	-
Dépenses de représentation	202,8	4,3	42,0	16,1	62,4	265,2	20,2
Services divers	131,3	(99,6)	(2,0)	2,0	(99,6)	31,7	(6,3)
Fournitures et accessoires	177,9	3,8	6,8	12,7	23,3	201,2	3,7
Mobilier et matériel	138,3	(101,4)	285,2	20,9	204,7	343,0	9,7
Remplacement du matériel de bureau	117,5	2,6	13,1	8,5	24,2	141,7	10,9
<b>TOTAL</b>	<b>32 765,0</b>	<b>(1 871,7)</b>	<b>1 026,6</b>	<b>2 371,5</b>	<b>1 526,4</b>	<b>34 291,4</b>	<b>2,3</b>

TABLEAU 1.24. POSTES NECESSAIRES

Programme : Direction exécutive et administration

Catégories	Postes permanents		Postes temporaires				Total	
	Budget ordinaire	Budget ordinaire	Budget ordinaire	Budget ordinaire	Fonds extra-budgetaires	Budget ordinaire	Budget ordinaire	
	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
SGA	5	5	-	-	-	-	5	5
SSG	3	3	-	-	-	-	3	3
D-2	8	8	-	-	-	-	8	8
D-1	16	17	1	-	-	-	17	17
P-5	18	20	2	1	1	1	21	22
P-4	21	24	2	-	2	2	25	26
P-3	15	21	7	-	-	-	22	21
P-2.1	11	10	-	-	-	-	11	10
<b>TOTAL</b>	<b>97</b>	<b>108</b>	<b>12</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>112</b>	<b>112</b>
Agents des services généraux								
1re classe	9	10	-	-	-	-	9	10
Autres classes	93	104	12	1	3	3	108	108
<b>TOTAL</b>	<b>102</b>	<b>114</b>	<b>12</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>117</b>	<b>118</b>
Autres catégories								
Services de sécurité	1	1	-	-	-	-	1	1
Agents locaux	-	-	3	4	-	-	3	4
Corps de métier	1	1	-	-	-	-	1	1
<b>TOTAL</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>5</b>	<b>6</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>201</b>	<b>224</b>	<b>27</b>	<b>6</b>	<b>6*</b>	<b>6*</b>	<b>234</b>	<b>236</b>

\* Postes financés par la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre et la Force intermédiaire des Nations Unies au Liban

## 1. LE SECRETAIRE GENERAL

TABLEAU 1.25. ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Credits ouverts pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Credits demandés pour 1990-1991
		R'évaluation de la base de ressources de 1988-1989 (taux révisés de 1989)	Accroissement des ressources (taux révisés de 1989)	Inflation en 1990 et 1991	Augmentation totale	
Postes permanents	250,3	5,5	-	17,6	23,1	273,4
Dépenses communes de personnel	7,9	0,5	-	0,6	1,1	9,0
Indemnités de représentation	45,0	-	-	-	-	45,0
Pensions de retraite des anciens secrétaires généraux	244,9	-	(81,6)	-	(81,6)	163,3
Frais de voyage du personnel	240,9	5,3	150,0	27,1	182,4	423,3
Location et entretien des locaux	338,1	(152,9)	82,5	17,0	(53,4)	284,7
Dépenses de représentation	131,3	2,9	40,0	11,9	54,8	186,1
Mobilier et matériel	32,0	1,5	-	2,3	3,8	35,8
<b>TOTAL</b>	<b>1 290,4</b>	<b>(137,2)</b>	<b>190,9</b>	<b>76,5</b>	<b>130,2</b>	<b>1 420,6</b>

Analyse de la croissance réelle (taux révisés de 1989)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1988-1989	Accroissement des ressources				(5) Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins dépenses non renouvelables	(4) Plus croissance nette (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
1 153,2	190,9	48,8	-	142,1	12,3 %

2) Fonds extra-budgetaires

Total	1 420,6
-------	---------

### 1. LE SECRETAIRE GENERAL

1.60 Le Secrétaire général est le plus haut fonctionnaire de l'Organisation, et la Charte lui confère un grand nombre de responsabilités diverses. Dans le cadre de son mandat, le Secrétaire général prend des décisions de sa propre initiative sur toutes sortes de questions politiques, économiques, sociales et humanitaires. Il s'emploie à favoriser le règlement des différends entre Etats et il peut porter à l'attention du Conseil de sécurité toute question qui risque, à son avis, de menacer le maintien de la paix et de la sécurité internationales. Il joue un rôle clef dans les efforts déployés pour garantir le respect des droits de l'homme. Il donne aux départements, bureaux et autres unités administratives du Secrétariat des directives sur la politique à suivre dans l'exécution de leurs tâches, définit les orientations des programmes et autres éléments de l'Organisation et en assure la coordination. Le Secrétaire général s'acquitte également des fonctions dont il est chargé par les organes principaux autres que le Secrétariat. En outre, en sa qualité de président du Comité administratif de coordination, il joue un rôle de coordination en ce qui concerne toutes les organisations du système des Nations Unies.

*Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1989)*

1.61 Les ressources prévues à cette rubrique correspondent au traitement et aux indemnités du Secrétaire général, tels qu'ils ont été fixés par l'Assemblée générale dans la section II de sa résolution 42/225 du 21 décembre 1987, au coût de ses voyages officiels, aux dépenses relatives à l'entretien de sa résidence officielle, aux dépenses de représentation qu'il est appelé à engager à l'occasion des visites de chefs d'Etat et d'autres réceptions officielles et aux frais relatifs à sa voiture officielle. Des ressources sont également prévues à cette rubrique pour le paiement de la pension de

retraite du Secrétaire général et des prestations payables aux personnes à sa charge lui survivant, conformément aux dispositions de la résolution susmentionnée de l'Assemblée générale. Les ressources prévues correspondent donc à la pension de retraite servie à un ancien secrétaire général ainsi qu'aux prestations servies à la veuve d'un autre ancien secrétaire général.

*Pension de retraite servie aux anciens secrétaires généraux*

1.62 Les ressources prévues (163 300 dollars) correspondent à la pension de retraite d'un ancien secrétaire général (81 650 dollars par an). La diminution de 81 600 dollars correspond à la somme (40 825 dollars par an) qui était payable à la veuve d'un autre ancien secrétaire général.

*Frais de voyage du personnel*

1.63 On ne peut prévoir avec exactitude le montant effectif des frais de voyage du Secrétaire général mais, sur la base des dépenses effectives des exercices précédents, il est proposé de prévoir un montant de 396 200 dollars (soit une augmentation de 150 000 dollars).

*Location et entretien des locaux*

1.64 Les ressources prévues à cette rubrique (267 700 dollars), qui concerne la résidence du Secrétaire général, font apparaître un accroissement des dépenses de 82 500 dollars, dont 48 800 dollars ne sont pas renouvelables. Ces ressources doivent permettre de faire face à des dépenses renouvelables fixes (180 900 dollars), telles que le coût de l'éclairage, du chauffage, de l'énergie et de l'eau, l'impôt sur les biens immobiliers et le coût des services contractuels, ainsi que le coût des services d'entretien normaux (38 000 dollars). Les ressources prévues pour les dépenses non renouvelables permettraient d'effectuer des réparations essentielles au toit de la résidence.



## Dépenses de représentation

1.65 Le Secrétaire général engage des dépenses de représentation à l'occasion des visites au Siège de chefs d'Etat et d'autres dignitaires et à l'occasion d'autres réceptions officielles. Le montant prévu à ce titre (174 200 dollars), qui

fait apparaître une augmentation de 40 000 dollars, tient compte des dépenses effectives des exercices précédents.

## Mobilier et matériel

1.66 Les ressources prévues, qui correspondent à la base de ressources réévaluée (33 500 dollars), doivent permettre de remplacer l'une des voitures officielles.

## 2. CABINET DU SECRETAIRE GENERAL

TABLEAU 1.26. ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

## 1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Credits ouverts pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Credits demandés pour 1990-1991
		Reévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (aux taux révisés de 1989)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1989)	Inflation en 1990 et 1991	Augmentation totale	
Postes permanents	4 479,5	35,1	1 009,0	453,3	1 497,4	5 976,9
Personnel temporaire (remplaçants et surnuméraires)	14,7	0,4	-	1,0	1,4	16,1
Heures supplémentaires	188,0	4,1	-	13,1	17,2	205,2
Dépenses communes de personnel	1 556,9	23,9	353,2	157,5	534,6	2 091,5
Indemnités de représentation	17,6	-	7,2	-	7,2	24,8
Frais de voyage du personnel	349,9	7,7	150,0	34,8	192,5	542,4
Travaux contractuels d'imprimerie et de reliure	64,0	1,4	14,1	5,4	20,9	84,9
Location et entretien du matériel	83,3	1,8	57,7	9,7	69,2	152,5
Communications	102,9	2,2	9,2	7,8	19,2	122,1
Dépenses de représentation	3,3	0,1	-	0,3	0,4	3,7
Fournitures et accessoires	120,2	2,7	3,4	8,7	14,8	135,0
Mobilier et matériel	56,3	(56,3)	247,7	17,0	208,4	264,7
Remplacement de matériel de bureautique	97,0	2,2	13,5	7,7	23,4	120,4
<b>TOTAL</b>	<b>7 133,6</b>	<b>25,3</b>	<b>1 865,0</b>	<b>716,3</b>	<b>2 606,6</b>	<b>9 740,2</b>

## Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1989)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1988-1989	Accroissement des ressources				(5) Montant ajusté	Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins dépenses non renouvelables	(4) Plus croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté		
7 158,9	1 865,0	247,7	66,6	1 683,9	23,5 %	

## 2) Fonds extra-budgétaires

Total	9 740,2
-------	---------

TABLEAU 1.27. POSTES NECESSAIRES

## Unité administrative : Cabinet du Secrétaire général

Catégories	Postes permanents		Postes temporaires				Total	
	Budget ordinaire		Budget ordinaire		Fonds extra-budgetaires		1988-1989	1990-1991
	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991		
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
SGA	1	1	-	-	-	-	1	1
SSG	1	2	-	-	-	-	1	2
D-2	3	4	-	-	-	-	3	4
D-1	4	5	-	-	-	-	4	5
P-5	2	4	-	-	-	-	2	4
P-4	3	5	-	-	-	-	3	5
P-3	4	3	-	-	-	-	4	3
P-2/1	4	4	-	-	-	-	4	4
TOTAL	22	28	-	-	-	-	22	28
Agents des services généraux								
1re classe	2	4	-	-	-	-	2	4
Autres classes	33	35	-	-	-	-	33	35
TOTAL	35	39	-	-	-	-	35	39
Autres catégories								
Service de sécurité	1	1	-	-	-	-	1	1
TOTAL	1	1	-	-	-	-	1	1
TOTAL GÉNÉRAL	58	68	-	-	-	-	58	68

## 2. CABINET DU SECRETAIRE GENERAL

1.67 Le Cabinet du Secrétaire général aide ce dernier à définir la politique générale et à assurer la direction exécutive, la coordination et la prompte exécution des travaux du Secrétariat, des programmes et des autres composantes de l'Organisation, et le seconde dans ses relations avec les gouvernements, les délégations, la presse et le public. Cette unité administrative est aussi responsable du protocole, de la liaison et de la représentation. En outre, le service chargé de fournir un appui administratif central au Cabinet du Secrétaire général (y compris le Service du protocole et de la liaison), au Bureau du Secrétaire général adjoint aux affaires politiques spéciales, au Bureau du Secrétaire général adjoint aux affaires politiques, aux affaires de l'Assemblée générale et aux services de secrétariat (y compris la Division des affaires de l'Assemblée générale, la Division des droits des Palestiniens et la Division des affaires du Conseil économique et social et des services de secrétariat) et au Bureau de la recherche et de la collecte d'informations fait partie du Cabinet du Secrétaire général.

1.68 Comme les bons offices du Secrétaire général aux fins du maintien de la paix et de la sécurité internationales sont de plus en plus demandés et que cette demande continue d'imposer au Chef et aux membres du Cabinet de lourdes tâches supplémentaires, le Secrétaire général a jugé indispensable de le renforcer. A cet effet, il a commencé par y nommer un fonctionnaire ayant rang de sous-secrétaire général. Dans un deuxième temps, il a décidé d'apporter un certain nombre de changements structurels à son Cabinet et au Bureau du Secrétaire général adjoint aux affaires politiques spéciales. Les tâches de ce dernier consistant à appuyer le Secrétaire général dans ses activités de maintien de la paix en ce qui concerne l'Afghanistan, le conflit arabo-israélien, Chypre et d'autres situations ont été transférées au Cabinet du Secrétaire général, conformément à l'intention de ce dernier de les placer sous son contrôle direct et personnel. Le Bureau du Secrétaire général adjoint reste responsable de la conduite des opérations de maintien de la paix en cours et de la planification et de la conduite de celles qui seront entreprises dans l'avenir.

## Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1989)

## Postes permanents

1.69 Il est proposé de transférer le poste de sous-secrétaire général mentionné ci-dessus de la Division des affaires du Conseil économique et social et des services de secrétariat au Cabinet du Secrétaire général, une fois que la Division aura été intégrée au Bureau du Secrétaire général aux affaires politiques, aux affaires de l'Assemblée générale et aux services de secrétariat.

1.70 Suite à la nouvelle répartition des fonctions entre le Cabinet du Secrétaire général et le Bureau du Secrétaire général adjoint aux affaires politiques spéciales, il est proposé de transférer huit postes de ce dernier [1 D-2, 1 D-1, 1 P-5, 1 P-4 et 4 postes d'agent des services généraux (autres classes)] au Cabinet du Secrétaire général. Il est également proposé de renforcer le Groupe de la représentation du Cabinet du Secrétaire général en ajoutant un nouveau poste P-4 à son tableau d'effectifs.

1.71 Il est proposé de transférer un poste d'agent des services généraux (autres classes) du Cabinet du Secrétaire général au Bureau du Secrétaire général adjoint aux affaires politiques et aux affaires de l'Assemblée générale et aux services de secrétariat (y compris la Division des affaires de l'Assemblée générale) et un autre à la Division des affaires du Conseil économique et social et des services de secrétariat, en échange de deux postes d'agent des services généraux de 1re classe.

1.72 Il est proposé de reclasser de P-3 à P-4 le poste de fonctionnaire d'administration inscrit au tableau d'effectifs du service d'appui administratif central, dont il est question plus haut. Le reclassement proposé tient compte de l'importance et des responsabilités croissantes de ce service. En outre, du fait de l'intensification des activités du Secrétaire général dans le domaine du maintien de la paix, il est nécessaire de doter son Cabinet des moyens dont il a besoin pour être à la hauteur de ses responsabilités. Il faut des fonctionnaires ayant la compétence et l'expérience voulues pour être polyvalents et de rang assez élevé pour être considérés comme des interlocuteurs valables. Il est proposé à cet effet de reclasser de P-4 à P-5 un poste de spécialiste des questions politiques.

*Personnel temporaire (remplaçants et surnuméraires)*

1.73 Le crédit de 15 100 dollars (montant inchangé en valeur constante) demandé à cette rubrique doit permettre de remplacer le personnel en congé de maternité ou en congé de maladie ou d'engager des surnuméraires pour les périodes de pointe.

*Heures supplémentaires*

1.74 Pour aider le Secrétaire général à accomplir les tâches particulières qui lui incombent, le personnel de son Cabinet doit souvent rester disponible bien au-delà des heures normales de travail, y compris pendant les week-ends. Dans la mesure du possible, les heures supplémentaires sont effectuées conformément à un tableau de service. Un crédit de 192 100 dollars (montant inchangé en valeur constante) est demandé à cet effet.

*Frais de voyage du personnel*

1.75 Les ressources prévues à cette rubrique doivent servir à financer, outre les déplacements effectués par des fonctionnaires à la demande du Secrétaire général, les frais de voyage du personnel du Cabinet composant la suite du Secrétaire général et des personnes chargées d'assurer sa sécurité et de lui fournir un appui administratif pendant ses voyages officiels. Compte tenu de l'expérience récente et de l'évaluation des besoins en la matière, le crédit demandé (507 600 dollars) est en hausse de 150 000 dollars. Une partie de cette augmentation résulte du transfert de ressources (24 900 dollars) du Bureau du Secrétaire général adjoint aux affaires politiques spéciales et correspond aussi à une diminution de 13 900 dollars des ressources destinées à la Division des affaires du Conseil économique et social et des services de secrétariat.

*Travaux contractuels d'imprimerie et de reliure*

1.76 Les ressources prévues à cette rubrique (79 500 dollars) sont en augmentation de 14 100 dollars; elles doivent servir à financer les frais d'impression d'articles de papeterie destinés au Secrétaire général ainsi que d'autres articles (invitations, menus, etc.) utilisés par le Service du protocole et de la liaison à l'occasion des réceptions officielles données par le Secrétaire général. Ce montant devrait également permettre de financer l'impression de divers types de cartes et d'articles de papeterie utilisés par le Service du protocole et de la liaison et le Cabinet du Secrétaire général, ainsi que des cartes d'invitation à des concerts et autres spectacles.

*Location et entretien du matériel*

1.77 Le crédit de 142 800 dollars demandé à cette rubrique fait apparaître une augmentation de 57 700 dollars; il servira à financer l'entretien du matériel de bureautique déjà installé et de celui qui doit être acheté durant l'exercice 1990-1991. Les ressources prévues répondent aux besoins des différents bureaux relevant du Secrétaire général auxquels le service d'appui administratif central du Cabinet du Secrétaire général fournit des services et tiennent compte de transferts de ressources (10 600 dollars) de la Division du Conseil économique et social et des services de secrétariat.

*Communications*

1.78 Les ressources prévues à cette rubrique (114 300 dollars) doivent servir à financer les appels téléphoniques interurbains et internationaux du Secrétaire général, du Cabinet du Secrétaire général, du Bureau du Secrétaire général adjoint aux affaires politiques, aux affaires de l'Assemblée générale et aux services de secrétariat (y compris la Division

des affaires de l'Assemblée générale, la Division des droits des Palestiniens et la Division des affaires du Conseil économique et social et des services de secrétariat), le Bureau du Secrétaire général aux affaires politiques spéciales et le Bureau de la recherche et de la collecte d'informations. Le crédit demandé (105 100 dollars), dont le montant est inchangé en valeur constante, tient compte d'un transfert de ressources (9 200 dollars) de la Division des affaires du Conseil économique et social et des services de secrétariat dans le cadre de la politique tendant à réaffecter les ressources destinées à la Division au Cabinet du Secrétaire général.

*Dépenses de représentation*

1.79 Les ressources prévues à cette rubrique (3 400 dollars) dont le montant est inchangé en valeur constante doivent servir à couvrir les frais des membres du Cabinet du Secrétaire général qui doivent engager des dépenses de représentation mais n'ont pas droit aux indemnités de représentation.

*Fournitures et accessoires*

1.80 Les ressources demandées sous cette rubrique (126 300 dollars) doivent servir à financer *a*) les cadeaux offerts par le Secrétaire général à des chefs d'Etat et d'autres dignitaires, notamment lors de ses visites officielles (88 100 dollars, montant inchangé en valeur constante), et *b*) le coût des fournitures destiné au matériel de bureautique des différents bureaux relevant du Secrétaire général (38 100 dollars). Ce dernier montant se décompose comme suit : 34 800 dollars correspondant au montant inchangé de la base des ressources et 3 400 dollars transférés de la Division des affaires du Conseil économique et social et des services de secrétariat.

*Mobilier et matériel*

1.81 Pour faciliter la gestion des ressources, les crédits prévus pour l'achat du matériel de bureautique destiné aux différents bureaux relevant du Secrétaire général auxquels le Cabinet du Secrétaire général fournit un appui administratif central [Cabinet du Secrétaire général, Bureau du Secrétaire général adjoint aux affaires politiques, aux affaires de l'Assemblée générale et aux services de secrétariat (y compris la Division des affaires de l'Assemblée générale, la Division des droits des Palestiniens et la Division des affaires du Conseil économique et social et des services de secrétariat)], le Bureau du Secrétaire général adjoint aux affaires politiques spéciales et le Bureau de la recherche et de la collecte d'informations] ont été centralisés au Cabinet du Secrétaire général. Il y a actuellement 64 postes de travail répartis entre les différents bureaux relevant du Secrétaire général. Vu la nature du travail de ces bureaux et des lourdes tâches qui leur incombent, il est proposé, pour améliorer leur efficacité, d'accroître sensiblement leur équipement. A cet égard, un montant non renouvelable de 247 700 dollars est demandé pour l'achat de 55 postes de travail, l'installation d'un réseau local, l'acquisition de logiciels et l'obtention de services.

*Remplacement de matériel de bureautique*

1.82 Le montant de 112 700 dollars prévu à cette rubrique, qui doit être géré centralement, représente 40 % du coût du matériel de bureautique acheté pour les différents bureaux relevant du Secrétaire général à la fin de l'exercice biennal 1986-1987. Les ressources prévues correspondent au montant inchangé en valeur constante auquel s'ajoutent 13 500 dollars provenant de la Division des affaires du Conseil économique et social et des services de secrétariat.

3. BUREAU DU SECRETAIRE GENERAL ADJOINT AUX AFFAIRES POLITIQUES, AUX AFFAIRES DE L'ASSEMBLEE GENERALE ET AUX SERVICES DE SECRETARIAT

a) BUREAU DU SECRETAIRE GENERAL ADJOINT (Y COMPRIS LA DIVISION DES AFFAIRES DE L'ASSEMBLEE GENERALE)

TABLEAU 1.28. ANALYSE DES COUTS GLOBAUX  
(En milliers de dollars des Etats-Unis)

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1990-1991
		Réévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (taux révisés de 1989)	Accroissement des ressources (taux révisés de 1989)	Inflation en 1990 et 1991	Augmentation totale	
Postes permanents	1 797,4	4,0	70,4	151,6	226,0	2 023,4
Personnel temporaire (remplaçants et surnuméraires)	3,7	0,1	-	0,3	0,4	4,1
Heures supplémentaires	63,0	1,4	-	4,4	5,8	68,8
Postes temporaires	86,7	(0,5)	(86,2)	-	(86,7)	-
Dépenses communes de personnel	654,4	6,4	(5,6)	52,8	53,6	708,0
Indemnités de représentation	9,2	-	-	-	-	9,2
Frais de voyage du personnel	26,2	0,4	-	1,8	2,2	28,4
Travaux contractuels de reliure et d'imprimerie	9,7	-	4,5	0,9	5,4	15,1
Dépenses de représentation	0,5	-	-	-	-	0,5
<b>TOTAL</b>	<b>2 650,8</b>	<b>11,8</b>	<b>(16,9)</b>	<b>211,8</b>	<b>206,7</b>	<b>2 857,5</b>

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1989)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1988-1989	Accroissement des ressources				(5) Montant ajusté	Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins dépenses non renouvelables	(4) Plus croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté		
2 662,6	(16,9)	-	-	(16,9)	(0,6) %	

2) Fonds extra-budgétaires

Total	2 857,5
-------	---------

TABLEAU 1.29. POSTES NECESSAIRES

Unité administrative : Bureau du Secrétaire général adjoint aux affaires politiques, aux affaires de l'Assemblée générale et aux services de secrétariat (y compris la Direction des affaires de l'Assemblée générale)

Categories	Postes permanents		Postes temporaires				Total	
	Budget ordinaire		Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires			
	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
SGA	1	1	-	-	-	-	1	1
D-2	1	1	-	-	-	-	1	1
D-1	1	1	-	-	-	-	1	1
P-5	2	2	-	-	-	-	2	2
P-4	3	3	-	-	-	-	3	3
P-3	2	3	1	-	-	-	3	3
P-2/1	2	2	-	-	-	-	2	2
<b>TOTAL</b>	<b>12</b>	<b>13</b>	<b>1</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>13</b>	<b>13</b>
Agents des services généraux								
1re classe	2	1	-	-	-	-	2	1
Autres classes	6	7	-	-	-	-	6	7
<b>TOTAL</b>	<b>8</b>	<b>8</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>8</b>	<b>8</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>20</b>	<b>21</b>	<b>1</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>21</b>	<b>21</b>

### 3. BUREAU DU SECRETAIRE GENERAL ADJOINT AUX AFFAIRES POLITIQUES, AUX AFFAIRES DE L'ASSEMBLEE GENERALE ET AUX SERVICES DE SECRETARIAT

#### a) BUREAU DU SECRETAIRE GENERAL ADJOINT (Y COMPRIS LA DIVISION DES AFFAIRES DE L'ASSEMBLEE GENERALE)

##### *Bureau du Secrétaire général adjoint*

1.83 Le Bureau du Secrétaire général adjoint aux affaires politiques, aux affaires de l'Assemblée générale et aux services de secrétariat est chargé d'assurer la direction exécutive et l'administration de toutes les activités relatives à l'organisation et au déroulement des sessions de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social. En outre, le Secrétaire général adjoint s'acquitte de toutes les responsabilités politiques et humanitaires qui peuvent lui être confiées par le Secrétaire général.

1.84 Les activités du Bureau du Secrétaire général adjoint revêtent les formes suivantes :

a) Direction exécutive de la Division des affaires de l'Assemblée générale, de la Division des affaires du Conseil économique et social et des services de secrétariat ainsi que de la Division des droits des Palestiniens :

i) Définition de l'orientation générale des activités de la Division des affaires de l'Assemblée générale, de la Division des affaires du Conseil économique et social et des services de secrétariat ainsi que de la Division des droits des Palestiniens, et supervision de leurs activités;

ii) Fourniture d'assistance et d'avis au Président de l'Assemblée générale lors des séances plénières et des séances du Bureau;

iii) Assistance personnelle au Secrétaire général pour toutes questions intéressant l'Assemblée générale;

iv) Planification de l'organisation d'ensemble des sessions de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social et de leur déroulement quotidien, et assistance en la matière;

v) Coordination des travaux du Secrétariat concernant l'Assemblée générale et le Conseil économique et social;

vi) Fourniture de services de secrétariat à l'Assemblée générale et au Conseil économique et social;

vii) Suivi des résolutions de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social;

b) Coordination des relations entre les organisations non gouvernementales, le Secrétariat et les programmes des Nations Unies :

i) Coordination d'ensemble et définition de l'orientation générale des activités des divers services du Secrétariat s'occupant des organisations non gouvernementales;

ii) Organisation et conduite des travaux du Groupe de travail chargé des relations entre les organisations non gouvernementales, le Secrétariat et les programmes des Nations Unies<sup>4</sup>;

iii) Etablissement et distribution du répertoire des bureaux de services et de liaison des organisations non gouvernementales au sein du Secrétariat et des programmes des Nations Unies;

iv) Fourniture d'avis au Secrétaire général sur les questions intéressant sa participation aux activités organisées par les organisations non gouvernementales;

c) Missions spéciales et autres tâches ponctuelles entreprises à la demande du Secrétaire général :

i) Missions à caractère politique et humanitaire et autres tâches assignées par le Secrétaire général;

ii) Liaison au Siège pour le Bureau du Coordonnateur de l'aide à la reconstruction et au développement du Liban.

##### *Division des affaires de l'Assemblée générale*

1.85 C'est à la suite d'une recommandation du Département de l'administration et de la gestion que la Division des affaires de l'Assemblée générale a été créée en mai 1974. La circulaire ST/SGB/Organization, section F/Rev.3, en date du 1er décembre 1980, en expose les attributions et l'organisation.

1.86 La Division est chargée de planifier et de coordonner toutes les activités relatives à l'Assemblée générale. Elle assure tous les services techniques de secrétariat de l'Assemblée, c'est-à-dire ceux nécessaires pour les réunions plénières de l'Assemblée, les réunions du Bureau et les réunions spéciales. Comme dans le cas de la Division des affaires du Conseil économique et social et des services de secrétariat, les "services techniques" fournis par la Division se distinguent des "services de conférence" assurés par le Département des services de conférence. Les principales activités de la Division, s'agissant d'assurer les services techniques de secrétariat, la planification, les prévisions, le contrôle et la mise au point de la documentation sont les suivantes : organiser et coordonner toutes les dispositions à prendre pour les sessions de l'Assemblée générale (sessions ordinaires, sessions extraordinaires et sessions d'urgence); veiller à ce que la mise en oeuvre des décisions prises par l'Assemblée générale soit confiée aux services organiques compétents du Secrétariat; coordonner, contrôler et mettre au point toute la documentation destinée à l'Assemblée générale provenant des Etats Membres, des missions d'observation ou du Secrétariat; préparer et rédiger toutes les versions de l'ordre du jour de l'Assemblée générale; aider le Président de l'Assemblée générale à planifier et organiser les travaux et à conduire les débats des séances plénières et des réunions du Bureau; tenir à jour un recueil de précédents afin de faciliter la conduite des débats; coordonner, en coopération avec les secrétariats des grandes commissions, les activités de l'Assemblée générale; jouer le rôle d'intermédiaire entre le Président, les groupes régionaux et les diverses délégations; veiller à ce que les réunions soient organisées de façon à permettre à l'Assemblée générale de s'acquitter efficacement et avec diligence de ses travaux; donner des avis au Département des services de conférence pour l'établissement du calendrier des réunions afin de faciliter la répartition des salles de réunion et l'organisation des services d'interprétation, de comptes rendus de séance et de documentation; donner des avis sur les questions relatives aux *Documents officiels de l'Assemblée générale*; tenir un registre des données concernant les organes subsidiaires de l'Assemblée générale; enfin, préparer les compléments à apporter au *Répertoire de la pratique suivie par les organes des Nations Unies*.

##### *Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1989)*

##### *Postes permanents*

1.87 Par sa résolution 33/146 du 20 décembre 1978, l'Assemblée générale a autorisé le déploiement d'efforts en vue de coordonner l'aide à la reconstruction et au développement du Liban, en prévoyant notamment la nomination d'un coordonnateur. Un certain nombre de postes temporaires ont été créés l'année suivante, y compris un poste P-3 à New York pour assurer la liaison. Dans le budget-programme de l'exercice biennal 1984-1985, ce poste a été transféré au Bureau du Secrétaire général adjoint aux affaires politiques et aux affaires de l'Assemblée générale où il était destiné à un

<sup>4</sup> Comme le prévoit la circulaire ST/SGB/209.

assistant spécial pour les affaires politiques et humanitaires qui devait continuer d'assurer également les fonctions d'attaché de liaison pour le Coordonnateur de l'aide à la reconstruction et au développement du Liban. Depuis lors, ce poste a été maintenu dans chacun des budgets-programmes et les fonctions exercées par le titulaire revêtent un caractère permanent. De plus, comme il est indiqué dans les montants estimatifs révisés proposés pour l'exercice biennal 1988-1989 (A/C.5/43/1/Rev.1, chap. VI), ce type de postes temporaires a été pris en compte dans les propositions de réduction des effectifs formulées en application de la recommandation 15 contenue dans le rapport du Groupe d'experts intergouvernementaux de haut niveau chargé d'examiner l'efficacité du fonctionnement administratif et financier de l'Organisation des Nations Unies<sup>1</sup>. L'idée était que les responsables de programmes pouvaient mobiliser toutes leurs ressources en personnel pour réaliser la totalité de leur programme de travail, sans faire de distinction entre postes permanents et postes temporaires renouvelables; cette distinction n'avait de ce fait plus guère de raison d'être, ainsi qu'il est indiqué dans les montants estimatifs révisés. C'est pourquoi la proposition tendant à transformer ce poste temporaire P-3 en poste permanent dont le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires avait recommandé le report (voir A/43/651, par. 75) est de nouveau présentée.

1.88 Il est également proposé de transférer un poste d'agent des services généraux (1re classe) au Cabinet du

Secrétaire général en échange d'un poste d'agent des services généraux (autres classes).

*Personnel temporaire (remplaçants et surnuméraires)*

1.89 Les ressources demandées à cette rubrique (3 800 dollars), inchangées en valeur constante, doivent permettre d'assurer le remplacement temporaire d'agents des services généraux en congé de maternité ou en congé de maladie de longue durée.

*Frais de voyage du personnel*

1.90 Les ressources prévues (26 600 dollars), inchangées en valeur constante, doivent permettre de couvrir le coût des voyages entrepris par le Secrétaire général adjoint et, selon les besoins, par des fonctionnaires de son bureau.

*Travaux contractuels d'imprimerie et de reliure*

1.91 Le montant demandé (14 200 dollars), qui accuse un accroissement de 4 500 dollars, doit permettre de couvrir les frais d'impression de divers articles, notamment de mémoires et de formulaires, ainsi que de divers articles de papeterie pour le Président de l'Assemblée générale.

*Dépenses de représentation*

1.92 Une somme de 500 dollars est demandée pour couvrir les frais de représentation des membres du Bureau qui n'ont pas droit aux indemnités de représentation.

b) DIVISION DES DROITS DES PALESTINIENS

TABLEAU 1.30. ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1990-1991
		Réévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (aux taux révisés de 1989)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1989)	Inflation en 1990 et 1991	Augmentation totale	
Postes permanents	-	-	1 368,8	114,4	1 483,2	1 483,2
Personnel temporaire (remplaçants et surnuméraires)	25,9	0,5	-	1,8	2,3	28,2
Consultants	12,3	0,3	-	0,9	1,2	13,5
Heures supplémentaires	9,8	0,2	-	0,7	0,9	10,7
Postes temporaires	1 364,7	4,1	(1 368,8)	-	(1 364,7)	-
Dépenses communes de personnel	474,1	5,1	-	39,5	44,6	518,7
Frais de voyage des représentants	648,5	14,2	-	45,4	59,6	708,1
Frais de voyage du personnel	223,6	5,0	-	15,7	20,7	244,3
Services contractuels de traduction et d'interprétation	21,1	0,5	-	1,5	2,0	23,1
Travaux contractuels d'imprimerie et de reliure	2,0	0,1	(1,3)	-	(1,2)	0,8
Frais généraux de fonctionnement	186,7	4,1	-	13,1	17,2	203,9
Dépenses de représentation	41,8	1,0	-	3,0	4,0	45,8
Services divers	11,7	0,2	-	0,8	1,0	12,7
Fournitures et accessoires	21,8	0,6	-	1,5	2,1	23,9
<b>TOTAL</b>	<b>3 044,0</b>	<b>35,9</b>	<b>(1,3)</b>	<b>238,3</b>	<b>272,9</b>	<b>3 316,9</b>

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1989)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1988-1989	Accroissement des ressources				(5) Montant ajusté	Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté		
3 079,9	(1,3)	-	-	(1,3)	- %	

2) Fonds extra-budgétaires

-
---

Total	3 316,9
-------	---------

TABLEAU 1.31. POSTES NECESSAIRES

## Unité administrative : Division des droits des Palestiniens

Catégories	Postes permanents		Postes temporaires				Total	
	Budget ordinaire		Budget ordinaire		Fonds extra-budgetaires			
	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
D-1	-	1	1	-	-	-	1	1
P-5	-	1	1	-	-	-	1	1
P-4	-	2	2	-	-	-	2	2
P-3	-	6	6	-	-	-	6	6
TOTAL	-	10	10	-	-	-	10	10
Agents des services généraux								
1re classe	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres classes	-	7	7	-	-	-	7	7
TOTAL	-	7	7	-	-	-	7	7
TOTAL GÉNÉRAL	-	17	17	-	-	-	17	17

## b) DIVISION DES DROITS DES PALESTINIENS

1.93 A sa trente-deuxième session, l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général d'établir un service spécial, rebaptisé Division des droits des Palestiniens en 1982. Cette division, qui relève du Bureau de Secrétaire général adjoint aux affaires politiques, aux affaires de l'Assemblée générale et aux services de secrétariat, est notamment chargée de fournir des services fonctionnels au Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien. Les ressources demandées doivent lui permettre de poursuivre le programme de travail qui lui est confié en vertu d'un certain nombre de résolutions de l'Assemblée générale.

1.94 Dans sa résolution 32/40 B du 2 décembre 1977, l'Assemblée générale a prié la Division de préparer des études et des publications relatives aux activités du Comité et aux droits des Palestiniens et d'assurer la plus large publicité à ces études et publications par tous les moyens appropriés. Elle l'a aussi prié d'organiser chaque année, à partir de 1978, une Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien, qui serait célébrée le 29 novembre.

1.95 Par sa résolution 34/65 D du 12 décembre 1979, l'Assemblée a demandé que la Division, agissant en consultation avec le Comité, organise des séminaires régionaux et suive les événements politiques et autres affectant les droits des Palestiniens. Puis, par sa résolution 36/120 B du 10 décembre 1981, elle a demandé que le programme de travail de la Division soit élargi grâce à l'organisation de séminaires annuels en Amérique du Nord. Il a été envisagé d'organiser six séminaires par exercice biennal.

1.96 Pour bien assurer l'exécution du Programme d'action adopté en 1983 par la Conférence internationale sur la question de Palestine, et conformément à la résolution 38/58 B de l'Assemblée générale en date du 13 décembre 1983, le programme de travail de la Division a encore été élargi. A cet égard, l'Assemblée demandait à celle-ci de resserrer ses contacts avec les médias et de diffuser plus largement sa documentation. Elle lui demandait aussi de multiplier les contacts avec les organisations non gouvernementales dans différentes régions, afin de faire mieux connaître les éléments de la question de Palestine.

1.97 Par sa résolution 40/96 B du 12 décembre 1985, l'Assemblée générale a encore amplifié le programme de travail de la Division en prévoyant des réunions supplémentaires à l'intention des ONG. Outre les six séminaires, il a été envisagé d'organiser durant chaque exercice biennal cinq colloques et deux réunions internationales à l'intention des ONG, un colloque supplémentaire et quatre réunions préparatoires à l'intention des ONG. Conformément au paragraphe 4 de la résolution 42/66 A de l'Assemblée générale, en date du 2 décembre 1987, on a aménagé le programme

de réunions en ramenant à deux jours la durée des séminaires organisés en Amérique du Nord et en les organisant en même temps que les colloques pour l'Amérique du Nord, et en réduisant la durée des réunions internationales à l'intention des organisations non gouvernementales et en les tenant en même temps que les colloques organisés en Europe, dont la périodicité est dorénavant annuelle et non plus biennale. Etant donné le réaménagement des réunions, l'organisation d'un septième colloque à l'intention des organisations non gouvernementales au cours de l'exercice biennal ne devrait pas entraîner de dépenses supplémentaires.

1.98 Les activités entreprises par la Division des droits des Palestiniens entrent dans le cadre du sous-programme 1 (Question de Palestine : exercice par le peuple palestinien de ses droits inaliénables) du programme 3 (Mandats spéciaux) du chapitre 2 (Affaires politiques spéciales, questions politiques spéciales et mandats spéciaux) du plan à moyen terme pour la période 1984-1989, tel qu'il a été révisé<sup>5</sup>. Etant donné le caractère spécial des travaux de la Division, le nombre réduit des éléments de programme relevant du sous-programme et le fait que les activités touchant l'autre sous-programme entrant dans le cadre du programme 3 ne sont pas programmées, il n'a pas été possible d'indiquer à quels éléments de programme il convenait d'affecter le rang de priorité le plus élevé ou le plus faible conformément à la règle 104.6 du Règlement et règles régissant la planification des programmes, les aspects du budget qui ont trait aux programmes, le contrôle de l'exécution et les méthodes d'évaluation.

1.99 Le sous-programme unique, ses éléments de programme et les produits correspondants sont décrits ci-dessous.

## Sous-programme. Question de Palestine : exercice par le peuple palestinien de ses droits inaliénables

a) Ressources nécessaires : budget ordinaire : 3 316 900 dollars.

b) Référence : plan à moyen terme pour 1984-1989 (A/37/6 et Corr.1), tel qu'il est révisé au chapitre 2 du document A/41/6 et au chapitre 2 du document A/43/6.

c) Eléments de programme :

1.1 Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien

<sup>5</sup> Documents officiels de l'Assemblée générale, trente-septième session, Supplément No 6 (A/37/6 et Corr.1), par. 2.1, *ibid.*, quarante et unième session, Supplément No 6 (A/41/6), chap. 2, et *ibid.*, quarante-troisième session, Supplément No 6 (A/43/6), chap. 2.

*Produits :*

i) Fourniture de services fonctionnels aux réunions du Comité, du Groupe de travail et du Bureau, qui se réunissent tout au long de l'année pour contribuer à apporter une solution à la question de Palestine en recommandant et en exécutant des programmes approuvés par l'Assemblée générale pour permettre au peuple palestinien d'exercer ses droits inaliénables, et rapport annuel du Comité à l'Assemblée (1990 et 1991);

ii) Documents de travail, notes et déclarations des membres du Comité et du Groupe de travail (1990 et 1991);

iii) Célébration de la Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien (29 novembre) [1990 et 1991].

## 1.2 Programme de publications

*Produits :* Elaboration d'études, notes d'information, bulletins et publications relatifs à la question de Palestine.

*Activités intermédiaires :*

i) Promotion d'efforts pour diffuser le plus largement possible des documents d'information relatifs à la question de Palestine, aux droits inaliénables du peuple palestinien et aux efforts entrepris par l'ONU pour contribuer à l'exercice de ces droits;

ii) Suivi de l'évolution de la situation politique et des autres événements qui influent sur les droits inaliénables du peuple palestinien.

## 1.3 Organisations non gouvernementales

*Produits :*

i) Organisation, coordination et fourniture de services fonctionnels pour sept colloques régionaux, deux réunions internationales et quatre réunions préparatoires, avec la participation d'ONG, d'experts, de représentants de gouvernements, de membres du Comité et d'observateurs, ainsi que de représentants d'institutions spécialisées et d'autres organisations intergouvernementales;

ii) Rapports, notes et documents pour les colloques et les réunions d'ONG;

iii) Assistance-conseil aux ONG, consultations, liaison et extension des contacts avec ces organisations;

iv) Informatisation et gestion d'une base de données sur les organisations non gouvernementales qu'intéressent le programme de travail du Comité et sur les activités exécutées par ces organisations.

## 1.4 Séminaires

*Produits :*

i) Organisation, coordination et fourniture de services fonctionnels pour six séminaires régionaux avec la participation d'experts, de parlementaires, de représentants de gouvernements, de membres du Comité et d'observateurs, ainsi que de représentants d'institutions spécialisées et d'autres organisations intergouvernementales;

ii) Rapports, notes et documents pour les séminaires.

*Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1989)**Postes permanents*

1.100 Depuis l'exercice biennal 1976-1977, un montant est prévu pour couvrir les frais du secrétariat du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien, puis du Groupe des droits des Palestiniens et, enfin, de la Division des droits des Palestiniens. A l'origine, ce montant devait couvrir les dépenses afférentes au personnel temporaire (remplaçants et surnuméraires); depuis 1980-1981, le montant correspondant couvre les dépenses liées aux postes temporaires. On prévoit que les fonctions qui sont associées à ces postes continueront à devoir être exercées dans un avenir prévisible. En outre, comme il est indiqué dans les mon-

tants estimatifs révisés pour l'exercice biennal 1988-1989 (A/C.5/43/1/Rev.1, chap. VI), les postes temporaires renouvelables de cette nature ont été pris en compte au moment de la formulation de propositions de réduction du nombre de postes en application de la recommandation 15 du Groupe d'experts intergouvernementaux de haut niveau<sup>1</sup>. Cette approche était justifiée par le fait que les responsables de programmes pouvaient mobiliser la totalité de leurs ressources en personnel pour exécuter la totalité de leur programme de travail; il n'y avait donc plus de raison de conserver la distinction entre postes permanents et postes temporaires renouvelables, distinction qui, comme indiqué dans les montants estimatifs révisés, n'était plus guère justifiée. C'est pourquoi il est à nouveau proposé de transformer ces 17 postes temporaires [1 D-1, 1 P-5, 2 P-4, 6 P-3 et 7 postes d'agent des services généraux (autres classes)] en postes permanents, mesure qui avait été remise à plus tard sur la recommandation du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (voir A/43/651, par. 75).

*Personnel temporaire (remplaçants et surnuméraires)*

1.101 Un montant de 26 400 dollars, qui n'accuse aucune augmentation, est demandé au titre du personnel temporaire (remplaçants et surnuméraires) à recruter sur place pendant les réunions organisées par la Division en dehors du Siège, ou pour remplacer les agents des services généraux en congé de maternité ou en congé de maladie de longue durée.

*Consultants*

1.102 Le montant des ressources prévues à ce titre (12 600 dollars), inchangé en valeur constante, doit permettre d'établir celles des études et des publications demandées par le Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien qui ont trait à des questions pour lesquelles son secrétariat ne dispose pas des compétences requises.

*Heures supplémentaires*

1.103 Un montant de 10 000 dollars, inchangé en valeur constante, est demandé pour faire face aux besoins en heures supplémentaires, notamment à l'occasion des préparatifs de la Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien, et tout au long de l'année lorsque des travaux urgents doivent être exécutés pour le Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien ou dans le cadre des préparatifs en vue des séminaires, colloques et autres réunions organisés par la Division.

*Frais de voyage des représentants*

1.104 Les ressources prévues (662 700 dollars), qui correspondent au montant réévalué de la base de ressources, doivent permettre de couvrir les frais de voyage et les indemnités de subsistance des membres du Comité et des experts participant aux réunions organisées par la Division. Il est prévu que cinq membres du Comité (le Président et quatre autres membres) participeront, dans l'exercice de leurs fonctions officielles, à un total de six séminaires régionaux, ainsi qu'à des colloques et réunions.

*Frais de voyage du personnel*

1.105 Les ressources prévues (228 600 dollars), qui correspondent au montant réévalué de la base de ressources, doivent permettre de couvrir les frais de voyage du personnel chargé d'assurer les services des séminaires, colloques et réunions organisés chaque année par la Division, d'accompagner les délégations du Comité, de participer aux réunions et conférences organisées sur le thème des droits des Palestiniens et de planifier les futures réunions.



*Services contractuels de traduction et d'interprétation*

1.106 Conformément à la résolution 36/120 B de l'Assemblée générale, les publications de la Division doivent être traduites dans des langues autres que les langues officielles de l'ONU. Le Comité a demandé que, chaque année, trois publications soient traduites dans trois langues de son choix. Pour l'exercice biennal 1990-1991, il est prévu de maintenir à leur niveau actuel (21 600 dollars) les ressources requises pour les travaux contractuels de traduction et, le cas échéant, la dactylographie des publications.

*Travaux contractuels d'imprimerie et de reliure*

1.107 Les ressources prévues à ce titre (800 dollars), accusant une diminution de 1 300 dollars, doivent permettre d'imprimer les invitations et autres textes divers relatifs au programme de séminaires, colloques et réunions de représentants d'organisations non gouvernementales.

*Frais généraux de fonctionnement*

1.108 Le coût des séminaires régionaux, colloques et réunions d'organisations non gouvernementales n'est d'or-

dinaire pas pris en charge par les gouvernements hôtes. Les ressources prévues (190 800 dollars), qui correspondent au montant réévalué de la base de ressources, doivent permettre de couvrir les frais de location de locaux et, le cas échéant, de matériel d'interprétation et de bureau, le coût des transports locaux, les communications et autres dépenses analogues découlant de la tenue de réunions en dehors d'un bureau de l'ONU.

*Dépenses de représentation*

1.109 A l'occasion des séminaires régionaux, des colloques et des réunions de représentants d'organisations non gouvernementales, le Président du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien doit donner une réception pour les personnalités locales et tous les participants aux réunions. Un montant de 42 800 dollars est demandé pour organiser cette réception et couvrir les autres dépenses accessoires de représentation.

c) *DIVISION DES AFFAIRES DU CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL  
ET DES SERVICES DE SECRETARIAT*

TABLEAU 1.32. ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

1) *Budget ordinaire*

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1990-1991
		Réévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (aux taux révisés de 1989)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1989)	Inflation en 1990 et 1991	Augmentation totale	
Postes temporaires	2 557,4	11,6	(180,6)	200,4	31,4	2 588,8
Personnel temporaire pour les réunions	83,4	1,8	(85,2)	-	(83,4)	-
Personnel temporaire (remplaçants et surnuméraires)	119,8	(87,9)	120,0	10,4	42,5	162,3
Heures supplémentaires	68,3	1,5	-	4,8	6,3	74,6
Dépenses communes de personnel	888,5	10,5	(63,2)	69,8	17,1	905,6
Indemnités de représentation	7,2	-	(6,0)	-	(6,0)	1,2
Frais de voyage du personnel	21,5	0,4	(13,9)	0,6	(12,9)	8,6
Services contractuels	38,0	(38,0)	40,0	2,7	4,7	42,7
Location et entretien du matériel	10,3	0,3	(10,6)	-	(10,3)	-
Communications	9,0	0,2	(9,2)	-	(9,0)	-
Dépenses de représentation	0,5	-	-	-	-	0,5
Fournitures et accessoires	3,3	0,1	(3,4)	-	(3,3)	-
Mobilier et matériel	14,1	(14,1)	-	-	(14,1)	-
Remplacement de matériel de bureautique	13,2	0,3	(13,5)	-	(13,2)	-
<b>TOTAL</b>	<b>3 834,5</b>	<b>(113,3)</b>	<b>(225,6)</b>	<b>288,7</b>	<b>(50,2)</b>	<b>3 784,3</b>

## Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1989)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1988-1989	Accroissement des ressources				(5) Montant ajusté	Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté		
3 721,2	(225,6)	40,0	-	(265,6)	(7,1) %	

2) *Fonds extra-budgétaires*

Total	3 784,3
-------	---------

TABLEAU 1.33. POSTES NECESSAIRES

Unité administrative : Division des affaires du Conseil économique et social et des services de secrétariat

Catégories	Postes permanents		Postes temporaires				Total	
	Budget ordinaire		Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires			
	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
SSG	1	-	-	-	-	-	1	-
D-2	1	1	-	-	-	-	1	1
D-1	1	1	-	-	-	-	1	1
P-5	2	2	-	-	-	-	2	2
P-4	5	5	-	-	-	-	5	5
P-3	5	5	-	-	-	-	5	5
P-2/1	1	1	-	-	-	-	1	1
<b>TOTAL</b>	<b>16</b>	<b>15</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>16</b>	<b>15</b>
Agents des services généraux								
1re classe	2	1	-	-	-	-	2	1
Autres classes	13	14	-	-	-	-	13	14
<b>TOTAL</b>	<b>15</b>	<b>15</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>15</b>	<b>15</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>31</b>	<b>30</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>31</b>	<b>30</b>

c) DIVISION DES AFFAIRES DU CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL ET DES SERVICES DE SECRETARIAT

1.110 Par sa résolution 40/237 du 18 décembre 1985, l'Assemblée générale a décidé de créer un groupe d'experts intergouvernementaux de haut niveau chargé d'examiner l'efficacité du fonctionnement administratif et financier de l'Organisation des Nations Unies. Sur la base du rapport de ce groupe<sup>1</sup>, elle a adopté le 19 décembre 1986 sa résolution 41/213 en application de laquelle le Secrétaire général a décidé que le soin de fournir les services techniques nécessaires pour les réunions, qui incombait auparavant au Bureau des services de secrétariat pour les questions économiques et sociales, serait confié au Bureau du Secrétaire général adjoint aux affaires politiques et aux affaires de l'Assemblée générale et aux services de secrétariat où a par conséquent été créée la Division des affaires du Conseil économique et social et des services de secrétariat.

1.111 Les attributions et responsabilités de la Division sont énoncées dans les parties pertinentes de la circulaire ST/SGB/163 du 23 mars 1978. Une description détaillée des attributions et responsabilités de la Division en ce qui concerne les conférences spéciales dans les domaines économique et social convoquées par l'Assemblée générale ou par le Conseil économique et social est donnée aux paragraphes 12 à 16 de la circulaire ST/SGB/160 du 13 octobre 1977. Lors de sa création, la Division a assumé ces fonctions à l'exception de celles ayant trait au mécanisme de coordination intersecrétariats qui ont été transférées au Bureau du Directeur général au développement et à la coopération économique internationale en même temps que deux postes correspondants [un P-5 et un poste d'agent des services généraux (autres classes)] (voir A/C.5/42/2/Rev.1, par. 40).

1.112 La Division assure tous les services techniques de secrétariat pour les réunions de l'Assemblée générale et de ses organes subsidiaires dans les domaines économique et social (Deuxième et Troisième Commissions et commissions spéciales des sessions extraordinaires de l'Assemblée générale consacrées à ces questions), du Conseil économique et social et de la plupart de ses organes subsidiaires, du Comité du programme et de la coordination et des conférences et organes spéciaux compétents dans les domaines économique et social, y compris leurs organes préparatoires.

1.113 A cet égard, il convient de bien différencier entre les "services techniques" fournis par la Division et les "services de conférence" assurés par le Département des services de conférence. Les principales attributions de la Division en ce qui concerne la fourniture de services techniques de secrétariat, la planification, les prévisions et le

contrôle, la documentation et la rédaction consistent à veiller à ce que les services techniques fournis aux organes intergouvernementaux lors de leurs réunions permettent à ces derniers de travailler de façon efficace, cohérente et méthodique, conformément aux textes portant autorisation des travaux ou aux autres mandats qui leurs sont conférés; faire en sorte que les réunions soient organisées de façon à permettre aux participants de mener leurs travaux efficacement et rapidement; établir avec le Département des services de conférences le calendrier des réunions, en tenant compte des besoins en matière de salles de réunion, de services d'interprétation, de comptes rendus de séance et de documentation; aviser des réunions tous les participants; aider les présidents des organes intéressés à planifier et organiser les travaux et à conduire les débats; veiller à ce que toute la documentation qui doit provenir de diverses sources pour les réunions soit disponible; établir ou aider à établir, rédiger et publier les projets d'ordre du jour provisoire et les annotations y relatives ainsi que les rapports; tenir les services organiques compétents informés des progrès des travaux des organes intergouvernementaux, notamment des résolutions et décisions adoptées; veiller à ce que les organes intergouvernementaux soient tenus au courant des mesures prises dans le cadre du système des Nations Unies pour donner suite à leurs décisions; aider la Division des affaires de l'Assemblée générale à établir l'ordre du jour provisoire de l'Assemblée générale et les annotations y relatives dans les domaines économique et social et à résoudre toutes les questions d'organisation pertinentes, y compris la formulation de recommandations pour la répartition des points de l'ordre du jour; fournir les services techniques de secrétariat pour les conférences spéciales dans les domaines économique et social ainsi que pour leurs organes préparatoires. Lors de ces conférences, la Division a notamment la responsabilité importante d'assurer la liaison entre les contributeurs techniques (y compris les services organiques désignés et les participants à la conférence) et le coordonnateur des services de conférence du Département des services de conférence et de participer pleinement à toutes les étapes des préparatifs, notamment à l'organisation de la conférence et au rassemblement de sa documentation ainsi qu'à la rédaction et à la présentation du rapport final de chacune de ces conférences spéciales; elle doit également servir d'intermédiaire entre l'Organisation des Nations Unies et les organes intergouvernementaux à planifier, prévoir, contrôler et mettre en forme les documents relatifs aux questions économiques, sociales et autres domaines apparentés et les faire approuver par les départements et services compétents.

1.114 La Division est également chargée de prévoir les besoins en matière de documentation et de suivre et d'assurer

l'application des mesures de contrôle et de limitation de la documentation émanant de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social. Elle est aussi chargée de coordonner l'examen de la politique d'ensemble en matière de documentation et de faire approuver les documents portant sur des problèmes de politique, d'organisation ou des questions juridiques ou budgétaires. Elle établit et applique en outre le programme des conférences et des réunions dans les domaines économique et social, en consultation avec le Département des services de conférence. Elle prend dûment en considération la périodicité et la durée des réunions, conformément aux décisions prises par le Conseil économique et social, ainsi que le calendrier des travaux des organes, de sorte que leurs rapports puissent être communiqués en temps voulu aux organes dont ils relèvent ou aux autres organes intéressés.

1.115 La Division est chargée de mettre en forme tous les documents destinés au Conseil et à ses organes subsidiaires, à la Deuxième Commission de l'Assemblée, aux commissions spéciales de ses sessions extraordinaires consacrées à des questions économiques et sociales ainsi qu'aux conférences spéciales relatives aux mêmes questions, de même que certains documents présentés à l'Assemblée par l'intermédiaire du Conseil. Elle est également chargée de contrôler la rédaction, de toutes les publications émanant du Département des affaires économiques et sociales internationales, du Département de la coopération technique pour le développement, du Centre pour la science et la technique au service du développement et du Centre des Nations Unies sur les sociétés transnationales qui ont été approuvées par le Comité des publications.

1.116 La Division est en outre chargée de veiller à l'application de certaines dispositions de la résolution 1988/77 du Conseil économique et social, en date du 29 juillet 1988, relative à la revitalisation du Conseil.

#### *Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1989)*

1.117 Comme indiqué plus haut, il est proposé de regrouper au sein du Cabinet du Secrétaire général les ressources prévues au titre de plusieurs objets de dépenses pour les différents services relevant du Secrétaire général. Il est par conséquent proposé de transférer, de la Division au Cabinet du Secrétaire général, des montants prévus au titre de la location et de l'entretien du matériel (10 600 dollars), des communications (9 200 dollars), des fournitures et accessoires (3 400 dollars) et du remplacement de matériel de bureau (13 500 dollars).

#### *Postes permanents*

1.118 Comme indiqué plus haut, il est proposé de transférer le poste de sous-secrétaire général au Cabinet du Secrétaire général de façon à renforcer ce service. Il est en outre proposé de transférer au Cabinet du Secrétaire général un poste d'agent des services généraux (1re classe) en échange d'un poste d'agent des services généraux (autres classes).

#### *Personnel temporaire (remplaçants et surnuméraires)*

1.119 Les ressources prévues à cette rubrique (151 900 dollars) font apparaître une augmentation de 120 000 dollars compensée en partie par une diminution de 85 200 dollars des ressources prévues au titre du personnel temporaire pour les réunions. Elles doivent permettre a) de recruter du personnel temporaire pour les périodes de pointe correspondant aux sessions du Conseil économique et social à Genève et des Deuxième et Troisième Commissions de l'Assemblée générale; b) de remplacer du personnel en congé de maternité ou en congé de maladie de longue durée; et c) de recruter du personnel temporaire (pour environ 24 mois de travail d'administrateur) pour aider la Division à faire face aux travaux supplémentaires d'édition liés à l'accroissement du nombre de documents nécessaires aux consultations officielles et à accélérer la traduction, la reproduction, etc., des publications destinées à la vente qui relèvent de sa compétence.

#### *Heures supplémentaires*

1.120 Un montant de 69 800 dollars, inchangé en valeur constante, est prévu à cette rubrique. Ce montant a été calculé sur la base des dépenses des exercices précédents et compte tenu des attributions de la Division en ce qui concerne la fourniture de services techniques pour les réunions du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires, des Deuxième et Troisième Commissions de l'Assemblée générale et des conférences spéciales.

#### *Frais de voyage du personnel*

1.121 Un montant de 8 000 dollars est prévu à ce titre. Il fait apparaître une diminution de 13 900 dollars qui compense en partie l'augmentation des dépenses prévues à cette rubrique pour le Cabinet du Secrétaire général. Les ressources prévues sont destinées à couvrir les frais de voyage du personnel de la Division se rendant à des réunions hors siège.

#### *Services contractuels*

1.122 Un montant non renouvelable de 40 000 dollars est prévu à cette rubrique pour faire éditer des documents techniques qui seront établis lors de la quatrième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour l'Amérique (1989) et de la douzième Conférence cartographique régionale pour l'Asie et le Pacifique (1991) et pour réduire le nombre de publications techniques à caractère prioritaire qui s'accumulent lorsque les éditeurs sont pris à plein temps par les documents destinés aux sessions du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires.

#### *Dépenses de représentation*

1.123 Les ressources prévues à cette rubrique (500 dollars), inchargées en valeur constante, sont destinées à couvrir les frais de représentation des fonctionnaires qui, bien que n'ayant pas droit à des indemnités de représentation, sont appelés à maintenir des contacts avec les délégations.

## 4. BUREAU DU SECRETAIRE GENERAL ADJOINT AUX AFFAIRES POLITIQUES SPECIALES

### TABLEAU 1.34. ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

#### 1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Credits ouverts pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Credits demandés pour 1990-1991
		Réévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (aux taux révisés de 1989)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1989)	Inflation en 1990 et 1991	Augmentation totale	
Postes permanents	2 475,1	(179,3)	(855,6)	115,2	(919,7)	1 555,4
Personnel temporaire (remplaçants et surnuméraires)	4,2	0,1	-	0,3	0,4	4,6
Heures supplémentaires	38,9	,7	-	2,7	3,4	42,3
Dépenses communes de personnel	860,0	(55,8)	(299,6)	39,7	(315,7)	544,3
Indemnités de représentation	18,4	(8,0)	(1,2)	-	(9,2)	9,2
Frais de voyage du personnel	158,2	(96,0)	(24,9)	2,6	(118,3)	39,9
Dépenses de représentation	0,5	-	-	-	-	0,5
Services divers	10,3	(10,3)	-	-	(10,3)	-
<b>TOTAL</b>	<b>3 565,6</b>	<b>(348,6)</b>	<b>(1 181,3)</b>	<b>160,5</b>	<b>(1 369,4)</b>	<b>2 196,2</b>

#### Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1989)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1988-1989	Accroissement des ressources				(5) Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins dépenses non renouvelables	(4) Plus croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
3 217,0	(1 181,3)	-	-	(1 181,3)	(36,7) %

#### 2) Fonds extra-budgétaires

1988-1989 Montant estimatif des dépenses	1990-1991 Montant estimatif des dépenses
---	---

##### a) Services d'appui à :

i) D'autres organismes des Nations Unies

- -

ii) Des programmes extra-budgétaires

Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre

453,4 510,0

Force intérimaire des Nations Unies au Liban

214,9 241,8

Total a)

668,3	751,8
-------	-------

##### b) Activités de fond

- -

Total b)

-	-
---	---

##### c) Projets opérationnels

- -

Total c)

-	-
---	---

Total a), b) et c)

668,3	751,8
-------	-------

Total

2 948,0

TABLEAU 1.35. POSTES NECESSAIRES

Unité administrative : Bureau du Secrétaire général adjoint aux affaires politiques spéciales

Catégories	Postes permanents		Postes temporaires				Total	
	Budget ordinaire		Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires			
	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991
<b>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</b>								
SGA	1	1	-	-	-	-	1	1
D-2	2	1	-	-	-	-	2	1
D-1	5	3	-	-	-	-	5	3
P-5	3	2	-	-	1	1	4	3
P-4	1	-	-	-	2	2	3	2
P-3	1	1	-	-	-	-	1	1
<b>TOTAL</b>	<b>13</b>	<b>8</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>16</b>	<b>11</b>
<b>Agents des services généraux</b>								
1re classe	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres classes	11	7	-	-	3	3	14	10
<b>TOTAL</b>	<b>11</b>	<b>7</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>14</b>	<b>10</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>24</b>	<b>15</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>6*</b>	<b>6*</b>	<b>30</b>	<b>21</b>

\* Postes financés par la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre et la Force intérimaire des Nations Unies au Liban.

#### 4. BUREAU DU SECRETAIRE GENERAL ADJOINT AUX AFFAIRES POLITIQUES SPECIALES

1.124 Le Bureau est chargé de conseiller et d'aider le Secrétaire général dans l'accomplissement des tâches spéciales de promotion et de maintien de la paix et de la sécurité internationales dont celui-ci doit s'acquitter, soit en application de décisions du Conseil de sécurité ou de l'Assemblée générale, soit dans l'exercice des fonctions qui lui incombent en vertu de la Charte. Ces tâches comprennent la mise en place et la supervision d'opérations de maintien de la paix, y compris la planification de nouvelles opérations. A cet égard, le Bureau suit de près l'exercice des bons offices du Secrétaire général pour régler certaines questions politiques lorsque des opérations de maintien de la paix ont été mises en place ou pourraient l'être à l'avenir, envoi des missions *ad hoc* si nécessaire, établit les rapports présentés pour examen au Conseil de sécurité et à l'Assemblée générale, assure la liaison avec les missions permanentes et les autres organismes internationaux intéressés. Le Bureau fournit également des services de secrétariat au Conseiller militaire du Secrétaire général dont le poste est inscrit au chapitre 2A.C (Missions spéciales) du projet de budget-programme.

##### Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1989)

##### Postes permanents

1.125 Un poste de secrétaire général adjoint fait partie des postes de haut niveau qui doivent être supprimés d'ici à la fin de 1989 en application de la recommandation 15 du Groupe d'experts intergouvernementaux de haut niveau<sup>1</sup>. Le tableau d'effectifs et la base de ressources du Bureau ont été modifiés en conséquence.

1.126 En outre, comme suite à la décision du Secrétaire général de modifier la structure du Bureau en question ainsi que celle du Cabinet du Secrétaire général, il est proposé de transférer huit postes [1 D-2, 1 D-1, 1 P-5, 1 P-4 et 4 postes d'agent des services généraux (autres classes)] au Cabinet

du Secrétaire général pour tenir compte de la nouvelle répartition des fonctions. Il est également proposé de renforcer le Bureau du Directeur général de l'Office des Nations Unies à Genève en y transférant un poste D-1. Ce transfert fait suite à celui, intervenu précédemment à partir de ce bureau, d'un poste D-2 qui a été utilisé par le Conseiller militaire du Secrétaire général (voir A/C.5/43/1/Rev.1, chap. III).

##### Personnel temporaire (remplaçants et surnuméraires)

1.127 Les ressources prévues sous cette rubrique (4 300 dollars), qui correspondent au montant réévalué de la base de ressources, permettront de remplacer le personnel en congé de maternité ou en congé de maladie de longue durée et de faire face aux situations d'urgence pouvant se présenter dans le cadre des opérations de maintien de la paix.

##### Heures supplémentaires

1.128 De par la nature des attributions du Bureau, le personnel doit être disponible à tout moment et des services de secrétariat doivent être constamment assurés le soir et, en cas d'urgence, le week-end. Les heures supplémentaires régulières sont assurées sur la base d'une liste de service. Un montant de 39 600 dollars, inchangé en valeur constante, est prévu à ce titre.

##### Frais de voyage du personnel

1.129 L'une des fonctions du Secrétaire général adjoint aux affaires politiques spéciales est de représenter le Secrétaire général à des réunions de haut niveau et d'effectuer d'autres déplacements sur la demande de ce dernier. Les ressources prévues à ce titre se chiffrent à 37 300 dollars, un montant de 24 900 dollars ayant été transféré au Cabinet du Secrétaire général.

##### Dépenses de représentation

1.130 Les ressources demandées à cette rubrique (500 dollars) correspondent aux dépenses officielles de représentation engagées par des fonctionnaires du Bureau qui ne reçoivent pas d'indemnité de représentation.

## 5. BUREAU DE LA RECHERCHE ET DE LA COLLECTE D'INFORMATIONS

TABLEAU 1.36. ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

## 1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1990-1991
		Réévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (taux révisés de 1989)	Accroissement des ressources (taux révisés de 1989)	Inflation en 1990 et 1991	Augmentation totale	
Postes permanents	3 285,8	9,6	221,6	289,8	521,0	3 806,8
Personnel temporaire (remplaçants et surnuméraires)	8,5	0,1	1,4	0,6	2,1	10,6
Heures supplémentaires	21,0	0,1	-	1,5	1,6	22,6
Postes temporaires	216,0	5,6	(221,6)	-	(216,0)	-
Dépenses communes de personnel	1 216,5	14,1	-	101,4	115,5	1 332,0
Indemnités de représentation	7,2	-	-	-	-	7,2
Frais de voyage du personnel envoyé en mission	59,8	0,6	-	4,2	4,8	64,6
Dépenses de représentation	0,3	-	-	-	-	0,3
Fournitures et accessoires	5,0	-	5,0	0,7	5,7	10,7
<b>TOTAL</b>	<b>4 820,1</b>	<b>30,1</b>	<b>6,4</b>	<b>398,2</b>	<b>434,7</b>	<b>5 254,8</b>

## Analyse de la croissance réelle (taux révisés de 1989)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1988-1989	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins dépenses non renouvelables	(4) Plus croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
4 850,2	6,4	-	-	6,3	0,1 %

## 2) Fonds extra-budgétaires

Total	5 254,8
-------	---------

TABLEAU 1.37. POSTES NECESSAIRES

## Unité administrative : Bureau de la recherche et de la collecte d'informations

Catégories	Postes permanents		Postes temporaires				Total	
			Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires			
	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
SGA	1	1	-	-	-	-	1	1
D-2	1	1	-	-	-	-	1	1
D-1	4	4	-	-	-	-	4	4
P-5	3	3	-	-	-	-	3	3
P-4	8	8	-	-	-	-	8	8
P-3	2	2	-	-	-	-	2	2
P-2/1	2	2	-	-	-	-	2	2
<b>TOTAL</b>	<b>21</b>	<b>21</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>21</b>	<b>21</b>
Agents des services généraux								
1re classe	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres classes	17	21	4	-	-	-	21	21
<b>TOTAL</b>	<b>17</b>	<b>21</b>	<b>4</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>21</b>	<b>21</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>38</b>	<b>42</b>	<b>4</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>42</b>	<b>42</b>

## 5. BUREAU DE LA RECHERCHE ET DE LA COLLECTE D'INFORMATIONS

1.131 Le Bureau de la recherche et de la collecte d'informations a été créé le 1er mars 1987 dans le cadre des mesures prises par le Secrétaire général pour appliquer les recommandations du Groupe d'experts intergouvernementaux de haut niveau<sup>2</sup> approuvées par l'Assemblée générale dans sa résolution 41/213. Les fonctions et responsabilités et la structure du Bureau sont définies dans le manuel relatif à l'organisation du Secrétariat (ST/SBG/Organization, Sect. : ORCI, du 3 octobre 1988).

1.132 Les fonctions du Bureau sont les suivantes :

a) Evaluer les tendances dans le monde;

b) Etablir des notes de situation concernant des pays, des régions, des sous-régions ou des questions particulières, en étroite consultation avec les fonctionnaires dont les tâches s'inscrivent dans le cadre des attributions du Secrétariat en matière de négociation et de règlement des conflits;

c) Signaler rapidement les situations évolutives qui exigent l'attention du Secrétaire général;

d) Veiller à l'inclusion d'informations d'actualité dans les systèmes de données, en consultant, selon les besoins, des banques de données du Secrétariat et de l'extérieur;

e) Suivre les événements susceptibles de provoquer des courants de réfugiés ou des situations d'urgence analogues;

f) Faire les recherches et évaluations spéciales dont le Secrétaire général a immédiatement besoin;

g) Recueillir, synthétiser et diffuser des informations politiques fournies par les médias et les centres d'information des Nations Unies sur les événements intéressant la paix et la sécurité, à l'intention du Secrétaire général et de ses proches collaborateurs;

h) Rédiger et mettre au point la version préliminaire des déclarations publiques, messages et rapports du Secrétaire général.

1.133 A sa quarante-troisième session, l'Assemblée générale a approuvé des révisions du plan à moyen terme pour la période 1984-1989<sup>a</sup>, consistant notamment à prolonger le plan jusqu'en 1991 et à ajouter un nouveau programme 3 (Recherche et collecte d'informations) au chapitre premier (Affaires politiques et affaires du Conseil de sécurité). C'est sur cette base que le programme de travail du Bureau, dont les grandes lignes sont exposées ci-après, a été établi.

#### A. Direction exécutive et administration

1.134 Ces activités sont exécutées par le bureau du Sous-Secrétaire général, le bureau du Directeur du Service de planification et d'alerte rapide et le Service de rédaction.

1.135 Le Sous-Secrétaire général a les tâches d'un chef de département ou de bureau: il avertit immédiatement le Secrétaire général des événements internationaux et le conseille à ce sujet; développe et coordonne les travaux d'évaluation des tendances mondiales entrepris par les départements et bureaux chargés des affaires politiques; consolide les mécanismes de consultation et d'échange d'informations avec les départements et bureaux chargés des affaires politiques; aide à coordonner les activités de recherche et d'analyse prospectives du Secrétariat ainsi que ses activités d'information concernant les affaires politiques et les situations d'urgence; constitue des équipes de travail interdépartementales *ad hoc* ayant pour tâche d'étudier certaines questions présentant un intérêt particulier pour le Secrétaire général et la communauté internationale; représente le Secrétaire général lors de missions spéciales.

1.136 Le Directeur du Service de planification et d'alerte rapide dirige la planification de la recherche et toutes les activités d'alerte rapide, aide le Sous-Secrétaire général à assurer la direction générale du Bureau et le remplace en son absence.

1.137 Le Service de rédaction établit, en coordonnant la rédaction, et met en forme dans plusieurs langues officielles de l'Organisation la version préliminaire des déclarations publiques, messages et rapports du Secrétaire général et, à la demande du Secrétaire général, prépare les éléments d'information et les projets de textes à inclure dans des rapports relevant de la responsabilité du Secrétaire général, en particulier son rapport sur l'activité de l'Organisation.

1.138 Ces activités absorbent environ 32,3 % des ressources du Bureau.

#### B. Programme d'activité : recherche et collecte d'informations

1.139 Les deux sous-programmes, leurs éléments de programme et les produits sont décrits ci-après :

*Sous-programme 1. Recherche orientée vers la politique à suivre et collecte d'informations relatives au maintien de la paix et de la sécurité internationales*

a) Ressources nécessaires : budget ordinaire : 2 138 400 dollars (soit 60 % du total prévu pour le programme).

b) Référence : révisions du plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/43/6), paragraphes 1.62 à 1.65.

c) Eléments de programme :

1.1 Collecte et présentation d'informations

*Activités intermédiaires :*

i) Inclusion d'informations politiques d'actualité dans le système de données;

ii) Etablissement de notes de situation concernant des pays, des régions, des sous-régions ou des questions particulières, en étroite consultation avec les fonctionnaires dont les tâches s'inscrivent dans le cadre des attributions du Secrétariat en matière de négociation et de règlement de conflits.

1.2 Recherche et évaluation

*Activités intermédiaires :*

i) Recherches et évaluations spéciales dont le Secrétaire général a immédiatement besoin;

ii) Evaluation des tendances mondiales influant sur le maintien de la paix et de la sécurité internationales.

1.3 Alerte rapide\*

*Activités intermédiaires :* Communication au Secrétaire général d'éléments d'information concernant les situations évolutives qui requièrent son attention.

1.4 Coopération internationale visant à éviter de nouveaux courants de réfugiés

*Activités intermédiaires :* Suivi des événements susceptibles de provoquer des courants de réfugiés et des situations d'urgence analogues de façon à fournir le plus rapidement possible des éléments d'information au Secrétaire général.

#### *Sous-programme 2. Diffusion d'informations politiques*

a) Ressources nécessaires : budget ordinaire : 1 425 700 dollars (soit 40 % du montant total prévu pour le programme).

b) Référence : révisions du plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/43/6), paragraphes 1.66 à 1.69.

c) Eléments de programme :

2.1 Diffusion d'informations

*Activités intermédiaires :*

i) Réception, regroupement et diffusion à l'intention du Secrétaire général et de ses proches collaborateurs d'informations politiques émanant des médias et des centres d'information des Nations Unies et concernant les événements ayant trait à la paix et à la sécurité;

ii) Publication quotidienne de trois bulletins d'information politique et d'une revue de presse comportant des extraits de presse à l'intention du Secrétaire général et de ses proches collaborateurs;

iii) Constitution à l'intention du Secrétaire général et de ses proches collaborateurs d'un dossier hebdomadaire d'information sur les faits politiques et les commentaires concernant l'Organisation des Nations Unies;

iv) Service quotidien de coupures de presse (locale et étrangère) à l'intention du Secrétaire général et de ses proches collaborateurs; constitution de dossiers spéciaux sur des questions politiques particulières à l'intention du Secrétaire général et de ses proches collaborateurs; communication trois fois par jour des télex reçus aux collaborateurs du Secrétaire général chargés de ces questions\*\*.

\* Priorité absolue.

\*\* Non prioritaire.

<sup>a</sup> *Ibid.*, quarante-troisième session, Supplément No 6 (A/43/6)

## 2.2 Notes d'information destinées aux centres d'information des Nations Unies

*Activités intermédiaires* : Envoi aux centres d'information des Nations Unies de notes périodiques sur les principaux événements politiques survenus au Siège afin que les centres communiquent à leur tour des renseignements qui aident le Secrétaire général dans l'accomplissement de ses fonctions.

*Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1989)*

### Postes permanents

1.140 Quatre des 21 postes d'agent des services généraux transférés au Bureau en 1988 étaient des postes temporaires, alors qu'il s'agissait manifestement de fonctions permanentes. Ces postes figurent donc au nombre de ceux qu'il est prévu de transformer en postes permanents dans les montants estimatifs révisés pour l'exercice biennal 1988-1989 (voir A/C.5/43/1/Rev.1, chap. VI). La décision en la matière ayant été remise à plus tard sur recommandation du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (voir A/43/651, par. 75), cette proposition figure de nouveau dans le présent projet de budget-programme.

### Personnel temporaire (remplaçants et surnuméraires)

1.141 Les ressources prévues (10 000 dollars), qui font apparaître une augmentation de 1 400 dollars, doivent permettre de financer le personnel temporaire nécessaire pour

remplacer les agents des services généraux en congé de maternité ou de maladie.

### Frais de voyage du personnel envoyé en mission

1.142 Les ressources prévues, dont le montant (60 400 dollars) est celui de la base de ressources réévaluée, permettront de couvrir les frais de voyage du Sous-Secrétaire général lorsqu'il représentera le Secrétaire général à diverses conférences et réunions et de couvrir les frais qu'entraînera sa participation et celle de ses collaborateurs aux conférences et séminaires ayant un rapport avec les fonctions de l'Organisation, notamment aux réunions concernant la paix et la sécurité ou des questions susceptibles de provoquer de nouveaux courants de réfugiés.

### Dépenses de représentation

1.143 Les ressources prévues (300 dollars) doivent couvrir les frais de représentation que doivent engager les fonctionnaires du Bureau qui n'ont pas droit à une indemnité de représentation.

### Fournitures et accessoires

1.144 Les ressources prévues à cette rubrique (10 000 dollars), qui font apparaître une augmentation de 5 000 dollars, doivent financer l'achat de livres, de publications et de fournitures qui permettront au personnel du Bureau de se tenir constamment informé et de suivre les nouvelles tendances.

## 6. BUREAU DU DIRECTEUR GENERAL DE L'OFFICE DES NATIONS UNIES A GENEVE

TABLEAU 1.38. ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

### 1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1990-1991
		Réévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (aux taux révisés de 1989)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1989)	Inflation en 1990 et 1991	Augmentation totale	
Postes permanents	2 122.7	(37.3)	172.2	112.0	246.9	2 369.6
Personnel temporaire (remplaçants et surnuméraires)	8.8	0.5	2.3	0.3	3.1	11.9
Heures supplémentaires	7.0	0.1	2.8	0.4	3.3	10.3
Dépenses communes de personnel	605.7	(7.9)	49.4	33.1	74.6	680.3
Indemnités de représentation	8.0	-	-	-	-	8.0
Frais de voyage du personnel envoyé en mission	71.4	1.5	-	2.4	3.9	75.3
Location et entretien du matériel	4.3	-	3.8	0.2	4.0	8.3
Dépenses de représentation	12.9	0.2	-	0.4	0.6	13.5
Fournitures et accessoires	3.3	(0.1)	1.8	0.1	1.8	5.1
Mobilier et matériel	-	-	18.9	0.4	19.3	19.3
Remplacement du matériel de bureautique	7.3	0.1	-	0.3	0.4	7.7
<b>TOTAL</b>	<b>2 851.4</b>	<b>(42.9)</b>	<b>251.2</b>	<b>149.6</b>	<b>357.9</b>	<b>3 209.3</b>

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1989)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1988-1989	Accroissement des ressources				(5) Montant ajusté	Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins dépenses non renouvelables	(4) Plus croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté		
2 808,5	251,2	18,9	-	232,3	8,2 %	

### 2) Fonds extra-budgétaires

Total	3 209,3
-------	---------



TABLEAU 1.39. POSTES NECESSAIRES

Unité administrative : Bureau du Directeur général de l'Office des Nations Unies à Genève

Catégories	Postes permanents		Postes temporaires				Total	
	Budget ordinaire		Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires			
	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
SGA	1	1	-	-	-	-	1	1
D-1	-	1	-	-	-	-	-	1
P-5	3	3	-	-	-	-	3	3
P-4	1	1	-	-	-	-	1	1
P-3	1	1	-	-	-	-	1	1
P-2/1	2	1	-	-	-	-	2	1
TOTAL	8	8	-	-	-	-	8	8
Agents des services généraux								
1re classe	2	2	-	-	-	-	2	2
Autres classes	7	8	-	-	-	-	7	8
TOTAL	9	10	-	-	-	-	9	10
TOTAL GÉNÉRAL	17	18	-	-	-	-	17	18

## 6. BUREAU DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'OFFICE DES NATIONS UNIES A GENEVE

1.145 Les activités du Bureau sont indiquées dans le manuel relatif à l'organisation du Secrétariat (ST/SGB/ Organization, sect. S). Le Secrétaire général adjoint, Directeur de l'Office des Nations Unies à Genève, représente le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies dans les relations avec les autorités fédérales, cantonales et municipales suisses, les missions permanentes et les organisations gouvernementales, intergouvernementales et non gouvernementales ayant leur siège en Europe; assure des fonctions de liaison pour le compte du Secrétaire général; s'acquies des tâches politiques spéciales qui lui sont confiées; assure la direction de l'Office des Nations Unies à Genève et l'administration du Palais des Nations. En outre, le Secrétaire général adjoint est chargé de la direction du programme relatif aux droits de l'homme, dont le financement est prévu au chapitre 23 (Droits de l'homme) du présent projet de budget-programme.

### Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1989)

#### Postes permanents

1.146 Dans le contexte des montants estimatifs révisés pour l'exercice biennal 1988-1989 (A/C.5/43/1/Rev.1, chap. III), un poste D-2 a été transféré du Bureau du Directeur général de l'Office des Nations Unies à Genève au Bureau du Secrétaire général pour être pourvu par le conseiller militaire de celui-ci. Afin de renforcer le Bureau du Directeur général, il est maintenant proposé d'y transférer un poste D-1 du Bureau du Secrétaire général adjoint aux affaires politiques spéciales (voir par. 1.126). Le titulaire de ce poste secondera le Directeur général pour tout ce qui a trait aux activités de représentation et aux manifestations publiques.

1.147 On prévoit également de transférer un poste P-2/1 à la Division de l'administration (chap. 28 F), en échange d'un poste d'agent des services généraux. Cela devrait permettre de renforcer le Service du budget et des systèmes de gestion de la Division de l'administration.

#### Personnel temporaire (remplaçants et surnuméraires)

1.148 Les ressources prévues (11 600 dollars) devraient permettre de financer le personnel temporaire nécessaire en cas de congé de maternité ou de maladie et lorsque le volume de travail est particulièrement important. L'Office de

Genève étant de plus en plus appelé à assister le Secrétaire général dans ses bons offices, il est probable qu'il absorbera les ressources supplémentaires demandées (2 300 dollars).

#### Heures supplémentaires

1.149 Les ressources prévues (9 000 dollars) doivent servir à financer les heures supplémentaires nécessaires dans des circonstances spéciales telles que conférences et réunions. Ces ressources font apparaître une augmentation de 2 800 dollars due au fait que l'Office est de plus en plus appelé à assister le Secrétaire général dans ses bons offices.

#### Frais de voyage du personnel

1.150 Les ressources prévues (72 900 dollars), dont le montant est celui de la base de ressources réévaluée, doivent permettre de financer les frais des voyages effectués par le Directeur général à la demande du Secrétaire général et les autres frais de déplacement liés aux relations extérieures et aux activités interinstitutions de l'Office.

#### Location et entretien du matériel

1.151 Les ressources prévues (8 100 dollars), qui font apparaître une augmentation de 3 800 dollars, doivent permettre de financer l'entretien du matériel de bureautique.

#### Dépenses de représentation

1.152 Les ressources prévues (13 100 dollars) permettront de couvrir les frais des manifestations officielles et des activités sociales de nature protocolaire telles que la réception donnée à l'occasion de la Journée des Nations Unies.

#### Fournitures et accessoires

1.153 Les ressources prévues (5 000 dollars), qui font apparaître une augmentation de 1 800 dollars, doivent permettre de financer les fournitures et accessoires requis pour le matériel de bureautique.

#### Mobilier et matériel

1.154 Une dépense non renouvelable de 18 900 dollars permettra d'acheter le matériel de bureautique nécessaire pour faire face au volume de travail, lourd et qui va croissant, de l'Office.

#### Remplacement du matériel de bureautique

1.155 Les ressources prévues à ce titre (7 400 dollars) représentent 40 % du coût du matériel de bureautique acquis par l'Office à la fin de l'exercice biennal 1986-1987.

## 7. BUREAU DU DIRECTEUR GENERAL DE L'OFFICE DES NATIONS UNIES A VIENNE

TABLEAU 1.40. ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

## 1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1990-1991
		Réévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (taux révisés de 1989)	Accroissement des ressources (taux révisés de 1989)	Inflation en 1990 et 1991	Augmentation totale	
Postes permanents	1 298,5	(17,5)	10,2	68,8	61,5	1 360,0
Personnel temporaire (remplaçants et surmuméraires)	19,4	0,4	-	0,7	1,1	20,5
Heures supplémentaires	10,2	0,2	7,0	0,6	7,8	18,0
Dépenses communes de personnel	430,3	(4,5)	6,8	23,9	26,2	456,5
Indemnités de représentation	8,0	-	-	-	-	8,0
Frais de voyage du personnel	26,7	0,3	39,2	2,3	41,8	68,5
Location et entretien du matériel	5,4	(5,4)	-	-	(5,4)	-
Dépenses de représentation	11,7	0,1	-	0,4	0,5	12,2
Fournitures et accessoires	18,2	(18,2)	-	-	(18,2)	-
Remplacement du matériel de bureautique	-	-	13,1	0,5	13,6	13,6
<b>TOTAL</b>	<b>1 828,4</b>	<b>(44,6)</b>	<b>76,3</b>	<b>97,2</b>	<b>128,9</b>	<b>1 957,3</b>

## Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1989)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1988-1989	Accroissement des ressources				(5) Montant ajusté	Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins dépenses non renouvelables	(4) Plus croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté		
1 783,8	76,3	-	-	76,3	4,2 %	

## 2) Fonds extra-budgétaires

-
---

Total	1 957,3
-------	---------

TABLEAU 1.41. POSTES NECESSAIRES

## Unité administrative : Bureau du Directeur général de l'Office des Nations Unies à Vienne

Catégories	Postes permanents		Postes temporaires				Total	
	Budget ordinaire		Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires			
	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
SSG	1	1	-	-	-	-	1	1
D-1	1	1	-	-	-	-	1	1
P-5	3	3	-	-	-	-	3	3
<b>TOTAL</b>	<b>5</b>	<b>5</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>5</b>	<b>5</b>
Agents des services généraux								
1re classe	1	2	-	-	-	-	1	2
Autres classes	6	5	-	-	-	-	6	5
<b>TOTAL</b>	<b>7</b>	<b>7</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>7</b>	<b>7</b>
Autres catégories								
Corps de métier	1	1	-	-	-	-	1	1
<b>TOTAL</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1</b>	<b>1</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>13</b>	<b>13</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>13</b>	<b>13</b>

## 7. BUREAU DU DIRECTEUR GENERAL DE L'OFFICE DES NATIONS UNIES A VIENNE

1.156 Les fonctions du Bureau du Directeur général décrites dans le document ST/SGB/Organisation, section Z, modifié par la circulaire ST/SGB/218, qui définit la répartition des activités d'appui entre le Bureau et l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONU/DI) depuis la transformation de cette dernière en institution spécialisée, ont été considérablement élargies par le Secrétaire général dans le cadre des réformes adoptées comme suite à la résolution 41/213 de l'Assemblée générale. Comme l'indique le rapport intérimaire du Secrétaire général sur l'application de cette résolution (A/42/234), le

Directeur général est chargé de diriger le Centre pour le développement social et les affaires humanitaires et de coordonner toutes les activités du Secrétariat relatives à la drogue. Les fonctions du Bureau du Directeur général consistent à :

a) Assister le Directeur général dans toutes ses fonctions, y compris les tâches de fond liées à la direction du Centre pour le développement social et les affaires humanitaires et à la coordination des activités de lutte contre la drogue;

b) Assurer les services de protocole pour l'Office des Nations Unies à Vienne, l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le

Proche-Orient et les conférences de l'Organisation des Nations Unies tenues à Vienne;

c) Assurer des services juridiques pour l'Office de Vienne et les conférences de l'ONU tenues dans cette ville;

d) Assurer la liaison entre l'Office de Vienne et les organisations non gouvernementales;

e) Prendre les dispositions nécessaires en ce qui concerne la représentation aux réunions internationales et assurer la liaison avec l'ONUDI, l'Agence internationale de l'énergie atomique et d'autres organisations internationales.

#### *Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1989)*

##### *Postes permanents*

1.157 Il est proposé d'inscrire au chapitre 8 (Activités concernant les questions de développement social à l'échelle mondiale) un poste d'agent de première classe des services généraux en échange d'un poste d'agent des services généraux d'une autre classe. Il convient, à cet égard, de prendre en considération les responsabilités accrues du Bureau et les fonctions liées à la direction du Centre pour le développement social et les affaires humanitaires.

##### *Personnel temporaire (remplaçants et surnuméraires)*

1.158 Les ressources prévues (19 800 dollars), dont le montant est celui de la base de ressources réévaluée doivent permettre de remplacer le personnel en congé de longue maladie ou en congé de maternité et d'engager du personnel de secrétariat pour aider en période de pointe.

##### *Heures supplémentaires*

1.159 Un crédit de 17 400 dollars, soit un accroissement de 7 000 dollars, est demandé pour rémunérer les heures supplémentaires nécessaires lors des visites du Secrétaire général et d'autres hauts fonctionnaires, ainsi que pendant les réunions spéciales et en d'autres circonstances analogues.

##### *Frais de voyage du personnel*

1.160 La base réévaluée ne tient pas compte des nouvelles responsabilités du Directeur général, qui, outre les déplacements qu'entraînent les activités du Secrétariat relatives à la drogue, est maintenant appelé à effectuer les déplacements que faisait le Sous-Secrétaire général au développement social et aux affaires humanitaires. Par conséquent, le crédit demandé (66 200 dollars) représente une augmentation de 39 200 dollars, sur laquelle un montant de 32 200 dollars provient du chapitre 8 (Activités concernant les questions de développement social à l'échelle mondiale) où il était inscrit au titre des frais de voyage.

##### *Location et entretien du matériel*

1.161 Il est proposé d'affecter toutes les ressources nécessaires à l'entretien du matériel de bureautique à la Division des services administratifs; la base de ressources réévaluée correspondante a donc été inscrite au chapitre 28 I (Division des services administratifs et des services communs, Vienne), avec ajustement.

##### *Dépenses de représentation*

1.162 Un crédit correspondant au montant réévalué de la base de ressources (11 800 dollars) est demandé pour couvrir le coût des réceptions données à l'occasion de la Journée des Nations Unies, de la visite annuelle du Secrétaire général et des conférences et réunions importantes tenues à Vienne, dont le nombre ne cesse d'augmenter.

##### *Remplacement du matériel de bureautique*

1.163 Il est demandé un crédit de 13 100 dollars pour le remplacement du matériel de bureautique acheté pour le Bureau du Directeur général à la fin de l'exercice biennal 1986-1987.

## 8. BUREAU DU COORDONNATEUR DE L'AIDE A LA RECONSTRUCTION ET AU DEVELOPPEMENT DU LIBAN

TABLEAU 1.42. ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des États-Unis)

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1990-1991
		Réévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (taux révisés de 1989)	Accroissement des ressources (taux révisés de 1989)	Inflation en 1990 et 1991	Augmentation totale	
Consultants	-	-	30,0	2,1	32,1	32,1
Postes temporaires	339,9	(143,9)	8,6	13,5	(121,8)	218,1
Dépenses communes de personnel	104,6	(42,8)	2,6	4,2	(36,0)	68,6
Indemnités de représentation	6,0	(6,0)	-	-	(6,0)	-
Frais de voyage du personnel	36,6	1,0	-	2,5	3,5	40,1
Location et entretien des locaux	83,7	1,9	-	5,8	7,7	91,4
Location et entretien du matériel	9,7	0,2	2,1	0,8	3,1	12,8
Communications	18,6	0,5	-	1,3	1,8	20,4
Dépenses de représentation	-	-	2,0	0,1	2,1	2,1
Services divers	19,3	0,5	(2,0)	1,2	(0,3)	19,0
Fournitures et accessoires	24,3	0,5	-	1,7	2,2	26,5
Mobilier et matériel	17,7	(14,3)	18,6	1,2	5,5	23,2
<b>TOTAL</b>	<b>660,4</b>	<b>(202,4)</b>	<b>61,9</b>	<b>34,4</b>	<b>(106,1)</b>	<b>554,3</b>

Analyse de la croissance réelle (taux révisés de 1989)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1988-1989	Accroissement des ressources				(5) Montant ajusté	Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins dépenses non renouvelables	(4) Plus croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté		
458,0	61,9	15,0	6,0	52,9	11,5 %	

2) Fonds extra-budgétaires

	-
<b>Total</b>	<b>554,3</b>

TABLEAU 1.43. POSTES NECESSAIRES

Unité administrative : Bureau du Coordonnateur de l'aide à la reconstruction et au développement du Liban

Catégories	Postes permanents		Postes temporaires				Total	
	Budget ordinaire		Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires			
	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur P-5	-	-	1	1	-	-	1	1
<b>TOTAL</b>	-	-	1	1	-	-	1	1
Agents des services généraux								
1re classe	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres classes	-	-	1	1	-	-	1	1
<b>TOTAL</b>	-	-	1	1	-	-	1	1
Autres catégories								
Agents locaux	-	-	3	4	-	-	3	4
<b>TOTAL</b>	-	-	3	4	-	-	3	4
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	-	-	5	6	-	-	5	6

## 8. BUREAU DU COORDONNATEUR DE L'AIDE A LA RECONSTRUCTION ET AU DEVELOPPEMENT DU LIBAN

1.164 Par sa résolution 33/146 du 20 décembre 1978, l'Assemblée générale a demandé au Secrétaire général de constituer à Beyrouth un comité mixte de coordination des institutions spécialisées et d'autres organismes des Nations Unies, dirigé par un coordonnateur nommé par le Secrétaire général, pour aider le Gouvernement libanais dans ses efforts de reconstruction et de développement.

1.165 L'Assemblée, par sa résolution 43/207 du 20 décembre 1988, a prié le Secrétaire général d'intensifier ses efforts afin de s'assurer toute l'aide possible dans le cadre

du système des Nations Unies pour assister le Gouvernement libanais dans sa tâche de reconstruction et de développement. Ce programme d'assistance devrait se poursuivre jusqu'à la fin de l'exercice biennal 1990-1991.

*Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1989)*

### Consultants

1.166 Il est proposé d'ajouter un crédit de 30 000 dollars pour recruter des consultants chargés de revoir les projets prioritaires d'aide et d'assistance économique et de procéder à une évaluation rétrospective des aspects techniques et financiers de certains projets et programmes afin de pouvoir

mieux rendre compte aux pays donateurs et autres bailleurs de fonds.

#### *Postes temporaires*

1.167 Le représentant résident du PNUD ayant été nommé coordonnateur, il a été décidé d'inclure le poste de sous-secrétaire général, qui avait été prévu pour le Coordonnateur, parmi les postes de la catégorie supérieure à supprimer avant la fin de 1989, conformément à la recommandation 15 du Groupe d'experts intergouvernementaux de haut niveau<sup>1</sup>. Il est par ailleurs proposé de créer un nouveau poste temporaire d'agent local pour renforcer le Bureau du Coordonnateur, dont les responsabilités se sont récemment accrues.

#### *Frais de voyage du personnel*

1.168 Les ressources prévues (37 600 dollars), montant inchangé en valeur constante, doivent permettre au Coordonnateur d'effectuer les voyages nécessaires pour assurer la coordination et la liaison avec les gouvernements et avec d'autres institutions des Nations Unies et de venir à New York pour consultations. Lors de ces déplacements, le Coordonnateur traitera aussi dans la mesure du possible des questions intéressant le PNUD, les frais de voyages étant alors répartis en conséquence.

#### *Location et entretien des locaux*

1.169 Les crédits demandés (85 600 dollars), montant inchangé en valeur constante, correspondent aux frais afférents aux locaux partagés avec le PNUD et au bureau auxiliaire que l'on propose d'ouvrir à Beyrouth-Est et qui serait partagé avec le PNUD, l'UNICEF, le PAM et éventuellement d'autres organismes opérant à Beyrouth.

#### *Location et entretien du matériel*

1.170 Un montant de 12 000 dollars, représentant un accroissement de 2 100 dollars, est demandé pour couvrir les frais d'entretien et d'utilisation des véhicules officiels. L'accroissement proposé correspond à l'achat d'un véhicule en 1989 pour remplacer le deuxième véhicule qui a été pris au Bureau en 1985.

#### *Communications*

1.171 Le crédit demandé (19 100 dollars), montant inchangé en valeur constante, correspond aux coûts des communications tels que valise diplomatique, affranchissement postal, location de téléphones et communications téléphoniques, télégrammes et télex pour le bureau de Beyrouth.

#### *Services divers*

1.172 Un montant de 17 800 dollars, accusant une diminution de 2 000 dollars, est demandé pour couvrir le coût de services divers et de l'assurance et a été calculé d'après les dépenses engagées au cours du présent exercice biennal.

#### *Fournitures et accessoires*

1.173 Le crédit demandé (24 800 dollars), montant inchangé en valeur constante, couvrirait le coût de fournitures et articles de bureau, matériaux pour la reproduction des documents et autres fournitures.

#### *Mobilier et matériel*

1.174 Les ressources prévues sous cette rubrique (22 000 dollars) doivent permettre de remplacer le matériel et le mobilier de bureau (7 000 dollars) et, en 1990, le véhicule officiel acheté en 1980 (15 000 dollars, dépense non renouvelable).

**TITRE II**  
**AFFAIRES POLITIQUES ET AFFAIRES DU CONSEIL DE SECURITE;**  
**MAINTIEN DE LA PAIX**

**CHAPITRE 2A. AFFAIRES POLITIQUES ET AFFAIRES**  
**DU CONSEIL DE SECURITE; MAINTIEN DE LA PAIX**

TABLEAU 2A.1. ANALYSE DES COUTS GLOBAUX  
(En milliers de dollars des Etats-Unis)

**COUTS DIRECTS**

1) *Budget ordinaire*

Crédit ouvert pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues								Crédit demandé pour 1990-1991
	Réévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (aux taux révisés de 1989)		Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1989)		Inflation en 1990 et 1991		Augmentation totale		
	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%	
91 820,9	(11 133,9)	(12,1)	198,8	0,2	5 531,4	6,0	(5 403,7)	(5,8)	86 417,2

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1989)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1988-1989	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins dépenses non renouvelables	(4) Plus croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
80 687,0	198,8	268,1	-	(69,3)	-

2) *Fonds extra-budgétaires*

a) Services d'appui à :

- i) D'autres organismes des Nations Unies
- ii) Des programmes extra-budgétaires

Total a)

b) Activités de fond :

- Fonds d'affectation spéciale pour la promotion de la paix
- Fonds d'affectation spéciale du Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales

Total b)

c) Projets opérationnels :

- UNRWA
- Services d'enseignement
- Services de santé
- Services de secours

Total c)

Total a), b) et c)

	1988-1989 Montant estimatif des dépenses	1990-1991 Montant estimatif des dépenses
a) Services d'appui à :		
i) D'autres organismes des Nations Unies	-	-
ii) Des programmes extra-budgétaires	-	-
<b>Total a)</b>	-	-
b) Activités de fond :		
Fonds d'affectation spéciale pour la promotion de la paix	10,1	30,0
Fonds d'affectation spéciale du Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales	126,0	88,0
<b>Total b)</b>	136,1	118,0
c) Projets opérationnels :		
UNRWA		
Services d'enseignement	286 000,0	314 000,0
Services de santé	105 000,0	115 000,0
Services de secours	52 000,0	57 000,0
<b>Total c)</b>	443 000,0	486 000,0
<b>Total a), b) et c)</b>	443 136,1	486 118,0
<b>Total, coûts directs</b>		572 535,2

TABLEAU 2A.2. ANALYSE DU TOTAL REEVALUE DE LA BASE DE RESSOURCES DE 1988-1989 (AUX TAUX REVISES DE 1989)

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Programmes	Credits ouverts pour 1988-1989 (1)	Depenses non renouvelables de 1988-1989 (2)	Depenses supplementaires						Montant net des depenses supplementaires (9) (8) - (2)	Total reevalue de la base de ressources de 1988-1989 (10) (1) + (9)
			Effet differe de l'accroissement de ressources 1988-1989		Reevaluation des couts aux taux revises de 1989		Ajustements speciaux (7)	Total (8)		
			Postes permanents (3)	Autres objets de depense (4)	Postes permanents (5)	Autres objets de depense (6)				
A. Organes directeurs	671,4	-	-	-	-	15,0	-	15,0	15,0	686,4
B. Département des affaires politiques et des affaires du Conseil de sécurité	11 211,8	58,4	-	-	403,6	11,2	(372,0)	43,0	(15,4)	11 196,4
C. Missions spéciales	64 494,3	15 323,6	-	-	628,2	643,7	3 433,1 <sup>a</sup>	4 705,0	(10 618,6)	53 875,7
D. Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient	15 443,4	-	-	-	145,5	0,4	(660,8)	(514,9)	(514,9)	14 928,5
<b>TOTAL</b>	<b>91 820,9</b>	<b>15 382,0</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1 177,5</b>	<b>670,3</b>	<b>2 400,3<sup>b</sup></b>	<b>4 248,1</b>	<b>(11 133,9)</b>	<b>80 687,0</b>

<sup>a</sup> Compte tenu de la révision du pourcentage de postes vacants pour 1990-1991, du financement des indemnités mensuelles (missions) à l'aide des ressources prévues pour les postes permanents et du financement de tous les postes d'agent du Service mobile inscrits au tableau d'effectifs réduits de l'Organisation des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve (ONUST). Il n'avait pas été prévu de ressources pour la totalité de ces postes en 1988-1989.

<sup>b</sup> Compte tenu de la révision du pourcentage de postes vacants pour 1990-1991 et du financement intégral des postes d'agent du Service mobile de l'ONUST et du financement des indemnités mensuelles (missions) à l'aide des ressources prévues pour les postes permanents.

TABLEAU 2A.3. BUDGET ORDINAIRE (COUTS DIRECTS) : TABLEAU RECAPITULATIF DES DEPENSES PREVUES POUR 1990-1991 ET DES TAUX DE CROISSANCE REELLE, PAR PROGRAMME

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Programmes	Credits ouverts pour 1988-1989	Montant des depenses supplementaires prévues				Augmentation totale		Credits demandés pour 1990-1991	Taux de croissance réelle %
		Reevaluation de la base de ressources de 1988-1989 (aux taux revises de 1989)	Accroissement des ressources (aux taux revises de 1989)	Inflation en 1990 et 1991	Augmentation totale				
					\$	%			
A. Organes directeurs	671,4	15,0	217,8	61,8	294,6	43,8	966,0	31,7	
B. Département des affaires politiques et des affaires du Conseil de sécurité	11 211,8	(15,4)	79,9	917,7	982,2	8,7	12 194,0	0,3	
C. Missions spéciales	64 494,3	(10 618,6)	(73,3)	3 611,7	(7 080,2)	(10,9)	57 414,1	(0,5)	
D. Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient	15 443,4	(514,9)	(25,6)	940,2	399,7	2,5	15 843,1	(0,1)	
<b>TOTAL</b>	<b>91 820,9</b>	<b>(11 133,9)</b>	<b>198,8</b>	<b>5 531,4</b>	<b>(5 403,7)</b>	<b>(5,8)</b>	<b>86 417,2</b>	<b>-</b>	

**A. Organes directeurs**
**TABLEAU 2A.4. ANALYSE DES COUTS GLOBAUX**

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

**COUTS DIRECTS**

## 1) Budget ordinaire

Crédit ouvert pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues								Crédit demandé pour 1990-1991
	Réévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (aux taux révisés de 1989)		Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1989)		Inflation en 1990 et 1991		Augmentation totale		
	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%	
671,4	15,0	2,2	217,8	32,4	61,8	9,2	294,6	43,8	966,0

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1989)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1988-1989	Accroissement des ressources				(5) Montant ajusté	Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté		
686,4	217,8	-	-	217,8	31,7 %	

## 2) Fonds extra-budgétaires

Total, coûts directs	966,0
----------------------	-------

**TABLEAU 2A.5. ANALYSE DU TOTAL REEVALUE DE LA BASE DE RESSOURCES DE 1988-1989 (AUX TAUX REVISES DE 1989)**

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Programmes	Crédits ouverts pour 1988-1989 (1)	Dépenses non renouvelables de 1988-1989 (2)	Dépenses supplémentaires					Total (8)	Montant net des dépenses supplémentaires (9) (8) - (2)	Total réévalué de la base de ressources de 1988-1989 (10) (1) + (9)
			Effet différé de l'accroissement de ressources 1988-1989		Réévaluation des coûts aux taux révisés de 1989		Ajustements spéciaux (7)			
			Postes permanents (3)	Autres objets de dépense (4)	Postes permanents (5)	Autres objets de dépense (6)				
<b>A. Organes directeurs</b>										
1. Le Conseil de sécurité, ses comités et commissions	636,6	-	-	-	-	14,0	-	14,0	14,0	650,6
2. Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique	34,8	-	-	-	-	1,0	-	1,0	1,0	35,8
<b>TOTAL</b>	<b>671,4</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>15,0</b>	<b>-</b>	<b>15,0</b>	<b>15,0</b>	<b>686,4</b>

**TABLEAU 2A.6. BUDGET ORDINAIRE (COUTS DIRECTS) : TABLEAU RECAPITULATIF DES DEPENSES PREVUES POUR 1990-1991 ET DES TAUX DE CROISSANCE REELLE, PAR PROGRAMME**

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Programmes	Crédits ouverts pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues					Crédits demandés pour 1990-1991	Taux de croissance réelle %
		Réévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (aux taux révisés de 1989)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1989)	Inflation en 1990 et 1991	Augmentation totale			
					\$	%		
<b>A. Organes directeurs</b>								
1. Le Conseil de sécurité, ses comités et commissions	636,6	14,0	227,4	60,0	301,4	47,3	938,0	34,9
2. Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique	34,8	1,0	(9,6)	1,8	(6,8)	(19,5)	28,0	(26,8)
<b>TOTAL</b>	<b>671,4</b>	<b>15,0</b>	<b>217,8</b>	<b>61,8</b>	<b>294,6</b>	<b>43,8</b>	<b>966,0</b>	<b>31,7</b>

**A. Organes directeurs**

2A.1 Le programme de travail et les prévisions budgétaires présentés dans cette partie du projet de budget-pro-

gramme concernent les organes et organes subsidiaires de l'ONU qui sont chargés de formuler la politique à suivre en ce qui concerne les questions politiques et le maintien de la paix.



## 1. LE CONSEIL DE SECURITE, SES COMITES ET COMMISSIONS

TABLEAU 2A.7. ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

## 1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1990-1991
		Réévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (aux taux révisés de 1989)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1989)	Inflation en 1990 et 1991	Augmentation totale	
Travaux contractuels d'imprimerie et de reliure	636,6	14,0	227,4	60,0	301,4	938,0
TOTAL	636,6	14,0	227,4	60,0	301,4	938,0

## Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1989)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1988-1989	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
650,6	227,4	-	-	227,4	34,9 %

## 2) Fonds extra-budgetaires

-
Total
938,0

## 1. LE CONSEIL DE SECURITE, SES COMITES ET COMMISSIONS

2A.2 Le Conseil de sécurité, l'un des organes principaux de l'Organisation des Nations Unies aux termes de l'Article 7 de la Charte des Nations Unies, assume la responsabilité principale du maintien de la paix et de la sécurité internationales.

2A.3 Aux termes de l'Article 28 de la Charte, le Conseil de sécurité est organisé de manière à pouvoir exercer ses fonctions en permanence.

2A.4 En vertu de l'Article 29 de la Charte, le Conseil peut créer les organes subsidiaires qu'il juge nécessaires à l'exercice de ses fonctions. Ces organes, auxquels le Conseil a assigné un mandat d'une durée déterminée ou indéterminée, se réunissent selon les besoins et leur service est assuré par la Division du Conseil de sécurité et des commissions politiques (Département des affaires politiques et des affaires du Conseil de sécurité).

## Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1989)

## Travaux contractuels d'imprimerie et de reliure

2A.5 Les ressources prévues (878 000 dollars) doivent permettre de couvrir le coût des travaux contractuels d'impression et de reliure des documents officiels du Conseil de sécurité et des rapports de ses organes subsidiaires dans les six langues officielles de l'Organisation des Nations Unies. L'accroissement des ressources prévu (227 400 dollars) s'explique par une augmentation du volume de documents à publier, imputable en partie au fait que l'on est en train de rattraper le retard dans la publication en arabe, en chinois et en russe des documents officiels du Conseil de sécurité. Il en résulte une révision en hausse des ressources destinées aux travaux contractuels d'impression et de reliure.

## 2. COMITE DES UTILISATIONS PACIFIQUES DE L'ESPACE EXTRA-ATMOSPHERIQUE

TABLEAU 2A.8. ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

## 1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1990-1991
		Reévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (aux taux révisés de 1989)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1989)	Inflation en 1990 et 1991	Argumentation totale	
Heures supplémentaires	7,3	0,2	(7,5)	-	(7,3)	-
Frais de voyage du personnel	25,4	0,8	-	1,8	2,6	28,0
Fournitures et accessoires	2,1	-	(2,1)	-	(2,1)	-
<b>TOTAL</b>	<b>34,8</b>	<b>1,0</b>	<b>(9,6)</b>	<b>1,8</b>	<b>(6,8)</b>	<b>28,0</b>

## Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1989)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1988-1989	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins dépenses non renouvelables	(4) Plus croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
35,8	(9,6)	-	-	(9,6)	(26,8) %

## 2) Fonds extra-budgétaires

-
---

Total	28,0
-------	------

## 2. COMITE DES UTILISATIONS PACIFIQUES DE L'ESPACE EXTRA-ATMOSPHERIQUE

2A.6 Le Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique a été créé par la résolution 1472 (XIV) de l'Assemblée générale, en date du 18 décembre 1959, afin d'examiner, selon qu'il conviendra, l'étendue de la coopération internationale et d'étudier les moyens pratiques et applicables d'exécuter les programmes touchant les utilisations pacifiques de l'espace, y compris les applications pratiques de la technologie spatiale, qui pourraient être utilement entrepris sous les auspices de l'ONU et la nature des problèmes juridiques que pourra soulever l'exploration de l'espace.

2A.7 Dans le cadre de ce mandat, complété par les résolutions ultérieures de l'Assemblée générale, le Comité a créé un sous-comité scientifique et technique, un sous-comité juridique et divers groupes de travail. Les services fonctionnels nécessaires au Comité sont assurés par le Département des affaires politiques et des affaires du Conseil de sécurité (pour le Comité et ses organes subsidiaires scientifiques et techniques, qui se réunissent régulièrement à New York) et par le Bureau des affaires juridiques (pour le Sous-Comité

juridique, qui se réunit une fois par an, une année au Siège et l'année suivante à Genève).

2A.8 Par sa résolution 37/89 du 10 décembre 1982, l'Assemblée générale a confié au Comité la mise en oeuvre des recommandations de la deuxième Conférence des Nations Unies sur l'exploration et les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique, qui s'est tenue à Vienne en août 1982.

## Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1989)

2A.9 Compte tenu de l'expérience des exercices précédents, il est prévu un montant de 26 200 dollars, après réévaluation de la base des ressources, pour couvrir les frais de voyage du personnel affecté à la session de Genève du Sous-Comité juridique et aux réunions interorganisations et techniques correspondantes. Il est proposé, compte tenu de l'expérience des exercices précédents, de réduire de 2 100 dollars les ressources prévues au titre des fournitures et accessoires. Une réduction de 7 500 dollars apparaît à la rubrique des heures supplémentaires, suite à la proposition de transférer ce poste de dépenses au Département des affaires politiques et des affaires du Conseil de sécurité.

## B. Département des affaires politiques et des affaires du Conseil de sécurité

### TABLEAU 2A.9. ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des États-Unis)

#### COÛTS DIRECTS

##### 1) Budget ordinaire

Crédit ouvert pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues								Crédit demandé pour 1990-1991
	Réévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (aux taux révisés de 1989)		Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1989)		Inflation en 1990 et 1991		Augmentation totale		
	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%	
11 211,8	(15,4)	(0,1)	79,9	0,7	917,7	8,1	982,2	8,7	12 194,0

#### Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1989)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1988-1989	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
11 196,4	79,9	45,1	-	34,8	0,3 %

##### 2) Fonds extra-budgétaires

	1988-1989 Montant estimatif des dépenses	1990-1991 Montant estimatif des dépenses
a) Services d'appui à :		
i) D'autres organismes des Nations Unies	-	-
ii) Des programmes extra-budgétaires	-	-
<b>Total a)</b>	-	-
b) Activités de fond :		
Fonds d'affectation spéciale pour la promotion de la paix	10,1	30,0
Fonds d'affectation spéciale du Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales	126,0	88,0
<b>Total b)</b>	136,1	118,0
c) Projets opérationnels	-	-
<b>Total c)</b>	-	-
<b>Total a), b) et c)</b>	136,1	118,0
<b>Total, coûts directs</b>		12 312,0

TABLEAU 2A.10. ANALYSE DU TOTAL REEVALUE DE LA BASE DE RESSOURCES DE 1988-1989 (AUX TAUX REVISES DE 1989)

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Programmes	Crédits ouverts pour 1988-1989 (1)	Dépenses non renouvelables de 1988-1989 (2)	Dépenses supplémentaires					Total (8)	Montant net des dépenses supplémentaires (9) (8) - (2)	Total réévalué de la base de ressources de 1988-1989 (10) (1) + (9)
			Effet différé de l'accroissement de ressources 1988-1989		Réévaluation des coûts aux taux révisés de 1989		Ajustements spéciaux (7)			
			Postes permanents (3)	Autres objets de dépense (4)	Postes permanents (5)	Autres objets de dépense (6)				
B. Département des affaires politiques et des affaires du Conseil de sécurité										
1. Bureau du Secrétaire général adjoint (y compris la Section de la coordination et de la gestion administrative)	1 460,1	26,8	-	-	45,5	2,8	(35,8)	12,5	(14,3)	1 445,8
2. Programmes d'activité:										
a) Activités du Conseil de sécurité et des commissions politiques	4 898,5	31,6	-	-	184,2	0,9	(170,6)	14,5	(17,1)	4 881,4
b) Services touchant les affaires politiques et la sécurité	2 626,0	-	-	-	101,2	-	(97,2)	4,0	4,0	2 630,0
c) Utilisations pacifiques de l'espace	2 227,2	-	-	-	72,9	7,5	(68,4)	12,0	12,0	2 239,2
TOTAL	11 211,8	58,4	-	-	403,8	11,2	(372,0) <sup>a</sup>	43,0	(15,4)	11 196,4

<sup>a</sup> Compte tenu de la révision du pourcentage de postes vacants pour 1990-1991.

TABLEAU 2A.11. BUDGET ORDINAIRE (COUTS DIRECTS) : TABLEAU RECAPITULATIF DES DEPENSES PREVUES POUR 1990-1991 ET DES TAUX DE CROISSANCE REELLE, PAR PROGRAMME

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Programmes	Crédits ouverts pour 1988-1989	Moment des dépenses supplémentaires prévues					Crédits demandés pour 1990-1991	Taux de croissance réelle %
		Réévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (aux taux révisés de 1989)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1989)	Inflation en 1990 et 1991	Augmentation totale			
					\$	%		
B. Département des affaires politiques et des affaires du Conseil de sécurité								
1. Bureau du Secrétaire général adjoint y compris la Section de la coordination et de la gestion administrative)	1 460,1	(14,3)	35,5	116,2	137,4	9,4	1 597,5	0,8
2. Programmes d'activité:								
a) Activités du Conseil de sécurité et des commissions politiques	4 898,5	(17,1)	35,4	405,2	423,5	8,6	5 322,0	0,2
b) Services touchant les affaires politiques et la sécurité	2 626,0	4,0	-	216,0	220,0	8,3	2 846,0	-
c) Utilisations pacifiques de l'espace	2 227,2	12,0	9,0	180,3	201,3	9,0	2 428,5	0,4
TOTAL	11 211,8	(15,4)	79,9	917,7	982,2	8,7	12 194,0	0,3

TABLEAU 2A.12. ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des États-Unis)

## 1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1990-1991
		Reévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (taux révisés de 1989)	Accroissement des ressources (taux révisés de 1989)	Inflation en 1990 et 1991	Augmentation totale	
Postes permanents	7 144,0	8,4	773,6	652,1	1 434,1	8 578,1
Personnel temporaire (remplaçants et surnuméraires)	20,6	0,6	2,1	1,6	4,3	24,9
Consultants	12,7	0,4	-	0,9	1,3	14,0
Heures supplémentaires	26,1	0,6	3,0	2,0	5,6	31,7
Postes temporaires	759,1	(0,9)	(758,2)	-	(759,1)	-
Dépenses communes de personnel	2 744,5	24,3	5,4	227,0	256,7	3 001,2
Indemnités de représentation	10,4	-	-	-	-	10,4
Frais de voyage du personnel envoyé en mission	116,1	2,3	3,6	8,4	14,3	130,4
Travaux contractuels d'imprimerie et de reliure	17,8	0,6	(17,7)	-	(17,1)	0,7
Location et entretien du matériel	25,2	0,6	9,0	2,4	12,0	37,2
Communications	18,5	0,5	2,0	1,4	3,9	22,4
Dépenses de représentation	1,9	-	-	0,1	0,1	2,0
Fournitures et accessoires	-	-	5,5	0,3	5,8	5,8
Mobilier et matériel	58,4	(58,4)	39,6	2,8	(16,0)	42,4
Remplacement de matériel de bureautique	20,8	0,4	-	1,4	1,8	22,6
Bourses	235,7	5,2	12,0	17,3	34,5	270,2
<b>TOTAL</b>	<b>11 211,8</b>	<b>(15,4)</b>	<b>79,9</b>	<b>917,7</b>	<b>982,2</b>	<b>12 194,0</b>

TABLEAU 2A.13. POSTES NECESSAIRES

Unité administrative : Département des affaires politiques et des affaires du Conseil de sécurité

Catégories	Postes permanents		Postes temporaires				Total	
	Budget ordinaire		Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires			
	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
SGA	1	1	-	-	-	-	1	1
D-2	2	2	-	-	-	-	2	2
D-1	7	9	2	-	-	-	9	9
P-5	9	12	3	-	-	-	12	12
P-4	17	17	-	-	-	-	17	17
P-3	10	11	-	-	-	-	10	11
P-2/1	6	5	-	-	-	-	6	5
<b>TOTAL</b>	<b>52</b>	<b>57</b>	<b>5</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>57</b>	<b>57</b>
Agents des services généraux								
1re classe	3	4	1	-	-	-	4	4
Autres classes	25	26	1	-	-	-	26	26
<b>TOTAL</b>	<b>28</b>	<b>30</b>	<b>2</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>30</b>	<b>30</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>80</b>	<b>87</b>	<b>7</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>87</b>	<b>87</b>

## B. Département des affaires politiques et des affaires du Conseil de sécurité

2A.10 Le Département des affaires politiques et des affaires du Conseil de sécurité a été créé par l'Assemblée générale dans sa résolution 12 (I) du 13 février 1946. De par ses attributions, il aide le Secrétariat à oeuvrer efficacement à la réalisation des grands objectifs énoncés dans la Charte, en appliquant les décisions des organes délibérants. La structure organisationnelle et le projet de programme de travail du Département pour l'exercice biennal 1990-1991 sont fixés en fonction de quatre grands domaines d'activité qui correspondent à quatre sous-programmes du plan à moyen terme pour la période 1984-1989 :

- Affaires politiques et affaires du Conseil de sécurité;
- Services touchant les affaires politiques et la sécurité;
- Utilisations pacifiques de l'espace;
- Application plus complète des résolutions de l'Organisation des Nations Unies relatives à l'apartheid.

Outre qu'il aide le Secrétaire général à s'acquitter des fonctions que lui confie la Charte, le Département mène des activités qui découlent d'un certain nombre de mandats

intergouvernementaux spécifiques, indiqués dans le plan à moyen terme.

2A.11 Le rôle principal du Département est de fournir des services fonctionnels à des instances intergouvernementales, dont le Conseil de sécurité et l'Assemblée générale, ainsi qu'aux organes subsidiaires de ces instances. Etant donné la nature des fonctions du Département, l'essentiel de ses activités se voit normalement assigner la priorité absolue. Par conséquent, il n'est pas possible, comme il est stipulé à la règle 104.6 b) du règlement et règles régissant la planification des programmes, les aspects du budget qui ont trait aux programmes, le contrôle de l'exécution et les méthodes d'évaluation [ST/SGB/PPBME Rules/1 (1987)], d'indiquer les éléments de programme financés au titre du budget ordinaire représentant approximativement 10 % des ressources demandées au titre du budget ordinaire pour le budget-programme proposé, auxquels le rang de priorité le plus élevé doit être affecté ni d'indiquer les éléments de programme représentant approximativement 10 % des ressources auxquels le rang de priorité le plus faible doit être affecté. En conséquence, et à titre exceptionnel, les éléments de programme dont le Département est responsable ne sont accompagnés d'aucune indication de priorité.

2A.12 Dans le domaine politique, le maintien de la paix et de la sécurité internationales incombe au premier chef au Conseil de sécurité. Au fil des ans, le Conseil est intervenu efficacement pour prévenir, endiguer et régler des conflits, ainsi que sur le plan de l'instauration de la paix et de la création d'organes politiques. Il a grandement contribué au maintien de la paix en fournissant un cadre de référence adéquat permettant de maîtriser progressivement des conflits difficiles à régler et ouvrant la voie à un règlement négocié. On peut s'attendre que le Conseil, au cours de l'exercice biennal à venir, continue à exercer les mêmes fonctions et à faire face aux crises non encore résolues ainsi qu'à celles qui pourraient surgir. Le programme de travail du Département au titre du sous-programme 1 (Affaires politiques et affaires du Conseil de sécurité) n'est reproduit nulle part ailleurs à l'intérieur du Secrétariat.

2A.13 Les activités proposées au titre du sous-programme 2 (Services touchant les affaires politiques et la sécurité) découlent directement elles aussi des dispositions de la Charte relatives au maintien de la paix et de la sécurité internationales et au règlement des différends internationaux ou des situations susceptibles de menacer le maintien de la paix; elles découlent en outre de mandats intergouvernementaux spécifiques.

2A.14 Un des problèmes cruciaux qui continuera de se poser à la communauté internationale en 1990-1991 est le maintien de l'utilisation pacifique de l'espace, condition fondamentale de la promotion d'une coopération internationale pour son exploration et son utilisation. Le fossé existant

entre les pays développés et la plupart des pays en développement en ce qui concerne les capacités d'utilisation des techniques spatiales continuera à se creuser si l'on ne prend pas des mesures efficaces qui permettront à toutes les nations de tirer conjointement profit des avantages de ces techniques aux fins de leur développement économique et social. Au cours de l'exercice biennal 1990-1991, il est proposé que l'Organisation des Nations Unies mène des activités destinées à promouvoir la coopération internationale dans l'espace et à aider des pays en développement à utiliser les techniques spatiales pour leur développement. Ces activités relèvent du sous-programme 3 (Utilisations pacifiques de l'espace).

2A.15 L'Organisation des Nations Unies propose de poursuivre ses activités visant l'élimination de l'apartheid par des moyens pacifiques, en mettant au point un programme novateur et efficace d'action internationale anti-*apartheid*. Ce programme poursuivra, entre autres, les mesures destinées à exercer des pressions sur le Gouvernement sud-africain pour qu'il change sa politique d'*apartheid* en Afrique du Sud et mette fin à ses agressions contre les pays voisins. Il prévoiera en outre une aide active aux victimes de l'*apartheid*. Cette activité relève du sous-programme 4 (Application plus complète des résolutions de l'Organisation des Nations Unies relatives à l'*apartheid*). Les crédits ouverts pour des activités connexes sont indiqués au chapitre 3 du projet de budget-programme (Affaires politiques, tutelle et décolonisation) où on en trouvera une présentation plus détaillée.

1. DIRECTION EXECUTIVE ET ADMINISTRATION : BUREAU DU SECRETAIRE GENERAL ADJOINT AUX AFFAIRES POLITIQUES ET AUX AFFAIRES DU CONSEIL DE SECURITE (Y COMPRIS LA SECTION DE LA COORDINATION ET DE LA GESTION ADMINISTRATIVE)

TABLEAU 2A.14. ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1990-1991
		Réévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (aux taux révisés de 1989)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1989)	Inflation en 1990 et 1991	Augmentation totale	
Postes permanents	968,5	5,5	-	78,3	83,8	1 052,3
Personnel temporaire (remplaçants et surnuméraires)	20,6	0,6	2,1	1,6	4,3	24,9
Heures supplémentaires	26,1	0,6	3,0	2,0	5,6	31,7
Dépenses communes de personnel	336,8	4,2	-	27,3	31,5	368,3
Indemnités de représentation	8,0	-	-	-	-	8,0
Frais de voyage du personnel envoyé en mission	26,1	0,5	-	1,8	2,3	28,4
Travaux contractuels d'imprimerie et de reliure	0,2	-	0,5	-	0,5	0,7
Location et entretien du matériel	11,7	0,3	4,8	1,2	6,3	18,0
Communications	18,5	0,5	2,0	1,4	3,9	22,4
Dépenses de représentation	1,9	-	-	0,1	0,1	2,0
Fournitures et accessoires	-	-	5,5	0,3	5,8	5,8
Mobilier et matériel	26,8	(26,8)	17,6	1,2	(8,0)	18,8
Remplacement de matériel de bureautique	14,9	0,3	-	1,0	1,3	16,2
<b>TOTAL</b>	<b>1 460,1</b>	<b>(14,3)</b>	<b>35,5</b>	<b>116,2</b>	<b>137,4</b>	<b>1 597,5</b>

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1989)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1988-1989	Accroissement des ressources				(5) Montant ajusté	Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moms dépenses non renouvelables	(4) Plus croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté		
1 445,8	35,5	23,1	-	12,4	0,8 %	

2) Fonds extra-budgetaires

Total	1 597,5
-------	---------

TABLEAU 2A.15. POSTES NECESSAIRES

Unité administrative : Bureau du Secrétaire général adjoint aux affaires politiques et aux affaires du Conseil de sécurité

Catégories	Postes permanents		Postes temporaires				Total	
	Budget ordinaire		Budget ordinaire		Fonds extra budgétaires			
	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
SGA	1	1	-	-	-	-	1	1
D-1	1	1	-	-	-	-	1	1
P-4	2	2	-	-	-	-	2	2
P-3	1	1	-	-	-	-	1	1
TOTAL	5	5	-	-	-	-	5	5
Agents des services généraux								
1re classe	2	2	-	-	-	-	2	2
Autres classes	4	4	-	-	-	-	4	4
TOTAL	6	6	-	-	-	-	6	6
TOTAL GÉNÉRAL	11	11	-	-	-	-	11	11

1. DIRECTION EXECUTIVE ET ADMINISTRATION : BUREAU DU SECRETAIRE GENERAL ADJOINT AUX AFFAIRES POLITIQUES ET AUX AFFAIRES DU CONSEIL DE SECURITE (Y COMPRIS LA SECTION DE LA COORDINATION ET DE LA GESTION ADMINISTRATIVE)

2A.16 Les activités exécutées par le Département des affaires politiques et des affaires du Conseil de sécurité relèvent du programme 1 (Affaires politiques et affaires du Conseil de sécurité) du plan à moyen terme pour la période 1984-1989, tel qu'il a été révisé et prolongé jusqu'en 1991. Il y a lieu de noter toutefois que, conformément au paragraphe f) de la décision adoptée par l'Assemblée générale le 18 décembre 1973, lors de sa vingt-huitième session, des crédits sont demandés pour des activités liées au sous-programme 4 (Application plus complète des résolutions de l'Organisation des Nations Unies relatives à l'*apartheid*) au chapitre 3 (Affaires politiques, tutelle et décolonisation) du projet de budget-programme.

2A.17 Les fonctions du Bureau du Secrétaire général adjoint aux affaires politiques et aux affaires du Conseil de sécurité sont les suivantes :

a) Aider le Secrétaire général à s'acquitter des responsabilités politiques que lui confie la Charte des Nations Unies en suivant l'application des résolutions de l'Assemblée générale concernant la paix et la sécurité;

b) Diriger, gérer, animer et superviser toutes les activités du Département pour veiller à ce que les décisions des organes délibérants se traduisent en mesures efficaces, cohérentes et rationnelles, dont ces organes puissent suivre l'application;

c) Coordonner les activités du Département avec celles des autres départements et des autres secrétariats;

d) Aider et conseiller les présidents et membres des organes servis par le Département à l'occasion des travaux de ces organes;

e) Assurer la liaison avec les organisations régionales et suivre leurs activités au maintien de la paix et de la sécurité internationales, conformément à l'Article 54 de la Charte;

f) Assurer la représentation du Département ou du Secrétaire général, à un haut niveau, dans leurs relations avec les organes des Nations Unies et avec d'autres organisations.

2A.18 Le service administratif s'occupe des questions administratives, financières et de personnel pour l'ensemble du programme. Il est notamment chargé d'administrer le personnel, de coordonner l'établissement des plans à moyen terme et des budgets-programmes biennaux, de contrôler les crédits ouverts pour le Département et les dépenses et de suivre l'exécution du programme. Il gère également divers

fonds d'affectation spéciale dont le Département a la responsabilité et assure, sur demande, des services d'administration générale, à des réunions de groupes d'experts spécialisés ou à des séminaires. Il contrôle en outre les plans de voyage et les dépenses de communications, l'aménagement des locaux, les programmes de publication et la tenue de dossiers sur toutes les questions financières et de personnel intéressant l'ensemble du programme.

*Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1989)*

*Personnel temporaire (remplaçants et surnuméraires)*

2A.19 Les ressources prévues à cette rubrique (23 300 dollars) doivent permettre de recruter du personnel temporaire pour remplacer les fonctionnaires en congé de maternité ou en congé de maladie de longue durée et pour faire face à la charge de travail en période de pointe du Bureau du Secrétaire général adjoint, de la Division du Conseil de sécurité et des commissions politiques, de la Division des affaires politiques et de la Division de l'espace extra-atmosphérique. L'augmentation prévue (2 100 dollars) tient compte de l'évolution de ce poste de dépenses lors des exercices précédents.

*Heures supplémentaires*

2A.20 Les ressources prévues (29 700 dollars) doivent permettre de couvrir le coût des heures supplémentaires nécessaires pour assurer le service des séances du Conseil de sécurité et de ses organes subsidiaires et effectuer les travaux préparatoires pour des conférences et des séminaires. Ce montant est destiné à couvrir les besoins du Bureau du Secrétaire général adjoint et des trois divisions susmentionnées. L'augmentation proposée (3 000 dollars) compense en partie une réduction (7 500 dollars) proposée à la section A du chapitre 2A (Organes directeurs) concernant le Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique.

*Frais de voyage du personnel envoyé en mission*

2A.21 Les ressources prévues à cette rubrique (26 600 dollars) n'enregistrent aucune augmentation et sont destinées à couvrir :

a) Les frais de voyage du Secrétaire général adjoint, lorsqu'il est appelé à représenter le Secrétaire général, à sa demande, ou le Département des affaires politiques et des affaires du Conseil de sécurité, à un haut niveau, lors de réunions officielles et de conférences importantes;

b) Les frais de voyage du Secrétaire général adjoint et de membres de son bureau, lorsqu'ils sont appelés à présenter la position de l'Organisation des Nations Unies en faisant des déclarations lors de réunions ou de séminaires ou à d'autres occasions.

*Travaux contractuels d'imprimerie et de reliure*

2A.22 Un montant de 700 dollars (soit une augmentation de 500 dollars) est prévu pour couvrir les frais d'impression des invitations et autres cartes diverses du Secrétaire général adjoint.

*Fournitures et accessoires*

2A.25 Un crédit non renouvelable de 5 500 dollars doit permettre l'acquisition de microfiches grâce auxquelles le Département pourra disposer de la totalité des très nombreux documents de l'ONU qu'il doit conserver à des fins de référence.

*Location et entretien du matériel*

2A.23 Les ressources prévues (16 800 dollars, soit une augmentation de 4 800 dollars) sont destinées à couvrir les frais généraux d'entretien du stock de matériel de bureautique du Bureau du Secrétaire général adjoint, de la Division des affaires politiques et de la Division de l'espace extra-atmosphérique, comme prévu pour 1990-1991.

*Mobilier et matériel*

2A.26 Un crédit non renouvelable de 17 600 dollars doit permettre l'acquisition de quatre ordinateurs personnels, avec imprimantes, mobilier et matériel connexes, destinés au Bureau du Secrétaire général adjoint, à la Division des affaires politiques et à la Division de l'espace extra-atmosphérique. Sont pris en compte à ce titre les besoins de modernisation et les réductions d'effectifs du Département.

*Communications*

2A.24 Les ressources prévues (21 000 dollars) doivent permettre de couvrir le coût des communications téléphoniques interurbaines et internationales au titre des activités du Département visées au chapitre 2A du budget-programme. L'augmentation de 2 000 dollars correspond à l'évolution précédemment constatée de ce poste de dépenses.

*Remplacement de matériel de bureautique*

2A.27 Le montant de 15 200 dollars prévu à cette rubrique représente 40 % du coût du matériel de bureautique qui avait été acheté pour le Bureau du Secrétaire général adjoint, pour la Division des affaires politiques et pour la Division de l'espace extra-atmosphérique à la fin de l'exercice biennal 1986-1987. Il n'est prévu aucune augmentation de ce poste de dépenses.

2. PROGRAMMES D'ACTIVITE

a) ACTIVITES DU CONSEIL DE SECURITE ET DES COMMISSIONS POLITIQUES

TABLEAU 2A.16. ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Credits ouverts pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Credits demandés pour 1990-1991
		Reévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (taux révisés de 1989)	Accroissement des ressources (taux révisés de 1989)	Inflation en 1990 et 1991	Augmentation totale	
Postes permanents	3 081,7	1,9	518,6	297,6	818,1	3 899,8
Postes temporaires	502,4	0,8	(503,2)	-	(502,4)	-
Dépenses communes de personnel	1 244,3	10,9	5,4	103,9	120,2	1 364,5
Indemnités de représentation	1,2	-	-	-	-	1,2
Frais de voyage du personnel envoyé en mission	6,6	0,2	-	0,5	0,7	7,3
Travaux contractuels d'imprimerie et de reliure	11,3	0,3	(11,6)	-	(11,3)	-
Location et entretien du matériel	13,5	0,3	4,2	1,2	5,7	19,2
Mobilier et matériel	31,6	(31,6)	22,0	1,6	(8,0)	23,6
Remplacement du matériel de bureautique	5,9	0,1	-	0,4	0,5	6,4
<b>TOTAL</b>	<b>4 898,5</b>	<b>(17,1)</b>	<b>35,4</b>	<b>405,2</b>	<b>423,5</b>	<b>5 322,0</b>

Analyse de la croissance réelle (taux révisés de 1989)

(1) Total révisé de la base de ressources de 1988-1989	Accroissement des ressources				(5) Montant ajusté	Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins dépenses non renouvelables	(4) Plus croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté		
4 881,4	35,4	22,0	-	13,4	0,2 %	

2) Fonds extra-budgetaires

	-
<b>Total</b>	<b>5 322,0</b>



TABLEAU 2A.17. POSTES NECESSAIRES

Unité administrative : Division du Conseil de sécurité et des commissions politiques

Catégories	Postes permanents		Postes temporaires				Total	
	Budget ordinaire		Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires			
	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
D-2	1	1	-	-	-	-	1	1
D-1	3	4	1	-	-	-	4	4
P-5	5	7	2	-	-	-	7	7
P-4	9	9	-	-	-	-	9	9
P-3	1	2	-	-	-	-	1	2
P-2/1	4	3	-	-	-	-	5	3
TOTAL	23	26	3	-	-	-	26	26
Agents des services généraux								
1re classe	1	2	1	-	-	-	2	2
Autres classes	10	11	1	-	-	-	11	11
TOTAL	11	13	2	-	-	-	13	13
TOTAL GÉNÉRAL	34	39	5	-	-	-	39	39

## 2. PROGRAMMES D'ACTIVITE

## a) ACTIVITES DU CONSEIL DE SECURITE ET DES COMMISSIONS POLITIQUES

2A.28 La Division du Conseil de sécurité et des commissions politiques est chargée de l'exécution du sous-programme 1 du programme 1 (Affaires politiques et affaires du Conseil de sécurité) du chapitre premier du plan à moyen terme pour la période 1984-1989, tel qu'il a été révisé<sup>1</sup>.

*Sous-programme 1. Activités du Conseil de sécurité et des commissions politiques*

a) Ressources nécessaires : budget ordinaire : 5 322 000 dollars (soit 36,1 % du total prévu pour le programme au titre de l'exercice 1990-1991; 35,5 % au titre de l'exercice 1988-1989)<sup>2</sup>.

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr.1), paragraphes 1.5 à 1.10, compte tenu des modifications indiquées pour le chapitre 1 dans les documents A/39/6 et A/43/6.

c) Eléments de programme :

1.1 Le Conseil de sécurité et ses organes subsidiaires

*Produits :*

i) Services fonctionnels nécessaires pour les réunions du Conseil de sécurité, qui siège toute l'année : des séances officielles du Conseil et des consultations officielles au lieu selon les besoins, leur fréquence étant fonction du sujet examiné (1990, 1991);

ii) Services fonctionnels nécessaires pour les réunions du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 421 (1977) concernant la question de l'Afrique du Sud qui se réunit tout au long de l'année;

iii) Services fonctionnels nécessaires aux autres organes subsidiaires du Conseil de sécurité, qui se réunissent selon les besoins, notamment la Commission du Conseil de sécurité créée en application de la résolution 446 (1979) pour étudier la situation concernant les colonies dans les territoires arabes occupés depuis 1967, y compris Jérusalem (et les autres la participation à des missions d'enquête au Proche-Orient), le Comité d'admission de nouveaux

membres (Conseil de sécurité), le Comité d'experts du Conseil de sécurité, le Comité du Conseil de sécurité pour les réunions hors Siège du Conseil, le Comité d'experts créé par le Conseil de sécurité à sa 1506e séance et le Comité spécial créé en application de la résolution 507 (1982);

iv) Rapport annuel du Conseil de sécurité à l'Assemblée générale établi conformément au paragraphe 3 de l'Article 24 de la Charte des Nations Unies et, le cas échéant, rapports spéciaux à l'Assemblée générale (1990 et 1991);

v) Rapports des organes subsidiaires au Conseil de sécurité, selon les besoins.

*Activité intermédiaire : Rédaction des chapitres pertinents de l'Annuaire des Nations Unies.*

1.2 Comité d'état-major

*Produits :* Services fonctionnels nécessaires pour les réunions du Comité d'état-major créé en application de l'Article 47 de la Charte des Nations Unies, qui se réunit habituellement tous les 15 jours.

1.3 Principales commissions de l'Assemblée générale et organes subsidiaires créés par celle-ci

*Produits :*

i) Services fonctionnels nécessaires pour les réunions de la Première Commission de l'Assemblée générale, qui se réunit pendant toute la durée des sessions de l'Assemblée générale (deuxième semestre de 1990 et de 1991);

ii) Services fonctionnels nécessaires à la Commission politique spéciale de l'Assemblée générale, qui se réunit pendant toute la durée des sessions de l'Assemblée et rapports de la Commission à l'Assemblée sur chacune des questions examinées (1990 et 1991);

iii) Services fonctionnels nécessaires au Comité spécial des opérations de maintien de la paix, qui se réunit selon les besoins, et rapports à l'Assemblée générale (selon les besoins);

iv) Services fonctionnels nécessaires au Groupe de travail du Comité spécial des opérations de maintien de la paix, qui se réunit selon les besoins à la demande du Comité spécial, et rapports établis selon les besoins par le Groupe de travail à la demande du Comité spécial;

v) Services fonctionnels nécessaires au Groupe de travail chargé d'étudier le financement de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient, qui se réunit selon les besoins, et rapports à l'Assemblée générale (selon les besoins). L'UNRWA détermine le nombre de réunions nécessaires. En règle générale, le Groupe de travail se réunit au moins trois fois par an. L'Assemblée renouvelle son mandat chaque année;

<sup>1</sup> Documents officiels de l'Assemblée générale, trente-septième session, Supplément No 6 (A/37/6 et Corr.1), compte tenu des révisions proposées au plan à moyen terme, *ibid.*, trente-neuvième session, Supplément No 6 (A/39/6), chap. 1, et *ibid.*, quarante-troisième session, Supplément No 6 (A/43/6), chap. 1.

<sup>2</sup> Les ressources prévues pour le programme ne comprennent pas celles qui sont nécessaires pour le programme "Direction exécutive et administration" (voir tableau 2A.14); elles comprennent en revanche celles qui sont nécessaires à l'exécution du sous-programme 4 "Application plus complète des résolutions de l'Organisation des Nations Unies relatives à l'apartheid" (4 479 300 dollars), qui figure au chapitre 3D (Centre contre l'apartheid).

vi) Services fonctionnels nécessaires à la Commission de conciliation des Nations Unies pour la Palestine, qui se réunit selon les besoins (consultations officielles) et rapports à l'Assemblée générale (selon les besoins);

vii) Services fonctionnels nécessaires à la Commission spéciale pour les annonces de contributions volontaires pour les réfugiés de Palestine, qui se réunit une fois par an (1990 et 1991).

1.4 Répertoire de la pratique suivie par le Conseil de sécurité et Répertoire de la pratique suivie par les organes des Nations Unies

*Activités intermédiaires :*

i) Recherches en vue de l'établissement d'études pour le supplément au *Répertoire de la pratique suivie par le Conseil de sécurité* pour les années 1985 à 1988;

ii) Elaboration d'études pour le Supplément No 6 (1979-1984) du *Répertoire de la pratique suivie par les organes des Nations Unies* concernant l'application de 44 articles de la Charte.

*Ressources nécessaires  
(aux taux révisés de 1989)*

*Postes permanents*

2A.29 Par ses résolutions 418 (1977) du 4 novembre 1977 et 421 (1977) du 9 décembre 1977, le Conseil de sécurité a décidé un embargo obligatoire sur les livraisons d'armes à l'Afrique du Sud. Un comité du Conseil de sécurité, composé de tous les membres du Conseil, qui est chargé de veiller à l'application des dispositions pertinentes desdites résolutions, a été constitué. Aux termes du paragraphe 3 de la résolution 421 (1977), le Secrétaire général doit apporter toute l'aide nécessaire au Comité et prendre à cette fin les dispositions voulues au Secrétariat, notamment en fournissant le personnel requis pour assurer le service du Comité. En conséquence, à sa trente-troisième session, l'Assemblée générale a approuvé la création de cinq postes [1 D-1, 2 P-5, un poste d'agent des services généraux (de 1re classe) et un poste d'agent des services généraux (Autres classes)] à titre temporaire. Ces dispositions ont été maintenues depuis lors et cinq postes temporaires renouvelables des mêmes classes ont été inscrits au budget-programme de l'exercice biennal 1988-1989.

2A.30 On s'attend que les activités au titre desquelles ces postes ont été créés se poursuivent dans un avenir prévisible. En outre, comme il est indiqué dans les prévisions révisées de l'exercice biennal 1988-1989 (voir A/C.5/43/1/Rev.1, chap. VI), il a été tenu compte des postes temporaires renouvelables de cette nature lorsque les propositions relatives à la réduction des effectifs ont été formulées comme suite à la recommandation 15 du Groupe d'experts intergouvernementaux de haut niveau chargé d'examiner l'efficacité du fonctionnement administratif et financier de l'Organisation des

Nations Unies<sup>3</sup>. L'hypothèse sur laquelle reposait cette démarche était que les responsables de programmes mobilisaient en fait la totalité de leurs ressources en personnel pour exécuter leur programme de travail, rendant par là superflue la distinction entre postes permanents et postes temporaires renouvelables qui n'avait, ainsi qu'on le faisait observer dans les prévisions révisées, plus guère de raison d'être. La proposition tendant à transformer ces cinq postes temporaires en postes permanents, qu'il avait été décidé de réexaminer à une date ultérieure suivant la recommandation du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (voir A/43/651, par. 75), est donc à nouveau présentée.

2A.31 Il est également proposé de reclasser un poste P-2 à la classe P-3, ce que justifient les attributions du titulaire de ce poste, qui a été classé à P-3 par le Service des indemnités et du classement des emplois du Bureau de la gestion des ressources humaines. Parmi les fonctions assignées au titulaire, figurent la participation à la prestation de services fonctionnels au Conseil de sécurité, à ses organes subsidiaires et missions spéciales et à la Commission politique spéciale de l'Assemblée générale. Le titulaire devra également suivre les points inscrits à l'ordre du jour du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale qui traitent du maintien de la paix et de la sécurité internationales et établir des parties des rapports annuels du Conseil de sécurité et du Secrétaire général, ainsi que de l'*Annuaire des Nations Unies*.

*Frais de voyage du personnel envoyé en mission*

2A.32 Les ressources prévues (6 800 dollars) demeurent inchangées en valeur constante et sont destinées à couvrir les frais de voyage du personnel de la Division.

*Location et entretien du matériel*

2A.33 Les ressources prévues (18 000 dollars), soit une augmentation de 4 200 dollars, correspondent aux coûts moyens de l'entretien du parc de matériel de bureautique de la Division, tels que prévus pour l'exercice 1990-1991.

*Mobilier et matériel*

2A.34 Les ressources non renouvelables prévues à ce titre (22 000 dollars) sont destinées à acquérir cinq ordinateurs personnels ainsi que les imprimantes, le mobilier et le matériel connexes pour la Division.

*Remplacement du matériel de bureautique*

2A.35 Les ressources prévues (6 000 dollars) représentent 40 % du coût du matériel de bureautique acheté pour la Division du Conseil de sécurité et des commissions politiques avant la fin de l'exercice biennal 1986-1987 et ne font apparaître aucune augmentation.

<sup>3</sup> Voir Documents officiels de l'Assemblée générale, quarante et unième session, Supplément No 49 (A.41.49).

b) SERVICES TOUCHANT LES AFFAIRES POLITIQUES ET LA SECURITE

TABLEAU 2A.18. ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Credits ouverts pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Credits demandés pour 1990-1991
		Réévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (taux révisés de 1989)	Accroissement des ressources (taux révisés de 1989)	Inflation en 1990 et 1991	Augmentation totale	
Postes permanents	1 939,4	(1,0)	-	159,6	158,6	2 098,0
Dépenses communes de personnel	673,4	5,0	-	55,5	60,5	733,9
Indemnités de représentation	1,2	-	-	-	-	1,2
Frais de voyage du personnel envoyé en mission	12,0	-	-	0,9	0,9	12,9
<b>TOTAL</b>	<b>2 626,0</b>	<b>4,0</b>	<b>-</b>	<b>216,0</b>	<b>220,0</b>	<b>2 846,0</b>

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1989)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1988-1989	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
2 630,0	-	-	-	-	-

2) Fonds extra-budgétaires

a) Services d'appui à :

- i) D'autres organismes des Nations Unies
- ii) Des programmes extra-budgétaires

Total a)

b) Activités de fond :

Fonds d'affectation spéciale pour la promotion de la femme

Total b)

c) Projets opérationnels

Total c)

Total a), b) et c)

Total

1988-1989 Montant estimatif des dépenses	1990-1991 Montant estimatif des dépenses
-	-
-	-
-	-
10,1	30,0
10,1	30,0
-	-
-	-
10,1	30,0
2 876,0	2 876,0

TABLEAU 2A.19. POSTES NECESSAIRES

Unité administrative : Division des affaires politiques

Catégories	Postes permanents		Postes temporaires				Total	
	Budget ordinaire		Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires			
	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
D-2	1	1	-	-	-	-	1	1
D-1	2	2	-	-	-	-	2	2
P-5	3	3	-	-	-	-	3	3
P-4	4	4	-	-	-	-	4	4
P-3	4	4	-	-	-	-	4	4
P-2/1	1	1	-	-	-	-	1	1
<b>TOTAL</b>	<b>15</b>	<b>15</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>15</b>	<b>15</b>
Agents des services généraux								
1re classe	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres classes	6	6	-	-	-	-	6	6
<b>TOTAL</b>	<b>6</b>	<b>6</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>6</b>	<b>6</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>21</b>	<b>21</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>21</b>	<b>21</b>

b) *SERVICES TOUCHANT LES AFFAIRES POLITIQUES ET LA SÉCURITÉ*

2A.36 La Division des affaires politiques est chargée de l'exécution du sous-programme 2 du programme 1 (Affaires politiques et affaires du Conseil de sécurité) du chapitre premier du plan à moyen terme pour la période 1984-1989, tel qu'il a été révisé<sup>1</sup>.

*Sous-programme 2. Services touchant les affaires politiques et la sécurité*

a) Ressources nécessaires :

Budget ordinaire : 2 846 000 dollars (soit 20,8 % du total prévu pour le programme au titre de l'exercice 1990-1991 et 21,1 % au titre de l'exercice 1988-1989)<sup>2</sup>;

Fonds extra-budgétaires : 30 000 dollars (soit 8,2 % du total prévu pour le programme au titre de l'exercice 1990-1991 et 2,6 % au titre de l'exercice 1988-1989)<sup>3</sup>.

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr.1), paragraphes 1.11 à 1.14, compte tenu des modifications indiquées pour le chapitre premier dans les documents A/39/6 et A/43/6.

c) Eléments de programme :

2.1 Services en faveur de la paix et de la sécurité internationales

*Produits :*

i) Participation aux services fonctionnels nécessaires à deux sessions de la Première Commission de l'Assemblée générale (1990 et 1991);

ii) Rapports du Secrétaire général à l'Assemblée générale sur des problèmes spécifiques touchant la paix et la sécurité (environ trois rapports par an).

*Activités intermédiaires :* Notes et études analytiques et d'information sur des questions politiques à l'intention du Secrétaire général et d'autres hauts fonctionnaires du Secrétariat (entre 80 et 90 par an). L'analyse de questions d'actualité intéressant la politique et la sécurité internationales est menée à titre consultatif et vise à renforcer l'efficacité du rôle joué par le Secrétaire général en vertu de l'Article 99 de la Charte et en matière de règlement pacifique des différends. Les activités menées à titre consultatif consistent notamment à déterminer les zones de tensions potentielles, à évaluer les diverses positions et situations et à proposer des moyens de parvenir à un règlement avec la participation éventuelle de l'ONU et du Secrétaire général.

2.2 Promotion de la paix

*Produits :*

i) Rapports du Secrétaire général à l'Assemblée générale (1990 et 1991);

ii) Octroi d'environ six subventions par an à des organisations non gouvernementales et des établissements universitaires pour l'organisation d'activités de promotion de la paix (fonds extra-budgétaires, 1990 et 1991).

*Activités intermédiaires :*

i) Consultations de fond avec des organisations non gouvernementales et des organismes des Nations Unies sur la promotion de la paix et l'application des directives établies à cet égard dans la ligne de l'Année internationale de la paix; établissement d'un calendrier de manifestations pour la promotion de la paix;

ii) Préparation, coordination et évaluation des manifestations annuelles organisées dans le monde à l'occasion de la Journée internationale de la paix;

iii) Etablissement de documents analytiques et de documents d'information sur la promotion de la paix (environ six par an, 1990 et 1991).

2.3 Sécurité régionale, coopération et zones de paix

*Produits :*

i) Fourniture de services fonctionnels à deux sessions de la Première Commission de l'Assemblée générale concernant la zone de paix et de coopération de l'Atlantique Sud, l'Antarctique, et le renforcement de la sécurité et de la coopération dans la région méditerranéenne (1990 et 1991);

ii) Rapports de la Première Commission à l'Assemblée générale sur les questions ci-dessus (trois rapports par an);

iii) Rapports du Secrétaire général à l'Assemblée générale selon les besoins (environ trois par an).

*Activités intermédiaires :*

i) Etablissement d'études analytiques et d'évaluations périodiques sur les aspects politiques et de sécurité des faits nouveaux touchant la sécurité régionale et les zones de paix, à l'intention du Secrétaire général et d'autres hauts fonctionnaires du Secrétariat (une trentaine durant l'exercice biennal);

ii) Participation à des réunions, colloques et séminaires internationaux, portant sur des questions de politique concernant la sécurité régionale et les zones de paix et rapports à ces réunions (environ quatre réunions et rapports durant l'exercice biennal).

2.4 Comité spécial de l'océan Indien

*Produits :*

i) Fourniture de services fonctionnels à deux sessions par an au moins du Comité spécial de l'océan Indien et rapports du Comité à l'Assemblée générale (1990 et 1991);

ii) Fourniture des services fonctionnels nécessaires au Groupe de travail du Comité spécial de l'océan Indien et rapport du Groupe de travail au Comité spécial (1990 et 1991);

iii) Préparation de la Conférence sur l'océan Indien, au cas où il serait décidé qu'elle se tiendra au cours de l'exercice 1990-1991 et, dans l'affirmative, prestation des services fonctionnels nécessaires.

*Ressources nécessaires  
(aux taux révisés de 1989)*

*Frais de voyage du personnel envoyé en mission*

2A.37 Les ressources prévues à ce titre (12 000 dollars), qui demeurent inchangées, doivent permettre de couvrir les frais de voyage du personnel de rang supérieur pendant l'exercice biennal.

<sup>1</sup> Les fonds extra-budgétaires prévus pour le programme comprennent ceux qui sont nécessaires à l'exécution du programme dans son ensemble, notamment à l'exécution du sous-programme 4 "Application plus complète des résolutions de l'Organisation des Nations Unies relatives à l'apartheid" (250 000 dollars), qui figure au chapitre 3D (Centre contre l'apartheid).

## c) UTILISATIONS PACIFIQUES DE L'ESPACE

## TABLEAU 2A.20. ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

## 1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1990-1991
		Réévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (aux taux révisés de 1989)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1989)	Inflation en 1990 et 1991	Augmentation totale	
Postes permanents	1 154,4	2,0	255,0	116,6	373,6	1 528,0
Consultants	12,7	0,4	-	0,9	1,3	14,0
Postes temporaires	256,7	(1,7)	(255,0)	-	(256,7)	-
Dépenses communes de personnel	490,0	4,2	-	40,3	44,5	534,5
Frais de voyage du personnel envoyé en mission	71,4	1,6	3,6	5,2	10,4	81,8
Travaux contractuels d'imprimerie et de reliure	6,3	0,3	(6,6)	-	(6,3)	-
Bourses de perfectionnement	235,7	5,2	12,0	17,3	34,5	270,2
<b>TOTAL</b>	<b>2 227,2</b>	<b>12,0</b>	<b>9,0</b>	<b>180,3</b>	<b>201,3</b>	<b>2 428,5</b>

## Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1989)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1988-1989	Accroissement des ressources				(5) Montant ajusté	Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté		
2 239,2	9,0	-	-	9,0	0,4 %	

## 2) Fonds extra-budgétaires

## a) Services d'appui à :

- i) D'autres organismes des Nations Unies
- ii) Des programmes extra-budgétaires

1988-1989 Montant estimatif des dépenses	1990-1991 Montant estimatif des dépenses
-	-
-	-

Total a)

-	-
---	---

## b) Activités de fond :

Fonds d'affectation spéciale du Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales

126,0

88,0

Total b)

126,0	88,0
-------	------

## c) Projets opérationnels

Total c)

-	-
---	---

Total a), b) et c)

126,0	88,0
-------	------

Total	2 516,5
-------	---------

TABLEAU 2A.21. POSTES NECESSAIRES

Unité administrative : Division de l'espace extra-atmosphérique

Catégories	Postes permanents		Postes temporaires				Total	
	Budget ordinaire		Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires			
	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
D-1	1	2	1	-	-	-	2	2
P-5	2	2	1	-	-	-	2	2
P-4	2	2	-	-	-	-	2	2
P-3	4	4	-	-	-	-	4	4
P-2/1	1	1	-	-	-	-	1	1
TOTAL	9	11	2	-	-	-	11	11
Agents des services généraux								
1re classe								
Autres classes	5	5	-	-	-	-	5	5
TOTAL	5	5	-	-	-	-	5	5
TOTAL GÉNÉRAL	14	16	2	-	-	-	16	16

c) UTILISATIONS PACIFIQUES DE L'ESPACE

2A.38 La Division de l'espace extra-atmosphérique est responsable de l'exécution du sous-programme 3 du programme 1 (Affaires politiques et affaires du Conseil de sécurité) du chapitre premier du plan à moyen terme pour la période 1984-1989, tel qu'il a été révisé<sup>1</sup>.

Sous-programme 3. Utilisations pacifiques de l'espace

a) Ressources nécessaires :

Budget ordinaire : 2 428 500 dollars (soit 15,3 % du total prévu pour le programme au titre de l'exercice 1990-1991 et 15,8 % au titre de l'exercice 1988-1989)<sup>2</sup>;

Fonds extra-budgétaires : 88 000 dollars (soit 23,9 % du total prévu pour le programme au titre de l'exercice 1990-1991 et 33,1 % au titre de l'exercice 1988-1989)<sup>4</sup>.

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr.1), paragraphes 1.15 à 1.18, compte tenu des modifications indiquées pour le chapitre premier dans les documents A/39/6 et A.43/6).

c) Eléments de programme :

3.1 Services fonctionnels nécessaires pour les réunions

Produits :

i) Services fonctionnels nécessaires pour trois ou quatre sessions par an du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique, de son Sous-Comité scientifique et technique et de ses organes subsidiaires (1990 et 1991);

ii) Rapports du Comité à l'Assemblée générale, rapport du Sous-Comité au Comité et rapports des organes subsidiaires au Comité ou Sous-Comité dont ils relèvent (1990 et 1991).

3.2 Formation dans le domaine des sciences et des techniques spatiales et de leurs applications

Produits :

i) Cinq ou six séminaires et réunions de groupes d'experts par an dans diverses régions du monde, à l'intention de ressortissants de pays en développement, sur certains problèmes concernant les sciences et les techniques spatiales et leurs applications (1990 et 1991);

ii) Cours de formation et ateliers à l'intention de ressortissants de pays en développement dans le domaine de l'interprétation des images de télédétection obtenues par satellite (un ou deux par an);

iii) Rapports de ces séminaires, cours de formation et ateliers au Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique (1990 et 1991).

3.3 Etudes techniques internationales et services consultatifs techniques

Produits :

i) Réalisation d'études techniques de caractère pratique à l'intention des Etats Membres et des organisations internationales (quatre à six par an);

ii) Services consultatifs à fournir aux Etats Membres, sur leur demande, au sujet des télécommunications par satellite, de la télédétection, des sciences spatiales fondamentales et de la météorologie par satellite pour appuyer les programmes et projets nationaux et régionaux exécutés dans ces domaines, en application de l'alinéa g) du paragraphe 7 de la résolution 37/90 de l'Assemblée générale en date du 10 décembre 1982 (1990 et 1991).

3.4 Registre de l'ONU concernant les objets lancés dans l'espace

Produits : Tenue d'un registre d'informations accessible au public et diffusion de ces informations auprès des Etats Membres dans les séries de documents publiés sous les cotes A/AC.105/INF et ST/SG/SER.E conformément aux résolutions 1721 B (XVI) et 3235 (XXIX) de l'Assemblée générale en date respectivement du 20 décembre 1961 et du 12 novembre 1974 (environ 30 circulaires par an).

3.5 Services d'information spatiale

Produits :

i) Mise en place et fonctionnement du Service international d'information spatiale au profit des Etats Membres et de toutes les institutions spécialisées et, dans une première phase, communication aux Etats Membres de données et d'informations de télédétection obtenues par satellite, en application du paragraphe 8 de la résolution 37/90 de l'Assemblée générale en date du 10 décembre 1982 (1990 et 1991);

ii) Services de référence et autres services de bibliothèque hautement spécialisés assurés à l'intention des Etats Membres et des organismes intéressés par le Centre de référence concernant l'espace en vue de la communication, sur demande, de données et d'informations scientifiques concernant l'espace (1990 et 1991);

iii) *Monthly Survey of Selected Events in the Peaceful Exploration of Outer Space* (12 numéros par an).

Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1989)

Postes permanents

2A.39 Par sa résolution 2601 (XXIV) du 16 décembre 1969, l'Assemblée générale a approuvé la recommandation du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique tendant à ce que le Secrétaire général nomme une personne qualifiée qui se consacrerait entièrement à pro-

mouvoir les applications pratiques des techniques spatiales. La deuxième Conférence des Nations Unies sur l'exploration et les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique, qui a eu lieu en 1982, a recommandé d'élargir considérablement la portée du Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales, proposant à cet égard des orientations à long terme. L'Assemblée a fait siennes les recommandations de la Conférence par sa résolution 37/90. Un poste temporaire a été créé à la classe D-1 à l'intention d'un expert des applications des techniques spatiales et, depuis 1983, un autre poste a été créé à la classe P-5 à l'intention d'un fonctionnaire chargé des activités consécutives à la Conférence susmentionnée. Depuis 1986, des postes temporaires renouvelables ont été créés (un D-1 et un P-5) à cet effet.

2A.40 Les activités au titre desquelles ces postes ont été créés sont désormais partie intégrante de celles de la Division, comme l'ont périodiquement confirmé le Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique et l'Assemblée générale. En outre, ainsi qu'il est indiqué dans les prévisions révisées de l'exercice biennal 1988-1989 (A/C.5/43/1/Rev. 1), il a été tenu compte des postes temporaires renouvelables de cette nature lorsque les propositions relatives à la réduction des effectifs ont été formulées comme suite à la recommandation 15 du Groupe d'experts intergouvernementaux de haut niveau<sup>3</sup>. La proposition tendant à transformer ces deux postes temporaires en postes permanents, qu'il avait été décidé de réexaminer à une date ultérieure, suivant la recommandation du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (voir A/43/651, par. 75) est donc à nouveau présentée.

#### *Consultants*

2A.41 Les ressources prévues sous cette rubrique (13 100 dollars), qui ne font pas apparaître d'augmentation, doivent permettre de réaliser des études scientifiques et techniques, qui ne sauraient autrement être menées dans le cadre de la Division, sur des domaines tels que la téléobservation de la Terre par satellite, les paramètres et caractéristiques techniques de l'orbite géostationnaire, les effets techniques, sociaux et économiques des systèmes de transport spatiaux, l'utilisation de générateurs nucléaires dans l'espace et la question des débris spatiaux, conformément aux directives données expressément lors de chaque session par le Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique, son Sous-Comité scientifique et technique et d'autres organes subsidiaires tels que le Groupe de travail de l'emploi de sources d'énergie nucléaires dans l'espace.

#### *Frais de voyage du personnel envoyé en mission*

2A.42 Les ressources prévues à ce titre (76 600 dollars), qui font apparaître une augmentation de 3 600 dollars, sont destinées à couvrir les frais de voyage du spécialiste des applications des techniques spatiales et de ses collaborateurs lorsqu'ils participent à l'organisation et à l'animation de séminaires, de cours et d'ateliers de formation dans le cadre du Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales et à des conférences internationales dans le domaine des applications des techniques spatiales, et lorsqu'ils organisent des discussions techniques et des négociations, planifient les activités futures du Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales et mobilisent à cette fin des contributions volontaires.

2A.43 Il faudra également couvrir les frais de voyage permettant aux fonctionnaires d'assister aux réunions du Sous-Comité juridique qui se tiennent à Genève tous les deux ans, aux réunions interorganisations concernant les activités relatives à l'espace et à des sessions d'organismes scientifiques internationaux, tels que le Comité de la recherche spatiale et la Fédération internationale d'aéronautique, ainsi que d'autres organismes techniques et scientifiques dont les activités présentent un intérêt particulier pour les travaux du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique et de son Sous-Comité scientifique et technique.

2A.44 En outre, il faudra couvrir les frais de voyage pour : les services consultatifs techniques à fournir aux Etats Membres; la mise en place et le fonctionnement du Service international d'information spatiale dont la responsabilité sera confiée à un spécialiste des questions scientifiques qui devra se rendre, aux fins d'entretien, auprès des diverses banques de données auxquelles le Service sera relié; et l'établissement des études techniques internationales, qui exige des contacts étroits avec les institutions et experts compétents.

#### *Bourses de perfectionnement*

2A.45 Les ressources demandées à ce titre (252 900 dollars), soit une augmentation de 12 000 dollars, doivent permettre de financer les activités prévues dans le cadre du Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales. Les bourses sont octroyées pour des stages, séminaires et ateliers de formation internationaux sur des applications particulières des techniques spatiales, telles que la télédétection et les communications, dont le coût est imputé au budget ordinaire.

**C. Missions spéciales**
**TABLEAU 2A.22. ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX**

(En milliers de dollars des États-Unis)

**COÛTS DIRECTS**

## 1) Budget ordinaire

Crédit ouvert pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues								Crédit demandé pour 1990-1991
	Réévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (taux révisés de 1989)		Accroissement des ressources (taux révisés de 1989)		Inflation en 1990 et 1991		Augmentation totale		
	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%	
64 494,3	(10 618,6)	(16,4)	(73,3)	(0,1)	3 611,7	5,6	(7 080,2)	(10,9)	57 414,1

## Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1989)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1988-1989	Accroissement des ressources				(5) Montant ajusté	Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(6) Moins : croissance différée (nouveaux postes)		
53 875,7	(73,3)	223,0	-	(296,3)	(0,5) %	

## 2) Fonds extra-budgétaires

-
---

Total. coûts directs	57 414,1
----------------------	----------

**TABLEAU 2A.23 ANALYSE DU TOTAL REEVALUE DE LA BASE DE RESSOURCES DE 1988-1989 (AUX TAUX REVISES DE 1989)**

(En milliers de dollars des États-Unis)

Programme	Crédits ouverts pour 1988-1989 (1)	Dépenses non renouvelables de 1988-1989 (2)	Dépenses supplémentaires						Montant net des dépenses supplémentaires (9) (8) - (2)	Total réévalué de la base de ressources de 1988-1989 (10) (1) + (9)
			Effet différé de l'accroissement de ressources 1988-1989		Réévaluation des coûts aux taux révisés de 1989		Ajustements spéciaux (7)	Total (8)		
			Postes permanents (3)	Autres objets de dépense (4)	Postes permanents (5)	Autres objets de dépense (6)				
<b>C. Missions spéciales</b>										
1. Conseiller militaire du Secrétaire général	192,9	-	-	-	7,7	-	(8,8)	(1,1)	(1,1)	191,8
2. Organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve	41 436,4	54,4	-	-	535,7	538,8	3 437,5 <sup>a</sup>	4 512,0	4 457,6	45 894,0
3. Groupe d'observateurs militaires des Nations Unies dans l'Inde et le Pakistan	7 659,2	63,4	-	-	84,8	104,9	4,4	194,1	130,7	7 789,9
4. Missions spéciales										
a) Représentant spécial du Secrétaire général en Namibie	129,5	129,5	-	-	-	-	-	-	(129,5)	-
b) Mission au Nicaragua	14,5	14,5	-	-	-	-	-	-	(14,5)	-
c) Bons offices en Afghanistan	13 674,8	13 674,8	-	-	-	-	-	-	(13 674,8)	-
d) Mission au Lesotho	129,4	129,4	-	-	-	-	-	-	(129,4)	-
e) Situation en Iran (République islamique d') et Iraq	147,1	147,1	-	-	-	-	-	-	(147,1)	-
f) Mission d'enquête technique en Namibie	275,5	275,5	-	-	-	-	-	-	(275,5)	-
g) Sahara occidental	687,9	687,9	-	-	-	-	-	-	(687,9)	-
h) Mission en Iran (République islamique d') et Iraq	147,1	147,1	-	-	-	-	-	-	(147,1)	-
<b>TOTAL</b>	<b>64 494,3</b>	<b>15 323,6</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>628,2</b>	<b>643,7</b>	<b>3 433,1<sup>b</sup></b>	<b>4 705,0</b>	<b>(10 618,6)</b>	<b>53 875,7</b>

<sup>a</sup> Compte tenu de la révision du pourcentage de postes vacants pour 1990-1991, du financement de tous les postes d'agent du Service mobile (après les réductions de postes) à l'ONUST et du financement des indemnités mensuelles (missions) à l'aide des ressources prévues pour les postes permanents.

<sup>b</sup> Compte tenu de la révision du pourcentage de postes vacants pour 1990-1991, du financement intégral des postes d'agent du Service mobile à l'ONUST et du financement des indemnités mensuelles (missions) à l'aide des ressources prévues pour les postes permanents.



TABLEAU 2A.24. BUDGET ORDINAIRE (COUTS DIRECTS) : TABLEAU RECAPITULATIF DES DEPENSES PREVUES POUR 1990-1991 ET DES TAUX DE CROISSANCE REELLE, PAR PROGRAMME  
(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Programmes	Crédits ouverts pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues					Crédits demandés pour 1990-1991	Taux de croissance réelle %
		Réévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (taux révisés de 1989)	Accroissement des ressources (taux révisés de 1989)	Inflation en 1990 et 1991	Augmentation totale			
					\$	%		
<b>C. Missions spéciales</b>								
1. Conseiller militaire du Secrétaire général	192.9	(1.1)	-	15.1	14.0	7.2	206.9	-
2. Organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve	41 436.4	4 457.6	(404.6)	3 034.1	7 087.1	17.1	48 523.5	(0,8)
3. Groupe d'observateurs militaires des Nations Unies dans l'Inde et le Pakistan	7 659.2	130.7	331.3	562,5	1 024,5	13,3	8 683.7	1,3
4. Missions spéciales								
a) Représentant spécial du Secrétaire général en Namibie	129.5	(129.5)	-	-	(129.5)	(100,0)	-	-
b) Mission au Nicaragua	14.5	(14.5)	-	-	(14.5)	(100,0)	-	-
c) Bons offices en Afghanistan	13 674.8	(13 674,8)	-	-	(13 674,8)	(100,0)	-	-
d) Mission au Lesotho	129.4	(129,4)	-	-	(129,4)	(100,0)	-	-
e) Situation en Iran (République islamique d') et Iraq	147.1	(147,1)	-	-	(147,1)	(100,0)	-	-
f) Mission d'enquête technique en Namibie	275.5	(275,5)	-	-	(275,5)	(100,0)	-	-
g) Sahara occidental	687.9	(687,9)	-	-	(687,9)	(100,0)	-	-
h) Mission en Iran (République islamique d') et Iraq	147.1	(147,1)	-	-	(147,1)	(100,0)	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>64 494,3</b>	<b>(10 618,6)</b>	<b>(73,3)</b>	<b>3 611,7</b>	<b>(7 080,2)</b>	<b>(10,9)</b>	<b>57 414,1</b>	<b>(0,5)</b>

TABLEAU 2A.25. POSTES NECESSAIRES

## Unité administrative : Missions spéciales

Catégories	Postes permanents		Postes temporaires				Total	
	Budget ordinaire		Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires			
	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur:								
SSG	2	1	-	-	-	-	2	1
D-2	1	2	-	-	-	-	1	2
D-1	2	2	-	-	-	-	2	2
P-5	2	2	-	-	-	-	2	2
<b>TOTAL</b>	<b>7</b>	<b>7</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>7</b>	<b>7</b>
Agents des services généraux								
1re classe	1	1	-	-	-	-	1	1
Autres classes	2	2	-	-	-	-	2	2
<b>TOTAL</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>3</b>	<b>3</b>
Autres catégories								
Agents locaux	201	201	-	-	-	-	201	201
Service mobile	220	215	-	-	-	-	220	215
<b>TOTAL</b>	<b>421</b>	<b>416</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>421</b>	<b>416</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>431</b>	<b>426</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>431</b>	<b>426</b>

## C. Missions spéciales

2A.46 Les ressources demandées pour la section C du chapitre 2A concernent le Conseiller militaire du Secrétaire général, l'Organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve (ONUST) et le Groupe d'observateurs militaires des Nations Unies dans l'Inde et le Pakistan.

2A.47 Les activités des deux missions (ONUST et Groupe d'observateurs militaires des Nations Unies dans l'Inde et le Pakistan) relèvent respectivement des sous-programmes 1 (Le Moyen-Orient) et 3 (Observation militaire dans l'Etat de Jammu et Cachemire) du programme 1 (Affaires politiques spéciales) du chapitre 2 (Affaires politiques spéciales, questions politiques spéciales et mandats spéciaux) du plan à moyen terme pour la période 1984-1989, tel qu'il a été révisé

et prolongé jusqu'en 1991<sup>5</sup>. Ainsi qu'il est indiqué dans le plan :

"La nature des activités de l'Organisation dans ce secteur est déterminée, en fonction de l'évolution de la situation, par les organes délibérants de l'Organisation des Nations Unies, en particulier le Conseil de sécurité. On ne saurait faire de conjonctures quant à la suite des événements et aux décisions futures du Conseil de sécurité et l'on ne peut que rappeler les buts fondamentaux de l'Organisation des Nations Unies énoncés dans la Charte, à savoir le maintien de la paix et de la sécurité et le règlement pacifique des différends<sup>6</sup>."

<sup>5</sup> Documents officiels de l'Assemblée générale, trente-septième session, Supplément No 6 (A/37/6 et Corr.1), compte tenu des révisions apportées au plan à moyen terme, *ibid.*, quarante et unième session, Supplément No 6 (A/41/6), chap. 2.

<sup>6</sup> *Ibid.*, trente-septième session, Supplément No 6 (A/37/6 et Corr.1), par. 2.11.

Par conséquent, les activités prévues dans cette partie du présent chapitre ne sont pas programmées.

2A.48 Pour calculer le montant des ressources nécessaires, on est parti de l'hypothèse que l'ONUST et le Groupe d'observateurs militaires des Nations Unies dans l'Inde et le Pakistan continueront d'exister pendant tout l'exercice bien-

nal 1990-1991 et auront le même volume d'activités que pendant l'exercice en cours. Aucun crédit n'a été prévu pour d'autres missions spéciales qui pourront être instituées au cours de l'exercice biennal 1990-1991. Si de telles missions sont organisées, les ressources nécessaires seront demandées conformément aux dispositions prévues.

## 1. CONSEILLER MILITAIRE DU SECRETAIRE GENERAL

TABLEAU 2A.26 ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

### 1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1990-1991
		Réévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (aux taux révisés de 1989)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1989)	Inflation en 1990 et 1991	Augmentation totale	
Postes permanents	142,3	(1,1)	-	11,2	10,1	152,4
Dépenses communes de personnel	49,4	-	-	3,9	3,9	53,3
Indemnités de représentation	1,2	-	-	-	-	1,2
<b>TOTAL</b>	<b>192,9</b>	<b>(1,1)</b>	<b>-</b>	<b>15,1</b>	<b>14,0</b>	<b>206,9</b>

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1989)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1988-1989	Accroissement des ressources				(5) Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
191,8	-	-	-	-	-

### 2) Fonds extra-budgetaires

-	
<b>Total</b>	<b>206,9</b>

TABLEAU 2A.27. POSTES NECESSAIRES

Unité administrative : Conseiller militaire du Secrétaire général

Catégories	Postes permanents		Postes temporaires				Total	
	Budget ordinaire		Budget ordinaire		Fonds extra-budgetaires			
	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
D-2	1	1	-	-	-	-	1	1
<b>TOTAL</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1</b>	<b>1</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1</b>	<b>1</b>

## 1. CONSEILLER MILITAIRE DU SECRETAIRE GENERAL

2A.49 Compte tenu des responsabilités étendues qui incombent au Secrétaire général en matière de maintien de la paix et de la sécurité internationales, le Conseiller militaire lui fournit, ainsi qu'au Secrétaire général adjoint aux affaires politiques spéciales, des avis sur les aspects militaires des opérations de maintien de la paix menées par l'ONU et sur les situations de conflit effectif ou potentiel dont l'Organisation est saisie. En outre, sur les instructions du Secrétaire général, le Conseiller militaire aide les organisations régionales qui envisagent d'instituer des opérations de maintien de la paix. Il suit les aspects militaires, opérationnels et logistiques de toutes les opérations de maintien de la paix et missions d'observateurs militaires de l'ONU et

assure la liaison avec les missions permanentes des pays qui fournissent des contingents sur les questions relatives à ces derniers.

*Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1989)*

### Postes permanents

2A.50 Le poste de Conseiller militaire du Secrétaire général a été créé au chapitre 2A.D (Missions spéciales) du budget au cours de l'exercice biennal 1988-1989 (voir A/C.5/43/1/Rev.1, chap. III). Les services de secrétariat dont le Conseiller militaire a besoin sont assurés par le Bureau du Secrétaire général adjoint aux affaires politiques spéciales à l'aide des ressources prévues au chapitre 1.B du projet de budget-programme.

## 2. ORGANISME DES NATIONS UNIES CHARGE DE LA SURVEILLANCE DE LA TREVE

TABLEAU 2A.28. ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des États-Unis)

## 1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Credits ouverts pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Credits demandés pour 1990-1991
		Reévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (aux taux révisés de 1989)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1989)	Inflation en 1990 et 1991	Augmentation totale	
Postes permanents	12 824,0	2 594,2	(178,8)	1 006,9	3 422,3	16 246,3
Observateurs militaires (indemnités)	8 824,4	194,2	-	617,9	812,1	9 636,5
Dépenses communes de personnel	9 826,2	1 447,6	(130,8)	766,9	2 083,7	11 909,9
Indemnités de représentation	6,0	-	-	-	-	6,0
Indemnités mensuelles (missions)	67,1	(67,1)	-	-	(67,1)	-
Indemnités journalières (missions)	1 340,7	29,5	-	93,8	123,3	1 464,0
Frais de voyage du personnel	13,3	0,3	-	0,9	1,2	14,5
Frais de voyage des observateurs militaires	2 348,7	51,7	-	164,4	216,1	2 564,8
Location et entretien des locaux	768,5	(38,6)	-	50,0	11,4	779,9
Eclairage, chauffage, énergie et eau	223,5	5,0	5,0	15,9	25,9	249,4
Location et entretien du matériel	2 293,0	39,7	-	111,7	151,4	2 444,4
Communications	540,6	11,9	-	37,9	49,8	590,4
Dépenses de représentation	4,2	0,1	-	0,3	0,4	4,6
Services divers	425,5	9,3	(100,0)	22,9	(67,8)	357,7
Fournitures et accessoires	519,7	11,4	-	36,4	47,8	567,5
Mobilier et matériel	1 411,0	168,4	-	108,2	276,6	1 687,6
<b>TOTAL</b>	<b>41 436,4</b>	<b>4 457,6</b>	<b>(404,6)</b>	<b>3 034,1</b>	<b>7 087,1</b>	<b>48 523,5</b>

## Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1989)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1988-1989	Accroissement des ressources				(5) Montant ajusté	Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins dépenses non renouvelables	(4) Plus croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté		
45 894,0	(404,6)	-	-	(404,6)	(0,8) %	

## 2) Fonds extra-budgétaires

Total	48 523,5
-------	----------

TABLEAU 2A.29. POSTES NECESSAIRES

## Unité administrative : Organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve

Catégories	Postes permanents		Postes temporaires				Total	
	Budget ordinaire		Budget ordinaire		Fonds extra budgétaires		Total	
	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
SSG	1	1	-	-	-	-	1	1
D-1	2	2	-	-	-	-	2	2
P-5	1	1	-	-	-	-	1	1
<b>TOTAL</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>4</b>	<b>4</b>
Agents des services généraux								
1re classe	1	1	-	-	-	-	1	1
Autres classes	2	2	-	-	-	-	2	2
<b>TOTAL</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>3</b>	<b>3</b>
Autres catégories								
Agents locaux	158	158	-	-	-	-	158	158
Service mobile	188	185	-	-	-	-	188	185
Observateurs militaires	298	298	-	-	-	-	298	298
<b>TOTAL</b>	<b>644</b>	<b>641</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>644</b>	<b>641</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>651</b>	<b>648</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>651</b>	<b>648</b>

## 2. ORGANISME DES NATIONS UNIES CHARGE DE LA SURVEILLANCE DE LA TRÊVE

2A.51 L'Organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve (ONUST) a été créé par le Conseil de sécurité aux termes de sa résolution 50 (1948) du 29 mai 1948, en vue d'assurer la surveillance de la trêve dont l'institution a été demandée par le Conseil. Depuis lors, l'ONUST s'est acquitté de diverses tâches qui lui ont été confiées par le Conseil de sécurité, y compris la surveillance de l'application des conventions d'armistice général de 1949 entre Israël et les Etats arabes voisins, l'observation du cessez-le-feu dans la zone du canal de Suez et sur le Golan arabe syrien à la suite des hostilités de juin 1967 et l'observation du cessez-le-feu dans le secteur Israël-Liban institué en 1972. Après la création de la Force d'urgence des Nations Unies (FONU), de la Force des Nations Unies chargée d'observer le dégagement (FNUOD) et de la Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL), les observateurs de l'ONUST ont été chargés d'aider ces forces de maintien de la paix et de coopérer avec elles. Lorsque le mandat de la FONU a pris fin en juillet 1979, des dispositions ont été prises pour assurer la présence continue d'observateurs de l'ONUST dans la région.

2A.52 A l'heure actuelle, des observateurs de l'ONUST continuent à aider la FNUOD et la FINUL et à coopérer avec elles dans le secteur Israël-Syrie et dans le sud du Liban, respectivement. Un certain nombre d'observateurs de l'ONUST sont postés en Egypte et dans la zone de Beyrouth. En outre, l'ONUST continue à maintenir en place le mécanisme de surveillance de l'application des conventions d'armistice général de 1949 entre Israël et la Jordanie, Israël et le Liban et Israël et la Syrie, y compris les commissions mixtes d'armistice créées en vertu de ces conventions.

### *Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1989)*

#### *Postes permanents*

2A.53 Au cours des exercices biennaux précédents, le tableau d'effectifs de l'ONUST comprenait un certain nombre de postes d'agent du Service mobile qui avaient été réservés pour des agents temporairement affectés à la FONU et à d'autres missions de maintien de la paix et au titre desquels il n'avait pas été prévu de crédits. Dans le présent projet de budget-programme, des ressources ont été prévues pour financer la totalité des postes inscrits au tableau d'effectifs réduit à la suite des suppressions de postes effectuées en 1988-1989 en application de la recommandation 15 du Groupe d'experts intergouvernementaux de haut niveau chargé d'examiner l'efficacité du fonctionnement administratif et financier de l'Organisation des Nations Unies<sup>1</sup>. Il a donc fallu apporter des ajustements spéciaux importants à la base de ressources au titre des postes permanents et des dépenses communes de personnel.

2A.54 A la suite de l'examen de l'application de la recommandation 15 du Groupe d'experts, un léger ajustement est jugé nécessaire. Il est proposé par conséquent de transférer trois postes d'agent du Service mobile de l'ONUST au chapitre 28D (Bureau des services généraux, Siège) pour du personnel administratif et technique (personnel chargé des communications).

#### *Observateurs militaires (indemnités)*

2A.55 Les ressources prévues à cette rubrique (9 018 600 dollars), qui correspondent au montant réévalué de la base de ressources, ont été calculées sur la base de l'expérience des exercices précédents et du niveau prévu des opérations

en 1990-1991. Cette indemnité, destinée à couvrir les coûts du logement et des repas, ainsi que les faux-frais des observateurs militaires, représente la totalité de la prestation due par l'ONU au titre des dépenses personnelles des observateurs.

#### *Indemnités mensuelles (missions)*

2A.56 Des ressources d'ur. montant de 67 100 dollars avaient été prévues en 1988-1989 pour couvrir l'indemnité payable à cinq secrétaires détachés du Siège de l'ONU à l'ONUST. L'indemnité versée étant comparable à une indemnité de poste et à une indemnité d'affectation, il est proposé de la financer à l'aide des ressources prévues pour les postes permanents, et le montant correspondant a été retranché de la base de ressources.

#### *Indemnités journalières (missions)*

2A.57 Les ressources prévues sous cette rubrique doivent permettre de couvrir les indemnités d'installation payables aux fonctionnaires nouvellement affectés à la mission ou mutés à l'intérieur de la zone de la mission. Le montant, inchangé en valeur constante, qui est demandé à ce titre (1 370 200 dollars), a été calculé sur la base des dépenses effectives en 1988 et les années précédentes.

#### *Frais de voyage du personnel*

2A.58 Les ressources prévues sous cette rubrique (13 600 dollars), qui correspondent au montant réévalué de la base des ressources de 1988-1989, doivent permettre de couvrir les frais d'un voyage annuel du Chef du groupe d'observateurs militaires et du chef de l'administration lorsqu'ils se rendent au Siège de l'ONU pour tenir des consultations et coordonner les aspects opérationnels et administratifs.

#### *Frais de voyage des observateurs militaires*

2A.59 Le montant, inchangé en valeur constante, qui est demandé à ce titre (2 400 400 dollars), a été calculé sur la base des frais de rapatriement d'environ 200 observateurs militaires et des frais de voyage, jusqu'à la zone de la mission, des 200 observateurs appelés à les remplacer chaque année.

#### *Location et entretien des locaux*

2A.60 Le montant prévu à ce titre (729 900 dollars) correspond au montant réévalué de la base de ressources et doit permettre de couvrir le coût de la location et de l'entretien courant des locaux.

#### *Eclairage, chauffage, énergie et eau*

2A.61 Les ressources prévues à ce titre (233 500 dollars) font apparaître une augmentation de 5 000 dollars due à l'accroissement des besoins et à l'augmentation des tarifs.

#### *Location et entretien du matériel*

2A.62 Le montant prévu à cette rubrique (2 332 700 dollars), inchangé en valeur constante, correspond au coût de la location d'avions (1 364 000 dollars) et de l'entretien et du fonctionnement du parc automobile de l'ONUST ainsi que des carburants et lubrifiants nécessaires (968 100 dollars).

#### *Communications*

2A.63 Les ressources prévues (552 500 dollars), dont le montant est inchangé en valeur constante, doivent couvrir le coût de la location d'un satellite de communications, des communications téléphoniques et par télex et des services postaux, ainsi que de l'envoi de la valise diplomatique au Siège et à d'autres missions.

*Services divers*

2A.64 Les ressources prévues à cette rubrique (334 800 dollars) sont destinées à couvrir le coût de services divers, tels que l'envoi de fournitures par avion et par bateau, le coût de l'assurance générale, les frais bancaires, le nettoyage à sec, les réparations et l'entretien du matériel. La diminution de 100 000 dollars tient au fait que les frais d'assurance maladie ont été inscrits à la rubrique correspondant aux dépenses communes de personnel.

*Fournitures et accessoires*

2A.65 Les ressources demandées à cette rubrique (531 100 dollars), dont le montant est inchangé en valeur constante, correspondent à l'achat de fournitures de bureau (90 900 dollars), de fournitures pour les télécommunications et de fournitures diverses (440 200 dollars).

*Mobilier et matériel*

2A.66 Les ressources prévues (1 579 400 dollars), dont le montant correspond au montant réévalué de la base de ressources, doivent permettre d'acheter du mobilier et du matériel de bureau (119 200 dollars), y compris des groupes électrogènes et du matériel d'observation, ainsi que du maté-

riel de communications (701 300 dollars), notamment du matériel à hyperfréquences (117 000 dollars), des radios portatives (66 000 dollars), des antennes à miniboucles (50 000 dollars), des télécopieurs-codeurs (56 000 dollars), des terminaux de téléimprimeurs (40 000 dollars), un commutateur de messages (45 000 dollars), du matériel d'essai et de réparation (40 000 dollars), du matériel d'ondes métriques (35 000 dollars), une station radio-télex (60 000 dollars) et d'autres matériels de communications (192 300 dollars). Le solde des ressources demandées sous cette rubrique (758 900 dollars) correspond au remplacement du matériel de transport. L'augmentation du coût des véhicules en 1988-1989 a été supérieure aux ressources prévues au titre de l'inflation pour cette période. Il a donc fallu apporter un ajustement de 137 300 dollars à la base de ressources pour cet objet de dépense, pour tenir compte du fait que le taux d'inflation a été plus élevé que prévu durant l'exercice biennal en cours. On compte remplacer, au cours de l'exercice biennal 1990-1991, 42 véhicules datant de 1935 ou plus anciens. Tout en progressant dans le remplacement du parc automobile de l'ONUST, on ne pense pas pouvoir revenir avant l'exercice biennal 1992-1993 au cycle normal de remplacement (cinq, sept ou dix ans, selon le type de véhicules concerné).

### 3. GROUPE D'OBSERVATEURS MILITAIRES DES NATIONS UNIES DANS L'INDE ET LE PAKISTAN

TABLEAU 2A.30. ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

## 1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1990-1991
		Réévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (taux révisés de 1989)	Accroissement des ressources (taux révisés de 1989)	Inflation en 1990 et 1991	Augmentation totale	
Postes permanents	2 165,7	46,3	(111,2)	146,5	81,6	2 247,3
Observateurs militaires (indemnités journalières)	902,4	19,8	-	63,1	82,9	985,3
Dépenses communes de personnel	1 803,1	42,9	(93,0)	126,4	76,3	1 879,4
Indemnités de représentation	6,0	-	(4,8)	-	(4,8)	1,2
Indemnités journalières (missions)	365,0	8,0	-	25,6	33,6	398,6
Frais de voyage du personnel	11,2	0,2	-	0,8	1,0	12,2
Frais de voyage des observateurs militaires	547,5	12,1	150,0	48,6	210,7	758,2
Location et entretien des locaux	74,5	(13,8)	108,7	11,7	106,6	181,1
Eclairage, chauffage, énergie et eau	82,8	1,9	4,0	6,1	12,0	94,8
Location et entretien du matériel	949,5	20,8	97,0	73,0	190,8	1 140,3
Communications	47,9	1,1	-	3,4	4,5	52,4
Dépenses de représentation	1,6	0,1	-	0,1	0,2	1,8
Services divers	65,7	1,4	-	4,6	6,0	71,7
Fournitures et accessoires	245,9	5,4	25,0	19,0	49,4	295,3
Mobilier et matériel	390,4	(15,5)	155,6	33,6	173,7	564,1
<b>TOTAL</b>	<b>7 659,2</b>	<b>130,7</b>	<b>331,3</b>	<b>562,5</b>	<b>1 024,5</b>	<b>8 683,7</b>

## Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1989)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1988-1989	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
7 789,9	331,3	223,0	-	103,3	1,3 %

## 2) Fonds extra-budgétaires

	-
<b>Total</b>	<b>8 683,7</b>

TABLEAU 2A.31. POSTES NECESSAIRES

Unité administrative : Groupes d'observateurs militaires des Nations Unies dans l'Inde et le Pakistan

Catégories	Postes permanents		Postes temporaires				Total	
	Budget ordinaire		Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires			
	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
SSG	1	-	-	-	-	-	1	-
D-2	-	1	-	-	-	-	-	1
P-5	1	1	-	-	-	-	1	1
TOTAL	2	2	-	-	-	-	2	2
Autres catégories								
Agents locaux	43	43	-	-	-	-	43	43
Agents du Service mobile	32	30	-	-	-	-	32	30
Observateurs militaires	45	45	-	-	-	-	45	45
TOTAL	120	118	-	-	-	-	120	118
TOTAL GÉNÉRAL	122	120	-	-	-	-	122	120

### 3. GROUPES D'OBSERVATEURS MILITAIRES DES NATIONS UNIES DANS L'INDE ET LE PAKISTAN

2A.67 Le Groupe d'observateurs militaires des Nations Unies dans l'Inde et le Pakistan a été créé en 1949 par la Commission des Nations Unies pour l'Inde et le Pakistan, en application des résolutions 39 (1948) et 47 (1948) du Conseil de sécurité, en vue de surveiller le cessez-le-feu dans l'Etat du Jammu et Cachemire. Par sa résolution 91 (1951), le Conseil de sécurité a décidé que le Groupe d'observateurs militaires continuerait à surveiller le cessez-le-feu dans l'Etat. A la suite des hostilités de 1971, le Conseil, par sa résolution 307 (1971), a exigé "qu'un cessez-le-feu durable et l'arrêt de toutes les hostilités dans toutes les zones du conflit soient strictement observés et restent en vigueur jusqu'à ce qu'intervienne, dès que possible, le retrait de toutes les forces armées sur leur territoire respectif et sur des positions qui respectent pleinement la ligne du cessez-le-feu au Jammu et Cachemire, contrôlée par le Groupe d'observateurs militaires des Nations Unies pour l'Inde et le Pakistan".

2A.68 Actuellement, le Groupe d'observateurs militaires des Nations Unies dans l'Inde et le Pakistan exerce ses fonctions le long de la ligne de contrôle convenue par l'Inde et le Pakistan à Simla en juillet 1972, laquelle suit, avec certaines modifications, la ligne du cessez-le-feu établie par l'Accord de Karachi de juillet 1949. Les observateurs militaires du Groupe sont installés dans six postes d'observation du côté indien de la ligne de contrôle et dans sept postes du côté pakistanais. Des fonctionnaires internationaux de l'ONU, secondés par du personnel local, fournissent l'appui administratif et logistique nécessaire.

2A.69 Le rôle du Groupe d'observateurs militaires des Nations Unies dans l'Inde et le Pakistan est de suivre les faits nouveaux se rapportant au respect du cessez-le-feu prévu par la résolution 307 (1971) du Conseil de sécurité et de faire rapport sur ces faits, d'enquêter — dans la mesure du possible — sur les plaintes concernant des violations du cessez-le-feu et de proposer ses bons offices pour aider les parties à maintenir la paix.

#### Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1989)

##### Postes permanents

2A.70 Il a été décidé que le poste de Chef du Groupe d'observateurs militaires des Nations Unies dans l'Inde et le Pakistan serait l'un des postes de niveau élevé qui seraient supprimés conformément à la recommandation 15 du Groupe d'experts intergouvernementaux de haut niveau. Pour que les fonctions correspondantes continuent néanmoins d'être assurées de manière adéquate, il est proposé à cette fin de

classer à D-2 le poste considéré qui est actuellement un poste de sous-secrétaire général.

2A.71 A la suite de l'examen de l'application de la recommandation 15 du Groupe d'experts sur les réductions de postes, il a été jugé nécessaire de modifier légèrement le tableau d'effectifs : il est proposé de transférer deux postes d'agent du Service mobile du Groupe d'observateurs militaires au chapitre 28D (Bureau des services généraux, Siège) pour du personnel administratif et technique (personnel chargé des communications).

##### Observateurs militaires (indemnités journalières)

2A.72 Les ressources prévues (922 200 dollars), dont le montant est inchangé en valeur constante, ont été calculées sur la base de l'effectif actuel, qui comprend 40 observateurs militaires, et non pas sur la base de l'effectif approuvé de 45 observateurs, et en fonction du montant prévu de l'indemnité journalière.

##### Indemnités journalières (missions)

2A.73 Les ressources prévues à ce titre (373 000 dollars), dont le montant est inchangé en valeur constante, doivent servir à financer a) l'indemnité de subsistance en voyage des fonctionnaires recrutés sur le plan international en poste à Rawalpindi qui se rendent au bureau du Groupe à Srinagar de mai à octobre et b) les indemnités d'installation payables aux fonctionnaires nouvellement affectés à la mission ou mutés à l'intérieur de la zone de la mission.

##### Frais de voyage du personnel

2A.74 Les ressources prévues à cette rubrique, dont le montant est inchangé en valeur constante (11 400 dollars), doivent servir à financer les frais de voyage du Chef du Groupe d'observateurs militaires lorsqu'il se rend au Siège pour des consultations et une partie des frais de voyage de hauts fonctionnaires du Siège en mission d'inspection et de liaison.

##### Frais de voyage des observateurs militaires

2A.75 Des dépenses d'un montant de 709 600 dollars, faisant apparaître une augmentation de 150 000 dollars, sont prévues au titre des frais de voyage des observateurs militaires qui se rendent jusqu'à la zone de la mission et de ceux qui la quittent. Ce montant est calculé sur la base d'une moyenne annuelle de 70 déplacements, et comprend le paiement des frais de voyage par avion et des frais d'expédition des effets personnels. L'augmentation prévue tient compte de l'expérience acquise, notamment en ce qui concerne l'augmentation des demandes de remboursement des frais d'expédition d'effets personnels.

*Location et entretien du matériel*

2A.76 Le montant estimatif total de 169 400 dollars prévu à cette rubrique comprend un montant non renouvelable de 88 000 dollars pour la réfection de 11 postes d'observation qui se sont gravement détériorés ces dernières années. Les dépenses renouvelables sont estimées à 81 400 dollars, dont 31 200 dollars pour la location de locaux, 24 000 dollars pour les fournitures destinées à l'entretien et 26 200 dollars pour divers services d'entretien.

*Eclairage, chauffage, énergie et eau*

2A.77 Les ressources prévues à cette rubrique (88 700 dollars), qui accusent une augmentation de 4 000 dollars, doivent permettre de faire face aux dépenses suivantes : électricité et eau (71 000 dollars), chauffage (4 000 dollars), gazole pour les groupes électrogènes (13 300 dollars) et autres frais (400 dollars). L'augmentation proposée est due à la hausse des tarifs et à l'accroissement de la consommation de gazole par suite de l'acquisition de nouveaux groupes électrogènes plus puissants.

*Location et entretien du matériel*

2A.78 Les ressources demandées à cette rubrique (1 067 300 dollars), qui font apparaître une augmentation de 97 000 dollars, sont destinées à financer le fonctionnement du parc automobile du Groupe (69 300 dollars), les carburants et lubrifiants (170 000 dollars) et la location d'un avion (828 000 dollars). Le Groupe d'observateurs militaires dispose actuellement d'un parc automobile comprenant 26 véhicules et loue un avion Cessna pour ses besoins à Rawalpindi, Srinagar et dans d'autres zones d'opérations. L'augmentation proposée tient essentiellement à l'augmentation escomptée du coût de la location de l'avion, calculé sur la base de 30 heures de vol par mois en moyenne.

*Communications*

2A.79 Les ressources prévues (49 000 dollars), correspondant au montant réévalué de la base de ressources, doivent permettre de couvrir le coût des communications par téléphone et par télex (24 000 dollars) et de l'envoi de la valise diplomatique (25 000 dollars).

*Services divers*

2A.80 Les ressources demandées à cette rubrique (67 100 dollars), qui ne font apparaître aucune augmentation par rapport au montant réévalué de la base de ressources, correspondent aux frais de transport et frais connexes (16 000 dollars), au coût de l'assurance générale (20 800 dollars) et à celui de services divers (30 300 dollars).

*Fournitures et accessoires*

2A.81 Les ressources prévues à cette rubrique (276 300 dollars), qui font apparaître une augmentation de 25 000 dollars, sont destinées à couvrir le coût des fournitures de bureau consommables (23 500 dollars), des fournitures pour les télécommunications (pièces détachées, papier pour télécopieur, bandes, rubans, câble coaxial, câble électrique, etc.) (165 000 dollars), et des diverses fournitures suivantes (87 800 dollars) : fournitures médicales, pièces détachées pour machines de bureau, abonnements, drapeaux, médailles, uniformes et produits d'entretien.

*Mobilier et matériel*

2A.82 Le montant total des ressources nécessaires à cette rubrique est estimé à 530 500 dollars, y compris une augmentation de 20 600 dollars des dépenses renouvelables et un montant de 135 000 dollars correspondant à des dépenses non renouvelables. Les ressources prévues au titre des dépenses renouvelables doivent permettre de couvrir le coût du remplacement de mobilier et matériel de bureau usé ou endommagé (32 500 dollars), de l'achat de matériel pour réseau radio (226 600 dollars, y compris une augmentation de 20 600 dollars) et du remplacement de véhicules (136 400 dollars). Le montant prévu pour le remplacement des véhicules comprend un ajustement de 25 200 dollars de la base de ressources, destiné à tenir compte de l'augmentation du coût des véhicules, qui a été supérieure au montant normalement prévu pour l'inflation. En outre, des ressources sont demandées pour des dépenses non renouvelables au titre de l'acquisition de matériel de bureau (19 400 dollars), de véhicules (42 000 dollars), pour revenir au cycle normal de remplacement, et de matériel de radio (73 600 dollars) à longue durée utile, de sorte que les dépenses correspondantes peuvent être considérées comme des dépenses non renouvelables.

## D. Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient

TABLEAU 2A.32. ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

## 1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1990-1991
		Réévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (taux révisés de 1989)	Accroissement des ressources (taux révisés de 1989)	Inflation en 1990 et 1991	Augmentation totale	
Postes permanents	11 047,9	(379,9)	(38,8)	655,8	237,1	11 285,0
Personnel temporaire (remplaçants et surnuméraires)	16,9	0,4	-	1,2	1,6	18,5
Dépenses communes de personnel	4 363,4	(135,4)	13,2	283,2	161,0	524,4
Indemnités de représentation	15,2	-	-	-	-	15,2
TOTAL	15 443,4	(514,9)	(25,6) <sup>a</sup>	940,2	399,7	15 843,1

Analyse de la croissance réelle (taux révisés de 1989)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1988-1989	Accroissement des ressources				(5) Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins dépenses non renouvelables	(4) Plus croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
14 928,5	(25,6)	-	-	(25,6)	(0,1) %

TABLEAU 2A.32. ANALYSE DES COUTS GLOBAUX (suite)

## 2) Fonds extra-budgétaires

	1988-1989 Montant estimé des dépenses	1990-1991 Montant estimé des dépenses
a) Services d'appui à :		
i) D'autres organismes des Nations Unies	-	-
ii) Des programmes extra-budgétaires	-	-
Total a)	-	-
b) Activités de fond	-	-
Total b)	-	-
c) Projets opérationnels :		
Services d'enseignement	286 000	314 000,0
Services de santé	105 000	115 000,0
Services de secours	52 000	57 000,0
Total c)	443 000	486 000,0
Total a), b) et c)	443 000	486 000,0
Total		501 843,1

\* Le redéploiement de postes entre les lieux d'affectation se traduit par un accroissement net de 2 postes sur le terrain et une diminution correspondante à Vienne, d'un accroissement négatif net des ressources.

 TABLEAU 2A.33. ANALYSE DU TOTAL REEVALUE DE LA BASE DE RESSOURCES DE 1988-1989  
(AUX TAUX REVISES DE 1989)

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Programmes	Crédits ouverts pour 1988-1989 (1)	Dépenses non renouvelables de 1988-1989 (2)	Dépenses supplémentaires						Montant net des dépenses supplémentaires (9) (8) - (2)	Total revalue de la base de ressources de 1988-1989 (10) (1) - (9)
			Effet différé de l'accroissement de ressources 1988-1989		Réévaluation des coûts aux taux révisés de 1989		Ajustements spéciaux (7)	Total (8)		
			Postes permanents (3)	Autres objets de dépense (4)	Postes permanents (5)	Autres objets de dépense (6)				
D. Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient	15 443,4	-	-	-	145,5	0,4	(660,8) <sup>a</sup>	(514,9)	(514,9)	14 928,5
TOTAL	15 443,4	-	-	-	145,5	0,4	(660,8)	(514,9)	(514,9)	14 928,5

<sup>a</sup> Compte tenu de la révision du pourcentage de postes vacants pour 1990-1991.



TABLEAU 2A.34. POSTES NECESSAIRES

Unité administrative : Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient

Catégories	Postes permanents		Postes temporaires				Total	
	Budget ordinaire		Budget ordinaire		Fonds extra-budgetaires			
	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
SGA	1	1	-	-	-	-	1	1
SSG	1	1	-	-	-	-	1	1
D-2	1	1	-	-	-	-	1	1
D-1	10	10	-	-	-	-	10	10
P-5	16	16	-	-	4	4	20	20
P-4	36	36	-	-	4	4	40	40
P-3	15	15	-	-	3	3	18	18
P-2/1	2	2	-	-	-	-	2	2
<b>TOTAL</b>	<b>82</b>	<b>82</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>11</b>	<b>11</b>	<b>93</b>	<b>93</b>
Agents des services généraux								
1re classe	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres classes	10	10	-	-	1	1	11	11
<b>TOTAL</b>	<b>10</b>	<b>10</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>11</b>	<b>11</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>92</b>	<b>92</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>12</b>	<b>12</b>	<b>104</b>	<b>104</b>

#### D. OFFICE DE SECOURS ET DE TRAVAUX DES NATIONS UNIES POUR LES REFUGIES DE PALESTINE DANS LE PROCHE-ORIENT

2A.83 L'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient a été créé par l'Assemblée générale aux termes de sa résolution 302 (IV) du 8 décembre 1949, en tant qu'entité distincte au sein du système des Nations Unies; son mandat actuel court jusqu'au 30 juin 1990 conformément à la résolution 41/69 A de l'Assemblée générale, en date du 3 décembre 1986. Par sa résolution 3331 B (XXIX) du 17 décembre 1974, l'Assemblée a décidé que les dépenses à engager au titre des traitements du personnel international au service de l'Office qui auraient été financées par des contributions volontaires seraient imputées à compter du 1er janvier 1975 sur le budget ordinaire de l'ONU pour la durée du mandat de l'Office. Etant donné qu'au moment de l'établissement du présent projet de budget, aucun règlement politique n'était encore intervenu au sujet des réfugiés de Palestine, on a présumé que le programme serait maintenu pendant toute la durée de l'exercice biennal 1990-1991.

2A.84 L'Office fournit aux réfugiés de Palestine immatriculés et remplissant les conditions requises des services essentiels d'enseignement, de santé et de secours. Dans la limite des ressources dont il dispose, il fournit aussi des services de cette nature à d'autres personnes qui se trouvent dans une situation particulièrement critique parce qu'elles ont été déplacées du fait des hostilités de juin 1967 et des hostilités ultérieures au Proche-Orient.

2A.85 Le programme d'enseignement de l'Office comprend l'enseignement général aux niveaux élémentaire et secondaire (premier cycle), la formation professionnelle et pédagogique dans les centres de formation professionnelle que l'Office administre et un programme de bourses d'études universitaires à l'intention des réfugiés désirant poursuivre des études supérieures. L'Office administre 637 écoles et huit centres de formation.

2A.86 Dans le cadre de son programme général de services de santé des collectivités, l'Office assure des services de médecine préventive et curative et des soins de santé maternelle et infantile et fournit un appoint nutritionnel aux groupes de population les plus vulnérables. Il administre à cet effet 98 centres de santé et 92 centres d'alimentation complémentaire. Il prend également des dispositions pour que les malades puissent être hospitalisés, principalement en subventionnant leur traitement dans des hôpitaux publics et privés. Il assure en outre des services d'assainissement dans

61 camps abritant des réfugiés et personnes déplacées d'origine palestinienne.

2A.87 Le programme des services de secours comprend la fourniture d'une aide aux réfugiés indigents sous diverses formes : distribution de rations alimentaires de base, de couvertures et de vêtements pour enfants; construction d'abris et services de réparation; octroi de dons en espèces d'un montant limité et programme de formation pour adultes. Tous les réfugiés immatriculés peuvent bénéficier des services prévus au titre du programme permanent d'aide sociale.

2A.88 Depuis 1982, l'Office fournit une aide d'urgence aux réfugiés palestiniens victimes des combats qui continuent de faire rage au Liban. Il fournit, depuis le début de 1988, la même aide d'urgence aux réfugiés dans les territoires occupés de la Rive occidentale et de la bande de Gaza. L'Office a, en outre, lancé un programme élargi d'assistance afin d'améliorer la situation économique et sociale des réfugiés dans les territoires occupés. Les trois programmes, y compris les dépenses supplémentaires de personnel, sont financés principalement au moyen de fonds spéciaux de contributions volontaires.

2A.89 Conformément à la résolution 302 (IV) de l'Assemblée générale, l'Unesco et l'OMS ont conclu avec l'Office des accords qui prévoient que ces deux organisations prennent à leur charge les aspects techniques des programmes d'enseignement et de santé de l'Office. L'Unesco pourvoit gratuitement le poste de directeur des services d'enseignement de l'Office et fournit les services de 19 autres spécialistes; de son côté, l'OMS pourvoit dans les mêmes conditions le poste de directeur des services de santé de l'Office et fournit cinq autres de ses spécialistes. L'Office emploie à l'heure actuelle environ 17 900 agents locaux qui continueront d'être rémunérés à l'aide des contributions volontaires dont l'Office dispose pour ses activités opérationnelles.

2A.90 Les activités de l'Office correspondent au programme 2 du chapitre 8 du plan à moyen terme pour la période en cours. On trouvera décrits ci-après les sous-programmes, leurs éléments de programme et les produits correspondants.

##### *Sous-programme 1. Services d'enseignement*

a) Ressources nécessaires : budget ordinaire : 9 123 300 dollars [soit 57,6 % du total prévu pour le programme de l'exercice biennal 1990-1991 (59,5 % en 1988-1989)].

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr. 1), paragraphes 8.41 à 8.44.

## c) Eléments de programme :

## 1.1 Enseignement général

*Produits :*

i) Services d'enseignement aux niveaux élémentaire et secondaire (premier cycle) dans les écoles UNRWA/Unesco, à quelque 350 000 enfants de réfugiés. On s'attend que ce chiffre augmente d'environ 2 % d'ici à 1991;

ii) Assistance à environ 9 600 enfants de réfugiés inscrits dans des établissements privés ou publics, du secondaire pour la plupart.

## 1.2 Formation professionnelle et technique

*Produits :*

i) Formation professionnelle, technique et pédagogique de quelque 5 000 stagiaires à l'heure actuelle et d'environ 5 500 stagiaires d'ici la fin de l'exercice biennal;

ii) Octroi de 400 bourses d'études universitaires.

*Sous-programme 2. Services de santé*

a) Ressources nécessaires : budget ordinaire : 3 335 400 dollars [soit 21,1 % du total prévu pour le programme de l'exercice biennal 1990-1991 (19,9 % en 1988-1989)].

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr. 1), paragraphes 8.45 à 8.48.

## c) Eléments de programme :

## 2.1 Services de médecine préventive et curative

*Produits :*

i) Lutte contre les maladies transmissibles, soins de santé maternelle et infantile, services de santé scolaire et éducation sanitaire à quelque 2 millions de réfugiés. Ce nombre devrait avoisiner 2,1 millions d'ici la fin de l'exercice biennal;

ii) Fourniture de services de médecine curative à quelque 2 millions de réfugiés, dans les centres sanitaires (groupes et postes) de l'Office ainsi que dans des hôpitaux publics et des cliniques privées. Le nombre des réfugiés ayant droit à ces prestations devrait atteindre environ 2,1 millions d'ici la fin de l'exercice biennal.

## 2.2 Services en matière de nutrition et d'alimentation d'appoint

*Produit :* Protection et amélioration de l'état nutritionnel des réfugiés grâce à la surveillance des groupes les plus vulnérables, à savoir les jeunes enfants, les femmes enceintes, les femmes allaitantes et les tuberculeux (on compte à l'heure actuelle 180 000 prestataires, chiffre qui devrait tomber à 160 000 d'ici la fin de l'exercice biennal).

## 2.3 Services d'assainissement du milieu

*Produit :* Fourniture de services collectifs essentiels en matière d'assainissement à l'intention d'environ 790 000 réfugiés, immatriculés ou non, se trouvant dans les camps : approvisionnement en eau potable, enlèvement des ordures, évacuation des eaux et lutte contre les insectes et les rongeurs vecteurs de maladies. Le nombre des prestataires devrait avoisiner 840 000 d'ici la fin de l'exercice biennal.

*Sous-programme 3. Services de secours*

a) Ressources nécessaires : budget ordinaire : 3 384 400 dollars [soit 21,4 % du total prévu pour le programme de l'exercice biennal 1990-1991 (20,6 % en 1988-1989)].

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr. 1), paragraphes 8.49 à 8.52.

## c) Eléments de programme :

## 3.1 Assistance spéciale aux personnes dans une situation critique

*Produit :* Fourniture de farine, de riz, de sucre, d'huile et de protéines, ainsi que d'une assistance sous d'autres formes (couvertures et vêtements, dons en espèces et abris) à quelque 135 000 réfugiés. Le nombre des prestataires devrait passer à 167 000 d'ici la fin de l'exercice biennal.

## 3.2 Fourniture d'abris

*Produit :* La population des camps de réfugiés (790 000 personnes) devrait atteindre 840 000 personnes d'ici la fin de l'exercice biennal.

## 3.3 Programme d'aide sociale

*Produits :* Fourniture à environ 1 800 000 réfugiés de conseils dans le domaine de l'aide sociale; organisation d'activités préscolaires pour les enfants et de centres d'activités pour les jeunes et les femmes; formation des adultes aux métiers artisanaux et assistance aux handicapés. Le nombre des prestataires devrait s'élever à 1 900 000 d'ici la fin de l'exercice biennal.

*Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1989)**Personnel temporaire*

2A.91 Les ressources prévues à ce titre (17 300 dollars) doivent permettre de fournir un(e) secrétaire au bureau de liaison de l'Office à New York lorsque le Commissaire général de l'Office se trouve au Siège pour assister aux sessions de l'Assemblée générale, et de remplacer la secrétaire de l'Office lorsqu'elle est malade ou en congé.



## CHAPITRE 2B. AFFAIRES DE DESARMEMENT

TABLEAU 2B.1. ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des États-Unis)

### COÛTS DIRECTS

#### 1) Budget ordinaire

Crédit ouvert pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues								Crédit demandé pour 1990-1991
	Réévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (taux révisés de 1989)		Accroissement des ressources (taux révisés de 1989)		Inflation en 1990 et 1991		Augmentation totale		
	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%	
10 247.6	(756.7)	(7.3)	523.7	5.1	691.8	6.77	458.8	4.4	10 706.4

#### Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1989)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1988-1989	Accroissement des ressources				(5) Montant ajusté	Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins dépenses non renouvelables	(4) Plus croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté		
9 490.9	523.7	862.7	-	(339.0)	(3.5) %	

#### 2) Fonds extra-budgétaires

1988-1989 Montant estimatif des dépenses	1990-1991 Montant estimatif des dépenses
--	--

##### a) Services d'appui à :

- i) D'autres organismes des Nations Unies
- ii) Des programmes extra-budgétaires

Total a)

-	-
---	---

##### b) Activités de fond :

- Fonds d'affectation spéciale pour la Campagne mondiale pour le désarmement
- Fonds d'affectation spéciale pour les activités spéciales de désarmement
- Fonds d'affectation spéciale pour les activités de désarmement à l'échelle mondiale et régionale
- Fonds d'affectation spéciale pour la sensibilisation du public aux questions de désarmement
- Fonds d'affectation spéciale des intérêts de la contribution au Compte spécial de l'ONU

Total b)

2 826.0	2 930.0
---------	---------

##### c) Projets opérationnels :

- Fonds d'affectation spéciale pour le Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Afrique
- Fonds d'affectation spéciale pour le Centre régional des Nations Unies pour la paix, le désarmement et le développement en Amérique latine et aux Caraïbes
- Fonds d'affectation spéciale pour le Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Asie
- Fonds d'affectation spéciale pour l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement
- Fonds d'affectation spéciale des intérêts de la contribution au Compte spécial de l'ONU (projet de base de données à l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement)

Total c)

2 267.1	2 498.0
---------	---------

Total a), b) et c)

5 093.1	5 428.0
---------	---------

Total, coûts directs	16 134.4
----------------------	----------

TABLEAU 2B.2. ANALYSE DU TOTAL REEVALUE DE LA BASE DE RESSOURCES DE 1988-1989 (AUX TAUX REVISES DE 1989)

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Programmes	Crédits ouverts pour 1988-1989 (1)	Dépenses non renouvelables de 1988-1989 (2)	Dépenses supplémentaires						Montant net des dépenses supplémentaires (9) (8)-(2)	Total réévalué de la base de ressources de 1988-1989 (10) (1)+(9)
			Effet différé de l'accroissement de ressources 1988-1989		Réévaluation des coûts aux taux révisés de 1989		Ajustements spéciaux (7)	Total (8)		
			Postes permanents (3)	Autres objets de dépense (4)	Postes permanents (5)	Autres objets de dépense (6)				
A. Organes directeurs										
Conférence du désarmement	445.3	-	-	-	0.3	2.2	(13.8)	(11.3)	(11.3)	434.0
B. Département des affaires du désarmement	9 802.3	873.6	-	-	202.2	57.4	(131.4)	128.2	(745.4)	9 056.9
TOTAL	10 247.6	873.6	-	-	202.5	59.6	(145.2)*	116.9	(756.7)	9 490.9

\* Ce chiffre tient compte de la révision du pourcentage de postes vacants prévu pour 1990-1991.

TABLEAU 2B.3. BUDGET ORDINAIRE (COUTS DIRECTS) : TABLEAU RECAPITULATIF DES DEPENSES PREVUES POUR 1990-1991 ET DES TAUX DE CROISSANCE REELLE, PAR PROGRAMME

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Programmes	Crédits ouverts pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Augmentation totale		Crédits demandés pour 1990-1991	Taux de croissance réelle %
		Réévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (taux révisés de 1989)	Accroissement des ressources (taux révisés de 1989)	Inflation en 1990 et 1991	Augmentation totale				
					\$	%			
A. Organes directeurs									
Conférence du désarmement	445.3	(11.3)	-	14.4	3.1	0.6	448.4	-	
B. Département des affaires du désarmement	9 802.3	(745.4)	523.7	677.4	455.7	4.6	10 258.0	(3.7)	
TOTAL	10 247.6	(756.7)	523.7	691.8	458.8	4.4	10 706.4	(3.5)	

## A. Organes directeurs

## CONFERENCE DU DESARMEMENT

TABLEAU 2B.4. ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

## 1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1990-1991
		Réévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (taux révisés de 1989)	Accroissement des ressources (taux révisés de 1989)	Inflation en 1990 et 1991	Augmentation totale	
Personnel temporaire	238.0	(10.8)	-	7.0	(3.8)	234.2
Dépenses communes de personnel	67.9	(2.7)	-	2.0	(0.7)	67.2
Indemnités de représentation	6.0	-	-	-	-	6.0
Frais de voyage du personnel envoyé en mission	133.4	2.2	-	5.4	7.6	141.0
TOTAL	445.3	(11.3)	-	14.4	3.1	448.4

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1989)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1988-1989	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1) %
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
434.0	-	-	-	-	

## 2) Fonds extra-budgétaires

-
---

Total	448.4
-------	-------

TABLEAU 2B.5. POSTES NECESSAIRES

## Unité administrative : Conférence du désarmement

Catégories	Postes permanents		Postes temporaires				Total	
	Budget ordinaire		Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires			
	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
SSG	-	-	1	1	-	-	1	1
TOTAL	-	-	1	1	-	-	1	1

## A. Organes directeurs

## CONFERENCE DU DESARMEMENT

2B.1 Au paragraphe 120 du Document final de sa dixième session extraordinaire (résolution S-10/2 du 30 juin 1978), l'Assemblée générale s'est félicitée de l'accord réalisé au cours de la session à l'effet que le Comité du désarmement se réunirait à Genève pas plus tard qu'en janvier 1979. Au début de sa session de 1984, le Comité du désarmement a décidé de prendre le titre de "Conférence du désarmement". La Conférence, qui est sise à Genève, est ouverte à la participation des cinq Etats dotés d'armes nucléaires et de 35 autres Etats. Depuis 1979, elle se réunit pendant une période de six à sept mois chaque année.

2B.2 En application du paragraphe 120 c) du Document final, le Secrétaire général nomme, après consultations avec la Conférence du désarmement, le Secrétaire général de la Conférence qui, tout en étant en même temps son représentant personnel, est chargé d'aider la Conférence et son président à organiser les travaux et le calendrier de la Conférence.

2B.3 Dans sa résolution 34/83 L du 11 décembre 1979, l'Assemblée générale a noté que le Comité du désarmement avait adopté son règlement intérieur et prié le Secrétaire général de fournir le personnel ainsi que le concours et les services dont le Comité (maintenant la Conférence) et tous organes subsidiaires qu'il pourrait établir auraient besoin, conformément aux dispositions de son règlement intérieur. Le secrétariat de la Conférence se compose de fonctionnaires du Département des affaires de désarmement.

2B.4 Dans sa résolution 43/74 C du 7 décembre 1988, l'Assemblée générale a de nouveau prié instamment la Conférence du désarmement d'activer à titre hautement prioritaire les négociations relatives à une convention sur l'interdiction des armes chimiques et de redoubler d'efforts, notamment en consacrant au cours de l'année plus de temps à ces négociations.

*Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1989)**Postes temporaires et dépenses communes de personnel connexes*

2B.5 Les ressources prévues à cette rubrique (298 400 dollars) doivent permettre de continuer à financer un poste de sous-secrétaire général, dont le titulaire exerce les fonctions de secrétaire général de la Conférence et de représentant personnel du Secrétaire général de l'ONU.

*Frais de voyage du personnel envoyé en mission*

2B.6 Les ressources nécessaires à ce titre (135 600 dollars) doivent permettre de couvrir les frais de voyage et l'indemnité de subsistance des fonctionnaires du Département des affaires de désarmement qui seront détachés du Siège à Genève pour assurer les services fonctionnels nécessaires à la Conférence du désarmement. Ces ressources couvriront aussi les frais de voyage encourus par le Représentant personnel du Secrétaire général dans l'exercice de ses fonctions, notamment pour se rendre aux sessions annuelles de la Commission du désarmement et de l'Assemblée générale à New York.

## B. Département des affaires de désarmement

### TABLEAU 2B.6. ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des États-Unis)

#### COÛTS DIRECTS

##### 1) Budget ordinaire

Crédit ouvert pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues								Crédit demandé pour 1990-1991
	Réévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (taux taux révisés de 1989)		Accroissement des ressources (taux taux révisés de 1989)		Inflation en 1990 et 1991		Augmentation totale		
	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%	
9 802,3	(745,4)	(7,6)	523,7	5,3	677,4	6,9	455,7	4,6	10 258,0

##### Analyse de la croissance réelle (taux taux révisés de 1989)

Total réévalué de la base de ressources de 1988-1989	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (%) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins dépenses non renouvelables	(4) Plus croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
9 056,9	523,7	862,7	-	(339,0)	(3,7)

##### 2) Fonds extra-budgetaires

###### a) Services d'appui à :

- i) D'autres organismes des Nations Unies
- ii) Des programmes extra-budgetaires

1988-1989 Montant estimatif des dépenses	1990-1991 Montant estimatif des dépenses
--	--

- -  
- -

Total a)

-	-
---	---

###### b) Activités de fond :

- Fonds d'affectation spéciale pour la Campagne mondiale pour le désarmement
- Fonds d'affectation spéciale pour les activités spéciales de désarmement
- Fonds d'affectation spéciale pour les activités de désarmement à l'échelle mondiale et régionale
- Fonds d'affectation spéciale pour la sensibilisation du public aux questions de désarmement
- Fonds d'affectation spéciale des intérêts de la contribution au Compte spécial de l'ONU

1 200,0 1 200,0  
100,0 150,0  
1 000,0 1 000,0  
286,0 300,0  
240,0 280,0

Total b)

2 826,0	2 930,0
---------	---------

###### c) Projets opérationnels :

- Fonds d'affectation spéciale pour le Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Afrique
- Fonds d'affectat. on spéciale pour le Centre régional des Nations Unies pour la paix, le désarmement et le développement en Amérique latine et aux Caraïbes
- Fonds d'affectation spéciale pour le Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Asie
- Fonds d'affectation spéciale pour l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement
- Fonds d'affectation spéciale des intérêts de la contribution au Compte spécial de l'ONU (projet de base de données à l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement)

400,0 546,0  
18,0 20,0  
15,4 16,0  
1 507,4 1 916,0  
326,3 -

Total c)

2 267,1	2 498,0
---------	---------

Total a), b) et c)

5 093,1	5 428,0
---------	---------

Total, coûts directs	15 686,0
----------------------	----------

TABLEAU 2B.7. ANALYSE DU TOTAL REEVALUE DE LA BASE DE RESSOURCES DE 1988-1989 (AUX TAUX REVISES DE 1989)

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Programmes	Crédits ouverts pour 1988-1989 (1)	Dépenses non renouvelables de 1988-1989 (2)	Dépenses supplémentaires					Total (8)	Montant net des dépenses supplémentaires (9)	Total réévalué de la base de ressources de 1988-1989 (10)
			Effet différé de l'accroissement de ressources 1988-1989		Réévaluation des coûts aux taux révisés de 1989		Ajustements spéciaux (7)			
			Postes permanents (3)	Autres objets de dépense (4)	Postes permanents (5)	Autres objets de dépense (6)				
D. Département des affaires de désarmement	9 802,3	873,6	-	-	202,2	57,4	(131,4)	128,2	(745,4)	9 056,9
<b>TOTAL</b>	<b>9 802,3</b>	<b>873,6</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>202,2</b>	<b>57,4</b>	<b>(131,4)<sup>a</sup></b>	<b>128,2</b>	<b>(745,4)</b>	<b>9 056,9</b>

<sup>a</sup> Ce chiffre tient compte de la révision du pourcentage de postes vacants prévu pour 1990-1991.

TABLEAU 2B.8. BUDGET ORDINAIRE (COUTS DIRECTS) : TABLEAU RECAPITULATIF DES DEPENSES PREVUES POUR 1990-1991 ET DES TAUX DE CROISSANCE REELLE, PAR PROGRAMME

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Programmes	Crédits ouverts pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Augmentation totale		Crédits demandés pour 1990-1991	Taux de croissance réelle %
		Réévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (aux taux révisés de 1989)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1989)	Inflation en 1990 et 1991	Augmentation totale				
					\$	%			
B. Département des affaires de désarmement	9 802,3	(745,4)	523,7	677,4	455,7	4,6	10 258,0	(3,7)	
<b>TOTAL</b>	<b>9 802,3</b>	<b>(745,4)</b>	<b>523,7</b>	<b>677,4</b>	<b>455,7</b>	<b>4,6</b>	<b>10 258,0</b>	<b>(3,7)</b>	

TABLEAU 2B.9. ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

## 1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1990-1991
		Réévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (aux taux révisés de 1989)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1989)	Inflation en 1990 et 1991	Augmentation totale	
Postes permanents	4 727,7	52,5	-	363,2	415,7	5 143,4
Personnel temporaire (remplaçants et surnuméraires)	111,5	(0,5)	-	7,6	7,1	118,6
Consultants	131,2	(85,6)	116,9	10,4	41,7	172,9
Heures supplémentaires	47,9	1,1	-	3,4	4,5	52,4
Groupes spéciaux d'experts	863,6	(339,4)	224,2	47,2	(68,0)	795,6
Dépenses communes de personnel	1 592,1	18,3	-	123,7	142,0	1 734,1
Indemnités de représentation	10,4	-	-	-	-	10,4
Frais de voyage des représentants	144,4	3,2	-	10,1	13,3	157,7
Frais de voyages du personnel affecté des réunions	161,0	(28,2)	-	9,1	(19,1)	141,9
Autres frais de voyage du personnel envoyé en mission	100,1	2,3	-	7,0	9,3	109,4
Travaux contractuels d'imprimerie et de reliure	426,3	9,4	(173,3)	17,9	(146,0)	280,3
Location et entretien du matériel de bureau	29,6	0,6	17,7	3,3	21,6	51,2
Communications	26,5	0,6	-	1,8	2,4	28,9
Dépenses de représentation (D-1 et au-dessous)	2,4	-	2,4	0,4	2,8	5,2
Fournitures et accessoires	54,8	1,1	-	3,9	5,0	59,8
Mobilier et matériel	32,6	(11,0)	10,0	2,0	1,0	33,6
Remplacement du matériel de bureau	21,6	0,6	-	1,5	2,1	23,7
Bourses	927,8	20,4	-	64,9	85,3	1 013,1
Subventions	390,8	(390,8)	325,8	-	(65,0)	325,8
<b>TOTAL</b>	<b>9 802,3</b>	<b>(745,4)</b>	<b>523,7</b>	<b>677,4</b>	<b>455,7</b>	<b>10 258,0</b>



TABLEAU 2B.10. POSTES NECESSAIRES

Unité administrative : Département des affaires de désarmement

Catégories	Postes permanents		Postes temporaires				Total	
	Budget ordinaire		Budget ordinaire		Fonds extra-budgetaires			
	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
SGA	1	1	-	-	-	-	1	1
SSG	-	-	-	-	-	-	-	-
D-2	2	2	-	-	-	-	2	2
D-1	3	3	-	-	-	-	3	3
P-5	8	8	-	-	-	-	8	8
P-4	8	8	-	-	2	2	10	10
P-3	4	4	-	-	-	-	4	4
P-2 1	2	2	-	-	-	-	2	2
TOTAL	28	28	-	-	2	2	30	30
Agents des services généraux								
1re classe	2	2	-	-	-	-	2	2
Autres classes	21	21	-	-	3	3	24	24
TOTAL	23	23	-	-	3	3	26	26
TOTAL GÉNÉRAL	51	51	-	-	5	5	56	56

### B. Département des affaires de désarmement

2B.7 Les activités du Département s'inscrivent dans le cadre du programme 2 "Activités du Département des affaires de désarmement" du grand programme "Affaires politiques et affaires du Conseil de sécurité" du plan à moyen terme révisé pour la période 1984-1989<sup>1</sup>. Le Département s'efforce d'aider les États Membres à suivre les négociations sur le désarmement et les questions connexes en a) fournissant des services de secrétariat, administratifs et fonctionnels à l'Assemblée générale, à la Conférence du désarmement et à leurs organes subsidiaires traitant de questions de désarmement; b) en conservant, mettant à jour et fournissant des informations sur ces questions par le biais de ses publications, de sa bibliothèque de référence et de sa base de données; c) en diffusant des informations sur le désarmement et en sensibilisant l'opinion à cette question par ses publications et par le biais de la Campagne mondiale pour le désarmement et des centres régionaux des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Afrique, en Amérique latine et en Asie; d) en réalisant des études sur les questions de désarmement et en suivant et en analysant ces questions; et e) en organisant un programme de bourses et en fournissant des services de formation et de consultation dans le domaine du désarmement.

2B.8 Les cinq sous-programmes, leurs éléments de programme et les produits prévus pour l'exercice biennal sont décrits ci-après :

#### Sous-programme 1. Délibérations et négociations

a) Ressources nécessaires : budget ordinaire : 4 175 000 dollars (soit 40,7 % du total prévu pour le programme de 1990-1991; 37,5 % en 1988-1989).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr.1), paragraphes 1.30 à 1.36, tel que révisé dans les documents A/39/6 et A/43/6, chapitre 1.

c) Eléments de programme :

##### 1.1 Première Commission\*

###### Produits :

i) Services fonctionnels nécessaires pour deux sessions de la Commission (quatrième trimestre de 1990 et 1991);

ii) Rapports de la Première Commission à l'Assemblée générale sur chaque point de l'ordre du jour (quatrième trimestre de 1990 et 1991).

##### 1.2 Commission du désarmement

###### Produits :

i) Services nécessaires chaque année pour deux sessions de la Commission (une session de fond et une session d'organisation) (deuxième et quatrième trimestres de 1990 et 1991);

ii) Services fonctionnels nécessaires pour les sessions des organes subsidiaires de la Commission, y compris les groupes de consultation sur divers points de l'ordre du jour, le cas échéant;

iii) Deux rapports de la Commission à l'Assemblée générale (quatrième trimestre de 1990 et 1991).

##### 1.3 Conférence du désarmement\*

###### Produits :

i) Services fonctionnels nécessaires pour deux sessions de la Conférence chaque année (premier et troisième trimestres de 1990 et 1991);

ii) Services fonctionnels nécessaires pour les sessions des organes subsidiaires de la Conférence;

iii) Deux rapports de la Conférence à l'Assemblée générale (troisième trimestre de 1990 et 1991).

##### 1.4 Comités spéciaux

###### Produits :

i) Services fonctionnels nécessaires pour deux sessions du Comité *ad hoc* chaque année (deuxième et troisième trimestres de 1990 et 1991), sous réserve d'une décision du Comité pour la Conférence mondiale du désarmement de reprendre ses sessions officielles, suspendues en 1987;

ii) Deux rapports du Comité à l'Assemblée générale si nécessaire (troisième trimestre de 1990 et 1991).

*Activités intermédiaires* : Soutien fonctionnel du Comité spécial de l'océan Indien auquel le Département des affaires politiques et des affaires du Conseil de sécurité fournit des services.

##### 1.5 Suivi et application des résolutions et décisions de l'Assemblée générale et d'autres organes délibérants

*Produit* : Etablissement de rapports, y compris compilation et évaluation des réponses reçues des États Membres, et coordination de la présentation des rapports à l'Assemblée générale.

\* Priorité absolue.

<sup>1</sup> Documents officiels de l'Assemblée générale, trente-septième session, Supplément No 6 (A/37/6 et Corr.1), par. 1.30 à 1.60, *ibid.*, trente-neuvième session, Supplément No 6 (A/39/6 et Corr.1), chap. 1, et *ibid.*, quarante-troisième session, Supplément No 6 (A/43/6).

\* Priorité absolue.

1.6 Fonctions relatives aux accords multilatéraux de désarmement dont le Secrétaire général est dépositaire et/ou qui sont demandés par l'Assemblée générale

*Produits :*

i) Services fonctionnels nécessaires pour une session du Comité préparatoire de la quatrième Conférence des parties chargée de l'examen du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, qui doit se tenir en 1990;

ii) Services fonctionnels nécessaires pour une ou deux sessions du Comité préparatoire (1990-1991) de la Conférence d'examen des parties à la Convention sur les armes biologiques, qui se tiendra à Genève en 1991;

iii) Services fonctionnels nécessaires pour une ou deux sessions du Comité préparatoire (1990-1991) de la deuxième Conférence d'examen des parties à la Convention sur l'interdiction d'utiliser des techniques de modification de l'environnement, qui se tiendra à Genève en 1991.

1.7 Relation entre le désarmement et le développement

*Produits :*

i) Services fonctionnels nécessaires pour les réunions de l'Equipe spéciale de haut niveau créée par le Secrétaire général, conformément au Programme d'action, et pour les réunions de travail;

ii) Convocation d'un colloque international sur les échanges de données d'expérience dans le domaine de la reconversion (deuxième trimestre de 1990).

*Activités intermédiaires :*

i) Mise en place d'un mécanisme permettant de suivre les tendances des dépenses militaires;

ii) Maintien de contacts et collecte d'informations auprès des milieux scientifiques et universitaires afin de promouvoir une connaissance collective des menaces non militaires à la sécurité internationale.

*Sous-programme 2. Information relative au désarmement*

a) Ressources nécessaires :

Budget ordinaire : 2 656 800 dollars (soit 25,9 % du total prévu pour le programme de 1990-1991; 26,8 % en 1988-1989);

Fonds extra-budgétaires : 48 000 dollars (soit 1,65 % du total prévu pour le programme de 1990-1991; 1,9 % en 1988-1989).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr.1), paragraphes 1.37 à 1.40, tel que révisé dans le document A/39/6, chapitre 1.

c) Eléments de programme :

2.1 Publications sur le désarmement

*Produits :*

i) *Annuaire du désarmement*, volume 14 (troisième trimestre de 1990) et volume 15 (troisième trimestre de 1991);

ii) Périodique intitulé *Désarmement*, volume XIII, Nos 1, 2 et 3 en 1990, et volume XIV, Nos 1, 2 et 3 en 1991;

iii) *Le désarmement en bref*, Nos 72 à 82 en 1990 et Nos 82 à 92 en 1991;

iv) Edition mise à jour de *L'Etat des accords multilatéraux en matière de désarmement et de contrôle des armements* (1991) et des autres publications sur le désarmement demandées par les organes délibérants, y compris deux publications de la brochure intitulée *L'Assemblée générale des Nations Unies et le désarmement* (premier trimestre de 1990 et 1991).

*Activités intermédiaires :*

i) Contribution annuelle (chap. 1) à *l'Annuaire des Nations Unies* (1990 et 1991);

ii) Contribution annuelle à la publication *ABC des Nations Unies* (1990 et 1991);

iii) Publication, en collaboration avec le Département de l'information, d'articles relatifs au désarmement dans la *Chronique de l'ONU* et dans d'autres publications;

iv) Contribution avec l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement et d'autres institutions et organisations non gouvernementales reconnues à diverses publications sur le désarmement.

2.2 Bibliothèque de références sur le désarmement\*\*

i) Sélection, enregistrement, catalogage, conservation et tenue à jour des périodiques, documents et autres matériaux d'information ayant trait aux armements et au désarmement, et services de bibliothèque de références sur le désarmement axés sur les besoins des utilisateurs;

ii) Imprimés répondant aux besoins des utilisateurs : index de déclarations, listes de documents et résolutions, historique des résolutions, manifestations et accords internationaux, listes chronologiques de réunions et divers autres imprimés tels que bibliographies de documents relatifs au désarmement et autres catalogues de données sur ce sujet rassemblées de manière systématique.

*Sous-programme 3. Etudes sur le désarmement*

a) Ressources nécessaires : budget ordinaire : 1 518 200 dollars (soit 14,8 % du total prévu pour le programme de 1990-1991; 12,5 % en 1988-1989).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr.1), paragraphes 1.41 à 1.46, tel que révisé dans le document A/39/6, chapitre 1.

c) Eléments de programme :

3.1 Conseil consultatif pour les études sur le désarmement

*Produits :*

i) Services fonctionnels nécessaires pour une session du Conseil consultatif chaque année (troisième trimestre de 1990 et 1991);

ii) Deux rapports à l'Assemblée générale (troisième trimestre de 1990 et 1991).

3.2 Etudes et suivi

*Produits :*

i) Etude du rôle de l'ONU dans le domaine de la vérification (troisième trimestre de 1990);

ii) Etude sur les armes nucléaires (troisième trimestre de 1990);

iii) Etude sur l'adoption de mesures efficaces et vérifiables qui contribueraient à la création d'une zone exempte d'armes nucléaires au Moyen-Orient (troisième trimestre de 1990);

iv) Rapport sur les faits nouveaux survenus dans les domaines scientifique et technique et leurs incidences sur la sécurité internationale (troisième trimestre de 1990);

v) Etude sur les moyens de promouvoir la transparence dans les transferts internationaux d'armes classiques (troisième trimestre de 1991).

*Activités intermédiaires :* Fournir les services fonctionnels nécessaires aux réunions des groupes d'experts, élaborer des schémas d'études, mener des recherches et fournir des documents d'information, assurer l'établissement des rapports, ainsi que leur suivi s'ils contiennent des recommandations en vue de travaux ultérieurs, en particulier coordonner, au sein du système des Nations Unies, les efforts déployés par divers organismes pour donner effet à ces recommandations.

\*\* Non prioritaire

### 3.3 Analyse et entreposage d'informations relatives au désarmement en collaboration avec des Etats et des instituts de recherche

#### Activités intermédiaires :

i) Recherche et rassemblement de données, notamment de statistiques et d'analyses des tendances, propositions, événements concernant des questions spécifiques qui font l'objet de discussions officielles ou sont abordées dans l'optique d'un règlement des problèmes de désarmement, qui font fréquemment l'objet de demandes d'information, notamment de la part des Etats Membres, ou qui doivent être portées à l'attention du Cabinet du Secrétaire général. En outre, dans le cadre de cette activité, des conférenciers participeront à des réunions spécialisées et on procèdera à des échanges d'informations avec des instituts de recherche;

ii) Contribution à d'autres activités du Département dans le cadre de la préparation de projets, de conférences, etc. Réponses aux questions adressées par des gouvernements et divers organismes et particuliers, par exemple des instituts de recherche, des organisations non gouvernementales et des chercheurs.

#### Sous-programme 4. Programme de bourses d'études, de formation et de services consultatifs dans le domaine du désarmement

a) Ressources nécessaires : budget ordinaire : 389 800 dollars (soit 3,8 % du total prévu pour le programme de 1990-1991; 7,1 % en 1988-1989).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr.1), paragraphes 1.47 à 1.50, tel que révisé dans les documents A/39/6 et A/43/6, chapitre 1.

c) Eléments de programme :

##### 4.1 Bourses d'études sur le désarmement

#### Produits :

i) Organisation du programme de bourses d'études sur le désarmement et fourniture des services fonctionnels nécessaires : 25 boursiers seront formés à Genève, Vienne et New York et dans différents pays disposés à les accueillir pour un séjour d'études (quatrième trimestre de 1990 et 1991);

ii) Publication des mémoires rédigés par les boursiers (deuxième trimestre de 1990 et 1991);

iii) Deux rapports à l'Assemblée générale sur l'exécution du sous-programme (troisième trimestre de 1990 et 1991).

##### 4.2 Stages de formation aux niveaux régional et sous-régional\*\*

**Produits :** Organisation d'un stage de formation d'une semaine au niveau régional ou sous-régional, alternative-ment, pour 15 fonctionnaires gouvernementaux (1990 et 1991), et fourniture des services fonctionnels nécessaires.

**Activité intermédiaire :** Contribution annuelle aux rapports devant être présentés à l'Assemblée générale sur l'exécution du sous-programme (troisième trimestre de 1990 et 1991).

##### 4.3 Services consultatifs dans le domaine du désarmement et de la sécurité\*\*

**Produit :** Fourniture annuelle de services consultatifs dans le domaine du désarmement et de la sécurité aux gouvernements et organisations intergouvernementales ou gouvernementales qui en auront fait la demande.

**Activité intermédiaire :** Contribution annuelle aux rapports devant être présentés à l'Assemblée générale sur l'exécution du sous-programme (troisième trimestre de 1990 et 1991).

### Sous-programme 5. Campagne mondiale pour le désarmement

#### a) Ressources nécessaires :

Budget ordinaire : 1 518 200 dollars (soit 14,8 % du total prévu pour le programme de 1990-1991; 16,1 % en 1988-1989);

Fonds extra-budgétaires : 2 882 000 dollars (soit 98,35 % du total prévu pour le programme de 1990-1991; 98,1 % en 1988-1989).

b) Référence : révisions au plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/39/6 et Corr.1), paragraphes 1.54 à 1.60, et A/43/6, chapitre 1.

#### c) Eléments de programme :

##### 5.1 Diffusion d'informations à l'intention des groupes visés par la Campagne mondiale pour le désarmement et de particuliers s'intéressant aux problèmes de désarmement et aux questions y relatives

#### Produits :

i) Diffusion de toutes les publications et de tous les matériaux d'information produits par le Département des affaires de désarmement, et envoi de documentation aux centres d'information des Nations Unies et aux bureaux des Nations Unies du monde entier;

ii) Envoi périodique de circulaires contenant des informations sur les manifestations et conférences à venir.

#### Activités intermédiaires :

i) Maintien de contacts avec les groupes visés par la Campagne mondiale pour le désarmement, à savoir les élus, les enseignants, les instituts de recherche, les médias et les organisations non gouvernementales;

ii) Interventions au cours de réunions d'information, séminaires, conférences et réunions organisées par l'ONU ou ailleurs;

iii) Consultations avec les groupes visés par la Campagne sur la mise en oeuvre des activités organisées dans ce cadre;

iv) Réponses aux questions et aux demandes adressées par les groupes visés par la Campagne mondiale pour le désarmement.

##### 5.2 Appui aux centres régionaux

#### Produits :

i) Application du programme d'activités du Centre régional pour la paix et le désarmement en Afrique, du Centre régional pour la paix, le désarmement et le développement en Amérique latine et aux Caraïbes et du Centre régional pour la paix et le désarmement en Asie;

ii) Organisation de séminaires, colloques et autres réunions sur les aspects régionaux du désarmement et de la sécurité;

iii) Deux rapports du Secrétaire général sur chaque centre régional (six au total pour l'exercice biennal) à l'Assemblée générale (troisième trimestre de 1990 et 1991).

##### 5.3 Conférences et séminaires régionaux et autres réunions

#### Produits :

i) Organisation de deux conférences/séminaires régionaux chaque année et fourniture des services fonctionnels nécessaires (premier et deuxième trimestres de 1990 et 1991);

ii) Quatre brochures sur les délibérations de ces conférences ou séminaires (troisième et quatrième trimestres de 1990 et 1991).

\*\* Non prioritaire.

#### 5.4 Programmes de stages à l'intention des étudiants diplômés et autres programmes de formation dans le domaine du désarmement\*\*

##### Produits :

- i) Programme de stages spéciaux sur le désarmement d'une durée de trois à quatre mois chacun (1990 et 1991);
- ii) Programme de stages d'été sur le désarmement d'une durée de huit semaines en juin et juillet (troisième trimestre de 1990 et 1991).

#### 5.5 Manifestations spéciales et activités de collecte de fonds

##### Produits :

- i) Organisation de deux tables rondes sur des questions d'actualité relatives au désarmement au cours de la Semaine du désarmement (quatrième trimestre de 1990 et 1991);
- ii) Préparation de pochettes de documentation contenant les derniers matériaux d'information produits par le Département, à l'intention des participants aux tables rondes (quatrième trimestre de 1990 et 1991);
- iii) Organisation de deux conférences d'annonces de contribution à l'appui de la Campagne mondiale pour le désarmement (quatrième trimestre de 1990 et 1991);
- iv) Deux rapports du Secrétaire général à l'Assemblée générale sur la Semaine du désarmement (troisième trimestre de 1990 et 1991).

*Activité intermédiaire :* Appui et participation à différentes manifestations organisées par des organisations non gouvernementales pendant la Semaine du désarmement (quatrième trimestre de 1990 et 1991).

#### 5.6 Bulletin d'information sur la Campagne mondiale pour le désarmement et autres documents relatifs à la Campagne

##### Produits :

- i) Six numéros du *Bulletin* par an (premier, deuxième, troisième et quatrième trimestres de 1990 et 1991);
- ii) Trois publications annuelles spéciales (deuxième, troisième et quatrième trimestres de 1990 et 1991);
- iii) Deux plaquettes recensant les derniers matériaux d'information produits par le Département (premier trimestre de 1990 et 1991).

#### 5.7 Coordination de la Campagne mondiale pour le désarmement dans le cadre du système des Nations Unies

##### Produits :

- i) Quatre réunions des représentants des institutions spécialisées et d'autres programmes et départements du système des Nations Unies (premier et troisième trimestres de 1990 et 1991);
- ii) Deux rapports du Secrétaire général à l'Assemblée générale sur le programme d'activités de la Campagne mondiale pour le désarmement (troisième trimestre de 1990 et 1991).

#### *Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1989)*

##### *Personnel temporaire (remplaçants et surnuméraires)*

2B.9 Les réponses prévues à cette rubrique (111 000 dollars), qui n'accusent pas d'augmentation par rapport au montant réévalué de la base des ressources de 1988-1989, serviront à recruter le personnel nécessaire pour faire face à la surcharge de travail en période de pointe (sessions de l'Assemblée générale, d'autres organes et conférences, et réunions de groupes spéciaux d'experts) et permettront de rem-

placer les fonctionnaires en congé de maladie de longue durée ou de maternité.

##### *Consultants*

2B.10 Les ressources prévues à cette rubrique (162 500 dollars) serviront à couvrir des dépenses non renouvelables (78 500 dollars) relatives à la réalisation de trois études demandées par l'Assemblée générale dans ses résolutions 43/81 B, 43/75 I et 43/75 N, intitulées respectivement "Etude du rôle de l'Organisation des Nations Unies dans le domaine de la vérification" (A/C.5/43/39, par. 12); "Transferts internationaux d'armes" (A/C.5/43/49, par. 11); et "Etude d'ensemble des Nations Unies sur les armes nucléaires" (A/C.5/43/48, par. 13). Le solde (84 000 dollars), qui fait apparaître une augmentation de 38 400 dollars, servira à financer les activités suivantes :

a) Des services de consultants (20 000 dollars) doivent être fournis au titre des travaux de la Conférence du désarmement, notamment ses organes subsidiaires *ad hoc*, pour faciliter le processus de négociation sur des questions hautement techniques exigeant l'assistance de spécialistes des questions scientifiques et d'autres experts (élément de programme 1.3);

b) Comme demandé par l'Equipe spéciale sur la relation entre le désarmement et le développement, le Département analysera l'incidence des dépenses militaires globales sur l'économie mondiale et sur le système économique international, compte tenu de la mise en place d'un mécanisme, dans le cadre de l'ONU, qui permettra de suivre les tendances de ces dépenses. A cette fin, le Département aura besoin des compétences spéciales d'un consultant pour l'aider à établir et exploiter un système de référence informatisé aux sources d'informations de l'ONU et aux sources extérieures dans ce domaine (40 000 dollars) (élément de programme 1.7);

c) Pour des analyses approfondies et l'examen de questions d'actualité complexes, le périodique *Désarmement* continuera de faire appel à des contributeurs extérieurs, lesquels reçoivent environ 1 000 dollars par article; il paraît trois fois par an et chaque numéro comprend en moyenne quatre articles. Le coût de ces contributions est estimé à 24 000 dollars (élément de programme 2.1).

##### *Groupes spéciaux d'experts*

2B.11 Les ressources prévues à ce titre (748 400 dollars), qui comprennent un montant de 300 000 dollars devant permettre de couvrir les frais de voyage et l'indemnité de subsistance de 25 membres du Conseil consultatif pour les études sur le désarmement, reflètent une diminution de 224 200 dollars, car le Conseil tiendra désormais une session unique d'une semaine par an au lieu de deux sessions, comme par le passé. Ce montant permettra également de financer les dépenses non renouvelables (448 400 dollars) afférentes aux trois études mentionnées au paragraphe 2B.10.

##### *Frais de voyage des représentants*

2B.12 Les ressources prévues (147 600 dollars), dont le montant reste inchangé en valeur constante, permettront de financer les frais de voyage des participants gouvernementaux et non gouvernementaux aux conférences et séminaires régionaux prévus pendant l'exercice biennal.

##### *Frais de voyage du personnel envoyé en mission*

2B.13 Les ressources prévues sous cette rubrique (235 200 dollars), qui ne reflètent aucune augmentation, sont destinées à couvrir les frais de voyage du Secrétaire général adjoint en sa qualité de représentant du Secrétaire général, de même que dans l'exercice de ses fonctions personnelles.

\*\* Non prioritaire.

pour se rendre à des réunions intergouvernementales, non gouvernementales et intersecrétariats. Le Secrétaire général adjoint, certains chefs de service, administrateurs et fonctionnaires d'autres catégories sont aussi appelés à se déplacer dans l'exercice de leurs fonctions, notamment pour se rendre à des séminaires, conférences et réunions d'organisations non gouvernementales consacrés au désarmement.

#### *Travaux contractuels d'imprimerie et de reliure*

2B.14 Les ressources prévues à cette rubrique (262 400 dollars) accusent une diminution de 173 300 dollars, du fait des économies réalisées grâce à l'utilisation d'unités de traitement internes au lieu de faire appel à des services d'imprimerie extérieurs pour certaines de ses publications (notamment *Le désarmement en bref*, le *Bulletin* de la Campagne mondiale pour le désarmement et d'autres matériaux d'information publiés par la Campagne). Ces ressources seront utilisées pour les publications suivantes :

	<i>Dollars</i>
Annuaire du désarmement	106 000
Périodique <i>Désarmement</i>	138 400
Série d'études	18 000

#### *Location et entretien du matériel de bureautique*

2B.15 Les ressources prévues sous cette rubrique (47 900 dollars), qui font apparaître une augmentation de 17 700 dollars, permettront d'assurer l'entretien du matériel de bureautique, y compris les ordinateurs personnels qu'il est prévu d'acheter en 1990-1991.

#### *Dépenses de représentation*

2B.16 Les ressources prévues sous cette rubrique (4 800 dollars), qui font apparaître une augmentation de 2 400 dollars, sont destinées à couvrir les dépenses de représentation encourues par le Département à l'occasion de réceptions offertes pour des groupes d'étude, des groupes spéciaux d'experts et lors de manifestations organisées à l'occasion de la Semaine du désarmement par des fonctionnaires de la classe D-1 et au-dessous, qui ne reçoivent pas d'indemnité de représentation.

#### *Mobilier et matériel*

2B.17 Les ressources prévues (31 600 dollars) serviront à couvrir des dépenses non renouvelables (10 000 dollars)

nécessaires à l'acquisition de deux ordinateurs personnels pour la préparation, la présentation et le traitement interne des publications du Département.

#### *Remplacement du matériel de bureautique*

2B.18 Il est proposé de maintenir un montant de 22 200 dollars, représentant 40 % de la valeur du matériel existant à la fin de l'exercice biennal 1986-1987 et s'inscrivant dans le cadre du programme centralisé de remplacement du matériel de traitement de textes.

#### *Bourses d'études*

2B.19 Les ressources prévues (948 200 dollars) permettront de maintenir en 1990-1991 le programme de bourses à son niveau actuel, à savoir : a) 70 000 dollars pour la rémunération et les frais de voyage des conférenciers; b) 450 000 dollars au titre des allocations et indemnités de fin de stage à verser à 25 boursiers; c) 260 000 dollars au titre des frais de voyage de 25 boursiers; d) 70 000 dollars au titre des frais de voyage du coordonnateur du programme et de l'assistant d'administration; e) autres ressources prévues : 50 000 dollars pour l'interprétation, la production de matériaux de formation, les services d'imprimerie et la publication d'ouvrages ; f) 38 200 dollars pour l'organisation des cours de formation aux niveaux régional et sous-régional; et g) 10 000 dollars au titre de la rémunération d'un consultant chargé, durant un mois, pendant les périodes de pointe, d'aider le coordonnateur à fournir des services aux gouvernements qui en font la demande.

#### *Subventions*

2B.20 Un montant non renouvelable de 325 800 dollars, représentant la subvention versée par l'ONU à l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement pour 1990-1991 est proposé sous cette rubrique. Conformément au paragraphe 2 de l'article VII de son statut, l'Institut reçoit des subventions annuelles financées sur le budget ordinaire de l'ONU depuis 1985, qui lui permettent de rémunérer son directeur et le personnel. Comme on prévoit que l'Institut formulera des demandes analogues pour l'exercice biennal 1990-1991, un montant de 325 800 dollars, représentant la moyenne des subventions annuelles approuvées pendant la période 1985-1988, a été inclus sous cette rubrique.

## CHAPITRE 2C. BUREAU DES AFFAIRES MARITIMES ET DU DROIT DE LA MER

### TABLEAU 2C.1. ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

#### COÛTS DIRECTS

##### 1) Budget ordinaire

Crédit ouvert pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues								Crédit demandé pour 1990-1991
	Réévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (taux révisés de 1989)		Accroissement des ressources (taux révisés de 1989)		Inflation en 1990 et 1991		Augmentation totale		
	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%	
7 438.1	100.4	1.3	(5.4)	-	784.2	10.5	879.2	11.8	8 317.3

#### Analyse de la croissance réelle (taux révisés de 1989)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1988-1989	Accroissement des ressources				(5) Montant ajusté	Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté		
7 538.5	(5.4)	-	-	(5.4)	-	-%

##### 2) Fonds extra-budgétaires

Total, coûts directs	8 317.3
----------------------	---------

### TABLEAU 2C.2. ANALYSE DU TOTAL REEVALUE DE LA BASE DE RESSOURCES DE 1988-1989 (AUX TAUX REVISES DE 1989)

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Programmes	Crédits ouverts pour 1988-1989 (1)	Dépenses non renouvelables de 1988-1989 (2)	Dépenses supplémentaires					Total (8)	Montant net des dépenses supplémentaires (9) (8) - (2)	Total réévalué de la base de ressources de 1988-1989 (10) (1) + (9)
			Effet différé de l'accroissement des ressources 1988-1989		Réévaluation des coûts aux taux révisés de 1989		Ajustements spectraux (7)			
			Postes permanents (3)	Autres objets de dépense (4)	Postes permanents (5)	Autres objets de dépense (6)				
C. Bureau des affaires maritimes et du droit de la mer										
A. Direction exécutive et administration	1 355.1	-	-	-	42.7	4.4	(41.2)	5.9	5.9	1 361.0
B. Questions liées au droit de la mer, et aspects économiques et techniques des affaires maritimes	6 083.0	28.4	-	-	186.2	68.9	(132.2)	122.9	94.5	6 177.5
<b>TOTAL</b>	<b>7 438.1</b>	<b>28.4</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>228.9</b>	<b>73.3</b>	<b>(173.4)<sup>a</sup></b>	<b>128.8</b>	<b>100.4</b>	<b>7 538.5</b>

<sup>a</sup> Compte tenu de la révision du pourcentage de postes vacants pour 1990-1991.

### TABLEAU 2C.3. BUDGET ORDINAIRE (COÛTS DIRECTS) : TABLEAU RECAPITULATIF DES DEPENSES PREVUES POUR 1990-1991 ET DES TAUX DE CROISSANCE REELLE, PAR PROGRAMME

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Programmes	Crédits ouverts pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues					Crédits demandés pour 1990-1991	Taux de croissance réelle %
		Réévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (taux révisés de 1989)	Accroissement des ressources (taux révisés de 1989)	Inflation en 1990 et 1991	Augmentation totale			
					\$	%		
C. Bureau des affaires maritimes et du droit de la mer								
A. Direction exécutive et administration	1 355.1	5.9	3.6	103.3	112.8	8.3	1 467.9	0.2
B. Questions liées au droit de la mer, et aspects économiques et techniques des affaires maritimes	6 083.0	94.5	(9.0)	680.9	766.4	12.5	6 849.4	(0.1)
<b>TOTAL</b>	<b>7 438.1</b>	<b>100.4</b>	<b>(5.4)</b>	<b>784.2</b>	<b>879.2</b>	<b>11.8</b>	<b>8 317.3</b>	<b>-</b>

TABLEAU 2C.4. BUDGET ORDINAIRE (COUTS DIRECTS) : TABLEAU RECAPITULATIF DES DEPENSES PREVUES POUR 1990-1991 ET DES TAUX DE CROISSANCE REELLE, PAR OBJET DE DEPENSE

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Objets de dépense	Credits ouverts pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Credits demandés pour 1990-1991	Taux de croissance réelle %
		Réévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (taux révisés de 1989)	Accroissement des ressources (taux révisés de 1989)	Inflation en 1990 et 1991	Augmentation totale		
Postes permanents	3 477,8	4,8	594,0	443,5	1 042,3	4 520,1	17,0
Personnel temporaire pour les réunions	134,6	6,4	(30,0)	17,2	(6,4)	128,2	(21,2)
Personnel temporaire (remplaçants et surnuméraires)	22,9	0,5	-	1,6	2,1	25,0	-
Consultants	146,0	3,4	15,0	11,4	29,8	175,8	10,0
Heures supplémentaires	12,9	0,3	5,0	1,3	6,6	19,5	37,8
Groupes spéciaux d'experts	42,0	0,9	32,1	5,7	38,7	80,7	74,8
Postes temporaires	567,9	26,1	(594,0)	-	(567,9)	-	(100,0)
Dépenses communes de personnel	1 485,8	24,6	-	178,8	203,4	1 689,2	-
Indemnités de représentation	9,2	-	-	-	-	9,2	-
Frais de voyage des représentants	22,5	1,0	-	1,6	2,6	25,1	-
Frais de voyage du personnel affecté à des réunions	483,1	20,7	(38,9)	31,8	13,6	496,7	(7,7)
Autres frais de voyage du personnel envoyé en mission	87,3	2,1	(10,0)	5,4	(2,5)	84,8	(11,1)
Imprimerie et reliure	80,3	1,7	-	5,6	7,3	87,6	-
Location et entretien des locaux	515,3	24,5	-	36,9	61,4	576,7	-
Location et entretien du matériel	166,4	6,2	11,3	22,2	39,7	206,1	6,5
Communications	32,8	1,2	15,2	5,4	21,8	54,6	44,7
Dépenses de représentation	18,0	0,5	-	1,9	2,4	20,4	-
Services divers	28,3	1,1	-	4,6	5,7	34,0	-
Fournitures et accessoires	40,5	1,8	5,0	6,2	13,0	53,5	11,8
Mobilier et matériel	41,0	(27,8)	1,0	2,3	(24,5)	16,5	7,5
Remplacement du matériel de bureau	23,5	0,4	(11,1)	0,8	(9,9)	13,6	(46,4)
<b>TOTAL</b>	<b>7 438,1</b>	<b>100,4</b>	<b>(5,4)</b>	<b>784,2</b>	<b>879,2</b>	<b>8 317,3</b>	<b>-</b>

TABLEAU 2C.5. POSTES NECESSAIRES

Unité administrative : Bureau des affaires maritimes et du droit de la mer

Catégories	Postes permanents		Postes temporaires				Total	
	Budget ordinaire		Budget ordinaire		Fonds extra-budgetaires			
	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
SGA	1	1	-	-	-	-	1	1
D-2	1	1	-	-	-	-	1	1
D-1	4	4	-	-	-	-	4	4
P-5	5	5	-	-	-	-	5	5
P-4	4	5	1	-	-	-	5	5
P-3	4	5	1	-	-	-	5	5
P-2/1	6	8	2	-	-	-	8	8
<b>TOTAL</b>	<b>25</b>	<b>29</b>	<b>4</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>29</b>	<b>29</b>
Agents des services généraux								
Autres classes	15	15	-	-	-	-	15	15
<b>TOTAL</b>	<b>15</b>	<b>15</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>15</b>	<b>15</b>
Autres catégories								
Agents locaux	-	13	13	-	-	-	13	13
<b>TOTAL</b>	<b>-</b>	<b>13</b>	<b>13</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>13</b>	<b>13</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>40</b>	<b>57</b>	<b>17</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>57</b>	<b>57</b>

## BUREAU DES AFFAIRES MARITIMES ET DU DROIT DE LA MER

2C.1 A sa trente-septième session, l'Assemblée générale a adopté la résolution 37/66 du 3 décembre 1982 relative à la troisième Conférence des Nations Unies sur le droit de la mer et elle a approuvé la prise en charge par le Secrétaire général des responsabilités qui lui incombent en raison de l'adoption de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer et des résolutions s'y rapportant. A la même session, l'Assemblée générale dans sa résolution 37/234 du 21 décembre 1982 a adopté le plan à moyen terme pour la période 1984-1989, compte tenu des recommandations du Comité du programme et de la coordination à sa vingt-deuxième session et du Conseil économique et social à sa seconde session ordinaire de 1982. Au paragraphe 1 de la

section I de cette résolution, l'Assemblée générale a approuvé la recommandation faite par le Comité du programme et de la coordination au paragraphe 343 de son rapport, aux termes duquel les éléments du chapitre 17, Ressources naturelles, modifiés par les décisions de la troisième Conférence des Nations Unies sur le droit de la mer devraient être formulés d'une nouvelle manière. La nouvelle formulation a été incorporée dans l'additif au plan à moyen terme pour la période en cours<sup>1</sup> qui a été adopté par l'Assemblée générale à sa trente-huitième session dans la résolution 38/227 en date du 20 décembre 1983. Dans l'additif, le chapitre 25 traite des affaires de la mer et le programme I

<sup>1</sup> Documents officiels de l'Assemblée générale, trente-septième session, Supplément No 6A (A/37.6/Add.1).

concerne le droit de la mer. A sa trente-huitième session, l'Assemblée générale a également examiné le rapport du Secrétaire général (A/38/570 et Add.1) et a approuvé les recommandations contenues dans ce rapport (résolution 38/59 A de l'Assemblée en date du 14 décembre 1983), instituant ainsi le Bureau du représentant spécial du Secrétaire général pour le droit de la mer chargé de la mise en oeuvre du programme sur les questions liées au droit de la mer. A sa trente-neuvième session, l'Assemblée a examiné le rapport du Secrétaire général (A/39/647) et elle a entre autres approuvé le maintien des fonctions décrites dans ce rapport en adoptant la résolution 39/73 datée du 13 décembre 1984. L'Assemblée a adopté par la suite les résolutions 40/63 du 10 décembre 1985, 41/34 du 5 novembre 1986, 42/20 du 18 novembre 1987 et 43/18 du 1er novembre 1988, dans lesquelles elle demande la poursuite des activités visant à ren-

forcer le nouveau régime juridique de la mer. Comme suite à la résolution 41/213 de l'Assemblée, les activités relatives aux questions maritimes qui étaient menées par le Service de l'économie et de la technologie des océans (Département des affaires économiques et sociales internationales) ont été incorporées dans le Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général pour le droit de la mer, appelé désormais "Bureau des affaires maritimes et du droit de la mer". Dans le plan à moyen terme en cours, qui a été révisé et prorogé jusqu'en 1991, il y a deux programmes au titre du chapitre 25 : "Questions liées au droit de la mer" et "Aspects économiques et techniques des affaires maritimes". Le texte explicatif concernant ces deux programmes figure dans la section B, respectivement dans les rubriques 1 et 2, et les ressources correspondantes sont indiquées dans les tableaux globaux 2C.8 et 2C.9.

## A. Direction exécutive et administration

TABLEAU 2C.6. ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

### 1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1990-1991
		Réévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (aux taux révisés de 1989)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1989)	Inflation en 1990 et 1991	Augmentation totale	
Postes permanents	849,0	(0,6)	-	65,9	65,3	914,3
Personnel temporaire (remplaçants et surnuméraires)	22,9	0,5	-	1,6	2,1	25,0
Consultants	-	-	-	-	-	-
Heures supplémentaires	12,9	0,3	5,0	1,3	6,6	19,5
Dépenses communes de personnel	294,9	2,1	-	23,0	25,1	320,0
Indemnités de représentation	9,2	-	-	-	-	9,2
Frais de voyage du personnel affecté à des réunions	33,5	0,7	-	2,4	3,1	36,6
Autres frais de voyage du personnel envoyé en mission	18,5	0,5	-	1,3	1,8	20,3
Location et entretien du matériel	66,2	1,6	-	4,6	6,2	72,4
Communications	12,4	0,2	9,7	1,5	11,4	23,8
Dépenses de représentation	12,1	0,2	-	0,9	1,1	13,2
Remplacement du matériel de bureautique	23,5	0,4	(11,1)	0,8	(9,9)	13,6
<b>TOTAL</b>	<b>1 355,1</b>	<b>5,9</b>	<b>3,6</b>	<b>103,3</b>	<b>112,8</b>	<b>1 467,9</b>

### Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1989)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1988-1989	Accroissement des ressources				(5) Montant ajusté	Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté		
1 361,0	3,6	-	-	3,6	0,2 %	

### 2) Fonds extra-budgétaires

-
---

Total	1 467,9
-------	---------



TABLEAU 2C.7. POSTES NECESSAIRES

## Programme : Direction exécutive et administration

Catégories	Postes permanents		Postes temporaires				Total	
	Budget ordinaire		Budget ordinaire		Fonds extra-budgetaires			
	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
SGA	1	1	-	-	-	-	1	1
D-2	1	1	-	-	-	-	1	1
D-1	1	1	-	-	-	-	1	1
P-5	1	1	-	-	-	-	1	1
P-4	1	1	-	-	-	-	1	1
TOTAL	5	5	-	-	-	-	5	5
Agents des services généraux								
Autres classes	3	3	-	-	-	-	3	3
TOTAL	3	3	-	-	-	-	3	3
TOTAL GÉNÉRAL	8	8	-	-	-	-	8	8

## A. Direction exécutive et administration

2C.2 Les collaborateurs immédiats du Représentant spécial du Secrétaire général pour le droit de la mer assurent la direction exécutive et l'administration des bureaux de New York et de Kingston.

*Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1989)**Personnel temporaire (remplaçants et surnuméraires)*

2C.3 Les ressources demandées sous cette rubrique (23 400 dollars) serviraient à recruter du personnel temporaire pendant les périodes de pointe. Ces ressources pour l'ensemble du Bureau seraient administrées directement dans le cadre de la direction exécutive et de l'administration.

*Heures supplémentaires*

2C.4 Les ressources prévues (18 200 dollars), qui font apparaître une augmentation de 5 000 dollars, serviraient à payer les heures supplémentaires pendant les périodes de pointe. Ces ressources concerneraient l'ensemble du Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général et seraient administrées centralement dans le cadre de la direction exécutive et de l'administration.

*Frais de voyage du personnel affecté à des réunions*

2C.5 Les ressources demandées (34 200 dollars) sont destinées à financer la participation à des réunions interdépartementales et interorganisations, à des conférences intergouvernementales ou à des réunions d'organismes régionaux, en vue de fournir un appui fonctionnel et d'assurer une attitude uniforme dans la promotion de la Convention.

*Autres frais de voyage du personnel envoyé en mission*

2C.6 Les ressources prévues sous cette rubrique (19 000 dollars) serviraient à financer les voyages du Représentant

spécial et de ses collaborateurs immédiats à des fins de représentation et de consultation avec les Etats Membres intéressés, individuellement ou en coopération, pour faciliter l'acceptation de la Convention et pour aider à son application rationnelle, notamment par des conseils.

*Location et entretien du matériel*

2C.7 Les ressources prévues (67 800 dollars) permettraient de couvrir a) l'entretien du matériel de bureautique existant (25 600 dollars) et b) la location et l'entretien du matériel et du logiciel (42 200 dollars) nécessaires pour poursuivre l'élaboration et l'exploitation du système informatisé de stockage et de recherche des données. Les bases de données contiennent un volume important d'informations sur les affaires maritimes, le droit national et d'autres éléments liés aux affaires maritimes.

*Communications*

2C.8 Les ressources prévues à cette rubrique (22 300 dollars), qui font apparaître une augmentation de 9 700 dollars, serviraient à couvrir les frais de téléphone, de télex, de télégraphie et de télécopie. L'augmentation envisagée est calculée sur la base de la tendance précédemment suivie par cet objet de dépense.

*Dépenses de représentation*

2C.9 Les ressources prévues (12 300 dollars) doivent servir à financer les réceptions officielles et autres dépenses de représentation du Représentant spécial et de ses collaborateurs immédiats.

*Remplacement du matériel de bureautique*

2C.10 Les ressources prévues (12 800 dollars) font apparaître une diminution de 11 100 dollars et représentent 40 % de la valeur du matériel en place au 31 décembre 1987. Ces ressources seraient destinées au programme centralisé de remplacement du matériel actuel.

## B. Questions liées au droit de la mer, et aspects économiques et techniques des affaires maritimes

TABLEAU 2C.8. ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

## 1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1990-1991
		Réévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (taux révisés de 1989)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1989)	Inflation en 1990 et 1991	Augmentation totale	
Postes permanents	2 628,8	5,4	594,0	377,6	977,0	3 605,8
Personnel temporaire recruté pour des réunions	134,6	6,4	(30,0)	17,2	(6,4)	128,2
Consultants	146,0	3,4	15,0	11,4	29,8	175,8
Groupes spéciaux d'experts	42,0	0,9	32,1	5,7	38,7	80,7
Postes temporaires	567,9	26,1	(594,0)	-	(567,9)	-
Dépenses communes de personnel	1 190,9	22,5	-	155,8	178,3	1 369,2
Frais de voyage des représentants	22,5	1,0	-	1,6	2,6	25,1
Frais de voyage du personnel affecté à des réunions	449,6	20,0	(38,9)	29,4	10,5	460,1
Autres frais de voyage du personnel envoyé en mission	68,8	1,6	(10,0)	4,1	(4,1)	64,5
Imprimerie et reliure	80,3	1,7	-	5,6	7,1	87,6
Location et entretien des locaux	515,3	24,5	-	36,9	61,4	576,7
Location et entretien du matériel	100,2	4,6	11,3	17,6	33,5	133,7
Communications	20,4	1,0	5,5	3,9	10,4	30,8
Dépenses de représentation	5,9	0,3	-	1,0	1,3	7,2
Services divers	28,3	1,1	-	4,6	5,7	34,0
Fournitures et accessoires	40,5	1,8	5,0	6,2	13,0	53,5
Mobilier et matériel	41,0	(27,8)	1,0	2,3	(24,5)	16,5
<b>TOTAL</b>	<b>6 083,0</b>	<b>94,5</b>	<b>(9,0)</b>	<b>680,9</b>	<b>766,4</b>	<b>6 849,4</b>

## Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1989)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1988-1989	Accroissement des ressources				(5) Montant ajusté	Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté		
6 177,5	(9,0)	-	-	(9,0)	(0,1) %	

## 2) Fonds extra-budgétaires

Total	6 849,4
-------	---------

TABLEAU 2C.9. POSTES NECESSAIRES

## Programme : Questions liées au droit de la mer, et aspects économiques et techniques des affaires maritimes

Catégories	Postes permanents		Postes temporaires				Total	
	Budget ordinaire		Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		1988-1989   1990-1991	
	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
D-1	3	3	-	-	-	-	3	3
P-5	4	4	-	-	-	-	4	4
P-4	3	4	1	-	-	-	4	4
P-3	4	5	1	-	-	-	5	5
P-2/1	6	8	2	-	-	-	8	8
<b>TOTAL</b>	<b>20</b>	<b>24</b>	<b>4</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>24</b>	<b>24</b>
Agents des services généraux								
Tre classe	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres classes	12	12	-	-	-	-	12	12
<b>TOTAL</b>	<b>12</b>	<b>12</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>12</b>	<b>12</b>
Autres catégories								
Agents locaux	-	13	13	-	-	-	13	13
<b>TOTAL</b>	<b>-</b>	<b>13</b>	<b>13</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>13</b>	<b>13</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>32</b>	<b>49</b>	<b>17</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>49</b>	<b>49</b>

## B. Questions liées au droit de la mer, et aspects économiques et techniques des affaires maritimes

2C.11 Les programmes appliqués par le Bureau des affaires maritimes et du droit de la mer comprennent le programme 1 (Questions liées au droit de la mer) et le programme 2 (Aspects économiques et techniques des affaires maritimes), qui figurent au chapitre 25 du plan à moyen terme révisé<sup>2</sup>. Les éléments de programme et les produits des sous-programmes sont décrits ci-après :

### 1. QUESTIONS LIÉES AU DROIT DE LA MER

#### *Sous-programme 1. Application uniforme et cohérente de la Convention*

a) Ressources nécessaires : budget ordinaire : 1 424 700 dollars (soit 20,8 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 17,3 % en 1988-1989).

b) Référence : additif au plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6/Add.1), paragraphes 25.9 à 25.17, tel que modifié dans le document A/39/6, chap. 25.

c) Eléments de programme :

1.1 Enregistrement de cartes marines et de listes de coordonnées géographiques fixant les lignes de base et faisant apparaître les lignes de délimitation\*\*

*Produits* : Publications techniques : publication de compilations de données concernant les lignes de base et les lignes de délimitation (deux numéros en 1990 et deux numéros en 1991).

*Activités intermédiaires* : a) Réception et enregistrement des cartes marines et des listes de coordonnées fixant les lignes de base et faisant apparaître les lignes de délimitation, qui sont déposées par les États auprès du Secrétaire général, comme prévu dans la Convention; et b) examen et analyse d'autres modes de présentation de ces renseignements, en application du rapport recommandant une attitude uniforme vis-à-vis des lignes de base; ou c) collecte, classement et indexage de documents en vue de publier des listes récapitulatives des cartes et des coordonnées reçues.

1.2 Analyse des comptes rendus de la troisième Conférence des Nations Unies sur le droit de la mer et documents connexes

*Produits* :

i) Publications destinées à la vente : études analytiques et notes destinées aux gouvernements, organismes intergouvernementaux et autres institutions et personnes s'intéressant aux affaires marines et au droit international, portant sur des sujets choisis parmi les suivants : mer territoriale; zone contiguë; détroits servant à la navigation internationale; zone économique exclusive; plateau continental; haute mer; mers fermées ou semi-fermées; régime des îles; régime des archipels; droit d'accès des États sans littoral et liberté de transit; protection et préservation du milieu marin; recherche scientifique marine; technologie marine (mise au point et transfert de techniques); règlement des différends (deux publications en 1990 et deux en 1991);

ii) Publications destinées à la vente : recueil de documents officiels destinés aux gouvernements, organismes intergouvernementaux et autres institutions et personnes s'intéressant aux affaires marines et au droit international, concernant l'examen par le Comité de rédaction des dispositions du projet de convention sur le droit de la mer (une publication en 1990).

1.3 Information sur la pratique des États, notamment les lois, règlements et politiques nationaux

*Produits* : Publications destinées à la vente : documents exposant la pratique des États, à l'intention des gouvernements, organismes intergouvernementaux et autres institutions et personnes s'intéressant aux affaires marines et au droit international (deux publications par an).

1.4 Conservation et développement de la bibliothèque spécialisée sur le droit de la mer

*Produits* : Publications techniques : répertoires bibliographiques de la documentation récente sur les questions marines et liées au droit de la mer, à l'intention des gouvernements, organismes intergouvernementaux et autres institutions et personnes s'intéressant aux affaires marines et au droit international (une publication en 1990 et une en 1991).

*Activités intermédiaires* : Conservation et développement de la collection : suivre, cataloguer, indexer et acquérir toute une gamme de publications nouvelles et d'ouvrages spécialisés dans ce domaine, la documentation se développant rapidement en raison de l'intérêt accru porté à cette question dans le monde.

#### *Sous-programme 2. Fourniture aux États d'informations, de services consultatifs et d'assistance concernant l'application de la Convention et l'évolution du nouveau régime juridique*

a) Ressources nécessaires : budget ordinaire : 1 997 800 dollars (soit 29,2 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 23,6 % en 1988-1989).

b) Référence : additif au plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6/Add.1), paragraphes 25.18 à 25.23, tel que modifié dans le document A/39/6, chap. 25.

c) Eléments de programme :

2.1 Fourniture aux États d'informations et d'assistance concernant les mesures prises aux niveaux national et international\*

*Produits* :

i) Publications destinées à la vente : rapports périodiques sur l'état de la Convention et sur les événements relatifs au droit de la mer et les questions connexes, à l'intention des gouvernements, organismes intergouvernementaux et autres institutions et personnes s'intéressant aux affaires marines et au droit international (un rapport en 1990 et un en 1991);

ii) Bulletin/publication destinée à la vente : *Bulletin du droit de la mer* : revue faisant le point des activités et événements liés à la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer et à son application, ainsi qu'à des questions connexes (trois numéros en 1990 et trois numéros en 1991);

iii) Communication de tirages d'ordinateur et de copies de documents, à la demande de gouvernements et d'organisations intergouvernementales, contenant des informations sur les points suivants : a) lois et règlements nationaux relatifs aux zones nationales de l'espace océanique; b) accords et arrangements existant aux niveaux mondial, régional et sous-régional; c) activités de coopération technique concernant les ressources, la recherche et l'application des droits et obligations aux termes de la Convention; d) données relatives à divers aspects des affaires marines; et e) programmes d'établissements universitaires et d'instituts de recherche (le nombre des produits dépend du nombre de demandes).

*Activité intermédiaire* : Perfectionnement du système informatisé de données sur le droit de la mer et les questions connexes, en vue de fournir des données et informations

\*\* Non prioritaire

<sup>2</sup> Documents officiels de l'Assemblée générale, trente-septième session, Supplément No 6A (A/37/6/Add.1), tel que modifié par les révisions apportées à ce plan, *ibid.*, trente-neuvième session, Supplément No 6 (A/39/6), chap. 25

\* Priorité absolue.

spécialisées supplémentaires aux gouvernements, organismes intergouvernementaux et autres institutions et personnes intéressés; il s'agit en particulier de mettre sur pied une série de bases de données sur les législations, politiques et programmes nationaux, les profils de différents pays en matière de questions marines, les activités marines, les minéraux et l'exploitation des fonds marins.

2.2 Etudes spéciales, services consultatifs et assistance demandés par des organismes intergouvernementaux et des États

*Produits :*

i) Rapports à l'Assemblée générale à ses quarante-cinquième et quarante-sixième sessions sur les questions de caractère général qui se sont posées à propos de la Convention (1990 et 1991);

ii) Seize études spéciales et missions consultatives effectuées à la demande d'États ou d'organismes intergouvernementaux (huit en 1990 et huit en 1991).

2.3 Activités de promotion et d'éducation visant à favoriser l'acceptation et l'application de la Convention

*Produit :* Octroi d'une ou plusieurs bourses de recherche sur le droit de la mer en 1990 et 1991, en fonction des contributions volontaires reçues et du revenu de ces contributions.

*Activités intermédiaires :* Appui et participation à des activités entreprises au niveau international ou régional par des organismes des Nations Unies, des organisations non gouvernementales, des établissements d'enseignement et d'autres organismes en vue de promouvoir la Convention et de renforcer le nouveau régime juridique de la mer. Il est prévu aussi de : a) préparer des documents qui seront publiés par le Département de l'information et des établissements universitaires; b) préparer des documents d'information qui seront utilisés par le Département de l'information, l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche, d'autres organisations et des experts d'assistance technique; c) fournir une assistance à des séminaires et colloques organisés par le Département de l'information, le Département des affaires économiques et sociales internationales, l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche et les commissions régionales; et d) contribuer à des études, des rapports et des stratégies établis en commun avec des institutions spécialisées et d'autres organismes.

*Sous-programme 3. Coopération à l'intérieur du système des Nations Unies*

a) Ressources nécessaires : budget ordinaire : 570 600 dollars (soit 8,3 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 6,1 % en 1988-1989).

b) Référence : additif au plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6/Add.1), paragraphes 25.24 à 25.28, tel que modifié dans le document A/39/6, chapitre 25.

c) Éléments de programme :

3.1 Collecte et échange d'informations, au sein du système des Nations Unies, et participation et appui aux activités d'autres organismes du système, afin de faire en sorte que leurs activités soient conformes à la Convention sur le droit de la mer

*Produits :* Convoquer et organiser chaque année des réunions consultatives interorganisations de haut niveau sur les faits nouveaux relatifs à la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer, assurer le service de ces réunions et en distribuer les rapports annuels aux organismes, institutions et organisations des Nations Unies (1990-1991).

*Activités intermédiaires :* Coopération interorganisations et échange d'informations sur des activités et programmes, avec d'autres organismes des Nations Unies, en vue de

garantir une attitude uniforme vis-à-vis de la Convention. Il s'agit en particulier d'activités de coopération : de consultation avec les commissions régionales, les institutions spécialisées et d'autres organismes des Nations Unies, dans différents domaines : transports maritimes et navigation (OMI, CNUCED), sécurité de la navigation et plates-formes en mer (OMI), pollution marine (OMI, AIEA, Unesco/COI, PNUE), travail en mer (OIT), recherche scientifique marine (COI), transfert de techniques marines (ONUDI, Unesco/COI), ressources biologiques de la mer (FAO) et ressources non biologiques de la mer (COI).

3.2 Organismes intergouvernementaux ayant des activités et des compétences relevant de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer

*Produit :* Répertoire des organismes intergouvernementaux s'occupant d'affaires marines dans le contexte de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer (1991).

*Sous-programme 4. Service de la Commission préparatoire de l'Autorité internationale des fonds marins et du Tribunal international du droit de la mer*

a) Ressources nécessaires : budget ordinaire : 1 424 700 dollars (soit 20,8 % du total prévu pour les programmes en 1990-1991; 21,8 % en 1988-1989).

b) Référence : additif au plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6/Add.1), paragraphes 25.29 à 25.33, compte tenu des modifications indiquées pour le chapitre 25 dans le document A/39/6.

c) Élément de programme :

4.1 Fourniture de services de secrétariat et d'autres services à la Commission préparatoire

*Produits :* Services fonctionnels nécessaires à la Commission préparatoire, y compris l'établissement des rapports requis par la Commission, tels qu'études spéciales et textes juridiques, y compris formulation des avis demandés par les États membres de la Commission préparatoire. En cas d'entrée en vigueur imminente de la Convention, le Bureau établirait le rapport final de la Commission à l'Autorité internationale des fonds marins, ainsi que le rapport sur les arrangements relatifs au Tribunal international du droit de la mer.

## 2. ASPECTS ECONOMIQUES ET TECHNIQUES DES AFFAIRES MARITIMES

*Sous-programme 1. Promotion de la planification et de la gestion des ressources dans les zones côtières et les zones économiques exclusives*

a) Ressources nécessaires : budget ordinaire : 856 200 dollars (soit 12,5 % du total prévu pour les programmes en 1990-1991; 17,9 % en 1988-1989).

b) Référence : additif au plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6/Add.1), paragraphes 25.35 à 25.39.

c) Éléments de programme :

1.1 Tendances et faits nouveaux d'ordre économique et technique concernant les questions maritimes

*Activités intermédiaires :* Suivre et analyser les tendances et faits nouveaux d'ordre économique et technique relatifs aux affaires maritimes et commencer à préparer des rapports demandés sur cette question par des organes intergouvernementaux des Nations Unies.

1.2 Assistance et conseils en matière de politiques, de planification et de gestion dans le domaine de la mer, dans le contexte des droits et obligations des États en vertu du nouveau régime juridique des océans

*Produits* : Etudes et rapports sur des questions de politique maritime et sur les conséquences, sur le plan de la planification et de la gestion, des droits et obligations des États en vertu du nouveau régime juridique; ces études et rapports seront établis en fonction des demandes présentées par les États Membres, séparément ou en groupe (deux par an).

### 1.3 Formation en matière de gestion des océans dans le contexte du nouveau régime juridique de la mer

*Produit* : Formation en matière de gestion des océans et de certains aspects spécialisés de la question, tels que planification de l'utilisation des mers, évaluation du potentiel économique et des ressources géologiques; cette activité comprendra les éléments suivants : a) établissement et publication d'ouvrages de formation (une publication en 1990) et b) organisation et tenue de cours de formation (un cours de formation en 1991).

### 1.4 Appui fonctionnel aux organes officiels

*Produits* :

i) Services de secrétariat destinés à a) deux réunions du Groupe d'experts chargé d'étudier les aspects scientifiques de la pollution des mers (1990 et 1991) et deux réunions de l'un de ses groupes de travail (1990 et 1991); b) une session d'un organe subsidiaire de la COI, conformément à un accord intersecrétariats prévoyant la coopération en matière de service de secrétariat (1990 ou 1991); et c) quatrième session du Groupe d'experts sur les sciences de la mer et les ressources non biologiques (1991);

ii) Appui fonctionnel à des projets d'assistance technique, par exemple des cours de formation, des séminaires, des colloques et des symposiums.

*Activités opérationnelles* : Soutien fourni à des projets en coopération avec des organismes de financement (par exemple, Institut des affaires maritimes à la Trinité-et-Tobago et Institut d'océanographie au Yémen).

### Sous-programme 2. Mise en valeur des ressources marines

a) Ressources nécessaires : budget ordinaire : 287 700 dollars (soit 4,2 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 9,1 % en 1988-1989).

b) Référence : additif au plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6/Add.1), paragraphes 25.40 à 25.48.

c) Eléments de programme :

#### 2.1 Ressources minérales de la mer

*Produits* : Publications techniques portant sur a) un cadre de réglementation concernant l'exploitation des nodules de manganèse (1990) et b) un examen des activités d'entités publiques et privées en matière d'exploitation des ressources minérales des fonds marins (1991).

#### 2.2 Informations et données\*\*

*Produits* : Fourniture d'informations techniques, de données et de services consultatifs concernant l'exploitation des ressources marines, en fonction de demandes présentées par les États membres et d'autres utilisateurs (le nombre des produits dépendra du nombre des demandes);

*Activité intermédiaire* : Rédaction de textes qui seront incorporés dans la publication *Aquatic Sciences and Fisheries Abstracts*.

### Sous-programme 3. Techniques marines et côtières

a) Ressources nécessaires : budget ordinaire : 287 700 dollars (soit 4,2 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 4,2 % en 1988-1989).

b) Référence : additif au plan à moyen terme pour la

période 1984-1989 (A/37/6/Add.1), paragraphes 25.49 à 25.52.

c) Elément de programme :

3.1 Mise au point d'une infrastructure de techniques marines et promotion de l'acquisition de techniques marines\*\*

*Produits* : Publication technique : rapport sur les techniques marines dans le contexte de la planification de l'utilisation des mers, d'après les résultats d'une réunion d'un groupe d'experts organisée conjointement avec une commission régionale (1990).

*Activité intermédiaire* : Afin de promouvoir la mise au point et l'acquisition d'une infrastructure de techniques marines et pour faciliter l'application du nouveau régime juridique de la mer, des contributions techniques et une assistance technique sont fournies à des organismes des Nations Unies, y compris à des organismes régionaux et des organismes intergouvernementaux tels que le Comité intergouvernemental de la science et de la technique au service du développement. Une assistance est aussi fournie à des réunions internationales, régionales et nationales organisées par des gouvernements et des organisations non gouvernementales. En outre, l'ONU sert de chef de file pour un projet sur les techniques marines et côtières, dans le cadre de l'Equipe spéciale sur la science et la technique au service du développement du Comité administratif de coordination.

*Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1989)*

### Postes permanents

2C.12 IL est proposé de transformer en postes permanents 17 postes temporaires prévus au titre du droit de la mer. Kingston (1 P-4, 1 P-3, 2 P-2 et 13 agents locaux). On se souviendra que dans les prévisions révisées pour 1988-1989 (A/C.5/43/1/Rev.1), il avait été proposé que tous les postes temporaires renouvelables inscrits au budget ordinaire soient transformés en postes permanents; par la suite, le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a recommandé (A/43/651, par. 75) que cette proposition soit reformulée dans le cadre du projet de budget-programme pour l'exercice biennal 1990-1991.

2C.13 Les personnes occupant ces 17 postes exercent des fonctions diverses, notamment assurant le service de la Commission préparatoire et établissant des études relatives au droit de la mer. Si leurs postes étaient transformés en postes permanents, le Bureau pourrait continuer à bénéficier des services de fonctionnaires expérimentés lorsque la Convention entrerait en vigueur et pourrait leur assigner les fonctions qu'entraînera le mandat élargi découlant de la Convention.

### Personnel temporaire recruté pour des réunions

2C.14 Les ressources de 111 000 dollars demandées à cette rubrique, qui font apparaître une diminution de 30 000 dollars, serviraient à financer le service des sessions et réunions de la Commission préparatoire assuré par du personnel local.

### Consultants

2C.15 Les ressources demandées à cette rubrique (164 400 dollars) qui font apparaître une augmentation de 15 000 dollars, permettraient de financer les activités suivantes :

a) Aider à l'établissement d'un rapport analysant diverses solutions possibles et présentant un mode d'exploitation type des ressources minérales des fonds marins, y

\*\* Non prioritaire.

\*\* Non prioritaire.

compris une évaluation des différentes techniques et méthodes de traitement (six mois de travail en 1990; coût estimatif : 25 200 dollars);

b) Aider à l'établissement d'un rapport évaluant différents accords d'exploitation, en ce qui concerne la mise en valeur, le traitement et la vente des ressources minérales, ainsi que le transfert de techniques (cinq mois de travail en 1990 et six en 1991; coût estimatif : 58 800 dollars);

c) Aider à l'établissement d'un rapport évaluant les éléments scientifiques et techniques nécessaires à une évaluation de l'impact sur l'environnement, et à la mise au point de garanties visant à prévenir ou minimiser la pollution résultant de l'extraction de nodules en mer ou au fond des mers (huit mois de travail en 1991; coût estimatif : 33 600 dollars);

d) Aider à l'établissement d'études sur des questions relatives aux affaires de la mer—définition de politiques, cartographie, évaluation des ressources marines, nouvelles techniques de construction en mer, etc. (trois mois de travail en 1990 et trois en 1991; coût estimatif : 25 200 dollars);

e) Aux termes de l'accord relatif au Groupe d'experts chargé d'étudier les aspects scientifiques de la pollution des mers (GESAMP), le Bureau des affaires maritimes et du droit de la mer, qui participe au financement du GESAMP, doit prendre à sa charge la participation (frais de voyage et indemnités journalières de subsistance) de deux experts désignés par l'ONU à une session annuelle d'un groupe de travail du GESAMP (cinq jours pour chaque réunion, à Paris, Londres ou Rome) et à une session biennale du Groupe d'experts sur les sciences de la mer et les ressources non biologiques. L'ONU parraine également ce dernier. Les trois mois de travail prévus comprennent la participation aux réunions et des activités avant et après les réunions (coût estimatif : 21 600 dollars).

#### *Groupes spéciaux d'experts*

2C.16 Les ressources demandées (75 000 dollars), qui font apparaître une augmentation de 32 100 dollars, doivent permettre de financer trois réunions d'experts dans les domaines techniques spécialisés du droit de la mer, afin de faciliter la définition d'une attitude uniforme à l'égard du nouveau régime juridique établi par la Convention.

#### *Frais de voyage des représentants*

2C.17 Les ressources prévues (23 500 dollars) permettraient de financer les frais de voyage et les indemnités de subsistance des représentants de mouvements de libération nationale reconnus par l'OUA, qui assisteront aux sessions et réunions de la Commission préparatoire.

#### *Frais de voyage du personnel affecté à des réunions*

2C.18 Les ressources prévues sous cette rubrique (491 100 dollars), qui font apparaître une diminution de 48 900 dollars, permettraient de financer les dépenses suivantes :

a) Frais de voyage et indemnités de subsistance du personnel de divers bureaux (y compris le Bureau des services généraux, le Département de l'information, le Bureau des affaires juridiques et le Bureau des affaires maritimes et du droit de la mer) devant assurer le service des sessions de la Commission préparatoire (373 300 dollars);

b) Frais de voyage du personnel qui assistera aux réunions d'autres organismes des Nations Unies, d'institutions spécialisées et d'autres organes intergouvernementaux, consacrées à des questions liées au droit de la mer (117 800 dollars).

#### *Imprimerie et reliure*

2C.19 Les ressources prévues à cette rubrique (82 000 dollars) serviraient à couvrir les frais de publication de documents se rapportant au droit de la mer, tels que les *Etudes sur le droit de la mer*, le *Bulletin du droit de la mer*, le *Registre des cartes et des coordonnées géographiques fixant les lignes de base et faisant apparaître les lignes de délimitation*, la série *Sciences et techniques de la mer* et la *Pratique des Etats*. Ces documents, qui sont des publications destinées à la vente, doivent tous être multilingues ou être publiés en trois langues au moins.

#### *Location et entretien des locaux*

2C.20 Les ressources prévues à cette rubrique (539 800 dollars) permettraient à l'Organisation des Nations Unies de défrayer le Gouvernement jamaïcain des dépenses afférentes à l'utilisation du Centre qui abrite le bâtiment des conférences et le bâtiment administratif à Kingston, conformément à l'Accord supplémentaire conclu entre l'Organisation des Nations Unies et le Gouvernement jamaïcain, qui a été signé en janvier 1984 et révisé en janvier 1986. L'ONU a l'option de proroger cet accord jusqu'en décembre 1991. Les dépenses prévues sont les suivantes :

a) Contribution de l'Organisation des Nations Unies à titre de participation aux frais de fonctionnement encourus pendant toute la durée de l'exercice biennal pour les locaux situés au deuxième étage du Centre de conférence, où est installé le Bureau des affaires maritimes et du droit de la mer (404 800 dollars);

b) Contribution de l'Organisation des Nations Unies à titre de participation aux frais de fonctionnement du Centre de conférence pendant la durée des sessions et des réunions de la Commission préparatoire (135 000 dollars).

#### *Location et entretien du matériel*

2C.21 Les ressources prévues à cette rubrique (116 100 dollars), qui accusent une croissance de 11 300 dollars, se rapportent aux dépenses suivantes : a) location et entretien de matériel et de machines de bureau, de matériel de télécopie, de photocopieuses et de matériel de transport (78 100 dollars) au bureau de Kingston; b) transports locaux pendant les sessions et réunions de la Commission préparatoire (33 800 dollars); c) entretien du matériel bureautique (4 200 dollars). La croissance envisagée est liée à l'augmentation des besoins prévus pour les photocopieuses et pour les transports locaux à Kingston.

#### *Communications*

2C.22 Les ressources prévues à cette rubrique (26 900 dollars), qui accusent une augmentation de 5 500 dollars, serviront à couvrir les frais de télex, télégraphe et téléphone. L'augmentation envisagée est calculée sur la base de la tendance précédente.

#### *Dépenses de représentation*

2C.23 Les ressources prévues à cette rubrique (6 200 dollars) serviront à financer les dépenses afférentes aux réceptions officielles et autres dépenses de représentation du bureau de Kingston.

#### *Services divers*

2C.24 Les ressources prévues à cette rubrique (29 400 dollars) serviraient à financer les frais et dépenses connexes afférents au transport des fournitures et du matériel expédiés de New York, ou de tout autre lieu, selon les besoins, pour les sessions et réunions de la Commission préparatoire.

*Fournitures et accessoires*

2C.25 Les ressources prévues à cette rubrique (47 300 dollars), qui accusent une augmentation de 5 000 dollars, serviraient à financer *a*) l'achat d'articles de papeterie et de fournitures de bureau ainsi que de fournitures pour la reproduction pour le bureau de Kingston, et *b*) l'achat de livres (12 500 dollars) destinés à la bibliothèque de référence sur le droit de la mer, au bureau de New York. L'augmentation des ressources prévues tient à l'augmentation des acquisitions rendue nécessaire par le nombre considérable d'ouvrages publiés dans ce domaine. Cette collection sert de

source centrale d'information pour les Etats Membres, les universités, les juristes et d'autres intéressés.

*Mobilier et matériel*

2C.26 Les ressources prévues à cette rubrique (14 200 dollars), qui dénotent une augmentation de 1 000 dollars, serviraient à couvrir les dépenses suivantes : *a*) étagères et classeurs supplémentaires nécessaires au bureau de Kingston et *b*) remplacement de matériel de bureau. L'augmentation doit permettre de remplacer du matériel de sécurité au bureau de Kingston.

**TITRE III**  
**AFFAIRES POLITIQUES, TUTELLE ET DECOLONISATION**

**CHAPITRE 3. AFFAIRES POLITIQUES, TUTELLE ET DECOLONISATION**

**TABLEAU 3.1. ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX**

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

**COÛTS DIRECTS**

1) *Budget ordinaire*

Crédit ouvert pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues								Crédit demandé pour 1990-1991
	Réévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (taux révisés de 1989)		Accroissement des ressources (taux révisés de 1989)		Inflation en 1990 et 1991		Augmentation totale		
	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%	
33 419,3	(95,8)	(0,2)	(103,5)	(0,3)	2 228,0	6,6	2 028,7	6,0	35 448,0

Analyse de la croissance réelle (taux révisés de 1989)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1988-1989	Accroissement des ressources				(5) Montant ajusté	Taux de croissance réelle (5) sur (1) %
	(2) Montant effectif	(3) Moins - dépenses non renouvelables	(4) Plus - croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté		
33 323,5	(103,5)	56,2	-	(159,7)	(0,4) %	

2) *Fonds extra-budgétaires*

	1988-1989 Montant estimatif des dépenses	1990-1991 Montant estimatif des dépenses
a) Services d'appui à :		
i) D'autres organismes des Nations Unies	-	-
ii) Des programmes extra-budgétaires	-	-
Total a)	-	-
b) Activités de fond :		
Fonds d'affectation spéciale d'urgence pour l'Afrique	1 324,8	1 191,8
Fonds d'affectation spéciale pour la diffusion d'informations contre l'apartheid	245,0	250,0
Total b)	1 569,8	1 441,8
c) Projets opérationnels :		
Fonds des Nations Unies pour la Namibie	19 500,0	19 500,0
Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour l'Afrique du Sud	7 000,0	7 000,0
Fonds d'affectation spéciale pour le programme d'enseignement et de formation des Nations Unies pour l'Afrique australe	9 000,0	9 000,00
Fonds d'affectation spéciale d'urgence pour le Kampuchea	58 200,0	70 100,0
Total c)	93 700,0	105 600,0
Total a), b) et c)	95 269,8	107 041,8
Total, coûts directs	142 489,8	



TABLEAU 3.2. ANALYSE DU TOTAL REEVALUE DE LA BASE DE RESSOURCES DE 1988-1989  
(AUX TAUX REVISES DE 1989)

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Programmes	Crédits ouverts pour 1988-1989 (1)	Dépenses non renouvelables de 1988-1989 (2)	Dépenses supplémentaires					Montant net des dépenses supplémentaires (9) (8) - (2)	Total réévalué de la base de ressources de 1988-1989 (10) (1) + (9)	
			Effet différé de l'accroissement de ressources 1988-1989		Réévaluation des coûts aux taux révisés de 1989		Ajustements spéciaux (7)			Total (8)
			Postes permanents (3)	Autres objets de dépense (4)	Postes permanents (5)	Autres objets de dépense (6)				
A. Organes directeurs	2 828,7	(13,6)	-	-	-	48,2	-	48,2	61,8	2 890,5
B. Département des questions politiques spéciales, de la coopération régionale, de la décolonisation et de la tutelle	6 991,2	29,6	-	-	224,9	16,0	(445,4)	(204,5)	(234,1)	6 757,1
C. Namibie	18 245,2	58,4	-	-	236,3	156,1	(243,1)	149,3	90,9	18 336,1
D. Centre contre l'apartheid	4 118,0	13,6	-	-	142,0	4,6	(122,2)	24,4	10,8	4 128,8
E. Asie du Sud-Est : affaires politiques et affaires humanitaires	1 236,2	35,0	-	-	32,3	6,5	(29,0)	9,8	(25,2)	1 211,0
TOTAL	33 419,3	123,0	-	-	635,5	231,4	(839,7) <sup>a</sup>	27,2	(95,8)	33 323,5

<sup>a</sup> Compte tenu : a) de la révision du pourcentage de postes vacants pour 1990-1991 (586 500 dollars) (voir notes des tableaux 3.14, 3.27, 3.31 et 3.35); b) de la suppression d'un poste de secrétaire général adjoint au chapitre 3B (253 200 dollars) (voir note du tableau 3.14).

TABLEAU 3.3. BUDGET ORDINAIRE (COUTS DIRECTS) : TABLEAU RECAPITULATIF DES DEPENSES PREVUES POUR 1990-1991 ET DES TAUX DE CROISSANCE REELLE, PAR PROGRAMME

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Programmes	Crédits ouverts pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues					Crédits demandés pour 1990-1991	Taux de croissance réelle %
		Réévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (aux taux révisés de 1989)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1989)	Inflation en 1990 et 1991	Augmentation totale			
					\$	%		
A. Organes directeurs	2 828,7	61,8	(14,5)	142,6	189,9	6,7	3 018,6	(0,5)
B. Département des questions politiques spéciales, de la coopération régionale, de la décolonisation et de la tutelle	6 991,2	(234,1)	(124,4)	537,1	178,6	2,5	7 169,8	(2,3)
C. Namibie	18 245,2	90,9	-	1 114,1	1 205,0	6,6	19 450,2	-
D. Centre contre l'apartheid	4 118,0	10,8	15,2	335,3	361,3	8,7	4 479,3	-
E. Asie du Sud-Est : affaires politiques et affaires humanitaires	1 236,2	(25,2)	20,2	98,9	93,9	7,5	1 330,1	1,1
TOTAL	33 419,3	(95,8)	(103,5)	2 228,0	2 028,7	6,0	35 448,0	(0,4)

TABLEAU 3.4. BUDGET ORDINAIRE (COUTS DIRECTS) : TABLEAU RECAPITULATIF DES DEPENSES PREVUES POUR 1990-1991 ET DES TAUX DE CROISSANCE REELLE, PAR OBJET DE DEPENSE

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Objets de dépense	Crédits ouverts pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1990-1991	Taux de croissance réelle %
		Réévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (taux révisés de 1989)	Accroissement des ressources (taux révisés de 1989)	Inflation en 1990 et 1991	Augmentation totale		
Postes permanents	9 292,1	(144,9)	1 492,8	886,5	2 234,4	11 526,5	16,3
Personnel temporaire pour les réunions	4,5	0,1	-	0,3	0,4	4,9	-
Personnel temporaire (remplaçants et surnuméraires)	112,0	22,4	(20,0)	7,8	10,2	122,2	(14,8)
Consultants	545,7	6,5	-	37,8	44,3	590,0	-
Heures supplémentaires	62,8	1,4	2,0	4,5	7,9	70,7	3,1
Postes temporaires	3 611,3	(49,1)	(1 492,8)	183,8	(1 358,1)	2 253,2	(41,9)
Dépenses communes de personnel	5 094,8	(2,2)	-	435,9	433,7	5 528,5	-
Indemnités de représentation	34,0	(8,0)	-	-	(8,0)	26,0	-
Frais de voyage des représentants	3 257,2	98,9	-	229,7	328,6	3 585,8	-
Frais de voyage du personnel	2 133,6	10,0	(112,0)	139,4	37,4	2 171,0	(5,2)
Services contractuels	225,7	3,8	-	15,8	19,6	245,3	-
Travaux contractuels d'imprimerie et de reliure	439,3	(22,5)	(14,5)	27,5	(9,5)	429,8	(3,4)
Services d'information	86,6	(8,6)	-	5,4	(3,2)	83,4	-
Services contractuels de traitement de l'information	8,0	(8,0)	-	-	(8,0)	-	-
Location et entretien des locaux	277,1	7,3	-	19,6	26,9	304,0	-
Eclairage, chauffage, énergie et eau	20,3	0,4	-	1,5	1,9	22,2	-
Location et entretien du matériel	401,0	10,2	17,1	29,7	57,0	458,0	4,1
Communications	361,5	8,1	9,7	26,0	43,8	405,3	2,6
Dépenses de représentation	20,6	0,5	-	1,5	2,0	22,6	-
Services divers	302,0	7,3	(15,0)	20,2	12,5	314,5	(4,8)
Fournitures et accessoires	620,3	11,9	(27,0)	41,5	26,4	646,7	(4,2)
Mobilier et matériel	100,8	(75,7)	56,2	5,1	(14,4)	86,4	-
Remplacement du matériel de bureautique	43,1	1,0	-	3,1	4,1	47,2	-
Allocations spéciales	1 790,0	-	-	-	-	1 790,0	-
Subventions	4 504,6	33,4	-	105,4	138,8	4 643,4	-
Contributions	70,4	-	-	-	-	70,4	-
<b>TOTAL</b>	<b>33 419,3</b>	<b>(95,8)</b>	<b>(103,5)</b>	<b>2 228,0</b>	<b>2 028,7</b>	<b>35 448,0</b>	<b>(0,4)</b>

TABLEAU 3.5. POSTES NECESSAIRES

Programme : Affaires politiques, tutelle et décolonisation

Catégories	Postes permanents		Postes temporaires				Total	
	Budget ordinaire		Budget ordinaire		Fonds extra-budgetaires		Total	
	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
SGA	1	1	-	-	-	-	1	1
SSG	2	2	-	-	-	-	2	2
D-2	4	5	1	-	-	-	5	5
D-1	6	8	2	-	-	-	8	8
P-5	10	14	6	2	-	-	16	16
P-4	12	13	4	3	-	-	16	16
P-3	13	13	7	7	-	-	20	20
P-2/1	13	13	1	1	-	-	14	14
<b>TOTAL</b>	<b>61</b>	<b>69</b>	<b>21</b>	<b>13</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>82</b>	<b>82</b>
Agents des services généraux								
1re classe	-	-	1	1	-	-	1	1
Autres classes	42	51	17	8	-	-	59	59
<b>TOTAL</b>	<b>42</b>	<b>51</b>	<b>18</b>	<b>9</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>60</b>	<b>60</b>
Autres catégories								
Agents locaux	8	9	7	6	-	-	15	15
<b>TOTAL</b>	<b>8</b>	<b>9</b>	<b>7</b>	<b>6</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>15</b>	<b>15</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>111</b>	<b>129</b>	<b>46</b>	<b>28</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>157</b>	<b>157</b>

## A. Organes directeurs

TABLEAU 3.6. ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

## COÛTS DIRECTS

## 1) Budget ordinaire

Crédit ouvert pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues								Crédit demandé pour 1990-1991
	Réévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (taux révisés de 1989)		Accroissement des ressources (taux révisés de 1989)		Inflation en 1990 et 1991		Augmentation totale		
	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%	
2 828,7	61,8	2,1	(14,5)	(0,5)	142,6	5,0	189,9	6,7	3 018,6

## Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1989)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1988-1989	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
2 890,5	(14,5)	-	-	(14,5)	(0,5) %

## 2) Fonds extra-budgetaires

Total, coûts directs	3 018,6
----------------------	---------

TABLEAU 3.7. ANALYSE DU TOTAL REEVALUE DE LA BASE DE RESSOURCES DE 1988-1989 (AUX TAUX REVISES DE 1989)

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Programmes	Crédits ouverts pour 1988-1989 (1)	Dépenses non renouvelables de 1988-1989 (2)	Dépenses supplémentaires						Montant net des dépenses supplémentaires (9) (8) + (2)	Total réévalué de la base de ressources de 1988-1989 (10) (1) + (9)
			Effet différé de l'accroissement de ressources 1988-1989		Réévaluation des coûts aux taux révisés de 1989		Ajustements spéciaux (7)	Total (8)		
			Postes permanents (3)	Autres objets de dépense (4)	Postes permanents (5)	Autres objets de dépense (6)				
A. Organes directeurs :										
1. Conseil de tutelle	127,4	-	-	-	-	2,5	-	2,5	2,5	129,9
2. Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux	488,2	-	-	-	-	11,5	-	11,5	11,5	499,7
3. Apartheid : Comité spécial et autres organes	2 213,1	(13,6)	-	-	-	34,2	-	34,2	47,8	2 260,9
TOTAL	2 828,7	(13,6)	-	-	-	48,2	-	48,2	61,8	2 890,5

TABLEAU 3.8. BUDGET ORDINAIRE (COÛTS DIRECTS) : TABLEAU RECAPITULATIF DES DEPENSES PREVUES POUR 1990-1991 ET DES TAUX DE CROISSANCE REELLE, PAR PROGRAMME

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Programmes	Crédits ouverts pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues						Crédits demandés pour 1990-1991	Taux de croissance réelle %
		Réévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (taux révisés de 1989)	Accroissement des ressources (taux révisés de 1989)	Inflation en 1990 et 1991	Augmentation totale				
					\$	%			
A. Organes directeurs :									
1. Conseil de tutelle	127,4	2,5	(14,5)	7,9	(4,1)	(3,2)	123,3	(11,1)	
2. Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux	488,2	11,5	-	34,1	45,6	9,3	533,8	-	
3. Apartheid : Comité spécial et autres organes	2 213,1	47,8	-	100,6	148,4	6,7	2 361,5	-	
TOTAL	2 828,7	61,8	(14,5)	142,6	189,9	6,7	3 018,6	(0,5)	

TABLEAU 3.9. BUDGET ORDINAIRE (COUTS DIRECTS) : TABLEAU RECAPITULATIF DES DEPENSES PREVUES POUR 1990-1991 ET DES TAUX DE CROISSANCE REELLE, PAR OBJET DE DEPENSE

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Objets de dépense	Crédits ouverts pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1990-1991	Taux de croissance réelle %
		Réévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (taux révisés de 1989)	Accroissement des ressources (taux révisés de 1989)	Inflation en 1990 et 1991	Augmentation totale		
Personnel temporaire pour les réunions	4,5	0,1	-	0,3	0,4	4,9	-
Frais de voyage des représentants	918,0	47,3	-	65,8	113,1	1 031,1	-
Frais de voyage du personnel	372,6	8,5	-	26,1	34,6	407,2	-
Travaux contractuels d'imprimerie et de reliure	23,3	0,5	(14,5)	0,6	(13,4)	9,9	(60,9)
Services d'information	10,3	(10,3)	-	-	(10,3)	-	-
Location et entretien des locaux	7,5	0,2	-	0,5	0,7	8,2	-
Location et entretien du matériel	43,8	1,2	-	3,1	4,3	48,1	-
Communications	12,3	0,2	-	0,8	1,0	13,3	-
Dépenses de représentation	1,8	-	-	0,1	0,1	1,9	-
Services divers	27,2	0,6	-	2,0	2,6	29,8	-
Fournitures et accessoires	3,6	0,1	-	0,3	0,4	4,0	-
Subventions	1 403,8	13,4	-	43,0	56,4	1 460,2	-
<b>TOTAL</b>	<b>2 838,7</b>	<b>61,8</b>	<b>(14,5)</b>	<b>142,6</b>	<b>189,9</b>	<b>3 018,6</b>	<b>(0,5)</b>

## 1. CONSEIL DE TUTELLE

TABLEAU 3.10. ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

## 1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1990-1991
		Réévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (taux révisés de 1989)	Accroissement des ressources (taux révisés de 1989)	Inflation en 1990 et 1991	Augmentation totale	
Frais de voyage des représentants	70,1	1,3	-	4,9	6,2	76,3
Frais de voyage du personnel	20,0	0,4	-	1,4	1,8	21,8
Travaux contractuels d'imprimerie et de reliure	23,3	0,5	(14,5)	0,6	(13,4)	9,9
Location et entretien du matériel	7,7	0,2	-	0,6	0,8	8,5
Communications	1,8	-	-	0,1	0,1	1,9
Services divers	4,5	0,1	-	0,3	0,4	4,9
<b>TOTAL</b>	<b>127,4</b>	<b>2,5</b>	<b>(14,5)</b>	<b>7,9</b>	<b>(4,1)</b>	<b>123,3</b>

Analyse de la croissance réelle (taux révisés de 1989)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1988-1989	Accroissement des ressources				(5) Montant ajusté	Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins dépenses non renouvelables	(4) Plus croissance différence (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté		
129,9	(14,5)	-	-	(14,5)	(11,1) %	

## 2) Fonds extra-budgétaires

	-
<b>Total</b>	<b>123,3</b>

## A. Organes directeurs

## 1. CONSEIL DE TUTELLE

3.1 Le Conseil de tutelle, composé de cinq Etats Membres, est un des organes principaux de l'ONU, institué en application de l'Article 7 de la Charte des Nations Unies pour aider l'Assemblée générale et le Conseil de sécurité à s'acquitter de leurs fonctions en ce qui concerne le régime international de tutelle. Le Conseil tient une session annuelle et, le cas échéant, des reprises de session ou des sessions extraordinaires, au cours desquelles il examine les rapports présentés par l'Autorité administrante du dernier territoire placé sous le régime de tutelle (le Territoire sous tutelle des

Iles du Pacifique) sur son administration du Territoire et sur les mesures qu'elle a prises pour réaliser les objectifs du régime de tutelle; il examine les pétitions et il prend d'autres décisions conformément aux dispositions des Articles 83 et 87 de la Charte et à l'accord de tutelle pertinent. Les fonctions du Conseil comprennent l'envoi de missions de visite périodiques et de missions spéciales dans le Territoire, selon que de besoin.

3.2 Les objectifs du régime international de tutelle, tels qu'ils sont énoncés dans la Charte, sont notamment de favoriser la capacité des territoires sous tutelle à s'administrer eux-mêmes ou leur indépendance, conformément aux aspi-

rations librement exprimées des populations intéressées. Sur les 11 territoires placés initialement sous le régime international de tutelle, 10 ont atteint les objectifs du régime, en tant qu'Etats indépendants ou en tant que parties d'Etats indépendants, conformément aux aspirations librement exprimées de leurs populations.

3.3 En ce qui concerne le Territoire sous tutelle des Iles du Pacifique, un montant a été prévu dans le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 1990-1991 afin de permettre au Conseil de tutelle de s'acquitter de ses fonctions à l'égard de ce territoire, y compris pour l'envoi de missions de visite durant l'exercice biennal, si les circonstances l'exigent.

3.4 C'est le Département des questions politiques spéciales, de la coopération régionale, de la décolonisation et de la tutelle qui fournit les services fonctionnels nécessaires au Conseil et à ses missions de visite. Les ressources prévues pour le secrétariat du Conseil de tutelle sont incluses dans les propositions concernant le programme de travail et le budget de ce département.

#### Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1989)

3.5 Les ressources prévues doivent permettre de couvrir le coût de la publication des rapports et des résolutions du Conseil et des rapports des missions de visite périodiques qui pourront se rendre en 1990 et 1991 dans le Territoire sous tutelle des Iles du Pacifique, ainsi que les frais de voyage, les indemnités de subsistance et les dépenses diverses relatives à ces missions.

3.6 Le montant prévu pour les missions de visite est fondé sur l'évolution précédemment constatée de ce poste de dépenses. On est parti de l'hypothèse que le Conseil enverrait chaque année dans le Territoire une mission qui durerait environ deux semaines et qui compterait au maximum cinq membres accompagnés de quatre fonctionnaires du Secrétariat.

3.7 Les ressources prévues pour les travaux contractuels d'imprimerie et de reliure (9 300 dollars), qui accusent une diminution de 14 500 dollars, ont été estimées sur la base des dépenses effectivement encourues à ce titre et compte tenu du programme de publication du Conseil prévu pour 1990-1991.

## 2. COMITE SPECIAL CHARGE D'ETUDIER LA SITUATION EN CE QUI CONCERNE L'APPLICATION DE LA DECLARATION SUR L'OCTROI DE L'INDEPENDANCE AUX PAYS ET AUX PEUPLES COLONIAUX

TABLEAU 3.11. ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

### 1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1990-1991
		Réévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (aux taux révisés de 1989)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1989)	Inflation en 1990 et 1991	Augmentation totale	
Personnel temporaire pour les réunions	4,5	0,1	-	0,3	0,4	4,9
Frais de voyage des représentants	272,4	6,4	-	19,0	25,4	297,8
Frais de voyage du personnel	155,6	3,4	-	10,9	14,3	169,9
Location et entretien des locaux	7,5	0,2	-	0,5	0,7	8,2
Location et entretien du matériel	27,6	0,9	-	1,9	2,8	30,4
Communications	6,1	0,1	-	0,4	0,5	6,6
Services divers	10,9	0,3	-	0,8	1,1	12,0
Fournitures et accessoires	3,6	0,1	-	0,3	0,4	4,0
TOTAL	488,2	11,5	-	34,1	45,6	533,8

### Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1989)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1988-1989	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
499,7	-	-	-	-	-

### 2) Fonds extra-budgétaires

-	
Total	533,8

## 2. COMITE SPECIAL CHARGE D'ETUDIER LA SITUATION EN CE QUI CONCERNE L'APPLICATION DE LA DECLARATION SUR L'OCTROI DE L'INDEPENDANCE AUX PAYS ET AUX PEUPLES COLONIAUX

3.8 Le Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux, actuellement composé de 24 membres, est le principal organe subsidiaire de l'Assemblée générale chargé d'examiner l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux contenue dans la résolution 1514 (XV) de l'Assemblée générale, en date du 14 décembre 1960. Il comprend deux sous-comités et un groupe de travail.

3.9 Le mandat du Comité est le suivant :

- a) Rechercher les moyens d'appliquer immédiatement et intégralement la résolution 1514 (XV) de l'Assemblée générale et formuler des propositions spécifiques à cette fin;
- b) Faire des propositions concrètes au Conseil de sécurité concernant les faits nouveaux intervenus dans les territoires coloniaux qui risquent de menacer la paix et la sécurité internationales;
- c) Examiner si les Etats Membres respectent la résolution 1514 (XV) de l'Assemblée générale et les autres résolutions pertinentes;
- d) Etudier la situation dans tous les territoires sous tutelle et non autonomes subsistants, notamment en y envoyant des missions de visite, et faire rapport à ce sujet à l'Assemblée générale;
- e) Mobiliser un appui mondial en faveur de la réalisation des objectifs de la Déclaration;
- f) Revoir la liste des territoires auxquels s'applique la Déclaration et faire à cette fin des propositions spécifiques à l'Assemblée générale.

3.10 Dans l'exercice de son mandat, le Comité spécial peut tenir des réunions, dont certaines hors Siège, pour examiner l'application de la Déclaration, envoyer des missions de visite dans les territoires non autonomes et tenir les consultations et avoir les contacts voulus avec les gouvernements, les institutions spécialisées et les organisations intergouvernementales et non gouvernementales. Ses membres peuvent aussi participer aux conférences, séminaires et autres réunions spéciales traitant de la décolonisation qu'organisent les organisations non gouvernementales ainsi que les organismes intéressés des Nations Unies. Conformément aux résolutions pertinentes de l'Assemblée générale, le Comité spécial lance une campagne internationale de diffusion d'informations sur la décolonisation et de publicité des activités de l'Organisation des Nations Unies dans le domaine de la décolonisation et fait rapport à ce sujet à l'Assemblée.

3.11 A l'heure actuelle, il y a encore 19 territoires non autonomes. Le programme de travail du Comité spécial est arrêté tous les ans, compte tenu des décisions pertinentes de l'Assemblée générale. Eu égard à l'étendue des responsabilités du Comité spécial, qui sont exposées au paragraphe 3.9 ci-dessus, et à son programme de travail approuvé par l'Assemblée générale pour 1989, le Comité spécial mènera sans doute les activités suivantes durant l'exercice biennal 1990-1991 :

a) Envoyer chaque année deux missions de visite au maximum d'une durée de deux semaines et demie dans les territoires;

b) Tenir des consultations et avoir des contacts portant sur la question de la décolonisation avec : i) les institutions spécialisées et les organismes internationaux associés aux Nations Unies (jusqu'à 20 missions de consultation d'une semaine chacune, par an); ii) l'Organisation de l'unité africaine (OUA) (jusqu'à quatre missions de consultation d'une semaine chacune, par an); et iii) le Président du Conseil économique et social durant les sessions ordinaires du Conseil;

c) Participer chaque année à un certain nombre (15 au maximum) de conférences, séminaires et autres manifestations spéciales traitant de la décolonisation, réunis sur l'initiative d'organisations non gouvernementales ainsi que par des organismes des Nations Unies intéressés;

d) Inviter, en consultation s'il y a lieu avec l'OUA et les mouvements de libération nationale intéressés, des particuliers susceptibles de fournir au Comité spécial des informations sur des aspects particuliers de la situation dans le Territoire.

3.12 C'est le Département des questions politiques spéciales, de la coopération régionale, de la décolonisation et de la tutelle qui fournit les services fonctionnels nécessaires au Comité spécial, à ses organes subsidiaires et à ses missions de visite et autres. Les ressources prévues pour le secrétariat du Comité spécial sont incluses dans les propositions concernant le programme de travail et le budget de ce département (chap. 3B).

### *Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1989)*

3.13 Sans préjudice des décisions que prendra l'Assemblée générale à ses quarante-quatrième et quarante-cinquième sessions concernant le programme de travail du Comité spécial pour 1990 et 1991, les ressources nécessaires ont été calculées en fonction du volume des activités approuvées pour l'année 1989. Cela étant et compte tenu du caractère permanent de ces activités, on estime qu'elles ne dépasseront pas le montant réévalué de la base de ressources de 1988-1989.

## 3. APARTHEID : COMITE SPECIAL ET AUTRES ORGANES

TABLEAU 3.12. ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

## 1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1990-1991
		Réévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (aux taux révisés de 1989)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1989)	Inflation en 1990 et 1991	Augmentation totale	
Frais de voyage des représentants	575,5	39,6	-	41,9	81,5	657,0
Frais de voyage du personnel	197,0	4,7	-	13,8	18,5	215,5
Services d'information	10,3	(10,3)	-	-	(10,3)	-
Location et entretien du matériel	8,5	0,1	-	0,6	0,7	9,2
Communications	4,4	0,1	-	0,3	0,4	4,8
Dépenses de représentation	1,8	-	-	0,1	0,1	1,9
Services divers	11,8	0,2	-	0,9	1,1	12,9
Subventions	1 403,8	13,4	-	43,0	56,4	1 460,2
<b>TOTAL</b>	<b>2 213,1</b>	<b>47,8</b>	<b>-</b>	<b>100,6</b>	<b>148,4</b>	<b>2 361,5</b>

## Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1989)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1988-1989	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
2 260,9	-	-	-	-	-

## 2) Fonds extra-budgétaires

-
---

Total	2 361,5
-------	---------

## 3. APARTHEID : COMITE SPECIAL ET AUTRES ORGANES

## a) COMITE SPECIAL CONTRE L'APARTHEID

3.14 Le Comité spécial contre l'*apartheid* a été créé par la résolution 1761 (XVII) de l'Assemblée générale, en date du 6 novembre 1962. Son mandat a été élargi par la résolution 2671 A (XXV) de l'Assemblée, en date du 8 décembre 1970, et sa composition a été élargie par la même résolution et par la résolution 3324 D (XXIX) du 16 décembre 1974. Le Comité spécial se compose actuellement de 18 Etats Membres. Il a constitué deux sous-comités, trois équipes spéciales et un groupe de travail.

3.15 Le mandat du Comité spécial consiste essentiellement à aider l'Organisation des Nations Unies et la communauté internationale dans les efforts qu'elles déploient pour éliminer l'*apartheid*, en suivant la situation constamment et en faisant rapport à l'Assemblée générale et au Conseil de sécurité, en encourageant la campagne internationale contre l'*apartheid* en coopération avec les institutions spécialisées et les organisations régionales et non gouvernementales, et en s'acquittant de diverses autres tâches précises qui lui sont assignées par l'Assemblée.

3.16 Conformément à son mandat, le Comité spécial a organisé des conférences internationales, des séminaires et des réunions. Il a envoyé des délégations auprès d'un certain nombre de gouvernements, d'institutions spécialisées et d'organisations intergouvernementales et non gouvernementales pour avoir avec eux des consultations sur les mesures à prendre contre l'*apartheid*. Il a également envoyé des représentants à diverses conférences consacrées à la question de l'*apartheid*. Le Comité spécial entretient également des relations étroites avec d'autres organes de l'ONU, les institutions spécialisées, l'Organisation de l'unité africaine, le Mouvement des pays non alignés, les mouvements de libération sud-africains reconnus par l'Organisation de

l'unité africaine, et les mouvements anti-*apartheid*, confédérations syndicales et autres organisations non gouvernementales.

3.17 L'Assemblée générale arrête tous les ans le programme de travail du Comité spécial. Etant donné toutefois les responsabilités qui lui sont confiées, exposées au paragraphe 3.16 ci-dessus, et son programme de travail approuvé par l'Assemblée générale pour 1989, le Comité spécial devrait mener les activités suivantes pendant l'exercice biennal 1990-1991 :

a) Organiser chaque année les conférences et réunions suivantes :

i) Jusqu'à trois conférences internationales ou régionales contre l'*apartheid*;

ii) Jusqu'à deux séminaires régionaux et trois auditions avec des organisations non gouvernementales, diverses institutions et les médias;

b) Participer chaque année aux réunions suivantes :

i) Jusqu'à 10 réunions, séminaires et autres manifestations organisées par les organes de l'ONU et les institutions spécialisées;

ii) Jusqu'à cinq réunions organisées par l'OUA, le Mouvement des pays non alignés et l'Organisation de l'unité syndicale africaine;

c) Envoyer chaque année jusqu'à quatre missions de consultation auprès des gouvernements et des mouvements de libération;

d) Inviter d'éminentes personnalités de divers pays à prendre part à des consultations et à participer aux manifestations internationales qu'il organise contre l'*apartheid*;

e) Organiser ou coparrainer toutes autres manifestations culturelles ou médiatiques contre l'*apartheid* dans le cadre de son mandat et y participer.

3.18 Conformément à son mandat, le Comité spécial peut approuver l'octroi de subventions à imputer sur l'allocation spéciale prévue au budget ordinaire et sur le Fonds d'affectation spéciale pour la diffusion d'informations contre l'*apartheid* en vue d'encourager les activités organisées contre l'*apartheid* soit par le Comité spécial, soit par des organisations non gouvernementales, diverses institutions et les médias. Sur la base de l'expérience des exercices précédents, on peut prévoir qu'une trentaine de subventions par an seront prélevées sur l'allocation spéciale destinée à financer les projets spéciaux du Comité spécial et une trentaine par an également sur le Fonds d'affectation spéciale pour la diffusion d'informations contre l'*apartheid*.

**b) COMMISSION CONTRE L' APARTHEID  
DANS LES SPORTS**

3.19 La Commission contre l'*apartheid* dans les sports a été créée lors de la reprise de la première réunion des Etats parties à la Convention internationale contre l'*apartheid* dans les sports (voir l'annexe à la résolution 40/64 G de l'Assemblée générale, en date du 10 décembre 1985), qui a eu lieu le 2 mars 1989, conformément aux dispositions de l'article 11 de la Convention.

3.20 La Commission devrait tenir une session de sept jours ouvrables par an pendant l'exercice biennal 1990-1991 pour s'acquitter de ses fonctions, conformément aux dispositions de la Convention.

3.21 En outre, en application des dispositions de l'article 11 de la Convention, les Etats parties devraient se réunir en 1991 pour élire neuf membres de la Commission en remplacement de ceux dont le mandat expirera au bout de deux ans.

**c) GROUPE INTERGOUVERNEMENTAL CHARGE DE  
SURVEILLER LA FOURNITURE ET LA LIVRAISON  
DE PETROLE ET DE PRODUITS PETROLIERS A  
L'AFRIQUE DU SUD**

3.22 Le Groupe intergouvernemental chargé de surveiller la fourniture et la livraison de pétrole et de produits pétroliers à l'Afrique du Sud a été créé par la résolution 41/35 F de l'Assemblée générale, en date du 10 novembre 1986.

3.23 Le Groupe a essentiellement pour mandat de surveiller l'application des mesures prévues par la résolution 41/35 F de l'Assemblée générale en ce qui concerne l'embargo sur la livraison de pétrole et de produits pétroliers à l'Afrique du Sud et par les résolutions suivantes sur le même sujet. Le Groupe devrait tenir au maximum quatre réunions par an pendant l'exercice biennal 1990-1991 pour examiner la situation, conformément à son mandat, et faire rapport à ce sujet à l'Assemblée à ses quarante-quatrième et quarante-cinquième sessions, ainsi que pour mener les autres activités qui lui ont été confiées.

3.24 Le Centre contre l'*apartheid* du Département des affaires politiques et des affaires du Conseil de sécurité est chargé de fournir les services fonctionnels nécessaires au Comité spécial contre l'*apartheid*, à ses organes subsidiaires, à la Commission contre l'*apartheid* dans les sports et au Groupe intergouvernemental chargé de surveiller la fourniture et la livraison de pétrole et de produits pétroliers à l'Afrique du Sud. Le programme de travail du Centre contre l'*apartheid* (chap. 3D) prévoit la fourniture de services de secrétariat à ces organes.

*Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1989)*

**a) COMITE SPECIAL ET AUTRES ORGANES DE L'ONU  
MENANT DES ACTIVITES CONTRE L'APARTHEID**

*i) Activites ordinaires*

3.25 Sans préjudice des décisions que l'Assemblée générale prendra à ses quarante-quatrième et quarante-cinquième sessions en ce qui concerne le programme de travail pour 1990 et 1991 du Comité spécial et d'autres organes intergouvernementaux menant des activités contre l'*apartheid*, les ressources prévues à cette rubrique ont été calculées en fonction du volume des activités approuvées pour l'année 1989 et correspondent au montant réévalué de la base de ressources de 1988-1989.

*ii) Allocation spéciale au titre des projets spéciaux du  
Comité spécial contre l'apartheid*

3.26 Les ressources prévues sous cette rubrique (790 000 dollars) ont été calculées en partant de l'hypothèse que, pendant l'exercice biennal 1990-1991, l'Assemblée générale continuera d'approuver des crédits spéciaux annuels, comme elle le fait depuis 1978, la dernière fois par la résolution 43/50 F du 5 décembre 1988, par laquelle elle a approuvé un crédit spécial de 400 000 dollars pour l'année 1989. Leur montant correspond à celui des crédits spéciaux approuvés par l'Assemblée générale en 1988 et 1989.

**b) SUBVENTIONS DE L'ONU**

3.27 Les ressources prévues à cette rubrique (627 200 dollars) sont fondées sur la politique de coopération de l'ONU avec les mouvements de libération sud-africains dans leur lutte contre l'*apartheid*, politique réaffirmée tous les ans dans les résolutions de l'Assemblée générale consacrées à la question de l'*apartheid*. Elles correspondent au montant des subventions que l'ONU prévoit de consentir en 1990-1991 à l'African National Congress of South Africa (313 600 dollars) et au Pan Africanist Congress of Azania (313 600 dollars) pour leurs bureaux à New York. Elles sont calculées sur la base du montant des subventions allouées à ce titre en 1988 et 1989 aux termes des résolutions 42/23 A et 43/50 A.



## B. Département des questions politiques spéciales, de la coopération régionale, de la décolonisation et de la tutelle

### TABLEAU 3.13. ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des États-Unis)

#### COÛTS DIRECTS

##### 1) Budget ordinaire

Crédit ouvert pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues								Crédit demandé pour 1990-1991
	Réévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (aux taux révisés de 1989)		Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1989)		Inflation en 1990 et 1991		Augmentation totale		
	\$	¢	\$	¢	\$	¢	\$	¢	
6 991,2	(234,1)	(3,3)	(124,4)	(1,7)	537,1	7,6	178,6	2,5	7 169,8

#### Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1989)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1988-1989	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
6 757,1	(124,4)	36,0	-	(160,4)	(2,3)%

##### 2) Fonds extra-budgétaires

###### a) Services d'appui à :

i) D'autres organismes des Nations Unies

ii) Des programmes extra-budgétaires

1988-1989 Montant estimatif des dépenses	1990-1991 Montant estimatif des dépenses
-	-
-	-

Total a)	-	-
----------	---	---

###### b) Activités de fond :

Fonds d'affectation spéciale d'urgence pour l'Afrique

1 324,8

1 191,8

Total b)	1 324,8	1 191,8
----------	---------	---------

###### c) Projets opérationnels

Total c)	-	-
----------	---	---

Total a), b) et c)	1 324,8	1 191,8
--------------------	---------	---------

Total, coûts directs	8 361,6
----------------------	---------

TABLEAU 3.14. ANALYSE DU TOTAL REEVALUE DE LA BASE DE RESSOURCES DE 1988-1989 (AUX TAUX REVISES DE 1989)

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Programmes	Credits ouverts pour 1988-1989 (1)	Depenses non renouvelables de 1988-1989 (2)	Depenses supplémentaires					Total (8)	Montant net des depenses supplémentaires (9) (8) - (2)	Total réévalué de la base de ressources de 1988-1989 (10) (1) + (9)
			Effet différé de l'accroissement de ressources 1988-1989		Réévaluation des coûts aux taux révisés de 1989		Ajustements spéciaux (7)			
			Postes permanents (3)	Autres objets de dépense (4)	Postes permanents (5)	Autres objets de dépense (6)				
B. Département des questions politiques spéciales, de la coopération régionale, de la décolonisation et de la tutelle										
1. Direction exécutive et administration	1 395,0	-	-	-	31,4	11,1	(282,2)	(239,7)	(239,7)	1 155,3
2. Programmes d'activité :										
a) Affaires politiques	1 745,2	-	-	-	64,0	-	(57,4)	6,6	6,6	1 751,8
b) Tutelle et décolonisation	2 489,2	-	-	-	91,8	-	(80,4)	11,4	11,4	2 500,6
3. Services d'appui au programme	1 361,8	29,6	-	-	37,7	4,9	(25,4)	17,2	(12,4)	1 349,4
TOTAL	6 991,2	29,6	-	-	224,9	16,0	(445,4)*	(204,5)	(234,1)	6 757,1

\* Compte tenu a) de la revision du pourcentage de postes vacants pour 1990-1991 (192 200 dollars) et b) de la suppression d'un poste de secrétaire général adjoint (253 200 dollars)

TABLEAU 3.15. BUDGET ORDINAIRE (COUTS DIRECTS) : TABLEAU RECAPITULATIF DES DEPENSES PREVUES POUR 1990-1991 ET DES TAUX DE CROISSANCE REELLE, PAR PROGRAMME

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Programmes	Credits ouverts pour 1988-1989	Montant des depenses supplémentaires prévues					Credits demandés pour 1990-1991	Taux de croissance réelle %
		Réévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (taux révisés de 1989)	Accroissement des ressources (taux révisés de 1989)	Inflation en 1990 et 1991	Augmentation totale			
					\$	%		
B. Département des questions politiques spéciales, de la coopération régionale, de la décolonisation et de la tutelle								
1. Direction exécutive et administration	1 395,0	(239,7)	(130,0)	74,3	(295,4)	(21,1)	1 099,6 (11,2)	
2. Programmes d'activité :								
a) Affaires politiques	1 745,2	6,6	-	144,5	151,1	8,6	1 896,3 -	
b) Tutelle et décolonisation	2 489,2	11,4	-	207,3	218,7	8,7	2 707,9 -	
3. Services d'appui au programme	1 361,8	(12,4)	5,6	111,0	104,2	7,6	1 466,0 (2,2)	
TOTAL	6 991,2	(234,1)	(124,4)	537,1	178,6	2,5	7 169,8 (2,3)	

TABLEAU 3.16. BUDGET ORDINAIRE (COUTS DIRECTS) : TABLEAU RECAPITULATIF DES DEPENSES PREVUES POUR 1990-1991 ET DES TAUX DE CROISSANCE REELLE, PAR OBJET DE DEPENSE

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Objets de dépense	Credits ouverts pour 1988-1989	Montant des depenses supplémentaires prévues				Credits demandés pour 1990-1991	Taux de croissance réelle %
		Réévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (taux révisés de 1989)	Accroissement des ressources (taux révisés de 1989)	Inflation en 1990 et 1991	Augmentation totale		
Postes permanents	3 641,6	(172,8)	990,4	367,7	1 185,3	4 826,9	28,5
Personnel temporaire (remplaçants et surnuméraires)	45,6	0,9	-	3,1	4,0	49,6	-
Consultants	91,5	2,1	-	6,4	8,5	100,0	-
Heures supplémentaires	45,3	1,1	-	3,1	4,2	49,5	-
Postes temporaires	984,4	6,0	(990,4)	-	(984,4)	-	(100,0)
Dépenses communes de personnel	1 606,5	(45,7)	-	128,1	82,4	1 688,9	-
Indemnités de représentation	18,4	(8,0)	-	-	(8,0)	10,4	-
Frais de voyage du personnel	410,9	9,0	(130,0)	19,9	(101,1)	309,8	(30,9)
Travaux contractuels d'imprimerie et de reliure	1,1	0,1	-	0,1	0,2	1,3	-
Location et entretien du matériel	22,1	0,6	8,6	2,2	11,4	33,5	37,8
Communications	11,6	0,3	6,0	1,2	7,5	19,1	50,4
Dépenses de représentation	1,9	-	-	0,2	0,2	2,1	-
Services divers	21,7	0,4	(15,0)	0,5	(14,1)	7,6	(67,8)
Fournitures et accessoires	39,0	0,9	(30,0)	0,6	(28,5)	10,5	(75,1)
Mobilier et matériel	29,6	(29,6)	36,0	2,5	8,9	38,5	-
Remplacement du matériel de bureautique	20,0	0,6	-	1,5	2,1	22,1	-
TOTAL	6 991,2	(234,1)	(124,4)	537,1	178,6	7 169,8	(2,3)

TABLEAU 3.17. POSTES NECESSAIRES

Unité administrative : Département des questions politiques spéciales, de la coopération régionale, de la décolonisation et de la tutelle

Catégories	Postes permanents		Postes temporaires				Total	
	Budget ordinaire		Budget ordinaire		Fonds extra-budgetaires			
	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
SSG	1	1	-	-	-	-	1	1
D-2	2	2	-	-	-	-	2	2
D-1	2	3	1	-	-	-	3	3
P-5	4	7	3	-	-	-	7	7
P-4	6	7	1	-	-	-	7	7
P-3	4	4	-	-	-	-	4	4
P-2/1	4	4	-	-	-	-	4	4
TOTAL	23	28	5	-	-	-	28	28
Agents des services généraux								
1re classe	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres classes	18	25	7	-	-	-	25	25
TOTAL	18	25	7	-	-	-	25	25
TOTAL GÉNÉRAL	41	53	12	-	-	-	53	53

### B. Département des questions politiques spéciales, de la coopération régionale, de la décolonisation et de la tutelle

3.28 Le Département des questions politiques spéciales, de la coopération régionale, de la décolonisation et de la tutelle a été créé en 1987 à la suite du regroupement de l'ancien Département des affaires politiques, de la tutelle et de la décolonisation et du Bureau des questions politiques spéciales, dans le cadre de la réforme du secteur politique du Secrétariat réalisée en application de la résolution 41/213 de l'Assemblée générale, en date du 19 décembre 1986, en s'appuyant sur les recommandations 21 et 22 du Groupe d'experts intergouvernementaux de haut niveau chargé d'examiner l'efficacité du fonctionnement administratif et financier de l'Organisation des Nations Unies<sup>1</sup>, relatives à la restructuration de ce domaine d'activité de l'Organisation. Un rapport sur la création du Département a été présenté à l'Assemblée générale, à sa quarante-deuxième session, dans le cadre de la prise à jour des informations sur la suite donnée à sa résolution 41/213 et, par la suite, dans les prévisions de dépense révisées pour l'exercice biennal 1988-1989 (A/C.5/43/1/Rev.1, chap. III). Les fonctions et responsabilités du nouveau département, ainsi que sa structure organisationnelle sont indiquées dans le manuel relatif à l'organisation du Secrétariat (ST/SGB/Org., sect. SPQRCDT/OCN, du 24 février 1989).

3.29 Il a par ailleurs été décidé en 1988, sur la base de la recommandation 19 du Groupe d'experts intergouvernementaux de haut niveau, de placer les activités d'appui du Conseil des Nations Unies pour la Namibie et du Commissaire des Nations Unies pour la Namibie sous la direction du Département, pour améliorer la gestion des ressources de l'Organisation dans ce domaine. Cependant, en ce qui concerne les activités prévues au titre du programme "Namibie", le Commissaire fait rapport directement au Conseil et informe le Secrétaire général adjoint aux questions politiques spéciales, à la coopération régionale, à la décolonisation et à la tutelle de l'évolution de la situation dans ce domaine. Le Commissaire peut en outre communiquer directement avec le Secrétaire général. Ces arrangements sont décrits en détail dans les prévisions de dépense révisées pour l'exercice biennal 1988-1989 (A/C.5/43/1/Rev.1, chap. IV, partie A).

3.30 Les fonctions du Département sont les suivantes :

a) Conseiller le Secrétaire général et l'aider à s'acquitter de tâches spéciales relatives au maintien de la paix et de la sécurité internationales en application de décisions du Conseil de sécurité ou de l'Assemblée générale et de celles qui lui incombent en vertu de la Charte des Nations Unies;

b) Tenir le Secrétaire général informé en ce qui concerne certaines questions de caractère politique;

c) Entreprendre, selon les besoins, des activités diplomatiques visant à assurer le règlement pacifique des différends, des missions de bons offices et d'autres tâches au nom du Secrétaire général;

d) Conseiller le Secrétaire général et le tenir informé, conformément à la Charte et en application des résolutions pertinentes des organes des Nations Unies, en ce qui concerne les activités des organisations, associations et conférences régionales et interrégionales s'occupant de questions politiques qui intéressent l'Organisation des Nations Unies;

e) Tenir le Secrétaire général informé des aspects politiques des questions économiques et sociales et suivre de près les travaux du Conseil économique et social, des commissions régionales et des organes et conférences connexes;

f) Assurer la liaison, au nom du Secrétaire général, avec les Etats Membres et les organisations intéressées du système des Nations Unies, en ce qui concerne les questions relatives aux programmes spéciaux d'urgence en Afrique;

g) Servir de centre de coordination, au Siège de l'Organisation, en ce qui concerne l'action à entreprendre par les organismes des Nations Unies face aux situations d'urgence de nature complexe ou politiquement délicates qui existent en Afrique;

h) Aider le Secrétaire général à s'acquitter des responsabilités politiques qui lui incombent quant à l'autodétermination des peuples, en vertu de la Charte, ainsi qu'en matière de décolonisation, en application des résolutions des organes des Nations Unies, en particulier de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux;

i) Conseiller et aider le Secrétaire général en ce qui concerne les problèmes politiques touchant les questions de décolonisation et les événements connexes dont l'importance sur le plan politique peut affecter la paix et la sécurité internationales;

j) Fournir une assistance au Conseil de tutelle, à la Quatrième Commission de l'Assemblée générale et au Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'ap-

<sup>1</sup> Documents officiels de l'Assemblée générale, quarante et unième session, Supplément No 49 (A/41/49).

plication de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux, ainsi qu'à leurs organes spéciaux et subsidiaires respectifs, y compris les missions, chargés des questions intéressant les territoires sous tutelle et les territoires non autonomes;

k) Entreprendre un programme systématique de collecte et d'analyse des informations, émanant de toutes sources, relatives à ces questions, conformément à la Charte et en application des résolutions pertinentes des organes des Nations Unies, réaliser des études portant sur les domaines d'activité définis ci-dessus, comme suite aux demandes émanant des organes des Nations Unies, et diffuser des informations sur la décolonisation en application des résolutions de ces organes.

3.31 Les activités du Département font partie du programme 2 (Questions politiques spéciales) du chapitre 2 (Affaires politiques spéciales, questions politiques spéciales et mandats spéciaux) et des programmes 1 (Tutelle), 2 (Décolonisation) et 4 (Affaires politiques) du chapitre 4 (Affaires politiques, tutelle et décolonisation) de la version révisée du plan à moyen terme pour la période 1984-1989<sup>2</sup>. Cependant, le plan à moyen terme actuel ne reflète pas parfaitement les activités qui relèvent du Département et la structure du plan ne correspond pas à la nouvelle structure organisationnelle du Département approuvée par l'Assemblée générale dans le cadre des prévisions de dépense révisées pour l'exercice biennal 1988-1989. Le Secrétariat, pour

tenir compte de ces changements, modifiera en conséquence le plan à moyen terme pour la période 1992-1997.

3.32 Les activités du Département et les ressources nécessaires sont indiquées dans les deux parties suivantes :

a) Partie A—Affaires politiques : les activités au titre du programme 2 du chapitre 2 et du programme 4 du chapitre 4, qui relèvent du Groupe des questions politiques spéciales et de la coopération régionale et du Groupe des programmes spéciaux d'urgence;

b) Partie B—Tutelle et décolonisation : les activités au titre des programmes 1 et 2 du chapitre 4, qui relèvent de la Division de la décolonisation et de la tutelle.

3.33 Les activités et les ressources demandées au titre du programme "Direction exécutive et administration" et celles relatives aux services d'appui au programme font l'objet de parties distinctes dans le budget du Département.

3.34 Etant donné le caractère des fonctions qui incombent au Département, la plupart de ses activités devraient normalement bénéficier de la priorité absolue. Il n'est donc pas possible d'indiquer, comme l'énonce la règle 104.6 b) du Règlement et règles régissant la planification des programmes, les aspects du budget qui ont trait aux programmes, le contrôle de l'exécution et les méthodes d'évaluation, d'indiquer quels sont les éléments de programme financés au titre du budget ordinaire, représentant approximativement 10 % des ressources demandées au budget ordinaire pour le programme proposé, auxquels le rang de priorité le plus élevé doit être affecté, ni quels sont les éléments de programme, représentant approximativement 10 % de ces ressources, qui ne sont pas prioritaires. En conséquence, et à titre exceptionnel, aucune indication n'est donnée quant à l'ordre de priorité des éléments de programme dont le Département est responsable.

<sup>2</sup> Documents officiels de l'Assemblée générale, trente-septième session, Supplément No 6 (A/37/6 et Corr. 1), *ibid.*, trente-neuvième session, Supplément No 6 (A/39/6 et Corr. 1), *ibid.*, quarante et unième session, Supplément No 6 (A/41/6), *ibid.*, quarante-troisième session, Supplément No 6 (A/43/6)

## 1. DIRECTION EXECUTIVE ET ADMINISTRATION

TABLEAU 3.18. ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des États-Unis)

### 1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1990-1991
		Réévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (aux taux révisés de 1989)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1989)	Inflation en 1990 et 1991	Augmentation totale	
Postes permanents	650,6	(181,2)	-	35,6	(145,6)	505,0
Consultants	91,5	2,1	-	6,4	8,5	100,0
Dépenses communes de personnel	226,0	(61,6)	-	12,4	(49,2)	176,8
Indemnités de représentation	16,0	(8,0)	-	-	(8,0)	8,0
Frais de voyage du personnel	410,9	9,0	(130,0)	19,9	(101,1)	309,8
<b>TOTAL</b>	<b>1 395,0</b>	<b>(239,7)</b>	<b>(130,0)</b>	<b>74,3</b>	<b>(295,4)</b>	<b>1 099,6</b>

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1989)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1988-1989	Accroissement des ressources				(5) Faits de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins dépenses non remboursables	(4) Plus croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
1 155,3	(130,0)	-	-	(130,0)	(11,2) %

### 2) Fonds extra-budgétaires

-
---

Total	1 099,6
-------	---------

TABLEAU 3.19. POSTES NECESSAIRES

## Programme : Direction exécutive et administration

Catégories	Postes permanents		Postes temporaires				Total	
	Budget ordinaire		Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires			
	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
SGA	1	1	-	-	-	-	1	1
P-5	1	1	-	-	-	-	1	1
TOTAL	2	2	-	-	-	-	2	2
Agents des services généraux								
1re classe	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres classes	3	3	-	-	-	-	3	3
TOTAL	3	3	-	-	-	-	3	3
TOTAL GÉNÉRAL	5	5	-	-	-	-	5	5

## 1. DIRECTION EXECUTIVE ET ADMINISTRATION

3.35 Ce programme englobe les fonctions du Secrétaire général adjoint et du personnel de son bureau. Celui-ci est chargé de donner des directives générales concernant tous les programmes du Département et de superviser leur exécution.

3.36 Outre ses responsabilités administratives, le Secrétaire général adjoint assume les fonctions ci-après :

- a) Conseiller le Secrétaire général concernant certaines questions de caractère politique;
- b) S'acquitter de tâches et de missions spéciales à la demande du Secrétaire général;
- c) Entreprendre, au nom du Secrétaire général, des activités diplomatiques ayant trait au règlement pacifique des différends;
- d) Assurer la liaison, au nom du Secrétaire général, avec les Etats membres et les organisations internationales, pour les questions ayant trait à l'assistance spéciale d'urgence et aider à mobiliser les ressources nécessaires pour répondre aux besoins en la matière;
- e) Aider et conseiller le Secrétaire général en matière de coopération régionale;
- f) Aider le Secrétaire général à s'acquitter de ses responsabilités politiques touchant l'égalité des droits et l'autodétermination des peuples, en vertu de la Charte, ainsi que la décolonisation, en application des résolutions des organes des Nations Unies.

*Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1989)**Consultants*

3.37 Les ressources requises à cette rubrique (93 600 dollars), qui n'accusent aucune augmentation, correspondent à

l'ensemble des besoins en services de consultant pour le Département tout entier. On estime que ces services continueront d'être nécessaires pour le programme "Questions politiques spéciales". Par ailleurs, étant donné les nouvelles responsabilités qui incombent au Département dans le domaine des programmes spéciaux d'urgence, il faudra certainement faire appel à des concours extérieurs au cours de l'exercice biennal pour l'établissement des propositions à présenter à la communauté internationale. Le montant global indiqué au titre du programme "Direction exécutive et administration" couvrirait les besoins de l'ensemble du Département.

*Frais de voyage du personnel*

3.38 Les ressources prévues à cette rubrique (289 900 dollars) permettraient de couvrir les frais de voyage des fonctionnaires du Département désignés par le Secrétaire général pour représenter l'Organisation des Nations Unies à des sessions et réunions d'organisations régionales d'organes intergouvernementaux et des institutions spécialisées ainsi qu'à des réunions interinstitutions. Par ailleurs, le Secrétaire général adjoint, assisté de ses collaborateurs, devra effectuer des voyages pour s'acquitter des fonctions décrites au paragraphe 3.36. En outre, la mise en oeuvre des programmes spéciaux d'assistance économique de caractère politique et la surveillance des situations d'urgence complexes nécessitent des missions de surveillance et de suivi. Etant donné que la mise en oeuvre de la majeure partie des programmes d'assistance économique a été transférée au PNUD en application de la recommandation 22 du Groupe d'experts intergouvernementaux de haut niveau<sup>1</sup>, on a déterminé que le montant réévalué de la base de ressources pour cette rubrique, pour l'exercice biennal 1988-1989, pourrait être réduit de 130 000 dollars. Le montant de 289 900 dollars couvrirait les frais de voyage pour l'ensemble du Département.

2. PROGRAMMES D'ACTIVITE

a) AFFAIRES POLITIQUES

TABLEAU 3.20. ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1990-1991
		Réévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (aux taux révisés de 1989)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1989)	Inflation en 1990 et 1991	Augmentation totale	
Postes permanents	486,4	(3,0)	813,4	107,1	917,5	1 403,9
Postes temporaires	808,0	5,4	(813,4)	-	(808,0)	-
Dépenses communes de personnel	449,6	4,2	-	37,4	41,6	491,2
Indemnités de représentation	1,2	-	-	-	-	1,2
<b>TOTAL</b>	<b>1 745,2</b>	<b>6,6</b>	<b>-</b>	<b>144,5</b>	<b>151,1</b>	<b>1 896,3</b>

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1989)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1988-1989	Accroissement des ressources				(5) Montant ajusté	Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté		
1 751,8	-	-	-	-	-	-

2) Fonds extra-budgétaires

a) Services d'appui à :

- i) D'autres organismes des Nations Unies
- ii) Des programmes extra-budgétaires

	1988-1989 Montant estimatif des dépenses	1990-1991 Montant estimatif des dépenses
Total a)	-	-

b) Activités de fond :

- Fonds d'affectation spéciale d'urgence pour l'Afrique

	1 328,8	1 191,8
Total b)	1 424,8	1 191,8

c) Projets opérationnels

Total c)	-	-
----------	---	---

Total a), b) et c)	1 324,8	1 191,8
--------------------	---------	---------

<b>Total</b>	<b>3 088,1</b>	
--------------	----------------	--

TABLEAU 3.21. POSTES NECESSAIRES

Programme : Affaires politiques

Catégories	Postes permanents		Postes temporaires				Total	
	Budget ordinaire		Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		1988-1989 1990-1991	
	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
D-2	1	1	-	-	-	-	1	1
D-1	1	2	1	-	-	-	2	2
P-5	-	2	2	-	-	-	2	2
P-4	2	3	1	-	-	-	3	3
<b>TOTAL</b>	<b>4</b>	<b>8</b>	<b>4</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>8</b>	<b>8</b>
Agents des services généraux								
1re classe	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres classes	-	6	6	-	-	-	6	6
<b>TOTAL</b>	<b>-</b>	<b>6</b>	<b>6</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>6</b>	<b>6</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>4</b>	<b>14</b>	<b>10</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>14</b>	<b>14</b>

## 2. PROGRAMMES D'ACTIVITE

### a) AFFAIRES POLITIQUES

3.39 Ce programme comprend les activités prévues dans la version révisée du plan à moyen terme pour la période 1984-1989<sup>2</sup>, au titre du programme 2 (Questions politiques spéciales) du chapitre 2 (Affaires politiques spéciales, questions politiques spéciales et mandats spéciaux) et au titre du programme 4 (Affaires politiques, tutelle et décolonisation). En outre, il comprend des activités découlant de mandats figurant dans des résolutions par lesquelles l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général de faire face à des situations d'urgence de nature complexe mettant en jeu de nombreux facteurs. Ces mandats, qui ont trait à des questions délicates du point de vue politique, exigent du Secrétaire général qu'il coordonne les travaux d'un certain nombre d'institutions. Ces résolutions sont les suivantes : 42/107 du 7 décembre 1987, intitulée "Deuxième Conférence internationale sur l'assistance aux réfugiés en Afrique", 43/8 du 18 octobre 1988, intitulée "Aide d'urgence au Soudan", 43/52 du 6 décembre 1988, intitulée "Programme spécial d'assistance au Soudan", 43/116 du 8 décembre 1988, intitulée "Conférence internationale sur la situation tragique des réfugiés, rapatriés et personnes déplacées en Afrique australe", 43/147 du 8 décembre 1988, intitulée "Assistance aux réfugiés en Somalie", 43/148 du 8 décembre 1988, intitulée "Assistance aux réfugiés et aux personnes déplacées au Malawi", 43/206 du 20 décembre 1988, intitulée "Assistance d'urgence à la Somalie" et 43/208 du 20 décembre 1988, intitulée "Assistance au Mozambique".

3.40 Ces activités sont exécutées par le Groupe des questions politiques spéciales et de la coopération régionale et par le Groupe des programmes spéciaux d'urgence.

3.41 Les fonctions du Groupe des questions politiques spéciales et de la coopération régionale sont les suivantes :

a) Aider le Secrétaire général, par l'intermédiaire du Secrétaire général adjoint, à s'acquitter des responsabilités politiques qui lui incombent en vertu de la Charte ou que lui a confiées l'Assemblée générale, le Conseil de sécurité et/ou le Conseil économique et social;

b) Fournir une aide similaire pour faciliter le règlement de questions spéciales de nature politique, en mettant surtout l'accent sur les aspects politiques des questions sociales, économiques et humanitaires spéciales ayant trait à l'Afrique;

c) Coopérer avec des organisations régionales, notamment la Ligue des Etats arabes, l'Organisation de l'unité africaine, l'Organisation de la Conférence islamique et l'Organisation des Etats américains, sur des questions intéressant l'Organisation des Nations Unies, conformément aux résolutions pertinentes de l'Assemblée générale.

3.42 Le Groupe des programmes spéciaux d'urgence met au point, à l'intention du Secrétaire général, par l'intermédiaire du Secrétaire général adjoint, les réponses initiales à donner à toutes les demandes d'aide ponctuelles qui lui sont adressées dans des situations d'urgence de nature complexe, ce qui comporte les éléments suivants : évaluer les besoins urgents, fournir des services consultatifs aux gouvernements, lancer des appels, mettre sur pied des programmes d'assistance d'urgence, coordonner les efforts des institutions spécialisées et suivre les situations d'urgence existantes et potentielles.

#### Programme 2. Questions politiques spéciales

##### Sous-programme 1. Questions politiques spéciales

3.43 Les objectifs de ce sous-programme sont les suivants : a) faciliter le règlement de questions spéciales de nature politique, en mettant l'accent sur les aspects politiques de certaines questions sociales, économiques et humanitaires

ayant trait à l'Afrique, b) s'acquitter, selon que de besoin, de missions spéciales et d'autres tâches au nom du Secrétaire général, en application de mandats de caractère permanent et c) établir des rapports que le Secrétaire général doit présenter en réponse aux demandes de l'Assemblée générale, du Conseil de sécurité et/ou du Conseil économique et social sur la coopération entre l'Organisation des Nations Unies et des organisations ou conférences régionales et interrégionales.

3.44 Les éléments de programme et les produits y relatifs prévus pour l'exercice biennal 1990-1991 sont décrits ci-après :

a) Ressources nécessaires : budget ordinaire : 948 100 dollars (soit 50 % du total prévu à la partie A "Affaires politiques").

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr.1), paragraphes 2.21 à 2.24, et révisions figurant dans les documents A/41/6, A/41/38 et A/43/6.

c) Eléments de programme :

1.1 Assistance pour le règlement de questions spéciales de caractère politique

##### Produits :

i) Missions de consultation sur des questions spéciales ayant un caractère politique et autres contacts avec les parties intéressées (selon les besoins);

ii) Etablissement de rapports que le Secrétaire général doit présenter, comme suite à des demandes formulées par l'Assemblée générale, le Conseil de sécurité et/ou le Conseil économique et social, sur l'application des résolutions pertinentes (selon les besoins).

*Produit intermédiaire* : Communication d'informations et d'avis au Secrétaire général à propos des questions politiques qu'il aura chargé le Département de suivre.

1.2 Coopération avec des organisations régionales et interrégionales

##### Produits :

i) Liaison avec l'Organisation de l'unité africaine (OUA), la Ligue des Etats arabes, le Mouvement des pays non alignés, l'Organisation de la Conférence islamique, l'Organisation des Etats américains, la Communauté et le Marché commun des Caraïbes, le Commonwealth et autres organisations, associations et conférences régionales et interrégionales, s'occupant de questions politiques qui intéressent l'Organisation des Nations Unies, conformément aux résolutions pertinentes de l'Assemblée générale;

ii) Préparation et service de réunions interorganisations, y compris la préparation de la documentation à établir avant et pendant les sessions, et l'établissement des rapports y relatifs (selon les besoins);

iii) Suivi, en consultation et en coopération étroite avec le PNUD, le HCR et l'OUA, des activités consécutives à la deuxième Conférence internationale sur l'assistance aux réfugiés en Afrique;

iv) Etablissement de rapports que le Secrétaire général doit présenter, comme suite à des demandes formulées par l'Assemblée générale, le Conseil de sécurité et/ou le Conseil économique et social, sur la coopération entre l'Organisation des Nations Unies et les organisations et/ou conférences régionales et interrégionales (selon les besoins).

#### Sous-programme 2. Programmes spéciaux d'assistance économique

3.45 Les objectifs de ce sous-programme sont les suivants : a) mobiliser l'aide nécessaire pour appliquer des programmes efficaces d'assistance économique spéciale en faveur des pays désignés par les organes intergouvernementaux

taux comme ayant besoin de ce type d'assistance et, en ce qui concerne les programmes spéciaux d'urgence, se trouvant dans des situations complexes qui exigent une aide humanitaire et une aide pour leur redressement, b) évaluer les besoins urgents et prioritaires des pays et territoires touchés et c) coordonner l'aide fournie pour ces pays par des organismes des Nations Unies et coordonner, sur leur demande, l'aide fournie par des Etats Membres.

3.46 Les éléments de programme et les produits correspondants prévus pour l'exercice biennal sont les suivants :

a) Ressources nécessaires :

Budget ordinaire : 711 200 dollars (soit 37.5 % du total prévu à la partie A "Affaires politiques") ;

Fonds extra-budgétaires : 1 191 800 dollars (soit 100 % du total prévue à la partie A "Affaires politiques") .

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr.1), paragraphes 2.27 à 2.30, et révisions figurant dans les documents A/41/6, A/41/38 et A/43/6.

c) Eléments de programme :

2.1 Evaluation des besoins urgents et fourniture de services consultatifs sur la gestion de situations d'urgence complexes

*Produit* : Préparation de missions interinstitutions d'évaluation des besoins dans des pays qui font l'objet de résolutions de l'Assemblée générale ou dans lesquels le Secrétaire général a déterminé qu'il existait une situation d'urgence complexe, et participation à ces missions (environ 5 missions par an, en 1990 et en 1991).

*Produits intermédiaires* : i) Services consultatifs sur l'évaluation des besoins et mesures concernant la coordination entre les donateurs et la mobilisation des ressources; ii) Exposés sur l'évolution des situations d'urgence pour le Secrétaire général.

2.2 Mobilisation des secours d'urgence et coordination en ce qui concerne la fourniture de secours d'urgence par les organismes des Nations Unies et la communauté des donateurs

*Produits* :

i) Contacts et missions de consultation avec les parties intéressées en vue de l'application des résolutions de l'Assemblée générale dans lesquelles le Secrétaire général a été prié de prendre des mesures visant à promouvoir la coopération entre les organes, organisations et organismes des Nations Unies et la Conférence de coordination du développement de l'Afrique australe (selon les besoins);

ii) Rapports à l'Assemblée générale sur la situation des pays qui font l'objet de résolutions de l'Assemblée ou dans lesquels le Secrétaire général a déterminé qu'il existait une situation d'urgence complexe (environ 4 rapports par an en 1990 et en 1991);

iii) Etablissement des documents contenant des appels aux donateurs et des descriptions des besoins humanitaires et en matière de redressement par secteur économique, stratégies visant à satisfaire ces besoins, résumés de projets et informations financières, en ce qui concerne les pays touchés par des situations d'urgence complexes (4 documents par an en 1990 et en 1991);

iv) Rapports mensuels adressés aux pays donateurs et aux organisations intergouvernementales et non gouvernementales sur la situation en ce qui concerne les annonces de contributions, les contributions, les stocks alimentaires disponibles et les besoins non satisfaits, et contenant également un bref exposé de la situation agricole et économique dans les pays touchés par des situations d'urgence complexes (trois rapports par trimestre au cours de l'exercice biennal 1990-1991);

v) Services techniques pour les réunions de l'Equipe spéciale pour les opérations d'urgence en Afrique, dont font partie les représentants des organismes qui jouent un rôle particulièrement important dans les interventions liées aux situations d'urgence en Afrique (environ 18 réunions par an en 1990 et en 1991);

vi) Service des réunions périodiques de coordination avec les gouvernements donateurs et les ONG (selon les besoins);

vii) Coordination des activités des institutions spécialisées au titre des secours d'urgence en ce qui concerne a) le système d'alerte avancée pour les situations d'urgence potentielles, b) l'évaluation des besoins, c) l'organisation de missions d'évaluation des besoins, d) l'élaboration de projets de secours d'urgence et de redressement et e) les appels à lancer par le Secrétaire général (selon les besoins).

2.3 Evaluation et mobilisation des ressources et de l'aide internationale pour l'exécution des programmes spéciaux d'aide économique demandés dans des résolutions de l'Assemblée générale

*Produits* : Préparation de missions interinstitutions d'évaluation des besoins dans les pays qui font l'objet de résolutions de l'Assemblée générale et participation à ces missions, mobilisation des ressources et de l'aide internationale pour les programmes spéciaux d'aide économique (selon les besoins).

*Produits intermédiaires* : i) Fourniture de services consultatifs sur l'évaluation des besoins et mesures de mobilisation des ressources; et ii) exposés sur l'évolution des situations d'urgence pour le Secrétaire général.

#### *Programme 4. Affaires politiques*

##### *Sous-programme. Etablissement des faits et bons offices*

3.47 Les objectifs de ce sous-programme sont les suivants : a) aider le Secrétaire général à s'acquitter des missions de bons offices et d'assistance qui lui sont confiées en vertu de résolutions de l'Assemblée générale, ainsi qu'à propos de toute autre question que le Secrétaire général pourrait charger le Département de suivre; b) en coopération avec les autres départements et bureaux concernés, aider le Secrétaire général à s'acquitter des responsabilités qui lui incombent en vertu de la Charte et des autres tâches qui lui sont confiées, ainsi qu'à propos de toute autre question que le Secrétaire général pourrait charger le Département de suivre.

3.48 L'élément de programme et les produits correspondants prévus pour l'exercice biennal sont décrits ci-après :

a) Ressources nécessaires : budget ordinaire : 237 000 dollars (soit 12.5 % du total prévu à la partie A "Affaires politiques") .

b) Référence : révisions au plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/39/6 et Corr.1), paragraphes 4.62 à 4.65, et révisions figurant dans le document A/39/16.

c) Elément de programme :

4.1 Etablissement des faits et bons offices

*Produits* :

i) Préparation des rapports du Secrétaire général demandés par l'Assemblée générale sur l'application des résolutions pertinentes (selon les besoins);

ii) Service de missions de consultation et autres contacts avec les parties intéressées (selon les besoins).

*Produit intermédiaire* : Suivi systématique et cohérent des faits nouveaux ayant trait aux questions dont le Secrétaire général a saisi le Département et conseils au Secrétaire général à ce sujet.



## b) TUTELLE ET DECOLONISATION

TABLEAU 3.22. ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

## 1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1990-1991
		Reévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (aux taux révisés de 1989)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1989)	Inflation en 1990 et 1991	Augmentation totale	
Postes permanents	1 670,4	4,0	177,0	153,8	334,8	2 005,2
Personnel temporaire (remplaçants et surnuméraires)	176,4	0,6	(177,0)	-	(176,4)	-
Dépenses communes de personnel	641,2	6,8	-	53,5	60,3	701,5
Indemnités de représentation	1,2	-	-	-	-	1,2
<b>TOTAL</b>	<b>2 489,2</b>	<b>11,4</b>	<b>-</b>	<b>207,3</b>	<b>218,7</b>	<b>2 707,9</b>

## Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1989)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1988-1989	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
2 500,6	-	-	-	-	-

## 2) Fonds extra-budgétaires

-	
Total	2 707,9

TABLEAU 3.23. POSTES NECESSAIRES

## Programme : Tutelle et décolonisation

Catégories	Postes permanents		Postes temporaires				Total	
	Budget ordinaire		Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires			
	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
D-2	1	1	-	-	-	-	1	1
D-1	1	1	-	-	-	-	1	1
P-5	2	3	1	-	-	-	3	3
P-4	3	3	-	-	-	-	3	3
P-3	3	3	-	-	-	-	3	3
P-2/1	2	2	-	-	-	-	2	2
<b>TOTAL</b>	<b>12</b>	<b>13</b>	<b>1</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>13</b>	<b>13</b>
Agents des services généraux								
Ire classe	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres classes	8	9	1	-	-	-	9	9
<b>TOTAL</b>	<b>8</b>	<b>9</b>	<b>1</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>9</b>	<b>9</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>20</b>	<b>22</b>	<b>2</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>22</b>	<b>22</b>

## b) TUTELLE ET DECOLONISATION

3.49 Ce programme englobe les activités prévues dans la version révisée du plan à moyen terme pour la période 1984-1989<sup>2</sup>, au titre du programme 1 (Tutelle) et du programme 2 (Décolonisation) du chapitre 4 (Affaires politiques, tutelle et décolonisation).

3.50 Les activités prévues sont exécutées par la Division de la décolonisation et de la tutelle, dont les principales responsabilités sont les suivantes :

a) Fournir des services fonctionnels au Conseil de tutelle, à la Quatrième Commission de l'Assemblée générale, au Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux, ainsi qu'à leurs organes spéciaux et subsidiaires;

b) Suivre la situation dans les territoires non autonomes, notamment les progrès accomplis sur les plans politique, économique et social et sur celui de l'éducation dans chacun

des territoires, ainsi que leur évolution progressive vers l'autonomie ou l'indépendance, conformément aux souhaits librement exprimés des peuples concernés;

c) Assurer la liaison avec les Etats Membres, les organisations internationales et les organisations gouvernementales et non gouvernementales à propos de questions ayant trait à la décolonisation;

d) Faciliter le processus d'autodétermination en organisant des réunions d'information, des conférences, des séminaires et des groupes d'étude sur la décolonisation à l'intention des organisations non gouvernementales, des collèges et des universités.

## Programme 1. Tutelle

Sous-programme 1. Responsabilités de l'Organisation des Nations Unies en ce qui concerne le Territoire sous tutelle des Iles du Pacifique

3.51 Les objectifs de ce sous-programme sont les suivants : a) aider le Conseil de sécurité et le Conseil de tutelle à

vi) Services fonctionnels nécessaires à la Commission de conciliation des Nations Unies pour la Palestine, qui se réunit selon les besoins (consultations officieuses) et rapports à l'Assemblée générale (selon les besoins);

vii) Services fonctionnels nécessaires à la Commission spéciale pour les annonces de contributions volontaires pour les réfugiés de Palestine, qui se réunit une fois par an (1990 et 1991).

1.4 Répertoire de la pratique suivie par le Conseil de sécurité et Répertoire de la pratique suivie par les organes des Nations Unies

*Activités intermédiaires :*

i) Recherches en vue de l'établissement d'études pour le supplément au *Répertoire de la pratique suivie par le Conseil de sécurité* pour les années 1985 à 1988;

ii) Elaboration d'études pour le Supplément No 6 (1979-1984) du *Répertoire de la pratique suivie par les organes des Nations Unies* concernant l'application de 44 articles de la Charte.

*Ressources nécessaires  
(aux taux révisés de 1989)*

*Postes permanents*

2A.29 Par ses résolutions 418 (1977) du 4 novembre 1977 et 421 (1977) du 9 décembre 1977, le Conseil de sécurité a décidé un embargo obligatoire sur les livraisons d'armes à l'Afrique du Sud. Un comité du Conseil de sécurité, composé de tous les membres du Conseil, qui est chargé de veiller à l'application des dispositions pertinentes desdites résolutions, a été constitué. Aux termes du paragraphe 3 de la résolution 421 (1977), le Secrétaire général doit apporter toute l'aide nécessaire au Comité et prendre à cette fin les dispositions voulues au Secrétariat, notamment en fournissant le personnel requis pour assurer le service du Comité. En conséquence, à sa trente-troisième session, l'Assemblée générale a approuvé la création de cinq postes [1 D-1, 2 P-5, un poste d'agent des services généraux (de 1re classe) et un poste d'agent des services généraux (Autres classes)] à titre temporaire. Ces dispositions ont été maintenues depuis lors et cinq postes temporaires renouvelables des mêmes classes ont été inscrits au budget-programme de l'exercice biennal 1988-1989.

2A.30 On s'attend que les activités au titre desquelles ces postes ont été créés se poursuivent dans un avenir prévisible. En outre, comme il est indiqué dans les prévisions révisées de l'exercice biennal 1988-1989 (voir A/C.5/43/1/Rev.1, chap. VI), il a été tenu compte des postes temporaires renouvelables de cette nature lorsque les propositions relatives à la réduction des effectifs ont été formulées comme suite à la recommandation 15 du Groupe d'experts intergouvernementaux de haut niveau chargé d'examiner l'efficacité du fonctionnement administratif et financier de l'Organisation des

Nations Unies<sup>3</sup>. L'hypothèse sur laquelle reposait cette démarche était que les responsables de programmes mobilisaient en fait la totalité de leurs ressources en personnel pour exécuter leur programme de travail, rendant par là superflue la distinction entre postes permanents et postes temporaires renouvelables qui n'avait, ainsi qu'on le faisait observer dans les prévisions révisées, plus guère de raison d'être. La proposition tendant à transformer ces cinq postes temporaires en postes permanents, qu'il avait été décidé de réexaminer à une date ultérieure suivant la recommandation du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (voir A/43/651, par. 75), est donc à nouveau présentée.

2A.31 Il est également proposé de reclasser un poste P-2 à la classe P-3, ce que justifient les attributions du titulaire de ce poste, qui a été classé à P-3 par le Service des indemnités et du classement des emplois du Bureau de la gestion des ressources humaines. Parmi les fonctions assignées au titulaire, figurent la participation à la prestation de services fonctionnels au Conseil de sécurité, à ses organes subsidiaires et missions spéciales et à la Commission politique spéciale de l'Assemblée générale. Le titulaire devra également suivre les points inscrits à l'ordre du jour du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale qui traitent du maintien de la paix et de la sécurité internationales et établir des parties des rapports annuels du Conseil de sécurité et du Secrétaire général, ainsi que de l'*Annuaire des Nations Unies*.

*Frais de voyage du personnel envoyé en mission*

2A.32 Les ressources prévues (6 800 dollars) demeurent inchangées en valeur constante et sont destinées à couvrir les frais de voyage du personnel de la Division.

*Location et entretien du matériel*

2A.33 Les ressources prévues (18 000 dollars), soit une augmentation de 4 200 dollars, correspondent aux coûts moyens de l'entretien du parc de matériel de bureautique de la Division, tels que prévus pour l'exercice 1990-1991.

*Mobilier et matériel*

2A.34 Les ressources non renouvelables prévues à ce titre (22 000 dollars) sont destinées à acquérir cinq ordinateurs personnels ainsi que les imprimantes, le mobilier et le matériel connexes pour la Division.

*Remplacement du matériel de bureautique*

2A.35 Les ressources prévues (6 000 dollars) représentent 40 % du coût du matériel de bureautique acheté pour la Division du Conseil de sécurité et des commissions politiques avant la fin de l'exercice biennal 1986-1987 et ne font apparaître aucune augmentation.

<sup>3</sup> Voir Documents officiels de l'Assemblée générale, quarante et unième session, Supplément No 49 (A 41 49)

## b) SERVICES TOUCHANT LES AFFAIRES POLITIQUES ET LA SECURITE

TABLEAU 2A.18. ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des États-Unis)

## 1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Credits ouverts pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Credits demandés pour 1990-1991
		Réévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (taux révisés de 1989)	Accroissement des ressources (taux révisés de 1989)	Inflation en 1990 et 1991	Augmentation totale	
Postes permanents	1 939,4	(1,0)	-	159,6	158,6	2 098,0
Dépenses communes de personnel	673,4	5,0	-	55,5	60,5	733,9
Indemnités de représentation	1,2	-	-	-	-	1,2
Frais de voyage du personnel envoyé en mission	12,0	-	-	0,9	0,9	12,9
<b>TOTAL</b>	<b>2 626,0</b>	<b>4,0</b>	<b>-</b>	<b>216,0</b>	<b>220,0</b>	<b>2 846,0</b>

## Analyse de la croissance réelle (taux révisés de 1989)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1988-1989	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
2 630,0	-	-	-	-	-

## 2) Fonds extra-budgétaires

## a) Services d'appui à :

- i) D'autres organismes des Nations Unies
- ii) Des programmes extra-budgétaires

	1988-1989 Montant estimatif des dépenses	1990-1991 Montant estimatif des dépenses
Total a)	-	-
b) Activités de fond : Fonds d'affectation spéciale pour la promotion de la femme	10,1	30,0
Total b)	10,1	30,0
c) Projets opérationnels	-	-
Total c)	-	-
Total a), b) et c)	10,1	30,0
<b>Total</b>	<b>10,1</b>	<b>30,0</b>

TABLEAU 2A.19. POSTES NECESSAIRES

## Unité administrative : Division des affaires politiques

Catégories	Postes permanents		Postes temporaires				Total	
	Budget ordinaire		Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires			
	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
D-2	1	1	-	-	-	-	1	1
D-1	2	2	-	-	-	-	2	2
P-5	3	3	-	-	-	-	3	3
P-4	4	4	-	-	-	-	4	4
P-3	4	4	-	-	-	-	4	4
P-2/1	1	1	-	-	-	-	1	1
<b>TOTAL</b>	<b>15</b>	<b>15</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>15</b>	<b>15</b>
Agents des services généraux								
1re classe	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres classes	6	6	-	-	-	-	6	6
<b>TOTAL</b>	<b>6</b>	<b>6</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>6</b>	<b>6</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>21</b>	<b>21</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>21</b>	<b>21</b>

b) *SERVICES TOUCHANT LES AFFAIRES POLITIQUES ET LA SECURITE*

2A.36 La Division des affaires politiques est chargée de l'exécution du sous-programme 2 du programme 1 (Affaires politiques et affaires du Conseil de sécurité) du chapitre premier du plan à moyen terme pour la période 1984-1989, tel qu'il a été révisé<sup>1</sup>.

*Sous-programme 2. Services touchant les affaires politiques et la sécurité*

a) Ressources nécessaires :

Budget ordinaire : 2 846 000 dollars (soit 20,8 % du total prévu pour le programme au titre de l'exercice 1990-1991 et 21,1 % au titre de l'exercice 1988-1989)<sup>2</sup>;

Fonds extra-budgétaires : 30 000 dollars (soit 8,2 % du total prévu pour le programme au titre de l'exercice 1990-1991 et 2,6 % au titre de l'exercice 1988-1989)<sup>3</sup>.

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr.1), paragraphes 1.11 à 1.14, compte tenu des modifications indiquées pour le chapitre premier dans les documents A/39/6 et A/43/6.

c) Eléments de programme :

2.1 Services en faveur de la paix et de la sécurité internationales

*Produits :*

i) Participation aux services fonctionnels nécessaires à deux sessions de la Première Commission de l'Assemblée générale (1990 et 1991);

ii) Rapports du Secrétaire général à l'Assemblée générale sur des problèmes spécifiques touchant la paix et la sécurité (environ trois rapports par an).

*Activités intermédiaires :* Notes et études analytiques et d'information sur des questions politiques à l'intention du Secrétaire général et d'autres hauts fonctionnaires du Secrétariat (entre 80 et 90 par an). L'analyse de questions d'actualité intéressant la politique et la sécurité internationales est menée à titre consultatif et vise à renforcer l'efficacité du rôle joué par le Secrétaire général en vertu de l'Article 99 de la Charte et en matière de règlement pacifique des différends. Les activités menées à titre consultatif consistent notamment à déterminer les zones de tensions potentielles, à évaluer les diverses positions et situations et à proposer des moyens de parvenir à un règlement avec la participation éventuelle de l'ONU et du Secrétaire général.

2.2 Promotion de la paix

*Produits :*

i) Rapports du Secrétaire général à l'Assemblée générale (1990 et 1991);

ii) Octroi d'environ six subventions par an à des organisations non gouvernementales et des établissements universitaires pour l'organisation d'activités de promotion de la paix (fonds extra-budgétaires, 1990 et 1991).

*Activités intermédiaires :*

i) Consultations de fond avec des organisations non gouvernementales et des organismes des Nations Unies sur la promotion de la paix et l'application des directives établies à cet égard dans la ligne de l'Année internationale de la paix; établissement d'un calendrier de manifestations pour la promotion de la paix;

ii) Préparation, coordination et évaluation des manifestations annuelles organisées dans le monde à l'occasion de la Journée internationale de la paix;

iii) Etablissement de documents analytiques et de documents d'information sur la promotion de la paix (environ six par an, 1990 et 1991).

2.3 Sécurité régionale, coopération et zones de paix

*Produits :*

i) Fourniture de services fonctionnels à deux sessions de la Première Commission de l'Assemblée générale concernant la zone de paix et de coopération de l'Atlantique Sud, l'Antarctique, et le renforcement de la sécurité et de la coopération dans la région méditerranéenne (1990 et 1991);

ii) Rapports de la Première Commission à l'Assemblée générale sur les questions ci-dessus (trois rapports par an);

iii) Rapports du Secrétaire général à l'Assemblée générale selon les besoins (environ trois par an).

*Activités intermédiaires :*

i) Etablissement d'études analytiques et d'évaluations périodiques sur les aspects politiques et de sécurité des faits nouveaux touchant la sécurité régionale et les zones de paix, à l'intention du Secrétaire général et d'autres hauts fonctionnaires du Secrétariat (une trentaine durant l'exercice biennal);

ii) Participation à des réunions, colloques et séminaires internationaux, portant sur des questions de politique concernant la sécurité régionale et les zones de paix et rapports à ces réunions (environ quatre réunions et rapports durant l'exercice biennal).

2.4 Comité spécial de l'océan Indien

*Produits :*

i) Fourniture de services fonctionnels à deux sessions par an au moins du Comité spécial de l'océan Indien et rapports du Comité à l'Assemblée générale (1990 et 1991);

ii) Fourniture des services fonctionnels nécessaires au Groupe de travail du Comité spécial de l'océan Indien et rapport du Groupe de travail au Comité spécial (1990 et 1991);

iii) Préparation de la Conférence sur l'océan Indien, au cas où il serait décidé qu'elle se tiendra au cours de l'exercice 1990-1991 et, dans l'affirmative, prestation des services fonctionnels nécessaires.

*Ressources nécessaires  
(aux taux révisés de 1989)*

*Frais de voyage du personnel envoyé en mission*

2A.37 Les ressources prévues à ce titre (12 000 dollars), qui demeurent inchangées, doivent permettre de couvrir les frais de voyage du personnel de rang supérieur pendant l'exercice biennal.

<sup>1</sup> Les fonds extra-budgétaires prévus pour le programme comprennent ceux qui sont nécessaires à l'exécution du programme dans son ensemble, notamment à l'exécution du sous-programme 4 "Application plus complète des résolutions de l'Organisation des Nations Unies relatives à l'apartheid" (250 000 dollars), qui figure au chapitre 3D (Centre contre l'apartheid).

## c) UTILISATIONS PACIFIQUES DE L'ESPACE

## TABLEAU 2A.20. ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

## 1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1990-1991
		Réévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (aux taux révisés de 1989)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1989)	Inflation en 1990 et 1991	Augmentation totale	
Postes permanents	1 154,4	2,0	255,0	116,6	373,6	1 528,0
Consultants	12,7	0,4	-	0,9	1,3	14,0
Postes temporaires	256,7	(1,7)	(255,0)	-	(256,7)	-
Dépenses communes de personnel	490,0	4,2	-	40,3	44,5	534,5
Frais de voyage du personnel envoyé en mission	71,4	1,6	3,6	5,2	10,4	81,8
Travaux contractuels d'imprimerie et de reliure	6,3	0,3	(6,6)	-	(6,3)	-
Bourses de perfectionnement	235,7	5,2	12,0	17,3	34,5	270,2
<b>TOTAL</b>	<b>2 227,2</b>	<b>12,0</b>	<b>9,0</b>	<b>180,3</b>	<b>201,3</b>	<b>2 428,5</b>

## Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1989)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1988-1989	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
2 239,2	9,0	-	-	9,0	0,4 %

## 2) Fonds extra-budgétaires

## a) Services d'appui à :

- i) D'autres organismes des Nations Unies
- ii) Des programmes extra-budgétaires

1988-1989 Montant estimatif des dépenses	1990-1991 Montant estimatif des dépenses
---	---

Total a)

-	-
---	---

## b) Activités de fond :

Fonds d'affectation spéciale du Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales

126,0

88,0

Total b)

126,0	88,0
-------	------

## c) Projets opérationnels

Total c)

-	-
---	---

Total a), b) et c)

126,0	88,0
-------	------

<b>Total</b>	<b>2 516,5</b>
--------------	----------------

TABLEAU 2A.21. POSTES NECESSAIRES

Unité administrative : Division de l'espace extra-atmosphérique

Catégories	Postes permanents		Postes temporaires				Total	
	Budget ordinaire		Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires			
	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
D-1	1	2	1	-	-	-	2	2
P-5	1	2	1	-	-	-	2	2
P-4	2	2	-	-	-	-	2	2
P-3	4	4	-	-	-	-	4	4
P-2/1	1	1	-	-	-	-	1	1
TOTAL	9	11	2	-	-	-	11	11
Agents des services généraux								
1re classe								
Autres classes	5	5	-	-	-	-	5	5
TOTAL	5	5	-	-	-	-	5	5
TOTAL GÉNÉRAL	14	16	2	-	-	-	16	16

c) UTILISATIONS PACIFIQUES DE L'ESPACE

2A.38 La Division de l'espace extra-atmosphérique est responsable de l'exécution du sous-programme 3 du programme 1 (Affaires politiques et affaires du Conseil de sécurité) du chapitre premier du plan à moyen terme pour la période 1984-1989, tel qu'il a été révisé<sup>1</sup>.

Sous-programme 3. Utilisations pacifiques de l'espace

a) Ressources nécessaires :

Budget ordinaire : 2 428 500 dollars (soit 15,3 % du total prévu pour le programme au titre de l'exercice 1990-1991 et 15,8 % au titre de l'exercice 1988-1989)<sup>2</sup>;

Fonds extra-budgétaires : 88 000 dollars (soit 23,9 % du total prévu pour le programme au titre de l'exercice 1990-1991 et 33,1 % au titre de l'exercice 1988-1989)<sup>4</sup>.

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr.1), paragraphes 1.15 à 1.18, compte tenu des modifications indiquées pour le chapitre premier dans les documents A/39/6 et A.43/6).

c) Eléments de programme :

3.1 Services fonctionnels nécessaires pour les réunions

Produits :

i) Services fonctionnels nécessaires pour trois ou quatre sessions par an du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique, de son Sous-Comité scientifique et technique et de ses organes subsidiaires (1990 et 1991);

ii) Rapports du Comité à l'Assemblée générale, rapport du Sous-Comité au Comité et rapports des organes subsidiaires au Comité ou Sous-Comité dont ils relèvent (1990 et 1991).

3.2 Formation dans le domaine des sciences et des techniques spatiales et de leurs applications

Produits :

i) Cinq ou six séminaires et réunions de groupes d'experts par an dans diverses régions du monde, à l'intention de ressortissants de pays en développement, sur certains problèmes concernant les sciences et les techniques spatiales et leurs applications (1990 et 1991);

ii) Cours de formation et ateliers à l'intention de ressortissants de pays en développement dans le domaine de l'interprétation des images de télédétection obtenues par satellite (un ou deux par an);

iii) Rapports de ces séminaires, cours de formation et ateliers au Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique (1990 et 1991).

3.3 Etudes techniques internationales et services consultatifs techniques

Produits :

i) Réalisation d'études techniques de caractère pratique à l'intention des Etats Membres et des organisations internationales (quatre à six par an);

ii) Services consultatifs à fournir aux Etats Membres, sur leur demande, au sujet des télécommunications par satellite, de la télédétection, des sciences spatiales fondamentales et de la météorologie par satellite pour appuyer les programmes et projets nationaux et régionaux exécutés dans ces domaines, en application de l'alinéa g) du paragraphe 7 de la résolution 37/90 de l'Assemblée générale en date du 10 décembre 1982 (1990 et 1991).

3.4 Registre de l'ONU concernant les objets lancés dans l'espace

Produits : Tenue d'un registre d'informations accessible au public et diffusion de ces informations auprès des Etats Membres dans les séries de documents publiés sous les codes A/AC.105/INF et ST/SG/SER.E conformément aux résolutions 1721 B (XVI) et 3235 (XXIX) de l'Assemblée générale en date respectivement du 20 décembre 1961 et du 12 novembre 1974 (environ 30 circulaires par an).

3.5 Services d'information spatiale

Produits :

i) Mise en place et fonctionnement du Service international d'information spatiale au profit des Etats Membres et de toutes les institutions spécialisées et, dans une première phase, communication aux Etats Membres de données et d'informations de télédétection obtenues par satellite, en application du paragraphe 8 de la résolution 37/90 de l'Assemblée générale en date du 10 décembre 1982 (1990 et 1991);

ii) Services de référence et autres services de bibliothèque hautement spécialisés assurés à l'intention des Etats Membres et des organismes intéressés par le Centre de référence concernant l'espace en vue de la communication, sur demande, de données et d'informations scientifiques concernant l'espace (1990 et 1991);

iii) *Monthly Survey of Selected Events in the Peaceful Exploration of Outer Space* (12 numéros par an).

Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1989)

Postes permanents

2A.39 Par sa résolution 2601 (XXIV) du 16 décembre 1969, l'Assemblée générale a approuvé la recommandation du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique tendant à ce que le Secrétaire général nomme une personne qualifiée qui se consacrerait entièrement à pro-

mouvoir les applications pratiques des techniques spatiales. La deuxième Conférence des Nations Unies sur l'exploration et les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique, qui a eu lieu en 1982, a recommandé d'élargir considérablement la portée du Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales, proposant à cet égard des orientations à long terme. L'Assemblée a fait siennes les recommandations de la Conférence par sa résolution 37/90. Un poste temporaire a été créé à la classe D-1 à l'intention d'un expert des applications des techniques spatiales et, depuis 1983, un autre poste a été créé à la classe P-5 à l'intention d'un fonctionnaire chargé des activités consécutives à la Conférence susmentionnée. Depuis 1986, des postes temporaires renouvelables ont été créés (un D-1 et un P-5) à cet effet.

2A.40 Les activités au titre desquelles ces postes ont été créés sont désormais partie intégrante de celles de la Division, comme l'ont périodiquement confirmé le Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique et l'Assemblée générale. En outre, ainsi qu'il est indiqué dans les prévisions révisées de l'exercice biennal 1988-1989 (A/C.5/43/1/Rev.1), il a été tenu compte des postes temporaires renouvelables de cette nature lorsque les propositions relatives à la réduction des effectifs ont été formulées comme suite à la recommandation 15 du Groupe d'experts intergouvernementaux de haut niveau<sup>3</sup>. La proposition tendant à transformer ces deux postes temporaires en postes permanents, qu'il avait été décidé de réexaminer à une date ultérieure, suivant la recommandation du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (voir A/43/651, par. 75) est donc à nouveau présentée.

#### *Consultants*

2A.41 Les ressources prévues sous cette rubrique (13 100 dollars), qui ne font pas apparaître d'augmentation, doivent permettre de réaliser des études scientifiques et techniques, qui ne sauraient autrement être menées dans le cadre de la Division, sur des domaines tels que la téléobservation de la Terre par satellite, les paramètres et caractéristiques techniques de l'orbite géostationnaire, les effets techniques, sociaux et économiques des systèmes de transport spatiaux, l'utilisation de générateurs nucléaires dans l'espace et la question des débris spatiaux, conformément aux directives données expressément lors de chaque session par le Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique, son Sous-Comité scientifique et technique et d'autres organes subsidiaires tels que le Groupe de travail de l'emploi de sources d'énergie nucléaires dans l'espace.

#### *Frais de voyage du personnel envoyé en mission*

2A.42 Les ressources prévues à ce titre (76 600 dollars), qui font apparaître une augmentation de 3 600 dollars, sont destinées à couvrir les frais de voyage du spécialiste des applications des techniques spatiales et de ses collaborateurs lorsqu'ils participent à l'organisation et à l'animation de séminaires, de cours et d'ateliers de formation dans le cadre du Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales et à des conférences internationales dans le domaine des applications des techniques spatiales, et lorsqu'ils organisent des discussions techniques et des négociations, planifient les activités futures du Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales et mobilisent à cette fin des contributions volontaires.

2A.43 Il faudra également couvrir les frais de voyage permettant aux fonctionnaires d'assister aux réunions du Sous-Comité juridique qui se tiennent à Genève tous les deux ans, aux réunions interorganisations concernant les activités relatives à l'espace et à des sessions d'organismes scientifiques internationaux, tels que le Comité de la recherche spatiale et la Fédération internationale d'astronautique, ainsi que d'autres organismes techniques et scientifiques dont les activités présentent un intérêt particulier pour les travaux du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique et de son Sous-Comité scientifique et technique.

2A.44 En outre, il faudra couvrir les frais de voyage pour : les services consultatifs techniques à fournir aux Etats Membres; la mise en place et le fonctionnement du Service international d'information spatiale dont la responsabilité sera confiée à un spécialiste des questions scientifiques qui devra se rendre, aux fins d'entretien, auprès des diverses banques de données auxquelles le Service sera relié; et l'établissement des études techniques internationales, qui exige des contacts étroits avec les institutions et experts compétents.

#### *Bourses de perfectionnement*

2A.45 Les ressources demandées à ce titre (252 900 dollars), soit une augmentation de 12 000 dollars, doivent permettre de financer les activités prévues dans le cadre du Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales. Les bourses sont octroyées pour des stages, séminaires et ateliers de formation internationaux sur des applications particulières des techniques spatiales, telles que la télé-détection et les communications, dont le coût est imputé au budget ordinaire.

## C. Missions spéciales

TABLEAU 2A.22. ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des États-Unis)

## COÛTS DIRECTS

## 1) Budget ordinaire

Crédit ouvert pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues								Crédit demandé pour 1990-1991
	Réévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (aux taux révisés de 1989)		Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1989)		Inflation en 1990 et 1991		Augmentation totale		
	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%	
64 494,3	(10 618,6)	(16,4)	(73,3)	(0,1)	3 611,7	5,6	(7 080,2)	(10,9)	57 414,1

## Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1989)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1988-1989	Accroissement des ressources				(5) Montant ajusté	Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté		
53 875,7	(73,3)	223,0	-	(296,3)	(0,5) %	

## 2) Fonds extra-budgetaires

-
---

Total. coûts directs	57 414,1
----------------------	----------

TABLEAU 2A.23 ANALYSE DU TOTAL REEVALUÉ DE LA BASE DE RESSOURCES DE 1988-1989 (AUX TAUX RÉVISÉS DE 1989)

(En milliers de dollars des États-Unis)

Programmes	Crédits ouverts pour 1988-1989 (1)	Dépenses non renouvelables de 1988-1989 (2)	Dépenses supplémentaires						Montant net des dépenses supplémentaires (9) (8) - (2)	Total réévalué de la base de ressources de 1988-1989 (10) (1) + (9)
			Effet différé de l'accroissement de ressources 1988-1989		Réévaluation des coûts aux taux révisés de 1989		Ajustements spéciaux (7)	Total (8)		
			Postes permanents (3)	Autres objets de dépense (4)	Postes permanents (5)	Autres objets de dépense (6)				
C. Missions spéciales										
1. Conseiller militaire du Secrétaire général	192,9	-	-	-	7,7	-	(8,8)	(1,1)	(1,1)	191,8
2. Organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve	41 436,4	54,4	-	-	535,7	538,8	3 437,5 <sup>a</sup>	4 512,0	4 457,6	45 894,0
3. Groupe d'observateurs militaires des Nations Unies dans l'Inde et le Pakistan	7 659,2	63,4	-	-	84,8	104,9	4,4	194,1	130,7	7 789,9
4. Missions spéciales										
a) Représentant spécial du Secrétaire général en Namibie	129,5	129,5	-	-	-	-	-	-	(129,5)	-
b) Mission au Nicaragua	14,5	14,5	-	-	-	-	-	-	(14,5)	-
c) Bons offices en Afghanistan	13 674,8	13 674,8	-	-	-	-	-	-	(13 674,8)	-
d) Mission au Lesotho	129,4	129,4	-	-	-	-	-	-	(129,4)	-
e) Situation en Iran (République islamique d') et Iraq	147,1	147,1	-	-	-	-	-	-	(147,1)	-
f) Mission d'enquête technique en Namibie	275,5	275,5	-	-	-	-	-	-	(275,5)	-
g) Sahara occidental	687,9	687,9	-	-	-	-	-	-	(687,9)	-
h) Mission en Iran (République islamique d') et Iraq	147,1	147,1	-	-	-	-	-	-	(147,1)	-
<b>TOTAL</b>	<b>64 494,3</b>	<b>15 323,6</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>628,2</b>	<b>643,7</b>	<b>3 433,1<sup>b</sup></b>	<b>4 705,0</b>	<b>(10 618,6)</b>	<b>53 875,7</b>

<sup>a</sup> Compte tenu de la révision du pourcentage de postes vacants pour 1990-1991, du financement de tous les postes d'agent du Service mobile (après les réductions de postes) à l'ONUST et du financement des indemnités mensuelles (missions) à l'aide des ressources prévues pour les postes permanents.

<sup>b</sup> Compte tenu de la révision du pourcentage de postes vacants pour 1990-1991, du financement intégral des postes d'agent du Service mobile à l'ONUST et du financement des indemnités mensuelles (missions) à l'aide des ressources prévues pour les postes permanents.



TABLEAU 2A.24. BUDGET ORDINAIRE (COUTS DIRECTS) : TABLEAU RECAPITULATIF DES DEPENSES PREVUES POUR 1990-1991 ET DES TAUX DE CROISSANCE REELLE, PAR PROGRAMME  
(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Programmes	Crédits ouverts pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues					Crédits demandés pour 1990-1991	Taux de croissance réelle %
		Réévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (taux révisés de 1989)	Accroissement des ressources (taux révisés de 1989)	Inflation en 1990 et 1991	Augmentation totale			
					\$	%		
<b>C. Missions spéciales</b>								
1. Conseiller militaire du Secrétaire général	192,9	(1,1)	-	15,1	14,0	7,2	206,9	-
2. Organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve	41 436,4	4 457,6	(404,6)	3 034,1	7 087,1	17,1	48 523,5	(0,8)
3. Groupe d'observateurs militaires des Nations Unies dans l'Inde et le Pakistan	7 659,2	130,7	331,3	562,5	1 024,5	13,3	8 683,7	1,3
4. Missions spéciales								
a) Représentant spécial du Secrétaire général en Namibie	129,5	(129,5)	-	-	(129,5)	(100,0)	-	-
b) Mission au Nicaragua	14,5	(14,5)	-	-	(14,5)	(100,0)	-	-
c) Bons offices en Afghanistan	13 674,8	(13 674,8)	-	-	(13 674,8)	(100,0)	-	-
d) Mission au Lesotho	129,4	(129,4)	-	-	(129,4)	(100,0)	-	-
e) Situation en Iran (République islamique d') et Iraq	147,1	(147,1)	-	-	(147,1)	(100,0)	-	-
f) Mission d'enquête technique en Namibie	275,5	(275,5)	-	-	(275,5)	(100,0)	-	-
g) Sahara occidental	687,9	(687,9)	-	-	(687,9)	(100,0)	-	-
h) Mission en Iran (République islamique d') et Iraq	147,1	(147,1)	-	-	(147,1)	(100,0)	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>64 494,3</b>	<b>(10 618,6)</b>	<b>(73,3)</b>	<b>3 611,7</b>	<b>(7 080,2)</b>	<b>(10,9)</b>	<b>57 414,1</b>	<b>(0,5)</b>

TABLEAU 2A.25. POSTES NECESSAIRES

## Unité administrative : Missions spéciales

Catégories	Postes permanents		Postes temporaires				Total	
	Budget ordinaire		Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires			
	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur:								
SSG	2	1	-	-	-	-	2	1
D-2	1	2	-	-	-	-	1	2
D-1	2	2	-	-	-	-	2	2
P-5	2	2	-	-	-	-	2	2
<b>TOTAL</b>	<b>7</b>	<b>7</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>7</b>	<b>7</b>
Agents des services généraux								
1re classe	1	1	-	-	-	-	1	1
Autres classes	2	2	-	-	-	-	2	2
<b>TOTAL</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>3</b>	<b>3</b>
Autres catégories								
Agents locaux	201	201	-	-	-	-	201	201
Service mobile	220	215	-	-	-	-	220	215
<b>TOTAL</b>	<b>421</b>	<b>416</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>421</b>	<b>416</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>431</b>	<b>426</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>431</b>	<b>426</b>

## C. Missions spéciales

2A.46 Les ressources demandées pour la section C du chapitre 2A concernent le Conseiller militaire du Secrétaire général, l'Organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve (ONUST) et le Groupe d'observateurs militaires des Nations Unies dans l'Inde et le Pakistan.

2A.47 Les activités des deux missions (ONUST et Groupe d'observateurs militaires des Nations Unies dans l'Inde et le Pakistan) relèvent respectivement des sous-programmes 1 (Le Moyen-Orient) et 3 (Observation militaire dans l'Etat de Jammu et Cachemire) du programme 1 (Affaires politiques spéciales) du chapitre 2 (Affaires politiques spéciales, questions politiques spéciales et mandats spéciaux) du plan à moyen terme pour la période 1984-1989, tel qu'il a été révisé

et prolongé jusqu'en 1991<sup>5</sup>. Ainsi qu'il est indiqué dans le plan :

“La nature des activités de l'Organisation dans ce secteur est déterminée, en fonction de l'évolution de la situation, par les organes délibérants de l'Organisation des Nations Unies, en particulier le Conseil de sécurité. On ne saurait faire de conjonctures quant à la suite des événements et aux décisions futures du Conseil de sécurité et l'on ne peut que rappeler les buts fondamentaux de l'Organisation des Nations Unies énoncés dans la Charte, à savoir le maintien de la paix et de la sécurité et le règlement pacifique des différends<sup>6</sup>.”

<sup>5</sup> Documents officiels de l'Assemblée générale, trente-septième session, Supplément No 6 (A/37/6 et Corr.1), compte tenu des révisions apportées au plan à moyen terme, *ibid.*, quarante et unième session, Supplément No 6 (A/41/6), chap. 2.

<sup>6</sup> *Ibid.*, trente-septième session, Supplément No 6 (A/37/6 et Corr.1), par. 2.11.

Par conséquent, les activités prévues dans cette partie du présent chapitre ne sont pas programmées.

2A.48 Pour calculer le montant des ressources nécessaires, on est parti de l'hypothèse que l'ONUST et le Groupe d'observateurs militaires des Nations Unies dans l'Inde et le Pakistan continueront d'exister pendant tout l'exercice bien-

nal 1990-1991 et auront le même volume d'activités que pendant l'exercice en cours. Aucun crédit n'a été prévu pour d'autres missions spéciales qui pourront être instituées au cours de l'exercice biennal 1990-1991. Si de telles missions sont organisées, les ressources nécessaires seront demandées conformément aux dispositions prévues.

## 1. CONSEILLER MILITAIRE DU SECRETAIRE GENERAL

TABLEAU 2A.26 ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

### 1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1990-1991
		Réévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (aux taux révisés de 1989)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1989)	Inflation en 1990 et 1991	Augmentation totale	
Postes permanents	142,3	(1,1)	-	11,2	10,1	152,4
Dépenses communes de personnel	49,4	-	-	3,9	3,9	53,3
Indemnités de représentation	1,2	-	-	-	-	1,2
<b>TOTAL</b>	<b>192,9</b>	<b>(1,1)</b>	<b>-</b>	<b>15,1</b>	<b>14,0</b>	<b>206,9</b>

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1989)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1988-1989	Accroissement des ressources				(5) Montant ajusté	Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté		
191,8	-	-	-	-	-	-

### 2) Fonds extra-budgétaires

-
Total
206,9

TABLEAU 2A.27. POSTES NECESSAIRES

Unité administrative : Conseiller militaire du Secrétaire général

Catégories	Postes permanents		Postes temporaires				Total	
	Budget ordinaire		Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur D-2	1	1	-	-	-	-	1	1
<b>TOTAL</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1</b>	<b>1</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1</b>	<b>1</b>

## 1. CONSEILLER MILITAIRE DU SECRETAIRE GENERAL

2A.49 Compte tenu des responsabilités étendues qui incombent au Secrétaire général en matière de maintien de la paix et de la sécurité internationales, le Conseiller militaire lui fournit, ainsi qu'au Secrétaire général adjoint aux affaires politiques spéciales, des avis sur les aspects militaires des opérations de maintien de la paix menées par l'ONU et sur les situations de conflit effectif ou potentiel dont l'Organisation est saisie. En outre, sur les instructions du Secrétaire général, le Conseiller militaire aide les organisations régionales qui envisagent d'instituer des opérations de maintien de la paix. Il suit les aspects militaires, opérationnels et logistiques de toutes les opérations de maintien de la paix et missions d'observateurs militaires de l'ONU et

assure la liaison avec les missions permanentes des pays qui fournissent des contingents sur les questions relatives à ces derniers.

*Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1989)*

### Postes permanents

2A.50 Le poste de Conseiller militaire du Secrétaire général a été créé au chapitre 2A.D (Missions spéciales) du budget au cours de l'exercice biennal 1988-1989 (voir A/C.5/43/1/Rev.1, chap. III). Les services de secrétariat dont le Conseiller militaire a besoin sont assurés par le Bureau du Secrétaire général adjoint aux affaires politiques spéciales à l'aide des ressources prévues au chapitre 1.B du projet de budget-programme.

## 2. ORGANISME DES NATIONS UNIES CHARGE DE LA SURVEILLANCE DE LA TREVE

TABLEAU 2A.28. ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des États-Unis)

## 1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Credits ouverts pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Credits demandés pour 1990-1991
		Reévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (aux taux révisés de 1989)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1989)	Inflation en 1990 et 1991	Augmentation totale	
Postes permanents	12 824,0	2 594,2	(178,8)	1 006,9	3 422,3	16 246,3
Observateurs militaires (indemnités)	8 824,4	194,2	-	617,9	812,1	9 636,5
Dépenses communes de personnel	9 826,2	1 447,6	(130,8)	766,9	2 083,7	11 909,9
Indemnités de représentation	6,0	-	-	-	-	6,0
Indemnités mensuelles (missions)	67,1	(67,1)	-	-	(67,1)	-
Indemnités journalières (missions)	1 340,7	29,5	-	93,8	123,3	1 464,0
Frais de voyage du personnel	13,3	0,3	-	0,9	1,2	14,5
Frais de voyage des observateurs militaires	2 348,7	51,7	-	164,4	216,1	2 564,8
Location et entretien des locaux	768,5	(38,6)	-	50,0	11,4	779,9
Eclairage, chauffage, énergie et eau	223,5	5,0	5,0	15,9	25,9	249,4
Location et entretien du matériel	2 293,0	39,7	-	111,7	151,4	2 444,4
Communications	540,6	11,9	-	37,9	49,8	590,4
Dépenses de représentation	4,2	0,1	-	0,3	0,4	4,6
Services divers	425,5	9,3	(100,0)	22,9	(67,8)	357,7
Fournitures et accessoires	519,7	11,4	-	36,4	47,8	567,5
Mobilier et matériel	1 411,0	168,4	-	108,2	276,6	1 687,6
<b>TOTAL</b>	<b>41 436,4</b>	<b>4 457,6</b>	<b>(404,6)</b>	<b>3 034,1</b>	<b>7 087,1</b>	<b>48 523,5</b>

## Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1989)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1988-1989	Accroissement des ressources				(5) Montant ajusté	Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins dépenses non renouvelables	(4) Plus croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté		
45 894,0	(404,6)	-	-	(404,6)	(0,8) %	

## 2) Fonds extra-budgétaires

Total	48 523,5
-------	----------

TABLEAU 2A.29. POSTES NECESSAIRES

Unité administrative : Organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve

Catégories	Postes permanents		Postes temporaires				Total	
	Budget ordinaire		Budget ordinaire		Fonds extra budgétaires		Total	
	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
SSG	1	1	-	-	-	-	1	1
D-1	2	2	-	-	-	-	2	2
P-5	1	1	-	-	-	-	1	1
<b>TOTAL</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>4</b>	<b>4</b>
Agents des services généraux								
1re classe	1	1	-	-	-	-	1	1
Autres classes	2	2	-	-	-	-	2	2
<b>TOTAL</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>3</b>	<b>3</b>
Autres catégories								
Agents locaux	158	158	-	-	-	-	158	158
Service mobile	188	185	-	-	-	-	188	185
Observateurs militaires	298	298	-	-	-	-	298	298
<b>TOTAL</b>	<b>644</b>	<b>641</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>644</b>	<b>641</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>651</b>	<b>648</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>651</b>	<b>648</b>

## 2. ORGANISME DES NATIONS UNIES CHARGÉ DE LA SURVEILLANCE DE LA TRÊVE

2A.51 L'Organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve (ONUST) a été créé par le Conseil de sécurité aux termes de sa résolution 50 (1948) du 29 mai 1948, en vue d'assurer la surveillance de la trêve dont l'institution a été demandée par le Conseil. Depuis lors, l'ONUST s'est acquitté de diverses tâches qui lui ont été confiées par le Conseil de sécurité, y compris la surveillance de l'application des conventions d'armistice général de 1949 entre Israël et les Etats arabes voisins, l'observation du cessez-le-feu dans la zone du canal de Suez et sur le Golan arabe syrien à la suite des hostilités de juin 1967 et l'observation du cessez-le-feu dans le secteur Israël-Liban institué en 1972. Après la création de la Force d'urgence des Nations Unies (FONU), de la Force des Nations Unies chargée d'observer le dégageant (FNUOD) et de la Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL), les observateurs de l'ONUST ont été chargés d'aider ces forces de maintien de la paix et de coopérer avec elles. Lorsque le mandat de la FONU a pris fin en juillet 1979, des dispositions ont été prises pour assurer la présence continue d'observateurs de l'ONUST dans la région.

2A.52 A l'heure actuelle, des observateurs de l'ONUST continuent à aider la FNUOD et la FINUL et à coopérer avec elles dans le secteur Israël-Syrie et dans le sud du Liban, respectivement. Un certain nombre d'observateurs de l'ONUST sont postés en Egypte et dans la zone de Beyrouth. En outre, l'ONUST continue à maintenir en place le mécanisme de surveillance de l'application des conventions d'armistice général de 1949 entre Israël et la Jordanie, Israël et le Liban et Israël et la Syrie, y compris les commissions mixtes d'armistice créées en vertu de ces conventions.

### *Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1989)*

#### *Postes permanents*

2A.53 Au cours des exercices biennaux précédents, le tableau d'effectifs de l'ONUST comprenait un certain nombre de postes d'agent du Service mobile qui avaient été réservés pour des agents temporairement affectés à la FONU et à d'autres missions de maintien de la paix et au titre desquels il n'avait pas été prévu de crédits. Dans le présent projet de budget-programme, des ressources ont été prévues pour financer la totalité des postes inscrits au tableau d'effectifs réduit à la suite des suppressions de postes effectuées en 1988-1989 en application de la recommandation 15 du Groupe d'experts intergouvernementaux de haut niveau chargé d'examiner l'efficacité du fonctionnement administratif et financier de l'Organisation des Nations Unies<sup>1</sup>. Il a donc fallu apporter des ajustements spéciaux importants à la base de ressources au titre des postes permanents et des dépenses communes de personnel.

2A.54 A la suite de l'examen de l'application de la recommandation 15 du Groupe d'experts, un léger ajustement est jugé nécessaire. Il est proposé par conséquent de transférer trois postes d'agent du Service mobile de l'ONUST au chapitre 28D (Bureau des services généraux, Siège) pour du personnel administratif et technique (personnel chargé des communications).

#### *Observateurs militaires (indemnités)*

2A.55 Les ressources prévues à cette rubrique (9 018 600 dollars), qui correspondent au montant réévalué de la base de ressources, ont été calculées sur la base de l'expérience des exercices précédents et du niveau prévu des opérations

en 1990-1991. Cette indemnité, destinée à couvrir les coûts du logement et des repas, ainsi que les faux-frais des observateurs militaires, représente la totalité de la prestation due par l'ONU au titre des dépenses personnelles des observateurs.

#### *Indemnités mensuelles (missions)*

2A.56 Des ressources d'ur. montant de 67 100 dollars avaient été prévues en 1988-1989 pour couvrir l'indemnité payable à cinq secrétaires détachés du Siège de l'ONU à l'ONUST. L'indemnité versée étant comparable à une indemnité de poste et à une indemnité d'affectation, il est proposé de la financer à l'aide des ressources prévues pour les postes permanents, et le montant correspondant a été retranché de la base de ressources.

#### *Indemnités journalières (missions)*

2A.57 Les ressources prévues sous cette rubrique doivent permettre de couvrir les indemnités d'installation payables aux fonctionnaires nouvellement affectés à la mission ou mutés à l'intérieur de la zone de la mission. Le montant, inchangé en valeur constante, qui est demandé à ce titre (1 370 200 dollars), a été calculé sur la base des dépenses effectives en 1988 et les années précédentes.

#### *Frais de voyage du personnel*

2A.58 Les ressources prévues sous cette rubrique (13 600 dollars), qui correspondent au montant réévalué de la base des ressources de 1988-1989, doivent permettre de couvrir les frais d'un voyage annuel du Chef du groupe d'observateurs militaires et du chef de l'administration lorsqu'ils se rendent au Siège de l'ONU pour tenir des consultations et coordonner les aspects opérationnels et administratifs.

#### *Frais de voyage des observateurs militaires*

2A.59 Le montant, inchangé en valeur constante, qui est demandé à ce titre (2 400 400 dollars), a été calculé sur la base des frais de rapatriement d'environ 200 observateurs militaires et des frais de voyage, jusqu'à la zone de la mission, des 200 observateurs appelés à les remplacer chaque année.

#### *Location et entretien des locaux*

2A.60 Le montant prévu à ce titre (729 900 dollars) correspond au montant réévalué de la base de ressources et doit permettre de couvrir le coût de la location et de l'entretien courant des locaux.

#### *Eclairage, chauffage, énergie et eau*

2A.61 Les ressources prévues à ce titre (233 500 dollars) font apparaître une augmentation de 5 000 dollars due à l'accroissement des besoins et à l'augmentation des tarifs.

#### *Location et entretien du matériel*

2A.62 Le montant prévu à cette rubrique (2 332 700 dollars), inchangé en valeur constante, correspond au coût de la location d'avions (1 364 000 dollars) et de l'entretien et du fonctionnement du parc automobile de l'ONUST ainsi que des carburants et lubrifiants nécessaires (968 100 dollars).

#### *Communications*

2A.63 Les ressources prévues (552 500 dollars), dont le montant est inchangé en valeur constante, doivent couvrir le coût de la location d'un satellite de communications, des communications téléphoniques et par télex et des services postaux, ainsi que de l'envoi de la valise diplomatique au Siège et à d'autres missions.

*Services divers*

2A.64 Les ressources prévues à cette rubrique (334 800 dollars) sont destinées à couvrir le coût de services divers, tels que l'envoi de fournitures par avion et par bateau, le coût de l'assurance générale, les frais bancaires, le nettoyage à sec, les réparations et l'entretien du matériel. La diminution de 100 000 dollars tient au fait que les frais d'assurance maladie ont été inscrits à la rubrique correspondant aux dépenses communes de personnel.

*Fournitures et accessoires*

2A.65 Les ressources demandées à cette rubrique (531 100 dollars), dont le montant est inchangé en valeur constante, correspondent à l'achat de fournitures de bureau (90 900 dollars), de fournitures pour les télécommunications et de fournitures diverses (440 200 dollars).

*Mobilier et matériel*

2A.66 Les ressources prévues (1 579 400 dollars), dont le montant correspond au montant réévalué de la base de ressources, doivent permettre d'acheter du mobilier et du matériel de bureau (119 200 dollars), y compris des groupes électrogènes et du matériel d'observation, ainsi que du maté-

riel de communications (701 300 dollars), notamment du matériel à hyperfréquences (117 000 dollars), des radios portatives (66 000 dollars), des antennes à miniboucles (50 000 dollars), des télécopieurs-codeurs (56 000 dollars), des terminaux de téléimprimeurs (40 000 dollars), un commutateur de messages (45 000 dollars), du matériel d'essai et de réparation (40 000 dollars), du matériel d'ondes métriques (35 000 dollars), une station radio-télex (60 000 dollars) et d'autres matériels de communications (192 300 dollars). Le solde des ressources demandées sous cette rubrique (758 900 dollars) correspond au remplacement du matériel de transport. L'augmentation du coût des véhicules en 1988-1989 a été supérieure aux ressources prévues au titre de l'inflation pour cette période. Il a donc fallu apporter un ajustement de 137 300 dollars à la base de ressources pour cet objet de dépense, pour tenir compte du fait que le taux d'inflation a été plus élevé que prévu durant l'exercice biennal en cours. On compte remplacer, au cours de l'exercice biennal 1990-1991, 42 véhicules datant de 1935 ou plus anciens. Tout en progressant dans le remplacement du parc automobile de l'ONUST, on ne pense pas pouvoir revenir avant l'exercice biennal 1992-1993 au cycle normal de remplacement (cinq, sept ou dix ans, selon le type de véhicules concerné).

### 3. GROUPE D'OBSERVATEURS MILITAIRES DES NATIONS UNIES DANS L'INDE ET LE PAKISTAN

TABLEAU 2A.30. ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

## 1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1990-1991
		Réévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (aux taux révisés de 1989)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1989)	Inflation en 1990 et 1991	Augmentation totale	
Postes permanents	2 165,7	46,3	(111,2)	146,5	81,6	2 247,3
Observateurs militaires (indemnités journalières)	902,4	19,8	-	63,1	82,9	985,3
Dépenses communes de personnel	1 803,1	42,9	(93,0)	126,4	76,3	1 879,4
Indemnités de représentation	6,0	-	(4,8)	-	(4,8)	1,2
Indemnités journalières (missions)	365,0	8,0	-	25,6	33,6	398,6
Frais de voyage du personnel	11,2	0,2	-	0,8	1,0	12,2
Frais de voyage des observateurs militaires	547,5	12,1	150,0	48,6	210,7	758,2
Location et entretien des locaux	74,5	(13,8)	108,7	11,7	106,6	181,1
Eclairage, chauffage, énergie et eau	82,8	1,9	4,0	6,1	12,0	94,8
Location et entretien du matériel	949,5	20,8	97,0	73,0	190,8	1 140,3
Communications	47,9	1,1	-	3,4	4,5	52,4
Dépenses de représentation	1,6	0,1	-	0,1	0,2	1,8
Services divers	65,7	1,4	-	4,6	6,0	71,7
Fournitures et accessoires	245,9	5,4	25,0	19,0	49,4	295,3
Mobilier et matériel	390,4	(15,5)	155,6	33,6	173,7	564,1
<b>TOTAL</b>	<b>7 659,2</b>	<b>130,7</b>	<b>331,3</b>	<b>562,5</b>	<b>1 024,5</b>	<b>8 683,7</b>

## Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1989)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1988-1989	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
7 789,9	331,3	223,0	-	103,3	1,3 %

## 2) Fonds extra-budgétaires

Total	8 683,7
-------	---------

TABLEAU 2A.31. POSTES NECESSAIRES

Unité administrative : Groupes d'observateurs militaires des Nations Unies dans l'Inde et le Pakistan

Catégories	Postes permanents		Postes temporaires				Total	
	Budget ordinaire		Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires			
	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
SSG	1	-	-	-	-	-	1	-
D-2	-	1	-	-	-	-	-	1
P-5	1	1	-	-	-	-	1	1
TOTAL	2	2	-	-	-	-	2	2
Autres catégories								
Agents locaux	43	43	-	-	-	-	43	43
Agents du Service mobile	32	30	-	-	-	-	32	30
Observateurs militaires	45	45	-	-	-	-	45	45
TOTAL	120	118	-	-	-	-	120	118
TOTAL GÉNÉRAL	122	120	-	-	-	-	122	120

### 3. GROUPES D'OBSERVATEURS MILITAIRES DES NATIONS UNIES DANS L'INDE ET LE PAKISTAN

2A.67 Le Groupe d'observateurs militaires des Nations Unies dans l'Inde et le Pakistan a été créé en 1949 par la Commission des Nations Unies pour l'Inde et le Pakistan, en application des résolutions 39 (1948) et 47 (1948) du Conseil de sécurité, en vue de surveiller le cessez-le-feu dans l'Etat du Jammu et Cachemire. Par sa résolution 91 (1951), le Conseil de sécurité a décidé que le Groupe d'observateurs militaires continuerait à surveiller le cessez-le-feu dans l'Etat. A la suite des hostilités de 1971, le Conseil, par sa résolution 307 (1971), a exigé "qu'un cessez-le-feu durable et l'arrêt de toutes les hostilités dans toutes les zones du conflit soient strictement observés et restent en vigueur jusqu'à ce qu'intervienne, dès que possible, le retrait de toutes les forces armées sur leur territoire respectif et sur des positions qui respectent pleinement la ligne du cessez-le-feu au Jammu et Cachemire, contrôlée par le Groupe d'observateurs militaires des Nations Unies pour l'Inde et le Pakistan".

2A.68 Actuellement, le Groupe d'observateurs militaires des Nations Unies dans l'Inde et le Pakistan exerce ses fonctions le long de la ligne de contrôle convenue par l'Inde et le Pakistan à Simla en juillet 1972, laquelle suit, avec certaines modifications, la ligne du cessez-le-feu établie par l'Accord de Karachi de juillet 1949. Les observateurs militaires du Groupe sont installés dans six postes d'observation du côté indien de la ligne de contrôle et dans sept postes du côté pakistanais. Des fonctionnaires internationaux de l'ONU, secondés par du personnel local, fournissent l'appui administratif et logistique nécessaire.

2A.69 Le rôle du Groupe d'observateurs militaires des Nations Unies dans l'Inde et le Pakistan est de suivre les faits nouveaux se rapportant au respect du cessez-le-feu prévu par la résolution 307 (1971) du Conseil de sécurité et de faire rapport sur ces faits, d'enquêter — dans la mesure du possible — sur les plaintes concernant des violations du cessez-le-feu et de proposer ses bons offices pour aider les parties à maintenir la paix.

#### Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1989)

##### Postes permanents

2A.70 Il a été décidé que le poste de Chef du Groupe d'observateurs militaires des Nations Unies dans l'Inde et le Pakistan serait l'un des postes de niveau élevé qui seraient supprimés conformément à la recommandation 15 du Groupe d'experts intergouvernementaux de haut niveau. Pour que les fonctions correspondantes continuent néanmoins d'être assurées de manière adéquate, il est proposé à cette fin de

classer à D-2 le poste considéré qui est actuellement un poste de sous-secrétaire général.

2A.71 A la suite de l'examen de l'application de la recommandation 15 du Groupe d'experts sur les réductions de postes, il a été jugé nécessaire de modifier légèrement le tableau d'effectifs : il est proposé de transférer deux postes d'agent du Service mobile du Groupe d'observateurs militaires au chapitre 28D (Bureau des services généraux, Siège) pour du personnel administratif et technique (personnel chargé des communications).

##### Observateurs militaires (indemnités journalières)

2A.72 Les ressources prévues (922 200 dollars), dont le montant est inchangé en valeur constante, ont été calculées sur la base de l'effectif actuel, qui comprend 40 observateurs militaires, et non pas sur la base de l'effectif approuvé de 45 observateurs, et en fonction du montant prévu de l'indemnité journalière.

##### Indemnités journalières (missions)

2A.73 Les ressources prévues à ce titre (373 000 dollars), dont le montant est inchangé en valeur constante, doivent servir à financer a) l'indemnité de subsistance en voyage des fonctionnaires recrutés sur le plan international en poste à Rawalpindi qui se rendent au bureau du Groupe à Srinagar de mai à octobre et b) les indemnités d'installation payables aux fonctionnaires nouvellement affectés à la mission ou mutés à l'intérieur de la zone de la mission.

##### Frais de voyage du personnel

2A.74 Les ressources prévues à cette rubrique, dont le montant est inchangé en valeur constante (11 400 dollars), doivent servir à financer les frais de voyage du Chef du Groupe d'observateurs militaires lorsqu'il se rend au Siège pour des consultations et une partie des frais de voyage de hauts fonctionnaires du Siège en mission d'inspection et de liaison.

##### Frais de voyage des observateurs militaires

2A.75 Des dépenses d'un montant de 709 600 dollars, faisant apparaître une augmentation de 150 000 dollars, sont prévues au titre des frais de voyage des observateurs militaires qui se rendent jusqu'à la zone de la mission et de ceux qui la quittent. Ce montant est calculé sur la base d'une moyenne annuelle de 70 déplacements, et comprend le paiement des frais de voyage par avion et des frais d'expédition des effets personnels. L'augmentation prévue tient compte de l'expérience acquise, notamment en ce qui concerne l'augmentation des demandes de remboursement des frais d'expédition d'effets personnels.

*Location et entretien du matériel*

2A.76 Le montant estimatif total de 169 400 dollars prévu à cette rubrique comprend un montant non renouvelable de 88 000 dollars pour la réfection de 11 postes d'observation qui se sont gravement détériorés ces dernières années. Les dépenses renouvelables sont estimées à 81 400 dollars, dont 31 200 dollars pour la location de locaux, 24 000 dollars pour les fournitures destinées à l'entretien et 26 200 dollars pour divers services d'entretien.

*Eclairage, chauffage, énergie et eau*

2A.77 Les ressources prévues à cette rubrique (88 700 dollars), qui accusent une augmentation de 4 000 dollars, doivent permettre de faire face aux dépenses suivantes : électricité et eau (71 000 dollars), chauffage (4 000 dollars), gazole pour les groupes électrogènes (13 300 dollars) et autres frais (400 dollars). L'augmentation proposée est due à la hausse des tarifs et à l'accroissement de la consommation de gazole par suite de l'acquisition de nouveaux groupes électrogènes plus puissants.

*Location et entretien du matériel*

2A.78 Les ressources demandées à cette rubrique (1 067 300 dollars), qui font apparaître une augmentation de 97 000 dollars, sont destinées à financer le fonctionnement du parc automobile du Groupe (69 300 dollars), les carburants et lubrifiants (170 000 dollars) et la location d'un avion (828 000 dollars). Le Groupe d'observateurs militaires dispose actuellement d'un parc automobile comprenant 26 véhicules et loue un avion Cessna pour ses besoins à Rawalpindi, Srinagar et dans d'autres zones d'opérations. L'augmentation proposée tient essentiellement à l'augmentation escomptée du coût de la location de l'avion, calculé sur la base de 30 heures de vol par mois en moyenne.

*Communications*

2A.79 Les ressources prévues (49 000 dollars), correspondant au montant réévalué de la base de ressources, doivent permettre de couvrir le coût des communications par téléphone et par télex (24 000 dollars) et de l'envoi de la valise diplomatique (25 000 dollars).

*Services divers*

2A.80 Les ressources demandées à cette rubrique (67 100 dollars), qui ne font apparaître aucune augmentation par rapport au montant réévalué de la base de ressources, correspondent aux frais de transport et frais connexes (16 000 dollars), au coût de l'assurance générale (20 800 dollars) et à celui de services divers (30 300 dollars).

*Fournitures et accessoires*

2A.81 Les ressources prévues à cette rubrique (276 300 dollars), qui font apparaître une augmentation de 25 000 dollars, sont destinées à couvrir le coût des fournitures de bureau consommables (23 500 dollars), des fournitures pour les télécommunications (pièces détachées, papier pour téléscripteur, bandes, rubans, câble coaxial, câble électrique, etc.) (165 000 dollars), et des diverses fournitures suivantes (87 800 dollars) : fournitures médicales, pièces détachées pour machines de bureau, abonnements, drapeaux, médailles, uniformes et produits d'entretien.

*Mobilier et matériel*

2A.82 Le montant total des ressources nécessaires à cette rubrique est estimé à 530 500 dollars, y compris une augmentation de 20 600 dollars des dépenses renouvelables et un montant de 135 000 dollars correspondant à des dépenses non renouvelables. Les ressources prévues au titre des dépenses renouvelables doivent permettre de couvrir le coût du remplacement de mobilier et matériel de bureau usé ou endommagé (32 500 dollars), de l'achat de matériel pour réseau radio (226 600 dollars, y compris une augmentation de 20 600 dollars) et du remplacement de véhicules (136 400 dollars). Le montant prévu pour le remplacement des véhicules comprend un ajustement de 25 200 dollars de la base de ressources, destiné à tenir compte de l'augmentation du coût des véhicules, qui a été supérieure au montant normalement prévu pour l'inflation. En outre, des ressources sont demandées pour des dépenses non renouvelables au titre de l'acquisition de matériel de bureautique (19 400 dollars), de véhicules (42 000 dollars), pour revenir au cycle normal de remplacement, et de matériel de radio (73 600 dollars) à longue durée utile, de sorte que les dépenses correspondantes peuvent être considérées comme des dépenses non renouvelables.

## D. Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient

TABLEAU 2A.32. ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

## 1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1990-1991
		Réévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (taux révisés de 1989)	Accroissement des ressources (taux révisés de 1989)	Inflation en 1990 et 1991	Augmentation totale	
Postes permanents	11 047,9	(379,9)	(38,8)	655,8	237,1	11 285,0
Personnel temporaire (remplaçants et surnuméraires)	16,9	0,4	-	1,2	1,6	18,5
Dépenses communes de personnel	4 363,4	(135,4)	13,2	283,2	161,0	524,4
Indemnités de représentation	15,2	-	-	-	-	15,2
TOTAL	15 443,4	(514,9)	(25,6) <sup>a</sup>	940,2	399,7	15 843,1

## Analyse de la croissance réelle (taux révisés de 1989)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1988-1989	Accroissement des ressources				(5) Montant ajusté	Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins dépenses non renouvelables	(4) Plus croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté		
14 928,5	(25,6)	-	-	(25,6)	(0,1) %	

TABLEAU 2A.32. ANALYSE DES COUTS GLOBAUX (suite)

## 2) Fonds extra-budgétaires

	1988-1989 Montant estimant des dépenses	1990-1991 Montant estimant des dépenses
a) Services d'appui à :		
i) D'autres organismes des Nations Unies	-	-
ii) Des programmes extra-budgétaires	-	-
Total a)	-	-
b) Activités de fond	-	-
Total b)	-	-
c) Projets opérationnels :		
Services d'enseignement	286 000	314 000.0
Services de santé	105 000	115 000.0
Services de secours	52 000	57 000.0
Total c)	443 000	486 000.0
Total a), b) et c)	443 000	486 000.0
Total		501 843.1

\* Le redéploiement de postes entre les lieux d'affectation se traduit par un accroissement net de 2 postes sur le terrain et une diminution correspondante à Vienne, d'où un accroissement négatif net des ressources.

 TABLEAU 2A.33. ANALYSE DU TOTAL REEVALUE DE LA BASE DE RESSOURCES DE 1988-1989  
(AUX TAUX REVISES DE 1989)

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Programmes	Crédits ouverts pour 1988-1989 (1)	Dépenses non renouvelables de 1988-1989 (2)	Dépenses supplémentaires						Montant net des dépenses supplémentaires (9) (8)-(2)	Total revalué de la base de ressources de 1988-1989 (10) (1)-(9)
			Effet différé de l'accroissement de ressources 1988-1989		Réévaluation des coûts aux taux révisés de 1989		Ajustements spéciaux (7)	Total (8)		
			Postes permanents (3)	Autres objets de dépense (4)	Postes permanents (5)	Autres objets de dépense (6)				
D. Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient	15 443.4	-	-	-	145.5	0.4	(660.8) <sup>a</sup>	(514.9)	(514.9)	14 928.5
TOTAL	15 443.4	-	-	-	145.5	0.4	(660.8)	(514.9)	(514.9)	14 928.5

<sup>a</sup> Compte tenu de la révision du pourcentage de postes vacants pour 1990-1991.



TABLEAU 2A.34. POSTES NECESSAIRES

Unité administrative : Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient

Catégories	Postes permanents		Postes temporaires				Total	
	Budget ordinaire		Budget ordinaire		Fonds extra-budgetaires			
	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
SGA	1	1	-	-	-	-	1	1
SSG	1	1	-	-	-	-	1	1
D-2	1	1	-	-	-	-	1	1
D-1	10	10	-	-	-	-	10	10
P-5	16	16	-	-	4	4	20	20
P-4	36	36	-	-	4	4	40	40
P-3	15	15	-	-	3	3	18	18
P-2/1	2	2	-	-	-	-	2	2
TOTAL	82	82	-	-	11	11	93	93
Agents des services généraux								
1re classe	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres classes	10	10	-	-	1	1	11	11
TOTAL	10	10	-	-	1	1	11	11
TOTAL GÉNÉRAL	92	92	-	-	12	12	104	104

#### D. OFFICE DE SECOURS ET DE TRAVAUX DES NATIONS UNIES POUR LES REFUGIES DE PALESTINE DANS LE PROCHE-ORIENT

2A.83 L'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient a été créé par l'Assemblée générale aux termes de sa résolution 302 (IV) du 8 décembre 1949, en tant qu'entité distincte au sein du système des Nations Unies; son mandat actuel court jusqu'au 30 juin 1990 conformément à la résolution 41/69 A de l'Assemblée générale, en date du 3 décembre 1986. Par sa résolution 3331 B (XXIX) du 17 décembre 1974, l'Assemblée a décidé que les dépenses à engager au titre des traitements du personnel international au service de l'Office qui auraient été financées par des contributions volontaires seraient imputées à compter du 1er janvier 1975 sur le budget ordinaire de l'ONU pour la durée du mandat de l'Office. Etant donné qu'au moment de l'établissement du présent projet de budget, aucun règlement politique n'était encore intervenu au sujet des réfugiés de Palestine, on a présumé que le programme serait maintenu pendant toute la durée de l'exercice biennal 1990-1991.

2A.84 L'Office fournit aux réfugiés de Palestine immatriculés et remplissant les conditions requises des services essentiels d'enseignement, de santé et de secours. Dans la limite des ressources dont il dispose, il fournit aussi des services de cette nature à d'autres personnes qui se trouvent dans une situation particulièrement critique parce qu'elles ont été déplacées du fait des hostilités de juin 1967 et des hostilités ultérieures au Proche-Orient.

2A.85 Le programme d'enseignement de l'Office comprend l'enseignement général aux niveaux élémentaire et secondaire (premier cycle), la formation professionnelle et pédagogique dans les centres de formation professionnelle que l'Office administre et un programme de bourses d'études universitaires à l'intention des réfugiés désirant poursuivre des études supérieures. L'Office administre 637 écoles et huit centres de formation.

2A.86 Dans le cadre de son programme général de services de santé des collectivités, l'Office assure des services de médecine préventive et curative et des soins de santé maternelle et infantile et fournit un appoint nutritionnel aux groupes de population les plus vulnérables. Il administre à cet effet 98 centres de santé et 92 centres d'alimentation complémentaire. Il prend également des dispositions pour que les malades puissent être hospitalisés, principalement en subventionnant leur traitement dans des hôpitaux publics et privés. Il assure en outre des services d'assainissement dans

61 camps abritant des réfugiés et personnes déplacées d'origine palestinienne.

2A.87 Le programme des services de secours comprend la fourniture d'une aide aux réfugiés indigents sous diverses formes : distribution de rations alimentaires de base, de couvertures et de vêtements pour enfants; construction d'abris et services de réparation; octroi de dons en espèces d'un montant limité et programme de formation pour adultes. Tous les réfugiés immatriculés peuvent bénéficier des services prévus au titre du programme permanent d'aide sociale.

2A.88 Depuis 1982, l'Office fournit une aide d'urgence aux réfugiés palestiniens victimes des combats qui continuent de faire rage au Liban. Il fournit, depuis le début de 1988, la même aide d'urgence aux réfugiés dans les territoires occupés de la Rive occidentale et de la bande de Gaza. L'Office a, en outre, lancé un programme élargi d'assistance afin d'améliorer la situation économique et sociale des réfugiés dans les territoires occupés. Les trois programmes, y compris les dépenses supplémentaires de personnel, sont financés principalement au moyen de fonds spéciaux de contributions volontaires.

2A.89 Conformément à la résolution 302 (IV) de l'Assemblée générale, l'Unesco et l'OMS ont conclu avec l'Office des accords qui prévoient que ces deux organisations prennent à leur charge les aspects techniques des programmes d'enseignement et de santé de l'Office. L'Unesco pourvoit gratuitement le poste de directeur des services d'enseignement de l'Office et fournit les services de 19 autres spécialistes; de son côté, l'OMS pourvoit dans les mêmes conditions le poste de directeur des services de santé de l'Office et fournit cinq autres de ses spécialistes. L'Office emploie à l'heure actuelle environ 17 900 agents locaux qui continueront d'être rémunérés à l'aide des contributions volontaires dont l'Office dispose pour ses activités opérationnelles.

2A.90 Les activités de l'Office correspondent au programme 2 du chapitre 8 du plan à moyen terme pour la période en cours. On trouvera décrits ci-après les sous-programmes, leurs éléments de programme et les produits correspondants.

##### Sous-programme 1. Services d'enseignement

a) Ressources nécessaires : budget ordinaire : 9 123 300 dollars [soit 57,6 % du total prévu pour le programme de l'exercice biennal 1990-1991 (59,5 % en 1988-1989)].

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr. 1), paragraphes 8.41 à 8.44.

c) Eléments de programme :

1.1 Enseignement général

*Produits :*

i) Services d'enseignement aux niveaux élémentaire et secondaire (premier cycle) dans les écoles UNRWA/Unesco, à quelque 350 000 enfants de réfugiés. On s'attend que ce chiffre augmente d'environ 2 % d'ici à 1991;

ii) Assistance à environ 9 600 enfants de réfugiés inscrits dans des établissements privés ou publics, du secondaire pour la plupart.

1.2 Formation professionnelle et technique

*Produits :*

i) Formation professionnelle, technique et pédagogique de quelque 5 000 stagiaires à l'heure actuelle et d'environ 5 500 stagiaires d'ici la fin de l'exercice biennal;

ii) Octroi de 400 bourses d'études universitaires.

*Sous-programme 2. Services de santé*

a) Ressources nécessaires : budget ordinaire : 3 335 400 dollars [soit 21,1 % du total prévu pour le programme de l'exercice biennal 1990-1991 (19,9 % en 1988-1989)].

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr.1), paragraphes 8.45 à 8.48.

c) Eléments de programme :

2.1 Services de médecine préventive et curative

*Produits :*

i) Lutte contre les maladies transmissibles, soins de santé maternelle et infantile, services de santé scolaire et éducation sanitaire à quelque 2 millions de réfugiés. Ce nombre devrait avoisiner 2,1 millions d'ici la fin de l'exercice biennal;

ii) Fourniture de services de médecine curative à quelque 2 millions de réfugiés, dans les centres sanitaires (groupes et postes) de l'Office ainsi que dans des hôpitaux publics et des cliniques privées. Le nombre des réfugiés ayant droit à ces prestations devrait atteindre environ 2,1 millions d'ici la fin de l'exercice biennal.

2.2 Services en matière de nutrition et d'alimentation d'appoint

*Produit :* Protection et amélioration de l'état nutritionnel des réfugiés grâce à la surveillance des groupes les plus vulnérables, à savoir les jeunes enfants, les femmes enceintes, les femmes allaitantes et les tuberculeux (on compte à l'heure actuelle 180 000 prestataires, chiffre qui devrait tomber à 160 000 d'ici la fin de l'exercice biennal).

2.3 Services d'assainissement du milieu

*Produit :* Fourniture de services collectifs essentiels en matière d'assainissement à l'intention d'environ 790 000 réfugiés, immatriculés ou non, se trouvant dans les camps : approvisionnement en eau potable, enlèvement des ordures, évacuation des eaux et lutte contre les insectes et les rongeurs vecteurs de maladies. Le nombre des prestataires devrait avoisiner 840 000 d'ici la fin de l'exercice biennal.

*Sous-programme 3. Services de secours*

a) Ressources nécessaires : budget ordinaire : 3 384 400 dollars [soit 21,4 % du total prévu pour le programme de l'exercice biennal 1990-1991 (20,6 % en 1988-1989)].

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr.1), paragraphes 8.49 à 8.52.

c) Eléments de programme :

3.1 Assistance spéciale aux personnes dans une situation critique

*Produit :* Fourniture de farine, de riz, de sucre, d'huile et de protéines, ainsi que d'une assistance sous d'autres formes (couvertures et vêtements, dons en espèces et abris) à quelque 135 000 réfugiés. Le nombre des prestataires devrait passer à 167 000 d'ici la fin de l'exercice biennal.

3.2 Fourniture d'abris

*Produit :* La population des camps de réfugiés (790 000 personnes) devrait atteindre 840 000 personnes d'ici la fin de l'exercice biennal.

3.3 Programme d'aide sociale

*Produits :* Fourniture à environ 1 800 000 réfugiés de conseils dans le domaine de l'aide sociale; organisation d'activités préscolaires pour les enfants et de centres d'activités pour les jeunes et les femmes; formation des adultes aux métiers artisanaux et assistance aux handicapés. Le nombre des prestataires devrait s'élever à 1 900 000 d'ici la fin de l'exercice biennal.

*Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1989)*

*Personnel temporaire*

2A.91 Les ressources prévues à ce titre (17 300 dollars) doivent permettre de fournir un(e) secrétaire au bureau de liaison de l'Office à New York lorsque le Commissaire général de l'Office se trouve au Siège pour assister aux sessions de l'Assemblée générale, et de remplacer la secrétaire de l'Office lorsqu'elle est malade ou en congé.



## CHAPITRE 2B. AFFAIRES DE DESARMEMENT

TABLEAU 2B.1. ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des États-Unis)

### COÛTS DIRECTS

#### 1) Budget ordinaire

Crédit ouvert pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues								Crédit demandé pour 1990-1991
	Réévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (taux révisés de 1989)		Accroissement des ressources (taux révisés de 1989)		Inflation en 1990 et 1991		Augmentation totale		
	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%	
10 247.6	(756.7)	(7.3)	523.7	5.1	691.8	6.77	458.8	4.4	10 706.4

#### Analyse de la croissance réelle (taux révisés de 1989)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1988-1989	Accroissement des ressources				(5) Montant ajusté	Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté		
9 490.9	523.7	862.7	-	(339.0)	(3.5) %	

#### 2) Fonds extra-budgétaires

1988-1989 Montant estimatif des dépenses	1990-1991 Montant estimatif des dépenses
---	---

##### a) Services d'appui à :

- i) D'autres organismes des Nations Unies
- ii) Des programmes extra-budgétaires

- -

Total a)

-	-
---	---

##### b) Activités de fond :

- Fonds d'affectation spéciale pour la Campagne mondiale pour le désarmement
- Fonds d'affectation spéciale pour les activités spéciales de désarmement
- Fonds d'affectation spéciale pour les activités de désarmement à l'échelle mondiale et régionale
- Fonds d'affectation spéciale pour la sensibilisation du public aux questions de désarmement
- Fonds d'affectation spéciale des intérêts de la contribution au Compte spécial de l'ONU

1 200.0 1 200.0  
100.0 150.0  
1 000.0 1 000.0  
286.0 300.0  
240.0 280.0

Total b)

2 826.0	2 930.0
---------	---------

##### c) Projets opérationnels :

- Fonds d'affectation spéciale pour le Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Afrique
- Fonds d'affectation spéciale pour le Centre régional des Nations Unies pour la paix, le désarmement et le développement en Amérique latine et aux Caraïbes
- Fonds d'affectation spéciale pour le Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Asie
- Fonds d'affectation spéciale pour l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement
- Fonds d'affectation spéciale des intérêts de la contribution au Compte spécial de l'ONU (projet de base de données à l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement)

400.0 546.0  
18.0 20.0  
15.4 16.0  
1 507.4 1 916.0  
326.3 -

Total c)

2 267.1	2 498.0
---------	---------

Total a), b) et c)

5 093.1	5 428.0
---------	---------

Total, coûts directs	16 134.4
----------------------	----------

TABLEAU 2B.2. ANALYSE DU TOTAL REEVALUE DE LA BASE DE RESSOURCES DE 1988-1989 (AUX TAUX REVISES DE 1989)

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Programmes	Crédits ouverts pour 1988-1989 (1)	Dépenses non renouvelables de 1988-1989 (2)	Dépenses supplémentaires						Montant net des dépenses supplémentaires (9) (8)-(2)	Total réévalué de la base de ressources de 1988-1989 (10) (1)+(9)
			Effet différé de l'accroissement de ressources 1988-1989		Réévaluation des coûts aux taux révisés de 1989		Ajustements spéciaux (7)	Total (8)		
			Postes permanents (3)	Autres objets de dépense (4)	Postes permanents (5)	Autres objets de dépense (6)				
A. Organes directeurs										
Conférence du désarmement	445,3	-	-	-	0,3	2,2	(13,8)	(11,3)	(11,3)	434,0
B. Département des affaires du désarmement	9 802,3	873,6	-	-	202,2	57,4	(131,4)	128,2	(745,4)	9 056,9
TOTAL	10 247,6	873,6	-	-	202,5	59,6	(145,2) <sup>a</sup>	116,9	(756,7)	9 490,9

<sup>a</sup> Ce chiffre tient compte de la révision du pourcentage de postes vacants prévu pour 1990-1991.

TABLEAU 2B.3. BUDGET ORDINAIRE (COUTS DIRECTS) : TABLEAU RECAPITULATIF DES DEPENSES PREVUES POUR 1990-1991 ET DES TAUX DE CROISSANCE REELLE, PAR PROGRAMME

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Programmes	Crédits ouverts pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues					Crédits demandés pour 1990-1991	Taux de croissance réelle %
		Réévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (taux révisés de 1989)	Accroissement des ressources (taux révisés de 1989)	Inflation en 1990 et 1991	Augmentation totale			
					\$	%		
A. Organes directeurs								
Conférence du désarmement	445,3	(11,3)	-	14,4	3,1	0,6	448,4	-
B. Département des affaires du désarmement	9 802,3	(745,4)	523,7	677,4	455,7	4,6	10 258,0	(3,7)
TOTAL	10 247,6	(756,7)	523,7	691,8	458,8	4,4	10 706,4	(3,5)

## A. Organes directeurs

## CONFERENCE DU DESARMEMENT

TABLEAU 2B.4. ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

## 1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1990-1991
		Réévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (taux révisés de 1989)	Accroissement des ressources (taux révisés de 1989)	Inflation en 1990 et 1991	Augmentation totale	
Personnel temporaire	238,0	(10,8)	-	7,0	(3,8)	234,2
Dépenses communes de personnel	67,9	(2,7)	-	2,0	(0,7)	67,2
Indemnités de représentation	6,0	-	-	-	-	6,0
Frais de voyage du personnel envoyé en mission	133,4	2,2	-	5,4	7,6	141,0
TOTAL	445,3	(11,3)	-	14,4	3,1	448,4

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1989)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1988-1989	Accroissement des ressources				(5) Montant ajusté	Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté		
434,0	-	-	-	-	-	%

## 2) Fonds extra-budgétaires

Total	448,4
-------	-------

TABLEAU 2B.5. POSTES NECESSAIRES

## Unité administrative : Conférence du désarmement

Catégories	Postes permanents		Postes temporaires				Total	
	Budget ordinaire		Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur SSG	-	-	1	1	-	-	1	1
<b>TOTAL</b>	-	-	1	1	-	-	1	1

**A. Organes directeurs**

## CONFERENCE DU DESARMEMENT

2B.1 Au paragraphe 120 du Document final de sa dixième session extraordinaire (résolution S-10/2 du 30 juin 1978), l'Assemblée générale s'est félicitée de l'accord réalisé au cours de la session à l'effet que le Comité du désarmement se réunirait à Genève pas plus tard qu'en janvier 1979. Au début de sa session de 1984, le Comité du désarmement a décidé de prendre le titre de "Conférence du désarmement". La Conférence, qui est sise à Genève, est ouverte à la participation des cinq Etats dotés d'armes nucléaires et de 35 autres Etats. Depuis 1979, elle se réunit pendant une période de six à sept mois chaque année.

2B.2 En application du paragraphe 120 c) du Document final, le Secrétaire général nomme, après consultations avec la Conférence du désarmement, le Secrétaire général de la Conférence qui, tout en étant en même temps son représentant personnel, est chargé d'aider la Conférence et son président à organiser les travaux et le calendrier de la Conférence.

2B.3 Dans sa résolution 34/83 L du 11 décembre 1979, l'Assemblée générale a noté que le Comité du désarmement avait adopté son règlement intérieur et prié le Secrétaire général de fournir le personnel ainsi que le concours et les services dont le Comité (maintenant la Conférence) et tous organes subsidiaires qu'il pourrait établir auraient besoin, conformément aux dispositions de son règlement intérieur. Le secrétariat de la Conférence se compose de fonctionnaires du Département des affaires de désarmement.

2B.4 Dans sa résolution 43/74 C du 7 décembre 1988, l'Assemblée générale a de nouveau prié instamment la Conférence du désarmement d'activer à titre hautement prioritaire les négociations relatives à une convention sur l'interdiction des armes chimiques et de redoubler d'efforts, notamment en consacrant au cours de l'année plus de temps à ces négociations.

*Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1989)**Postes temporaires et dépenses communes de personnel connexes*

2B.5 Les ressources prévues à cette rubrique (298 400 dollars) doivent permettre de continuer à financer un poste de sous-secrétaire général, dont le titulaire exerce les fonctions de secrétaire général de la Conférence et de représentant personnel du Secrétaire général de l'ONU.

*Frais de voyage du personnel envoyé en mission*

2B.6 Les ressources nécessaires à ce titre (135 600 dollars) doivent permettre de couvrir les frais de voyage et l'indemnité de subsistance des fonctionnaires du Département des affaires de désarmement qui seront détachés du Siège à Genève pour assurer les services fonctionnels nécessaires à la Conférence du désarmement. Ces ressources couvriront aussi les frais de voyage encourus par le Représentant personnel du Secrétaire général dans l'exercice de ses fonctions, notamment pour se rendre aux sessions annuelles de la Commission du désarmement et de l'Assemblée générale à New York.

## B. Département des affaires de désarmement

TABLEAU 2B.6. ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des États-Unis)

## COÛTS DIRECTS

## 1) Budget ordinaire

Crédit ouvert pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues								Crédit demandé pour 1990-1991
	Réévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (taux taux révisés de 1989)		Accroissement des ressources (taux taux révisés de 1989)		Inflation en 1990 et 1991		Augmentation totale		
	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%	
9 802,3	(745,4)	(7,6)	523,7	5,3	677,4	6,9	455,7	4,6	10 258,0

## Analyse de la croissance réelle (taux taux révisés de 1989)

Total réévalué de la base de ressources de 1988-1989	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins dépenses non renouvelables	(4) Plus croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
9 056,9	523,7	862,7	-	(339,0)	(3,7) %

## 2) Fonds extra-budgetaires

## a) Services d'appui à :

- i) D'autres organismes des Nations Unies
- ii) Des programmes extra-budgetaires

	1988-1989 Montant estimant des dépenses	1990-1991 Montant estimant des dépenses
Total a)	-	-

## b) Activités de fond :

- Fonds d'affectation spéciale pour la Campagne mondiale pour le désarmement
- Fonds d'affectation spéciale pour les activités spéciales de désarmement
- Fonds d'affectation spéciale pour les activités de désarmement à l'échelle mondiale et régionale
- Fonds d'affectation spéciale pour la sensibilisation du public aux questions de désarmement
- Fonds d'affectation spéciale des intérêts de la contribution au Compte spécial de l'ONU

1 200,0	1 200,0	
100,0	150,0	
1 000,0	1 000,0	
286,0	300,0	
240,0	280,0	
Total b)	2 826,0	2 930,0

## c) Projets opérationnels :

- Fonds d'affectation spéciale pour le Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Afrique
- Fonds d'affectation spéciale pour le Centre régional des Nations Unies pour la paix, le désarmement et le développement en Amérique latine et aux Caraïbes
- Fonds d'affectation spéciale pour le Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Asie
- Fonds d'affectation spéciale pour l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement
- Fonds d'affectation spéciale des intérêts de la contribution au Compte spécial de l'ONU (projet de base de données à l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement)

400,0	546,0	
18,0	20,0	
15,4	16,0	
1 507,4	1 916,0	
326,3	-	
Total c)	2 267,1	2 498,0

## Total a), b) et c)

5 093,1	5 428,0
---------	---------

Total, coûts directs	15 686,0
----------------------	----------

TABLEAU 2B.7. ANALYSE DU TOTAL REEVALUE DE LA BASE DE RESSOURCES DE 1988-1989 (AUX TAUX REVISES DE 1989)

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Programmes	Credits ouverts pour 1988-1989 (1)	Depenses non renouvelables de 1988-1989 (2)	Depenses supplementaires					Total (8)	Montant net des depenses supplementaires (9) (8) - (2)	Total reevalue de la base de ressources de 1988-1989 (10) (1) + (9)
			Effet differe de l'accroissement de ressources 1988-1989		Reevaluation des couts aux taux revises de 1989		Ajustements speciaux (7)			
			Postes permanents (3)	Autres objets de depense (4)	Postes permanents (5)	Autres objets de depense (6)				
D. Département des affaires de désarmement	9 802,3	873,6	-	-	202,2	57,4	(131,4)	128,2	(745,4)	9 056,9
TOTAL	9 802,3	873,6	-	-	202,2	57,4	(131,4)	128,2	(745,4)	9 056,9

\* Ce chiffre tient compte de la revision du pourcentage de postes vacants prévu pour 1990-1991

TABLEAU 2B.8. BUDGET ORDINAIRE (COUTS DIRECTS) : TABLEAU RECAPITULATIF DES DEPENSES PREVUES POUR 1990-1991 ET DES TAUX DE CROISSANCE REELLE, PAR PROGRAMME

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Programmes	Credits ouverts pour 1988-1989	Montant des depenses supplementaires prevues				Augmentation totale		Credits demandes pour 1990-1991	Taux de croissance réelle %
		Reevaluation de la base de ressources de 1988-1989 (taux revises de 1989)	Accroissement des ressources (taux revises de 1989)	Inflation en 1990 et 1991	Augmentation totale				
					\$	%			
B. Département des affaires de désarmement	9 802,3	(745,4)	523,7	677,4	455,7	4,6	10 258,0	(3,7)	
TOTAL	9 802,3	(745,4)	523,7	677,4	455,7	4,6	10 258,0	(3,7)	

TABLEAU 2B.9. ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

1) Budget ordinaire

Principaux objets de depense	Credits ouverts pour 1988-1989	Montant des depenses supplementaires prevues				Credits demandes pour 1990-1991
		Reevaluation de la base de ressources de 1988-1989 (taux revises de 1989)	Accroissement des ressources (taux revises de 1989)	Inflation en 1990 et 1991	Augmentation totale	
Postes permanents	4 727,7	52,5	-	363,2	415,7	5 143,4
Personnel temporaire (remplaçants et surnuméraires)	111,5	(0,5)	-	7,6	7,1	118,6
Consultants	131,2	(85,6)	116,9	10,4	41,7	172,9
Heures supplémentaires	47,9	1,1	-	3,4	4,5	52,4
Groupes spéciaux d'experts	863,6	(339,4)	224,2	47,2	(68,0)	795,6
Dépenses communes de personnel	1 592,1	18,3	-	123,7	142,0	1 734,1
Indemnités de représentation	10,4	-	-	-	-	10,4
Frais de voyage des représentants	144,4	3,2	-	10,1	13,3	157,7
Frais de voyages du personnel affecté des réunions	161,0	(28,2)	-	9,1	(19,1)	141,9
Autres frais de voyage du personnel envoyé en mission	100,1	2,3	-	7,0	9,3	109,4
Travaux contractuels d'imprimerie et de reliure	426,3	9,4	(173,3)	17,9	(146,0)	280,3
Location et entretien du matériel de bureautique	29,6	0,6	17,7	3,3	21,6	51,2
Communications	26,5	0,6	-	1,8	2,4	28,9
Dépenses de représentation (D-1 et au-dessous)	2,4	-	2,4	0,4	2,8	5,2
Fournitures et accessoires	54,8	1,1	-	3,9	5,0	59,8
Mobilier et matériel	32,6	(11,0)	10,0	2,0	1,0	33,6
Remplacement du matériel de bureautique	21,6	0,6	-	1,5	2,1	23,7
Bourses	927,8	20,4	-	64,9	85,3	1 013,1
Subventions	390,8	(390,8)	325,8	-	(65,0)	325,8
TOTAL	9 802,3	(745,4)	523,7	677,4	455,7	10 258,0



TABLEAU 2B.10. POSTES NECESSAIRES

## Unité administrative : Département des affaires de désarmement

Catégories	Postes permanents		Postes temporaires				Total	
	Budget ordinaire		Budget ordinaire		Fonds extra-budgetaires			
	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
SGA	1	1	-	-	-	-	1	1
SSG	-	-	-	-	-	-	-	-
D-2	2	2	-	-	-	-	2	2
D-1	3	3	-	-	-	-	3	3
P-5	8	8	-	-	-	-	8	8
P-4	8	8	-	-	2	2	10	10
P-3	4	4	-	-	-	-	4	4
P-2.1	2	2	-	-	-	-	2	2
TOTAL	28	28	-	-	2	2	30	30
Agents des services généraux								
1re classe	2	2	-	-	-	-	2	2
Autres classes	21	21	-	-	3	3	24	24
TOTAL	23	23	-	-	3	3	26	26
TOTAL GÉNÉRAL	51	51	-	-	5	5	56	56

**B. Département des affaires de désarmement**

2B.7 Les activités du Département s'inscrivent dans le cadre du programme 2 "Activités du Département des affaires de désarmement" du grand programme "Affaires politiques et affaires du Conseil de sécurité" du plan à moyen terme révisé pour la période 1984-1989<sup>1</sup>. Le Département s'efforce d'aider les Etats Membres à suivre les négociations sur le désarmement et les questions connexes en a) fournissant des services de secrétariat, administratifs et fonctionnels à l'Assemblée générale, à la Conférence du désarmement et à leurs organes subsidiaires traitant de questions de désarmement; b) en conservant, mettant à jour et fournissant des informations sur ces questions par le biais de ses publications, de sa bibliothèque de référence et de sa base de données; c) en diffusant des informations sur le désarmement et en sensibilisant l'opinion à cette question par ses publications et par le biais de la Campagne mondiale pour le désarmement et des centres régionaux des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Afrique, en Amérique latine et en Asie; d) en réalisant des études sur les questions de désarmement et en suivant et en analysant ces questions; et e) en organisant un programme de bourses et en fournissant des services de formation et de consultation dans le domaine du désarmement.

2B.8 Les cinq sous-programmes, leurs éléments de programme et les produits prévus pour l'exercice biennal sont décrits ci-après :

*Sous-programme 1. Délibérations et négociations*

a) Ressources nécessaires : budget ordinaire : 4 175 000 dollars (soit 40,7 % du total prévu pour le programme de 1990-1991; 37,5 % en 1988-1989).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr.1), paragraphes 1.30 à 1.36, tel que révisé dans les documents A/39/6 et A/43/6, chapitre 1.

c) Eléments de programme :

## 1.1 Première Commission\*

*Produits :*

i) Services fonctionnels nécessaires pour deux sessions de la Commission (quatrième trimestre de 1990 et 1991);

ii) Rapports de la Première Commission à l'Assemblée générale sur chaque point de l'ordre du jour (quatrième trimestre de 1990 et 1991).

## 1.2 Commission du désarmement

*Produits :*

i) Services nécessaires chaque année pour deux sessions de la Commission (une session de fond et une session d'organisation) (deuxième et quatrième trimestres de 1990 et 1991);

ii) Services fonctionnels nécessaires pour les sessions des organes subsidiaires de la Commission, y compris les groupes de consultation sur divers points de l'ordre du jour, le cas échéant;

iii) Deux rapports de la Commission à l'Assemblée générale (quatrième trimestre de 1990 et 1991).

## 1.3 Conférence du désarmement\*

*Produits :*

i) Services fonctionnels nécessaires pour deux sessions de la Conférence chaque année (premier et troisième trimestres de 1990 et 1991);

ii) Services fonctionnels nécessaires pour les sessions des organes subsidiaires de la Conférence;

iii) Deux rapports de la Conférence à l'Assemblée générale (troisième trimestre de 1990 et 1991).

## 1.4 Comités spéciaux

*Produits :*

i) Services fonctionnels nécessaires pour deux sessions du Comité *ad hoc* chaque année (deuxième et troisième trimestres de 1990 et 1991), sous réserve d'une décision du Comité pour la Conférence mondiale du désarmement de reprendre ses sessions officielles, suspendues en 1987;

ii) Deux rapports du Comité à l'Assemblée générale si nécessaire (troisième trimestre de 1990 et 1991).

*Activités intermédiaires :* Soutien fonctionnel du Comité spécial de l'océan Indien auquel le Département des affaires politiques et des affaires du Conseil de sécurité fournit des services.

1.5 Suivi et application des résolutions et décisions de l'Assemblée générale et d'autres organes délibérants

*Produit :* Etablissement de rapports, y compris compilation et évaluation des réponses reçues des Etats Membres, et coordination de la présentation des rapports à l'Assemblée générale.

\* Priorité absolue.

<sup>1</sup> Documents officiels de l'Assemblée générale, trente-septième session, Supplément No 6 (A/37/6 et Corr.1), par. 1.30 à 1.60; *ibid.*, trente-neuvième session, Supplément No 6 (A/39/6 et Corr.1), chap. 1, et *ibid.*, quarante-troisième session, Supplément No 6 (A/43/6).

\* Priorité absolue.

1.6 Fonctions relatives aux accords multilatéraux de désarmement dont le Secrétaire général est dépositaire et/ou qui sont demandés par l'Assemblée générale

*Produits :*

i) Services fonctionnels nécessaires pour une session du Comité préparatoire de la quatrième Conférence des parties chargée de l'examen du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, qui doit se tenir en 1990;

ii) Services fonctionnels nécessaires pour une ou deux sessions du Comité préparatoire (1990-1991) de la Conférence d'examen des parties à la Convention sur les armes biologiques, qui se tiendra à Genève en 1991;

iii) Services fonctionnels nécessaires pour une ou deux sessions du Comité préparatoire (1990-1991) de la deuxième Conférence d'examen des parties à la Convention sur l'interdiction d'utiliser des techniques de modification de l'environnement, qui se tiendra à Genève en 1991.

1.7 Relation entre le désarmement et le développement

*Produits :*

i) Services fonctionnels nécessaires pour les réunions de l'Equipe spéciale de haut niveau créée par le Secrétaire général, conformément au Programme d'action, et pour les réunions de travail;

ii) Convocation d'un colloque international sur les échanges de données d'expérience dans le domaine de la reconversion (deuxième trimestre de 1990).

*Activités intermédiaires :*

i) Mise en place d'un mécanisme permettant de suivre les tendances des dépenses militaires;

ii) Maintien de contacts et collecte d'informations auprès des milieux scientifiques et universitaires afin de promouvoir une connaissance collective des menaces non militaires à la sécurité internationale.

*Sous-programme 2. Information relative au désarmement*

a) Ressources nécessaires :

Budget ordinaire : 2 656 800 dollars (soit 25,9 % du total prévu pour le programme de 1990-1991; 26,8 % en 1988-1989);

Fonds extra-budgétaires : 48 000 dollars (soit 1,65 % du total prévu pour le programme de 1990-1991; 1,9 % en 1988-1989).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr.1), paragraphes 1.37 à 1.40, tel que révisé dans le document A/39/6, chapitre 1.

c) Eléments de programme :

2.1 Publications sur le désarmement

*Produits :*

i) *Annuaire du désarmement*, volume 14 (troisième trimestre de 1990) et volume 15 (troisième trimestre de 1991);

ii) Périodique intitulé *Désarmement*, volume XIII, Nos 1, 2 et 3 en 1990, et volume XIV, Nos 1, 2 et 3 en 1991;

iii) *Le désarmement en bref*, Nos 72 à 82 en 1990 et Nos 82 à 92 en 1991;

iv) Edition mise à jour de l'*Etat des accords multilatéraux en matière de désarmement et de contrôle des armements* (1991) et des autres publications sur le désarmement demandées par les organes délibérants, y compris deux publications de la brochure intitulée *l'Assemblée générale des Nations Unies et le désarmement* (premier trimestre de 1990 et 1991).

*Activités intermédiaires :*

i) Contribution annuelle (chap. 1) à l'*Annuaire des Nations Unies* (1990 et 1991);

ii) Contribution annuelle à la publication *ABC des Nations Unies* (1990 et 1991);

iii) Publication, en collaboration avec le Département de l'information, d'articles relatifs au désarmement dans la *Chronique de l'ONU* et dans d'autres publications;

iv) Contribution avec l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement et d'autres institutions et organisations non gouvernementales reconnues à diverses publications sur le désarmement.

2.2 Bibliothèque de références sur le désarmement\*\*

i) Sélection, enregistrement, catalogage, conservation et tenue à jour des périodiques, documents et autres matériaux d'information ayant trait aux armements et au désarmement, et services de bibliothèque de références sur le désarmement axés sur les besoins des utilisateurs;

ii) Imprimés répondant aux besoins des utilisateurs : index de déclarations, listes de documents et résolutions, historique des résolutions, manifestations et accords internationaux, listes chronologiques de réunions et divers autres imprimés tels que bibliographies de documents relatifs au désarmement et autres catalogues de données sur ce sujet rassemblées de manière systématique.

*Sous-programme 3. Etudes sur le désarmement*

a) Ressources nécessaires : budget ordinaire : 1 518 200 dollars (soit 14,8 % du total prévu pour le programme de 1990-1991; 12,5 % en 1988-1989).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr.1), paragraphes 1.41 à 1.46, tel que révisé dans le document A/39/6, chapitre 1.

c) Eléments de programme :

3.1 Conseil consultatif pour les études sur le désarmement

*Produits :*

i) Services fonctionnels nécessaires pour une session du Conseil consultatif chaque année (troisième trimestre de 1990 et 1991);

ii) Deux rapports à l'Assemblée générale (troisième trimestre de 1990 et 1991).

3.2 Etudes et suivi

*Produits :*

i) Etude du rôle de l'ONU dans le domaine de la vérification (troisième trimestre de 1990);

ii) Etude sur les armes nucléaires (troisième trimestre de 1990);

iii) Etude sur l'adoption de mesures efficaces et vérifiables qui contribueraient à la création d'une zone exempte d'armes nucléaires au Moyen-Orient (troisième trimestre de 1990);

iv) Rapport sur les faits nouveaux survenus dans les domaines scientifique et technique et leurs incidences sur la sécurité internationale (troisième trimestre de 1990);

v) Etude sur les moyens de promouvoir la transparence dans les transferts internationaux d'armes classiques (troisième trimestre de 1991).

*Activités intermédiaires :* Fournir les services fonctionnels nécessaires aux réunions des groupes d'experts, élaborer des schémas d'études, mener des recherches et fournir des documents d'information, assurer l'établissement des rapports, ainsi que leur suivi s'ils contiennent des recommandations en vue de travaux ultérieurs, en particulier coordonner, au sein du système des Nations Unies, les efforts déployés par divers organismes pour donner effet à ces recommandations.

\*\* Non prioritaire

### 3.3 Analyse et entreposage d'informations relatives au désarmement en collaboration avec des Etats et des instituts de recherche

#### Activités intermédiaires :

i) Recherche et rassemblement de données, notamment de statistiques et d'analyses des tendances, propositions, événements concernant des questions spécifiques qui font l'objet de discussions officielles ou sont abordées dans l'optique d'un règlement des problèmes de désarmement, qui font fréquemment l'objet de demandes d'information, notamment de la part des Etats Membres, ou qui doivent être portées à l'attention du Cabinet du Secrétaire général. En outre, dans le cadre de cette activité, des conférenciers participeront à des réunions spécialisées et on procédera à des échanges d'informations avec des instituts de recherche;

ii) Contribution à d'autres activités du Département dans le cadre de la préparation de projets, de conférences, etc. Réponses aux questions adressées par des gouvernements et divers organismes et particuliers, par exemple des instituts de recherche, des organisations non gouvernementales et des chercheurs.

#### Sous-programme 4. Programme de bourses d'études, de formation et de services consultatifs dans le domaine du désarmement

a) Ressources nécessaires : budget ordinaire : 389 800 dollars (soit 3,8 % du total prévu pour le programme de 1990-1991; 7,1 % en 1988-1989).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr.1), paragraphes 1.47 à 1.50, tel que révisé dans les documents A/39/6 et A/43/6, chapitre 1.

c) Eléments de programme :

##### 4.1 Bourses d'études sur le désarmement

###### Produits :

i) Organisation du programme de bourses d'études sur le désarmement et fourniture des services fonctionnels nécessaires : 25 boursiers seront formés à Genève, Vienne et New York et dans différents pays disposés à les accueillir pour un séjour d'études (quatrième trimestre de 1990 et 1991);

ii) Publication des mémoires rédigés par les boursiers (deuxième trimestre de 1990 et 1991);

iii) Deux rapports à l'Assemblée générale sur l'exécution du sous-programme (troisième trimestre de 1990 et 1991).

##### 4.2 Stages de formation aux niveaux régional et sous-régional\*\*

Produits : Organisation d'un stage de formation d'une semaine au niveau régional ou sous-régional, alternativement, pour 15 fonctionnaires gouvernementaux (1990 et 1991), et fourniture des services fonctionnels nécessaires.

Activité intermédiaire : Contribution annuelle aux rapports devant être présentés à l'Assemblée générale sur l'exécution du sous-programme (troisième trimestre de 1990 et 1991).

##### 4.3 Services consultatifs dans le domaine du désarmement et de la sécurité\*\*

Produit : Fourniture annuelle de services consultatifs dans le domaine du désarmement et de la sécurité aux gouvernements et organisations intergouvernementales ou gouvernementales qui en auront fait la demande.

Activité intermédiaire : Contribution annuelle aux rapports devant être présentés à l'Assemblée générale sur l'exécution du sous-programme (troisième trimestre de 1990 et 1991).

### Sous-programme 5. Campagne mondiale pour le désarmement

a) Ressources nécessaires :

Budget ordinaire : 1 518 200 dollars (soit 14,8 % du total prévu pour le programme de 1990-1991; 16,1 % en 1988-1989);

Fonds extra-budgétaires : 2 882 000 dollars (soit 98,35 % du total prévu pour le programme de 1990-1991; 98,1 % en 1988-1989).

b) Référence : révisions au plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/39/6 et Corr.1), paragraphes 1.54 à 1.60, et A/43/6, chapitre 1.

c) Eléments de programme :

5.1 Diffusion d'informations à l'intention des groupes visés par la Campagne mondiale pour le désarmement et de particuliers s'intéressant aux problèmes de désarmement et aux questions y relatives

###### Produits :

i) Diffusion de toutes les publications et de tous les matériaux d'information produits par le Département des affaires de désarmement, et envoi de documentation aux centres d'information des Nations Unies et aux bureaux des Nations Unies du monde entier;

ii) Envoi périodique de circulaires contenant des informations sur les manifestations et conférences à venir.

###### Activités intermédiaires :

i) Maintien de contacts avec les groupes visés par la Campagne mondiale pour le désarmement, à savoir les élus, les enseignants, les instituts de recherche, les médias et les organisations non gouvernementales;

ii) Interventions au cours de réunions d'information, séminaires, conférences et réunions organisées par l'ONU ou ailleurs;

iii) Consultations avec les groupes visés par la Campagne sur la mise en oeuvre des activités organisées dans ce cadre;

iv) Réponses aux questions et aux demandes adressées par les groupes visés par la Campagne mondiale pour le désarmement.

##### 5.2 Appui aux centres régionaux

###### Produits :

i) Application du programme d'activités du Centre régional pour la paix et le désarmement en Afrique, du Centre régional pour la paix, le désarmement et le développement en Amérique latine et aux Caraïbes et du Centre régional pour la paix et le désarmement en Asie;

ii) Organisation de séminaires, colloques et autres réunions sur les aspects régionaux du désarmement et de la sécurité;

iii) Deux rapports du Secrétaire général sur chaque centre régional (six au total pour l'exercice biennal) à l'Assemblée générale (troisième trimestre de 1990 et 1991).

##### 5.3 Conférences et séminaires régionaux et autres réunions

###### Produits :

i) Organisation de deux conférences/séminaires régionaux chaque année et fourniture des services fonctionnels nécessaires (premier et deuxième trimestres de 1990 et 1991);

ii) Quatre brochures sur les délibérations de ces conférences ou séminaires (troisième et quatrième trimestres de 1990 et 1991).

\*\* Non prioritaire.

#### 5.4 Programmes de stages à l'intention des étudiants diplômés et autres programmes de formation dans le domaine du désarmement\*\*

##### Produits :

- i) Programme de stages spéciaux sur le désarmement d'une durée de trois à quatre mois chacun (1990 et 1991);
- ii) Programme de stages d'été sur le désarmement d'une durée de huit semaines en juin et juillet (troisième trimestre de 1990 et 1991).

#### 5.5 Manifestations spéciales et activités de collecte de fonds

##### Produits :

- i) Organisation de deux tables rondes sur des questions d'actualité relatives au désarmement au cours de la Semaine du désarmement (quatrième trimestre de 1990 et 1991);
- ii) Préparation de pochettes de documentation contenant les derniers matériaux d'information produits par le Département, à l'intention des participants aux tables rondes (quatrième trimestre de 1990 et 1991);
- iii) Organisation de deux conférences d'annonces de contribution à l'appui de la Campagne mondiale pour le désarmement (quatrième trimestre de 1990 et 1991);
- iv) Deux rapports du Secrétaire général à l'Assemblée générale sur la Semaine du désarmement (troisième trimestre de 1990 et 1991).

*Activité intermédiaire* : Appui et participation à différentes manifestations organisées par des organisations non gouvernementales pendant la Semaine du désarmement (quatrième trimestre de 1990 et 1991).

#### 5.6 Bulletin d'information sur la Campagne mondiale pour le désarmement et autres documents relatifs à la Campagne

##### Produits :

- i) Six numéros du *Bulletin* par an (premier, deuxième, troisième et quatrième trimestres de 1990 et 1991);
- ii) Trois publications annuelles spéciales (deuxième, troisième et quatrième trimestres de 1990 et 1991);
- iii) Deux plaquettes recensant les derniers matériaux d'information produits par le Département (premier trimestre de 1990 et 1991).

#### 5.7 Coordination de la Campagne mondiale pour le désarmement dans le cadre du système des Nations Unies

##### Produits :

- i) Quatre réunions des représentants des institutions spécialisées et d'autres programmes et départements du système des Nations Unies (premier et troisième trimestres de 1990 et 1991);
- ii) Deux rapports du Secrétaire général à l'Assemblée générale sur le programme d'activités de la Campagne mondiale pour le désarmement (troisième trimestre de 1990 et 1991).

#### *Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1989)*

##### *Personnel temporaire (remplaçants et surnuméraires)*

2B.9 Les réponses prévues à cette rubrique (111 000 dollars), qui n'accusent pas d'augmentation par rapport au montant réévalué de la base des ressources de 1988-1989, serviront à recruter le personnel nécessaire pour faire face à la surcharge de travail en période de pointe (sessions de l'Assemblée générale, d'autres organes et conférences, et réunions de groupes spéciaux d'experts) et permettront de rem-

placer les fonctionnaires en congé de maladie de longue durée ou de maternité.

##### *Consultants*

2B.10 Les ressources prévues à cette rubrique (162 500 dollars) serviront à couvrir des dépenses non renouvelables (78 500 dollars) relatives à la réalisation de trois études demandées par l'Assemblée générale dans ses résolutions 43/81 B, 43/75 I et 43/75 N, intitulées respectivement "Etude du rôle de l'Organisation des Nations Unies dans le domaine de la vérification" (A/C.5/43/39, par. 12); "Transferts internationaux d'armes" (A/C.5/43/49, par. 11); et "Etude d'ensemble des Nations Unies sur les armes nucléaires" (A/C.5/43/48, par. 13). Le solde (84 000 dollars), qui fait apparaître une augmentation de 38 400 dollars, servira à financer les activités suivantes :

a) Des services de consultants (20 000 dollars) doivent être fournis au titre des travaux de la Conférence du désarmement, notamment ses organes subsidiaires *ad hoc*, pour faciliter le processus de négociation sur des questions hautement techniques exigeant l'assistance de spécialistes des questions scientifiques et d'autres experts (élément de programme 1.3);

b) Comme demandé par l'Equipe spéciale sur la relation entre le désarmement et le développement, le Département analysera l'incidence des dépenses militaires globales sur l'économie mondiale et sur le système économique international, compte tenu de la mise en place d'un mécanisme, dans le cadre de l'ONU, qui permettra de suivre les tendances de ces dépenses. A cette fin, le Département aura besoin des compétences spéciales d'un consultant pour l'aider à établir et exploiter un système de référence informatisé aux sources d'informations de l'ONU et aux sources extérieures dans ce domaine (40 000 dollars) (élément de programme 1.7);

c) Pour des analyses approfondies et l'examen de questions d'actualité complexes, le périodique *Désarmement* continuera de faire appel à des contributeurs extérieurs, lesquels reçoivent environ 1 000 dollars par article; il paraît trois fois par an et chaque numéro comprend en moyenne quatre articles. Le coût de ces contributions est estimé à 24 000 dollars (élément de programme 2.1).

##### *Groupes spéciaux d'experts*

2B.11 Les ressources prévues à ce titre (748 400 dollars), qui comprennent un montant de 300 000 dollars devant permettre de couvrir les frais de voyage et l'indemnité de subsistance de 25 membres du Conseil consultatif pour les études sur le désarmement, reflètent une diminution de 224 200 dollars, car le Conseil tiendra désormais une session unique d'une semaine par an au lieu de deux sessions, comme par le passé. Ce montant permettra également de financer les dépenses non renouvelables (448 400 dollars) afférentes aux trois études mentionnées au paragraphe 2B.10.

##### *Frais de voyage des représentants*

2B.12 Les ressources prévues (147 600 dollars), dont le montant reste inchangé en valeur constante, permettront de financer les frais de voyage des participants gouvernementaux et non gouvernementaux aux conférences et séminaires régionaux prévus pendant l'exercice biennal.

##### *Frais de voyage du personnel envoyé en mission*

2B.13 Les ressources prévues sous cette rubrique (235 200 dollars), qui ne reflètent aucune augmentation, sont destinées à couvrir les frais de voyage du Secrétaire général adjoint en sa qualité de représentant du Secrétaire général, de même que dans l'exercice de ses fonctions personnelles.

\*\* Non prioritaire.

pour se rendre à des réunions intergouvernementales, non gouvernementales et intersecrétariats. Le Secrétaire général adjoint, certains chefs de service, administrateurs et fonctionnaires d'autres catégories sont aussi appelés à se déplacer dans l'exercice de leurs fonctions, notamment pour se rendre à des séminaires, conférences et réunions d'organisations non gouvernementales consacrés au désarmement.

#### *Travaux contractuels d'imprimerie et de reliure*

2B.14 Les ressources prévues à cette rubrique (262 400 dollars) accusent une diminution de 173 300 dollars, du fait des économies réalisées grâce à l'utilisation d'unités de traitement internes au lieu de faire appel à des services d'imprimerie extérieurs pour certaines de ses publications (notamment *Le désarmement en bref*, le *Bulletin* de la Campagne mondiale pour le désarmement et d'autres matériaux d'information publiés par la Campagne). Ces ressources seront utilisées pour les publications suivantes :

	<i>Dollars</i>
Annuaire du désarmement	106 000
Périodique <i>Désarmement</i>	138 400
Série d'études	18 000

#### *Location et entretien du matériel de bureautique*

2B.15 Les ressources prévues sous cette rubrique (47 900 dollars), qui font apparaître une augmentation de 17 700 dollars, permettront d'assurer l'entretien du matériel de bureautique, y compris les ordinateurs personnels qu'il est prévu d'acheter en 1990-1991.

#### *Dépenses de représentation*

2B.16 Les ressources prévues sous cette rubrique (4 800 dollars), qui font apparaître une augmentation de 2 400 dollars, sont destinées à couvrir les dépenses de représentation encourues par le Département à l'occasion de réceptions offertes pour des groupes d'étude, des groupes spéciaux d'experts et lors de manifestations organisées à l'occasion de la Semaine du désarmement par des fonctionnaires de la classe D-1 et au-dessous, qui ne reçoivent pas d'indemnité de représentation.

#### *Mobilier et matériel*

2B.17 Les ressources prévues (31 600 dollars) serviront à couvrir des dépenses non renouvelables (10 000 dollars)

nécessaires à l'acquisition de deux ordinateurs personnels pour la préparation, la présentation et le traitement interne des publications du Département.

#### *Remplacement du matériel de bureautique*

2B.18 Il est proposé de maintenir un montant de 22 200 dollars, représentant 40 % de la valeur du matériel existant à la fin de l'exercice biennal 1986-1987 et s'inscrivant dans le cadre du programme centralisé de remplacement du matériel de traitement de textes.

#### *Bourses d'études*

2B.19 Les ressources prévues (948 200 dollars) permettront de maintenir en 1990-1991 le programme de bourses à son niveau actuel, à savoir : a) 70 000 dollars pour la rémunération et les frais de voyage des conférenciers; b) 450 000 dollars au titre des allocations et indemnités de fin de stage à verser à 25 boursiers; c) 260 000 dollars au titre des frais de voyage de 25 boursiers; d) 70 000 dollars au titre des frais de voyage du coordonnateur du programme et de l'assistant d'administration; e) autres ressources prévues : 50 000 dollars pour l'interprétation, la production de matériaux de formation, les services d'imprimerie et la publication d'ouvrages; f) 38 200 dollars pour l'organisation des cours de formation aux niveaux régional et sous-régional; et g) 10 000 dollars au titre de la rémunération d'un consultant chargé, durant un mois, pendant les périodes de pointe, d'aider le coordonnateur à fournir des services aux gouvernements qui en font la demande.

#### *Subventions*

2B.20 Un montant non renouvelable de 325 800 dollars, représentant la subvention versée par l'ONU à l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement pour 1990-1991 est proposé sous cette rubrique. Conformément au paragraphe 2 de l'article VII de son statut, l'Institut reçoit des subventions annuelles financées sur le budget ordinaire de l'ONU depuis 1985, qui lui permettent de rémunérer son directeur et le personnel. Comme on prévoit que l'Institut formulera des demandes analogues pour l'exercice biennal 1990-1991, un montant de 325 800 dollars, représentant la moyenne des subventions annuelles approuvées pendant la période 1985-1988, a été inclus sous cette rubrique.

## CHAPITRE 2C. BUREAU DES AFFAIRES MARITIMES ET DU DROIT DE LA MER

### TABLEAU 2C.1. ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

#### COÛTS DIRECTS

##### 1) Budget ordinaire

Crédit ouvert pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues								Crédit demandé pour 1990-1991	
	Réévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (taux révisés de 1989)		Accroissement des ressources (taux révisés de 1989)		Inflation en 1990 et 1991		Augmentation totale			
	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%		
7 438,1	100,4	1,3	(5,4)	-	-	784,2	10,5	879,2	11,8	8 317,3

#### Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1989)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1988-1989	Accroissement des ressources				(5) Montant ajusté	Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté		
7 538,5	(5,4)	-	-	(5,4)	- %	

##### 2) Fonds extra-budgétaires

-
---

Total, coûts directs	8 317,3
----------------------	---------

### TABLEAU 2C.2. ANALYSE DU TOTAL REEVALUE DE LA BASE DE RESSOURCES DE 1988-1989 (AUX TAUX REVISES DE 1989)

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Programmes	Crédits ouverts pour 1988-1989 (1)	Dépenses non renouvelables de 1988-1989 (2)	Dépenses supplémentaires					Total (8)	Montant net des dépenses supplémentaires (9) (8) - (2)	Total réévalué de la base de ressources de 1988-1989 (10) (1) + (9)
			Effet différé de l'accroissement de ressources 1988-1989		Réévaluation des coûts, aux taux révisés de 1989		Annulements spéciaux (7)			
			Postes permanents (3)	Autres objets de dépense (4)	Postes permanents (5)	Autres objets de dépense (6)				
C. Bureau des affaires maritimes et du droit de la mer										
A. Direction exécutive et administration	1 355,1	-	-	-	42,7	4,4	(41,2)	5,9	5,9	1 361,0
B. Questions liées au droit de la mer, et aspects économiques et techniques des affaires maritimes	6 083,0	28,4	-	-	186,2	68,9	(132,2)	122,9	94,5	6 177,5
TOTAL	7 438,1	28,4	-	-	228,9	73,3	(173,4) <sup>a</sup>	128,8	100,4	7 538,5

<sup>a</sup> Compte tenu de la révision du pourcentage de postes vacants pour 1990-1991.

### TABLEAU 2C.3. BUDGET ORDINAIRE (COÛTS DIRECTS) : TABLEAU RECAPITULATIF DES DEPENSES PREVUES POUR 1990-1991 ET DES TAUX DE CROISSANCE REELLE, PAR PROGRAMME

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Programmes	Crédits ouverts pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues					Crédits demandés pour 1990-1991	Taux de croissance réelle %
		Réévaluation de la base de res- sources de 1988- 1989 (taux révisés de 1989)	Accrois- sement des ressources (taux révisés de 1989)	Inflation en 1990 et 1991	Augmentation totale			
					\$	%		
C. Bureau des affaires maritimes et du droit de la mer								
A. Direction exécutive et administration	1 355,1	5,9	3,6	103,3	112,8	8,3	1 467,9	0,2
B. Questions liées au droit de la mer, et aspects écono- miques et techniques des affaires maritimes	6 083,0	94,5	(9,0)	680,9	766,4	12,5	6 849,4	(0,1)
TOTAL	7 438,1	100,4	(5,4)	784,2	879,2	11,8	8 317,3	-

TABLEAU 2C.4. BUDGET ORDINAIRE (COUTS DIRECTS) : TABLEAU RECAPITULATIF DES DEPENSES PREVUES POUR 1990-1991 ET DES TAUX DE CROISSANCE REELLE, PAR OBJET DE DEPENSE

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Objets de dépense	Crédits ouverts pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1990-1991	Taux de croissance réelle %
		Réévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (taux taux révisés de 1989)	Accroissement des ressources (taux taux révisés de 1989)	Inflation en 1990 et 1991	Augmentation totale		
Postes permanents	3 477,8	4,8	594,0	443,5	1 042,3	4 520,1	17,0
Personnel temporaire pour les réunions	134,6	6,4	(30,0)	17,2	(6,4)	128,2	(21,2)
Personnel temporaire (remplaçants et surnuméraires)	22,9	0,5	-	1,6	2,1	25,0	-
Consultants	146,0	3,4	15,0	11,4	29,8	175,8	10,0
Heures supplémentaires	12,9	0,3	5,0	1,3	6,6	19,5	37,8
Groupes spéciaux d'experts	42,0	0,9	32,1	5,7	38,7	80,7	74,8
Postes temporaires	567,9	26,1	(594,0)	-	(567,9)	-	(100,0)
Dépenses communes de personnel	1 485,8	24,6	-	178,8	203,4	1 689,2	-
Indemnités de représentation	9,2	-	-	-	-	9,2	-
Frais de voyage des représentants	22,5	1,0	-	1,6	2,6	25,1	-
Frais de voyage du personnel affecté à des réunions	483,1	20,7	(38,9)	31,8	13,6	496,7	(7,7)
Autres frais de voyage du personnel envoyé en mission	87,3	2,1	(10,0)	5,4	(2,5)	84,8	(11,1)
Imprimerie et reliure	80,3	1,7	-	5,6	7,3	87,6	-
Location et entretien des locaux	515,3	24,5	-	36,9	61,4	576,7	-
Location et entretien du matériel	166,4	6,2	11,3	22,2	39,7	206,1	6,5
Communications	32,8	1,2	15,2	5,4	21,8	54,6	44,7
Dépenses de représentation	18,0	0,5	-	1,9	2,4	20,4	-
Services divers	28,3	1,1	-	4,6	5,7	34,0	-
Fournitures et accessoires	40,5	1,8	5,0	6,2	13,0	53,5	11,8
Mobilier et matériel	41,0	(27,8)	1,0	2,3	(24,5)	16,5	7,5
Remplacement du matériel de bureautique	23,5	0,4	(11,1)	0,8	(9,9)	13,6	(46,4)
<b>TOTAL</b>	<b>7 438,1</b>	<b>100,4</b>	<b>(5,4)</b>	<b>784,2</b>	<b>879,2</b>	<b>8 317,3</b>	<b>-</b>

TABLEAU 2C.5. POSTES NECESSAIRES

Unité administrative : Bureau des affaires maritimes et du droit de la mer

Catégories	Postes permanents		Postes temporaires				Total	
	Budget ordinaire		Budget ordinaire		Fonds extra-budgetaires			
	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
SGA	1	1	-	-	-	-	1	1
D-2	1	1	-	-	-	-	1	1
D-1	4	4	-	-	-	-	4	4
P-5	5	5	-	-	-	-	5	5
P-4	4	5	1	-	-	-	5	5
P-3	4	5	1	-	-	-	5	5
P-2/1	6	8	2	-	-	-	8	8
<b>TOTAL</b>	<b>25</b>	<b>29</b>	<b>4</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>29</b>	<b>29</b>
Agents des services généraux								
Autres classes	15	15	-	-	-	-	15	15
<b>TOTAL</b>	<b>15</b>	<b>15</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>15</b>	<b>15</b>
Autres catégories								
Agents locaux	-	13	13	-	-	-	13	13
<b>TOTAL</b>	<b>-</b>	<b>13</b>	<b>13</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>13</b>	<b>13</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>40</b>	<b>57</b>	<b>17</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>57</b>	<b>57</b>

## BUREAU DES AFFAIRES MARITIMES ET DU DROIT DE LA MER

2C.1 A sa trente-septième session, l'Assemblée générale a adopté la résolution 37/66 du 3 décembre 1982 relative à la troisième Conférence des Nations Unies sur le droit de la mer et elle a approuvé la prise en charge par le Secrétaire général des responsabilités qui lui incombent en raison de l'adoption de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer et des résolutions s'y rapportant. A la même session, l'Assemblée générale dans sa résolution 37/234 du 21 décembre 1982 a adopté le plan à moyen terme pour la période 1984-1989, compte tenu des recommandations du Comité du programme et de la coordination à sa vingt-deuxième session et du Conseil économique et social à sa seconde session ordinaire de 1982. Au paragraphe 1 de la

section I de cette résolution, l'Assemblée générale a approuvé la recommandation faite par le Comité du programme et de la coordination au paragraphe 343 de son rapport, aux termes duquel les éléments du chapitre 17, Ressources naturelles, modifiés par les décisions de la troisième Conférence des Nations Unies sur le droit de la mer devraient être formulés d'une nouvelle manière. La nouvelle formulation a été incorporée dans l'additif au plan à moyen terme pour la période en cours<sup>1</sup> qui a été adopté par l'Assemblée générale à sa trente-huitième session dans la résolution 38/227 en date du 20 décembre 1983. Dans l'additif, le chapitre 25 traite des affaires de la mer et le programme I

<sup>1</sup> Documents officiels de l'Assemblée générale, trente-septième session, Supplément No 6A (A/37.6/Add.1).

concerne le droit de la mer. A sa trente-huitième session, l'Assemblée générale a également examiné le rapport du Secrétaire général (A/38/570 et Add.1) et a approuvé les recommandations contenues dans ce rapport (résolution 38/59 A de l'Assemblée en date du 14 décembre 1983), instituant ainsi le Bureau du représentant spécial du Secrétaire général pour le droit de la mer chargé de la mise en oeuvre du programme sur les questions liées au droit de la mer. A sa trente-neuvième session, l'Assemblée a examiné le rapport du Secrétaire général (A/39/647) et elle a entre autres approuvé le maintien des fonctions décrites dans ce rapport en adoptant la résolution 39/73 datée du 13 décembre 1984. L'Assemblée a adopté par la suite les résolutions 40/63 du 10 décembre 1985, 41/34 du 5 novembre 1986, 42/20 du 18 novembre 1987 et 43/18 du 1er novembre 1988, dans lesquelles elle demande la poursuite des activités visant à ren-

forcer le nouveau régime juridique de la mer. Comme suite à la résolution 41/213 de l'Assemblée, les activités relatives aux questions maritimes qui étaient menées par le Service de l'économie et de la technologie des océans (Département des affaires économiques et sociales internationales) ont été incorporées dans le Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général pour le droit de la mer, appelé désormais "Bureau des affaires maritimes et du droit de la mer". Dans le plan à moyen terme en cours, qui a été révisé et prorogé jusqu'en 1991, il y a deux programmes au titre du chapitre 25 : "Questions liées au droit de la mer" et "Aspects économiques et techniques des affaires maritimes". Le texte explicatif concernant ces deux programmes figure dans la section B, respectivement dans les rubriques 1 et 2, et les ressources correspondantes sont indiquées dans les tableaux globaux 2C.8 et 2C.9.

## A. Direction exécutive et administration

TABLEAU 2C.6. ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

### 1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1990-1991
		Réévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (aux taux révisés de 1989)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1989)	Inflation en 1990 et 1991	Augmentation totale	
Postes permanents	849.0	(0.6)	-	65.9	65.3	914.3
Personnel temporaire (remplaçants et surnuméraires)	22.9	0.5	-	1.6	2.1	25.0
Consultants	-	-	-	-	-	-
Heures supplémentaires	12.9	0.3	5.0	1.3	6.6	19.5
Dépenses communes de personnel	294.9	2.1	-	23.0	25.1	320.0
Indemnités de représentation	9.2	-	-	-	-	9.2
Frais de voyage du personnel affecté à des réunions	33.5	0.7	-	2.4	3.1	36.6
Autres frais de voyage du personnel envoyé en mission	18.5	0.5	-	1.3	1.8	20.3
Location et entretien du matériel	66.2	1.6	-	4.6	6.2	72.4
Communications	12.4	0.2	9.7	1.5	11.4	23.8
Dépenses de représentation	12.1	0.2	-	0.9	1.1	13.2
Remplacement du matériel de bureautique	23.5	0.4	(11.1)	0.8	(9.9)	13.6
<b>TOTAL</b>	<b>1 355.1</b>	<b>5.9</b>	<b>3.6</b>	<b>103.3</b>	<b>112.8</b>	<b>1 467.9</b>

### Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1989)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1988-1989	Accroissement des ressources				(5) Montant ajusté	Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté		
1 361,0	3,6	-	-	3,6	0,2 %	

### 2) Fonds extra-budgetaires

-

Total	1 467.9
-------	---------



TABLEAU 2C.7. POSTES NECESSAIRES

## Programme : Direction exécutive et administration

Catégories	Postes permanents		Postes temporaires				Total			
	Budget ordinaire		Budget ordinaire		Fonds extra-budgetaires		1988-1989		1990-1991	
	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur										
SGA	1	1	-	-	-	-	1	1		
D-2	1	1	-	-	-	-	1	1		
D-1	1	1	-	-	-	-	1	1		
P-5	1	1	-	-	-	-	1	1		
P-4	1	1	-	-	-	-	1	1		
TOTAL	5	5	-	-	-	-	5	5		
Agents des services généraux										
Autres classes	3	3	-	-	-	-	3	3		
TOTAL	3	3	-	-	-	-	3	3		
TOTAL GÉNÉRAL	8	8	-	-	-	-	8	8		

**A. Direction exécutive et administration**

2C.2 Les collaborateurs immédiats du Représentant spécial du Secrétaire général pour le droit de la mer assurent la direction exécutive et l'administration des bureaux de New York et de Kingston.

*Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1989)**Personnel temporaire (remplaçants et surnuméraires)*

2C.3 Les ressources demandées sous cette rubrique (23 400 dollars) serviraient à recruter du personnel temporaire pendant les périodes de pointe. Ces ressources pour l'ensemble du Bureau seraient administrées directement dans le cadre de la direction exécutive et de l'administration.

*Heures supplémentaires*

2C.4 Les ressources prévues (18 200 dollars), qui font apparaître une augmentation de 5 000 dollars, serviraient à payer les heures supplémentaires pendant les périodes de pointe. Ces ressources concerneraient l'ensemble du Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général et seraient administrées centralement dans le cadre de la direction exécutive et de l'administration.

*Frais de voyage du personnel affecté à des réunions*

2C.5 Les ressources demandées (34 200 dollars) sont destinées à financer la participation à des réunions interdépartementales et interorganisations, à des conférences intergouvernementales ou à des réunions d'organismes régionaux, en vue de fournir un appui fonctionnel et d'assurer une attitude uniforme dans la promotion de la Convention.

*Autres frais de voyage du personnel envoyé en mission*

2C.6 Les ressources prévues sous cette rubrique (19 000 dollars) serviraient à financer les voyages du Représentant

spécial et de ses collaborateurs immédiats à des fins de représentation et de consultation avec les Etats Membres intéressés, individuellement ou en coopération, pour faciliter l'acceptation de la Convention et pour aider à son application rationnelle, notamment par des conseils.

*Location et entretien du matériel*

2C.7 Les ressources prévues (67 800 dollars) permettraient de couvrir a) l'entretien du matériel de bureautique existant (25 600 dollars) et b) la location et l'entretien du matériel et du logiciel (42 200 dollars) nécessaires pour poursuivre l'élaboration et l'exploitation du système informatisé de stockage et de recherche des données. Les bases de données contiennent un volume important d'informations sur les affaires maritimes, le droit national et d'autres éléments liés aux affaires maritimes.

*Communications*

2C.8 Les ressources prévues à cette rubrique (22 300 dollars), qui font apparaître une augmentation de 9 700 dollars, serviraient à couvrir les frais de téléphone, de télex, de télégraphie et de télécopie. L'augmentation envisagée est calculée sur la base de la tendance précédemment suivie par cet objet de dépense.

*Dépenses de représentation*

2C.9 Les ressources prévues (12 300 dollars) doivent servir à financer les réceptions officielles et autres dépenses de représentation du Représentant spécial et de ses collaborateurs immédiats.

*Remplacement du matériel de bureautique*

2C.10 Les ressources prévues (12 800 dollars) font apparaître une diminution de 11 100 dollars et représentent 40 % de la valeur du matériel en place au 31 décembre 1987. Ces ressources seraient destinées au programme centralisé de remplacement du matériel actuel.

## B. Questions liées au droit de la mer, et aspects économiques et techniques des affaires maritimes

TABLEAU 2C.8. ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

## 1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1990-1991
		Réévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (taux révisés de 1989)	Accroissement des ressources (taux révisés de 1989)	Inflation en 1990 et 1991	Augmentation totale	
Postes permanents	2 628,8	5,4	594,0	377,6	977,0	3 605,8
Personnel temporaire recruté pour des réunions	134,6	6,4	(30,0)	17,2	(6,4)	128,2
Consultants	146,0	3,4	15,0	11,4	29,8	175,8
Groupes spéciaux d'experts	42,0	0,9	32,1	5,7	38,7	80,7
Postes temporaires	567,9	26,1	(594,0)	-	(567,9)	-
Dépenses communes de personnel	1 190,9	22,5	-	155,8	178,3	1 369,2
Frais de voyage des représentants	22,5	1,0	-	1,6	2,6	25,1
Frais de voyage du personnel affecté à des réunions	449,6	20,0	(38,9)	29,4	10,5	460,1
Autres frais de voyage du personnel envoyé en mission	68,8	1,6	(10,0)	4,1	(4,3)	64,5
Imprimerie et reliure	80,3	1,7	-	5,6	7,3	87,6
Location et entretien des locaux	515,3	24,5	-	36,9	61,4	576,7
Location et entretien du matériel	100,2	4,6	11,3	17,6	33,5	133,7
Communications	20,4	1,0	5,5	3,9	10,4	30,8
Dépenses de représentation	5,9	0,3	-	1,0	1,3	7,2
Services divers	28,3	1,1	-	4,6	5,7	34,0
Fournitures et accessoires	40,5	1,8	5,0	6,2	13,0	53,5
Mobilier et matériel	41,0	(27,8)	1,0	2,3	(24,5)	16,5
<b>TOTAL</b>	<b>6 083,0</b>	<b>94,5</b>	<b>(9,0)</b>	<b>680,9</b>	<b>766,4</b>	<b>6 849,4</b>

## Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1989)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1988-1989	Accroissement des ressources				(5) Montant ajusté	Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté		
6 177,5	(9,0)	-	-	(9,0)	(0,1) %	

## 2) Fonds extra-budgétaires

-
---

Total	6 849,4
-------	---------

TABLEAU 2C.9. POSTES NECESSAIRES

## Programme : Questions liées au droit de la mer, et aspects économiques et techniques des affaires maritimes

Catégories	Postes permanents		Postes temporaires				Total	
	Budget ordinaire		Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
D-1	3	3	-	-	-	-	3	3
P-5	4	4	-	-	-	-	4	4
P-4	3	4	1	-	-	-	4	4
P-3	4	5	1	-	-	-	5	5
P-2/1	6	8	2	-	-	-	8	8
<b>TOTAL</b>	<b>20</b>	<b>24</b>	<b>4</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>24</b>	<b>24</b>
Agents des services généraux								
1re classe	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres classes	12	12	-	-	-	-	12	12
<b>TOTAL</b>	<b>12</b>	<b>12</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>12</b>	<b>12</b>
Autres catégories								
Agents locaux	-	13	13	-	-	-	13	13
<b>TOTAL</b>	<b>-</b>	<b>13</b>	<b>13</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>13</b>	<b>13</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>32</b>	<b>49</b>	<b>17</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>49</b>	<b>49</b>

## B. Questions liées au droit de la mer, et aspects économiques et techniques des affaires maritimes

2C.11 Les programmes appliqués par le Bureau des affaires maritimes et du droit de la mer comprennent le programme 1 (Questions liées au droit de la mer) et le programme 2 (Aspects économiques et techniques des affaires maritimes), qui figurent au chapitre 25 du plan à moyen terme révisé<sup>2</sup>. Les éléments de programme et les produits des sous-programmes sont décrits ci-après :

### 1. QUESTIONS LIÉES AU DROIT DE LA MER

#### *Sous-programme 1. Application uniforme et cohérente de la Convention*

a) Ressources nécessaires : budget ordinaire : 1 424 700 dollars (soit 20,8 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 17,3 % en 1988-1989).

b) Référence : additif au plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6/Add.1), paragraphes 25.9 à 25.17, tel que modifié dans le document A/39/6, chap. 25.

c) Eléments de programme :

1.1 Enregistrement de cartes marines et de listes de coordonnées géographiques fixant les lignes de base et faisant apparaître les lignes de délimitation\*\*

*Produits* : Publications techniques : publication de compilations de données concernant les lignes de base et les lignes de délimitation (deux numéros en 1990 et deux numéros en 1991).

*Activités intermédiaires* : a) Réception et enregistrement des cartes marines et des listes de coordonnées fixant les lignes de base et faisant apparaître les lignes de délimitation, qui sont déposées par les Etats auprès du Secrétaire général, comme prévu dans la Convention; et b) examen et analyse d'autres modes de présentation de ces renseignements, en application du rapport recommandant une attitude uniforme vis-à-vis de s lignes de base; ou c) collecte, classement et indexage de documents en vue de publier des listes récapitulatives des cartes et des coordonnées reçues.

1.2 Analyse des comptes rendus de la troisième Conférence des Nations Unies sur le droit de la mer et documents connexes

*Produits* :

i) Publications destinées à la vente : études analytiques et notes destinées aux gouvernements, organismes intergouvernementaux et autres institutions et personnes s'intéressant aux affaires marines et au droit international, portant sur des sujets choisis parmi les suivants : mer territoriale; zone contiguë; détroits servant à la navigation internationale; zone économique exclusive; plateau continental; haute mer; mers fermées ou semi-fermées; régime des îles; régime des archipels; droit d'accès des Etats sans littoral et liberté de transit; protection et préservation du milieu marin; recherche scientifique marine; technologie marine (mise au point et transfert de techniques); règlement des différends (deux publications en 1990 et deux en 1991);

ii) Publications destinées à la vente : recueil de documents officiels destinés aux gouvernements, organismes intergouvernementaux et autres institutions et personnes s'intéressant aux affaires marines et au droit international, concernant l'examen par le Comité de rédaction des dispositions du projet de convention sur le droit de la mer (une publication en 1990).

1.3 Information sur la pratique des Etats, notamment les lois, règlements et politiques nationaux

*Produits* : Publications destinées à la vente : documents exposant la pratique des Etats, à l'intention des gouvernements, organismes intergouvernementaux et autres institutions et personnes s'intéressant aux affaires marines et au droit international (deux publications par an).

1.4 Conservation et développement de la bibliothèque spécialisée sur le droit de la mer

*Produits* : Publications techniques : répertoires bibliographiques de la documentation récente sur les questions marines et liées au droit de la mer, à l'intention des gouvernements, organismes intergouvernementaux et autres institutions et personnes s'intéressant aux affaires marines et au droit international (une publication en 1990 et une en 1991).

*Activités intermédiaires* : Conservation et développement de la collection : suivre, cataloguer, indexer et acquérir toute une gamme de publications nouvelles et d'ouvrages spécialisés dans ce domaine, la documentation se développant rapidement en raison de l'intérêt accru porté à cette question dans le monde.

#### *Sous-programme 2. Fourniture aux Etats d'informations, de services consultatifs et d'assistance concernant l'application de la Convention et l'évolution du nouveau régime juridique*

a) Ressources nécessaires : budget ordinaire : 1 997 800 dollars (soit 29,2 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 23,6 % en 1988-1989).

b) Référence : additif au plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6/Add.1), paragraphes 25.18 à 25.23, tel que modifié dans le document A/39/6, chap. 25.

c) Eléments de programme :

2.1 Fourniture aux Etats d'informations et d'assistance concernant les mesures prises aux niveaux national et international\*

*Produits* :

i) Publications destinées à la vente : rapports périodiques sur l'état de la Convention et sur les événements relatifs au droit de la mer et les questions connexes, à l'intention des gouvernements, organismes intergouvernementaux et autres institutions et personnes s'intéressant aux affaires marines et au droit international (un rapport en 1990 et un en 1991);

ii) Bulletin/publication destinée à la vente : *Bulletin du droit de la mer* : revue faisant le point des activités et événements liés à la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer et à son application, ainsi qu'à des questions connexes (trois numéros en 1990 et trois numéros en 1991);

iii) Communication de tirages d'ordinateur et de copies de documents, à la demande de gouvernements et d'organisations intergouvernementales, contenant des informations sur les points suivants : a) lois et règlements nationaux relatifs aux zones nationales de l'espace océanique; b) accords et arrangements existant aux niveaux mondial, régional et sous-régional; c) activités de coopération technique concernant les ressources, la recherche et l'application des droits et obligations aux termes de la Convention; d) données relatives à divers aspects des affaires marines; et e) programmes d'établissements universitaires et d'instituts de recherche (le nombre des produits dépend du nombre de demandes).

*Activité intermédiaire* : Perfectionnement du système informatisé de données sur le droit de la mer et les questions connexes, en vue de fournir des données et informations

\*\* Non prioritaire

<sup>2</sup> Documents officiels de l'Assemblée générale, trente-septième session, Supplément No 6A (A/37/6/Add.1), tel que modifié par les révisions apportées à ce plan, *ibid.*, trente-neuvième session, Supplément No 6 (A/39/6), chap. 25

\* Priorité absolue.

spécialisées supplémentaires aux gouvernements, organismes intergouvernementaux et autres institutions et personnes intéressés; il s'agit en particulier de mettre sur pied une série de bases de données sur les législations, politiques et programmes nationaux, les profils de différents pays en matière de questions marines, les activités marines, les minéraux et l'exploitation des fonds marins.

2.2 Etudes spéciales, services consultatifs et assistance demandés par des organismes intergouvernementaux et des Etats

*Produits :*

i) Rapports à l'Assemblée générale à ses quarante-cinquième et quarante-sixième sessions sur les questions de caractère général qui se sont posées à propos de la Convention (1990 et 1991);

ii) Seize études spéciales et missions consultatives effectuées à la demande d'Etats ou d'organismes intergouvernementaux (huit en 1990 et huit en 1991).

2.3 Activités de promotion et d'éducation visant à favoriser l'acceptation et l'application de la Convention

*Produit :* Octroi d'une ou plusieurs bourses de recherche sur le droit de la mer en 1990 et 1991, en fonction des contributions volontaires reçues et du revenu de ces contributions.

*Activités intermédiaires :* Appui et participation à des activités entreprises au niveau international ou régional par des organismes des Nations Unies, des organisations non gouvernementales, des établissements d'enseignement et d'autres organismes en vue de promouvoir la Convention et de renforcer le nouveau régime juridique de la mer. Il est prévu aussi de : a) préparer des documents qui seront publiés par le Département de l'information et des établissements universitaires; b) préparer des documents d'information qui seront utilisés par le Département de l'information, l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche, d'autres organisations et des experts d'assistance technique; c) fournir une assistance à des séminaires et colloques organisés par le Département de l'information, le Département des affaires économiques et sociales internationales, l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche et les commissions régionales; et d) contribuer à des études, des rapports et des stratégies établis en commun avec des institutions spécialisées et d'autres organismes.

*Sous-programme 3. Coopération à l'intérieur du système des Nations Unies*

a) Ressources nécessaires : budget ordinaire : 570 600 dollars (soit 8,3 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 6,1 % en 1988-1989).

b) Référence : additif au plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6/Add.1), paragraphes 25.24 à 25.28, tel que modifié dans le document A.39.6, chapitre 25.

c) Eléments de programme :

3.1 Collecte et échange d'informations, au sein du système des Nations Unies, et participation et appui aux activités d'autres organismes du système, afin de faire en sorte que leurs activités soient conformes à la Convention sur le droit de la mer

*Produits :* Convoquer et organiser chaque année des réunions consultatives interorganisations de haut niveau sur les faits nouveaux relatifs à la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer, assurer le service de ces réunions et en distribuer les rapports annuels aux organismes, institutions et organisations des Nations Unies (1990-1991).

*Activités intermédiaires :* Coopération interorganisations et échange d'informations sur des activités et programmes, avec d'autres organismes des Nations Unies, en vue de

garantir une attitude uniforme vis-à-vis de la Convention. Il s'agit en particulier d'activités de coopération : de consultation avec les commissions régionales, les institutions spécialisées et d'autres organismes des Nations Unies, dans différents domaines : transports maritimes et navigation (OMI, CNUCED), sécurité de la navigation et plates-formes en mer (OMI), pollution marine (OMI, AIEA, Unesco/COI, PNUE), travail en mer (OIT), recherche scientifique marine (COI), transfert de techniques marines (ONUSDI, Unesco/COI), ressources biologiques de la mer (FAO) et ressources non biologiques de la mer (COI).

3.2 Organismes intergouvernementaux ayant des activités et des compétences relevant de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer

*Produit :* Répertoire des organismes intergouvernementaux s'occupant d'affaires marines dans le contexte de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer (1991).

*Sous-programme 4. Service de la Commission préparatoire de l'Autorité internationale des fonds marins et du Tribunal international du droit de la mer*

a) Ressources nécessaires : budget ordinaire : 1 424 700 dollars (soit 20,8 % du total prévu pour les programmes en 1990-1991; 21,8 % en 1988-1989).

b) Référence : additif au plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6/Add.1), paragraphes 25.29 à 25.33, compte tenu des modifications indiquées pour le chapitre 25 dans le document A/39/6.

c) Elément de programme :

4.1 Fourniture de services de secrétariat et d'autres services à la Commission préparatoire

*Produits :* Services fonctionnels nécessaires à la Commission préparatoire, y compris l'établissement des rapports requis par la Commission, tels qu'études spéciales et textes juridiques, y compris formulation des avis demandés par les Etats membres de la Commission préparatoire. En cas d'entrée en vigueur imminente de la Convention, le Bureau établirait le rapport final de la Commission à l'Autorité internationale des fonds marins, ainsi que le rapport sur les arrangements relatifs au Tribunal international du droit de la mer.

2. ASPECTS ECONOMIQUES ET TECHNIQUES DES AFFAIRES MARITIMES

*Sous-programme 1. Promotion de la planification et de la gestion des ressources dans les zones côtières et les zones économiques exclusives*

a) Ressources nécessaires : budget ordinaire : 856 200 dollars (soit 12,5 % du total prévu pour les programmes en 1990-1991; 17,9 % en 1988-1989).

b) Référence : additif au plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37.6/Add.1), paragraphes 25.35 à 25.39.

c) Eléments de programme :

1.1 Tendances et faits nouveaux d'ordre économique et technique concernant les questions maritimes

*Activités intermédiaires :* Suivre et analyser les tendances et faits nouveaux d'ordre économique et technique relatifs aux affaires maritimes et commencer à préparer des rapports demandés sur cette question par des organes intergouvernementaux des Nations Unies.

1.2 Assistance et conseils en matière de politiques, de planification et de gestion dans le domaine de la mer, dans le contexte des droits et obligations des Etats en vertu du nouveau régime juridique des océans

*Produits* : Etudes et rapports sur des questions de politique maritime et sur les conséquences, sur le plan de la planification et de la gestion, des droits et obligations des États en vertu du nouveau régime juridique; ces études et rapports seront établis en fonction des demandes présentées par les États Membres, séparément ou en groupe (deux par an).

### 1.3 Formation en matière de gestion des océans dans le contexte du nouveau régime juridique de la mer

*Produit* : Formation en matière de gestion des océans et de certains aspects spécialisés de la question, tels que planification de l'utilisation des mers, évaluation du potentiel économique et des ressources géologiques; cette activité comprendra les éléments suivants : a) établissement et publication d'ouvrages de formation (une publication en 1990) et b) organisation et tenue de cours de formation (un cours de formation en 1991).

### 1.4 Appui fonctionnel aux organes officiels

#### *Produits* :

i) Services de secrétariat destinés à a) deux réunions du Groupe d'experts chargé d'étudier les aspects scientifiques de la pollution des mers (1990 et 1991) et deux réunions de l'un de ses groupes de travail (1990 et 1991); b) une session d'un organe subsidiaire de la COI, conformément à un accord intersecrétariats prévoyant la coopération en matière de service de secrétariat (1990 ou 1991); et c) quatrième session du Groupe d'experts sur les sciences de la mer et les ressources non biologiques (1991);

ii) Appui fonctionnel à des projets d'assistance technique, par exemple des cours de formation, des séminaires, des colloques et des symposiums.

*Activités opérationnelles* : Soutien fourni à des projets en coopération avec des organismes de financement (par exemple, Institut des affaires maritimes à la Trinité-et-Tobago et Institut d'océanographie au Yémen).

### *Sous-programme 2. Mise en valeur des ressources marines*

a) Ressources nécessaires : budget ordinaire : 287 700 dollars (soit 4,2 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 9,1 % en 1988-1989).

b) Référence : additif au plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6/Add.1), paragraphes 25.40 à 25.48.

#### c) Eléments de programme :

##### 2.1 Ressources minérales de la mer

*Produits* : Publications techniques portant sur a) un cadre de réglementation concernant l'exploitation des nodules de manganèse (1990) et b) un examen des activités d'entités publiques et privées en matière d'exploitation des ressources minérales des fonds marins (1991).

##### 2.2 Informations et données\*\*

*Produits* : Fourniture d'informations techniques, de données et de services consultatifs concernant l'exploitation des ressources marines, en fonction de demandes présentées par les États membres et d'autres utilisateurs (le nombre des produits dépendra du nombre des demandes);

*Activité intermédiaire* : Rédaction de textes qui seront incorporés dans la publication *Aquatic Sciences and Fisheries Abstracts*.

### *Sous-programme 3. Techniques marines et côtières*

a) Ressources nécessaires : budget ordinaire : 287 700 dollars (soit 4,2 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 4,2 % en 1988-1989).

b) Référence : additif au plan à moyen terme pour la

période 1984-1989 (A/37/6/Add.1), paragraphes 25.49 à 25.52.

#### c) Elément de programme :

3.1 Mise au point d'une infrastructure de techniques marines et promotion de l'acquisition de techniques marines\*\*

*Produits* : Publication technique : rapport sur les techniques marines dans le contexte de la planification de l'utilisation des mers, d'après les résultats d'une réunion d'un groupe d'experts organisée conjointement avec une commission régionale (1990).

*Activité intermédiaire* : Afin de promouvoir la mise au point et l'acquisition d'une infrastructure de techniques marines et pour faciliter l'application du nouveau régime juridique de la mer, des contributions techniques et une assistance technique sont fournies à des organismes des Nations Unies, y compris à des organismes régionaux et des organismes intergouvernementaux tels que le Comité intergouvernemental de la science et de la technique au service du développement. Une assistance est aussi fournie à des réunions internationales, régionales et nationales organisées par des gouvernements et des organisations non gouvernementales. En outre, l'ONU sert de chef de file pour un projet sur les techniques marines et côtières, dans le cadre de l'Equipe spéciale sur la science et la technique au service du développement du Comité administratif de coordination.

#### *Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1989)*

##### *Postes permanents*

2C.12 Il est proposé de transformer en postes permanents 17 postes temporaires prévus au titre du droit de la mer. Kingston (1 P-4, 1 P-3, 2 P-2 et 13 agents locaux). On se souviendra que dans les prévisions révisées pour 1988-1989 (A/C.5/43/1/Rev.1), il avait été proposé que tous les postes temporaires renouvelables inscrits au budget ordinaire soient transformés en postes permanents; par la suite, le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a recommandé (A/43/651, par. 75) que cette proposition soit reformulée dans le cadre du projet de budget-programme pour l'exercice biennal 1990-1991.

2C.13 Les personnes occupant ces 17 postes exercent des fonctions diverses, notamment assurant le service de la Commission préparatoire et établissant des études relatives au droit de la mer. Si leurs postes étaient transformés en postes permanents, le Bureau pourrait continuer à bénéficier des services de fonctionnaires expérimentés lorsque la Convention entrerait en vigueur et pourrait leur assigner les fonctions qu'entraînera le mandat élargi découlant de la Convention.

##### *Personnel temporaire recruté pour des réunions*

2C.14 Les ressources de 111 000 dollars demandées à cette rubrique, qui font apparaître une diminution de 30 000 dollars, serviraient à financer le service des sessions et réunions de la Commission préparatoire assuré par du personnel local.

##### *Consultants*

2C.15 Les ressources demandées à cette rubrique (164 400 dollars) qui font apparaître une augmentation de 15 000 dollars, permettraient de financer les activités suivantes :

a) Aider à l'établissement d'un rapport analysant diverses solutions possibles et présentant un mode d'exploitation type des ressources minérales des fonds marins, y

\*\* Non prioritaire.

\*\* Non prioritaire.

compris une évaluation des différentes techniques et méthodes de traitement (six mois de travail en 1990; coût estimatif : 25 200 dollars);

b) Aider à l'établissement d'un rapport évaluant différents accords d'exploitation, en ce qui concerne la mise en valeur, le traitement et la vente des ressources minérales, ainsi que le transfert de techniques (cinq mois de travail en 1990 et six en 1991; coût estimatif : 58 800 dollars);

c) Aider à l'établissement d'un rapport évaluant les éléments scientifiques et techniques nécessaires à une évaluation de l'impact sur l'environnement, et à la mise au point de garanties visant à prévenir ou minimiser la pollution résultant de l'extraction de nodules en mer ou au fond des mers (huit mois de travail en 1991; coût estimatif : 33 600 dollars);

d) Aider à l'établissement d'études sur des questions relatives aux affaires de la mer—définition de politiques, cartographie, évaluation des ressources marines, nouvelles techniques de construction en mer, etc. (trois mois de travail en 1990 et trois en 1991; coût estimatif : 25 200 dollars);

e) Aux termes de l'accord relatif au Groupe d'experts chargé d'étudier les aspects scientifiques de la pollution des mers (GESAMP), le Bureau des affaires maritimes et du droit de la mer, qui participe au financement du GESAMP, doit prendre à sa charge la participation (frais de voyage et indemnités journalières de subsistance) de deux experts désignés par l'ONU à une session annuelle d'un groupe de travail du GESAMP (cinq jours pour chaque réunion, à Paris, Londres ou Rome) et à une session biennale du Groupe d'experts sur les sciences de la mer et les ressources non biologiques. L'ONU arraine également ce dernier. Les trois mois de travail prévus comprennent la participation aux réunions et des activités avant et après les réunions (coût estimatif : 21 600 dollars).

#### *Groupes spéciaux d'experts*

2C.16 Les ressources demandées (75 000 dollars), qui font apparaître une augmentation de 32 100 dollars, doivent permettre de financer trois réunions d'experts dans les domaines techniques spécialisés du droit de la mer, afin de faciliter la définition d'une attitude uniforme à l'égard du nouveau régime juridique établi par la Convention.

#### *Frais de voyage des représentants*

2C.17 Les ressources prévues (23 500 dollars) permettraient de financer les frais de voyage et les indemnités de subsistance des représentants de mouvements de libération nationale reconnus par l'OUA, qui assisteront aux sessions et réunions de la Commission préparatoire.

#### *Frais de voyage du personnel affecté à des réunions*

2C.18 Les ressources prévues sous cette rubrique (491 100 dollars), qui font apparaître une diminution de 48 900 dollars, permettraient de financer les dépenses suivantes :

a) Frais de voyage et indemnités de subsistance du personnel de divers bureaux (y compris le Bureau des services généraux, le Département de l'information, le Bureau des affaires juridiques et le Bureau des affaires maritimes et du droit de la mer) devant assurer le service des sessions de la Commission préparatoire (373 300 dollars);

b) Frais de voyage du personnel qui assistera aux réunions d'autres organismes des Nations Unies, d'institutions spécialisées et d'autres organes intergouvernementaux, consacrées à des questions liées au droit de la mer (117 800 dollars).

#### *Imprimerie et reliure*

2C.19 Les ressources prévues à cette rubrique (82 000 dollars) serviraient à couvrir les frais de publication de documents se rapportant au droit de la mer, tels que les *Etudes sur le droit de la mer*, le *Bulletin du droit de la mer*, le *Registre des cartes et des coordonnées géographiques fixant les lignes de base et faisant apparaître les lignes de délimitation*, la série *Sciences et techniques de la mer* et la *Pratique des Etats*. Ces documents, qui sont des publications destinées à la vente, doivent tous être multilingues ou être publiés en trois langues au moins.

#### *Location et entretien des locaux*

2C.20 Les ressources prévues à cette rubrique (539 800 dollars) permettraient à l'Organisation des Nations Unies de défrayer le Gouvernement jamaïcain des dépenses afférentes à l'utilisation du Centre qui abrite le bâtiment des conférences et le bâtiment administratif à Kingston, conformément à l'Accord supplémentaire conclu entre l'Organisation des Nations Unies et le Gouvernement jamaïcain, qui a été signé en janvier 1984 et révisé en janvier 1986. L'ONU a l'option de proroger cet accord jusqu'en décembre 1991. Les dépenses prévues sont les suivantes :

a) Contribution de l'Organisation des Nations Unies à titre de participation aux frais de fonctionnement encourus pendant toute la durée de l'exercice biennal pour les locaux situés au deuxième étage du Centre de conférence, où est installé le Bureau des affaires maritimes et du droit de la mer (404 800 dollars);

b) Contribution de l'Organisation des Nations Unies à titre de participation aux frais de fonctionnement du Centre de conférence pendant la durée des sessions et des réunions de la Commission préparatoire (135 000 dollars).

#### *Location et entretien du matériel*

2C.21 Les ressources prévues à cette rubrique (116 100 dollars), qui accusent une croissance de 11 300 dollars, se rapportent aux dépenses suivantes : a) location et entretien de matériel et de machines de bureau, de matériel de télécopie, de photocopieuses et de matériel de transport (78 100 dollars) au bureau de Kingston; b) transports locaux pendant les sessions et réunions de la Commission préparatoire (33 800 dollars); c) entretien du matériel bureautique (4 200 dollars). La croissance envisagée est liée à l'augmentation des besoins prévus pour les photocopieuses et pour les transports locaux à Kingston.

#### *Communications*

2C.22 Les ressources prévues à cette rubrique (26 900 dollars), qui accusent une augmentation de 5 500 dollars, serviront à couvrir les frais de télex, télégraphe et téléphone. L'augmentation envisagée est calculée sur la base de la tendance précédente.

#### *Dépenses de représentation*

2C.23 Les ressources prévues à cette rubrique (6 200 dollars) serviront à financer les dépenses afférentes aux réceptions officielles et autres dépenses de représentation du bureau de Kingston.

#### *Services divers*

2C.24 Les ressources prévues à cette rubrique (29 400 dollars) serviraient à financer les frais et dépenses connexes afférents au transport des fournitures et du matériel expédiés de New York, ou de tout autre lieu, selon les besoins, pour les sessions et réunions de la Commission préparatoire.

*Fournitures et accessoires*

2C.25 Les ressources prévues à cette rubrique (47 300 dollars), qui accusent une augmentation de 5 000 dollars, serviraient à financer *a)* l'achat d'articles de papeterie et de fournitures de bureau ainsi que de fournitures pour la reproduction pour le bureau de Kingston, et *b)* l'achat de livres (12 500 dollars) destinés à la bibliothèque de référence sur le droit de la mer, au bureau de New York. L'augmentation des ressources prévues tient à l'augmentation des acquisitions rendue nécessaire par le nombre considérable d'ouvrages publiés dans ce domaine. Cette collection sert de

source centrale d'information pour les Etats Membres, les universités, les juristes et d'autres intéressés.

*Mobilier et matériel*

2C.26 Les ressources prévues à cette rubrique (14 200 dollars), qui dénotent une augmentation de 1 000 dollars, serviraient à couvrir les dépenses suivantes : *a)* étagères et classeurs supplémentaires nécessaires au bureau de Kingston et *b)* remplacement de matériel de bureau. L'augmentation doit permettre de remplacer du matériel de sécurité au bureau de Kingston.

**TITRE III**  
**AFFAIRES POLITIQUES, TUTELLE ET DECOLONISATION**

**CHAPITRE 3. AFFAIRES POLITIQUES, TUTELLE ET DECOLONISATION**

TABLEAU 3.1. ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

COÛTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Crédit ouvert pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues								Crédit demandé pour 1990-1991
	Réévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (taux révisés de 1989)		Accroissement des ressources (taux révisés de 1989)		Inflation en 1990 et 1991		Augmentation totale		
	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%	
33 419,3	(95,8)	(0,2)	(103,5)	(0,3)	2 228,0	6,6	2 028,7	6,0	35 448,0

Analyse de la croissance réelle (taux révisés de 1989)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1988-1989	Accroissement des ressources				(5) Montant ajusté	Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté		
33 323,5	(103,5)	56,2	-	(159,7)	(0,4) %	

2) Fonds extra-budgétaires

a) Services d'appui à :

- i) D'autres organismes des Nations Unies
- ii) Des programmes extra-budgétaires

	1988-1989 Montant estimatif des dépenses	1990-1991 Montant estimatif des dépenses
	-	-
	-	-
Total a)	-	-

b) Activités de fond :

- Fonds d'affectation spéciale d'urgence pour l'Afrique
- Fonds d'affectation spéciale pour la diffusion d'informations contre l'apartheid

	1 324,8	1 191,8
	245,0	250,0
Total b)	1 569,8	1 441,8

c) Projets opérationnels :

- Fonds des Nations Unies pour la Namibie
- Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour l'Afrique du Sud
- Fonds d'affectation spéciale pour le programme d'enseignement et de formation des Nations Unies pour l'Afrique australe
- Fonds d'affectation spéciale d'urgence pour le Kampuchea

	19 500,0	19 500,0
	7 000,0	7 000,0
	9 000,0	9 000,00
	58 200,0	70 100,0
Total c)	93 700,0	105 600,0

Total a), b) et c)	95 269,8	107 041,8
--------------------	----------	-----------

Total. coûts directs	142 489,8
----------------------	-----------



TABLEAU 3.2. ANALYSE DU TOTAL REEVALUE DE LA BASE DE RESSOURCES DE 1988-1989  
(AUX TAUX REVISES DE 1989)

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Programmes	Crédits ouverts pour 1988-1989 (1)	Dépenses non renouvelables de 1988-1989 (2)	Dépenses supplémentaires					Ajustements spéciaux (7)	Total (8)	Montant net des dépenses supplémentaires (9) (8) - (2)	Total réévalué de la base de ressources de 1988-1989 (10) (1) + (9)
			Effet différé de l'accroissement de ressources 1988-1989		Réévaluation des coûts aux taux révisés de 1989		Total				
			Postes permanents (3)	Autres objets de dépense (4)	Postes permanents (5)	Autres objets de dépense (6)					
A. Organes directeurs	2 828,7	(13,6)	-	-	-	48,2	-	48,2	61,8	2 890,5	
B. Département des questions politiques spéciales, de la coopération régionale, de la décolonisation et de la tutelle	6 991,2	29,6	-	-	224,9	16,0	(445,4)	(204,5)	(234,1)	6 757,1	
C. Namibie	18 245,2	58,4	-	-	236,3	156,1	(243,1)	149,3	90,9	18 336,1	
D. Centre contre l'apartheid	4 118,0	13,6	-	-	142,0	4,6	(122,2)	24,4	10,8	4 128,8	
E. Asie du Sud-Est : affaires politiques et affaires humanitaires	1 236,2	35,0	-	-	32,3	6,5	(29,0)	9,8	(25,2)	1 211,0	
TOTAL	33 419,3	123,0	-	-	635,5	231,4	(839,7) <sup>a</sup>	27,2	(95,8)	33 323,5	

<sup>a</sup> Compte tenu : a) de la révision du pourcentage de postes vacants pour 1990-1991 (586 500 dollars) (voir notes des tableaux 3.14, 3.27, 3.31 et 3.35); b) de la suppression d'un poste de secrétaire général adjoint au chapitre 3B (253 200 dollars) (voir note du tableau 3.14).

TABLEAU 3.3. BUDGET ORDINAIRE (COUTS DIRECTS) : TABLEAU RECAPITULATIF DES DEPENSES PREVUES POUR 1990-1991 ET DES TAUX DE CROISSANCE REELLE, PAR PROGRAMME

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Programmes	Crédits ouverts pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues					Crédits demandés pour 1990-1991	Taux de croissance réelle %
		Réévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (aux taux révisés de 1989)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1989)	Inflation en 1990 et 1991	Augmentation totale			
					\$	%		
A. Organes directeurs	2 828,7	61,8	(14,5)	142,6	189,9	6,7	3 018,6	(0,5)
B. Département des questions politiques spéciales, de la coopération régionale, de la décolonisation et de la tutelle	6 991,2	(234,1)	(124,4)	537,1	178,6	2,5	7 169,8	(2,3)
C. Namibie	18 245,2	90,9	-	1 114,1	1 205,0	6,6	19 450,2	-
D. Centre contre l'apartheid	4 118,0	10,8	15,2	335,3	361,3	8,7	4 479,3	-
E. Asie du Sud-Est : affaires politiques et affaires humanitaires	1 236,2	(25,2)	20,2	98,9	93,9	7,5	1 330,1	1,1
TOTAL	33 419,3	(95,8)	(103,5)	2 228,0	2 028,7	6,0	35 448,0	(0,4)

TABLEAU 3.4. BUDGET ORDINAIRE (COUTS DIRECTS) : TABLEAU RECAPITULATIF DES DEPENSES PREVUES POUR 1990-1991 ET DES TAUX DE CROISSANCE REELLE, PAR OBJET DE DEPENSE

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Objets de dépense	Crédits ouverts pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1990-1991	Taux de croissance réelle %
		Réévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (taux révisés de 1989)	Accroissement des ressources (taux révisés de 1989)	Inflation en 1990 et 1991	Augmentation totale		
Postes permanents	9 292,1	(144,9)	1 492,8	886,5	2 234,4	11 526,5	16,3
Personnel temporaire pour les réunions	4,5	0,1	-	0,3	0,4	4,9	-
Personnel temporaire (remplaçants et surnuméraires)	112,0	22,4	(20,0)	7,8	10,2	122,2	(14,8)
Consultants	545,7	6,5	-	37,8	44,3	590,0	-
Heures supplémentaires	62,8	1,4	2,0	4,5	7,9	70,7	3,1
Postes temporaires	3 611,3	(49,1)	(1 492,8)	183,8	(1 358,1)	2 253,2	(41,9)
Dépenses communes de personnel	5 094,8	(2,2)	-	435,9	433,7	5 528,5	-
Indemnités de représentation	34,0	(8,0)	-	-	(8,0)	26,0	-
Frais de voyage des représentants	3 257,2	98,9	-	229,7	328,6	3 585,8	-
Frais de voyage du personnel	2 133,6	10,0	(112,0)	139,4	37,4	2 171,0	(5,2)
Services contractuels	225,7	3,8	-	15,8	19,6	245,3	-
Travaux contractuels d'imprimerie et de reliure	439,3	(22,5)	(14,5)	27,5	(9,5)	429,8	(3,4)
Services d'information	86,6	(8,6)	-	5,4	(3,2)	83,4	-
Services contractuels de traitement de l'information	8,0	(8,0)	-	-	(8,0)	-	-
Location et entretien des locaux	277,1	7,3	-	19,6	26,9	304,0	-
Eclairage, chauffage, énergie et eau	20,3	0,4	-	1,5	1,9	22,2	-
Location et entretien du matériel	401,0	10,2	17,1	29,7	57,0	458,0	4,1
Communications	361,5	8,1	9,7	26,0	43,8	405,3	2,6
Dépenses de représentation	20,6	0,5	-	1,5	2,0	22,6	-
Services divers	302,0	7,3	(15,0)	20,2	12,5	314,5	(4,8)
Fournitures et accessoires	620,3	11,9	(27,0)	41,5	26,4	646,7	(4,2)
Mobilier et matériel	100,8	(75,7)	56,2	5,1	(14,4)	86,4	-
Remplacement du matériel de bureautique	43,1	1,0	-	3,1	4,1	47,2	-
Allocations spéciales	1 790,0	-	-	-	-	1 790,0	-
Subventions	4 504,6	33,4	-	105,4	138,8	4 643,4	-
Contributions	70,4	-	-	-	-	70,4	-
<b>TOTAL</b>	<b>33 419,3</b>	<b>(95,8)</b>	<b>(103,5)</b>	<b>2 228,0</b>	<b>2 028,7</b>	<b>35 448,0</b>	<b>(0,4)</b>

TABLEAU 3.5. POSTES NECESSAIRES

## Programme : Affaires politiques, tutelle et décolonisation

Catégories	Postes permanents		Postes temporaires				Total	
	Budget ordinaire		Budget ordinaire		Fonds extra-budgetaires		1988-1989	1990-1991
	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991		
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
SGA	1	1	-	-	-	-	1	1
SSG	2	2	-	-	-	-	2	2
D-2	4	5	1	-	-	-	5	5
D-1	6	8	2	-	-	-	8	8
P-5	10	14	6	2	-	-	16	16
P-4	12	13	4	3	-	-	16	16
P-3	13	13	7	7	-	-	20	20
P-2/1	13	13	1	1	-	-	14	14
<b>TOTAL</b>	<b>61</b>	<b>69</b>	<b>21</b>	<b>13</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>82</b>	<b>82</b>
Agents des services généraux								
1re classe	-	-	1	1	-	-	1	1
Autres classes	42	51	17	8	-	-	59	59
<b>TOTAL</b>	<b>42</b>	<b>51</b>	<b>18</b>	<b>9</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>60</b>	<b>60</b>
Autres catégories								
Agents locaux	8	9	7	6	-	-	15	15
<b>TOTAL</b>	<b>8</b>	<b>9</b>	<b>7</b>	<b>6</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>15</b>	<b>15</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>111</b>	<b>129</b>	<b>46</b>	<b>28</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>157</b>	<b>157</b>

**A. Organes directeurs**

**TABLEAU 3.6. ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX**

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

**COÛTS DIRECTS**

1) *Budget ordinaire*

Crédit ouvert pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues								Crédit demandé pour 1990-1991
	Réévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (taux révisés de 1989)		Accroissement des ressources (taux révisés de 1989)		Inflation en 1990 et 1991		Augmentation totale		
	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%	
2 828,7	61,8	2,1	(14,5)	(0,5)	142,6	5,0	189,9	6,7	3 018,6

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1989)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1988-1989	Accroissement des ressources				(5) Montant ajusté	Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté		
2 890,5	(14,5)	-	-	(14,5)	(0,5) %	

2) *Fonds extra-budgétaires*

-
---

Total, coûts directs	3 018,6
----------------------	---------

**TABLEAU 3.7. ANALYSE DU TOTAL REEVALUE DE LA BASE DE RESSOURCES DE 1988-1989 (AUX TAUX REVISES DE 1989)**

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Programmes	Crédits ouverts pour 1988-1989 (1)	Dépenses non renouvelables de 1988-1989 (2)	Dépenses supplémentaires						Total (8)	Montant net des dépenses supplémentaires (9) (8) - (2)	Total réévalué de la base de ressources de 1988-1989 (10) (1) + (9)
			Effet différé de l'accroissement de ressources 1988-1989		Réévaluation des coûts aux taux révisés de 1989		Ajustements spéciaux (7)				
			Postes permanents (3)	Autres objets de dépense (4)	Postes permanents (5)	Autres objets de dépense (6)					
<b>A. Organes directeurs :</b>											
1. Conseil de tutelle	127,4	-	-	-	-	2,5	-	2,5	2,5	129,9	
2. Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux	488,2	-	-	-	-	11,5	-	11,5	11,5	499,7	
3. <i>Apartheid</i> : Comité spécial et autres organes	2 213,1	(13,6)	-	-	-	34,2	-	34,2	47,8	2 260,9	
<b>TOTAL</b>	<b>2 828,7</b>	<b>(13,6)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>48,2</b>	<b>-</b>	<b>48,2</b>	<b>61,8</b>	<b>2 890,5</b>	

**TABLEAU 3.8. BUDGET ORDINAIRE (COÛTS DIRECTS) : TABLEAU RECAPITULATIF DES DEPENSES PREVUES POUR 1990-1991 ET DES TAUX DE CROISSANCE REELLE, PAR PROGRAMME**

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Programmes	Crédits ouverts pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues						Crédits demandés pour 1990-1991	Taux de croissance réelle %
		Réévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (taux révisés de 1989)	Accroissement des ressources (taux révisés de 1989)	Inflation en 1990 et 1991	Augmentation totale				
					\$	%			
<b>A. Organes directeurs :</b>									
1. Conseil de tutelle	127,4	2,5	(14,5)	7,9	(4,1)	(3,2)	123,3	(11,1)	
2. Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux	488,2	11,5	-	34,1	45,6	9,3	533,8	-	
3. <i>Apartheid</i> : Comité spécial et autres organes	2 213,1	47,8	-	100,6	148,4	6,7	2 361,5	-	
<b>TOTAL</b>	<b>2 828,7</b>	<b>61,8</b>	<b>(14,5)</b>	<b>142,6</b>	<b>189,9</b>	<b>6,7</b>	<b>3 018,6</b>	<b>(0,5)</b>	

TABLEAU 3.9. BUDGET ORDINAIRE (COUTS DIRECTS) : TABLEAU RECAPITULATIF DES DEPENSES PREVUES POUR 1990-1991 ET DES TAUX DE CROISSANCE REELLE, PAR OBJET DE DEPENSE

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Objets de dépense	Crédits ouverts pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1990-1991	Taux de croissance réelle %
		Réévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (taux révisés de 1989)	Accroissement des ressources (taux révisés de 1989)	Inflation en 1990 et 1991	Augmentation totale		
Personnel temporaire pour les réunions	4,5	0,1	-	0,3	0,4	4,9	-
Frais de voyage des représentants	918,0	47,3	-	65,8	113,1	1 031,1	-
Frais de voyage du personnel	372,6	8,5	-	26,1	34,6	407,2	-
Travaux contractuels d'imprimerie et de reliure	23,3	0,5	(14,5)	0,6	(13,4)	9,9	(60,9)
Services d'information	10,3	(10,3)	-	-	(10,3)	-	-
Location et entretien des locaux	7,5	0,2	-	0,5	0,7	8,2	-
Location et entretien du matériel	43,8	1,2	-	3,1	4,3	48,1	-
Communications	12,3	0,2	-	0,8	1,0	13,3	-
Dépenses de représentation	1,8	-	-	0,1	0,1	1,9	-
Services divers	27,2	0,6	-	2,0	2,6	29,8	-
Fournitures et accessoires	3,6	0,1	-	0,3	0,4	4,0	-
Subventions	1 403,8	13,4	-	43,0	56,4	1 460,2	-
<b>TOTAL</b>	<b>2 828,7</b>	<b>61,8</b>	<b>(14,5)</b>	<b>142,6</b>	<b>189,9</b>	<b>3 018,6</b>	<b>(0,5)</b>

### 1. CONSEIL DE TUTELLE

TABLEAU 3.10. ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

#### 1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1990-1991
		Réévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (taux révisés de 1989)	Accroissement des ressources (taux révisés de 1989)	Inflation en 1990 et 1991	Augmentation totale	
Frais de voyage des représentants	70,1	1,3	-	4,9	6,2	76,3
Frais de voyage du personnel	20,0	0,4	-	1,4	1,8	21,8
Travaux contractuels d'imprimerie et de reliure	23,3	0,5	(14,5)	0,6	(13,4)	9,9
Location et entretien du matériel	7,7	0,2	-	0,6	0,8	8,5
Communications	1,8	-	-	0,1	0,1	1,9
Services divers	4,5	0,1	-	0,3	0,4	4,9
<b>TOTAL</b>	<b>127,4</b>	<b>2,5</b>	<b>(14,5)</b>	<b>7,9</b>	<b>(4,1)</b>	<b>123,3</b>

Analyse de la croissance réelle (taux révisés de 1989)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1988-1989	Accroissement des ressources				(5) Montant auxiliaire	Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins dépenses non renouvelables	(4) Plus (croissance différence nouveaux postes)	(5) Montant auxiliaire		
129,9	(14,5)	-	-	(14,5)	(11,1) %	

#### 2) Fonds extra-budgétaires

-
Total
123,3

### A. Organes directeurs

#### 1. CONSEIL DE TUTELLE

3.1 Le Conseil de tutelle, composé de cinq Etats Membres, est un des organes principaux de l'ONU, institué en application de l'Article 7 de la Charte des Nations Unies pour aider l'Assemblée générale et le Conseil de sécurité à s'acquitter de leurs fonctions en ce qui concerne le régime international de tutelle. Le Conseil tient une session annuelle et, le cas échéant, des reprises de session ou des sessions extraordinaires, au cours desquelles il examine les rapports présentés par l'Autorité administrante du dernier territoire placé sous le régime de tutelle (le Territoire sous tutelle des

Iles du Pacifique) sur son administration du Territoire et sur les mesures qu'elle a prises pour réaliser les objectifs du régime de tutelle; il examine les pétitions et il prend d'autres décisions conformément aux dispositions des Articles 83 et 87 de la Charte et à l'accord de tutelle pertinent. Les fonctions du Conseil comprennent l'envoi de missions de visite périodiques et de missions spéciales dans le Territoire, selon que de besoin.

3.2 Les objectifs du régime international de tutelle, tels qu'ils sont énoncés dans la Charte, sont notamment de favoriser la capacité des territoires sous tutelle à s'administrer eux-mêmes ou leur indépendance, conformément aux aspi-

rations librement exprimées des populations intéressées. Sur les 11 territoires placés initialement sous le régime international de tutelle, 10 ont atteint les objectifs du régime, en tant qu'Etats indépendants ou en tant que parties d'Etats indépendants, conformément aux aspirations librement exprimées de leurs populations.

3.3 En ce qui concerne le Territoire sous tutelle des Iles du Pacifique, un montant a été prévu dans le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 1990-1991 afin de permettre au Conseil de tutelle de s'acquitter de ses fonctions à l'égard de ce territoire, y compris pour l'envoi de missions de visite durant l'exercice biennal, si les circonstances l'exigent.

3.4 C'est le Département des questions politiques spéciales, de la coopération régionale, de la décolonisation et de la tutelle qui fournit les services fonctionnels nécessaires au Conseil et à ses missions de visite. Les ressources prévues pour le secrétariat du Conseil de tutelle sont incluses dans les propositions concernant le programme de travail et le budget de ce département.

#### Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1989)

3.5 Les ressources prévues doivent permettre de couvrir le coût de la publication des rapports et des résolutions du Conseil et des rapports des missions de visite périodiques qui pourront se rendre en 1990 et 1991 dans le Territoire sous tutelle des Iles du Pacifique, ainsi que les frais de voyage, les indemnités de subsistance et les dépenses diverses relatives à ces missions.

3.6 Le montant prévu pour les missions de visite est fondé sur l'évolution précédemment constatée de ce poste de dépenses. On est parti de l'hypothèse que le Conseil enverrait chaque année dans le Territoire une mission qui durerait environ deux semaines et qui compterait au maximum cinq membres accompagnés de quatre fonctionnaires du Secrétariat.

3.7 Les ressources prévues pour les travaux contractuels d'imprimerie et de reliure (9 300 dollars), qui accusent une diminution de 14 500 dollars, ont été estimées sur la base des dépenses effectivement encourues à ce titre et compte tenu du programme de publication du Conseil prévu pour 1990-1991.

## 2. COMITE SPECIAL CHARGE D'ETUDIER LA SITUATION EN CE QUI CONCERNE L'APPLICATION DE LA DECLARATION SUR L'OCTROI DE L'INDEPENDANCE AUX PAYS ET AUX PEUPLES COLONIAUX

TABLEAU 3.11. ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

### 1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1990-1991
		Réévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (aux taux révisés de 1989)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1989)	Inflation en 1990 et 1991	Augmentation totale	
Personnel temporaire pour les réunions	4,5	0,1	-	0,3	0,4	4,9
Frais de voyage des représentants	272,4	6,4	-	19,0	25,4	297,8
Frais de voyage du personnel	155,6	3,4	-	10,9	14,3	169,9
Location et entretien des locaux	7,5	0,2	-	0,5	0,7	8,2
Location et entretien du matériel	27,6	0,9	-	1,9	2,8	30,4
Communications	6,1	0,1	-	0,4	0,5	6,6
Services divers	10,9	0,2	-	0,8	1,1	12,0
Fournitures et accessoires	3,6	0,1	-	0,3	0,4	4,0
<b>TOTAL</b>	<b>488,2</b>	<b>11,5</b>	<b>-</b>	<b>34,1</b>	<b>45,6</b>	<b>533,8</b>

### Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1989)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1988-1989	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (3) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
499,7	-	-	-	-	-

### 2) Fonds extra-budgetaires

-	
<b>Total</b>	<b>533,8</b>

## 2. COMITE SPECIAL CHARGE D'ETUDIER LA SITUATION EN CE QUI CONCERNE L'APPLICATION DE LA DECLARATION SUR L'OCTROI DE L'INDEPENDANCE AUX PAYS ET AUX PEUPLES COLONIAUX

3.8 Le Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux, actuellement composé de 24 membres, est le principal organe subsidiaire de l'Assemblée générale chargé d'examiner l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux contenue dans la résolution 1514 (XV) de l'Assemblée générale, en date du 14 décembre 1960. Il comprend deux sous-comités et un groupe de travail.

3.9 Le mandat du Comité est le suivant :

a) Rechercher les moyens d'appliquer immédiatement et intégralement la résolution 1514 (XV) de l'Assemblée générale et formuler des propositions spécifiques à cette fin;

b) Faire des propositions concrètes au Conseil de sécurité concernant les faits nouveaux intervenus dans les territoires coloniaux qui risquent de menacer la paix et la sécurité internationales;

c) Examiner si les Etats Membres respectent la résolution 1514 (XV) de l'Assemblée générale et les autres résolutions pertinentes;

d) Etudier la situation dans tous les territoires sous tutelle et non autonomes subsistants, notamment en y envoyant des missions de visite, et faire rapport à ce sujet à l'Assemblée générale;

e) Mobiliser un appui mondial en faveur de la réalisation des objectifs de la Déclaration;

f) Revoir la liste des territoires auxquels s'applique la Déclaration et faire à cette fin des propositions spécifiques à l'Assemblée générale.

3.10 Dans l'exercice de son mandat, le Comité spécial peut tenir des réunions, dont certaines hors Siège, pour examiner l'application de la Déclaration, envoyer des missions de visite dans les territoires non autonomes et tenir les consultations et avoir les contacts voulus avec les gouvernements, les institutions spécialisées et les organisations intergouvernementales et non gouvernementales. Ses membres peuvent aussi participer aux conférences, séminaires et autres réunions spéciales traitant de la décolonisation qu'organisent les organisations non gouvernementales ainsi que les organismes intéressés des Nations Unies. Conformément aux résolutions pertinentes de l'Assemblée générale, le Comité spécial lance une campagne internationale de diffusion d'informations sur la décolonisation et de publicité des activités de l'Organisation des Nations Unies dans le domaine de la décolonisation et fait rapport à ce sujet à l'Assemblée.

3.11 A l'heure actuelle, il y a encore 19 territoires non autonomes. Le programme de travail du Comité spécial est arrêté tous les ans, compte tenu des décisions pertinentes de l'Assemblée générale. Eu égard à l'étendue des responsabilités du Comité spécial, qui sont exposées au paragraphe 3.9 ci-dessus, et à son programme de travail approuvé par l'Assemblée générale pour 1989, le Comité spécial mènera sans doute les activités suivantes durant l'exercice biennal 1990-1991 :

a) Envoyer chaque année deux missions de visite au maximum d'une durée de deux semaines et demie dans les territoires;

b) Tenir des consultations et avoir des contacts portant sur la question de la décolonisation avec : i) les institutions spécialisées et les organismes internationaux associés aux Nations Unies (jusqu'à 20 missions de consultation d'une semaine chacune, par an); ii) l'Organisation de l'unité africaine (OUA) (jusqu'à quatre missions de consultation d'une semaine chacune, par an); et iii) le Président du Conseil économique et social durant les sessions ordinaires du Conseil;

c) Participer chaque année à un certain nombre (15 au maximum) de conférences, séminaires et autres manifestations spéciales traitant de la décolonisation, réunis sur l'initiative d'organisations non gouvernementales ainsi que par des organismes des Nations Unies intéressés;

d) Inviter, en consultation s'il y a lieu avec l'OUA et les mouvements de libération nationale intéressés, des particuliers susceptibles de fournir au Comité spécial des informations sur des aspects particuliers de la situation dans le Territoire.

3.12 C'est le Département des questions politiques spéciales, de la coopération régionale, de la décolonisation et de la tutelle qui fournit les services fonctionnels nécessaires au Comité spécial, à ses organes subsidiaires et à ses missions de visite et autres. Les ressources prévues pour le secrétariat du Comité spécial sont incluses dans les propositions concernant le programme de travail et le budget de ce département (chap. 3B).

### *Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1989)*

3.13 Sans préjudice des décisions que prendra l'Assemblée générale à ses quarante-quatrième et quarante-cinquième sessions concernant le programme de travail du Comité spécial pour 1990 et 1991, les ressources nécessaires ont été calculées en fonction du volume des activités approuvées pour l'année 1989. Cela étant et compte tenu du caractère permanent de ces activités, on estime qu'elles ne dépasseront pas le montant réévalué de la base de ressources de 1988-1989.

## 3. APARTHEID : COMITE SPECIAL ET AUTRES ORGANES

TABLEAU 3.12. ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

## 1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1990-1991
		Reévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (taux révisés de 1989)	Accroissement des ressources (taux révisés de 1989)	Inflation en 1989 et 1991	Augmentation totale	
Frais de voyage des représentants	575,5	39,6	-	41,9	81,5	657,0
Frais de voyage du personnel	197,0	4,7	-	13,8	18,5	215,5
Services d'information	10,3	(10,3)	-	-	(10,3)	-
Location et entretien du matériel	8,5	0,1	-	0,6	0,7	9,2
Communications	4,4	0,1	-	0,3	0,4	4,8
Dépenses de représentation	1,8	-	-	0,1	0,1	1,9
Services divers	11,8	0,2	-	0,9	1,1	12,9
Subventions	1 403,8	13,4	-	43,0	56,4	1 460,2
TOTAL	2 213,1	47,8	-	100,6	148,4	2 361,5

## Analyse de la croissance réelle (taux révisés de 1989)

(1) Total reculée de la base de ressources de 1988-1989	Accroissement des ressources				(5) Montant ajusté	(6) Taux de croissance réelle (1989-1991)
	(2) Montant effectif	(3) Moins dépenses non remboursables	(4) Plus croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté		
2 260,9	-	-	-	-	-	-

## 2) Fonds extra-budgétaires

Total	2 361,5
-------	---------

## 3. APARTHEID : COMITE SPECIAL ET AUTRES ORGANES

## a) COMITE SPECIAL CONTRE L'APARTHEID

3.14 Le Comité spécial contre l'*apartheid* a été créé par la résolution 1761 (XVII) de l'Assemblée générale, en date du 6 novembre 1962. Son mandat a été élargi par la résolution 2671 A (XXV) de l'Assemblée, en date du 8 décembre 1970, et sa composition a été élargie par la même résolution et par la résolution 3324 D (XXIX) du 16 décembre 1974. Le Comité spécial se compose actuellement de 18 Etats Membres. Il a constitué deux sous-comités, trois équipes spéciales et un groupe de travail.

3.15 Le mandat du Comité spécial consiste essentiellement à aider l'Organisation des Nations Unies et la communauté internationale dans les efforts qu'elles déploient pour éliminer l'*apartheid*, en suivant la situation constamment et en faisant rapport à l'Assemblée générale et au Conseil de sécurité, en encourageant la campagne internationale contre l'*apartheid* en coopération avec les institutions spécialisées et les organisations régionales et non gouvernementales, et en s'acquittant de diverses autres tâches précises qui lui sont assignées par l'Assemblée.

3.16 Conformément à son mandat, le Comité spécial a organisé des conférences internationales, des séminaires et des réunions. Il a envoyé des délégations auprès d'un certain nombre de gouvernements, d'institutions spécialisées et d'organisations intergouvernementales et non gouvernementales pour avoir avec eux des consultations sur les mesures à prendre contre l'*apartheid*. Il a également envoyé des représentants à diverses conférences consacrées à la question de l'*apartheid*. Le Comité spécial entretient également des relations étroites avec d'autres organes de l'ONU, les institutions spécialisées, l'Organisation de l'unité africaine, le Mouvement des pays non alignés, les mouvements de libération sud-africains reconnus par l'Organisation de

l'unité africaine, et les mouvements anti-*apartheid*, confédérations syndicales et autres organisations non gouvernementales.

3.17 L'Assemblée générale arrête tous les ans le programme de travail du Comité spécial. Etant donné toutefois les responsabilités qui lui sont confiées, exposées au paragraphe 3.16 ci-dessus, et son programme de travail approuvé par l'Assemblée générale pour 1989, le Comité spécial devrait mener les activités suivantes pendant l'exercice biennal 1990-1991 :

a) Organiser chaque année les conférences et réunions suivantes :

i) Jusqu'à trois conférences internationales ou régionales contre l'*apartheid*;

ii) Jusqu'à deux séminaires régionaux et trois auditions avec des organisations non gouvernementales, diverses institutions et les médias;

b) Participer chaque année aux réunions suivantes :

i) Jusqu'à 10 réunions, séminaires et autres manifestations organisées par les organes de l'ONU et les institutions spécialisées;

ii) Jusqu'à cinq réunions organisées par l'OUA, le Mouvement des pays non alignés et l'Organisation de l'unité syndicale africaine;

c) Envoyer chaque année jusqu'à quatre missions de consultation auprès des gouvernements et des mouvements de libération;

d) Inviter d'éminentes personnalités de divers pays à prendre part à des consultations et à participer aux manifestations internationales qu'il organise contre l'*apartheid*;

e) Organiser ou coparrainer toutes autres manifestations culturelles ou médiatiques contre l'*apartheid* dans le cadre de son mandat et y participer.

3.18 Conformément à son mandat, le Comité spécial peut approuver l'octroi de subventions à imputer sur l'allocation spéciale prévue au budget ordinaire et sur le Fonds d'affectation spéciale pour la diffusion d'informations contre l'*apartheid* en vue d'encourager les activités organisées contre l'*apartheid* soit par le Comité spécial, soit par des organisations non gouvernementales, diverses institutions et les médias. Sur la base de l'expérience des exercices précédents, on peut prévoir qu'une trentaine de subventions par an seront prélevées sur l'allocation spéciale destinée à financer les projets spéciaux du Comité spécial et une trentaine par an également sur le Fonds d'affectation spéciale pour la diffusion d'informations contre l'*apartheid*.

b) *COMMISSION CONTRE L'APARTHEID  
DANS LES SPORTS*

3.19 La Commission contre l'*apartheid* dans les sports a été créée lors de la reprise de la première réunion des États parties à la Convention internationale contre l'*apartheid* dans les sports (voir l'annexe à la résolution 40.64 G de l'Assemblée générale, en date du 10 décembre 1985), qui a eu lieu le 2 mars 1989, conformément aux dispositions de l'article 11 de la Convention.

3.20 La Commission devrait tenir une session de sept jours ouvrables par an pendant l'exercice biennal 1990-1991 pour s'acquitter de ses fonctions, conformément aux dispositions de la Convention.

3.21 En outre, en application des dispositions de l'article 11 de la Convention, les États parties devraient se réunir en 1991 pour élire neuf membres de la Commission en remplacement de ceux dont le mandat expirera au bout de deux ans.

c) *GROUPE INTERGOUVERNEMENTAL CHARGÉ DE  
SURVEILLER LA FOURNITURE ET LA LIVRAISON  
DE PÉTROLE ET DE PRODUITS PÉTROLIERS À  
L'AFRIQUE DU SUD*

3.22 Le Groupe intergouvernemental chargé de surveiller la fourniture et la livraison de pétrole et de produits pétroliers à l'Afrique du Sud a été créé par la résolution 41.35 F de l'Assemblée générale, en date du 10 novembre 1986.

3.23 Le Groupe a essentiellement pour mandat de surveiller l'application des mesures prévues par la résolution 41.35 F de l'Assemblée générale en ce qui concerne l'embargo sur la livraison de pétrole et de produits pétroliers à l'Afrique du Sud et par les résolutions suivantes sur le même sujet. Le Groupe devrait tenir au maximum quatre réunions par an pendant l'exercice biennal 1990-1991 pour examiner la situation, conformément à son mandat, et faire rapport à ce sujet à l'Assemblée à ses quarante-quatrième et quarante-cinquième sessions, ainsi que pour mener les autres activités qui lui ont été confiées.

3.24 Le Centre contre l'*apartheid* du Département des affaires politiques et des affaires du Conseil de sécurité est chargé de fournir les services fonctionnels nécessaires au Comité spécial contre l'*apartheid*, à ses organes subsidiaires, à la Commission contre l'*apartheid* dans les sports et au Groupe intergouvernemental chargé de surveiller la fourniture et la livraison de pétrole et de produits pétroliers à l'Afrique du Sud. Le programme de travail du Centre contre l'*apartheid* (chap. 3D) prévoit la fourniture de services de secrétariat à ces organes.

*Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1989)*

a) *COMITE SPECIAL ET AUTRES ORGANES DE L'ONU  
MENANT DES ACTIVITES CONTRE L'APARTHEID*

i) *Activités ordinaires*

3.25 Sans préjudice des décisions que l'Assemblée générale prendra à ses quarante-quatrième et quarante-cinquième sessions en ce qui concerne le programme de travail pour 1990 et 1991 du Comité spécial et d'autres organes intergouvernementaux menant des activités contre l'*apartheid*, les ressources prévues à cette rubrique ont été calculées en fonction du volume des activités approuvées pour l'année 1989 et correspondent au montant réévalué de la base de ressources de 1988-1989.

ii) *Allocation spéciale au titre des projets spéciaux du  
Comité spécial contre l'apartheid*

3.26 Les ressources prévues sous cette rubrique (790 000 dollars) ont été calculées en partant de l'hypothèse que, pendant l'exercice biennal 1990-1991, l'Assemblée générale continuera d'approuver des crédits spéciaux annuels, comme elle le fait depuis 1978, la dernière fois par la résolution 43.50 F du 5 décembre 1988, par laquelle elle a approuvé un crédit spécial de 400 000 dollars pour l'année 1989. Leur montant correspond à celui des crédits spéciaux approuvés par l'Assemblée générale en 1988 et 1989.

b) *SUBVENTIONS DE L'ONU*

3.27 Les ressources prévues à cette rubrique (627 200 dollars) sont fondées sur la politique de coopération de l'ONU avec les mouvements de libération sud-africains dans leur lutte contre l'*apartheid*, politique réaffirmée tous les ans dans les résolutions de l'Assemblée générale consacrées à la question de l'*apartheid*. Elles correspondent au montant des subventions que l'ONU prévoit de consentir en 1990-1991 à l'African National Congress of South Africa (313 600 dollars) et au Pan Africanist Congress of Azania (313 600 dollars) pour leurs bureaux à New York. Elles sont calculées sur la base du montant des subventions allouées à ce titre en 1988 et 1989 aux termes des résolutions 42.23 A et 43.50 A.



## B. Département des questions politiques spéciales, de la coopération régionale, de la décolonisation et de la tutelle

TABLEAU 3.13. ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des États-Unis)

## COÛTS DIRECTS

## 1) Budget ordinaire

Crédit ouvert pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues								Crédit demandé pour 1990-1991
	Réévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (aux taux révisés de 1989)		Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1989)		Inflation en 1990 et 1991		Augmentation totale		
	\$	¢	\$	¢	\$	¢	\$	¢	
6 991,2	(234,1)	(3,3)	(124,4)	(1,7)	537,1	7,6	178,6	2,5	7 169,8

## Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1989)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1988-1989	Accroissement des ressources					Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté		
6 757,1	(124,4)	36,0	-	(160,4)	(2,3)%	

## 2) Fonds extra-budgétaires

## a) Services d'appui à :

- i) D'autres organismes des Nations Unies
- ii) Des programmes extra-budgétaires

1988-1989 Montant estimatif des dépenses	1990-1991 Montant estimatif des dépenses
-	-
-	-

Total a)

-	-
---	---

## b) Activités de fond :

Fonds d'affectation spéciale d'urgence pour l'Afrique

1 324,8

1 191,8

Total b)

1 324,8	1 191,8
---------	---------

## c) Projets opérationnels

-

-

Total c)

-	-
---	---

Total a), b) et c)

1 324,8	1 191,8
---------	---------

Total. coûts directs

8 361,6

TABLEAU 3.14. ANALYSE DU TOTAL REEVALUE DE LA BASE DE RESSOURCES DE 1988-1989 (AUX TAUX REVISES DE 1989)

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Programmes	Credits ouverts pour 1988-1989 (1)	Depenses non renouvelables de 1988-1989 (2)	Depenses supplémentaires					Total (8)	Montant net des depenses supplémentaires (9)	Total réévalué de la base de ressources de 1988-1989 (10)	Total réévalué de la base de ressources de 1988-1989 (1) + (9)
			Effet différé de l'accroissement de ressources 1988-1989		Réévaluation des coûts aux taux révisés de 1989		Ajustements spéciaux (7)				
			Postes permanents (3)	Autres objets de dépense (4)	Postes permanents (5)	Autres objets de dépense (6)					
B. Département des questions politiques spéciales, de la coopération régionale, de la décolonisation et de la tutelle											
1. Direction exécutive et administration	1 395,0	-	-	-	31,4	11,1	(282,2)	(239,7)	(239,7)	1 155,3	
2. Programmes d'activité :											
a) Affaires politiques	1 745,2	-	-	-	64,0	-	(57,4)	6,6	6,6	1 751,8	
b) Tutelle et décolonisation	2 489,2	-	-	-	91,8	-	(80,4)	11,4	11,4	2 500,6	
3. Services d'appui au programme	1 361,8	29,6	-	-	37,7	4,9	(25,4)	17,2	(12,4)	1 349,4	
TOTAL	6 991,2	29,6	-	-	224,9	16,0	(445,4)	(204,5)	(234,1)	6 757,1	

\* Compte tenu a) de la révision du pourcentage de postes vacants pour 1990-1991 (192 200 dollars) et b) de la suppression d'un poste de secrétaire général adjoint (253 200 dollars)

TABLEAU 3.15. BUDGET ORDINAIRE (COUTS DIRECTS) : TABLEAU RECAPITULATIF DES DEPENSES PREVUES POUR 1990-1991 ET DES TAUX DE CROISSANCE REELLE, PAR PROGRAMME

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Programmes	Credits ouverts pour 1988-1989	Montant des depenses supplémentaires prévues					Credits demandés pour 1990-1991	Taux de croissance réelle %
		Réévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (aux taux révisés de 1989)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1989)	Inflation en 1990 et 1991	Augmentation totale			
					\$	%		
B. Département des questions politiques spéciales, de la coopération régionale, de la décolonisation et de la tutelle								
1. Direction exécutive et administration	1 395,0	(239,7)	(130,0)	74,3	(295,4)	(21,1)	1 099,6 (11,2)	
2. Programmes d'activité :								
a) Affaires politiques	1 745,2	6,6	-	144,5	151,1	8,6	1 896,3 -	
b) Tutelle et décolonisation	2 489,2	11,4	-	207,3	218,7	8,7	2 707,9 -	
3. Services d'appui au programme	1 361,8	(12,4)	5,6	111,0	104,2	7,6	1 466,0 (2,2)	
TOTAL	6 991,2	(234,1)	(124,4)	537,1	178,6	2,5	7 169,8 (2,3)	

TABLEAU 3.16. BUDGET ORDINAIRE (COUTS DIRECTS) : TABLEAU RECAPITULATIF DES DEPENSES PREVUES POUR 1990-1991 ET DES TAUX DE CROISSANCE REELLE, PAR OBJET DE DEPENSE

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Objets de dépense	Credits ouverts pour 1988-1989	Montant des depenses supplémentaires prévues				Credits demandés pour 1990-1991	Taux de croissance réelle %
		Réévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (aux taux révisés de 1989)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1989)	Inflation en 1990 et 1991	Augmentation totale		
Personnel temporaire (remplaçants et surnuméraires)	45,6	0,9	-	3,1	4,0	49,6	-
Consultants	91,5	2,1	-	6,4	8,5	100,0	-
Heures supplémentaires	45,3	1,1	-	3,1	4,2	49,5	-
Postes temporaires	984,4	6,0	(990,4)	-	(984,4)	-	(100,0)
Dépenses communes de personnel	1 606,5	(45,7)	-	128,1	82,4	1 688,9	-
Indemnités de représentation	18,4	(8,0)	-	-	(8,0)	10,4	-
Frais de voyage du personnel	410,9	9,0	(130,0)	19,9	(101,1)	309,8	(30,9)
Travaux contractuels d'imprimerie et de reliure	1,1	0,1	-	0,1	0,2	1,3	-
Location et entretien du matériel	22,1	0,6	8,6	2,2	11,4	33,5	37,8
Communications	11,6	0,3	6,0	1,2	7,5	19,1	50,4
Dépenses de représentation	1,9	-	-	0,2	0,2	2,1	-
Services divers	21,7	0,4	(15,0)	0,5	(14,1)	7,6	(67,8)
Fournitures et accessoires	39,0	0,9	(30,0)	0,6	(28,5)	10,5	(75,1)
Mobilier et matériel	29,6	(29,6)	36,0	2,5	8,9	38,5	-
Remplacement du matériel de bureau	20,0	0,6	-	1,5	2,1	22,1	-
TOTAL	6 991,2	(234,1)	(124,4)	537,1	178,6	7 169,8	(2,3)

TABLEAU 3.17. POSTES NECESSAIRES

Unité administrative : Département des questions politiques spéciales, de la coopération régionale, de la décolonisation et de la tutelle

Catégories	Postes permanents		Postes temporaires				Total	
	Budget ordinaire		Budget ordinaire		Fonds extra-budgetaires			
	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
SSG	1	1	-	-	-	-	1	1
D-2	2	2	-	-	-	-	2	2
D-1	2	3	1	-	-	-	3	3
P-5	4	7	3	-	-	-	7	7
P-4	6	7	1	-	-	-	7	7
P-3	4	4	-	-	-	-	4	4
P-2/1	4	4	-	-	-	-	4	4
TOTAL	23	28	5	-	-	-	28	28
Agents des services généraux								
1re classe	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres classes	18	25	7	-	-	-	25	25
TOTAL	18	25	7	-	-	-	25	25
TOTAL GÉNÉRAL	41	53	12	-	-	-	53	53

### B. Département des questions politiques spéciales, de la coopération régionale, de la décolonisation et de la tutelle

3.28 Le Département des questions politiques spéciales, de la coopération régionale, de la décolonisation et de la tutelle a été créé en 1987 à la suite du regroupement de l'ancien Département des affaires politiques, de la tutelle et de la décolonisation et du Bureau des questions politiques spéciales, dans le cadre de la réforme du secteur politique du Secrétariat réalisée en application de la résolution 41/213 de l'Assemblée générale, en date du 19 décembre 1986, en s'appuyant sur les recommandations 21 et 22 du Groupe d'experts intergouvernementaux de haut niveau chargé d'examiner l'efficacité du fonctionnement administratif et financier de l'Organisation des Nations Unies<sup>1</sup>, relatives à la restructuration de ce domaine d'activité de l'Organisation. Un rapport sur la création du Département a été présenté à l'Assemblée générale, à sa quarante-deuxième session, dans le cadre de la mise à jour des informations sur la suite donnée à sa résolution 41/213 et, par la suite, dans les prévisions de dépense révisées pour l'exercice biennal 1988-1989 (A/C.5/43/1/Rev.1, chap. III). Les fonctions et responsabilités du nouveau département, ainsi que sa structure organisationnelle sont indiquées dans le manuel relatif à l'organisation du Secrétariat (ST/SGB/Org., sect. SPQRCDT/OCN, du 24 février 1989).

3.29 Il a par ailleurs été décidé en 1988, sur la base de la recommandation 19 du Groupe d'experts intergouvernementaux de haut niveau, de placer les activités d'appui du Conseil des Nations Unies pour la Namibie et du Commissaire des Nations Unies pour la Namibie sous la direction du Département, pour améliorer la gestion des ressources de l'Organisation dans ce domaine. Cependant, en ce qui concerne les activités prévues au titre du programme "Namibie", le Commissaire fait rapport directement au Conseil et informe le Secrétaire général adjoint aux questions politiques spéciales, de la coopération régionale, de la décolonisation et de la tutelle de l'évolution de la situation dans ce domaine. Le Commissaire peut en outre communiquer directement avec le Secrétaire général. Ces arrangements sont décrits en détail dans les prévisions de dépense révisées pour l'exercice biennal 1988-1989 (A/C.5/43/1/Rev.1, chap. IV, partie A).

3.30 Les fonctions du Département sont les suivantes :

a) Conseiller le Secrétaire général et l'aider à s'acquitter de tâches spéciales relatives au maintien de la paix et de la sécurité internationales en application de décisions du Conseil de sécurité ou de l'Assemblée générale et de celles qui lui incombent en vertu de la Charte des Nations Unies;

b) Tenir le Secrétaire général informé en ce qui concerne certaines questions de caractère politique;

c) Entreprendre, selon les besoins, des activités diplomatiques visant à assurer le règlement pacifique des différends, des missions de bons offices et d'autres tâches au nom du Secrétaire général;

d) Conseiller le Secrétaire général et le tenir informé, conformément à la Charte et en application des résolutions pertinentes des organes des Nations Unies, en ce qui concerne les activités des organisations, associations et conférences régionales et interrégionales s'occupant de questions politiques qui intéressent l'Organisation des Nations Unies;

e) Tenir le Secrétaire général informé des aspects politiques des questions économiques et sociales et suivre de près les travaux du Conseil économique et social, des commissions régionales et des organes et conférences connexes;

f) Assurer la liaison, au nom du Secrétaire général, avec les Etats Membres et les organisations intéressées du système des Nations Unies, en ce qui concerne les questions relatives aux programmes spéciaux d'urgence en Afrique;

g) Servir de centre de coordination, au Siège de l'Organisation, en ce qui concerne l'action à entreprendre par les organismes des Nations Unies face aux situations d'urgence de nature complexe ou politiquement délicates qui existent en Afrique;

h) Aider le Secrétaire général à s'acquitter des responsabilités politiques qui lui incombent quant à l'autodétermination des peuples, en vertu de la Charte, ainsi qu'en matière de décolonisation, en application des résolutions des organes des Nations Unies, en particulier de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux;

i) Conseiller et aider le Secrétaire général en ce qui concerne les problèmes politiques touchant les questions de décolonisation et les événements connexes dont l'importance sur le plan politique peut affecter la paix et la sécurité internationales;

j) Fournir une assistance au Conseil de tutelle, à la Quatrième Commission de l'Assemblée générale et au Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'ap-

<sup>1</sup> Documents officiels de l'Assemblée générale, quarante et unième session, Supplément No 49 (A/41/49).

plication de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux, ainsi qu'à leurs organes spéciaux et subsidiaires respectifs, y compris les missions, chargés des questions intéressant les territoires sous tutelle et les territoires non autonomes;

k) Entreprendre un programme systématique de collecte et d'analyse des informations, émanant de toutes sources, relatives à ces questions, conformément à la Charte et en application des résolutions pertinentes des organes des Nations Unies, réaliser des études portant sur les domaines d'activité définis ci-dessus, comme suite aux demandes émanant des organes des Nations Unies, et diffuser des informations sur la décolonisation en application des résolutions de ces organes.

3.31 Les activités du Département font partie du programme 2 (Questions politiques spéciales) du chapitre 2 (Affaires politiques spéciales, questions politiques spéciales et mandats spéciaux) et des programmes 1 (Tutelle), 2 (Décolonisation) et 4 (Affaires politiques) du chapitre 4 (Affaires politiques, tutelle et décolonisation) de la version révisée du plan à moyen terme pour la période 1984-1989<sup>2</sup>. Cependant, le plan à moyen terme actuel ne reflète pas parfaitement les activités qui relèvent du Département et la structure du plan ne correspond pas à la nouvelle structure organisationnelle du Département approuvée par l'Assemblée générale dans le cadre des prévisions de dépense révisées pour l'exercice biennal 1988-1989. Le Secrétariat, pour

tenir compte de ces changements, modifiera en conséquence le plan à moyen terme pour la période 1992-1997.

3.32 Les activités du Département et les ressources nécessaires sont indiquées dans les deux parties suivantes :

a) Partie A—Affaires politiques : les activités au titre du programme 2 du chapitre 2 et du programme 4 du chapitre 4, qui relèvent du Groupe des questions politiques spéciales et de la coopération régionale et du Groupe des programmes spéciaux d'urgence;

b) Partie B—Tutelle et décolonisation : les activités au titre des programmes 1 et 2 du chapitre 4, qui relèvent de la Division de la décolonisation et de la tutelle.

3.33 Les activités et les ressources demandées au titre du programme "Direction exécutive et administration" et celles relatives aux services d'appui au programme font l'objet de parties distinctes dans le budget du Département.

3.34 Etant donné le caractère des fonctions qui incombent au Département, la plupart de ses activités devraient normalement bénéficier de la priorité absolue. Il n'est donc pas possible d'indiquer, comme l'énonce la règle 104.6 b) du Règlement et règles régissant la planification des programmes, les aspects du budget qui ont trait aux programmes, le contrôle de l'exécution et les méthodes d'évaluation, d'indiquer quels sont les éléments de programme financés au titre du budget ordinaire, représentant approximativement 10 % des ressources demandées au budget ordinaire pour le programme proposé, auxquels le rang de priorité le plus élevé doit être affecté, ni quels sont les éléments de programme, représentant approximativement 10 % de ces ressources, qui ne sont pas prioritaires. En conséquence, et à titre exceptionnel, aucune indication n'est donnée quant à l'ordre de priorité des éléments de programme dont le Département est responsable.

<sup>2</sup> Documents officiels de l'Assemblée générale, trente-septième session, Supplément No 6 (A/37/6 et Corr.1), *ibid.*, trente-neuvième session, Supplément No 6 (A/39/6 et Corr.1), *ibid.*, quarante et unième session, Supplément No 6 (A/41/6), *ibid.*, quarante-troisième session, Supplément No 6 (A/43/6)

## 1. DIRECTION EXECUTIVE ET ADMINISTRATION

TABLEAU 3.18. ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

### 1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Credits ouverts pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Credits demandés pour 1990-1991
		Reévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (taux révisés de 1989)	Accroissement des ressources (taux révisés de 1989)	Inflation en 1990 et 1991	Augmentation totale	
Postes permanents	650,6	(181,2)	-	35,6	(145,6)	505,0
Consultants	91,5	2,1	-	6,4	8,5	100,0
Dépenses communes de personnel	226,0	(61,6)	-	12,4	(49,2)	176,8
Indemnités de représentation	16,0	(8,0)	-	-	(8,0)	8,0
Frais de voyage du personnel	410,9	9,0	(130,0)	19,9	(101,1)	309,8
TOTAL	1 395,0	(239,7)	(130,0)	74,3	(295,4)	1 099,6

Analyse de la croissance réelle (taux révisés de 1989)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1988-1989	Accroissement des ressources				(5) Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant affecté	(3) Moins dépenses non remboursables	(4) Plus croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
1 155,3	(130,0)	-	-	(130,0)	(11,2) %

### 2) Fonds extra-budgetaires

Total	1 099,6

TABLEAU 3.19. POSTES NECESSAIRES

## Programme : Direction exécutive et administration

Catégories	Postes permanents		Postes temporaires				Total	
	Budget ordinaire		Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires			
	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
SGA	1	1	-	-	-	-	1	1
P-5	1	1	-	-	-	-	1	1
TOTAL	2	2	-	-	-	-	2	2
Agents des services généraux								
1 <sup>re</sup> classe	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres classes	3	3	-	-	-	-	3	3
TOTAL	3	3	-	-	-	-	3	3
TOTAL GÉNÉRAL	5	5	-	-	-	-	5	5

## 1. DIRECTION EXECUTIVE ET ADMINISTRATION

3.35 Ce programme englobe les fonctions du Secrétaire général adjoint et du personnel de son bureau. Celui-ci est chargé de donner des directives générales concernant tous les programmes du Département et de superviser leur exécution.

3.36 Outre ses responsabilités administratives, le Secrétaire général adjoint assume les fonctions ci-après :

a) Conseiller le Secrétaire général concernant certaines questions de caractère politique;

b) S'acquitter de tâches et de missions spéciales à la demande du Secrétaire général;

c) Entreprendre, au nom du Secrétaire général, des activités diplomatiques ayant trait au règlement pacifique des différends;

d) Assurer la liaison, au nom du Secrétaire général, avec les Etats membres et les organisations internationales, pour les questions ayant trait à l'assistance spéciale d'urgence et aider à mobiliser les ressources nécessaires pour répondre aux besoins en la matière;

e) Aider et conseiller le Secrétaire général en matière de coopération régionale;

f) Aider le Secrétaire général à s'acquitter de ses responsabilités politiques touchant l'égalité des droits et l'autodétermination des peuples, en vertu de la Charte, ainsi que la décolonisation, en application des résolutions des organes des Nations Unies.

*Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1989)**Consultants*

3.37 Les ressources requises à cette rubrique (93 600 dollars), qui n'accusent aucune augmentation, correspondent à

l'ensemble des besoins en services de consultant pour le Département tout entier. On estime que ces services continueront d'être nécessaires pour le programme "Questions politiques spéciales". Par ailleurs, étant donné les nouvelles responsabilités qui incombent au Département dans le domaine des programmes spéciaux d'urgence, il faudra certainement faire appel à des concours extérieurs au cours de l'exercice biennal pour l'établissement des propositions à présenter à la communauté internationale. Le montant global indiqué au titre du programme "Direction exécutive et administration" couvrirait les besoins de l'ensemble du Département.

*Frais de voyage du personnel*

3.38 Les ressources prévues à cette rubrique (289 900 dollars) permettraient de couvrir les frais de voyage des fonctionnaires du Département désignés par le Secrétaire général pour représenter l'Organisation des Nations Unies à des sessions et réunions d'organisations régionales d'organes intergouvernementaux et des institutions spécialisées ainsi qu'à des réunions interinstitutions. Par ailleurs, le Secrétaire général adjoint, assisté de ses collaborateurs, devra effectuer des voyages pour s'acquitter des fonctions décrites au paragraphe 3.36. En outre, la mise en oeuvre des programmes spéciaux d'assistance économique de caractère politique et la surveillance des situations d'urgence complexes nécessitent des missions de surveillance et de suivi. Etant donné que la mise en oeuvre de la majeure partie des programmes d'assistance économique a été transférée au PNUD en application de la recommandation 22 du Groupe d'experts intergouvernementaux de haut niveau<sup>1</sup>, on a déterminé que le montant réévalué de la base de ressources pour cette rubrique, pour l'exercice biennal 1988-1989, pourrait être réduit de 130 000 dollars. Le montant de 289 900 dollars couvrirait les frais de voyage pour l'ensemble du Département.

2. PROGRAMMES D'ACTIVITE

a) AFFAIRES POLITIQUES

TABLEAU 3.20. ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1990-1991
		Réévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (aux taux révisés de 1989)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1989)	Inflation en 1990 et 1991	Augmentation totale	
Postes permanents	486,4	(3,0)	813,4	107,1	917,5	1 403,9
Postes temporaires	808,0	5,4	(813,4)	-	(808,0)	-
Dépenses communes de personnel	449,6	4,2	-	37,4	41,6	491,2
Indemnités de représentation	1,2	-	-	-	-	1,2
<b>TOTAL</b>	<b>1 745,2</b>	<b>6,6</b>	<b>-</b>	<b>144,5</b>	<b>151,1</b>	<b>1 896,3</b>

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1989)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1988-1989	Accroissement des ressources				(5) Montant ajusté	Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté		
1 751,8	-	-	-	-	-	-

2) Fonds extra-budgétaires

a) Services d'appui à :

- i) D'autres organismes des Nations Unies
- ii) Des programmes extra-budgétaires

Total a)

b) Activités de fond :

Fonds d'affectation spéciale d'urgence pour l'Afrique

Total b)

c) Projets opérationnels

Total c)

Total a), b) et c)

1988-1989 Montant estimatif des dépenses	1990-1991 Montant estimatif des dépenses
-	-
-	-
-	-
1 328,8	1 191,8
1 424,8	1 191,8
-	-
-	-
1 324,8	1 191,8
Total	3 088,1

TABLEAU 3.21. POSTES NECESSAIRES

Programme : Affaires politiques

Catégories	Postes permanents		Postes temporaires				Total			
	Budget ordinaire		Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		1988-1989		1990-1991	
	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur										
D-2	1	1	-	-	-	-	1	1		
D-1	1	2	1	-	-	-	2	2		
P-5	-	2	2	-	-	-	2	2		
P-4	2	3	1	-	-	-	3	3		
<b>TOTAL</b>	<b>4</b>	<b>8</b>	<b>4</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>8</b>	<b>8</b>		
Agents des services généraux										
1 <sup>re</sup> classe	-	-	-	-	-	-	-	-		
Autres classes	-	6	6	-	-	-	6	6		
<b>TOTAL</b>	<b>-</b>	<b>6</b>	<b>6</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>6</b>	<b>6</b>		
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>4</b>	<b>14</b>	<b>10</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>14</b>	<b>14</b>		

## 2. PROGRAMMES D'ACTIVITE

## a) AFFAIRES POLITIQUES

3.39 Ce programme comprend les activités prévues dans la version révisée du plan à moyen terme pour la période 1984-1989<sup>2</sup>, au titre du programme 2 (Questions politiques spéciales) du chapitre 2 (Affaires politiques spéciales, questions politiques spéciales et mandats spéciaux) et au titre du programme 4 (Affaires politiques, tutelle et décolonisation). En outre, il comprend des activités découlant de mandats figurant dans des résolutions par lesquelles l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général de faire face à des situations d'urgence de nature complexe mettant en jeu de nombreux facteurs. Ces mandats, qui ont trait à des questions délicates du point de vue politique, exigent du Secrétaire général qu'il coordonne les travaux d'un certain nombre d'institutions. Ces résolutions sont les suivantes : 42/107 du 7 décembre 1987, intitulée "Deuxième Conférence internationale sur l'assistance aux réfugiés en Afrique", 43/8 du 18 octobre 1988, intitulée "Aide d'urgence au Soudan", 43/52 du 6 décembre 1988, intitulée "Programme spécial d'assistance au Soudan", 43/116 du 8 décembre 1988, intitulée "Conférence internationale sur la situation tragique des réfugiés, rapatriés et personnes déplacées en Afrique australe", 43/147 du 8 décembre 1988, intitulée "Assistance aux réfugiés en Somalie", 43/148 du 8 décembre 1988, intitulée "Assistance aux réfugiés et aux personnes déplacées au Malawi", 43/206 du 20 décembre 1988, intitulée "Assistance d'urgence à la Somalie" et 43/208 du 20 décembre 1988, intitulée "Assistance au Mozambique".

3.40 Ces activités sont exécutées par le Groupe des questions politiques spéciales et de la coopération régionale et par le Groupe des programmes spéciaux d'urgence.

3.41 Les fonctions du Groupe des questions politiques spéciales et de la coopération régionale sont les suivantes :

a) Aider le Secrétaire général, par l'intermédiaire du Secrétaire général adjoint, à s'acquitter des responsabilités politiques qui lui incombent en vertu de la Charte ou que lui a confiées l'Assemblée générale, le Conseil de sécurité et/ou le Conseil économique et social;

b) Fournir une aide similaire pour faciliter le règlement de questions spéciales de nature politique, en mettant surtout l'accent sur les aspects politiques des questions sociales, économiques et humanitaires spéciales ayant trait à l'Afrique;

c) Coopérer avec des organisations régionales, notamment la Ligue des Etats arabes, l'Organisation de l'unité africaine, l'Organisation de la Conférence islamique et l'Organisation des Etats américains, sur des questions intéressant l'Organisation des Nations Unies, conformément aux résolutions pertinentes de l'Assemblée générale.

3.42 Le Groupe des programmes spéciaux d'urgence met au point, à l'intention du Secrétaire général, par l'intermédiaire du Secrétaire général adjoint, les réponses initiales à donner à toutes les demandes d'aide ponctuelles qui lui sont adressées dans des situations d'urgence de nature complexe, ce qui comporte les éléments suivants : évaluer les besoins urgents, fournir des services consultatifs aux gouvernements, lancer des appels, mettre sur pied des programmes d'assistance d'urgence, coordonner les efforts des institutions spécialisées et suivre les situations d'urgence existantes et potentielles.

*Programme 2. Questions politiques spéciales**Sous-programme 1. Questions politiques spéciales*

3.43 Les objectifs de ce sous-programme sont les suivants : a) faciliter le règlement de questions spéciales de nature politique, en mettant l'accent sur les aspects politiques de certaines questions sociales, économiques et humanitaires

ayant trait à l'Afrique, b) s'acquitter, selon que de besoin, de missions spéciales et d'autres tâches au nom du Secrétaire général, en application de mandats de caractère permanent et c) établir des rapports que le Secrétaire général doit présenter en réponse aux demandes de l'Assemblée générale, du Conseil de sécurité et/ou du Conseil économique et social sur la coopération entre l'Organisation des Nations Unies et des organisations ou conférences régionales et inter-régionales.

3.44 Les éléments de programme et les produits y relatifs prévus pour l'exercice biennal 1990-1991 sont décrits ci-après :

a) Ressources nécessaires : budget ordinaire : 948 100 dollars (soit 50 % du total prévu à la partie A "Affaires politiques").

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr.1), paragraphes 2.21 à 2.24, et révisions figurant dans les documents A/41/6, A/41/38 et A/43/6.

c) Eléments de programme :

1.1 Assistance pour le règlement de questions spéciales de caractère politique

*Produits :*

i) Missions de consultation sur des questions spéciales ayant un caractère politique et autres contacts avec les parties intéressées (selon les besoins);

ii) Etablissement de rapports que le Secrétaire général doit présenter, comme suite à des demandes formulées par l'Assemblée générale, le Conseil de sécurité et/ou le Conseil économique et social, sur l'application des résolutions pertinentes (selon les besoins).

*Produit intermédiaire :* Communication d'informations et d'avis au Secrétaire général à propos des questions politiques qu'il aura chargé le Département de suivre.

1.2 Coopération avec des organisations régionales et interrégionales

*Produits :*

i) Liaison avec l'Organisation de l'unité africaine (OUA), la Ligue des Etats arabes, le Mouvement des pays non alignés, l'Organisation de la Conférence islamique, l'Organisation des Etats américains, la Communauté et le Marché commun des Caraïbes, le Commonwealth et autres organisations, associations et conférences régionales et interrégionales, s'occupant de questions politiques qui intéressent l'Organisation des Nations Unies, conformément aux résolutions pertinentes de l'Assemblée générale;

ii) Préparation et service de réunions interorganisations, y compris la préparation de la documentation à établir avant et pendant les sessions, et l'établissement des rapports y relatifs (selon les besoins);

iii) Suivi, en consultation et en coopération étroite avec le PNUD, le HCR et l'OUA, des activités consécutives à la deuxième Conférence internationale sur l'assistance aux réfugiés en Afrique;

iv) Etablissement de rapports que le Secrétaire général doit présenter, comme suite à des demandes formulées par l'Assemblée générale, le Conseil de sécurité et/ou le Conseil économique et social, sur la coopération entre l'Organisation des Nations Unies et les organisations et/ou conférences régionales et interrégionales (selon les besoins).

*Sous-programme 2. Programmes spéciaux d'assistance économique*

3.45 Les objectifs de ce sous-programme sont les suivants : a) mobiliser l'aide nécessaire pour appliquer des programmes efficaces d'assistance économique spéciale en faveur des pays désignés par les organes intergouvernementaux.

taux comme ayant besoin de ce type d'assistance et, en ce qui concerne les programmes spéciaux d'urgence, se trouvant dans des situations complexes qui exigent une aide humanitaire et une aide pour leur redressement, b) évaluer les besoins urgents et prioritaires des pays et territoires touchés et c) coordonner l'aide fournie pour ces pays par des organismes des Nations Unies et coordonner, sur leur demande, l'aide fournie par des Etats Membres.

3.46 Les éléments de programme et les produits correspondants prévus pour l'exercice biennal sont les suivants :

a) Ressources nécessaires :

Budget ordinaire : 711 200 dollars (soit 37,5 % du total prévu à la partie A "Affaires politiques") ;

Fonds extra-budgétaires : 1 191 800 dollars (soit 100 % du total prévue à la partie A "Affaires politiques") ;

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr.1), paragraphes 2.27 à 2.30, et révisions figurant dans les documents A/41/6, A/41/38 et A/43/6.

c) Eléments de programme :

2.1 Evaluation des besoins urgents et fourniture de services consultatifs sur la gestion de situations d'urgence complexes

*Produit* : Préparation de missions interinstitutions d'évaluation des besoins dans des pays qui font l'objet de résolutions de l'Assemblée générale ou dans lesquels le Secrétaire général a déterminé qu'il existait une situation d'urgence complexe, et participation à ces missions (environ 5 missions par an, en 1990 et en 1991).

*Produits intermédiaires* : i) Services consultatifs sur l'évaluation des besoins et mesures concernant la coordination entre les donateurs et la mobilisation des ressources; ii) Exposés sur l'évolution des situations d'urgence pour le Secrétaire général.

2.2 Mobilisation des secours d'urgence et coordination en ce qui concerne la fourniture de secours d'urgence par les organismes des Nations Unies et la communauté des donateurs

*Produits* :

i) Contacts et missions de consultation avec les parties intéressées en vue de l'application des résolutions de l'Assemblée générale dans lesquelles le Secrétaire général a été prié de prendre des mesures visant à promouvoir la coopération entre les organes, organisations et organismes des Nations Unies et la Conférence de coordination du développement de l'Afrique australe (selon les besoins);

ii) Rapports à l'Assemblée générale sur la situation des pays qui font l'objet de résolutions de l'Assemblée ou dans lesquels le Secrétaire général a déterminé qu'il existait une situation d'urgence complexe (environ 4 rapports par an en 1990 et en 1991);

iii) Etablissement des documents contenant des appels aux donateurs et des descriptions des besoins humanitaires et en matière de redressement par secteur économique, stratégies visant à satisfaire ces besoins, résumés de projets et informations financières, en ce qui concerne les pays touchés par des situations d'urgence complexes (4 documents par an en 1990 et en 1991);

iv) Rapports mensuels adressés aux pays donateurs et aux organisations intergouvernementales et non gouvernementales sur la situation en ce qui concerne les annonces de contributions, les contributions, les stocks alimentaires disponibles et les besoins non satisfaits, et contenant également un bref exposé de la situation agricole et économique dans les pays touchés par des situations d'urgence complexes (trois rapports par trimestre au cours de l'exercice biennal 1990-1991);

v) Services techniques pour les réunions de l'Equipe spéciale pour les opérations d'urgence en Afrique, dont font partie les représentants des organismes qui jouent un rôle particulièrement important dans les interventions liées aux situations d'urgence en Afrique (environ 18 réunions par an en 1990 et en 1991);

vi) Service des réunions périodiques de coordination avec les gouvernements donateurs et les ONG (selon les besoins);

vii) Coordination des activités des institutions spécialisées au titre des secours d'urgence en ce qui concerne a) le système d'alerte avancée pour les situations d'urgence potentielles, b) l'évaluation des besoins, c) l'organisation de missions d'évaluation des besoins, d) l'élaboration de projets de secours d'urgence et de redressement et e) les appels à lancer par le Secrétaire général (selon les besoins).

2.3 Evaluation et mobilisation des ressources et de l'aide internationale pour l'exécution des programmes spéciaux d'aide économique demandés dans des résolutions de l'Assemblée générale

*Produits* : Préparation de missions interinstitutions d'évaluation des besoins dans les pays qui font l'objet de résolutions de l'Assemblée générale et participation à ces missions, mobilisation des ressources et de l'aide internationale pour les programmes spéciaux d'aide économique (selon les besoins).

*Produits intermédiaires* : i) Fourniture de services consultatifs sur l'évaluation des besoins et mesures de mobilisation des ressources; et ii) exposés sur l'évolution des situations d'urgence pour le Secrétaire général.

*Programme 4. Affaires politiques*

*Sous-programme. Etablissement des faits et bons offices*

3.47 Les objectifs de ce sous-programme sont les suivants :

a) aider le Secrétaire général à s'acquitter des missions de bons offices et d'assistance qui lui sont confiées en vertu de résolutions de l'Assemblée générale, ainsi qu'à propos de toute autre question que le Secrétaire général pourrait charger le Département de suivre; b) en coopération avec les autres départements et bureaux concernés, aider le Secrétaire général à s'acquitter des responsabilités qui lui incombent en vertu de la Charte et des autres tâches qui lui sont confiées, ainsi qu'à propos de toute autre question que le Secrétaire général pourrait charger le Département de suivre.

3.48 L'élément de programme et les produits correspondants prévus pour l'exercice biennal sont décrits ci-après :

a) Ressources nécessaires : budget ordinaire : 237 000 dollars (soit 12,5 % du total prévu à la partie A "Affaires politiques") ;

b) Référence : révisions au plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/39/6 et Corr.1), paragraphes 4.62 à 4.65, et révisions figurant dans le document A/39/16.

c) Elément de programme :

4.1 Etablissement des faits et bons offices

*Produits* :

i) Préparation des rapports du Secrétaire général demandés par l'Assemblée générale sur l'application des résolutions pertinentes (selon les besoins);

ii) Service de missions de consultation et autres contacts avec les parties intéressées (selon les besoins).

*Produit intermédiaire* : Suivi systématique et cohérent des faits nouveaux ayant trait aux questions dont le Secrétaire général a saisi le Département et conseils au Secrétaire général à ce sujet.



## b) TUTELLE ET DECOLONISATION

TABLEAU 3.22. ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

## 1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1990-1991
		Reévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (aux taux révisés de 1989)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1989)	Inflation en 1990 et 1991	Augmentation totale	
Postes permanents	1 670,4	4,0	177,0	153,8	334,8	2 005,2
Personnel temporaire (remplaçants et surnuméraires)	176,4	0,6	(177,0)	-	(176,4)	-
Dépenses communes de personnel	641,2	6,8	-	53,5	60,3	701,5
Indemnités de représentation	1,2	-	-	-	-	1,2
<b>TOTAL</b>	<b>2 489,2</b>	<b>11,4</b>	<b>-</b>	<b>207,3</b>	<b>218,7</b>	<b>2 707,9</b>

## Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1989)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1988-1989	Accroissement des ressources				(5) Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
2 500,6	-	-	-	-	-

## 2) Fonds extra-budgétaires

-	
<b>Total</b>	<b>2 707,9</b>

TABLEAU 3.23. POSTES NECESSAIRES

## Programme : Tutelle et décolonisation

Catégories	Postes permanents		Postes temporaires				Total	
	Budget ordinaire		Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires			
	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
D-2	1	1	-	-	-	-	1	1
D-1	1	1	-	-	-	-	1	1
P-5	2	3	1	-	-	-	3	3
P-4	3	3	-	-	-	-	3	3
P-3	3	3	-	-	-	-	3	3
P-2/1	2	2	-	-	-	-	2	2
<b>TOTAL</b>	<b>12</b>	<b>13</b>	<b>1</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>13</b>	<b>13</b>
Agents des services généraux								
1re classe	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres classes	8	9	1	-	-	-	9	9
<b>TOTAL</b>	<b>8</b>	<b>9</b>	<b>1</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>9</b>	<b>9</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>20</b>	<b>22</b>	<b>2</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>22</b>	<b>22</b>

## b) TUTELLE ET DECOLONISATION

3.49 Ce programme englobe les activités prévues dans la version révisée du plan à moyen terme pour la période 1984-1989<sup>2</sup>, au titre du programme 1 (Tutelle) et du programme 2 (Décolonisation) du chapitre 4 (Affaires politiques, tutelle et décolonisation).

3.50 Les activités prévues sont exécutées par la Division de la décolonisation et de la tutelle, dont les principales responsabilités sont les suivantes :

a) Fournir des services fonctionnels au Conseil de tutelle, à la Quatrième Commission de l'Assemblée générale, au Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux, ainsi qu'à leurs organes spéciaux et subsidiaires;

b) Suivre la situation dans les territoires non autonomes, notamment les progrès accomplis sur les plans politique, économique et social et sur celui de l'éducation dans chacun

des territoires, ainsi que leur évolution progressive vers l'autonomie ou l'indépendance, conformément aux souhaits librement exprimés des peuples concernés;

c) Assurer la liaison avec les Etats Membres, les organisations internationales et les organisations gouvernementales et non gouvernementales à propos de questions ayant trait à la décolonisation;

d) Faciliter le processus d'autodétermination en organisant des réunions d'information, des conférences, des séminaires et des groupes d'étude sur la décolonisation à l'intention des organisations non gouvernementales, des collèges et des universités.

## Programme 1. Tutelle

Sous-programme 1. Responsabilités de l'Organisation des Nations Unies en ce qui concerne le Territoire sous tutelle des Iles du Pacifique

3.51 Les objectifs de ce sous-programme sont les suivants :

a) aider le Conseil de sécurité et le Conseil de tutelle à

s'acquitter de leurs responsabilités concernant le Territoire sous tutelle des Iles du Pacifique; b) faciliter la réalisation de l'objectif du régime de tutelle en ce qui concerne le Territoire.

3.52 L'élément de programme et les produits correspondants prévus pour l'exercice biennal 1990-1991 sont décrits ci-après :

a) Ressources nécessaires : budget ordinaire : 208 300 dollars (soit 7,7 % du total prévu au titre de la partie B "Tutelle et décolonisation").

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr.1), paragraphes 4.1 à 4.5 et 4.15 à 4.21.

c) Élément de programme :

1.1 Services fonctionnels nécessaires au Conseil de tutelle et à ses missions de visite, y compris la recherche et l'établissement des documents

*Produits :*

i) Services fonctionnels nécessaires au Conseil de tutelle pour s'acquitter de ses fonctions, telles qu'elles sont définies au Chapitre XIII de la Charte des Nations Unies, en ce qui concerne le Territoire sous tutelle des Iles du Pacifique. On prévoit que le Conseil tiendra 10 à 15 séances par an et des séances extraordinaires, selon que de besoin (deuxième trimestre de 1990 et de 1991);

ii) Services fonctionnels nécessaires aux missions de visite ordinaires et extraordinaires du Conseil dans le Territoire (selon les besoins);

iii) Rapport annuel du Conseil de tutelle au Conseil de sécurité (entre les deuxième et troisième trimestres de 1990 et de 1991);

iv) Etablissement du document de travail intitulé "Situation dans le Territoire sous tutelle des Iles du Pacifique", à l'intention du Conseil de tutelle (deuxième trimestre de 1990 et de 1991);

v) Rapports de missions ordinaires ou extraordinaires du Conseil (selon les besoins);

vi) Examen des pétitions (jusqu'à 75 par an) et des demandes d'auditions par le Conseil de tutelle (deuxième trimestre de 1990 et de 1991);

vii) Etablissement des documents nécessaires avant, pendant et après les sessions du Conseil de tutelle (deuxième trimestre de 1990 et de 1991).

### *Programme 2. Décolonisation*

#### *Sous-programme 1. Services fonctionnels nécessaires aux organes intergouvernementaux*

3.53 Ce sous-programme a pour objet de fournir les services fonctionnels nécessaires aux travaux des organes intergouvernementaux concernés, notamment l'Assemblée générale (en particulier sa Quatrième Commission), le Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux, ses organes subsidiaires et ses missions de visite.

3.54 Les éléments de programme et les produits correspondants prévus pour l'exercice biennal décrits ci-après :

a) Ressources nécessaires : budget ordinaire : 833 200 dollars (soit 30,7 % du total prévu à la partie B "Tutelle et décolonisation").

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr.1), paragraphes 4.6 à 4.9 et 4.22 à 4.25.

c) Éléments de programmes :

1.1 Services fonctionnels nécessaires à l'Assemblée générale, en particulier sa Quatrième Commission, pour les questions dont le Département est chargé

*Produits :*

i) Services fonctionnels nécessaires pour une session annuelle de la Quatrième Commission au cours de la session ordinaire de l'Assemblée générale (environ 25 séances officielles et environ 10 séances officieuses/consultations au cours de chaque session de l'Assemblée);

ii) Documents à établir avant et pendant la session sur les questions dont le Département est chargé (environ 36 documents par an en 1990 et en 1991);

iii) Examen des pétitions ainsi que des demandes d'audition par la Quatrième Commission (environ 35 pétitions au cours de chaque session de l'Assemblée générale).

1.2 Services fonctionnels nécessaires au Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux

*Produits :*

i) Services fonctionnels nécessaires aux réunions du Comité spécial, y compris ses réunions hors siège, aux réunions du Sous-Comité des petits territoires, du Sous-Comité des pétitions, de l'information et de l'assistance et du Groupe de travail du Comité. Le Comité spécial devrait tenir deux sessions par an pendant l'exercice biennal, entre janvier et août; ses sous-comités devraient se réunir entre février et août. Compte tenu de l'expérience acquise, il faudra probablement fournir des services pour une centaine de réunions officielles et environ 80 réunions officieuses par an;

ii) Services fonctionnels nécessaires aux missions de visite du Comité spécial dans les territoires coloniaux. Le Comité enverra probablement deux ou trois missions par an;

iii) Examen des pétitions et des demandes d'audition par le Comité spécial (une soixantaine de documents par an pour chaque année de l'exercice biennal).

#### *Sous-programme 2. Recherche et établissement des documents*

3.55 Ce sous-programme a pour objectif de prêter assistance aux organes intergouvernementaux, à savoir l'Assemblée générale (en particulier sa Quatrième Commission) et le Comité spécial, aux fins de la décolonisation, par un acte d'autodétermination, des territoires dont s'occupent ces organes et, pour ce qui est du Territoire sous tutelle des Iles du Pacifique, par la réalisation des objectifs du régime international de tutelle qui sont énoncés dans la Charte des Nations Unies. Il s'agit notamment de rassembler, d'analyser et de traiter des informations sur la situation politique, économique et sociale dans ces territoires et d'établir des rapports pour les organes susmentionnés. Il s'agit également d'établir des liens de coopération avec un certain nombre d'organisations régionales telles que l'OUA, la Communauté et le Marché commun des Caraïbes, la Commission du Pacifique Sud et le Forum du Pacifique Sud, qui fournissent une partie de la documentation nécessaire aux fins de la recherche.

3.56 Les éléments de programme et les produits correspondants prévus pour l'exercice biennal sont décrits ci-après :

a) Ressources nécessaires : budget ordinaire : 1 249 800 dollars (soit 46,1 % du total prévu à la partie B "Tutelle et décolonisation").

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr.1), paragraphes 4.6 à 4.9 et 4.26 à 4.29.

c) Éléments de programmes :

2.1 Etablissement de rapports à l'Assemblée générale et contribution à la rédaction du Répertoire de la pratique suivie par les organes des Nations Unies

*Produits :*

i) Rapport annuel du Secrétaire général sur les informations provenant des territoires non autonomes transmises en application de l'alinéa e de l'Article 73 de la Charte des Nations Unies (1990 et 1991);

ii) Rapport annuel du Secrétaire général sur l'application, par les institutions spécialisées, de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux [résolution 1514 (XV)] (troisième trimestre de 1990, troisième trimestre de 1991);

iii) Rapport annuel du Secrétaire général sur les possibilités d'étude et de formation offertes par les Etats Membres aux habitants des territoires non autonomes (1990 et 1991);

iv) Autres rapports éventuels du Secrétaire général sur les questions relevant de la compétence du Département (selon les besoins);

*Produit intermédiaire :* Contribution à la rédaction du *Répertoire de la pratique* (environ 350 pages par an).

2.2 Etablissement de rapports, de documents de travail et d'autres documents pour le Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux

*Produits :*

i) Rapport annuel du Comité spécial à l'Assemblée générale (troisième trimestre de 1990, troisième trimestre de 1991);

ii) Etablissement, à l'intention du Comité spécial, de documents de travail annuels analysant la situation politique, économique et sociale dans les territoires non autonomes (1990 et 1991);

iii) Etablissement, à l'intention du Comité spécial, de documents de travail annuels sur les intérêts économiques étrangers et les autres activités qui entravent l'application de la Déclaration dans les territoires sous domination coloniale et contrecarrent les efforts visant à éliminer le colonialisme, l'*apartheid* et la discrimination raciale en Afrique australe (1990 et 1991);

iv) Etablissement, à l'intention du Comité spécial, de documents de travail annuels sur les activités militaires et les mesures mises en oeuvre par les puissances coloniales dans les territoires placés sous leur administration et qui seraient susceptibles d'entraver l'application de la Déclaration (1990 et 1991);

v) Rapports sur d'autres territoires, qui pourront être demandés par le Comité spécial ou l'Assemblée générale;

vi) Etablissement de documents avant, pendant et après les sessions du Comité spécial et de ses organes subsidiaires.

*Sous-programme 3. Coordination et information*

3.57 Les objectifs de ce sous-programme sont d'entreprendre et de renforcer, en étroite coopération avec le Département de l'information et d'autres départements et services intéressés, la diffusion suivie de renseignements sur la décolonisation et de susciter une prise de conscience de l'opinion publique mondiale et d'intensifier les activités relatives à l'assistance matérielle fournie aux peuples coloniaux et à leurs mouvements de libération par les institutions spécialisées et les organismes associés à l'Organisation des Nations Unies de façon à accélérer réellement le processus de décolonisation et à assurer la liaison avec les organisations non gouvernementales.

3.58 Les éléments de programme et les produits correspondants prévus pour l'exercice biennal sont décrits ci-dessous :

a) Ressources nécessaires : budget ordinaire : 416 600 dollars (soit 15,5 % du total prévu à la partie B "Tutelle et décolonisation").

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr.1), paragraphes 4.6 à 4.9 et 4.30 à 4.34.

c) Elément de programme :

3.1 Information sur les activités de l'Organisation des Nations Unies concernant la décolonisation, coopération avec les organisations non gouvernementales et coordination des activités internationales en vue de l'élimination du colonialisme

*Produits :*

i) Publication d'études et de monographies sur la décolonisation dans une série intitulée *Décolonisation* (publication trimestrielle en anglais, en espagnol et en français) et autres études selon que de besoin (1990, 1991);

ii) Liaison avec les organisations non gouvernementales dans le domaine de la décolonisation;

iii) Consultations et échange d'informations entre l'Organisation des Nations Unies et l'OUA et d'autres organisations intergouvernementales sur des questions relatives à l'application de diverses résolutions sur la décolonisation (tout au long de l'exercice biennal);

iv) Coordination, selon que de besoin, de l'assistance fournie par les institutions spécialisées aux habitants des territoires non autonomes (tout au long de l'exercice biennal).

*Activités intermédiaires :*

i) Appui fonctionnel au Département de l'information pour la réalisation des projets d'information et l'établissement de publications sur la décolonisation et organisation de réunions d'information fréquentes sur la décolonisation à l'intention des organisations non gouvernementales et des étudiants intéressés, au Siège et dans les universités;

ii) Organisation, en coopération avec le Département de l'information, d'expositions périodiques de matériel visuel et production de films documentaires, de séries de diapositives, d'affiches et de programmes radio sur la décolonisation (environ huit produits chaque année, en 1990 et en 1991);

iii) Réception, classement et indexage de tous les documents relatifs aux territoires non autonomes, notamment l'information transmise en application de l'alinéa e de l'Article 73 de la Charte, et réponse aux demandes d'information émanant de délégations et d'organisations sur les questions relatives aux travaux du Département (tout au long de l'exercice biennal);

iv) Coopération avec le Département de l'information pour la diffusion d'informations sur les activités de l'Organisation des Nations Unies et le régime international de tutelle dans le Territoire sous tutelle des Iles du Pacifique.

*Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1989)**Transformation de postes ("Affaires politiques" et "Tutelle et décolonisation")*

3.59 On propose de transformer en postes permanents un poste D-1, 3 postes P-5, un poste P-4 et 7 postes d'agent des services généraux (autres classes) antérieurement financés au moyen de crédits ouverts pour du personnel temporaire. Ces postes se répartissent entre les unités administratives suivantes :

a) Groupe des questions politiques spéciales et de la coopération régionale : un poste P-4 et quatre postes d'agent des services généraux;

b) Groupe des programmes spéciaux d'urgence : un poste D-1, 2 postes P-5 et 2 postes d'agent des services généraux;

c) Division de la décolonisation et de la tutelle : un poste P-5 et un poste d'agent des services généraux.

3.60 Ces postes ont à l'origine été créés, à titre temporaire, à l'ancien Bureau des questions politiques spéciales dans le cadre des programmes spéciaux d'assistance économique découlant de décisions prises par le Conseil économique et

social. Compte tenu de la réorganisation du Département et de la compression des effectifs conformément aux recommandations 15, 21 et 22 du Groupe d'experts intergouvernementaux de haut niveau <sup>1</sup>, que l'Assemblée générale a approuvées par ses résolutions 41/213 et 43/213, le lien entre ces postes et les fonctions qui s'y attachaient initialement a pour ainsi dire disparu. Actuellement, ces postes correspondent à des fonctions permanentes au sein des unités susmentionnées, ce qui justifie leur transformation en postes permanents.

### 3. SERVICES D'APPUI AU PROGRAMME

TABLEAU 3.24. ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des États-Unis)

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1990-1991
		Réévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (aux taux révisés de 1989)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1989)	Inflation en 1990 et 1991	Augmentation totale	
Postes permanents	834,2	7,4	-	71,2	78,6	912,8
Personnel temporaire (remplaçants et surnuméraires)	45,6	0,9	-	3,1	4,0	49,6
Heures supplémentaires	45,3	1,1	-	3,1	4,2	49,5
Dépenses communes de personnel	289,7	4,9	-	24,8	29,7	319,4
Travaux contractuels d'imprimerie et de reliure	1,1	0,1	-	0,1	0,2	1,3
Location et entretien du matériel	22,1	0,6	8,6	2,2	11,4	33,5
Communications	11,6	0,3	6,0	1,2	7,5	19,1
Dépenses de représentation	1,9	-	-	0,2	0,2	2,1
Services divers	21,7	0,4	(15,0)	0,5	(14,1)	7,6
Fournitures et accessoires	39,0	0,9	(30,0)	0,6	(28,5)	10,5
Mobilier et matériel	29,6	(29,6)	36,0	2,5	8,9	38,5
Remplacement du matériel de bureautique	20,0	0,6	-	1,5	2,1	22,1
<b>TOTAL</b>	<b>1 361,8</b>	<b>(12,4)</b>	<b>5,6</b>	<b>111,0</b>	<b>104,2</b>	<b>1 466,0</b>

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1989)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1988-1989	Accroissement des ressources				(5) Montant ajusté	Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté		
1 349,4	5,6	36,0	-	(30,4)	2,2 %	

2) Fonds extra-budgétaires

-
---

Total	1 466,0
-------	---------

TABLEAU 3.25. POSTES NECESSAIRES

Programme : Services d'appui au programme

Categories	Postes permanents		Postes temporaires				Total	
	Budget ordinaire		Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires			
	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
P-5	1	1	-	-	-	-	1	1
P-4	1	1	-	-	-	-	1	1
P-3	1	1	-	-	-	-	1	1
P-2/1	2	2	-	-	-	-	2	2
<b>TOTAL</b>	<b>5</b>	<b>5</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>5</b>	<b>5</b>
Agents des services généraux								
1re classe	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres classes	7	7	-	-	-	-	7	7
<b>TOTAL</b>	<b>7</b>	<b>7</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>7</b>	<b>7</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>12</b>	<b>12</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>12</b>	<b>12</b>

### 3. SERVICES D'APPUI AU PROGRAMME

3.61 Les activités correspondant à cette rubrique sont exécutées par le Service administratif et le Groupe de l'édition.

3.62 Le Service administratif fournit des services d'appui administratif pour l'exécution des activités du Département, du Conseil des Nations Unies pour la Namibie et du Bureau du Commissaire des Nations Unies pour la Namibie. En outre, il s'acquitte des fonctions suivantes :

a) Appui administratif aux missions de visite et autres, envoyées par les organes intergouvernementaux, dont les activités sont prévues au chapitre 4 du plan à moyen terme;

b) Collaboration aux préparatifs des conférences, séminaires et colloques organisés par ces organes intergouvernementaux en dehors du Siège, et services d'appui administratif correspondants;

c) Appui administratif aux activités humanitaires et aux programmes d'assistance au titre du programme "Namibie", à savoir : i) le programme de bourses individuelles; ii) le programme d'aide sociale et médicale; et iii) le Fonds des Nations Unies pour les projets concernant la Namibie;

d) Appui administratif aux missions politiques spéciales envoyées par le Secrétaire général adjoint dans le cadre de missions de bons offices au nom du Secrétaire général;

3.63 Le Groupe de l'édition est chargé d'éditer et de traiter tous les documents rédigés par le Département et le Bureau du Commissaire pour la Namibie en vue de traduction, reproduction et impression. Il traite environ 18 000 pages manuscrites de documentation au cours de l'exercice biennal.

3.64 Le personnel affecté aux services d'appui au programme est ventilé de la façon suivante :

a) Service administratif : un poste P-5, un poste P-4, un poste P-2 et 5 postes d'agent des services généraux (autres classes);

b) Groupe de l'édition : un poste P-3 et un poste P-2, 2 postes d'agent des services généraux (autres classes).

#### *Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1989)*

##### *Personnel temporaire (remplacements et surnuméraires)*

3.65 Les ressources prévues à cette rubrique (46 500 dollars) doivent permettre de faire face à l'important volume de travail qu'entraînent les sessions de l'Assemblée générale et les réunions extraordinaires des organes intergouvernementaux, dont le Département assure le service, ainsi que de remplacer temporairement les fonctionnaires en congé de maladie ou de maternité.

##### *Heures supplémentaires*

3.66 Les ressources prévues à cette rubrique (46 400 dollars) doivent permettre d'assurer le service de la Quatrième Commission de l'Assemblée générale et d'autres organes intergouvernementaux et de répondre en outre aux besoins du Bureau du Secrétaire général adjoint.

##### *Communications*

3.67 Les ressources prévues à cette rubrique (17 900 dollars), qui font apparaître une augmentation de 6 000 dollars sont nécessaires pour faire face à l'accroissement des tâches qui incombent au Département dans le cadre des responsabilités qui lui sont confiées. L'expérience acquise au cours de la période 1986-1988 a montré que la base de ressources était insuffisante pour faire face à ces besoins.

##### *Services divers*

3.68 Sur la base des dépenses effectivement engagées à ce titre jusqu'à présent, on prévoit une diminution de 15 000 dollars à cette rubrique.

##### *Fourniture et matériel*

3.69 Sur la base des dépenses effectivement engagées jusqu'à présent, on prévoit une diminution de 30 000 dollars à cette rubrique.

##### *Mobilier et matériel*

##### *Remplacement du matériel de bureautique*

3.70 Les ressources prévues à ces rubriques sont les suivantes :

a) Un crédit non renouvelable est demandé à la rubrique "Mobilier et matériel" (36 000 dollars) pour acheter du matériel supplémentaire (9 ordinateurs individuels) en 1990 et en 1991 dans le cadre du programme d'automatisation du Département. Les compressions d'effectifs au Département et les tâches supplémentaires dont il devra s'acquitter dans le domaine des programmes spéciaux d'urgence justifient cette demande;

b) Les ressources nécessaires au titre de l'entretien du matériel en 1990-1991 (31 300 dollars), qui font apparaître une augmentation de 8 600 dollars, ont été calculées en se fondant sur un examen de l'inventaire du matériel existant et les achats prévus en 1989;

c) Un crédit de 20 600 dollars (pas d'augmentation) est demandé en vue de répondre aux besoins du Département, qui doit remplacer le matériel de bureautique obsolète.

C. Namibie

TABLEAU 3.26. ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

COÛTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Crédit ouvert pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues								Crédit demandé pour 1990-1991
	Réévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (aux taux révisés de 1989)		Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1989)		Inflation en 1990 et 1991		Augmentation totale		
	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%	
18 245,2	90,9	0,4	-	-	1 114,1	6,1	1 205,0	6,6	19 450,2

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1989)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1988-1989	Accroissement des ressources					Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté		
18 336,1	-	-	-	-	-	-

2) Fonds extra-budgétaires

	1988-1989 Montant estimatif des dépenses	1990-1991 Montant estimatif des dépenses
a) Services d'appui à :		
i) D'autres organismes des Nations Unies	-	-
ii) Des programmes extra-budgétaires	-	-
Total a)	-	-
b) Activités de fond	-	-
Total b)	-	-
c) Projets opérationnels :		
Fonds des Nations Unies pour la Namibie	19 500,0	19 500,0
Total c)	19 500,0	19 500,0
Total a), b) et c)	19 500,0	19 500,0
Total, coûts directs		38 950,2

TABLEAU 3.27. ANALYSE DU TOTAL REEVALUE DE LA BASE DE RESSOURCES DE 1988-1989 (AUX TAUX REVISES DE 1989)

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Programmes	Crédits ouverts pour 1988-1989 (1)	Dépenses non renouvelables de 1988-1989 (2)	Dépenses supplémentaires						Montant net des dépenses supplémentaires (9) (8) - (2)	Total réévalué de la base de ressources de 1988-1989 (10) (1) + (9)
			Effet différé de l'accroissement de ressources 1988-1989		Réévaluation des coûts aux taux révisés de 1989		Ajustements spéciaux (7)	Total (8)		
			Postes permanents (3)	Autres objets de dépense (4)	Postes permanents (5)	Autres objets de dépense (6)				
C. Namibie										
1. Conseil des Nations Unies pour la Namibie	4 753,8	-	-	-	-	83,7	-	83,7	83,7	4 837,5
2. Bureau du Commissaire des Nations Unies pour la Namibie	9 600,6	58,4	-	-	236,3	52,4	(243,1) <sup>a</sup>	45,6	(12,8)	9 587,8
3. Subventions des Nations Unies	3 890,8	-	-	-	-	20,0	-	20,0	20,0	3 910,8
TOTAL	18 245,2	58,4	-	-	236,3	156,1	(243,1) <sup>a</sup>	149,3	90,9	18 336,1

<sup>a</sup> Compte tenu de la révision du pourcentage de postes vacants pour 1990-1991.

TABLEAU 3.28. BUDGET ORDINAIRE (COUTS DIRECTS) : TABLEAU RECAPITULATIF DES DEPENSES PREVUES POUR 1990-1991 ET DES TAUX DE CROISSANCE REELLE, PAR PROGRAMME

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Programmes	Crédits ouverts pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues					Crédits demandés pour 1990-1991
		Réévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (taux révisés de 1989)	Accroissement des ressources (taux révisés de 1989)	Inflation en 1990 et 1991	Augmentation totale		
					\$	%	
C. Namibie							
1. Conseil des Nations Unies pour la Namibie	4 753,8	83,7	-	258,2	341,9	7,1	5 095,7
2. Bureau du Commissaire des Nations Unies pour la Namibie	9 600,6	(12,8)	-	793,5	780,7	8,1	10 381,3
3. Subventions des Nations Unies	3 890,8	20,0	-	62,4	82,4	2,1	3 973,2
TOTAL	18 245,2	90,9	-	1 114,1	1 205,0	6,6	19 450,2

TABLEAU 3.29. POSTES NECESSAIRES

## Programme : Namibie

Catégories	Postes permanents		Postes temporaires				Total	
	Budget ordinaire		Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires			
	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
SSG	1	1	-	-	-	-	1	1
D-2	2	2	-	-	-	-	2	2
D-1	1	1	-	-	-	-	1	1
P-5	3	3	2	2	-	-	5	5
P-4	1	1	3	3	-	-	4	4
P-3	4	4	7	7	-	-	11	11
P-2/1	5	5	1	1	-	-	6	6
TOTAL	17	17	13	13	-	-	30	30
Agents des services généraux								
1re classe	-	-	1	1	-	-	1	1
Autres classes	8	8	8	8	-	-	16	16
TOTAL	8	8	9	9	-	-	17	17
Autres catégories								
Agents locaux	8	8	6	6	-	-	14	14
TOTAL	8	8	6	6	-	-	14	14
TOTAL GÉNÉRAL	33	33	28	28	-	-	61	61

## C. Namibie

3.71 Les ressources nécessaires aux activités prévues au titre du chapitre 3C sont incluses dans le plan général du projet de budget-programme pour l'exercice biennal 1990-1991 adopté par l'Assemblée générale dans sa résolution 43/214 du 2 décembre 1988. Compte tenu des importants événements concernant l'application de la résolution 425 (1978) du Conseil de sécurité en date du 29 septembre 1978 survenus récemment, et comme suite au lancement des opérations du Groupe d'assistance des Nations Unies pour la période de transition (GANUPT) pour une période de transition déterminée conformément aux résolutions 629 (1989) et 632 (1989) du Conseil de sécurité en date du 16 janvier 1989 et

du 16 février 1989, il est difficile actuellement de définir avec précision la nature et la portée des activités prévues au titre du programme 3, "Namibie", du chapitre IV du plan à moyen terme pour la période 1984-1989<sup>2</sup>, tel que révisé, et de présenter des propositions détaillées à l'Assemblée générale pour approbation dans le cadre du projet de budget-programme pour 1990-1991.

3.72 Sur cette base, les crédits demandés comprennent un montant provisoire de 19 450 200 dollars, représentant la réévaluation des crédits ouverts pour 1988-1989. Les montants estimatifs révisés seront soumis à l'Assemblée générale à une date ultérieure compte tenu des décisions que cette dernière pourra adopter en ce qui concerne la question de Namibie.

**D. Centre contre l'apartheid**

**TABLEAU 3.30. ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX**

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

**COÛTS DIRECTS**

1) *Budget ordinaire*

Crédit ouvert pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues								Crédit demandé pour 1990-1991
	Réévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (taux révisés de 1989)		Accroissement des ressources (taux révisés de 1989)		Inflation en 1990 et 1991		Augmentation totale		
	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%	
4 118,0	10,8	0,2	15,2	0,3	335,3	8,1	361,3	8,7	4 479,3

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1989)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1988-1989	Accroissement des ressources				(5) Montant ajusté	Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moms : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté		
4 128,8	15,2	13,7	-	1,5	-	

2) *Fonds extra-budgétaires*

a) Services d'appui à :

- i) D'autres organismes des Nations Unies
- ii) Des programmes extra-budgétaires

Total a)

b) Activités de fond :

Fonds d'affectation spéciale pour la diffusion d'informations contre l'apartheid

Total b)

c) Projets opérationnels :

- Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour l'Afrique du Sud
- Fonds d'affectation spéciale pour le Programme d'enseignement et de formation des Nations Unies pour l'Afrique australe

Total c)

Total a), b) et c)

	1988-1989 Montant estimatif des dépenses	1990-1991 Montant estimatif des dépenses
a) Services d'appui à :		
i) D'autres organismes des Nations Unies	-	-
ii) Des programmes extra-budgétaires	-	-
<b>Total a)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
b) Activités de fond :		
Fonds d'affectation spéciale pour la diffusion d'informations contre l'apartheid	245,0	250,0
<b>Total b)</b>	<b>245,0</b>	<b>250,0</b>
c) Projets opérationnels :		
Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour l'Afrique du Sud	7 000,0	7 000,0
Fonds d'affectation spéciale pour le Programme d'enseignement et de formation des Nations Unies pour l'Afrique australe	9 000,0	9 000,0
<b>Total c)</b>	<b>16 000,0</b>	<b>16 000,0</b>
<b>Total a), b) et c)</b>	<b>16 245,0</b>	<b>16 250,0</b>
<b>Total. coûts directs</b>		<b>20 729,3</b>

**TABLEAU 3.31. ANALYSE DU TOTAL REEVALUE DE LA BASE DE RESSOURCES DE 1988-1989 (AUX TAUX REVISES DE 1989)**

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Programmes	Credits ouverts pour 1988-1989 (1)	Dépenses non renouvelables de 1988-1989 (2)	Dépenses supplémentaires						Montant net des dépenses supplémentaires (9) (8) - (2)	Total réévalué de la base de ressources de 1988-1989 (10) (1) + (9)
			Effet différé de l'accroissement de ressources 1988-1989		Réévaluation des coûts aux taux révisés de 1989		Ajustements spéciaux (7)	Total (8)		
			Postes permanents (3)	Autres objets de dépense (4)	Postes permanents (5)	Autres objets de dépense (6)				
D. Centre contre l'apartheid	4 118,0	13,6	-	-	142,0	4,6	(122,2) <sup>a</sup>	24,4	10,8	4 128,8
<b>TOTAL</b>	<b>4 118,0</b>	<b>13,6</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>142,0</b>	<b>4,6</b>	<b>(122,2)<sup>a</sup></b>	<b>24,4</b>	<b>10,8</b>	<b>4 128,8</b>

<sup>a</sup> Compte tenu de la révision du pourcentage des postes vacants pour 1990-1991.



TABLEAU 3.32. BUDGET ORDINAIRE (COUTS DIRECTS) : TABLEAU RECAPITULATIF DES DEPENSES PREVUES POUR 1990-1991 ET DES TAUX DE CROISSANCE REELLE, PAR OBJET DE DEPENSE

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Objets de dépense	Crédits ouverts pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1990-1991
		Réévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (taux révisés de 1989)	Accroissement des ressources (taux révisés de 1989)	Inflation en 1990 et 1991	Augmentation totale	
Postes permanents	2 883,9	8,7	-	237,3	246,0	3 129,9
Personnel temporaire (remplaçants et surnuméraires)	45,7	21,0	(20,0)	3,2	4,2	49,9
Consultants	79,3	(3,7)	-	5,2	1,5	80,8
Heures supplémentaires	5,5	0,1	2,0	0,5	2,6	8,1
Dépenses communes de personnel	1 001,5	11,1	-	82,5	93,6	1 095,1
Indemnités de représentation	6,0	-	-	-	-	6,0
Frais de voyage du personnel	13,4	0,1	8,0	1,5	9,6	23,0
Imprimerie et reliure	38,1	0,9	-	2,7	3,6	41,7
Services de traitement de l'information	8,0	(8,0)	-	-	(8,0)	-
Location et entretien du matériel	4,6	0,1	8,5	0,9	9,5	14,1
Communications	6,5	0,1	-	0,4	0,5	7,0
Fournitures et matériaux	-	-	3,0	0,1	3,1	3,1
Mobilier et matériel	19,7	(19,7)	13,7	0,6	(5,4)	14,3
Remplacement de matériel de bureautique	5,8	0,1	-	0,4	0,5	6,3
TOTAL	4 118,0	10,8	15,2	335,3	361,3	4 479,3

TABLEAU 3.33. POSTES NECESSAIRES

Unité administrative : Centre contre l'apartheid

Catégories	Postes permanents		Postes temporaires				Total	
	Budget ordinaire		Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires			
	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
SSG	1	1	-	-	-	-	1	1
D-1	3	3	-	-	-	-	3	3
P-5	3	3	-	-	-	-	3	3
P-4	4	4	-	-	-	-	4	4
P-3	5	5	-	-	-	-	5	5
P-2/1	4	4	-	-	-	-	4	4
TOTAL	20	20	-	-	-	-	20	20
Agents des services généraux								
Autres classes	15	15	-	-	-	-	15	15
TOTAL	15	15	-	-	-	-	15	15
TOTAL GÉNÉRAL	35	35	-	-	-	-	35	35

### D. Centre contre l'apartheid

#### Programme 1. Affaires politiques et affaires du Conseil de sécurité

##### Sous-programme 4. Application plus complète des résolutions de l'ONU relatives à l'apartheid

3.73 Les activités du Centre contre l'apartheid relèvent du sous-programme 4 (Application plus complète des résolutions de l'Organisation des Nations Unies relatives à l'apartheid) du programme 1, Affaires politiques et affaires du Conseil de sécurité (à l'exclusion des activités du Département des affaires de désarmement) du chapitre premier du plan à moyen terme pour la période 1984-1989 tel que révisé et prolongé jusqu'en 1991<sup>2</sup>. Le programme de travail détaillé du Centre contre l'apartheid dépend dans une large mesure des programmes de travail du Comité spécial contre l'apartheid, et de ses organes subsidiaires et autres organes qui luttent contre l'apartheid, qui sont arrêtés une fois par an.

3.74 Sur le plan administratif, le Centre fait partie du Département des affaires politiques et des affaires du Conseil de sécurité. Les activités dont est chargé le Département, notamment celles prévues au sous-programme 4, représentent pour la plupart les services fournis aux organes intergouvernementaux, y compris ceux énumérés au chapitre 3A.3 (Apartheid : Comité spécial et autres organes). Pour cette raison, il n'est pas possible, comme stipulé dans

la règle 104.6 b) des règlements et règles régissant la planification des programmes, les aspects du budget qui ont trait aux programmes, le contrôle de l'exécution et les méthodes d'évaluation [ST/SSGB/PPBME/Rules/1 (1987)], d'indiquer les éléments de programme de ce sous-programme financés au titre du budget ordinaire qui représentent approximativement 10 % des ressources demandées au titre du budget ordinaire pour le programme proposé et auxquels le rang de priorité le plus élevé doit être affecté, ou les éléments de programme représentant approximativement 10 % desdites ressources auxquels le rang de priorité le plus faible doit être affecté. En conséquence, et exceptionnellement, aucun rang de priorité n'est indiqué pour les éléments de programme dont est chargé le Centre.

3.75 Les éléments de programme et les produits connexes prévus pour l'exercice biennal sont décrits ci-après :

#### a) Ressources nécessaires :

Budget ordinaire : 4 479 300 dollars (soit 27,8 % du total prévu pour le programme pour la période 1990-1991 et 27,6 % du total prévu pour la période 1988-1989)<sup>3</sup>.

<sup>3</sup> Les sous-programmes 1 à 3 du programme 1, qui représentent 72,2 % du total des ressources budgétaires et 32,1 % des fonds extra-budgétaires prévus pour l'ensemble du programme, relèvent du chapitre 2A, Département des affaires politiques et des affaires du Conseil de sécurité: maintien de la paix.

Fonds extra-budgétaires : 250 000 dollars (soit 67,9 % du total prévu pour le programme pour la période 1990-1991 et 64,3 % du total prévu pour la période 1988-1989)<sup>3</sup>.

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr.1, paragraphes 1.19 à 1.25, sous leur forme modifiée par A/39/6 et Corr.1, chap. 1, et par A/43/6, chap. 1).

c) Eléments de programme :

1.1 Services de recherche et services d'appui au Comité spécial contre l'*apartheid*, à ses organes intergouvernementaux subsidiaires et aux autres organismes intergouvernementaux luttant contre l'*apartheid*

Produits :

i) Services fonctionnels nécessaires pour les réunions du Comité spécial contre l'*apartheid* et de ses organes intergouvernementaux subsidiaires, à savoir le Groupe de travail du Comité spécial, le Sous-Comité de l'application des résolutions de l'Organisation des Nations Unies et de la collaboration avec l'Afrique du Sud, le Sous-Comité des pétitions et de l'information, l'Equipe spéciale pour les femmes et les enfants vivant sous le régime d'*apartheid*, l'Equipe spéciale pour les prisonniers politiques et l'Equipe spéciale sur les aspects juridiques de l'*apartheid* (environ 70 réunions officielles et 25 réunions officieuses par an);

ii) Services fonctionnels nécessaires pour les missions du Comité spécial et pour les conférences, séminaires et autres manifestations organisés ou parrainés par ce dernier. Il est prévu que jusqu'à 40 missions et autres manifestations seront organisées par le Comité spécial pendant chaque année de l'exercice biennal;

iii) Aide à l'établissement des rapports annuels du Comité spécial à l'Assemblée générale et au Conseil de sécurité et déclarations du Comité spécial à l'intention de la presse (dernier trimestre de 1990 et de 1991);

iv) Rapports du Secrétaire général à l'Assemblée générale et autres organes intergouvernementaux sur des questions concernant l'*apartheid* (environ quatre rapports par an en 1990 et 1991);

v) Rapports et documents de recherche, selon les besoins, destinés à l'Assemblée générale, au Comité spécial et à ses sous-comités (environ 20 documents par an en 1990 et 1991);

vi) Services fonctionnels nécessaires pour les réunions annuelles des Etats parties à la Convention internationale contre l'*apartheid* dans les sports (une réunion par an en 1990 et 1991);

vii) Services fonctionnels nécessaires pour les sessions de la Commission contre l'*apartheid* dans les sports (une session par an en 1990 et 1991);

viii) Aide à l'établissement des rapports annuels à l'Assemblée générale de la Commission contre l'*apartheid* dans les sports (dernier trimestre de 1990 et de 1991);

ix) Services fonctionnels nécessaires pour les sessions du Groupe intergouvernemental chargé de surveiller la fourniture et la livraison de pétrole et de produits pétroliers à l'Afrique du Sud (une session par an en 1990 et 1991);

x) Aide à l'établissement des rapports annuels à l'Assemblée générale du Groupe intergouvernemental chargé de surveiller la fourniture et la livraison de pétrole et de produits pétroliers à l'Afrique du Sud (dernier trimestre de 1990 et de 1991).

1.2 Diffusion d'information contre l'*apartheid*

Produits :

i) Bulletin "Notes et documents" sur des questions relatives à l'*apartheid* (jusqu'à 15 numéros par an en anglais

et en français), destiné aux milieux qui influencent l'opinion et à des groupes cibles spéciaux (1990, 1991);

ii) Versions linguistiques du bulletin "Notes et documents" : traduction dans diverses langues (autres que l'anglais et le français) et distribution par les centres d'information des Nations Unies (environ six numéros par an, 1990 et 1991), à l'intention des lecteurs de différents pays;

iii) Matériaux d'information pour promouvoir l'action anti-*apartheid* de l'ONU (environ trois dépliants/affiches ou numéros spéciaux des notes et documents par an) pour des journées de célébration ou des manifestations spéciales organisées par le Comité spécial contre l'*apartheid*; *News Digest* (environ six numéros par an); projection de films lors de journées de célébration spéciales (environ quatre par an); programme télévisé spécial avec "World Chronicle" (un par an); conférences de presse des présidents du Comité spécial contre l'*apartheid* et de ses sous-comités et/ou du Président du Groupe intergouvernemental chargé de surveiller la fourniture et la livraison de pétrole et de produits pétroliers à l'Afrique du Sud et/ou du Directeur du Centre (environ 4 par an); publication de répertoires des contacts sportifs et culturels avec l'Afrique du Sud (deux répertoires par an, deuxième semestre de 1990 et de 1991);

iv) Promotion de la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale (21 mai), de la Journée internationale de solidarité avec la population en lutte d'Afrique du Sud (16 juin), de la Journée internationale de solidarité avec la lutte des femmes d'Afrique du Sud et de Namibie (9 août) et de la Journée de solidarité avec les prisonniers politiques sud-africains (11 octobre) (1990 et 1991);

v) Organisation d'expositions itinérantes dans divers pays en coopération avec le Département de l'information et les centres d'information des Nations Unies (jusqu'à huit expositions par an en 1990 et 1991);

vi) Promotion des conférences, séminaires et auditions organisés par le Comité spécial ou ses organes subsidiaires intergouvernementaux et autres organes intergouvernementaux luttant contre l'*apartheid* (1990, 1991);

vii) Publication sur l'*apartheid* destinée à la vente, à l'intention des chercheurs, des milieux universitaires, des médias et du grand public (une au cours de l'exercice biennal);

viii) Notes d'information devant faire l'objet d'une distribution limitée au sein du système des Nations Unies et aux mouvements anti-*apartheid* (environ 40 documents par an en 1990 et 1991);

ix) Séries de conférences dans divers pays, destinées aux médias et au grand public (environ 6 par an), et visant à promouvoir les efforts de l'Organisation des Nations Unies en faveur d'un règlement politique du conflit et à coordonner les activités avec les mouvements anti-*apartheid*, les églises et autres organisations religieuses, les syndicats, les organisations d'étudiants et de femmes, les universités, les associations locales à l'appui de l'Organisation des Nations Unies, etc. (1990, 1991);

x) Réunions d'information au Siège et dans d'autres lieux de la région de New York, par exemple avec des groupes d'étudiants, des enseignants, des associations, des groupes du milieu des affaires, etc. (environ 20 réunions d'information par an, 1990 et 1991).

1.3 Programmes d'aide aux victimes de l'*apartheid*

Produits :

i) Services d'appui au Conseil d'administration du Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour

l'Afrique du Sud qui tiendrait trois à cinq réunions par an et au Comité consultatif du Programme d'enseignement et de formation des Nations Unies pour l'Afrique australe (1990, 1991);

ii) Dix dons à consentir par le Conseil d'administration du Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour l'Afrique du Sud durant l'exercice biennal 1988-1989 à des organisations bénévoles et autres organismes appropriés, en vue de :

- a) Fournir une assistance juridique aux personnes persécutées en vertu des lois répressives et discriminatoires de l'Afrique du Sud;
- b) Secourir ces personnes et celles qui sont à leur charge;
- c) Subventionner l'éducation de ces personnes et de celles qui sont à leur charge;
- d) Secourir les réfugiés venus d'Afrique du Sud;

iii) Octroi, par le Programme d'enseignement et de formation des Nations Unies pour l'Afrique australe, en 1990-1991, d'environ 1 300 bourses à des étudiants d'Afrique australe;

iv) Rapports annuels du Secrétaire général à l'Assemblée générale concernant le fonctionnement du Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour l'Afrique du Sud et du Programme d'enseignement et de formation des Nations Unies pour l'Afrique australe (deux rapports par an, 1990 et 1991);

v) Service d'une mission d'évaluation du Comité consultatif du Programme d'enseignement et de formation des Nations Unies pour l'Afrique australe et aide à l'élaboration du rapport y relatif (deuxième semestre de 1990).

#### *Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1989)*

##### *Personnel temporaire (remplaçants et surnuméraires)*

3.76 Les ressources prévues (46 700 dollars), qui représentent une diminution de 20 000 dollars, correspondent, d'une part, au recrutement de personnel supplémentaire pour une courte durée pendant les périodes où le programme de travail est le plus chargé, notamment à cause des services à fournir au Comité spécial et, d'autre part, au remplacement des fonctionnaires en congé de maladie ou de maternité. Elles ont été calculées en fonction des dépenses réelles des trois exercices biennaux précédents.

##### *Consultants*

3.77 Les ressources prévues (75 600 dollars), qui n'accusent pas d'augmentation, correspondent à des concours extérieurs pour l'exécution de services spécialisés qui ne peuvent être assurés par le personnel permanent du Centre, à savoir recherches préliminaires et études spécialisées dans diverses disciplines ayant un lien direct avec les travaux du Comité spécial contre l'*apartheid* et du Groupe intergouvernemental chargé de surveiller la fourniture et la livraison de pétrole et de produits pétroliers à l'Afrique du Sud. Ces tâches portent sur des questions telles que l'application des sanctions contre l'Afrique du Sud, les prêts bancaires à l'Afrique du Sud, la collaboration militaire, nucléaire et autre avec l'Afrique du Sud, les crimes commis contre la population noire en Afrique du Sud et la surveillance et l'application de l'embargo sur le pétrole. En outre, l'aide de consultants serait

nécessaire pour mettre en place un système d'évaluation et de suivi du Programme d'enseignement et de formation des Nations Unies pour l'Afrique australe.

##### *Heures supplémentaires*

3.78 Les ressources prévues (7 600 dollars) accusent une augmentation de 2 000 dollars. Le Centre doit faire face à un nombre accru de demandes du fait de l'expansion rapide des activités du Groupe intergouvernemental.

##### *Frais de voyage du personnel*

3.79 Les ressources prévues (21 500 dollars), qui représentent une augmentation de 8 000 dollars, correspondent aux objectifs suivants :

a) Participation à des réunions des institutions spécialisées et des organisations internationales gouvernementales et non gouvernementales et consultations au sujet de la coordination des travaux du Centre contre l'*apartheid*;

b) Réponse aux demandes adressées au Centre concernant des conférences et des causeries visant à mieux faire comprendre l'objet essentiel de l'action des Nations Unies contre l'*apartheid* et à rallier un appui plus large du public;

c) Prise de contacts et maintien de ces derniers avec les médias, les organisations anti-*apartheid*, les syndicats, les organisations d'étudiants et de jeunes, les groupes religieux et autres;

d) Voyages du Directeur du Centre compte tenu des faits nouveaux dans la région de l'Afrique australe;

e) La nécessité de mettre en place un système d'évaluation et de suivi du Programme d'enseignement et de formation des Nations Unies pour l'Afrique australe, conformément aux recommandations de son comité consultatif, entraînerait un nombre croissant de voyages sur le continent africain. L'augmentation proposée est imputable à l'accroissement escompté des voyages compte tenu de l'évolution de la situation dans la région de l'Afrique australe et des nouveaux besoins visés à l'alinéa e) ci-dessus.

##### *Location et entretien du matériel de bureautique*

3.80 Un montant de 13 200 dollars, soit une augmentation des ressources de 8 500 dollars, est proposé pour l'entretien du matériel de bureautique existant. Ce montant tient compte des besoins concernant le matériel existant et le matériel supplémentaire demandé pour l'exercice biennal 1990-1991.

##### *Fournitures et accessoires*

3.81 Un nouveau montant de 3 000 dollars est demandé pour satisfaire les besoins opérationnels du Centre: il est fondé sur les besoins effectifs pendant la période 1984-1988. Il n'avait pas été tenu compte de ces besoins dans les prévisions pour 1988-1989, lorsqu'on avait proposé de regrouper au chapitre 3 les ressources relatives aux activités des organes intergouvernementaux oeuvrant contre l'*apartheid*.

##### *Mobilier et matériel*

3.82 Les ressources prévues (13 700 dollars) représentent des dépenses non renouvelables pour l'acquisition de quatre ordinateurs individuels supplémentaires et de quatre mini-imprimantes, destinés à compléter le matériel de bureautique déjà en place au Centre dans le cadre du programme général d'informatisation du Département des affaires politiques et des affaires du Conseil de sécurité.

**E. Asie du Sud-Est : Affaires politiques et humanitaires**

**TABLEAU 3.34. ANALYSE DES COUTS GLOBAUX**

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

**COUTS DIRECTS**

1) *Budget ordinaire*

Credit ouvert pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues								Credit demande pour 1990-1991
	Reevaluation de la base de ressources de 1988-1989 (taux révisés de 1989)		Accroissement des ressources (taux révisés de 1989)		Inflation en 1990 et 1991		Augmentation totale		
	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%	
1 236,2	(25,2)	(2,0)	20,2	1,6	98,9	8,0	93,9	7,5	1 330,1

Analyse de la croissance réelle (taux révisés de 1989)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1988-1989	Accroissement des ressources				(5) Montant ajuste	Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins dépenses non renouvelables	(4) Plus croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajuste		
1 211,0	20,7	6,5	-	13,7	1,1 %	

2) *Fonds extra-budgetaires*

a) Services d'appui à :

- i) D'autres organismes des Nations Unies
- ii) Des programmes extra-budgetaires

	1988-1989 Montant estimatif des dépenses	1990-1991 Montant estimatif des dépenses
Total a)	-	-
b) Activités de fond	-	-
Total b)	-	-
c) Projets opérationnels :		
Fonds d'affectation spéciale pour les secours d'urgence aux Kampuchéens	58 200	70 100,0
Total c)	58 200	70 100,0
Total a), b) et c)	58 200	70 100,0
<b>Total, coûts directs</b>		<b>71 430,1</b>

TABLEAU 3.35. ANALYSE DU TOTAL REEVALUE DE LA BASE DE RESSOURCES DE 1988-1989 (AUX TAUX REVISES DE 1989)

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Programmes	Crédits ouverts pour 1988-1989 (1)	Dépenses non renouvelables de 1988-1989 (2)	Dépenses supplémentaires					Ajustements spectaculaires (7)	Total (8)	Montant net des dépenses supplémentaires (9) (8) - (2)	Total réévalué de la base de ressources de 1988-1989 (10) (1) + (9)
			Effet différé de l'accroissement de ressources 1988-1989		Réévaluation des coûts aux taux révisés de 1989						
			Postes permanents (3)	Autres objets de dépense (4)	Postes permanents (5)	Autres objets de dépense (6)					
E. Asie du Sud-Est : Affaires politiques et humanitaires											
1. Comité spécial de la Conférence internationale sur le Kampuchea	114.8	-	-	-	-	2.6	-	2.6	2.6	117.4	
2. Bureau du représentant spécial du Secrétaire général pour les affaires humanitaires en Asie du Sud-Est	796.1	35.0	-	-	25.1	0.9	(21.0)	5.0	(30.0)	766.1	
3. Bureau du représentant spécial du Secrétaire général pour la coordination des programmes d'assistance humanitaire au peuple kampuchéen	325.3	-	-	-	7.2	3.0	(8.0)	2.2	2.2	327.5	
<b>TOTAL</b>	<b>1 236.2</b>	<b>35.0</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>32.3</b>	<b>6.5</b>	<b>(29.0)<sup>a</sup></b>	<b>9.8</b>	<b>(25.2)</b>	<b>1 211.0</b>	

<sup>a</sup> Compte tenu du taux révisé de renouvellement du personnel pour 1990-1991.

TABLEAU 3.36. BUDGET ORDINAIRE (COUTS DIRECTS) : TABLEAU RECAPITULATIF DES DEPENSES PREVUES POUR 1990-1991 ET DES TAUX DE CROISSANCE REELLE, PAR PROGRAMME

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Programmes	Crédits ouverts pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues					Crédits demandés pour 1990-1991	Taux de croissance réelle %
		Réévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (taux révisés de 1989)	Accroissement des ressources (taux révisés de 1989)	Inflation en 1990 et 1991	Augmentation totale			
					\$	%		
E. Asie du Sud-Est : Affaires politiques et humanitaires								
1. Comité spécial de la Conférence internationale sur le Kampuchea	114.8	2.6	-	8.0	10.6	9.2	125.4	-
2. Bureau du représentant spécial du Secrétaire général pour les affaires humanitaires en Asie du Sud-Est	796.1	(30.0)	4.5	63.0	37.5	4.7	833.6	-
3. Bureau du représentant spécial du Secrétaire général pour la coordination des programmes d'assistance humanitaire au peuple kampuchéen	325.3	2.2	15.7	27.9	45.8	14.0	371.1	4.1
<b>TOTAL</b>	<b>1 236.2</b>	<b>(25.2)</b>	<b>20.2</b>	<b>98.9</b>	<b>93.9</b>	<b>7.5</b>	<b>1 330.1</b>	<b>1.1</b>

**TABEAU 3.37. BUDGET ORDINAIRE (COUTS DIRECTS) : TABLEAU RECAPITULATIF DES DEPENSES PREVUES POUR 1990-1991 ET DES TAUX DE CROISSANCE REELLE, PAR OBJET DE DEPENSE**

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Objets de dépense	Crédits ouverts pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1990-1991	Taux de croissance réelle %
		Réévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (taux révisés de 1989)	Accroissement des ressources (taux révisés de 1989)	Inflation en 1990 et 1991	Augmentation totale		
Postes permanents	158,9	0,9	502,4	56,0	559,3	718,2	314,3
Heures supplémentaires	2,5	-	-	0,2	0,2	2,7	-
Postes temporaires	502,2	0,2	(502,4)	-	(502,2)	-	(100,0)
Dépenses communes de personnel	246,8	2,2	-	21,0	23,2	270,0	-
Indemnités de représentation	1,2	-	-	-	-	1,2	-
Frais de voyage des représentants	78,4	1,8	-	5,5	7,3	85,7	-
Frais de voyage du personnel	199,3	(31,9)	10,0	12,3	(9,6)	189,7	5,9
Location et entretien du matériel	2,4	-	-	0,2	0,2	2,6	-
Communications	19,6	0,6	3,7	1,7	6,0	25,6	18,3
Dépenses de représentation	0,5	-	-	-	-	0,5	-
Services divers	9,9	0,7	-	0,7	1,4	11,3	-
Fournitures et accessoires	9,5	0,3	-	0,7	1,0	10,5	-
Mobilier et matériel	-	-	6,5	0,3	6,8	6,8	-
Remplacement du matériel de bureautique	5,0	-	-	0,3	0,3	5,3	-
<b>TOTAL</b>	<b>1 236,2</b>	<b>(25,2)</b>	<b>20,2</b>	<b>98,9</b>	<b>93,9</b>	<b>1 330,1</b>	<b>1,1</b>

**TABEAU 3.38. POSTES NECESSAIRES**

Programme : Asie du Sud-Est : Affaires politiques et humanitaires

Catégories	Postes permanents		Postes temporaires				Total	
	Budget ordinaire		Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires			
	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur	-	1	1	-	-	-	1	1
D-2	-	1	1	-	-	-	1	1
D-1	-	1	1	-	-	-	1	1
P-5	-	1	1	-	-	-	1	1
P-4	1	1	-	-	-	-	1	1
<b>TOTAL</b>	<b>1</b>	<b>4</b>	<b>3</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>4</b>	<b>4</b>
Agents des services généraux	-	-	-	-	-	-	-	-
1re classe	1	3	2	-	-	-	3	3
Autres classes	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>2</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>3</b>	<b>3</b>
Autres catégories	-	1	1	-	-	-	1	1
Agents locaux	-	1	1	-	-	-	1	1
<b>TOTAL</b>	<b>-</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1</b>	<b>1</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>2</b>	<b>8</b>	<b>6</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>8</b>	<b>8</b>

**1. COMITE SPECIAL DE LA CONFERENCE INTERNATIONALE SUR LE KAMPUCHEA**

**TABEAU 3.39. ANALYSE DES COUTS GLOBAUX**

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1990-1991
		Réévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (taux révisés de 1989)	Accroissement des ressources (taux révisés de 1989)	Inflation en 1990 et 1991	Augmentation totale	
Frais de voyage des représentants	78,4	1,8	-	5,5	7,3	85,7
Frais de voyage du personnel	34,2	0,8	-	2,4	3,2	37,4
Services divers	2,2	-	-	0,1	0,1	2,3
<b>TOTAL</b>	<b>114,8</b>	<b>2,6</b>	<b>-</b>	<b>8,0</b>	<b>10,6</b>	<b>125,4</b>

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1989)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1988-1989	Accroissement des ressources				(5) Montant ajusté	Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins dépenses non renouvelables	(4) Plus croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté		
117,4	-	-	-	-	-	-

2) Fonds extra-budgétaires

Total	125,4
-------	-------

## 1. COMITE SPECIAL DE LA CONFERENCE INTERNATIONALE SUR LE KAMPUCHEA

3.83 Le Comité spécial de la Conférence internationale sur le Kampuchea a été créé le 17 juillet 1981 par la résolution 1 (I) de la Conférence internationale sur le Kampuchea<sup>4</sup>. Par cette résolution, la Conférence a confié au Comité les tâches ci-après :

a) Aider la Conférence à rechercher un règlement politique d'ensemble à la question kampuchéenne, conformément à la résolution 35/6 de l'Assemblée générale, en date du 22 octobre 1980;

b) Servir d'organe consultatif auprès du Secrétaire général entre les sessions de la conférence;

c) Entreprendre des missions, le cas échéant, en consultation avec le Secrétaire général et compte tenu de ses recommandations, pour parvenir à un règlement politique d'ensemble du conflit au Kampuchea;

d) Conseiller le Président de la Conférence, après consultations avec le Secrétaire général, quant à la date à laquelle il conviendra de convoquer à nouveau la Conférence.

Dans cette même résolution, la Conférence demandait également au Comité de lui présenter des rapports.

3.84 Les activités du Comité spécial ne sont pas prévues dans le plan à moyen terme pour la période 1984-1989; elles sont menées depuis 1981 en vertu de résolutions annuelles

<sup>4</sup> Rapport de la Conférence internationale sur le Kampuchea, New York, 13-17 juillet 1981 (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.81.I.20), annexe II.

## 2. BUREAU DU REPRESENTANT SPECIAL DU SECRETAIRE GENERAL POUR LES AFFAIRES HUMANITAIRES EN ASIE DU SUD-EST

TABLEAU 3.40. ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

### 1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1990-1991
		Réévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (taux révisés de 1989)	Accroissement des ressources (taux révisés de 1989)	Inflation en 1990 et 1991	Augmentation totale	
Postes permanents	158,9	0,9	365,8	43,7	410,4	569,3
Heures supplémentaires	2,5	-	-	0,2	0,2	2,7
Postes temporaires	364,7	1,1	(365,8)	-	(364,7)	-
Dépenses communes de personnel	181,9	2,1	-	15,2	17,3	199,2
Frais de voyage du personnel	68,8	(34,3)	-	2,4	(31,9)	36,9
Location et entretien de matériel	2,4	-	-	0,2	0,2	2,6
Communications	4,3	0,1	-	0,3	0,4	4,7
Dépenses de représentation	0,5	-	-	-	-	0,5
Services divers	1,3	0,1	-	0,1	0,2	1,5
Fournitures et accessoires	5,8	-	-	0,4	0,4	6,2
Mobilier et matériel	-	-	4,5	0,2	4,7	4,7
Remplacement du matériel de bureautique	5,0	-	-	0,3	0,3	5,3
<b>TOTAL</b>	<b>796,1</b>	<b>(30,0)</b>	<b>4,5</b>	<b>63,0</b>	<b>37,5</b>	<b>833,6</b>

Analyse de la croissance réelle (taux révisés de 1989)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1988-1989	Accroissement des ressources				(5) Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
766,1	4,5	4,5	-	-	-

### 2) Fonds extra-budgetaires

-
---

Total	833,6
-------	-------

de l'Assemblée générale sur "La situation au Kampuchea", dont la plus récente est la résolution 43/19 du 3 novembre 1988. Ces résolutions sont le cadre qui régit les activités du Comité spécial, lesquelles, étant donné leur caractère "durable", ont été incluses pour la première fois dans le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 1988-1989.

3.85 Etant donné les tâches confiées au Comité spécial et le programme de travail approuvé par l'Assemblée générale pour 1989, il est prévu que le Comité spécial aura à effectuer, pour chaque année de l'exercice biennal, deux missions de deux semaines chacune pour consulter les gouvernements des pays d'Asie du Sud-Est et des autres pays intéressés, et à se réunir pendant cinq jours à New York avec le Président de la Conférence internationale sur le Kampuchea. Le Comité spécial établira aussi des rapports annuels sur ses activités.

3.86 C'est le bureau du représentant spécial du Secrétaire général pour les affaires humanitaires en Asie du Sud-Est qui assure les services fonctionnels nécessaires au Comité spécial et à ses missions de consultation et qui l'aide à établir ses documents.

### Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1989)

3.87 Sans préjudice des décisions que l'Assemblée générale prendra à ses quarante-quatrième et quarante-cinquième sessions concernant le programme de travail du Comité spécial pour 1990 et 1991, les dépenses prévues sous cette rubrique sont estimées en fonction du niveau d'activité approuvé pour 1989. Les ressources prévues doivent permettre de couvrir le coût des activités visées au paragraphe 3.85 ci-dessus.

TABLEAU 3.41. POSTES NECESSAIRES

Unité administrative : Bureau du représentant spécial du Secrétaire général pour les affaires humanitaires en Asie du Sud-Est

Catégories	Postes permanents		Postes temporaires				Total	
	Budget ordinaire		Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires			
	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
D-1	-	1	1	-	-	-	1	1
P-5	-	1	1	-	-	-	1	1
P-4	1	1	-	-	-	-	1	1
TOTAL	1	3	2	-	-	-	3	3
Agents des services généraux								
1re classe								
Autres classes	1	3	2	-	-	-	3	3
TOTAL	1	3	2	-	-	-	3	3
TOTAL GÉNÉRAL	2	6	4	-	-	-	6	6

2. BUREAU DE REPRESENTANT SPECIAL DU SECRETAIRE GENERAL POUR LES AFFAIRES HUMANITAIRES EN ASIE DU SUD-EST

Programme 4. Affaires politiques

3.88 Le chapitre 4 (Affaires politiques, tutelle et décolonisation) du plan à moyen terme pour la période 1984-1989, sous sa forme révisée (A/39/6 et Corr.1), contient un programme 4 (Affaires politiques).

3.89 Ce programme, qui comprend un sous-programme intitulé "Etablissement des faits et bons offices", porte notamment sur les activités du représentant spécial du Secrétaire général pour les affaires humanitaires en Asie du Sud-Est. Le poste du représentant spécial a été créé en 1979 à l'aide de crédits extra-budgétaires. Par la suite, le représentant spécial a aussi été chargé d'aider le Secrétaire général à exercer ses bons offices pour "La situation au Kampuchea" et "La question du Timor oriental", conformément à la Charte des Nations Unies et aux résolutions de l'Assemblée générale.

3.90 Le 1er janvier 1983, les fonctions de représentant spécial ont été confiées au Secrétaire général adjoint alors chargé du Département des affaires politiques, de la tutelle et de la décolonisation. Le 1er janvier 1987, ce dernier a été nommé secrétaire général adjoint aux affaires économiques et sociales internationales. Il a été décidé qu'il conserverait ses fonctions de représentant spécial du Secrétaire général pour les affaires humanitaires en Asie du Sud-Est.

3.91 Vu la nature des fonctions confiées au Bureau, la plupart de ses activités se verraient normalement attribuer la priorité absolue. Par conséquent, il n'est pas possible, comme stipulé à l'alinéa b) de la règle 104.6 du règlement et règles régissant la planification des programmes, les aspects du budget qui ont trait aux programmes, le contrôle de l'exécution et les méthodes d'évaluation, d'indiquer, dans le cadre du sous-programme, les éléments de programmes représentant approximativement 10 % des ressources demandées au titre du budget ordinaire pour le programme proposé auxquels le rang de priorité le plus élevé ou le plus faible doit être affecté. De ce fait, et à titre exceptionnel, aucun ordre de priorité n'est indiqué pour les éléments de programme dont le Bureau est chargé.

3.92 Outre les activités décrites dans le sous-programme "Etablissement des faits et bons offices", le Bureau du représentant spécial s'acquitte depuis 1987 de fonctions de liaison à New York pour le représentant spécial du Secrétaire général pour la coordination des programmes d'assistance humanitaire au peuple kampuchéen. A ce titre, il doit notamment organiser des réunions périodiques de donateurs pour recueillir des fonds en faveur de ces programmes et main-

tenir des contacts avec les missions permanentes des pays donateurs.

Sous-programme. Etablissement des faits et bons offices

3.93 Le principal objectif de ce sous-programme est d'aider le Secrétaire général à s'acquitter des missions de bons offices que lui confient les résolutions de l'Assemblée générale, et des responsabilités que lui confère la Charte, dans la région de l'Asie du Sud-Est.

3.94 Les éléments de programme et les produits connexes prévus pour l'exercice biennal sont décrits ci-après :

Elément de programme 1.1. Etablissement des faits

Produits :

i) Liaison avec les missions permanentes des Etats Membres à New York et d'autres parties intéressées par les questions concernant l'Asie du Sud-Est (selon les besoins);

ii) Liaison avec les organismes du système des Nations Unies et les autres organismes internationaux qui exercent des activités humanitaires en Asie du Sud-Est (en particulier avec le représentant spécial du Secrétaire général pour la coordination des programmes d'assistance humanitaire en faveur du peuple kampuchéen, le Bureau du Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés et le Comité international de la Croix-Rouge) en vue de coordonner toutes les activités pertinentes.

Produits intermédiaires :

i) Suivi et évaluation systématiques de tous les faits nouveaux pertinents, dans les domaines politique et humanitaire, dans la région de l'Asie du Sud-Est, sur la base des informations recueillies par le Bureau de la recherche et de la collecte d'informations et obtenues d'autres sources;

ii) Communication d'informations au Secrétaire général sur l'évolution de la situation dans la région (selon les besoins).

Elément de programme 1.2. Bons offices

Produits :

i) Consultations avec les gouvernements des pays de l'Asie du Sud-Est et d'autres pays intéressés ainsi qu'avec leurs missions permanentes à New York sur des questions concernant la région (selon les besoins);

ii) Services fonctionnels nécessaires aux missions de bons offices entreprises par le Secrétaire général; missions de bons offices par le représentant spécial (selon les besoins);

iii) Rapports à l'Assemblée générale sur l'application des résolutions pertinentes (selon les besoins).

Produit intermédiaire : Analyse systématique et cohérente des positions des parties et des autres pays intéressés pour aider le Secrétaire général à exercer ses bons offices et à



proposer d'autres moyens de parvenir à un règlement pacifique des questions régionales en jeu.

3.95 Outre les activités décrites ci-dessus, le Bureau du représentant spécial est chargé d'assurer les services fonctionnels nécessaires au Comité spécial de la Conférence internationale sur le Kampuchea.

3.96 Les activités connexes pour l'exercice biennal sont décrites ci-après :

a) Services fonctionnels nécessaires aux réunions du Comité spécial (une dizaine de réunions par an) et à deux missions de consultation par an auprès des gouvernements des pays d'Asie du Sud-Est et des autres pays intéressés (1990, 1991);

b) Préparation de rapports annuels du Comité spécial sur ses activités et d'autres documents (selon les besoins).

#### Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1989)

#### Transformation de postes temporaires en postes permanents

3.97 Il est proposé de transformer en postes permanents les postes temporaires ci-après : un poste D-1 d'assistant

spécial du représentant spécial; un poste P-5 (administrateur hors classe) et deux postes d'agent des services généraux (autres classes).

#### Heures supplémentaires

3.98 Les ressources prévues à cette rubrique (2 500 dollars) doivent permettre de couvrir le coût des services à fournir au Comité spécial de la Conférence internationale sur le Kampuchea et des rapports que le Secrétaire général peut demander au Bureau d'obtenir d'urgence sur des questions concernant la région.

#### Frais de voyage du personnel

3.99 Les ressources prévues à cette rubrique (34 500 dollars) doivent permettre de couvrir les frais de voyage du représentant spécial et de ses collaborateurs dans l'exercice de ses fonctions visées au paragraphe 3.94 ci-dessus.

#### Mobilier et matériel

3.100 Un montant non renouvelable de 4 500 dollars est proposé pour l'acquisition d'un ordinateur personnel supplémentaire et de matériel de bureau divers.

### 3. BUREAU DU REPRESENTANT SPECIAL DU SECRETAIRE GENERAL POUR LA COORDINATION DES PROGRAMMES D'ASSISTANCE HUMANITAIRE AU PEUPLE KAMPUCHEEN

TABLEAU 3.42. ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

#### 1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1990-1991
		Réévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (aux taux révisés de 1989)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1989)	Inflation en 1990 et 1991	Augmentation totale	
Postes permanents	-	-	136,6	12,3	148,9	148,9
Postes temporaires	137,5	(0,9)	(136,6)	-	(137,5)	-
Dépenses communes de personnel	64,9	0,1	-	5,8	5,9	70,8
Indemnités de représentation	1,2	-	-	-	-	1,2
Frais de voyage du personnel	96,3	1,6	10,0	7,5	19,1	115,4
Communications	15,3	0,5	3,7	1,4	5,6	20,9
Services divers	6,4	0,6	-	0,5	1,1	7,5
Fournitures et accessoires	3,7	0,3	-	0,3	0,6	4,3
Mobilier et matériel	-	-	2,0	0,1	2,1	2,1
<b>TOTAL</b>	<b>325,3</b>	<b>2,2</b>	<b>15,7</b>	<b>27,9</b>	<b>45,8</b>	<b>371,1</b>

#### Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1989)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1988-1989	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
327,5	15,7	2,0	-	13,7	4,1 %

TABLEAU 3.42 (suite)

2) *Fonds extra-budgétaires*

	1988-1989 Montant estimatif des dépenses	1990-1991 Montant estimatif des dépenses
a) Services d'appui à :		
i) D'autres organismes des Nations Unies	-	-
ii) Des programmes extra-budgétaires	-	-
Total a)	-	-
b) Activités de fond	-	-
Total b)	-	-
c) Projets opérationnels :		
Fonds d'affectation spéciale pour les secours d'urgence aux Kampuchéens	58 200	70 100,0
Total c)	58 200	70 100,0
Total a), b) et c)	58 200	70 100,0
Total		70 471,1

TABLEAU 3.43. POSTES NECESSAIRES

Unité administrative : Bureau du représentant spécial du Secrétaire général pour la coordination des programmes d'assistance humanitaire au peuple kampuchéen

Catégories	Postes permanents		Postes temporaires			Total		
	Budget ordinaire		Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires			
	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
D-2	-	1	1	-	-	-	1	1
TOTAL	-	1	1	-	-	-	1	1
Autres catégories								
Agents locaux	-	1	1	-	-	-	1	1
TOTAL	-	1	1	-	-	-	1	1
TOTAL GÉNÉRAL	-	2	2	-	-	-	2	2

### 3. BUREAU DU REPRESENTANT SPECIAL DU SECRETAIRE GENERAL POUR LA COORDINATION DES PROGRAMMES D'ASSISTANCE HUMANITAIRE AU PEUPLE KAMPUCHEEN

3.101 Ces activités, qui relèvent du Bureau du représentant spécial du Secrétaire général pour la coordination des programmes d'assistance humanitaire au peuple kampuchéen, ne sont pas prévues au plan à moyen terme pour la période 1984-1989, tel qu'il a été révisé. Un représentant spécial a été nommé à titre temporaire par le Secrétaire général en 1980, conformément à la résolution 34/22 de l'Assemblée générale. Ses fonctions ont été prorogées chaque année par des résolutions de l'Assemblée générale intitulées "La situation au Kampuchea", dans lesquelles l'Assemblée prie le Secrétaire général d'intensifier les efforts qu'il fait pour coordonner l'assistance humanitaire et en contrôler la répartition. La plus récente de ces résolutions est la résolution 43/19. Ces résolutions sont le cadre qui régit ces programmes, lesquels, étant donné leur caractère "durable", ont été inclus pour la première fois dans le projet de budget-programme, pour l'exercice biennal 1988-1989.

3.102 Depuis le 1er mars 1987, les fonctions du représentant spécial du Secrétaire général sont confiées au Secrétaire exécutif de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique.

3.103 Les principaux objectifs du programme sont les suivants :

- a) Evaluer la nature et le volume de l'assistance nécessaire et trouver des fonds pour la financer;
- b) Coordonner l'assistance fournie par les organisations et programmes des Nations Unies et par les autres organismes intergouvernementaux et organisations bénévoles;
- c) Coordonner l'assistance fournie par les donateurs multilatéraux et bilatéraux;
- d) Consulter les gouvernements et les autres autorités directement concernées par le fonctionnement et l'exécution du programme;
- e) Contrôler l'assistance fournie par toutes les filières.

#### *Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1989)*

##### *Transformation de postes temporaires en postes permanents*

3.104 Depuis l'exercice biennal 1988-1989, les activités du Bureau, eu égard à leur caractère "durable" ont été incluses dans le budget-programme. Il est proposé par conséquent de transformer en postes permanents un poste D-2 et un poste connexe d'agent des services généraux (agent local).

##### *Frais de voyage du personnel*

3.105 Le montant demandé à cette rubrique (107 900 dollars), qui fait apparaître une augmentation de 10 000 dollars, est destiné à financer le programme de voyages du représentant spécial et de ses collaborateurs, qui comprend notamment des missions de collecte de fonds en Amérique du Nord, en Europe, en Asie et en Australie (au bénéfice du Fonds d'affectation spéciale pour les secours d'urgence aux Kampuchéens) et des missions dans la zone d'opération pour évaluer l'exécution des programmes d'assistance et les besoins des réfugiés.

##### *Communications*

3.106 Les ressources demandées à cette rubrique (19 500 dollars) qui font apparaître une augmentation de 3 700 dollars, doivent permettre au Bureau de faire face au volume de travail accru dont il est chargé. L'expérience acquise au cours de la période 1984-1988 a montré que la base de ressources ne suffisait pas à cette fin.

##### *Mobilier et matériel*

3.107 Un montant non renouvelable de 2 000 dollars est prévu pour le remplacement de mobilier et de matériel de bureau.

**TITRE IV**  
**ACTIVITES ECONOMIQUES, SOCIALES ET HUMANITAIRES**

**CHAPITRE 4. ORGANES DIRECTEURS (ACTIVITES ECONOMIQUES ET SOCIALES)**

**TABLEAU 4.1. ANALYSE DES COUTS GLOBAUX**

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

**COUTS DIRECTS**

1) *Budget ordinaire*

Crédit ouvert pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues								Crédit demandé pour 1990-1991
	Réévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (aux taux révisés de 1989)		Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1989)		Inflation en 1990 et 1991		Augmentation totale		
	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%	
1 982,4	(796,3)	(40,1)	791,7	39,9	105,7	5,3	101,1	5,0	2 083,5

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1989)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1988-1989	Accroissement des ressources				(5) Montant ajusté	Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté		
1 186,1	791,7	681,7	-	110,0	9,2 %	

2) *Fonds extra-budgétaires*

-
---

Total, coûts directs	2 803,5
----------------------	---------

**TABLEAU 4.2. ANALYSE DU TOTAL REEVALUE DE LA BASE DE RESSOURCES DE 1988-1989 (AUX TAUX REVISES DE 1989)**

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Programmes	Crédits ouverts pour 1988-1989 (1)	Dépenses non renouvelables de 1988-1989 (2)	Dépenses supplémentaires					Total (8)	Montant net des dépenses supplémentaires (9) (8)-(2)	Total réévalué de la base de ressources de 1988-1989 (10) (1)+(9)
			Effet différé de l'accroissement de ressources 1988-1989		Réévaluation des coûts aux taux révisés de 1989		Ajustements spéciaux (7)			
			Postes permanents (3)	Autres objets de dépense (4)	Postes permanents (5)	Autres objets de dépense (6)				
A. Conseil économique et social, ses commissions et comités techniques et autres réunions périodiques										
1. Conseil économique et social	291,2	-	-	-	-	6,7	-	6,7	6,7	297,9
2. Comité de la planification du développement	495,0	-	-	-	-	10,9	(109,7) <sup>a</sup>	(98,8)	(98,8)	396,2
3. Commission de la condition de la femme	169,2	-	-	-	-	4,4	-	4,4	4,4	173,6
4. Comité des ressources naturelles	19,9	-	-	-	-	-	-	-	-	19,9
5. Commission de la population	63,6	-	-	-	-	-	-	-	-	63,6
6. Commission du développement social	80,9	-	-	-	-	0,1	-	0,1	0,1	81,0
7. Comité pour la prévention du crime et la lutte contre la délinquance	106,8	20,3	-	-	-	4,0	-	4,0	(16,3)	90,5
8. Commission de statistique	63,3	-	-	-	-	0,1	-	0,1	0,1	63,4
B. Conférences spéciales										
Huitième Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et le traitement des délinquants	692,5	692,5	-	-	-	-	-	-	(692,5)	-
<b>TOTAL</b>	<b>1 982,4</b>	<b>712,8</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>26,2</b>	<b>(109,7)</b>	<b>(83,5)</b>	<b>(796,3)</b>	<b>1 186,1</b>

<sup>a</sup> Cet ajustement correspond à une diminution du coût estimatif des frais de voyage des représentants.

TABLEAU 4.3. BUDGET ORDINAIRE (COUTS DIRECTS) : TABLEAU RECAPITULATIF DES DEPENSES PREVUES POUR 1990-1991 ET DES TAUX DE CROISSANCE REELLE, PAR PROGRAMME

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Programmes	Crédits ouverts pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues					Crédits demandés pour 1990-1991	Taux de croissance réelle %
		Réévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (taux révisés de 1989)	Accroissement des ressources (taux révisés de 1989)	Inflation en 1990 et 1991	Augmentation totale			
					\$	%		
A. Conseil économique et social, ses commissions et comités techniques et autres réunions périodiques								
1. Conseil économique et social	291,2	6,7	100,8	26,4	133,9	45,9	425,1	33,8
2. Comité de la planification du développement	495,0	(98,8)	-	26,9	(71,9)	(14,5)	423,1	-
3. Commission de la condition de la femme	169,2	4,4	10,3	12,5	27,2	16,0	196,4	5,9
4. Comité des ressources naturelles	19,9	-	-	1,4	1,4	7,0	21,3	-
5. Commission de la population	63,6	-	-	4,3	4,3	6,7	67,9	-
6. Commission du développement social	80,9	0,1	(1,8)	5,7	4,0	4,9	84,9	(2,2)
7. Comité pour la prévention du crime et la lutte contre la délinquance	106,8	(16,3)	0,7	6,0	(9,6)	(8,9)	97,2	0,7
8. Commission de statistique	63,3	0,1	-	4,4	4,5	7,1	67,8	-
B. Conférences spéciales								
Huitième Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et le traitement des délinquants	692,5	(692,5)	681,7	18,1	7,3	1,0	699,8	-
TOTAL	1 982,4	(796,3)	791,7	105,7	101,1	5,0	2 083,5	9,2

TABLEAU 4.4. BUDGET ORDINAIRE (COUTS DIRECTS) : TABLEAU RECAPITULATIF DES DEPENSES PREVUES POUR 1990-1991 ET DES TAUX DE CROISSANCE REELLE, PAR OBJET DE DEPENSE

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Objets de dépense	Crédits ouverts pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1990-1991	Taux de croissance réelle %
		Réévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (aux taux révisés de 1989)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1989)	Inflation en 1990 et 1991	Augmentation totale		
Personnel temporaire (remplaçants et surnuméraires)	-	-	195.7	6.9	202.6	202.6	-
Consultants	48.2	(48.2)	107.0	2.5	61.3	109.5	-
Heures supplémentaires	-	-	5.0	0.1	5.1	5.1	-
Groupes spéciaux d'experts	184.4	(184.4)	-	-	(184.4)	-	-
Postes temporaires	218.8	(218.8)	-	-	(218.8)	-	-
Dépenses communes de personnel	75.0	(75.0)	-	-	(75.0)	-	-
Frais de voyage des représentants	890.0	(218.3)	205.7	50.6	38.0	928.0	-
Frais de voyage du personnel affecté à des réunions	497.9	(36.9)	176.1	36.5	175.7	673.6	8.8
Autres voyages autorisés du personnel	16.0	(16.0)	25.0	0.6	9.6	25.6	-
Services contractuels d'imprimerie et de reliure	52.1	1.3	69.2	8.3	78.8	130.9	129.5
Dépenses de représentation	-	-	8.0	0.2	8.2	8.2	-
<b>TOTAL</b>	<b>1 982.4</b>	<b>(796.3)</b>	<b>791.7</b>	<b>105.7</b>	<b>101.1</b>	<b>2 083.5</b>	<b>9.2</b>

### A. Conseil économique et social, ses commissions et comités techniques et autres réunions périodiques

4.1 Le Conseil économique et social est l'un des principaux organes de l'Organisation des Nations Unies. Ses fonctions et ses pouvoirs sont énoncés dans les Articles 62 à 66 de la Charte des Nations Unies.

4.2 Les ressources demandées au présent chapitre concernent le Conseil proprement dit ainsi qu'un certain nombre de ses organes subsidiaires : le Comité de la planification du développement, la Commission de la condition de la femme, le Comité des ressources naturelles, la Commission de la

population, la Commission du développement social, le Comité pour la prévention du crime et la lutte contre la délinquance et la Commission de statistique. En outre, des ressources sont prévues au présent chapitre pour le huitième Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et le traitement des délinquants.

4.3 Les ressources au titre des services de conférence à fournir pour le Conseil, ses organes subsidiaires et le Congrès sont prévues au chapitre 29 (Services de conférence et bibliothèques), où sont indiquées toutes les ressources demandées au titre des services de conférence pour les réunions qui auront lieu au Siège, à Genève et à Vienne.

## 1. CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL

TABLEAU 4.5. ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

### 1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1990-1991
		Réévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (aux taux révisés de 1989)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1989)	Inflation en 1990 et 1991	Augmentation totale	
Frais de voyage du personnel affecté à des missions	239.1	5.4	31.6	18.1	55.1	294.2
Services contractuels d'imprimerie et de reliure	52.1	1.3	69.2	8.3	78.8	130.9
<b>TOTAL</b>	<b>291.2</b>	<b>6.7</b>	<b>100.8</b>	<b>26.4</b>	<b>133.9</b>	<b>425.1</b>

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1989)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1988-1989	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
297.9	100.8	-	-	100.8	33.8 %

### 2) Fonds extra-budgétaires

Total	425.1
-------	-------

## I. CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL

4.4 Le Conseil économique et social est composé de 54 représentants d'Etats Membres, qui voyagent tous aux frais de leur gouvernement. Le Conseil tient trois sessions par an : une session d'organisation en février à New York, une première session ordinaire en mai à New York et une seconde session ordinaire en juillet à Genève.

*Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1989)**Frais de voyage du personnel affecté à des réunions*

4.5 Les ressources prévues à cette rubrique (276 100 dollars), qui font apparaître une augmentation de 31 600 dollars, doivent permettre de couvrir les frais de voyage et l'indemnité de subsistance de 29 fonctionnaires des services organiques et fonctionnels de New York qui seront affectés aux sessions tenues à Genève et de quatre fonctionnaires du Centre pour le développement social et les affaires humanitaires (Vienne) qui seront affectés aux sessions tenues à New York. L'augmentation indiquée plus haut découle du fait que la ventilation des fonctionnaires qui seront affectés aux sessions du Conseil diffère de celle des années précédentes, comme il ressort du tableau ci-après :

<i>Session de printemps (voyage de Vienne à New York)</i>	
Centre pour le développement social et les affaires humanitaires	4
<i>Session d'été (voyage de New York à Genève)</i>	
Bureau du Directeur général au développement et à la coopération économique internationale	8
Département des affaires économiques et sociales internationales	8
Division des affaires du Conseil économique et social et des services de secrétariat	12
Département de la coopération technique pour le développement	1
<b>TOTAL</b>	<b>33</b>

*Services contractuels d'imprimerie et de reliure*

4.6 Les dépenses prévues à cette rubrique (122 600 dollars) accusent une augmentation de 69 200 dollars, qui correspond à l'accroissement prévu des frais d'impression des *Documents officiels du Conseil économique et social*.

4.7 Le montant total des ressources nécessaires pour les six sessions du Conseil économique et social qui auront lieu au cours du prochain exercice biennal se décompose comme suit :

	1990	1991	Total
<i>(En dollars des Etats Unis)</i>			
Frais de voyage et indemnité de subsistance du personnel affecté à des réunions	138 000	138 100	276 100
Services contractuels d'imprimerie	61 300	61 300	122 600
<b>TOTAL</b>	<b>199 300</b>	<b>199 400</b>	<b>398 700</b>

## 2. COMITE DE LA PLANIFICATION DU DEVELOPPEMENT

TABLEAU 4.6. ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

*(En milliers de dollars des Etats-Unis)*

## 1) Budget ordinaire

<i>Principaux objets de dépense</i>	<i>Credits ouverts pour 1988-1989</i>	<i>Montant des dépenses supplémentaires prévues</i>				<i>Credits demandés pour 1990-1991</i>
		<i>Réévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (taux révisés de 1989)</i>	<i>Accroissement des ressources (taux révisés de 1989)</i>	<i>Inflation en 1990 et 1991</i>	<i>Augmentation totale</i>	
Frais de voyage des représentants	440,9	(100,0)	-	23,2	(76,8)	364,1
Frais de voyage du personnel affecté à des réunions	54,1	1,2	-	3,7	4,9	59,0
<b>TOTAL</b>	<b>495,0</b>	<b>(98,8)</b>	<b>-</b>	<b>26,9</b>	<b>(71,9)</b>	<b>423,1</b>

## Analyse de la croissance réelle (taux révisés de 1989)

<i>(1) Total réévalué de la base de ressources de 1988-1989</i>	<i>Accroissement des ressources</i>				<i>Taux de croissance réelle (5) sur (1)</i>
	<i>(2) Montant effectif</i>	<i>(3) Moins dépenses non renouvelables</i>	<i>(4) Plus croissance différée (nouveaux postes)</i>	<i>(5) Montant ajusté</i>	
396,2	-	-	-	-	-

## 2) Fonds extra-budgétaires

	-
<b>Total</b>	<b>423,1</b>

## 2. COMITE DE LA PLANIFICATION DU DEVELOPPEMENT

4.8 Le Comité a été créé par le Conseil économique et social, aux termes de sa résolution 1035 (XXXVII) du 15 août 1966. Il est composé de 24 membres et se réunit chaque année pendant huit jours ouvrables. Ses membres sont autorisés à voyager aux frais de l'Organisation des Nations Unies et ont droit à une indemnité de subsistance. Les vingt-sixième et vingt-septième sessions du Comité doivent se tenir à New York en 1990 et 1991. Comme par le passé, les dépenses prévues incluent les frais de voyage et l'indemnité

de subsistance de cinq fonctionnaires des commissions régionales affectés aux sessions du Comité.

4.9 Chacun des trois groupes de travail du Comité doit se réunir pendant cinq jours ouvrables en 1990 et 1991. Les groupes de travail I et III se réuniront à New York et le groupe de travail II à Genève. Chacun de ces groupes se compose de huit membres au maximum, qui sont autorisés à voyager aux frais de l'Organisation des Nations Unies et ont droit à une indemnité de subsistance pendant une période estimative d'une semaine pour chaque réunion. Des ressources seront également demandées pour couvrir les frais

de voyage et l'indemnité de subsistance de deux fonctionnaires du Siège qui seront affectés aux réunions du groupe de travail II à Genève, pour fournir des services fonctionnels.

4.10 Des ressources sont également demandées à cette rubrique pour couvrir les frais de voyage et l'indemnité de subsistance des 25 membres du Groupe spécial d'experts de la coopération internationale en matière fiscale, organe permanent créé par le Conseil économique et social en 1973. Sa prochaine session doit avoir lieu à Genève, en 1991, durant huit jours ouvrables. Des ressources sont aussi demandées pour couvrir les frais de voyage et l'indemnité de subsistance de deux fonctionnaires du Siège qui seront affectés à la session du Groupe pour fournir des services fonctionnels.

*Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1989)*

4.11 Les ressources nécessaires au titre de la présente rubrique se décomposent comme suit :

	1990	1991	Total
<i>(En dollars des Etats-Unis)</i>			
<i>Comité de la planification du développement</i>			
Frais de voyage et indemnité de subsistance des représentants .....	111 300	111 400	222 700
Frais de voyage du personnel affecté à des réunions .....	25 200	25 200	50 400
<i>Groupe spécial d'experts</i>			
Frais de voyage et indemnité de subsistance des représentants .....	-	118 200	118 200
Frais de voyage du personnel affecté à des réunions .....	-	4 900	4 900
TOTAL	<u>136 500</u>	<u>259 700</u>	<u>396 200</u>

### 3. COMMISSION DE LA CONDITION DE LA FEMME

TABLEAU 4.7. ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

*(En milliers de dollars des Etats-Unis)*

1) *Budget ordinaire*

<i>Principaux objets de dépense</i>	<i>Crédits ouverts pour 1988-1989</i>	<i>Montant des dépenses supplémentaires prévues</i>				<i>Crédits demandés pour 1990-1991</i>
		<i>Réévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (aux taux révisés de 1989)</i>	<i>Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1989)</i>	<i>Inflation en 1990 et 1991</i>	<i>Augmentation totale</i>	
Frais de voyage des représentants	118,7	2,9	-	8,3	11,2	129,9
Frais de voyage du personnel affecté à des réunions	50,5	1,5	10,3	4,2	16,0	66,5
TOTAL	169,2	4,4	10,3	12,5	27,2	196,4

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1989)

<i>(1) Total réévalué de la base de ressources de 1988-1989</i>	<i>Accroissement des ressources</i>				<i>Taux de croissance réelle (5) sur (1)</i>
	<i>(2) Montant effectif</i>	<i>(3) Moins : dépenses non renouvelables</i>	<i>(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)</i>	<i>(5) Montant ajusté</i>	
173,6	10,3	-	-	10,3	5,9 %

2) *Fonds extra-budgétaires*

-
---

Total	196,4
-------	-------

### 3. COMMISSION DE LA CONDITION DE LA FEMME

4.12 La Commission, qui a été créée par l'Assemblée générale aux termes de sa résolution 11 (II) du 21 juin 1946, se compose de 32 représentants d'Etats Membres, qui sont autorisés à voyager aux frais de l'Organisation des Nations Unies mais ne reçoivent pas d'indemnité de subsistance.

4.13 En application de la résolution 1987/21 du Conseil économique et social, en date du 26 mai 1987, par laquelle le Conseil a décidé que la Commission se réunirait annuellement jusqu'en l'an 2000, la Commission tiendra deux sessions pendant l'exercice biennal. En outre, comme suite à la résolution 1988/19 du Conseil économique et social, en date du 26 mai 1988, par laquelle le Conseil a décidé que la session de 1990 serait prolongée, la trente-quatrième session de la Commission aura lieu à Vienne en 1990 durant 10 jours ouvrables. La trente-cinquième session de la Commission aura lieu à Vienne en 1991, durant huit jours ouvrables.

*Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1989)*

*Frais de voyage des représentants*

4.14 Les ressources demandées à cette rubrique (121 600 dollars) concernent la participation des membres de la Commission à ses trente-quatrième et trente-cinquième sessions à Vienne.

*Frais de voyage du personnel affecté à des réunions*

4.15 Les ressources demandées à cette rubrique (62 300 dollars), qui font apparaître une augmentation de 10 300 dollars, doivent couvrir les frais de voyage et l'indemnité de subsistance d'un fonctionnaire du Bureau du Directeur général au développement et à la coopération économique internationale, d'un fonctionnaire du Département des affaires économiques et sociales internationales, de quatre fonctionnaires relevant, respectivement, du secrétariat de



quatre des commissions régionales et de deux fonctionnaires de la Division des affaires du Conseil économique et social et des services de secrétariat. L'augmentation correspond aux ressources nécessaires pour permettre à un fonctionnaire du Bureau du Directeur général d'assister aux sessions annuelles et aux deux fonctionnaires assurant des services

techniques de participer à la session qui aura lieu pendant la deuxième année de l'exercice biennal, les dépenses correspondantes étant toutefois compensées en partie par une diminution du nombre des fonctionnaires du Département des affaires économiques et sociales internationales affectées aux sessions (deux fonctionnaires de moins).

#### 4. COMITE DES RESSOURCES NATURELLES

TABLEAU 4.8. ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des États-Unis)

##### 1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Credits ouverts pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Credits demandés pour 1990-1991
		Réévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (taux révisés de 1989)	Accroissement des ressources (taux révisés de 1989)	Inflation en 1990 et 1991	Augmentation totale	
Frais de voyage du personnel affecté à des réunions	19,9	-	-	1,4	1,4	21,3
<b>TOTAL</b>	<b>19,9</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1,4</b>	<b>1,4</b>	<b>21,3</b>

##### Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1989)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1988-1989	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
19,9	-	-	-	-	-

##### 2) Fonds extra-budgétaires

-

Total	21,3
-------	------

#### 4. COMITE DES RESSOURCES NATURELLES

4.16 Le Comité qui a été créé par le Conseil économique et social, aux termes de sa résolution 1535 (XLIX), adoptée le 27 juillet 1970, se compose de 54 représentants d'États Membres voyageant aux frais de leur gouvernement. Il doit tenir sa douzième session à New York en 1991 pendant huit jours ouvrables.

#### Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1989)

##### Frais de voyage du personnel affecté à des réunions

4.17 Les dépenses prévues à cette rubrique (19 900 dollars) doivent couvrir les frais de voyage et l'indemnité de subsistance de cinq fonctionnaires relevant, respectivement, du secrétariat de chacune des commissions régionales.

5. COMMISSION DE LA POPULATION

TABLEAU 4.9. ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1990-1991
		Reévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (aux taux révisés de 1989)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1989)	Inflation en 1990 et 1991	Augmentation totale	
Frais de voyage des représentants	43,8	-	-	3,0	3,0	46,8
Frais de voyage du personnel affecté à des réunions	19,8	-	-	1,3	1,3	21,1
<b>TOTAL</b>	<b>63,6</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>4,3</b>	<b>4,3</b>	<b>67,9</b>

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1989)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1988-1989	Accroissement des ressources				(5) Montant ajusté	Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins dépenses non renouvelables	(4) Plus croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté		
63,6	-	-	-	-	-	-

2) Fonds extra-budgetaires

-
---

Total	67,9
-------	------

5. COMMISSION DE LA POPULATION

Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1989)

Frais de voyage des représentants

4.19 Les ressources demandées à ce titre (43 800 dollars) doivent couvrir les frais de voyage des membres de la Commission.

Frais de voyage du personnel affecté à des réunions

4.20 Les ressources demandées à ce titre (19 800 dollars) doivent couvrir les frais de voyage et l'indemnité de subsistance de cinq fonctionnaires relevant, respectivement, du secrétariat de chacune des commissions régionales.

4.18 La Commission, qui a été créée par le Conseil économique et social, aux termes de sa résolution 3 (III), adoptée le 3 octobre 1946, se compose de 27 représentants d'Etats Membres, qui sont autorisés à voyager aux frais de l'Organisation des Nations Unies mais ne reçoivent pas d'indemnité de subsistance. La vingt-sixième session de la Commission se tiendra à New York en 1991 et durera huit jours ouvrables.

6. COMMISSION DU DEVELOPPEMENT SOCIAL

TABLEAU 4.10. ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1990-1991
		Reévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (aux taux révisés de 1989)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1989)	Inflation en 1990 et 1991	Augmentation totale	
Frais de voyage des représentants	47,0	-	-	3,3	3,3	50,3
Frais de voyage du personnel affecté à des réunions	33,9	0,1	(1,8)	2,4	0,7	34,6
<b>TOTAL</b>	<b>80,9</b>	<b>0,1</b>	<b>(1,8)</b>	<b>5,7</b>	<b>4,0</b>	<b>84,9</b>

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1989)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1988-1989	Accroissement des ressources				(5) Montant ajusté	Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins dépenses non renouvelables	(4) Plus croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté		
81,0	(1,8)	-	-	1,8	(2,2) %	

2) Fonds extra-budgetaires

-
---

Total	84,9
-------	------

## 6. COMMISSION DU DEVELOPPEMENT SOCIAL

4.21 La Commission a été créée par le Conseil économique et social, aux termes de sa résolution 10 (II) du 21 juin 1946; le Conseil a ultérieurement modifié son nom par sa résolution 1139 (XLI) du 29 juillet 1966. Elle doit tenir sa trente-deuxième session à Vienne en 1991 pendant huit jours ouvrables. Les représentants de ses 32 membres sont autorisés à voyager aux frais de l'Organisation des Nations Unies mais ne reçoivent pas d'indemnité de subsistance.

*Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1989)**Frais de voyage des représentants*

4.22 Les ressources demandées à ce titre (47 000 dollars) serviront à couvrir les frais de voyage des membres de la Commission.

*Frais de voyage du personnel affecté à des réunions*

4.23 Les ressources demandées à cette rubrique (32 200 dollars), qui font apparaître une diminution de 1 800 dollars, doivent permettre de couvrir les frais de voyage et l'indemnité de subsistance d'un fonctionnaire du Bureau du Directeur général au développement et à la coopération économique internationale, d'un fonctionnaire du Département des affaires économiques et sociales internationales, de quatre fonctionnaires relevant, respectivement, du secrétariat de quatre des commissions régionales et de deux fonctionnaires de la Division des affaires du Conseil économique et social et des services de secrétariat, qui fourniront des services techniques à la Commission. La diminution représente l'effet net de l'affectation d'un fonctionnaire du Bureau du Directeur général et de la diminution du nombre des fonctionnaires du Bureau du Directeur général et de la diminution du nombre des fonctionnaires du Département des affaires économiques et sociales internationales affectés à la session (deux fonctionnaires de moins).

## 7. COMITE POUR LA PREVENTION DU CRIME ET LA LUTTE CONTRE LA DELINQUANCE

TABLEAU 4.11. ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

*(En milliers de dollars des Etats-Unis)*

## 1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Credits ouverts pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Credits demandés pour 1990-1991
		Réévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (aux taux révisés de 1989)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1989)	Inflation en 1990 et 1991	Augmentation totale	
Frais de voyage des représentants	75,8	3,5	-	5,4	8,9	84,7
Frais de voyage du personnel affecté à des réunions	31,0	(19,8)	0,7	0,6	(18,5)	12,5
TOTAL	106,8	(16,3)	0,7	6,0	(9,6)	97,2

## Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1989)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1988-1989	Accroissement des ressources				(5) Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
90,5	0,7	-	-	0,7	0,7 %

## 2) Fonds extra-budgétaires

	-
Total	97,2

## 7. COMITE POUR LA PREVENTION DU CRIME ET LA LUTTE CONTRE LA DELINQUANCE

4.24 Ce comité a été créé par l'Assemblée générale, aux termes de sa résolution 415 (V) du 1er décembre 1950; le Conseil économique et social a ultérieurement changé le nom du Comité (résolution 1582 (L) du 21 mai 1971). Le Comité se compose de 27 membres. Il doit tenir sa onzième session à Vienne en 1990, pendant huit jours ouvrables. Ses membres, qui siègent à titre individuel en qualité d'experts, sont autorisés à voyager aux frais de l'Organisation des Nations Unies et ont droit à une indemnité de subsistance.

*Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1989)**Frais de voyage des représentants*

4.25 Les ressources prévues à cette rubrique (79 300 dollars) serviront à couvrir les frais de voyage et l'indemnité de subsistance des membres du Comité.

*Frais de voyage du personnel affecté à des réunions*

4.26 Les ressources demandées à cette rubrique (11 900 dollars), serviront à couvrir les frais de voyage et l'indemnité de

subsistance d'un fonctionnaire du Bureau du Directeur général au développement et à la coopération économique internationale, d'un fonctionnaire du Département des affaires économiques et sociales internationales et de deux fonctionnaires de la Division des affaires du Conseil économique et social et des services de secrétariat, qui fourniront des services techniques au Comité. La diminution représente l'effet net de l'affectation d'un fonctionnaire du Bureau du Directeur général et de la diminution du nombre de fonctionnaires du Département des affaires économiques et sociales internationales affectés à la session (deux fonctionnaires de moins).

ront des services techniques au Comité. La diminution représente l'effet net de l'affectation d'un fonctionnaire du Bureau du Directeur général et de la diminution du nombre de fonctionnaires du Département des affaires économiques et sociales internationales affectés à la session (deux fonctionnaires de moins).

## 8. COMMISSION DE STATISTIQUE

TABLEAU 4.12. ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

### 1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Credits ouverts pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1990-1991
		Réévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (taux révisés de 1989)	Accroissement des ressources (taux révisés de 1989)	Inflation en 1990 et 1991	Augmentation totale	
Frais de voyage des représentants	39,1	-	-	2,7	2,7	41,8
Frais de voyage du personnel affecté à des réunions	24,2	0,1	-	1,7	1,8	26,0
<b>TOTAL</b>	<b>63,3</b>	<b>0,1</b>	<b>-</b>	<b>4,4</b>	<b>4,5</b>	<b>67,8</b>

### Analyse de la croissance réelle (taux révisés de 1989)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1988-1989	Accroissement des ressources				(5) Montant ajusté	Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins dépenses non renouvelables	(4) Plus croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté		
63,4	-	-	-	-	-	-

### 2) Fonds extra-budgétaires

	-
<b>Total</b>	<b>67,8</b>

## 8. COMMISSION DE STATISTIQUE

4.27 La Commission, qui a été créée par le Conseil économique et social, aux termes de sa résolution 8 (II) du 21 juin 1946, se compose de 24 représentants d'Etats Membres. Elle doit tenir sa vingt-sixième session à New York en 1991 pendant huit jours ouvrables. Ses membres sont autorisés à voyager aux frais de l'Organisation des Nations Unies, mais n'ont pas droit à une indemnité de subsistance.

### Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1989)

#### Frais de voyage des représentants

4.28 Les ressources prévues à cette rubrique (39 100 dollars) doivent servir à couvrir les frais de voyage des représentants des membres de la Commission.

#### Frais de voyage du personnel affecté à des réunions

4.29 Les ressources prévues à cette rubrique (24 300 dollars) doivent servir à couvrir les frais de voyage et l'indemnité de subsistance pour la participation à la session de la Commission de cinq fonctionnaires relevant, respectivement, du secrétariat de chacune des commissions régionales, ainsi que les frais de voyage et l'indemnité de subsistance de deux fonctionnaires du Département des affaires économiques et sociales internationales qui assureront le service de la réunion d'un groupe de travail de six membres de la Commission, devant se tenir en 1991 à Genève pendant quatre jours.

## B. Conférences spéciales

### HUITIEME CONGRES DES NATIONS UNIES POUR LA PREVENTION DU CRIME ET LE TRAITEMENT DES DELINQUANTS

TABLEAU 4.13. ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

## 1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1990-1991
		Réévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (aux taux révisés de 1989)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1989)	Inflation en 1990 et 1991	Augmentation totale	
Personnel temporaire (remplaçants et surnuméraires)	-	-	195,7	6,9	202,6	202,6
Consultants	48,2	(48,2)	107,0	2,5	61,3	109,5
Heures supplémentaires	-	-	5,0	0,1	5,1	5,1
Groupes spéciaux d'experts	184,4	(184,4)	-	-	(184,4)	-
Postes temporaires	218,8	(218,8)	-	-	(218,8)	-
Dépenses communes de personnel	75,0	(75,0)	-	-	(75,0)	-
Frais de voyage des représentants	124,7	(124,7)	205,7	4,7	85,7	210,4
Frais de voyage du personnel affecté à des réunions	25,4	(25,4)	135,3	3,1	113,0	138,4
Autres voyages autorisés du personnel	16,0	(16,0)	25,0	0,6	9,6	25,6
Dépenses de représentation	-	-	8,0	0,2	8,2	8,2
<b>TOTAL</b>	<b>692,5</b>	<b>(692,5)</b>	<b>681,7</b>	<b>18,1</b>	<b>7,3</b>	<b>699,8</b>

## Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1989)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1988-1989	Accroissement des ressources				(5) Montant ajusté	Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté		
-	681,7	681,7	-	-	-	-

## 2) Fonds extra-budgétaires

-
Total

## B. Conférences spéciales

### HUITIEME CONGRES DES NATIONS UNIES POUR LA PREVENTION DU CRIME ET LE TRAITEMENT DES DELINQUANTS

4.30 Le huitième Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et le traitement des délinquants aura lieu à Vienne en 1990, pendant 10 jours ouvrables.

#### Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1989)

4.31 Les prévisions de dépenses concernant la convocation du huitième Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et le traitement des délinquants ont été initialement soumises au Conseil économique et social dans l'état des incidences, sur le budget-programme, de la convocation du Congrès (document E/1986/L.18) du 7 mai 1986. Les ressources nécessaires pour l'exercice 1988-1989 au titre des préparatifs du Congrès ont été indiquées dans le rapport du Secrétaire général (A/C.5/42/16) relatif aux montants estimatifs révisés comme suite aux décisions prises par

le Conseil économique et social et ont ensuite été passées en revue par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires, qui a formulé ses observations dans le document A/42/7/Add.4.

4.32 Comme l'a indiqué le Secrétaire général au paragraphe 24 de son rapport (A/C.5/42/16), les ressources nécessaires pour l'exercice biennal 1990-1991 devaient être prévues dans le projet de budget-programme pour cet exercice. En conséquence, la ventilation des prévisions de dépense à ce titre est indiquée ci-après :

	Dollars	Dollars
<i>Ressources nécessaires pour la convocation du Congrès</i>		
Frais de voyage et indemnité de subsistance des participants et du personnel des services organiques :		
a) Frais de voyage des représentants		
i) Un représentant de chacun des pays les moins avancés <sup>a</sup> .....	187 000	
ii) Représentants des mouvements de libération nationale .....	18 700	205 700

<sup>a</sup> En application de la résolution 1987/49 du Conseil économique et social.

	Dollars	Dollars		Dollars	Dollars
b) Frais de voyage du personnel qui assurera le service du Congrès			Dépenses de représentation . . . . .		8 000
i) Fonctionnaires du Siège			Besoins en personnel :		
Cabinet du Secrétaire général (4) . . . . .	15 200		i) Personnel temporaire, représentant l'équivalent d'un poste P-4, d'un poste P-3 et d'un poste d'agent des services généraux (12 mois chacun), soit au total : . . . . .	195 700	
Bureau du Directeur général au développement et à la coopération économique internationale (1) . . . . .	3 800		ii) Heures supplémentaires . . . . .	5 000	
Bureau des affaires juridiques (1) . . . . .	3 800		iii) Frais de voyage et indemnité de subsistance du Secrétaire général du Congrès ou du Secrétaire exécutif pour les consultations qui auront lieu avant et après le Congrès avec les Etats Membres et les organisations internationales intéressées . . . . .	<u>25 000</u>	<u>225 700</u>
Département des affaires économiques et sociales internationales, Département de la coopération technique pour le développement et Centre sur les sociétés transnationales (3) . . . . .	11 500		TOTAL		<u>681 700</u>
Centre pour les droits de l'homme (1) . . . . .	2 900				
Division des affaires du Conseil économique et social et des services de secrétariat (20) . . . . .	75 600				
ii) Un fonctionnaire du secrétariat de chacune des commissions régionales . . . . .	<u>22 500</u>	135 300			
c) Vingt-cinq consultants/experts, en application de l'article 58 du règlement intérieur des Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et le traitement des délinquants, où il est stipulé, entre autres, que le Secrétaire général peut inviter un petit nombre d'experts/consultants à participer à un congrès aux frais de l'Organisation . . . . .		107 000	<i>Services de conférence</i>		

4.33 Les ressources nécessaires au titre des services de conférence à fournir pour le huitième Congrès seront prévues au chapitre 29 (Services de conférence et bibliothèques) du projet de budget-programme pour l'exercice 1990-1991.



# CHAPITRE 5A. BUREAU DU DIRECTEUR GENERAL AU DEVELOPPEMENT ET A LA COOPERATION ECONOMIQUE INTERNATIONALE

## TABLEAU 5A.1. ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

### COUTS DIRECTS

#### 1) Budget ordinaire

Crédit ouvert pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues								Crédit demandé pour 1990-1991
	Réévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (taux révisés de 1989)		Accroissement des ressources (taux révisés de 1989)		Inflation en 1990 et 1991		Augmentation totale		
	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%	
4 072,8	10,1	0,2	111,2	2,7	325,4	7,9	446,7	10,9	4 519,5

#### Analyse de la croissance réelle (taux révisés de 1989)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1988-1989	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
4 082,9	111,2	90,2	-	21,0	0,5 %

#### 2) Fonds extra-budgetaires

1988-1989 Montant estimatif des dépenses	1990-1991 Montant estimatif des dépenses
--	--

##### a) Services d'appui à :

- i) D'autres organismes des Nations Unies
- ii) Des programmes extra-budgetaires

	-		-
	138,2		113,8

Total a)

138,2	113,8
-------	-------

##### b) Activités de fond :

Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour faciliter les activités nées à l'exécution du Programme d'action de Nairobi pour la mise en valeur et l'utilisation des sources d'énergie nouvelles et renouvelables

	135,3		135,3
--	-------	--	-------

Fonds d'affectation spéciale des intérêts sur les contributions au Compte spécial de l'Organisation des Nations Unies

	457,1		-
--	-------	--	---

Fonds d'affectation spéciale pour la coopération internationale au service du développement

	215,2		-
--	-------	--	---

Fonds d'affectation spéciale pour les préparatifs de la Décennie internationale de la prévention des catastrophes naturelles

	340,6		-
--	-------	--	---

Total b)

1 148,2	135,3
---------	-------

##### c) Projets opérationnels :

Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour faciliter les activités liées à l'exécution du Programme d'action de Nairobi pour la mise en valeur et l'utilisation des sources d'énergie nouvelles et renouvelables

	721,2		741,2
--	-------	--	-------

Total c)

721,2	741,2
-------	-------

Total a), b) et c)

2 007,6	990,3
---------	-------

Total, coûts directs	5 509,8
----------------------	---------



TABLEAU 5A.2. ANALYSE DU TOTAL REEVALUE DE LA BASE DE RESSOURCES DE 1988-1989 (AUX TAUX REVISES DE 1989)

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Programmes	Crédits ouverts pour 1988-1989 (1)	Dépenses non renouvelables de 1988-1989 (2)	Dépenses supplémentaires					Ajustements spéciaux (7)	Total (8)	Montant net des dépenses supplémentaires (9) (8) - (2)	Total réévalué de la base de ressources de 1988-1989 (10) (1) + (9)
			Effet différé de l'accroissement de ressources 1988-1989		Réévaluation des coûts aux taux révisés de 1989		Total				
			Postes permanents (3)	Autres objets de dépense (4)	Postes permanents (5)	Autres objets de dépense (6)					
Bureau du Directeur général au développement et à la coopération économique internationale	4 072,8	31,6	-	-	124,6	11,2	(94,1)	41,7	10,1	4 082,9	
<b>TOTAL</b>	<b>4 072,8</b>	<b>31,6</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>124,6</b>	<b>11,2</b>	<b>(94,1)<sup>a</sup></b>	<b>41,7</b>	<b>10,1</b>	<b>4 082,9</b>	

<sup>a</sup> Compte tenu de la révision du pourcentage de postes vacants pour 1990-1991.

TABLEAU 5A.3. BUDGET ORDINAIRE (COUTS DIRECTS) : TABLEAU RECAPITULATIF DES DEPENSES PREVUES POUR 1990-1991 ET DES TAUX DE CROISSANCE REELLE, PAR OBJET DE DEPENSE

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Objets de dépense	Crédits ouverts pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1990-1991	Taux de croissance réelle %
		Réévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (taux révisés de 1989)	Accroissement des ressources (taux révisés de 1989)	Inflation en 1990 et 1991	Augmentation totale		
Postes permanents	2 420,2	7,8	188,8	209,7	406,3	2 826,5	7,7
Personnel temporaire (remplaçants et surnuméraires)	20,3	0,5	-	1,5	2,0	22,3	-
Consultants	114,1	2,7	25,0	9,8	37,5	151,6	-
Heures supplémentaires	18,9	0,4	6,7	1,7	8,8	27,7	34,7
Postes temporaires	188,3	0,5	(188,8)	-	(188,3)	-	(100,0)
Dépenses communes de personnel	906,4	22,2	-	73,3	95,5	1 001,9	-
Indemnités de représentation	29,6	-	-	-	-	29,6	-
Frais de voyage du personnel envoyé en mission	308,2	(20,0)	40,0	22,4	42,4	350,6	-
Travaux contractuels d'imprimerie et de reliure	7,1	-	-	0,5	0,5	7,6	-
Location et entretien du matériel	7,8	0,1	11,5	1,3	12,9	20,7	145,5
Communications	27,5	0,6	-	1,9	2,5	30,0	-
Fournitures et accessoires	9,9	0,3	2,8	0,9	4,0	13,9	27,4
Mobilier et matériel	5,2	(5,2)	25,2	1,8	21,8	27,0	-
Remplacement du matériel de bureautique	9,3	0,2	-	0,6	0,8	10,1	-
<b>TOTAL</b>	<b>4 072,8</b>	<b>10,1</b>	<b>111,2</b>	<b>325,4</b>	<b>446,7</b>	<b>4 519,5</b>	<b>0,5</b>

TABLEAU 5A.4. POSTES NECESSAIRES

Unité administrative : Bureau du Directeur général au développement et à la coopération économique internationale

Catégories	Postes permanents		Postes temporaires				Total	
	Budget ordinaire		Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
DG	1	1	-	-	-	-	1	1
SSG	1	1	-	-	-	-	1	1
D-2	3	3	-	-	-	-	3	3
D-1	3	4	1	-	-	-	4	4
P-5	5	5	-	-	-	-	5	5
<b>TOTAL</b>	<b>13</b>	<b>14</b>	<b>1</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>14</b>	<b>14</b>
Agents des services généraux								
Autres catégories	11	12	1	-	1	1	13	13
<b>TOTAL</b>	<b>11</b>	<b>12</b>	<b>1</b>	<b>-</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>13</b>	<b>13</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>24</b>	<b>26</b>	<b>2</b>	<b>-</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>27</b>	<b>27</b>

## BUREAU DU DIRECTEUR GÉNÉRAL AU DÉVELOPPEMENT ET À LA COOPÉRATION ÉCONOMIQUE INTERNATIONALE

5A.1 Le Bureau du Directeur général au développement et à la coopération économique internationale a été créé par la résolution 32/197 de l'Assemblée générale, en date du 20 décembre 1977, sur la restructuration des secteurs économique et social du système des Nations Unies, et ses fonctions ont été définies au paragraphe 64 de l'annexe à cette résolution et à la section IV de la résolution 33/202 de l'Assemblée générale, en date du 29 janvier 1979. Comme ces résolutions le prévoient, le Directeur général, agissant sous l'autorité du Secrétaire général, aide celui-ci à s'acquitter des responsabilités qui lui incombent dans les domaines économique et social en sa qualité de plus haut fonctionnaire de l'Organisation. Ces responsabilités, telles que formulées dans la résolution 32/197, sont de façon générale la direction et la coordination d'ensemble des divers éléments du système des Nations Unies pour le développement et la coopération économique internationale ainsi que la gestion de toutes les activités dans les domaines économique et social, qu'elles soient financées au titre du budget ordinaire ou par des fonds extra-budgétaires.

5A.2 Il faut notamment, à cet effet, orienter et coordonner les apports du Secrétariat aux organes intergouvernementaux, donner des conseils sur l'action à entreprendre pour donner une expression concrète aux directives, tant au niveau de la gestion qu'à celui de l'élaboration des politiques et programmes de fond, promouvoir des initiatives, des options et des lignes de conduite nouvelles de nature à faciliter le bon déroulement des négociations et favoriser l'identification des tendances qui commencent à apparaître ainsi que l'élaboration de concepts novateurs par l'Organisation des Nations Unies, en tirant pleinement parti des connaissances spécialisées dont disposent l'Organisation et le système dans son ensemble et en utilisant, le cas échéant, les résultats des réflexions et des travaux des milieux intellectuels non gouvernementaux.

5A.3 Des décisions prises ultérieurement par le Secrétaire général et par des organes intergouvernementaux compétents ont encore précisé, et parfois élargi, ces responsabilités dans des domaines tels que les activités opérationnelles, les sources d'énergie nouvelles et renouvelables, les affaires interorganisations, l'environnement, les situations d'urgence et les catastrophes, la planification des programmes et la budgétisation, ainsi que le redressement économique et le développement de l'Afrique.

5A.4 Vu la nature des responsabilités confiées au Bureau du Directeur général, il n'est pas possible d'identifier et de programmer à l'avance toute la gamme des tâches à accomplir; en fait, il est indispensable de pouvoir adapter le programme de travail en fonction des nécessités nouvelles et imprévues. Cela dit, les activités à entreprendre au cours de l'exercice biennal en vue d'aider le Directeur général à s'acquitter de ses responsabilités sont brièvement présentées ci-après.

### A. Questions économiques et sociales de portée mondiale

5A.5 Les activités en la matière doivent permettre de renforcer la coopération internationale, de promouvoir une approche pluridisciplinaire des questions de développement et de faciliter l'identification et la mise en relief des problèmes à résoudre d'urgence et des tendances à long terme, auxquels la communauté internationale doit prêter attention et/ou à propos desquels elle doit agir. Les tâches à accomplir dans ce contexte sont les suivantes :

a) Suivre l'évolution de la situation économique internationale : on continuera d'accorder une attention spéciale

aux questions primordiales—dette, commerce, produits de base, questions monétaires et financières—ainsi que leurs incidences réciproques, y compris à l'élaboration et à l'impact de programmes d'aménagement structurel. Il s'agira également de tenir compte des interactions entre les faits nouveaux d'ordre politique et économique dans des domaines tels que le désarmement et le développement, la sécurité économique internationale, les embargos économiques et les activités de maintien de la paix;

b) Suivre et promouvoir l'intégration des questions sociales aux stratégies de développement nationales et internationales; on prêtera une attention particulière à la lutte contre la pauvreté, aux aspects sociaux des aménagements, à la promotion de la femme, aux difficultés que connaissent certains groupes défavorisés et aux problèmes sociaux qui ont une dimension internationale, la toxicomanie par exemple;

c) Prêter assistance aux Etats Membres dans les négociations internationales : on s'attachera particulièrement à formuler la Stratégie internationale du développement pour la quatrième décennie des Nations Unies pour le développement et à prendre toute initiative de nature à favoriser le dialogue sur la coopération internationale au service du développement. Il s'agit surtout ici de promouvoir la mise en valeur des ressources humaines;

d) Faciliter l'application des programmes adoptés par les conférences et les organes intergouvernementaux, notamment :

i) Le nouveau Programme substantiel d'action pour les années 80 en faveur des pays les moins avancés ;

ii) Le Programme d'action des Nations Unies pour le redressement économique et le développement de l'Afrique, 1986-1990;

iii) L'examen, en fin de décennie, du Programme d'action de Vienne sur la science et la technique au service du développement;

iv) Les Stratégies prospectives d'action de Nairobi pour la promotion de la femme;

v) Le Programme d'action de Nairobi pour la mise en valeur et l'utilisation des sources d'énergie nouvelles et renouvelables;

vi) Les préparatifs de la Décennie internationale de la prévention des catastrophes naturelles;

e) Assurer la coordination, en cas de catastrophe ou de situation d'urgence, à partir du Siège de l'Organisation des Nations Unies : le Secrétaire général a chargé le Directeur général de le tenir pleinement informé en permanence des risques de catastrophe ou des catastrophes qui se sont effectivement produites, afin d'être en mesure de prendre les dispositions voulues. Le nécessaire a été fait auprès du Bureau du Coordonnateur des Nations Unies pour les secours en cas de catastrophe afin que celui-ci apporte son concours. En rapport avec ce qui précède, on attache de plus en plus d'importance aux besoins en matière de reconstruction et de développement pour soutenir les efforts de maintien de la paix et de décolonisation;

f) Mettre en oeuvre les résolutions de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social : suivi, promotion et coordination des activités; préparation et/ou approbation des rapports du Secrétaire général en collaboration avec les entités compétentes de l'ONU, en application des résolutions adoptées par les organes intergouvernementaux.

### B. Activités opérationnelles

5A.6 Il s'agit notamment de guider et d'orienter, quant au fond, les activités opérationnelles en faveur du développement qui sont menées par les organismes des Nations Unies

à l'appui des programmes nationaux, sous-régionaux et régionaux réalisés par les pays en développement. A cet effet, il est essentiel de promouvoir et de renforcer la coopération entre les organismes compétents des Nations Unies. Au cours de l'exercice biennal, on continuera à s'efforcer de renforcer la pertinence, l'impact et la cohérence des activités opérationnelles du système, d'accroître l'efficacité de leur exécution et de faciliter la mobilisation des ressources. Les tâches à accomplir pendant l'exercice biennal sont les suivantes :

a) Examen des problèmes généraux relatifs aux activités opérationnelles, tels que l'orientation quant au fond de ces activités et leurs liens avec les préoccupations de portée mondiale, en particulier celles mises en évidence lors de l'élaboration des stratégies internationales de développement et dans les plans d'action adoptés par les conférences des Nations Unies, les mesures de nature à renforcer l'aptitude des gouvernements des pays en développement à gérer des programmes de coopération en faveur du développement, la prestation d'avis techniques, les rôles respectifs des organismes de financement et d'exécution, leurs relations mutuelles et les responsabilités dont elles doivent rendre compte, la relation entre les programmes bilatéraux et multilatéraux de développement en faveur des pays en développement, les modalités des activités de coopération technique et les mesures visant à rendre le système des Nations Unies plus sensible à l'évolution des besoins des pays en développement;

b) Promotion du dialogue et des interactions entre les organes directeurs des organismes du système des Nations Unies afin de favoriser la cohérence des vues et des actions;

c) En consultation avec les organes et organismes concernés des Nations Unies, analyse et formulation d'options en matière de politique générale concernant certaines questions administratives telles que la programmation, l'exécution, le suivi et l'évaluation des activités opérationnelles, la qualité du personnel affecté aux projets, la mise au point et l'application de systèmes d'information, la relation entre les dépenses d'administration et l'exécution des programmes et les mesures propres à assurer la plus grande participation possible des pays en développement à la conduite des activités opérationnelles moyennant la simplification, l'harmonisation et l'adaptation des procédures, la décentralisation des responsabilités et de la prise de décision, le recours accru aux gouvernements pour l'exécution des projets, l'achat de biens et de services aux pays en développement et la coopération technique entre ces pays;

d) Promotion de la coopération sur le terrain : étude du rôle et de l'efficacité du réseau des coordonnateurs résidents, assistance pour la désignation, en consultation avec les organismes des Nations Unies, des coordonnateurs résidents pour les activités opérationnelles du système en faveur du développement, orientations pour l'exercice de leurs fonctions et pour la bonne application des accords pertinents à l'échelon national, mesures prises à la suite des rapports annuels des coordonnateurs résidents sur les activités de terrain, promotion de mesures visant expressément à accroître la cohérence des activités, promotion d'accords de coordination à l'échelon local, appui aux coordonnateurs résidents dans l'exercice de leurs fonctions de chef d'équipe au niveau national et rationalisation des structures des bureaux extérieures,

e) Etudes sur des aspects précis du déroulement des activités opérationnelles sur le terrain;

f) Etablissement de rapports annuels et d'un rapport triennal concernant l'examen détaillé de l'orientation des activités opérationnelles de développement, accompagnés d'une analyse de fond ainsi que de recommandations pratiques;

g) Fourniture régulière de données statistiques sur les activités opérationnelles à l'échelle du système, y compris l'analyse des tendances en matière de contributions et de dépenses.

### **C. Coordination interorganisations**

5A.7 Les activités décrites aux sections A et B ci-dessus, en particulier, exigent une concertation étroite avec les organismes des Nations Unies et avec les organisations intergouvernementales et non gouvernementales intéressées pour assurer une meilleure cohésion de l'action entreprise pour la mise en œuvre des stratégies et priorités définies par l'Assemblée générale et le Conseil économique et social. Dans ce contexte, le Directeur général aide le Secrétaire général à s'acquitter de ses responsabilités en qualité de président du Comité administratif de coordination (CAC). Son Bureau sert de centre de référence, dans le système des Nations Unies, pour ce qui touche aux affaires interorganisations, et il aide le Secrétaire général à guider les relations intersecrétariats, les apports et la participation du Secrétariat aux réunions des organes directeurs des organismes des Nations Unies et d'autres organisations intergouvernementales et non gouvernementales spécialisées dans les questions économiques et sociales. Il devra mener à bien les activités suivantes :

a) Appui fonctionnel et appui technique au CAC, au Comité d'organisation du CAC, au Comité consultatif sur les questions de fond (Programme) et au Comité consultatif pour les questions de fond (Activités opérationnelles), ainsi qu'à un certain nombre de mécanismes spéciaux de coordination tels que réunions de hauts fonctionnaires et groupes de travail informels; cet appui comporte le suivi des décisions et des rapports du CAC et de ses organes subsidiaires;

b) Etablissement du rapport annuel général du CAC à présenter au Conseil économique et social par l'intermédiaire du Comité du programme et de la coordination;

c) Etablissement et diffusion de la liste annuelle des hauts fonctionnaires des organismes des Nations Unies;

d) Organisation, coordination et préparation des apports aux réunions annuelles communes du Comité du programme et de la coordination et du CAC, et suivi de ces réunions.

### **D. Coordination et gestion d'ensemble dans les domaines économique et social des activités de l'Organisation des Nations Unies**

5A.8 Le Bureau du Directeur général aide le Secrétaire général à s'acquitter de ses responsabilités en ce qui concerne la direction des activités de l'Organisation dans les domaines économique et social et la formulation de directives d'ensemble en vue d'améliorer la cohérence et l'efficacité des activités du Secrétariat dans ces secteurs. A cet égard, il exécutera les tâches suivantes :

a) Guider et coordonner les positions prises au nom du Secrétaire général au Conseil économique et social et au sein des Deuxième et Troisième Commissions de l'Assemblée générale et, notamment, approuver les documents qui leur sont présentés au nom du Secrétaire général dans les domaines économique et social et assurer la répartition des tâches au sein de l'ONU aux fins de l'application des décisions pertinentes des organes intergouvernementaux;

b) Appuyer les efforts de l'Assemblée générale, du Conseil économique et social et de leurs organes subsidiaires dans les domaines économique et social afin de les aider à augmenter leur efficacité, notamment à coordonner l'établissement de leurs projets d'ordre du jour et de programme de travail afin de réduire le volume de la documentation du Secrétariat et d'en améliorer la qualité;

c) Conférences et années internationales consacrées à des thèmes particuliers : coordonner, le cas échéant, par l'intermédiaire des comités directeurs présidés par le Directeur général, la préparation au sein de l'ONU des conférences spéciales et années internationales, et assurer un suivi efficace de leurs résultats au sein de l'Organisation;

d) Donner des orientations et fournir un appui aux commissions régionales pour la promotion et le renforcement de la coopération interrégionale, régionale et sous-régionale, notamment en organisant et en présidant les réunions des secrétaires exécutifs des commissions régionales;

e) Coordonner la formulation des observations du Secrétaire général sur les rapports du Corps commun d'inspection dans les domaines économique et social et promouvoir l'application au sein de l'Organisation des recommandations du Corps commun d'inspection approuvées par les organes intergouvernementaux compétents;

f) Fournir des directives et définir des orientations concernant les relations entre l'ONU et les organisations non gouvernementales exerçant des activités dans les domaines économique et social.

### E. Planification, programmation, budgétisation et évaluation

5A.9 L'une des activités prévues consiste à aider le Secrétaire général à guider et orienter la traduction en plans et en programmes des directives intergouvernementales concernant les questions économiques et sociales, et l'harmonisation des processus de planification, de programmation, de budgétisation et d'évaluation au sein de l'Organisation, notamment en fournissant des services de secrétariat au Comité du programme et de la coordination. Il s'agit notamment d'organiser et de coordonner les services de secrétariat fournis au Comité de la planification et de la budgétisation des programmes, qui est présidé par le Secrétaire général ou, en son absence, par le Directeur général. Ainsi qu'il est stipulé dans le document ST/SGB/190, le Comité participe à l'élaboration du plan à moyen terme, du budget-programme biennal et des procédures globales relatives à la planification, à la programmation, à la budgétisation, au suivi et à l'évaluation au sein de l'Organisation.

#### *Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1989)*

##### *Conversion de postes temporaires en postes permanents*

5A.10 Il est proposé de convertir deux postes temporaires—un poste D-1 et un poste d'agent des services généraux—en postes permanents. Ces postes ont été approuvés par l'Assemblée générale en 1979 afin de fournir une assistance au Directeur général, étant donné les responsabilités qui lui sont confiées en ce qui concerne la mobilisation et la coordination des activités du système des Nations Unies aux fins de l'application du nouveau Programme substantiel d'action pour les années 80 en faveur des pays les moins avancés.

##### *Personnel temporaire (remplaçants et surnuméraires)*

5A.11 Les ressources prévues à cette rubrique (20 800 dollars) doivent servir au recrutement de personnel temporaire durant les périodes de pointe et au remplacement des fonctionnaires en congé de maternité ou en congé de maladie prolongé.

##### *Consultants*

5A.12 Les ressources prévues à cette rubrique (141 800 dollars) doivent permettre de fournir au Directeur général les conseils d'experts et l'assistance spécialisée dont il a besoin dans l'exercice de ses fonctions. L'augmentation proposée (25 000 dollars) servirait à financer des activités d'appui en

rapport avec le Programme d'action des Nations Unies pour le redressement économique et le développement de l'Afrique, 1986-1990, et en particulier l'établissement du rapport final du Secrétaire général sur la mise en oeuvre du Programme.

##### *Heures supplémentaires*

5A.13 Les ressources prévues à cette rubrique (26 000 dollars) doivent servir à rémunérer les agents des services généraux qui peuvent être appelés à travailler au-delà des heures normales, en raison de la nature des tâches du Directeur général et des attributions de son Bureau. L'augmentation proposée (6 700 dollars) s'explique par la réduction du nombre de postes d'agent des services généraux.

##### *Frais de voyage du personnel envoyé en mission*

5A.14 Les ressources prévues à cette rubrique (328 200 dollars) sont destinées à couvrir les frais de voyage du Directeur général et des fonctionnaires attachés à son Bureau. Le Directeur général est appelé à voyager et à participer à de nombreuses réunions intergouvernementales et intersecrétariats, soit à titre de représentant du Secrétaire général, soit à titre personnel. En raison de la nature et des attributions du Bureau, en particulier en ce qui concerne l'orientation des politiques et les activités de coordination, les fonctionnaires du Bureau de la catégorie des administrateurs et des catégories supérieures doivent effectuer de fréquents déplacements pour se rendre à des réunions d'organes des Nations Unies, notamment les commissions régionales et les institutions spécialisées. De plus, ils participent activement à des réunions interorganisations et tiennent des consultations avec les secrétariats d'organismes sis hors de New York. Par ailleurs, on estime à 40 000 dollars le montant des ressources nécessaires pour les activités d'appui au Programme d'action des Nations Unies pour le redressement économique et le développement de l'Afrique, 1986-1990.

##### *Travaux contractuels d'imprimerie et de reliure*

5A.15 Les ressources demandées (7 100 dollars) doivent permettre de couvrir le coût de l'impression de papier à entête et de l'achat de fournitures pour le Bureau du Directeur général.

##### *Location et entretien du matériel*

5A.16 Un montant estimatif de 19 400 dollars est prévu pour l'entretien du matériel de bureautique, y compris du matériel supplémentaire demandé au paragraphe 5A.19.

##### *Communications*

5A.17 Les dépenses prévues (28 100 dollars) correspondent au coût des communications téléphoniques interurbaines et internationales.

##### *Fournitures et accessoires*

5A.18 Les ressources prévues à cette rubrique représentent le coût des abonnements et commandes permanentes de périodiques et autres publications (9 000 dollars) ainsi que de l'achat des fournitures nécessaires pour le matériel de bureautique (4 000 dollars). Le supplément de 2 800 dollars prévu au titre de ces fournitures correspond à l'achat proposé de matériel de bureautique supplémentaire.

##### *Mobilier et matériel*

5A.19 Un crédit non renouvelable de 25 200 dollars est demandé pour l'achat de matériel de bureautique supplémentaire, afin d'augmenter la capacité du Bureau du Directeur général.

##### *Remplacement de matériel de bureautique*

5A.20 Les ressources prévues à cette rubrique (9 500 dollars) doivent permettre de remplacer une partie du matériel existant.



## CHAPITRE 5B. BUREAU DES COMMISSIONS REGIONALES (NEW YORK)

**TABEAU 5B.1. ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX**  
(En milliers de dollars des Etats-Unis)

**COÛTS DIRECTS**

1) *Budget ordinaire*

Crédit ouvert pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues								Crédit demandé pour 1990-1991
	Réévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (taux révisés de 1989)		Accroissement des ressources (taux taux révisés de 1989)		Inflation en 1990 et 1991		Augmentation totale		
	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%	
755,9	5,3	0,7	6,8	0,8	62,9	8,3	75,0	9,9	830,9

Analyse de la croissance réelle (taux révisés de 1989)

Tc. Réévaluation de la base de ressources de 1988-1989	Accroissement des ressources					Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins dépenses non renouvelables	(4) Plus croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	(1)	
761,2	6,8	-	-	6,8	0,8 %	

2) *Fonds extra-budgétaires*

-
---

Total. coûts directs	830,9
----------------------	-------

**TABEAU 5B.2. ANALYSE DU TOTAL REEVALUE DE LA BASE DE RESSOURCES DE 1988-1989  
(AUX TAUX REVISES DE 1989)**

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Programmes	Crédits ouverts pour 1988-1989 (1)	Dépenses non renouvelables de 1988-1989 (2)	Dépenses supplémentaires						Montant net des dépenses supplémentaires (9) (8) - (2)	Total réévalué de la base de ressources de 1988-1989 (10) (1) + (9)
			Effet différé de l'accroissement de ressources 1988-1989		Réévaluation des coûts aux taux révisés de 1989		Ajustements spéciaux (7)	Total (8)		
			Postes permanents (3)	Autres objets de dépense (4)	Postes permanents (5)	Autres objets de dépense (6)				
Bureau des commissions régionales (New York)	755,9	-	-	-	25,1	1,2	(21,0)*	5,3	5,3	761,2

\* Compte tenu de la révision des pourcentages de postes vacants pour 1990-1991.

**TABEAU 5B.3. BUDGET ORDINAIRE (COÛTS DIRECTS) : TABLEAU RECAPITULATIF DES DEPENSES  
PREVUES POUR 1990-1991 ET DES TAUX DE CROISSANCE REELLE, PAR OBJET DE DEPENSE**

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Objets de dépense	Crédits ouverts pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Augmentation totale	Crédits demandés pour 1990-1991	Taux de croissance réelle %
		Réévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (taux révisés de 1989)	Accroissement des ressources (taux révisés de 1989)	Inflation en 1990 et 1991	Augmentation totale			
Postes permanents	523,6	2,0	-	43,7	45,7	569,3	-	
Personnel temporaire (remplaçants et surnuméraires)	3,9	0,1	-	0,3	0,4	4,3	-	
Heures supplémentaires	2,4	-	-	0,2	0,2	2,6	-	
Dépenses communes de personnel	181,9	2,1	-	15,2	17,3	199,2	-	
Frais de voyage du personnel envoyé en mission	23,3	0,5	5,4	1,9	7,8	31,1	22,6	
Location et entretien du matériel	4,5	0,1	2,6	0,5	3,2	7,7	56,5	
Communications	7,8	0,2	-	0,6	0,8	8,6	-	
Dépenses de représentation	1,1	0,1	-	0,1	0,2	1,3	-	
Remplacement de matériel de bureau	7,4	0,2	(1,2)	0,4	(0,6)	6,8	(15,7)	
<b>TOTAL</b>	<b>755,9</b>	<b>5,3</b>	<b>6,8</b>	<b>62,9</b>	<b>75,0</b>	<b>830,9</b>	<b>0,8</b>	

TABLEAU 5B.4. POSTES NECESSAIRES

Unité administrative : Bureau des commissions régionales (New York)

Categories	Postes permanents		Postes temporaires				Total	
	Budget ordinaire		Budget ordinaire		Fonds extra-budgetaires			
	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
D-1	1	1	-	-	-	-	1	1
P-5	1	1	-	-	-	-	1	1
P-4	1	1	-	-	-	-	1	1
TOTAL	3	3	-	-	-	-	3	3
Agents des services généraux								
Autres classes	3	3	-	-	-	-	3	3
TOTAL	3	3	-	-	-	-	3	3
TOTAL GÉNÉRAL	6	6	-	-	-	-	6	6

### BUREAU DES COMMISSIONS REGIONALES (NEW YORK)

5B.1 Le Bureau des commissions régionales de New York sert de point de convergence pour les bureaux, les programmes et les départements concernés au Siège de l'Organisation des Nations Unies ainsi que pour les organisations intergouvernementales et non gouvernementales intéressées à New York, s'agissant de l'ensemble des activités fonctionnelles et opérationnelles des secrétariats des cinq commissions régionales. Le programme de travail du Bureau est énoncé dans le document ST/SGB/205, en date du 14 juin 1984.

5B.2 L'unique sous-programme que comporte ce programme est décrit ci-dessous, élément par élément.

*Sous-programme. Représentation des commissions régionales et services visant à faciliter la coordination et la coopération entre ces commissions*

a) Ressources nécessaires : budget ordinaire : 830 000 dollars (soit 100 % du total pour le programme).

b) Eléments de programme :

- 1.1 Représentation des commissions régionales au Siège de l'Organisation des Nations Unies
- 1.2 Echanges d'informations entre les commissions régionales, le Siège et les missions permanentes à New York
- 1.3 Fourniture de services pour faciliter la coordination entre les commissions régionales

*Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1989)*

*Personnel temporaire (remplaçants et surnuméraires)*

5B.3 Les ressources prévues (4 000 dollars) permettront de remplacer le personnel en congé de maladie de longue durée et en congé de maternité et d'engager du personnel temporaire de la catégorie des services généraux durant les périodes de pointe.

### *Heures supplémentaires*

5B.4 Les ressources prévues (2 400 dollars) permettront de financer les heures supplémentaires des agents des services généraux lors des visites officielles des cinq secrétaires exécutifs et de leurs assistants au Siège.

### *Frais de voyage du personnel envoyé en mission*

5B.5 Les ressources prévues (29 200 dollars), soit une augmentation de 5 400 dollars, permettront au personnel du Bureau de se rendre dans les commissions régionales une fois tous les deux ans et d'assurer le service des réunions des secrétaires exécutifs, qui ont lieu deux fois par an, ainsi que de la seconde session ordinaire du Conseil économique et social à Genève. L'augmentation de 5 400 dollars demandée leur permettrait de participer aux réunions du Comité administratif de coordination et à celles de son comité d'organisation.

### *Location et entretien du matériel*

5B.6 Les ressources prévues (7 200 dollars), soit une augmentation de 2 600 dollars, serviront à couvrir les frais d'entretien du matériel de traitement de textes.

### *Communications*

5B.7 Les ressources prévues (8 000 dollars) permettront de couvrir le coût des communications téléphoniques internationales et interurbaines avec les cinq commissions régionales, en particulier lorsque des fonctionnaires des commissions régionales sont en mission à New York.

### *Dépenses de représentation*

5B.8 Les ressources prévues (1 200 dollars) doivent permettre au Bureau de s'acquitter des responsabilités qui lui ont été confiées en ce qui concerne la représentation des cinq commissions régionales.

### *Remplacement de matériel de bureautique*

5B.9 Un montant de 6 400 dollars est demandé à cet effet.

## CHAPITRE 6. DEPARTEMENT DES AFFAIRES ECONOMIQUES ET SOCIALES INTERNATIONALES

TABLEAU 6.1. ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

### COUTS DIRECTS

#### 1) Budget ordinaire

Crédit ouvert pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues								Crédit demandé pour 1990-1991
	Réévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (taux révisés de 1989)		Accroissement des ressources (taux révisés de 1989)		Inflation en 1990 et 1991		Augmentation totale		
	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%	
42 236.7	(519.2)	(1.2)	(388.8)	(0.9)	3 344.3	7.9	2 436.3	5.7	44 673.0

#### Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1989)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1988-1989	Accroissement des ressources				(5) Montant ajusté	Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins dépenses non renouvelables	(4) Plus croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté		
41 717.5	(388.8)	591.9	-	(980.7)	(2.3) %	

#### 2) Fonds extra-budgetaires

	1988-1989 Montant estimatif des dépenses	1990-1991 Montant estimatif des dépenses
<b>a) Services d'appui à :</b>		
i) D'autres organismes des Nations Unies	-	-
ii) Des programmes extra-budgetaires	2 203.2	2 958.6
<b>Total a)</b>	2 203.2	2 958.6
<b>b) Activités de fond :</b>		
Fonds d'affectation spéciale pour la coopération internationale pour le développement	120.0	100.0
Fonds d'affectation spéciale pour la mobilisation de l'épargne individuelle dans les pays en développement	65.0	50.0
Fonds d'affectation spéciale pour la planification et les projections relatives au développement	760.0	1 000.0
Fonds d'affectation spéciale pour la recherche sur la coopération régionale en Asie et les sources d'énergie nouvelles et renouvelables	-	159.3
Fonds des Nations Unies pour l'enfance (études sur la mortalité infantile)	165.0	80.0
Conférence de Sendai sur le vieillissement des populations dans le contexte de l'urbanisation (Fonds d'affectation spéciale concernant le vieillissement)	170.6	-
Fonds d'affectation spéciale pour les colloques sur les conséquences de la croissance démographique rapide et sur les droits de l'homme et la population	118.5	-
Fonds d'affectation spéciale pour le projet de comparaison internationale	10.0	-
Fonds d'affectation spéciale pour les statistiques des transports maritimes	260.0	-
Fonds autorenewable pour les services statistiques	544.0	670.2
<b>Total b)</b>	2 213.1	2 059.5
<b>c) Projets opérationnels :</b>		
FNUAP	30 073.2	31 544.9
PNUD	20 000.0	22 000.0
Fonds d'affectation spéciale pour les projets de coopération technique	2 500.0	2 500.0
<b>Total c)</b>	52 573.2	56 044.9
<b>Total a), b) et c)</b>	56 989.5	61 063.0
<b>Total, coûts directs</b>		105 736.0



TABLEAU 6.2. ANALYSE DU TOTAL REEVALUE DE LA BASE DE RESSOURCES DE 1988-1989  
(AUX TAUX REVISES DE 1989)

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Programmes	Crédits ouverts pour 1988-1989 (1)	Dépenses non renouvelables de 1988-1989 (2)	Dépenses supplémentaires						Montant net des dépenses supplémentaires (9)	Total réévalué de la base de ressources de 1988-1989 (10)
			Effet différé de l'accroissement de ressources 1988-1989		Réévaluation des coûts aux taux révisés de 1989		Ajustements spéciaux (7)	Total (8)		
			Postes permanents (3)	Autres objets de dépense (4)	Postes permanents (5)	Autres objets de dépense (6)				
A. Direction administrative et administration	1 866,0	11,8	-	-	58,1	5,7	(282,4)	(218,6)	(230,4)	1 635,6
B. Programmes d'activité :										
1. Questions et politiques relatives au développement mondial	11 864,7	268,6	-	-	411,0	9,1	(351,4)	68,7	(199,9)	11 664,8
2. Etude de la situation énergétique dans son contexte international	2 034,9	20,9	-	-	74,1	1,8	(69,4)	6,5	(14,4)	2 020,5
3. Analyse de la population mondiale	5 315,0	19,9	-	-	182,5	6,6	(181,8)	7,3	(12,6)	5 302,4
4. Statistiques mondiales	16 480,9	228,7	-	-	510,7	27,9	(396,6)	142,0	(86,7)	16 394,2
C. Appui aux programmes :										
1. Planification et coordination des programmes	2 456,5	17,7	-	-	87,6	2,8	(79,6)	10,8	(6,9)	2 449,6
2. Administration et services communs	2 218,7	-	-	-	58,6	8,3	(35,2)	31,7	31,7	2 250,4
<b>TOTAL</b>	<b>42 236,7</b>	<b>567,6</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1 382,6</b>	<b>62,2</b>	<b>(1 396,4)<sup>a</sup></b>	<b>(48,4)</b>	<b>(519,2)</b>	<b>41 717,5</b>

<sup>a</sup> Ces ajustements correspondent à la révision du pourcentage des postes vacants pour 1990-1991.

TABLEAU 6.3. BUDGET ORDINAIRE (COUTS DIRECTS) : TABLEAU RECAPITULATIF DES DEPENSES PREVUES POUR 1990-1991 ET DES TAUX DE CROISSANCE REELLE, PAR PROGRAMME

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Programmes	Crédits ouverts pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Augmentation totale		Crédits demandés pour 1990-1991	Taux de croissance réelle %
		Réévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (aux taux révisés de 1989)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1989)	Inflation en 1990 et 1991					
					\$	%			
A. Direction administrative et administration	1 866,0	(230,4)	176,5	143,5	89,6	4,8	1 955,6	10,7	
B. Programmes d'activité:									
1. Questions et politiques relatives au développement mondial	11 864,7	(199,9)	(165,7)	937,8	572,2	4,8	12 436,9	(3,5)	
2. Etude de la situation énergétique dans son contexte international	2 034,9	(14,4)	(311,2)	139,6	(186,0)	(9,1)	1 848,9	(15,4)	
3. Analyse de la population mondiale	5 315,0	(12,6)	60,5	441,3	489,2	9,2	5 804,2	0,2	
4. Statistiques mondiales	16 480,9	(86,7)	126,1	1 320,6	1 360,0	8,2	17 840,9	(1,0)	
C. Appui aux programmes:									
1. Planification et coordination des programmes	2 456,5	(6,9)	(322,9)	173,0	(156,8)	(6,3)	2 299,7	(13,1)	
2. Administration et services communs	2 218,7	31,7	47,9	188,5	268,1	12,0	2 486,8	2,1	
<b>TOTAL</b>	<b>42 236,7</b>	<b>(519,2)</b>	<b>(388,8)</b>	<b>3 344,3</b>	<b>2 436,3</b>	<b>5,7</b>	<b>44 673,0</b>	<b>(2,3)</b>	

**TABLEAU 6.4. BUDGET ORDINAIRE (COUTS DIRECTS) : TABLEAU RECAPITULATIF DES DEPENSES PREVUES POUR 1990-1991 ET DES TAUX DE CROISSANCE REELLE, PAR OBJET DE DEPENSE**

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Objets de dépense	Crédits ouverts pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1990-1991	Taux de croissance réelle %
		Réévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (taux taux révisés de 1989)	Accroissement des ressources (taux taux révisés de 1989)	Inflation en 1990 et 1991	Augmentation totale		
Postes permanents	28 913,2	(64,0)	(598,2)	2 325,0	1 662,8	30 576,0	(2,0)
Personnel temporaire (remplaçants et surnuméraires)	171,7	3,8	(38,0)	9,5	(24,7)	147,0	(21,6)
Consultants	304,8	7,1	(46,8)	18,0	(21,7)	283,1	(15,0)
Heures supplémentaires	112,0	2,5	(24,8)	6,2	(16,1)	95,9	(21,6)
Groupes spéciaux d'experts	152,4	4,0	-	10,7	14,7	167,1	-
Postes temporaires	169,8	(169,8)	110,8	9,8	(49,2)	120,6	-
Dépenses communes de personnel	10 036,9	(2,7)	(170,4)	808,9	635,8	10 672,7	(2,0)
Indemnités de représentation	24,8	(6,0)	-	-	(6,0)	18,8	-
Frais de voyage du personnel envoyé en mission	373,3	8,8	(57,3)	22,1	(26,4)	346,9	(14,9)
Services contractuels	40,5	0,9	-	2,8	3,7	44,2	-
Travaux contractuels d'imprimerie et de reliure	691,3	15,1	-	48,4	63,5	754,8	-
Location et entretien du matériel	721,7	15,8	(9,3)	49,9	56,4	778,1	(1,2)
Communications	72,1	1,7	-	5,1	6,8	78,9	-
Dépenses de représentation	3,3	0,1	-	0,3	0,4	3,7	-
Fournitures et accessoires	49,7	1,1	2,9	3,6	7,6	57,3	5,7
Mobilier et matériel	338,9	(338,9)	442,3	19,9	123,3	462,2	-
Remplacement de matériel de bureautique	60,3	1,3	-	4,1	5,4	65,7	-
<b>TOTAL</b>	<b>42 236,7</b>	<b>(519,2)</b>	<b>(388,8)</b>	<b>3 344,3</b>	<b>2 436,3</b>	<b>44 673,0</b>	<b>(2,3)</b>

**TABLEAU 6.5. POSTES NECESSAIRES**

Unité administrative : Département des affaires économiques et sociales internationales

Catégories	Postes permanents		Postes temporaires				Total	
	Budget ordinaire		Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires			
	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
SGA	1	1	-	-	-	-	1	1
SSG	1	1	-	-	-	-	1	1
D-2	4	4	-	-	-	-	4	4
D-1	17	17	-	-	3	3	20	20
P-5	38	37	-	-	5	5	43	42
P-4	47	45	-	-	-	-	47	45
P-3	47	46	-	-	2	2	49	48
P-2/1	36	35	-	-	2	2	38	37
<b>TOTAL</b>	<b>191</b>	<b>186</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>12</b>	<b>12</b>	<b>203</b>	<b>198</b>
Agents des services généraux								
1re classe	26	26	-	-	-	-	26	26
Autres classes	132	130	-	-	11	9	143	139
<b>TOTAL</b>	<b>158</b>	<b>156</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>11</b>	<b>9</b>	<b>169</b>	<b>165</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>349</b>	<b>342</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>23</b>	<b>21</b>	<b>372</b>	<b>363</b>

**DEPARTEMENT DES AFFAIRES ECONOMIQUES ET SOCIALES INTERNATIONALES**

6.1 Le Département des affaires économiques et sociales internationales a été créé en application de la résolution 32/197 de l'Assemblée générale, en date du 20 décembre 1977, intitulée "Restructuration des secteurs économique et social du système des Nations Unies". Les principales fonctions du Département découlent des dispositions pertinentes de la section VIII "Services d'appui du Secrétariat" de l'annexe à cette résolution et sont décrites dans le manuel relatif à l'organisation du Secrétariat (ST/SGB/161 du 23 mars 1978). Ces principales tâches sont les suivantes :

a) Recherche et analyse interdisciplinaires, à savoir, en particulier :

i) Etablir régulièrement des études et des projections économiques et sociales mondiales afin d'aider l'Assemblée générale et le Conseil économique et social à s'acquitter de leurs tâches;

ii) Entreprendre des analyses et des synthèses intersectorielles approfondies sur diverses questions relatives au développement et rédiger sur ces problèmes, suivant les besoins de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social, des recommandations concises et orientées vers l'action qui seront examinées par ces organes;

iii) Déterminer et signaler à l'attention des gouvernements les problèmes économiques et sociaux naissants de portée internationale.

b) Analyse intersectorielle des programmes et des plans dans les secteurs économique et social du système des Nations Unies, afin de rassembler et d'intégrer, au stade de la planification et de la programmation, les apports et les compétences des organismes des Nations Unies.

6.2 L'analyse et la recherche interdisciplinaires demeurent les principales attributions de ce département, mais l'application de la résolution 41/213 de l'Assemblée générale, du 19 décembre 1986, a quelque peu modifié ses activités, notamment en ce qui concerne le Centre pour le développement social et les affaires humanitaires de l'Office des

Nations Unies à Vienne, le Bureau des affaires maritimes et du droit de la mer et le Bureau de la planification des programmes, du budget et des finances. Les objectifs de ces quatre programmes fonctionnels du Département des affaires économiques et sociales internationales sont résumés ci-après.

6.3 Le programme sur les questions et politiques relatives au développement mondial regroupe neuf sous-programmes, dont un nouveau sous-programme concernant les effets de la dette sur le développement. Ce programme permet aux principaux organes de l'Organisation des Nations Unies, à savoir l'Assemblée générale et le Conseil économique et social, de se faire une vue d'ensemble de la situation économique mondiale, notamment de l'évolution des tendances et des problèmes naissants que la communauté internationale doit examiner.

6.4 Ce programme a pour principal objectif de faciliter les débats intergouvernementaux en analysant les questions essentielles, en favorisant le rapprochement entre les divers points de vue, en proposant diverses options possibles et en formulant des idées et des suggestions se prêtant à un consensus chaque fois que possible. Tel a été le rôle de ce programme dans le cadre des stratégies internationales du développement pour les deuxième et troisième Décennies des Nations Unies pour le développement, et son rôle devrait être analogue pour ce qui est de la nouvelle stratégie internationale du développement.

6.5 Ce programme vise également à une meilleure intégration des recherches dans les domaines économique et social afin d'offrir une vue d'ensemble du processus de développement. Parallèlement, il s'efforcera d'étudier de façon plus approfondie les perspectives économiques et sociales à long terme afin de formuler des analyses intégrées et globales des problèmes naissants et des tendances observées. Outre les recherches et l'analyse, le programme insistera tout particulièrement sur les processus d'interaction et de consultation avec un grand nombre de décideurs et d'experts universitaires de haut niveau au sujet de problèmes clés actuels et naissants, et ce, en organisant notamment des colloques et des séminaires aux échelons international, régional et inter-régional, en collaboration, chaque fois que possible, avec les commissions régionales et d'autres entités intéressées.

6.6 Dans ce contexte, le programme examinera des questions telles que la dette extérieure et les déséquilibres structurels de l'économie mondiale, l'environnement et le développement durable, les entreprises et le développement, la sécurité économique internationale, l'évolution technologique et les transformations structurelles, le processus de réforme au sein des économies planifiées et son incidence sur la participation accrue de ces dernières à l'économie mondiale. En outre, dans le cadre d'une expansion modérée et très déséquilibrée du commerce et de la production à l'échelle mondiale, il conviendra d'accorder une attention accrue aux nouvelles stratégies de développement national, notamment à la mobilisation de l'épargne, aux réformes fiscales et à la création d'institutions financières, à la mise en valeur des ressources humaines, à l'incidence des nouvelles techniques sur le processus de développement et à la coopération économique entre pays en développement.

6.7 Pour ce qui est de l'élaboration de modèles et de prévisions, ce programme est en train d'instaurer au sein de l'Organisation des Nations Unies un réseau économique mondial qui s'inspire du projet LINK. Le projet LINK est un projet pilote visant à intégrer les modèles économiques de chaque pays à un modèle multinational fonctionnel de l'économie mondiale. Cette initiative devrait permettre au Département d'améliorer de beaucoup sa capacité d'analyse et de prévision et d'élargir son champ d'action de sorte que

ses travaux de recherche et d'analyse deviennent éminemment plus utiles aux Etats Membres. De même, on commence à mettre à jour et à élargir un modèle d'échange d'informations sur l'économie mondiale qui pourrait constituer un instrument utile en vue d'intégrer le facteur environnemental aux politiques de développement.

6.8 Dans le cadre du programme relatif à l'énergie, on analysera la situation énergétique dans son contexte international en identifiant notamment les questions, les problèmes et les perspectives à long terme. Les activités de mise en valeur et d'utilisation des sources d'énergie nouvelles et renouvelables se poursuivront. Ce programme coordonnera également les activités de suivi du Plan d'action de Mar del Plata sur la mise en valeur des ressources en eau.

6.9 L'analyse du programme relatif à la population mondiale restera axée sur l'application des recommandations de la Conférence internationale sur la population et du Plan d'action mondial sur la population. On continuera d'accorder la priorité au suivi des tendances et des politiques démographiques en insistant tout particulièrement, au cours de cet exercice biennal, sur l'évolution des structures démographiques, notamment pour ce qui est du vieillissement. On mettra l'accent sur les rapports existant entre le rôle et la condition des femmes et la population et entre l'analyse des tendances démographiques et les facteurs sociaux et économiques.

6.10 Le programme de statistiques mondiales accordera la priorité sur le plan méthodologique à l'achèvement de la révision du système des Nations Unies de comptabilité nationale et du système des balances de l'économie nationale. Sur le plan de la collecte, de la compilation et de la diffusion des statistiques internationales, on accordera plus particulièrement l'attention à l'utilisation de techniques de communication et de techniques informatiques de pointe en la matière afin de répondre plus efficacement aux divers besoins des utilisateurs ainsi qu'aux demandes spéciales. On continuera de promouvoir la coordination des activités statistiques internationales afin de faciliter l'intégration des statistiques mondiales et leur comparaison, d'éviter les chevauchements et d'alléger la tâche d'établissement des rapports de la part des Etats Membres. Le programme de statistiques continuera également de prêter assistance au Département de la coopération technique pour le développement en fournissant un appui fonctionnel aux activités de coopération technique, de manière à aider les pays en développement à améliorer leur capacité en matière de statistiques.

6.11 La coordination des programmes vise à promouvoir et à renforcer la coordination des activités dans les domaines économique et social. Le Département poursuivra les analyses des programmes interorganisations qui lui ont été confiés et sera chargé, conformément à la résolution 1988/77 du Conseil économique et social, du 29 juillet 1988, de l'élaboration d'un programme s'échelonnant sur plusieurs années concernant les analyses en question. Il encouragera également la planification interinstitutions concertée pour un certain nombre de questions, notamment les femmes et le développement, l'environnement et les recherches sur les conséquences socio-économiques du syndrome d'immuno-déficience acquise (SIDA).

6.12 Pour ce qui est du programme "Direction exécutive et administration", le Département continuera de fournir des services fonctionnels au Comité chargé des organisations non gouvernementales tout en encourageant ces dernières à collaborer davantage avec les bureaux organiques et de programmation.

6.13 Dans l'accomplissement de ses fonctions, le Département s'emploiera tout particulièrement à établir des liens

plus étroits de coordination avec les organes et organismes compétents du système tout en favorisant les activités concertées. L'expérience prouve clairement qu'il est nécessaire de rendre les recherches et les analyses plus utiles, plus cohérentes et plus efficaces, et ce, en les adaptant davantage a) aux priorités et aux préoccupations des Etats Membres qui se sont fait jour lors des débats des organes intergouvernementaux; b) aux activités de coopération technique entreprises par d'autres départements et programmes de l'Organisation des Nations Unies; c) aux activités de fond exécutées par d'autres départements, centres, programmes et commissions régionales. Les liens institutionnels continueront d'être renforcés entre ces entités et le Département pour les affaires économiques et sociales internationales, en vue d'instaurer des échanges périodiques d'informations et d'idées et d'identifier et de renforcer la complémentarité interinstitutionnelle, ce qui non seulement permettra d'éviter le chevauchement des activités ou les doubles emplois mais

encore renforcera la cohésion et l'efficacité de tous les programmes pertinents dans l'intérêt des Etats Membres. 6.14 Dans le contexte du regroupement à l'Office des Nations Unies à Vienne de toutes les activités intéressant les politiques sociales et le développement social, comme l'a fait observer l'Assemblée générale dans sa résolution 42/125, du 7 décembre 1987, le Centre pour le développement social et les affaires humanitaires a été détaché du Département des affaires économiques et sociales internationales en 1987. A compter de l'exercice biennal 1990-1991, le Centre assumera désormais les responsabilités confiées auparavant au Département pour ce qui est des travaux relatifs à la Déclaration sur le progrès social en matière de développement, le Rapport sur la situation sociale dans le monde et les questions connexes. Ce transfert de responsabilités s'accompagnera d'un transfert de postes du Département au Centre pour le développement social et les affaires humanitaires, comme il est décrit plus loin au paragraphe 6.24.

**A. Direction exécutive et administration**

**TABLEAU 6.6. ANALYSE DES COUTS GLOBAUX**

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Credits ouverts pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Credits demandés pour 1990-1991
		Réévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (aux taux révisés de 1989)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1989)	Inflation en 1990 et 1991	Augmentation totale	
Postes permanents	1 172,6	(164,0)	232,4	99,8	168,2	1 340,8
Consultants	43,2	0,9	(6,6)	2,6	(3,1)	40,1
Dépenses communes de personnel	407,3	(54,3)	81,4	34,8	61,9	469,2
Indemnités de représentation	14,0	(6,0)	-	-	(6,0)	8,0
Frais de voyage du personnel envoyé en mission	107,7	2,4	(18,9)	6,3	(10,2)	97,5
Location et entretien du matériel	99,6	2,2	(101,8)	-	(99,6)	-
Mobilier et matériel	11,8	(11,8)	-	-	(11,8)	-
Remplacement de matériel de bureautique	9,8	0,2	(10,0)	-	(9,8)	-
<b>TOTAL</b>	<b>1 866,0</b>	<b>(230,4)</b>	<b>176,5</b>	<b>143,5</b>	<b>89,6</b>	<b>1 955,6</b>

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1989)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1988-1989	Accroissement des ressources				(5) Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins dépenses non renouvelables	(4) Plus croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
1 635,6	176,5	-	-	176,5	10,7 %

2) Fonds extra-budgétaires

Total	1 955,6

**TABLEAU 6.7. POSTES NECESSAIRES**

**Programme : Direction exécutive et administration**

Categories	Postes permanents		Postes temporaires				Total	
	Budget ordinaire		Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires			
	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
SGA	1	1	-	-	-	-	1	1
D-1	1	1	-	-	-	-	1	1
P-5	1	2	-	-	-	-	1	2
P-4	2	2	-	-	-	-	2	2
P-3	1	1	-	-	-	-	1	1
<b>TOTAL</b>	<b>6</b>	<b>7</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>6</b>	<b>7</b>
Agents des services généraux								
Tre classe	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres classes	5	7	-	-	-	-	5	7
<b>TOTAL</b>	<b>5</b>	<b>7</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>5</b>	<b>7</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>11</b>	<b>14</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>11</b>	<b>14</b>

### A. Direction exécutive et administration

6.15 Ce programme englobe les fonctions dont s'acquittent le Secrétaire général adjoint et ses collaborateurs immédiats. Le Bureau du Secrétaire général adjoint assure la direction, la gestion, l'orientation et la supervision d'ensemble de tous les programmes du Département. Il est également chargé d'assurer une approche multidisciplinaire concertée des analyses socio-économiques; de lancer des études et projets spéciaux qui dépassent le cadre de tel ou tel programme du Département; et de renforcer la coordination et les activités concertées avec les organes, organismes et organisations pertinents du système des Nations Unies.

#### *Sous-programme 1. Direction exécutive et administration*

a) Ressources nécessaires : budget ordinaire : 1 955 600 dollars (soit 100 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 100 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

b) Référence : ce sous-programme ne relève pas du plan à moyen terme.

c) Eléments de programme :

#### 1.1 Direction exécutive et orientation des politiques\*

Pas de produit final. Entre autres fonctions, le Bureau formule et applique les politiques et procédures du Département et coordonne ses activités; il favorise les activités concertées et l'instauration de liens avec d'autres unités et organismes appartenant au système des Nations Unies; il établit des directives en vue de faciliter les préparatifs de la Stratégie internationale du développement pour la quatrième Décennie des Nations Unies pour le développement, des conférences et des décennies des Nations Unies pour le développement, des conférences et des décennies des Nations Unies qui relèvent du Département; il communique avec les représentants des Etats Membres au sujet de questions intéressant le Département.

#### 1.2 Approbation et publication des documents\*\*

Pas de produit final. Il s'agit d'établir des prévisions concernant la documentation; de suivre le programme de publications du Département; de veiller à ce que les organes délibérants reçoivent la documentation nécessaire et d'approuver tous les documents et toutes les publications émanant du Département.

#### 1.3 Liaison avec les organisations non gouvernementales

##### *Produits :*

i) Rapports au Comité chargé des organisations non gouvernementales sur a) les nouvelles demandes d'admission au statut consultatif reçues des ONG (quatrième trimestre de 1990); b) les nouvelles demandes de reclassement (quatrième trimestre de 1990); c) les demandes d'admission et de reclassement dont l'examen a été différé (quatrième trimestre de 1990); et d) les rapports quadriennaux sur les activités des ONG dotées du statut consultatif auprès du Conseil économique et social dans les catégories I et II (quatrième trimestre de 1990);

ii) Services fonctionnels nécessaires pour a) le Comité chargé des organisations non gouvernementales (premier trimestre de 1991); et b) les consultations annuelles entre le Comité chargé des organisations non gouvernementales et les organisations non gouvernementales (1990, 1991);

iii) Publications techniques : a) liste des ONG dotées du statut consultatif auprès du Conseil économique et social (troisième trimestre de 1990 et de 1991, respectivement); b) calendrier des réunions auxquelles les ONG sont invitées (troisième trimestre de 1990; deuxième trimestre de 1991);

iv) Réponse aux demandes spéciales d'information adressées par des gouvernements, des organisations non gouvernementales et d'autres services du Secrétariat; fourniture de services fonctionnels à des organisations non gouvernementales lors de conférences des Nations Unies.

#### *Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1989)*

##### *Transfert de postes*

6.16 Le transfert d'un poste P-5 et de deux postes d'agent des services généraux est imputable au redéploiement des activités associées aux organisations non gouvernementales du Programme de coordination des programmes au présent programme.

##### *Consultants*

6.17 Les dépenses prévues à ce titre (37 500 dollars) accusent une diminution de 6 600 dollars et doivent permettre de couvrir le coût d'un certain nombre d'études spéciales qui dépassent le cadre de tel ou tel programme et traitent de questions internationales relatives à la coopération et au développement économique, telles que la stratégie internationale du développement pour la quatrième Décennie du développement, le programme de redressement économique de l'Afrique et d'autres questions relatives à la relance de la croissance dans les pays en développement.

##### *Frais de voyage du personnel envoyé en mission*

6.18 Les dépenses prévues à cette rubrique (91 200 dollars) font apparaître une diminution de 18 900 dollars et doivent permettre au Secrétaire général adjoint de représenter le Secrétaire général aux réunions du Comité administratif de coordination et de ses organes subsidiaires, ainsi qu'aux sessions et/ou réunions des commissions régionales, d'autres organismes des Nations Unies et d'autres organisations internationales; de se rendre éventuellement dans différentes capitales pour s'entretenir avec de hauts fonctionnaires responsables de la politique gouvernementale; d'assister aux réunions de la Conférence des organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif auprès du Conseil économique et social et d'engager des consultations avec les représentants des ONG qui n'ont pas leur siège à New York.

##### *Location et entretien du matériel et remplacement du matériel de bureau*

6.19 Les dépenses prévues à ce titre sont transférées aux services administratifs et services communs (voir par. 6.77 et 6.80).

\* Priorité absolue.

\*\* Non prioritaire.

**B. Programmes d'activité**
**1. QUESTIONS ET POLITIQUES RELATIVES AU DEVELOPPEMENT MONDIAL**
**TABLEAU 6.8. ANALYSE DES COUTS GLOBAUX**

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

## 1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1990-1991
		Réévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (aux taux révisés de 1989)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1989)	Inflation en 1990 et 1991	Augmentation totale	
Postes permanents	8 312,0	27,8	(355,0)	664,0	336,8	8 648,8
Consultants	91,9	2,2	(17,1)	5,2	(9,7)	82,2
Groupes spéciaux d'experts	22,7	0,6	-	1,6	2,2	24,9
Dépenses communes de personnel	2 887,0	31,8	(124,0)	231,1	138,9	3 025,9
Indemnités de représentation	8,4	-	-	-	-	8,4
Frais de voyage du personnel envoyé en mission	62,2	1,6	(9,6)	3,7	(4,3)	57,9
Travaux contractuels d'imprimerie et de reliure	154,9	3,4	-	10,9	14,3	169,2
Location et entretien du matériel	36,5	0,8	90,0	8,7	99,5	136,0
Fournitures et accessoires	5,5	0,1	-	0,4	0,5	6,0
Mobilier et matériel	268,6	(268,6)	250,0	11,2	(7,4)	261,2
Remplacement du matériel de bureautique	15,0	0,4	-	1,0	1,4	16,4
<b>TOTAL</b>	<b>11 864,7</b>	<b>(199,9)</b>	<b>(165,7)</b>	<b>937,8</b>	<b>572,2</b>	<b>12 436,9</b>

## Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1989)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1988-1989	Accroissement des ressources				(5) Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
11 664,8	(165,7)	250,0	-	(415,7)	(3,5) %

## 2) Fonds extra-budgétaires

## a) Services d'appui à :

- i) D'autres organismes des Nations Unies
- ii) Des programmes extra-budgétaires

Total a)

1988-1989 Montant estimatif des dépenses	1990-1991 Montant estimatif des dépenses
-	-
-	-
-	-

## b) Activités de fond :

- Fonds d'affectation spéciale pour la coopération internationale pour le développement
- Fonds d'affectation spéciale pour la mobilisation de l'épargne individuelle dans les pays en développement
- Fonds d'affectation spéciale pour la planification et les projections relatives au développement

Total b)

120,0	100,0
65,0	50,0
760,0	1 000,0
945,0	1 150,0

## c) Projets opérationnels

Total c)

-	-
---	---

Total a), b) et c)

945,0	1 150,0
-------	---------

Total	13 586,9
-------	----------

TABLEAU 6.9. POSTES NECESSAIRES

## Programme : Questions et politiques relatives au développement mondial

Catégories	Postes permanents		Postes temporaires				Total	
	Budget ordinaire		Budget ordinaire		Fonds extra budgétaires			
	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
SSG	1	1	-	-	-	-	1	1
D-2	2	2	-	-	-	-	2	2
D-1	5	5	-	-	-	-	5	5
F-5	11	12	-	-	-	-	11	12
P-4	19	17	-	-	-	-	19	17
P-3	12	11	-	-	-	-	12	11
P-2/1	6	5	-	-	-	-	6	5
TOTAL	56	53	-	-	-	-	56	53
Agents des services généraux								
1re classe	11	11	-	-	-	-	11	11
Autres classes	30	28	-	-	-	-	30	28
TOTAL	41	39	-	-	-	-	41	39
TOTAL GÉNÉRAL	97	92	-	-	-	-	97	92

## B. Programmes d'activité

## 1. QUESTIONS ET POLITIQUES RELATIVES AU DÉVELOPPEMENT MONDIAL

6.20 Ce programme comporte essentiellement des activités de recherche et d'analyse et consiste également à rédiger des rapports et des documents sur les conceptions et les conclusions applicables au développement économique mondial et susceptibles d'intensifier la coopération économique internationale. Parmi ces questions figurent l'examen des causes de la stagnation et du déclin économique dans les pays en développement, l'endettement, la croissance économique négative, la situation socio-économique des femmes, les questions de l'environnement relatives au développement économique et le suivi et l'évaluation contenus des perspectives économiques et sociales à court et à long terme de l'économie mondiale.

6.21 Ce programme est exécuté par le Bureau de la recherche et de l'analyse des politiques en matière de développement qui comporte la Division des analyses et des politiques générales, se composant elle-même d'un certain nombre de services, notamment un service concernant l'énergie et les ressources, ainsi que la Division de la population, dont le mandat et les activités sont manifestement liés aux questions de développement mondial. Le Bureau fait aussi inévitablement beaucoup appel au Bureau de statistique. Par conséquent, presque tout le Département des affaires économiques et sociales internationales contribue au programme sur les questions et les politiques relatives au développement mondial.

6.22 Le Bureau contribue à la fourniture de services fonctionnels à la Deuxième Commission de l'Assemblée générale et au Conseil économique et social ainsi qu'au Comité pour la planification du développement et à ses groupes de travail, au Groupe spécial d'experts de la coopération internationale en matière fiscale, et à l'Equipe spéciale du Comité administratif de coordination sur les objectifs de développement à long terme et à son groupe de travail technique sur la modélisation. En outre, au cours de l'exercice biennal à venir, le Bureau jouera un rôle important pour ce qui est de fournir des services fonctionnels au Comité spécial plénier chargé de préparer la Stratégie internationale du développement pour la quatrième Décennie des Nations Unies sur le développement et à la session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée à la coopération économique internationale et à la relance de la croissance économique dans les pays en développement.

6.23 Au nombre des rapports et publications relevant de ce programme, on mentionnera l'*Etude annuelle sur l'éco-*

*nomie mondiale*, qui repose essentiellement sur la base de données tenue à jour par le Bureau et sur le suivi d'ensemble des tendances économiques et sociales et des problèmes de politique générale dans tous les secteurs de l'économie mondiale et est présentée au Conseil économique et social; une mise à jour de l'évaluation de printemps de la situation économique mondiale figurant dans l'*Etude*, établie à l'intention de la Deuxième Commission de l'Assemblée générale à l'automne, et une note sur la situation de l'économie mondiale publiée à la fin de l'année et présentée au Conseil économique et social en début d'année; des études et des analyses concernant les perspectives à court et à moyen termes en fonction des résultats du Projet LINK, des rapports sur les perspectives socio-économiques à long terme, et notamment les perspectives socio-économiques générales de l'économie mondiale, présentés au Conseil économique et social et à l'Assemblée générale; une série d'autres rapports soumis au Conseil et à l'Assemblée sur diverses questions relatives au développement; et des publications d'ordre général, notamment les recueils de statistiques et d'indicateurs statistiques relatifs au développement, le *Transport Bulletin* annuel et d'autres études sur les transports, des publications sur la mobilisation de l'épargne au service du développement et sur la coopération internationale en matière fiscale, ainsi que le *Journal de la planification du développement*.

## Sous-programme 1. Perspectives du développement

## a) Ressources nécessaires:

Budget ordinaire : 3 109 200 dollars (25 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 26 % du total prévu pour le programme en 1988-1989);

Fonds extra-budgétaires : 100 000 dollars (9 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 13 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr. 1), paragraphes 10.15 à 10.19.

## c) Eléments de programme :

1.1 Etudes de prospective socio-économique à long terme

## Produits :

i) Rapport sur l'analyse des tendances socio-économiques à long terme de l'économie mondiale, à présenter au Comité spécial plénier chargé d'élaborer la Stratégie internationale du développement pour la quatrième Décennie des Nations Unies sur le développement (premier trimestre de 1990);

ii) Rapports à présenter au Comité de la planification du développement, au Conseil économique et social et à l'As-

semblée générale, comme suite à leur demande, sur certains problèmes à long terme que soulève la Stratégie internationale du développement (deuxième trimestre de 1990 et de 1991, respectivement).

*Activités intermédiaires* : Rapports techniques destinés aux réunions annuelles de l'Equipe spéciale du Comité administratif de coordination sur les objectifs de développement à long terme et de son Groupe technique de travail (1990 et 1991).

### 1.2 Elaboration de modèles de politiques

*Produits* : Fourniture de services fonctionnels à des réunions sur le Projet LINK et établissement de documents de travail sur les perspectives économiques mondiales, en tant que produits secondaires du Projet UN-LINK (deuxième et quatrième trimestres de 1990 et 1991), qui seront présentés comme documents de base aux réunions annuelles du Comité de la planification du développement et de ses groupes de travail et constitueront des apports à l'*Etude sur l'économie mondiale* (élément de programme 6.1).

#### *Activités intermédiaires* :

- i) Etablissement de prévisions à court terme et de projections à moyen terme sur l'économie mondiale;
- ii) Entretien et utilisation du modèle de prévision à l'échelle mondiale et de simulation des politiques (Projet LINK), y compris l'extension du système LINK à de nouveaux pays (les pays d'Afrique en développement et les pays à économie planifiée);
- iii) Entretien et utilisation du Modèle économétrique mondial du Secrétariat et affinement de ce dernier de manière à étudier les liens entre les tendances économiques et les facteurs sociaux;
- iv) Elaboration, actualisation et extension d'un modèle d'entrées-sorties à l'échelle mondiale pour fournir des analyses de référence à la Conférence proposée des Nations Unies sur l'environnement et le développement;
- v) Harmonisation des travaux de modélisation économétrique du Département avec ceux d'autres entités du système des Nations Unies exerçant des activités dans ce domaine.

### 1.3 Services quantitatifs et techniques à l'appui de l'analyse du développement

#### *Produits* :

- i) Jeux intégrés d'indicateurs normalisés du revenu national et de facteurs socio-économiques. Ces jeux seront enregistrés sur disques informatiques et autres supports assimilables par machine (quatrième trimestre de 1990 et de 1991 respectivement);
- ii) Bandes pour ordinateurs et sorties sur imprimantes concernant certaines estimations du revenu national et des échanges internationaux (données antérieures actualisées et projections), comme suite à des demandes de gouvernements et d'organisations intergouvernementales.

#### *Activités intermédiaires* :

- i) Création de banques de données : sélection, restructuration, reclassification et actualisation de statistiques anciennes fournies par des organismes d'établissement de rapports et leur intégration dans une banque de données complète facilitant les analyses et la modélisation économétrique dans le cadre d'un système d'information moderne, et notamment compilation et évaluation de comptes nationaux mis à jour et de données relatives aux échanges internationaux, utilisables dans les éléments de programme 1.1, 1.2 et 6.1 et par d'autres organismes des Nations Unies;
- ii) Mise au point d'un système d'information permettant de suivre les tendances et perspectives économiques mondiales (quatrième trimestre de 1990);

- iii) Documentation relative aux bibliothèques de logiciels et aux banques de données (trimestrielle, 1990 et 1991).

#### *Sous-programme 1A. Effets de la dette extérieure sur le développement*

a) Ressources nécessaires : budget ordinaire : 373 200 dollars (3 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 0 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

b) Référence : révisions au plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/43/16), paragraphes 10.19A à 10.19D.

#### c) Eléments de programme :

##### 1A.1 Effets de la dette extérieure sur le développement\*

*Produits* : Rapports à présenter à l'Assemblée générale à ses quarante-cinquième et quarante-sixième sessions relatifs à la situation de l'endettement international, aux conséquences de la dette extérieure sur la croissance et le développement et aux moyens de progresser vers une solution durable, équitable et arrêtée d'un commun accord, du problème de l'endettement des pays en développement (troisième trimestre de 1990 et de 1991, respectivement).

#### *Sous-programme 2. Politiques visant à donner une large assise au développement*

a) Ressources nécessaires : budget ordinaire : 1 243 700 dollars (10 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 8 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr. 1), paragraphes 10.20 à 10.25.

#### c) Eléments de programme :

##### 2.1 Politiques visant à donner une large assise au développement

#### *Produits* :

i) Rapport à présenter à l'Assemblée générale sur les mesures de coopération internationale et les stratégies de développement destinées à supprimer la pauvreté extrême (troisième trimestre de 1991);

ii) Rapport au Conseil économique et social sur le SIDA, son évolution et ses relations avec les conditions économiques et sociales (premier trimestre de 1991).

#### *Activités intermédiaires* :

i) Surveillance de certains indicateurs concernant le niveau socio-économique atteint par les femmes : apport à l'*Etude sur l'économie mondiale* (publication annuelle);

ii) Liens entre le progrès économique et social et un processus de développement écologiquement rationnel. Contribution aux rapports destinés à la préparation d'une nouvelle stratégie internationale du développement;

iii) Suivi de l'étude "Logement et ajustement économique";

iv) Identification et analyse d'indicateurs socio-économiques permettant le suivi de la nouvelle stratégie internationale du développement : activité menée conjointement avec le Bureau de statistique et la Division de la population. Contribution à des études démographiques et sur l'urbanisation concernant les incidences de la croissance urbaine et de la mobilité de la main-d'oeuvre sur le processus national de développement.

#### *Sous-programme 3. Aménagement des structures mondiales de production et de consommation*

a) Ressources nécessaires : budget ordinaire : 248 700 dollars (2 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 3 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr. 1), paragraphes 10.26 à 10.39.

\* Priorité absolue



## c) Eléments de programme :

## 3.1 Les modifications de structure de l'économie mondiale et leurs incidences sur la politique économique internationale\*\*

*Activités intermédiaires* : Evaluation des incidences de l'évolution des coûts et des approvisionnements en matières premières et en énergie sur l'industrie et les perspectives de croissance des pays; identification des mesures à prendre sur le plan international pour aider les pays en développement à ressources limitées; analyse des problèmes liés à la transition vers un processus de développement moins axé sur les matières premières et aux changements intervenus dans la composition de la production et le transfert des activités de production d'un pays à l'autre. Cette recherche constituera un apport à l'*Etude sur l'économie mondiale* et à d'autres rapports.

*Sous-programme 4. Pays en développement : problèmes et perspectives*

a) Ressources nécessaires : budget ordinaire : 746 200 dollars (6 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 8 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr. 1), paragraphes 10.40 à 10.46.

## c) Eléments de programme :

## 4.1 Corrélations entre l'économie mondiale et le développement économique et social de l'Afrique\*

*Activités intermédiaires* : Recenser les ressources susceptibles d'être mobilisées pour le développement de l'Afrique, compte tenu des objectifs du Programme d'action des Nations Unies pour le redressement économique et le développement de l'Afrique durant la période 1986-1990 (résolution S-13/2 de l'Assemblée générale, Annexe) et contribuer à l'étude du rôle des produits primaires dans le développement de l'Afrique.

## 4.2 Rôle des chefs d'entreprise nationaux dans le développement économique

*Produits* :

i) Services fonctionnels nécessaires pour deux colloques régionaux sur le rôle des chefs d'entreprise nationaux dans le développement économique (deuxième trimestre de 1990 et de 1991, respectivement);

ii) Rapport à présenter à l'Assemblée générale, par l'intermédiaire du Conseil économique et social, sur le rôle des chefs d'entreprise nationaux dans le développement économique (deuxième trimestre de 1990).

*Sous-programme 5. Questions fiscales et financières*

## a) Ressources nécessaires :

Budget ordinaire : 870 600 dollars (soit 7 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 7 % du total prévu pour le programme en 1988-1989);

Fonds extra-budgétaires : 1 050 000 dollars (soit 91 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 87 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr. 1), paragraphes 10.47 à 10.52, compte tenu des modifications indiquées pour ce sous-programme dans le document A/39/6 et au paragraphe 309 du document A/39/38.

## c) Eléments de programme :

## 5.1 Coopération internationale en matière fiscale

*Produits* :

i) Services fonctionnels nécessaires pour une réunion du Groupe spécial d'experts de la coopération internationale en matière fiscale (quatrième trimestre de 1991);

ii) Publications techniques : a) rapport de la cinquième réunion du Groupe spécial d'experts de la coopération internationale en matière fiscale (deuxième trimestre de 1990); et b) *Série des conventions fiscales internationales*, vol. IX, suppléments Nos 53 et 54 (juillet 1991).

## 5.2 Politique budgétaire et réforme fiscale\*\*

*Activités intermédiaires* : Examen comparatif des réformes fiscales des années 80, de leur incidence sur les recettes publiques et de l'équilibre budgétaire en tant qu'apport au *Supplément à l'Etude sur l'économie mondiale*.

## 5.3 L'épargne et le crédit au service du développement

*Produits* :

i) Services fonctionnels pour : a) un comité directeur chargé d'organiser la planification et les travaux préparatoires concernant les produits b), c) et d) (fonds extra-budgétaires); b) une réunion d'experts sur les régimes d'épargne et de crédit [deuxième trimestre de 1991 (fonds extra-budgétaires)]; c) une conférence internationale (troisième trimestre de 1991); et d) des colloques régionaux (premier, troisième et quatrième trimestres de 1990);

ii) Publications techniques : l'épargne et le crédit au service du développement (quatrième trimestre de 1991).

*Sous-programme 6. Suivi et évaluation des tendances et des problèmes nouveaux*

a) Ressources nécessaires : budget ordinaire : 4 726 200 dollars (soit 38 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 39 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr. 1), paragraphes 10.53 à 10.56, compte tenu des modifications indiquées pour ce sous-programme dans le document A/39/6 et au paragraphe 309 du document A/39/38.

## c) Eléments de programme :

## 6.1 Situation de l'économie mondiale et questions actuelles de politique internationale\*

*Produits* :

i) Rapports au Conseil économique et social sur l'*Etude sur l'économie mondiale, 1990 et 1991* (deuxième trimestre de 1990 et de 1991, respectivement);

ii) Rapports au Comité de la planification du développement sur la situation actuelle de l'économie mondiale et sur les problèmes nouveaux (deuxième trimestre de 1990 et de 1991, respectivement);

iii) Publications techniques : *Supplément à l'Etude sur l'économie mondiale, 1990-1991* (troisième trimestre de 1991);

iv) Note récapitulative de fin d'année sur la situation de l'économie mondiale : activité menée conjointement avec le Département de l'information et rapport au Conseil économique et social à sa session d'organisation (premier trimestre de 1990 et de 1991, respectivement).

## 6.2 Perspectives économiques et problèmes nouveaux

*Produits* :

i) Rapports sur l'évolution des transferts nets de ressources des pays en développement vers les pays développés (deuxième trimestre de 1990 et de 1991, respectivement);

ii) Rapport au Conseil économique et social sur les moyens de renforcer la sécurité économique internationale (troisième trimestre de 1991);

\* Priorité absolue

\*\* Non prioritaire

\* Priorité absolue

\*\* Non prioritaire

iii) Rapport au Conseil économique et social sur les principaux résultats des recherches menées par les organismes des Nations Unies sur les grandes tendances des politiques économiques et sociales et les problèmes nouveaux (deuxième trimestre de 1990);

iv) Rapports à l'Assemblée générale et au Conseil économique et social sur les divers aspects de la croissance et du développement et sur des questions connexes (monnaie, finances, échanges et développement).

### 6.3 Stratégie internationale du développement

*Produits* : Préparation de documents de base et de rapports, et services fonctionnels nécessaires aux réunions du Comité spécial plénier chargé d'élaborer la nouvelle Stratégie internationale du développement pour la quatrième Décennie des Nations Unies sur le développement.

### 6.4 Tendances mondiales du secteur des ressources minérales, y compris les ressources marines

*Activités intermédiaires* : Etude sur le secteur des ressources minérales, y compris des ressources marines, à inclure dans l'*Etude sur l'économie mondiale* (1990 et 1991) et établissement du rapport sur les perspectives socio-économiques de l'économie mondiale (1990).

### Sous-programme 7. Perspectives mondiales du développement des transports

a) Ressources nécessaires : budget ordinaire : 248 700 dollars (soit 2 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 2 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr.1), paragraphes 24.9 à 24.14.

c) Élément de programme :

#### 7.1 Développement des transports\*\*

*Produits* : Publications techniques : a) *Transport Bulletin* (quatrième trimestre de 1990 et de 1991); b) *Répertoire des études sur les transports* (troisième trimestre de 1991); et c) *Transport and the Environment* (quatrième trimestre de 1991).

### Sous-programme 8. Appui au programme

a) Ressources nécessaires : budget ordinaire : 870 600 dollars (soit 7 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 7 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

b) Référence : ce sous-programme ne figure pas dans le plan à moyen terme.

c) Éléments de programme :

#### 8.1 Formulation et gestion des programmes

*Activités intermédiaires* : Orientation générale, gestion, direction et supervision de toutes les activités menées par le Bureau de la recherche sur le développement et de l'analyse des politiques.

#### 8.2 Coordination des programmes

*Activités intermédiaires* : Coordination technique des activités de programme et gestion fonctionnelle des travaux interorganisations relatifs aux questions de développement et à leur interdépendance, et notamment fourniture de services à l'Équipe spéciale du Comité administratif de coordination sur les objectifs de développement à long terme.

#### 8.3 Services fonctionnels à des organes officiels

*Produits* : Services fonctionnels nécessaires pour deux sessions du Comité de la planification du développement et six sessions de son groupe de travail.

#### 8.4 Journal de la planification du développement

*Produits* : Publication technique : *Journal de la planification du développement*, publication annuelle (quatrième trimestre de 1990 et de 1991, respectivement).

### Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1989)

#### Transfert de postes

6.24 Comme il est indiqué au paragraphe 6.14, le Centre pour le développement social et les affaires humanitaires aura la responsabilité, jusqu'alors assumée par le Département des affaires économiques et sociales internationales, des travaux relatifs à la Déclaration sur le progrès et le développement dans le domaine social, au *Rapport sur la situation sociale dans le monde* et aux questions connexes. Comme suite à cette modification, sept postes (1 P-5, 2 P-4, 1 P-3, 1 P-2 et 2 postes d'agent des services généraux) seraient transférés du Département au Centre. En outre, il est proposé de transférer de ce programme deux postes P-5 du Programme énergétique, dont les titulaires seraient chargés des activités relatives aux éléments de programme 6.4 et 7.1.

#### Consultants

6.25 Les dépenses prévues à cette rubrique (77 000 dollars) font apparaître une diminution de 17 100 dollars. Elles sont détaillées ci-après.

Éléments de programme	Description des tâches	Dollars
1 1	Fournir les connaissances spécialisées dont le Secrétaire a besoin sur les aspects techniques de l'analyse socio-économique et de l'établissement de modèles	9 300
5 1	Aider à rédiger des documents de travail sur la fiscalité internationale	9 300
6 1	Préparer des analyses détaillées des changements de comportement de certaines variables macro-économiques, en tant qu'élément de base fondamental pour l'établissement d'un rapport à caractère directif	15 400
7 1	Aider à préparer un rapport sur les aspects des transports touchant l'environnement	6 100
8 3	Aider à établir des documents à l'intention du Comité de la planification du développement	12 300
8 4	Préparer des articles pour le <i>Journal de la planification du développement</i>	24 600
	TOTAL	77 000

#### Groupes spéciaux d'experts

6.26 Le montant prévu à cette rubrique (23 300 dollars) doit permettre de couvrir le coût des réunions du groupe d'experts sur les perspectives économiques mondiales (élément de programme 1.2), qui sont financées au moyen du budget ordinaire et de fonds extra-budgetaires.

#### Frais de voyage du personnel envoyé en mission

6.27 Les dépenses prévues à cette rubrique (54 200 dollars) représentent une diminution de 9 600 dollars. Elles sont détaillées ci-après :

Éléments de programme	Description des tâches	Dollars
1 1	Engager des consultations avec les commissions régionales et certaines institutions spécialisées du système des Nations Unies et coordonner les activités d'analyse à l'échelle mondiale	2 000
1 2	Participer aux réunions consacrées, dans le cadre du projet LINK, à l'analyse économique et à l'analyse quantitative à l'échelle mondiale, participer à la réunion annuelle du Groupe technique de travail de l'Équipe spéciale du Comité administratif de coordination sur les objectifs de développement à long terme, engager des consultations avec les spécialistes au siège des institutions spécialisées	7 000
1A 1	Engager des consultations de fond avec certaines institutions spécialisées, participer aux réunions du Conseil des Gouverneurs du FMI BIRD et du Groupe des Vingt-Quatre concernant les problèmes de l'endettement international	4 000
2 1	Engager des consultations de fond avec les fonctionnaires, établissements de recherche et institutions spécialisées compétents sur une éventuelle collaboration et recueillir des informations correspondantes	3 000

\*\* Non prioritaire

Éléments de programme	Description des tâches	Dollars
4.1	Engager des consultations avec la CEA, le FMI BIRD et participer aux réunions intergouvernementales correspondantes	3 000
6.1	Participer aux réunions de printemps et d'automne du Groupe des Vingt-Quatre (administrateurs du FMI Banque mondiale); assister à des réunions traitant des problèmes nouveaux; engager des consultations et des discussions sur des questions de fond avec certains fonctionnaires et institutions spécialisées	8 000
7.1	Assister aux réunions du Comité de coordination de la Décennie des transports et des communications en Afrique et engager des consultations avec les chefs des divisions des transports dans le système des Nations Unies et avec les institutions spécialisées intéressées	3 000
8.18.2	Engager des consultations avec les gouvernements et les organisations internationales en vue de programmer et de coordonner les travaux consacrés aux problèmes de développement et à la gestion de l'action interorganisations; assister à des réunions et à des conférences relatives à l'application des programmes consacrés aux questions de développement	24 200
	TOTAL	54 200

*Travaux contractuels d'imprimerie et de reliure*

6.28 Les dépenses prévues à cette rubrique (158 300 dollars) ne font pas apparaître d'augmentation et concernent les publications approuvées par le Comité des publications.

*Location et entretien du matériel*

6.29 Les dépenses prévues à cette rubrique (127 300 dollars) représentent une augmentation de 90 000 dollars et concernent la location et l'entretien de matériel de traitement de textes, de logiciels, de disques de stockage et de terminaux reliés à l'ordinateur central.

*Fournitures et accessoires*

6.30 Les dépenses prévues à cette rubrique (5 600 dollars) doivent permettre de couvrir le coût de l'acquisition de matériel de recherche spécialisé faisant défaut dans la bibliothèque de l'Organisation des Nations Unies.

*Mobilier et matériel*

6.31 Les dépenses prévues à cette rubrique (250 000 dollars) concernent le maintien à l'étude d'un nouveau système d'information destiné au Bureau de la recherche et de l'analyse des politiques en matière de développement, appelé à remplacer plusieurs systèmes incompatibles et dépassés et à intégrer les activités informatisées actuellement exécutées par des programmes différents.

## 2. ETUDE DE LA SITUATION ENERGETIQUE DANS SON CONTEXTE INTERNATIONAL

TABLEAU 6.10. ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

## 1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Credits demandés pour 1990-1991
		Reévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (taux révisés de 1989)	Accroissement des ressources (taux révisés de 1989)	Inflation en 1990 et 1991	Augmentation totale	
Postes permanents	1 436,8	-	(243,2)	98,9	(144,3)	1 292,5
Consultants	27,3	0,6	-	1,9	2,5	29,8
Groupes spéciaux d'experts	22,7	0,5	-	1,6	2,1	24,8
Dépenses communes de personnel	498,5	4,7	(85,2)	34,2	(46,3)	452,2
Frais de voyage du personnel envoyé en mission	27,2	0,6	6,2	2,2	9,0	36,2
Location et entretien du matériel	1,5	0,1	-	0,1	0,2	1,7
Fournitures et accessoires	-	-	11,0	0,7	11,7	11,7
Mobilier et matériel	20,9	(20,9)	-	-	(20,9)	-
TOTAL	2 034,9	(14,4)	(311,2)	139,6	(186,0)	1 848,9

## Analyse de la croissance réelle (taux révisés de 1989)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1988-1989	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins dépenses non renouvelables	(4) Plus croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
2 020,5	(311,2)	-	-	(311,2)	(15,4) %

TABLEAU 6.10 (suite)

## 2) Fonds extra-budgétaires

	1988-1989 Montant estimatif des dépenses	1990-1991 Montant estimatif des dépenses
a) Services d'appui à :		
i) D'autres organismes des Nations Unies	-	-
ii) Des programmes extra-budgétaires	-	-
Total a)	-	-
b) Activités de fond :		
Fonds d'affectation spéciale pour la recherche sur la coopération régionale en Asie et les sources d'énergie nouvelles et renouvelables	-	159,3
Total b)	-	159,3
c) Projets opérationnels	-	-
Total c)	-	-
Total a), b) et c)	-	159,3
<b>Total</b>		<b>2 008,2</b>

TABLEAU 6.11. POSTES NECESSAIRES

## Programme : Etude de la situation énergétique dans son contexte international

Catégories	Postes permanents		Postes temporaires				Total	
	Budget ordinaire		Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires			
	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
D-1	1	1	-	-	-	-	1	1
P-5	5	3	-	-	-	-	5	3
P-4	1	1	-	-	-	-	1	1
P-3	2	2	-	-	-	-	2	2
P-2/1	2	2	-	-	-	-	2	2
<b>TOTAL</b>	<b>11</b>	<b>9</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>11</b>	<b>9</b>
Agents des services généraux								
1re classe	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres classes	5	5	-	-	-	-	5	5
<b>TOTAL</b>	<b>5</b>	<b>5</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>5</b>	<b>5</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>16</b>	<b>14</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>16</b>	<b>14</b>

## 2. ETUDE DE LA SITUATION ENERGETIQUE DANS SON CONTEXTE INTERNATIONAL

6.32 Le Service de l'énergie et des ressources est chargé de l'application du programme concernant l'énergie et du sous-programme relatif aux ressources en eau.

6.33 Le programme concernant l'énergie continuera de porter sur le suivi et l'analyse de la situation énergétique mondiale et de ses perspectives dans leur contexte international. Pour ce qui est des sources d'énergie nouvelles et renouvelables, l'accent sera mis sur l'application du Programme d'action de Nairobi pour la mise en valeur et l'utilisation des sources d'énergie nouvelles et renouvelables.

6.34 Les activités de ce programme se fonderont sur des statistiques établies dans le domaine de l'énergie et de la population et des données socio-économiques générales provenant de programmes connexes.

6.35 Le sous-programme relatif aux ressources en eau continuera de suivre les progrès et les perspectives d'application du Plan d'action de Mar del Plata adopté par la Conférence des Nations Unies sur l'eau et de promouvoir la coopération et la coordination entre les organismes des Nations Unies dans le domaine des ressources en eau.

## Sous-programme 1. Etude de la situation énergétique dans son contexte international

a) Ressources nécessaires : budget ordinaire : 832 000 dollars (soit 45 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 55 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr.1), paragraphes 11.17 à 11.23.

c) Eléments de programme :

### 1.1 La situation énergétique mondiale : nouvelles questions, problèmes et perspectives\*

#### Produits :

i) Rapport au Comité des ressources naturelles sur les tendances et les faits marquants de la mise en valeur des ressources énergétiques (deuxième trimestre de 1991);

ii) Rapport à l'Assemblée générale, par l'intermédiaire du Conseil économique et social, sur la prospection des ressources énergétiques et les tendances en matière de mise en valeur de ces ressources dans les pays en développement (deuxième trimestre de 1990);

iii) Publications techniques : a) choix énergétiques et contraintes environnementales (quatrième trimestre de 1990); b) mise en valeur et utilisation du gaz naturel et perspectives dans ce secteur (troisième trimestre de 1991);

iv) Services fonctionnels nécessaires au Comité des ressources naturelles (deuxième trimestre de 1991).

### 1.2 Evolution institutionnelle dans le secteur de l'énergie\*\*

**Produits :** Publication technique : modifications de la structure de l'industrie pétrolière et perspectives de coopération internationale (deuxième trimestre de 1991).

### 1.3 Le secteur énergétique et l'économie mondiale

**Activités intermédiaires :** Préparation de la partie concernant le secteur énergétique de l'*Etude sur l'économie mondiale* (1990-1991) et du *Rapport sur les perspectives socio-économiques générales de l'économie mondiale* (1991).

#### Sous-programme 2. Mise en valeur et utilisation des sources d'énergie nouvelles et renouvelables

##### a) Ressources nécessaires :

Budget ordinaire : 610 100 dollars (soit 33 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 27 % du total prévu pour le programme en 1988-1989);

Fonds extra-budgétaires : 159 300 dollars (soit 100 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 0 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr.1), paragraphes 11.12 à 11.23, révisé par le document A/41/6 et modifié par le document A/41/38, paragraphe 138.

##### c) Eléments de programme :

2.1 Appui au Comité intergouvernemental pour la mise en valeur et l'utilisation des sources d'énergie nouvelles et renouvelables

#### Produits :

i) Rapport au Comité intergouvernemental pour la mise en valeur et l'utilisation des sources d'énergie nouvelles et renouvelables sur des sujets que le Comité choisira à sa cinquième session (premier trimestre de 1990);

ii) Services fonctionnels nécessaires pour a) une session du Comité (premier trimestre de 1990) et b) six réunions consultatives intergouvernementales (1990, 1991).

2.2 Information sur les programmes multilatéraux, bilatéraux et autres dans le domaine des sources d'énergie nouvelles et renouvelables

#### Produits :

i) Rapports au Comité intergouvernemental pour la mise en valeur et l'utilisation des sources d'énergie nouvelles et renouvelables concernant les ressources nécessaires au financement et les programmes d'application du Programme d'action de Nairobi (premier trimestre de 1990);

ii) Publications techniques : inventaire des activités en cours et prévues des organisations multilatérales, bilatérales et autres (un numéro par an), listes de publications, réunions, activités nouvelles et centres d'action nationaux (deux numéros par an).

#### Sous-programme 3. Ressources en eau

a) Ressources nécessaires : budget ordinaire : 406 800 dollars (soit 22 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 18 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr.1), paragraphes 17.31 à 17.40, modifié par le document A/43/6, paragraphes 17.31 à 17.36.

##### c) Eléments de programme :

3.1 Suivi des recommandations du Plan d'action de Mar del Plata

**Produits :** Rapport au Comité des ressources naturelles à sa douzième session sur la formulation d'un projet de stratégie pour l'application du Plan d'action de Mar del Plata dans les années 90 et au-delà (deuxième trimestre de 1991).

**Activités intermédiaires :** Suivi de l'application des recommandations du Plan d'action de Mar del Plata.

3.2 Coordination à l'échelle du système des Nations Unies des activités entreprises dans le domaine des ressources en eau

**Produits :** Services nécessaires aux sessions annuelles du Groupe intersecrétariats du Comité administratif de coordination pour les ressources en eau, notamment pour l'établissement d'études sur les questions de fond de nature interdisciplinaire intéressant les organisations du système. Recueil et diffusion d'informations sur les activités des organisations tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du système.

#### Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1989)

##### Transfert de postes

6.36 Il est proposé de transférer deux postes P-5 au programme sur les questions et politiques de développement afin d'entreprendre des activités ayant trait aux tendances mondiales dans le domaine des ressources minérales, notamment les ressources marines et les transports (éléments de programme 6.5 et 7.1).

##### Consultants

6.37 Les ressources nécessaires à ce titre (27 900 dollars) s'établissent comme suit :

Élément de programme	Description des tâches	Dollars
1.1	Aider à traiter des nouvelles questions concernant les aspects environnementaux de l'énergie	6 200
1.2	Aider à évaluer les modifications de la structure de l'industrie pétrolière et les perspectives de coopération internationale	6 100
2.1	Aider à traiter des questions liées à la mise en valeur et à l'utilisation des sources d'énergie nouvelles et renouvelables, notamment aux économies d'énergie	6 100
2.2	Aider à traiter des nouvelles questions liées à la mise en valeur et à l'utilisation des sources d'énergie nouvelles et renouvelables	3 100
3.1	Aider à faire des analyses régionales détaillées des progrès réalisés et des problèmes rencontrés dans la mise en oeuvre du Plan d'action de Mar del Plata et à établir un projet de stratégie d'application pour les années 90	6 200
TOTAL		27 900

##### Groupes spéciaux d'experts

6.38 Les ressources nécessaires (23 200 dollars) à ce titre concernent la réunion envisagée d'un groupe d'experts sur

\* Priorité absolue.

\*\* Non prioritaire.

les tendances et les perspectives en matière de prospection des ressources énergétiques au titre de l'élément de programme 1.1 sur la situation énergétique mondiale : nouvelles questions, problèmes et perspectives pour 1990.

*Frais de voyage du personnel envoyé en mission*

6.39 Les ressources nécessaires à ce titre (34 000 dollars) doivent permettre de couvrir les frais de voyage du personnel devant assister à des réunions intergouvernementales et techniques et la collecte et la vérification des données nécessaires aux études et à la recherche. Les ressources se répartissent comme suit :

Eléments de programme	Description des tâches	Dollars
1.1	Participation à des réunions intergouvernementales et techniques et à des consultations professionnelles . . .	12 000
1.2	Consultations avec des représentants de sociétés pétrolières nationales ou privées à propos des modifications de structure de l'industrie pétrolière . . . . .	2 000
2.1	Collecte de données et d'informations sur les aspects institutionnels du secteur énergétique et participation à des réunions techniques . . . . .	7 000

Eléments de programme	Description des tâches	Dollars
2.2	Participation à des réunions interinstitutions et organisation de consultations professionnelles . . . . .	7 000
3.1	Consultations avec les commissions régionales et les institutions spécialisées concernant l'analyse régionale et la formulation d'un projet de stratégie . . . . .	3 000
3.1	Participation aux réunions du groupe intersecrétariats et du comité directeur afin de prendre de concert des mesures dans le cadre de la Décennie internationale de l'eau potable et de l'assainissement . . . . .	3 000
TOTAL		<u>34 000</u>

*Fournitures et accessoires*

6.40 Les ressources prévues à ce titre (11 000 dollars) concernent l'achat d'informations techniques spécialisées sur la prospection, la mise en valeur, la production et l'utilisation des sources d'énergie et notamment les questions environnementales qui ne figurent pas dans les publications techniques usuelles.

3. ANALYSE DE LA POPULATION MONDIALE

TABLEAU 6.12. ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

COÛTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Crédit ouvert pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues					Crédit demandé pour 1990-1991	
	Réévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (taux révisés de 1989)	Accroissement des ressources (taux révisés de 1989)	Inflation en 1990 et 1991	Augmentation totale			
Postes permanents		3 746,5	(8,5)	-	312,5	304,0	4 050,5
Consultants		21,9	0,9	(3,4)	1,2	(1,3)	20,6
Groupes spéciaux d'experts		32,3	1,4	-	2,3	3,7	36,0
Dépenses communes de personnel		1 299,6	9,2	-	108,2	117,4	1 417,0
Indemnités de représentation		1,2	-	-	-	-	1,2
Frais de voyage du personnel envoyé en mission		39,4	1,0	(6,1)	2,4	(2,7)	36,7
Travaux contractuels d'imprimerie et de reliure		99,6	2,1	-	7,0	9,1	108,7
Location et entretien du matériel		54,6	1,2	12,0	4,8	18,0	72,6
Fournitures et accessoires		-	-	10,0	0,7	10,7	10,7
Mobilier et matériel		19,9	(19,9)	48,0	2,2	30,3	50,2
TOTAL		5 315,0	(12,6)	60,5	441,3	489,2	5 804,2

Analyse de la croissance réelle (taux révisés de 1989)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1988-1989	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
5 302,4	60,5	48,0	-	12,5	0,2 %

TABLEAU 6.12 (suite)

## 2) Fonds extra-budgétaires

	1988-1989 Montant estimé des dépenses	1990-1991 Montant estimé des dépenses
a) Services d'appui à :		
i) D'autres organismes des Nations Unies	-	-
ii) Des programmes extra-budgétaires	203,2	218,6
<b>Total a)</b>	<b>203,2</b>	<b>218,6</b>
b) Activités de fond :		
UNICEF (Etudes sur la mortalité infantile)	45,0	-
Conférence de Sendai sur le vieillissement des populations dans le contexte de l'urbanisation (Fonds d'affectation spéciale pour le vieillissement)	170,6	-
Fonds d'affectation spéciale pour les colloques sur les conséquences de la croissance démographique rapide et sur les droits de l'homme et la population	118,5	-
<b>Total b)</b>	<b>334,1</b>	<b>-</b>
c) Projets opérationnels :		
FNUAP	2 073,2	1 544,9
<b>Total c)</b>	<b>2 073,2</b>	<b>1 544,9</b>
<b>Total a), b) et c)</b>	<b>2 610,5</b>	<b>1 763,5</b>
<b>Total</b>	<b>7 567,7</b>	

TABLEAU 6.13. POSTES NECESSAIRES

## Programme : Analyse de la population mondiale

Catégories	Postes permanents		Postes temporaires				Total	
	Budget ordinaire		Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires			
	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
D-2	1	1	-	-	-	-	1	1
D-1	2	-	-	-	-	-	2	2
P-5	5	5	-	-	1	1	6	6
P-4	6	6	-	-	-	-	6	6
P-3	9	9	-	-	-	-	9	9
P-2/1	4	4	-	-	-	-	4	4
<b>TOTAL</b>	<b>27</b>	<b>27</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>28</b>	<b>28</b>
Agents des services généraux								
1re classe	6	6	-	-	-	-	6	6
Autres classes	11	11	-	-	-	-	11	11
<b>TOTAL</b>	<b>17</b>	<b>17</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>17</b>	<b>17</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>44</b>	<b>44</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>45</b>	<b>45</b>

## 3. ANALYSE DE LA POPULATION MONDIALE

6.41 Dans le cadre du plan à moyen terme, le programme de travail de la Division de la population sera guidé par les recommandations de la Conférence internationale sur la population (1984) et le Plan d'action mondial sur la population ainsi qu'un certain nombre de questions qui se posent à la communauté internationale dans le domaine de la population au seuil des années 90, parmi lesquelles figurent : la stabilisation des taux de croissance démographique, après la diminution enregistrée entre la fin des années 60 et la fin des années 70; la diversité croissante des situations démographiques des pays en développement, qui fait que des taux de croissance démographique élevés et peut-être même en aug-

mentation dans nombre de pays parmi les moins avancés vont de pair avec des taux de fécondité et de mortalité très bas dans certains pays d'Asie orientale et d'Amérique latine; et une tendance générale au vieillissement des populations dans le monde.

6.42 On s'est particulièrement attaché, lors de la conception du programme, à tenir compte de la pertinence de la formulation d'une nouvelle stratégie internationale du développement pour la quatrième Décennie des Nations Unies pour le développement, ainsi que de la nécessité de reconnaître de plus en plus les liens complexes qui existent entre la population, les ressources, l'environnement et le développement durable.

6.43 On continuera de mettre l'accent sur l'étude du rapport entre le rôle et la condition de la femme d'une part et les questions de population de l'autre, notamment en ce qui concerne les migrations internationales, la fécondité et la famille, et les politiques démographiques. Une attention particulière sera aussi accordée aux conséquences démographiques du SIDA.

6.44 Les activités administratives, institutionnelles et fonctionnelles relatives aux préparatifs de l'examen et de l'évaluation des progrès accomplis dans l'application du Plan d'action mondial sur la population, qui doit s'achever en 1994, seront lancées au cours de l'exercice biennal, sous réserve de l'assentiment du Conseil économique et social.

#### *Sous-programme 1. Analyse démographique mondiale*

a) Ressources nécessaires : budget ordinaire : 870 600 dollars (soit 15 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 18 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr. 1), paragraphes 18.10 à 18.13.

c) Eléments de programme :

##### 1.1 Migration interne et urbanisation\*\*

*Produit* : Publication technique comparant les schémas d'urbanisation dans certains pays développés et pays en développement (quatrième trimestre de 1991).

1.2 Incidences démographiques des migrations internationales

*Produits* : Publications techniques : a) résultats d'une réunion d'experts consacrée aux politiques relatives aux migrations internationales et à la condition des femmes migrantes qui doit se tenir en 1990 (quatrième trimestre de 1991); et b) données informatisées touchant la base de données sur les migrations internationales.

##### 1.3 Analyse de la mortalité

*Produits* : Publications techniques : a) tendances de la mortalité infantile différentielle selon les facteurs socio-économiques dans certains pays en développement (quatrième trimestre de 1991); et b) rythme d'évolution de la mortalité depuis les années 60 (quatrième trimestre de 1991);

#### *Sous-programme 2. Projections démographiques*

a) Ressources nécessaires : budget ordinaire : 1 218 900 dollars (soit 21 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 20 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr. 1), paragraphes 18.14 à 18.18.

c) Eléments de programme :

2.1 Evaluations et projections démographiques mondiales

*Produits* : Publications techniques : a) rapport sur les perspectives démographiques mondiales : révision de 1990 (quatrième trimestre de 1990); b) cartogramme de la population mondiale en 1990 (troisième trimestre de 1990); c) données informatisées et sorties imprimées présentant les résultats de la révision de 1990 (deuxième trimestre de 1990); et d) fourniture ponctuelle d'informations.

2.2 Estimations et projections globales de l'urbanisation

*Produits* : Publications techniques : a) rapport sur les perspectives de l'urbanisation dans le monde : révision de 1990 (quatrième trimestre de 1990); b) données informatisées et sorties imprimées présentant les résultats de la révision de 1990 (deuxième trimestre de 1990); et c) fourniture ponctuelle d'informations.

#### *Sous-programme 3. Politiques démographiques*

a) Ressources nécessaires : budget ordinaire : 406 300 dollars (soit 7 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 4 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr. 1), paragraphes 18.19 à 18.22.

c) Eléments de programme :

3.1 Etudes comparatives des nouvelles questions de politique démographique au niveau mondial

*Produits* : Publications techniques : trois monographies sur la croissance des villes (quatrième trimestre de 1991).

3.2 Politiques démographiques nationales

*Produits* : Publications techniques : a) résumés de politiques démographiques pour les pays à l'échelle mondiale (quatrième trimestre de 1991); b) les politiques démographiques et la condition de la femme (quatrième trimestre de 1991) (fonds extra-budgétaires); c) base de données concernant les politiques démographiques et la condition de la femme (quatrième trimestre de 1991) (fonds extra-budgétaires); et d) les populations et les droits de l'homme (quatrième trimestre de 1991).

3.3 Banque de données sur les politiques démographiques

*Produits* :

i) Publications techniques : a) base de données sur les variables relatives aux politiques démographiques nationales de 170 pays (quatrième trimestre de 1991); et b) liens démographiques et statistiques entre les variables relatives à la population et celles relatives aux politiques démographiques (quatrième trimestre de 1991);

ii) Fourniture d'informations et de données sur les politiques démographiques.

*Activités intermédiaires* : a) établissement du questionnaire destiné à la septième Enquête des Nations Unies sur les politiques démographiques (quatrième trimestre de 1991); et b) contributions au *Rapport de suivi* et à l'*Examen et à l'évaluation* (en cours).

#### *Sous-programme 4. Population et développement*

a) Ressources nécessaires : budget ordinaire : 812 600 dollars (soit 14 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 11 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr. 1), paragraphes 18.23 à 18.30.

c) Eléments de programme :

4.1 Etudes sur les rapports entre la structure par âge et les facteurs économiques et sociaux

*Produits* : Publications techniques : a) tables de populations stables révisées en fonction des tables de mortalité types établies par l'ONU pour les pays en développement (quatrième trimestre de 1990); et b) Conférence internationale sur les populations vieillissantes dans le contexte de l'urbanisation (quatrième trimestre de 1990).

4.2 Planification de la population et du développement

*Produits* : Publications techniques : a) bilan informatique de l'expérience acquise par différents pays en matière de planification intégrée de la population et du développement (troisième trimestre de 1991); b) colloque international consacré aux méthodes de planification intégrée de la population et du développement (quatrième trimestre de 1991); et c) logiciels plus performants d'estimations démographiques dans les pays en développement (deuxième trimestre de 1991).

4.3 Banque de données sur la population, les ressources, l'environnement et le développement

\*\* Non prioritaire.



*Produits* : Publications techniques : a) base de données sur la population, les ressources, l'environnement et le développement (quatrième trimestre de 1991); et b) conséquences d'une croissance démographique rapide (troisième trimestre de 1991).

#### *Sous-programme 5. Suivi, examen et évaluation*

##### a) Ressources nécessaires :

Budget ordinaire : 754 600 dollars (soit 13 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 15 % du total prévu pour le programme en 1988-1989);

Fonds extra-budgétaires : 131 200 dollars (soit 60 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 60 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr. 1), paragraphes 18.31 à 18.34.

##### c) Éléments de programme :

#### 5.1 Suivi des tendances et des politiques démographiques\*

##### *Produits* :

i) Rapports au Conseil économique et social, par l'intermédiaire de la Commission de la population, sur : a) le suivi des tendances et des politiques démographiques (premier trimestre de 1991); et b) les activités du système des Nations Unies dans le domaine démographique (premier trimestre de 1991);

ii) Rapport à la Commission de la population sur les travaux entrepris par les organisations intergouvernementales et non gouvernementales dans le cadre de l'application du Plan d'action mondial sur la population (premier trimestre de 1991);

iii) Publication technique sur les conséquences démographiques du SIDA (premier trimestre de 1991).

#### 5.2 Examen et évaluation du Plan d'action mondial sur la population\*

*Produit* : Rapport à la Commission de la population sur l'examen et l'évaluation du Plan d'action mondial sur la population (premier trimestre de 1991).

#### *Sous-programme 6. Facteurs influant sur les schémas de procréation*

a) Ressources nécessaires : budget ordinaire : 1 102 800 dollars (soit 19 % du total prévu pour le programme en 1990-1991, 19 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr. 1), paragraphes 18.35 à 18.40.

##### c) Éléments de programme :

#### 6.1 La condition de la femme et la dynamique de la population

*Produits* : Publications techniques : deux monographies par pays sur les tendances relatives à la condition de la femme et aux schémas régissant la procréation et les méthodes d'éducation des enfants (quatrième trimestre de 1990 et de 1991 respectivement) (budget ordinaire et fonds extra-budgétaires).

*Activités intermédiaires* : Coordination de toutes les activités intéressant les liens entre la condition de la femme et les questions de population entreprises par la Division de la population, mise en place d'un centre de coordination pour les questions relatives aux femmes à la Division de la population, suivi des recommandations des grandes conférences mondiales, participation à des réunions à l'échelle du sys-

tème et établissement des documents requis par les organes délibérants et organes de coordination des programmes, y compris la contribution à l'exercice en cours de suivi, d'examen et d'évaluation.

#### 6.2 Planification de la famille et ses répercussions démographiques

*Produits* : Publications techniques : a) manuel et logiciel sur les méthodes de mesure des facteurs qui influent sur le recours à la contraception (premier trimestre de 1991) (fonds extra-budgétaires); et b) manuel d'utilisation de la banque de données sur la planification de la famille, accompagné de disquettes (quatrième trimestre de 1990) (budget ordinaire et fonds extra-budgétaires).

#### 6.3 Tendances du comportement procréateur

*Produits* : Publications techniques : a) deux monographies de pays sur les incidences de l'amélioration des taux de survie des enfants sur la fécondité (deuxième trimestre de 1991, quatrième trimestre de 1991) (fonds extra-budgétaires); et b) rapport destiné au *Bulletin démographique* sur les facteurs liés à l'évolution de la fécondité dans les pays en développement (deuxième trimestre de 1990).

#### 6.4 Corrélation entre les mesures de politique sociale et économique et la fécondité

*Produits* : Publications techniques : étude sur la corrélation entre les mesures de politique sociale et économique et la fécondité dans les contextes de faible fécondité (troisième trimestre de 1991).

#### *Sous-programme 7. Diffusion d'informations sur la population*

##### a) Ressources nécessaires :

Budget ordinaire : 174 100 dollars (soit 3 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 6 % du total prévu pour le programme en 1988-1989);

Fonds extra-budgétaires : 87 400 dollars (soit 40 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 40 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr. 1), paragraphes 18.41 à 18.46.

##### c) Éléments de programme :

#### 7.1 Collecte et diffusion d'informations démographiques

*Produits* : Publications techniques : a) *Bulletin démographique* (deux numéros par an); b) *Population Newsletter* (deux numéros par an); et c) *Concise Report on the World Population Situation* (quatrième trimestre de 1991).

#### 7.2 Coordination des activités d'information démographique : Réseau d'information en matière de population (POPIN)\*\*

##### *Produits* :

i) Publications techniques : a) *POPIN Bulletin* (un numéro par an); et b) manuel relatif à certains aspects de l'information démographique (quatrième trimestre de 1991);

ii) Services fonctionnels nécessaires à la réunion du Comité consultatif du POPIN (1991).

#### *Sous-programme 8. Appui au programme*

a) Ressources nécessaires : budget ordinaire : 464 300 dollars (soit 8 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 7 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

b) Référence : ce sous-programme ne figure pas dans le plan à moyen terme.

\* Priorité absolue.

\*\* Non prioritaire.

-  
S  
y  
r  
  
S  
  
I  
S  
S  
S  
S

c) Eléments de programme :

8.1 Elaboration et gestion du programme, coordination et appui fonctionnel aux organes officiels

*Produits* : Services fonctionnels nécessaires à la vingt-sixième session de la Commission de la population (premier trimestre de 1991).

*Activités intermédiaires* : Direction exécutive et gestion de la Division, y compris formulation et coordination du programme relatif à la population; coordination des travaux de recherche entrepris dans le cadre des activités relatives à la population au sein du système des Nations Unies.

*Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1989)*

*Consultants*

6.45 Les ressources prévues à cette rubrique (19 400 dollars) se répartissent comme suit :

Eléments de programme	Description des tâches	Dollars
2.1 et 2.2	Aider à modifier les programmes d'ordinateur et à en concevoir de nouveaux pour intégrer des améliorations méthodologiques et de nouveaux types de produits électroniques (disquettes, base de données en liaison directe) . . . . .	16 600
3.3	Fournir une aide à l'évaluation et à l'amélioration de la base de données sur les variables relatives aux politiques démographiques nationales de plus de 170 pays . . . . .	2 800
	TOTAL	<u>19 400</u>

*Groupe spéciaux d'experts*

6.46 Les ressources prévues à cette rubrique (33 700 dollars) représentent le coût de la réunion d'un groupe d'experts sur la croissance et les politiques démographiques dans les mégapoles (élément de programme 3.1).

*Frais de voyage du personnel envoyé en mission*

6.47 Les ressources prévues à cette rubrique (34 300 dollars) se répartissent comme suit :

Eléments de programme	Description des tâches	Dollars
1.2	Missions dans les commissions régionales, l'OIT, Habitat et autres centres de recherche pour des consultations sur des questions relatives aux incidences démographiques des migrations internationales . . . . .	3 000
1.3	Débats avec les commissions régionales, l'OMS et des centres de recherche et participation aux réunions organisées par l'ONU et autres réunions internationales pertinentes sur des questions liées à l'analyse de la mortalité . . . . .	3 000
2.1	Consultations avec les commissions régionales et les institutions spécialisées sur les évaluations et projections démographiques . . . . .	4 000

Eléments de programme	Description des tâches	Dollars
2.2	Missions dans les commissions régionales et les institutions spécialisées en vue de consultations sur des questions liées aux perspectives urbaines . . . . .	3 000
3.3	Missions dans les commissions régionales pour collaborer à la base de données sur les variables relatives aux politiques démographiques nationales et à la préparation de la septième Enquête des Nations Unies sur les politiques démographiques . . . . .	5 000
4.1	Participation aux réunions internationales sur les rapports entre la structure par âge et les facteurs économiques et sociaux . . . . .	3 000
4.2	Participation aux réunions internationales sur la planification de la population et du développement . . . . .	1 000
4.3	Participation aux réunions internationales sur les données et les liens entre la population, les ressources, l'environnement et le développement . . . . .	1 000
6.1	Participation aux réunions du système des Nations Unies traitant de questions liées aux femmes et à la population . . . . .	4 000
8.1	Missions dans les commissions régionales, autres organismes et institutions spécialisées du système des Nations Unies en vue de coordonner les programmes relatifs à la population . . . . .	7 300
	TOTAL	<u>34 300</u>

*Travaux contractuels d'imprimerie et de reliure*

6.48 Les ressources prévues à cette rubrique (101 700 dollars) correspondent aux publications approuvées par le Comité des publications.

*Location et entretien du matériel*

6.49 Les ressources prévues à cette rubrique (67 800 dollars) représentent le montant nécessaire pour l'entretien du matériel actuel et prévu.

*Fournitures et accessoires*

6.50 Un montant de 10 000 dollars est demandé à cette rubrique pour les fournitures pour matériel informatique.

*Mobilier et matériel*

6.51 Les ressources prévues à cette rubrique (48 000 dollars), qui sont de caractère non renouvelable, correspondent à l'achat de matériel informatique et de logiciels qui permettraient de créer et d'exploiter une base de données sur la structure urbaine et la dimension des villes, de mettre à jour le système de calcul des chiffres de mortalité, d'exploiter la banque de données sur la planification familiale et la base de données sur la recherche en matière de population et de développement.

## 4. STATISTIQUES MONDIALES

TABLEAU 6.14. ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

## 1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1990-1991
		Réévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (taux révisés de 1989)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1989)	Inflation en 1990 et 1991	Augmentation totale	
Postes permanents	11 155,4	63,8	-	909,1	972,9	12 128,3
Consultants	88,4	1,9	(13,5)	5,3	(6,3)	82,1
Groupes spéciaux d'experts	74,7	1,5	-	5,2	6,7	81,4
Postes temporaires	169,8	(169,8)	110,8	9,8	(49,2)	120,6
Dépenses communes de personnel	3 871,2	(8,6)	38,8	317,1	347,3	4 218,5
Indemnités de représentation	1,2	-	-	-	-	1,2
Frais de voyage du personnel envoyé en mission	65,6	1,4	(10,0)	3,9	(4,7)	60,9
Services contractuels	40,5	0,9	-	2,8	3,7	44,2
Travaux contractuels d'imprimerie et de reliure	436,8	9,6	-	30,5	40,1	476,9
Location et entretien du matériel	523,7	11,4	(144,3)	26,7	(106,2)	417,5
Fournitures et accessoires	23,1	0,5	-	1,6	2,1	25,2
Mobilier et matériel	-	-	144,3	6,5	150,8	150,8
Remplacement du matériel de bureautique	30,5	0,7	-	2,1	2,8	33,3
<b>TOTAL</b>	<b>16 480,9</b>	<b>(86,7)</b>	<b>126,1</b>	<b>1 320,6</b>	<b>1 360,0</b>	<b>17 840,9</b>

## Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1989)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1988-1989	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
16 394,2	126,1	293,9	-	(167,8)	(1,0) %

## 2) Fonds extra-budgétaires

	1988-1989 Montant estimatif des dépenses	1990-1991 Montant estimatif des dépenses
a) Services d'appui à :		
i) D'autres organismes des Nations Unies	-	-
ii) Des programmes extra-budgétaires	2 000,0	2 740,0
<b>Total a)</b>	<b>2 000,0</b>	<b>2 740,0</b>
b) Activités de fond :		
Fonds d'affectation spéciale pour le projet de comparaison internationale	10,0	-
Fonds d'affectation spéciale pour le projet relatif aux statistiques des transports maritimes	260,0	-
Fonds autorenewable pour les services statistiques	544,0	670,2
UNICEF	120,0	80,0
<b>Total b)</b>	<b>934,0</b>	<b>750,2</b>
c) Projets opérationnels :		
PNUD	20 000,0	22 000,0
FNUAP	28 000,0	30 000,0
Fonds d'affectation spéciale pour les projets de coopération technique	2 500,0	2 500,0
<b>Total c)</b>	<b>50 500,0</b>	<b>54 500,0</b>
<b>Total a), b) et c)</b>	<b>53 434,0</b>	<b>57 990,2</b>
<b>Total</b>	<b>75 831,1</b>	

TABLEAU 6.15. POSTES NECESSAIRES

## Programme : Statistiques mondiales

Catégories	Postes permanents		Postes temporaires				Total	
	Budget ordinaire		Budget ordinaire		Fonds extra-budgetaires		1988-1989	1990-1991
	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991		
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
D-2	1	1	-	-	-	-	1	1
D-1	5	5	-	-	3	3	8	8
P-5	11	11	-	-	4	4	15	15
P-4	15	15	-	-	-	-	15	15
P-3	19	19	-	-	2	2	21	21
P-2:1	21	21	-	-	2	2	23	23
<b>TOTAL</b>	<b>72</b>	<b>72</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>11</b>	<b>11</b>	<b>83</b>	<b>83</b>
Agents des services généraux								
1re classe	8	8	-	-	-	-	8	8
Autres classes	62	62	-	-	11	9	73	71
<b>TOTAL</b>	<b>70</b>	<b>70</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>11</b>	<b>9</b>	<b>81</b>	<b>79</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>142</b>	<b>142</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>22</b>	<b>20</b>	<b>164</b>	<b>162</b>

\* Non compris deux postes d'agent des services généraux correspondant à 24 mois de travail prévus sur une base non renouvelable pour 1988-1989 et reconduits pour 1990-1991 (voir par. 6.59 ci-après).

## 4. STATISTIQUES MONDIALES

6.52 Le programme relatif aux statistiques mondiales est un programme intégré qui offre toute une gamme de produits et de services aux auteurs et utilisateurs de statistiques dans les Etats Membres, à d'autres programmes relevant du Département des affaires économiques et sociales internationales, au Département de la coopération technique pour le développement, à d'autres entités de l'Organisation et à d'autres organisations internationales et régionales. Les services portent sur quatre types différents d'activités qui sont interdépendantes et se renforcent mutuellement : a) perfectionnement des méthodes statistiques et adaptation de celles-ci aux besoins des pays en développement; b) collecte, élaboration et diffusion de statistiques internationales; c) promotion de la coordination des activités statistiques mondiales; d) appui fonctionnel aux activités de coopération technique dans le domaine des statistiques et du traitement des données statistiques, y compris par les moyens informatiques.

6.53 Sur le plan méthodologique, la priorité absolue continuera d'être donnée à l'achèvement de la révision du Système de comptabilité nationale (SCN) de l'ONU et du Système des balances de l'économie nationale. L'objectif de la révision du SCN est d'intégrer les changements survenus dans le domaine des opérations et arrangements financiers depuis la dernière révision intervenue il y a 25 ans, de réduire encore les différences entre, d'une part, le SCN et les recommandations connexes relatives aux balances des paiements et, d'autre part, les statistiques financières publiques et de veiller à ce qu'il soit mieux tenu compte des besoins et des mécanismes institutionnels des pays en développement et des pays à économie planifiée que dans le système actuel. La nouvelle version du SCN servira de base à la planification économique et à celle du développement, à l'analyse macro-économique et au suivi de la conjoncture et des caractéristiques de l'économie aux niveaux national, régional et mondial. Les travaux se poursuivront sur la publication et la diffusion de la Classification internationale type, par industrie, de toutes les branches d'activité économique (CITI) et de la Classification centrale des produits, ainsi que sur le Projet de comparaison internationale, qui doit permettre de procéder à des comparaisons internationales du pouvoir d'achat. Des travaux nouveaux débiteront sur les statistiques des services, dans le cadre des efforts entrepris par plusieurs Etats Membres et organisations internationales pour aborder certaines problématiques liées au développement futur de ce domaine statistique. Dans le domaine démographique et social, l'accent portera sur les

travaux méthodologiques relatifs aux statistiques et aux indicateurs sur lesquels s'appuieront les actions internationales telles que la quatrième Décennie des Nations Unies pour le développement et l'examen des Stratégies prospectives de Nairobi pour la promotion de la femme. Les travaux méthodologiques seront également poursuivis au titre de la série de recensements de la population et de l'habitation pour 1985-1994.

6.54 On continuera de chercher plus particulièrement à tirer parti des techniques de pointe en matière de communication et d'informatique pour la collecte, le traitement et la diffusion des données statistiques afin que l'ensemble du processus réponde mieux aux multiples besoins des usagers ainsi qu'aux demandes ponctuelles. Une nouvelle initiative sera lancée pour créer une petite base de donnée à accès direct contenant des séries statistiques de base. Le renforcement des procédures d'examen sur le fond et de traitement des statistiques du commerce international, de l'industrie et de la comptabilité nationale se poursuivra. En matière de statistiques démographiques et sociales, les travaux de compilation et de diffusion de bases de données statistiques seront poursuivis.

6.55 On continuera d'encourager la coordination des activités statistiques au niveau international afin d'améliorer l'intégration et la comparabilité des statistiques mondiales, d'éviter les travaux faisant double emploi et d'alléger la charge que représente l'établissement des rapports pour les Etats Membres.

6.56 Le Bureau de statistique continuera d'aider le Département de la coopération technique pour le développement en fournissant un appui fonctionnel aux activités de la coopération technique qui ont pour objet d'aider les pays en développement à améliorer leurs statistiques et leurs capacités dans ce domaine, notamment en ce qui concerne le traitement des données. Les activités relatives aux organisations statistiques générales, à la formation statistique, à la comptabilité nationale, aux recensements de la population et de l'habitation, aux statistiques économiques générales et aux divers domaines des statistiques sociales se poursuivront en étroite coopération avec les commissions régionales et les autres organisations internationales et bilatérales. On continuera aussi d'aider les gouvernements à mettre en place des moyens permanents et autosuffisants en vue de procéder à des enquêtes nationales sur les ménages et de créer un courant d'informations statistiques grâce au programme de mise en place des dispositifs nationaux d'enquête sur les ménages. En matière de traitement des données statistiques et d'informatique, on aidera les pays à renforcer leur capa-

cité générale de traitement des données statistiques et données connexes grâce à l'emploi de techniques nouvelles et à mettre en place des capacités d'élaboration et de gestion de bases de données spécialisées, en tirant parti des technologies nouvelles peu coûteuses.

*Sous-programme 1. Mise au point de concepts et de méthodes*

a) Ressources nécessaires :

Budget ordinaire : 5 352 300 dollars (soit 30 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 28 % du total prévu pour le programme en 1988-1989);

Fonds extra-budgétaires : 706 200 dollars (soit 20 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 20 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr.1), paragraphes 22.7 à 22.16, compte tenu des modifications indiquées dans le document A/39/6.

c) Eléments de programme :

1.1 Perfectionnement du Système de comptabilité nationale de l'ONU (SCN) et concordance avec le système des balances de l'économie nationale (CPM)\*

*Produits :*

i) Rapports à la Commission de statistique sur : a) la révision du SCN (troisième trimestre de 1990); b) la mise au point du Système des balances de l'économie nationale (CPM) et ses liens avec le SCN (troisième trimestre de 1990); et c) version provisoire du Système révisé de comptabilité nationale (quatrième trimestre de 1990);

ii) Publications techniques : a) *Handbook on Environmental Accounts*, édition provisoire (quatrième trimestre de 1990); b) *Handbook on Enterprise Sector Accounts*, édition provisoire (quatrième trimestre de 1990) (budget ordinaire et fonds extra-budgétaire); c) *Handbook on the Use of Micro-Computers on the Compilation of National Accounts*, édition provisoire (troisième trimestre de 1991); et d) dans la série *Manuel de comptabilité nationale : comptes des ménages*, édition provisoire (troisième trimestre de 1991);

iii) Fourniture d'informations et de conseils techniques aux utilisateurs et producteurs nationaux et internationaux de statistiques des comptes et balances nationaux au sujet des concepts, des classifications et des méthodes du SCN.

1.2 Développement, mise à jour et harmonisation des classifications internationales types

*Produits :*

i) Rapport à la Commission de statistique sur la mise au point et l'harmonisation des classifications économiques internationales (premier trimestre, 1991);

ii) Publications techniques : a) *Classification centrale des produits (CCP)*, projet préliminaire (premier trimestre de 1990); b) *Tableaux de comparaison, CITI, CCP, CTCL, CPM* (quatrième trimestre de 1990);

iii) Informations et conseils techniques aux bureaux nationaux de statistique et autres utilisateurs des classifications au sujet notamment de propositions concernant la mise au point, la révision et l'harmonisation de ces classifications.

1.3 Mise au point de concepts, de classifications et de méthodes d'établissement des statistiques de l'industrie, de l'énergie, des services et des statistiques connexes

*Produits :*

i) Rapports à la Commission de statistique sur : a) l'efficacité du Programme mondial de 1983 concernant les sta-

tistiques de l'industrie et ses conséquences pour le prochain Programme mondial concernant les statistiques de l'industrie (quatrième trimestre de 1990); et b) les travaux sur les statistiques des services (quatrième trimestre de 1990);

ii) Publications techniques : a) *Manuel à l'usage des services gouvernementaux de statistique pour un programme de statistique concernant les industries familiales et des petites industries* (deuxième trimestre de 1990); b) *Methods of Quantity and Price Indices of Services*—rapport technique à l'intention des usagers et producteurs de statistiques des Etats Membres et organisations internationales (premier trimestre de 1991);

iii) Fourniture aux organisations gouvernementales ou intergouvernementales, d'informations et de conseils techniques au sujet des concepts et méthodes internationalement recommandés ainsi que des pratiques nationales dans le domaine des statistiques de l'industrie, de l'énergie, des services et des statistiques connexes.

1.4 Mise au point de concepts, de classification et de méthodes d'établissement des statistiques du commerce international, des transports et de statistiques connexes

*Produits :*

i) Publication technique : *Commodity Indexes to the Standard International Trade Classification, Rev. 3, vol. II* (premier trimestre de 1991);

ii) Fourniture d'informations et de conseils techniques aux bureaux nationaux de statistique et autres utilisateurs de concepts, classifications et méthodes d'établissement des statistiques du commerce international et des transports.

1.5 Mise au point de concepts et de méthodes d'établissement des statistiques des prix et de comparaisons internationales du pouvoir d'achat

*Produits :* Fourniture aux producteurs et utilisateurs de statistiques des prix des Etats Membres et des organisations internationales d'informations techniques aux niveaux national, régional et mondial.

1.6 Mise au point de concepts, de classifications et de méthodes d'établissement des statistiques démographiques, de l'habitation et des établissements humains

*Produits :*

i) Rapport à la Commission de statistique sur les progrès accomplis dans le Programme mondial de recensement de la population et de l'habitation de 1990 (deuxième trimestre de 1990);

ii) Rapport à la Commission de statistique et à la Commission des établissements humains sur l'établissement des statistiques de l'habitation et des établissements humains aux niveaux national et international, à partir des recensements de l'habitation et des enquêtes sur les ménages (premier trimestre de 1990);

iii) Publication technique : a) *Methods for the Development of National Population Census Data Bases on Micro-computers* (deuxième trimestre de 1990); et b) *Handbook on Planning, Organization and Administration of Population and Housing Censuses* (premier trimestre de 1991).

1.7 Mise au point de concepts et de méthodes pour l'établissement des statistiques et d'indicateurs sur les groupes spéciaux de population et coordination avec les statistiques et indicateurs sociaux

*Produits :*

i) Rapport à la Commission de statistique concernant la mise au point à l'échelle du système des Nations Unies d'une base intégrée de données sur les statistiques et indicateurs sociaux et compilation d'indicateurs économiques et sociaux

\* Priorité absolue.

en vue de la quatrième Décennie pour le développement (deuxième trimestre de 1991) (budget ordinaire et fonds extra-budgétaires);

ii) Rapports à la Commission de la condition de la femme comprenant : a) une brève compilation des indicateurs statistiques disponibles concernant l'application des Stratégies prospectives d'action de Nairobi; et b) un rapport intérimaire sur l'établissement de rapports sur les statistiques et indicateurs concernant les femmes dans le cadre du suivi de l'application des Stratégies (troisième trimestre de 1991) (budget ordinaire et fonds extra-budgétaires);

iii) Publications techniques : a) *Methods of Compiling Supplementary Accounts to the System of National Accounts on Women's Contribution to Economic Activity in the Formal and Informal Sectors* (deuxième trimestre de 1990) (budget ordinaire et fonds extra-budgétaires); b) *Use of Time-Budget Surveys to Measure Women's and Men's Social and Economic Activities* (deuxième trimestre de 1991) (budget ordinaire et fonds extra-budgétaires); et c) *Methods of Compiling and Analysing Statistics and Indicators on Disabled Persons* (deuxième trimestre de 1990).

1.8 Mise au point de concepts, de méthodes et de classifications pour l'établissement des statistiques de l'environnement

**Produits :** Publication technique : *Concepts and Methods of Environment Statistics : Statistics of the Environmental Aspects of Energy Production and Use*—rapport technique à l'usage des statisticiens, planificateurs, décideurs et administrateurs nationaux et internationaux spécialistes de l'environnement (quatrième trimestre de 1991).

1.9 Evolution générale et intégration des activités méthodologiques

**Produits :**

i) Rapport à la Commission de statistique sur l'évolution générale et l'intégration des activités méthodologiques (quatrième trimestre de 1990);

ii) Fourniture d'informations et de conseils techniques aux Etats Membres et aux organisations internationales sur les aspects méthodologiques dans tous les domaines statistiques.

**Sous-programme 2. Application des techniques de pointe à la collecte, au traitement et à la diffusion des statistiques**

a) Ressources nécessaires : budget ordinaire : 3 925 000 dollars (soit 22 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 19 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr. 1), paragraphes 22.17 à 22.21.

c) Eléments de programme :

2.1 Répertoires généraux de statistiques économiques et sociales

**Produits :** Publications techniques : a) *Annuaire statistique*, trente-septième édition (quatrième trimestre de 1990); b) *Annuaire statistique*, trente-huitième édition (quatrième trimestre de 1991); c) *Bulletin mensuel de statistique* (12 numéros par an); d) *Les statistiques mondiales en bref*, quatorzième édition (troisième trimestre de 1990); e) *Les statistiques mondiales en bref*, quinzième édition (troisième trimestre de 1991).

2.2 Amélioration de l'informatisation des statistiques

**Produits :** Services en direct aux utilisateurs extérieurs de la base de données statistiques intégrées d'indicateurs statistiques essentiels.

**Activités intermédiaires :** Appui au programme de travail du Bureau de statistique; mise au point de nouveaux systèmes qui facilitent l'exécution des activités en cours ou per-

mettent de rationaliser les tâches dans les domaines techniques; coordination des activités de traitement de l'information avec d'autres services du Secrétariat, avec les commissions régionales et avec les institutions spécialisées des Nations Unies; fourniture de renseignements aux utilisateurs extérieurs qui demandent des données statistiques.

**Sous-programme 3. Statistiques de la comptabilité nationale, de l'industrie, du commerce international et des transports**

a) Ressources nécessaires :

Budget ordinaire : 3 568 200 dollars (soit 20 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 20 % du total prévu pour le programme en 1988-1989);

Fonds extra-budgétaires : 353 100 dollars (soit 10 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 10 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr. 1), paragraphes 22.22 à 22.27, compte tenu des modifications indiquées dans le document A/39/38, paragraphe 319.

c) Eléments de programme :

3.1 Collecte, élaboration et diffusion des statistiques de la comptabilité nationale

**Produits :**

i) Publications techniques : a) *National Accounts Statistics : Main Aggregates and Detailed Tables*, trente-deuxième et trente-troisième éditions (quatrième trimestre de 1990 et 1991, respectivement); b) *National Accounts Statistics : Analysis of Main Aggregates*, trentième et trente et unième éditions (premier trimestre de 1990 et 1991, respectivement);

ii) Données informatisées, imprimés, disquettes pour micro-ordinateurs et réponse aux demandes téléphoniques concernant les statistiques de la comptabilité nationale;

iii) Services d'informations techniques relatives à la mise au point de données dans les pays en développement, notamment des statistiques sur la répartition du revenu et les dépenses des ménages.

3.2 Collecte, élaboration et diffusion des statistiques de l'industrie, des services et des statistiques connexes

**Produits :**

i) Publications techniques : a) *Annuaire de statistiques industrielles, vol. I, Statistiques industrielles générales*, 1988 et 1989 (quatrième trimestre de 1990 et 1991, respectivement); b) *Annuaire de statistiques industrielles, vol. II, Statistiques de production (par produit)*, 1988 et 1989 (quatrième trimestre de 1990 et 1991, respectivement);

ii) Données informatisées et imprimés sur les statistiques industrielles générales et les données de production par produit.

3.3 Collecte, élaboration, diffusion et analyse des statistiques du commerce international et des transports

**Produits :**

i) Publications techniques : a) *Annuaire statistique du commerce international*, trois volumes, trente-septième édition (premier trimestre de 1990); b) *Annuaire statistique du commerce international*, trois volumes (trente-huitième édition (premier trimestre de 1991); c) *Commodity Trade Statistics, Série D* (1990-1991);

ii) Données informatisées et tableaux, y compris les données publiées précédemment dans le *World Trade Annual* et son *Supplément*.

#### Sous-programme 4. Statistiques de l'énergie et statistiques connexes

a) Ressources nécessaires : budget ordinaire : 535 200 dollars (soit 3 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 3 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr. 1), paragraphes 22.28 à 22.32.

c) Eléments de programme :

4.1 Collecte, élaboration et diffusion des statistiques de l'énergie et des statistiques connexes

##### Produits :

i) Publications techniques : a) *Annuaire des statistiques de l'énergie*, 1988 et 1989 (deuxième trimestre de 1990 et 1991, respectivement); et b) *Energy Balances and Electricity Profiles*, 1988 (quatrième trimestre de 1990);

ii) Données informatisées, imprimés, disquettes pour micro-ordinateurs et réponse aux demandes téléphoniques concernant des statistiques de l'énergie.

#### Sous-programme 5. Statistiques des prix et statistiques connexes

a) Ressources nécessaires : budget ordinaire : 892 000 dollars (5 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 6 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr. 1), paragraphes 22.33 à 22.38, compte tenu des modifications indiquées dans le document A/41/6.

c) Eléments de programme :

5.1 Collecte, élaboration et diffusion de statistiques pour la comparaison internationale du produit intérieur réel et du pouvoir d'achat des monnaies

##### Produits :

i) Publication technique : *World Result of Comparisons of Real Gross Domestic Product and Purchasing Power of Currencies for Approximately 65 Countries* (phase V) (deuxième trimestre de 1990);

ii) Données informatisées et imprimés sur les données de la comparaison internationale.

5.2 Statistiques des prix des produits de base entrant dans le commerce international\*\*

*Produit* : Publication technique : *Méthodes utilisées par les Nations Unies pour établir les indices des prix des produits de base entrant dans le commerce international*—vol. II (quatrième trimestre de 1990).

#### Sous-programme 6. Statistiques sociales et démographiques et statistiques de l'environnement et des établissements humains

a) Ressources nécessaires :

Budget ordinaire : 1 427 300 dollars (8 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 9 % du total prévu pour le programme en 1988-1989);

Fonds extra-budgétaires : 80 000 dollars (2 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 4 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr. 1), paragraphes 22.39 à 22.46, compte tenu des modifications indiquées dans le document A/39/38, paragraphe 320.

c) Eléments de programme :

6.1 Collecte, élaboration et diffusion des statistiques démographiques

##### Produits :

i) Publications techniques : a) *Annuaire démographique*, quarantième édition (deuxième trimestre, 1990); b) *Annuaire démographique*, quarante et unième édition (deuxième trimestre, 1991); c) *Population and Vital Statistics Report* (quatre fascicules par an, premier, deuxième, troisième et quatrième trimestres);

ii) Données informatisées et tableaux provenant des bases de données démographiques, concernant notamment la population immigrée.

6.2 Collecte, élaboration et diffusion des statistiques sociales, des statistiques de l'habitation et des statistiques sur les établissements humains

##### Produits :

i) Publications techniques : a) *User's Guide to the United Nations Social Statistics and Indicators Data Base on Microcomputer Diskettes* (deuxième trimestre de 1990) (budget ordinaire et fonds extra-budgétaires); b) *Indicators of Social Trends in the Development Decades, 1950-1990* (troisième trimestre de 1990) (budget ordinaire et fonds extra-budgétaires);

ii) Bases de données pour micro-ordinateurs sur disquettes : a) indicateurs et base de données statistiques de l'Organisation des Nations Unies sur les femmes—version 2 (quatrième trimestre de 1990) (budget ordinaire et fonds extra-budgétaires); b) base de données de statistiques et d'indicateurs sociaux du système des Nations Unies (deuxième trimestre, 1990) (budget ordinaire et fonds extra-budgétaires);

iii) Statistiques et indicateurs sociaux, statistiques et indicateurs concernant des groupes spéciaux de population, et statistiques concernant les établissements humains, sur supports magnétiques et sous forme de tableaux.

6.3 Collecte, élaboration et diffusion de statistiques de l'environnement

*Activités intermédiaires* : Evaluation des sources de données et élaboration de certains indicateurs et statistiques de l'environnement devant être publiés par le Bureau de statistique dans diverses publications statistiques; élaboration et exécution d'un programme mondial de statistiques de l'environnement.

#### Sous-programme 7. Coordination des programmes de statistiques internationales

a) Ressources nécessaires :

Budget ordinaire : 535 200 dollars (3 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 4 % du total prévu pour le programme en 1988-1989);

Fonds extra-budgétaires : 200 000 dollars (6 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 6 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr. 1), paragraphes 22.47 à 22.54.

c) Eléments de programme :

7.1 Coordination des programmes de statistiques des Nations Unies

##### Produits :

i) Rapports à la Commission de statistique sur a) l'examen d'ensemble des activités du système des Nations Unies dans le domaine des statistiques (quatrième trimestre de 1990), b) les projets d'activité du système des Nations Unies dans le domaine des statistiques (quatrième trimestre de 1990), c) le projet de programme de travail pour 1992-1993 et les projets d'activité pour 1992-1997 du Bureau de statistique (quatrième trimestre de 1990), d) la mise à jour des informations sur les travaux du Bureau de statistique (quatrième trimestre de 1990) et e) la treizième session du

\*\* Non prioritaire.



Groupe de travail de la Commission de statistique (premier trimestre de 1990);

ii) Rapports au Groupe de travail de la Commission de statistique sur *a*) l'inventaire des activités de collecte de données statistiques (troisième trimestre de 1991), *b*) les schémas des rapports devant être présentés à la vingt-septième session de la Commission de statistique (troisième trimestre de 1991), *c*) l'examen des questions particulières à long terme par la Commission de statistique lors de ses sessions futures (troisième trimestre de 1991) et *d*) les autres rapports que la Commission de statistique pourrait demander à sa vingt-sixième session (troisième trimestre de 1991);

iii) Services fonctionnels à *a*) la vingt-sixième session de la Commission de statistique (premier trimestre de 1991) et *b*) la quatorzième session du Groupe de travail de la Commission de statistique sur les programmes de statistiques internationales et la coordination (troisième trimestre de 1991).

7.2 Fourniture de services statistiques aux organes subsidiaires de l'Assemblée générale et à d'autres organes, sur leur demande

*Produits :*

i) Services fonctionnels à deux sessions du Comité des contributions, notamment la collecte et l'élaboration de données sur le revenu national, la population, les prix et les taux de change, l'élaboration d'indicateurs sociaux et économiques, de données sur la dette extérieure et des études spéciales sur les méthodes d'évaluation;

ii) Services fonctionnels sur les méthodes de mise au point des barèmes des quotes-parts aux organisations régionales et sous-régionales telles que l'Organisation de l'unité africaine (OUA) et la Zone d'échanges préférentiels pour les Etats de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe;

iii) Services fonctionnels et conseils statistiques au Département des affaires de désarmement pour la création d'une base de données permettant l'analyse des dépenses militaires dans le cadre des comptabilités nationales et à d'autres organes de l'Organisation des Nations Unies, sur leur demande.

*Sous-programme 8. Appui aux activités de coopération technique*

*a*) Ressources nécessaires :

Budget ordinaire : 1 427 300 dollars (8 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 8 % du total prévu pour le programme en 1988-1989);

Fonds extra-budgétaires : 2 150 900 dollars (62 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 60 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

*b*) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr.1), paragraphes 22.57 à 22.61.

8.1 Amélioration de la capacité en matière de statistique des pays en développement

*Produits :* Rapports à la Commission de statistique sur *a*) les activités de coopération technique dans le domaine des statistiques, notamment en matière de formation aux statistiques (troisième trimestre de 1990) et *b*) la mise en place d'un programme d'établissement d'une capacité nationale en ce qui concerne les enquêtes sur les ménages (troisième trimestre de 1990);

*Activités opérationnelles :* Il est prévu qu'au début de l'exercice biennal, 170 projets seront en cours d'exécution dans 90 pays; 40 de ces projets seront achevés et 50 projets nouveaux seront mis en train durant l'exercice biennal. Ces projets serviront notamment à créer, élargir ou renforcer la capacité et l'efficacité des services statistiques nationaux.

8.2 Développement des services de traitement des données statistiques des pays en développement

*Activités opérationnelles :* Il est prévu qu'au début de l'exercice biennal, 100 projets comportant des éléments d'informatique et de traitement des données seront en cours d'exécution dans 80 pays; 30 de ces projets seront achevés et 35 à 40 projets nouveaux comportant les mêmes éléments seront mis en train. Ces projets serviront notamment à créer, élargir ou renforcer la capacité et l'efficacité des services de traitement des données statistiques nationaux. Ils seront conçus de façon à améliorer la capacité de traitement, tant sur le plan du matériel que du logiciel, pour mettre en forme et traiter les données brutes dans différents domaines statistiques afin d'obtenir un ensemble de statistiques fiables et détaillées.

*Sous-programme 9. Appui au programme*

*a*) Ressources nécessaires : budget ordinaire : 178 400 dollars (1 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 3 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

*b*) Référence : ce sous-programme n'entre pas dans le cadre du programme du plan à moyen terme.

*c*) Eléments de programme :

9.1 Elaboration et gestion du programme

*Activités intermédiaires :* Direction et gestion du Bureau de statistique, y compris l'élaboration et la coordination du programme statistique; liaison avec d'autres bureaux et départements; connaissance des décisions d'organes intergouvernementaux qui peuvent avoir une importance dans le domaine des statistiques; maintien de contacts avec les hauts fonctionnaires des bureaux de statistique nationaux et des organisations internationales.

*Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1989)*

*Postes temporaires*

6.57 Il est proposé de reconduire au cours de l'exercice biennal 1990-1991 les deux postes d'agent des services généraux créés à titre non renouvelable pour résorber le retard en matière d'informatisation des données et participer à la série de recensements de la population mondiale de 1985-1994.

*Consultants*

6.58 Les ressources prévues à cette rubrique (76 800 dollars) se répartissent comme suit :

<i>Elément de programme</i>	<i>Description des tâches</i>	<i>Dollars</i>
1.1	Réviser la première version du nouveau SCN après évaluation par la première réunion du Groupe d'experts sur la coordination de la réévaluation du SCN en juillet 1989 et par les réunions régionales d'examen en 1990, et y incorporer les observations des experts	11 600
	Rédaction du projet de <i>Manuel de comptabilité nationale : comptes des ménages</i> . . . . .	8 700
	Rédaction du <i>Handbook on Enterprise Accounts</i> . . . . .	5 800
1.3	Rédaction de certaines parties du rapport technique sur les méthodes relatives aux indices de quantité et de prix des services . . . . .	8 700
	Rédaction du premier projet de directives provisoires sur la collecte et la compilation de statistiques sur ordinateur et systèmes d'information apparentés . . . . .	5 800
2.2	Aider à fournir des conseils d'experts au sujet des systèmes de bases de données, de la gestion des réseaux et des télécommunications en ce qui concerne l'informatisation et la diffusion des statistiques . . . . .	18 800
5.1	Aider à rédiger le projet de rapport <i>World Results of Comparisons of Real Gross Domestic Product and Purchasing Power of Currencies for Approximately 65 Countries (Phase V)</i> . . . . .	17 400
	<b>TOTAL</b>	<b>76 800</b>

*Groupes spéciaux d'experts*

6.59 Les ressources prévues à cette rubrique (72 200 dollars) se répartissent comme suit :

<i>Eléments de programme</i>	<i>Description des tâches</i>	<i>Dollars</i>
1.1	Deuxième réunion du Groupe d'experts sur la coordination de la réévaluation du SCN	38 100
	Troisième réunion du Groupe d'experts sur la coordination de la réévaluation du SCN	38 100
	<b>TOTAL</b>	<b>76 200</b>

*Frais de voyage du personnel envoyé en mission*

6.60 Le montant estimatif des dépenses prévues (57 000 dollars) se répartit comme suit :

<i>Elément de programme</i>	<i>Description des tâches</i>	<i>Dollars</i>
1.1	Assister aux réunions régulières d'examen du SCN révisé	11 300
1.2	Assister aux réunions régionales d'examen de la CITI	5 500
	Participer aux réunions d'EUROSTAT et du CAEM sur l'harmonisation des classifications économiques internationales	3 500
1.3	Engager des consultations avec les commissions régionales et les bureaux nationaux de statistique sur l'orientation du prochain programme mondial de statistiques industrielles	3 400
	Participer à deux réunions du Groupe de travail sur les statistiques des services	4 000
1.6	Participer aux réunions de la Commission des établissements humains	3 500
2.2	Participer au séminaire sur le Système international d'information statistique à Bratislava et présider le groupe de travail technique du CAC sur les bases de données statistiques à Genève	3 200
	Participer à une réunion du Groupe de travail de la CEE à Genève sur le traitement électronique de l'information et présider le groupe de travail technique du CAC sur les bases de données statistiques à Genève	2 800
5.1	Assister à des réunions régionales pour examiner l'état d'avancement du Projet de comparaison internationale et ses méthodes	5 600
6.2	Analyser la base de données et participer aux réunions interinstitutions sur les handicapés	4 600

<i>Eléments de programme</i>	<i>Description des tâches</i>	<i>Dollars</i>
6.3	Engager des consultations sur l'élaboration et l'exécution du programme mondial de statistiques sur l'environnement avec les commissions régionales et d'autres organisations internationales	2 600
7.1	Assurer le secrétariat de la session annuelle du Sous-Comité des activités statistiques du CAC et se rendre auprès d'organismes internationaux pour la coordination de la Conférence des statisticiens européens, et engager des consultations avec certains pays	
	Participer aux travaux du Comité de planification et des statistiques de la CESAP	
	Se rendre à la CEPALC et tenir des consultations avec certains pays	6 000
	<b>TOTAL</b>	<b>57 000</b>

*Travaux contractuels d'imprimerie et de reliure*

6.61 Les dépenses prévues à cette rubrique (446 400 dollars) concernent la production des publications, études et rapports prévus dans le programme de travail pour 1990-1991, qui ont été examinés et approuvés par le Comité des publications.

*Location et entretien du matériel*

6.62 Le montant estimatif des dépenses nécessaires à cette rubrique (390 800 dollars) représente la location de mémoires à disques et l'entretien du matériel de traitement de textes et d'informatique du Bureau de statistique.

*Mobilier et matériel*

6.63 Les dépenses prévues à cette rubrique (144 300 dollars) sont destinées à l'achat de systèmes micro-informatiques devant permettre de supprimer les retards de parution des publications statistiques et renforcer l'équipement informatique du Bureau de statistique.

*Remplacement du matériel de bureautique*

6.64 Le montant estimatif des dépenses prévues à cette rubrique (31 200 dollars) doit permettre de remplacer le matériel dans le cadre du programme de remplacement administré à l'échelle mondiale.

**C. Appui aux programmes**
**1. COORDINATION DES PROGRAMMES**
**TABLEAU 6.16. ANALYSE DES COUTS GLOBAUX**

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

## 1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1990-1991
		Réévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (taux révisés de 1989)	Accroissement des ressources (taux révisés de 1989)	Inflation en 1990 et 1991	Augmentation totale	
Postes permanents	1 715,2	2,2	(232,4)	122,3	(107,9)	1 607,3
Consultants	32,1	0,6	(6,2)	1,8	(3,8)	28,3
Dépenses communes de personnel	595,4	5,8	(81,4)	42,6	(33,0)	562,4
Indemnités de représentation	-	-	-	-	-	-
Frais de voyage du personnel envoyé en mission	64,2	1,6	(17,8)	3,2	(13,0)	51,2
Location et entretien du matériel	5,8	0,1	33,0	2,6	35,7	41,5
Fournitures et accessoires	21,1	0,5	(18,1)	0,2	(17,4)	3,7
Mobilier et matériel	17,7	(17,7)	-	-	(17,7)	-
Remplacement du matériel de bureautique	5,0	-	-	0,3	0,3	5,3
<b>TOTAL</b>	<b>2 456,5</b>	<b>(6,9)</b>	<b>(322,9)</b>	<b>173,0</b>	<b>(156,8)</b>	<b>2 299,7</b>

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1989)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1988-1989	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
2 449,6	(322,9)	-	-	(322,9)	(13,1) %

## 2) Fonds extra-budgétaires

-
Total
2 299,7

**TABLEAU 6.17. POSTES NECESSAIRES**
**Programme : Coordination des programmes**

Catégories	Postes permanents		Postes temporaires				Total	
	Budget ordinaire		Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires			
	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
D-1	2	2	-	-	-	-	2	2
P-5	3	2	-	-	-	-	3	2
P-4	3	3	-	-	-	-	3	3
P-3	2	2	-	-	-	-	2	2
P-2/1	3	3	-	-	-	-	3	3
<b>TOTAL</b>	<b>13</b>	<b>12</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>13</b>	<b>12</b>
Agents des services généraux								
1re classe	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres classes	7	5	-	-	-	-	7	5
<b>TOTAL</b>	<b>7</b>	<b>5</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>7</b>	<b>5</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>20</b>	<b>17</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>20</b>	<b>17</b>

**C. Appui aux programmes**
**1. COORDINATION DES PROGRAMMES**

6.65 Ce programme est mis en oeuvre par les sections interinstitutions de coopération et de planification conjointe. Son objectif est d'aider les organismes intergouvernementaux et d'autres unités du Secrétariat à planifier et à exécuter efficacement les activités dans le secteur économique et social ainsi qu'à promouvoir la coopération interinstitutions et la planification conjointe dans les domaines présentant un intérêt commun pour les organismes des Nations Unies.

6.66 Au cours de l'exercice biennal, on continuera de s'intéresser à la promotion de la coordination des activités de programme à l'échelle du système, comme l'ont demandé les organes intergouvernementaux.

6.67 Conformément à la résolution 1988/77 du Conseil économique et social, on commencera à préparer le programme à long terme d'analyses thématiques. Les activités relatives au plan à moyen terme à l'échelle du système et aux aspects interinstitutions de planification conjointe des recherches concernant les incidences socio-économiques du SIDA se poursuivront.

*Sous-programme 1. Analyse de l'état de la coordination*

a) Ressources nécessaires : budget ordinaire : 758 900 dollars (soit 33 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 38 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

b) Référence : additif au plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6/Add.3), paragraphes 31.29 à 31.32, tel que modifié par le document A/43/6.

## c) Élément de programme :

## 1.1 Examen interinstitutions et analyses des programmes

*Produits :*

i) Rapports au Comité du programme et de la coordination sur *a*) une analyse interorganisations des programmes relatifs au développement industriel (premier trimestre de 1990); *b*) la portée et les méthodes d'une analyse interorganisations des programmes qui sera décidée par le Comité du programme et de la coordination en 1989 (premier trimestre de 1990); *c*) l'analyse interorganisations des programmes qui sera décidée en 1989 (premier trimestre de 1991); et *d*) le suivi de l'analyse interorganisations des programmes examinée lors des années précédentes (premier trimestre de 1991);

ii) Rapports au Conseil économique et social par l'intermédiaire du Comité du programme et de la coordination sur : *a*) un projet de programme préliminaire sur plusieurs années d'analyses thématiques à entreprendre conformément à la résolution 1988/77 du Conseil économique et social (premier trimestre de 1990); et *b*) la portée et la méthodologie des nouvelles analyses thématiques (premier trimestre de 1991).

*Sous-programme 2. Harmonisation des politiques, des plans et des programmes*

*a*) Ressources nécessaires : budget ordinaire : 1 034 960 dollars (soit 45 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 41 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

*b*) Référence : additif au plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6/Add.3), paragraphes 31.33 à 31.36.

## c) Éléments de programme :

## 2.1 Planification conjointe\*

*Produits :*

i) Rapports au Conseil économique et social, par l'intermédiaire du Comité du programme et de la coordination et des commissions techniques, le cas échéant, sur les plans à moyen terme à l'échelle du système (premier trimestre de 1990 et de 1991 respectivement);

ii) Publication technique sur un programme coordonné concernant les incidences socio-économiques du SIDA (quatrième trimestre de 1991).

*Activité intermédiaire :* Contribution au rapport sur le SIDA devant être soumis à l'Assemblée générale.

## 2.2 Appui au programme de coordination interinstitutions\*

*Produits :*

i) Rapports à l'Assemblée générale et au Conseil économique et social sur les activités des programmes de l'ensemble du système dans les domaines choisis par les organes intergouvernementaux qui ne sont pas du ressort de services organiques particuliers (deux par exercice biennal, deuxième trimestre de 1990 et de 1991 respectivement);

ii) Rapports du Comité consultatif pour les questions de fond (Questions relatives au programme) au CAC (un par an, deuxième trimestre de 1990; deuxième trimestre de 1991).

*Activité intermédiaire :* Appui à la coopération interinstitutions au titre des activités à l'échelle du système : par

exemple, mise en valeur des ressources humaines, Décennie mondiale du développement culturel.

## 2.3 Protection du consommateur

*Produit :* Rapport au Conseil économique et social sur l'application de sa résolution 1988/61 (seconde session ordinaire de 1990).

*Activité intermédiaire :* Veiller à la coordination à l'échelle du système de l'application des directives à l'intention des consommateurs; assistance aux gouvernements dans leur application et constante promotion de ces directives.

*Sous-programme 3. Elaboration et gestion de systèmes d'information pour la coordination des programmes*

*a*) Ressources nécessaires : budget ordinaire : 505 900 dollars (soit 22 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 21 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

*b*) Référence : additif au plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6/Add.3), paragraphes 31.37 à 31.42.

## c) Éléments de programme :

3.1 Liste récapitulative informatisée des produits interdits à la vente ou à la consommation, retirés du marché, rigoureusement réglementés ou non agréés par les gouvernements

*Produits :* Publications techniques : liste récapitulative informatisée des produits interdits à la vente ou à la consommation, retirés du marché, rigoureusement réglementés ou non agréés par les gouvernements (un numéro mis à jour par an, publié dans trois langues officielles en alternance) (deuxième trimestre de 1990; deuxième trimestre 1991).

## 3.2 Coordination et exploitation des systèmes d'information\*\*

*Activité en cours :* Coopération avec les autres unités, notamment le Comité consultatif pour la coordination des systèmes d'information (CCCSI), dans la mise au point d'un vocabulaire d'indexage commun pour ce système.

*Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1989)**Transfert de postes*

6.68 Le transfert d'un poste P-5 et de deux postes d'agent des services généraux à la Direction exécutive et l'administration est imputable à l'élimination de ce programme des activités relatives aux organisations non gouvernementales.

*Consultants*

6.69 Les ressources prévues à cette rubrique (26 500 dollars) accusent une diminution de 6 200 dollars; elles doivent permettre de financer la collecte, le traitement et la vérification des données relatives aux sociétés nationales afin d'élargir l'éventail des sociétés et des pays inclus dans la partie de la liste consacrée au commerce et aux données; de recueillir, trier et traiter les données afin de mettre à jour la liste; de procéder à un examen technique final des données relatives aux produits chimiques nocifs—pharmaceutiques, agrochimiques ou autres, de manière à résoudre les contradictions et de préparer les données finales (élément de programme 3.1).

\* Priorité absolue

\*\* Non prioritaire

Frais de voyage du personnel envoyé en mission

6.70 Les ressources prévues à cette rubrique (48 000 dollars) accusent une diminution de 17 800 dollars et sont décrites en détail ci-après :

Éléments de programme

Description des tâches

Dollars

Éléments de programme	Description des tâches	Dollars
1 1	Participer à des réunions interinstitutions et à des consultations sur l'analyse des programmes interorganisations	8 000
2 1	Prendre part aux consultations interinstitutions sur la planification conjointe (deux fois par an)	8 000
2 2	Assister chaque année à une réunion du Comité consultatif sur les questions de fond (Questions de programme) à Genève et assister chaque année à deux autres réunions interinstitutions en Europe liées à la coordination des programmes	12 000
2 3	Engager des consultations avec les institutions au sujet des faits nouveaux intervenus en matière de protection du consommateur et du suivi	4 000
3 1	Se rendre auprès des organisations coopérantes pour coordonner les apports	6 000
3 2	Assister aux réunions du Groupe des utilisateurs du logiciel MINISIS (produit programme pour l'administrati-	

teurs) qui ont lieu chaque année; prendre part aux cours de formation relatifs au système offerts par le Centre de recherche pour le développement international à Ottawa; participer aux réunions du CCCSI et se rendre au siège des commissions régionales

TOTAL 48 000

Location et entretien du matériel

6.71 Les ressources prévues à cette rubrique (38 900 dollars) font apparaître une augmentation de 33 000 dollars et correspondent au montant nécessaire pour entretenir l'équipement informatique et les logiciels utilisés dans la mise au point d'un vocabulaire d'indexage commun pour le système et de la liste récapitulative.

Fournitures et accessoires

6.72 Les ressources prévues à cette rubrique (3 500 dollars) doivent permettre de couvrir l'achat de fournitures et accessoires de bureau.

2. SERVICES ADMINISTRATIFS ET SERVICES COMMUNS

TABLEAU 6.18. ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des États-Unis)

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1990-1991
		Reévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (taux révisés de 1989)	Accroissement des ressources (taux révisés de 1989)	Inflation en 1990 et 1991	Augmentation totale	
Postes permanents	1 374,7	14,7	-	118,4	133,1	1 507,8
Personnel temporaire (remplaçants et surnuméraires)	171,7	3,8	(38,0)	9,5	(24,7)	147,0
Heures supplémentaires	112,0	2,5	(24,8)	6,2	(16,1)	95,9
Dépenses communes de personnel	477,9	8,7	-	40,9	49,6	527,5
Frais de voyage du personnel envoyé en mission	7,0	0,2	(1,1)	0,4	(0,5)	6,5
Location et entretien de matériel	-	-	101,8	7,0	108,8	108,8
Communications	72,1	1,7	-	5,1	6,8	78,9
Dépenses de représentation	3,3	0,1	-	0,3	0,4	3,7
Remplacement du matériel de bureautique	-	-	10,0	0,7	10,7	10,7
TOTAL	2 218,7	31,7	47,9	188,5	268,1	2 486,8

Analyse de la croissance réelle (taux révisés de 1989)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1988-1989	Accroissement des ressources				(5) Montant ajusté	Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins dépenses non renouvelables	(4) Plus croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté		
2 250,4	47,9	-	-	47,9	2,1 %	

2) Fonds extra-budgétaires

	-
Total	2 486,8

TABLEAU 6.19. POSTES NECESSAIRES

## Programme : Services administratifs et services communs

Catégories	Postes permanents		Postes temporaires				Total	
	Budget ordinaire		Budget ordinaire		Fonds extra-budgetaires		1988-1989	1990-1991
	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991		
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
D-1	1	1	-	-	-	-	1	1
P-5	2	2	-	-	-	-	2	2
P-4	1	1	-	-	-	-	1	1
P-3	2	2	-	-	-	-	2	2
<b>TOTAL</b>	<b>6</b>	<b>6</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>6</b>	<b>6</b>
Agents des services généraux								
1re classe	1	1	-	-	-	-	1	1
Autres classes	12	12	-	-	-	-	12	12
<b>TOTAL</b>	<b>13</b>	<b>13</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>13</b>	<b>13</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>19</b>	<b>19</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>19</b>	<b>19</b>

## 2. SERVICES ADMINISTRATIFS ET SERVICES COMMUNS

6.73 Les activités exécutées au titre de ce programme visent à fournir une assistance aux directeurs de programme du Département des affaires économiques et sociales internationales afin d'utiliser de la façon la plus économique et la plus efficace possible les ressources humaines et financières pour l'exécution des programmes et des activités connexes.

*Sous-programme 1. Services administratifs et services communs*

a) Ressources nécessaires : budget ordinaire : 2 486 000 dollars (soit 100 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 100 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

b) Référence : ce sous-programme n'entre pas dans le cadre du plan à moyen terme.

c) Eléments de programme :

1.1 Préparation du projet de budget-programme du Département des affaires économiques et sociales internationales pour l'exercice biennal et état des incidences financières du budget-programme

*Activités intermédiaires* : Il s'agit d'aider les directeurs de programme et d'achever la mise au point du projet de budget-programme du Département pour l'exercice biennal 1992-1993. Il s'agit également de recueillir les données voulues pour établir les états des incidences financières du budget-programme du Département des affaires économiques et sociales internationales résultant du projet de législation actuellement examiné par les organes intergouvernementaux.

1.2 Contrôle des crédits et des dépenses au titre du Département

*Activités intermédiaires* : Contrôle de tous les crédits alloués au Département et des dépenses y relatives.

1.3 Suivi, évaluation et élaboration de rapports sur le programme et l'exécution du budget du Département des affaires économiques et sociales internationales

*Activités intermédiaires* : Suivi, évaluation et préparation de rapports sur le programme et l'exécution du budget du Département.

1.4 Administration du personnel du Département des affaires économiques et sociales internationales\*

*Activités intermédiaires* : Fonctions d'administration de l'ensemble du personnel du Département, telles qu'elles lui ont été confiées.

1.5 Services administratifs généraux

*Activités intermédiaires* : Compilation et regroupement du programme de publications du Département; aménagement

des bureaux et des espaces de rangement et coordination des autres questions administratives générales et relatives aux services communs.

*Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1989)**Personnel temporaire*

6.74 Les ressources prévues à cette rubrique (137 500 dollars) doivent permettre au Département dans son ensemble de couvrir le coût du remplacement temporaire du personnel en congé de maladie prolongé ou en congé de maternité et du recrutement de personnel supplémentaire lors des périodes particulièrement chargées. On prévoit que les ressources nécessaires au Département diminueront puisque les aspects économiques et techniques des affaires de la mer, les questions relatives au développement social mondial et la planification des programmes ont été éliminés du programme du Département au cours de l'exercice biennal 1988-1989.

*Heures supplémentaires*

6.75 Les ressources prévues à cette rubrique (89 700 dollars) représentent le montant requis par le Département dans son ensemble. Les explications concernant le personnel temporaire s'appliquent également à la diminution enregistrée en ce qui concerne les heures supplémentaires.

*Frais de voyage du personnel envoyé en mission*

6.76 Les ressources prévues à cette rubrique (6 100 dollars) doivent permettre de couvrir le coût des voyages du personnel au titre de l'appui administratif et de la coordination pour l'ensemble du Département.

*Location et entretien du matériel*

6.77 Les ressources prévues à cette rubrique (101 800 dollars) ne font apparaître aucune augmentation et concernent l'entretien du matériel de bureautique.

*Dépenses de représentation*

6.78 Les ressources prévues à cette rubrique (3 400 dollars) doivent permettre de couvrir les dépenses de représentation encourues par les fonctionnaires des classes D-1 et au-dessous.

*Frais généraux de fonctionnement*

6.79 Les ressources prévues à cette rubrique (73 800 dollars) doivent permettre de couvrir le coût des communications téléphoniques.

*Remplacement du matériel de bureautique*

6.80 Les ressources prévues à cette rubrique (10 000 dollars) ne font apparaître aucune augmentation et sont nécessaires pour couvrir le coût du programme centralisé de remplacement du matériel de bureautique.

\* Priorité absolue.

## CHAPITRE 7. DEPARTEMENT DE LA COOPERATION TECHNIQUE POUR LE DEVELOPPEMENT

### TABLEAU 7.1. ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

#### COÛTS DIRECTS

##### 1) Budget ordinaire

Crédit ouvert pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues								Crédit demandé pour 1990-1991
	Réévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (taux révisés de 1989)		Accroissement des ressources (taux révisés de 1989)		Inflation en 1990 et 1991		Augmentation totale		
	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%	
21 917,1	(35,7)	(0,1)	(80,5)	(0,3)	1 740,4	7,9	1 624,2	7,4	23 541,3

#### Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1989)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1988-1989	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
21 881,4	(80,5)	-	-	(80,5)	(0,3) %

##### 2) Fonds extra-budgétaires

###### a) Services d'appui à :

- i) D autres organismes des Nations Unies
- ii) Des programmes extra-budgétaires

	1988-1989 Montant estimatif des dépenses	1990-1991 Montant estimatif des dépenses
	623,0	525,0
	21 800,0	24 500,0
<b>Total a)</b>	22 423,0	25 025,0

###### b) Activités de fond

<b>Total b)</b>	-	-
-----------------	---	---

###### c) Projets opérationnels :

- PNUD
- FNUAP
- Fonds d'affectation spéciale pour les projets de coopération technique

	176 700,00	176 700,0
	17 000,0	17 000,0
	32 200,0	32 200,0
<b>Total c)</b>	225 900,0	225 900,0

<b>Total a), b) et c)</b>	248 323,0*	250 925,0*
---------------------------	------------	------------

<b>Total, coûts directs</b>	274 466,3
-----------------------------	-----------

\* Outre ces montants, il est prévu de consacrer 56 millions de dollars à des projets relevant de programmes inscrits à d'autres chapitres du budget, et notamment au chapitre 6 au titre des statistiques et à des activités de formation financées à l'aide du Programme d'enseignement et de formation des Nations Unies pour l'Afrique australe et du Fonds des Nations Unies pour la Namibie, inscrites au chapitre 3 et pour lesquelles le Département de la coopération technique pour le développement fournit un appui administratif.

TABLEAU 7.2. ANALYSE DU TOTAL REEVALUE DE LA BASE DE RESSOURCES DE 1988-1989 (AUX TAUX REVISES DE 1989)

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Programmes	Credits ouverts pour 1988-1989 (1)	Depenses non renouvelables de 1988-1989 (2)	Depenses supplementaires					Total (8)	Montant net des depenses supplementaires (9)	Total reevalue de la base de ressources de 1988-1989 (10)
			Effet differe de l'accroissement de ressources 1988-1989		Reevaluation des couts aux taux revises de 1989		Amusements speciaux (7)			
			Postes permanents (3)	Autres objets de depense (4)	Postes permanents (5)	Autres objets de depense (6)				
A. Direction executive et administration :										
1. Bureau du Secrétaire général adjoint	1 356.2	-	-	-	45.7	1.4	(268.8)	(221.7)	(221.7)	1 134.5
2. Politiques et programmation	2 172.9	-	-	-	81.3	1.0	(75.8)	6.5	6.5	2 179.4
3. Appui technique au Programme alimentaire mondial <sup>a</sup>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
B. Programmes d'activité :										
1. Questions et politiques relatives au développement	559.9	-	-	-	21.9	-	(21.8)	0.1	0.1	560.0
2. Ressources naturelles	2 502.3	-	-	-	87.2	2.7	(77.4)	12.5	12.5	2 514.8
3. Evaluation des ressources, planification énergétique et transfert de technologie	1 624.4	-	-	-	59.8	0.9	(54.0)	6.7	6.7	1 631.1
4. Population <sup>a</sup>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
5. Administration et finances publiques	3 712.9	-	-	-	124.4	5.9	(110.0)	20.3	20.3	3 733.2
C. Appui aux programmes :										
1. Appui aux opérations hors siège	8 370.2	-	-	-	212.8	0.7	(97.8)	115.7	115.7	8 485.9
2. Services administratifs et services communs	1 618.3	-	-	-	42.0	5.8	(23.6)	24.2	24.2	1 642.5
TOTAL	21 917.1	-	-	-	675.1	18.4	(729.2) <sup>b</sup>	(35.7)	(35.7)	21 881.4

<sup>a</sup> Financés exclusivement au moyen de fonds extra-budgétaires.<sup>b</sup> Compte tenu de la révision du pourcentage de postes vacants pour 1988-1989.

TABLEAU 7.3. BUDGET ORDINAIRE (COUTS DIRECTS) : TABLEAU RECAPITULATIF DES DEPENSES PREVUES POUR 1990-1991 ET DES TAUX DE CROISSANCE REELLE, PAR PROGRAMME

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Programmes	Credits ouverts pour 1988-1989	Montant des depenses supplementaires prevues					Credits demandes pour 1990-1991	Taux de croissance reelle %
		Reevaluation de la base de ressources de 1988-1989 (aux taux revises de 1989)	Accroissement des ressources (aux taux revises de 1989)	Inflation en 1990 et 1991	Augmentation totale			
					\$	%		
A. Direction executive et administration:								
1. Bureau du Secrétaire général adjoint	1 356.2	(221.7)	-	88.6	(133.1)	(9.8)	1 223.1	-
2. Politiques et programmation	2 172.9	6.5	-	179.8	186.3	8.5	2 359.2	-
3. Appui technique au Programme alimentaire mondial	-	-	-	-	-	-	-	-
B. Programmes d'activité:								
1. Questions et politiques relatives au développement	559.9	0.1	-	45.7	45.8	8.1	605.7	-
2. Ressources naturelles	2 502.3	12.5	(20.1)	204.9	197.3	7.8	2 699.6	(0.7)
3. Evaluation des ressources, planification énergétique et transfert des techniques	1 624.4	6.7	(6.2)	134.2	134.7	8.2	1 759.1	(0.3)
4. Population	-	-	-	-	-	-	-	-
5. Administration et finances publiques	3 712.9	20.3	(54.2)	301.1	267.2	7.1	3 980.1	(1.4)
C. Appui aux programmes:								
1. Appui aux opérations hors siège	8 370.2	115.7	-	650.9	766.6	9.1	9 136.8	-
2. Services administratifs et services communs	1 618.3	24.2	-	135.2	159.4	9.8	1 777.7	-
TOTAL	21 917.1	(35.7)	(80.5)	1 740.4	1 624.2	7.4	23 541.3	(0.3)



TABLEAU 7.4. BUDGET ORDINAIRE (COUTS DIRECTS) : TABLEAU RECAPITULATIF DES DEPENSES PREVUES POUR 1990-1991 ET DES TAUX DE CROISSANCE REELLE, PAR OBJET DE DEPENSE

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Objets de dépense	Crédits ouverts pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1990-1991	Taux de croissance réelle %
		Reévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (taux révisés de 1989)	Accroissement des ressources (taux révisés de 1989)	Inflation en 1990 et 1991	Augmentation totale		
Postes permanents	15 645,1	(61,3)	-	1 249,2	1 187,9	16 833,0	-
Personnel temporaire (remplaçants et surnuméraires)	125,7	2,7	-	8,8	11,5	137,2	-
Consultants	222,8	5,0	(45,6)	12,5	(28,1)	194,7	(20,0)
Heures supplémentaires	35,6	0,8	-	2,5	3,3	38,9	-
Groupes spéciaux d'experts	229,4	3,0	(34,9)	13,5	(18,4)	211,0	(15,0)
Dépenses communes de personnel	5 323,4	13,2	-	431,8	445,0	5 768,4	-
Indemnités de représentation	17,6	(6,0)	-	-	(6,0)	11,6	-
Frais de voyage du personnel envoyé en mission	218,7	4,8	-	15,3	20,1	238,8	-
Travaux d'imprimerie et de reliure	80,3	1,7	-	5,6	7,3	87,6	-
Communications	14,9	0,4	-	1,0	1,4	16,3	-
Dépenses de représentation	1,8	-	-	0,1	0,1	1,9	-
Services divers	1,8	-	-	0,1	0,1	1,9	-
<b>TOTAL</b>	<b>21 917,1</b>	<b>(35,7)</b>	<b>(80,5)</b>	<b>1 740,4</b>	<b>1 624,2</b>	<b>23 541,3</b>	<b>(0,3)</b>

TABLEAU 7.5. POSTES NECESSAIRES

Unité administrative : Département de la coopération technique pour le développement

Catégories	Postes permanents		Postes temporaires				Total	
	Budget ordinaire		Budget ordinaire		Fonds extra-budgetaires			
	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
SGA	1	1	-	-	-	-	1	1
D-2	3	3	-	-	1	1	4	4
D-1	8	8	-	-	24	25	32	33
P-5	14	14	-	-	19	20	33	34
P-4	31	31	-	-	14	17	45	48
P-3	17	17	-	-	11	11	28	28
P-2/1	7	7	-	-	-	-	7	7
<b>TOTAL</b>	<b>81</b>	<b>81</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>69</b>	<b>74</b>	<b>150</b>	<b>155</b>
Agents des services généraux								
1re classe	5	5	-	-	11	11	16	16
Autres classes	108	108	-	-	99	106	207	214
<b>TOTAL</b>	<b>113</b>	<b>113</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>110</b>	<b>117</b>	<b>223</b>	<b>230</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>194</b>	<b>194</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>179*</b>	<b>191*</b>	<b>373</b>	<b>385</b>

\*En outre, deux postes P-4 et deux postes d'agent des services généraux sont financés par l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI), au titre de l'appui fourni aux activités de l'ONUFI.

## DEPARTEMENT DE LA COOPERATION TECHNIQUE POUR LE DEVELOPPEMENT

7.1 Le Département de la coopération technique pour le développement est chargé, en application de la résolution 32/197 de l'Assemblée générale, en date du 20 décembre 1977, de gérer et d'appuyer les activités de coopération technique menées par l'Organisation des Nations Unies dans les secteurs économique et social qui ne relèvent pas d'autres organes, programmes ou institutions spécialisées de l'ONU. En conséquence, le Département fournit une coopération technique dans les domaines de la planification du développement, de l'administration et des finances publiques, de la population, des ressources naturelles, de l'énergie et des statistiques et, de concert avec d'autres organisations, dans d'autres domaines du développement économique et social. Le Département conduit par ailleurs toute une série d'activités dont il est chargé en vertu de décisions et résolutions de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social. Il s'agit de missions d'assistance spéciale, de missions d'enquête confiées à des experts et de l'établissement des rapports sur des sujets précis demandés par les organes délibérants. De même, le Département fournit au Secrétaire général et à certains organes, tels que le Comité administratif de coordination, des conseils et une assistance pour la for-

mulation de l'action de l'ONU en matière de coopération technique et de développement. Le Département est également chargé de gérer la majeure partie du programme ordinaire de coopération technique des Nations Unies, qui est financé sur les fonds inscrits au chapitre 24 du budget ordinaire. Il a également été appelé à contribuer à des opérations d'urgence, surtout en Afrique et dans des zones touchées par des catastrophes naturelles.

7.2 Les activités du Département en matière de recherche et d'analyse, de même que celles qui relèvent du Bureau du Secrétaire général adjoint, du programme relatif aux politiques et à la programmation et du Bureau exécutif, sont financées pour l'essentiel à l'aide des crédits du budget ordinaire. En revanche, les activités relevant des programmes "Appui technique au Programme alimentaire mondial" et "Population" le sont exclusivement au moyen de fonds extra-budgetaires.

7.3 Les activités du Département en matière d'appui fonctionnel et opérationnel aux projets de coopération technique sont financées principalement sur des fonds remboursés par les sources de financement des projets au titre des dépenses d'appui; ces fonds sont directement fonction de la valeur des projets exécutés. Le Département s'attache à améliorer ses procédures internes et son fonctionnement en vue d'accroître

le volume des exécutions de projets, qui est passé de 238 millions de dollars en 1984-1985 à 282 millions de dollars en 1986-1987 et 304 millions de dollars en 1988-1989. Cet accroissement permet de compenser la réduction de 12 postes inscrits au budget ordinaire, opérée pour donner suite à la recommandation 15, relative à la réduction des effectifs de l'Organisation, comme l'Assemblée générale l'avait

demandé dans ses résolutions 41/213 du 19 décembre 1986 et 42/211 du 21 décembre 1987, et par un ajustement des postes financés par prélèvement sur le Compte spécial pour l'appui aux programmes d'activités de coopération technique financés au moyen de fonds extra-budgétaires (voir note a, p. 32 du document A/C.5/43/1/Rev.1, du 27 juillet 1988).

## A. Direction exécutive et administration

### 1. BUREAU DU SECRETAIRE GENERAL ADJOINT

TABLEAU 7.6. ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

(En milliers des dollars Etats-Unis)

#### 1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues			Crédits demandés pour 1990-1991
		Réévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (aux taux révisés de 1989)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1989)	Inflation en 1990 et 1991	
Postes permanents	951,6	(162,6)	-	62,4	851,4
Dépenses communes de personnel	330,5	(54,5)	-	22,0	298,0
Indemnités de représentation	14,0	(6,0)	-	-	8,0
Frais de voyage du personnel envoyé en mission	60,1	1,4	-	4,2	65,7
<b>TOTAL</b>	<b>1 356,2</b>	<b>(221,7)</b>	<b>-</b>	<b>88,6</b>	<b>1 223,1</b>

#### Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1989)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1988-1989	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
1 134,5	-	-	-	-	-

#### 2) Fonds extra-budgétaires

Total	1 223,1
-------	---------

TABLEAU 7.7. POSTES NECESSAIRES

#### Unité administrative : Bureau du Secrétaire général adjoint

Catégories	Postes permanents		Postes temporaires				Total	
	Budget ordinaire		Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires			
	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
SGA	1	1	-	-	-	-	1	1
P-5	1	1	-	-	-	-	1	1
P-4	2	2	-	-	-	-	2	2
<b>TOTAL</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>4</b>	<b>4</b>
Agents des services généraux								
1re classe	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres classes	5	5	-	-	-	-	5	5
<b>TOTAL</b>	<b>5</b>	<b>5</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>5</b>	<b>5</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>9</b>	<b>9</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>9</b>	<b>9</b>

**A. Direction exécutive et administration**
**1. BUREAU DU SECRETAIRE GENERAL ADJOINT**

7.4 Ce programme recouvre les fonctions du Secrétaire général adjoint et de ses collaborateurs immédiats. Le Bureau est chargé d'assurer l'orientation générale, l'administration, la direction et la supervision de tous les programmes du Département.

*Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1989)*

*Frais de voyage du personnel envoyé en mission*

7.5 Les ressources prévues (61 500 dollars) serviront à

couvrir le coût des voyages faits par le Secrétaire général adjoint et ses collaborateurs pour se rendre aux réunions d'organes intergouvernementaux, du Conseil d'administration du PNUD, du Comité administratif de coordination (CAC), de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement et du Fonds monétaire international, ainsi qu'à celles des secrétaires exécutifs des commissions régionales, en vue de coordonner les activités entreprises pour assurer l'application effective des décisions et orientations de l'Assemblée générale, du Conseil économique et social et d'autres organes des Nations Unies.

**2. POLITIQUES ET PROGRAMMATION**
**TABLEAU 7.8. ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX**

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

**1) Budget ordinaire**

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1990-1991
		Réévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (aux taux révisés de 1989)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1989)	Inflation en 1990 et 1991	Augmentation totale	
Postes permanents	1 576,8	1,4	-	130,6	132,0	1 708,8
Dépenses communes de personnel	547,7	4,1	-	45,9	50,0	597,7
Indemnités de représentation	1,2	-	-	-	-	1,2
Frais de voyage du personnel envoyé en mission	47,2	1,0	-	3,3	4,3	51,5
<b>TOTAL</b>	<b>2 172,9</b>	<b>6,5</b>	<b>-</b>	<b>179,8</b>	<b>186,3</b>	<b>2 359,2</b>

**Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1989)**

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1988-1989	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
2 179,4	-	-	-	-	-

**2) Fonds extra-budgétaires**
**a) Services d'appui à :**

- i) D'autres organismes des Nations Unies
- ii) Des programmes extra-budgétaires

1988-1989 Montant estimatif des dépenses	1990-1991 Montant estimatif des dépenses
---	---

	-	-
	1 577,0	2 046,0
<b>Total a)</b>	<b>1 577,0</b>	<b>2 046,0</b>

**b) Activités de fond**

	-	-
<b>Total b)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

**c) Projets opérationnels**

	-	-
<b>Total c)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

<b>Total a), b) et c)</b>	<b>1 577,0</b>	<b>2 046,0</b>
---------------------------	----------------	----------------

<b>Total</b>	<b>4 405,2</b>
--------------	----------------

TABLEAU 7.9. POSTES NECESSAIRES

## Programme : Politiques et programmation

Catégories	Postes permanents		Postes temporaires				Total	
	Budget ordinaire		Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		1988-1989	1990-1991
	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991		
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
D-2	1	1	-	-	-	-	1	1
D-1	1	1	-	-	-	1	2	2
P-5	-	-	-	-	2	3	2	3
P-4	6	6	-	-	-	1	6	7
P-3	4	4	-	-	2	2	6	6
TOTAL	12	12	-	-	5	7	17	19
Agents des services généraux								
1re classe	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres classes	6	6	-	-	9	11	15	17
TOTAL	6	6	-	-	9	11	15	17
TOTAL GÉNÉRAL	18	18	-	-	14	18	32	36

## 2. POLITIQUES ET PROGRAMMATION

7.6 Le programme vise à rendre l'ONU mieux apte à fournir une coopération technique répondant aux besoins et aux demandes des pays en développement et pour ce faire vient étayer tous les programmes et sous-programmes du plan à moyen terme concernant le Département. Pour réaliser ces objectifs, la Division responsable du programme fournit aux organes intergouvernementaux et interinstitutionnels des renseignements sur les tendances et les questions relatives à la coopération technique et s'efforce de traduire en mesures concrètes les décisions prises par les organes délibérants, en mettant au point et en encourageant des formes de coopération technique appropriées. En outre, le programme permet au Département d'orienter ses activités en fonction des besoins des différents pays, de coordonner ces activités de nature très variée et d'évaluer les activités de coopération technique par projet et par programme. Il a également pour but d'optimiser l'utilisation des ressources approuvées pour des activités relevant des services consultatifs sectoriels, au titre du programme ordinaire de coopération technique (chap. 24 du budget, Programme ordinaire de coopération technique). Il est exécuté principalement par la Division des politiques, de la programmation et de la planification du développement. Les sous-programmes, les éléments de programme et les produits correspondants sont décrits ci-après :

*Sous-programme 1. Planification et coordination des politiques*

a) Ressources nécessaires : budget ordinaire : 401 100 dollars (soit 17 % du montant total du programme prévu pour 1990-1991; 15 % du montant total du programme approuvé pour 1988-1989).

b) Référence : ce sous-programme n'entre pas dans le cadre des programmes prévus dans le plan à moyen terme.

c) Élément de programme :

1.1 Services fonctionnels nécessaires pour les organes délibérants et les organes interinstitutionnels\*

*Produits* : Rapports sur les activités de coopération technique de l'Organisation des Nations Unies qui doivent être présentés a) chaque année au Conseil d'administration du PNUD (deuxième trimestre de 1990 et deuxième trimestre de 1991); b) une fois tous les deux ans à l'Assemblée générale par l'intermédiaire du Conseil économique et social (troisième trimestre de 1991).

*Activité intermédiaire* : Documents sur les politiques et les activités de coopération technique qui doivent être pré-

sentés au Comité administratif de coordination et au Comité consultatif pour les questions de fond.

*Sous-programme 2. Planification et utilisation des ressources*

a) Ressources nécessaires : budget ordinaire : 495 400 dollars (soit 21 % du montant total du programme prévu pour 1990-1991; 20 % du montant total du programme approuvé pour 1988-1989).

b) Référence : ce sous-programme n'entre pas dans le cadre des programmes prévus dans le plan à moyen terme.

c) Eléments de programme :

2.1 Appuyer le rôle de l'investissement et du préinvestissement dans les activités de coopération technique de l'Organisation des Nations Unies

*Activités intermédiaires* : a) Elaboration au sein du Département de normes et de critères destinés à renforcer le rôle de la coopération technique dans les activités d'investissement et de préinvestissement; b) liaison avec les institutions de financement du développement; c) formation à la promotion des investissements; d) établissement de principes directeurs en vue de favoriser la mobilisation de ressources nouvelles pour la coopération technique; e) examen des accords relatifs aux fonds d'affectation spéciale et liaison avec les sources de financement.

2.2 Coordination de l'élaboration des programmes du département, et notamment programmation et coordination du programme ordinaire de coopération technique

*Activités intermédiaires* : a) Etablissement de rapports d'activité; b) préparation de la participation du Département aux travaux du Comité du programme et de la coordination, du Conseil économique et social, du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires et de l'Assemblée générale sur des questions telles que la planification, la programmation, l'établissement du budget, l'évaluation et autres questions du même ordre; c) programmation des activités du Département au titre du programme ordinaire; d) contrôle de l'exécution du programme, compte tenu de l'évolution des besoins et des priorités, et mise à jour du programme selon les besoins; e) coordination et gestion globales des services consultatifs interrégionaux.

*Sous-programme 3. Normes et procédures*

a) Ressources nécessaires : budget ordinaire : 188 700 dollars (soit 8 % du montant total du programme prévu pour 1990-1991; 5 % du montant total du programme approuvé pour 1988-1989).

b) Référence : ce sous-programme n'entre pas dans le cadre des programmes prévus dans le plan à moyen terme.

\* Priorité absolue.

c) Élément de programme :

3.1 Elaboration de procédures visant à améliorer les activités du Siège et des bureaux extérieurs concernant l'exécution des projets et préparation de publications et de documents d'information sur les activités du Département\*\*

*Activités intermédiaires :* a) Mise à jour du Manuel sur les politiques et procédures du Département et du Manuel à l'intention des conseillers techniques principaux; b) coordination de l'élaboration des documents devant être présentés par le Département à des organes intergouvernementaux; c) coordination de l'exécution du programme de publications du Département et traitement des manuscrits; d) élaboration de documents d'information concernant les services techniques, les activités et le fonctionnement du Département.

*Sous-programme 4. Orientation des programmes et des projets de coopération technique en fonction des besoins des pays*

a) Ressources nécessaires :

Budget ordinaire : 589 900 dollars (soit 25 % du montant total du programme prévu pour 1990-1991; 25 % du montant total du programme approuvé pour 1988-1989);

Fonds extra-budgétaires : 593 000 dollars (soit 29 % du montant total du programme prévu pour 1990-1991; 30 % du montant total du programme approuvé pour 1988-1989).

b) Référence : ce sous-programme n'entre pas dans le cadre des programmes prévus dans le plan à moyen terme.

c) Élément de programme :

4.1 Orientation des programmes et des projets de coopération technique en fonction des besoins des pays

*Activités intermédiaires :* a) Particularisation et orientation des projets de coopération technique relevant de divers domaines techniques et intéressant quelque 130 pays en fonction des besoins de chacun; b) coordination des activités de programmation par pays du Département et participation à l'élaboration de descriptifs de programmes de pays, y compris l'identification, dans certains pays, de domaines dans lesquels des programmes pourraient être élaborés; c) échanges d'information avec les coordonnateurs résidents du système des Nations Unies et les coordonnateurs des aides bilatérales au sujet de questions intéressant les programmes de pays; d) suivi des projets du Département au niveau des pays sur la base des plans de gestion des programmes de pays présentés par les représentants résidents et d'autres documents pertinents; e) poursuite de l'examen

d'ensemble des activités opérationnelles du Département au niveau des pays et au niveau régional.

*Sous-programme 5. Evaluation*

a) Ressources nécessaires :

Budget ordinaire : 188 700 dollars (soit 8 % du montant total du programme prévu pour 1990-1991; 10 % du montant total du programme approuvé pour 1988-1989);

Fonds extra-budgétaires : 429 700 dollars (soit 21 % du montant total du programme prévu pour 1990-1991; 20 % du montant total du programme approuvé pour 1988-1989)

b) Référence : ce sous-programme n'entre pas dans le cadre des programmes prévus dans le plan à moyen terme.

c) Élément de programme :

5.1 Evaluation des programmes et projets du Département

*Activités intermédiaires :* Evaluation des activités du Département et fourniture d'un appui pour l'évaluation des projets hors siège.

*Sous-programme 6. Appui aux projets de coopération technique*

a) Ressources nécessaires :

Budget ordinaire : 495 400 dollars (soit 21 % du montant total du programme prévu pour 1990-1991; 25 % du montant total du programme approuvé pour 1988-1989);

Fonds extra-budgétaires : 1 023 000 dollars (soit 50 % du montant total du programme prévu pour 1990-1991; 50 % du montant total du programme approuvé pour 1988-1989).

b) Référence : ce sous-programme n'entre pas dans le cadre des programmes prévus dans le plan à moyen terme.

c) Élément de programme :

6.1 Appui opérationnel aux projets de coopération technique dans des domaines comme les statistiques ou le développement social, qui relèvent, quant au fond, de services organiques extérieurs au Département

*Activité intermédiaire :* Fourniture d'un appui opérationnel à un certain nombre de services organiques, notamment au Bureau de statistique et au Centre pour le développement social et les affaires humanitaires, qui appartiennent à d'autres départements.

*Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1989)*

*Frais de voyage du personnel envoyé en mission*

7.7 Les ressources prévues (48 200 dollars) serviront au titre de l'élément de programme I.1 à couvrir les frais de voyage des fonctionnaires appelés à assister à des réunions d'organes intergouvernementaux et interinstitutionnels tenues hors siège.

\*\* Non prioritaire.

## 3. APPUI TECHNIQUE AU PROGRAMME ALIMENTAIRE MONDIAL

TABLEAU 7.10. ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

1) Budget ordinaire : néant

2) Fonds extra-budgétaires

a) Services d'appui à :

i) D'autres organismes des Nations Unies

ii) Des programmes extra-budgétaires

b) Activités de fond

c) Projets opérationnels

	1988-1989 Montant estimatif des dépenses	1990-1991 Montant estimatif des dépenses
	423,0	325,0
Total a)	423,0	325,0
Total b)	-	-
Total c)	-	-
Total a), b) et c)	423,0	325,0
Total		325,0

TABLEAU 7.11. POSTES NECESSAIRES

Programme : Appui technique au Programme alimentaire mondial

Catégories	Postes permanents		Postes temporaires			Total		
	Budget ordinaire		Budget ordinaire	Fonds extra-budgétaires		1988-1989	1990-1991	
	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989			1990-1991
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur P-5	-	-	-	-	1	1	1	1
TOTAL	-	-	-	-	1	1	1	1

## 3. APPUI TECHNIQUE AU PROGRAMME ALIMENTAIRE MONDIAL

7.8 Dans le cadre de ce programme, l'Organisation des Nations Unies, étant l'un des deux organes dont relève le Programme alimentaire mondial, lui fournit des conseils techniques par l'intermédiaire des techniciens du Département de la coopération technique pour le développement et des experts de l'ONU. Ces activités sont financées, sur la base du remboursement des coûts, par imputation sur le budget administratif du PAM.

a) Ressources nécessaires : Fonds extra-budgétaires : 325 000 dollars (soit 100 % du montant total du programme prévu pour 1990-1991).

b) Référence : ce sous-programme n'entre pas dans le cadre des programmes prévus dans le plan à moyen terme.

c) Elément de programme :

1.1 Conseils techniques pour les projets et activités exécutés sous les auspices du PAM

## Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1989)

7.9 Aucun crédit n'est inscrit au budget ordinaire au titre de ces activités. Les ressources requises sont fournies par le PAM sous forme d'une subvention à l'ONU. A la demande du PAM, les quatre postes du Bureau de New York du PAM et le poste de Conseiller spécial auprès du Directeur exécutif du PAM ont été transférés du Département à Rome, où ils relèvent du point de vue fonctionnel et administratif du PAM.

7.10 Le montant indiqué couvrira le coût d'un poste P-5 attribué au Département au titre de l'appui aux fonctions de caractère technique et administratif et de liaison. Les ressources prévues pour les frais de voyage serviront à financer les missions techniques (services consultatifs, programmation et évaluation) que des fonctionnaires du Département et d'autres services du Siège devront entreprendre pour appuyer des projets et activités exécutés sous les auspices du PAM.

**B. Programmes d'activité**
**1. QUESTIONS ET POLITIQUES RELATIVES AU DEVELOPPEMENT**
**TABLEAU 7.12. ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX**

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

## 1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1990-1991
		Réévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (taux révisés de 1989)	Accroissement des ressources (taux révisés de 1989)	Inflation en 1990 et 1991	Augmentation totale	
Postes permanents	415,6	(0,8)	-	33,9	33,1	448,7
Dépenses communes de personnel	144,3	0,9	-	11,8	12,7	157,0
<b>TOTAL</b>	<b>559,9</b>	<b>0,1</b>	<b>-</b>	<b>45,7</b>	<b>45,8</b>	<b>605,7</b>

## Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1989)

Total réévalué de la base de ressources de 1988-1989	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
560,0	-	-	-	-	-

## 2) Fonds extra-budgétaires

## a) Services d'appui à :

i) D'autres organismes des Nations Unies

ii) Des programmes extra-budgétaires

	1988-1989 Montant estimatif des dépenses	1990-1991 Montant estimatif des dépenses
	-	-
Total a)	2 830,0	3 028,0

## b) Activités de fond

	-	-
Total b)	-	-

## c) Projets opérationnels :

PNUD

Fonds d'affectation spéciale pour les projets de coopération technique

	52 000,0	52 000,0
	13 700,0	13 700,0
Total c)	65 700,0	65 700,0

Total a), b) et c)

	68 530,0	68 728,0
--	----------	----------

<b>Total</b>	<b>69 333,7</b>	
--------------	-----------------	--

**TABLEAU 7.13. POSTES NECESSAIRES**
**Programme : Questions et politiques relatives au développement**

Catégories	Postes permanents		Postes temporaires				Total	
	Budget ordinaire		Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		1988-1989	1990-1991
	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991		
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
D-1	1	1	-	-	1	1	2	2
P-5	1	1	-	-	5	5	6	6
P-4	1	1	-	-	1	1	2	2
P-3	-	-	-	-	3	3	3	3
<b>TOTAL</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>10</b>	<b>10</b>	<b>13</b>	<b>13</b>
Agents des services généraux								
1re classe	-	-	-	-	4	4	4	4
Autres classes	1	1	-	-	13	13	14	14
<b>TOTAL</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>17</b>	<b>17</b>	<b>18</b>	<b>18</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>27</b>	<b>27</b>	<b>31</b>	<b>31</b>

## B. Programmes d'activité

### 1. QUESTIONS ET POLITIQUES RELATIVES AU DEVELOPPEMENT

7.11 Ce programme est exécuté pour l'essentiel par le Service consultatif de la planification du développement (Division des politiques, de la programmation et de la planification du développement). Il a pour objectif d'aider les pays en développement à améliorer leurs systèmes et leurs politiques de planification du développement, en fournissant sur demande des services consultatifs aux gouvernements et en apportant un appui technique et opérationnel aux projets de coopération technique. Les sous-programmes et éléments de programme sont les suivants :

#### *Sous-programme 1. Planification et politiques intégrées en matière de développement*

##### a) Ressources nécessaires :

Budget ordinaire : 102 900 dollars (soit 17 % du montant total du programme prévu pour 1990-1991; 24 % du montant total du programme approuvé pour 1988-1989);

Fonds extra-budgétaires : 2 119 600 dollars (soit 70 % du montant total du programme prévu pour 1990-1991; 75 % du montant total du programme approuvé pour 1988-1989).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr. 1), paragraphes 10.59 à 10.62, compte tenu des modifications indiquées dans le document A/43/16.

##### c) Élément de programme :

#### 1.1 Projets de coopération technique

*Activité intermédiaire* : Appui fonctionnel et opérationnel aux projets de coopération technique (170 en 1990 et 1991).

*Activités opérationnelles* : On prévoit que 170 projets de coopération technique dans le domaine de la planification intégrée du développement et de l'exécution des plans seront en cours d'exécution dans 75 pays au début de l'exercice. Cent vingt de ces projets devraient être achevés et 100 nouveaux projets être mis en route durant l'exercice.

#### *Sous-programme 2. Appui pour la coopération technique entre pays en développement*

a) Ressources nécessaires : fonds extra-budgétaires : 302 800 dollars (soit 10 % du montant total du programme prévu pour 1990-1991; 5 % du montant total du programme approuvé pour 1988-1989).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr. 1), paragraphes 10.63 à 10.66, compte tenu des modifications indiquées dans les documents A/42/16 et A/43/16.

##### c) Élément de programme :

#### 2.1 Renforcement de la coopération technique entre pays en développement

*Produit* : Publication technique sur les méthodes et les modalités à retenir pour développer et renforcer la coopération technique en matière d'élaboration et d'exécution des plans de développement, en tenant compte de la coopération économique entre pays en développement (deuxième trimestre de 1991).

#### *Sous-programme 3. Appui technique en matière de planification et de coordination de la coopération technique internationale*

##### a) Ressources nécessaires :

Budget ordinaire : 102 900 dollars (soit 17 % du montant total du programme prévu pour 1990-1991; 10 % du montant total du programme approuvé pour 1988-1989);

Fonds extra-budgétaires : 302 800 dollars (soit 10 % du montant total du programme prévu pour 1990-1991; 10 % du montant total du programme approuvé pour 1988-1989).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr. 1), paragraphes 10.67 à 10.70.

##### c) Élément de programme :

#### 3.1 Appui fonctionnel aux pays en développement aux fins de la formulation des propositions d'aide extérieure et des programmes de pays, de leur coordination et des révisions annuelles de ces programmes\*

*Activités opérationnelles* : Formulation de propositions d'aide extérieure et de programmes de pays et des révisions annuelles de ces programmes.

#### *Sous-programme 4. Conception et exécution de nouveaux programmes intersectoriels*

##### a) Ressources nécessaires :

Budget ordinaire : 314 900 dollars (soit 66 % du montant total du programme prévu pour 1990-1991; 66 % du montant total du programme approuvé pour 1988-1989);

Fonds extra-budgétaires : 302 800 dollars (soit 10 % du montant total du programme prévu pour 1990-1991; 10 % du montant total du programme approuvé pour 1988-1989).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr. 1), paragraphes 10.75 à 10.78.

##### c) Éléments de programme :

#### 4.1 Appui aux programmes intersectoriels et aux activités interinstitutions dans le domaine du développement rural intégré

*Activités intermédiaires* : a) Coordination des éléments de coopération technique des projets relatifs à la science et la technique au service du développement et à l'intégration des femmes au développement, au sein des différents secteurs du Département; b) participation aux travaux de l'Equipe spéciale du Comité administratif de coordination sur le développement rural intégré, ainsi qu'à d'autres réunions interinstitutions portant sur le même thème.

#### 4.2 Projets de coopération technique dans le domaine du développement rural intégré

*Activité intermédiaire* : Appui fonctionnel et opérationnel aux projets de coopération technique (26 en 1990 et 1991).

*Activités opérationnelles* : On prévoit qu'il y aura 26 projets de coopération technique en matière de développement rural intégré en cours d'exécution dans 20 pays au début de l'exercice. Trois de ces projets devraient être achevés et cinq nouveaux projets être mis en route durant l'exercice.

#### *Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1989)*

7.12 Ainsi qu'il apparaît au tableau 7.13, quatre postes (trois de la catégorie des administrateurs et un de la catégorie des services généraux) sont financés par le budget ordinaire au titre de ce programme.

\* Priorité absolue



## 2. RESSOURCES NATURELLES

TABLEAU 7.14. ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des États-Unis)

## 1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépenses	Crédits ouverts pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1990-1991
		Reévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (taux révisés de 1989)	Accroissement des ressources (taux révisés de 1989)	Infl. en 1990 et 1991	Augmentation totale	
Postes permanents	1 747,0	4,0	-	145,5	149,5	1 896,5
Consultants	81,0	1,8	(16,6)	4,5	(10,3)	70,7
Groupes spéciaux d'experts	23,4	-	(3,5)	1,3	(2,2)	21,2
Dépenses communes de personnel	607,0	5,8	-	50,6	56,4	663,4
Indemnités de représentation	1,2	-	-	-	-	1,2
Frais de voyage du personnel envoyé en mission	42,7	0,9	-	3,0	3,9	46,6
<b>TOTAL</b>	<b>2 502,3</b>	<b>12,5</b>	<b>(20,1)</b>	<b>204,9</b>	<b>197,3</b>	<b>2 699,6</b>

## Analyse de la croissance réelle (taux révisés de 1989)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1988-1989	Accroissement des ressources				(5) Montant ajusté	Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins dépenses non renouvelables	(4) Plus croissance différence (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté		
2 514,8	(20,1)	-	-	(20,1)	(0,7) %	

## 2) Fonds extra-budgétaires

	1988-1989 Montant estimant des dépenses	1990-1991 Montant estimant des dépenses
a) Services d'appui à :		
i) D'autres organismes des Nations Unies	200,0	200,0
ii) Des programmes extra-budgétaires	4 230,0	4 897,0
<b>Total a)</b>	<b>4 430,0</b>	<b>5 097,0</b>
b) Activités de fond	-	-
<b>Total b)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
c) Projets opérationnels :		
PNUD	69 000,0	69 000,0
Fonds d'affectation spéciale pour les projets de coopération technique	9 000,0	9 000,0
<b>Total c)</b>	<b>78 000,0</b>	<b>78 000,0</b>
<b>Total a), b) et c)</b>	<b>82 430,0</b>	<b>83 097,0</b>
<b>Total</b>	<b>85 796,6</b>	<b>85 796,6</b>

TABLEAU 7.15. POSTES NECESSAIRES

## Programme : Ressources naturelles

Catégories	Postes permanents		Postes temporaires				Total	
	Budget ordinaire		Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires			
	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
D-2	1	1	-	-	-	-	1	1
D-1	2	2	-	-	10	11	12	13
P-5	1	1	-	-	5	5	6	6
P-4	4	4	-	-	2	3	6	7
P-3	4	4	-	-	-	-	4	4
TOTAL	12	12	-	-	17	19	29	31
Agents des services généraux								
1re classe	1	1	-	-	4	4	5	5
Autres classes	7	7	-	-	14	16	21	23
TOTAL	8	8	-	-	18	20	26	28
TOTAL GÉNÉRAL	20	20	-	-	35	39	55	59

## 2. RESSOURCES NATURELLES

7.13 Ce programme est exécuté par le Service des ressources minérales, le Service des ressources en eau et le Service de l'infrastructure de la Division des ressources naturelles et de l'énergie, qui fournissent aussi des services fonctionnels au Comité des ressources naturelles. Son principal objectif—appuyer les efforts des pays en développement pour améliorer la gestion de leurs ressources naturelles et leurs activités cartographiques—est réalisé sous forme de services consultatifs fournis aux gouvernements qui en font la demande, d'un appui fonctionnel et opérationnel aux projets de coopération technique et de services techniques à l'intention des organes délibérants, et en particulier du Comité des ressources naturelles. Les sous-programmes, éléments de programme et produits correspondants sont les suivants :

*Sous-programme 1. Ressources minérales*

## a) Ressources nécessaires :

Budget ordinaire : 1 025 800 dollars (soit 38 % du montant total du programme prévu pour 1990-1991; 32 % du montant total du programme approuvé pour 1988-1989);

Fonds extra-budgétaires : 1 580 100 dollars (soit 31 % du montant total du programme prévu pour 1990-1991; 31 % du montant total du programme approuvé pour 1988-1989).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr. 1), paragraphes 17.41 à 17.46, compte tenu des révisions figurant dans le document A/43/6 et des modifications indiquées dans le document A/43/16.

## c) Éléments de programme :

## 1.1 Souveraineté permanente sur les ressources naturelles\*

*Produit* : Rapport au Comité des ressources naturelles (douzième session) sur les progrès accomplis dans l'application du principe de la souveraineté permanente sur les ressources naturelles (quatrième trimestre de 1990).

## 1.2 Tendances et grands problèmes dans le secteur des ressources minérales

*Produit* : Rapport au Comité des ressources naturelles (douzième session) sur les tendances et les problèmes marquants dans le secteur des ressources minérales (quatrième trimestre de 1990).

## 1.3 Aspects sociaux, culturels et environnementaux de la mise en valeur des ressources minérales

*Produit* : Rapport au Comité des ressources naturelles (douzième session) sur les aspects sociaux, culturels et environnementaux de la mise en valeur des ressources naturelles,

tout particulièrement dans les pays en développement (deuxième trimestre de 1991).

## 1.4 Projets de coopération technique dans le secteur des ressources minérales

*Activités intermédiaires* : Appui fonctionnel et opérationnel à des projets de coopération technique (90 en 1990 et 1991).

*Activités opérationnelles* : On prévoit qu'il y aura 90 projets de coopération technique en cours d'exécution dans 40 pays. Trente d'entre eux devraient être achevés et 30 nouveaux projets être mis en route durant l'exercice.

*Sous-programme 2. Ressources en eau*

## a) Ressources nécessaires :

Budget ordinaire : 863 900 dollars (soit 32 % du montant total du programme prévu pour 1990-1991; 35 % du montant total du programme approuvé pour 1988-1989);

Fonds extra-budgétaires : 2 293 700 dollars (soit 45 % du montant total du programme prévu pour 1990-1991; 45 % du montant total du programme approuvé pour 1988-1989).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr. 1), paragraphes 17.47 à 17.57, compte tenu des révisions figurant dans le document A/43/6 et des modifications indiquées dans le document A/43/16.

## c) Éléments de programme :

## 2.1 Progrès récents dans l'évaluation, l'exploration et l'exploitation des eaux souterraines

*Produit* : Publication technique sur les applications des techniques de pointe en géophysique, réalimentation artificielle et cartographie hydrogéologique à l'exploitation des eaux souterraines dans les pays en développement (quatrième trimestre de 1990).

## 2.2 Aspects législatifs et économiques de la gestion de la demande d'eau et des bassins fluviaux et lacustres internationaux\*\*

*Produits* : Publications techniques : a) recueil des législations en vigueur visant à assurer la régulation de la demande d'eau qui pourraient servir de modèles aux pays intéressés; réglementations tendant à rationaliser l'utilisation de l'eau dans les secteurs concurrents, y compris les obligations de recyclage dans l'industrie et des systèmes d'irrigation à plus haut rendement; politiques de fixation des prix de l'eau visant à stimuler une diminution de la demande; réduction des déperditions (troisième trimestre de 1991); b) bulletin semestriel d'information sur les activités des organismes de gestion des bassins fluviaux internationaux et

\* Priorité absolue.

\*\* Non prioritaire.

les activités de coopération technique du Département en la matière (premier et troisième trimestres de 1990 et de 1991).

2.3 Projets de coopération technique dans le secteur des ressources en eau

*Activité intermédiaire* : Appui fonctionnel et opérationnel à des projets de coopération technique (120 en 1990 et 1991).

*Activités opérationnelles* : On prévoit qu'il y aura 120 projets de coopération technique en cours d'exécution dans 60 pays. Quarante d'entre eux devraient être achevés et 40 nouveaux projets être mis en route durant l'exercice.

Sous-programme 3. Etablissement de levés et de cartes et coopération internationale en cartographie

a) Ressources nécessaires :

Budget ordinaire : 809 900 dollars (soit 30 % du montant total du programme prévu pour 1990-1991; 33 % du montant total du programme approuvé pour 1988-1989);

Fonds extra-budgétaires : 1 223 200 dollars (soit 24 % du montant total du programme prévu pour 1990-1991; 24 % du montant total du programme approuvé pour 1988-1989).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et corr.1), paragraphes 17.58 à 17.64.

c) Eléments de programme :

3.1 Promotion des échanges de connaissances techniques et de données d'expérience sur l'établissement de levés et de cartes

*Produits* :

i) Publications techniques : a) deux numéros du bulletin intitulé *La Cartographie mondiale* (deuxième trimestre de 1990 et de 1991); b) quatre numéros d'un bulletin du Groupe d'experts des Nations Unies pour les noms géographiques (deuxième et quatrième trimestres de 1990 et de 1991); c) documents techniques de la douzième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique (quatrième trimestre de 1991);

ii) Rapports au Conseil économique et social sur la douzième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique et la quinzième session du Groupe d'experts des Nations Unies pour les noms géographiques (deux rapports au troisième trimestre de 1991).

3.2 Application des techniques de télédétection dans les pays en développement

*Produit* : Publication technique sur les fonctions des centres de télédétection et les services qu'ils fournissent (1991).

3.3 Echange d'informations sur les ressources naturelles et le développement

*Produit* : Publication technique : *Natural Resources Forum* (publication trimestrielle, 1990 et 1991).

3.4 Projets de coopération technique dans le domaine de la cartographie

*Activité intermédiaire* : Appui fonctionnel et opérationnel à des projets de coopération technique (70 en 1990 et 1991).

*Activités opérationnelles* : On compte qu'il y aura 70 projets de coopération technique en cours d'exécution dans 30 pays. Vingt d'entre eux devraient être achevés et 20 nouveaux projets être mis en route durant l'exercice.

Ressources nécessaires

Consultants

7.14 Les ressources demandées à ce titre (66 200 dollars), qui représentent une diminution de 16 600 dollars, se répartissent comme suit :

Elément de programme	Description des tâches	Dollars
1.1	Aider à identifier et à décrire les tendances et faits nouveaux dans le cadre de l'application du principe de la souveraineté permanente sur les ressources naturelles dans les pays en développement	9 500
1.2	Aider à identifier et à analyser les principales caractéristiques des tendances à court terme et à long terme dans le domaine de la mise en valeur des ressources minérales et fournir des éléments sur l'évolution récente de l'offre, de la demande, des prix et de la technologie des minéraux et des métaux	9 500
1.3	Aider à identifier et à évaluer les aspects sociaux, culturels et environnementaux de la mise en valeur des ressources minérales dans les pays en développement et déterminer les politiques et stratégies à adopter pour atténuer les effets négatifs des activités minières et en favoriser les effets positifs	9 500
2.1	Aider à examiner les progrès récents des techniques d'évaluation, d'exploration et d'exploitation des eaux souterraines, et en particulier de celles qui sont utilisées dans les pays en développement	9 500
2.2	Aider à établir un inventaire des législations relatives à la gestion de la demande d'eau, des réglementations des prix de l'eau et des techniques permettant d'économiser l'eau	9 500
3.1	Aider à établir les documents de base de la douzième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique et la version mise à jour de l'étude consacrée à la cartographie mondiale	9 500
3.2	Aider à établir un rapport technique sur les fonctions et les services des centres de télédétection	9 200
TOTAL		66 200

Groupe spécial d'experts

7.15 Les ressources prévues (19 900 dollars), qui représentent une diminution de 3 500 dollars, sont réservées à une réunion de 10 experts au maximum qui examineront et évalueront les fonctions et les services de télédétection en liaison avec l'élément de programme 3.2.

Frais de voyage du personnel envoyé en mission

7.16 Les ressources prévues (43 600 dollars) serviront à financer les frais de voyage servant à recueillir les données et permettront à des fonctionnaires de participer aux réunions des institutions des Nations Unies, des commissions régionales et d'institutions extérieures au système se rapportant directement au programme.

### 3. EVALUATION DES RESSOURCES, PLANIFICATION ENERGETIQUE ET TRANSFERT DE TECHNOLOGIE

#### TABLEAU 7.16. ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

##### 1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Credits ouverts pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Credits demandés pour 1990-1991
		Reévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (taux révisés de 1989)	Accroissement des ressources (taux révisés de 1989)	Inflation en 1990 et 1991	Augmentation totale	
Postes permanents	1 172,6	2,0	-	97,5	99,5	1 272,1
Consultants	30,5	0,7	(6,2)	1,7	(3,8)	26,7
Dépenses communes de personnel	407,2	3,8	-	34,0	37,8	445,0
Frais de voyage du personnel envoyé en mission	14,1	0,2	-	1,0	1,2	15,3
<b>TOTAL</b>	<b>1 624,4</b>	<b>6,7</b>	<b>(6,2)</b>	<b>134,2</b>	<b>134,7</b>	<b>1 759,1</b>

##### Analyse de la croissance réelle (taux révisés de 1989)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1988-1989	Accroissement des ressources			(5) Montant ajusté	Taux de croissance réelle (3) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)		
1 631,1	(6,2)	-	-	(6,2)	(0,3) %

##### 2) Fonds extra-budgétaires

###### a) Services d'appui à :

- i) D'autres organismes des Nations Unies
- ii) Des programmes extra-budgétaires

1988-1989 Montant estimé des dépenses	1990-1991 Montant estimé des dépenses
-	-
1 495,0	1 600,0

Total a)	1 495,0	1 600,0
----------	---------	---------

###### b) Activités de fond

Total b)	-	-
----------	---	---

###### c) Projets opérationnels :

PNUD

Fonds d'affectation spéciale pour les projets de coopération technique

24 000,0	24 000,0
4 000,0	4 000,0

Total c)	28 000,0	28 000,0
----------	----------	----------

Total a), b) et c)	29 495,0	29 600,0
--------------------	----------	----------

Total	31 359,1
-------	----------

TABLEAU 7.17. POSTES NECESSAIRES

Programme : Evaluation des ressources, planification énergétique et transfert de technologie

Catégories	Postes permanents		Postes temporaires				Total	
	Budget ordinaire		Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		1988-1989	1990-1991
	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991		
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
D-1	1	1	-	-	3	3	4	4
P-5	1	1	-	-	1	1	2	2
P-4	3	3	-	-	2	2	5	5
P-3	3	3	-	-	-	-	3	3
P-2/1	1	1	-	-	-	-	1	1
<b>TOTAL</b>	<b>9</b>	<b>9</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>6</b>	<b>6</b>	<b>15</b>	<b>15</b>
Agents des services généraux								
1re classe	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres classes	5	5	-	-	4	4	9	9
<b>TOTAL</b>	<b>5</b>	<b>5</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>9</b>	<b>9</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>14</b>	<b>14</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>10</b>	<b>10</b>	<b>24</b>	<b>24</b>

### 3. EVALUATION DES RESSOURCES, PLANIFICATION ENERGETIQUE ET TRANSFERT DE TECHNOLOGIE

7.17 Ce programme est exécuté par le Service des ressources énergétiques de la Division des ressources naturelles et de l'énergie, qui fournit aussi des services fonctionnels au Comité des ressources naturelles. Son principal objectif est d'aider les pays en développement à même de planifier et gérer l'exploration et la mise en valeur des ressources énergétiques, l'accent étant mis sur le renforcement des systèmes d'information sur l'énergie et l'utilisation rationnelle des ressources énergétiques. Il vise aussi à promouvoir le transfert aux pays en développement des technologies modernes dont ils ont besoin pour mettre en valeur et exploiter leurs ressources nationales. Plusieurs moyens sont mis en oeuvre à ces fins : fourniture de services consultatifs aux gouvernements qui en font la demande, appui fonctionnel et opérationnel aux projets de coopération technique, établissement de documents et de publications techniques à l'intention des pays en développement et des organes délégués. Les sous-programmes, éléments de programme et produits correspondants sont les suivants :

*Sous-programme 1. Evaluation et exploration des ressources énergétiques*

#### a) Ressources nécessaires :

Budget ordinaire : 633 300 dollars (soit 36 % du montant total du programme prévu pour 1990-1991; 34 % du montant total du programme approuvé pour 1988-1989);

Fonds extra-budgétaires : 576 000 dollars (36 % du montant total du programme prévu pour 1990-1991; 38 % du montant total du programme approuvé pour 1988-1989);

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr.1), paragraphes 11.42 à 11.46.

#### c) Eléments de programme :

##### 1.1 Substitution de briquettes de charbon au bois de feu\*\*

*Produit* : Publication technique faisant le point de la technologie utilisée pour la briquette de charbon et de ses possibilités de substitution au bois de feu dans les zones rurales des pays en développement (troisième trimestre de 1991).

##### 1.2 L'utilisation du gaz naturel dans les pays en développement

*Produit* : Publication technique sur les aspects économiques et techniques de l'utilisation du gaz naturel local dans les pays en développement. Cette étude portera sur les

possibilités d'utiliser le gaz naturel pour différentes activités dans le cadre du marché national (quatrième trimestre de 1990).

#### 1.3 Projets de coopération technique

*Activité intermédiaire* : Appui fonctionnel et opérationnel à des projets de coopération technique (40 en 1990 et 1991).

*Activités opérationnelles* : On compte qu'il y aura 40 projets en cours d'exécution dans 30 pays. Vingt d'entre eux devraient être achevés et 20 autres lancés durant l'exercice.

*Sous-programme 2. Planification énergétique dans les pays en développement*

#### a) Ressources nécessaires :

Budget ordinaire : 439 700 dollars (soit 25 % du montant total du programme prévu pour 1990-1991; 22 % du montant total du programme approuvé pour 1988-1989);

Fonds extra-budgétaires : 576 000 dollars (36 % du montant total du programme prévu pour 1990-1991); 36 % du montant total du programme approuvé pour 1988-1989).

b) Référence : plan à moyen terme pour 1984-1991 (A/37/6 et Corr.1), paragraphes 11.47 à 11.50, compte tenu des révisions figurant dans le document A/43/6.

#### c) Eléments de programme :

##### 2.1 Energie et environnement\*

*Produit* : Publication technique sur les considérations d'environnement entrant en ligne de compte dans la planification et la mise en valeur des ressources énergétiques. Cette publication présentera des données quantitatives chiffrées sur certaines technologies à l'intention des planificateurs et des décideurs (troisième trimestre de 1990).

#### 2.2 Projets de coopération technique

*Activité intermédiaire* : Appui fonctionnel et opérationnel à des projets de coopération technique (40 en 1990 et 1991).

*Activités opérationnelles* : On compte qu'il y aura 40 projets en cours d'exécution dans 30 pays. Vingt de ces projets devraient être achevés et 20 nouveaux projets être mis en route durant l'exercice.

*Sous-programme 3. Elaboration et transfert de connaissances scientifiques et de technologies pour l'exploitation des ressources énergétiques cruciales*

#### a) Ressources nécessaires :

Budget ordinaire : 686 100 dollars (soit 39 % du montant total du programme prévu pour 1990-1991; 44 % du montant total du programme approuvé pour 1988-1989);

\*\* Non prioritaire.

\* Priorité absolue

Fonds extra-budgétaires : 448 000 dollars (soit 28 % du montant total du programme prévu pour 1990-1991; 28 % du montant total du programme approuvé pour 1988-1989).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1991 (A/37/6 et Corr. 1), paragraphes 11.51 à 11.54, compte tenu des révisions figurant dans le document A/43/6).

c) Eléments de programme :

3.1 Economies d'énergie dans le secteur des transports

*Produit* : Publication technique sur la planification des économies d'énergie et les techniques utilisées à cet effet dans le secteur des transports. Cette publication portera également sur les besoins d'information aux fins de la gestion des ressources énergétiques dans ce secteur (quatrième trimestre de 1990).

3.2 Réduction des pertes d'énergie

*Produit* : Publication technique analysant les pertes d'énergie dans les réseaux de distribution d'électricité des pays en développement et définissant une stratégie pour résoudre le problème (troisième trimestre de 1991).

3.3 Echanges d'information sur la technologie des ressources naturelles et de l'énergie et sur la mise en valeur des ressources

*Produit* : Publication d'un bulletin annuel sur l'énergie (*Energy Newsletter*) (un numéro en 1990 et en 1991).

3.4 Projets de coopération technique

*Activité intermédiaire* : Appui fonctionnel et opérationnel à des projets de coopération technique (30 en 1990 et en 1991).

*Activités opérationnelles* : On compte qu'il y aura 30 projets en cours dans 20 pays. Dix de ces projets devraient être achevés et 10 nouveaux projets lancés durant l'exercice.

*Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1989)*

*Consultants*

7.18 Le montant prévu à ce titre (25 000 dollars), qui représente une diminution de 6 200 dollars, se répartit comme suit :

Eléments de programme	Description des tâches	Dollars
1.1	Fournir des renseignements techniques sur la technologie de la brique de charbon et ses possibilités de substitution au bois de feu	6 300
1.2	Aider à l'examen de certaines techniques d'utilisation du gaz naturel applicables dans les pays en développement	6 300
3.1	Fournir des renseignements sur les mesures à prendre sur le plan technique en matière de gestion et faire certaines études de cas en vue de rationaliser l'utilisation de l'énergie dans les pays en développement	6 300
3.2	Fournir des informations sur les stratégies et les techniques de réduction des pertes d'énergie dans différents types de réseaux de distribution d'électricité	6 100
<b>TOTAL</b>		<b>25 000</b>

*Frais de voyage du personnel envoyé en mission*

7.19 Le montant prévu à ce titre (14 300 dollars) permettra à des fonctionnaires du Département de participer à certaines réunions interinstitutions et intergouvernementales se rapportant directement au programme.

#### 4. POPULATION

TABLEAU 7.18. ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

1) Budget ordinaire : néant

2) Fonds extra-budgétaires

a) Services d'appui à :

i) D'autres organismes des Nations Unies

ii) Des programmes extra-budgétaires

	1988-1989 Montant estimatif des dépenses	1990-1991 Montant estimatif des dépenses
	-	-
	1 867,0	1 998,0
Total a)	1 867,0	1 998,0

b) Activités de fond

	-	-
Total b)	-	-

c) Projets opérationnels :

PNUD

FNUAP

Fonds d'affectation spéciale pour les projets de coopération technique

	200,0	200,0
	17 000,0	17 000,0
	500,0	500,0
Total c)	17 700,0	17 700,0
Total a), b) et c)	19 567,0	19 698,0

Total	19 698,0
-------	----------

TABLEAU 7.19. POSTES NECESSAIRES

## Programme : Population

Catégories	Postes permanents		Postes temporaires				Total	
	Budget ordinaire		Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires			
	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
D-1	-	-	-	-	4	4	4	4
P-5	-	-	-	-	1	1	1	1
P-4	-	-	-	-	2	2	2	2
P-3	-	-	-	-	1	1	1	1
TOTAL	-	-	-	-	8	8	8	8
Agents des services généraux								
1re classe	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres classes	-	-	-	-	7	7	7	7
TOTAL	-	-	-	-	7	7	7	7
TOTAL GÉNÉRAL	-	-	-	-	15	15	15	15

## 4. POPULATION

7.20 Ce programme est exécuté par le Service des programmes et projets de population de la Division de l'administration pour le développement. Il vise l'appui fonctionnel et opérationnel aux activités de coopération technique concernant la population et la publication de documents techniques à l'intention des pays en développement. Les sous-programmes, éléments de programme et produits correspondants sont les suivants :

*Sous-programme 1. Appui aux projets de coopération technique*

a) Ressources nécessaires : fonds extra-budgétaires : 1 758 200 dollars (soit 88 % du montant total du programme prévu pour 1990-1991; 97 % du montant total du programme approuvé pour 1988-1989).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6), paragraphes 18.47 à 18.50, compte tenu des révisions figurant dans le document A/43/6.

c) Élément de programme :

1.1 Projets de coopération technique dans les domaines de la formation démographique, la recherche nationale sur la dynamique de la population et les programmes et services démographiques nationaux

*Activité intermédiaire* : Appui technique et opérationnel aux projets de coopération technique (120 en 1990 et 1991).

*Activités opérationnelles* : On prévoit que 120 projets de coopération technique intéressant 65 pays, ainsi que quatre projets multinationaux seront en cours d'exécution. Trente de ces projets devraient être achevés et 30 nouveaux projets démarrer au cours de l'exercice. Par ailleurs, quelque 500 personnes devraient, grâce à des bourses accordées par l'Organisation des Nations Unies, recevoir une formation dans

des instituts démographiques et dans les deux centres inter-régionaux de formation démographique parrainés par l'ONU (Le Caire et Moscou).

*Sous-programme 2. Analyse et évaluation des activités de coopération technique dans le domaine de la population*

a) Ressources nécessaires : fonds extra-budgétaires : 239 800 dollars (soit 12 % du montant total du programme prévu pour 1990-1991; 3 % du montant total du programme approuvé pour 1988-1989).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr.1 et A/43/6), paragraphes 18.51 à 18.54 compte tenu des révisions figurant dans le document A/43/6 et des modifications indiquées dans le document A/43/16.

c) Eléments de programme :

2.1 Analyse et évaluation des activités de coopération technique dans le domaine de la population

*Produit* : Publication technique sur la formation et la recherche démographiques dans les projets de coopération technique (troisième trimestre de 1990).

2.2 Services fonctionnels à fournir aux organes intergouvernementaux

*Produits* : Rapports à la Commission de la population à sa vingt-sixième session (1991) sur les activités de coopération technique du Département de la coopération technique pour le développement dans le domaine de la population.

*Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1989)*

7.21 Tous les fonds nécessaires à l'exécution de ce programme proviennent de sources extra-budgétaires.

## 5. ADMINISTRATION ET FINANCES PUBLIQUES

TABLEAU 7.20. ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

## 1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1990-1991
		Reévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (taux révisés de 1989)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1989)	Inflation en 1990 et 1991	Augmentation totale	
Postes permanents	2 506,5	5,7	-	208,8	214,5	2 721,0
Consultants	111,3	2,5	(22,8)	6,3	(14,0)	97,3
Groupes spéciaux d'experts	206,0	3,0	(31,4)	12,2	(16,2)	189,8
Dépenses communes de personnel	870,5	8,7	-	72,6	81,3	951,8
Indemnités de représentation	1,2	-	-	-	-	1,2
Frais de voyage du personnel envoyé en mission	17,4	0,4	-	1,2	1,6	19,0
<b>TOTAL</b>	<b>3 712,9</b>	<b>20,3</b>	<b>(54,2)</b>	<b>301,1</b>	<b>267,2</b>	<b>3 980,1</b>

## Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1989)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1988-1989	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
3 733,2	(54,2)	-	-	(54,2)	(1,4) %

## 2) Fonds extra-budgétaires

## a) Services d'appui à :

- i) D'autres organismes des Nations Unies
- ii) Des programmes extra-budgétaires

1988-1989 Montant estimatif des dépenses	1990-1991 Montant estimatif des dépenses
--	--

-	-
1 027,0	1 099,0

Total a)	1 027,0	1 099,0
----------	---------	---------

## b) Activités de fond

-	-
---	---

Total b)	-	-
----------	---	---

## c) Projets opérationnels :

- PNUD
- Fonds d'affectation spéciale pour les projets de coopération technique

31 500,0	31 500,0
5 000,0	5 000,0

Total c)	36 500,0	36 500,0
----------	----------	----------

Total a), b) et c)	37 527,0	37 599,0
--------------------	----------	----------

Total	41 579,1
-------	----------



TABLEAU 7.21. POSTES NECESSAIRES

## Programme : Administration et finances publiques

Catégories	Postes permanents		Postes temporaires				Total	
	Budget ordinaire		Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires			
	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
D-2	1	1	-	-	-	-	1	1
D-1	2	2	-	-	3	3	5	5
P-5	4	4	-	-	1	1	5	5
P-4	5	5	-	-	-	-	5	5
P-3	5	5	-	-	-	-	5	5
TOTAL	17	17	-	-	4	4	21	21
Agents des services généraux								
1re classe	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres classes	12	12	-	-	5	5	17	17
TOTAL	12	12	-	-	5	5	17	17
TOTAL GÉNÉRAL	29	29	-	-	9	9	38	38

## 5. ADMINISTRATION ET FINANCES PUBLIQUES

7.22 Ce programme est exécuté par la Division de l'administration pour le développement. Son principal objectif est d'aider les pays en développement à améliorer leur système d'administration et de finances publiques aux fins du développement national en fournissant des services consultatifs aux gouvernements qui le demandent, ainsi qu'un appui technique et opérationnel pour les projets de coopération technique, et en faisant paraître des publications techniques à l'intention des pays en développement. Des rapports sont aussi établis pour les organes délibérants qui le demandent. Les sous-programmes, éléments de programme et produits correspondants sont les suivants :

*Sous-programme 1. Collecte et diffusion de l'information sur l'évolution de l'administration et des finances publiques*

a) Ressources nécessaires :

Budget ordinaire : 835 800 dollars (soit 21 % du montant total du programme prévu pour 1990-1991; 20 % du montant total du programme approuvé pour 1988-1989);

Fonds extra-budgétaires : 186 800 dollars (soit 17 % du montant total du programme prévu pour 1990-1991; 17 % du montant total du programme approuvé pour 1988-1989).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr. 1), paragraphes 19.8 à 19.12, compte tenu des révisions figurant dans le document A/43/6.

c) Eléments de programme :

1.1 Transformations et tendances dans le domaine de l'administration et des finances publiques aux fins du développement\*

Produits : Bulletins d'information (deux en 1990, 1991).

Activité intermédiaire : Etablissement d'un rapport qui sera publié en 1993.

1.2 Problèmes et priorités dans le domaine de l'administration du développement et rôle du secteur public dans la promotion du développement économique des pays en développement\*\*

Produits : a) Rapport au Conseil économique et social sur la dixième Réunion d'experts chargée d'examiner le Programme d'administration et de finances publiques (deuxième trimestre de 1991); b) rapport au Conseil économique et social sur le rôle du secteur public dans la promotion du développement économique des pays en développement (deuxième trimestre de 1991).

\* Priorité absolue.

\*\* Non prioritaire.

1.3 Projets de coopération technique

Activité intermédiaire : Appui fonctionnel et opérationnel aux projets de coopération technique (20 en 1990, 1991).

Activités opérationnelles : Il devrait y avoir 20 projets en cours d'exécution dans 10 pays. Cinq de ces projets devraient être achevés et cinq nouveaux projets être mis en route durant l'exercice.

*Sous-programme 2. Organisation de la coopération entre pays en développement*

a) Ressources nécessaires :

Budget ordinaire : 477 600 dollars (soit 12 % du montant total du programme prévu pour 1990-1991; 10 % du montant total du programme approuvé pour 1988-1989);

Fonds extra-budgétaires : 186 800 dollars (soit 17 % du montant total du programme prévu pour 1990-1991; 17 % du montant total du programme approuvé pour 1988-1989).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr. 1), paragraphes 19.13 à 19.17, compte tenu des révisions figurant dans le document A/43/6.

c) Eléments de programme :

2.1 Renforcement de l'appareil d'analyse des politiques\*

Produit : Publication technique sur les mesures propres à renforcer les capacités d'analyse des politiques à l'échelon national dans les pays en développement (premier trimestre de 1991).

2.2 Projets de coopération technique

Activité intermédiaire : Appui fonctionnel et opérationnel aux projets de coopération technique (20 en 1990, 1991).

Activités opérationnelles : Il devrait y avoir 20 projets en cours d'exécution dans 10 pays. Cinq de ces projets devraient être achevés et cinq nouveaux projets être mis en route durant l'exercice.

*Sous-programme 3. Gestion des programmes de développement sectoriel*

a) Ressources nécessaires :

Budget ordinaire : 477 600 dollars (soit 12 % du montant total du programme prévu pour 1990-1991; 13 % du montant total du programme approuvé pour 1988-1989);

Fonds extra-budgétaires : 186 800 dollars (soit 17 % du montant total du programme prévu pour 1990-1991; 17 % du montant total du programme approuvé pour 1988-1989).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr. 1), paragraphes 19.18 à 19.21, compte tenu des révisions figurant dans le document A/43/6.

\* Priorité absolue.

## c) Eléments de programme :

## 3.1 Rôle des administrations locales dans le développement national\*\*

*Produit* : Publication technique sur le rôle des administrations locales dans le développement national, en particulier pour ce qui concerne la gestion des programmes de développement sectoriel (troisième trimestre de 1991).

## 3.2 Projets de coopération technique

*Activité intermédiaire* : Appui fonctionnel et opérationnel aux projets de coopération technique (20 en 1990, 1991).

*Activités opérationnelles* : On compte qu'il y aura 20 projets en cours d'exécution dans 10 pays. Cinq de ces projets devraient être achevés et cinq nouveaux projets être mis en route durant l'exercice.

*Sous-programme 4. Formation et organisation du personnel de l'administration publique*

## a) Ressources nécessaires :

Budget ordinaire : 477 600 dollars (soit 12 % du montant total du programme prévu pour 1990-1991; 12 % du montant total du programme approuvé pour 1988-1989);

Fonds extra-budgétaires : 186 800 dollars (soit 17 % du montant total du programme prévu pour 1990-1991; 17 % du montant total du programme approuvé pour 1988-1989).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr. 1), paragraphes 19.22 à 19.25, compte tenu des révisions figurant dans le document A/43/6 et des modifications apportées dans le document A/43/16.

## c) Eléments de programme :

## 4.1 Rôle d'un personnel national qualifié dans le développement socio-économique des pays en développement

*Produit* : Un rapport sera présenté en 1989 au Conseil économique et social qui après l'avoir examiné devrait demander l'établissement d'un rapport intérimaire sur le budget en 1991 (deuxième trimestre de 1991).

## 4.2 Projets de coopération technique

*Activité intermédiaire* : Appui fonctionnel et opérationnel aux projets de coopération technique (20 en 1990, 1991).

*Activités opérationnelles* : On prévoit qu'il y aura 20 projets en cours d'exécution dans 10 pays. Cinq de ces projets devraient être achevés et cinq nouveaux projets être mis en route durant l'exercice.

*Sous-programme 5. Gestion des finances publiques aux fins du développement*

## a) Ressources nécessaires :

Budget ordinaire : 1 711 500 dollars (soit 43 % du montant total du programme prévu pour 1990-1991; 45 % du montant total du programme approuvé pour 1988-1989);

Fonds extra-budgétaires : 351 800 dollars (soit 32 % du montant total du programme prévu pour 1990-1991; 32 % du montant total du programme approuvé pour 1988-1989).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr. 1), paragraphes 19.26 à 19.29, compte tenu des révisions figurant dans le document A/43/6.

## c) Eléments de programme :

## 5.1 Gestion des finances publiques dans les pays en développement : élaboration des indicateurs essentiels

*Produit* : Publication technique sur les indicateurs essentiels de la gestion des finances publiques dans les pays en développement (troisième trimestre de 1991).

## 5.2 Etablissement du budget : mécanismes d'ajustement au changement

*Produit* : Publication technique : principes directeurs à suivre pour les mécanismes d'ajustement aux changements dans l'établissement du budget (quatrième trimestre de 1991).

## 5.3 Projets de coopération technique

*Activité intermédiaire* : Appui fonctionnel et opérationnel aux projets de coopération technique (40 en 1990, 1991).

*Activités opérationnelles* : On prévoit qu'il y aura 40 projets en cours d'exécution dans 20 pays. Quinze d'entre eux devraient être achevés et 15 nouveaux projets être mis en route durant l'exercice.

*Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1989)**Consultants*

7.23 Les ressources nécessaires à ce titre (91 000 dollars), qui représentent une diminution de 22 800 dollars, se répartissent comme suit :

Elément de programme	Description des tâches	Dollars
1.1	Collecte et analyse de données sur les principales transformations et tendances dans le domaine de l'administration et des finances publiques	12 000
1.2	Etude des mesures prises à l'échelon national sur les questions d'administration et de finances publiques; collecte et analyse de données sur le rôle du secteur public dans certains pays	20 000
2.1	Collecte et analyse de données sur le renforcement de la capacité d'analyse des politiques publiques	13 000
3.1	Collecte et analyse de données sur le rôle des administrations locales dans le développement national	13 000
5.1	Collecte et analyse de données sur les indicateurs essentiels de la gestion des finances publiques dans certains pays	13 000
5.2	Collecte et analyse de données sur les approches et méthodes employées dans certains pays pour opérer en cours d'exercice des ajustements aux modifications de la procédure budgétaire	20 000
<b>TOTAL</b>		<b>91 000</b>

*Groupes spéciaux d'experts*

7.24 Les ressources prévues (177 600 dollars), qui représentent une diminution de 31 400 dollars, se répartissent comme suit :

Elément de programme	Description des tâches	Dollars
1.2	Dixième Réunion d'experts de l'administration et des finances publiques chargée d'examiner le programme d'administration et de finances publiques de l'Organisation des Nations Unies, de débattre des principaux problèmes nouveaux dans ce domaine et de recommander des mesures aux niveaux international et national	59 200
2.1	Réunion d'un groupe de huit experts et de hauts fonctionnaires de pays en développement pour examiner la publication technique et le projet de directives sur le renforcement de la capacité d'analyse des politiques	29 600
3.1	Réunion d'un groupe de 10 experts et de hauts fonctionnaires des pays en développement pour examiner l'étude du rôle des administrations locales dans le développement national avant sa publication	29 600
5.1	Réunion de 10 experts et de hauts fonctionnaires pour examiner le projet d'étude des indicateurs de la gestion des finances publiques avant sa publication	29 600
5.2	Réunion de 10 experts et de hauts fonctionnaires spécialisés dans les questions budgétaires pour examiner le projet d'article de l'établissement du budget, et en particulier des ajustements en cours d'exercice, avant sa publication définitive	29 600
<b>TOTAL</b>		<b>177 600</b>

*Frais de voyage du personnel envoyé en mission*

7.25 Les ressources prévues sous cette rubrique (17 800 dollars) sont nécessaires pour la collecte de données et des consultations avec les institutions spécialisées et les commissions régionales des Nations Unies, ainsi qu'avec des institutions n'appartenant pas au système des Nations Unies, sur les sujets directement liés au programme.

\*\* Non prioritaire.

**C. Appui aux programmes**
**1. APPUI AUX OPERATIONS HORS SIEGE**
**TABLEAU 7.22. ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX**

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

## 1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1990-1991
		Réévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (aux taux révisés de 1989)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1989)	Inflation en 1990 et 1991	Augmentation totale	
Postes permanents	6 271,4	77,2	-	483,8	561,0	6 832,4
Dépenses communes de personnel	2 067,2	37,8	-	164,9	202,7	2 269,9
Frais de voyage du personnel envoyé en mission	31,6	0,7	-	2,2	2,9	34,5
<b>TOTAL</b>	<b>8 370,2</b>	<b>115,7</b>	<b>-</b>	<b>650,9</b>	<b>766,6</b>	<b>9 136,8</b>

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1989)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1988-1989	Accroissement des ressources				(5) Montant ajusté	Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté		
8 485,9	-	-	-	-	-	-

## 2) Fonds extra-budgétaires

## a) Services d'appui à :

- i) D'autres organismes des Nations Unies
- ii) Des programmes extra-budgétaires

	1988-1989 Montant estimatif des dépenses	1990-1991 Montant estimatif des dépenses
Total a)	6 974,0	7 732,0
b) Activités de fond	-	-
Total b)	-	-
c) Projets opérationnels :	-	-
Total c)	-	-
Total a), b) et c)	6 974,0	7 732,0
<b>Total</b>	<b>16 868,8</b>	<b>16 868,8</b>

**TABLEAU 7.23. POSTES NECESSAIRES**
**Programme : Appui aux opérations hors siège**

Categories	Postes permanents		Postes temporaires				Total	
	Budget ordinaire		Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires			
	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur	-	-	-	-	1	1	1	1
D-2	-	-	-	-	2	2	2	2
D-1	-	-	-	-	3	3	8	8
P-5	5	5	-	-	7	8	16	17
P-4	9	9	-	-	5	5	5	5
P-3	-	-	-	-	-	-	6	6
P-2/1	6	6	-	-	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>20</b>	<b>20</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>18</b>	<b>19</b>	<b>38</b>	<b>39</b>
Agents des services généraux	-	-	-	-	3	3	6	6
1re classe	3	3	-	-	47	50	110	113
Autres classes	63	63	-	-	50	53	116	119
<b>TOTAL</b>	<b>66</b>	<b>66</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>58</b>	<b>72</b>	<b>154</b>	<b>158</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>86</b>	<b>86</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>58</b>	<b>72</b>	<b>154</b>	<b>158</b>

\* En outre, deux postes P-4 et deux postes d'agent des services généraux sont financés par l'ONU/DI, au titre de l'appui apporté à ses activités

### C. Appui aux programmes

#### 1. APPUI AUX OPERATIONS HORS SIEGE

7.26 Ce programme, dont l'exécution est assurée par la Division de l'appui aux programmes, comprend les divers services d'appui administratif et de contrôle de la gestion financière fournis pour les activités de coopération technique du Département. Il ne s'inscrit pas dans le cadre des programmes du plan à moyen terme. Il se décompose comme suit :

a) Recrutement et administration du personnel affecté aux projets de coopération techniques exécutés par le Département;

b) Placement des titulaires des bourses de perfectionnement financées par des fonds alloués à des projets et services administratifs nécessaires pour ces titulaires; organisation d'autres programmes de formation;

c) Achat du matériel et des fournitures destinés aux projets et passation de contrats de sous-traitance, y compris l'exécution de toutes les fonctions subsidiaires : acheminement de marchandises, assurance, formalités concernant les paiements dus aux entrepreneurs, fournisseurs et transitaires;

d) Edition et production de rapports et de cartes à la suite d'activités de coopération technique exécutées par le Département et arrangements permettant de stocker et de retrouver l'information contenue dans ces rapports;

e) Gestion financière et contrôle budgétaire de toutes les activités de coopération technique menées par le Département.

*Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1989)*

*Frais de voyage du personnel envoyé en mission*

7.27 Les ressources prévues au budget ordinaire à ce titre (32 300 dollars) sont destinées à couvrir les frais de voyage des fonctionnaires du Service de recrutement et d'administration pour l'assistance technique qui devront avoir des entrevues avec les candidats se trouvant ailleurs qu'à New York ou Genève. Elles serviront aussi à maintenir des contacts avec les organismes gouvernementaux compétents et les services nationaux de recrutement. Elles doivent en outre couvrir les frais de voyage des fonctionnaires de rang élevé chargés des achats ou de la passation de marchés qui sont appelés à se déplacer pour représenter l'Organisation lors de la négociation de contrats complexes ou du règlement de contentieux.

## 2. SERVICES ADMINISTRATIFS ET SERVICES COMMUNS

TABLEAU 7.24. ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

#### 1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépenses	Credits ouverts pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Credits demandés pour 1990-1991
		Réévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (aux taux révisés de 1989)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1989)	Inflation en 1990 et 1991	Augmentation totale	
Postes permanents	1 003,6	11,8	-	86,7	98,5	1 102,1
Personnel temporaire affecté à des tâches générales	125,7	2,7	-	8,8	11,5	137,2
Heures supplémentaires	35,6	0,8	-	2,5	3,3	38,9
Dépenses communes de personnel	349,0	6,6	-	30,0	36,6	385,6
Frais de voyage du personnel envoyé en mission	5,6	0,2	-	0,4	0,6	6,2
Travaux contractuels d'imprimerie et de reliure	80,3	1,7	-	5,6	7,3	87,6
Communications	14,9	0,4	-	1,0	1,4	16,3
Dépenses de représentation	1,8	-	-	0,1	0,1	1,9
Services divers	1,8	-	-	0,1	0,1	1,9
TOTAL	1 618,3	24,2	-	135,2	159,4	1 777,7

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1989)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1988-1989	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins dépenses non renouvelables	(4) Plus croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
1 642,5	-	-	-	-	-

TABLEAU 7.24 (Suite)

2) Fonds extra-budgétaires

	1988-1989 Montant estimatif des dépenses	1990-1991 Montant estimatif des dépenses
a) Services d'appui à :		
i) D'autres organismes des Nations Unies	-	-
ii) Des programmes extra-budgétaires	1 800,0	2 100,0
Total a)	1 800,0	2 100,0
b) Activités de fond	-	-
Total b)	-	-
c) Projets opérationnels	-	-
Total c)	-	-
Total a), b) et c)	1 800,0	2 100,0
Total		3 877,7

TABLEAU 7.25. POSTES NECESSAIRES

Programme : Services administratifs et services communs

Catégories	Postes permanents		Postes temporaires				Total	
	Budget ordinaire		Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires			
	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
D-1	1	1	-	-	-	-	1	1
P-5	1	1	-	-	-	-	1	1
P-4	1	1	-	-	-	-	1	1
P-3	1	1	-	-	-	-	1	1
TOTAL	4	4	-	-	-	-	4	4
Agents des services généraux								
1re classe	1	1	-	-	-	-	1	1
Autres classes	9	9	-	-	-	-	9	9
TOTAL	10	10	-	-	-	-	10	10
TOTAL GÉNÉRAL	14	14	-	-	-	-	14	14

2. SERVICES ADMINISTRATIFS ET SERVICES COMMUNS

7.28 Ce programme concerne le Service administratif, qui fournit au Département les services relatifs à l'administration du personnel, l'administration financière, la planification des ressources et l'utilisation de services communs. Il ne s'inscrit pas dans le cadre des programmes du plan à moyen terme. Il se décompose comme suit :

a) Recrutement du personnel du Département au Siège et des consultants, ainsi que services administratifs nécessaires pour ce personnel, et gestion de l'utilisation des ressources prévues pour le personnel temporaire affecté à des tâches générales et pour les heures supplémentaires;

b) Préparation des budgets et autres plans financiers du Département, et notamment les fonds destinés à l'appui aux programmes; contrôle administratif des allocations du Département et certification des dépenses correspondantes; examen périodique du volume de travail par rapport aux besoins de ressources et à la répartition interne des ressources en personnel;

c) Arrangements concernant les locaux, les frais de voyage, le matériel et les travaux d'imprimerie, dans la limite des ressources disponibles.

Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1989)

Personnel temporaire affecté à des tâches générales

7.29 Les ressources prévues à ce titre (128 400 dollars) correspondent aux besoins de tout le Département en période de pointe, compte tenu également du remplacement des fonctionnaires dont le poste est financé au titre du budget ordinaire et qui sont en congé de maladie de longue durée ou en congé de maternité.

Heures supplémentaires

7.30 Les ressources prévues à ce titre (36 400 dollars) correspondent aux heures supplémentaires nécessaires pour les activités du Département financées sur le budget ordinaire.

*Frais de voyage du personnel envoyé en mission*

7.31 Les ressources prévues à ce titre (5 800 dollars) doivent permettre de couvrir les frais de voyage des fonctionnaires du Service administratif chargés de fournir un appui administratif à l'Office des Nations Unies à Genève et aux commissions régionales et d'assurer la coordination avec ces bureaux.

*Travaux contractuels d'imprimerie et de reliure*

7.32 Les ressources prévues à ce titre (82 000 dollars) doivent permettre de couvrir les frais d'impression et de reliure des publications du Département qui sont financées sur le budget ordinaire.

*Communications*

7.33 Les ressources prévues à ce titre (15 300 dollars) sont destinées à couvrir le coût des communications téléphoniques interurbaines et internationales.

*Dépenses de représentation*

7.34 Les ressources prévues à ce titre (1 800 dollars) doivent permettre de couvrir les dépenses de représentation liées aux réunions des groupes spéciaux d'experts et d'autres dépenses de même nature.

## CHAPITRE 8. ACTIVITES CONCERNANT LES QUESTIONS DE DEVELOPPEMENT SOCIAL A L'ECHELLE MONDIALE

TABLEAU 8.1. ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

### COUTS DIRECTS

#### 1) Budget ordinaire

Crédit ouvert pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues								Crédit demandé pour 1990-1991
	Réévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (aux taux révisés de 1989)		Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1989)		Inflation en 1990 et 1991		Augmentation totale		
	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%	
10 261,9	(568,2)	(5,5)	1 018,8	9,9	536,4	5,2	987,0	9,6	11 248,9

#### Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1989)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1988-1989	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
9 693,7	1 018,8	13,0	-	1 005,8	10,3 %

#### 2) Fonds extra-budgétaires

##### a) Services d'appui à :

- i) D'autres organismes des Nations Unies
- ii) Des programmes extra-budgétaires

1988-1989 Montant estimatif des dépenses	1990-1991 Montant estimatif des dépenses
--	--

-	-
277,4	71,2

Total a)	277,4	71,2
----------	-------	------

##### b) Activités de fond :

- Fonds d'affectation spéciale pour le développement social
- Fonds d'affectation spéciale pour le suivi, l'examen et l'évaluation des  
Stratégies prospectives d'action de Nairobi pour la promotion de la femme
- Fonds d'affectation spéciale pour la défense sociale
- Fonds d'affectation spéciale concernant le vieillissement
- Fonds de contributions volontaires pour l'Année internationale des personnes handicapées
- Fonds d'affectation spéciale pour la contribution du Gouvernement suédois à l'Année  
internationale des personnes handicapées
- Fonds d'affectation spéciale pour la contribution du Gouvernement norvégien à l'Année  
internationale des personnes handicapées
- Fonds d'affectation spéciale pour l'Année internationale de la jeunesse

50,0	100,0
730,0	232,0
166,0	20,0
126,5	48,0
890,0	79,0
7,4	-
320,0	320,0
67,5	-

Total b)	2 357,4	799,0
----------	---------	-------

##### c) Projets opérationnels

Total c)	-	-
----------	---	---

Total a), b) et c)	2 634,8	870,2
--------------------	---------	-------

Total, coûts directs	12 119,1
----------------------	----------

TABLEAU 8.2. ANALYSE DU TOTAL REEVALUE DE LA BASE DE RESSOURCES DE 1988-1989  
(AUX TAUX REVISES DE 1989)

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Programmes	Credits ouverts pour 1988-1989 (1)	Depenses non renouvelables de 1988-1989 (2)	Depenses supplémentaires					Total (8)	Montant net des dépenses supplémentaires (9)	Total révalue de la base de ressources de 1988-1989 (10)	Total (1)+(9)
			Effet différé de l'accroissement de ressources 1988-1989		Réévaluation des coûts aux taux révisés de 1989		Ajustements spéciaux (7)				
			Postes permanents (3)	Autres objets de dépense (4)	Postes permanents (5)	Autres objets de dépense (6)					
Activités concernant les questions de développement social à l'échelle mondiale	10 261,9	148,9	-	-	117,8	14,5	(551,6) <sup>a</sup>	(419,3)	(568,2)	9 693,7	
TOTAL	10 261,9	148,9	-	-	117,8	14,5	(551,6)	(419,3)	(568,2)	9 693,7	

<sup>a</sup> Ces ajustements traduisent la révision du pourcentage de postes vacants pour 1990-1991 et le transfert des ressources prévues au titre de la location et de l'entretien du matériel et des fournitures au chapitre 281, Division des services administratifs et des services commun (Vienne).

TABLEAU 8.3. BUDGET ORDINAIRE (COUTS DIRECTS) : TABLEAU RECAPITULATIF DES DEPENSES PREVUES POUR 1990-1991 ET DES TAUX DE CROISSANCE REELLE, PAR PROGRAMME

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Programmes	Credits ouverts pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Augmentation totale		Credits demandés pour 1990-1991	Taux de croissance réelle %
		Réévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (taux révisés de 1989)	Accroissement des ressources (taux révisés de 1989)	Inflation en 1990 et 1991					
							\$		
Activités concernant les questions de développement social à l'échelle mondiale	10 261,9	(568,2)	1 018,8	536,4	987,0	9,6	11 248,9	10,3	
TOTAL	10 261,9	(568,2)	1 018,8	536,4	987,0	9,6	11 248,9	10,3	

TABLEAU 8.4. BUDGET ORDINAIRE (COUTS DIRECTS) : TABLEAU RECAPITULATIF DES DEPENSES PREVUES POUR 1990-1991 ET DES TAUX DE CROISSANCE REELLE, PAR OBJET DE DEPENSE

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Objets de dépense	Credits ouverts pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Augmentation totale	Credits demandés pour 1990-1991	Taux de croissance réelle %
		Réévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (taux révisés de 1989)	Accroissement des ressources (taux révisés de 1989)	Inflation en 1990 et 1991				
Postes permanents	6 893,8	(344,2)	619,4	373,7	648,9	7 542,7	9,4	
Personnel temporaire pour les réunions	-	-	6,0	0,2	6,2	6,2	-	
Personnel temporaire (remplaçants et surnuméraires)	-	-	28,0	1,0	29,0	29,0	-	
Consultants	116,4	(25,9)	52,2	4,8	31,1	147,5	57,6	
Heures supplémentaires	-	-	12,3	0,4	12,7	12,7	-	
Groupes spéciaux d'experts	58,8	-	99,5	5,9	105,4	164,2	169,2	
Dépenses communes de personnel	2 282,2	(102,4)	205,6	129,1	232,3	2 514,5	9,4	
Indemnités de représentation	8,4	(6,0)	-	-	(6,0)	2,4	-	
Frais de voyage des représentants	216,0	26,7	11,1	8,7	46,5	262,5	4,5	
Frais de voyage du personnel affecté à des réunions	77,1	(10,6)	(50,5)	0,6	(60,5)	16,6	(75,9)	
Autres frais de voyage du personnel envoyé en mission	82,5	1,8	48,6	4,7	55,1	137,6	57,6	
Travaux contractuels d'imprimerie et de reliure	181,8	3,6	-	6,6	10,2	192,0	-	
Honoraires	142,0	-	-	-	-	142,0	-	
Frais généraux de fonctionnement	11,9	(11,9)	-	-	(11,9)	-	-	
Location et entretien du matériel	14,0	(14,0)	-	-	(14,0)	-	-	
Dépenses de représentation	0,7	0,1	-	-	0,1	0,8	-	
Fournitures et accessoires	16,5	(16,5)	-	-	(16,5)	-	-	
Mobilier et matériel	70,6	(70,6)	13,0	0,3	(57,3)	13,3	-	
Remplacement de matériel de traitement de textes	11,0	0,2	-	0,4	0,6	11,6	-	
Subventions : activités liées au programme	78,2	1,5	(26,4)	-	(24,9)	53,3	(33,1)	
TOTAL	10 261,9	(568,2)	1 018,8	536,4	987,0	11 248,9	10,3	



TABLEAU 8.5. POSTES NECESSAIRES

## Programme : Activités concernant les questions de développement social à l'échelle mondiale

Catégories	Postes permanents		Postes temporaires				Total	
	Budget ordinaire		Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires			
	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
D-2	2	2	-	-	-	-	2	2
D-1	3	3	-	-	-	-	3	3
P-5	5	6	-	-	-	-	5	6
P-4	14	16	-	-	1	1	15	17
P-3	6	7	-	-	1	1	7	8
P-2/1	12	13	-	-	-	-	12	13
TOTAL	42	47	-	-	2	2	44	49
Agents des services généraux								
1re classe	5	3	-	-	-	-	5	3
Autres classes	22	26	-	-	1	1	23	27
TOTAL	27	29	-	-	1	1	28	30
TOTAL GÉNÉRAL	69	76	-	-	3	3	72	79

## ACTIVITES CONCERNANT LES QUESTIONS DE DEVELOPPEMENT SOCIAL A L'ECHELLE MONDIALE

8.1 Ce programme est exécuté, sous la direction du Directeur général de l'Office des Nations Unies à Vienne, par le Centre pour le développement social et les affaires humanitaires, qui est, au sein du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies, le service central chargé de toutes les questions de politique sociale et de développement social.

8.2 Dans le cadre du regroupement de toutes les activités relatives à la politique sociale et au développement social à Vienne, dont l'Assemblée générale a pris acte dans sa résolution 42/125 du 7 décembre 1987, le Centre a été détaché du Département des affaires économiques et sociales internationales en 1987. A compter de l'exercice biennal 1990-1991, le Centre assumera la responsabilité, jusque-là confiée au Département, des travaux intéressant la Déclaration sur le progrès et le développement dans le domaine social (voir la résolution 2542 (XXIV) de l'Assemblée générale), le *Rapport sur la situation sociale dans le monde* et les questions connexes. Ce transfert de responsabilité devait s'accompagner d'un transfert de postes du Département au Centre, dont on trouvera le détail plus loin au paragraphe 8.6.

8.3 Le Centre est chargé, à l'échelle mondiale, d'analyser les grandes orientations et les stratégies en matière de changement social dans le cadre du développement. Une fonction essentielle consiste à suivre, à évaluer et à rendre compte des tendances mondiales et de leurs incidences sur la politique sociale, conformément à la résolution 42/125 de l'Assemblée générale et aux révisions apportées au plan à moyen terme. A ce propos, le Centre établit : a) le *Rapport [quadriennal] de la situation sociale dans le monde*; b) les rapports périodiques sur : la réalisation des buts et objectifs de la Déclaration sur le progrès et le développement dans le domaine social; les transformations de grande portée aux fins du progrès social; les aspects sociaux des stratégies internationales de développement dans le cadre des décennies des Nations Unies pour le développement; ainsi que c) les mises à jour quinquennales de l'*Etude mondiale sur le rôle des femmes dans le développement*.

8.4 Le Centre coordonne les mesures prises à l'échelle internationale au titre de la mise en oeuvre des Stratégies prospectives d'action de Nairobi pour la promotion de la femme jusqu'à l'an 2000 et d'autres programmes mondiaux dans le domaine social. A ce titre, le Centre assume d'importantes responsabilités dans le cadre du système des Nations Unies et agit en collaboration et association étroites avec les institutions spécialisées qui s'occupent de secteurs sociaux précis.

8.5 Le Centre s'attache à sensibiliser l'opinion publique internationale aux efforts faits à l'échelle nationale et internationale pour satisfaire les besoins et les aspirations de l'homme et à mobiliser son appui en faveur de ces efforts et à intégrer tous les membres de la société aux activités générales de développement. Il s'agit notamment d'aider les gouvernements qui le demandent à mieux intégrer dans les programmes nationaux de développement les grands objectifs, politiques et programmes sociaux grâce à une meilleure planification sociale. En outre, le Centre encourage, suit et évalue l'exécution des plans et programmes d'action internationaux dans les domaines de la protection sociale pour le développement, de la promotion de la femme, des personnes handicapées, du vieillissement et de la jeunesse ainsi que de la prévention du crime et de la justice pénale.

## Sous-programme 1. Participation de la population au développement

## a) Ressources nécessaires :

Budget ordinaire : 1 237 400 dollars (soit 11 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 6 % du total prévu pour le programme en 1988-1989);

Fonds extra-budgétaires : 50 000 dollars (6 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 2 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr.1), paragraphes 21.9 à 21.12, compte tenu des révisions indiquées dans le document A/39/6 et des modifications indiquées dans le document A/39/38.

## c) Eléments de programme :

## 1.1 Dimensions sociales de la stratégie internationale du développement pour les années 90

*Produit* : Publication technique : *Stratégie internationale du développement pour la quatrième Décennie des Nations Unies pour le développement : les dimensions sociales et le rôle des ressources humaines* (1990).

## 1.2 Situation sociale dans le monde

*Produit* : Rapport à la Commission du développement social sur les progrès réalisés en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur le progrès et le développement dans le domaine social (1990).

*Activité intermédiaire* : Elaboration d'indicateurs clefs permettant de suivre le progrès social et analyse des informations relatives aux tendances dans ce domaine, à titre de contribution à la prochaine édition quadriennale du *Rapport sur la situation sociale dans le monde* et son supplément (1993).

### 1.3 Système d'information sur le développement social\*\*

*Activité intermédiaire* : Elaboration d'un cadre théorique pour la mise en place d'un système d'information et mise au point de progiciels à l'usage des gouvernements et des organisations non gouvernementales.

### 1.4 Développement social : analyse des nouveaux problèmes

*Produits* : Publications techniques : a) *International Social Development Review* (1990 et 1991); b) *Social Development Bulletin* (1990 et 1991).

*Sous-programme 2. Intégration sociale et protection sociale*

a) Ressources nécessaires : budget ordinaire : 1 912 300 dollars (17 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 11 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr. 1), paragraphes 21.12 à 21.16, compte tenu des révisions indiquées dans le document A/39/6 et des modifications indiquées dans le document A/41/38.

#### c) Eléments de programme :

2.1 Suivi de la Consultation interrégionale sur les politiques et programmes de protection sociale orientés vers le développement\*

*Produits* :

i) Rapport à la Commission du développement social à sa trente-deuxième session (1990);

ii) Publications techniques : a) Programmes novateurs dans le domaine de la protection sociale (1991); et b) Rapport du groupe d'experts (sujet à choisir par la Commission du développement social à sa trente et unième session) (1990).

2.2 Renforcement de la capacité institutionnelle nationale et sous-nationale dans le domaine du développement social

*Produits* :

i) Rapport à la Commission du développement social sur les programmes communautaires et coopératifs de développement social exécutés à l'échelle locale (1990);

ii) Publication technique : Expérience des pays en matière de renforcement de la capacité institutionnelle dans le domaine de la conception, de la planification et de la coordination des politiques sociales (1991).

2.3 Situation sociale des familles

*Produits* :

i) Rapport à la Commission du développement social sur la situation sociale des familles;

ii) Publications techniques : a) Rapport du groupe d'experts des mécanismes d'aide à la famille et à ses membres (1991); et b) *Family Issues Bulletin* (deux numéros en 1990; trois en 1991).

*Sous-programme 3. Analyse des droits et de la condition de la femme*

a) Ressources nécessaires : budget ordinaire : 899 900 dollars (soit 8 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 8 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr. 1), paragraphes 21.17 à 21.21 b), compte tenu des révisions indiquées dans le document A/41/6, et des modifications figurant dans le document A/41/38,

des révisions indiquées dans le document A/43/6 et des modifications indiquées dans le document A/43/16.

#### c) Eléments de programme :

3.1 Appui technique et fonctionnel au Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes

*Produits* : Rapports à l'Assemblée générale sur l'état de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (1990 et 1991).

*Activités intermédiaires* : Compilation des rapports des Etats parties et des institutions spécialisées adressés au Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes et établissement des études statistiques de base spéciales demandées par le Comité; appui fonctionnel au séminaire sur la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes. Compilation de statistiques pouvant servir à l'examen des rapports des Etats parties par le Comité.

3.2 Analyse des thèmes prioritaires à inscrire à l'ordre du jour de la Commission de la condition de la femme concernant l'objectif d'égalité

*Produits* : Rapports à la Commission de la condition de la femme sur les thèmes prioritaires intéressant l'objectif d'égalité : a) égalité en matière de participation à la vie politique et à la prise de décisions (1990); et b) les femmes vulnérables, notamment les femmes migrantes (1991).

*Sous-programme 4. Intégration des femmes au développement aux niveaux national, régional et international*

a) Ressources nécessaires : budget ordinaire : 562 400 dollars (5 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 15 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr. 1), paragraphes 21.22 à 21.26A, compte tenu des modifications indiquées dans le document A/41/38, des révisions figurant dans le document A/43/6 et des modifications indiquées dans le document A/43/16.

#### c) Elément de programme :

4.1 Analyse des thèmes prioritaires à inscrire à l'ordre du jour de la Commission de la condition de la femme concernant l'objectif de développement

*Produits* : Rapports à la Commission de la condition de la femme sur les thèmes prioritaires intéressant l'objectif de développement : a) effets négatifs de la situation économique internationale sur l'amélioration de la condition de la femme (1990); et b) mécanismes nationaux, régionaux et internationaux pour l'intégration effective des femmes au processus de développement, notamment le rôle des organisations intergouvernementales (1991).

*Sous-programme 5. Participation des femmes au renforcement de la paix et de la coopération internationales*

a) Ressources nécessaires : budget ordinaire : 562 400 dollars (5 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 3 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr. 1), paragraphes 21.27 à 21.30A, compte tenu des révisions indiquées dans le document A/41/6, des modifications indiquées dans le document A/41/38, des révisions figurant dans le document A/43/6 et des modifications indiquées dans le document A/43/16.

#### c) Elément de programme :

5.1 Analyse des thèmes prioritaires à inscrire à l'ordre du jour de la Commission de la condition de la femme concernant l'objectif de paix\*

\*\* Non prioritaire.

\* Priorité absolue.

\* Priorité absolue.

**Produits :**

i) Rapports à la Commission de la condition de la femme sur : a) les femmes dans les régions touchées par des conflits armés, une intervention étrangère, la domination étrangère et coloniale, l'occupation étrangère et les menaces à la paix (1990); b) les femmes et enfants réfugiés et déplacés; c) la situation des femmes palestiniennes vivant à l'intérieur ou hors des territoires occupés (1991); et d) les femmes vivant sous le régime d'*apartheid* (1991);

ii) Publications techniques : quatre études de cas nationales et régionales sur la participation des femmes à la prise de décisions, notamment en ce qui concerne la paix et le désarmement (1990 et 1991).

**Sous-programme 5A. Suivi, examen et évaluation de la mise en oeuvre des stratégies prospectives de Nairobi****a) Ressources nécessaires :**

Budget ordinaire : 562 400 dollars (soit 5 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 0 % du total prévu pour le programme en 1988-1989);

Fonds extra-budgétaires : 232 000 dollars (27 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 31 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr.1), compte tenu des révisions indiquées dans le document A/43/6, paragraphes 21.30B à 21.30E.

**c) Eléments de programme :****5A.1 Suivi, examen et évaluation****Produits :**

i) Rapport à l'Assemblée générale sur l'application des Stratégies prospectives d'action de Nairobi (1990 et 1991);

ii) Rapports à la Commission de la condition de la femme : a) rapport biennal sur le suivi à l'échelle du système des progrès accomplis en ce qui concerne l'application des Stratégies prospectives d'action de Nairobi (1990); et b) rapport quinquennal sur l'examen et l'évaluation de l'application des Stratégies prospectives d'action de Nairobi (1990);

iii) Fourniture d'un appui aux organisations non gouvernementales pour faciliter leur participation aux travaux de l'Organisation des Nations Unies, y compris leur participation aux travaux de la Commission de la condition de la femme, ainsi qu'aux réunions du Sous-Groupe pour les femmes et le développement du Comité commun de l'information des Nations Unies/organisations non gouvernementales en vue de l'élaboration de pochettes éducatives pour le développement concernant la promotion de la femme.

**5A.2 Services d'information pour les mécanismes nationaux de promotion de la femme**

**Produits :** Publications techniques : a) *Répertoire des centres de liaison du système des Nations Unies pour les questions intéressant les femmes* (1990), *Répertoire des mécanismes nationaux pour la promotion de la femme* (1990 et 1991); b) *Women 2000* (trois numéros par an); c) *Women News* (huit numéros par an); d) liste semestrielle des documents relatifs à la promotion de la femme publiés par les organismes des Nations Unies (deux numéros par an); et e) fourniture sur demande de copies de documents sur microfiches (environ 200 par an).

**Sous-programme 6. Jeunesse**

a) Ressources nécessaires : budget ordinaire : 899 900 dollars (soit 8 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 10 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr.1), paragraphes 21.32 à 21.34, compte tenu des révisions indiquées dans le document A/39/6, des modifications indiquées dans le document A/39/38 et des révisions figurant dans le document A/43/6.

**c) Eléments de programme :**

6.1 Suivi, évaluation et coordination de l'application des directives concernant la poursuite des activités de planification et les activités de suivi appropriées dans le domaine de la jeunesse\*

**Produits :**

i) Rapports à l'Assemblée générale de l'application des directives concernant la poursuite des activités de planification et les activités de suivi appropriées dans le domaine de la jeunesse (1990 et 1991);

ii) Rapport au Conseil économique et social, par l'intermédiaire de la Commission de développement social, sur la jeunesse dans le monde contemporain (1991);

iii) Services fonctionnels nécessaires à une réunion consultative interrégionale sur les stratégies, politiques et programmes en faveur de la jeunesse (1991);

iv) Publications techniques : a) évaluation du rôle et du fonctionnement et mécanismes nationaux de coordination pour la jeunesse (1990); b) planification de la mise en valeur des ressources humaines dans le domaine de la jeunesse (1991); c) *Examen et évaluation de la situation sociale des jeunes dans le monde contemporain : tendances et perspectives* (1991); et d) *Les jeunes et le SIDA : stratégie pour l'élaboration de programmes d'information et d'éducation aux fins de la prévention du SIDA et de la lutte contre cette maladie* (1990).

6.2 Courants de communication entre l'ONU, la jeunesse et les organisations de jeunes

**Produits :**

i) Publications techniques : a) *Youth Information Bulletin* (trois numéros par an); et b) *Bulletin trimestriel* sur la jeunesse (quatre numéros par an);

ii) Services fonctionnels nécessaires pour un forum consultatif d'organisations non gouvernementales pour examiner le rôle que celles-ci jouent dans la formulation de politiques et programmes en faveur de la jeunesse (1990).

**Sous-programme 7. Vieillesse**

a) Ressources nécessaires : budget ordinaire : 787 400 dollars (soit 7 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 12 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr.1), paragraphes 21.35 à 21.38, compte tenu des révisions indiquées dans les documents A/39/6, A/41/6 et A/43/6.

**c) Eléments de programme :**

7.1 Suivi, évaluation et coordination du Plan d'action international de Vienne sur le vieillissement\*

**Produits :**

i) Rapports à l'Assemblée générale sur la question du vieillissement (1990 et 1991);

ii) Rapport sur la question du vieillissement, présenté au Conseil économique et social par l'intermédiaire de la Commission du développement social à sa trente-deuxième session (1990);

iii) Services fonctionnels nécessaires à a) une réunion de groupe d'experts pour élaborer les principes directeurs devant régir l'établissement de programmes nationaux

\* Priorité absolue

concernant le vieillissement (1990); et *b*) une réunion consultative pour élaborer des recommandations de programme à l'échelle nationale pour l'an 2000 (1991);

iv) Publications techniques : *a*) *Le vieillissement dans le monde* (1990); *b*) recommandations de programme à l'échelle nationale pour l'an 2000 (1991).

*Produit intermédiaire* : Elaboration d'un programme d'activités pour la célébration du dixième anniversaire de l'adoption du Plan international d'action de Vienne sur le vieillissement en 1992 (1991).

7.2 Diffusion et échange d'informations sur le vieillissement\*\*

*Produits* :

i) Publication technique : *Bulletin on Aging* (trois numéros en 1990 et trois numéros en 1991);

ii) Appui fonctionnel à l'Institut international du vieillissement.

*Sous-programme 8. Personnes handicapées*

*a*) Ressources nécessaires : budget ordinaire : 787 400 dollars (soit 7 % du total pour le programme en 1990-1991; 10 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

*b*) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr. 1), paragraphes 21.39 à 21.42, compte tenu des révisions indiquées dans les documents A/39/6 et A/43/6.

*c*) Eléments de programme :

8.1 Suivi, évaluation et coordination de l'application du Programme d'action mondial concernant les personnes handicapées, pendant la seconde moitié de la Décennie des Nations Unies pour les personnes handicapées\*

*Produits* :

i) Rapport à l'Assemblée générale sur l'application du Programme d'action mondial concernant les personnes handicapées, pendant la seconde moitié de la Décennie des Nations Unies pour les personnes handicapées (1991);

ii) Rapport au Conseil économique et social, par l'intermédiaire de la Commission du développement social, sur le suivi et l'évaluation du Programme d'action mondial concernant les personnes handicapées pendant la seconde moitié de la Décennie des Nations Unies pour les personnes handicapées (1990);

iii) Services fonctionnels nécessaires à *a*) une réunion de groupe d'experts sur la deuxième opération de suivi de l'application du Programme d'action mondial concernant les personnes handicapées et sur d'autres moyens de marquer la fin de la Décennie (1990); *b*) des réunions consultatives avec les organisations non gouvernementales en vue de l'élaboration d'une stratégie jusqu'à l'an 2000 et au-delà (1990 et 1991);

iv) Publications techniques : *a*) étude de faisabilité sur les incidences techniques, financières et administratives d'autres moyens de marquer la fin de la Décennie des Nations Unies pour les personnes handicapées (1990); *b*) *Disabled Persons Bulletin* (trois numéros par an, 1990 et 1991); et *c*) résumé en braille du *Disabled Persons Bulletin* (trois numéros par an, 1990 et 1991);

v) Mise en place d'un réseau d'information pour la collecte, la diffusion et l'échange d'informations sur les invalidités (1991).

8.2 Recherche et analyse des politiques concernant les personnes handicapées

*Produits* : Publications techniques : *a*) principes directeurs devant régir l'élaboration d'une législation complète pour la promotion et la protection des droits des personnes handicapées (1990); et *b*) directives à suivre pour tenir compte des besoins et des préoccupations des personnes handicapées dans la planification nationale (1991)\*\* (fonds extra-budgétaires).

*Sous-programme 9. Politique de prévention du crime dans le contexte du développement*

*a*) Ressources nécessaires : budget ordinaire : 899 900 dollars (soit 8 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 7 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

*b*) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr. 1), paragraphes 21.43 à 21.46, compte tenu des révisions figurant dans le document A/41/6 et des modifications indiquées dans le document A/41/38.

*c*) Eléments de programme :

9.1 Préparatifs du huitième Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et le traitement des délinquants\*

*Produits* :

i) Rapports et documents de travail pour des questions de fond devant être présentées au Congrès (1990);

ii) Deux circulaires sur le huitième Congrès et les dispositions à prendre pour permettre aux intéressés (gouvernements, organisations non gouvernementales, presse, etc.) de participer au Congrès (1990);

iii) Rapports au Comité pour la prévention du crime et la lutte contre la délinquance à sa onzième session (1990);

iv) Rapport à l'Assemblée générale sur le huitième Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et le traitement des délinquants (1990);

v) Rapports à l'Assemblée générale sur la prévention du crime et la justice pénale (1990 et 1991);

vi) Rapports au Conseil économique et social sur la prévention du crime et la justice pénale (1990 et 1991).

9.2 Prévention du crime et justice pénale dans le contexte du développement

*Produits* :

i) Rapport au Comité pour la prévention du crime et la lutte contre la délinquance sur : *a*) l'amélioration des modalités de coopération internationale pour rechercher, saisir, geler et confisquer les biens acquis de façon illicite dans le cadre du crime organisé et du trafic illicite des drogues (1991); et *b*) les propositions relatives à un projet de convention sur la coopération internationale en matière pénale (1991);

ii) Publications techniques : *a*) stratégies internationales et politiques nationales visant à lutter contre la corruption, à l'intention des praticiens de la justice pénale (1991); *b*) prévention de la violence familiale du point de vue de la justice, de la législation et de la procédure pénale (1991); *c*) *Revue internationale de politique pénale* (1990 et 1991); et *d*) *Prévention du crime et justice pénale : Bulletin d'information* (1990 et 1991).

*Activités opérationnelles* :

i) Assistance aux gouvernements pour la formulation de programmes multisectoriels de prévention et de traitement de la délinquance juvénile grâce à la participation communautaire, y compris les réformes législatives et institutionnelles éventuelles (1990 et 1991);

\* Priorité absolue.

\*\* Non prioritaire.

\* Priorité absolue.

\*\* Non prioritaire.

ii) Elaboration et évaluation de projets pilotes et de démonstration à l'intention des enfants des rues et des jeunes les plus exposés (1990);

iii) Evaluation du matériel de formation à l'intention des responsables de l'application des lois, des agents de probation, des travailleurs sociaux, des organisations de jeunes et des groupes bénévoles (1990 et 1991).

*Sous-programme 10. Analyse des tendances de la criminalité et évaluation des stratégies de prévention du crime*

a) Ressources nécessaires : budget ordinaire : 225 100 dollars (soit 2 % du total prévu pour le programme en 1990-1991 et 3 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr. 1), paragraphes 21.47 à 21.50, compte tenu des révisions indiquées dans le document A/41/6.

c) Élément de programme :

10.1 Etude de l'ONU sur les tendances de la criminalité, les opérations des systèmes de justice pénale et les stratégies de prévention du crime

*Produits :*

i) Rapport au huitième Congrès de l'état d'avancement de la troisième étude sur les tendances de la criminalité dans le monde et les opérations des systèmes de justice pénale (1990);

ii) Publications techniques : a) tendances de la criminalité dans le monde et opérations des systèmes de justice pénale à l'échelle régionale et interrégionale (1990); b) nouvelles stratégies pour réduire le surpeuplement des prisons et faire face à ce problème (1991); et c) le traitement des prisonniers ayant contracté le SIDA, à l'intention des planificateurs responsables de la politique en matière de justice pénale et des directeurs de prison (1991).

*Activités intermédiaires :*

i) Suivi et coordination des activités liées à l'analyse régionale et interrégionale de la troisième étude sur les tendances de la criminalité dans le monde, devant être assurés par l'Institut de recherche des Nations Unies sur la défense sociale et les instituts régionaux;

ii) Préparatifs de la quatrième étude devant porter sur les années 1987 à 1990;

iii) Assistance aux Etats Membres au titre de l'échange d'informations sur les problèmes de la gestion des prisons.

*Sous-programme 11. Principes directeurs et normes en matière de prévention du crime et de justice pénale*

a) Ressources nécessaires : budget ordinaire : 337 500 dollars (soit 3 % du total prévu pour le programme en 1990-1991 et 5 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr. 1), paragraphes 21.51 à 21.54, compte tenu des révisions indiquées dans le document A.41/6).

c) Éléments de programme :

11.1 Traitement des délinquants

*Produits :*

i) Rapport au Comité pour la prévention du crime et la lutte contre la délinquance sur : a) l'application de l'Ensemble de règles minima pour le traitement des détenus, l'accent étant mis en particulier sur leur statut, sur les efforts qui sont faits en vue de faire respecter leurs droits de l'homme, y compris leurs droits à l'éducation et au travail, ainsi que sur les mécanismes qui ont été mis au point à cette

fin (1991); b) l'état d'avancement de l'élaboration du projet de principes de base sur le recours à la force et l'utilisation des armes à feu par les responsables de l'application des lois (1991);

ii) Rapport au huitième Congrès sur les mesures de substitution à l'emprisonnement et la réduction de la population carcérale (1990);

iii) Rapport au Conseil économique et social sur la peine capitale (1990).

11.2 Victimes de la criminalité et d'abus de pouvoir

*Produits :*

i) Rapport au Comité pour la prévention du crime et la lutte contre la délinquance sur les procédures et pratiques nationales et internationales en ce qui concerne l'application de la Déclaration des principes fondamentaux de justice relatifs aux victimes de la criminalité et aux victimes d'abus de pouvoir (1990);

ii) Publications techniques : a) *Prévention des exécutions extra-judiciaires, arbitraires et sommaires et moyens d'enquêtes sur ces exécutions* (1990); b) guide à l'intention des praticiens de la justice pénale et autres experts de la question sur la situation des victimes de la criminalité et d'abus de pouvoir dans le système de justice pénale et autres questions connexes (1991);

iii) Services fonctionnels nécessaires à la réunion d'un groupe d'experts chargé de formuler des propositions concernant l'application de la Déclaration des principes fondamentaux de justice relatifs aux victimes de la criminalité et aux victimes d'abus de pouvoir (1990).

11.3 Justice pour mineurs\*\*

*Produits :* Rapports au Comité pour la prévention du crime et la lutte contre la délinquance sur : a) l'état d'avancement de la rédaction du projet de règles minima des Nations Unies pour la protection des mineurs privés de liberté (1991); et b) les principes directeurs des Nations Unies pour la prévention de la délinquance juvénile (1991).

11.4 Amélioration de l'administration de la justice pénale

*Produits :*

i) Rapports au Comité pour la prévention du crime et la lutte contre la délinquance sur : a) l'état d'avancement de la rédaction du projet de principes de base relatifs au rôle du barreau et l'égalité d'accès à la justice (1991); b) les moyens d'encourager les gouvernements à appliquer les procédures touchant l'application effective des Principes fondamentaux relatifs à l'indépendance de la magistrature (1991);

ii) Publication technique : compilation des normes des Nations Unies en matière de prévention du crime et de justice pénale (1991);

iii) Fourniture de services consultatifs aux Etats Membres qui en font la demande au titre de l'application des normes des Nations Unies en matière de prévention du crime et de justice pénale (1991).

*Sous-programme 12. Appui fonctionnel aux activités de coopération technique*

a) Ressources nécessaires : budget ordinaire : 337 500 dollars (soit 3 % du total prévu pour le programme en 1990-1991 et 3 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

Fonds extra-budgétaires : 588 200 dollars (soit 67 % du total prévu pour le programme en 1990-1991 et 67 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

\*\* Non prioritaire

Référence : ce sous-programme n'est pas prévu dans le programme énoncé dans le plan à moyen terme.

c) Élément de programme :

12.1 Appui fonctionnel aux projets de coopération technique

Produits :

i) Publications techniques : catalogues annotés de certaines propositions de projet en attente de financement dans les domaines suivants : a) vieillissement; b) personnes handicapées; c) jeunesse; d) crime et justice pénale;

ii) Services d'appui et services fonctionnels pour la formulation et l'exécution de projets de coopération technique.

*Sous-programme 13. Appui au programme*

a) Ressources nécessaires : budget ordinaire : 1 237 400 dollars (soit 11 % du total prévu pour le programme en 1990-1991 et 7 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

b) Référence : ce sous-programme n'est pas prévu dans le programme énoncé dans le plan à moyen terme.

c) Élément de programme :

13.1 Fourniture de services fonctionnels à des organes officiels

Produits : Services fonctionnels nécessaires pour : a) les trente-quatrième et trente-cinquième sessions de la Commission de la condition de la femme (1990 et 1991); b) la trente-deuxième session de la Commission du développement social (1990); c) la onzième session du Comité pour la prévention du crime et la lutte contre la délinquance (1990); d) le huitième Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et le traitement des délinquants (1990); e) les neuvième et dixième sessions du Comité pour l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (1990 et 1991); f) une réunion biennale des Etats parties à la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (1990); et g) une réunion du Groupe de travail des communications de la Commission de la condition de la femme (1990).

*Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1989)*

*Transferts de postes*

8.6 Comme il est indiqué au paragraphe 8.2, le Centre pour le développement social et les affaires humanitaires assumera dorénavant la responsabilité des tâches précédemment confiées au Département des affaires économiques et sociales internationales en ce qui concerne les travaux relatifs à la Déclaration sur le progrès et le développement dans le domaine social, au *Rapport sur la situation sociale dans le monde* et à des questions connexes. Parallèlement à ce transfert de responsabilité, sept postes (1 P-5, 2 P-4, 1 P-3, 1 P-2 et 2 agents des services généraux) seraient transférés du Département au Centre.

8.7 En outre, il est proposé de transférer de ce programme deux postes d'agent des services généraux (1re classe) en échange de deux postes d'agent des services généraux (autres classes). Un poste serait transféré au Bureau du Directeur général de l'Office des Nations Unies à Vienne (chap. 1B) et l'autre à la Division des services administratifs et des services communs à Vienne (chap. 281).

*Personnel temporaire pour les réunions*

8 Un montant de 6 000 dollars est demandé pour la fourniture de services spéciaux (transcription en braille, livres de lecture et interprétation en langage par signes) pour des réunions spéciales du Groupe des personnes handicapées.

*Personnel temporaire (remplaçants et surnuméraires)*

8.9 Un montant de 28 000 dollars est demandé pour recruter du personnel temporaire pour remplacer les fonctionnaires du Centre pour le développement social et les affaires humanitaires en congé de maladie prolongé ou en congé de maternité. Au cours des exercices précédents, les ressources nécessaires étaient prévues dans le programme du Département des affaires économiques et sociales internationales.

*Consultants*

8.10 Les dépenses prévues à cette rubrique (142 700 dollars), qui font apparaître une augmentation de 52 200 dollars, se répartissent comme suit :

Éléments de programme	Description des tâches	Dollars
1.2	Aider à identifier des concepts et des indicateurs permettant de suivre le développement social sous ses principaux aspects et à recueillir, mettre en tableaux et analyser des données permettant d'identifier les tendances	6 000
2.1	Aider à identifier et à analyser les renseignements communiqués par les pays en développement et les pays les moins avancés concernant les tendances récentes de la politique générale et de l'administration en ce qui concerne la planification, l'exécution et l'évaluation des programmes dans le domaine de la protection sociale et les domaines connexes	9 000
2.2	Analyser l'expérience des pays en développement et des pays les moins avancés en ce qui concerne a) les activités communautaires et coopératives et b) l'infrastructure nationale et locale pour la conception, l'application et l'évaluation de la politique sociale	9 000
2.3	Aider à élaborer des concepts et des indicateurs relatifs aux fonctions familiales, devant être utilisés dans le cadre des préparatifs de la publication consacrée aux systèmes d'appui aux familles	9 000
3.2	Aider à élaborer les documents sur les femmes handicapées, les femmes âgées, les femmes migrantes et les femmes appartenant à des groupes minoritaires et indigènes, à l'intention d'une réunion de groupes d'experts en 1990, en ce qui concerne le thème prioritaire de l'égalité des femmes	18 000
4.1	Aider à établir des documents sur les mécanismes nationaux, régionaux et internationaux pour l'intégration effective des femmes au processus de développement, y compris le rôle des organisations internationales, à l'intention d'un séminaire sur le thème prioritaire du développement	14 300
4.1	Aider à établir des documents sur l'intégration de la femme au processus de développement à l'intention d'un séminaire sur le thème prioritaire du développement	14 400
5.1	Aider à établir des documents sur la participation des femmes, sur un pied d'égalité avec les hommes, à tous les efforts tendant à promouvoir la coopération internationale, la paix et le désarmement, à l'intention d'une réunion de groupes d'experts sur le thème prioritaire des femmes et de la paix en 1991	15 000
5.1	Aider à établir quatre études de cas nationales et régionales sur la participation des femmes à la prise de décisions en ce qui concerne en particulier la paix et le désarmement	12 000
6.1	Aider à établir une publication technique sur la situation sociale des jeunes dans le monde contemporain	9 000
8.1	Donner des conseils sur l'élaboration d'indicateurs d'évaluation et sur les modifications qu'il faut apporter à la deuxième opération de suivi du Programme mondial d'action concernant les personnes handicapées	9 000
8.1	Former un fonctionnaire à l'utilisation d'une machine de transcription en braille à grande vitesse Thiel	3 000
9.2	Aider à établir un rapport sur les propositions concernant un projet de convention sur la coopération internationale en matière pénale	3 000
9.2	Aider à établir un rapport sur les faits nouveaux intervenus dans le domaine de la violence familiale, l'accent étant mis sur la justice, la législation et la procédure pénales devant servir à une publication technique du Secrétariat, conformément à la résolution 40/36 de l'Assemblée générale	3 000

Élément de programme	Description des tâches	Dollars
10.1	Aider à établir un rapport sur la troisième Etude de l'ONU sur les tendances de la criminalité, les opérations des systèmes de justice pénale et les stratégies de prévention du crime	3 000
10.1	Fournir des conseils sur l'utilisation des ordinateurs dans la gestion des systèmes de justice pénale, afin d'analyser les réponses données par les Etats Membres dans le cadre d'une enquête à mener pour aider à établir un rapport sur la base des résultats de l'enquête	3 000
11.2	Aider à établir un rapport sur les procédures et pratiques nationales et internationales en vue d'appliquer la déclaration des principes fondamentaux de justice relatifs aux victimes de la criminalité et aux victimes d'abus de pouvoir, rapport qui sera utilisé pour établir un guide à l'intention des praticiens de la justice pénale sur le statut des victimes dans le système de justice pénale	3 000
	<b>TOTAL</b>	<b>142 700</b>

*Groupes spéciaux d'experts*

8.11 Les dépenses prévues à cette rubrique (158 300 dollars), qui accusent une augmentation de 99 500 dollars, se répartissent comme suit :

Élément de programme	Description des tâches	Dollars
3.2	Etudier le thème prioritaire de l'égalité des femmes	36 000
5.1	Etudier le thème prioritaire de la paix — la participation des femmes, sur un pied d'égalité avec les hommes, à tous les efforts tendant à promouvoir la coopération internationale, la paix et le désarmement	36 000
6.1	Tenir des réunions consultatives interrégionales sur les stratégies, politiques et programmes en faveur de la jeunesse en coopération avec le Département de la coopération technique pour le développement (il est prévu un financement complémentaire de sources extra-budgétaires)	29 400
8.1	Commencer les préparatifs de la deuxième opération d'évaluation et de suivi de l'exécution du Programme mondial d'action concernant les personnes handicapées (il est prévu un financement complémentaire de sources extra-budgétaires)	29 400
9.2	Etudier les stratégies de lutte contre la criminalité transfrontière	27 500
	<b>TOTAL</b>	<b>158 300</b>

*Frais de voyage des représentants*

8.12 Les ressources prévues à cette rubrique (253 800 dollars) accusent une augmentation de 11 100 dollars. Elles doivent permettre de couvrir les frais de voyage et l'indemnité de subsistance des 23 membres du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes, créé conformément à la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, adoptée par l'Assemblée générale dans sa résolution 34/180 du 18 décembre 1979 et entrée en vigueur en septembre 1981. L'accroissement de 11 100 dollars doit permettre de couvrir les frais de voyage et l'indemnité de subsistance du Président du Comité lorsque celui-ci participe aux réunions des présidents des organes s'occupant des droits de l'homme, qui se tiennent chaque année à Genève.

*Honoraires*

8.13 Les ressources prévues à ce titre (142 000 dollars), dont le montant est identique à celui de l'exercice 1988-1989, se rapporte également aux membres du Comité qui ont droit à des émoluments dans les conditions fixées au paragraphe 8 de l'article 17 de la Convention, dont le texte est annexé à la résolution 34/180 de l'Assemblée générale.

*Frais de voyage du personnel affecté à des réunions*

8.14 Les dépenses prévues à ce titre (16 000 dollars), qui font apparaître une diminution de 50 500 dollars, se répartissent entre les éléments de programme ci-après :

Élément de programme	Description des tâches	Dollars
3.2	Participation d'un représentant de chacune des commissions régionales à une réunion de groupe spécial d'experts consacrée au thème prioritaire de l'égalité des femmes (Vienne, 1990)	8 000
5.1	Participation d'un représentant de chacune des commissions régionales à une réunion de groupe spécial d'experts consacrée au thème prioritaire de la femme et de la paix (Vienne, 1991)	8 000
	<b>TOTAL</b>	<b>16 000</b>

La diminution de 50 500 dollars résulte du transfert d'un montant de 32 200 dollars au Bureau du Directeur général de l'Office des Nations Unies à Vienne (voir chap. 1 du projet de budget-programme) et d'un montant de 18 300 dollars à la rubrique Autres frais de voyage du personnel envoyé en mission ci-dessous.

*Autres frais de voyage du personnel envoyé en mission*

8.15 Les ressources prévues à cette rubrique (132 900 dollars), qui représentent une augmentation de 48 600 dollars et dont un montant de 18 300 dollars est transféré de la rubrique Frais de voyage du personnel affecté à des réunions, se répartissent entre les éléments de programme ci-après :

Élément de programme	Description des tâches	Dollars
1.1	Tenir des consultations sur des données spéciales concernant l'expérience des pays en développement et participer à des réunions interinstitutions, notamment celles de l'Equipe spéciale du Comité administratif de coordination (CAC) sur les objectifs de développement à long terme	3 000
1.2	Tenir des consultations sur des données spéciales et d'autres renseignements nécessaires aux fins de l'analyse des tendances des changements observés dans la situation sociale dans le monde	2 000
2.1	Participer à la Conférence internationale sur la protection sociale au Maroc (1990) et à des réunions régionales et interinstitutions sur la suite donnée aux recommandations de la Consultation interrégionale sur les politiques et programmes de protection sociale orientés vers le développement	8 000
2.2	Participer aux réunions semestrielles du Comité mixte pour la promotion de l'aide aux coopératives	3 000
2.3	Aider à identifier et à utiliser des indicateurs, et tenir des consultations sur des questions de fond intéressant l'établissement d'études de cas	4 000
3.1	Assurer le service de la neuvième session du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes (six fonctionnaires, dont un spécialiste des droits de l'homme de Genève, pendant 10 jours ouvrables) et de la cinquième session de la Réunion des Etats parties à la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (trois fonctionnaires pendant trois jours ouvrables) (New York, 1990)	27 000
3.1	Assurer le service de la dixième session du Comité à Vienne (un spécialiste des droits de l'homme de Genève pendant 10 jours ouvrables)	2 500
3.2	Assister chaque année à une réunion professionnelle ou interrégionale sur le thème prioritaire de l'égalité des femmes	3 000
4.1	Assister chaque année à une réunion professionnelle ou intergouvernementale sur le thème prioritaire du développement	3 000
5.1	Assister chaque année à une réunion professionnelle ou intergouvernementale sur le thème prioritaire de la paix	3 000

Élément de programme	Description des tâches	Dollars	Élément de programme	Description des tâches	Dollars
5A 1	Assister à des réunions du Sous-Groupé pour les femmes et le développement du Comité commun de l'information des Nations Unies organisations non gouvernementales sur la préparation de pochettes éducatives pour le développement concernant la promotion de la femme	3 000			
6 1	Participer à une réunion consultative interregionale sur les stratégies, politiques et programmes, en coopération avec le Département de la coopération technique pour le développement, à des consultations avec les gouvernements, organes et institutions des Nations Unies et organisations non gouvernementales concernant la jeunesse, à des réunions interinstitutions concernant les directives	4 000	1 1	Stratégie internationale du développement pour les années 90 - dimensions sociales et rôle des ressources humaines	4 100
6 2	Assister à une réunion d'information d'organisations non gouvernementales internationales de jeunes à Genève et à Paris	2 000	1 4	International Social Development Review (deux numéros), Social Development Bulletin	28 900
7 2	Assister à des réunions de groupe d'experts à l'Institut international du vieillissement créé sous les auspices de l'ONU à Malte et à la Société africaine de gérontologie	4 000	2 1	Programmes novateurs dans le domaine de la protection sociale	5 800
8 1	Fournir une assistance fonctionnelle aux réunions interinstitutions suivantes : Comité pour l'assistance aux congrès ou assemblées d'organisations intergouvernementales afghanes s'occupant des personnes handicapées, Conseil de l'Europe et Comité consultatif technique de l'Institut africain de readaptation	4 000	2 3	Mécanismes d'aide à la famille et à ses membres dans le cadre du développement et Family Issues Bulletin	3 500
8 1	Assister à des réunions des organisations non gouvernementales suivantes : Conseil international sur l'invalidité et Organisation internationale des personnes handicapées, Congrès mondial de la Ligue internationale des associations pour les personnes handicapées mentales et Congrès international de l'enseignement spécial	4 000	5 1	Études de cas nationales et régionales	25 000
9 2	Tenir des consultations avec des donateurs éventuels et des institutions financières en vue de l'obtention de ressources extra-budgetaires et de la coordination des activités complémentaires	3 000	5A 2	Repertoire des centres de liaison du système des Nations Unies pour les questions intéressant les femmes, Repertoire des mécanismes nationaux pour la promotion de la femme, Women 2000, Women News	30 700
10 1	Tenir des consultations avec le Bureau de statistique du Secrétariat de l'ONU sur des questions techniques liées à la quatrième Étude de l'ONU sur les tendances de la criminalité, les opérations des systèmes de justice pénale et les stratégies de prévention du crime	3 000	6 1	Les jeunes et le SIDA - stratégie pour l'élaboration de programmes d'information et d'éducation aux fins de la prévention du SIDA et de la lutte contre cette maladie. Examen et évaluation de la situation sociale des jeunes dans le monde contemporain - tendances et perspectives	1 800
11 1	Assister aux sessions annuelles de la Commission des droits de l'homme, de sa sous-commission de la lutte contre les mesures discriminatoires et de la protection des minorités, conformément aux résolutions 40/146, 41/197 et 42/143 de l'Assemblée générale et aux résolutions 1988/33, 1988/40, 1988/45 et 1988/68 de la Commission des droits de l'homme, faire rapport sur les résultats du huitième Congrès pour la prévention du crime et le traitement des délinquants, et tenir des consultations avec le Centre pour les droits de l'homme, à Genève, sur les conséquences des recommandations du Congrès pour les États Membres et les moyens d'intensifier la coopération dans le domaine des droits de l'homme dans l'administration de la justice	4 000	6 2	Youth Information Bulletin - bulletin trimestriel sur l'Année internationale de la jeunesse, à la suite du Forum consultatif d'organisations non gouvernementales pour examiner le rôle que celles-ci jouent dans la formulation de politiques et programmes en faveur de la jeunesse	20 400
13 1	Fournir des services à l'Assemblée générale et à ses commissions	22 700	7 1	Recommandations de programme à l'échelle nationale pour l'an 2000, Le vieillissement dans le monde	6 100
13 1	Assister aux réunions du Comité consultatif pour les questions de fond (activités opérationnelles et connexes) et tenir des consultations avec les commissions régionales et les institutions spécialisées sur les programmes	10 000	7 2	Bulletin on aging	7 400
13 1	Participer aux réunions d'autres comités, groupes de travail, équipes spéciales ou organes interinstitutions tels que le Comité directeur sur les dimensions sociales de l'ajustement, le Comité directeur chargé de coordonner et de suivre l'application du Programme d'action des Nations Unies pour le redressement économique et le développement de l'Afrique et les tables rondes du PNUI	10 700	8 1	Disabled Persons Bulletin et résumé en braille du Disabled Persons Bulletin	10 400
	TOTAL	132 900	9 2	Prévention de la violence familiale, Prévention du crime et justice pénale, Bulletin d'information et Revue internationale de la politique pénale	24 500
			10 1	Tendances de la criminalité dans le monde et opérations des systèmes de justice pénale à l'échelle régionale et interregionale, nouvelles stratégies pour réduire le surpeuplement des prisons et faire face à ce problème	8 000
			11 2	Situation des victimes de la criminalité et d'abus de pouvoir dans le système de justice pénale et autres questions connexes	6 000
			11 4	Compilation des normes des Nations Unies en matière de prévention du crime et de justice pénale	2 800
				TOTAL	185 400

## Travaux contractuels d'imprimerie et de reliure

8.16 Les dépenses prévues à cette rubrique (185 400 dollars) concernent les publications suivantes :

## Mobilier et matériel

8.17 Les dépenses non renouvelables prévues à cette rubrique (13 000 dollars), qui intéressent les éléments de programme 2.1 et 2.3, correspondent à l'achat, effectué en une seule fois, de matériel de traitement électronique de l'information, notamment deux micro-ordinateurs, d'une imprimante à laser et de logiciel.

## Bourses, subventions et contributions

8.18 Les dépenses prévues à cette rubrique (53 300 dollars), qui font apparaître une diminution de 26 400 dollars, représentent la contribution de l'ONU aux dépenses du Comité mixte pour la promotion de l'aide aux coopératives, aux travaux duquel l'Organisation participe conformément à la résolution 1688 (LII) du Conseil économique et social, en date du 12 juin 1972.



## CHAPITRE 9. SOCIÉTÉS TRANSNATIONALES

### TABLEAU 9.1. ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des États-Unis)

#### COÛTS DIRECTS

##### 1) Budget ordinaire

Crédit ouvert pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues								Crédit demandé pour 1990-1991
	Reévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (taux taux révisés de 1989)		Accroissement des ressources (taux taux révisés de 1989)		Inflation en 1990 et 1991		Augmentation totale		
	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%	
9 878,7	(110,2)	(1,1)	131,8	1,3	837,6	8,4	859,2	8,6	10 737,9

#### Analyse de la croissance réelle (taux taux révisés de 1989)

(1) Total révisé de la base de ressources de 1988-1989	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins dépenses non rattachables	(4) Plus croissance différée (moyens aux postes)	(5) Montant ajusté	
9 768,5	131,8	60,0	-	71,8	0,7 %

##### 2) Fonds extra-budgetaires

	1988-1989 Montant estimatif des dépenses	1990-1991 Montant estimatif des dépenses
<i>a) Services d'appui à :</i>		
i) D'autres organismes des Nations Unies	-	-
ii) Des programmes extra-budgetaires	790,7	867,9
<b>Total a)</b>	790,7	867,9
<i>b) Activités de fond :</i>		
Analyse des politiques concernant les sociétés transnationales	235,0	235,0
<b>Total b)</b>	235,0	235,0
<i>c) Projets opérationnels :</i>		
PNUD	2 804,0	3 100,0
Fonds d'affectation spéciale pour le Programme de coopération technique du Centre des Nations Unies sur les sociétés transnationales	1 571,4	1 700,0
Analyse des politiques concernant les sociétés transnationales	1 070,0	1 000,0
Fonds d'affectation spéciale en vue de fournir des services consultatifs aux pays en développement dans le domaine des politiques, législation, réglementations et contrats concernant les sociétés transnationales	100,0	100,0
Fonds d'affectation spéciale pour la coopération internationale pour le développement	80,2	80,0
Fonds d'affectation spéciale pour le Groupe de travail intergouvernemental d'experts des normes internationales de comptabilité et d'établissement des rapports	14,6	0
<b>Total c)</b>	5 640,2	5 980,0
<b>Total a), b) et c)</b>	6 665,9	7 082,9
<b>Total, coûts directs</b>	17 820,8	

TABLEAU 9.2. ANALYSE DU TOTAL REEVALUE DE LA BASE DE RESSOURCES DE 1988-1989 (AUX TAUX REVISES DE 1989)

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Programmes	Credits ouverts pour 1988-1989 (1)	Depenses non renouvelables de 1988-1989 (2)	Depenses supplementaires						Montant net des depenses supplementaires (19) (8) - (2)	Total reevalue de la base de ressources de 1988-1989 (10) (1) + (9)
			Effet net de l'accroissement de ressources 1988-1989		Reevaluation des coûts aux taux revises de 1989		Ajustements speciaux (7)	Total (8)		
			Postes permanents (3)	Autres objets de depense (4)	Postes permanents (5)	Autres objets de depense (6)				
A. Organes directeurs : Commission des sociétés transnationales	114,8	-	-	-	-	2,4	-	2,4	2,4	117,2
B. Secrétariat :										
1. Centre des Nations Unies sur les sociétés transnationales	7 856,5	185,8	-	-	238,3	25,4	(204,8)	58,9	(126,9)	7 729,6
2. Groupes communs Centre commissions régionales :										
a) Groupe commun Centre CEA	453,8	-	-	-	17,4	2,8	(15,2)	5,0	5,0	458,8
b) Groupe commun Centre CEE	371,5	-	-	-	3,8	0,2	(9,4)	(5,4)	(5,4)	366,1
c) Groupe commun Centre CEPALC	373,7	-	-	-	13,6	3,3	(11,0)	5,9	5,9	379,6
d) Groupe commun Centre CESAP	352,9	-	-	-	10,1	1,5	(11,2)	0,4	0,4	353,3
e) Groupe commun Centre CESA0	355,5	-	-	-	16,1	2,9	(10,6)	8,4	8,4	363,9
TOTAL	9 878,7	185,8	-	-	299,3	38,5	(262,2) <sup>a</sup>	75,6	(110,2)	9 768,5

<sup>a</sup> Compte tenu de la révision du pourcentage de postes vacants pour 1990-1991

TABLEAU 9.3. BUDGET ORDINAIRE (COUTS DIRECTS) : TABLEAU RECAPITULATIF DES DEPENSES PREVUES POUR 1990-1991 ET DES TAUX DE CROISSANCE REELLE, PAR PROGRAMME

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Programmes	Credits ouverts pour 1988-1989	Montant des depenses supplementaires prevues					Credits demandes pour 1990-1991	Taux de croissance réelle %
		Reevaluation de la base de ressources de 1988-1989 (aux taux revises de 1989)	Accroissement des ressources (aux taux revises de 1989)	Inflation en 1990 et 1991	Augmentation totale			
					\$	%		
A. Organes directeurs : Commission des sociétés transnationales	114,8	2,4	-	8,0	10,4	9,0	125,2	-
B. Secrétariat :								
1. Centre des Nations Unies sur les sociétés transnationales	7 856,5	(126,9)	131,8	627,9	632,8	8,0	8 489,3	0,9
2. Groupes communs Centre commissions régionales :								
a) Groupe commun Centre CEA	453,8	5,0	-	54,3	59,3	13,0	513,1	-
b) Groupe commun Centre CEE	371,5	(5,4)	-	17,9	12,5	3,3	384,0	-
c) Groupe commun Centre CEPALC	373,7	5,9	-	51,0	56,9	15,2	430,6	-
d) Groupe commun Centre CESAP	352,9	0,4	-	29,4	29,8	8,4	382,7	-
e) Groupe commun Centre CESA0	355,5	8,4	-	49,1	57,5	16,1	413,0	-
TOTAL	9 878,7	(110,2)	131,8	837,6	859,2	8,6	10 737,9	0,7

TABLEAU 9.4. BUDGET ORDINAIRE (COUTS DIRECTS) · TABLEAU RECAPITULATIF DES DEPENSES PREVUES POUR 1990-1991 ET DES TAUX DE CROISSANCE REELLE, PAR OBJET DE DEPENSE

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Objets de dépense	Crédits ouverts pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1990-1991	Taux de croissance réelle %
		Réévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (taux taux revivés de 1989)	Accroissement des ressources (taux taux revivés de 1989)	Inflation en 1990 et 1991	Augmentation totale		
Postes permanents	5 940,7	15,1	-	515,0	530,1	6 470,8	-
Personnel temporaire (remplaçants et surnuméraires)	132,0	(40,2)	30,0	8,4	(1,8)	130,2	32,6
Consultants	730,2	18,1	-	57,2	75,3	805,5	-
Heures supplémentaires	42,8	0,9	-	3,0	3,9	46,7	-
Groupes spéciaux d'experts	84,5	1,9	(20,0)	4,5	(13,6)	70,9	(23,1)
Dépenses communes de personnel	2 162,4	22,0	-	193,2	215,2	2 377,6	-
Indemnités de représentation	7,2	-	-	-	-	7,2	-
Frais de voyage des représentants	244,8	(127,6)	-	8,0	(119,6)	125,2	-
Frais de voyage du personnel affecté à des réunions	13,6	(13,6)	-	-	(13,6)	-	-
Autres frais de voyage du personnel envoyé en mission	297,3	8,3	-	26,1	34,4	331,7	-
Travaux contractuels d'imprimerie et de reliure	66,3	1,4	33,8	6,8	42,0	108,3	49,9
Location et entretien du matériel	95,1	2,1	21,4	8,0	31,5	126,6	22,0
Communications	27,5	0,7	1,7	2,0	4,4	31,9	6,0
Dépenses de représentation	7,2	0,2	-	0,5	0,7	7,9	-
Services divers	-	-	3,0	0,2	3,2	3,2	-
Fournitures et accessoires	8,5	0,1	6,4	1,0	7,5	16,0	74,4
Mobilier et matériel	-	-	60,0	2,7	62,7	62,7	-
Remplacement de matériel informatique de bureau	18,6	0,4	(4,5)	1,0	(3,1)	15,5	(23,6)
TOTAL	9 878,7	(110,2)	131,8	837,6	859,2	10 737,9	0,7

TABLEAU 9.5. POSTES NECESSAIRES

Unité administrative : Centre des Nations Unies sur les sociétés transnationales et groupes communs Centre/commissions régionales

Catégories	Postes permanents		Postes temporaires				Total	
	Budget ordinaire		Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires			
	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
SSG	1	1	-	-	-	-	1	1
D-2	1	1	-	-	-	-	1	1
D-1	4	4	-	-	-	-	4	4
P-5	10	10	-	-	-	-	10	10
P-4	12	12	-	-	-	-	12	12
P-3	8	8	-	-	1	1	9	9
P-2:1	5	5	-	-	-	-	5	5
TOTAL	41	41	-	-	1	1	42	42
Agents des services généraux								
1re classe	1	1	-	-	-	-	1	1
Autres classes	25	25	-	-	4	4	29	29
TOTAL	26	26	-	-	4	4	30	30
Autres catégories								
Agents locaux	4	4	-	-	-	-	4	4
TOTAL	4	4	-	-	-	-	4	4
TOTAL GÉNÉRAL	71	71	-	-	5	5	76	76

## A. Organes directeurs

TABLEAU 9.6. ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des États-Unis)

## 1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1990-1991
		Réévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (taux révisés de 1989)	Accroissement des ressources (taux révisés de 1989)	Inflation en 1990 et 1991	Augmentation totale	
Frais de voyage des participants	114,8	2,4	-	8,0	10,4	125,2
TOTAL	114,8	2,4	-	8,0	10,4	125,2

## Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1989)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1988-1989	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
117,2	-	-	-	-	-

## 2) Fonds extra-budgétaires

	-
Total	125,2

## A. Organes directeurs

## COMMISSION DES SOCIÉTÉS TRANSNATIONALES

9.1 La Commission des sociétés transnationales est un organe subsidiaire du Conseil économique et social, composé de 48 membres élus par le Conseil. Les frais de voyage des membres de la Commission sont à la charge de leurs gouvernements respectifs.

9.2 Par sa résolution 1913 (LVII) du 5 décembre 1974, le Conseil économique et social a décidé que "la Commission choisira des personnes, selon son programme de travail et en consultation avec le Secrétaire général, en se fondant sur leur expérience pratique, en particulier dans les syndicats, les milieux d'affaires, les groupes d'intérêt public et les universités, tant dans les pays développés que dans les pays en développement, lesquelles, à titre personnel et consultatif, aideront la Commission et participeront à ses délibérations

dans les conditions qu'elle aura fixées". On prévoit que 16 experts-conseils continueront à être sélectionnés pour participer aux sessions annuelles de la Commission.

9.3 Le Centre des Nations Unies sur les sociétés transnationales assure les services fonctionnels nécessaires aux travaux de la Commission.

## Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1989)

## Frais de voyage des représentants

9.4 Les ressources prévues à ce titre (117 200 dollars) sont destinées à couvrir les frais de voyage et l'indemnité de subsistance de 16 experts-conseils participant aux sessions annuelles de la Commission des sociétés transnationales.

<sup>1</sup> Voir également le rapport de la Commission des sociétés transnationales sur la reprise de sa deuxième session, *Documents officiels du Conseil économique et social, soixante-troisième session, Supplément No 5* (E/5986, E.C. 10/32).

**B. Secrétariat**  
**CENTRE DES NATIONS UNIES SUR LES SOCIÉTÉS TRANSNATIONALES**  
**ET GROUPES COMMUNS CENTRE/COMMISSIONS RÉGIONALES**

TABLEAU 9.7. ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des États-Unis)

## 1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1990-1991
		Réévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (taux révisés de 1989)	Accroissement des ressources (taux révisés de 1989)	Inflation en 1990 et 1991	Augmentation totale	
Postes permanents	5 940,7	15,1	-	515,0	530,1	6 470,8
Personnel temporaire (remplaçants et surnuméraires)	132,0	(40,2)	30,0	8,4	(1,8)	130,2
Consultants	730,2	18,1	-	57,2	75,3	805,5
Heures supplémentaires	42,8	0,9	-	3,0	3,9	46,7
Groupes spéciaux d'experts	84,5	1,9	(20,0)	4,5	(13,6)	70,9
Dépenses communes de personnel	2 162,4	22,0	-	193,2	215,2	2 377,6
Indemnités de représentation	7,2	-	-	-	-	7,2
Frais de voyage des représentants	130,0	(130,0)	-	-	(130,0)	-
Frais de voyage du personnel affecté à des réunions	13,6	(13,6)	-	-	(13,6)	-
Autres frais de voyage du personnel envoyé en mission	297,3	8,3	-	26,1	34,4	331,7
Travaux contractuels d'imprimerie et de reliure	66,3	1,4	33,8	6,8	42,0	108,3
Location et entretien du matériel	95,1	2,1	21,4	8,0	31,5	126,6
Communications	27,5	0,7	1,7	2,0	4,4	31,9
Dépenses de représentation	7,2	0,2	-	0,5	0,7	7,9
Services divers	-	-	3,0	0,2	3,2	3,2
Fournitures et accessoires	8,5	0,1	6,4	1,0	7,5	16,0
Mobilier et matériel	-	-	60,0	2,7	62,7	62,7
Remplacement de matériel informatique de bureau	18,6	0,4	(4,5)	1,0	(3,1)	15,5
<b>TOTAL</b>	<b>9 763,9</b>	<b>(112,6)</b>	<b>131,8</b>	<b>829,6</b>	<b>848,8</b>	<b>10 612,7</b>

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1989)

Total réévalué de la base de ressources de 1988-1989	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (%) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
9 651,3	131,8	60,0	-	71,8	0,7 %

## 2) Fonds extra-budgetaires

## a) Services d'appui à :

- i) D'autres organismes des Nations Unies
- ii) Des programmes extra-budgetaires

Total a)

## b) Activités de fond :

Analyse des politiques concernant les sociétés transnationales

Total b)

## c) Projets opérationnels :

PNUD

Fonds d'affectation spéciale pour le Programme de coopération technique du Centre des Nations Unies sur les sociétés transnationales

Analyse des politiques concernant les sociétés transnationales

Fonds d'affectation spéciale en vue de fournir des services consultatifs aux pays en développement dans le domaine des politiques, législations, réglementations et contrats concernant les sociétés transnationales

Fonds d'affectation spéciale pour la coopération internationale pour le développement

Fonds d'affectation spéciale pour le Groupe de travail intergouvernemental d'experts des normes internationales de comptabilité et d'établissement des rapports

Total c)

Total a), b) et c)

Total

	1988-1989 Montant estimatif des dépenses	1990-1991 Montant estimatif des dépenses
	-	-
	790,7	867,9
<b>Total a)</b>	<b>790,7</b>	<b>867,9</b>
	235,0	235,0
<b>Total b)</b>	<b>235,0</b>	<b>235,0</b>
	2 804,0	3 100,0
	1 571,4	1 700,0
	1 070,0	1 000,0
	100,0	100,0
	80,2	80,0
	14,6	0,0
<b>Total c)</b>	<b>5 640,2</b>	<b>5 980,0</b>
<b>Total a), b) et c)</b>	<b>6 665,9</b>	<b>7 082,9</b>
<b>Total</b>	<b>17 695,5</b>	

## 1. CENTRE DES NATIONS UNIES SUR LES SOCIÉTÉS TRANSNATIONALES

TABLEAU 9.8. ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des États-Unis)

## 1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1990-1991
		Réévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (aux taux révisés de 1989)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1989)	Inflation en 1990 et 1991	Augmentation totale	
Postes permanents	4 834,5	15,3	-	400,4	415,7	5 250,2
Personnel temporaire (remplaçants et surnuméraires)	132,0	(40,2)	30,0	8,4	(1,8)	130,2
Consultants	577,9	12,7	-	40,5	53,2	631,1
Heures supplémentaires	42,8	0,9	-	3,0	3,9	46,7
Groupes spéciaux d'experts	84,5	1,9	(20,0)	4,5	(13,6)	70,9
Dépenses communes de personnel	1 679,0	18,2	-	139,7	157,9	1 836,9
Indemnités de représentation	7,2	-	-	-	-	7,2
Frais de voyage des représentants	130,0	(130,0)	-	-	(130,0)	-
Frais de voyage du personnel affecté à des réunions	13,6	(13,6)	-	-	(13,6)	-
Autres frais de voyage du personnel envoyé en mission	131,8	3,0	-	9,2	12,2	144,0
Travaux contractuels d'imprimerie et de reliure	66,3	1,4	33,8	6,8	42,0	108,3
Location et entretien du matériel	95,1	2,1	21,4	8,0	31,5	126,6
Communications	27,5	0,7	1,7	2,0	4,4	31,9
Dépenses de représentation	7,2	0,2	-	0,5	0,7	7,9
Services divers	-	-	3,0	0,2	3,2	3,2
Fournitures et accessoires	8,5	0,1	6,4	1,0	7,5	16,0
Mobilier et matériel	-	-	60,0	2,7	62,7	62,7
Remplacement de matériel informatique de bureau	18,6	0,4	(4,5)	1,0	(3,1)	15,5
<b>TOTAL</b>	<b>7 856,5</b>	<b>(126,9)</b>	<b>131,8</b>	<b>627,9</b>	<b>632,8</b>	<b>8 489,3</b>

## Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1989)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1988-1989	Accroissement des ressources				(5) Montant ajusté	Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté		
7 729,6	131,8	60,0	-	71,8	0,9 %	

## 2) Fonds extra-budgétaires

7 082,9\*

\* Pour la ventilation de ce montant, voir le tableau 9.7.

Total 15 572,2

TABLEAU 9.9. POSTES NÉCESSAIRES

## Unité administrative : Centre des Nations Unies pour les sociétés transnationales

Catégories	Postes permanents		Postes temporaires			Total		
	Budget ordinaire		Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires	Total		
	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
SSG	1	1	-	-	-	-	1	1
D-2	1	1	-	-	-	-	1	1
D-1	4	4	-	-	-	-	4	4
P-5	5	5	-	-	-	-	5	5
P-4	10	10	-	-	-	-	10	10
P-3	7	7	-	-	1	1	8	8
P-2/1	5	5	-	-	-	-	5	5
<b>TOTAL</b>	<b>33</b>	<b>33</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>34</b>	<b>34</b>
Agents des services généraux								
1re classe	1	1	-	-	-	-	1	1
Autres classes	24	24	-	-	4	4	28	28
<b>TOTAL</b>	<b>25</b>	<b>25</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>29</b>	<b>29</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>58</b>	<b>58</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>5</b>	<b>5</b>	<b>63</b>	<b>63</b>

**B. Secrétariat**

9.5 Le projet de programme relatif aux sociétés transnationales comprend trois sous-programmes totalisant 38 éléments de programme. Le sous-programme 1, consacré au code de conduite et autres arrangements internationaux, se décompose en quatre éléments de programme qui seront exécutés par le Centre et trois autres qui le seront par la CEA, la CEE et la CESAO, respectivement. Dans le sous-programme 2, relatif aux effets des activités des sociétés transnationales sur le développement, il y a 15 éléments de programme pour le Centre et cinq pour les commissions régionales. De même, cinq éléments de programme du sous-programme 3, qui vise à renforcer la capacité des pays en développement de négocier avec les sociétés transnationales, seront réalisés par les commissions régionales, les sept autres l'étant par le Centre.

9.6 Les activités et produits correspondants sont décrits ci-après aux sections 1 (Centre) et 2 (groupes communs Centre/commissions régionales). Treize éléments de programme dont les groupes communs se chargeront sont indiqués à la section 2, au titre des trois sous-programmes mentionnés ci-dessus. Les groupes communs assurent la liaison avec le Centre et lui fournissent un appui. Ils exécutent le programme de travail qui leur est assigné par les commissions régionales.

9.7 Les postes nécessaires sont indiqués pour l'ensemble du programme et pour le Centre aux tableaux 9.5 et 9.9 ci-dessus et pour les groupes communs, au tableau 9.11 ci-après.

**1. CENTRE DES NATIONS UNIES SUR LES SOCIÉTÉS TRANSNATIONALES**

*Sous-programme 1. Adoption d'un code de conduite efficace et d'autres arrangements et accords internationaux touchant les sociétés transnationales*

a) Ressources nécessaires : budget ordinaire : 1 231 100 dollars (11,6 % du programme total en 1990-1991).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr.1), paragraphes 23.7 à 23.14, compte tenu des révisions figurant dans le document A/43/6 et des modifications apportées dans le document A/43/16.

c) Eléments de programme :

1.1 Code de conduite\*

*Produits* : Rapports à la Commission des sociétés transnationales sur des questions relatives au code de conduite et à d'autres activités menées par le Centre et les groupes communs Centre/commissions régionales (premier et deuxième trimestres de 1990 et de 1991).

1.2 Normes internationales de comptabilité et de publication

*Produits* :

i) Rapports pour les sessions du Groupe de travail intergouvernemental d'experts des normes internationales de comptabilité et de publication sur des sujets tels que les faits nouveaux en matière de comptabilité, les moyens de promouvoir l'harmonisation et diverses questions techniques de comptabilité; services fonctionnels nécessaires à deux sessions du Groupe de travail et rapports y afférents à la Commission (premier trimestre de 1990 et de 1991);

ii) Publications destinées à la vente : *Questions relatives à la comptabilité et à la publication au niveau international* (troisième trimestre de 1990 et de 1991); documents techniques sur les questions suivantes : a) comptabilité et publication dans les coentreprises Est-Ouest (quatrième trimestre de 1990); b) harmonisation des normes de comptabilité dans

la région arabe (premier trimestre de 1990); c) étude de la divulgation d'informations par les sociétés transnationales (premier trimestre de 1990).

1.3 Arrangements et accords internationaux, régionaux et bilatéraux relatifs aux sociétés transnationales

*Produits* :

i) Rapports à la Commission sur les tendances et les faits nouveaux observés en matière d'arrangements et accords internationaux, régionaux et bilatéraux relatifs aux sociétés transnationales (premier trimestre de 1990 et de 1991);

ii) Publications destinées à la vente : étude et analyse des tendances et de l'évolution des arrangements internationaux, régionaux et bilatéraux relatifs aux sociétés transnationales; rapports sur des questions précises telles que l'assurance, l'arbitrage et les traités de protection et de promotion (premier trimestre de 1990 et de 1991).

*Sous-programme 2. Moyens de réduire le plus possible les effets négatifs des activités des sociétés transnationales et d'accroître leur contribution au développement*

a) Ressources nécessaires : budget ordinaire : 5 518 600 dollars (52 % de la totalité du programme en 1990-1991).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr.1), paragraphes 23.7 à 23.14, compte tenu des révisions figurant dans le document A/43/6 et des modifications apportées dans le document A/43/16.

c) Eléments de programme :

2.1 Les sociétés transnationales et les relations économiques internationales

*Produits* :

i) Rapports à la Commission sur les tendances et les faits nouveaux concernant les transnationales et les relations économiques internationales (premier trimestre de 1990 et de 1991);

ii) Publications destinées à la vente : a) transnationales de petite et moyenne importance (troisième trimestre de 1990); b) transnationales des pays en développement (troisième trimestre de 1990); c) alliances stratégiques de sociétés (premier trimestre de 1991); d) impact des transnationales sur la structure industrielle des pays en développement (deuxième trimestre de 1990); e) analyse des tendances à long terme des investissements étrangers directs (troisième trimestre de 1991).

2.2 Les transnationales dans le commerce international\*\*

*Produit* : Publication destinée à la vente : les possibilités d'échanges commerciaux et les investissements étrangers directs dans le secteur des services (premier trimestre de 1990).

2.3 Transferts financiers internationaux et impact des banques transnationales

*Produits* : Rapports à la Commission sur l'impact des banques transnationales sur l'économie des pays en développement (premier trimestre de 1990 et de 1991); publication destinée à la vente sur le même sujet (deuxième trimestre de 1991).

2.4 Analyse des lois, règlements et politiques se rapportant aux transnationales

*Produits* : Publications destinées à la vente : a) tendances, sur différentes questions, des législations et réglementations nationales dans certains pays et certains secteurs (deuxième trimestre de 1990 et de 1991); b) les transnationales et les droits de propriété intellectuelle (troisième trimestre de 1990).

\* Priorité absolue.

\*\* Non prioritaire.

### 2.5 Analyse de contrats et accords conclus entre transnationales et entités du pays d'implantation

*Produits* : Publications destinées à la vente : a) manuel de rédaction de modèles d'accords de coentreprise Est-Ouest (premier trimestre de 1990); b) formes d'arrangements contractuels entre gouvernements des pays d'implantation et sociétés transnationales (deuxième trimestre de 1991).

### 2.6 Analyse économique et juridique des politiques adoptées par les pays d'implantation et les pays d'origine à l'égard des transnationales

*Produits* : Publications destinées à la vente : a) problèmes relatifs à l'imposition des transnationales (deuxième trimestre de 1990); b) impact des transnationales sur les politiques des pays d'origine et des pays d'implantation (troisième trimestre de 1991); c) tendances et problèmes des politiques des pays en développement en matière d'investissements étrangers directs (troisième trimestre de 1990); d) impact de la réalisation du marché unique européen sur les apports d'investissements étrangers directs, notamment pour ce qui est des pays en développement (quatrième trimestre de 1990); e) expériences de coentreprise dans les pays socialistes (quatrième trimestre de 1991).

*Activité intermédiaire* : Etudes techniques pour l'analyse économique et juridique des politiques des pays d'implantation et des pays d'origine à l'égard des transnationales.

### 2.7 Les transnationales en Afrique du Sud et en Namibie

*Produits* : Rapports à la Commission des sociétés transnationales sur les activités des transnationales en Afrique du Sud (premier trimestre de 1990 et de 1991); deux publications destinées à la vente sur le même sujet (deuxième et troisième trimestres de 1990 et de 1991).

### 2.8 Analyse de l'impact politique, social et culturel des sociétés transnationales\*\*

*Produits* : Publications destinées à la vente : a) les femmes, l'emploi et les sociétés transnationales (premier trimestre de 1990); b) l'impact socioculturel des sociétés transnationales (troisième trimestre de 1991).

### 2.9 Analyse de l'impact des activités des transnationales sur l'environnement

*Produits* : Rapport à la Commission sur certaines questions concernant les transnationales et l'environnement (premier trimestre de 1990 et de 1991); publication destinée à la vente sur le même sujet (deuxième trimestre de 1990 et de 1991).

*Activité intermédiaire* : Participation à l'édition périodique d'une liste récapitulative de produits dont la consommation et/ou la vente ont été interdites ou rigoureusement réglementées, ou qui ont été retirés du marché ou n'ont pas été approuvés par les gouvernements [voir l'élément de programme 3.1 du programme de la coordination des programmes du Département des affaires économiques et sociales internationales (chapitre 6 du projet de budget-programme)].

### 2.10 Les transnationales et l'application du Programme d'action des Nations Unies pour le redressement économique et le développement de l'Afrique, 1986-1990

*Produit* : Publication destinée à la vente : les sociétés transnationales en Afrique (quatrième trimestre de 1990).

### 2.11 Activités et impact des transnationales dans certaines industries manufacturières

*Produits* : Publications destinées à la vente : a) télécommunications (deuxième trimestre de 1991); b) transfert de techniques de gestion et d'organisation aux pays en développement (troisième trimestre de 1990); c) effets des nouvelles

technologies sur les apports d'investissements étrangers directs (deuxième trimestre de 1991); d) services informatiques (quatrième trimestre de 1991).

### 2.12 Activités et impact des transnationales dans le secteur des services, y compris la circulation transfrontière des données

*Produits* :

i) Rapports à la Commission sur les services, y compris la circulation transfrontière des données (premier trimestre de 1990 et de 1991);

ii) Publications destinées à la vente : a) les transnationales dans le secteur des services et les pays en développement : impact, politiques et options (troisième trimestre de 1990); b) flux d'investissements étrangers dans le secteur des services de certains pays en développement (deuxième trimestre de 1990); c) transfert de technologie et pratiques commerciales dans certaines branches de services (deuxième trimestre de 1990); d) les investissements étrangers directs et les transnationales dans le secteur des services (deuxième trimestre de 1991).

### 2.13 Analyse de l'information sur les sociétés transnationales

*Produits* :

i) Rapports à la Commission concernant le système d'information d'ensemble sur les transnationales (premier trimestre de 1990 et de 1991);

ii) Réponses aux demandes de renseignements sur des sociétés transnationales;

iii) Publication destinée à la vente : analyse des données financières divulguées par certaines transnationales (troisième trimestre de 1991).

### 2.14 Inventaire de l'information sur les sociétés transnationales

*Produits* :

i) Publication destinée à la vente : mise à jour de la *Bibliographie sur les sociétés transnationales* (premier trimestre de 1991);

ii) Production de bibliographies spécialisées et de listes de documents du Centre et des groupes communs.

### 2.15 Périodiques

*Produits* :

i) *CTC Reporter* (deuxième et quatrième trimestres de 1990 et de 1991);

ii) *UNCTC Current Studies* (quatre à cinq numéros par an);

iii) *UNCTC Advisory Studies* (quatre à cinq numéros par an);

iv) *UNCTC Newsletter* (trimestriel) (1990 et 1991);

v) Recueils de textes divers sur les transnationales (cinq volumes, 1990 et 1991);

vi) Rapport annuel du Centre (premier trimestre de 1990 et de 1991).

### Sous-programme 3. Renforcement de la capacité de négociation des pays en développement dans leurs rapports avec les transnationales

#### a) Ressources nécessaires :

Budget ordinaire : 3 863 000 dollars (soit 36,4 % du total prévu pour le programme en 1990-1991);

Fonds extra-budgétaires : 1 102 900 dollars (soit 100 % du total prévu pour le programme en 1990-1991).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr. 1), paragraphes 23.20 à 23.26, compte tenu des révisions figurant dans le document A/43/6 et des modifications apportées dans le document A/45/16.

\*\* Non prioritaire.



c) Eléments de programme :

3.1 Projets (services consultatifs) relatifs aux politiques, législations et réglementations\*

*Produit* : Assistance technique fournie sur demande aux gouvernements pour les aider à formuler ou à réviser les législations, les réglementations, les principes directeurs et le cadre institutionnel concernant l'encouragement et la régulation des investissements étrangers, le transfert de technologie et autres arrangements avec les transnationales, y compris l'aide à l'application du Programme d'action des Nations Unies pour le redressement économique et le relèvement de l'Afrique, 1986-1990. En sus de 10 projets multinationaux, 60 projets de pays seront en cours d'exécution au début de l'exercice biennal et 20 d'entre eux seront menés à bien au cours de cette période. De plus, 30 nouveaux projets seront lancés durant l'exercice biennal.

3.2 Projets (services consultatifs) relatifs à certains arrangements particuliers conclus avec des transnationales

*Produits* :

i) Assistance technique fournie sur demande aux gouvernements pour les aider à évaluer ou à négocier des arrangements contractuels avec des transnationales concernant des projets précis, y compris l'aide à l'application du Programme des Nations Unies pour le redressement économique et le développement de l'Afrique, 1986-1990. Quatre-vingts projets de pays seront en cours d'exécution au début de l'exercice biennal et 50 d'entre eux seront menés à bien au cours de cette période. Cinquante nouveaux projets seront lancés durant l'exercice biennal:

ii) Rapports à la Commission sur l'expérience acquise en matière de coopération technique (premier trimestre de 1990 et de 1991).

3.3 Ateliers de formation

*Produit* : Assistance technique sous forme d'ateliers nationaux et régionaux sur des questions relatives aux transnationales organisés à l'intention de fonctionnaires et hauts fonctionnaires nationaux, y compris l'aide à l'application du Programme des Nations Unies pour le redressement économique et le développement de l'Afrique, 1986-1990. Cinquante ateliers seront organisés au cours de l'exercice biennal.

3.4 Voyages d'études et appui à des institutions et organisations pour leurs activités de formation concernant les transnationales\*\*

*Produits* :

i) Assistance technique à des établissements d'enseignement supérieur pour les aider à mettre au point leurs propres programmes de formation traitant de questions relatives aux transnationales, y compris l'aide à l'application du Programme d'action des Nations Unies pour le redressement économique et le relèvement de l'Afrique, 1986-1990:

ii) Bourses et voyages d'études à l'intention de fonctionnaires désireux d'obtenir et d'échanger des renseignements sur les pratiques et expériences d'autres pays et institutions en matière, notamment, d'investissements étrangers directs et d'acquisition de technologie. Dix bourses et voyages d'études seront accordés au cours de l'exercice biennal.

3.5 Diffusion d'informations sur tous les aspects des transnationales

*Produits* : Mesures visant à donner suite aux demandes spéciales des gouvernements et autres parties intéressées qui désirent obtenir des renseignements sur des législations et

réglementations des contrats et accords, et sur toutes les questions relatives aux transnationales.

3.6 Mise en place de systèmes nationaux d'information

*Produits* :

i) Assistance technique fournie aux gouvernements pour les aider à mettre en place ou renforcer des systèmes nationaux d'information en matière de transnationales, y compris l'aide à l'application du Programme d'action des Nations Unies pour le redressement économique et le relèvement de l'Afrique, 1986-1990:

ii) Publication officielle destinée à la vente : manuel sur les besoins et les sources d'information (deuxième trimestre de 1990):

iii) Développement des applications de logiciel.

3.7 Collecte, stockage et recherche de l'information

*Produits* : Mise à jour et développement du système informatique d'ensemble sur les transnationales, y compris la réalisation de progiciels.

*Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1989)*

*Personnel temporaire (remplaçants et surnuméraires)*

9.8 Les ressources prévues à ce titre (121 800 dollars) qui font apparaître une hausse de 30 000 dollars serviront à rassembler des données statistiques en vue de l'établissement de rapports destinés à la Commission des sociétés transnationales. Elles serviront en outre à recruter du personnel temporaire supplémentaire pour les périodes de pointe.

*Consultants*

9.9 Le montant des ressources prévues à cette rubrique (590 600 dollars), qui ne fait apparaître aucune augmentation, se répartit comme suit :

Elément de programme	Description de tâches	Dollars
1.1	Aider à examiner les changements apportés au cadre réglementaire international des activités des sociétés transnationales et ce qu'il implique pour le code de conduite et promouvoir les activités destinées à favoriser l'adoption du code	45 000
1.2	Contribuer à des recherches et à l'établissement de rapports et fournir des conseils sur les questions en suspens relatives aux normes internationales de comptabilité et de publication	45 000
1.3	Aider à recueillir des informations sur les arrangements et accords internationaux, régionaux et bilatéraux relatifs aux sociétés transnationales	18 000
2.1	Aider à recueillir des informations et contribuer à des recherches sur l'évolution du rôle des sociétés transnationales dans l'économie mondiale et contribuer à l'établissement de rapports et de publications	60 000
2.2	Aider à recueillir des informations et contribuer à des recherches sur le rôle des sociétés transnationales dans le commerce extérieur des pays d'implantation et l'incidence des technologies nouvelles sur les problèmes commerciaux	18 000
2.3	Aider à recueillir des informations et à analyser le rôle et les effets des activités des banques transnationales territoriales et extra-territoriales et le cadre réglementaire y afférent, en particulier dans les pays en développement	25 000
2.4	Contribuer à des recherches sur l'évolution de la nature, des objectifs et de l'efficacité des lois et règlements ayant trait à certains aspects des activités des sociétés transnationales	25 000
2.5	Contribuer à des recherches sur l'évolution des clauses et conditions des contrats et accords passés entre sociétés transnationales et entités des pays d'implantation	34 000
2.6	Contribuer à des recherches sur la nature du cadre national des activités des sociétés transnationales dans les pays d'implantation et dans les pays d'origine	29 000
2.7	Aider à recueillir des informations et contribuer à des recherches sur le rôle des sociétés transnationales	

\* Priorité absolue.

\*\* Non prioritaire.

Élément de programme	Description des tâches	Dollars
2.8	Contribuer à des recherches sur l'impact social et culturel des sociétés transnationales dans les pays hôtes, en particulier pour ce qui est du rôle des femmes	22 000
2.9	Aider à recueillir des informations et contribuer à des recherches sur les effets des activités des sociétés transnationales sur l'environnement, y compris les produits interdits et dangereux	18 000
2.10	Aider à recueillir des informations et contribuer à des recherches sur les moyens possibles d'accroître les apports de capital productif, de compétences, de technologie et de capacités entrepreneuriales aux pays de la région	25 000
2.11	Contribuer à des recherches sur les activités et l'impact des sociétés transnationales dans certaines industries manufacturières, y compris les effets des technologies nouvelles et leurs conséquences pour les pays en développement	18 000
2.12	Aider à recueillir des informations et contribuer à des recherches sur les activités et l'impact des sociétés transnationales dans le secteur des services, y compris le rôle des services informatiques	20 000
2.13	Aider à recueillir des informations sur les données financières publiées par les sociétés transnationales et à mener des recherches sur les informations relatives à différentes sociétés transnationales	34 000
2.14	Aider à la production d'une version mise à jour de la bibliographie relative aux sociétés transnationales	8 600
2.15	S'assurer le concours d'éminents experts pour l'établissement d'une série de publications thématiques formant chacune un livre sur les sociétés transnationales	30 000
3.5	Aider à recueillir des informations sur les contrats et accords et sur différentes sociétés transnationales	34 000
3.6	Aider à concevoir, à mettre au point et à installer des systèmes nationaux d'information	30 000
3.7	Aider à la collecte, au stockage et à la recherche de l'information	34 000
	TOTAL	<u>590 600</u>

### Heures supplémentaires

9.10 Les ressources prévues à ce titre (43 700 dollars) sont destinées à couvrir le coût des heures supplémentaires nécessaires pour faire face au surcroît de travail occasionné par la préparation des réunions de la Commission et des groupes spéciaux d'experts.

### Groupes spéciaux d'experts

9.11 Le montant prévu à ce titre (66 400 dollars), en baisse de 20 000 dollars, se décompose comme suit :

Élément de programme	Description des tâches	Dollars
1.2	Examiner l'état des normes de comptabilité et de publication, en s'attachant plus particulièrement aux pays en développement et aux conséquences pour la coopération technique	11 000
2.1	Examiner les publications techniques sur les tendances les plus nouvelles et les faits les plus récents concernant les sociétés transnationales et les relations économiques internationales, y compris les publications portant sur les sociétés transnationales ayant leur siège dans les pays en développement et leur impact sur la structure industrielle de ces pays	11 000
2.9	Examiner la publication technique consacrée aux effets des activités des sociétés transnationales sur l'environnement	11 200
2.10	Examiner la publication technique consacrée au rôle et à l'impact des sociétés transnationales en Afrique	11 200
2.11	Examiner les publications techniques portant sur le rôle des sociétés transnationales dans certaines industries manufacturières et les conséquences qu'impliquent les nouvelles technologies	11 000
2.12	Examiner les publications techniques consacrées à l'impact des sociétés transnationales dans certaines branches de services	11 000
	TOTAL	<u>66 400</u>

### Frais de voyage du personnel envoyé en mission

9.12 Les ressources prévues à cette rubrique (134 800 dollars) se répartissent comme suit :

Sous-programmes	Description des tâches	Dollars
1	Consultations avec des représentants des gouvernements, des syndicats, des milieux d'affaires et d'autres organismes non gouvernementaux; participation à des réunions d'organes comptables internationaux afin de suivre et de coordonner les faits nouveaux intéressant l'harmonisation des normes de comptabilité et d'établissement des rapports de ces organes. Consultations avec des responsables concernant des accords et arrangements internationaux, régionaux et bilatéraux relatifs aux sociétés transnationales	20 000
2	Visites dans les pays et régions en développement où sont implantées des sociétés transnationales pour superviser et coordonner les activités menées par des consultants; participation à des réunions internationales consacrées à divers besoins en matière de programmation afin que les études et les rapports futurs du Centre aient un caractère plus approfondi et une portée plus large; visites aux secrétariats des commissions régionales en vue de coordonner l'apport des groupes communs à plusieurs produits prévus, consultations avec des responsables gouvernementaux et des universitaires	84 800
3	Consultations avec des responsables gouvernementaux pour recueillir des renseignements sur les lois et règlements en vigueur, les contrats et les accords; déterminer l'assistance nécessaire pour la mise en place et le renforcement de systèmes nationaux d'information sur les questions ayant trait aux sociétés transnationales et assurer la mise à jour et l'expansion des systèmes informatiques et manuels de stockage et de recherche de l'information	10 000
	Bureau du Directeur exécutif : participation du Directeur exécutif ou de son représentant aux réunions d'autres organes de l'Organisation des Nations Unies et d'organisations internationales; visites dans diverses capitales pour des consultations avec des responsables gouvernementaux et visites aux groupes communs pour coordonner l'ensemble du programme et les questions administratives	20 000
	TOTAL	<u>134 800</u>

### Travaux contractuels d'imprimerie et de reliure

9.13 Les ressources prévues à ce titre (101 500 dollars) représentent une hausse de 33 800 dollars. Elles serviront à la publication du *CTC Reporter* (quatre numéros); du bulletin trimestriel du Centre, *Newsletter*, destiné à informer les fonctionnaires et les décideurs nationaux des derniers faits nouveaux dans le secteur des sociétés transnationales; du rapport annuel du Centre (deux numéros de 250 pages chacun) à l'intention d'un public plus largement représentatif des milieux qui s'intéressent aux sociétés transnationales; et de 10 numéros de 300 pages chacun de *Readings*, recueil de textes divers sur les sociétés transnationales.

### Location et entretien du matériel

9.14 Le montant prévu à ce titre (118 600 dollars), qui correspond à une augmentation de 21 400 dollars, est destiné à couvrir la location et l'entretien du matériel informatique de bureau et de traitement des données.

### Communications

9.15 Les ressources prévues (30 000 dollars), qui correspondent à une hausse de 1 700 dollars, sont destinées à couvrir le coût des communications téléphoniques internationales.

### Dépenses de représentation

9.16 Les ressources prévues à ce titre (7 400 dollars) seront utilisées lors des sessions de la Commission et des réunions des groupes spéciaux d'experts.

*Services divers*

9.17 Le montant de 3 000 dollars prévu à ce titre permettra l'exécution à l'extérieur de photocopies de revues spécialisées et autres publications et l'acquisition des documents dont le Centre a besoin comme sources de données et d'information pour ses projets de recherche mais qui ne sont pas disponibles dans les bibliothèques de l'ONU.

*Fournitures et accessoires*

9.18 Les ressources prévues à ce titre (15 000 dollars) représentent une augmentation de 6 400 dollars, consécutive à l'achat de matériel de traitement de textes et de matériel informatique supplémentaires.

*Mobilier et matériel*

9.19 Le montant prévu au titre de cette nouvelle rubrique (60 000 dollars) correspond à l'acquisition envisagée de nouveaux ordinateurs personnels, y compris des écrans, des imprimantes, un lecteur et des logiciels pour le système informatique d'ensemble en place.

*Remplacement de matériel informatique de bureau*

9.20 Un montant de 14 500 dollars est prévu pour couvrir le coût du remplacement de matériel.

2. GROUPES COMMUNS CENTRE/COMMISSIONS REGIONALES

TABLEAU 9.10. ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Credits ouverts pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Credits demandés pour 1990-1991
		Réévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (taux révisés de 1989)	Accroissement des ressources (taux révisés de 1989)	Inflation en 1990 et 1991	Augmentation totale	
Postes permanents	1 106,2	(0,2)	-	114,6	114,4	1 220,6
Consultants	152,3	5,4	-	16,7	22,1	174,4
Dépenses communes de personnel	483,4	3,8	-	53,5	57,3	540,7
Frais de voyage du personnel envoyé en mission	165,5	5,3	-	16,9	22,2	187,7
<b>TOTAL</b>	<b>1 907,4</b>	<b>14,3</b>	<b>-</b>	<b>201,7</b>	<b>216,0</b>	<b>2 123,4</b>

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1989)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1988-1989	Accroissement des ressources				(5) Montant ajusté	Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins dépenses non renouvelables	(4) Plus croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté		
1 921,7	-	-	-	-	-	-

2) Fonds extra-budgétaires

	-
<b>Total</b>	<b>2 123,4</b>

TABLEAU 9.11. POSTES NECESSAIRES

Unité administrative : Groupes communs Centre/commissions régionales

Categories	Postes permanents		Postes temporaires				Total	
	Budget ordinaire		Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires			
	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991
<b>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</b>								
P-5	5	5	-	-	-	-	5	5
P-4	2	2	-	-	-	-	2	2
P-3	1	1	-	-	-	-	1	1
<b>TOTAL</b>	<b>8</b>	<b>8</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>8</b>	<b>8</b>
<b>Agents des services généraux</b>								
1re classe								
Autres classes	1	1	-	-	-	-	1	1
<b>TOTAL</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1</b>	<b>1</b>
<b>Autres catégories</b>								
Agents locaux	4	4	-	-	-	-	4	4
<b>TOTAL</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>4</b>	<b>4</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>13</b>	<b>13</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>13</b>	<b>13</b>

<sup>a</sup> La ventilation de ces postes par groupe est la suivante : CEA et CEPALC, chacune : 1 poste P-5, 1 poste P-4 et 1 poste d'agent local, CESAP : 1 poste P-5, 1 poste P-3 et 1 poste d'agent local, CESA0 : 1 poste P-5 et 1 poste d'agent local, CEF : 1 poste P-5 et 1 poste d'agent des services généraux.

## a) GROUPE COMMUN CENTRE/CEA

TABLEAU 9.12. ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

## 1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Credits ouverts pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Credits demandés pour 1990-1991
		Reévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (aux taux révisés de 1989)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1989)	Inflation en 1990 et 1991	Augmentation totale	
Postes permanents	232,8	0,8	-	28,7	29,5	262,3
Consultants	50,0	1,5	-	5,4	6,9	56,9
Dépenses communes de personnel	129,0	1,4	-	15,7	17,1	146,1
Frais de voyage du personnel envoyé en mission	42,0	1,3	-	4,5	5,8	47,8
<b>TOTAL</b>	<b>453,8</b>	<b>5,0</b>	<b>-</b>	<b>54,3</b>	<b>59,3</b>	<b>513,1</b>

## Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1989)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1988-1989	Accroissement des ressources				(5) Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
458,8	-	-	-	-	-

## 2) Fonds extra-budgetaires

	-
<b>Total</b>	<b>513,1</b>

## a) GROUPE COMMUN CENTRE/CEA

*Sous-programme 1. Adoption d'un code de conduite efficace et d'autres arrangements et accords internationaux touchant les transnationales*

- 1.4 Coopération régionale en ce qui concerne le code de conduite et les autres arrangements et accords internationaux relatifs aux transnationales dans la région de la CEA

*Produit* : Rapport à la Conférence des Ministres africains du commerce sur le code de conduite des sociétés transnationales (quatrième trimestre de 1991).

*Activités intermédiaires* :

- i) Contribution régionale au rapport à la Commission sur les activités du Centre et des groupes communs;
- ii) Services fonctionnels nécessaires à deux séminaires et à une réunion intergouvernementale *ad hoc* tenus à Addis-Abeba et dans d'autres villes de la région.

*Sous-programme 2. Moyens de réduire le plus possible les effets négatifs des activités des transnationales et d'accroître leur contribution au développement*

- 2.16 Recherche sur les opérations des transnationales dans la région de la CEA

*Produits* :

i) Rapport de la Conférence des ministres africains des finances sur les investissements étrangers directs en Afrique et le financement du développement africain (deuxième trimestre de 1991);

ii) Publications techniques : a) rôle des transnationales dans les pays africains les moins avancés (troisième trimestre de 1991); b) les transnationales dans le secteur des services de certains pays d'Afrique (deuxième trimestre de 1990); c) les transnationales et le transfert de technologies nouvelles aux pays en développement d'Afrique (quatrième trimestre de 1991).

*Sous-programme 3. Renforcement de la capacité de négociation des pays en développement en ce qui concerne leur développement*

- 3.8 Services consultatifs, d'information et de formation à l'intention de la région de la CEA, en matière de transnationales

*Produits* :

i) Publications techniques : a) mise en place d'un système africain d'information sur les transnationales (quatrième trimestre de 1990); b) "Transnational Focus" (quatrième trimestre de 1991);

ii) Missions consultatives dans des pays de la région sur des questions relatives aux transnationales (premier et troisième trimestres de 1990, deuxième et quatrième trimestres de 1991).

*Activité intermédiaire* : Appui fonctionnel aux ateliers de formation et aux projets (services consultatifs) du Centre dans la région.

*Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1989)**Consultants*

9.21 Les dépenses prévues à cette rubrique (51 500 dollars), qui ne représentent pas d'augmentation se répartissent comme suit :

Élément de programme	Description des tâches	Dollars
1.4	Aider le Centre à mener des recherches et à établir des rapports destinés à promouvoir le code de conduite en Afrique	15 000
2.16	Aider à la collecte d'information et à la conduite de recherches sur les opérations des transnationales en Afrique	25 000
3.8	Assistance pour la fourniture à la région de la CEA de services consultatifs, d'information et de formation portant sur des questions relatives aux transnationales	11 500
	<b>TOTAL</b>	<b>51 500</b>

## Frais de voyage du personnel envoyé en mission

9.22 Les ressources prévues à cette rubrique (43 300 dollars) permettront de tenir des consultations avec des fonc-

tionnaires nationaux de la région, de diffuser des informations sur les sociétés transnationales et de recueillir des données; elles serviront aussi pour le programme de coopération technique du Centre.

## b) GROUPE COMMUN CENTRE/CEE

TABLEAU 9.13. ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

## 1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1990-1991
		Réévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (taux révisés de 1989)	Accroissement des ressources (taux révisés de 1989)	Inflation en 1990 et 1991	Augmentation totale	
Postes permanents	275,2	(4,8)	-	13,4	8,6	283,8
Dépenses communes de personnel	78,4	(0,8)	-	3,9	3,1	81,5
Frais de voyage du personnel envoyé en mission	17,9	0,2	-	0,6	0,8	18,7
<b>TOTAL</b>	<b>371,5</b>	<b>(5,4)</b>	<b>-</b>	<b>17,9</b>	<b>12,5</b>	<b>384,0</b>

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1989)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1988-1989	Accroissement des ressources				(5) Montant ajusté	Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins dépenses non remboursables	(4) Plus croissance et différence (nouveau postes)	(5) Montant ajusté		
366,1	-	-	-	-	-	-

## 2) Fonds extra-budgétaires

-
---

Total	384,0
-------	-------

## b) GROUPE COMMUN CENTRE/CEE

*Sous-programme 1. Adoption d'un code de conduite efficace et d'autres arrangements et accords internationaux touchant les transnationales*

1.5 Coopération régionale en ce qui concerne le code de conduite et les autres arrangements et accords internationaux relatifs aux transnationales dans la région de la CEE

*Produit* : Représentation du Centre à des réunions intergouvernementales et diffusion d'information sur les négociations relatives au code et autres activités du Centre.

*Activités intermédiaires* :

i) Service des séminaires du Centre et des réunions intergouvernementales *ad hoc* tenues à Genève et dans d'autres villes de la région;

ii) Rapports, à la demande du Centre, sur la coopération régionale quant aux questions touchant les transnationales et le code de conduite sur les plans national et régional.

*Sous-programme 2. Moyens de réduire le plus possible les effets négatifs des activités des transnationales et d'accroître leur contribution au développement*

2.17 Recherche sur les opérations des transnationales dans la région de la CEE

*Produits intermédiaires* : Rapports au Centre sur les opérations, et en particulier les stratégies des transnationales

dans la région de la CEE, surtout en ce qui concerne les relations entre pays développés et pays en développement et la répartition par les transnationales de leurs activités entre les deux groupes de pays.

*Sous-programme 3. Renforcement de la capacité de négociation des pays en développement en ce qui concerne leur développement*

3.9 Services consultatifs à l'intention de la région de la CEE, en matière de transnationales\*\*

*Produits* : Projets (services consultatifs) conçus pour aider les fonctionnaires et hauts fonctionnaires nationaux dans leurs rapports avec les transnationales.

*Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1989)*

*Frais de voyage du personnel envoyé en mission*

9.23 Les ressources prévues à cette rubrique (18 100 dollars) sont inchangées. Elles permettront de tenir des consultations avec des fonctionnaires nationaux de la région, de diffuser des informations sur les sociétés transnationales et de recueillir des données; elles serviront aussi pour le programme de coopération technique du Centre.

\*\* Non prioritaire.

## c) GROUPE COMMUN CENTRE/CEPALC

TABLEAU 9.14. ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

## 1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1990-1991
		Réévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (aux taux révisés de 1989)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1989)	Inflation en 1990 et 1991	Augmentation totale	
Postes permanents	204,8	1,4	-	27,8	29,2	234,0
Consultants	30,9	1,3	-	4,4	5,7	36,6
Dépenses communes de personnel	92,0	1,2	-	12,5	13,7	105,7
Frais de voyage du personnel envoyé en mission	46,0	2,0	-	6,3	8,3	54,3
<b>TOTAL</b>	<b>373,7</b>	<b>5,9</b>	<b>-</b>	<b>51,0</b>	<b>56,9</b>	<b>430,6</b>

## Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1989)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1988-1989	Accroissement des ressources				(5) Montant ajusté	Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté		
379,6	-	-	-	-	-	-

## 2) Fonds extra-budgétaires

Total	430,6
-------	-------

## c) GROUPE COMMUN CENTRE/CEPALC

Sous-programme 2. Moyens de réduire le plus possible les effets négatifs des activités des transnationales et d'accroître leur contribution au développement

## 2.18 Recherche sur les opérations des transnationales dans la région de la CEPALC

Produits : Publications techniques : a) politiques, expérience et impact sur le développement des transnationales en Amérique latine : tendances et perspectives (deuxième trimestre de 1990); b) les banques transnationales et le développement du secteur financier en Amérique latine (quatrième trimestre de 1990); c) rôle et impact du comportement des transnationales quant à l'évolution, la modernisation et la compétitivité internationale du secteur manufacturier en Amérique latine : vue d'ensemble (quatrième trimestre de 1990); d) les banques transnationales, la crise de la dette et le développement régional : banques transnationales et investissements étrangers en Amérique latine (premier trimestre de 1991); e) rôle et impact du comportement des transnationales quant à l'évolution, la modernisation et la compétitivité internationale du secteur manufacturier en Amérique latine : monographies de pays et de produits (quatrième trimestre de 1991); f) annuaire : les investissements étrangers directs en Amérique latine (troisième trimestre de 1991).

Sous-programme 3. Renforcement de la capacité de négociation des pays en développement en ce qui concerne leur développement

3.10 Services consultatifs d'information et de formation à l'intention de la région de la CEPALC, en matière de transnationales\*\*

Activité intermédiaire : Appui fonctionnel aux ateliers de formation et aux projets (services consultatifs).

## Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1989)

## Consultants

9.24 Les dépenses prévues à cette rubrique (32 200 dollars), qui ne représentent pas de changement se répartissent comme suit :

Élément de programme	Description des tâches	Dollars
2.18	Aider à la collecte d'information et la conduite de recherches sur les opérations des transnationales en Amérique latine et dans les Caraïbes	20 200
3.10	Aider à recueillir des données et à fournir des services de formation à l'intention de la région de la CEPALC, en matière de transnationales	12 000
	<b>TOTAL</b>	<b>32 200</b>

## Frais de voyage du personnel envoyé en mission

9.25 Les ressources prévues à cette rubrique (48 000 dollars), sans changement, permettent de tenir des consultations avec des fonctionnaires nationaux de la région, de diffuser des informations sur les sociétés transnationales et de recueillir des données; elles serviront aussi pour le programme de coopération technique du Centre.

\*\* Non prioritaire.

d) GROUPE COMMUN CENTRE/CESAP

TABLEAU 9.15. ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1990-1991
		Réévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (aux taux révisés de 1989)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1989)	Inflation en 1990 et 1991	Augmentation totale	
Postes permanents	187,5	(1,1)	-	16,1	15,0	202,5
Consultants	39,7	0,8	-	2,8	3,6	43,3
Dépenses communes de personnel	88,4	-	-	7,8	7,8	96,2
Frais de voyage du personnel envoyé en mission	37,3	0,7	-	2,7	3,4	40,7
<b>TOTAL</b>	<b>352,9</b>	<b>0,4</b>	<b>-</b>	<b>29,4</b>	<b>29,8</b>	<b>382,7</b>

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1989)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1988-1989	Accroissement des ressources				(5) Montant ajusté	Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté		
353,3	-	-	-	-	-	-

2) Fonds extra-budgétaires

-
---

Total	382,7
-------	-------

d) GROUPE COMMUN CENTRE/CESAP

Sous-programme 2. Moyens de réduire le plus possible les effets négatifs des activités des transnationales et d'accroître leur contribution au développement

2.19 Recherche sur les opérations des transnationales dans la région de la CESAP

Produits :

i) Rapport au Comité du commerce de la CESAP sur les principaux problèmes en matière de transnationales (quatrième trimestre de 1990);

ii) Publications techniques : a) problèmes précis concernant les activités des transnationales (quatrième trimestre de 1990 et 1991); b) activités des transnationales dans les pays les moins avancés et les pays en développement insulaires (quatrième trimestre de 1990 et 1991); c) les transnationales dans certaines industries (quatrième trimestre de 1990 et 1991); d) impact des transnationales sur le processus de développement économique et social (quatrième trimestre de 1991);

iii) Publication technique : *Asia-Pacific TNC Review* (premier trimestre de 1990 et 1991).

Activités intermédiaires : Rapports sur les grandes questions qui se posent dans le secteur des transnationales (premier trimestre de 1990 et 1991).

Sous-programme 3. Renforcement de la capacité de négociation des pays en développement en ce qui concerne leur développement

3.11 Services consultatifs d'information et de formation à l'intention de la région de la CESAP, en matière de transnationales

*Produit intermédiaire* : Contribution à une étude à présenter à un atelier/séminaire sur les problèmes concernant les transnationales, visant à renforcer les moyens dont les fonctionnaires nationaux disposent pour traiter de questions touchant les transnationales (deuxième trimestre de 1990).

*Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1989)*

Consultants

9.26 Le montant prévu à ce titre (40 500 dollars), qui n'a pas varié, se répartit comme suit :

Elément de programme	Description des tâches	Dollars
2.19	Aider à la collecte de données et à des recherches sur les opérations des transnationales dans la région de l'Asie et du Pacifique	26 000
3.11	Assistance pour la fourniture à la région de la CESAP, de services consultatifs, d'information et de formation portant sur des questions relatives aux transnationales	14 500
	<b>TOTAL</b>	<b>40 500</b>

*Frais de voyage du personnel envoyé en mission*

9.27 Les ressources prévues à cette rubrique (38 000 dollars) n'ont pas varié. Elles permettront de tenir des consultations avec des fonctionnaires nationaux de la région, de diffuser des informations sur les sociétés transnationales et de recueillir des données; elles serviront aussi pour le programme de coopération technique du Centre.

## e) GROUPE COMMUN CENTRE/CESAO

TABLEAU 9.16. ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

## 1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues			Cédités demandés pour 1990-1991
		Réévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (aux taux révisés de 1989)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1989)	Inflation en 1990 et 1991	
Postes permanents	205,9	3,5	-	28,6	238,0
Consultants	31,7	1,8	-	4,1	37,6
Dépenses communes de personnel	95,6	2,0	-	13,6	111,2
Frais de voyage du personnel envoyé en mission	22,3	1,1	-	2,8	26,2
<b>TOTAL</b>	<b>355,5</b>	<b>8,4</b>	<b>-</b>	<b>49,1</b>	<b>413,0</b>

## Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1989)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1988-1989	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moms : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
363,9	-	-	-	-	-

## 2) Fonds extra-budgétaires

	-
<b>Total</b>	<b>413,0</b>

## e) GROUPE COMMUN CENTRE/CESAO

*Sous-programme 1. Adoption d'un code de conduite efficace et d'autres arrangements et accords internationaux touchant les transnationales*

1.6 Coopération régionale en ce qui concerne le code de conduite et autres arrangements et accords internationaux relatifs aux sociétés transnationales dans la région de la CESAO

*Produit* : Rapport à la CESAO sur les efforts faits pour achever la rédaction du projet de code de conduite relatif aux transnationales (premier trimestre de 1991).

*Activité intermédiaire* : Contribution régionale au rapport à présenter à la Commission des sociétés transnationales sur les activités du Centre et des groupes communs (premier trimestre de 1990 et de 1991).

*Sous-programme 2. Moyens de réduire le plus possible les effets négatifs des activités des sociétés transnationales et d'accroître leur contribution au développement*

2.20 Recherche sur les opérations des transnationales dans la région de la CESAO

*Produits* : Publications techniques : a) étude de coentreprises arabes-arabes et étrangères-arabes (troisième trimestre de 1991); b) transnationales et services : problèmes intéressant les pays de la région (quatrième trimestre de 1990); c) tendances et déterminants des apports d'investissements étrangers directs et impact sur la région (quatrième trimestre de 1991).

*Sous-programme 3. Renforcement de la capacité de négociation des pays en développement en ce qui concerne leur développement*

3.12 Services consultatifs et d'information à l'intention de la région de la CESAO, en matière de transnationales

*Produit* : Mise au point d'une base de données régionale informatisée (compilation de variables macro-économiques, investissements étrangers directs, renseignements de base sur les sociétés étrangères opérant dans la région et sur les coentreprises publiques, mixtes et privées faisant intervenir des gouvernements et/ou des nationaux de la région de la CESAO).

*Activité intermédiaire* : Aide au Centre pour la fourniture de services consultatifs et pour les ateliers et séminaires.

*Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1989)*

*Consultants*

9.28 Le montant prévu à ce titre (33 500 dollars), qui n'a pas varié, se répartit comme suit :

Élément de programme	Description des tâches	Dollars
1.6	Aider le Centre à mener des activités de recherche et à établir des rapports destinés à promouvoir le code de conduite en Asie occidentale	11 000
2.20	Aider à la collecte de données et à des recherches sur les opérations des transnationales en Asie occidentale	11 000
3.12	Assistance pour la fourniture de services consultatifs et d'information sur des questions relatives aux transnationales	11 500
	<b>TOTAL</b>	<b>33 500</b>

*Frais de voyage du personnel envoyé en mission*

9.29 Les ressources prévues à cette rubrique (23 400 dollars) ne représentent aucun changement. Elles permettront de tenir des consultations avec des fonctionnaires nationaux de la région, de diffuser des informations sur les sociétés transnationales et de recueillir des données; elles serviront aussi pour le programme de coopération technique du Centre.



## CHAPITRE 10. COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'EUROPE

### TABLEAU 10.1. ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

#### COUTS DIRECTS

##### 1) Budget ordinaire

Crédit ouvert pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues								Crédit demandé pour 1990-1991
	Réévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (aux taux révisés de 1989)		Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1989)		Inflation en 1990 et 1991		Augmentation totale		
	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%	
34 619,0	(814,7)	(2,3)	172,8	0,4	1 687,6	4,8	1 045,7	3,0	35 664,7

#### Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1989)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1988-1989	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
33 804,3	172,8	182,0	-	(9,2)	-

##### 2) Fonds extra-budgétaires

###### a) Services d'appui à :

- i) D'autres organismes des Nations Unies
- ii) Des programmes extra-budgétaires

	1988-1989 Montant estimatif des dépenses	1990-1991 Montant estimatif des dépenses
	-	-
	270,1	185,9
Total a)	270,1	185,9

###### b) Activités de fond :

- Fonds d'affectation spéciale pour les établissements humains
- Fonds d'affectation spéciale pour l'étude de la CEE sur les tendances et perspectives du bois à long terme

	55,3	20,0
	52,8	-
Total b)	108,1	20,0

###### c) Projets opérationnels :

- FNUAP
- PNUD
- PNUE
- Programme de coopération pour la surveillance et l'évaluation de la propagation à longue distance des polluants atmosphériques en Europe

	759,5	607,0
	1 076,1	1 156,3
	102,0	58,0
	1 767,9	1 836,0
Total c)	3 705,5	3 657,3

###### Total a), b) et c)

4 083,7	3 863,2
---------	---------

Total, coûts directs	39 527,9
----------------------	----------

TABLEAU 10.2. ANALYSE DU TOTAL REEVALUE DE LA BASE DE RESSOURCES DE 1988-1989 (AUX TAUX REVISES DE 1989)

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Programmes	Crédits ouverts pour 1988-1989 (1)	Dépenses non renouvelables de 1988-1989 (2)	Dépenses supplémentaires						Montant net des dépenses supplémentaires (9) (10)	Total réévalué de la base de ressources de 1988-1989 (1) + (9) (11)
			Effet différé de l'accroissement de ressources 1988-1989		Réévaluation des coûts aux taux révisés de 1989		Ajustements spéciaux (7)	Total (8)		
			Postes permanents (3)	Autres objets de dépense (4)	Postes permanents (5)	Autres objets de dépense (6)				
A. Direction exécutive et administration	1 771.7	-	-	-	7.6	1.9	(53.6)	(44.1)	(44.1)	1 727.6
B. Programmes d'activité :										
1. Alimentation et agriculture	1 908.1	-	-	-	18.9	0.9	(30.2)	(10.4)	(10.4)	1 897.7
2. Questions et politiques relatives au développement	4 656.5	-	-	-	29.9	2.6	(141.2)	(108.7)	(108.7)	4 547.8
3. Environnement	3 232.8	-	-	-	19.0	1.8	(100.4)	(79.6)	(79.6)	3 153.2
4. Etablissements humains	1 182.9	-	-	-	9.0	1.1	(31.2)	(21.1)	(21.1)	1 161.8
5. Développement industriel	3 072.9	-	-	-	21.1	0.9	(88.2)	(66.2)	(66.2)	3 006.7
6. Commerce international et financement du développement	2 974.7	-	-	-	20.2	0.8	(93.2)	(72.2)	(72.2)	2 902.5
7. Energie	3 155.5	-	-	-	23.0	1.6	(85.6)	(61.0)	(61.0)	3 094.5
8. Science et technique	833.8	-	-	-	6.4	0.2	(23.0)	(16.4)	(16.4)	817.4
9. Statistiques	4 217.0	-	-	-	38.7	1.0	(88.4)	(48.7)	(48.7)	4 168.3
10. Transport	3 752.7	-	-	-	30.0	2.2	(92.2)	(60.0)	(60.0)	3 692.7
C. Appui aux programmes : services administratifs et services communs	3 860.4	216.5	-	-	33.2	7.0	(50.0)	(9.8)	(226.3)	3 634.1
<b>TOTAL</b>	<b>34 619.0</b>	<b>216.5</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>257.0</b>	<b>27.0</b>	<b>(877.2)<sup>a</sup></b>	<b>(598.2)</b>	<b>(814.7)</b>	<b>33 804.3</b>

<sup>a</sup> Compte tenu de la révision du pourcentage de postes vacants pour 1990-1991.

TABLEAU 10.3 BUDGET ORDINAIRE (COUTS DIRECTS) : TABLEAU RECAPITULATIF DES DEPENSES PREVUES POUR 1990-1991 ET DES TAUX DE CROISSANCE REELLE, PAR PROGRAMME

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Programmes	Crédits ouverts pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues					Crédits demandés pour 1990-1991	Taux de croissance réelle %
		Réévaluation de la base de ressources de 1988-1989 aux taux révisés de 1989	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1989)	Inflation en 1990 et 1991	Augmentation totale			
					\$	%		
A. Direction exécutive et administration	1 771.7	(44.1)	53.0	81.5	90.4	5.1	1 862.1	3.0
B. Programmes d'activité :								
1. Alimentation et agriculture	1 908.1	(10.4)	27.0	97.4	114.0	5.9	2 022.1	1.4
2. Questions et politiques relatives au développement	4 656.5	(108.7)	(76.4)	223.6	38.5	0.8	4 695.0	(1.6)
3. Environnement	3 232.8	(79.6)	117.9	163.6	201.9	6.2	3 434.7	3.7
4. Etablissements humains	1 182.9	(21.1)	(25.6)	57.1	10.4	0.8	1 193.3	(2.2)
5. Développement industriel	3 072.9	(66.2)	321.8	167.5	423.1	13.7	3 496.0	10.7
6. Commerce international et financement du développement	2 974.7	(72.2)	10.7	144.5	83.0	2.7	3 057.7	(0.3)
7. Energie	3 155.5	(61.0)	(13.1)	154.3	80.2	2.5	3 235.7	(0.4)
8. Science et technique	833.8	(16.4)	(44.9)	38.7	(22.6)	(2.7)	811.2	(5.4)
9. Statistiques	4 217.0	(48.7)	(5.7)	211.9	157.5	3.7	4 374.5	(0.1)
10. Transport	3 752.7	(60.0)	(89.3)	179.6	30.3	0.8	3 783.0	(2.4)
C. Appui aux programmes : services administratifs et services communs	3 860.4	(226.3)	(102.6)	167.9	(161.0)	(4.1)	3 699.4	(7.8)
<b>TOTAL</b>	<b>34 619.0</b>	<b>(814.7)</b>	<b>172.8</b>	<b>1 687.6</b>	<b>1 045.7</b>	<b>3.0</b>	<b>35 664.7</b>	<b>-</b>

TABLEAU 10.4. BUDGET ORDINAIRE (COUTS DIRECTS) : TABLEAU RECAPITULATIF DES DEPENSES PREVUES POUR 1990-1991 ET DES TAUX DE CROISSANCE REELLE, PAR OBJET DE DEPENSE

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Objets de dépense	Crédits ouverts pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1990-1991	Taux de croissance réelle %
		Réévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (taux révisés de 1989)	Accroissement des ressources (taux révisés de 1989)	Inflation en 1990 et 1991	Augmentation totale		
Postes permanents	25 664.7	(529.1)	-	1 270.7	741.6	26 406.3	-
Personnel temporaire (remplaçants et surnuméraires)	99.8	1.4	(8.0)	3.1	(3.5)	96.3	(7.9)
Consultants	279.8	5.0	(22.7)	8.4	(9.3)	270.5	(7.9)
Heures supplémentaires	57.7	0.9	-	1.9	2.8	60.5	-
Groupe ad hoc d'experts	-	-	25.0	0.8	25.8	25.8	-
Dépenses communes de personnel	7 306.3	(91.1)	-	364.3	273.2	7 579.5	-
Indemnités de représentation	9.2	-	-	-	-	9.2	-
Frais de voyage du personnel affecté à des réunions	38.8	0.6	34.6	2.7	37.9	76.7	87.8
Frais de voyage du personnel envoyé en mission	351.4	5.2	(81.1)	8.9	(67.0)	284.4	(22.7)
Travaux contractuels d'imprimerie et de reliure	273.7	4.3	19.0	9.2	32.5	306.2	6.8
Location et entretien du matériel	213.9	3.1	(68.0)	5.0	(59.9)	154.0	(31.3)
Dépenses de représentation	13.0	0.2	-	0.4	0.6	13.6	-
Fournitures et accessoires	40.9	0.5	24.0	2.3	26.8	67.7	57.9
Mobilier et matériel	216.5	(216.5)	250.0	8.2	41.7	258.2	-
Remplacement des machines de traitement de textes	53.3	0.8	-	1.7	2.5	55.8	-
<b>TOTAL</b>	<b>34 619.0</b>	<b>(814.7)</b>	<b>172.8</b>	<b>1 687.6</b>	<b>1 045.7</b>	<b>35 664.7</b>	<b>-</b>

TABLEAU 10.5. POSTES NECESSAIRES

Unité administrative : Commission économique pour l'Europe

Catégories	Postes permanents		Postes temporaires				Total	
	Budget ordinaire		Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		1988-1989	1990-1991
	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991		
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
SGA	1	1	-	-	-	-	1	1
D-2	1	1	-	-	-	-	1	1
D-1	9	9	-	-	-	-	9	9
P-5	19	19	-	-	-	-	19	19
P-4	30	30	-	-	-	-	30	30
P-3	31	31	-	-	1	1	32	32
P-2/1	23	23	-	-	-	-	23	23
<b>TOTAL</b>	<b>114</b>	<b>114</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>115</b>	<b>115</b>
Agents des services généraux								
1re classe	7	7	-	-	-	-	7	7
Autres classes	85	85	-	-	-	-	85	85
<b>TOTAL</b>	<b>92</b>	<b>92</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>92</b>	<b>92</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>206</b>	<b>206</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>207</b>	<b>207</b>

## COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'EUROPE

10.1 Le projet de budget-programme de la CEE pour l'exercice biennal 1990-1991 reflète le regroupement de l'ensemble des activités fonctionnelles dans le cadre de 67 éléments de programme, par rapport à 123 éléments de programme pour l'exercice biennal en cours.

10.2 En établissant l'échelle des priorités, on s'est particulièrement attaché à l'importance que les gouvernements des Etats membres de la CEE attachent aux divers éléments de programme, à la capacité de la CEE d'atteindre les buts visés et à l'efficacité et à l'utilité des résultats susceptibles d'être obtenus dans les limites des ressources existantes et prévues.

10.3 Après l'examen global auquel elle a procédé lors de sa session extraordinaire en novembre 1987, la Commission a décidé de rendre les opérations plus efficaces et plus économiques, notamment en rationalisant sa structure et son programme de travail, en réduisant de 20 % sa documentation et en diminuant de 15 % le nombre de réunions desservies par l'Organisation. A la fin de 1988, ces objectifs étaient atteints.

10.4 Le projet de budget-programme de la CEE traduit une croissance zéro en termes réels, comme cela a été le cas au cours de la dernière décennie. Les objets de dépense prévus, autres que les postes permanents, font apparaître, par rapport à 1988-1989, une diminution pour ce qui est du personnel temporaire (remplaçants et surnuméraires), des consultants, et des frais de voyage du personnel envoyé en mission. Toutefois ces diminutions sont compensées par les augmentations au titre des groupes spéciaux d'experts, des voyages du personnel affecté à des réunions, des travaux contractuels d'imprimerie et des fournitures et accessoires.

10.5 Cependant, pour ce qui est des dépenses non renouvelables, un crédit de 182 000 dollars est prévu, auquel doit s'ajouter un virement de 68 000 dollars en provenance de la rubrique location et entretien du matériel, afin de permettre à la CEE de mettre en place un système d'information intégré.

10.6 Contrairement à ce qui est le cas pour les autres commissions régionales, les ressources devant couvrir le coût des services administratifs, des services de conférence et des services généraux ne sont pas prévues dans le budget-

programme de la CEE. Comme c'est le cas pour les entités des Nations Unies sises à Genève, les ressources au titre des services administratifs et des services généraux sont regroupées et inscrites au chapitre 28F (Division de l'administration, Genève), et les ressources concernant les services de conférence le sont au chapitre 29 (Services de conférence et de bibliothèque). C'est donc l'Office des Nations Unies à Genève qui centralise la gestion de ces services.

10.7 Pour permettre une comparaison entre commissions régionales, tout en conservant les avantages d'une gestion intégrée et en évitant les doubles emplois et le gaspillage des ressources qui résulteraient si chaque entité concernée à

Genève devait gérer sa propre part des ressources, on trouvera ci-après un récapitulatif du montant estimatif des ressources que l'ONUG alloue à la CEE au titre des services administratifs, des services de conférence et des services généraux.

Description	Dollars
Services administratifs, ONUG	1 280 300
Centre international de calcul	977 000
Services généraux	5 833 400
Services de conférence	24 292 500
<b>TOTAL</b>	<b>32 383 200</b>

## A. Direction exécutive et administration

TABLEAU 10.6. ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

### 1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1990-1991
		Réévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (taux révisés de 1989)	Accroissement des ressources (taux révisés de 1989)	Inflation en 1990 et 1991	Augmentation totale	
Postes permanents	1 286,4	(37,8)	-	59,1	21,3	1 307,7
Groupes spéciaux d'experts	-	-	25,0	0,8	25,8	25,8
Dépenses communes de personnel	366,6	(8,2)	-	17,1	8,9	375,5
Indemnités de représentation	9,2	-	-	-	-	9,2
Frais de voyage du personnel affecté à des réunions	38,8	0,6	(15,3)	0,8	(13,9)	24,9
Autres frais de voyage du personnel envoyé en mission	44,6	0,6	36,9	2,7	40,2	84,8
Travaux contractuels d'imprimerie et de reliure	13,1	0,5	6,4	0,6	7,5	20,6
Dépenses de représentation	13,0	0,2	-	0,4	0,6	13,6
<b>TOTAL</b>	<b>1 771,7</b>	<b>(44,1)</b>	<b>53,0</b>	<b>81,5</b>	<b>90,4</b>	<b>1 862,1</b>

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1989)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1988-1989	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
1 727,6	53,0	-	-	53,0	3,0 %

### 2) Fonds extra-budgétaires

Total	1 862,1
-------	---------

TABLEAU 10.7. POSTES NECESSAIRES

#### Programme : Direction exécutive et administration

Catégories	Postes permanents		Postes temporaires				Total	
	Budget ordinaire		Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires			
	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
SGA	1	1	-	-	-	-	1	1
D-2	1	1	-	-	-	-	1	1
D-1	2	2	-	-	-	-	2	2
P-3	1	1	-	-	-	-	1	1
<b>TOTAL</b>	<b>5</b>	<b>5</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>5</b>	<b>5</b>
Agents des services généraux								
1re classe	1	1	-	-	-	-	1	1
Autres classes	2	2	-	-	-	-	2	2
<b>TOTAL</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>3</b>	<b>3</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>8</b>	<b>8</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>8</b>	<b>8</b>

**A. Direction exécutive et administration**

*Sous-programme. Politique générale d'exécution et de gestion des programmes*

a) Ressources nécessaires : budget ordinaire : 1 862 100 dollars (soit 100 % du total affecté au programme en 1990-1991; 100 % du total affecté au programme en 1988-1989).

10.8 Ce programme, qui n'entre pas dans le cadre du plan à moyen terme, englobe les activités du Secrétaire exécutif et de ses collaborateurs immédiats, appelés à assurer les grandes orientations et la gestion ainsi qu'à donner l'impulsion que requièrent la mise au point et l'exécution des programmes qui sont du ressort de la CEE.

*Ressources nécessaires (taux taux révisés de 1989)*

*Groupes spéciaux d'experts*

10.9 Les ressources nécessaires à ce titre (25 000 dollars) sont destinées à couvrir les coûts de réunion de petits groupes d'experts chargés de prêter assistance au Secrétaire exécutif dans l'examen de questions revêtant une importance particulière pour le programme de travail de la Commission.

*Frais de voyage du personnel envoyé à des réunions officielles*

10.10 Le montant des ressources prévues à ce titre (24 100 dollars) fait apparaître une diminution de 15 300 dollars et doit permettre au Secrétaire exécutif et à ses collaborateurs de représenter la Commission et son secrétariat à des réunions et des conférences internationales.

*Frais de voyage du personnel envoyé en mission*

10.11 Le montant des ressources prévues à ce titre (82 100 dollars) fait apparaître une augmentation de 36 900 dollars et doit permettre au Secrétaire exécutif de maintenir des contacts avec le Secrétaire général, le Directeur général et d'autres hauts fonctionnaires au Siège de l'ONU, ainsi qu'avec les Secrétaires exécutifs des commissions régionales et les gouvernements des Etats membres de la CEE. Il s'agit également de couvrir les frais de voyage des fonctionnaires du Bureau du Secrétaire exécutif appelés à se déplacer pour procéder à des consultations ou assurer la coordination ainsi que d'autres fonctions de liaison.

*Travaux contractuels d'imprimerie*

10.12 Le montant des ressources nécessaires à ce titre (20 000 dollars) fait apparaître une augmentation de 6 400 dollars et devrait permettre de couvrir les coûts de conception et d'impression de couvertures et de brochures d'information.

*Dépenses de représentation*

10.13 Le montant des ressources prévues à ce titre (13 200 dollars) correspond au montant des dépenses de représentation que le Secrétaire exécutif et les hauts fonctionnaires de la CEE sont appelés à engager à l'occasion de grandes réunions, ainsi que d'autres réceptions organisées à l'intention de hauts fonctionnaires et de représentants d'Etats membres et d'organisations internationales.

**B. Programmes d'activité**

**I. ALIMENTATION ET AGRICULTURE EN EUROPE**

TABLEAU 10.8. ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1988/1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1990/1991
		Reévaluation de la base de ressources de 1988/1989 (taux révisés de 1989)	Accroissement des ressources (taux taux révisés de 1989)	Inflation en 1990 et 1991	Augmentation totale	
Postes permanents	1 443,4	(11,8)	-	74,1	62,3	1 505,7
Consultants	10,1	0,3	26,0	1,1	27,4	37,5
Dépenses communes de personnel	410,5	0,5	-	21,1	21,6	432,1
Frais de voyage du personnel affecté à des réunions	-	-	1,8	-	1,8	1,8
Autres frais de voyage du personnel envoyé en mission	22,8	0,6	(9,5)	0,4	(8,5)	14,3
Travaux contractuels d'imprimerie et de reliure	21,3	-	8,7	0,7	9,4	30,7
TOTAL	1 908,1	(10,4)	27,0	97,4	114,0	2 022,1

Analyse de la croissance réelle (taux révisés de 1989)

(1) Total révisé de la base de ressources de 1988/1989	Accroissement des ressources				(5) Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant affecté	(3) Moins dépenses non rattachables	(4) Plus croissance différence nouveaux postes	(5) Montant ajusté	
1 897,7	27,0	-	-	27,0	1,4 %

TABLEAU 10.8 (suite)

## 2) Fonds extra-budgétaires

## a) Services d'appui à :

- i) D'autres organismes des Nations Unies
- ii) Des programmes extra-budgétaires

	1988-1989 Montant estimatif des dépenses	1990-1991 Montant estimatif des dépenses
Total a)	-	-
b) Activités de fond : Fonds d'affectation spéciale pour l'étude de la CEE sur les tendances et perspectives à long terme du bois	52,8	-
Total b)	52,8	-
c) Projets opérationnels	-	-
Total c)	-	-
Total a), b) et c)	52,8	-
Total		2 022,1

TABLEAU 10.9. POSTES NECESSAIRES

## Programme : Alimentation et agriculture en Europe

Catégories	Postes permanents		Postes temporaires				Total	
	Budget ordinaire		Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires			
	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
D-1	-	-	-	-	-	-	-	-
P-5	-	-	-	-	-	-	-	-
P-4	1	1	-	-	-	-	1	1
P-3	3	3	-	-	-	-	3	3
P-2/1	1	1	-	-	-	-	1	1
TOTAL	5	5	-	-	-	-	5	5
Agents des services généraux								
1re classe	1	1	-	-	-	-	1	1
Autres classes	7	7	-	-	-	-	7	7
TOTAL	8	8	-	-	-	-	8	8
TOTAL GÉNÉRAL	13	13	-	-	-	-	13	13

\* La FAO finance les postes ci-après à titre de contribution pour le Groupe mixte : 1 D-1, 2 P-5, 2 P-4, 2 P-3 et 4 postes d'agent des services généraux.

## B. Programmes d'activité

## 1. ALIMENTATION ET AGRICULTURE EN EUROPE

10.14 Ce programme comprend les programmes de travail adoptés par le Comité des problèmes agricoles et le Comité du bois, la Division mixte FAO/CEE de l'agriculture et du bois assurant le secrétariat. Il consiste en deux sous-programmes portant sur les tendances et perspectives à long terme, l'évolution à court terme du marché, les questions et statistiques économiques, technologiques et écologiques ayant trait au secteur de l'alimentation et de l'agriculture (sous-programme 1) et au secteur de la foresterie et des produits forestiers (sous-programme 2). Le sous-programme 1 porte également sur la normalisation des produits agricoles.

## Sous-programme 1. Agriculture

a) Ressources nécessaires : budget ordinaire : 808 800 dollars (soit 40 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 40 % du total alloué au programme en 1988-1989).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr. 1), paragraphes 13.36 à 13.39.

c) Élément de programme :

1.1 Activités du Comité des problèmes agricoles et de ses organes subsidiaires

## Produits :

i) Service fonctionnel : a) deux sessions du Comité des problèmes agricoles (1990 et 1991); b) deux sessions du Groupe de travail sur la normalisation des produits périssables (1990 et 1991); c) deux sessions du Groupe de travail mixte FAO/CEE sur les structures agraires et la rationalisation des exploitations agricoles (1990 et 1991); d) deux sessions du Groupe de travail mixte FAO/CEE sur la mécanisation de l'agriculture (1990 et 1991); e) deux sessions du Groupe d'étude mixte FAO/CEE/CSE sur les statistiques alimentaires et agricoles (1990 et 1991); f) deux colloques sur l'informatique dans le domaine agricole et les engrais et la fertilité des sols (1990 et 1991);

ii) Publications techniques : rapports sur a) les extrants et intrants agricoles dans la région de la CEE (1990); b) deux études sur l'agriculture européenne (cinq volumes en 1990 et six en 1991); c) les prix des produits agricoles et certains facteurs de production; d) les normes, nouvelles ou révisées, relatives aux fruits et légumes frais, aux produits secs et séchés, aux pommes de terre, aux oeufs et produits à base d'oeufs, et à la viande;

iii) Activité (le thème et le type de produit sont à déterminer par le Comité des problèmes agricoles) ayant trait à la commercialisation et à la transformation des produits agricoles et à leur impact sur l'agriculture.

*Sous-programme 2. Bois*

a) Ressources nécessaires : budget ordinaire : 1 213 300 dollars (soit 60 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 60 % du total alloué au programme en 1988-1989).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr.1), paragraphes 13.40 à 13.45.

c) Eléments de programme :

2.1 Activités du Comité du bois dans les domaines de la foresterie et des produits forestiers, des échanges et des marchés\*

*Produits :*

i) Service fonctionnel : a) de deux sessions du Comité du bois (1990 et 1991); b) d'un séminaire sur les technologies nouvelles dans le domaine des industries des panneaux dérivés du bois;

ii) Publications techniques : a) deux études sur les tendances à moyen terme de la structure et des marchés de certaines industries de produits forestiers (une en 1990 sur les panneaux à base de bois et une en 1991 sur les sciages et les grumes de sciage); b) étude des tendances et perspectives à long terme du bois en Amérique du Nord (1990); c) quatre études sur les marchés des produits forestiers (deux en 1990 et deux en 1991);

iii) Rapports au Comité du bois sur a) les résultats préliminaires de l'évaluation des ressources forestières de 1990 (1991); b) les incidences, sur la foresterie et les produits forestiers, des dommages causés aux forêts par la pollution de l'air (1990 et 1991);

iv) Publications techniques : statistiques des produits forestiers concernant a) la production et le commerce (deux en 1990 et deux en 1991); b) les courants d'échange (une en 1990 et une en 1991); les prix (deux en 1990 et deux en 1991); c) les produits par pays (une en 1990 et une en 1991); d) les incendies de forêt (1990).

*Activité intermédiaire :* Préparation d'une étude des tendances et perspectives à long terme du bois européen.

2.2 Activités des organes subsidiaires du Comité du bois dans les domaines de la technologie, la gestion et la formation forestières, ainsi que de l'économie forestière et des statistiques des forêts\*\*

*Produits :*

i) Service fonctionnel : a) d'une session du Comité mixte FAO/CEE/OIT des techniques du travail en forêt et de la formation des ouvriers forestiers (1990); b) d'une session du Comité directeur du Comité mixte (1991);

ii) Rapports au Comité mixte (1990);

iii) Service fonctionnel d'une session du Groupe de travail mixte FAO/CEE de l'économie forestière et des statistiques des forêts (1991);

iv) Service fonctionnel : a) de six séminaires sur des questions techniques relevant de la compétence du Comité mixte (trois en 1990 et trois en 1991); b) d'une session du Groupe de travail mixte FAO/CEE de l'économie forestière et des statistiques des forêts (1991);

v) Un séminaire sur les méthodes de prévision de l'offre de bois (1990);

vi) Publications techniques : deux numéros de la *Forest Fire Newsletter* (1990 et 1991).

*Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1989)*

*Postes permanents*

10.15 Abstraction faite de cinq postes d'administrateur et huit d'agent des services généraux imputés sur le budget ordinaire, la FAO finance sept postes d'administrateur (1 D-1, 2 P-5, 2 P-4 et 2 P-3) et quatre postes d'agent des services généraux (1 de 1re classe et 3 d'autres classes), à titre de contribution pour l'unité administrative chargée de ce programme.

*Consultants*

10.16 Les ressources prévues à ce titre (36 400 dollars) font apparaître une augmentation de 26 000 dollars et seraient réparties comme suit :

Elément de programme	Description des tâches	Dollars
1.1	Aider à la réalisation de l'étude sur les extrants et les intrants agricoles et à l'établissement de documents sur la normalisation des produits périssables . . . . .	15 000
2.1	Aider à l'analyse des tendances actuelles des marchés des produits forestiers; préparation d'un séminaire sur les panneaux à base de bois; interclassement et analyse des résultats de l'évaluation des ressources forestières en 1990 et des incidences de la pollution de l'air sur la foresterie et les produits forestiers; phase préparatoire d'une étude des tendances et perspectives à long terme du bois en Europe . . . . .	15 000
2.2	Aider à l'élaboration de deux numéros de la <i>Forest Fire Newsletter</i> . . . . .	6 400
TOTAL		<u>36 400</u>

*Frais de voyage du personnel affecté à des réunions*

10.17 Les ressources prévues à ce titre (1 800 dollars) correspondent aux frais de participation aux réunions de l'OCDE et aux activités menées conjointement avec l'OMS et la FAO.

*Autres frais de voyage du personnel envoyé en mission*

10.18 Les ressources prévues à ce titre (13 900 dollars) font apparaître une diminution de 9 500 dollars et correspondent aux éléments de programme 2.1 et 2.2, à savoir préparatifs de séminaires, consultations sur l'évaluation des ressources forestières et préparatifs d'un séminaire sur les méthodes de prévision.

*Travaux contractuels d'imprimerie*

10.19 Les ressources prévues à ce titre (30 000 dollars) font apparaître une augmentation de 8 700 dollars et correspondent aux éléments de programme ci-après :

Elément de programme	Description des tâches	Dollars
1.1	Etude dans les domaines de la normalisation des produits périssables et de l'agriculture . . . . .	27 500
2.1	Etude dans le domaine du bois . . . . .	2 500
TOTAL		<u>30 000</u>

\* Priorité absolue.

\*\* Non prioritaire.

## 2. QUESTIONS ET POLITIQUES RELATIVES AU DEVELOPPEMENT EN EUROPE

### TABLEAU 10.10. ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

#### 1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Credits ouverts pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Credits demandés pour 1990-1991
		Réévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (taux révisés de 1989)	Accroissement des ressources (taux révisés de 1989)	Inflation en 1990 et 1991	Augmentation totale	
Postes permanents	3 477,3	(92,5)	(0,4)	170,4	77,5	3 554,8
Consultants	45,0	0,6	(12,1)	1,1	(10,4)	34,6
Dépenses communes de personnel	990,2	(18,8)	-	49,1	30,3	1 020,5
Frais de voyage du personnel affecté à des réunions	-	-	38,1	1,4	39,5	39,5
Autres frais de voyage du personnel envoyé en mission	38,8	0,6	(29,4)	0,3	(28,5)	10,3
Travaux contractuels d'imprimerie et de reliure	105,2	1,4	(92,6)	0,6	(90,6)	14,6
Fournitures et accessoires	-	-	20,0	0,7	20,7	20,7
TOTAL	4 656,5	(108,7)	(76,4)	223,6	38,5	4 695,0

#### Analyse de la croissance réelle (taux révisés de 1989)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1988-1989	Accroissement des ressources				(5) Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins dépenses non renouvelables	(4) Plus croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
4 547,8	(76,4)	-	-	(76,4)	(1,6) %

#### 2) Fonds extra-budgétaires

	1988-1989 Montant estimatif des dépenses	1990-1991 Montant estimatif des dépenses
a) Services d'appui à :		
i) D'autres organismes des Nations Unies	-	-
ii) Des programmes extra-budgétaires	-	-
Total a)	-	-
b) Activités de fond	-	-
Total b)	-	-
c) Projets opérationnels :		
FNUAP	759,5	607,0
Total c)	759,5	607,0
Total a), b) et c)	759,5	607,0
Total	759,5	5 302,0



TABLEAU 10.11. POSTES NECESSAIRES

## Programme : Questions et politiques relatives au développement en Europe

Categories	Postes permanents		Postes temporaires				Total	
	Budget ordinaire		Budget ordinaire		Fonds extra-budgetaires			
	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
D-1	1	1	-	-	-	-	1	1
P-5	4	4	-	-	-	-	4	4
P-4	5	5	-	-	-	-	5	5
P-3	3	3	-	-	-	-	3	3
P-2/1	5	3	-	-	-	-	5	3
TOTAL	18	16	-	-	-	-	18	16
Agents des services généraux								
1re classe	1	1	-	-	-	-	1	1
Autres classes	8	10	-	-	-	-	8	10
TOTAL	9	11	-	-	-	-	9	11
TOTAL GÉNÉRAL	27	27	-	-	-	-	27	27

## 2. QUESTIONS ET POLITIQUES RELATIVES AU DEVELOPPEMENT EN EUROPE

10.20 Ce programme est réalisé sous les auspices de la Commission et des conseillers économiques des gouvernements des pays membres de la CEE. Les activités sont coordonnées avec celles d'autres divisions de la CEE, ainsi qu'avec celles du Département des affaires économiques et sociales internationales, d'autres commissions régionales, de la CNUCED, de l'ONUDI, de la FAO et de l'OIT. Le sous-programme, ses éléments de programme et les produits correspondants prévus pour l'exercice biennal sont décrits ci-dessous.

*Sous-programme 1. Planification, projections et politiques relatives au développement*

a) Ressources nécessaires : budget ordinaire : 4 695 000 dollars (soit 100 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 100 % du total alloué au programme en 1988-1989).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr.1), paragraphes 10.111 à 10.115.

c) Eléments de programme :

1.1 Echange d'informations sur le développement à moyen et à long terme des économies nationales

*Produit* : Service fonctionnel de deux sessions des conseillers économiques des gouvernements des pays membres de la CEE (1990 et 1991).

1.2 Projections et perspectives à long terme

*Produits* : Rapports aux conseillers économiques sur :  
a) la croissance au cours de la période 1991-1995 (1990);  
b) la base de données macro-économiques à long terme et le système des modèles macro-économiques du Système type d'explication par simulation (1991).

1.3 Etude de certains problèmes économiques à moyen et à long terme\*\*

*Produits* :

i) Service fonctionnel d'un séminaire sur le secteur des services (1990);

ii) Trois rapports aux conseillers économiques sur le séminaire concernant les tendances et facteurs du développement du secteur des services (1990);

iii) Rapport aux conseillers économiques sur les échanges internationaux et les changements structurels (1991);

iv) Publication technique : secteur des services (1991).

## 1.4 Situation économique actuelle\*

*Produits* :

i) Rapports à la CEE sur la situation économique actuelle dans la région de la CEE (1990 et 1991);

ii) Publication technique : *Etude sur la situation économique de l'Europe* (une en 1990 et une en 1991).

## 1.5 Evolution du commerce mondial et du commerce Est-Ouest

*Produits* :

i) Rapports au Comité pour le développement du commerce sur l'évolution du commerce mondial et du commerce Est-Ouest (1990-1991);

ii) Publication technique : *Bulletin économique pour l'Europe* (un numéro en 1990 et un en 1991).

## 1.6 Etudes économiques et commerciales

*Activité intermédiaire* : Cette activité complète l'analyse de la situation économique actuelle au titre des éléments de programme 1.4 et 1.5, en la plaçant dans une perspective à long terme. Le produit de cette activité est incorporé dans l'*Etude sur la situation économique de l'Europe* (1990 et 1991) et dans le *Bulletin économique pour l'Europe* (1990 et 1991).

## 1.7 Appui analytique aux autres divisions de la CEE

Cette activité consiste à faire des analyses de la situation économique actuelle en vue de leur incorporation aux rapports et aux documents des autres divisions de la CEE; établir des documents de recherche pour des organes de la CEE; établir des documents analytiques pour le Bureau du Secrétaire exécutif; formuler des observations et des appréciations sur les documents économiques établis par d'autres divisions de la CEE.

## 1.8 Etudes démographiques

Il s'agit de recherches sur les incidences économiques et sociales de l'évolution démographique dans la région de la CEE, en vue de l'intégration de l'élément population dans les politiques socio-économiques. Le produit de cette activité paraît dans les publications spécialisées de l'ONU ainsi que dans l'*Etude sur la situation économique de l'Europe*, publiée annuellement. Il s'agit aussi de la mise à jour et de l'expansion de la banque de données démographiques informatisée.

*Activité opérationnelle* : Cette activité a pour objet d'élargir la base des recherches démographiques dans la région de la CEE, grâce à la création d'un réseau informatique pour la

\*\* Non prioritaire.

\* Priorité absolue

région et à l'encouragement de la coopération internationale touchant l'étude des grandes questions démographiques dans la région.

#### Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1989)

##### Redéploiement de postes

10.21 Il est proposé de transférer du présent programme deux postes P-1/2, l'un au programme Commerce international et financement du développement en Europe et l'autre au Groupe de la documentation et des conférences (programme Services administratifs et services communs). Il est également proposé de transférer au présent programme deux postes d'agent des services généraux (classes autres que la 1re) du programme Services administratifs et services communs.

##### Consultants

10.22 Les ressources prévues à ce titre (33 500 dollars) font apparaître une diminution de 12 100 dollars et correspondent aux éléments de programme ci-après :

Élément de programme	Description des tâches	Dollars
1.3	Etablissement de documents techniques sur le secteur des services	3 500
1.4	Mise au point de nouvelles techniques, étude des derniers développements en matière d'analyse de certaines questions et exploration de nouveaux domaines d'intérêt pour la Commission	18 000
1.5	Questions spéciales relatives au commerce international	12 000
	TOTAL	33 500

##### Frais de voyage du personnel affecté à des réunions

10.23 Les ressources prévues à ce titre (38 100 dollars) se répartissent comme suit :

Élément de programme	Description des tâches	Dollars
1.2	Participation aux réunions du "Projet LINK"; de l'équipe spéciale du CAC, chargée d'étudier les objectifs à long terme du développement; du groupe de travail technique sur l'élaboration de modèles	3 000

Élément de programme	Description des tâches	Dollars
1.4	Représentation de la CEE aux réunions inter-gouvernementales et non gouvernementales, aux conférences et séminaires	25 000
1.5	Représentation de la CEE aux réunions inter-gouvernementales et non gouvernementales, aux conférences et séminaires	10 100
	TOTAL	38 100

##### Autres frais de voyage du personnel envoyé en mission

10.24 Les ressources prévues à ce titre (10 000 dollars) font apparaître une diminution de 29 400 dollars et se répartissent comme suit :

Élément de programme	Description des tâches	Dollars
1.3	Coordination des contributions des organisations et instituts nationaux et internationaux	4 000
1.6	Echanges de vues et coopération avec les instituts et participation aux réunions et conférences	6 000
	TOTAL	10 000

##### Travaux contractuels d'imprimerie

10.25 Les ressources prévues à ce titre (14 000 dollars) font apparaître une diminution de 92 600 dollars et correspondent aux éléments de programme ci-après :

Élément de programme	Description des tâches	Dollars
1.3	Impression de la couverture d'une publication technique sur le secteur des services	4 000
1.4	Impression de la couverture de l'Étude sur la situation économique de l'Europe	5 000
1.5	Impression de la couverture du Bulletin économique pour l'Europe	5 000
	TOTAL	14 000

##### Fournitures et accessoires

10.26 Les ressources prévues à ce titre (20 000 dollars) correspondent aux frais d'abonnement et d'acquisition d'autres ouvrages pour le Groupe de référence (élément de programme 1.7), qui prête son concours à toutes les unités administratives du secrétariat de la CEE.

### 3. ENVIRONNEMENT EN EUROPE

TABLEAU 10.12. ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des États-Unis)

#### 1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1990-1991	
		Réévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (taux révisés de 1989)	Accroissement des ressources (taux révisés de 1989)	Inflation en 1990 et 1991	Augmentation totale		
Postes permanents	2 417,6	(67,6)	121,8	125,2	179,4	2 597,0	
Consultants	67,7	1,1	(14,1)	1,7	(11,3)	56,4	
Dépenses communes de personnel	688,4	(13,8)	35,0	35,5	56,7	745,1	
Frais de voyage du personnel affecté à des réunions	-	-	10,0	0,4	10,4	10,4	
Autres frais de voyage du personnel envoyé en mission	43,9	0,5	(34,4)	0,3	(33,6)	10,3	
Travaux contractuels d'imprimerie et de reliure	15,2	0,2	(0,4)	0,5	0,3	15,5	
	TOTAL	3 232,8	(79,6)	117,9	163,6	201,9	3 434,7

#### Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1989)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1988-1989	Accroissement des ressources				(5) Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : dépenses différées (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
3 153,2	117,9	-	-	117,9	3,7 %

TABLEAU 10.12 (suite)

## 2) Fonds extra-budgétaires

	1988-1989 Montant estimatif des dépenses	1990-1991 Montant estimatif des dépenses
a) Services d'appui à :		
i) D'autres organismes des Nations Unies	-	-
ii) Des programmes extra-budgétaires	-	-
Total a)	-	-
b) Activités de fond	-	-
Total b)	-	-
c) Projets opérationnels :		
PNUD	180.0	360.0
PNUÉ	102.0	58.0
Programme concerté de surveillance continue et d'évaluation du transport à longue distance des polluants atmosphériques en Europe	1 767.9	1 836.0
Total c)	2 049.9	2 254.0
Total a), b) et c)	2 049.9	2 254.0
Total		5 688.7

TABLEAU 10.13. POSTES NECESSAIRES

## Programme : Environnement en Europe

Catégories	Postes permanents		Postes temporaires				Total	
	Budget ordinaire		Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires			
	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
D-1	1	1	-	-	-	-	1	1
P-5	2	2	-	-	-	-	2	2
P-4	3	3	-	-	-	-	3	3
P-3	4	5	-	-	-	-	4	5
P-2/1	3	3	-	-	-	-	3	3
TOTAL	13	14	-	-	-	-	13	14
Agents des services généraux								
1re classe	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres classes	6	6	-	-	-	-	6	6
TOTAL	6	6	-	-	-	-	6	6
TOTAL GÉNÉRAL	19	20	-	-	-	-	19	20

## 3. ENVIRONNEMENT EN EUROPE

10.27 Ce programme vise essentiellement à assurer les services fonctionnels et connexes de deux organes intergouvernementaux : l'Organe exécutif de la Convention sur la pollution atmosphérique transfrontière à longue distance et les Conseillers des gouvernements des pays membres de la CEE pour les problèmes de l'environnement et de l'eau, ainsi que leurs organes subsidiaires. Il s'agit principalement de faciliter la coopération intergouvernementale pour ce qui est de la protection de l'environnement et de l'utilisation des ressources naturelles en vue d'un développement soutenu.

*Sous-programme 1. Problèmes de pollution atmosphérique*

a) Ressources nécessaires : budget ordinaire : 1 476 900 dollars (soit 43 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 46 % du total alloué au programme en 1988-1989).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr. 1) paragraphes 12.57 à 12.60.

c) Eléments de programme :

1.1 Pollution atmosphérique transfrontière\*

*Produits :*

i) Service fonctionnel : a) deux sessions de l'Organe exécutif de la Convention sur la pollution atmosphérique transfrontière à longue distance (1990 et 1991); b) deux sessions de l'Organe directeur du programme concerté de surveillance continue et d'évaluation du transport à longue distance des polluants atmosphériques en Europe (1990-1991); c) deux sessions du Groupe de travail des effets des

\* Priorité absolue.

composés sulfuriques sur l'environnement (1990-1991); d) deux sessions du Groupe d'experts économiques en matière de pollution atmosphérique (1990-1991); e) deux sessions du Groupe de travail sur les composés organiques volatiles (1990); f) quatre sessions du Groupe de travail sur les stratégies de réduction (1990-1991);

ii) Neuf rapports à l'Organe exécutif sur : a) les stratégies et politiques de réduction de la pollution atmosphérique (1990 et 1991); b) la surveillance continue et l'évaluation du transport à longue distance des polluants atmosphériques en Europe (1990 et 1991); c) les effets des principaux polluants atmosphériques sur la santé de l'homme et l'environnement (1990 et 1991); d) les techniques de lutte contre les émissions (1990); e) le cinquième séminaire sur la lutte contre les émissions à partir de sources stationnaires (1991); f) l'efficacité des instruments économiques en matière de lutte contre les émissions (1990).

#### Activités opérationnelles :

i) Projet CEE/PNUD (Planification et gestion de l'environnement : pollution atmosphérique) : service fonctionnel de deux sessions du Comité directeur (1990 et 1991); et de quatre réunions du Groupe de travail concernant le traitement des gaz d'échappement (1990), la combustion à faible émission (1990), le traitement des combustibles (1991) et l'utilisation des produits dérivés (1991);

ii) Projet CEE/PNUD (Evaluation et surveillance continue des effets de la pollution atmosphérique sur les forêts : phase II) : activités de deux centres de coordination des programmes à Usti nad Labem (Tchécoslovaquie) et à Hambourg (République fédérale d'Allemagne), notamment enquêtes annuelles à grande échelle sur l'endommagement des forêts en Europe (1990 et 1991) et évaluation des rapports de cause à effet entre la pollution atmosphérique et l'endommagement des forêts (1990);

iii) Programme de coopération pour la surveillance continue et l'évaluation de la propagation à longue distance des polluants atmosphériques en Europe, financé par les contributions des gouvernements au Fonds d'affectation spéciale pour l'application de la Convention sur la pollution atmosphérique transfrontière à longue distance : conception et évaluation des travaux du Centre de coordination des produits chimiques à Lillestrom (Norvège), des Centres de synthèse météorologique pour l'Europe de l'Ouest (Oslo) et pour l'Europe de l'Est (Moscou), notamment rapports annuels (1990 et 1991).

#### 1.2 Autres problèmes de pollution atmosphérique\*\*

i) Service fonctionnel de deux sessions du Groupe de travail sur les problèmes de pollution atmosphérique (1990 et 1991);

ii) Trois rapports aux Conseillers pour les problèmes de l'environnement et de l'eau (1990 et 1991).

#### Sous-programme 2. Politiques et problèmes de gestion

a) Ressources nécessaires : budget ordinaire : 583 900 dollars (soit 17 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 21 % du total alloué au programme en 1988-1989).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr. 1), paragraphes 12.16 à 12.64.

c) Eléments de programme :

#### 2.1 Politiques et stratégies des pays de la CEE en matière d'environnement

##### Produits :

i) Service fonctionnel de deux sessions des Conseillers pour les problèmes de l'environnement et de l'eau (1990 et 1991);

ii) Rapports aux Conseillers pour les problèmes de l'environnement et de l'eau sur a) l'interaction entre l'environnement et l'économie (1990); b) les activités d'autres organes subsidiaires principaux de la CEE (1990 et 1991); c) les problèmes soulevés lors de précédentes sessions de la CEE (1990 et 1991);

iii) Rapports à la CEE sur les troisième et quatrième sessions des Conseillers pour les problèmes de l'environnement et de l'eau (1990 et 1991).

#### 2.2 Evaluation de l'impact sur l'environnement

##### Produits

i) Service fonctionnel a) d'une réunion d'experts sur l'évaluation de l'impact sur l'environnement (1990); b) d'une réunion *ad hoc* en vue de formuler un accord-cadre sur l'évaluation de l'impact sur l'environnement (1991);

ii) Rapports aux Conseillers pour les problèmes de l'environnement et de l'eau sur a) le cadre et les méthodologies d'évaluation de l'impact sur l'environnement (1990); b) les méthodes et techniques de prédiction de l'impact sur l'environnement (1991); c) les critères d'évaluation de l'importance des projets pour ce qui est de l'environnement (1990-1991); d) l'évaluation de l'impact sur l'environnement en vue de projets relatifs à l'agriculture et aux forêts (1990); e) la septième réunion d'experts en matière d'évaluation de l'impact sur l'environnement (1990); f) la réunion *ad hoc* en vue de formuler l'accord-cadre sur l'évaluation de l'impact sur l'environnement (1991).

#### Sous-programme 3. Problèmes des ressources et des déchets

a) Ressources nécessaires : budget ordinaire : 790 000 dollars (soit 23 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 15 % du total alloué au programme en 1988-1989).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr. 1), paragraphes 12.65 à 12.68.

c) Eléments de programme :

#### 3.1 Techniques peu polluantes ou sans déchets

##### Produits :

i) Service fonctionnel : a) d'une session du Groupe de travail des techniques peu polluantes ou sans déchets (1990); b) d'une réunion *ad hoc* sur la gestion des déchets dangereux (1991);

ii) Rapports aux Conseillers pour les problèmes de l'environnement et de l'eau sur : a) la neuvième session du groupe de travail concernant les techniques peu polluantes ou sans déchets (1990); b) la réunion *ad hoc* sur la gestion des déchets dangereux (1991);

iii) Rapports sur a) l'évaluation du rapport coût-efficacité des techniques de conservation de l'énergie et des ressources (1990); b) la récupération, le recyclage et la réutilisation des déchets industriels (1990); c) les techniques de pointe en matière de gestion des déchets dangereux (1991); d) les politiques et stratégies de gestion des déchets dangereux (1991).

#### 3.2 Questions intéressant les ressources

Produits : Rapports aux Conseillers pour les problèmes de l'environnement et de l'eau sur a) les méthodes et les techniques de surveillance continue de la flore, de la faune et de leur habitat (1990); b) les espèces menacées d'extinction en Europe (1990); c) les rapports entre les activités économiques et la protection de la flore, de la faune et de leur habitat (1991).

#### Sous-programme 4. Problèmes de l'eau

a) Ressources nécessaires : budget ordinaire : 583 900 dollars (soit 17 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 18 % du total alloué au programme en 1988-1989).

\*\* Non prioritaire.

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr.1), paragraphes 12.69 à 12.72.

c) Eléments de programme :

4.1 Gestion des ressources en eau

Produits :

i) Service fonctionnel de deux sessions du Groupe de travail sur les problèmes de l'eau (1990 et 1991);

ii) Rapports du Groupe de travail sur les problèmes de l'eau concernant a) le code de conduite en matière de pollution transfrontière accidentelle des eaux intérieures (1990); b) la responsabilité en matière de pollution transfrontière de l'eau (1991); c) l'écologie appliquée à la gestion des ressources en eau (1990); d) la gestion optimale des ressources en eau captées à partir de petits réservoirs (1990); e) les objectifs et critères qualitatifs des ressources en eau (1991);

iii) Service fonctionnel d'un séminaire sur la gestion des déchets et des ressources en eau (1990);

iv) Rapports aux Conseillers sur les problèmes de l'environnement et de l'eau concernant a) les troisième et quatrième sessions du Groupe de travail sur les problèmes de l'eau (1990 et 1991); b) un colloque sur l'amélioration des pratiques d'irrigation en vue de conserver et de protéger les ressources en eau et d'accroître le rendement des cultures (1990); c) un séminaire sur la gestion des déchets et des ressources en eau (1991).

*Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1989)*

*Transfert de postes*

10.28 Il est proposé de transférer au présent programme un poste P-3 du programme Commerce international et financement du développement en Europe. Cela permettra de renforcer l'unité chargée des problèmes de pollution atmosphérique transfrontière.

*Consultants*

10.29 Les dépenses prévues à ce titre (54 700 dollars) accusent une diminution de 14 100 dollars et permettront le financement des tâches suivantes :

Elément de programme	Description des tâches	Dollars
1.1	Aider à préparer la documentation nécessaire au Groupe de travail sur les stratégies de réduction . . . . .	20 000
2.1	Aider à établir un rapport sur l'interaction entre l'environnement et l'économie . . . . .	5 000
2.2	Aider à élaborer un projet d'accord-cadre sur l'évaluation de l'impact sur l'environnement dans un contexte transfrontière . . . . .	5 000
3.1	Aider à établir des rapports sur la gestion des déchets dangereux : techniques de pointe et politiques et stratégies . . . . .	9 700

Elément de programme	Description des tâches	Dollars
3.2	Aider à préparer des rapports de synthèse sur des méthodes et techniques de surveillance continue de la flore, de la faune et de leur habitat et sur la relation entre les activités économiques et la protection . . . . .	5 000
4.1	Aider à établir des rapports sur : le code de conduite sur la pollution transfrontière accidentelle des eaux intérieures; la responsabilité et la capacité; l'écologie appliquée à la gestion des ressources en eau; la gestion optimale des ressources en eau captée à partir de petits réservoirs; les objectifs et critères qualitatifs des ressources en eau . . . . .	10 000
TOTAL		<u>54 700</u>

*Frais de voyage du personnel affecté à des réunions*

10.30 Les dépenses prévues à ce titre (10 000 dollars) sont décrites ci-dessous :

Elément de programme	Description des tâches	Dollars
1.1	Prendre part à des réunions concernant le projet de protocole sur les composés organiques volatiles . . . . .	4 000
2.1	Participation aux réunions concernant les politiques et stratégies en matière d'environnement afin de veiller à la coordination des travaux . . . . .	3 000
3.2	Participation aux réunions d'organisations telles que le Conseil de l'Europe pour veiller à la coordination et éviter le chevauchement des travaux . . . . .	3 000
TOTAL		<u>10 000</u>

*Autres frais de voyage du personnel envoyé en mission*

10.31 Les dépenses prévues à ce titre (10 000 dollars) accusent une diminution de 34 400 dollars et concernent la coordination avec d'autres organisations au titre de l'élément de programme 2.2 (3 500 dollars), de l'élément de programme 3.1 (3 500 dollars) et de l'élément de programme 4.1 (3 000 dollars).

*Travaux contractuels d'imprimerie*

10.32 Les dépenses prévues à ce titre (15 000 dollars) seront nécessaires pour les éléments de programme suivants :

Elément de programme	Description des tâches	Dollars
2.1	Impression de la couverture d'une publication sur l'interaction entre l'environnement et l'économie . . . . .	2 500
2.2	Impression de la couverture d'une publication sur l'évaluation de l'impact sur l'environnement . . . . .	5 000
3.1	Impression de la couverture d'une publication sur la gestion des déchets dangereux . . . . .	2 500
3.2	Impression de couvertures de publications sur la question des ressources . . . . .	5 000
TOTAL		<u>15 000</u>

## 4. ETABLISSEMENTS HUMAINS EN EUROPE

TABLEAU 10.14. ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

## 1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1990-1991
		Réévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (aux taux révisés de 1989)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1989)	Inflation en 1990 et 1991	Augmentation totale	
Postes permanents	879,1	(18,9)	-	43,8	24,9	904,0
Consultants	13,7	0,7	(4,4)	0,4	(3,3)	10,4
Dépenses communes de personnel	250,3	(3,3)	-	12,4	9,1	259,4
Frais de voyage du personnel envoyé en mission	13,7	0,1	(9,8)	(0,1)	(9,6)	4,1
Travaux contractuels d'imprimerie et de reliure	26,1	0,3	(11,4)	0,4	(10,7)	15,4
<b>TOTAL</b>	<b>1 182,9</b>	<b>(21,1)</b>	<b>(25,6)</b>	<b>57,1</b>	<b>10,4</b>	<b>1 193,3</b>

## Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1989)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1988-1989	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
1 161,8	(25,6)	-	-	(25,6)	(2,2) %

## 2) Fonds extra-budgétaires

## a) Services d'appui à :

- i) D'autres organismes des Nations Unies
- ii) Des programmes extra-budgétaires

	1988-1989 Montant estimatif des dépenses	1990-1991 Montant estimatif des dépenses
Total a)	-	-
b) Activités de fond : Fonds d'affectation spéciale pour les établissements humains	55,3	20,0
Total b)	55,3	20,0
c) Projets opérationnels	-	-
Total c)	-	-
Total a), b) et c)	55,3	20,0
<b>Total</b>	<b>1 213,3</b>	

TABLEAU 10.15. POSTES NECESSAIRES

## Programme : Etablissements humains en Europe

Catégories	Postes permanents		Postes temporaires				Total	
	Budget ordinaire		Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires			
	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
P-5	1	1	-	-	-	-	1	1
P-4	1	1	-	-	-	-	1	1
P-3	2	2	-	-	-	-	2	2
<b>TOTAL</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>4</b>	<b>4</b>
Agents des services généraux								
Ire classe	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres classes	3	3	-	-	-	-	3	3
<b>TOTAL</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>3</b>	<b>3</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>7</b>	<b>7</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>7</b>	<b>7</b>

4. ETABLISSEMENTS HUMAINS EN EUROPE

10.33 Le présent programme comprend le service du Comité de l'habitation, de la construction et de la planification, ainsi que de ses organes subsidiaires, et les activités connexes. Il vise à encourager la coopération et l'échange de renseignements entre les gouvernements sur l'évolution actuelle et à long terme dans le domaine des établissements humains.

*Sous-programme 1. Politiques et stratégies intégrées dans le domaine de l'habitat*

a) Ressources nécessaires : budget ordinaire : 298 325 dollars (soit 25 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 33 % du total alloué au programme en 1988-1989).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr.1), paragraphes 14.69 à 14.72.

c) Elément de programme :

1.1 Problèmes relatifs aux établissements humains\*

*Produits :*

i) Service fonctionnel : a) de deux sessions du Comité de l'habitation, de la construction et de la planification (1990 et 1991); b) d'une réunion d'experts portant sur les problèmes relatifs aux établissements humains en Europe méridionale (1991); et c) d'un séminaire sur les politiques de rénovation urbaine (1991);

ii) Publications techniques : *Bulletin de statistiques du logement et de la construction pour l'Europe* (annuel 1990 et 1991) et une autre publication sur une question non encore déterminée (1990 ou 1991).

*Sous-programme 2. Urbanisme et aménagement régional*

a) Ressources nécessaires : budget ordinaire : 298 325 dollars (soit 25 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 27 % du total alloué au programme en 1988-1989); fonds extra-budgétaires : 10 000 dollars (soit 50 % du total prévu pour le programme en 1990-1991).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr.1), paragraphes 14.73 à 14.76.

c) Elément de programme :

2.1 Problèmes relatifs à l'urbanisme et à l'aménagement régional

*Produits :*

i) Service fonctionnel : a) d'une session du Groupe de travail de l'urbanisme, de l'aménagement régional, et de la recherche dans ces domaines (1990); b) d'une réunion spéciale ou d'un séminaire sur la planification physique (1991); c) de deux colloques de recherche sur l'urbanisme et l'aménagement régional (1990 et 1991);

ii) Publications techniques : volumes non encore déterminés (1990 et/ou 1991).

*Sous-programme 3. Politiques du logement*

a) Ressources nécessaires : budget ordinaire : 298 325 dollars (soit 25 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 13 % du total alloué au programme en 1988-1989).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr.1), paragraphes 14.77 à 14.80.

c) Elément de programme :

3.1 Quelques problèmes qui se posent en matière de logement\*\*

*Produits :*

i) Services fonctionnels : a) de deux sessions du Groupe de travail de l'habitation (1990 et 1991); b) d'une réunion spéciale ou d'un séminaire sur la politique du logement (1990);

ii) Publications techniques : un ou deux volumes non encore déterminés (1990 et/ou 1991).

*Sous-programme 4. Construction*

a) Ressources nécessaires : budget ordinaire : 298 325 dollars (soit 25 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 27 % du total alloué au programme en 1988-1989); fonds extra-budgétaires : 10 000 dollars (soit 50 % du total prévu pour le programme en 1990-1991).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr.1), paragraphes 14.81 à 14.84.

c) Elément de programme :

4.1 Problèmes relatifs au domaine de la construction

*Produits :*

i) Services fonctionnels : a) d'une session du Groupe de travail du bâtiment (quatrième trimestre de 1990); b) d'un séminaire portant sur les problèmes de la construction (1991);

ii) Publications techniques : un ou deux volumes non encore déterminés (1990 et/ou 1991).

*Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1989)*

*Consultants*

10.34 Les ressources prévues à cette rubrique (10 000 dollars), qui représentent une diminution de 4 400 dollars, se répartissent comme suit :

Elément de programme	Description des tâches	Dollars
1.1	Faciliter l'établissement de la publication intitulée <i>Bulletin annuel de statistiques du logement et de la construction pour l'Europe</i> et d'autres publications dans le domaine des établissements humains	2 000
2.1	Faciliter l'établissement de la documentation sur l'urbanisme et l'aménagement régional, ainsi que sur la recherche dans ce domaine, et sur la planification physique	4 000
3.1	Faciliter l'établissement d'une publication dans le domaine du logement	2 000
4.1	Faciliter l'établissement de publications dans le domaine de la construction	2 000
TOTAL		<u>10 000</u>

*Frais de voyage du personnel envoyé en mission*

10.35 Les dépenses prévues sous cette rubrique (4 000 dollars), qui représentent une diminution de 9 800 dollars, se réfèrent aux éléments de programme ci-après :

Elément de programme	Description des tâches	Dollars
2.1	Assister à des réunions d'autres organisations internationales dans le domaine de l'urbanisme et de la planification régionale afin de maintenir la coordination des activités et de préparer des colloques de recherche sur la question	2 000
4.1	Maintenir, quant à la construction, la coordination avec les institutions spécialisées des Nations Unies	2 000
TOTAL		<u>4 000</u>

\* Priorité absolue.

\*\* Non prioritaire.

## Travaux contractuels d'imprimerie

10.36 Les ressources prévues (15 000 dollars), qui représentent une diminution de 11 400 dollars, seraient affectées aux éléments de programme ci-après :

Élément de programme	Description des tâches	Dollars	Élément de programme	Description des tâches	Dollars
1.1	Impression de couvertures pour deux publications sur les établissements humains, destinées à la vente	2 500	2.1	Impression de couvertures pour deux publications concernant l'urbanisme et la planification régionale, destinées à la vente	5 000
			3.1	Impression de couvertures pour des publications portant sur divers problèmes dans le domaine du logement	5 000
			4.1	Impression de couvertures pour des publications portant sur divers problèmes dans le domaine de la construction	2 500
				TOTAL	15 000

## 5. DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL EN EUROPE

TABLEAU 10.16. ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des États-Unis)

## 1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1990-1991
		Reévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (taux révisés de 1989)	Accroissement des ressources (taux révisés de 1989)	Inflation en 1990 et 1991	Augmentation totale	
Postes permanents	2 332,0	(56,2)	243,8	127,8	315,4	2 647,4
Consultants	27,6	(8,4)	(3,0)	0,7	(1,9)	25,7
Dépenses communes de personnel	664,1	(10,9)	70,0	36,9	96,0	760,1
Frais de voyage du personnel envoyé en mission	24,6	0,3	(12,2)	0,4	(11,5)	13,1
Travaux contractuels d'imprimerie et de reliure	24,6	0,2	23,2	1,7	25,1	49,7
TOTAL	3 072,9	(66,2)	321,8	167,5	423,1	3 496,0

Analyse de la croissance réelle (taux révisés de 1989)

(1) Total révisé de la base de ressources de 1988-1989	Accroissement des ressources				(5) Montant ajusté	Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins dépenses non renouvelables	(4) Plus croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté		
3 006,7	321,8	-	-	321,8	10,7 %	

## 2) Fonds extra-budgétaires

Total	3 496,0
-------	---------

TABLEAU 10.17. POSTES NECESSAIRES

## Programme : Développement industriel en Europe

Catégories	Postes permanents		Postes temporaires				Total	
	Budget ordinaire		Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
D-1	1	1	-	-	-	-	1	1
P-5	2	2	-	-	-	-	2	2
P-4	4	4	-	-	-	-	4	4
P-3	2	3	-	-	-	-	2	3
P-2.1	2	1	-	-	-	-	2	1
TOTAL	11	11	-	-	-	-	11	11
Agents des services généraux								
1 <sup>re</sup> classe	1	2	-	-	-	-	1	2
Autres classes	6	7	-	-	-	-	6	7
TOTAL	7	9	-	-	-	-	7	9
TOTAL GÉNÉRAL	18	20	-	-	-	-	18	20



## 5. DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL EN EUROPE

10.37 Le présent programme dérive des programmes de travail approuvés par le Comité de l'acier, le Comité de l'industrie chimique et le Groupe de travail des industries mécaniques et électriques et de l'automatisation. Il est principalement exécuté par la Division de l'industrie et de la technologie avec l'aide d'autres divisions de la CEE et en coopération avec les organes subsidiaires principaux de la Commission. La coordination est maintenue avec les commissions régionales, ainsi qu'avec la CNUCED, l'ONUDI et l'OIT.

*Sous-programme 1. Acier*

a) Ressources nécessaires : budget ordinaire : 1 293 500 dollars (soit 37 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 37 % du total alloué au programme en 1988-1989).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr.1), paragraphes 15.104 à 15.107.

## c) Eléments de programme :

1.1 Tendances à long terme, situation actuelle et perspectives à moyen terme dans l'industrie du fer et de l'acier, y compris le commerce international\*

*Produits :*

i) Service fonctionnel : a) de deux sessions du Comité de l'acier (1990 et 1991); b) de quatre réunions d'experts consacrées à l'examen annuel du marché de l'acier (1990 et 1991); c) de deux voyages d'étude (industrie du fer et de l'acier) (1990 et 1991);

ii) Publication technique : *Etude du marché de l'acier* (1990 et 1991).

1.2 Problèmes économiques et techniques dans l'industrie du fer et de l'acier, et statistiques.

*Produits :*

i) Service fonctionnel : a) de deux réunions spéciales portant sur la qualité des matières premières et son impact sur la qualité du produit fini (1990 et 1991); b) d'une réunion spéciale aux fins d'élaborer une étude qui sera intégrée au programme de travail durant la cinquante-septième session du Comité de l'acier (1990); c) d'un séminaire (1990); d) de deux réunions d'experts et de représentants gouvernementaux consacrées aux statistiques de l'acier (1990 et 1991);

ii) Publications techniques : a) *L'importance de l'industrie de l'acier pour l'économie des pays membres de la CEE* (1990); b) *Bulletin annuel de statistiques de l'acier pour l'Europe* (1990 et 1991); c) *Bulletin annuel du commerce mondial de l'acier* (1990 et 1991); d) *Statistiques révisées sur la mitraille de fer et d'acier* (1991).

1.3 Problèmes relatifs à l'environnement et aux ressources dans l'industrie du fer et de l'acier

*Produits :*

i) Service fonctionnel : a) d'une réunion spéciale d'experts gouvernementaux consacrée à étudier la récupération et l'utilisation économique des sous-produits de l'industrie du fer et de l'acier (1990); b) d'un séminaire (1991);

ii) Publication technique : *La récupération et l'utilisation économique des sous-produits de l'industrie du fer et de l'acier* (1991).

*Sous-programme 2. Industrie chimique*

a) Ressources nécessaires : budget ordinaire : 909 000 dollars (soit 26 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 26 % du total alloué au programme en 1988-1989).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr.1), paragraphes 15.108 à 15.111.

## c) Eléments de programme :

2.1 Tendances à long terme, situation actuelle et perspectives à moyen terme dans l'industrie chimique, notamment en ce qui concerne les échanges internationaux, les statistiques et les informations relatives à l'industrie chimique

*Produits :*

i) Service fonctionnel de a) deux sessions du Comité de l'industrie chimique (1990 et 1991); b) de quatre réunions d'experts pour les revues annuelles et l'enquête quinquennale (1990 et 1991);

ii) Publications techniques : a) *Revue annuelle de l'industrie chimique* (1990 et 1991); b) *Bulletin annuel du commerce des produits chimiques* (1990 et 1991).

2.2 Problèmes économiques et techniques dans l'industrie chimique

*Produits :*

i) Service fonctionnel : a) de deux séminaires (1990 et 1991); b) de trois réunions spéciales d'experts et de représentants gouvernementaux consacrées à des études de caractère technique et économique (1990 et 1991);

ii) Publication technique : *Etude sur les substituts du tripolyphosphate dans les détergents* (1991).

2.3 Problèmes relatifs à l'environnement et aux ressources dans l'industrie chimique

*Produits :*

i) Service fonctionnel de deux réunions spéciales d'experts et de représentants gouvernementaux consacrées à des études portant sur des problèmes relatifs à l'environnement et aux ressources (1990 et 1991);

ii) Publication technique : *L'utilisation rationnelle de l'eau et son traitement dans l'industrie chimique* (1990).

*Sous-programme 3. Industries mécaniques et électriques et automatisation*

a) Ressources nécessaires : budget ordinaire : 1 293 500 dollars (soit 37 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 37 % du total alloué au programme en 1988-1989).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr.1), paragraphes 15.112 à 15.115.

## c) Eléments de programme :

3.1 Tendances, perspectives et situation actuelle dans les industries mécaniques et électriques et dans le domaine de l'automatisation

*Produits :*

i) Service fonctionnel : a) de deux sessions du Groupe de travail des industries mécaniques et électriques et de l'automatisation (1990 et 1991); b) de deux réunions chargées d'étudier la revue annuelle des industries mécaniques et électriques et du domaine de l'automatisation (1990 et 1991);

ii) Publication technique : *Revue annuelle des industries mécaniques et électriques et de l'automatisation* (1990 et 1991).

3.2 Problèmes économiques, techniques et écologiques dans les industries mécaniques et électriques et dans le domaine de l'automatisation

*Produits :*

i) Service fonctionnel : a) de deux séminaires (1990 et 1991); b) de trois réunions spéciales consacrées à des problèmes économiques, techniques et écologiques (1990 et 1991);

ii) Publications techniques : a) *Matériel des industries alimentaires* (1990); b) *Procédés techniques de rénovation* (1991).

\* Priorité absolue

### 3.3 Statistiques des industries mécaniques et électriques et de l'automatisation\*\*

#### Produits :

i) Service fonctionnel de deux réunions consacrées à des questions de statistique (1990 et 1991);

ii) Publication technique : *Bulletin de statistiques du commerce mondial des produits des industries mécaniques et électriques, y compris le matériel d'automatisation* (1990 et 1991).

*Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1989)*

#### Transfert de postes

10.38 Il est proposé de transférer à ce programme un poste P-3 précédemment attribué au programme 8, Science et technique en Europe, en échange d'un poste P-2. Il est également proposé de transférer à ce programme deux postes d'agent des services généraux (appartenant l'un à la première classe et l'autre aux autres classes), qui proviennent l'un de l'Administration et des services communs et l'autre du programme 10, Transports, communications et tourisme en Europe.

#### Consultants

10.39 Les ressources prévues à cette rubrique (25 000 dollars), qui représentent une réduction de 3 000 dollars, se répartissent comme suit :

Élément de programme	Description des tâches	Dollars
1.1	Faciliter l'analyse du marché de l'acier à l'intention des pays à économie planifiée	3 500
1.2	Faciliter l'établissement d'une étude concernant la qualité des matières premières et son influence sur la qualité du produit fini	3 500
1.3	Faciliter l'établissement d'une étude portant sur la récupération et l'utilisation économique des sous-produits de l'industrie du fer et de l'acier	3 500
2.2	Faciliter l'établissement d'études sur certains problèmes économiques et techniques qui se posent dans l'industrie chimique	3 500
2.3	Faciliter l'élaboration de données générales aux fins d'études sur des problèmes concernant l'environnement et les ressources	3 500
3.1	Faciliter l'établissement d'études concernant le matériel technique de pointe et l'introduction de l'automatisation	7 500
	TOTAL	<u>25 000</u>

#### Frais de voyage du personnel envoyé en mission

10.40 Les ressources prévues à cette rubrique (12 700 dollars), qui représentent une diminution de 12 200 dollars, se répartissent comme suit :

Élément de programme	Description des tâches	Dollars
1.1	Consultations avec des experts et des organisations de l'industrie de l'acier dans le cadre de l'établissement de la publication annuelle intitulée <i>Etude du marché de l'acier</i>	3 000
1.2	Présence aux réunions préparatoires du séminaire sur la qualité des matières premières et des statistiques de l'acier, et service de ces réunions	1 000
1.3	Présence à diverses conférences, ainsi qu'à des ateliers et réunions de groupes d'experts	1 000
2.1	Présence à des réunions de l'ONUDI sur les statistiques dans l'industrie chimique, ainsi qu'à d'autres conférences	1 000
2.2	Présence à des réunions de l'OCDE, du Conseil européen des fédérations de l'industrie chimique (CEFIC) et d'autres organisations	1 000
2.3	Présence aux réunions des associations nationales de l'industrie chimique, ainsi qu'à celles de l'OCDE et du CEFIC	1 000
3.2	Présence à diverses réunions des organisations internationales de coopération dans le domaine des industries mécaniques et électriques et de l'automatisation	3 000
3.3	Présence aux réunions d'études statistiques organisées par l'OCDE et par d'autres organisations internationales	1 700
	TOTAL	<u>12 700</u>

#### Travaux contractuels d'imprimerie

10.41 Les ressources prévues (48 000 dollars), qui représentent une augmentation de 23 200 dollars, seraient nécessaires pour les éléments de programme suivants :

Élément de programme	Description des tâches	Dollars
1.3	Etude sur la récupération et l'utilisation économique des sous-produits de l'industrie du fer et de l'acier; étude sur l'influence de la qualité des matières premières	5 000
2.3	Etude sur l'utilisation rationnelle de l'eau et son traitement dans l'industrie chimique	2 500
3.2	Etudes sur diverses questions concernant les industries mécaniques et électriques et l'automatisation, à savoir le matériel des industries alimentaires et les procédés techniques de rénovation	40 500
	TOTAL	<u>48 000</u>

\*\* Non prioritaire.

## 6. COMMERCE INTERNATIONAL ET FINANCEMENT DU DEVELOPPEMENT EN EUROPE

### TABLEAU 10.18. ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

#### 1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1990-1991
		Réévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (taux révisés de 1989)	Accroissement des ressources (taux révisés de 1989)	Inflation en 1990 et 1991	Augmentation totale	
Postes permanents	2 285,2	(60,6)	(22,0)	110,1	27,5	2 312,7
Consultants	13,7	0,1	-	0,5	0,6	14,3
Dépenses communes de personnel	651,0	(12,4)	(6,4)	31,8	13,0	664,0
Frais de voyage du personnel envoyé en mission	24,6	0,3	2,2	1,0	3,5	28,1
Travaux contractuels d'imprimerie et de reliure	0,2	0,4	36,9	1,1	38,4	38,6
<b>TOTAL</b>	<b>2 974,7</b>	<b>(72,2)</b>	<b>10,7</b>	<b>144,5</b>	<b>83,0</b>	<b>3 057,7</b>

#### Analyse de la croissance réelle (taux révisés de 1989)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1988-1989	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
2 902,5	10,7	-	-	10,7	0,3 %

#### 2) Fonds extra-budgetaires

Total	3 057,7
-------	---------

### TABLEAU 10.19. POSTES NECESSAIRES

#### Programme : Commerce international et financement du développement en Europe

Catégories	Postes permanents		Postes temporaires				Total	
	Budget ordinaire		Budget ordinaire		Fonds extra-budgetaires		Total	
	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
D-1	1	1	-	-	-	-	1	1
P-5	3	3	-	-	-	-	3	3
P-4	4	4	-	-	-	-	4	4
P-3	2	1	-	-	-	-	2	1
P-2/1	1	2	-	-	-	-	1	2
<b>TOTAL</b>	<b>11</b>	<b>11</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>11</b>	<b>11</b>
Agents des services généraux								
Ire classe	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres classes	6	6	-	-	-	-	6	6
<b>TOTAL</b>	<b>6</b>	<b>6</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>6</b>	<b>6</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>17</b>	<b>17</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>17</b>	<b>17</b>

## 6. COMMERCE INTERNATIONAL ET FINANCEMENT DU DEVELOPPEMENT EN EUROPE

10.42 Ce programme est exécuté par la Division du commerce sous les auspices du Comité pour le développement du commerce (le Comité).

*Sous-programme 1. Tendances, politiques et problèmes récents et perspectives du commerce dans la région de la CEE*

a) Ressources nécessaires : budget ordinaire : 550 400 dollars (soit 18 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 23 % en 1988-1989).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr. 1), paragraphes 16.121 à 16.150.

c) Eléments de programme :

1.1 Examen des tendances, des politiques et des problèmes récents ainsi que des perspectives du

commerce intrarégional, y compris le financement et le commerce de compensation

*Produits :*

i) Services fonctionnels nécessaires aux sessions annuelles du Comité (1990 et 1991);

ii) Rapports annuels au Comité sur : a) les politiques d'échanges commerciaux; b) les problèmes relatifs au commerce propres aux Etats membres de la CEE (1990 et 1991);

iii) Publications techniques : *Le Commerce de services entre l'Est et l'Ouest* (1990 et 1991).

1.2 Examen des accords de coopération commerciale et économique et tenue à jour d'un registre de ces accords\*\*

\*\* Non prioritaire

*Produits* : Rapports annuels au Comité sur des thèmes déterminés (1990 et 1991).

*Sous-programme 2. Identification et examen des obstacles de toute nature au développement du commerce entre les pays membres de la CEE*

a) Ressources nécessaires : budget ordinaire : 305 700 dollars (soit 10 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 15 % en 1988-1989).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr.1), paragraphes 16.121 à 16.150.

c) Elément de programme :

2.1 Obstacles de toute nature au développement du commerce et promotion et diversification des échanges entre l'Est et l'Ouest

*Produits* :

i) Rapports annuels au Comité sur la promotion du commerce (1990 et 1991);

ii) Services fonctionnels nécessaires à une réunion spéciale d'experts sur la promotion du commerce (1991);

iii) Publications techniques : Révision et mise à jour (sur la base de notifications) de l'inventaire des obstacles au commerce.

*Sous-programme 3. Développement et transparence de l'information relative aux marchés, techniques de commercialisation et de financement et amélioration des contacts commerciaux*

a) Ressources nécessaires : budget ordinaire : 550 400 (soit 18 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 10 % en 1988-1989).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr.1), paragraphes 16.121 à 16.150.

c) Eléments de programme :

3.1 Information présentant un intérêt pour la promotion du commerce et la coopération industrielle

*Produits* :

i) Rapports annuels au Comité relatifs à la promotion du commerce (1990 et 1991);

ii) Services fonctionnels nécessaires pour une réunion spéciale d'experts sur les contacts commerciaux (1991).

3.2 Possibilités de contacts commerciaux et perspectives d'avenir du commerce entre l'Est et l'Ouest

*Produits* :

i) Services fonctionnels nécessaires pour une réunion spéciale d'experts qui se tiendra au Portugal sur le thème des échanges entre l'Est et l'Ouest (1990);

ii) Rapports annuels au Comité sur des thèmes déterminés (1990 et 1991).

*Sous-programme 4. Promotion du commerce par la coopération industrielle*

a) Ressources nécessaires : budget ordinaire : 825 600 dollars (soit 27 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 18 % en 1988-1989).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr.1), paragraphes 16.121 à 16.150.

c) Eléments de programme :

4.1 Examen des tendances et des politiques récentes et des perspectives de la coopération industrielle

*Produits* :

i) Rapports annuels au Comité (1990 et 1991);

ii) Publications techniques : a) mises à jour de l'étude sur les coentreprises (1990 et 1991); b) bulletins d'information (1990 et 1991).

4.2 Etude des moyens propres à créer des conditions favorables à la coopération industrielle

*Produits* : Rapports annuels au Comité (1990 et 1991).

*Sous-programme 5. Procédures du commerce international, pratiques en matière de contrat, aspects commerciaux des activités de réglementation et de normalisation et arbitrage commercial*

a) Ressources nécessaires : budget ordinaire : 825 600 dollars (soit 27 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 34 % en 1988-1989).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr.1), paragraphes 16.121 à 16.150.

c) Eléments de programme :

5.1 Facilitation des procédures du commerce international, y compris la documentation, les éléments de données commerciales et la télématique\*

*Produits* :

i) Services fonctionnels nécessaires pour les sessions semestrielles du Groupe de travail sur la facilitation des procédures du commerce international et les réunions de ses groupes d'experts (1990 et 1991);

ii) Rapports annuels au Comité (1990 et 1991);

iii) Publications techniques : a) mise à jour du Répertoire d'éléments de données commerciales (1990 et 1991); b) mise à jour du Répertoire pour l'échange de données commerciales (1990 et 1991); c) bulletin d'information trimestriel.

5.2 Elaboration et révision de Guides et de Conditions générales applicables aux contrats industriels, normalisation et activités connexes

*Produits* :

i) Services fonctionnels nécessaires pour a) les sessions semestrielles du Groupe de travail des contrats internationaux en usage dans l'industrie; b) une réunion des fonctionnaires gouvernementaux chargés des politiques de normalisation (1990); c) une réunion d'experts (1991);

ii) Publications techniques : *Guide du commerce de compensation* (1990); révisions des recommandations et de la liste de la CEE concernant la normalisation (1991);

iii) Rapports annuels au Comité sur les arrangements établis dans le cadre de la Convention européenne de 1961 sur l'arbitrage commercial international (1990 et 1991).

*Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1989)*

*Transfert de postes*

10.43 Il est proposé de transférer au programme 3 (Environnement en Europe) un poste P-3 précédemment affecté au programme 6 et, en compensation, de transférer à celui-ci un poste P-2 affecté jusque-là au programme 2 (Questions et politiques relatives au développement en Europe), afin de renforcer les services de programmation.

*Consultants*

10.44 Les ressources prévues à cette rubrique (13 800 dollars) serviront à rémunérer des consultants qui fourniront l'aide nécessaire à l'élaboration des rapports sur le commerce de services entre l'Est et l'Ouest et la coopération industrielle prévues dans l'élément de programme 1.1.

\* Priorité absolue.

*Frais de voyage du personnel envoyé en mission*

10.45 Les ressources demandées à ce titre (27 100 dollars), qui sont en augmentation de 2 200 dollars, seraient utilisées comme suit :

Elément de programme	Description des tâches	Dollars
5.2	Coordination avec d'autres organisations s'intéressant à la normalisation et aux activités connexes	3 000
TOTAL		27 100

Elément de programme	Description des tâches	Dollars
1.1	Participation à des réunions organisées à l'extérieur, afin de recueillir des informations et d'y présenter les activités de la CEE	6 000
2.1	Participation à diverses réunions pour assurer la coordination des activités et recueillir des informations	3 000
3.1	Participation à diverses réunions pour assurer la coordination des activités et recueillir des informations	3 000
4.1	Participation à certaines réunions de l'ONUDI et d'autres organisations s'intéressant à la coopération industrielle	4 100
4.2	Participation à diverses réunions pour assurer la coordination des activités et recueillir des informations	3 000
5.1	Coordination d'activités relatives à la facilitation du commerce, notamment les réunions sur les éléments de données commerciales et la télématique	5 000

*Travaux contractuels d'imprimerie*

10.46 Les ressources demandées (37 500 dollars, soit une augmentation de 36 900 dollars) seraient affectées aux éléments de programme ci-après :

Elément de programme	Description des tâches	Dollars
1.1	Publications sur le commerce de services entre l'Est et l'Ouest	17 500
5.1	Publications sur la facilitation du commerce (UN EDI-FACT)	20 000
TOTAL		37 500

7. QUESTIONS ENERGETIQUES EN EUROPE

TABLEAU 10.20. ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Credits ouverts pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Credits demandés pour 1990-1991
		Réévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (taux révisés de 1989)	Accroissement des ressources (taux révisés de 1989)	Inflation en 1990 et 1991	Augmentation totale	
Postes permanents	2 380,6	(53,0)	-	117,9	64,9	2 445,5
Consultants	46,7	0,7	(20,0)	1,0	(18,3)	28,4
Dépenses communes de personnel	677,8	(9,6)	-	33,7	24,1	701,9
Frais de voyage du personnel envoyé en mission	33,4	0,4	(3,6)	1,0	(2,2)	31,2
Travaux contractuels d'imprimerie et de reliure	17,0	0,5	10,5	0,7	11,7	28,7
TOTAL	3 155,5	(61,0)	(13,1)	154,3	80,2	3 235,7

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1989)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1988-1989	Accroissement des ressources				(5) Montant ajusté	Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins dépenses non renouvelables	(4) Plus croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté		
3 094,5	(13,1)	-	-	(13,1)	(0,4) %	

2) Fonds extra-budgétaires

a) Services d'appui à :

- i) D'autres organismes des Nations Unies
- ii) Des programmes extra-budgétaires

	1988-1989 Montant estimant des dépenses	1990-1991 Montant estimant des dépenses
	-	-
	-	-
Total a)	-	-

b) Activités de fond

	-	-
Total b)	-	-

c) Projets opérationnels :  
PNUD

	232,0	278,0
Total c)	232,0	278,0
Total a), b) et c)	232,0	278,0
Total	3 513,7	

TABLEAU 10.21. POSTES NECESSAIRES

## Programme : Questions énergétiques en Europe

Catégories	Postes permanents		Postes temporaires				Total	
	Budget ordinaire		Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires			
	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
D-1	1	1	-	-	-	-	1	1
P-5	2	2	-	-	-	-	2	2
P-4	3	3	-	-	-	-	3	3
P-3	3	3	-	-	-	-	3	3
P-2/1	2	2	-	-	-	-	2	2
TOTAL	11	11	-	-	-	-	11	11
Agents des services généraux								
1re classe	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres classes	8	8	-	-	-	-	8	8
TOTAL	8	8	-	-	-	-	8	8
TOTAL GÉNÉRAL	19	19	-	-	-	-	19	19

## 7. QUESTIONS ENERGETIQUES EN EUROPE

10.47 Ce programme couvre divers aspects (politique, technique, économique, écologique et statistique) de problèmes communs liés à l'utilisation de l'énergie en général (sous-programme 1) et de certaines sources d'énergie en particulier : charbon (sous-programme 2), énergie électrique (sous-programme 3) et gaz (sous-programme 4). Il est exécuté sous les auspices des Conseillers des gouvernements des pays de la CEE pour l'énergie (sous-programme 1), du Comité du charbon (sous-programme 2), du Comité de l'énergie électrique (sous-programme 3), et du Comité du gaz (sous-programme 4).

*Sous-programme 1. Programme relatif à l'énergie en général*

## a) Ressources nécessaires :

Budget ordinaire : 1 326 700 dollars (soit 41 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 35 % en 1988-1989).

Fonds extra-budgétaires : 178 000 dollars (soit 64 % du total prévu pour le programme en 1990-1991).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr. 1), paragraphes 11.77 à 11.80.

## c) Eléments de programme :

1.1 Programmes, politiques et perspectives d'évolution dans le domaine de l'énergie, y compris les bases de données\*

*Produits :*

i) Services fonctionnels nécessaires pour une session des Conseillers des gouvernements des pays de la CEE pour l'énergie (les Conseillers) (1990);

ii) Rapport aux Conseillers sur les relations réciproques entre l'énergie et l'environnement (deuxième trimestre de 1990).

1.2 Offre et demande d'énergie et coopération dans le domaine de l'énergie\*\*

*Produits :*

i) Rapports aux Conseillers sur : a) les faits nouveaux importants agissant sur l'offre et la demande d'énergie à court et à moyen terme (1990); b) les tendances et la coopération dans le domaine des sources d'énergie nouvelles et renouvelables (1990); c) le commerce d'énergie entre l'Est et l'Ouest (1990 et 1991);

ii) Publication technique : *Bilan énergétique de la région de la CEE pour les années passées et à venir* (premier trimestre de 1991).

\* Priorité absolue.

\*\* Non prioritaire.

## 1.3 Economies d'énergie

*Produits :* Rapports aux Conseillers sur les tendances, les politiques et les perspectives d'évolution dans le domaine des économies d'énergie (1990 et 1991).

*Activités opérationnelles :*

i) Services fonctionnels nécessaires pour les réunions du projet commun PNUD/CEE sur les applications de l'énergie solaire et le rendement énergétique dans le domaine de l'architecture et de l'urbanisme (1990-1991); stages de formation dans sept pays;

ii) Réalisation d'études de cas sur les possibilités d'amélioration du rendement énergétique dans différents pays, dans le cadre du projet commun ONUDI/CEE relatif à la coopération régionale pour les économies d'énergie dans l'industrie.

*Sous-programme 2. Charbon*

## a) Ressources nécessaires :

Budget ordinaire : 744 200 dollars (soit 23 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 27 % en 1988-1989).

Fonds extra-budgétaires : 100 000 dollars (soit 36 % du total prévu pour le programme en 1990-1991).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr. 1), paragraphes 11.81 à 11.84.

## c) Eléments de programme :

2.1 Perspectives à moyen et à long terme

*Produits :*

i) Services fonctionnels nécessaires pour a) les sessions annuelles du Comité du charbon (1990 et 1991); b) les sessions annuelles du Groupe de travail du marché charbonnier et des statistiques du charbon (1990-1991);

ii) Rapports au Comité du charbon sur la situation actuelle et les perspectives d'avenir dans l'industrie du charbon (1990-1991);

iii) Rapports au Groupe de travail du marché charbonnier et des statistiques du charbon sur : a) l'offre et la demande à court terme de combustibles solides (1990 et 1991); b) les perspectives d'évolution du commerce mondial du charbon (1990).

2.3 Problèmes économiques, techniques et statistiques particuliers

*Produits :*

i) Services fonctionnels nécessaires pour des réunions d'experts sur : a) les problèmes de productivité et de gestion dans l'industrie charbonnière (1991); b) l'utilisation et la préparation des combustibles solides (1991); c) les problèmes liés à l'exploitation de mines à ciel ouvert (1990);

d) les travaux des instituts nationaux scientifiques des mines (1990); e) la classification des charbons (1991);

ii) Services fonctionnels nécessaires pour le colloque sur les nouvelles techniques d'utilisation du charbon (1990 ou 1991);

iii) Publication technique : les nouvelles techniques d'utilisation du charbon (1991).

*Activités opérationnelles* : Services fonctionnels nécessaires pour les sessions annuelles du projet multinational PNUD/CEE de recherche coopérative internationale sur la technologie des combustibles solides à faible pouvoir calorifique (1990-1991); collecte, analyse et échange de données sur les techniques de combustion et de transformation du charbon; visites d'installations-pilotes; stage de formation sur l'application des techniques de combustion et organisation de journées d'études sur les activités de vulgarisation.

*Sous-programme 3. Energie électrique*

a) Ressources nécessaires : budget ordinaire : 582 400 dollars (soit 18 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 19 % en 1988-1989).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr. 1), paragraphes 11.85 à 11.88.

c) Eléments de programme :

3.1 Perspectives à moyen et à long terme

*Produits* :

i) Services fonctionnels nécessaires pour les sessions annuelles du Comité de l'énergie électrique (1990-1991);

ii) Rapports au Comité sur la situation actuelle et les perspectives d'avenir dans le domaine de l'énergie électrique (1990 et 1991).

3.2 Problèmes économiques, techniques et statistiques particuliers

*Produits* :

i) Services fonctionnels nécessaires pour des réunions sur : a) les centrales électriques (1990 et 1991); b) les problèmes de planification et d'exploitation des grands réseaux électriques (1990 et 1991); c) les relations réciproques entre l'électricité et l'environnement (1990 et 1991);

ii) Services fonctionnels nécessaires pour un colloque sur l'utilisation rationnelle de l'électricité (1990).

*Sous-programme 4. Gaz*

a) Ressources nécessaires : budget ordinaire : 582 400 dollars (soit 18 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 19 % en 1988-1989).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr. 1), paragraphes 11.89 à 11.92.

c) Eléments de programme :

4.1 Perspectives à moyen et à long terme

*Produits* :

i) Services fonctionnels nécessaires pour les sessions annuelles du Comité du gaz (1990 et 1991);

ii) Rapports au Comité du gaz sur la situation actuelle et les perspectives d'avenir dans l'industrie du gaz (1990 et 1991).

4.2 Problèmes techniques, économiques et statistiques particuliers

*Produits* :

i) Services fonctionnels nécessaires pour des réunions d'experts sur : a) les ressources en gaz (1990 et 1991); b) le transport et le stockage du gaz (1990); c) l'utilisation et la distribution du gaz (1990); d) les statistiques du gaz (1990 et 1991);

ii) Services fonctionnels nécessaires pour un colloque sur l'utilisation des ordinateurs dans les systèmes de transport et de distribution du gaz (1990);

iii) Publication technique : Approvisionnements en gaz naturel et en gaz de pétrole liquéfié (1991).

*Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1989)*

*Consultants*

10.48 Les ressources prévues (27 400 dollars, soit une diminution de 20 000 dollars) serviront à financer les services consultatifs nécessaires pour les tâches suivantes :

Elément de programme	Description des tâches	Dollars
1.1	Analyse de la documentation de base relative à la viabilité à long terme des stratégies énergétiques, notamment sous l'angle de l'environnement, du climat et de la sécurité des approvisionnements	7 000
2.1	Réalisation d'une étude sur les perspectives du commerce du charbon jusqu'en l'an 2000 et d'une étude sur une classification internationale du charbon	5 000
2.2	Elaboration de documents sur les techniques nouvelles dans l'industrie du charbon	3 400
3.2	Réalisation d'un rapport de synthèse sur l'utilisation rationnelle de l'électricité	5 000
4.2	Elaboration d'une publication technique relative aux approvisionnements en gaz naturel et en gaz de pétrole liquéfié	7 000
<b>TOTAL</b>		<b>27 400</b>

*Frais de voyage du personnel envoyé en mission*

10.49 Les ressources nécessaires à ce titre s'élèvent à 30 200 dollars, soit une diminution de 3 600 dollars. Elles se répartissent comme suit :

Elément de programme	Description des tâches	Dollars
1.1	Participation aux sessions annuelles du Conseil exécutif international de la Conférence mondiale de l'énergie et à quatre sessions du Comité des économies d'énergie et des études de la Conférence, à une session du Comité des ressources naturelles; à la conférence régionale de suivi organisée par la Commission mondiale de l'environnement et du développement; à des journées d'étude organisées par l'Institut international pour l'analyse des systèmes de haut niveau et l'Association internationale des économistes de l'énergie; à des consultations avec la Communauté économique européenne (CEE), l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) et le Conseil d'assistance économique mutuelle (CAEM)	6 000
1.2	Participation à la cinquième session du Comité pour la mise en valeur et l'utilisation de sources d'énergie nouvelles et renouvelables, à deux réunions interinstitutions sur ces sources d'énergie et à des journées d'études sur le commerce d'énergie entre l'Est et l'Ouest et sur des projections de l'offre et de la demande d'énergie	2 200
1.3	Contacts avec des instituts et des experts spécialistes de l'amélioration des rendements énergétiques et participation à des réunions sur l'utilisation rationnelle de l'énergie	4 000
2.1	Participation au quatorzième Congrès minier mondial qui aura lieu en 1990 et coordination des activités avec celles de l'Institut mondial du charbon et d'autres organisations non gouvernementales analogues spécialisées dans les combustibles solides	4 000
2.2	Participation à des réunions sur le traitement et l'utilisation du charbon organisées par la CEE et l'Institut mondial du charbon	2 000
3.1	Rencontres avec des fonctionnaires de l'AIEA, de la CEE et du CAEM à des fins de consultation et de coordination et participation à des réunions organisées sous les auspices de l'Union pour la coordination de la production et du transport de l'électricité, de la Conférence internationale des grands réseaux électriques à haute tension et de l'Union internationale des producteurs et distributeurs d'énergie électrique	4 000

Élément de programme	Description des tâches	Dollars
4.1	Participation à des réunions du Conseil d'administration de l'Union internationale de l'industrie du gaz et au Congrès de l'Union; consultations et coordination avec la CEE, l'AIEA et le CAEM	4 000
4.2	Participation et présentation d'exposés à diverses réunions techniques internationales relatives à la prospection au large et dans l'Arctique, aux échanges commerciaux dans la région de la Méditerranée, aux techniques d'exploitation du gaz de pétrole liquéfié et du gaz naturel liquéfié et aux nouvelles utilisations du gaz et du gaz de pétrole liquéfié	4 000
<b>TOTAL</b>		<b>30 200</b>

**Travaux contractuels d'imprimerie**

10.50 Les ressources demandées (28 000 dollars, soit une augmentation de 10 500 dollars) serviront à faire imprimer les documents suivants :

Élément de programme	Description des tâches	Dollars
1.1	Publication sur les tentatives et les politiques dans le domaine de l'énergie en général	8 000
1.3	Publication sur les économies d'énergie	5 000
2.2	Rapport technique (y compris une synthèse) sur les procédés propres de combustion du charbon	5 000
3.2	Publication technique sur l'utilisation rationnelle de l'électricité	5 000
4.2	Publication technique sur les approvisionnements en gaz naturel et en gaz de pétrole liquéfié	5 000
<b>TOTAL</b>		<b>28 000</b>

## 8. SCIENCE ET TECHNIQUE EN EUROPE

TABLEAU 10.22. ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des États-Unis)

## 1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1990-1991
		Réévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (taux révisés de 1989)	Accroissement des ressources (taux révisés de 1989)	Inflation en 1990 et 1991	Augmentation totale	
Postes permanents	627,7	(14,1)	(22,0)	29,9	(6,2)	621,5
Consultants	13,7	0,1	(6,4)	0,2	(6,1)	7,6
Dépenses communes de personnel	178,7	(2,5)	(6,4)	8,5	(0,4)	178,3
Frais de voyage du personnel envoyé en mission	13,7	0,1	(10,1)	0,1	(9,9)	3,8
<b>TOTAL</b>	<b>833,8</b>	<b>(16,4)</b>	<b>(44,9)</b>	<b>38,7</b>	<b>(22,6)</b>	<b>811,2</b>

## Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1989)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1988-1989	Accroissement des ressources				(5) Montant ajusté	Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté		
817,4	(44,9)	-	-	(44,9)	(5,4) %	

## 2) Fonds extra-budgétaires

Total	811,2
-------	-------

TABLEAU 10.23. POSTES NECESSAIRES

## Programme : Science et technique en Europe

Catégories	Postes permanents		Postes temporaires				Total	
	Budget ordinaire		Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires			
	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
P-5	1	1	-	-	-	-	1	1
P-3	2	1	-	-	-	-	2	1
P-2/1	-	1	-	-	-	-	-	1
<b>TOTAL</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>3</b>	<b>3</b>
Agents des services généraux								
1re classe								
Autres classes	2	2	-	-	-	-	2	2
<b>TOTAL</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>2</b>	<b>2</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>5</b>	<b>5</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>5</b>	<b>5</b>



## 8. SCIENCE ET TECHNIQUE EN EUROPE

10.51 Ce programme est directement lié au programme de travail approuvé par les Conseillers des gouvernements des pays de la CEE pour la science et la technique. Il est, pour l'essentiel, exécuté par la Division de l'industrie et de la technique avec l'aide d'autres divisions de la CEE et le concours d'autres organes subsidiaires principaux de la Commission. La coordination est maintenue avec le Centre pour la science et la technique au service du développement, les autres commissions régionales, ainsi que la CNUCED, l'ONUDI, l'Unesco et l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI).

*Sous-programme 1. Perspectives à moyen et long terme*

a) Ressources nécessaires : budget ordinaire : 113 600 dollars (soit 14 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 14 % du total alloué au programme en 1988-1989).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr. 1), paragraphes 20.86 à 20.90.

c) Élément de programme :

1.1 Perspectives à moyen et à long terme en ce qui concerne la science et la technique\*

*Produit* : Service fonctionnel de deux sessions des Conseillers des gouvernements de la CEE pour la science et la technique (1990 et 1991).

*Sous-programme 2. Evolution actuelle des politiques scientifiques et technologiques*

a) Ressources nécessaires : budget ordinaire : 202 800 dollars (soit 25 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 25 % du total alloué au programme en 1988-1989).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr. 1), paragraphes 20.91 à 20.95.

c) Élément de programme :

2.1 Evolution actuelle

*Produit* : Service fonctionnel de deux séminaires : a) un séminaire sur les prévisions concernant l'élaboration de politiques scientifiques et techniques; b) un autre à inscrire au programme de travail (1990 et 1991).

*Sous-programme 3. Coopération internationale à la recherche scientifique et technique*

a) Ressources nécessaires : budget ordinaire : 227 100 dollars (soit 28 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 28 % du total alloué au programme en 1988-1989).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr. 1), paragraphes 20.96 à 20.100.

c) Élément de programme :

3.1 Questions particulières dans le domaine de la science et de la technique

*Produits* : Rapports aux Conseillers pour la science et la technique sur a) des questions particulières dans le domaine de la science et de la technique, y compris les directives existantes en matière de sécurité (troisième trimestre de 1990 et de 1991); b) nouvelles possibilités de coopération sur la base de propositions soumises par des gouvernements (1990-1991).

*Sous-programme 4. Transfert de technologie*

a) Ressources nécessaires : budget ordinaire : 267 700 dollars (soit 33 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 33 % du total alloué au programme en 1988-1989).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr. 1), paragraphes 20.101 à 20.105.

c) Élément de programme :

4.1 Questions particulières concernant la cession de licence\*\*

*Produits* :

i) Publications techniques : mises à jour du *Manuel des procédures de cession de licence dans les pays membres de la Commission économique pour l'Europe* (publication sous forme de feuillets mobiles), (nouveaux chapitres et modifications) (1990 et 1991);

ii) Rapports aux Conseillers sur les modifications et les ajouts apportés au *Manuel* (1990 et 1991).

*Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1989)**Transfert de postes*

10.52 On propose de transférer un poste P-3 de ce programme au programme 5, Développement industriel en Europe, en échange d'un poste P-2.

*Consultants*

10.53 Les ressources prévues à cette rubrique (7 400 dollars), qui font apparaître une diminution de 6 400 dollars, se rapportent à l'élément de programme 3.1 et doivent permettre de fournir une assistance à l'établissement d'une documentation de base sur des questions particulières dans le domaine de la science et de la technique, y compris les directives concernant la sécurité.

*Frais de voyage du personnel envoyé en mission*

10.54 Les ressources prévues à cette rubrique (3 700 dollars), qui font apparaître une diminution de 10 100 dollars, doivent permettre de financer la participation aux diverses réunions prévues au titre des éléments de programme 1.1 (1 900 dollars) et 3.1 (1 800 dollars).

\* Priorité absolue.

\*\* Non prioritaire.

## 9. STATISTIQUES EN EUROPE

TABLEAU 10.24. ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

## 1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1990-1991
		Réévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (taux révisés de 1989)	Accroissement des ressources (taux révisés de 1989)	Inflation en 1990 et 1991	Augmentation totale	
Postes permanents	3 236,1	(44,9)	-	163,4	118,5	3 354,6
Consultants	13,8	0,6	11,3	0,8	12,7	26,5
Dépenses communes de personnel	921,0	(4,8)	-	46,7	41,9	962,9
Frais de voyage du personnel envoyé en mission	13,7	0,1	9,2	0,8	10,1	23,8
Travaux contractuels d'imprimerie et de reliure	32,4	0,3	(30,2)	-	(29,9)	2,5
Fournitures et accessoires	-	-	4,0	0,2	4,2	4,2
<b>TOTAL</b>	<b>4 217,0</b>	<b>(48,7)</b>	<b>(5,7)</b>	<b>211,9</b>	<b>157,5</b>	<b>4 374,5</b>

## Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1989)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1988-1989	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
4 168,3	(5,7)	-	-	(5,7)	(0,1) %

## 2) Fonds extra-budgétaires

## a) Services d'appui à :

- i) D'autres organismes des Nations Unies
- ii) Des programmes extra-budgétaires

Total a)

## b) Activités de fond

Total b)

c) Projets opérationnels :  
PNUD

Total c)

Total a), b) et c)

Total

1988-1989 Montant estimatif des dépenses	1990-1991 Montant estimatif des dépenses
-	-
-	-
-	-
-	-
161,0	89,0
161,0	89,0
161,0	89,0
4 463,5	

TABLEAU 10.25. POSTES NECESSAIRES

## Programme : Statistiques en Europe

Catégories	Postes permanents		Postes temporaires				Total	
	Budget ordinaire		Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires			
	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
D-1	1	1	-	-	-	-	1	1
P-5	2	2	-	-	-	-	2	2
P-4	3	3	-	-	-	-	3	3
P-3	5	5	-	-	-	-	5	5
P-2/1	1	1	-	-	-	-	1	1
TOTAL	12	12	-	-	-	-	12	12
Agents des services généraux								
1re classe	1	1	-	-	-	-	1	1
Autres classes	14	14	-	-	-	-	14	14
TOTAL	15	15	-	-	-	-	15	15
TOTAL GÉNÉRAL	27	27	-	-	-	-	27	27

## 9. STATISTIQUES EN EUROPE

10.55 Ce programme est exécuté par la Division de statistique, sous les auspices de la Conférence des statisticiens européens, la coordination étant maintenue avec le Bureau de statistique de l'ONU, les institutions spécialisées et d'autres divisions de la CEE. Il comporte deux sous-programmes (Normes et méthodes; Données de recherche et projets), visant principalement à : a) alléger, par la coordination de tous les travaux statistiques intergouvernementaux en Europe, la charge que la communication de données statistiques représente pour les pays; b) améliorer la comparabilité des statistiques internationales; c) faciliter les échanges de données d'expérience entre pays sur les problèmes rencontrés dans l'élaboration des statistiques; d) compiler les statistiques nécessaires à certaines études prescrites et publier les bulletins statistiques demandés par les gouvernements membres.

*Sous-programme 1. Normes et méthodes*

a) Ressources nécessaires : budget ordinaire : 1 837 300 dollars (soit 42 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 37 % du total alloué au programme en 1988-1989).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr.1), paragraphes 22.78 à 22.81.

c) Eléments de programme :

## 1.1 Statistiques économiques\*

*Produits :*

i) Rapports et services fonctionnels nécessaires pour : a) une session du Groupe de travail sur les systèmes de comptes et bilans nationaux (1990); b) deux sessions du Groupe de travail des statistiques des transports (1990 et 1991);

ii) Rapport et services fonctionnels nécessaires pour : a) une réunion du Groupe d'experts sur le Projet de comparaisons internationales (PCI) (1991); b) une réunion sur les statistiques de l'énergie (1991); c) une réunion sur les statistiques économiques (1991).

## 1.2 Organisation et gestion de services statistiques

*Produit :* Service fonctionnel a) des sessions plénières de la Conférence des statisticiens européens et rapports connexes (1990 et 1991); b) du Groupe de travail du traitement électronique de l'information (1991); c) des réunions des chefs des services nationaux de statistique (1991); d) des réunions sur les registres statistiques (1990), les systèmes intégrés d'information statistique (1990), la méthodologie statistique (1990); e) de quatre réunions de l'Equipe de travail sur l'informatique statistique (1990 et 1991).

*Activités opérationnelles :* Vingt et un pays membres de la CEE participent au projet d'informatique statistique CEE/PNUD et contribuent à la mise au point de logiciels statistiques. Le produit final sera le suivant : a) logiciels distribués aux services nationaux de statistique; b) publication de directives sur l'introduction de micro-ordinateurs dans les services nationaux de statistique; c) publication de manuels sur l'informatique statistique, la mise en forme des données, la création de bases de métadonnées et de réseaux de communication. Tous ces résultats seront mis à la disposition des pays en développement d'autres régions du monde (1990).

## 1.3 Statistiques sociales et démographiques

*Produits :* Rapports et services fonctionnels nécessaires pour a) des réunions sur les statistiques des migrations (1990); b) le cadre pour l'intégration des statistiques sociales et démographiques (1990); c) des enquêtes sur la fécondité (1991); d) une réunion sur les statistiques de la main-d'oeuvre (1991).

## 1.4 Statistiques de l'environnement

*Produits :*

i) Rapports et services fonctionnels nécessaires pour a) une réunion d'un groupe d'experts chargé d'examiner, quant au fond et à la forme, l'édition provisoire du Recueil CEE de statistiques de l'environnement (produit intermédiaire) (1990); b) des réunions concernant la faune et la flore (1990), le bruit (1991) et la qualité de l'eau (1991);

ii) Service fonctionnel d'une réunion sur les problèmes méthodologiques qui se posent dans le domaine des statistiques de l'environnement (1991);

iii) Publication technique : *Statistiques de l'environnement en Europe et en Amérique du Nord—Recueil expérimental* (Normes et études statistiques) (1991).

## 1.5 Coopération régionale en matière de statistiques\*\*

*Produits :*

i) Service fonctionnel de deux sessions du Groupe d'étude des statistiques alimentaires et agricoles en Europe (1990 et 1991);

ii) Rapports et services fonctionnels nécessaires pour une réunion sur a) les statistiques de la santé (1991); b) l'évaluation de la qualité des statistiques de l'environnement (1990);

iii) Publication technique : *Statistical Indicators of Short-Term Economic Changes in ECE Countries* (mensuel).

\* Priorité absolue

\*\* Non prioritaire.

*Sous-programme 2. Données de recherche et projets*

a) Ressources nécessaires : budget ordinaire : 2 537 200 dollars (soit 58 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 63 % du total alloué au programme en 1988-1989).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr. 1), paragraphes 22.82 à 22.85.

c) Eléments de programme :

## 2.1 Elaboration de statistiques pour la recherche

*Produit* : Pas de produit final. Les activités intermédiaires au titre de cet élément de programme comprennent a) l'établissement de tableaux statistiques pour l'*Etude sur la situation économique de l'Europe* (publication annuelle) (1990 et 1991); b) des tableaux statistiques pour le *Bulletin économique pour l'Europe* (publication trimestrielle, 1990 et 1991); c) l'élaboration de statistiques pour les études de la CEE réalisées par d'autres divisions de la CEE (activités intermédiaires annuelles) (1990 et 1991).

## 2.2 Publication de bulletins de statistiques

*Produits* : Publications techniques : a) *Statistical Journal of the United Nations Economic Commission for Europe* (publication trimestrielle); b) *Bulletin annuel de statistiques du charbon pour l'Europe* (1990 et 1991); c) *Bulletin annuel de statistiques de l'énergie électrique pour l'Europe* (1990 et 1991); d) *Bulletin annuel de statistiques du gaz pour l'Europe* (1990 et 1991); e) *Bulletin annuel de statistiques générales de l'énergie pour l'Europe* (1990 et 1991); f) *Bulletin annuel de statistiques du logement et de la construction pour l'Europe* (1990 et 1991); g) *Bulletin annuel de statistiques de l'acier pour l'Europe* (1990 et 1991); h) *Statistiques du commerce mondial de l'acier* (1990 et 1991); i) *Statistiques des accidents de la circulation routière en Europe* (1990 et 1991); j) *Bulletin annuel de statistiques des transports pour l'Europe* (1990 et 1991); k) *Bulletin de statistiques du commerce mondial des produits des industries mécaniques et électriques* (1990 et 1991).

*Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1989)**Consultants*

10.56 Les ressources prévues à ce titre (25 700 dollars), qui font apparaître une augmentation de 11 300 dollars, se répartissent comme suit :

Élément de programme	Description des tâches	Dollars
1 1	Assistance pour l'élaboration du rapport sur le Programme de comparaisons européennes	10 500
1 3	Assistance pour l'élaboration d'une documentation sur certains problèmes et questions méthodologiques qui se posent dans le domaine des statistiques sociales et démographiques	5 200

Élément de programme	Description des tâches	Dollars
1 4	Fourniture de services d'experts sur les problèmes et questions méthodologiques qui se posent dans le domaine des statistiques de l'environnement	5 000
2 2	Assistance pour la mise en place d'une base de données statistiques de la CEE	5 000
TOTAL		25 700

*Frais de voyage du personnel envoyé en mission*

10.57 Les ressources prévues à ce titre (23 000 dollars), qui font apparaître une augmentation de 9 200 dollars, se répartissent comme suit :

Élément de programme	Description des tâches	Dollars
1 1	Représentation de la CEE à des réunions consacrées aux statistiques économiques	6 000
1 2	Participation à des réunions du CAEM et de la Communauté européenne sur l'utilisation du traitement électronique de l'information dans le domaine des statistiques, participation à des réunions de groupes mixtes et de groupes d'experts dans le cadre du Projet d'informatique statistique	6 000
1 3	Participation à des réunions consacrées aux statistiques sociales et démographiques	4 000
1 4	Participation à des réunions consacrées aux statistiques de l'environnement	4 000
1 5	Consultations et coordination des projets de travail avec les services statistiques d'autres organisations intergouvernementales dans la région de la CEE, par exemple l'Unesco, le CE-AM, l'OCDE et la Communauté européenne	3 000
TOTAL		23 000

*Travaux contractuels d'imprimerie*

10.58 Les ressources prévues à ce titre (2 500 dollars), qui font apparaître une diminution de 30 200 dollars, seraient affectées à l'impression de la couverture du *Recueil sur les statistiques de l'environnement en Europe et en Amérique du Nord*.

*Fournitures et accessoires*

10.59 Les ressources demandées à ce titre (4 000 dollars) se répartissent comme suit :

Élément de programme	Description des tâches	Dollars
2 1	Acquisition auprès d'EUROSTAT de disquettes des séries de données de première priorité CRONOS, autres publications statistiques spécialisées et annuaires statistiques	2 000
2 2	Acquisition de publications statistiques nationales en vue d'obtenir des données à insérer dans des questionnaires à réponses multiples, qui seront adressés aux pays pour l'établissement de publications statistiques de la CEE	2 000
TOTAL		4 000

## 10. TRANSPORTS, COMMUNICATIONS ET TOURISME EN EUROPE

TABLEAU 10.26. ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des États-Unis)

## 1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1990-1991
		Reévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (taux révisés de 1989)	Accroissement des ressources (taux révisés de 1989)	Inflation en 1990 et 1991	Augmentation totale	
Postes permanents	2 827,0	(53,6)	(99,6)	135,5	(17,7)	2 809,3
Consultants	27,8	0,4	-	6,9	1,3	29,1
Dépenses communes de personnel	804,8	(8,6)	(28,6)	38,8	1,6	806,4
Frais de voyage du personnel envoyé en mission	74,5	1,3	(29,0)	1,5	(26,2)	48,3
Travaux contractuels d'imprimerie et de reliure	18,6	0,5	67,9	2,9	71,3	89,9
<b>TOTAL</b>	<b>3 752,7</b>	<b>(60,0)</b>	<b>(89,3)</b>	<b>179,6</b>	<b>30,3</b>	<b>3 783,0</b>

## Analyse de la croissance réelle (taux révisés de 1989)

(1) Total révisé de la base de ressources de 1988-1989	Accroissement des ressources				(5) Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins dépenses non renouvelables	(4) Plus croissance affectée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
3 692,7	(89,3)	-	-	(89,3)	(2,4) %

## 2) Fonds extra-budgetaires

## a) Services d'appui à :

- i) D'autres organismes des Nations Unies
- ii) Des programmes extra-budgetaires

	1988-1989 Montant estimatif des dépenses	1990-1991 Montant estimatif des dépenses
Total a)	-	-
b) Activités de fond	-	-
Total b)	-	-
c) Projets opérationnels : PNUD	503,1	429,3
Total c)	503,1	429,3
Total a), b) et c)	503,1	429,3
<b>Total</b>	<b>503,1</b>	<b>429,3</b>

TABLEAU 10.27. POSTES NECESSAIRES

## Programme : Transports, communications et tourisme en Europe

Categories	Postes permanents		Postes temporaires				Total	
	Budget ordinaire		Budget ordinaire		Fonds extra-budgetaires			
	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
D-1	1	1	-	-	-	-	1	1
P-5	2	2	-	-	-	-	2	2
P-4	4	4	-	-	-	-	4	4
P-3	3	3	-	-	-	-	3	3
P-2/1	2	2	-	-	-	-	2	2
<b>TOTAL</b>	<b>12</b>	<b>12</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>12</b>	<b>12</b>
Agents des services généraux								
1re classe	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres classes	11	10	-	-	-	-	11	10
<b>TOTAL</b>	<b>11</b>	<b>10</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>11</b>	<b>10</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>23</b>	<b>22</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>23</b>	<b>22</b>

## 10. TRANSPORTS, COMMUNICATIONS ET TOURISME EN EUROPE

10.60 Ce programme est exécuté par la Division des transports sous les auspices du Comité des transports intérieurs. Il concerne l'harmonisation et la coordination des spécifications et règlements en matière de transports en Europe. Il est géré en coopération avec les gouvernements, d'autres divisions de la CEE, d'autres services de l'Organisation des Nations Unies et des institutions spécialisées et débouche sur l'adoption d'instruments, normes et règlements internationaux lors de réunions des organes intergouvernementaux compétents.

### Sous-programme 1. Développement des transports internationaux

a) Ressources nécessaires : budget ordinaire : 1 021 400 dollars (27 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 31 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr. 1), paragraphes 24.76 à 24.82.

c) Eléments de programme :

#### 1.1 Perspectives dans le domaine des transports

##### Produits :

i) Service fonctionnel a) des réunions annuelles du Comité des transports intérieurs consacrées, entre autres choses, aux perspectives dans le domaine des transports (1990 et 1991) et b) de deux sessions du Groupe de travail chargé d'examiner les tendances de l'évolution et l'économie des transports (1990, 1991);

ii) Rapports au Comité des transports intérieurs sur a) les activités d'autres organismes de la CEE concernant les perspectives de développement pour la région de la CEE (1990 et 1991); b) certains problèmes économiques et techniques liés au développement et à l'exploitation des transports intérieurs (1990 et 1991); c) certaines questions économiques et techniques concernant les transports urbains, notamment la facilitation des déplacements des personnes handicapées (1990 et 1991);

iii) Service fonctionnel des séminaires et réunions extraordinaires (un en 1990 et un en 1991).

#### 1.2 Infrastructure des transports

Produit : Service fonctionnel des sessions annuelles a) du Groupe de travail des transports par voie navigable, portant notamment sur le développement de l'infrastructure des transports par voie navigable (1990 et 1991); b) du Groupe de travail des transports par chemin de fer (1990 et 1991) et de quatre réunions de ses groupes d'experts (deux en 1990 et deux en 1991); et c) du Groupe de travail des transports routiers, notamment sur le développement de l'infrastructure des transports routiers (une en 1990 et une en 1991).

Activités opérationnelles : Projets du PNUD :

i) Autoroute transeuropéenne nord-sud (TEM) : codification des normes et procédures et activités connexes de formation en vue de l'exploitation harmonieuse de la TEM d'ici à 1992.

ii) Chemin de fer transeuropéen : mise à jour des prévisions de trafic, élaboration d'un programme d'investissement qui permettra d'absorber le trafic prévu pour l'an 2000 (infrastructure, matériel roulant et autre matériel).

1.3 Statistiques et informations relatives aux transports\*\*

### Produits :

i) Service fonctionnel a) des sessions annuelles du Groupe de travail des statistiques des transports (1990 et 1991); b) des réunions annuelles du Groupe de travail des statistiques des transports consacrées à l'examen de la classification des marchandises pour les statistiques des transports en Europe et à l'établissement de statistiques des transports combinés (1990 et 1991);

ii) Publications techniques : a) *Bulletin annuel de statistiques des transports pour l'Europe* (1990 et 1991) et b) *Recensement de 1985 concernant la circulation automobile sur les principaux axes internationaux* (préparation du recensement de 1990).

### Sous-programme 2. Facilitation des transports

a) Ressources nécessaires : budget ordinaire : 1 248 000 dollars (soit 30 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 31 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr. 1), paragraphes 24.83 à 24.89.

c) Eléments de programme :

#### 2.1 Opérations de transport\*

Produits : Service fonctionnel a) des réunions annuelles du Comité des transports intérieurs et de ses groupes de travail des transports routiers, par chemin de fer et par voie navigable ayant trait notamment à l'examen, à la modification et à l'application des instruments internationaux concernant les opérations de transport (quatre en 1990 et quatre en 1991); b) des réunions annuelles du Groupe de travail du transport combiné (1990 et 1991); c) des réunions annuelles du Groupe de travail du transport des denrées périssables (1990 et 1991); d) de quatre réunions du Groupe de travail du transport des marchandises dangereuses (deux en 1990 et deux en 1991); et de quatre réunions communes de la Commission de sécurité du RID et du Groupe de travail (deux en 1990 et deux en 1991).

#### 2.2 Facilitation des transports

Produits : Service fonctionnel a) des sessions annuelles du Comité des transports intérieurs et ses groupes de travail des transports routiers, par chemin de fer et par voie navigable, ayant notamment trait à la facilitation des transports (quatre en 1990 et quatre en 1991); b) de quatre réunions du Groupe de travail des problèmes douaniers intéressant les transports (deux en 1990 et deux en 1991); c) deux sessions du Comité de gestion de la Convention TIR de 1975 (une en 1990 et une en 1991).

### Sous-programme 3. Techniques des transports

a) Ressources nécessaires : budget ordinaire : 1 513 200 dollars (soit 40 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 38 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr. 1), paragraphes 24.90 à 24.93.

c) Eléments de programme :

#### 3.1 Construction des véhicules et équipements

Produits : Services fonctionnels a) des sessions annuelles du Comité des transports intérieurs et de ses groupes de travail sur les transports routiers, par chemin de fer et par voie navigable, ayant trait notamment aux questions touchant la construction des véhicules et les équipements (quatre en 1990, quatre en 1991); b) de six réunions du Groupe de tra-

\*\* Non prioritaire.

\* Priorité absolue.

vail de la construction des véhicules (trois en 1990, trois en 1991), et de 24 réunions de ses groupes de rapporteurs (12 en 1990, 12 en 1991), où seront examinées notamment les questions liées aux normes applicables à la construction et à l'inspection des véhicules routiers à moteur, à inclure dans un accord européen et dans le texte de recommandations; c) de six réunions du Groupe de travail sur l'unification des prescriptions techniques relatives aux bateaux et des documents de bord (deux en 1990, deux en 1991).

3.2 Sécurité des transports

*Produits* : Service fonctionnel a) des sessions annuelles du Comité des transports intérieurs et de ses groupes de travail des transports routiers, par chemin de fer et par voie navigable, où seront examinées notamment les questions relatives à la construction des véhicules et à l'équipement (quatre en 1990 et quatre en 1991); b) de quatre réunions du Groupe de travail de la sécurité de la circulation routière (deux en 1990 et deux en 1991) et quatre sessions extraordinaires consacrées à la révision des Conventions de Vienne (1958) sur la circulation routière et la signalisation routière (deux en 1990 et deux en 1991); c) de deux réunions du Groupe de travail pour l'unification des règles de route et de signalisation en navigation intérieure (une en 1990 et une en 1991).

3.3 Economies d'énergie et protection de l'environnement

*Produits* :

i) Service fonctionnel a) des réunions annuelles du Groupe de travail des transports par voie navigable consacrées, notamment, à la prévention de la pollution des eaux et la lutte contre le bruit causé par les bateaux de navigation intérieure (1990 et 1991); b) de six réunions du Groupe d'experts de la construction des véhicules concernant, notamment, la réduction de la pollution atmosphérique et du bruit causé par les transports routiers (trois en 1990 et trois en 1991);

ii) Rapports annuels au Comité des transports intérieurs sur les travaux de divers organes subsidiaires relatifs aux économies d'énergie et à l'amélioration des rendements énergétiques dans les transports (1990, 1991).

*Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1989)*

*Redéploiement de postes*

10.61 On propose de transférer un poste d'agent des services généraux (Autres classes) de ce programme au programme 5, Développement industriel en Europe.

*Consultants*

10.62 Les ressources prévues (28 200 dollars) se répartissent comme suit :

Elément de programme	Description des tâches	Dollars
2.1	Aider à établir une étude sur le développement des techniques de transport combiné, et mener à bien les études en vue de finir les travaux sur les marchandises dangereuses	10 200
2.2	Aider à élaborer une convention sur le mouvement de conteneurs	6 500
3.1	Aider à préparer une publication détaillée contenant les règlements applicables aux véhicules automobiles	6 500
3.2	Aider à la révision nécessaire des instruments internationaux relatifs à la sécurité routière	5 000
TOTAL		28 200

*Frais de voyage du personnel en mission*

10.63 Les ressources prévues (46 800 dollars), qui font apparaître une diminution de 29 000 dollars, se répartissent comme suit :

Elément de programme	Description des tâches	Dollars
1.1	Assister à des réunions, séminaires et tables rondes sur les perspectives dans le domaine des transports et tenir des consultations avec les gouvernements au sujet des prévisions concernant le trafic	5 000
1.2	Assister à des réunions de la Commission fluviale et d'autres organisations internationales s'occupant de l'infrastructure des transports, par exemple l'Union internationale des chemins de fer et l'Union internationale des transports routiers; procéder à des consultations avec les gouvernements et assurer la coordination avec les organisations internationales dans le domaine de l'infrastructure des transports	4 000
1.3	Assister à des réunions consacrées aux statistiques des transports en vue de coordonner les travaux au sein du Groupe de travail des statistiques des transports et procéder à des consultations avec les gouvernements concernant le recensement de la circulation automobile (1985) en vue d'harmoniser la présentation des données	4 000
2.1	Assister à des réunions consacrées aux transports de marchandises dangereuses et coordonner les travaux sur ce point avec l'Organisation maritime internationale (OMI), la Commission centrale pour la navigation sur le Rhin, la Commission du Danube et l'Organisation pour la coopération et le développement économiques (OCDE), et tenir des consultations avec les gouvernements et les organisations au sujet des modifications à apporter aux instruments internationaux et de l'élaboration de nouveaux instruments	9 000
2.2	Assister à des réunions consacrées à la facilitation des transports et aux questions de douanes et assurer la coordination avec la Communauté économique européenne (CEE), la Conférence européenne des ministres des transports, le Conseil de coopération douanière et l'OMI, et tenir des consultations avec les gouvernements et les organisations au sujet des modifications à apporter aux instruments internationaux sur la facilitation des transports et de l'élaboration de nouveaux instruments	7 000
3.1	Assister à des réunions consacrées à la construction des véhicules et à l'équipement et assurer la coordination avec la CEE et l'AIT, et tenir des consultations avec les gouvernements au sujet de la mise à jour des réglementations applicables aux transports ferroviaires, routiers et par voie navigable	7 000
3.2	Assister à des réunions consacrées à la sécurité des transports et assurer la coordination avec l'OCDE, l'Association internationale permanente pour le Congrès de la route (AIPCR) et l'OMS, et tenir des consultations avec les gouvernements au sujet de la sécurité dans les transports ferroviaires, routiers et par voie navigable	7 000
3.3	Assister à des réunions consacrées aux questions relatives à l'énergie et à l'environnement et tenir des consultations avec les gouvernements sur ces questions	3 800
TOTAL		46 800

*Travaux contractuels d'imprimerie*

10.64 Les ressources prévues (87 000 dollars) font apparaître une augmentation de 67 900 dollars et elles correspondent à l'impression de la Convention sur la responsabilité civile des dommages causés durant le transport de marchandises dangereuses et à la publication des recommandations du Conseil économique et social sur les transports des marchandises dangereuses.

## C. Appui aux programmes : services administratifs et services communs

TABLEAU 10.28. ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

## 1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Credits ouverts pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Credits demandés pour 1990-1991
		Réévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (aux taux révisés de 1989)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1989)	Inflation en 1990 et 1991	Augmentation totale	
Postes permanents	2 472,3	(18,1)	(221,6)	113,5	(126,2)	2 346,1
Personnel temporaire affecté à des tâches générales	99,8	1,4	(8,0)	3,1	(3,5)	96,3
Heures supplémentaires	57,7	0,9	-	1,9	2,8	60,5
Dépenses communes de personnel	702,9	1,3	(63,6)	32,7	(29,6)	673,3
Frais de voyage du personnel envoyé en mission	3,1	0,3	8,6	0,4	9,3	12,4
Location et entretien du matériel	213,9	3,1	(68,0)	5,0	(59,9)	154,0
Fournitures et accessoires	40,9	0,5	-	1,4	1,9	42,8
Mobilier et matériel	216,5	(216,5)	250,0	8,2	41,7	258,2
Remplacement du matériel de traitement de textes	53,3	0,8	-	1,7	2,5	55,8
<b>TOTAL</b>	<b>3 860,4</b>	<b>(226,3)</b>	<b>(102,6)</b>	<b>167,9</b>	<b>(161,0)</b>	<b>3 699,4</b>

## Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1989)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1988-1989	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins dépenses non renouvelables	(4) Plus croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
3 634,1	(102,6)	182,0	-	(284,6)	(7,8) %

## 2) Fonds extra-budgétaires

## a) Services d'appui à :

- i) D'autres organismes des Nations Unies
- ii) Des programmes extra-budgétaires

	1988-1989 Montant estimatif des dépenses	1990-1991 Montant estimatif des dépenses
	-	-
	270,0	185,9
<b>Total a)</b>	<b>270,0</b>	<b>185,9</b>
b) Activités de fond	-	-
<b>Total b)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
c) Projets opérationnels :	-	-
<b>Total c)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Total a), b) et c)</b>	<b>270,0</b>	<b>185,9</b>
<b>Total</b>	<b>270,0</b>	<b>3 885,3</b>



TABLEAU 10.29. POSTES NECESSAIRES

## Programme : Services administratifs et services communs

Catégories	Postes permanents		Postes temporaires				Total	
	Budget ordinaire		Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires			
	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
P-4	2	2	-	-	-	-	2	2
P-3	1	1	-	-	1	1	2	2
P-2/1	6	7	-	-	-	-	6	7
TOTAL	9	10	-	-	1	1	10	11
Agents des services généraux								
1re classe	2	1	-	-	-	-	2	1
Autres classes	12	10	-	-	-	-	12	10
TOTAL	14	11	-	-	-	-	14	11
TOTAL GÉNÉRAL	23	21	-	-	1	1	24	22

## C. Appui au programme : services administratifs et services communs

10.65 Ce programme comprend les services centraux fournis par les organes suivants :

a) *Le Groupe de l'administration*, qui fournit les services administratifs, les services de personnel et les services généraux d'appui, y compris aux activités financées au moyen de fonds extra-budgétaires et aux projets pour lesquels la CEE a des responsabilités d'agent d'exécution;

b) *Le Groupe de la documentation et des réunions*, qui fournit les services nécessaires à l'appui des activités techniques dans les domaines de la documentation, des réunions et de l'enregistrement, du routage et de l'expédition du courrier;

c) *Le Service des systèmes de gestion de l'information*, qui fournit l'appui technique nécessaire dans les applications et le développement des systèmes intégrés d'appui professionnel.

## Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1989)

## Redéploiement de postes

10.66 Il est proposé de redéployer un poste P-2 du programme 2 (Questions et politiques relatives au développement en Europe) pour renforcer le Groupe de la documentation et des réunions dans ce programme en développant des informations et la liaison avec les organisations non gouvernementales. Il est également proposé de redéployer comme suit trois postes d'agent des services généraux de ce groupe (un agent de première classe et deux agents des autres classes) : un au programme 5 (Développement industriel en Europe) et deux au programme 2 (Questions et politiques relatives au développement en Europe).

## Personnel temporaire affecté à des tâches générales

10.67 Les ressources prévues (93 200 dollars) font apparaître une réduction de 8 000 dollars et doivent permettre de remplacer du personnel de la CEE en congé de longue maladie ou en congé de maternité.

## Heures supplémentaires

10.68 Un montant global de 58 600 dollars permettrait de répondre aux besoins de l'ensemble de la CEE.

## Frais de voyage du personnel envoyé en mission

10.69 Les ressources prévues (12 000 dollars) font apparaître une augmentation de 8 600 dollars et doivent permettre de couvrir les frais de voyage pour les consultations annuelles au Siège, les consultations sur des questions de traitement électronique des données et, en conjonction avec le programme 2 (Questions et politiques relatives au développement en Europe), une partie des frais de voyage d'un attaché de presse.

## Location et entretien du matériel

10.70 Les ressources prévues (149 000 dollars) ont été réduites en raison du redéploiement de 68 000 dollars à la rubrique mobilier et matériel (voir plus loin par. 10.72). Cette somme correspond à la portion inutilisée de matériel désuet qu'il est proposé de ne plus louer et entretenir après le présent exercice biennal.

## Fournitures et matériel

10.71 Les ressources prévues (41 400 dollars) doivent permettre d'acheter des fournitures pour les machines de traitement de textes et de traitement électronique des données.

## Mobilier et matériel

10.72 Les ressources prévues (250 000 dollars), qui comprennent le montant redéployé de 68 000 dollars, doivent permettre de financer un plan de modernisation des opérations de la CEE et d'amélioration de sa productivité grâce à la mise en place d'un système intégré de soutien professionnel. Il s'agit notamment d'une étude pilote qui sera effectuée en 1990 sur la base de l'expérience de projets similaires dans le Département des affaires économiques et sociales internationales et d'autres services, et qui sera suivie d'une évaluation en vue de l'élaboration d'un plan d'implantation.

## Remplacement du matériel de bureautique

10.73 Un montant de 54 100 dollars est nécessaire pour le programme central de remplacement du matériel de bureautique.



## CHAPITRE 11. COMMISSION ECONOMIQUE ET SOCIALE POUR L'ASIE ET LE PACIFIQUE

### TABLEAU 11.1. ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

#### COÛTS DIRECTS

##### 1) Budget ordinaire

Crédit ouvert pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues								Crédit demandé pour 1990-1991
	Réévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (aux taux révisés de 1989)		Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1989)		Inflation en 1990 et 1991		Augmentation totale		
	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%	
35 848,0	110,7	0,3	23,0	-	3 431,3	9,5	3 565,0	9,9	39 413,0

#### Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1989)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1988-1989	Accroissement des ressources				(5) Montant ajusté	Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté		
35 958,7	23,0	-	-	23,0	-	

##### 2) Fonds extra-budgétaires

###### a) Services d'appui à :

- i) D'autres organismes des Nations Unies
- ii) Des programmes extra-budgétaires

	1988-1989 Montant estimatif des dépenses	1990-1991 Montant estimatif des dépenses
	-	-
	4 498,0	5 824,0
Total a)	4 498,0	5 824,0
b) Activités de fond :		
PNUD	4 842,0	11 000,0
FNUAP	2 442,0	3 400,0
Sources bilatérales	17 612,0	16 600,0
Autres sources	100,0	-
Total b)	24 996,0	31 000,0
c) Projets opérationnels :		
PNUD	6 749,0	8 700,0
Sources bilatérales	2 856,0	5 100,0
Total c)	9 605,0	13 800,0
Total a), b) et c)	39 099,0	50 624,0
Total, coûts directs	90 037,0	

TABLEAU 11.2. ANALYSE DU TOTAL REEVALUE DE LA BASE DE RESSOURCES DE 1988-1989  
(AUX TAUX REVISES DE 1989)

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Programmes	Crédits ouverts pour 1988-1989 (1)	Dépenses non renouvelables de 1988-1989 (2)	Dépenses supplémentaires						Montant net des dépenses supplémentaires (9) (8)-(2)	Total réévalué de la base de ressources de 1988-1989 (10) (1)+(9)
			Effet différé de l'accroissement de ressources 1988-1989		Réévaluation des coûts aux taux révisés de 1989		Ajustements spéciaux (7)	Total (8)		
			Postes permanents (3)	Autres objets de dépense (4)	Postes permanents (5)	Autres objets de dépense (6)				
A. Organes directeurs	435,9	-	-	-	-	7,5	-	7,5	7,5	443,4
B. Direction exécutive et administration	2 283,1	-	-	-	75,1	2,7	(80,4)	(2,6)	(2,6)	2 280,5
C. Programmes d'activité :										
1. Alimentation et agriculture	859,4	-	-	-	29,4	0,7	(30,6)	(0,5)	(0,5)	858,9
2. Affaires de la mer	277,0	-	-	-	9,9	0,4	(10,2)	0,1	0,1	277,1
3. Questions et politiques relatives au développement	2 029,0	-	-	-	65,1	3,2	(67,6)	0,7	0,7	2 029,7
4. Environnement	566,1	-	-	-	18,8	0,9	(20,2)	(0,5)	(0,5)	565,6
5. Etablissements humains	469,4	-	-	-	16,6	0,6	(17,4)	(0,2)	(0,2)	469,2
6. Développement industriel	979,5	-	-	-	29,8	0,6	(29,8)	0,6	0,6	980,1
7. Commerce international et financement du développement	1 818,5	-	-	-	62,9	0,7	(66,4)	(2,8)	(2,8)	1 815,7
8. Ressources naturelles	1 633,8	-	-	-	55,9	1,3	(58,8)	(1,6)	(1,6)	1 632,2
9. Energie	816,1	-	-	-	29,7	1,1	(31,2)	(0,4)	(0,4)	815,7
10. Population	965,7	-	-	-	30,8	1,5	(32,0)	0,3	0,3	966,0
11. Science et technique	749,0	-	-	-	28,5	0,7	(30,8)	(1,6)	(1,6)	747,4
12. Statistiques	1 398,8	-	-	-	36,5	1,7	(35,6)	2,6	2,6	1 401,4
13. Transports I (Transports, communications et tourisme)	1 110,6	-	-	-	35,6	1,3	(35,8)	1,1	1,1	1 111,7
14. Transports II (Transports maritimes, ports et voies navigables)	1 168,3	-	-	-	43,5	0,8	(46,6)	(2,3)	(2,3)	1 166,0
15. Développement social et affaires humanitaires	1 258,1	-	-	-	45,1	0,4	(48,4)	(2,9)	(2,9)	1 255,2
D. Appui aux programmes :										
1. Services de conférence	4 814,8	-	-	-	128,8	1,0	(119,0)	10,8	10,8	4 825,6
2. Gestion des activités de coopération technique	724,0	-	-	-	25,2	-	(26,8)	(1,6)	(1,6)	722,4
3. Services administratifs et services communs	11 220,2	-	-	-	131,2	71,0	(98,3)	103,9	103,9	11 324,1
4. Travaux de construction	270,7	-	-	-	9,9	0,4	(10,2)	0,1	0,1	270,8
TOTAL	35 848,0	-	-	-	908,3	98,5	(896,1)	110,7	110,7	35 958,7

**TABLEAU 11.3 BUDGET ORDINAIRE (COUTS DIRECTS) : TABLEAU RECAPITULATIF DES DEPENSES PREVUES POUR 1990-1991 ET DES TAUX DE CROISSANCE REELLE, PAR PROGRAMME**

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Programmes	Crédits ouverts pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues					Crédits demandés pour 1990-1991	Taux de croissance réelle %
		Réévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (taux révisés de 1989)	Accroissement des ressources (taux révisés de 1989)	Inflation en 1990 et 1991	Augmentation totale			
					\$	%		
A. Organes directeurs	435.9	7,5	23.0	32.6	63.1	14,4	499.0	5,1
B. Direction exécutive et administration	2 283.1	(2,6)	(80,4)	191.8	108.8	4,7	2 391.9	(3,5)
C. Programmes d'activité :								
1. Alimentation et agriculture	859.4	(0,5)	(14,2)	76,3	61,6	7,1	921,0	(1,6)
2. Affaires de la mer	277,0	0,1	(0,5)	24,2	23,8	8,5	300,8	(0,1)
3. Questions et politiques relatives au développement	2 029,0	0,7	78,6	190,0	269,3	13,2	2 298,3	3,8
4. Environnement	566,1	(0,5)	(16,6)	47,9	30,8	5,4	596,9	(2,9)
5. Etablissements humains	469,4	(0,2)	-	41,1	40,9	8,7	510,3	-
6. Développement industriel	979,5	0,6	12,8	94,8	108,2	11,0	1 087,7	1,3
7. Commerce international et financement du développement	1 818,5	(2,8)	2,0	164,0	163,2	8,9	1 981,7	0,1
8. Ressources naturelles	1 633,8	(1,6)	(4,7)	144,4	138,1	8,4	1 771,9	(0,2)
9. Energie	816,1	(0,4)	15,0	72,8	87,4	10,7	903,5	1,8
10. Population	965,7	0,3	(2,7)	88,4	86,0	8,9	1 051,7	(0,2)
11. Science et technique	749,0	(1,6)	3,8	62,2	64,4	8,5	813,4	0,5
12. Statistiques	1 398,8	2,6	(1,5)	139,9	141,0	10,0	1 539,8	(0,1)
13. Transports I (Transports, communications et tourisme)	1 110,6	1,1	0,7	103,6	105,4	9,4	1 216,0	-
14. Transports II (Transports maritimes, ports et voies navigables)	1 168,3	(2,3)	(14,8)	99,5	82,4	7,0	1 250,7	(1,2)
15. Développement social et affaires humanitaires	1 258,1	(2,9)	22,1	112,7	131,9	10,4	1 390,0	1,7
D. Appui aux programmes :								
1. Services de conférence	4 814,8	10,8	(23,0)	506,7	494,5	10,2	5 309,3	(0,4)
2. Gestion des activités de coopération technique	724,0	(1,6)	-	66,3	64,7	8,9	788,7	-
3. Services administratifs et services communs	11 220,2	103,9	23,4	1 148,3	1 275,6	11,3	12 495,8	0,2
4. Travaux de construction	270,7	0,1	-	23,8	23,9	8,8	294,6	-
<b>TOTAL</b>	<b>35 848,0</b>	<b>110,7</b>	<b>23,0</b>	<b>3 431,3</b>	<b>3 565,0</b>	<b>9,9</b>	<b>39 413,0</b>	<b>-</b>

**TABLEAU 11.4. BUDGET ORDINAIRE (COUTS DIRECTS) : TABLEAU RECAPITULATIF DES DEPENSES PREVUES POUR 1990-1991 ET DES TAUX DE CROISSANCE REELLE, PAR OBJET DE DEPENSE**

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Objets de dépense	Crédits ouverts pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1990-1991	Taux de croissance réelle %
		Réévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (taux révisés de 1989)	Accroissement des ressources (taux révisés de 1989)	Inflation en 1990 et 1991	Augmentation totale		
Postes permanents	20 454,1	(47,5)	15,8	2 048,2	2 016,5	22 470,6	-
Personnel temporaire pour les réunions	141,1	2,2	-	10,0	12,2	153,3	-
Personnel temporaire (remplaçants et surnuméraires)	85,9	1,5	-	6,1	7,6	93,5	-
Consultants	216,7	4,0	-	15,2	19,2	235,9	-
Heures supplémentaires	150,5	2,6	-	10,7	13,3	163,8	-
Groupes spéciaux d'experts	126,1	2,6	(0,4)	8,2	10,4	136,5	(0,3)
Postes temporaires	176,0	(0,6)	-	15,4	14,8	190,8	-
Dépenses communes de personnel	9 729,0	60,4	7,6	978,0	1 046,0	10 775,0	-
Indemnités de représentation	9,2	-	-	-	-	9,2	-
Frais de voyage du personnel affecté à des réunions	239,1	4,3	-	17,1	21,4	260,5	-
Autres frais de voyage du personnel envoyé en mission	445,1	9,0	-	31,8	40,8	485,9	-
Services contractuels	30,5	0,5	-	2,2	2,7	33,2	-
Travaux contractuels d'imprimerie et de reliure	229,2	4,0	-	16,4	20,4	249,6	-
Services informatiques contractuels	-	-	-	-	-	-	-
Location et entretien des locaux	500,7	9,0	-	35,7	44,7	545,4	-
Eclairage, chauffage, énergie et eau	1 104,2	19,6	(17,0)	77,5	80,1	1 184,3	(1,5)
Location et entretien du matériel	506,3	8,9	-	36,1	45,0	551,3	-
Communications	487,5	8,8	-	34,8	43,6	531,1	-
Dépenses de représentation	11,8	0,2	-	0,9	1,1	12,9	-
Services divers	142,7	2,5	-	10,1	12,6	155,3	-
Fournitures et accessoires	522,3	9,1	-	37,2	46,3	568,6	-
Mobilier et matériel	540,0	9,6	17,0	39,7	66,3	606,3	3,0
<b>TOTAL</b>	<b>35 848,0</b>	<b>110,7</b>	<b>23,0</b>	<b>3 431,3</b>	<b>3 565,0</b>	<b>39 413,0</b>	<b>-</b>

TABLEAU 11.5. POSTES NECESSAIRES

Unité administrative : Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique

Catégories	Postes permanents		Postes temporaires				Total	
	Budget ordinaire		Budget ordinaire		Fonds extra-budgetaires			
	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
SGA	1	1	-	-	-	-	1	1
D-2	1	1	-	-	-	-	1	1
D-1	12	12	-	-	1	1	13	13
P-5	24	24	-	-	18	18	42	42
P-4	56	57	1	1	12	12	69	70
P-3	54	53	1	1	10	10	65	64
P-2/1	32	32	-	-	9	9	41	41
TOTAL	180	180	2	2	50	50	232	232
Autres catégories								
Agents locaux	314	314	1	1	177	177	492	492
TOTAL	314	314	1	1	177	177	492	492
TOTAL GÉNÉRAL	494	494	3	3	227	227	724	724

### COMMISSION ECONOMIQUE ET SOCIALE POUR L'ASIE ET LE PACIFIQUE

11.1 Les propositions budgétaires pour l'exercice biennal 1990-1991 ont été élaborées dans le cadre du plan à moyen terme pour la période 1984-1989, tel qu'il a été révisé et prolongé jusqu'en 1991. Elles recouvrent 15 programmes d'activité de fond comprenant 53 sous-programmes, 96 éléments de programme et les produits correspondants. Les principaux organes subsidiaires de la Commission sont le Comité de l'agriculture, du développement rural et de l'environnement, le Comité des ressources naturelles et de l'énergie, le Comité de la planification du développement et de la statistique, le Comité de l'industrie, de la technologie

et des établissements humains, le Comité du commerce, le Comité de la population et du développement social et le Comité des transports et des communications. De plus, la Commission compte un certain nombre de groupes de travail et coopère avec d'autres organismes régionaux. Les activités proposées ci-après traduisent également dans la réalité les programmes d'action adoptés par la Commission, tel que le Programme d'action régional pour la Décennie des transports et des communications en Asie et dans le Pacifique, le Programme de Tokyo sur la technique au service du développement, le Plan d'action de Jakarta pour la mise en valeur des ressources humaines dans la région de la CESAP et reflètent la mise en oeuvre du principe d'un développement écologiquement sain et durable dans la région de l'Asie et du Pacifique.

### A. Organes directeurs

TABLEAU 11.6. ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

## 1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits convertis pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1990-1991
		Réévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (aux taux révisés de 1989)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1989)	Inflation en 1990 et 1991	Augmentation totale	
Personnel temporaire pour les réunions	141,1	2,2	-	10,0	12,2	153,3
Heures supplémentaires	9,5	0,2	-	0,7	0,9	10,4
Frais de voyage du personnel affecté à des réunions	216,6	3,8	23,0	17,1	43,9	260,5
Location et entretien des locaux	1,8	0,1	-	0,1	0,2	2,0
Location et entretien du matériel	12,4	0,2	-	0,9	1,1	13,5
Communications	27,2	0,5	-	1,9	2,4	29,6
Services divers	1,0	-	-	-	-	1,0
Fournitures et accessoires	26,3	0,5	-	1,9	2,4	28,7
TOTAL	435,9	7,5	23,0	32,6	63,1	499,0

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1989)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1988-1989	Accroissement des ressources				(5) Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
443,4	23,0	-	-	23,0	5,1 %

## 2) Fonds extra-budgetaires

Total	499,0
-------	-------

### A. Organes directeurs

11.2 La Commission tient une session chaque année. Il est prévu que la quarante-sixième session (1990) aura lieu à Kuala Lumpur sur l'invitation du Gouvernement malaisien, et la quarante-septième (1991) à Bangkok.

*Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1989)*

#### Personnel temporaire pour les réunions

11.3 Les ressources prévues à ce titre (143 300 dollars) sont nécessaires en vue du recrutement de personnel pour les services linguistiques dans le cadre des sessions de la Commission, qui correspondent aux périodes de pointe.

#### Frais de voyage du personnel affecté à des réunions

11.4 Les ressources prévues à ce titre (243 400 dollars) font apparaître une augmentation de 23 000 dollars. Elles doivent permettre de couvrir les frais de voyage et l'indemnité de subsistance des traducteurs et des interprètes envoyés de Beijing, Genève, Moscou ou New York pour assurer le service des sessions annuelles de la Commission.

#### Autres objets de dépense

11.5 Les ressources prévues à ce titre (79 700 dollars) se décomposent comme suit : heures supplémentaires et sursalaires de nuit (9 700 dollars), location et entretien des locaux (1 900 dollars), location et entretien du matériel (12 600 dollars), communications (27 700 dollars), services divers (1 000 dollars) et fournitures et accessoires (26 800 dollars).

## B. Direction exécutive et administration

TABLEAU II.7. ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

#### 1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1990-1991
		Réévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (taux révisés de 1989)	Accroissement des ressources (taux révisés de 1989)	Inflation en 1990 et 1991	Augmentation totale	
Postes permanents	1 446.4	(6.8)	(54.6)	122.6	61.2	1 507.6
Dépenses communes de personnel	682.3	1.5	(25.8)	58.8	34.5	716.8
Indemnités de représentation	9.2	-	-	-	-	9.2
Frais de voyage du personnel envoyé en mission	145.2	2.7	-	10.4	13.1	158.3
TOTAL	2 283.1	(2.6)	(80.4)	191.8	108.8	2 391.9

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1989)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1988-1989	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
2 280.5	(80.4)	-	-	(80.4)	(3,5) %

#### 2) Fonds extra-budgétaires

##### a) Services d'appui à :

- i) D'autres organismes des Nations Unies
- ii) Des programmes extra-budgétaires

	1988-1989 Montant estimatif des dépenses	1990-1991 Montant estimatif des dépenses
	-	-
Total a)	197.0	284.0

##### b) Activités de fond :

- Sources bilatérales

	378.0	100.0
Total b)	378.0	100.0

##### c) Projets opérationnels

	-	-
Total c)	-	-

Total a), b) et c)	575.0	384.0
--------------------	-------	-------

Total	2 775.9	
-------	---------	--

TABLEAU 11.8. POSTES NECESSAIRES

## Programme : Direction exécutive et administration

Catégories	Postes permanents		Postes temporaires				Total	
	Budget ordinaire		Budget ordinaire		Fonds extra budgétaires			
	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
SGA	1	1	-	-	-	-	1	1
D-2	1	1	-	-	-	-	1	1
D-1	2	2	-	-	-	-	2	2
P-5	2	2	-	-	-	-	2	2
P-4	3	3	-	-	-	-	3	3
P-3	2	2	-	-	-	-	2	2
P-2 1	3	2	-	-	1	1	4	3
TOTAL	14	13	-	-	1	1	15	14
Autres catégories								
Agents locaux	11	11	-	-	3	3	14	14
TOTAL	11	11	-	-	3	3	14	14
TOTAL GÉNÉRAL	25	24	-	-	4	4	29	28

**B. Direction exécutive et administration**

11.6 Ce programme englobe les fonctions du Secrétaire exécutif et de son bureau, y compris le Service de la coordination et du contrôle des programmes, et du chef du Centre des activités opérationnelles de la CESAP dans le Pacifique à Port Vila (Vanuatu), ainsi que celles du Groupe d'évaluation des opérations. Les quatre sous-programmes, leurs éléments de programme et les produits correspondants prévus pour l'exercice biennal sont décrits ci-après :

*Sous-programme 1. Direction exécutive générale**a) Ressources nécessaires :*

Budget ordinaire : 908 900 dollars (soit 38 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 38 % du total prévu pour le programme en 1988-1989);

Fonds extra-budgétaires : 92 200 dollars (soit 24 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 38 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

*b) Référence :* Ce sous-programme n'entre pas dans le cadre des programmes du plan à moyen terme.

*c) Éléments de programme :*

1.1 Politique générale et coordination\*

1.2 Relations extérieures et protocole

*Produits :*

i) Etablissement et maintien de relations extérieures avec les gouvernements, les organes et institutions spécialisées des Nations Unies et d'autres organes, dont les médias;

ii) Facilitation des relations entre les Etats Membres de l'Organisation des Nations Unies, en particulier le pays hôte de la CESAP, et le secrétariat de la CESAP.

*Sous-programme 2 : Coordination, planification et suivi d'ensemble des programmes**a) Ressources nécessaires :*

Budget ordinaire : 1 100 200 dollars (soit 46 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 44 % du total prévu pour le programme en 1988-1989);

Fonds extra-budgétaires : néant (soit 0 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 44 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

*b) Référence :* Ce sous-programme n'entre pas dans le cadre des programmes du plan à moyen terme.

*c) Éléments de programme :*

2.1 Planification des programmes

*Produits :*

i) Elaboration des propositions de la CESAP pour le plan à moyen terme et pour le projet de budget-programme et modifications du programme annuel;

ii) Service du Comité d'examen des projets (25 sessions par an).

*2.2 Coordination des programmes**Produits :*

i) Appui à la coordination et à l'intégration des activités sectorielles;

ii) Soutien des réunions intersecrétariats consacrées à la coordination des programmes aux échelons mondial et régional.

*2.3 Suivi des programmes**Produits :*

i) Suivi trimestriel de l'exécution du programme de travail;

ii) Suivi des réunions et des publications, ainsi que du mode d'utilisation des consultants;

iii) Elaboration de la contribution de la CESAP au rapport sur l'exécution des programmes (deux en 1990; deux en 1991).

*Sous-programme 3 : Evaluation**a) Ressources nécessaires :*

Budget ordinaire : 191 400 dollars (soit 8 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 10 % du total prévu pour le programme en 1988-1989);

Fonds extra-budgétaires : 257 300 dollars (soit 67 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 10 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

*b) Référence :* Ce sous-programme n'entre pas dans le cadre du plan à moyen terme.

*c) Éléments de programme :**3.1 Evaluation**Produits :*

i) Mise au point des contributions aux examens d'évaluation biennaux du Comité du programme et de la coordination et de l'Assemblée générale, menés à l'échelle du système tout entier ou à d'autres niveaux;

ii) Assistance au Secrétariat pour l'élaboration de techniques d'auto-évaluation concernant l'exécution du programme de travail;

iii) Appui à l'évaluation des projets opérationnels.

\* Priorité absolue.



**Sous-programme 4. Activités dans le Pacifique**
**a) Ressources nécessaires :**

Budget ordinaire : 191 400 dollars (soit 8 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 8 % du total prévu pour le programme en 1988-1989);

Fonds extra-budgétaires : 34 500 dollars (soit 9 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 8 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

b) Référence : Ce sous-programme n'entre pas dans le cadre du plan à moyen terme.

**c) Élément de programme :**

4.1 Liaison entre le secrétariat de la CESAP et les pays membres du Pacifique

**Produits :**

i) Fonctionnement du Centre des activités opérationnelles de la CESAP dans le Pacifique;

ii) Liaison entre la CESAP et les pays membres du Pacifique, y compris la définition et l'application des priorités du programme de travail de la CESAP;

iii) Coordination du programme de travail de la CESAP avec ceux de la Commission du Pacifique Sud, du Bureau de coopération économique du Pacifique Sud et d'autres organes intergouvernementaux du Pacifique, ainsi que de l'Université du Pacifique Sud.

**Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1989)**
**Transfert de postes**

11.7 Il est proposé de transférer un poste P-2 de ce programme au programme des questions et politiques relatives au développement et de l'affecter au Centre des activités opérationnelles de la CESAP dans le Pacifique.

**Frais de voyage du personnel envoyé en mission**

11.8 Les ressources prévues à ce titre (147 900 dollars) se répartissent comme suit :

Élément de programme	Description des tâches	Dollars
1 1	Activités menées par le Secrétaire exécutif et ses collaborateurs immédiats pour assurer la liaison et exposer la politique de la CESAP	114 000
2 2	Consultations avec les bureaux du Siège et assistance à des réunions intergouvernementales et intersecrétariats sur des questions de planification et de coordination des programmes	8 400
3 1	Voyages des fonctionnaires envoyés dans des pays membres pour évaluer l'efficacité du programme de travail de la CESAP	7 500
4 1	Voyages des fonctionnaires envoyés dans des pays membres du Pacifique pour assurer la liaison	18 000
<b>TOTAL</b>		<b>147 900</b>

**C. Programmes d'activité**
**1. ALIMENTATION ET AGRICULTURE DANS LA REGION DE L'ASIE ET DU PACIFIQUE**
**TABLEAU 11.9. ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX**
*(En milliers de dollars des États-Unis)*
**1) Budget ordinaire**

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1990-1991
		Reévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (taux révisés de 1989)	Accroissement des ressources (taux révisés de 1989)	Inflation en 1990 et 1991	Augmentation totale	
Postes permanents	550,7	(2,1)	-	49,8	47,7	598,4
Consultants	16,7	0,1	(1,4)	1,1	(0,2)	16,5
Groupes spéciaux d'experts	9,1	0,3	(9,4)	-	(9,1)	-
Dépenses communes de personnel	259,5	0,9	-	24,0	24,9	284,4
Frais de voyage du personnel envoyé en mission	15,6	0,1	(3,4)	0,8	(2,5)	13,1
Travaux contractuels d'imprimerie et de reliure	7,8	0,2	-	0,6	0,8	8,6
<b>TOTAL</b>	<b>859,4</b>	<b>(0,5)</b>	<b>(14,2)</b>	<b>76,3</b>	<b>61,6</b>	<b>921,0</b>

**Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1989)**

(1) Total reçu de la base de ressources de 1988-1989	Accroissement des ressources				(5) Montant ajouté	(6) Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins dépenses non renouvelables	(4) Plus croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajouté		
858,9	(14,2)	-	-	(14,2)	(1,6) %	

TABLEAU 11.9. (suite)

## 2) Fonds extra-budgetaire.

	1988-1989 Montant estimatif des dépenses	1990-1991 Montant estimatif des dépenses
a) Services d'appui à :		
i) D'autres organismes des Nations Unies	-	-
ii) Des programmes extra-budgetaires	528,0	674,0
Total a)	528,0	674,0
b) Activités de fond :		
Sources bilatérales	1 422,0	1 800,0
Total b)	1 422,0	1 800,0
c) Projets opérationnels :		
Sources bilatérales	756,0	1 300,0
Total c)	756,0	1 300,0
Total a), b) et c)	2 706,0	3 774,0
Total		4 695,0

TABLEAU 11.10. POSTES NECESSAIRES

## Programme : Alimentation et agriculture dans la région de l'Asie et du Pacifique

Catégories	Postes permanents		Postes temporaires				Total	
	Budget ordinaire		Budget ordinaire		Fonds extra-budgetaires			
	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
D-1	1	1	-	-	-	-	1	1
P-5	-	-	-	-	1	1	1	1
P-4	2	2	-	-	-	-	2	2
P-3	2	2	-	-	1	1	3	3
P-2-1	1	1	-	-	2	2	3	3
TOTAL	6	6	-	-	4	4	10	10
Autres catégories								
Agents locaux	4	4	-	-	15	15	19	19
TOTAL	4	4	-	-	15	15	19	19
TOTAL GÉNÉRAL	10	10	-	-	19	19	29	29

## C. Programmes d'activité

## 1. ALIMENTATION ET AGRICULTURE DANS LA REGION DE L'ASIE ET DU PACIFIQUE

11.9 Ce programme est exécuté par la Division de l'agriculture. Les quatre sous-programmes, les éléments de programme et les produits correspondants prévus pour l'exercice biennal sont décrits ci-après :

*Sous-programme 1. Politiques, planification et systèmes d'information concernant le développement agricole et rural*

## a) Ressources nécessaires :

Budget ordinaire : 460 500 dollars (soit 50 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 44 % du total prévu pour le programme en 1988-1989);

Fonds extra-budgetaires : 569 100 dollars (soit 23 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 26 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr. 1), paragraphes 13.76 à 13.79.

## c) Eléments de programme :

## 1.1 Examen des politiques, stratégies et plans de développement agricole

*Produits* : Services fonctionnels à fournir au Comité de l'agriculture, du développement rural et de l'environnement (quatrième trimestre de 1991).

*Activités opérationnelles* : a) Appui fonctionnel au Centre régional pour la coordination de la recherche-développement sur les céréales secondaires, les légumineuses, racines et tubercules dans les zones tropicales humides de l'Asie et du Pacifique à Bogor (Indonésie); b) appui aux Etats membres pour le renforcement des politiques de développement socio-économique liées à l'alimentation et l'agriculture concernant des questions comme le commerce agricole international, les liaisons agriculture-industrie, la modernisation des pêcheries et d'autres questions nouvelles revêtant de l'importance pour la région.

## 1.2 Evaluation de l'offre alimentaire et systèmes de distribution

*Produit* : Publication technique : manuel de formation à la surveillance des cultures par satellite (quatrième trimestre de 1990).

*Activités opérationnelles* : Assistance aux gouvernements dans le domaine de la surveillance des cultures par satellite en vue d'atténuer la gravité des pénuries alimentaires dues à la sécheresse et aux inondations.

## 1.3 Développement des systèmes d'information agricole

*Produit* :

i) Publication technique : *Agricultural Information Development Bulletin* (trimestrielle).

*Activités opérationnelles* : Appui aux Etats membres pour la mise au point de techniques efficaces de communication agricole, y compris un réseau régional pour la coopération dans le domaine de la communication rurale/agricole, l'accent étant mis tout spécialement sur les moyens électroniques d'information.

## Sous-programme 2. Compréhension des éléments critiques du développement agricole

### a) Ressources nécessaires :

Budget ordinaire : 156 600 dollars (soit 17 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 27 % du total prévu pour le programme en 1988-1989);

Fonds extra-budgétaires : 1 360 000 dollars (soit 55 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 65 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr. 1), paragraphes 13.80 à 13.83.

### c) Elément de programme :

### 2.1 Fonctionnement du Réseau de consultation, de recherche et d'information sur les engrais pour l'Asie et le Pacifique et du Programme d'intrants agricoles pour l'Asie et le Pacifique\*

*Produits* : Publications techniques : a) *Regional Information Support Service on Agro-chemicals : An Abstract Journal on Fertilizer-related Subjects* (mensuel); b) *Agro-chemicals News in Brief* (trimestriel plus deux numéros spéciaux par an); c) *FADINAP Fertilizer Trade Information* (mensuel); d) *Calendar of Meetings on Agro-chemicals* (trimestriel); e) trois monographies nationales sur l'offre, la commercialisation, la distribution et l'utilisation des engrais (quatrième trimestre de 1990; deuxième et quatrième trimestres de 1991); f) mise en place d'une base de données informatisées sur les engrais dans le cadre du Réseau de systèmes d'information sur les engrais (deuxième trimestre de 1990 et de 1991, respectivement); g) *Index ARSAP/CIRAD des agropesticides* (quatrième trimestre de 1990 et de 1991, respectivement); h) guides illustrés, en langues locales, sur la sécurité en matière de pesticides (deuxième trimestre de 1990 et quatrième trimestre de 1991); et i) agropesticides : gestion intégrée et application (premier trimestre de 1990).

*Activités opérationnelles* : Poursuite des projets de coopération technique sur : a) la production, la commercialisation, la distribution et la promotion des engrais; b) la coopération régionale et interrégionale dans le domaine de la commercialisation des engrais; c) la sécurité en matière de pesticides et la collecte de données.

## Sous-programme 3. Développement rural axé sur l'amélioration de la situation des groupes défavorisés

### a) Ressources nécessaires :

Budget ordinaire : 156 600 dollars (soit 17 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 29 % du total prévu pour le programme en 1988-1989);

Fonds extra-budgétaires : 272 100 dollars (soit 11 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 9 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr. 1), paragraphes 13.84 à 13.87.

### c) Elément de programme :

### 3.1 Amélioration de la situation socio-économique des groupes pauvres et défavorisés des zones rurales et utilisation des déchets agricoles comme source d'énergie pour des activités productives\*

*Produits* : Publications techniques : a) étude sur l'utilisation des déchets agricoles et d'autres biocombustibles comme source d'énergie pour des activités productives (deuxième trimestre de 1991); b) étude sur l'amélioration de la situation socio-économique des travailleurs sans terre et des femmes des zones rurales.

*Activités opérationnelles* : Appui aux Etats membres dans les domaines suivants : a) renforcement des mesures institutionnelles visant à améliorer l'accès aux marchés, les systèmes d'octroi et de recouvrement de crédits et les services de vulgarisation; b) promotion de méthodes novatrices visant à créer des emplois et à augmenter les revenus en milieu rural; c) amélioration de l'utilisation des déchets agricoles et d'autres biocombustibles comme source d'énergie pour des activités productives dans certains pays; et d) mise en commun des expériences menées avec succès en matière de coopératives.

## Sous-programme 4. Coordination du programme régional interinstitutions de développement rural intégré

### a) Ressources nécessaires :

Budget ordinaire : 147 300 dollars (soit 16 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 0 % du total prévu pour le programme en 1988-1989);

Fonds extra-budgétaires : 272 100 dollars (soit 11 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 0 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

b) Références : révisions proposées au plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/43/6), paragraphes 13.87A à 13.87D.

### c) Elément de programme :

### 4.1 Promotion de la coopération régionale dans le domaine du développement rural intégré\*\*

*Produits* : Services fonctionnels à fournir au Comité interinstitutions sur le développement rural intégré pour l'Asie et le Pacifique et l'Equipe spéciale sur le développement rural (1990-1991).

*Activités opérationnelles* : Appui aux Etats membres pour l'exécution du Plan d'action coordonné interinstitutions pour le développement rural intégré.

*Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1989)*

## Consultants

11.10 Les ressources prévues (15 400 dollars), qui font apparaître une diminution de 1 400 dollars, se répartissent comme suit :

\* Priorité absolue

\*\* Non prioritaire

\* Priorité absolue

Élément de programme	Description des tâches	Dollars	Élément de programme	Description des tâches	Dollars
1.1	Etablissement des documents directifs à l'intention du Comité de l'agriculture, du développement rural et de l'environnement	12 000	1.2	Déplacements dans divers pays membres pour fournir aux gouvernements une aide en matière de sécurité et de distribution alimentaires	2 500
3.1	Etablissement d'un document sur l'amélioration de la situation socio-économique des travailleurs sans terre et des femmes des zones rurales	3 400	1.3	Déplacements dans divers pays membres en vue de collecter, pour le Bulletin, des données et informations corantes sur l'agriculture	2 500
	TOTAL	15 400	3.1	Déplacements dans divers pays membres en vue de fournir une aide dans le domaine de l'utilisation des déchets agricoles comme source d'énergie	2 400
			4.1	Déplacements dans divers pays membres pour aider à l'exécution de projets pilotes de développement rural intégré	2 400
				TOTAL	12 300

### Frais de voyage du personnel envoyé en mission

11.11 Les ressources prévues (12 300 dollars), qui font apparaître une diminution de 3 400 dollars, se répartissent comme suit :

Élément de programme	Description des tâches	Dollars
1.1	Déplacements dans divers pays membres pour fournir aux gouvernements des services consultatifs sur des questions liées aux obstacles au développement agricole	2 500

### Travaux contractuels d'imprimerie et de reliure

11.12 Les ressources prévues (8 000 dollars) permettront de financer la publication de l'*Agricultural Information Development Bulletin* (élément de programme 1.3).

## 2. AFFAIRES DE LA MER DANS LA REGION DE L'ASIE ET DU PACIFIQUE

TABLEAU 11.11. ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

### 1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1990-1991
		Réévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (taux révisés de 1989)	Accroissement des ressources (taux révisés de 1989)	Inflation en 1990 et 1991	Augmentation totale	
Postes permanents	176,0	(0,6)	-	15,4	14,8	190,8
Consultants	5,3	0,4	(0,5)	0,4	0,3	5,6
Dépenses communes de personnel	82,9	0,3	-	7,5	7,8	90,7
Frais de voyage du personnel envoyé en mission	9,2	-	-	0,6	0,6	9,8
Travaux contractuels d'imprimerie et de reliure	3,6	-	-	0,3	0,3	3,9
TOTAL	277,0	0,1	(0,5)	24,2	23,8	300,8

### Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1989)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1988-1989	Accroissement des ressources				(5) Montant ajusté	Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins dépenses non renouvelables	(4) Plus croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté		
277,1	(0,5)	-	-	(0,5)	(0,1) %	

### 2) Fonds extra-budgétaires

#### a) Services d'appui à :

- i) D'autres organismes des Nations Unies
- ii) Des programmes extra-budgétaires

	1988-1989 Montant estimatif des dépenses	1990-1991 Montant estimatif des dépenses
Total a)	-	-
b) Activités de fond : Sources bilatérales	151,0	450,0
Total b)	151,0	450,0
c) Projets opérationnels	-	-
Total c)	-	-
Total a), b) et c)	151,0	450,0
Total	750,8	750,8

TABLEAU 11.12. POSTES NECESSAIRES

## Programme : Affaires de la mer dans la région de l'Asie et du Pacifique

Categories	Postes permanents		Postes temporaires				Total			
	Budget ordinaire		Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		1988-1989		1990-1991	
	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur										
P-4	1	1	-	-	-	-	-	1	1	
P-3	1	1	-	-	-	-	-	1	1	
TOTAL	2	2	-	-	-	-	-	2	2	
Autres catégories										
Agents locaux	1	1	-	-	-	-	-	1	1	
TOTAL	1	1	-	-	-	-	-	1	1	
TOTAL GÉNÉRAL	3	3	-	-	-	-	-	3	3	

## 2. AFFAIRES DE LA MER DANS LA REGION DE L'ASIE ET DU PACIFIQUE

11.13 Ce programme est exécuté par la Division des ressources naturelles. Le sous-programme, les éléments de programme et les produits correspondants prévus pour l'exercice biennal sont décrits ci-après :

*Sous-programme. Prospection, évaluation, exploitation et gestion des ressources minérales de la mer*

## a) Ressources nécessaires :

Budget ordinaire : 300 800 dollars (soit 100 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 100 % du total prévu pour le programme en 1988-1989);

Fonds extra-budgétaires : 450 000 dollars (soit 100 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 100 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr.1), tel qu'il a été révisé dans le document A/39/6, paragraphes 25.64 à 25.67.

## c) Eléments de programme :

## 1.1 Renforcement des moyens nationaux et appui technique aux projets régionaux concernant les ressources minérales de la mer et la géologie marine\*\*

*Produits :*

i) Services à fournir au Comité des ressources naturelles et de l'énergie (quatrième trimestre de 1991):

ii) Rapport au Comité des ressources naturelles et de l'énergie sur l'état d'avancement des projets régionaux visant à fournir un appui au Comité pour la coordination de la prospection commune des ressources minérales au large des côtes d'Asie (CCPM) et au Comité pour la coordination de la prospection commune des ressources minérales au large des côtes du Pacifique Sud (CCPM/PS);

iii) Publication technique : Etude sur les avantages d'une gestion rationnelle des ressources côtières (quatrième trimestre de 1991).

*Activités opérationnelles :* a) Formation à l'évaluation de la géologie, de la présence, de l'exploitation et de l'utilisation des ressources minérales de la mer; b) appui technique

aux projets régionaux de la CESAP et du PNUD en faveur du CCPM et du CCPM/PS (activité intermédiaire).

## 1.2 Renforcement des moyens nationaux et promotion de la coopération régionale concernant l'application intégrée de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer de 1982\*

*Produit :* Publication technique : étude sur la prise en considération par les gouvernements des activités relatives aux affaires de la mer : incidences au niveau des projets d'assistance technique (troisième trimestre de 1991).

*Activités opérationnelles :* Renforcement des moyens des pays en développement pour l'application uniforme des politiques nationales intégrées relatives aux affaires de la mer dans le cadre de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer de 1982.

*Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1989)*

*Consultants*

11.14 Les ressources prévues (5 200 dollars), qui font apparaître une diminution de 500 dollars, serviront à financer la réalisation de l'étude sur les avantages d'une gestion rationnelle des ressources côtières (élément de programme 1.1).

*Frais de voyage du personnel envoyé en mission*

11.15 Les ressources prévues (9 200 dollars) se répartissent comme suit :

Element de programme	Description des tâches	Dollars
1.1	Participation aux sessions annuelles du CCPM et du CCPM/PS	3 200
1.2	Participation aux réunions de coordination interinstitutionnelles sur les affaires de la mer	6 000
	TOTAL	9 200

*Travaux contractuels d'imprimerie ou de reliure*

11.16 Les ressources prévues (3 600 dollars) permettront de financer la publication de l'étude sur les avantages d'une gestion rationnelle des ressources côtières (élément de programme 1.1).

\*\* Non prioritaire

\* Priorité absolue.

### 3. QUESTIONS ET POLITIQUES RELATIVES AU DEVELOPPEMENT DANS LA REGION DE L'ASIE ET DU PACIFIQUE

#### TABLEAU 11.13. ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

##### 1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1990-1991
		Réévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (aux taux révisés de 1989)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1989)	Inflation en 1990 et 1991	Augmentation totale	
Postes permanents	1 267,6	(4,6)	54,6	120,4	170,4	1 438,0
Consultants	50,7	1,1	-	3,6	4,7	55,4
Groupes spéciaux d'experts	19,0	0,2	(1,8)	1,2	(0,4)	18,6
Dépenses communes de personnel	597,7	2,1	25,8	58,1	86,0	683,7
Frais de voyage du personnel envoyé en mission	37,1	0,9	-	2,7	3,6	40,7
Travaux contractuels d'imprimerie et de reliure	56,9	1,0	-	4,0	5,0	61,9
<b>TOTAL</b>	<b>2 029,0</b>	<b>0,7</b>	<b>78,6</b>	<b>190,0</b>	<b>269,3</b>	<b>2 298,3</b>

##### Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1989)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1988-1989	Accroissement des ressources				(5) Montant ajusté	Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté		
2 029,7	78,6	-	-	78,6	3,8 %	

##### 2) Fonds extra-budgétaires

###### a) Services d'appui à :

- i) D'autres organismes des Nations Unies
- ii) Des programmes extra-budgétaires

	1988-1989 Montant estimatif des dépenses	1990-1991 Montant estimatif des dépenses
	-	-
	62,0	81,0
<b>Total a)</b>	<b>62,0</b>	<b>81,0</b>
	424,0	1 200,0
	1 210,0	1 700,0
<b>Total b)</b>	<b>1 634,0</b>	<b>2 900,0</b>
	-	-
<b>Total c)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Total a), b) et c)</b>	<b>1 696,0</b>	<b>2 981,0</b>
<b>Total</b>	<b>5 279,3</b>	

TABLEAU 13.14. POSTES NECESSAIRES

## Programme : Questions et politiques relatives au développement dans la région de l'Asie et du Pacifique

Catégories	Postes permanents		Postes temporaires				Total	
	Budget ordinaire		Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires			
	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
D-1	1	1	-	-	-	-	1	1
P-5	2	2	-	-	-	-	2	2
P-4	5	5	-	-	-	-	5	5
P-3	3	3	-	-	1	1	4	4
P-2/1	2	3	-	-	-	-	2	3
TOTAL	13	14	-	-	1	1	14	15
Autres catégories								
Agents locaux	11	11	-	-	4	4	15	15
TOTAL	11	11	-	-	4	4	15	15
TOTAL GÉNÉRAL	24	25	-	-	5	5	29	30

## 3. QUESTIONS ET POLITIQUES RELATIVES AU DEVELOPPEMENT DANS LA REGION DE L'ASIE ET DU PACIFIQUE

11.17 Ce programme est exécuté par la Division de la planification du développement et le Groupe consultatif en matière de développement au Centre des activités opérationnelles de la CESAP dans le Pacifique à Port Vila (Vanuatu). Les cinq sous-programmes, leurs éléments de programme et les produits correspondants prévus pour l'exercice biennal sont décrits ci-après :

*Sous-programme 1. Stratégies et politiques de développement économique et social*

## a) Ressources nécessaires :

Budget ordinaire : 505 600 dollars (soit 22 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 23 % du total prévu pour le programme en 1988-1989);

Fonds extra-budgétaires : 89 400 dollars (soit 3 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 6 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr.1), paragraphes 10.162 à 10.165.

## c) Eléments de programme :

1.1 Analyse de questions de politique économique et sociale présentant un intérêt majeur pour la région, y compris l'examen et l'évaluation des progrès accomplis dans l'application de la Stratégie internationale du développement pour la quatrième Décennie des Nations Unies pour le développement\*

*Produits :*

i) Services fonctionnels nécessaires au Comité de la planification du développement et de la statistique (quatrième trimestre de 1991);

ii) Rapports à la Commission sur l'examen et l'évaluation des progrès accomplis dans l'application de la Stratégie internationale du développement pour la quatrième Décennie des Nations Unies pour le développement (premier trimestre de 1990 et de 1991, respectivement).

1.2 Analyse comparée des stratégies, politiques, moyens d'intervention et institutions pour le développement économique et social de la région

*Activités opérationnelles :* Appui aux pays membres pour a) la promotion de l'emploi et de la productivité à la lumière des nouveaux progrès techniques par le biais d'études et d'une réunion d'experts; b) l'évaluation des rôles nouveaux incombant aux secteurs privé et public dans le processus de développement des pays en développement de la région par le biais d'études et d'une réunion d'experts.

\* Priorité absolue

*Sous-programme 2. Méthodes, modèles et projections pour la planification du développement et systèmes administratifs appropriés*

## a) Ressources nécessaires :

Budget ordinaire : 482 600 dollars (soit 21 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 23 % du total prévu pour le programme en 1988-1989);

Fonds extra-budgétaires : 1 341 500 dollars (soit 45 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 38 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr.1), paragraphes 10.166 à 10.169.

## c) Eléments de programme :

2.1 Modèles et projections et renforcement des méthodes et des moyens de planification du développement

*Activités opérationnelles :* Appui aux pays membres pour a) la mise au point d'un système de modèles interconnectés; et b) l'amélioration des compétences des planificateurs nationaux en matière de méthodes et techniques de planification du développement (1990 et 1991).

2.2 Recherche et assistance dans le domaine des finances publiques

*Activités opérationnelles :* Appui aux pays membres en vue de l'examen et de l'évaluation des politiques et contrôles budgétaires, y compris l'évaluation des entreprises du secteur public (1990 et 1991).

*Sous-programme 3. Mesures spéciales en faveur des pays les moins avancés*

## a) Ressources nécessaires :

Budget ordinaire : 321 800 dollars (soit 14 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 15 % du total prévu pour le programme en 1988-1989);

Fonds extra-budgétaires : 506 800 dollars (soit 17 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 3 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr.1), paragraphes 10.170 à 10.173.

## c) Eléments de programme :

3.1 Examen des progrès réalisés dans l'exécution du nouveau Programme substantiel d'action pour les années 80 en faveur des pays les moins avancés et assistance pour l'élaboration de programmes et politiques pertinents dans les pays les moins avancés de la région

*Produits :*

i) Rapports à la Commission sur les résultats socio-économiques des pays les moins avancés de la région dans le

contexte du nouveau Programme substantiel d'action (premier trimestre de 1990 et de 1991, respectivement).

ii) Rapport à la deuxième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés (deuxième trimestre de 1990).

*Activités opérationnelles* : Appui aux pays membres en vue de l'amélioration de la planification et de l'exécution des projets dans les pays les moins avancés (1990-1991).

3.2 Etudes approfondies sur les problèmes intéressant particulièrement les pays les moins avancés de la région

*Produits* : Publications techniques : études sur les mesures prises pour mobiliser l'épargne intérieure et sur les ressources financières requises par les pays les moins avancés de la région (deuxième trimestre de 1990 et de 1991, respectivement).

*Activités opérationnelles* : Appui aux pays membres en vue de l'évaluation des mesures prises par les pays les moins avancés de la région pour mobiliser l'épargne intérieure dans le cadre d'études, d'activités de formation ou de séminaires ainsi que des ressources financières nécessaires pour le développement des pays les moins avancés de la région dans le cadre d'études, d'activités de formation ou de séminaires.

*Sous-programme 4. Etudes et renseignements sur l'évolution économique et sociale*

a) Ressources nécessaires :

Budget ordinaire : 666 500 dollars (soit 29 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 31 % du total prévu pour le programme en 1988-1989);

Fonds extra-budgétaires : néant (soit 0 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 2 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr.1), paragraphes 10.174 à 10.177.

c) Eléments de programme :

4.1 Etude sur la situation économique et sociale de l'Asie et du Pacifique

*Produit* : Publication technique : *Etude sur la situation économique et sociale de l'Asie et du Pacifique* (premier trimestre de 1990 et de 1991, respectivement);

*Produits intermédiaires* : Réunions d'experts sur les questions et politiques en matière de développement (troisième trimestre de 1990 et 1991, respectivement).

4.2 Collecte, analyse et diffusion de l'information sur les grandes questions de développement\*\*

*Produits* : Publications techniques : a) *Economic Bulletin for Asia and the Pacific* (deuxième et quatrième trimestres de 1990 et de 1991, respectivement); et b) *Development Papers* (deuxième et quatrième trimestres de 1990 et de 1991, respectivement).

*Sous-programme 5. Mesures spéciales en faveur des pays insulaires en développement*

a) Ressources nécessaires :

Budget ordinaire : 321 800 dollars (soit 14 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 8 % du total prévu pour le programme en 1988-1989);

Fonds extra-budgétaires : 1 043 300 dollars (soit 35 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 51 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

b) Référence : révisions au plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/41/6), paragraphes 10.177A à 10.177D.

c) Elément de programme :

5.1 Services consultatifs et formation, y compris recherche sur la planification, les politiques et les questions relatives au développement

*Activités opérationnelles* : Appui aux pays membres pour a) le renforcement du processus d'élaboration des politiques et des plans de développement national et b) la promotion de la coopération entre les pays insulaires du Pacifique et entre ceux-ci et les autres sous-régions de la CESAP en matière de commerce et d'investissement (1990 et 1991).

*Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1989)*

*Transfert de postes*

11.18 Il est prévu de transférer un poste P-2 du programme "Direction exécutive et administration" au présent programme pour l'affecter au Centre des activités opérationnelles de la CESAP dans le Pacifique.

*Consultants*

11.19 Les ressources prévues à cette rubrique (51 800 dollars) doivent permettre d'exécuter les tâches ci-après :

Elément de programme	Description des tâches	Dollars
3.2	Elaboration d'études analytiques sur les mesures prises pour mobiliser l'épargne intérieure et sur les ressources financières requises par les pays les moins avancés de la région	12 800
4.1	Fourniture de renseignements par pays et d'analyses sur certains thèmes particuliers en vue de l' <i>Etude sur la situation économique et sociale de l'Asie et du Pacifique</i>	39 000
	TOTAL	51 800

*Groupes spéciaux d'experts*

11.20 Les ressources prévues à cette rubrique (17 400 dollars) doivent permettre d'organiser une réunion annuelle d'experts en 1990 et en 1991 afin d'examiner les avant-projets de l'*Etude annuelle sur la situation économique et sociale de l'Asie et du Pacifique* (élément de programme 4.1).

*Frais de voyage du personnel envoyé en mission*

11.21 Les ressources prévues à cette rubrique (38 000 dollars) doivent permettre d'exécuter les tâches ci-après :

Elément de programme	Description des tâches	Dollars
3.1	Collecte de données de base et consultations avec les gouvernements sur les questions de développement pertinentes	10 200
4.1	Collecte des données et des renseignements nécessaires à l' <i>Etude</i> ainsi que consultations avec les responsables sur les questions et politiques	27 800
	TOTAL	38 000

*Travaux contractuels d'imprimerie et de reliure*

11.22 Les ressources prévues à cette rubrique (57 900 dollars) doivent permettre de couvrir les frais de publication de l'*Etude sur la situation économique et sociale de l'Asie et du Pacifique* (élément de programme 4.1), du *Bulletin économique de l'Asie et du Pacifique* et des *Development Papers* (élément de programme 4.2).

\*\* Non prioritaire.



## 4. ENVIRONNEMENT DANS LA REGION DE L'ASIE ET DU PACIFIQUE

TABLEAU 11.15. ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

## 1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1990-1991
		Réévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (aux taux révisés de 1989)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1989)	Inflation en 1990 et 1991	Augmentation totale	
Postes permanents	348,2	(1,6)	-	30,4	28,8	377,0
Consultants	22,4	0,4	(1,9)	1,5	-	22,4
Groupes spéciaux d'experts	14,6	0,1	(14,7)	-	(14,6)	-
Dépenses communes de personnel	164,2	0,2	-	14,8	15,0	179,2
Frais de voyage du personnel envoyé en mission	12,2	0,4	-	0,9	1,3	13,5
Travaux contractuels d'imprimerie et de reliure	4,5	-	-	0,3	0,3	4,8
<b>TOTAL</b>	<b>566,1</b>	<b>(0,5)</b>	<b>(16,6)</b>	<b>47,9</b>	<b>30,8</b>	<b>596,9</b>

## Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1989)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1988-1989	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins dépenses non renouvelables	(4) Plus croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
565,6	(16,6)	-	-	(16,6)	(2,9) %

## 2) Fonds extra-budgétaires

## a) Services d'appui à :

- i) D'autres organismes des Nations Unies
- ii) Des programmes extra-budgétaires

	1988-1989 Montant estimatif des dépenses	1990-1991 Montant estimatif des dépenses
Total a)	72,0	111,0

## b) Activités de fond :

- PNUD
- Sources bilatérales

	1988-1989 Montant estimatif des dépenses	1990-1991 Montant estimatif des dépenses
Total b)	2 012,0	3 100,0

## c) Projets opérationnels

	1988-1989 Montant estimatif des dépenses	1990-1991 Montant estimatif des dépenses
Total c)	-	-

## Total a), b) et c)

	1988-1989 Montant estimatif des dépenses	1990-1991 Montant estimatif des dépenses
Total a), b) et c)	2 084,0	3 211,0

	1988-1989 Montant estimatif des dépenses	1990-1991 Montant estimatif des dépenses
<b>Total</b>	<b>3 807,9</b>	<b>3 807,9</b>

TABLEAU 11.16. POSTES NECESSAIRES

## Programme : Environnement dans la région de l'Asie et du Pacifique

Categories	Postes permanents		Postes temporaires				Total	
	Budget ordinaire		Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires			
	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
P-5	1	1	-	-	2	2	3	3
P-4	1	1	-	-	1	1	2	2
P-3	1	1	-	-	1	1	2	2
P-2/1	1	1	-	-	1	1	2	2
<b>TOTAL</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>5</b>	<b>5</b>	<b>9</b>	<b>9</b>
Autres catégories								
Agents locaux	2	2	-	-	5	5	7	7
<b>TOTAL</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>5</b>	<b>5</b>	<b>7</b>	<b>7</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>6</b>	<b>6</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>10</b>	<b>10</b>	<b>16</b>	<b>16</b>

#### 4. ENVIRONNEMENT DANS LA REGION DE L'ASIE ET DU PACIFIQUE

11.23 Ce programme est exécuté par le Groupe de coordination pour l'environnement. Le sous-programme, ses éléments de programme et les produits correspondants prévus pour l'exercice biennal sont décrits ci-après :

##### *Sous-programme 1. Problèmes d'environnement dans la région de la CESAP*

###### a) Ressources nécessaires :

Budget ordinaire : 596 900 dollars (soit 100 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 100 % du total prévu pour le programme en 1988-1989);

Fonds extra-budgétaires : 3 211 000 dollars (soit 100 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 100 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr. 1), paragraphes 12.91 à 12.99, compte tenu des modifications indiquées pour le chapitre 12 dans le document A/39/6.

###### c) Eléments de programme :

###### 1.1 Sensibilisation aux problèmes écologiques

###### *Produits :*

i) Conférence ministérielle sur l'environnement en Asie et dans le Pacifique (deuxième trimestre de 1990);

ii) Publications techniques : a) *ESCAP Environment News* (trimestriel); b) Stratégie régionale pour la gestion de l'environnement en Asie et dans le Pacifique (quatrième trimestre de 1990).

*Activités opérationnelles :* a) Appui aux pays membres aux fins de la promotion de la gestion de l'environnement en Asie et dans le Pacifique grâce à une meilleure prise de conscience écologique (1990, 1991); b) création d'une base régionale de données écologiques (1990, 1991).

###### 1.2 Prise en considération de l'environnement dans la planification et les processus de développement\*

###### *Produits :*

i) Services fonctionnels à fournir au Comité de l'agriculture, du développement rural et de l'environnement (quatrième trimestre de 1991);

ii) Rapport à la Commission sur les aspects écologiques dans la planification du développement et le développement durable (premier trimestre de 1990);

iii) Publications techniques : a) Le développement durable et écologiquement rationnel : incidences pour la CESAP (troisième trimestre de 1991); b) Guide des techniques anti-pollution (premier trimestre de 1991); d) Directives sur les techniques antipollution dans les industries potentiellement dangereuses (deuxième trimestre de 1991).

*Activités opérationnelles :* Appui aux pays membres en vue de a) la promotion du développement durable et écologiquement rationnel en Asie et dans le Pacifique; b) la dif-

fusion des conclusions et recommandations de la Commission mondiale de l'environnement et du développement, et activités consécutives en Asie et dans le Pacifique; c) l'amélioration de la planification et de la gestion des techniques relatives à l'environnement en Asie et dans le Pacifique; d) le renforcement des capacités nationales en matière de gestion zonale des ressources naturelles en Asie et dans le Pacifique; e) l'évaluation des incidences écologiques de l'expansion industrielle et urbaine dans les zones côtières de l'Asie du Sud-Est; f) la formation de planificateurs et d'administrateurs à la gestion de l'environnement.

###### 1.3 Gestion des écosystèmes terrestres

*Activités opérationnelles :* Appui aux pays membres en vue du renforcement du Réseau régional de centres de recherche et de formation pour la lutte contre la désertification en Asie et dans le Pacifique-phase II.

###### 1.4 Protection de l'environnement marin et des écosystèmes connexes\*\*

*Activités opérationnelles :* Appui aux pays membres aux fins de a) l'amélioration des capacités nationales en matière de gestion de l'environnement en Asie et dans le Pacifique grâce à la protection de l'environnement marin et des écosystèmes connexes; b) l'appui technique aux réunions du groupe de coordination du Programme régional sur l'environnement pour le Pacifique Sud (activité intermédiaire).

##### *Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1989)*

###### *Consultants*

11.24 Les ressources prévues (20 900 dollars), qui sont inférieures de 1 900 dollars au montant réévalué de la base de ressources, doivent permettre de couvrir le coût de l'assistance apportée au secrétariat en ce qui concerne l'élaboration du rapport sur les aspects écologiques dans la planification du développement et le développement durable (élément de programme 1.2).

###### *Frais de voyage du personnel envoyé en mission*

11.25 Les ressources prévues (12 600 dollars) doivent permettre de financer les activités suivantes :

Élément de programme	Description des tâches	Dollars
1.2	Organisation de débats et de consultations avec les organismes compétents au sujet des questions intéressant l'étude sur le développement durable . . . . .	9 600
1.4	Participation à la réunion du groupe de coordination du Programme du Pacifique Sud sur l'environnement régional . . . . .	3 000
	TOTAL	12 600

###### *Travaux contractuels d'imprimerie et de reliure*

11.26 Les ressources prévues (4 500 dollars) doivent permettre de couvrir les frais de publication du bulletin trimestriel intitulé *ESCAP Environment News* (élément de programme 1.1).

\* Priorité absolue.

\*\* Non prioritaire.

## 5. ETABLISSEMENTS HUMAINS DANS LA REGION DE L'ASIE ET DU PACIFIQUE

TABLEAU 11.17. ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

## 1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1990-1991
		Réévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (taux révisés de 1989)	Accroissement des ressources (taux révisés de 1989)	Inflation en 1990 et 1991	Augmentation totale	
Postes permanents	309,0	(1,2)	-	26,9	25,7	334,7
Consultants	7,0	0,4	-	0,5	0,9	7,9
Dépenses communes de personnel	145,8	0,4	-	13,1	13,5	159,3
Frais de voyage du personnel envoyé en mission	7,6	0,2	-	0,6	0,8	8,4
<b>TOTAL</b>	<b>469,4</b>	<b>(0,2)</b>	<b>-</b>	<b>41,1</b>	<b>40,9</b>	<b>510,3</b>

## Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1989)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1988-1989	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins dépenses non renouvelables	(4) Plus croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
469,2	-	-	-	-	-

## 2) Fonds extra-budgétaires

## a) Services d'appui à :

- i) D'autres organismes des Nations Unies
- ii) Des programmes extra-budgétaires

	1988-1989 Montant estimatif des dépenses	1990-1991 Montant estimatif des dépenses
	-	-
Total a)	31,0	31,0

## b) Activités de fond :

- PNUD
- Sources bilatérales

	1988-1989 Montant estimatif des dépenses	1990-1991 Montant estimatif des dépenses
	200,0	150,0
	556,0	600,0
Total b)	756,0	750,0

## c) Projets opérationnels

	1988-1989 Montant estimatif des dépenses	1990-1991 Montant estimatif des dépenses
	-	-
Total c)	-	-

Total a), b) et c)	1988-1989 Montant estimatif des dépenses	1990-1991 Montant estimatif des dépenses
	787,0	781,0

Total	1988-1989 Montant estimatif des dépenses	1990-1991 Montant estimatif des dépenses
	1 291,3	

TABLEAU 11.18. POSTES NECESSAIRES

## Programme : Etablissements humains dans la région de l'Asie et du Pacifique

Catégories	Postes permanents		Postes temporaires				Total	
	Budget ordinaire		Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		1988-1989	1990-1991
	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991		
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
P-5	1	1	-	-	-	-	1	1
P-4	2	2	-	-	1	1	3	3
P-3	-	-	-	-	1	1	1	1
<b>TOTAL</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>5</b>	<b>5</b>
Autres catégories								
Agents locaux	2	2	-	-	2	2	4	4
<b>TOTAL</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>4</b>	<b>4</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>5</b>	<b>5</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>9</b>	<b>9</b>

## 5. ETABLISSEMENTS HUMAINS DANS LA REGION DE L'ASIE ET DU PACIFIQUE

11.27 Ce programme est exécuté par la Division de l'industrie, des établissements humains et de la technologie. Les trois sous-programmes, leurs éléments de programme et les produits correspondants prévus pour l'exercice biennal sont décrits ci-après.

### *Sous-programme 1. Politiques et planification intégrée en matière d'établissements humains*

#### a) Ressources nécessaires :

Budget ordinaire : 168 400 dollars (soit 33 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 21 % du total prévu pour le programme en 1988-1989);

Fonds extra-budgétaires : 281 200 dollars (soit 36 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 41 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr.1), paragraphes 14.123 à 14.126, compte tenu des modifications indiquées au chapitre 14 du document A/41/6.

#### c) Élément de programme :

### 1.1 Politiques et stratégies\*

#### *Produits :*

i) Services fonctionnels à fournir au Comité de l'industrie, de la technologie et des établissements humains (troisième trimestre de 1991);

ii) Rapport à la Commission sur la mise en oeuvre de la Stratégie mondiale du logement jusqu'en l'an 2000 (premier trimestre de 1990).

*Activités opérationnelles :* Appui aux pays membres au titre de la mise en valeur des ressources humaines pour améliorer la prise de conscience, la formulation et la mise en oeuvre des stratégies du logement et l'aménagement des établissements humains (1990, 1991).

### *Sous-programme 2. Logements, infrastructures et terrains*

#### a) Ressources nécessaires :

Budget ordinaire : 168 400 dollars (soit 33 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 47 % du total prévu pour le programme en 1988-1989);

Fonds extra-budgétaires : 249 900 dollars (soit 32 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 36 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr.1), paragraphes 14.127 à 14.130.

#### c) Élément de programme :

### 2.1 Construction de logements et aménagement de terrains pour personnes à faible revenu et leur gestion\*\*

*Produit :* Publication technique : Guide modulaire (troisième trimestre de 1991).

*Activités opérationnelles :* Appui aux pays membres au titre de a) la mise en valeur des ressources humaines et la diffusion d'informations concernant les logements, les infrastructures et les techniques de fabrication des matériaux de construction; b) l'utilisation de techniques nouvelles pour l'aménagement et la gestion des terrains.

### *Sous-programme 3. Stimulation des capacités institutionnelles et de la participation du public*

#### a) Ressources nécessaires :

Budget ordinaire : 173 500 dollars (soit 34 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 32 % du total prévu pour le programme en 1988-1989);

Fonds extra-budgétaires : 249 900 dollars (soit 32 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 23 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr.1), paragraphes 14.131 à 14.134, compte tenu des modifications indiquées pour le chapitre 14 dans le document A/41/6.

#### c) Élément de programme :

### 3.1 Renforcement des institutions régionales et locales\*

*Produit :* Publication technique : Directives pour le financement communautaire du logement (quatrième trimestre de 1990).

*Activités opérationnelles :* Appui aux pays membres en ce qui concerne a) le renforcement des autorités locales et les services fonctionnels à fournir au Réseau régional d'autorités locales chargées de la gestion des établissements humains; b) l'appui aux centres régionaux pour l'habitation; c) la mise en valeur des ressources humaines dans le domaine du financement du logement social; d) l'échange de données d'expérience entre organisations non gouvernementales et responsables locaux (1991).

#### *Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1989)*

### *Consultants*

11.28 Les ressources prévues (7 400 dollars) sont destinées aux activités suivantes :

Élément de programme	Description des tâches	Dollars
1.1	Assistance au secrétariat pour évaluer le degré d'application de la Stratégie mondiale du logement jusqu'en l'an 2000	4 500
2.1	Assistance en vue d'élaborer des techniques nouvelles appropriées pour l'aménagement et la gestion des terrains	1 300
3.1	Assistance en vue d'élargir les activités régionales des centres régionaux pour l'habitation	1 600
<b>TOTAL</b>		<b>7 400</b>

### *Frais de voyage du personnel envoyé en mission*

11.29 Les ressources prévues (7 800 dollars) doivent permettre d'exécuter les activités suivantes :

Élément de programme	Description des tâches	Dollars
1.1	Consultations avec les gouvernements au sujet de l'application de la Stratégie mondiale du logement jusqu'en l'an 2000	3 000
2.1	Consultations avec les gouvernements en ce qui concerne l'utilisation de techniques nouvelles pour l'aménagement et la gestion des terrains	1 000
3.1	Consultations avec les gouvernements et les organisations non gouvernementales en ce qui concerne les arrangements à prendre pour organiser la coopération entre les organisations non gouvernementales et les responsables locaux	3 800
<b>TOTAL</b>		<b>7 800</b>

\* Priorité absolue.

\*\* Non prioritaire.

\* Priorité absolue.

## 6. DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL DANS LA REGION DE L'ASIE ET DU PACIFIQUE

TABLEAU 11.19. ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

## 1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Credits ouverts pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Credits demandés pour 1990-1991
		Réévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (taux révisés de 1989)	Accroissement des ressources (taux révisés de 1989)	Inflation en 1990 et 1991	Augmentation totale	
Postes permanents	630,3	(1,7)	-	61,4	59,7	690,0
Consultants	25,6	0,4	(2,2)	1,6	(0,2)	25,4
Groupes spéciaux d'experts	-	-	15,0	0,7	15,7	15,7
Dépenses communes de personnel	297,1	1,7	-	29,2	30,9	328,0
Frais de voyage du personnel envoyé en mission	15,3	0,1	-	1,1	1,2	16,5
Travaux contractuels d'imprimerie et de reliure	11,2	0,1	-	0,8	0,9	12,1
<b>TOTAL</b>	<b>979,5</b>	<b>0,6</b>	<b>12,8</b>	<b>94,8</b>	<b>108,2</b>	<b>1 087,7</b>

Analyse de la croissance réelle (taux révisés de 1989)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1988-1989	Accroissement des ressources				(5) Montant annuel	Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins dépenses non renouvelables	(4) Plus croissance différence (nouveaux postes)	(5) Montant annuel		
980,1	12,8	-	-	12,8	1,3 %	

## 2) Fonds extra-budgétaires

## a) Services d'appui à :

- i) D'autres organismes des Nations Unies
- ii) Des programmes extra-budgétaires

1988-1989 Montant estimatif des dépenses	1990-1991 Montant estimatif des dépenses
---	---

Total a)	87,0	170,0
----------	------	-------

## b) Activités de fond :

- PNUD
- Sources bilatérales

	-	280,0
	605,0	800,0
Total b)	605,0	1 080,0

## c) Projets opérationnels

Total c)	-	-
----------	---	---

Total a), b) et c)	692,0	1 250,0
--------------------	-------	---------

<b>Total</b>	<b>2 337,7</b>	
--------------	----------------	--

TABLEAU 11.20. POSTES NECESSAIRES

## Programme : Développement industriel dans la région de l'Asie et du Pacifique

Catégories	Postes permanents		Postes temporaires				Total	
	Budget ordinaire		Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires			
	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
D-1	1	1	-	-	1	1	2	2
P-4	2	2	-	-	-	-	2	2
P-3	2	2	-	-	-	-	2	2
P-2/1	1	1	-	-	-	-	1	1
<b>TOTAL</b>	<b>6</b>	<b>6</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>7</b>	<b>7</b>
Autres catégories								
Agents locaux	8	8	-	-	4	4	12	12
<b>TOTAL</b>	<b>8</b>	<b>8</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>12</b>	<b>12</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>14</b>	<b>14</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>5</b>	<b>5</b>	<b>19</b>	<b>19</b>

## 6. DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL DANS LA REGION DE L'ASIE ET DU PACIFIQUE

11.30 Ce programme est exécuté par la Division de l'industrie, des établissements humains et de la technologie. Les quatre sous-programmes, leurs éléments de programme et les produits correspondants prévus pour l'exercice biennal sont décrits ci-après.

### Sous-programme 1. Politiques et stratégies

#### a) Ressources nécessaires :

Budget ordinaire : 359 000 dollars (soit 33 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 54 % du total prévu pour le programme en 1988-1989);

Fonds extra-budgétaires : 412 500 dollars (soit 33 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 51 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr. 1), paragraphes 15.147 à 15.150.

#### c) Eléments de programme :

##### 1.1 Bilan des progrès, plans et politiques industriels

###### Produits :

i) Services fonctionnels à fournir : a) au Comité de l'industrie, de la technologie et des établissements humains (troisième trimestre de 1991); b) à la réunion des ministres de l'industrie et de la technologie (troisième trimestre de 1990);

ii) Publication technique : *Industrial Development News for Asia and the Pacific* (troisième trimestre de 1990 et de 1991, respectivement).

*Activités opérationnelles* : Missions consultatives sur la planification et la formulation des politiques en matière de développement industriel (deux durant le deuxième trimestre de 1990; deux durant le troisième trimestre de 1991).

##### 1.2 Développement des agro-industries, des industries connexes et des petites et moyennes industries\*

*Produit* : Publication technique : *Small Industry Bulletin for Asia and the Pacific* (quatrième trimestre de 1990 et de 1991, respectivement).

*Activités opérationnelles* : Appui aux pays membres concernant a) le développement des agro-industries et des industries connexes dans la région de l'Asie et du Pacifique; b) les programmes de formation et d'échange d'informations sur les petites et moyennes industries.

### Sous-programme 2. Mobilisation de ressources et élaboration et exécution de projets

#### a) Ressources nécessaires :

Budget ordinaire : 358 900 dollars (soit 33 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 26 % du total prévu pour le programme en 1988-1989);

Fonds extra-budgétaires : 400 000 dollars (soit 32 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 19 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr. 1), paragraphes 15.151 à 15.154.

#### c) Eléments de programme :

##### 2.1 Programme relatif à la mobilisation de ressources

*Activités opérationnelles* : Appui aux pays membres en ce qui concerne la mise en valeur des ressources humaines et la formation de main-d'oeuvre qualifiée.

##### 2.2 Elaboration et exécution de projets\*\*

*Produit* : Publications techniques : Etudes sur le développement industriel sectoriel (troisième trimestre de 1990 et de 1991).

*Activités opérationnelles* : Appui aux pays membres en ce qui concerne a) la relance des activités en faveur du développement industriel sous forme d'études et d'ateliers; b) la promotion des investissements.

### Sous-programme 3. Coopération régionale et sous-régionale dans le domaine industriel

#### a) Ressources nécessaires :

Budget ordinaire : 184 900 dollars (soit 17 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 8 % du total prévu pour le programme en 1988-1989);

Fonds extra-budgétaires : 287 500 dollars (soit 23 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 17 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr. 1), paragraphes 15.155 à 15.158.

#### c) Elément de programme :

##### 3.1 Coopération régionale dans le domaine industriel

*Activités opérationnelles* : Appui aux pays membres en ce qui concerne a) la promotion de la coopération industrielle dans la région de l'Asie et du Pacifique; b) la promotion des activités et projets pilotes dans le domaine industriel dans les pays les moins avancés et les pays en développement insulaires grâce à des services consultatifs.

### Sous-programme 4. Renforcement du rôle et de l'efficacité des entreprises industrielles dans le secteur public

#### a) Ressources nécessaires :

Budget ordinaire : 184 900 dollars (soit 17 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 12 % du total prévu pour le programme en 1988-1989);

Fonds extra-budgétaires : 150 000 dollars (soit 12 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 13 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr. 1), paragraphes 15.159 à 15.162.

#### c) Elément de programme :

##### 4.1 Accroissement de l'efficacité des techniques et des méthodes de gestion du secteur public

*Produits* : Publications techniques : études sur les moyens de renforcer l'efficacité des techniques de gestion des entreprises industrielles du secteur public, y compris la privatisation (quatrième trimestre de 1990 et de 1991, respectivement).

*Activités opérationnelles* : Appui aux pays membres en ce qui concerne le renforcement de l'efficacité des techniques et des méthodes de gestion du secteur public.

### Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1989)

#### Consultants

11.31 Les ressources prévues (23 800 dollars) doivent permettre de financer les activités suivantes :

Elément de programme	Description des tâches	Dollars
1.1	Contribuer à la réunion du groupe spécial d'experts qui sera organisée pour préparer les réunions des ministres de l'industrie et de la technologie	9 200
2.2	Contribuer aux études sur le développement industriel sectoriel	5 400
4.1	Etablir un document technique sur le renforcement des techniques et des méthodes de gestion du secteur public	9 200
	TOTAL	23 800

\* Priorité absolue.

\*\* Non prioritaire.

*Groupes spéciaux d'experts*

11.32 Les ressources prévues (15 000 dollars) doivent servir à couvrir le coût de la réunion spéciale d'experts chargée de préparer la réunion des ministres de l'industrie et de la technologie (élément de programme 1.1).

Eléments de programme	Description des tâches	Dollars
3.1	Consultations avec des gouvernements sur la coopération régionale et la CTPD . . . . .	5 100
4.1	Consultations avec des gouvernements sur le renforcement de l'efficacité des techniques de gestion . . . . .	5 200
TOTAL		15 400

*Frais de voyage du personnel envoyé en mission*

11.33 Les ressources prévues (15 400 dollars) sont destinées aux activités ci-après :

Elément de programme	Description des tâches	Dollars
2.2	Consultations avec des représentants des pouvoirs publics sur les questions intéressant le développement industriel et la promotion des investissements . . . . .	5 100

*Travaux contractuels d'imprimerie et de reliure*

11.34 Les ressources prévues (11 300 dollars) sont destinées à la publication de *Industrial Development News for Asia and the Pacific* (élément de programme 1.1) et du *Bulletin de la petite industrie pour l'Asie et le Pacifique* (élément de programme 1.2).

7. COMMERCE INTERNATIONAL ET FINANCEMENT DU DEVELOPPEMENT DANS LA REGION DE L'ASIE ET DU PACIFIQUE

TABLEAU 11.21. ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX  
(En milliers de dollars des États-Unis)

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1990-1991
		Réévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (aux taux révisés de 1989)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1989)	Inflation en 1990 et 1991	Augmentation totale	
Postes permanents	1 196,4	(5,0)	-	107,8	102,8	1 299,2
Consultants	18,9	0,1	-	1,3	1,4	20,3
Dépenses communes de personnel	563,9	1,5	-	52,0	53,5	617,4
Frais de voyage du personnel envoyé en mission	31,5	0,5	-	2,2	2,7	34,2
Travaux contractuels d'imprimerie et de reliure	7,8	0,1	2,0	0,7	2,8	10,6
TOTAL	1 818,5	(2,8)	2,0	164,0	163,2	1 981,7

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1989)

Total réévalué de la base de ressources de 1988-1989	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
1 815,7	2,0	-	-	2,0	0,1 %

2) Fonds extra-budgétaires

a) Services d'appui à :

- i) D'autres organismes des Nations Unies
- ii) Des programmes extra-budgétaires

	1988-1989 Montant estimatif des dépenses	1990-1991 Montant estimatif des dépenses
	-	-
	166,0	252,0
Total a)	166,0	252,0

b) Activités de fond :

- PNUD
- Sources bilatérales

	200,0	1 400,0
	783,0	1 100,0
Total b)	983,0	2 500,0

c) Projets opérationnels

Total c)	-	-
----------	---	---

Total a), b) et c)	1 149,0	2 752,0
--------------------	---------	---------

Total	4 733,7
-------	---------

TABLEAU 11.22. POSTES NECESSAIRES

## Programme : Commerce international et financement du développement dans la région de l'Asie et du Pacifique

Catégories	Postes permanents		Postes temporaires				Total	
	Budget ordinaire		Budget ordinaire		Fonds extra-budgetaires			
	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
D-1	1	1	-	-	-	-	1	1
P-5	2	2	-	-	2	2	4	4
P-4	3	3	-	-	2	2	5	5
P-3	5	5	-	-	-	-	5	5
P-2/1	2	2	-	-	-	-	2	2
TOTAL	13	13	-	-	4	4	17	17
Autres catégories								
Agents locaux	9	9	-	-	12	12	21	21
TOTAL	9	9	-	-	12	12	21	21
TOTAL GÉNÉRAL	22	22	-	-	16	16	38	38

## 7. COMMERCE INTERNATIONAL ET FINANCEMENT DU DEVELOPPEMENT DANS LA REGION DE L'ASIE ET DU PACIFIQUE

11.35 Ce programme est exécuté par la Division du commerce international. Les cinq sous-programmes, leurs éléments de programme et les produits correspondants prévus pour l'exercice biennal sont décrits ci-après :

*Sous-programme 1. Expansion et mesures de facilitation des échanges et coopération monétaire*

## a) Ressources nécessaires :

Budget ordinaire : 614 300 dollars (soit 31 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 30 % du total prévu pour le programme en 1988-1989);

Fonds extra-budgetaires : 990 700 dollars (soit 36 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 36 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr. 1), paragraphes 16.179 à 16.182.

## c) Eléments de programme :

## 1.1 Expansion des échanges et principaux domaines d'intervention

*Produits :*

i) Service fonctionnel d'une session du Comité du commerce (quatrième trimestre de 1990) et d'une réunion intergouvernementale chargée de définir les grandes options et d'étudier les mesures à prendre pour lutter contre les effets négatifs du principe de la gradation dans le système généralisé de préférences (quatrième trimestre de 1991);

ii) Publication technique : Etude des incidences de la conteneurisation sur les échanges régionaux (quatrième trimestre de 1991).

*Activités opérationnelles :* Appui aux pays membres pour assurer : a) l'utilisation efficace des facilités accordées dans le cadre du système généralisé de préférences, par le biais de services consultatifs et de réunions; b) le renforcement de l'aptitude des pays à faire en sorte que les échanges de services profitent à leur économie, par le biais de services consultatifs et d'ateliers; c) le développement de l'aptitude des pays à élargir et diversifier leurs échanges, notamment en ce qui concerne les articles manufacturés, les produits de haute technicité et les techniques, par le biais d'enquêtes et de séminaires; d) la promotion des coentreprises génératrices d'échanges et des investissements étrangers dans le secteur commercial, y compris les arrangements de rachat; e) la mise sur pied de services régionaux d'investissement dans le cadre de la CEPD/CTPD.

## 1.2 Coopération monétaire, financement du commerce et du développement, et appui à la balance des paiements\*\*

*Produit :* Service fonctionnel de réunions intergouvernementales sur le pool de réassurance des compagnies aériennes de l'Asie et du Pacifique et sur le Fonds asiatique de réserve (quatrième trimestre de 1990 et de 1991).

*Activités opérationnelles :* Appui aux pays membres pour assurer : a) la promotion de l'Union asiatique de compensation et de la Société asiatique de réassurance; b) l'élaboration de programmes d'enseignement régionaux concernant l'assurance et la réassurance, dans le cadre d'accords de CEPD et de CTPD; c) la création de mécanismes de financement et de crédit pour assurer le développement des échanges et la coopération entre les institutions financières de la région de la CESAP.

## 1.3 Mesures de facilitation commerciale et douanière

*Activités opérationnelles :* Appui aux pays membres pour assurer la formation de personnel dans le domaine de la facilitation commerciale et douanière.

*Sous-programme 2. Promotion et développement des échanges*

## a) Ressources nécessaires :

Budget ordinaire : 654 000 dollars (soit 33 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 37 % du total prévu pour le programme en 1988-1989);

Fonds extra-budgetaires : 770 600 dollars (soit 28 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 41 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr. 1), paragraphes 16.183 à 16.186.

## c) Eléments de programme :

## 2.1 Information commerciale

*Produits :* Publications techniques : a) *Trade information sources data bank* (bimestriel); b) *Trade information sources directory* (trimestriel); c) notes d'information commerciale *TISNET* (bimensuel, 23 numéros par an); d) *TIS QUICK* (parution irrégulière, 15 à 18 numéros par an); e) *Prices of selected Asia/Pacific products* (mensuel); f) *Directory of trade promotion/development organizations of developing countries and areas in Asia and the Pacific*, cinquième édition (quatrième trimestre de 1991); g) *Trade profiles* (quatrième trimestre de 1991); h) listages, bandes et disquettes d'ordinateur établis d'après les bases de données spécialisées du réseau TISNET et les réponses données après enquête aux questions d'ordre commercial posées par des organismes publics et privés.

*Activités opérationnelles :* Appui aux pays membres pour assurer : a) le renforcement du réseau régional d'information

\*\* Non prioritaire.



commerciale (TISNET), en créant des bases de données informatisées, en organisant des réunions de hauts responsables et en assurant la formation en cours d'emploi de responsables de l'information commerciale; b) la création de centres d'information sur le commerce et les produits de base et le renforcement des centres existants dans les pays en développement de la région de la CESAP, dans le cadre de missions consultatives et d'activités de formation aux niveaux national et régional portant principalement sur l'utilisation des techniques d'information modernes.

2.2 Promotion commerciale

*Activités opérationnelles* : Appui aux pays membres pour assurer : a) la promotion de la coopération entre les organismes nationaux de promotion commerciale; b) la mise en valeur des ressources humaines dans le domaine de la promotion commerciale, au moyen d'activités de formation et de services consultatifs.

2.3 Promotion des marchés et des produits

*Produits* : Publications techniques : a) guides des marchés et manuel du négociant (deux en 1990; deux en 1991); b) profil commercial de certains produits et marchandises (troisième trimestre de 1990 et de 1991).

*Activités opérationnelles* : Appui aux pays membres pour le développement des exportations des pays en développement, au moyen de foires commerciales et de services consultatifs.

*Sous-programme 3. Matières premières et produits de base*

a) Ressources nécessaires :

Budget ordinaire : 336 900 dollars (soit 17 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 17 % du total prévu pour le programme en 1988-1989);

Fonds extra-budgétaires : 770 600 dollars (soit 28 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 6 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr.1), paragraphes 16.187 à 16.190, tel que modifié dans le document A/37/6 et Corr.1, paragraphes 16.187 et 16.188.

c) Eléments de programme :

3.1 Promotion de la coopération sous-régionale, régionale et interrégionale en ce qui concerne certaines matières premières et certains produits de base présentant un intérêt socio-économique pour les pays membres de la région\*

*Produit* : Organisation de réunions intergouvernementales de coopération régionale concernant le jute, la soie et les bois tropicaux (premier et troisième trimestres de 1990; deuxième et quatrième trimestres de 1991).

*Activités opérationnelles* : Appui aux pays membres pour : a) le renforcement de la coopération en ce qui concerne le jute, la soie et les bois tropicaux, à l'aide d'études, d'ateliers de formation et de séminaires; b) l'institution d'une coopération pour d'autres produits, comme la ramie, le rotin, le caoutchouc, le mobilier en bois, le cuir et les articles de cuir, à l'aide d'études et d'ateliers ou séminaires.

3.2 Développement dans le secteur des produits de base présentant un intérêt pour la région

*Activités opérationnelles* : Appui aux pays membres pour le développement des échanges des produits de base présentant un intérêt socio-économique, par le biais de publications commerciales sur les minéraux et les produits agricoles, l'élaboration de modèles économétriques, la réalisation d'études spéciales et l'organisation de séminaires de formation.

\* Priorité absolue.

*Sous-programme 4. Pays les moins avancés, pays sans littoral et pays insulaires en développement*

a) Ressources nécessaires :

Budget ordinaire : 178 300 dollars (soit 9 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 8 % du total prévu pour le programme en 1988-1989);

Fonds extra-budgétaires : 27 500 dollars (soit 1 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 8 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr.1), paragraphes 16.191 à 16.194.

c) Elément de programme :

4.1 Amélioration des résultats commerciaux des pays les moins avancés, des pays sans littoral et des pays insulaires en développement

*Produits* : Services fonctionnels d'une session de l'Organe spécial pour les pays sans littoral (quatrième trimestre de 1990).

*Activités opérationnelles* : Assistance aux pays les moins avancés, aux pays sans littoral et aux pays insulaires en développement pour leur permettre d'améliorer leurs résultats commerciaux.

*Sous-programme 5. Coopération économique entre pays en développement dans les domaines relatifs au commerce*

a) Ressources nécessaires :

Budget ordinaire : 198 200 dollars (soit 10 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 8 % du total prévu pour le programme en 1988-1989);

Fonds extra-budgétaires : 192 600 dollars (soit 7 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 9 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr.1), paragraphes 16.195 à 16.198.

c) Elément de programme :

5.1 Promotion de la coopération commerciale aux niveaux sous-régional, régional et interrégional

*Produits* : Services fonctionnels de quatre sessions du Comité permanent de l'Accord de Bangkok (1990 et 1991); établissement d'un rapport au Comité permanent de l'Accord de Bangkok sur les activités tendant à encourager l'adhésion de nouveaux membres à l'Accord et l'élargissement du champ d'application dudit Accord (quatrième trimestre de 1991).

*Publications techniques* : a) Etude sur l'Accord de Bangkok (quatrième trimestre de 1991); b) bandes, disquettes et listages d'ordinateur contenant les données commerciales et tarifaires demandées par des organismes publics et privés des pays membres de l'Accord de Bangkok (1990 et 1991).

*Activités opérationnelles* : Appui aux pays membres pour : a) la promotion de l'Accord de Bangkok; b) la création d'une chambre asiatique de commerce et d'industrie et le développement de la coopération entre les entreprises, par le biais d'études et la constitution de groupes de travail dans le cadre de la CTPD.

*Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1989)*

*Consultants*

11.36 Les ressources prévues à cette rubrique (19 000 dollars) se répartissent comme suit:

Elément de programme	Description des tâches	Dollars
1.1	Missions d'enquête, collecte de données et préparation d'une enquête en vue d'élargir et diversifier les échanges, notamment en ce qui concerne les articles manufacturés, les produits de haute technicité et les techniques	5 300

Élément de programme	Description des tâches	Dollars	Élément de programme	Description des tâches	Dollars
1.2	Etablissement des documents d'information nécessaires pour les réunions intergouvernementales sur le pool de réassurance des compagnies aériennes de l'Asie et du Pacifique et sur le Fonds asiatique de réserve ...	7 300	2.1	Consultations avec les gouvernements à propos du renforcement du réseau TISNET .....	3 000
4.1	Réalisation d'études pour les sessions de l'Organe spécial pour les pays sans littoral et participation de fonctionnaires à ces sessions en tant que spécialistes ...	3 400	2.2	Consultations avec les gouvernements à propos du renforcement des organismes de promotion des échanges des pays en développement .....	4 000
5.1	Fourniture d'apports en vue de l'établissement du Rapport au Comité permanent de l'Accord de Bangkok	3 000	2.3	Consultations avec les gouvernements à propos du développement des petites et moyennes entreprises ...	2 000
	TOTAL	<u>19 000</u>	3.1	Consultations avec des responsables gouvernementaux à propos de questions relatives aux réunions intergouvernementales; missions d'enquête .....	8 000
			3.2	Missions d'enquête sur le développement des produits de base présentant un intérêt socio-économique ...	<u>5 000</u>
				TOTAL	<u>32 000</u>

### Frais de voyage du personnel envoyé en mission

11.37 Les ressources prévues à ce titre (32 000 dollars) se répartissent comme suit:

Élément de programme	Description des tâches	Dollars
1.1	Missions d'enquête et collecte de données pour préparer l'enquête en vue d'élargir et diversifier les échanges, notamment en ce qui concerne les articles manufacturés, les produits de haute technicité et les techniques	3 000
1.2	Collecte de données et de renseignements pour l'établissement des documents d'information destinés aux réunions intergouvernementales; participation aux réunions de l'Union asiatique de compensation et de la Société asiatique de réassurance .....	7 000

### Travaux contractuels d'imprimerie et de reliure

11.38 Les ressources prévues à ce titre (9 900 dollars), qui accusent une augmentation de 2 000 dollars, concernent la publication du *Directory of Trade Promotion/Development Organizations of Developing Countries and Areas in Asia and the Pacific* (élément de programme 2.1), du profil commercial de certains produits et marchandises (élément de programme 2.3) et d'une étude sur l'accord de Bangkok (élément de programme 5.1).

## 8. RESSOURCES NATURELLES DANS LA REGION DE L'ASIE ET DU PACIFIQUE

TABLEAU 11.23. ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

### 1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1990-1991
		Réévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (aux taux révisés de 1989)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1989)	Inflation en 1990 et 1991	Augmentation totale	
Postes permanents	1 047,6	(4,2)	-	92,8	88,6	1 136,2
Consultants	10,8	0,2	(2,3)	0,6	(1,5)	9,3
Groupes spéciaux d'experts	17,5	(0,1)	(2,60)	1,4	(1,3)	16,2
Dépenses communes de personnel	494,1	1,3	-	45,0	46,3	540,4
Frais de voyage du personnel envoyé en mission	20,7	0,5	(0,2)	1,5	1,8	22,5
Travaux contractuels d'imprimerie et de reliure	43,1	0,7	0,4	3,1	4,2	47,3
TOTAL	1 633,8	(1,6)	(4,7)	144,4	138,1	1 771,9

### Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1989)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1988-1989	Accroissement des ressources				(5) Montant ajusté	Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté		
1 632,2	(4,7)	-	-	(4,7)	(0,2) %	

TABLEAU 11.23 (suite)

## 2) Fonds extra-budgétaires

	1988-1989 Montant estimatif des dépenses	1990-1991 Montant estimatif des dépenses
a) Services d'appui à :		
i) D'autres organismes des Nations Unies	-	-
ii) Des programmes extra-budgétaires	170.0	200.0
Total a)	170.0	200.0
b) Activités de fond :		
PNUD	800.0	1 070.0
Sources bilatérales	410.0	600.0
Total b)	1 210.0	1 670.0
c) Projets opérationnels :		
PNUD	1 891.0	2 200.0
Sources bilatérales	-	120.0
Total c)	1 891.0	2 320.0
Total a), b) et c)	3 271.0	4 190.0
Total		5 961.9

TABLEAU 11.24. POSTES NECESSAIRES

## Programme : Ressources naturelles dans la région de l'Asie et du Pacifique

Catégories	Postes permanents		Postes temporaires				Total	
	Budget ordinaire		Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires			
	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
D-1	1	1	-	-	-	-	1	1
P-5	2	2	-	-	1	1	3	3
P-4	5	5	-	-	1	1	6	6
P-3	1	1	-	-	1	1	2	2
P-2/1	2	2	-	-	-	-	2	2
TOTAL	11	11	-	-	3	3	14	14
Autres catégories								
Agents locaux	7	7	-	-	4	4	11	11
TOTAL	7	7	-	-	4	4	11	11
TOTAL GÉNÉRAL	18	18	-	-	7	7	25	25

## 8. RESSOURCES NATURELLES DANS LA REGION DE L'ASIE ET DU PACIFIQUE

11.39 Ce programme est exécuté par la Division des ressources naturelles. Les trois sous-programmes, leurs éléments de programme et les produits correspondants prévus pour l'exercice biennal sont décrits ci-après :

## Sous-programme 1. Prospection, évaluation, utilisation et gestion rationnelles des ressources minérales

## a) Ressources nécessaires :

Budget ordinaire : 673 300 dollars (soit 38 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 40 % du total prévu pour le programme en 1988-1989);

Fonds extra-budgétaires : 523 600 dollars (soit 28 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 30 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr.1), paragraphes 17.116 à 17.119.

## c) Eléments de programme :

1.1 Prospection, évaluation et mise en valeur des ressources minérales

## Produits :

i) Service fonctionnel du Comité des ressources naturelles et de l'énergie (quatrième trimestre de 1991);

ii) Publications techniques : a) *Atlas stratigraphique : Le quaternaire* (deuxième trimestre de 1990 et de 1991); b) *Atlas stratigraphique : Le triasique* (premier trimestre de 1991); c) *Atlas des ressources minérales* (troisième trimestre de 1990 et de 1991).

1.2 Renforcement des moyens nationaux d'étude et de mise en valeur des ressources minérales et appui technique aux projets régionaux et sous-régionaux

concernant la mise en valeur des ressources minérales

*Produits* : Publications techniques : a) monographies sur les travaux de prospection (premier trimestre de 1990 et quatrième trimestre de 1991); b) bilan des activités de prospection minérale pour 1988-1989 (deuxième trimestre de 1990); c) collection *Mineral Concentrations and Hydrocarbon Accumulations* (un numéro, deuxième trimestre de 1991).

*Activités opérationnelles* : a) Appui technique au Centre de recherche-développement sur l'étain pour l'Asie du Sud-Est; b) formation à l'évaluation et à la mise en valeur des ressources minérales dans le cadre d'un programme régional de mise en valeur des ressources minérales.

### 1.3 Géologie et urbanisme

*Produits* : Publications techniques : a) *Atlas de la géologie urbaine* (1990 et 1991); b) aspects géologiques des risques naturels à prendre en considération dans les plans d'occupation des sols (1990).

*Activités opérationnelles* : Formation à la géologie écologique aux fins de la planification de l'occupation des sols et formation à la géologie urbaine.

### Sous-programme 2. Mise en valeur, gestion et utilisation rationnelles des ressources en eau

#### a) Ressources nécessaires :

Budget ordinaire : 921 400 dollars (soit 52 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 56 % du total prévu pour le programme en 1988-1989);

Fonds extra-budgétaires : 542 300 dollars (soit 29 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 36 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr.1), paragraphes 17.120 à 17.127.

#### c) Eléments de programme :

#### 2.1 Appui pour l'application du Plan d'action de Mar del Plata

##### *Produits* :

i) Rapport au Comité des ressources naturelles et de l'énergie sur la suite donnée au Plan d'action de Mar del Plata (quatrième trimestre de 1991);

ii) Publication technique : Etude sur l'évaluation des ressources en eau des pays membres et sur la demande par secteur d'utilisateurs—Phase I (quatrième trimestre de 1991);

*Activités opérationnelles* : Appui aux pays membres, grâce à des échanges d'informations et à un travail de formation, en vue de l'application de directives sur l'établissement de plans directeurs nationaux de mise en valeur des ressources en eau à l'intention des planificateurs du développement.

#### 2.2 Encouragement de la coopération régionale pour la mise en valeur des ressources en eau

##### *Produits* :

i) Publication technique : Etude sur le contrôle de la qualité des eaux souterraines en Asie et dans le Pacifique (deuxième trimestre de 1991);

ii) Service d'une réunion d'experts chargée d'examiner l'étude sur le contrôle de la qualité des eaux souterraines et de formuler des recommandations sur la mise au point de directives et de systèmes de contrôle (troisième trimestre de 1991).

#### 2.3 Limitation des dégâts causés par les cyclones, les inondations et la sécheresse\*

##### *Produits* :

i) Rapport au Comité des ressources naturelles et de l'énergie sur les dispositifs institutionnels existants et les mesures prises en ce qui concerne la prévention des catastrophes naturelles provoquées par l'eau, la limitation des dégâts et les moyens d'intervention dans les pays concernés de la région au début de la Décennie internationale de la prévention des catastrophes naturelles (troisième trimestre de 1991);

ii) Publication technique : Manuel et directives pour la prévention et la gestion globales des pertes dues aux inondations (quatrième trimestre de 1990).

*Activités opérationnelles* : a) Encouragement (recherche, formation et services consultatifs) de mesures visant à limiter les dégâts provoqués par l'eau en Asie et dans le Pacifique—Phase I (fonds extra-budgétaires); b) appui au Comité des typhons et au Groupe des cyclones tropicaux.

#### 2.4 Information et formation concernant la mise en valeur des ressources en eau

*Produits* : Publications techniques : a) *Water Resources Journal* (trimestriel); b) *Confluence* (deuxième et quatrième trimestres de 1990 et de 1991); c) collection *Water Resources* (quatrième trimestre de 1990; deuxième, troisième et quatrième trimestres de 1991).

*Activités opérationnelles* : Appui aux pays membres pour l'encouragement de l'échange d'informations et de connaissances spécialisées entre les instituts participant au réseau régional de formation pour la mise en valeur des ressources en eau—Phase II (1990 et 1991).

#### 2.5 Mise en valeur des ressources en eau par des méthodes non classiques et aspects écologiques de la mise en valeur des ressources en eau\*\*

*Produits* : Publications techniques : a) étude sur les perspectives d'application de l'énergie solaire au pompage d'eau dans la région (deuxième trimestre de 1990); b) étude sur les perspectives d'application de l'énergie éolienne au pompage d'eau dans la région (troisième trimestre de 1991).

*Activités opérationnelles* : Appui aux pays membres, grâce à la formation, en vue de faire mieux tenir compte du facteur écologique, ainsi que de la CTPD, dans la mise en valeur durable des ressources en eau.

### Sous-programme 3. Cartographie et télédétection

#### a) Ressources nécessaires :

Budget ordinaire : 177 200 dollars (soit 10 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 4 % du total prévu pour le programme en 1988-1989);

Fonds extra-budgétaires : 804 100 dollars (soit 43 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 34 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr.1), paragraphes 17.128 à 17.131.

#### c) Elément de programme :

#### 3.1 Promotion de la coopération régionale concernant l'utilisation des techniques de télédétection pour la gestion efficace des ressources naturelles et de l'environnement

*Produit* : Rapport au Comité des ressources naturelles et de l'énergie sur le point où en est l'application des techniques de télédétection pour l'évaluation, la mise en valeur, l'utilisation et la gestion efficaces des ressources naturelles et de l'environnement (quatrième trimestre de 1991).

*Activités opérationnelles* : Appui aux pays membres pour le renforcement des capacités nationales en matière d'application des techniques de télédétection à l'évaluation, à la

\* Priorité absolue.

\*\* Non prioritaire.

mise en valeur, à l'utilisation et à la gestion efficaces des ressources naturelles et de l'environnement.

*Ressources naturelles (aux taux révisés de 1989)*

**Consultants**

11.40 Les ressources prévues (8 700 dollars), qui reflètent une diminution de 2 300 dollars, sont décrites ci-dessous :

Élément de programme	Description des tâches	Dollars
1.1	Etablissement de l'Atlas stratigraphique - Le triasique	5 000
2.2	Collecte d'informations nécessaires à l'étude sur le contrôle de la qualité des eaux souterraines	3 700
<b>TOTAL</b>		<b>8 700</b>

**Groupes spéciaux d'experts**

11.41 Les ressources prévues (14 800 dollars) concernent la convocation d'un groupe d'experts chargé d'examiner le contrôle de la qualité des eaux souterraines dans la région et de formuler des recommandations sur la mise au point de directives et de systèmes de contrôle (élément de programme 2.2).

**Frais de voyage du personnel envoyé en mission**

11.42 Les ressources prévues (21 000 dollars) qui reflètent une diminution de 200 dollars, se répartissent comme suit :

Élément de programme	Description des tâches	Dollars
1.1	Consultations avec les organismes géologues miniers nationaux qui participent à l'établissement de l'Atlas des ressources minérales	2 000

Élément de programme	Description des tâches	Dollars
1.2	Collaboration et participation en tant que spécialistes aux travaux du Conseil d'administration du Centre de recherche-développement sur l'étain pour l'Asie du Sud-Est et assistance aux pays en développement dans le cadre du programme de mise en valeur des ressources minérales	4 000
1.3	Missions dans le cadre d'études techniques et consultations avec des organismes publics intéressés par la géologie urbaine et l'atténuation des risques géologiques	3 000
2.1	Participation aux sessions du Groupe intersecrétariats pour les ressources en eau (mis en place par le CAC) et collecte d'informations aux fins d'une étude sur l'évaluation des ressources en eau	5 000
2.2	Participation aux sessions hors Bangkok du Comité intérimaire pour la coordination des études sur le bassin inférieur du Mékong; collecte d'informations sur l'état et les problèmes actuels du contrôle de la qualité des eaux souterraines	4 000
2.3	Participation aux sessions hors Bangkok du Comité des typhons et du Groupe des cyclones tropicaux	3 000
<b>TOTAL</b>		<b>21 000</b>

**Travaux contractuels d'imprimerie et de reliure**

11.43 Les ressources prévues (44 200 dollars) qui reflètent une augmentation de 400 dollars, concernent les publications suivantes : Atlas stratigraphique : Le quaternaire; Atlas stratigraphique : Le triasique; Atlas des ressources minérales et bulletins d'information (élément de programme 1.1); Atlas de géologie urbaine (élément de programme 1.3); Manuel et directives pour la prévention et la gestion globales des pertes dues aux inondations; collection Mise en valeur des ressources hydrauliques (élément de programme 2.4).

**9. QUESTIONS ENERGETIQUES DANS LA REGION DE L'ASIE ET DU PACIFIQUE**

**TABEAU 11.25. ANALYSE DES COUTS GLOBAUX**  
(En milliers de dollars des Etats-Unis)

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Credits ouverts pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Credits demandés pour 1990-1991
		Reévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (aux taux révisés de 1989)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1989)	Inflation en 1990 et 1991	Augmentation totale	
Postes permanents	539,9	(2,1)	-	46,9	44,8	584,7
Consultants	0,3	0,3	-	-	0,3	0,6
Groupes spéciaux d'experts	-	-	15,0	1,4	16,4	16,4
Dépenses communes de personnel	254,6	0,6	-	22,9	23,5	278,1
Frais de voyage du personnel envoyé en mission	12,0	0,4	-	0,9	1,3	13,3
Travaux contractuels d'imprimerie et de reliure	9,3	0,4	-	0,7	1,1	10,4
<b>TOTAL</b>	<b>816,1</b>	<b>(0,4)</b>	<b>15,0</b>	<b>72,8</b>	<b>87,4</b>	<b>903,5</b>

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1989)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1988-1989	Accroissement des ressources				(5) Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins dépenses non renouvelables	(4) Plus croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
815,7	15,0	-	-	15,0	1,8 %

TABLEAU 11.25 (suite)

## 2) Fonds extra-budgétaires

	1988-1989 Montant estimatif des dépenses	1990-1991 Montant estimatif des dépenses
a) Services d'appui à :		
i) D'autres organismes des Nations Unies	-	-
ii) Des programmes extra-budgétaires	64,0	28,0
Total a)	64,0	28,0
b) Activités de fond :		
Sources bilatérales	756,0	500,0
Total b)	756,0	500,0
c) Projets opérationnels :		
PNUD	2 118,0	2 800,0
Sources bilatérales	-	100,0
Total c)	2 118,0	2 900,0
Total a), b) et c)	2 938,0	3 428,0
Total		4 331,5

TABLEAU 11.26. POSTES NECESSAIRES

## Programme : Questions énergétiques dans la région de l'Asie et du Pacifique

Catégories	Postes permanents		Postes temporaires				Total	
	Budget ordinaire		Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires			
	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
P-5	1	1	-	-	1	1	2	2
P-4	3	3	-	-	-	-	3	3
P-3	1	1	-	-	-	-	1	1
P-2/1	1	1	-	-	-	-	1	1
TOTAL	6	6	-	-	1	1	7	7
Autres catégories								
Agents locaux	3	3	-	-	2	2	5	5
TOTAL	3	3	-	-	2	2	5	5
TOTAL GÉNÉRAL	9	9	-	-	3	3	12	12

## 9. QUESTIONS ENERGETIQUES DANS LA REGION DE L'ASIE ET DU PACIFIQUE

11.44 Ce programme est exécuté par la Division des ressources naturelles. Les trois sous-programmes, leurs éléments de programme et les produits correspondants prévus pour l'exercice biennal sont décrits ci-après :

*Sous-programme 1. Evaluation et planification énergétiques dans la région de l'Asie et du Pacifique*

## a) Ressources nécessaires :

Budget ordinaire : 289 100 dollars (soit 32 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 39 % du total prévu pour le programme en 1988-1989);

Fonds extra-budgétaires : 79 200 dollars (soit 15 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 47 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr. 1), paragraphes 11.119 à 11.123.

## c) Eléments de programme :

## 1.1 Situation et économie énergétiques dans la région\*

*Produits :*

i) Service fonctionnel du Comité des ressources naturelles et de l'énergie (quatrième trimestre de 1991);

ii) Rapport au Comité des ressources naturelles et de l'énergie sur la situation énergétique régionale et sur les tendances constatées (quatrième trimestre de 1991);

iii) Publications techniques : a) *Electric Power in Asia and the Pacific* (quatrième trimestre de 1990); b) *ESCAP Energy News* (trois numéros en 1990 et trois en 1991).

## 1.2 Renforcement des capacités nationales de planification et de programmation énergétiques intégrées et gestion de la demande d'énergie

\* Priorité absolue.

*Produits :*

i) Service fonctionnel de la Conférence d'examen tripartite du Programme régional de mise en valeur de l'énergie (troisième trimestre de 1990 et de 1991);

ii) Rapport au Comité des ressources naturelles et de l'énergie sur le Groupe de travail régional de la planification et de la coordination énergétiques (troisième trimestre de 1991);

iii) Publications techniques : a) collection consacrée à la mise en valeur des ressources énergétiques (troisième trimestre de 1990); b) analyse de la demande d'énergie sectorielle dans huit pays d'Asie (quatrième trimestre de 1990).

*Activités opérationnelles :* a) Extension de la planification énergétique intégrée grâce à des forums, à des ateliers, à la formation, à des séminaires et à la constitution d'un groupe de travail régional sur la planification et la coordination énergétiques; b) appui technique à des projets régionaux (programme régional de mise en valeur de l'énergie et programme de mise en valeur de l'énergie dans le Pacifique) et à la réunion sur l'énergie dans le Pacifique.

*Sous-programme 2. Mise en valeur et utilisation accélérées des sources d'énergie nouvelles et renouvelables*

## a) Ressources nécessaires :

Budget ordinaire : 180 700 dollars (soit 20 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 19 % du total prévu pour le programme en 1988-1989);

Fonds extra-budgétaires : 100 300 dollars (soit 19 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 38 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr. 1), paragraphes 11.124 à 11.127.

## c) Élément de programme :

2.1 Evaluation, recherche-développement et démonstration en commun, transfert, adaptation et application de techniques au point touchant les sources d'énergie nouvelles et renouvelables

*Produits :*

i) Rapport au Comité des ressources naturelles et de l'énergie sur les travaux que le Groupe de travail régional de la planification de l'énergie rurale et des sources d'énergie nouvelles et renouvelables—qui devrait commencer de fonctionner durant la période—consacrera aux questions suivantes : biogaz, biomasse/fourneaux de cuisine/charbon de bois, énergies géothermique, photovoltaïque, héliothermique, hydroélectrique à petite échelle et éolienne (quatrième trimestre de 1991);

ii) Publication technique : *Guide de l'électrification en zone rurale* (quatrième trimestre de 1990).

*Activités opérationnelles :* Encouragement de la planification intégrée de l'énergie pour les zones rurales à l'aide d'études, d'activités de formation et d'une assistance au Groupe de travail régional.

*Sous-programme 3. Recherche, mise en valeur, conservation et utilisation intégrés de toutes les sources d'énergie, en particulier des sources d'énergie classiques*

## a) Ressources nécessaires :

Budget ordinaire : 433 700 dollars (soit 48 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 42 % du total prévu pour le programme en 1988-1989);

Fonds extra-budgétaires : 348 500 dollars (soit 66 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 15 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr. 1), paragraphes 11.128 à 11.131.

## c) Éléments de programme :

3.1 Mise en valeur et utilisation des ressources en charbon, en pétrole et en gaz naturel\*\*

*Produits :*

i) Rapports au Comité des ressources naturelles et de l'énergie sur : a) les activités du Groupe de travail régional du charbon (quatrième trimestre de 1991); b) les progrès enregistrés par le Groupe de travail régional du gaz naturel (quatrième trimestre de 1991); c) les effets du prix du pétrole sur le développement économique régional en fonction de différents scénarios envisagés (quatrième trimestre de 1991);

ii) Publication technique : *Utilisation rentable et écologiquement acceptable des plates-formes marines abandonnées dans les zones tropicales* (1990).

*Activités opérationnelles :* a) Missions consultatives touchant des questions relatives au pétrole et au gaz (premier et troisième trimestres de 1990 et de 1991); b) à l'aide de voyages d'étude et d'activités de formation, ainsi que d'une participation aux travaux du Groupe de travail régional du gaz, encouragement de l'utilisation accrue du gaz et de la récupération secondaire et tertiaire du pétrole; c) mise en valeur des ressources humaines au moyen de stages de formation, de séminaires et d'études et constitution d'un groupe de travail régional du charbon.

3.2 Politiques de conservation et de transformation de l'énergie

*Produit :* Rapport au Comité des ressources naturelles et de l'énergie sur les travaux du Groupe de travail régional de la conservation de l'énergie (quatrième trimestre de 1991).

*Activités opérationnelles :* Missions consultatives touchant la conservation de l'énergie; appui aux Etats Membres pour l'encouragement de la conservation de l'énergie au moyen : d'échanges d'informations et d'activités de formation portant plus particulièrement sur la protection de l'environnement et l'amélioration de la gestion de l'énergie dans les villes et les zones rurales; d'une participation aux travaux du Groupe de travail régional de la conservation de l'énergie.

3.3 Planification et gestion des réseaux électriques et utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire

*Produits :* Rapports au Comité des ressources naturelles et de l'énergie sur : a) les activités du Groupe de travail régional de l'énergie électrique (quatrième trimestre de 1991); b) les problèmes et perspectives de la mise en valeur de l'énergie électrique dans la région de la CESAP (deuxième trimestre de 1990); c) les perspectives de production d'énergie nucléaire dans la région de la CESAP (quatrième trimestre de 1990).

*Activités opérationnelles :* a) Missions consultatives touchant la gestion et l'utilisation efficaces de l'électricité (troisième trimestre de 1991); b) encouragement de l'utilisation et de la conservation optimales de l'électricité au moyen d'études, d'activités de formation et d'une participation aux travaux du Groupe de travail régional de l'énergie électrique (1990 et 1991); c) appui aux activités régionales organisés par l'Agence internationale de l'énergie atomique

*Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1989)*

*Consultants*

11.45 Les ressources prévues (600 dollars) contribueront à l'organisation d'une réunion d'un groupe d'experts (élément de programme 1.1).

*Groupes spéciaux d'experts*

11.46 Les ressources prévues (15 000 dollars) permettront de réunir un groupe d'experts chargé de débattre et d'étudier les questions et politiques concernant la gestion de la

\*\* Non prioritaire.

demande d'énergie dans la région, en vue de formuler des recommandations pour le rapport sur les ressources naturelles destiné à la seizième session du Comité des ressources naturelles et de l'énergie (élément de programme 1.1).

#### Frais de voyage du personnel envoyé en mission

11.47 Les ressources prévues (12 400 dollars) se répartissent comme suit :

Élément de programme	Description des tâches	Dollars
1.1	Missions consultatives auprès de hauts fonctionnaires, concernant la planification énergétique	1 200
1.2	Appui technique aux projets régionaux pour organiser le Groupe de travail de la planification énergétique et pour assister à la réunion sur l'énergie dans le Pacifique	2 000
2.1	Assistance au Groupe de travail régional de la planification de l'énergie rurale et des sources d'énergie nouvelles et renouvelables	2 000
3.1	Services consultatifs touchant des questions relatives au pétrole et au gaz et assistance au Groupe de travail régional du charbon et du gaz naturel	2 000

Élément de programme	Description des tâches	Dollars
3.2	Services consultatifs touchant la conservation de l'énergie et assistance au Groupe de travail régional de la conservation de l'énergie	2 000
3.3	Services consultatifs touchant la gestion et l'utilisation efficaces de l'électricité et assistance au Groupe de travail régional de l'énergie électrique et des activités régionales de l'AIEA	3 200
TOTAL		12 400

#### Travaux contractuels d'imprimerie et de reliure

11.48 Les ressources prévues (9 700 dollars) serviront à financer la publication de *Electric Power in Asia and the Pacific, 1987-1988*, de *ESCAP Energy News* (élément de programme 1.1) et de la collection consacrée à la mise en valeur des ressources énergétiques (élément de programme 1.2).

## 10. POPULATION DANS LA REGION DE L'ASIE ET DU PACIFIQUE

TABLEAU 11.27. ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

### 1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Credits ouverts pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Credits demandés pour 1990-1991
		Réévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (taux révisés de 1989)	Accroissement des ressources (taux révisés de 1989)	Inflation en 1990 et 1991	Augmentation totale	
Postes permanents	617,7	(2,3)	-	57,4	55,1	672,8
Consultants	6,9	0,1	0,3	0,5	0,9	7,8
Groupes spéciaux d'experts	13,2	0,5	-	0,6	1,1	14,3
Dépenses communes de personnel	291,3	1,1	-	27,5	28,6	319,9
Frais de voyage du personnel envoyé en mission	22,7	0,5	-	1,6	2,1	24,8
Travaux contractuels d'imprimerie et de reliure	13,9	0,4	(3,0)	0,8	(1,8)	12,1
TOTAL	965,7	0,3	(2,7)	88,4	86,0	1 051,7

Analyse de la croissance réelle (taux révisés de 1989)

Total réévalué de la base de ressources de 1988-1989	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins dépenses non renouvelables	(4) Plus croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
966,0	(2,7)	-	-	(2,7)	(0,2)%

### 2) Fonds extra-budgétaires

#### a) Services d'appui à :

- i) D'autres organismes des Nations Unies
- ii) Des programmes extra-budgétaires

	1988-1989 Montant estimatif des dépenses	1990-1991 Montant estimatif des dépenses
	-	-
Total a)	53,0	81,0

#### b) Activités de fond :

FNUAP

	2 042,0	2 900,0
Total b)	2 042,0	2 900,0

#### c) Projets opérationnels :

Total c)	-	-
----------	---	---

Total a), b) et c)	2 095,0	2 981,0
--------------------	---------	---------

Total	4 032,7
-------	---------



TABLEAU 11.28. POSTES NECESSAIRES

## Programme : Population dans la région de l'Asie et du Pacifique

Catégories	Postes permanents		Postes temporaires				Total	
	Budget ordinaire		Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires			
	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
D-1	1	1	-	-	-	-	1	1
P-5	1	1	-	-	3	3	4	4
P-4	2	2	-	-	3	3	5	5
P-3	1	1	-	-	2	2	3	3
P-2/1	1	1	-	-	1	1	2	2
<b>TOTAL</b>	<b>6</b>	<b>6</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>9</b>	<b>9</b>	<b>15</b>	<b>15</b>
Autres catégories								
Agents locaux	6	6	-	-	16	16	22	22
<b>TOTAL</b>	<b>6</b>	<b>6</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>16</b>	<b>16</b>	<b>22</b>	<b>22</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>12</b>	<b>12</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>25</b>	<b>25</b>	<b>37</b>	<b>37</b>

## 10. POPULATION DANS LA REGION DE L'ASIE ET DU PACIFIQUE

11.49 Ce programme est exécuté par la Division de la population. Les trois sous-programmes, les éléments de programme et les produits correspondants prévus pour l'exercice biennal sont décrits ci-après.

*Sous-programme 1. Population et développement**a) Ressources nécessaires :*

Budget ordinaire : 357 500 dollars (soit 34 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 44 % du total prévu pour le programme en 1988-1989);

Fonds extra-budgétaires : 1 252 000 dollars (soit 42 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 32 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

*b) Référence :* plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr.1), paragraphes 18.120 à 18.123.

*c) Eléments de programme :*

## 1.1 Formulation et exécution de politiques et de programmes intéressant la population et le développement\*

*Produits :*

i) Service fonctionnel du Comité de la population et du développement social (troisième trimestre de 1990);

ii) Rapports à : *a)* la CESAP, sur les questions de population dans la région (premier trimestre de 1990 et de 1991); *b)* la Commission de la population, sur la situation démographique dans la région (premier trimestre de 1991);

iii) Publications techniques : *a)* Etude des incidences de l'évolution démographique, *Asian Population Studies Series* (APSS) (quatre numéros au troisième trimestre et un numéro au quatrième trimestre de 1991); *b)* estimations des indicateurs démographiques dans les pays de l'Asie et du Pacifique (premier trimestre de 1990 et de 1991).

*Activités opérationnelles :* *a)* Missions consultatives touchant la formulation et l'exécution de politiques et de programmes intéressant la population et le développement; *b)* séminaires préliminaires à la quatrième Conférence Asie-Pacifique sur la population (quatrième trimestre de 1990 et de 1991).

## 1.2 Assistance aux programmes intégrés en matière de population pour le développement dans les pays membres de la CESAP

*Produits :* Publications techniques : *a)* Etude sur le vieillissement de la population et ses incidences politiques dans le contexte de l'urbanisation et de l'industrialisation. APSS

(troisième trimestre de 1990 et de 1991); *b)* étude sur l'urbanisation et le développement socio-économique dans la région de la CESAP, APSS (deuxième trimestre de 1991).

*Activités opérationnelles :* *a)* Services consultatifs régionaux visant à renforcer les programmes intégrés en matière de population pour le développement et faciliter la planification de la mise en valeur des ressources humaines dans les petites villes et les zones rurales afin de réduire la migration vers les grandes villes; *b)* bourses de perfectionnement (36) pour la mise en valeur des ressources humaines dans le domaine de la population.

*Sous-programme 2. Politiques en matière de population**a) Ressources nécessaires :*

Budget ordinaire : 347 100 dollars (soit 33 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 28 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

Fonds extra-budgétaires : 924 100 dollars (soit 31 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 43 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

*b) Référence :* plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr.1), paragraphes 18.124 à 18.128.

*c) Eléments de programme :*

## 2.1 Appui à des pays pour l'élaboration et l'application de politiques et de programmes en matière de population\*

*Activités opérationnelles :* Appui à des pays membres pour : *a)* l'élaboration et l'application de politiques et de programmes en matière de population; *b)* la recherche en matière de fécondité et d'évaluation des programmes; *c)* l'amélioration des compétences du personnel et des chercheurs affectés aux programmes relatifs à la population; *d)* l'amélioration du système d'établissement des statistiques pour les programmes de planification familiale; *e)* l'encouragement de la participation communautaire en tant que stratégie du programme en matière de population au moyen de séminaires ou ateliers et de projets de formation et de démonstration; *f)* le renforcement d'une approche intégrée dans les programmes de planification familiale par le biais de séminaires et ateliers organisés dans le cadre de la CTPD.

## 2.2 Etudes sur les politiques et les programmes en matière de population ainsi que sur des questions connexes

*Produits :*

i) Réunion d'un groupe spécial d'experts chargé d'examiner les options sur le plan des politiques et les incidences au niveau des programmes de l'interaction entre la popula-

\* Priorité absolue.

\* Priorité absolue.

tion, l'environnement et les ressources sous l'angle de la participation communautaire et d'une approche intégrée de la planification familiale (quatrième trimestre de 1990);

ii) Publications techniques : Etudes sur l'acceptation de la planification familiale ainsi que sur les taux et les facteurs qui déterminent la fécondité, APSS (deux à chaque trimestre de 1990 et de 1991).

*Activités opérationnelles* : Appui aux pays membres en vue : a) de renforcer le rôle des femmes et leur participation au développement (1990-1991); b) améliorer la condition de la femme par le biais de programmes de formation, d'études et de recours à la CTPD pour assurer le partage des données d'expérience; c) de sensibiliser l'opinion aux questions d'environnement au moyen d'études et de séminaires ou ateliers sur l'interaction entre la population, l'environnement et les ressources.

### Sous-programme 3. Information démographique

#### a) Ressources nécessaires :

Budget ordinaire : 347 100 dollars (soit 33 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 28 % du total prévu pour le programme en 1988-1989);

Fonds extra-budgétaires : 804 900 dollars (soit 27 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 25 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr.1), paragraphes 18.129 à 18.133.

#### c) Eléments de programme :

3.1 Fourniture d'informations, au moyen de publications et de services de bases de données, aux pays en développement de la région\*\*

*Produits* : Publications techniques : a) *Asia-Pacific Population Journal* (trimestriel); b) *Population Headliners* (mensuel); c) *Population Research Leads* (trois numéros par an); d) publications spéciales—catalogues, brochures, fiches de données, etc. (une ou deux par an); e) service d'information technique *ad hoc* : listages sur la population en réponse à des demandes émanant d'utilisateurs dans la région.

*Activités opérationnelles* : Formation de fonctionnaires nationaux à l'élaboration et à la présentation de publications démographiques, ainsi qu'à la constitution de bases de données démographiques.

3.2 Aide à la création de centres et de réseaux d'information démographique

*Produits* : Publications techniques : a) *Asia-Pacific POPIN Bulletin* (trimestriel); b) *Asia-Pacific POPIN Directory* (quatrième trimestre de 1990); c) rapport de la réunion du Réseau POPIN Asie-Pacifique (1991).

*Activités opérationnelles* : a) Organisation de la réunion technique biennale du Réseau POPIN Asie-Pacifique (deuxième trimestre de 1990); b) renforcement des sources d'information démographique par le biais d'ateliers de formation, de dons aux institutions et centres nationaux d'in-

formation démographique et de la CTPD; c) création de systèmes et de réseaux d'information nationaux, sous-régionaux et régionaux; d) fourniture d'une assistance technique et de services d'appui aux centres d'information démographique et exécution des programmes de pays du FNUAP; e) création d'une banque de données démographiques régionale.

### Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1989)

#### Consultants

11.50 Les ressources prévues à ce titre (7 300 dollars), en augmentation de 300 dollars, se répartissent comme suit :

Elément de programme	Description des tâches	Dollars
2.1	Rédaction d'un document d'information sur l'interaction entre la population, l'environnement et les ressources sous l'angle de la participation communautaire et de l'approche intégrée de la planification familiale	4 300
3.1	Préparation de la documentation de base en vue de la publication de l' <i>Asia-Pacific Population Journal</i>	3 000
	TOTAL	7 300

#### Groupes spéciaux d'experts

11.51 Les ressources prévues (13 700 dollars) doivent servir à financer la convocation d'une réunion d'un groupe spécial d'experts chargé d'examiner les options sur le plan des politiques et les incidences sur les programmes de l'interaction entre la population, l'environnement et les ressources sous l'angle de la participation communautaire et de l'approche intégrée de la planification familiale (élément de programme 2.2).

#### Frais de voyage du personnel envoyé en mission

11.52 Les ressources prévues à ce titre (23 200 dollars) se répartissent comme suit :

Elément de programme	Description des tâches	Dollars
1.1	Missions consultatives pour la formulation et l'exécution de politiques et de programmes intéressant la population et le développement	9 000
2.1	Services consultatifs aux gouvernements, touchant les politiques en matière de population et des questions connexes	6 000
3.1	Préparation de l' <i>Asia-Pacific Population Journal</i>	3 200
3.2	Préparation de l' <i>Asia-Pacific POPIN Bulletin</i>	5 000
	TOTAL	23 200

#### Travaux contractuels d'imprimerie et de reliure

11.53 Les ressources prévues à ce titre (11 300 dollars), qui font apparaître une diminution de 3 000 dollars, doivent permettre de publier des estimations des indicateurs démographiques pour les pays de l'Asie et du Pacifique (élément de programme 1.1) ainsi que l'*Asia-Pacific Population Journal* (élément de programme 3.1).

\*\* Non prioritaire.

11. SCIENCE ET TECHNIQUE DANS LA REGION  
DE L'ASIE ET DU PACIFIQUE

TABLEAU 11.29. ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

## 1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1990-1991
		Réévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (aux taux révisés de 1989)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1989)	Inflation en 1990 et 1991	Augmentation totale	
Postes permanents	484,4	(2,4)	-	40,0	37,6	522,0
Consultants	9,2	0,2	-	0,6	0,8	10,0
Groupes spéciaux d'experts	14,7	0,2	(2,8)	0,5	(2,1)	12,6
Dépenses communes de personnel	228,3	0,1	-	19,7	19,8	248,1
Frais de voyage du personnel envoyé en mission	12,4	0,3	1,6	1,0	2,9	15,3
Travaux contractuels d'imprimerie et de reliure	-	-	5,0	0,4	5,4	5,4
<b>TOTAL</b>	<b>749,0</b>	<b>(1,6)</b>	<b>3,8</b>	<b>62,2</b>	<b>64,4</b>	<b>813,4</b>

## Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1989)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1988-1989	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
747,4	3,8	-	-	3,8	0,5 %

## 2) Fonds extra-budgétaires

## a) Services d'appui à :

- i) D'autres organismes des Nations Unies
- ii) Des programmes extra-budgétaires

	1988-1989 Montant estimatif des dépenses	1990-1991 Montant estimatif des dépenses
	-	-
<b>Total a)</b>	<b>158,0</b>	<b>132,0</b>

## b) Activités de fond :

- PNUD
- Sources bilatérales

	1988-1989 Montant estimatif des dépenses	1990-1991 Montant estimatif des dépenses
	400,0	-
	2 625,0	1 500,0
<b>Total b)</b>	<b>3 025,0</b>	<b>1 500,0</b>

## c) Projets opérationnels :

- PNUD
- Sources bilatérales

	1988-1989 Montant estimatif des dépenses	1990-1991 Montant estimatif des dépenses
	1 844,0	2 200,0
	500,0	1 280,0
<b>Total c)</b>	<b>2 344,0</b>	<b>3 480,0</b>

<b>Total a), b) et c)</b>	<b>5 527,0</b>	<b>5 112,0</b>
---------------------------	----------------	----------------

<b>Total</b>	<b>5 925,4</b>
--------------	----------------

TABLEAU 11.30. POSTES NECESSAIRES

## Programme : Science et technique dans la région de l'Asie et du Pacifique

Categories	Postes permanents		Postes temporaires				Total	
	Budget ordinaire		Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires			
	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
P-5	1	1	-	-	-	-	1	1
P-4	2	2	-	-	1	1	3	3
P-3	2	2	-	-	-	-	2	2
P-2/1	1	1	-	-	-	-	1	1
<b>TOTAL</b>	<b>6</b>	<b>6</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>7</b>	<b>7</b>
Autres catégories								
Agents locaux	1	1	-	-	1	1	2	2
<b>TOTAL</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>2</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>7</b>	<b>7</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>9</b>	<b>9</b>

## 11. SCIENCE ET TECHNIQUE DANS LA REGION DE L'ASIE ET DU PACIFIQUE

11.54 Ce programme est exécuté par la Division de l'industrie, des établissements humains et de la technologie. Les trois sous-programmes, leurs éléments de programme et les produits connexes prévus pour l'exercice biennal, sont décrits ci-après :

*Sous-programme 1. Cadre institutionnel et directif pour la science et la technologie*

## a) Ressources nécessaires :

Budget ordinaire : 268 400 dollars (soit 33 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 29 % du total prévu pour le programme en 1988-1989);

Fonds extra-budgétaires : 505 900 dollars (soit 31 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 46 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr.1), paragraphes 20.135 à 20.138, tel que révisé dans le document A/39/6 et Corr.1, chapitre 20.

## c) Eléments de programme :

1.1 Amélioration du cadre directif et institutionnel pour la science et la technologie\*\*

*Produits :*

i) Service fonctionnel du Comité de l'industrie, de la technologie et des établissements humains (troisième trimestre de 1991) et de la réunion des ministres de l'industrie et de la technologie (troisième trimestre de 1990);

ii) Réunion du Groupe spécial d'experts sur les aspects juridiques du transfert des technologies naissantes (quatrième trimestre de 1990);

iii) Publication technique : Etude sur les aspects juridiques du transfert des technologies nouvelles et naissantes (quatrième trimestre de 1991).

*Activités opérationnelles :* Appui aux pays membres visant à mieux dégager les aspects juridiques du transfert des technologies naissantes.

1.2 Promotion et application de techniques dans certaines industries

*Produit :* Rapport au Comité de l'industrie, de la technologie et des établissements humains sur une enquête relative aux activités entreprises par certains pays en développement pour mettre en oeuvre le Programme d'action de Tokyo sur la technique au service du développement (troisième trimestre de 1991).

*Activités opérationnelles :* Appui aux pays membres pour :

a) le renforcement des capacités technologiques dans le

cadre du Programme d'action de Vienne et du Plan d'action de la CESAP sur la science et la technique au service du développement; b) l'amélioration de la conservation de l'énergie dans les secteurs commercial et domestique; c) la promotion des techniques tribologiques dans l'industrie (1990-1991); d) l'application de certaines techniques à des industries données.

*Sous-programme 2. Renforcement des capacités technologiques des pays membres*

## a) Ressources nécessaires :

Budget ordinaire : 406 700 dollars (soit 50 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 53 % du total prévu pour le programme en 1988-1989);

Fonds extra-budgétaires : 865 000 dollars (soit 53 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 31 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr.1), paragraphes 20.139 à 20.142, tel que révisé dans le document A/39/6 et Corr.1, chapitre 20.

## c) Eléments de programme :

2.1 Renforcement des institutions nationales et régionales

*Activités opérationnelles :* a) Appui au Centre de l'Asie et du Pacifique pour le transfert de technologie et au Réseau régional de l'outillage agricole; b) appui aux pays membres pour le renforcement des capacités d'établissement de projets, des services de conception et de consultations techniques et constitution de capacités endogènes dans le domaine de la science et de la technique au service du développement.

2.2 Encouragement de la mise au point, du transfert et de la diffusion des techniques

*Produits :* Publications techniques : a) version révisée du répertoire des techniques commercialisables de la région de l'Asie et du Pacifique (deuxième trimestre de 1991); b) manuel sur les techniques de l'information, de l'éducation et de la communication aux fins de vulgarisation des innovations en matière de technologie alimentaire (quatrième trimestre de 1991).

*Activités opérationnelles :* Appui aux pays membres dans les domaines suivants : a) développement et vulgarisation des techniques industrielles d'entreposage et de traitement des denrées alimentaires dans certains pays en développement; b) expositions sur la technique au service de la population; c) mise en valeur des ressources humaines et renforcement des institutions en vue du progrès technique et de la création d'emplois dans les secteurs ruraux et urbains des pays en développement; d) choix et gestion des techniques au service du développement.

\*\* Non prioritaire.

## 2.3 Fourniture de services d'appui technologique\*

*Produit* : Rapport au Comité de l'industrie, de la technologie et des établissements humains sur l'examen de certaines activités de normalisation (troisième trimestre de 1991).

*Activités opérationnelles* : Appui aux pays membres dans les domaines suivants : a) amélioration et renforcement des mécanismes nationaux de normalisation (1990 et 1991); b) encouragement, à l'intention des industries, de techniques du contrôle intégral de la qualité (1990 et 1991).

*Sous-programme 3. Suivi des grands progrès scientifiques et techniques*

## a) Ressources nécessaires :

Budget ordinaire : 138 300 dollars (soit 17 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 18 % du total prévu pour le programme en 1988-1989);

Fonds extra-budgétaires : 261 100 dollars (soit 16 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 23 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr. 1), paragraphes 20.143 à 20.147, tel que révisé dans le document A/39/6 et Corr. 1, chapitre 20.

## c) Élément de programme :

## 3.1 Evaluation, acquisition, assimilation et mise au point de techniques nouvelles

*Activités opérationnelles* : Appui aux pays membres pour : a) l'évaluation de techniques nouvelles; b) l'élaboration de stratégies pour l'acquisition et l'absorption des techniques nouvelles; c) l'encouragement de la recherche-développement et de la démonstration dans certains domaines de la technique au service du développement.

*Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1989)*

*Consultants*

11.55 Les ressources prévues à cette rubrique (9 400 dollars) se répartissent comme suit :

Elément de programme	Description des tâches	Dollars
1.1	Elaboration d'une étude technique sur les aspects juridiques du transfert des technologies naissantes . . . . .	3 900
3.1	Services consultatifs touchant des séminaires nationaux (biotechnologie, micro-électronique) se préoccupant de l'évaluation des technologies nouvelles . . . . .	5 500
	TOTAL	9 400

*Groupes spéciaux d'experts*

11.56 Les ressources prévues à ce titre (12 100 dollars), qui font apparaître une diminution de 2 800 dollars, sont destinées à financer le coût de la réunion d'un groupe spécial d'experts sur les aspects juridiques du transfert des techniques naissantes (élément de programme 1.1).

*Frais de voyage du personnel envoyé en mission*

11.57 Les ressources prévues à cette rubrique (14 300 dollars) sont supérieures de 1 600 dollars au montant réévalué de la base des ressources et se répartissent comme suit :

Elément de programme	Description des tâches	Dollars
1.1	Consultations avec le Centre pour la science et la technique au service du développement et la CNUCED et participation aux réunions de l'Equipe spéciale du CAC sur la science et la technique . . . . .	6 800
2.3	Consultations avec des gouvernements au sujet de la normalisation et de certains aspects du contrôle de la qualité des méthodes de gestion pour l'industrie . . . . .	4 000
3.1	Consultations avec des gouvernements au sujet de l'évaluation de technologies nouvelles et encouragement de la recherche dans certains domaines technologiques . . . . .	3 500
	TOTAL	14 300

*Travaux contractuels d'imprimerie et de reliure*

11.58 Les ressources prévues à ce titre (5 000 dollars) seront affectées à la publication de l'étude sur les aspects juridiques du transfert des technologies naissantes (élément de programme 1.1), du manuel sur les techniques de l'information, de l'éducation et de la communication aux fins de vulgarisation des innovations en matière de technologie alimentaire, ainsi que la version révisée du répertoire des techniques commercialisables de la région de l'Asie et du Pacifique (élément de programme 2.2).

## 12. STATISTIQUES DANS LA REGION DE L'ASIE ET DU PACIFIQUE

TABLEAU 11.31. ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

## 1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1990-1991
		Réévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (taux révisés de 1989)	Accroissement des ressources (taux révisés de 1989)	Inflation en 1990 et 1991	Augmentation totale	
Postes permanents	872.4	(1.8)	-	89.8	88.0	960.4
Consultants	21.3	0.3	7.5	2.0	9.8	31.1
Groupes spéciaux d'experts	9.6	0.1	0.5	0.4	1.0	10.6
Dépenses communes de personnel	411.3	2.7	-	42.4	45.1	456.4
Frais de voyage du personnel envoyé en mission	17.5	0.3	2.0	1.3	3.6	21.1
Travaux contractuels d'imprimerie et de reliure	66.7	1.0	(11.5)	4.0	(6.5)	60.2
TOTAL	1 398.8	2.6	(1.5)	139.9	141.0	1 539.8

Analyse de la croissance réelle (taux révisés de 1989)

Total réévalué de la base de ressources de 1988-1989	Accroissement des ressources					Taux de croissance réelle (%) sur (1)
	Montant effectif	Moins : dépenses non renouvelables	Plus : croissance différée (nouveaux postes)	Montant ajusté		
1 401.4	(1.5)	-	-	(1.5)	(0.1) %	

\* Priorité absolue.

TABLEAU 11.31 (suite)

## 2) Fonds extra-budgétaires

	1988-1989 Montant estimatif des dépenses	1990-1991 Montant estimatif des dépenses
a) Services d'appui à :		
i) D'autres organismes des Nations Unies	-	-
ii) Des programmes extra-budgétaires	35,0	72,0
<b>Total a)</b>	<b>35,0</b>	<b>72,0</b>
b) Activités de fond :		
PNUD	358,0	900,0
FNUAP	400,0	500,0
Sources bilatérales	150,0	350,0
<b>Total b)</b>	<b>908,0</b>	<b>1 750,0</b>
c) Projets opérationnels :		
PNUD	896,0	1 500,0
Sources bilatérales	1 600,0	2 300,0
<b>Total c)</b>	<b>2 496,0</b>	<b>3 800,0</b>
<b>Total a), b) et c)</b>	<b>3 439,0</b>	<b>5 622,0</b>
<b>Total</b>	<b>7 161,8</b>	

TABLEAU 11.32. POSTES NECESSAIRES

## Programme : Statistiques dans la région de l'Asie et du Pacifique

Catégories	Postes permanents		Postes temporaires				Total	
	Budget ordinaire		Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires			
	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
P-5	1	1	-	-	4	4	5	5
P-4	1	1	-	-	1	1	2	2
P-3	4	4	-	-	-	-	4	4
P-2/1	2	2	-	-	-	-	2	2
<b>TOTAL</b>	<b>8</b>	<b>8</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>5</b>	<b>5</b>	<b>13</b>	<b>13</b>
Autres catégories								
Agents locaux	15	15	-	-	4	4	19	19
<b>TOTAL</b>	<b>15</b>	<b>15</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>19</b>	<b>19</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>23</b>	<b>23</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>9</b>	<b>9</b>	<b>32</b>	<b>32</b>

## 12. STATISTIQUES DANS LA REGION DE L'ASIE ET DU PACIFIQUE

11.59 Ce programme est exécuté par la Division de statistique. Les trois sous-programmes, ainsi que les éléments de programme et les produits correspondants prévus pour l'exercice biennal sont décrits ci-après :

## Sous-programme 1. Développement des statistiques

## a) Ressources nécessaires :

Budget ordinaire : 954 700 dollars (soit 62 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 61 % du total prévu pour le programme en 1988-1989);

Fonds extra-budgétaires : 1 129 600 dollars (soit 62 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 82 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr.1), paragraphes 22.117 à 22.120.

## c) Eléments de programme :

1.1 Promotion, coordination et gestion des activités de développement des statistiques dans la région

## Produits :

i) Service fonctionnel du Comité de la planification du développement et de la statistique;

ii) Publication technique : *Statistical Newsletter* (trimestrielle);

iii) Service fonctionnel d'un groupe de travail d'experts des statistiques.

Activités opérationnelles : Appui technique à l'Institut de statistique pour l'Asie et le Pacifique (ISAP).

1.2 Développement de l'ensemble des moyens statistiques nationaux

*Produit* : Publication technique : *Sample Surveys in the ESCAP region* (troisième trimestre, 1990 et 1991).

*Activités opérationnelles* : Appui aux pays membres pour l'organisation et le développement des statistiques en général au moyen de missions consultatives; le renforcement des capacités statistiques nationales et l'amélioration des statistiques pour la mise en valeur des ressources humaines.

1.3 Développement des statistiques économiques, y compris la comptabilité nationale\*\*

*Activités opérationnelles* : Appui aux pays membres pour le développement, l'amélioration et l'analyse des statistiques économiques, y compris la comptabilité nationale.

1.4 Développement des statistiques sociales, démographiques et autres

*Activités opérationnelles* : Appui aux pays membres pour le développement et l'amélioration des statistiques sociales et démographiques et des statistiques connexes.

*Sous-programme 2. Services d'information statistique*

a) Ressources nécessaires : budget ordinaire : 384 900 dollars (soit 25 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 27 % du total prévu pour le programme en 1988-1989);

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr.1), paragraphes 22.121 à 22.124.

c) Eléments de programme :

2.1 La collecte de données de base dans tous les domaines statistiques, leur mise en forme et leur mise à jour dans les fichiers de séries chronologiques et leur extraction pour diffusion sous forme de compilations spéciales ou dans des publications du secrétariat

*Produits* : Publications techniques : a) *Asia-Pacific in Figures* (1990 et 1991); b) *Annuaire statistique pour l'Asie et le Pacifique* (1990 et 1991); c) *Statistiques du commerce extérieur de l'Asie et du Pacifique* (1990 et 1991); d) *Statistical Indicators for Asia and the Pacific* (un numéro par trimestre en 1990 et en 1991).

2.2 Mise en place d'un réseau de bases de données statistiques au secrétariat de la CESAP\*

*Pas de produit final* : Gestion d'une base de données statistiques centralisée à laquelle auraient accès les différentes divisions et unités du secrétariat, le Siège de l'ONU à New York et l'Office des Nations Unies à Genève ainsi que les pays de la région.

*Sous-programme 3. Informatisation du secteur public*

a) Ressources nécessaires :

Budget ordinaire : 200 200 dollars (soit 13 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 12 % du total prévu pour le programme en 1988-1989);

Fonds extra-budgétaires : 692 400 dollars (soit 38 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 18 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

b) Référence : révisions du plan à moyen terme pour la période 1984-1989, A/43/6, paragraphes 22.124A à 22.124D.

c) Elément de programme :

3.1 Assistance à la planification et à la gestion des opérations d'informatisation

*Activités opérationnelles* : Appui aux pays membres pour a) l'inventaire des choix majeurs en matière d'informatisation du secteur public dans la région de l'Asie et du Pacifique (1990-1991); b) le renforcement de l'infrastructure pour l'informatisation du secteur public dans la région de l'Asie et du Pacifique.

*Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1989)*

*Consultants*

11.60 Les ressources prévues à cette rubrique (29 100 dollars), qui font apparaître une augmentation de 7 500 dollars se répartissent comme suit :

Élément de programme	Description des tâches	Dollars
1.2	Assistance à l'établissement de documents portant sur le développement de l'ensemble des moyens statistiques nationaux	2 800
1.3	Assistance à l'établissement de documents portant sur le développement et l'amélioration des statistiques économiques	5 400
1.4	Assistance à l'établissement de documents portant sur le développement et l'amélioration des statistiques sociales, démographiques et autres	5 400
2.2	Evaluation des besoins futurs en matière de données statistiques, examen des bases actuelles de données dans différentes divisions de la CESAP et élaboration d'un plan de travail concernant la mise au point d'une base de données intégrées dans la Division de statistiques de la CESAP	8 200
3.1	Etablissement de documents techniques portant sur des questions institutionnelles d'informatisation du secteur public	7 300
TOTAL		29 100

*Groupes spéciaux d'experts*

11.61 Les ressources prévues à cette rubrique (10 200 dollars), qui font apparaître une augmentation de 500 dollars, permettront de réunir un groupe de travail de statisticiens chargés d'examiner certaines questions de statistiques retenues par le Comité de la planification du développement et de la statistique (élément de programme 1.1).

*Frais de voyage du personnel envoyé en mission*

11.62 Les ressources prévues à cette rubrique (19 800 dollars), qui sont supérieures de 2 000 dollars au montant réévalué de la base de ressources, se répartissent comme suit :

Élément de programme	Description des tâches	Dollars
1.1	Participation à des conférences et des réunions concernant directement la promotion, la coordination et la gestion des activités de développement des statistiques (réunions d'organes tels que la Commission de statistique de l'ONU, le Sous-Comité des activités statistiques du CAC ou la Conférence des statisticiens de la Commission du Pacifique Sud); consultations avec les institutions internationales et régionales s'occupant de statistique	5 000
1.2	Consultations avec les services de statistique nationaux et les autres autorités compétentes afin d'évaluer les besoins nationaux en matière de statistique et d'aider les pays à formuler des plans et des programmes appropriés pour développer les services statistiques	2 000
1.3	Discussions et consultations de fond avec des organisations internationales et participation à des réunions portant sur les aspects techniques et méthodologiques des statistiques économiques (par exemple, Commission des statistiques agricoles pour l'Asie et le Pacifique (de la FAO))	2 000
1.4	Discussions et consultations de fond avec des organisations internationales et participation à des réunions portant sur les aspects techniques et méthodologiques des statistiques démographiques, sociales et autres	1 700

\* Priorité absolue.

\*\* Non prioritaire.

Elément de programme	Description des tâches	Dollars	Elément de programme	Description des tâches	Dollars
2.1	Liaison avec les services de statistique des pays membres afin d'assurer un apport régulier et ponctuel de données statistiques, de répondre aux besoins croissants de différentes divisions du secrétariat et d'aider les pays les moins avancés dans le domaine des statistiques à organiser la collecte de données	2 000		Europe et au Siège de l'ONU pour prises de contact et coordination avec les activités d'informatisation de certains pays extérieurs à la région	4 000
				TOTAL	19 800
2.2	Participation aux réunions organisées par d'autres organes du système des Nations Unies touchant la coordination et le développement des bases de données statistiques ainsi que l'étude et l'examen de projets analogues dans certains pays membres	3 100			
3.1	Missions organisées dans la région pour la collecte d'informations, participation à des réunions et à des entretiens dans certains pays; une mission organisée en				

### Travaux contractuels d'imprimerie et de reliure

11.63 Les ressources prévues à ce titre (56 200 dollars), qui font apparaître une diminution de 11 500 dollars, serviront à financer les publications suivantes : *Asia-Pacific in Figures*, *Annuaire statistique pour l'Asie et le Pacifique*, *Statistiques du commerce extérieur de l'Asie et du Pacifique* et *Statistical Indicators for Asia and the Pacific* (élément de programme 2.1).

## 13. TRANSPORTS I (TRANSPORTS, COMMUNICATIONS ET TOURISME) DANS LA REGION DE L'ASIE ET DU PACIFIQUE

TABLEAU 11.33. ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

### 1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Credits ouverts pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Credits demandés pour 1990-1991
		Reévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (taux révisés de 1989)	Accroissement des ressources (taux révisés de 1989)	Inflation en 1990 et 1991	Augmentation totale	
Postes permanents	725,3	(1,9)	-	68,2	66,3	791,6
Consultants	5,3	(0,2)	0,5	0,3	0,6	5,9
Groupes spéciaux d'experts	14,1	0,8	0,2	0,6	1,6	15,7
Dépenses communes de personnel	342,1	1,7	-	32,8	34,5	376,6
Frais de voyage du personnel envoyé en mission	19,4	0,6	-	1,4	2,0	21,4
Travaux contractuels d'imprimerie et de reliure	4,4	0,1	-	0,3	0,4	4,8
TOTAL	1 110,6	1,1	0,7	103,6	105,4	1 216,0

### Analyse de la croissance réelle (taux révisés de 1989)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1988-1989	Accroissement des ressources				(5) Montant ajusté	Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins dépenses non renouvelables	(4) Plus croissance offerte (taux révisés)	(5) Montant ajusté		
1 111,7	0,7	-	-	0,7	-	



TABLEAU 11.33 (suite)

## 2) Fonds extra-budgétaires

	1988-1989 Montant estimatif des dépenses	1990-1991 Montant estimatif des dépenses
a) Services d'appui à :		
i) D'autres organismes des Nations Unies	-	-
ii) Des programmes extra-budgétaires	68,0	105,0
Total a)	68,0	105,0
b) Activités de fond :		
PNUD	-	950,0
Sources bilatérales	1 702,0	1 200,0
Total b)	1 702,0	2 150,0
c) Projets opérationnels	-	-
Total c)	-	-
Total a), b) et c)	1 770,0	2 255,0
Total		3 471,0

TABLEAU 11.34. POSTES NECESSAIRES

## Programme : Transports I (Transports, communications et tourisme) en Asie et dans le Pacifique

Catégories	Postes permanents		Postes temporaires				Total	
	Budget ordinaire		Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires			
	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
P-5	1	1	-	-	1	1	2	2
P-4	4	4	-	-	-	-	4	4
P-3	1	1	-	-	-	-	1	1
P-2 1	1	1	-	-	-	-	1	1
TOTAL	7	7	-	-	1	1	8	8
Autres catégories								
Agents locaux	8	8	-	-	3	3	11	11
TOTAL	8	8	-	-	3	3	11	11
TOTAL GÉNÉRAL	15	15	-	-	4	4	19	19

## 13. TRANSPORTS I (TRANSPORTS, COMMUNICATIONS ET TOURISME) DANS LA REGION DE L'ASIE ET DU PACIFIQUE

11.64 Ce programme est exécuté par la Division des transports, des communications et du tourisme. Les six sous-programmes, ainsi que les éléments de programme et les produits correspondants prévus pour l'exercice biennal sont décrits ci-après :

*Sous-programme 1. Planification générale des transports et facilitation du trafic international*

## a) Ressources nécessaires :

Budget ordinaire : 170 300 dollars (soit 14 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 23 % du total prévu pour le programme en 1988-1989);

Fonds extra-budgétaires : 180 400 dollars (soit 8 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 25 % du total prévu pour le programme en 1988-1989)

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr.1), paragraphes 24.132 à 24.137, compte tenu des modifications indiquées au chapitre 24 du document A/39/6.

## c) Élément de programme :

1.1 Stratégies, politiques et planification pour le développement des transports

*Produits :*

i) Services à fournir au Comité des transports et des communications (quatrième trimestre de 1990);

ii) Organisation d'une réunion d'experts sur la planification des transports urbains (troisième trimestre de 1990) (activité intermédiaire);

iii) Rapports à la Commission sur les résultats obtenus dans l'application de la Décennie des transports et des communications (premier trimestre de 1990 et de 1991);

iv) Publications techniques : a) *Transport and Communications Bulletin for Asia and the Pacific* (troisième tri-

mestre de 1990 et de 1991); b) examen des plans et programmes nationaux de développement des transports des pays en développement membres de la Commission (troisième trimestre de 1990); c) analyse coûts-avantages de l'introduction de conteneurs de gros tonnage dans les pays en développement de la région de la CESAP et étude des problèmes qui en découlent.

*Activités opérationnelles* : Aide aux pays membres pour la promotion des transports intégrés et des transports en commun urbains.

#### *Sous-programme 2. Développement des routes et du transport routier*

##### a) Ressources nécessaires :

Budget ordinaire : 170 300 dollars (soit 14 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 19 % du total prévu pour le programme en 1988-1989);

Fonds extra-budgétaires : 315 700 dollars (soit 14 % du total prévu pour le programme 1990-1991; 26 % du total prévu pour le programme 1988-1989);

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr.1), paragraphes 24.138 à 24.143.

##### c) Élément de programme :

#### 2.1 Développement des routes, du transport routier, et de l'utilisation rationnelle de l'énergie dans le transport routier

##### *Produits* :

i) Services fonctionnels à fournir à une réunion intergouvernementale d'experts des routes (troisième trimestre de 1990);

ii) Publications techniques : a) étude sur l'utilisation de nouveaux types d'énergie en remplacement de carburants dérivés du pétrole dans les véhicules de transport (troisième trimestre de 1991); b) enquête sur les statistiques relatives aux routes et au transport routier dans la région de la CESAP (quatrième trimestre de 1990).

*Activités opérationnelles* : Aide aux pays membres pour : a) la promotion du transfert des techniques et du développement des compétences dans le domaine des routes et du transport routier; b) la promotion du transport routier régional et international; c) la promotion de l'utilisation du gaz naturel comprimé dans le transport urbain.

#### *Sous-programme 3. Développement des chemins de fer et des transports ferroviaires*

##### a) Ressources nécessaires :

Budget ordinaire : 352 600 dollars (soit 29 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 27 % du total prévu pour le programme en 1988-1989);

Fonds extra-budgétaires : 969 700 dollars (soit 43 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 28 % du total prévu pour le programme en 1988-1989);

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr.1), paragraphes 24.144 à 24.147, compte tenu des modifications indiquées au chapitre 24 du document A/39/6.

##### c) Éléments de programme :

#### 3.1 Planification du développement des chemins de fer et formation professionnelle\*

##### *Produits* :

i) Services fonctionnels à fournir : a) à la Réunion du Groupe intergouvernemental des chemins de fer (quatrième trimestre de 1991); b) à la Réunion du Groupe de coordination de la recherche ferroviaire (quatrième trimestre de 1991);

ii) Rapport au Comité des transports et des communications sur le renforcement des liaisons intrarégionales et interrégionales de transport (quatrième trimestre de 1990);

iii) Publications techniques : a) objectifs de développement des chemins de fer des pays en développement de la région pour 1995-2000 (troisième trimestre de 1990); b) développement du transport fer-mer (troisième trimestre de 1990); c) rôle des conteneurs dans le chemin de fer transasiatique et le Plan directeur pour les chemins de fer asiatiques (quatrième trimestre de 1991); d) guide de la formation ferroviaire (quatrième trimestre de 1990); e) statistiques et information ferroviaires pour l'Asie et le Pacifique (troisième trimestre de 1991); f) études conjointes avec le Groupe de la coopération ferroviaire pour l'Asie et le Pacifique (troisième trimestre de 1990 et de 1991).

*Activités opérationnelles* : Aide aux pays membres pour : a) le renforcement des liaisons ferroviaires intrarégionales et interrégionales; b) le renforcement des capacités des pays en développement en matière de formation de personnel ferroviaire; c) le développement de la coopération par l'intermédiaire du Groupe de la coopération ferroviaire pour l'Asie et le Pacifique; d) les aspects relatifs à la sûreté des transports ferroviaires.

#### 3.2 Modernisation des réseaux ferroviaires

##### *Produits* :

i) Rapports au Comité des transports et des communications sur : a) la modernisation des réseaux ferroviaires (quatrième trimestre de 1990); b) le projet de démonstration d'un système rentable de signalisation et de télécommunications ferroviaires (quatrième trimestre de 1990);

ii) Publications techniques : a) principaux problèmes dans le domaine de l'entretien des voies ferrées dans les pays en développement de la CESAP (troisième trimestre de 1990); b) étude des techniques et systèmes modernes de surveillance des voies (deuxième trimestre de 1991); c) étude des techniques ferroviaires modernes (quatrième trimestre de 1991); d) étude de cas d'un système informatisé pour le contrôle des mouvements des wagons (quatrième trimestre de 1990); e) directives sur l'introduction de systèmes rentables de signalisation et de télécommunications ferroviaires (quatrième trimestre de 1991); f) électrification des chemins de fer (quatrième trimestre de 1991).

*Activités opérationnelles* : Aide aux pays membres pour un système rentable de signalisation et de télécommunications ferroviaires et la modernisation des chemins de fer.

#### *Sous-programme 4. Développement du transport aérien de fret*

##### a) Ressources nécessaires :

Budget ordinaire : 182 400 dollars (soit 15 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 15 % du total prévu pour le programme en 1988-1989);

Fonds extra-budgétaires : 157 800 dollars (soit 7 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 3 % du total prévu pour le programme en 1988-1989);

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr.1), paragraphes 24.148 à 24.151.

\* Priorité absolue

## c) Élément de programme :

## 4.1 Promotion du transport aérien pour le développement socio-économique\*\*

*Produits* : Publications techniques : a) étude sur l'analyse du coût total de distribution du fret aérien par rapport aux autres modes de transport (deuxième trimestre de 1991); b) étude sur les tarifs de fret aérien et sur l'élasticité de l'offre par rapport à la demande de fret aérien (quatrième trimestre de 1991).

*Activités opérationnelles* : Aide aux pays membres pour le développement du transport aérien, notamment en ce qui concerne les pays sans littoral et les pays insulaires du Pacifique (fonds extra-budgétaires).

*Sous-programme 5. Développement de l'infrastructure des communications*

## a) Ressources nécessaires :

Budget ordinaire : 170 200 dollars (soit 14 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 4 % du total prévu pour le programme en 1988-1989);

Fonds extra-budgétaires : 202 900 dollars (soit 9 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 4 % du total prévu pour le programme en 1988-1989);

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr. 1), paragraphes 24.152 à 24.155.

## c) Élément de programme :

## 5.1 Promotion du développement des télécommunications et des services postaux\*

*Produits* : Publication technique : Monographie de pays sur l'impact socio-économique des télécommunications rurales (quatrième trimestre de 1990).

*Activités opérationnelles* : Aide aux pays membres pour l'amélioration des télécommunications et des services postaux, notamment dans les zones rurales.

*Sous-programme 6. Développement du tourisme*

## a) Ressources nécessaires :

Budget ordinaire : 170 200 dollars (soit 14 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 17 % du total prévu pour le programme en 1988-1989);

Fonds extra-budgétaires : 428 500 dollars (soit 19 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 8 % du total prévu pour le programme en 1988-1989);

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr. 1), paragraphes 24.156 à 24.159.

## c) Élément de programme :

## 6.1 Promotion du développement coordonné du tourisme

*Produits* : Publications techniques : a) *ESCAP Tourism Review* (un numéro au deuxième trimestre de 1990, un numéro au deuxième trimestre de 1991); b) étude sur les aspects économiques du tourisme (troisième trimestre de 1991).

*Activités opérationnelles* : Aide aux pays membres pour : a) le renforcement du développement coordonné du tourisme; b) la formation de personnel dans le secteur du tourisme; c) l'optimisation des avantages économiques du tourisme.

*Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1989)**Consultants*

11.65 Les ressources prévues (5 600 dollars), qui sont en augmentation de 500 dollars, sont nécessaires pour les tâches ci-après :

Élément de programme	Description des tâches	Dollars
2.1	Contribuer à une étude sur l'emploi de nouveaux types d'énergie à la place des carburants dérivés du pétrole dans les véhicules de transport	1 400
3.1	Aider à entreprendre une étude sur les objectifs du développement des chemins de fer entre 1995 et 2000 dans les pays en développement de la région	1 800
3.2	Aider à réaliser une étude sur les principaux problèmes que pose l'entretien des voies ferrées dans les pays en développement de la CESAP	1 400
5.1	Entreprendre des monographies sur l'incidence socio-économique des télécommunications en milieu rural	1 000
TOTAL		5 600

*Groupes spéciaux d'experts*

11.66 Les ressources nécessaires (15 100 dollars) sont en augmentation de 200 dollars; elles seront affectées à l'organisation d'une réunion d'un groupe d'experts sur la planification des transports urbains (élément de programme 1.1).

*Frais de voyage du personnel envoyé en mission*

11.67 Les ressources prévues (20 000 dollars) sont destinées aux activités ci-après :

Élément de programme	Description des tâches	Dollars
1.1	Consultations avec des gouvernements sur la planification intégrée des transports urbains	4 000
2.1	Consultations avec des gouvernements sur le développement des routes rurales	4 000
3.1	Consultations avec des gouvernements sur certains aspects des chemins de fer et du transport ferroviaire	4 000
3.1	Consultations avec des gouvernements sur la modernisation des réseaux ferroviaires	4 000
4.1	Consultations avec des gouvernements sur les aspects économiques du transport aérien de fret	4 000
TOTAL		20 000

*Travaux contractuels d'imprimerie et de reliure*

11.68 Les ressources prévues (4 500 dollars) serviront à financer la publication annuelle du *Transport and Communications Bulletin for Asia and the Pacific* (élément de programme 1.1).

\* Priorité absolue

\*\* Non prioritaire

## 14. TRANSPORTS II (TRANSPORTS MARITIMES, PORTS ET VOIES NAVIGABLES INTERIEURES) DANS LA REGION DE L'ASIE ET DU PACIFIQUE

### TABLEAU 11.35. ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

#### 1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1990-1991
		Réévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (aux taux révisés de 1989)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1989)	Inflation en 1990 et 1991	Augmentation totale	
		<i>Flug. Section 11, page 42</i>				
Postes permanents	769,0	(3,6)	-	65,8	62,2	831,2
Consultants	5,3	0,1	-	0,4	0,5	5,8
Groupes spéciaux d'experts	14,3	0,5	(14,8)	-	(14,3)	-
Dépenses communes de personnel	362,5	0,5	-	32,1	32,6	395,1
Frais de voyage du personnel envoyé en mission	17,2	0,2	-	1,2	1,4	18,6
<b>TOTAL</b>	<b>1 168,3</b>	<b>(2,3)</b>	<b>(14,8)</b>	<b>99,5</b>	<b>82,4</b>	<b>1 250,7</b>

#### Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1989)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1988-1989	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépe. ex non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
1 166,0	(14,8)	-	-	(14,8)	(1,2) %

#### 2) Fonds extra-budgétaires

##### a) Services d'appui à :

- i) D'autres organismes des Nations Unies
- ii) Des programmes extra-budgétaires

	1988-1989 Montant estimatif des dépenses	1990-1991 Montant estimatif des dépenses
	-	-
	303,0	297,0
<b>Total a)</b>	<b>303,0</b>	<b>297,0</b>

##### b) Activités de fond :

- PNUD
- Sources bilatérales

	2 000,0	2 750,0
	3 297,0	2 000,0
<b>Total b)</b>	<b>5 297,0</b>	<b>4 750,0</b>

##### c) Projets opérationnels

	-	-
<b>Total c)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

<b>Total a), b) et c)</b>	<b>5 600,0</b>	<b>5 047,0</b>
---------------------------	----------------	----------------

<b>Total</b>	<b>6 297,7</b>
--------------	----------------

TABLEAU 11.36. POSTES NECESSAIRES

Programme : Transports II (Transports maritimes, ports et voies navigables intérieures) dans la région de l'Asie et du Pacifique

Catégories	Postes permanents		Postes temporaires				Total	
	Budget ordinaire		Budget ordinaire		Fonds extra budgétaires			
	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
D-1	1	1	-	-	-	-	1	1
P-5	1	1	-	-	1	1	2	2
P-4	3	3	-	-	-	-	3	3
P-3	2	2	-	-	1	1	3	3
P-2/1	2	2	-	-	2	2	4	4
TOTAL	9	9	-	-	4	4	13	13
Autres catégories								
Agents locaux	3	3	-	-	12	12	15	15
TOTAL	3	3	-	-	12	12	15	15
TOTAL GÉNÉRAL	12	12	-	-	16	16	28	28

#### 14. TRANSPORTS II (TRANSPORTS MARITIMES, PORTS ET VOIES NAVIGABLES INTÉRIEURES) DANS LA RÉGION DE L'ASIE ET DU PACIFIQUE

11.69 Ce programme est exécuté par la Division des transports maritimes, des ports et des voies navigables. Les cinq sous-programmes, leurs éléments de programme et les produits correspondants prévus pour l'exercice biennal sont décrits ci-après:

##### Sous-programme 1. *Elaboration de politiques et création de mécanismes institutionnels dans le domaine du transport maritime*

###### a) Ressources nécessaires:

Budget ordinaire : 350 100 dollars (soit 28 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 13 % du total prévu pour le programme en 1988-1989);

Fonds extra-budgétaires : 1 059 900 dollars (soit 21 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 19 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr. 1), paragraphes 24.162 à 24.168.

###### c) Éléments de programme:

###### 1.1 Politiques maritimes\*

*Produit* : Rapport sur les activités et sur les faits nouveaux dans le domaine des politiques et des institutions maritimes dans la région de la CESAP (quatrième trimestre de 1990).

*Activités opérationnelles* : Aide aux pays membres pour l'élaboration de politiques maritimes en coordination avec les organisations de développement maritimes régionales, sous-régionales et nationales.

###### 1.2 Institutions maritimes

*Produits* : Publications techniques : a) *Guidelines for port related legislation* (deuxième trimestre de 1991); b) *Guidelines for maritime legislation, third revised edition* (troisième trimestre de 1991).

*Activités opérationnelles* : Aide aux pays membres pour la création de mécanismes institutionnels dans le domaine du transport maritime et d'instruments pour la planification et la réalisation des programmes et investissements en vue du développement du secteur maritime et du renforcement de la capacité d'utiliser ces instruments.

##### Sous-programme 2. *Développement des marines marchandes et des services de transport maritime*

###### a) Ressources nécessaires:

Budget ordinaire : 137 600 dollars (soit 11 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 16 % du total prévu pour le programme en 1988-1989);

Fonds extra-budgétaires : 100 900 dollars (soit 2 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 37 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr. 1), paragraphes 24.169 à 24.173.

###### c) Éléments de programme:

###### 2.1 Développement et promotion des services de transports maritime, des systèmes de transport par mer et des marines marchandes\*

*Produit* : Rapport au Comité des transports et des communications sur les faits nouveaux concernant les systèmes de transport par mer, les services maritimes et les services de marine marchande (quatrième trimestre de 1990).

*Activités opérationnelles* : Aide aux pays membres pour a) la promotion des systèmes et techniques modernes de transport, y compris la formation aux techniques pertinentes; b) le développement des capacités de gestion relatives à la planification, à l'exploitation et à l'entretien technique dans le domaine du transport maritime, y compris les transports intérieurs et interinsulaires; c) la promotion de la coopération dans le domaine du transport maritime.

##### Sous-programme 3. *Aménagement des ports*

###### a) Ressources nécessaires:

Budget ordinaire : 275 200 dollars (soit 22 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 31 % du total prévu pour le programme en 1988-1989);

Fonds extra-budgétaires : 1 716 000 dollars (soit 34 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 20 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr. 1), paragraphes 24.174 à 24.180.

###### c) Éléments de programme:

###### 3.1 Gestion portuaire

###### *Produits*:

i) Rapports au Comité des transports et des communications sur : a) la mise au point et l'utilisation d'outils de gestion et les activités de CTPD pour améliorer l'efficacité des ports (quatrième trimestre de 1990); b) les questions d'emploi dans le secteur maritime et l'impact des techniques nouvelles (quatrième trimestre de 1990);

ii) Publications techniques : Manuel et logiciel sur les modèles de gestion portuaire et les questions opérationnelles connexes (troisième trimestre de 1991).

*Activités opérationnelles* : Aide aux pays membres pour la promotion de la coopération entre les chefs d'administration portuaires au moyen de réunions.

\* Priorité absolue

\* Priorité absolue

### 3.2 Planification, construction et exploitation des ports\*\*

#### Produits:

i) Rapport au Comité des transports et des communications sur l'aménagement des ports dans la région de la CESAP (quatrième trimestre de 1990);

ii) Publication technique : *Port performance comparators* (deuxième trimestre de 1991).

*Activités opérationnelles* : Aide aux pays membres pour a) la réalisation et la diffusion d'études spéciales demandées par les gouvernements sur les questions d'aménagement portuaire (1990 et 1991); b) l'élaboration et la réalisation d'un programme d'assistance en matière de planification, de construction et d'exploitation des ports.

#### Sous-programme 4. Développement du transport fluvial

##### a) Ressources nécessaires:

Budget ordinaire : 275 200 dollars (soit 22 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 22 % du total prévu pour le programme en 1988-1989);

Fonds extra-budgétaires : 1 816 900 dollars (soit 36 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 18 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr.1), paragraphes 24.181 à 24.185.

##### c) Eléments de programme:

#### 4.1 Développement de la gestion et de l'exploitation des voies navigables intérieures, de la batellerie, des terminaux et du dragage

#### Produits:

i) Rapport à la Commission sur : a) les résultats d'une étude sur la viabilité et la rentabilité d'un centre régional de transport fluvial à créer au Bangladesh et sur les deux formules possibles, à savoir le renforcement du secrétariat ou le recours à un réseau (premier trimestre de 1990); et b) le programme d'activités et les faits nouveaux dans le domaine du transport fluvial et du dragage (quatrième trimestre de 1990);

ii) Publications techniques : a) *Methods of determination of standard high and low water levels* (quatrième trimestre de 1991); b) *Guidelines for conversion of dumb barges to push-towing* (troisième trimestre de 1991).

*Activités opérationnelles* : a) Production d'un programme audio-visuel sur le transport fluvial (deuxième trimestre de 1990); b) développement du transport fluvial et amélioration des capacités de dragage au moyen de réunions et de services consultatifs.

\*\* Non prioritaire.

### Sous-programme 5. Organisation de chargeurs et coopération entre les chargeurs

#### a) Ressources nécessaires:

Budget ordinaire : 212 600 dollars (soit 17 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 18 % du total prévu pour le programme en 1988-1989);

Fonds extra-budgétaires : 353 300 dollars (soit 7 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 6 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr.1), paragraphes 24.186 à 24.189, compte tenu des modifications indiquées au chapitre 24 du document A/41/6.

#### c) Elément de programme :

##### 5.1 Formation des utilisateurs de navires

*Produits* : Rapports au Comité des transports et des communications sur : a) le développement de l'éducation et de la formation maritimes à l'intention des utilisateurs de navires (quatrième trimestre de 1990); b) le projet de coopération entre utilisateurs de navires (quatrième trimestre de 1990).

*Activités opérationnelles* : Aide aux pays membres pour : a) la promotion de la coopération entre les dirigeants des associations nationales de transitaires et entre les dirigeants des conseils nationaux de chargeurs; b) la formation des utilisateurs de navires aux niveaux régional, sous-régional et national.

#### Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1989)

#### Consultants

11.70 Les ressources prévues (5 400 dollars) permettront de financer les activités ci-après:

Elément de programme	Description des tâches	Dollars
1.1	Aider à élaborer des principes directeurs pour la législation portuaire et maritime	3 000
2.1	Aider à établir un rapport sur les faits nouveaux intervenus dans les systèmes de transport maritime	2 400
	TOTAL	5 400

#### Frais de voyage du personnel envoyé en mission

11.71 Les ressources prévues (17 400 dollars) se répartissent comme suit:

Elément de programme	Description des tâches	Dollars
1.2	Discussions avec des responsables gouvernementaux sur le développement des institutions maritimes	3 600
2.1	Discussions avec des gouvernements sur l'état actuel des systèmes de transport	5 800
3.1	Participation à des réunions de chefs d'administrations portuaires	4 800
5.1	Organisation de séminaires et d'ateliers sur les activités des utilisateurs de navires et participation à ces réunions	3 200
	TOTAL	17 400

## 15. DEVELOPPEMENT SOCIAL ET AFFAIRES HUMANITAIRES DANS LA REGION DE L'ASIE ET DU PACIFIQUE

### TABLEAU 11.37. ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

#### 1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1990-1991
		Réévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (taux révisés de 1989)	Accroissement des ressources (taux révisés de 1989)	Inflation en 1990 et 1991	Augmentation totale	
Postes permanents	835,6	(4,0)	-	73,4	69,4	905,0
Consultants	11,0	0,1	-	0,8	0,9	11,9
Groupes spéciaux d'experts	-	-	15,0	1,4	16,4	16,4
Dépenses communes de personnel	393,9	0,7	-	35,5	36,2	430,1
Frais de voyage du personnel envoyé en mission	17,6	0,3	-	1,2	1,5	19,1
Travaux contractuels d'imprimerie et de reliure	-	-	7,1	0,4	7,5	7,5
<b>TOTAL</b>	<b>1 258,1</b>	<b>(2,9)</b>	<b>22,1</b>	<b>112,7</b>	<b>131,9</b>	<b>1 390,0</b>

#### Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1989)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1988-1989	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
1 255,2	22,1	-	-	22,1	1,7 %

#### 2) Fonds extra-budgétaires

	1988-1989 Montant estimatif des dépenses	1990-1991 Montant estimatif des dépenses
a) Services d'appui à :		
i) D'autres organismes des Nations Unies	-	-
ii) Des programmes extra-budgétaires	84,0	256,0
<b>Total a)</b>	<b>84,0</b>	<b>256,0</b>
b) Activités de fond :		
PNUD	300,0	1 200,0
Sources bilatérales	1 415,0	1 500,0
Autres services	100,0	-
<b>Total b)</b>	<b>1 815,0</b>	<b>2 700,0</b>
c) Projets opérationnels	-	-
<b>Total c)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Total a), b) et c)</b>	<b>1 899,0</b>	<b>2 956,0</b>
<b>Total</b>	<b>4 346,0</b>	

TABLEAU 11.38: POSTES NECESSAIRES

Programme : Développement social et affaires humanitaires dans la région de l'Asie et du Pacifique

Catégories	Postes permanents		Postes temporaires				Total	
	Budget ordinaire		Budget ordinaire		Fonds extra-budgetaires			
	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
D-1	1	1	-	-	-	-	1	1
P-5	2	2	-	-	-	-	2	2
P-4	2	2	-	-	1	1	3	3
P-3	3	3	-	-	1	1	4	4
P-2/1	1	1	-	-	-	-	1	1
TOTAL	9	9	-	-	2	2	11	11
Autres catégories								
Agents locaux	5	5	-	-	7	7	12	12
TOTAL	5	5	-	-	7	7	12	12
TOTAL GÉNÉRAL	14	14	-	-	9	9	23	23

## 15. DEVELOPPEMENT SOCIAL ET AFFAIRES HUMAINITAIRES DANS LA REGION DE L'ASIE ET DU PACIFIQUE

11.72 Ce programme est exécuté par la Division du développement social. Les quatre sous-programmes, leurs éléments de programme et les produits correspondants prévus pour l'exercice biennal sont décrits ci-après :

### Sous-programme 1. Participation de la population

#### a) Ressources nécessaires :

Budget ordinaire : 542 100 dollars (soit 39 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 55 % du total prévu pour le programme en 1988-1989);

Fonds extra-budgetaires : 1 271 100 dollars (soit 43 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 51 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr. 1), paragraphes 21.91 à 21.94, compte tenu des modifications indiquées pour le chapitre 21 du document A/39/6.

#### c) Eléments de programme :

##### 1.1 Participation des femmes au développement

#### Produits :

i) Rapport au Comité de la population et du développement social sur la formation juridique de base des femmes en Asie et dans le Pacifique (troisième trimestre de 1990);

ii) Publications techniques : a) directives sur l'intégration des questions intéressant les femmes dans la planification du développement des pays de l'Asie et du Pacifique (premier trimestre de 1990); b) manuel de formation sur la gestion des centres d'information sur les femmes (premier trimestre de 1991); c) manuel de formation sur le traitement technique des informations relatives aux femmes (premier trimestre de 1991); et d) bulletin du Réseau d'information Asie-Pacifique pour les femmes (deuxième et quatrième trimestres de 1990 et de 1991);

*Activités opérationnelles* : Appui aux pays membres pour a) la promotion de la formation juridique de base des femmes au moyen de la rédaction d'études sur la condition juridique de la femme et de l'organisation d'ateliers nationaux et de campagnes d'alphabétisation; b) la promotion de la coopération entre les organismes gouvernementaux et les organisations non gouvernementales dans la fourniture de services sociaux aux femmes par la réalisation d'études et l'organisation de réunions; c) la sensibilisation du public à la condition de la femme par le rassemblement et la diffusion d'informations sous la forme de répertoires et d'autres documents; et d) l'intégration des questions intéressant les femmes dans la planification du développement.

##### 1.2 Participation des jeunes au développement

#### Produits :

i) Rapport au Comité de la population et du développement social sur les politiques concernant les jeunes et la mise en valeur des ressources humaines (troisième trimestre de 1990);

ii) Publications techniques : a) monographie sur l'adolescence et la prévention de la délinquance (troisième trimestre de 1990); b) étude sur les aspects sociaux du chômage parmi les jeunes (quatrième trimestre de 1991); c) directives sur la participation des jeunes à un développement rationnel du point de vue écologique (troisième trimestre de 1990); d) "Momentum" : publication d'informations sur l'épanouissement des jeunes (deuxième et quatrième trimestres de 1990 et de 1991).

*Activités opérationnelles* : a) services consultatifs aux gouvernements sur les politiques et programmes visant à promouvoir la participation des jeunes au développement; b) appui aux pays membres dans le renforcement de la participation des jeunes au développement par l'organisation de séminaires et d'ateliers et l'établissement d'un précis sur les méthodes de formation "en groupe de pairs"; c) analyse des questions critiques concernant la situation des jeunes dans le développement, notamment en ce qui concerne l'effet des techniques sur la vie de travail des jeunes et la protection des jeunes femmes travaillant dans l'industrie par la réalisation d'études et l'organisation de réunions.

##### 1.3 Participation des personnes handicapées et des personnes âgées au développement

#### Produits :

i) Rapports au Comité de la population et du développement social sur : a) un réseau régional de services d'appui aux personnes handicapées (troisième trimestre de 1990); et b) les politiques et programmes visant à accroître la participation des personnes âgées au développement (troisième trimestre de 1990);

ii) Réunion *ad hoc* d'experts chargée d'examiner et d'évaluer les réalisations de la Décennie des Nations Unies pour les personnes handicapées (troisième trimestre de 1991);

iii) Publication technique : répertoire des centres nationaux de liaison et des experts en matière d'invalidité de la région de la CESAP (quatrième trimestre de 1990).

*Activités opérationnelles* : Appui aux pays membres dans le cadre de : a) l'encouragement des politiques et programmes en matière d'invalidité par la réalisation d'études et l'organisation de séminaires centrés sur le développement de l'information de gestion dans le domaine de l'invalidité; et b) la promotion de politiques et programmes nationaux en vue de l'intégration des personnes âgées dans le développement par la réalisation d'études, l'élaboration de directives et l'organisation de réunions.



*Sous-programme 2. Politiques de développement social et coordination dans ce domaine*

a) Ressources nécessaires :

Budget ordinaire : 347 500 dollars (soit 25 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 34 % du total prévu pour le programme en 1988-1989);

Fonds extra-budgétaires : 620 800 dollars (soit 21 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 25 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1991 (A/37/6 et Corr.1), paragraphes 21.95 à 21.98, compte tenu des modifications indiquées au chapitre 21 des documents A/39/6 et A/41/6.

c) Eléments de programme :

2.1 Promotion de l'adoption de politiques et programmes nationaux pour faire face aux problèmes de développement social\*

*Produits :*

i) Services fonctionnels à fournir à une session du Comité de la population et du développement social (quatrième trimestre de 1990);

ii) Rapports à la Commission sur : a) les aspects sociaux du développement rural (quatrième trimestre de 1990); et b) renforcement de la coopération entre organismes gouvernementaux et organisations non gouvernementales pour promouvoir le développement social (quatrième trimestre de 1991);

iii) Publications techniques : a) Etude sur l'évolution du rôle de la famille en tant qu'institution sociale dans le développement (deuxième trimestre de 1991); b) *Social Development Newsletter* (premier, deuxième et troisième trimestres de 1990 et de 1991).

*Activités opérationnelles :* Assistance aux gouvernements pour la promotion d'un développement socio-économique intégré et pour la prévention de la délinquance et les politiques en matière de justice pénale (1990, 1991).

2.2 Formulation d'une stratégie régionale de développement social

*Produits :*

i) Rapport au Comité de la population et du développement social sur la formulation d'une stratégie régionale de développement social (troisième trimestre de 1990);

ii) Services fonctionnels à fournir à la quatrième Conférence ministérielle sur la protection sociale et le développement social en Asie et dans le Pacifique (1991);

iii) Publication technique : étude sur les principales questions relatives à une stratégie régionale de développement social (premier trimestre de 1991).

*Activités opérationnelles :* Séminaires sous-régionaux à l'intention de conseillers pour les politiques nationales sur les incidences sociales des approches actuelles en matière de politiques et de planification du développement (premier et deuxième trimestres de 1990) (fonds extra-budgétaires).

*Sous-programme 3. Santé et développement*

a) Ressources nécessaires :

Budget ordinaire : 152 900 dollars (soit 11 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 11 % du total prévu pour le programme en 1988-1989);

Fonds extra-budgétaires : 354 700 dollars (soit 12 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 24 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1991 (A/37/6 et Corr.1), paragraphes 21.99 à 21.102.

tel que révisé par le chapitre 21 des documents A/39/6 et A/41/6.

c) Elément de programme :

3.1 Renforcement des programmes nationaux relatifs à la santé et au développement\*\*

*Produit :* Rapport au Comité de la population et du développement social sur les questions relatives à la lutte contre l'abus des drogues sous l'angle de la demande et sur la prévention du SIDA (troisième trimestre de 1990).

*Activités opérationnelles :* a) renforcement des programmes nationaux de prévention de l'abus des drogues et de réadaptation, par la réalisation d'études, l'élaboration de directives et l'organisation d'ateliers; b) constitution et renforcement d'un réseau régional d'organismes nationaux s'occupant de la lutte contre l'abus des drogues sous l'angle de la demande, avec création d'une base d'information régionale (1991); et c) assistance aux gouvernements pour les politiques et les programmes relatifs à la lutte contre l'abus des drogues sous l'angle de la demande.

*Sous-programme 4. Facilitation de la mise en valeur des ressources humaines*

a) Ressources nécessaires :

Budget ordinaire : 347 500 dollars (soit 25 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 0 % du total prévu pour le programme en 1988-1989);

Fonds extra-budgétaires : 709 400 dollars (soit 24 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 0 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

b) Référence : révision du plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/43/6), paragraphes 21.102A à 21.102D.

c) Eléments de programme :

4.1 Facilitation et surveillance de l'application du Plan d'action de Jakarta pour la mise en valeur des ressources humaines dans la région de la CESAP

*Produit :* Rapport à la Commission sur l'application du Plan d'action de Jakarta pour la mise en valeur des ressources humaines dans la région de la CESAP.

*Activités opérationnelles :*

i) Services consultatifs à fournir aux gouvernements pour appuyer et surveiller l'application du Plan d'action de Jakarta;

ii) Sensibilisation du public à la mise en valeur des ressources humaines par l'établissement et la diffusion de documents d'information;

iii) Création d'un réseau régional de mécanismes nationaux pour l'application du Plan d'action de Jakarta.

4.2 Promotion des politiques et programmes de mise en valeur des ressources humaines dans la région de la CESAP

*Produits :*

i) Rapport au Comité de la population et du développement social sur les méthodes d'intégration de la mise en valeur des ressources humaines dans la planification du développement (troisième trimestre de 1990);

ii) Publications techniques : a) directives sur la méthodologie à suivre dans la réalisation d'une étude régionale sur la qualité de la vie comme aspect de mise en valeur des ressources humaines (deuxième trimestre de 1990); b) études sur l'établissement de prévisions dans le domaine de la mise en valeur des ressources humaines et sur les incidences socio-économiques de la mise en valeur de ces ressources (deuxième trimestre de 1990).

\* Priorité absolue.

\*\* Non prioritaire.

*Activités opérationnelles* : Promotion de la mise en valeur des ressources humaines à l'intention des groupes sociaux désavantagés par la réalisation d'études et l'organisation de séminaires et de programmes de formation.

*Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1989)*

*Consultants*

11.73 Les ressources prévues à ce titre (11 100 dollars), se répartissent comme suit :

Elément de programme	Description des tâches	Dollars
1.2	Aider à l'élaboration d'une étude sur les aspects sociaux du chômage parmi les jeunes	2 000
1.3	Aider à l'établissement d'un répertoire des centres nationaux de liaison et des experts en matière d'invalidité de la région de la CESAP	1 800
1.3	Aider à l'élaboration d'un rapport sur les politiques et programmes visant à accroître la participation des personnes âgées au développement	2 000
2.1	Aider à l'élaboration d'une étude sur l'évolution du rôle de la famille en tant qu'institution sociale dans le développement	2 000
4.2	Aider à l'élaboration d'un rapport sur les méthodes d'intégration de la mise en valeur des ressources humaines dans la planification du développement	3 300
<b>TOTAL</b>		<b>11 100</b>

*Groupes spéciaux d'experts*

11.74 Les ressources prévues à ce titre (15 000 dollars) sont destinées à financer l'organisation d'une réunion *ad hoc* d'experts chargée d'examiner et d'évaluer les résultats de la

Décennie des Nations Unies pour les personnes handicapées (élément de programme 1.3).

*Frais de voyage du personnel envoyé en mission*

11.75 Les ressources prévues à ce titre (17 900 dollars) se répartissent comme suit :

Elément de programme	Description des tâches	Dollars
1.1	Consultations avec les gouvernements sur l'établissement et l'application de directives visant à assurer l'intégration des questions intéressant les femmes dans la planification du développement	3 800
1.2	Missions destinées à fournir des services consultatifs aux gouvernements sur les politiques et programmes visant à promouvoir la participation des jeunes au développement	4 500
2.1	Consultations avec les organismes gouvernementaux et les organisations non gouvernementales sur les modalités de renforcement de la coopération dans le cadre de la promotion du développement social	2 600
4.1	Consultations avec les gouvernements sur la création d'un réseau régional de mécanismes nationaux pour l'application du Plan d'action de Jakarta	3 000
4.1	Missions destinées à fournir des services consultatifs aux gouvernements pour appuyer et surveiller l'application du Plan d'action de Jakarta	4 000
<b>TOTAL</b>		<b>17 900</b>

*Travaux contractuels d'imprimerie et de reliure*

11.76 Les ressources prévues à ce titre (7 100 dollars), qui reflètent un accroissement de 7 100 dollars, sont destinées à financer la publication du bulletin intitulé *Social Development Newsletter* (élément de programme 2.1).

## D. Appui aux programmes

### 1. SERVICES DE CONFERENCE

TABLEAU 11.39. ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1990-1991
		Réévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (aux taux révisés de 1989)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1989)	Inflation en 1990 et 1991	Augmentation totale	
Postes permanents	3 236,3	(3,5)	-	343,3	339,8	3 576,1
Dépenses communes de personnel	1 525,5	13,3	-	161,2	174,5	1 700,0
Frais de voyage du personnel affecté à des réunions	22,5	0,5	(23,0)	-	(22,5)	-
Services contractuels	30,5	0,5	-	2,2	2,7	33,2
<b>TOTAL</b>	<b>4 814,8</b>	<b>10,8</b>	<b>(23,0)</b>	<b>506,7</b>	<b>494,5</b>	<b>5 309,3</b>

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1989)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1988-1989	Accroissement des ressources				(5) Montant ajusté	Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté		
4 825,6	(23,0)	-	-	(23,0)	(0,4) %	

TABLEAU 11.39 (suite)

## 2) Fonds extra-budgétaires

	1988-1989 Montant estimatif des dépenses	1990-1991 Montant estimatif des dépenses
a) Services d'appui à :		
i) D'autres organismes des Nations Unies	-	-
ii) Des programmes extra-budgétaires	-	290,0
Total a)	-	290,0
b) Activités de fond :	-	-
Total b)	-	-
c) Projets opérationnels	-	-
Total c)	-	-
Total a), b) et c)	-	290,0
Total		5 599,3

TABLEAU 11.40. POSTES NECESSAIRES

## Programme : Services de conférence

Catégories	Postes permanents		Postes temporaires				Total	
	Budget ordinaire		Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires			
	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
P-5	1	1	-	-	-	-	1	1
P-4	8	8	-	-	-	-	8	8
P-3	16	16	-	-	-	-	16	16
P-2/1	1	1	-	-	-	-	1	1
TOTAL	26	26	-	-	-	-	26	26
Autres catégories								
Agents locaux	64	64	-	-	10	10	74	74
TOTAL	64	64	-	-	10	10	74	74
TOTAL GÉNÉRAL	90	90	-	-	10	10	100	100

## D. Appui au programme

## 1. SERVICES DE CONFERENCE

11.77 Ce programme est exécuté par la Division de l'administration. Il consiste à fournir des services de traduction, de révision et d'édition de documents et de publications, ainsi que des services d'interprétation pour les conférences et les réunions de la Commission.

*Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1989)*  
*Services contractuels*

11.78 Les ressources prévues (31 000 dollars) serviront à couvrir le coût des travaux contractuels de traduction et de dactylographie.

*Frais de voyage du personnel affecté à des réunions*

11.79 Les ressources prévues au titre des frais de voyage du personnel linguistique affecté à des réunions ont été regroupées à la rubrique "Organes directeurs" (voir par. 11.4).

## 2. GESTION DES ACTIVITES DE COOPERATION TECHNIQUE

TABLEAU 11.41. ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des États-Unis)

## 1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues			Crédits demandés pour 1990-1991
		Réévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (aux taux révisés de 1989)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1989)	Inflation en 1990 et 1991	
Postes permanents	492,0	(2,2)	-	44,8	534,6
Dépenses communes de personnel	232,0	0,6	-	21,5	254,1
<b>TOTAL</b>	<b>724,0</b>	<b>(1,6)</b>	<b>-</b>	<b>66,3</b>	<b>788,7</b>

## Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1989)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1988-1989	Accroissement des ressources				(5) Montant ajusté	Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins dépenses non renouvelables	(4) Plus croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté		
722,4	-	-	-	-	-	-

## 2) Fonds extra-budgétaires

## a) Services d'appui à :

- i) D'autres organismes des Nations Unies
- ii) Des programmes extra-budgétaires

	1988-1989 Montant estimatif des dépenses	1990-1991 Montant estimatif des dépenses
Total a)	414,0	433,0
b) Activités de fond : Sources bilatérales	300,0	400,0
Total b)	300,0	400,0
c) Projets opérationnels	-	-
Total c)	-	-
Total a), b) et c)	714,0	833,0
<b>Total</b>	<b>1 621,7</b>	

TABLEAU 11.42. POSTES NECESSAIRES

## Programme : Gestion des activités de coopération technique

Catégorie	Postes permanents		Postes temporaires				Total	
	Budget ordinaire		Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires			
	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
D-1	1	1	-	-	-	-	1	1
P-5	1	1	-	-	1	1	2	2
P-4	1	1	-	-	1	1	2	2
P-3	1	1	-	-	1	1	2	2
P-2/1	1	1	-	-	-	-	1	1
<b>TOTAL</b>	<b>5</b>	<b>5</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>8</b>	<b>8</b>
Autres catégories								
Agents locaux	4	4	-	-	2	2	6	6
<b>TOTAL</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>6</b>	<b>6</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>9</b>	<b>9</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>5</b>	<b>5</b>	<b>14</b>	<b>14</b>

2. GESTION DES ACTIVITES DE COOPERATION TECHNIQUE

11.80 Ce programme est exécuté par la Division de la coopération technique. Le sous-programme unique, ses éléments de programme et les services correspondants prévus pour l'exercice biennal sont décrits ci-après :

*Sous-programme 1. Gestion des activités de coopération technique*

a) Ressources nécessaires :

Budget ordinaire : 788 700 dollars (soit 100 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 100 % du total prévu pour le programme en 1988-1989);

Fonds extra-budgétaires : 833 000 dollars (soit 100 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 100 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

b) Référence : ce sous-programme ne fait pas partie des programmes du plan à moyen terme.

c) Eléments de programme :

1.1 Formulation des politiques

*Services* : Fourniture d'un appui et d'orientation dans le domaine de l'assistance technique, conformément aux priorités et aux besoins de la région.

1.2 Mobilisation de fonds extra-budgétaires et coordination et gestion des activités de coopération technique et des projets régionaux\*

*Services* : a) Appui pour la mobilisation de fonds extra-budgétaires destinés aux activités prévues dans le programme de travail; b) appui au secrétariat pour la formula-

tion de projets, l'information de gestion et l'évaluation — coordination et gestion de quelque 350 activités de coopération technique entreprises par le secrétariat en Asie et dans le Pacifique; et c) appui à des institutions et des projets régionaux, notamment l'Institut de statistique pour l'Asie et le Pacifique (ISAP), le Comité pour la coordination de la prospection commune des ressources minérales au large des côtes d'Asie (CCPM/Asie), le Comité pour la coordination de la prospection commune des ressources minérales au large des côtes du Pacifique Sud (CCPM/Pacifique Sud), le Centre de l'Asie et du Pacifique pour le transfert de technologie (CAPTT), le Réseau régional de la machine agricole (RRMA), le Centre de recherche-développement sur l'étaim pour l'Asie du Sud-Est, le Centre régional pour la coordination de la recherche-développement sur les cultures secondaires (céréales secondaires, légumineuses, racines et tubercules) dans les zones tropicales humides de l'Asie et du Pacifique, le projet régional de mise en valeur de l'énergie, le programme de mise en valeur de l'énergie dans le Pacifique, et le programme régional de télédétection.

1.3 Promotion des activités et des programmes de CEPD/CTPD\*\*

*Services* : Appui au secrétariat et aux centres nationaux pour l'identification et l'élaboration d'activités de CEPD destinées aux petites et moyennes industries; appui et assistance au secrétariat et aux pays membres pour l'identification, la planification et l'exécution d'activités et de programmes de CTPD conformément aux résolutions et décisions pertinentes de la Commission.

\* Priorité absolue

\*\* Non prioritaire

3. SERVICES ADMINISTRATIFS ET SERVICES COMMUNS

TABLEAU 11.43. ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Credits ouverts pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Credits demandés pour 1990-1991
		Reévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (taux révisés de 1989)	Accroissement des ressources (taux révisés de 1989)	Inflation en 1990 et 1991	Accroissement total	
Postes permanents	4 909,3	4,1	15,8	591,1	611,0	5 520,3
Personnel temporaire (remplaçants et surnuméraires)	85,9	1,5	-	6,1	7,6	93,5
Heures supplémentaires	141,0	2,4	-	10,0	12,4	153,4
Dépenses communes de personnel	2 317,1	28,9	7,6	272,4	308,9	2 626,0
Frais de voyage du personnel envoyé en mission	20,1	0,6	-	1,5	2,1	22,2
Location et entretien des locaux	498,9	8,9	-	35,6	44,5	543,4
Eclairage, chauffage, énergie et eau	1 104,2	19,6	(17,0)	77,5	80,1	1 184,3
Location et entretien du matériel	493,9	8,7	-	35,2	43,9	537,8
Communications	460,3	8,3	-	32,9	41,2	501,5
Dépenses de représentation	11,8	0,2	-	0,9	1,1	12,9
Services divers	141,7	2,5	-	10,1	12,6	154,3
Fournitures et accessoires	496,0	8,6	-	35,3	43,9	539,9
Mobilier et matériel	540,0	9,6	17,0	39,7	66,3	606,3
<b>Total</b>	<b>11 220,2</b>	<b>103,9</b>	<b>23,4</b>	<b>1 148,3</b>	<b>1 275,6</b>	<b>12 495,8</b>

Analyse de la croissance réelle (taux révisés de 1989)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1988-1989	Accroissement des ressources				(5) Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant (des 11)	(3) Moins dépenses non renouvelables	(4) Plus croissance différence (nouveaux postes)	(5) Montant ajouté	
11 324,1	23,4	-	-	23,4	0,2 %

TABLEAU 11.43 (suite)

## 2) Fonds extra-budgétaires

	1988-1989 Montant estimatif des dépenses	1990-1991 Montant estimatif des dépenses
a) Services d'appui à :		
i) D'autres organismes des Nations Unies	-	-
ii) Des programmes extra-budgétaires	2 006,0	2 327,0
Total a)	2 006,0	2 327,0
b) Activités de fond	-	-
Total b)	-	-
c) Projets opérationnels	-	-
Total c)	-	-
Total a), b) et c)	2 006,0	2 327,0
Total		14 822,8

TABLEAU 11.44. POSTES NECESSAIRES

## Programme : Services administratifs et services communs

Catégories	Postes permanents		Postes temporaires				Total	
	Budget ordinaire		Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires			
	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
D-1	1	1	-	-	-	-	1	1
P-5	4	4	-	-	1	1	5	5
P-4	6	7	-	-	-	-	6	7
P-3	6	5	-	-	-	-	6	5
P-2/1	9	9	-	-	2	2	11	11
TOTAL	26	26	-	-	3	3	29	29
Autres catégories								
Agents locaux	150	150	-	-	71	71	221	221
TOTAL	150	150	-	-	74	74	221	221
TOTAL GÉNÉRAL	176	176	-	-	74	74	250	250

## 3. SERVICES ADMINISTRATIFS ET SERVICES COMMUNS

11.81 Ce programme est exécuté par la Division de l'administration. Les sept sous-programmes, leurs éléments de programme et les produits correspondants prévus pour l'exercice biennal sont décrits ci-après.

*Sous-programme 1. Direction administrative*

a) Ressources nécessaires : budget ordinaire : 499 800 dollars (soit 4 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 4 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

b) Référence : ce programme ne fait pas partie des programmes du plan à moyen terme.

c) Eléments de programme :

1.1 Direction administrative\*

Services : Fourniture de conseils et de services administratifs généraux au secrétariat de la CESAP.

*Sous-programme 2. Budget, gestion financière et contrôle de gestion*

a) Ressources nécessaires :

Budget ordinaire : 2 374 200 dollars (soit 19 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 19 % du total prévu pour le programme en 1988-1989);

Fonds extra-budgétaires : 255 900 dollars (soit 11 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 25 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

b) Référence : Ce sous-programme ne fait pas partie des programmes du plan à moyen terme.

c) Eléments de programme :

2.1 Comptabilité et établissement des rapports financiers

Services :

i) Appui au secrétariat en matière de gestion financière, de contrôle de gestion, de services financiers et de comptabilité. Traitement de divers documents : documents de contrôle des avoirs (5 000), divers documents d'engagement de dépenses (4 000), états de rapprochement des comptes

\* Priorité absolue.

bancaires et des comptes de placement (400), pièces de journal (1 000) et avis de virements par câble (5 000);

ii) Elaboration des rapports financiers qui seront envoyés au Siège pour l'Assemblée générale; élaboration d'états semestriels, de rapports mensuels sur les allocations de crédit et de divers rapports destinés aux directeurs de programmes (6 000); examen, adaptation et réapprovisionnement des comptes d'avances temporaires pour les bureaux extérieurs; et tenue des comptes relatifs aux activités imputées sur les fonds de fonctionnement et aux activités de coopération technique.

## 2.2 Gestion de la trésorerie et décaissements

*Services* : a) versements des traitements, des indemnités connexes et de diverses prestations (1 200 fonctionnaires environ, 30 000 opérations); b) élaboration de rapports et états mensuels des recettes, ainsi que des rapports et tableaux annuels relatifs à la Caisse des pensions; c) traitement des demandes de paiement des frais de voyage et des factures des fournisseurs (25 000); d) règlement des services de consultant et d'autres concours extérieurs (3 000); e) gestion de 21 comptes bancaires contrôlés par la CESAP; f) planification mensuelle des besoins de trésorerie du secrétariat et des différents bureaux extérieurs qui en dépendent, ainsi que des placements à court terme (300 opérations); g) encaissement et enregistrement de tous les règlements (33 000 opérations).

## 2.3 Elaboration et gestion du budget

*Services* : Appui au secrétariat pour les questions touchant le budget-programme (élaboration du projet de budget-programme de la CESAP); élaboration des rapports sur l'exécution du budget; examen des devis établis pour des activités financées par des fonds extra-budgétaires (180); émission des avis d'allocation de fonds pour les activités de coopération technique (750); fourniture de services administratifs pour les sessions de la CESAP et les organes délibérants; suivi financier et contrôle du budget.

### *Sous-programme 3. Administration du personnel*

#### a) Ressources nécessaires :

Budget ordinaire : 2 874 000 dollars (soit 23 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 23 % du total prévu pour le programme en 1988-1989);

Fonds extra-budgétaires : 325 800 dollars (soit 14 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 25 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

b) Référence : ce sous-programme ne fait pas partie des programmes du plan à moyen terme.

#### c) Eléments de programme :

### 3.1 Recrutement et classement des emplois

*Services* : a) gestion du recrutement (950 opérations); b) examen des définitions d'emploi d'administrateur (150); et examen et classement des emplois d'agent des services généraux (400).

### 3.2 Administration du personnel et services de conseil pour le personnel

*Services* : a) établissement des formulaires P.5 et P.35 (1 180); b) établissement de contrats de louage de services (500); c) établissement des formulaires requis lors du recrutement et de la cessation de service (225); d) établissement des autorisations de voyage au titre du recrutement, de la cessation de service, des congés dans les foyers, des visites familiales, de l'indemnité pour frais d'études, etc. (300); e) services de conseil pour le personnel (250 consultations).

### 3.3 Formation

*Services* : Perfectionnement du personnel du secrétariat : (50 séminaires, cours de langues et journées d'étude).

### 3.4 Service médical

*Services* : Fourniture de services médicaux à l'intention du personnel (500 consultations par mois).

### *Sous-programme 4. Services généraux et planification et service des conférences*

#### a) Ressources nécessaires :

Budget ordinaire : 2 874 000 dollars (soit 23 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 23 % du total prévu pour le programme en 1988-1989);

Fonds extra-budgétaires : 954 100 dollars (soit 41 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 25 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

b) Référence : ce sous-programme ne fait pas partie des programmes du plan à moyen terme.

#### c) Eléments de programme :

### 4.1 Administration des bâtiments

*Services* : a) descriptifs de projets architecturaux et de projets d'études techniques et d'aménagement des locaux et plans d'aménagement (315); b) demandes d'installation de prises de téléphone et de prises de courant (5 000); c) demandes de travaux dans les bâtiments (services de factotum) (4 800); d) exécution de commandes de travaux d'entretien et de contrôle du fonctionnement (11 000); e) transformations, améliorations et gros travaux d'entretien (125); f) transmission d'appels téléphoniques internationaux et interurbains (émanant du secrétariat) (34 800); g) accueil des visiteurs (460 000).

### 4.2 Gestion des achats, des transports et du matériel et des fournitures de bureautique

*Services* : a) voyages du personnel, des délégués, etc. (10 500 dossiers); b) transports locaux, expéditions, importations en franchise (5 800); c) demandes de visas et formalités d'immigration (7 000); d) achats/marchés (7 500).

### 4.3 Gestion du matériel, gestion des dossiers, enregistrement, courrier, télégrammes et télécommunications

*Services* : a) gestion du matériel (9 400 interventions); b) traitement et mise à jour des dossiers courants de correspondance officielle (90 500 pièces); c) réception et expédition de la valise (7 600 sacs); d) envoi du courrier officiel (correspondance, documentation et communiqués de presse) par la poste (301 000 plis); e) envoi du courrier officiel (correspondance, documentation et communiqués de presse) par des messageries locales (70 300 plis); f) tri du courrier reçu (180 800 plis); g) télégrammes/télex/télocopies—arrivée et départ (80 500 messages).

### 4.4 Sécurité et sûreté

*Services* : a) inspections, enquêtes, contrôles et autres mesures touchant la sécurité et la sûreté (10 000); b) fourniture de services de sécurité pour des réunions (350) et à l'occasion de visites de personnalités et d'événements particuliers (150); c) tâches spéciales (110); d) contrôles de sécurité assurés 24 heures sur 24 (6 postes) et 12 heures par jour (14 postes).

### 4.5 Planification et service des conférences\*

*Services* : a) planification et service de conférences pour 200 à 215 réunions par an; b) dactylographie de manuscrits en anglais et en français (16 millions de mots par an) et reproduction de documents (25 millions d'unités par an).

\* Priorité absolue

### Sous-programme 5. Services de bibliothèque et d'information sur le développement et archives

#### a) Ressources nécessaires :

Budget ordinaire : 999 700 dollars (soit 8 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 8 % du total prévu pour le programme en 1988-1989);

Fonds extra-budgétaires : 232 700 dollars (soit 10 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 0,0 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

b) Référence : ce sous-programme ne fait partie des programmes du plan à moyen terme.

#### c) Elément de programme :

##### 5.1 Services de bibliothèque et de documentation

Services : a) acquisitions (162 000 documents); b) publications annuelles (9), mensuelles (12) et numéros spéciaux (10); c) prêt et distribution de livres et de périodiques (36 000); d) reliure (10 000 volumes); et e) photocopie (60 000 pages).

### Sous-programme 6. Traitement électronique de l'information

#### a) Ressources nécessaires :

Budget ordinaire : 1 874 400 dollars (soit 15 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 15 % du total prévu pour le programme en 1988-1989);

Fonds extra-budgétaires : 395 600 dollars (soit 17 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 25 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

b) Référence : ce sous-programme ne fait pas partie des programmes du plan à moyen terme.

#### c) Eléments de programme :

##### 6.1 Activités informatiques

Services : a) traitement de travaux sur gros ordinateurs et mini-ordinateurs (60 000 en 1990; 100 000 en 1991); b) séances de travail en ligne sur terminal (7 000 en 1990; 12 000 en 1991).

##### 6.2 Programmation

Services : Demandes de programmation pour gros, mini et micro-ordinateurs (400 demandes pour l'exercice biennal).

##### 6.3 Services et formation techniques

Services : Traitement des demandes d'appui et de formation techniques dans les domaines de l'informatique, de la bureautique et des télécommunications (600 demandes pour l'exercice biennal).

### Sous-programme 7. Services d'information

#### a) Ressources nécessaires :

Budget ordinaire : 999 700 dollars (soit 8 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 8 % du total prévu pour le programme en 1988-1989);

Fonds extra-budgétaires : 162 900 dollars (soit 7 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 0,0 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

b) Référence : ce sous-programme ne fait pas partie des programmes du plan à moyen terme.

#### c) Eléments de programme :

##### 7.1 Production de matériel d'information

Services : a) diffusion, production et distribution de communiqués de presse, de reportages d'actualité, de documents de fond et de messages (250); b) production de résumés hebdomadaires des nouvelles à partir des télégrammes reçus du Département de l'information (104); c) organisation d'expositions d'affiches et de photos et de projection de films (16); d) prêt de documentaires de l'ONU;

e) collaboration avec les médias, tous les pays membres de la CESAP, les organisations non gouvernementales et les écoles à l'occasion d'événements particuliers; f) production de documents d'information en anglais et en thaïlandais; g) traduction en thaïlandais de messages du Secrétaire général et d'autres hauts fonctionnaires (18); h) rapports intérieurs, rapports trimestriels, rapports sur la publicité donnée aux événements particuliers et analyses hebdomadaires de l'actualité pour le Siège de l'ONU; i) réponses aux demandes d'information du public, organisation de réunions avec les responsables d'écoles publiques ou privées, organisation de conférences, avec projection de films, à l'intention d'enseignants, d'étudiants et d'autres visiteurs.

##### 7.2 Coopération avec d'autres organismes des Nations Unies et liaison avec les médias\*

Services : a) coopération avec d'autres organismes et institutions des Nations Unies, y compris les centres d'information des Nations Unies dans la région, dans le domaine de l'information; b) collaboration avec les organes de presse (48) et les stations de radio et de télévision (48) dans le domaine de l'information; c) rencontres avec des journalistes sur des questions relatives au développement (2); d) réalisation de programmes en collaboration avec des chaînes de radio et de télévision (2); e) réunions d'information organisées à l'intention de journalistes de la presse écrite, de la radio et de la télévision dans des bureaux de la région, et interviews données aux représentants des médias locaux (6).

#### Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1989)

#### Reclassement d'un poste

11.82 Il est proposé de reclasser de P-3 à P-4 un poste de médecin.

#### Personnel temporaire (remplaçants et surnuméraires)

11.83 Les ressources prévues (87 400 dollars) doivent permettre à titre temporaire de remplacer le personnel en congé de longue durée et en congé de maternité et de recruter du personnel supplémentaire pour les périodes de pointe (élément de programme 1.1).

#### Heures supplémentaires

11.84 Les ressources prévues (143 400 dollars) correspondent au sursalaire de nuit et aux heures supplémentaires.

#### Frais de voyage du personnel envoyé en mission

11.85 Les ressources prévues (20 700 dollars) sont destinées aux activités ci-après :

Elément de programme	Description des tâches	Dollars
1.1	Voyage à New York pour des consultations et pour participer à des réunions au sein du Secrétariat ainsi qu'aux réunions de la CFPI; voyage d'un représentant de la CESAP pour participer à des réunions du Comité des nominations et des promotions et voyage d'un membre du Comité du personnel de la CESAP pour participer aux réunions de la CFPI	18 500
7.1	Voyage dans la région pour des activités relatives à l'information	2 200
	TOTAL	20 700

#### Location et entretien des locaux

11.86 Les ressources prévues (507 800 dollars) doivent couvrir le coût des services d'entretien divers, de l'entretien des installations électriques, du fonctionnement et de l'entretien des ascenseurs, des services de nettoyage et de la location des bureaux du Centre des activités opérationnelles de la CESAP dans le Pacifique.

\* Priorité absolue.



**Eclairage, chauffage, énergie et eau**

11.87 Les ressources à ce titre (1 106 800 dollars), qui font apparaître une diminution de 17 000 dollars, correspondent aux dépenses d'électricité et d'eau prévues.

**Location et entretien du matériel**

11.88 Les ressources prévues (502 600 dollars) serviront à couvrir le coût de la location et de l'entretien du matériel de traitement électronique de l'information et de l'entretien et du fonctionnement du matériel de transport, de télécommunication, etc.

**Communications**

11.89 Les ressources prévues (468 600 dollars) sont destinées à couvrir les frais suivants : télégrammes et télex, location du matériel téléphonique, communications téléphoniques locales, interurbaines et internationales, timbres et service de la valise diplomatique.

**Services divers**

11.90 Les ressources prévues (144 200 dollars) correspondent essentiellement au coût du fret, aux frais d'assurance et aux frais bancaires.

**Fournitures et accessoires**

11.91 Les ressources prévues (504 600 dollars) doivent permettre d'acheter des fournitures de bureau, des fournitures pour le traitement des données et des livres pour la bibliothèque.

**Mobilier et matériel**

11.92 Les ressources prévues (566 600 dollars), qui font apparaître une augmentation de 17 000 dollars, correspondent dans une large mesure au matériel de traitement des données, de reproduction interne et de traduction, et au matériel nécessaire pour les communications. L'augmentation prévue reflète la nécessité d'accélérer le programme de remplacement du mobilier que la crise financière avait interrompu.

## 4. CONSTRUCTION (GROUPE DE LA PLANIFICATION)

**TABLEAU 11.45. ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX**

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

**1) Budget ordinaire**

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1990-1991
		Réévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (taux révisés de 1989)	Accroissement des ressources (taux révisés de 1989)	Inflation en 1990 et 1991	Augmentation totale	
Postes temporaires	176,0	(0,6)	-	15,4	14,8	190,8
Dépenses communes de personnel	82,9	0,3	-	7,5	7,8	90,7
Frais de voyage du personnel envoyé en mission	11,8	0,4	-	0,9	1,3	13,1
<b>TOTAL</b>	<b>270,7</b>	<b>0,1</b>	<b>-</b>	<b>23,8</b>	<b>23,9</b>	<b>294,6</b>

**Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1989)**

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1988-1989	Accroissement des ressources				(5) Montant ajusté	Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins dépenses non renouvelables	(4) Plus croissance différée (nouveaux postes)	(5) Moins dépenses non renouvelables		
270,8	-	-	-	-	-	-

**2) Fonds extra-budgétaires**

Total	294,6
-------	-------

**TABLEAU 11.46. POSTES NECESSAIRES**
**Programme : Construction (Groupe de la planification)**

Catégories	Postes permanents		Postes temporaires				Total	
	Budget ordinaire		Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur	-	-	1	1	-	-	1	1
P-4	-	-	1	1	-	-	1	1
P-3	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>2</b>	<b>2</b>
Autres catégories	-	-	-	-	-	-	-	-
Agents locaux	-	-	1	1	-	-	1	1
<b>TOTAL</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1</b>	<b>1</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>3</b>	<b>3</b>

## 4. CONSTRUCTION (GROUPE DE LA PLANIFICATION)

11.93 Ce programme est exécuté par la Division de l'administration et correspond à l'agrandissement des installations de conférence de la CESAP à Bangkok.

**Frais de voyage du personnel envoyé en mission**

11.94 Les ressources prévues (12 200 dollars) serviront à couvrir les frais de voyage des personnes qui se rendront à New York pour s'entretenir de la construction de nouvelles installations de conférence de la CESAP avec des fonctionnaires du Bureau des services généraux (élément de programme 1.1).



## CHAPITRE 12. COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AMERIQUE LATINE ET LES CARAIBES

TABLEAU 12.1. ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

### COÛTS DIRECTS

#### 1) Budget ordinaire

Crédit ouvert pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues								Crédit demandé pour 1990-1991
	Réévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (aux taux révisés de 1989)		Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1989)		Inflation en 1990 et 1991		Augmentation totale		
	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%	
42 811,0	549,9	1,2	516,0	1,2	6 113,3	14,2	7 179,2	16,7	49 990,2

#### Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1989)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1988-1989	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
43 360,9	516,0	101,5	-	-14,5	0,9 %

#### 2) Fonds extra-budgétaires

1988-1989 Montant estimatif des dépenses	1990-1991 Montant estimatif des dépenses
--	--

##### a) Services d'appui à :

- i) D'autres organismes des Nations Unies
- ii) Des programmes extra-budgétaires

457,2	385,2
2 172,9	1 980,7

Total a)	2 630,1	2 365,9
----------	---------	---------

##### b) Activités de fond :

- PNUD
- FNUAP
- Sources bilatérales

1 240,5	450,4
2 659,8	2 659,8
80,0	78,0

Total b)	3 980,3	3 188,2
----------	---------	---------

##### c) Projets opérationnels :

- PNUD
- PNUE
- FNUAP
- Fonds de développement des Nations Unies pour la femme
- FAO
- Sources bilatérales
- Autres sources

3 941,8	1 740,2
437,0	421,0
716,8	477,9
80,7	24,1
15,4	-
10 482,7	11 881,8
2 014,0	2 140,0

Total c)	17 688,4	16 685,0
----------	----------	----------

Total a), b) et c)	24 298,8	22 239,1
--------------------	----------	----------

Total, coûts directs	72 229,3
----------------------	----------

TABLEAU 12.2. ANALYSE DU TOTAL REEVALUE DE LA BASE DE RESSOURCES DE 1988-1989  
(AUX TAUX REVISES DE 1989)

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Programmes	Crédits ouverts pour 1988-1989 (1)	D. dépenses non renouvelables de 1988-1989 (2)	Dépenses supplémentaires						Montant net des dépenses supplémentaires (9)	Total réévalué de la base de ressources de 1988-1989 (10)
			Effet différé de l'accroissement de ressources 1988-1989		Réévaluation des coûts aux taux révisés de 1989		Ajustements spéciaux (7)	Total (8)		
			Postes permanents (3)	Autres objets de dépense (4)	Postes permanents (5)	Autres objets de dépense (6)				
A. Organes directeurs	557,2	-	-	-	-	30,2	-	30,2	30,2	587,4
B. Direction exécutive et administration	2 964,5	116,9	-	-	114,9	4,5	(83,8)	35,6	(81,3)	2 883,2
C. Programmes d'activité :										
1. Alimentation et agriculture	854,7	-	-	-	42,9	1,3	(29,2)	15,0	15,0	869,7
2. Questions et politiques relatives au développement	6 010,1	-	-	-	273,7	5,7	(151,0)	128,4	128,4	6 138,5
3. Environnement	259,3	-	-	-	10,4	0,4	(8,2)	2,6	2,6	261,9
4. Etablissements humains	134,4	-	-	-	5,9	1,0	(5,2)	1,7	1,7	136,1
5. Développement industriel	1 054,1	-	-	-	44,2	1,8	(26,8)	19,2	19,2	1 073,3
6. Commerce international et financement du développement	4 340,0	-	-	-	104,0	2,4	(136,6)	(30,2)	(30,2)	2 309,8
7. Ressources naturelles	972,3	-	-	-	39,8	3,1	(29,2)	13,7	13,7	986,0
8. Energie	380,1	-	-	-	18,9	1,3	(14,2)	6,0	6,0	386,1
9. Population	1 009,8	-	-	-	43,5	0,7	(33,0)	11,2	11,2	1 021,0
10. Science et technique	182,5	-	-	-	7,2	1,3	(4,8)	3,7	3,7	186,2
11. Développement social et affaires humanitaires	1 302,1	-	-	-	58,9	2,0	(44,8)	16,1	16,1	1 318,2
12. Statistiques	1 803,8	-	-	-	70,8	2,1	(33,6)	39,3	39,3	1 843,1
13. Transports, communications et tourisme	900,5	-	-	-	37,7	0,8	(26,6)	11,9	11,9	912,4
D. Appui aux programmes :										
1. Services d'information	416,7	-	-	-	11,1	4,9	(3,6)	12,4	12,4	429,1
2. Services de conférence	4 035,9	118,4	-	-	133,6	19,4	(44,6)	108,4	(10,0)	4 025,9
3. Bibliothèque	885,2	-	-	-	30,3	3,5	(3,2)	30,6	30,6	915,8
4. Gestion des activités de coopération technique	708,8	-	-	-	29,8	-	(21,8)	8,0	8,0	716,8
5. Services administratifs et services communs	14 039,0	109,6	-	-	288,5	190,9	(48,4)	431,0	321,4	14 360,4
<b>TOTAL</b>	<b>42 811,0</b>	<b>344,9</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1 366,1</b>	<b>277,3</b>	<b>(748,6)*</b>	<b>894,8</b>	<b>549,9</b>	<b>43 360,9</b>

\* Compte tenu de la révision du pourcentage des postes vacants pour 1990-1991.

TABLEAU 12.3. BUDGET ORDINAIRE (COUTS DIRECTS) : TABLEAU RECAPITULATIF DES DEPENSES PREVUES POUR 1990-1991 ET DES TAUX DE CROISSANCE REELLE, PAR PROGRAMME

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Programmes	Crédits ouverts pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues					Crédits demandés pour 1990-1991	Taux de croissance réelle %
		Réévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (taux révisés de 1989)	Accroissement des ressources (taux révisés de 1989)	Inflation en 1990 et 1991	Augmentation totale			
					\$	%		
A. Organes directeurs	557.2	30.2	90.0	83.2	203.4	36.5	760.6	15.3
B. Direction exécutive et administration	2 964.5	(81.3)	9.4	396.8	324.9	10.9	3 289.4	0.3
C. Programmes d'activité :								
1. Alimentation et agriculture	854.7	15.0	(16.8)	128.9	127.1	14.8	981.8	(1.9)
2. Questions et politiques relatives au développement	6 010.1	128.4	(152.1)	852.7	829.0	13.7	6 839.1	(2.4)
3. Environnement	259.3	2.6	(2.2)	35.1	35.5	13.6	294.8	(0.8)
4. Etablissements humains	134.4	1.7	(10.9)	16.7	7.5	5.5	141.9	(8.0)
5. Développement industriel	1 054.1	19.2	104.0	170.0	293.2	27.8	1 347.3	9.6
6. Commerce international	4 340.0	(30.2)	(76.0)	525.6	419.4	9.6	4 759.4	(1.7)
7. Ressources naturelles	972.3	13.7	(5.1)	133.9	142.5	14.6	1 114.8	(0.5)
8. Energie	380.1	6.0	90.1	73.1	169.2	44.5	549.3	23.3
9. Population	1 009.8	11.2	(1.6)	138.5	148.1	14.6	1 157.9	(0.1)
10. Science et technique	182.5	3.7	(2.6)	25.1	26.2	14.3	208.7	(1.3)
11. Développement social et affaires humanitaires	1 302.1	16.1	147.6	208.0	371.7	28.5	1 673.8	11.1
12. Statistiques	1 803.8	39.3	(59.3)	252.3	232.3	12.8	2 036.1	(3.2)
13. Transports, communications et tourisme	900.5	11.9	7.5	125.3	144.7	16.0	1 045.2	0.8
D. Appui aux programmes :								
1. Services d'information	416.7	12.4	-	59.7	72.1	17.3	488.8	-
2. Services de conférence	4 035.9	(10.0)	116.3	595.1	701.4	17.3	4 737.3	1.3
3. Bibliothèque	885.2	30.6	11.1	141.1	182.8	20.6	1 068.0	1.2
4. Gestion des activités de coopération technique	708.8	8.0	-	98.8	106.8	15.0	815.6	-
5. Services administratifs et services communs	14 039.0	321.4	266.6	2 053.4	2 641.4	18.8	16 680.4	1.5
TOTAL	42 811.0	549.9	516.0	6 113.3	7 179.2	16.7	49 990.2	0.9

TABLEAU 12.4. BUDGET ORDINAIRE (COUTS DIRECTS) : TABLEAU RECAPITULATIF DES DEPENSES PREVUES POUR 1990-1991 ET DES TAUX DE CROISSANCE REELLE, PAR OBJET DE DEPENSE

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Objets de dépense	Crédits ouverts pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1990-1991	Taux de croissance réelle %
		Réévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (taux révisés de 1989)	Accroissement des ressources (taux révisés de 1989)	Inflation en 1990 et 1991	Augmentation totale		
Postes permanents	23 924.7	363.7	-	3 469.6	3 833.3	27 758.0	-
Personnel temporaire pour les réunions	218.7	12.4	25.0	31.0	68.4	287.1	10.8
Personnel temporaire (remplaçants et surnuméraires)	329.7	12.7	55.5	52.2	120.4	450.1	16.2
Consultants	167.8	3.8	32.2	21.7	57.7	225.5	18.7
Heures supplémentaires	153.9	6.6	14.6	22.8	44.0	197.9	9.0
Groupes spéciaux d'experts	227.0	5.2	(5.2)	27.2	27.2	254.2	(2.2)
Postes temporaires	80.7	(80.7)	-	-	(80.7)	-	-
Dépenses communes de personnel	10 976.0	217.6	-	1 564.2	1 781.8	12 757.8	-
Indemnités de représentation	9.2	-	-	-	-	9.2	-
Frais de voyage du personnel affecté à des réunions	202.8	7.1	23.2	32.1	62.4	265.2	11.0
Autres frais de voyage du personnel envoyé en mission	556.1	20.0	31.9	80.0	131.9	688.0	5.5
Services contractuels	57.1	2.5	45.0	13.4	60.9	118.0	75.5
Imprimerie et reliure	127.4	3.2	1.4	16.4	21.0	148.4	1.0
Services d'information	12.0	0.7	-	1.6	2.3	14.3	-
Services contractuels (traitement de l'information)	213.1	8.0	23.8	31.6	63.4	276.5	10.7
Location et entretien des locaux	1 323.3	45.3	(42.4)	173.4	176.3	1 499.6	(3.0)
Eclairage, chauffage, énergie et eau	337.8	13.2	-	46.1	59.3	397.1	-
Location et entretien du matériel	809.9	32.8	235.8	141.2	409.8	1 219.7	27.9
Communications	1 462.0	52.2	(85.3)	183.5	150.4	1 612.4	(5.6)
Dépenses de représentation	18.3	0.5	-	2.2	2.7	21.0	-
Services divers	261.0	10.1	-	35.6	45.7	306.7	-
Fournitures et accessoires	733.4	26.6	(13.3)	97.5	110.8	844.2	(1.7)
Mobilier et matériel	590.5	(214.4)	91.6	56.8	(66.0)	524.5	(2.6)
Remplacement du matériel de bureautique	-	-	82.2	10.8	93.0	93.0	-
Amélioration des locaux	18.6	0.8	-	2.4	3.2	21.8	-
TOTAL	42 811.0	549.9	516.0	6 113.3	7 179.2	49 990.2	0.9

TABLEAU 12.5. POSTES NECESSAIRES

Unité administrative : Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes

Catégories	Postes permanents		Postes temporaires				Total	
	Budget ordinaire		Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		1988-1989	1990-1991
	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991		
<b>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</b>								
SGA	1	1	-	-	-	-	1	1
D-2	1	1	-	-	-	-	1	1
D-1	12	12	-	-	-	-	12	12
P-5	31	31	-	-	5	5	36	36
P-4	53	53	-	-	8	8	61	61
P-3	46	46	-	-	5	5	51	51
P-2/1	32	32	-	-	3	1	35	33
<b>TOTAL</b>	<b>176</b>	<b>176</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>21</b>	<b>19</b>	<b>197</b>	<b>195</b>
<b>Autres catégories</b>								
Agents locaux	345	345	-	-	50	47	395	392
<b>TOTAL</b>	<b>345</b>	<b>345</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>50</b>	<b>47</b>	<b>395</b>	<b>392</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>521</b>	<b>521</b>	<b>-<sup>a</sup></b>	<b>-</b>	<b>71</b>	<b>66<sup>b</sup></b>	<b>592</b>	<b>587</b>

<sup>a</sup> Non compris un poste temporaire d'administration de la classe P-4, approuvé pour l'exercice biennal 1988-1989 à titre non renouvelable.<sup>b</sup> En outre, 11 postes au total sont financés par la FAO (un D-1, 2 P-5, 2 P-4, un d'agent local), par Habitat (un P-5, un P-3) et par l'ONUDI (un D-1, 2 P-2).

### COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AMERIQUE LATINE ET LES CARAIBES

12.1 Les travaux faits à Santiago, à Mexico et à Port of Spain par la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC) visent à satisfaire les besoins des gouvernements et des organismes intergouvernementaux de la région. Les ressources destinées à chaque lieu d'affectation sont indiquées dans les annexes I et II du présent chapitre. Les activités correspondant à l'ensemble

des 13 programmes de fond sont exécutées à Santiago et celles de six programmes à Mexico; elles sont regroupées dans le cadre des programmes respectifs. Les activités exécutées par le bureau de Port of Spain entrent dans le cadre de sept programmes mais sont regroupées au titre du sous-programme 5 du programme "Commerce international et financement du développement". La CEPALC a aussi des bureaux à Bogota, à Brasilia, à Buenos Aires, à Montevideo et à Washington. Pour les besoins de la présentation, ces bureaux sont rattachés à celui de Santiago.

### A. Organes directeurs

TABLEAU 12.6. ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

## 1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1990-1991
		Réévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (aux taux révisés de 1989)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1989)	Inflation en 1990 et 1991	Augmentation totale	
Personnel temporaire pour les réunions	218,7	12,4	25,0	31,0	68,4	287,1
Heures supplémentaires	17,7	1,0	10,0	3,5	14,5	32,2
Frais de voyage du personnel affecté à des réunions	168,5	6,9	50,0	31,4	88,3	256,8
Services contractuels	14,4	0,8	5,0	2,2	8,0	22,4
Location et entretien des locaux	75,3	6,4	-	6,9	13,3	88,6
Communications	26,8	1,3	-	3,6	4,9	31,7
Dépenses de représentation	8,9	0,3	-	1,0	1,3	10,2
Services divers	14,7	0,4	-	2,0	2,4	17,1
Fournitures et accessoires	12,2	0,7	-	1,6	2,3	14,5
<b>TOTAL</b>	<b>557,2</b>	<b>30,2</b>	<b>90,0</b>	<b>83,2</b>	<b>203,4</b>	<b>760,6</b>

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1989)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1988-1989	Accroissement des ressources				(5) Montant ajusté	Taux de croissance réelle (3) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté		
587,4	90,0	-	-	90,0	15,3 %	

## 2) Fonds extra-budgétaires

	-
<b>Total</b>	<b>760,6</b>

### A. Organes directeurs

12.2 Les ressources prévues sous cette rubrique doivent permettre de couvrir notamment les dépenses relatives aux réunions des organismes intergouvernementaux ci-après :

- a) Vingt-troisième session de la Commission, en 1990;
- b) Comité plénier de la CEPALC, en 1991;
- c) Comité de coopération économique, en 1991;
- d) Comité d'experts gouvernementaux de haut niveau, en 1990 et 1991;
- e) Comité de développement et de coopération des Caraïbes, en 1990 et 1991;
- f) Conférence régionale sur l'intégration des femmes au développement, en 1991.

12.3 Les ressources prévues pour la vingt-troisième session de la CEPALC ont été calculées compte tenu de l'hypothèse que cette session aurait lieu à Santiago. Si, comme par le passé, la Commission tenait sa session ailleurs qu'à Santiago, les dépenses supplémentaires en découlant pour certaines rubriques seraient couvertes par un redéploiement des ressources prévues au titre de ce programme.

12.4 Les ressources prévues au titre de ce programme comprennent, pour la première fois, les coûts de la Conférence régionale sur l'intégration des femmes au développement. Cette conférence a été créée en tant qu'organe subsidiaire permanent de la CEPALC à la onzième session extraordinaire du Comité plénier de la Commission<sup>1</sup>. Les réunions précédentes ont été financées à l'aide de fonds extra-budgétaires, si ce n'est que le coût des deux dernières réunions a été partiellement couvert par des redéploiements de ressources prévues au chapitre 12.

#### *Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1989)*

##### *Personnel temporaire pour les réunions*

12.5 Les ressources prévues sous cette rubrique (256 100 dollars), faisant apparaître un accroissement de 25 000 dollars, ont trait à la Conférence régionale sur l'intégration des femmes au développement.

<sup>1</sup> Voir Documents officiels du Conseil économique et social, 1978, Supplément No 11 (E.1978.51).

##### *Heures supplémentaires*

12.6 Les ressources prévues sous cette rubrique (28 700 dollars) qui font apparaître une augmentation de 10 000 dollars concernent la rémunération du personnel affecté aux services de conférence qui est appelé à travailler au-delà des heures normales de travail lors des sessions des organes intergouvernementaux. L'augmentation proposée permettrait d'assurer le maintien de services adéquats après les suppressions de postes.

##### *Frais de voyage du personnel affecté à des réunions*

12.7 Les ressources prévues sous cette rubrique (225 400 dollars) qui font apparaître une augmentation de 50 000 dollars doivent permettre de financer les services à fournir pour les sessions des organes intergouvernementaux susmentionnés et se répartissent comme suit :

	<i>Dollars</i>
Session de la Commission et du Comité plénier	59 000
Comité d'experts gouvernementaux de haut niveau	54 000
Comité de développement et de coopération des Caraïbes	73 000
Comité de coopération économique	7 400
Conférence régionale sur l'intégration des femmes au développement	<u>32 000</u>
TOTAL	<u>225 400</u>

##### *Location et entretien des locaux*

12.8 Les ressources demandées à ce titre (81 700 dollars) doivent permettre de couvrir les frais de location des locaux pour la session de la Commission si celle-ci décide de se réunir à Santiago, les installations du siège de la CEPALC n'étant pas suffisantes. Comme indiqué plus haut au paragraphe 12.3, au cas où la Commission tiendrait, de même que par le passé, sa session ailleurs qu'à Santiago, ces ressources seraient redéployées en fonction des dépenses à couvrir.

##### *Services contractuels*

12.9 Les ressources demandées à ce titre (20 200 dollars) font apparaître une augmentation de 5 000 dollars, qui est due à l'accroissement des travaux d'édition et de traduction de la documentation à l'usage des organismes intergouvernementaux, pour lesquels la CEPALC ne dispose pas du personnel voulu.

## B. Direction exécutive et administration

TABLEAU 12.7. ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des États-Unis)

## 1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1990-1991
		Reévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (taux révisés de 1989)	Accroissement des ressources (taux révisés de 1989)	Inflation en 1990 et 1991	Augmentation totale	
Postes permanents	1 861,0	16,6	-	259,8	276,4	2 137,4
Postes temporaires	80,7	(80,7)	-	-	(80,7)	-
Dépenses communes de personnel	895,1	(21,7)	-	119,3	97,6	992,7
Indemnités de représentation	9,2	-	-	-	-	9,2
Frais de voyage du personnel envoyé en mission	118,5	4,5	9,4	17,7	31,6	159,1
<b>TOTAL</b>	<b>2 964,5</b>	<b>(81,3)</b>	<b>9,4</b>	<b>396,8</b>	<b>324,9</b>	<b>3 289,4</b>

## Analyse de la croissance réelle (taux révisés de 1989)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1988-1989	Accroissement des ressources				(5) Montant ajusté	Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins dépenses non renouvelables	(4) Plus croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté		
2 883,2	9,4	-	-	9,4	0,3 %	

## 2) Fonds extra-budgétaires

Total	3 289,4
-------	---------

TABLEAU 12.8. POSTES NÉCESSAIRES

## Programme : Direction exécutive et administration

Catégories	Postes permanents		Postes temporaires				Total	
	Budget ordinaire		Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires			
	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
SGA	1	1	-	-	-	-	1	1
D-2	1	1	-	-	-	-	1	1
D-1	3	3	-	-	-	-	3	3
P-5	3	3	-	-	-	-	3	3
P-4	4	4	-	-	-	-	4	4
P-3	2	2	-	-	-	-	2	2
P-2-1	1	1	-	-	-	-	1	1
<b>TOTAL</b>	<b>15</b>	<b>15</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>15</b>	<b>15</b>
Autres catégories								
Agents locaux	17	17	-	-	-	-	17	17
<b>TOTAL</b>	<b>17</b>	<b>17</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>17</b>	<b>17</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>32</b>	<b>32</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>32</b>	<b>32</b>

\* Non compris un poste temporaire d'administrateur de la classe P-4 approuvé pour l'exercice biennal 1988-1989, à titre non renouvelable.

## B. Direction exécutive et administration

12.10 Les activités exécutées au titre de ce programme le sont par le Bureau du Secrétaire exécutif à Santiago, y compris le Bureau de la planification et de la coordination des programmes; le Groupe d'étude de la CEPALC et le secrétariat de la Commission; le Bureau du Directeur du bureau de Mexico et celui du chef du bureau de Port of Spain. Les deux sous-programmes, ainsi que les éléments de programme qui les composent et les produits connexes, sont décrits ci-après :

## Sous-programme 1. Direction exécutive générale

a) Ressources nécessaires : budget ordinaire : 2 269 700 dollars (soit 69 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 66,6 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

b) Référence : Ce sous-programme n'entre pas dans le cadre du plan à moyen terme.

c) Éléments de programme :

1.1 Direction générale des politiques\*

1.2 Direction générale du programme de travail

1.3 Organisation des sessions biennales de la Commission, des sessions du Comité plénier et de leurs organes subsidiaires

1.4 Relations extérieures, protocole, privilèges et immunités

Activité intermédiaire : Assurer la liaison avec les gouvernements, d'autres bureaux de l'ONU, d'autres organismes des Nations Unies et des organisations

\* Priorité absolue



intergouvernementales et non gouvernementales; régler tous les problèmes relatifs aux aspects juridiques et pratiques touchant le protocole, les privilèges et les immunités.

### 1.5 Publications intersectorielles

*Produits* : a) CEPALC Review (trois numéros en 1990 et trois numéros en 1991); b) rapport interdivisions à la vingt-quatrième session de la Commission sur les perspectives économiques de la région (troisième trimestre de 1991).

### Sous-programme 2. Planification et coordination des programmes

a) Ressources nécessaires : budget ordinaire : 1 019 700 dollars (soit 31 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 33,4 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

b) Référence : Ce sous-programme n'entre pas dans le cadre du plan à moyen terme.

c) Eléments de programme :

#### 2.1 Planification des programmes

*Activité intermédiaire* : Préparation du projet de plan à moyen terme et du projet de budget-programme de l'exercice biennal 1992-1993 pour la Commission et des modifications annuelles de programmes; examen et approbation des documents.

#### 2.2 Coordination des programmes

*Activité intermédiaire* : Fourniture de services d'appui pour des questions relatives aux programmes à la Commission et à ses organes subsidiaires, ainsi qu'à d'autres organes intergouvernementaux de l'ONU; appui à la coordination et à l'intégration des activités sectorielles.

#### 2.3 Suivi des programmes

*Activité intermédiaire* : Etablissement du rapport biennal sur l'exécution des programmes et suivi de l'exécution du programme de travail.

#### 2.4 Evaluation des programmes

*Produit intermédiaire* : Etudes d'évaluation relatives au programme de travail de la Commission.

*Activité intermédiaire* : Suivi des activités d'auto-évaluation menées dans le cadre de la Commission et fourniture d'une assistance aux directeurs de programme pour les aider à utiliser le manuel d'évaluation comme un instrument de gestion.

### Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1989)

#### Frais de voyage du personnel envoyé en mission

12.11 Les ressources prévues à ce titre (132 400 dollars) font apparaître une augmentation de 9 400 dollars. Elles couvrent les frais de voyage du Secrétaire exécutif, du Directeur du bureau de Mexico et de leurs collaborateurs immédiats appelés à se rendre dans les pays membres et à des réunions intergouvernementales et à participer à des consultations au Siège et dans d'autres bureaux de l'ONU.

## C. Programmes d'activité

### I. ALIMENTATION ET AGRICULTURE EN AMERIQUE LATINE ET DANS LES CARAIBES

TABLEAU 12.9. ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

#### 1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Credits ouverts pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Credits demandés pour 1990-1991
		Reévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (taux révisés de 1989)	Accroissement des ressources (taux révisés de 1989)	Inflation en 1990 et 1991	Augmentation totale	
Postes permanents	549,7	7,7	-	84,5	92,2	641,9
Consultants	4,8	0,3	(1,4)	0,4	(0,7)	4,1
Dépenses communes de personnel	275,0	6,0	-	42,4	48,4	323,4
Frais de voyage du personnel envoyé en mission	25,2	1,0	(15,4)	1,6	(12,8)	12,4
TOTAL	854,7	15,0	(16,8)	128,9	127,1	981,8

#### Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1989)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1988-1989	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins dépenses non renouvelables	(4) Plus croissance différée (nouveau postes)	(5) Montant ajusté	
869,7	(16,8)	-	-	(16,8)	(1,9) %

TABLEAU 12.9 (suite)

## 2) Fonds extra-budgétaires

	1988-1989 Montant estimatif des dépenses	1990-1991 Montant estimatif des dépenses
a) Services d'appui à :		
i) D'autres organismes des Nations Unies	-	-
ii) Des programmes extra-budgétaires	24,0	12,0
Total a)	24,0	12,0
b) Activités de fond	-	-
Total b)	-	-
c) Projets opérationnels :		
FAO	15,4	-
Sources bilatérales	812,2	881,0
Autres sources	63,0	-
Total c)	890,6	881,0
Total a), b) et c)	914,6	893,0
Total	1 874,8	

TABLEAU 12.10. POSTES NECESSAIRES

## Programme : Alimentation et agriculture en Amérique latine et dans les Caraïbes

Catégories	Postes permanents		Postes temporaires				Total	
	Budget ordinaire		Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires			
	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
P-5	1	1	-	-	-	-	1	1
P-4	2	2	-	-	-	-	2	2
P-3	2	2	-	-	-	-	2	2
P-2/1	1	1	-	-	-	-	1	1
TOTAL	6	6	-	-	-	-	6	6
Autres catégories								
Agents locaux	4	4	-	-	-	-	4	4
TOTAL	4	4	-	-	-	-	4	4
TOTAL GÉNÉRAL	10	10	-	-	-	-	10*	10*

\* En outre, un poste de la classe D-1, deux postes de la classe P-5, deux postes de la classe P-4 et un poste d'agent local sont financés par la FAO

## C. Programmes d'activité

## 1. ALIMENTATION ET AGRICULTURE EN AMÉRIQUE LATINE ET DANS LES CARAÏBES

12.12 Ce programme porte sur les problèmes clefs relatifs aux aspects économiques et sociaux de l'alimentation, de l'agriculture et du développement rural. Il vise à encourager la coopération entre les pays de la région dans les travaux qu'ils font sur les plans méthodologique, analytique et opérationnel en vue d'améliorer l'alimentation et la nutrition et de faire progresser le développement agricole et rural. Il s'agit d'en finir avec la misère dans les zones rurales, d'éliminer la faim et la malnutrition et d'accroître la production agricole afin d'améliorer et de stabiliser l'approvisionnement en denrées alimentaires et de parvenir à une croissance soutenue des disponibilités en devises.

12.13 Ce programme est exécuté par la Division CEPALC/FAO de l'agriculture (Santiago) et par la Section CEPALC/FAO de l'agriculture (Mexico). Son sous-pro-

gramme unique ainsi que les éléments de programme et les produits connexes qui sont prévus pour l'exercice biennal sont décrits ci-après :

## Sous-programme 1. Politiques, plans et programmes de développement agricole et perspectives à long terme

## a) Ressources nécessaires :

Budget ordinaire : 981 800 dollars (soit 100 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 100 % du total prévu pour le programme en 1988-1989);

Fonds extra-budgétaires : 12 000 dollars (soit 100 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 100 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr. 1), paragraphes 13.48 à 13.56, tel que prolongé jusqu'en 1991 et tel que modifié dans le document A/43/6, paragraphes 13.48 à 13.56A.

## c) Eléments de programme :

## 1.1 Politique macro-économique et agricole

*Produits* : Publications techniques : a) étude structurelle des politiques agricoles prédominantes (troisième trimestre de 1991); b) étude des rendements de la production agricole dans la sous-région de l'Amérique centrale (troisième trimestre de 1991).

## 1.2 Influences intersectorielles sur la structure de la production agricole

*Produit* : Publication technique : étude sur la façon dont la coordination entre les secteurs agricoles, industriels et des services influe sur l'évolution structurelle de la production du secteur agricole (deuxième trimestre de 1991).

*Activités opérationnelles* : On s'attend i) qu'un projet multinational sur les politiques de développement des chaînes agro-industrielles soit en cours d'exécution; ii) qu'un projet multinational sur le renforcement de la coordination entre l'industrie et l'agriculture soit lancé.

## 1.3 Sécurité alimentaire

*Produits* : Publications techniques : a) étude sur l'évolution, les résultats et les lacunes des politiques alimentaires adoptées par les pays de la région à la fin des années 80 (quatrième trimestre de 1991); b) étude sur la sécurité alimentaire dans la région de l'Amérique centrale (premier trimestre de 1991); c) étude sur la crise de l'agriculture en Amérique centrale au cours des années 80 (quatrième trimestre de 1990).

## 1.4 Micro-ordinateurs et planification agricole\*\*

*Produit* : Publication technique : étude sur l'utilisation des micro-ordinateurs à chaque étape de la planification du développement agricole (quatrième trimestre de 1991).

## 1.5 Avenir des produits traditionnels d'exportation agricole dans le développement agricole de l'Amérique centrale\*

*Produit* : Publication technique : étude sur la relance des productions traditionnelles et sur l'augmentation éventuelle de leur volume (troisième trimestre de 1990).

*Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1989)*
*Consultants*

12.14 Les ressources prévues dans cette rubrique (3 700 dollars) devraient permettre de faire appel aux compétences extérieures nécessaires à l'élaboration d'une étude sur le rendement agricole en Amérique centrale, notamment sur les possibilités de production de nouveaux produits agricoles et sur les mesures d'appui à cet égard (élément de programme 1.1).

*Frais de voyage du personnel envoyé en mission*

12.15 Les ressources prévues sous cette rubrique (10 800 dollars) accusent une diminution de 15 400 dollars et seront utilisées de la façon suivante :

Élément de programme	Description des tâches	Dollars
1.1	Entreprendre des travaux préparatoires et tenir des consultations avec les autorités gouvernementales au sujet de deux rapports sur la structure des politiques agricoles prédominantes et sur le rendement agricole en Amérique centrale	4 500
1.3	Entreprendre une étude sur le terrain tout en consultant les autorités nationales compétentes au sujet de l'élaboration des trois études sur les politiques alimentaires adoptées par les pays de la région à la fin des années 80, sur la sécurité alimentaire en Amérique centrale et sur les crises agricoles en Amérique centrale au cours des années 80	6 300
	<b>TOTAL</b>	<b>10 800</b>

\* Priorité absolue

\*\* Non prioritaire

## 2. QUESTIONS ET POLITIQUES RELATIVES AU DEVELOPPEMENT EN AMERIQUE LATINE ET DANS LES CARAIBES

TABLEAU 12.11. ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des États-Unis)

## 1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1990-1991
		Reévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (taux révisés de 1989)	Accroissement des ressources (taux révisés de 1989)	Inflation en 1990 et 1991	Augmentation totale	
Postes permanents	3 991,3	81,3	(107,6)	568,8	542,5	4 533,8
Consultants	21,2	0,8	18,5	4,1	23,4	44,6
Groupes spéciaux d'experts	21,8	0,8	(6,3)	1,5	(4,0)	17,8
Dépenses communes de personnel	1 883,0	41,4	(59,6)	264,7	246,5	2 129,5
Frais de voyage du personnel affecté à des réunions	6,0	0,4	(6,4)	-	(6,0)	-
Autres frais de voyage du personnel envoyé en mission	85,8	3,7	9,3	13,6	26,6	113,4
<b>TOTAL</b>	<b>6 010,1</b>	<b>128,4</b>	<b>(152,1)</b>	<b>852,7</b>	<b>829,0</b>	<b>6 839,1</b>

## Analyse de la croissance réelle (taux révisés de 1989)

Total réévalué de la base de ressources de 1988-1989	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins dépenses non renouvelables	(4) Plus croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
6 138,5	(152,1)	-	-	(152,1)	(2,4) %

TABLEAU 12.11 (suite)

## 2) Fonds extra-budgétaires

	1988-1989 Montant estimatif des dépenses	1990-1991 Montant estimatif des dépenses
a) Services d'appui à :		
i) D'autres organismes des Nations Unies	156,0	84,0
ii) Des programmes extra-budgétaires	349,2	301,2
<b>Total a)</b>	<b>505,2</b>	<b>385,2</b>
b) Activités de fond :		
PNUD	1 240,5	450,4
Sources bilatérales	52,0	50,0
<b>Total b)</b>	<b>1 292,5</b>	<b>500,4</b>
c) Projets opérationnels :		
PNUD	1 716,6	736,0
Sources bilatérales	4 044,8	2 452,1
Autres sources	1 911,0	2 140,0
<b>Total c)</b>	<b>7 672,4</b>	<b>5 328,1</b>
<b>Total a), b) et c)</b>	<b>9 470,1</b>	<b>6 213,7</b>
<b>Total</b>	<b>13 052,8</b>	

TABLEAU 12.12. POSTES NECESSAIRES

## Programme : Questions et politiques relatives au développement en Amérique latine et dans les Caraïbes

Catégories	Postes permanents		Postes temporaires				Total	
	Budget ordinaire		Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires			
	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
D-1	1	1	-	-	-	-	1	1
P-5	10	10	-	-	3	3	13	13
P-4	9	9	-	-	1	1	10	10
P-3	12	12	-	-	-	-	12	12
P-2/1	7	5	-	-	2	-	9	5
<b>TOTAL</b>	<b>39</b>	<b>37</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>6</b>	<b>4</b>	<b>45</b>	<b>41</b>
Agents des services généraux								
1re classe	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres classes	36	36	-	-	7	7	43	43
<b>TOTAL</b>	<b>36</b>	<b>36</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>7</b>	<b>7</b>	<b>43</b>	<b>43</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>75</b>	<b>73</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>13</b>	<b>11</b>	<b>88</b>	<b>84</b>

## 2. QUESTIONS ET POLITIQUES RELATIVES AU DEVELOPPEMENT EN AMERIQUE LATINE ET DANS LES CARAIBES

12.16 Les activités prévues au titre de ce programme visent à relever le défi des années 90, à savoir assurer la reprise du développement, de façon équitable, en dépit des multiples goulets d'étranglement structurels du passé, ainsi que des profonds déséquilibres macro-économiques dus au fardeau de la dette. Au cours de cet exercice biennal, on insistera tout particulièrement sur les liens critiques qui existent entre les équilibres macro-économiques à court terme et les buts de développement à moyen et à long termes. Ces doubles contraintes réduisant l'éventail des choix, l'application de politiques bien conçues à cet égard revêt une importance plus grande que jamais. Il sera par conséquent

d'autant plus nécessaire de disposer de façon systématique de renseignements détaillés et d'actualité sur les tendances économiques aux échelons national, régional et mondial de sorte que les responsables soient à même d'anticiper les tournants importants, ainsi que les problèmes naissants et les nouvelles possibilités.

12.17 Ce programme est exécuté par la Division du développement économique, l'Institut latino-américain de planification économique et sociale (ILPES) et le Centre latino-américain de documentation économique et sociale (CLADES) et complète les travaux de projections économiques de la Division de statistique et des projections à Santiago, ainsi que de la Section du développement économique et social à Mexico, la coopération étant assurée avec les bureaux de la CEPALC à Brasilia et à Buenos Aires. Les six sous-programmes, les éléments de programme et les pro-

duits connexes prévus pour l'exercice biennal sont décrits ci-après.

*Sous-programme 1. Analyse des tendances économiques et études spéciales à court terme*

a) Ressources nécessaires : budget ordinaire : 3 419 500 dollars (soit 50 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 37 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr.1), paragraphes 10.118 à 10.121, tel que prolongé jusqu'en 1991.

c) Élément de programme :

1.1 Analyse des économies de l'Amérique latine et des Caraïbes

*Produits* : Publications techniques : a) Etude économique de l'Amérique latine et des Caraïbes, 1989 (quatrième trimestre de 1990) et 1990 (quatrième trimestre de 1991); b) Panorama économique de l'Amérique latine (quatrième trimestre de 1990 et de 1991); c) tour d'horizon préliminaire de l'économie latino-américaine, 1990 (quatrième trimestre de 1990) et 1991 (quatrième trimestre de 1991).

*Sous-programme 2. Analyse des stratégies de développement et des politiques économiques*

a) Ressources nécessaires : budget ordinaire : 957 500 dollars (soit 14 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 25 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr.1), paragraphes 10.122 à 10.126, tel que prolongé jusqu'en 1991.

c) Éléments de programme :

2.1 Analyse des stratégies du développement et des politiques économiques et sociales en Amérique latine et dans les Caraïbes\*

*Produits* : Publications techniques : a) deux études sur la dette et la croissance — analyse rétrospective de la façon dont la crise de la dette a paralysé la croissance au cours des années 80 (quatrième trimestre de 1990) et analyse prospective de la croissance sur la base de l'évolution positive de la situation intervenue au cours des années 80 en dépit du fardeau de la dette (quatrième trimestre de 1991); b) étude des rôles relatifs que les exportations et les investissements jouent en tant que moteurs de la reprise du développement dans la région (deuxième trimestre de 1991); c) étude comparée des acquis d'expérience en matière de stabilisation des prix (deuxième trimestre de 1991).

2.2 Etudes du processus d'industrialisation en Argentine

*Produits* : Publications techniques : deux études relatives aux exportations (quatrième trimestre de 1990; quatrième trimestre de 1991).

*Sous-programme 3. Projections économiques sur l'évaluation des perspectives à moyen et à long termes du développement en Amérique latine*

a) Ressources nécessaires : budget ordinaire : 889 100 dollars (soit 13 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 18 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr.1), paragraphes 10.127 à 10.132, tel que prolongé jusqu'en 1991.

c) Éléments de programme :

3.1 Evaluation et analyse prospective du processus de développement dans les pays d'Amérique latine et des Caraïbes

*Produits* : Publications techniques : a) deux rapports au Comité d'experts gouvernementaux de haut niveau et aux pays membres de la Commission sur divers aspects des tendances économiques et sociales dans les pays d'Amérique latine et sur le rôle de la région dans le processus du développement économique mondial (quatrième trimestre de 1990 et de 1991); b) deux études sur les processus de développement de la région et ses perspectives à moyen et à long termes (quatrième trimestre de 1990 et de 1991).

*Activité intermédiaire* : Préparation de la documentation et fourniture des services techniques nécessaires à deux réunions du Comité des experts gouvernementaux de haut niveau (premier trimestre de 1990 et de 1991).

3.2 Etablissement de projections économiques\*\*

*Produits* :

i) Publication technique : Rapport au Comité d'experts gouvernementaux de haut niveau sur les projections macro-économiques, énergétiques, sectorielles, sur la population active, le commerce extérieur et le financement (premier trimestre de 1990);

ii) Organisation et service fonctionnel d'une réunion du Groupe spécial d'experts en vue d'examiner les aspects méthodologiques et de fond des études prospectives et d'échanger des informations entre les pays de la région quant à l'évaluation du processus de développement (quatrième trimestre de 1990);

*Activités opérationnelles* : Services consultatifs fournis aux gouvernements, sur demande, touchant les méthodes d'élaboration des projections qui portent sur les principaux aspects du processus du développement, ainsi que les aspects politiques aux échelons national et international (environ quatre missions par an).

*Sous-programme 4. Information et documentation pour le développement économique et social*

a) Ressources nécessaires :

Budget ordinaire : 478 700 dollars (soit 7 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 5 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

Fonds extra-budgétaires : (soit 0 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 9 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr.1), paragraphes 10.136 à 10.139, tel que prolongé jusqu'en 1991.

c) Élément de programme :

4.1 Création et/ou renforcement des groupes et des réseaux d'information

*Produits* : Publications techniques : a) quatre numéros de PLANINDEX (deuxième et quatrième trimestres de 1990 et de 1991); b) deux numéros de la série INFOPLAN sur des thèmes particuliers de développement (quatrième trimestre de 1990 et de 1991); c) six numéros d'*Informativo INFOPLAN* (deuxième, troisième et quatrième trimestres de 1990 et de 1991); d) six numéros de *Informativo Terminológico* (deuxième, troisième et quatrième trimestres de 1990; deuxième, troisième et quatrième trimestres de 1991); e) quatre rapports sur les systèmes d'information en Amérique latine (deuxième et quatrième trimestres de 1990 et de 1991).

\* Priorité absolue.

\*\* Non prioritaire.

*Sous-programme 5. Services de planification économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes*

a) Ressources nécessaires :

Budget ordinaire : 205 200 dollars (soit 3 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 15 % du total prévu pour le programme en 1988-1989);

Fonds extra-budgétaires : (soit 0 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 91 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr.1), paragraphes 10.140 à 10.144, tel que prolongé jusqu'en 1991.

c) Eléments de programme :

5.1 Services consultatifs

*Activités opérationnelles :*

i) Services consultatifs fournis aux gouvernements, sur demande, afin de renforcer les systèmes et processus de planification et de coordonner les politiques des pouvoirs publics (six missions en 1990 et 1991);

ii) Services de formation en cours d'emploi à l'intention du personnel technique des organes bénéficiaires d'une assistance consultative (deux experts techniques en 1990; 12 en 1991).

5.2 Services de formation

*Activités opérationnelles :*

i) Organisation et enseignement des cours suivants, aux échelons régional, sous-régional et national : a) cours international sur le développement, la planification et les politiques des pouvoirs publics aux niveaux régional ou sous-régional (un chaque année en 1990 et 1991); b) cinq cours sur des thèmes tels que la planification et l'environnement, les politiques du secteur extérieur, la planification en matière de science et de technique, la planification sociale, la planification régionale, la gestion du secteur public, la programmation des investissements, les politiques de coopération technique et la planification et la gestion du développement à l'échelon local (deux en 1990 et trois en 1991);

ii) Organisation de séminaires spécialisés sur la planification du secteur public, la planification sociale, la planification et les projets en matière de préinvestissements, les techniques et les modèles de planification, la planification régionale, la planification et la gestion à l'échelon local et la coopération technique (deux en 1990 et en 1991);

c) Organisation et enseignement de cours sur l'utilisation des moyens pédagogiques audio-visuels (préparation d'un cours vidéo en 1990 et enseignement d'un cours en 1991).

5.3 Coopération entre les organismes de planification d'Amérique latine et des Caraïbes

*Produit :*

i) Service fonctionnel de la huitième Conférence des ministres et des responsables de la planification des pays d'Amérique latine et des Caraïbes (troisième trimestre de 1991);

ii) *Publications techniques :* a) rapport sur les recommandations de la septième Conférence des ministres et des responsables de la planification des pays d'Amérique latine et des Caraïbes (quatrième trimestre de 1990); b) quatre publications sur les acquis des expériences de certains pays en matière de planification (deux en 1990; deux en 1991).

*Sous-programme 6. Planification et coordination des politiques des pouvoirs publics*

a) Ressources nécessaires :

Budget ordinaire : 889 100 dollars (soit 13 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 0 % du total prévu pour le programme en 1988-1989);

Fonds extra-budgétaires : 885 600 dollars (soit 100 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 0 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

b) Référence : révisions au plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/43/6), paragraphes 10.144A à 10.144F.

c) Eléments de programme :

6.1 Planification et politiques des pouvoirs publics

*Produits :* Publications techniques : a) études méthodologiques et propositions relatives à certains des thèmes suivants : formulation, application et évaluation des plans de développement économique et social aux échelons national, sectoriel, territorial et local; prise en compte des effets prévisibles de l'évolution démographique et technologique et en matière de ressources naturelles; méthodes applicables aux modèles de planification (quatrième trimestre de 1990; quatrième trimestre de 1991); b) étude sur des projets de recherche et des propositions concernant les critères techniques applicables au choix d'avantages comparés dynamiques (deuxième trimestre de 1991).

6.2 Programmation du secteur public

*Produits :* Publications techniques : a) études et propositions concernant la planification et la programmation du secteur public et leurs liens avec les questions budgétaires et administratives (quatrième trimestre de 1990); b) étude sur des projets de recherche et des propositions concernant la perception et l'affectation des fonds publics (deuxième trimestre de 1990); c) formulation de directives applicables à l'analyse du rôle des entreprises publiques et du secteur public décentralisé ainsi qu'aux propositions concernant leur gestion (quatrième trimestre de 1991).

6.3 Planification et coordination des politiques sociales

*Produits :* Publications techniques : a) une étude portant sur diverses questions telles que la ventilation des dépenses sociales dans des pays donnés, l'analyse de l'effet de redistribution des politiques sociales dans certains pays, l'analyse par pays suivie de recommandations sur la coordination institutionnelle dans le domaine social, l'analyse des acquis d'expérience en matière de décentralisation et de déconcentration des politiques sociales et recommandations à cet égard, et l'analyse théorique et empirique des moyens d'accès aux services sociaux (deuxième trimestre de 1991); b) une étude portant sur diverses questions telles que les nouvelles tendances en vue d'une action concertée, la décentralisation des systèmes politiques, l'analyse des acquis d'expérience en matière de coopératives, de micro-entreprises et de groupes de production populaires dans certains pays, le financement des préinvestissements et les mécanismes de commercialisation dans certains pays (quatrième trimestre de 1991).

6.4 Planification et politiques régionales

*Produits :* Publications techniques : a) études et méthodes envisagées pour ce qui est de la formulation et de l'application de stratégies et de plans de développement régional (deuxième trimestre de 1991); b) études sur les tendances du développement à l'échelon régional (sous-national) en Amé-

rique latine et dans les Caraïbes (deuxième trimestre de 1991); c) propositions en vue du renforcement des capacités de gestion des administrations nationales et subnationales en matière de développement régional (quatrième trimestre de 1991); d) méthodologies d'allocation des fonds publics en fonction d'une approche régionale (quatrième trimestre de 1991).

Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1989)

Transfert de postes

12.18 Le transfert de deux postes P-2 de ce programme aux programmes de Développement industriel et Energies a été rendu nécessaire par les opérations de compression.

Consultants

12.19 Les ressources prévues (40 500 dollars) font apparaître une augmentation de 18 500 dollars et seront utilisées de la façon suivante :

Elément de programme	Description des tâches	Dollars
3.1	Examiner le processus de développement et ses perspectives à moyen et à long terme dans les pays d'Amérique centrale	5 900
3.2	Examiner les aspects méthodologiques et de fond des études prospectives et échanger des informations entre les pays de la région quant à l'évaluation du processus de développement	10 400
TOTAL		16 300

Frais de voyage du personnel envoyé en mission

12.21 Les ressources prévues (99 800 dollars) font apparaître une augmentation de 9 300 dollars et sont ventilées de la façon suivante :

Elément de programme	Description des tâches	Dollars
1.1	Rassemblement de données et autres matériaux nécessaires à deux numéros, respectivement de l'Etude économique de l'Amérique latine et du Panorama économique d'Amérique latine	51 000
2.1	Consultations et rassemblement des matériaux nécessaires aux quatre rapports	19 000
3.1	Consultations et rassemblement des matériaux nécessaires à deux rapports sur divers aspects de l'évolution économique et sociale dans les pays d'Amérique latine et sur le rôle de la région dans le processus de développement économique mondial	4 000
3.2	Consultations et rassemblement des matériaux nécessaires pour le rapport à présenter au Comité d'experts gouvernementaux de haut niveau et à la Commission sur les projections macro-économiques, énergétiques et sectorielles ainsi que sur les projections concernant la production active et le commerce et le financement extérieurs	4 000
5.3	Déplacements relatifs aux recherches en vue de la préparation des publications concernant les acquis d'expérience de certains pays en matière de planification	9 000
6.3	Rassemblement des matériaux et consultations touchant l'étude sur la ventilation des dépenses sociales dans certains pays et analyse de l'effet de redistribution des politiques sociales dans certains pays	12 800
TOTAL		99 800

Elément de programme	Description des tâches	Dollars
2.1	Aider à la préparation d'études spécialisées relatives à la dette et à la croissance	23 500
3.1	Aider à la préparation : d'études concernant les perspectives à long terme de développement en Amérique latine; d'études approfondies sur certains aspects du processus du développement en Amérique centrale ou dans un ou plusieurs pays de la sous-région	17 000
TOTAL		40 500

Groupes spéciaux d'experts

12.20 Les ressources prévues (16 300 dollars) sont requises pour financer deux réunions de groupes spéciaux d'experts :

3. ENVIRONNEMENT EN AMERIQUE LATINE ET AUX CARAIBES

TABLEAU 12.13. ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1990-1991
		Réévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (aux taux révisés de 1989)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1989)	Inflation en 1990 et 1991	Augmentation totale	
Postes permanents	166,3	1,1	-	23,2	24,3	190,6
Consultants	3,2	0,2	(3,4)	-	(3,2)	-
Groupes spéciaux d'experts	9,9	-	0,4	0,8	1,2	11,1
Dépenses communes de personnel	74,7	1,1	-	10,3	11,4	86,1
Frais de voyage du personnel envoyé en mission	5,2	0,2	0,8	0,8	1,8	7,0
TOTAL	259,3	2,6	(2,2)	35,1	35,5	294,8

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1989)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1988-1989	(2) Montant effectif				(5) Montant ajusté	Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)				
261,9	(2,2)	-	-	(2,2)	(0,8) %	

TABLEAU 12.13 (suite)

## 2) Fonds extra-budgétaires

	1988-1989 Montant estimatif des dépenses	1990-1991 Montant estimatif des dépenses
a) Services d'appui à :		
i) D'autres organismes des Nations Unies	-	-
ii) Des programmes extra-budgétaires	-	-
Total a)	-	-
b) Activités de fond	-	-
Total b)	-	-
c) Projets opérationnels :		
PNUE	437.0	421.0
Sources libérales	617.7	305.5
Total c)	1 054.7	726.5
Total a), b) et c)	1 054.7	726.5
Total	1 021.3	

TABLEAU 12.14 POSTES NECESSAIRES

## Programme : Environnement en Amérique latine et aux Caraïbes

Catégories	Postes permanents		Postes temporaires				Total	
	Budget ordinaire		Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires			
	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
P-4	1	1	-	-	-	-	1	1
P-2/1	1	1	-	-	-	-	1	1
TOTAL	2	2	-	-	-	-	2	2
Autres catégories								
Agents locaux	1	1	-	-	-	-	1	1
TOTAL	1	1	-	-	-	-	1	1
TOTAL GÉNÉRAL	3	3	-	-	-	-	3	3

## 3. ENVIRONNEMENT EN AMERIQUE LATINE ET AUX CARAIBES

12.22 Ce programme vise à répondre aux besoins des pays de la région qui ont fait un effort systématique pour concevoir et appliquer des politiques d'environnement, ainsi que pour renforcer les institutions, concevoir et utiliser des instruments de gestion de l'environnement : évaluations de la dégradation de l'environnement, information en matière d'environnement et planification de l'occupation des sols.

12.23 Ce programme est exécuté par le Groupe mixte CEPALC/PNUE (Santiago). Son sous-programme unique, ainsi que les éléments de programme et les produits connexes prévus pour l'exercice biennal sont décrits ci-après.

## Sous-programme 1. Environnement et développement

a) Ressources nécessaires : budget ordinaire : 294 800 dollars (soit 100 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 100 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr. 1), paragraphes 12.75 à 12.78, tel que prolongé jusqu'en 1991.

c) Élément de programme :

1.1 Prise en compte de la dimension écologique dans le processus de développement en Amérique latine et dans les Caraïbes

*Produits* : Publications techniques : a) Etude portant sur les possibilités de développement viable qu'offrent les conditions socio-économiques de la région (quatrième trimestre de 1991); b) étude sur la conception et l'application de programmes et de politiques d'environnement (quatrième trimestre de 1990); c) étude sur l'utilisation d'instruments de gestion de l'environnement particuliers (quatrième trimestre de 1991).

*Activités opérationnelles* : Il est prévu de poursuivre le projet multinational financé par le PNUE et de continuer de faire appel aux services d'un expert chargé d'effectuer des missions consultatives (environ 14 missions en 1990-1991).



Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1989)

Groupe spécial d'experts

12.24 Les ressources prévues à ce titre (10 300 dollars) sont destinées à l'organisation d'une réunion du Groupe spécial d'experts qui étudiera les possibilités d'intégrer la dimension écologique dans le développement agricole de l'Amérique latine.

Frais de voyage du personnel envoyé en mission

12.25 Les ressources prévues à ce titre (6 200 dollars) sont destinées à financer les travaux de recherche et des consultations avec des représentants des pouvoirs publics dans la perspective de l'établissement d'études concernant les possibilités de développement viable qu'offrent les conditions socio-économiques de la région et la conception et l'application de programmes et de politiques écologiques.

4. ETABLISSEMENTS HUMAINS EN AMERIQUE LATINE ET AUX CARAIBES

TABLEAU 12.15. ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1990-1991
		Reévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (taux révisés de 1989)	Accroissement des ressources (taux révisés de 1989)	Inflation en 1990 et 1991	Augmentation totale	
Postes permanents	80,3	0,3	-	10,7	11,0	91,3
Consultants	3,6	-	(3,6)	-	(3,6)	-
Groupes spéciaux d'experts	7,9	0,7	(8,6)	-	(7,9)	-
Dépenses communes de personnel	36,0	0,4	-	4,9	5,3	41,3
Frais de voyage du personnel envoyé en mission	6,6	0,3	1,3	1,1	2,7	9,3
<b>TOTAL</b>	<b>134,4</b>	<b>1,7</b>	<b>(10,9)</b>	<b>16,7</b>	<b>7,5</b>	<b>141,9</b>

Analyse de la croissance réelle (taux révisés de 1989)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1988-1989	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
136,1	(10,9)	-	-	(10,9)	(8,0) %

2) Fonds extra-budgétaires

a) Services d'appui à :

- i) D'autres organismes des Nations Unies
- ii) Des programmes extra-budgétaires

	1988-1989 Montant estimatif des dépenses	1990-1991 Montant estimatif des dépenses
	-	-
	-	-
<b>Total a)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

b) Activités de fond

	-	-
<b>Total b)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

c) Projets opérationnels :  
Sources bilatérales

	-	600,0
<b>Total c)</b>	<b>-</b>	<b>600,0</b>
<b>Total a), b) et c)</b>	<b>-</b>	<b>600,0</b>
<b>Total</b>	<b>-</b>	<b>741,9</b>

TABLEAU 12.16. POSTES NECESSAIRES

## Programme : Etablissements humains en Amérique latine et aux Caraïbes

Catégories	Postes permanents		Postes temporaires				Total	
	Budget ordinaire		Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires			
	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur P-4	1	1	-	-	-	-	1	1
<b>TOTAL</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1<sup>a</sup></b>	<b>1<sup>a</sup></b>

<sup>a</sup> En outre, un poste P-3 est financé par le Centre des Nations Unies pour les établissements humains (Habitat).

## 4. ETABLISSEMENTS HUMAINS EN AMERIQUE LATINE ET AUX CARAIBES

12.26 Ce programme vise avant tout à appuyer les efforts que les pays de la région déploient pour améliorer de façon notable les conditions de logement et les établissements humains, tout particulièrement pour les groupes à faible revenu, grâce à une assistance institutionnelle aux administrations locales et à des activités de formation des ressources humaines, d'appui à l'industrie du bâtiment et d'amélioration de l'habitat en général.

12.27 Ce programme est exécuté à Santiago par le Groupe mixte CEPALC/CNUEH. Les quatre sous-programmes qui le constituent, ainsi que les éléments de programme et les produits connexes prévus pour l'exercice biennal, sont décrits ci-après.

*Sous-programme 1. Analyse des conditions, des stratégies et de la gestion du développement des établissements humains dans la région*

a) Ressources nécessaires : budget ordinaire : 95 000 dollars (soit 67 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 48 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr.1), paragraphes 14.87 à 14.90, tel que prolongé jusqu'en 1991 et tel que modifié dans le document A/43/6, aux paragraphes 14.87 à 14.90.

c) Eléments de programme :

1.1 Situation et tendances des établissements humains dans la région

*Produit* : Publication technique : étude sur les grandes lignes d'action et les méthodologies applicables à l'établissement, l'analyse et la publication systématiques d'indicateurs et de données concernant l'évolution de la situation du logement et des établissements humains dans la région (quatrième trimestre de 1990) (fonds extra-budgétaires).

1.2 Gestion des métropoles et de leurs institutions

*Produit* : Publication technique : étude sur l'ampleur du phénomène d'urbanisation dans la région, qui comprendra des propositions et des directives pour la planification et la gestion des agglomérations métropolitaines (quatrième trimestre de 1990) (fonds extra-budgétaires).

1.3 Administrations locales : formulation de plans et de projets à l'échelon local et participation de la communauté et des organisations non gouvernementales

*Produits* : Publications techniques : a) étude sur les méthodologies et les instruments destinés à renforcer la capacité de gestion des administrations locales et à assumer une meilleure coordination de leurs activités avec celles d'autres organismes gouvernementaux et non gouvernementaux (quatrième trimestre de 1990); b) étude sur la participation coordonnée d'organisations communautaires non gouvernementales à la construction de logements et au déve-

loppement des établissements humains dans la région (troisième trimestre de 1991) (fonds extra-budgétaires).

*Sous-programme 2. Formation*

a) Ressources nécessaires : budget ordinaire : néant (0 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 15 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr.1), paragraphes 14.91 à 14.94, tel que prolongé jusqu'en 1991.

c) Elément de programme :

2.1 Formation

*Activités opérationnelles* : Il est prévu de mettre en route un projet de formation dans le domaine de l'administration et de la gestion des finances municipales pour aider les autorités locales à jouer un rôle plus important dans l'amélioration des conditions de logement en particulier et de l'habitat en général (1990-1991).

*Sous-programme 3. Pauvreté dans les zones urbaines et établissements précaires*

a) Ressources nécessaires : budget ordinaire : 35 500 dollars (soit 25 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 30 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr.1), paragraphes 14.95 à 14.98, tel que prolongé jusqu'en 1991.

c) Elément de programme :

3.1 Développement et technologie dans le domaine du logement, des infrastructures et des services

*Produit* : Publication technique : étude sur l'élaboration et l'application de technologies et de normes, adaptées aux réalités des établissements humains précaires de la région, visant la mise en place de logements, d'infrastructures et de services, leur amélioration et leur entretien (quatrième trimestre de 1991) (fonds extra-budgétaires).

*Sous-programme 4. Ressources pour le logement et le secteur du bâtiment*

a) Ressources nécessaires : budget ordinaire : 11 400 dollars (soit 8 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 7 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr.1), paragraphes 14.99 à 14.102, tel que prolongé jusqu'en 1991 et tel que modifié dans le document A/43/6.

c) Elément de programme :

4.1 Industrie du bâtiment

*Produit* : Publication technique : étude sur l'utilisation des ressources dans le secteur du logement et l'incidence, formelle et informelle, que l'industrie du bâtiment, les infrastructures et les services en matière de logement ont sur l'emploi et le développement économique et social de la région (quatrième trimestre de 1991).

## Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1989)

Élément de programme	Description des tâches	Dollars
1.3	Consultations sur place avec différentes sources d'information concernant l'établissement de l'étude sur la participation coordonnée d'organisations communautaires non gouvernementales au processus de construction de logements et au développement des établissements humains de la région	4 000
3.1	Collecte de données et consultations sur place avec les autorités compétentes concernant l'étude sur l'élaboration et l'application de technologies et de normes visant la mise en place de logements, d'infrastructures et de services, leur amélioration et leur entretien	2 100
<b>TOTAL</b>		<b>8 200</b>

## Frais de voyage du personnel envoyé en mission

12.28 Les ressources prévues à ce titre (8 200 dollars) se répartissent comme suit :

Élément de programme	Description des tâches	Dollars
1.2	Consultation avec les représentants des pouvoirs publics compétents concernant l'établissement du rapport sur l'ampleur du phénomène d'urbanisation dans la région	2 100

## 5. DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL EN AMERIQUE LATINE ET AUX CARAIBES

TABLEAU 12.17. ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des États-Unis)

## 1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1990-1991
		Reévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (taux révisés de 1989)	Accroissement des ressources (taux révisés de 1989)	Inflation en 1990 et 1991	Augmentation totale	
Postes permanents	692,2	10,0	53,8	110,3	174,1	866,3
Consultants	3,2	0,2	9,7	1,1	11,0	14,2
Groupes spéciaux d'experts	19,6	0,9	5,9	3,9	10,7	30,3
Dépenses communes de personnel	321,4	7,4	29,8	51,5	88,7	410,1
Frais de voyage du personnel envoyé en mission	17,7	0,7	4,8	3,2	8,7	26,4
<b>TOTAL</b>	<b>1 054,1</b>	<b>19,2</b>	<b>104,0</b>	<b>170,0</b>	<b>293,2</b>	<b>1 347,3</b>

## Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1989)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1988-1989	Accroissement des ressources				(5) Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins dépenses non renouvelables	(4) Plus croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
1 073,3	104,0	-	-	104,0	9,6 %

## 2) Fonds extra-budgétaires

## a) Services d'appui à :

- i) D'autres organismes des Nations Unies
- ii) Des programmes extra-budgétaires

1988-1989 Montant estimé des dépenses	1990-1991 Montant estimé des dépenses
-	-
-	-

Total a)	-	-
----------	---	---

## b) Activités de fond

Total b)	-	-
----------	---	---

## c) Projets opérationnels :

Sources bilatérales

	55,0	1 000,0
Total c)	55,0	1 000,0

Total a), b) et c)	55,0	1 000,0
--------------------	------	---------

Total	2 347,3
-------	---------

TABLEAU 12.18. POSTES NECESSAIRES

## Programme : Développement industriel en Amérique latine et aux Caraïbes

Catégories	Postes permanents		Postes temporaires				Total	
	Budget ordinaire		Budget ordinaire		Fonds extra-budgetaires			
	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
D-1	1	1	-	-	-	-	1	1
P-4	2	2	-	-	-	-	2	2
P-3	2	2	-	-	-	-	2	2
P-2/1	1	2	-	-	-	-	1	2
TOTAL	6	7	-	-	-	-	6*	7
Autres catégories								
Agents locaux	8	8	-	-	-	-	8	8
TOTAL	8	8	-	-	-	-	8	8
TOTAL GÉNÉRAL	14	15	-	-	-	-	14	15

\* En outre, un poste D-1 est financé par l'ONUDI.

## 5. DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL EN AMERIQUE LATINE ET AUX CARAIBES

12.29 Ce programme vise à étudier l'impact sur le développement industriel de l'Amérique latine et des Caraïbes des tendances mondiales à la restructuration industrielle et de la crise économique qui, depuis le début des années 80, a touché les pays de la région desservie par la CEPALC.

12.30 Ce programme est exécuté par la Division CEPALC/ONUDI de l'industrie et de la technologie (Santiago) et par le Groupe CEPALC/ONUDI de l'industrie (Mexico). Les deux sous-programmes qui le constituent, ainsi que les éléments de programme et les produits connexes prévus pour l'exercice biennal, sont décrits ci-après :

## Sous-programme 1. L'avenir du développement industriel et le nouvel ordre économique international

a) Ressources nécessaires : budget ordinaire : 646 700 dollars (soit 48 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 73 % du total prévu pour le programme en 1988-1989);

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr.1), paragraphes 15.118 à 15.121, tel que prolongé jusqu'en 1991.

c) Eléments de programme :

1.1 Analyse et évaluation de l'industrialisation de l'Amérique latine et des Caraïbes

*Produit* : Publication technique : rapport sur le processus d'industrialisation et l'impact de la crise des années 80 sur l'industrie manufacturière de l'Amérique latine et des Caraïbes, et comparaison des résultats avec les objectifs et les buts que la région s'est fixés (troisième trimestre de 1991).

1.2 Stratégies et politiques de développement industriel

*Produits*

i) Publication technique : rapport concernant les effets de différentes politiques de promotion et mesures d'incitation nationales sur les réalisations du secteur industriel (deuxième trimestre de 1991);

ii) Service fonctionnel de la réunion d'un groupe spécial d'experts ayant pour objet d'étudier les conclusions d'un rapport sur les effets de différentes politiques de promotion et mesures d'incitation nationales sur les réalisations du secteur industriel (quatrième trimestre de 1991).

1.3 Restructuration industrielle en Amérique latine et relations industrielles, progrès technique et compétitivité internationale

*Produits* : Publications techniques : a) rapport bisannuel sur l'industrialisation et le développement technologique, comportant un recueil et une analyse des informations rela-

tives aux tendances et aux politiques en matière de restructuration industrielle (deuxième et quatrième trimestres de 1990, deuxième et quatrième trimestres de 1991); b) étude des relations industrielles, de l'intégration du progrès technique et de leur impact sur la compétitivité internationale (quatrième trimestre de 1991).

*Activités opérationnelles* : Prestation, sur demande, de services consultatifs aux organismes publics liés au secteur industriel, concernant les répercussions sur l'industrie manufacturière des grandes tendances, des programmes de restructuration et des politiques industrielles à l'échelon international (environ quatre missions en 1990-1991).

1.4 Financement du développement industriel\*\*

*Produit* : Publication technique : étude sur les problèmes de financement du secteur industriel et propositions d'action dans ce domaine (troisième trimestre de 1991).

1.5 Collaboration aux services consultatifs et aux cours de formation dans le domaine du développement industriel

*Activités opérationnelles* : Fourniture aux Etats membres, sur leur demande, de moyens de formation dans le domaine du développement industriel, en collaboration avec l'Institut latino-américain de planification économique et sociale (ILPES) et d'autres services de la CEPALC, pour l'organisation de cours de formation de cette nature.

## Sous-programme 2. Coopération régionale aux niveaux global et sectoriel

a) Ressources nécessaires : budget ordinaire : 700 600 dollars (soit 52 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 46 % du total prévu pour le programme en 1988-1989);

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr.1), paragraphes 15.122 à 15.126, tel que prolongé jusqu'en 1991.

c) Eléments de programme :

2.1 Processus nationaux d'industrialisation\*

*Produits* : Publications techniques : deux études sur les processus nationaux d'industrialisation, dans lesquelles on considérera les problèmes qui se posent aux pays de la région et exposera brièvement les politiques qui ont été adoptées pour encourager l'industrie manufacturière (quatrième trimestre de 1990 et de 1991).

2.2 Promotion d'industries faisant appel à des technologies intermédiaires dans le cadre des politiques visant à encourager les exportations et la libéralisation des échanges en Amérique centrale, en République dominicaine et en Haïti

\* Priorité absolue

\*\* Non prioritaire.

*Produit* : Publication technique : étude concernant l'établissement d'un cadre général et d'une stratégie de développement industriel qui soient plus équitables et compatibles avec les schémas nationaux de développement et permettent également de mobiliser des moyens de production et des demi-produits au sein des pays de la sous-région, afin d'accroître les exportations (deuxième trimestre de 1991).

### 2.3 Développement des industries des biens d'équipement

*Activités opérationnelles* : Prestation, sur demande, de services consultatifs aux Etats membres, notamment organisation de groupes de travail et de réunions régionales à l'intention de fonctionnaires nationaux et de chefs d'entreprise, par le biais d'un projet régional de coopération technique portant sur le développement des industries des biens d'équipement (environ quatre en 1990-1991).

### 2.4 Restructuration et développement de certains secteurs industriels

*Produits* : Publications techniques : deux études sur les réalisations de certains secteurs de l'industrie manufacturière qui restent à déterminer (deuxième trimestre de 1990 et de 1991).

### 2.5 Développement de la petite et moyenne industrie et politiques de promotion

*Activités opérationnelles* : Prestation, sur demande, de services consultatifs aux Etats membres, notamment organisation de groupes de travail et de réunions régionales à l'intention de fonctionnaires et de cadres du secteur privé, par le biais d'un projet régional de coopération technique portant sur le développement de la petite et moyenne industrie et l'élaboration de politiques de promotion (environ quatre en 1990-1991).

### 2.6 Coopération entre les pays de la région dans le domaine de l'industrialisation

*Activités opérationnelles* : Prestation, sur demande, de services consultatifs aux Etats membres, notamment organisation de groupes de travail et de réunions régionales à l'intention de fonctionnaires et de cadres du secteur privé, par le biais d'un projet régional de coopération technique portant sur la coopération entre les pays de la région dans le domaine de l'industrialisation (environ six en 1990-1991).

### Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1989)

#### Transfert de poste

12.31 Le transfert au présent programme d'un poste P-2 du programme Questions et politiques relatives au développement résulte d'un ajustement rendu nécessaire par le plan de compression des effectifs.

#### Consultants

12.32 Le montant prévu à ce titre (13 100 dollars), qui accuse une augmentation de 9 700 dollars, est destiné à couvrir le coût des tâches décrites ci-après :

Elément de programme	Description des tâches	Dollars
1.2	Fourniture des éléments nécessaires à l'établissement d'un rapport concernant les effets de différentes politiques de promotion et mesures d'incitation sur les réalisations du secteur industriel	9 300
2.2	Etablissement d'une étude approfondie de la promotion des exportations	3 800
	TOTAL	<u>13 100</u>

#### Réunions de groupes spéciaux d'experts

12.33 Les ressources prévues à ce titre (26 400 dollars), qui accusent une augmentation de 5 900 dollars, seront utilisées aux fins exposées ci-après :

Elément de programme	Description des tâches	Dollars
1.2	Examen des conclusions d'un rapport sur les effets de différentes politiques de promotion et mesures d'incitation nationales sur les réalisations du secteur industriel	10 500
2.2	Examen de l'étude concernant une stratégie de développement industriel qui soit compatible avec la base de ressources des pays de l'Amérique centrale, en vue d'augmenter les exportations non traditionnelles et d'encourager une politique efficace de substitution aux importations	5 500
2.4	Evaluation des résultats des recherches relatives aux réalisations de certains secteurs industriels et aux politiques qui pourraient leur être appliquées	10 400
	TOTAL	<u>26 400</u>

#### Frais de voyage du personnel envoyé en mission

12.34 Les ressources prévues à ce titre (23 200 dollars), qui accusent une augmentation de 4 800 dollars, se répartissent comme suit :

Elément de programme	Description des tâches	Dollars
1.1	Collecte d'informations et consultations sur place concernant le rapport sur le processus d'industrialisation et l'impact de la crise des années 80 sur l'industrie manufacturière en Amérique latine et aux Caraïbes	4 000
1.2	Recherches sur les effets de différentes politiques de promotion et mesures d'incitation nationales sur les réalisations du secteur industriel	3 000
1.3	Travaux de recherche et consultations sur place concernant l'étude sur les relations industrielles, l'intégration du progrès technique et leur impact sur la compétitivité internationale	2 400
2.1	Travaux de recherche à l'échelon local concernant les deux études sur les processus nationaux d'industrialisation	3 300
2.2	Consultations avec des représentants des pouvoirs publics sur l'étude concernant l'établissement d'un cadre général et d'une stratégie de développement industriel qui soient plus équitables et compatibles avec les schémas nationaux de développement	6 500
2.4	Travaux de recherche portant sur deux études des secteurs manufacturiers	4 000
	TOTAL	<u>23 200</u>

## 6. COMMERCE INTERNATIONAL ET FINANCEMENT DU DEVELOPPEMENT EN AMERIQUE LATINE ET AUX CARAIBES

### TABLEAU 12.19. ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

#### 1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1990-1991
		Réévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (taux révisés de 1989)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1989)	Inflation en 1990 et 1991	Augmentation totale	
Postes permanents	2 843,8	(30,0)	-	351,5	321,5	3 165,3
Consultants	82,9	0,8	(29,0)	4,6	(23,6)	59,3
Groupe spécial d'experts	84,8	(0,1)	(16,0)	7,3	(8,8)	76,0
Dépenses communes de personnel	1 186,6	(2,6)	-	149,4	146,8	1 333,4
Frais de voyage du personnel affecté à des réunions	23,1	(0,4)	(15,0)	0,7	(14,7)	8,4
Autres frais de voyage du personnel envoyé en mission	118,8	2,1	(16,0)	12,1	(1,8)	117,0
<b>TOTAL</b>	<b>4 340,0</b>	<b>(30,2)</b>	<b>(76,0)</b>	<b>525,6</b>	<b>419,4</b>	<b>4 759,4</b>

#### Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1989)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1988-1989	Accroissement des ressources				(5) Montant ajusté	Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté		
4 309,8	(76,0)	-	-	(76,0)	(1,7) %	

#### 2) Fonds extra-budgétaires

##### a) Services d'appui à :

- i) D'autres organismes des Nations Unies
- ii) Des programmes extra-budgétaires

	1988-1989 Montant estimatif des dépenses	1990-1991 Montant estimatif des dépenses
	-	-
	133,2	133,2
<b>Total a)</b>	<b>133,2</b>	<b>133,2</b>

##### b) Activités de fond : Sources bilatérales

	1988-1989 Montant estimatif des dépenses	1990-1991 Montant estimatif des dépenses
	28,0	28,0
<b>Total b)</b>	<b>28,0</b>	<b>28,0</b>

##### c) Projets opérationnels :

- PNUD
- FNUAP
- Fonds de développement des Nations Unies pour la femme
- Sources bilatérales

	1988-1989 Montant estimatif des dépenses	1990-1991 Montant estimatif des dépenses
	1 200,2	407,0
	429,5	70,5
	56,6	-
	1 460,6	3 309,4
<b>Total c)</b>	<b>3 146,9</b>	<b>3 786,9</b>

<b>Total a), b) et c)</b>	<b>3 308,1</b>	<b>3 948,1</b>
---------------------------	----------------	----------------

<b>Total</b>	<b>8 707,5</b>
--------------	----------------

TABLEAU 12.20. POSTES NECESSAIRES

Programme : Commerce international et financement du développement en Amérique latine et aux Caraïbes

Catégories	Postes permanents		Postes temporaires				Total	
	Budget ordinaire		Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires			
	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
D-1	1	1	-	-	-	-	1	1
P-5	4	4	-	-	-	-	4	4
P-4	8	8	-	-	-	-	8	8
P-3	8	8	-	-	1	1	9	9
P-2/1	6	6	-	-	-	-	6	6
TOTAL	27	27	-	-	1	1	28	28
Autres catégories								
Agents locaux	26	26	-	-	1	1	27	27
TOTAL	26	26	-	-	1	1	27	27
TOTAL GÉNÉRAL	53	53	-	-	2	2	55	55

## 6. COMMERCE INTERNATIONAL ET FINANCEMENT DU DEVELOPPEMENT EN AMERIQUE LATINE ET AUX CARAIBES

12.35 Le développement économique et social de l'Amérique latine est directement et étroitement lié à l'évolution et aux perspectives de son commerce international et aux financements dont elle pourra bénéficier. Ce programme vise à aider les gouvernements des pays de la région, grâce à l'étude des problèmes institutionnels et des mécanismes susceptibles de faciliter l'application de mesures qui renforceraient leur capacité de financement et leur permettraient d'utiliser plus efficacement leurs ressources financières. Parallèlement, d'autres activités ont trait à l'intégration et la coopération économiques au niveau régional et à la coopération économique de l'Amérique latine et des Caraïbes avec les pays et régions en développement d'Afrique et d'Asie.

12.36 Les activités menées au titre du sous-programme 5 (Intégration et coopération économique dans les Caraïbes) visent à encourager l'échange d'expériences dans plusieurs domaines présentant un intérêt réciproque : planification économique et sociale, science et technologie, développement social, population, commerce international et ressources naturelles et gestion de l'environnement.

12.37 Ce programme est exécuté par la Division du commerce international et du développement (Santiago) et la Section du commerce international (Mexico), avec le concours du bureau de la CEPALC à Washington. Il englobe également toutes les activités de fond du bureau de la CEPALC à Port of Spain, qui sont regroupées dans le sous-programme 5. Les cinq sous-programmes, les éléments de programme et les produits connexes qui sont prévus pour l'exercice biennal sont exposés ci-après :

### Sous-programme 1. L'Amérique latine et le nouvel ordre économique international

#### a) Ressources nécessaires :

Budget ordinaire : 761 500 dollars (soit 16 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 16 % du total prévu pour le programme en 1988-1989);

Fonds extra-budgétaires : 25 000 dollars (soit 16 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 15 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr.1), par. 16.151 à 16.154, tel que prolongé jusqu'en 1991.

#### c) Eléments de programme :

##### 1.1 L'Amérique latine et les négociations économiques internationales\*

*Produits* : Publications techniques : a) rapport d'évaluation des résultats de la participation commune des pays latino-américains aux négociations commerciales multilatérales (quatrième trimestre de 1991); b) deux études sur les négociations économiques multilatérales, l'une sur le processus de négociation en cours au sein du GATT dans le cadre des négociations d'Uruguay (quatrième trimestre de 1990) et l'autre sur les résultats des négociations d'Uruguay (quatrième trimestre de 1991).

#### 1.2 L'évolution du commerce international et ses effets sur l'Amérique latine

##### *Produits* :

i) Publications techniques : quatre études concernant les effets que l'encadrement du commerce et le protectionnisme pratiqués par les pays développés ont sur les possibilités d'exportation des pays latino-américains (deux au quatrième trimestre de 1990 et deux au quatrième trimestre de 1991);

ii) Organisation et service d'une réunion d'un groupe spécial d'experts chargé d'examiner les caractéristiques de l'évolution du commerce international et ses effets en Amérique latine et aux Caraïbes (deuxième trimestre de 1991).

#### 1.3 Les produits de base dans l'économie internationale et leurs incidences sur le développement régional et la promotion des exportations

*Produits* : Publications techniques : a) étude sur la structuration des marchés (y compris le rôle des bourses de produits de base) et sur les mécanismes de commercialisation des produits de base dans l'économie mondiale (quatrième trimestre de 1990); b) étude sur les formes nouvelles du progrès technique dans les pays développés et leurs incidences sur la demande de produits de base exportés par l'Amérique latine (quatrième trimestre de 1991); c) grandes lignes de formulation d'une stratégie globale de promotion des exportations, compte tenu de l'évolution actuelle du commerce international (deuxième trimestre de 1990); d) étude actualisée sur la situation de l'Amérique latine en ce qui concerne les systèmes de promotion des exportations, leur harmonisation et les possibilités de création de mécanismes conjoints aux niveaux régional et sous-régional (quatrième trimestre de 1990); e) étude sur la possibilité de mettre en place des formules communes à l'exportation : consortiums d'exportateurs, entreprises de commercialisation, coopératives d'exportateurs, etc. (quatrième trimestre de 1991).

#### 1.4 Echanges dans le domaine des services

*Produits* : Publications techniques : deux études sur a) l'amélioration de l'infrastructure statistique concernant les échanges de services; b) les services fournis aux producteurs et l'adoption de critères régionaux applicables aux négociations commerciales internationales (quatrième trimestre de 1990 et de 1991).

\* Priorité absolue.

### Sous-programme 2. Relations économiques de l'Amérique latine avec d'autres régions

#### a) Ressources nécessaires :

Budget ordinaire : 666 300 dollars (soit 14 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 16 % du total prévu pour le programme en 1988-1989);

Fonds extra-budgétaires : 22 600 dollars (soit 14 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 15 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr.1), par. 16.155 à 16.158, tel que prolongé jusqu'en 1991.

#### c) Eléments de programme :

##### 2.1 Relations avec les pays développés à économie de marché\*\*

*Produits* : Publications techniques : a) rapport sur les relations de l'Amérique latine avec les pays développés à économie de marché (quatrième trimestre de 1991); b) deux rapports sur certains aspects des relations économiques internationales et de la coopération entre les pays de la région et les pays à économie de marché, le premier ayant trait aux Etats-Unis, le second aux pays de la Communauté économique européenne et au Japon (deuxième trimestre de 1990 et quatrième trimestre de 1991); c) bulletin mensuel publié en anglais, "CEPAL News", à l'usage des organismes gouvernementaux et non gouvernementaux aux Etats-Unis et au Canada; d) étude annuelle, en anglais, "The U.S. Economy" (quatrième trimestre de 1990 et de 1991).

##### 2.2 Relations économiques avec les pays à économie planifiée

*Produits* : Publication technique : Formulation de lignes directrices concernant l'extension et l'intensification des échanges et des relations économiques entre les pays de la région et les pays membres du Conseil d'assistance économique mutuelle (troisième trimestre de 1990).

### Sous-programme 3. L'Amérique latine et le système monétaire international

#### a) Ressources nécessaires :

Budget ordinaire : 333 200 dollars (soit 7 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 3 % du total prévu pour le programme en 1988-1989);

Fonds extra-budgétaires : 11 300 dollars (soit 7 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 5 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr.1), par. 16.159 à 16.162, tel que prolongé jusqu'en 1991.

#### c) Eléments de programme

##### 3.1 Financement du développement

*Produits* : Publications techniques : deux études sur les possibilités d'application de politiques macro-économiques concernant les activités génératrices de ressources financières et l'affectation de ces dernières au développement (quatrième trimestre de 1990 et de 1991).

##### 3.2 Intégration financière de la région

*Produits* : Publications techniques : deux études sur différentes formes de coopération financière entre les pays de la région (troisième trimestre de 1990 et de 1991).

### Sous-programme 4. Intégration et coopération économiques

#### a) Ressources nécessaires :

Budget ordinaire : 523 500 dollars (soit 11 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 10 % du total prévu pour le programme en 1988-1989);

Fonds extra-budgétaires : 17 700 dollars (soit 11 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 10 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr.1), par. 16.163 à 16.166, tel que prolongé jusqu'en 1991.

#### c) Eléments de programme :

##### 4.1 Analyse des processus d'intégration et de coopération régionales et appui à ces processus

*Produits* : Publications techniques : a) étude sur le rôle de l'entreprise privée dans les efforts d'intégration et de coopération régionales (troisième trimestre de 1991); b) deux études d'évaluation du processus d'intégration économique en Amérique centrale (deuxième trimestre de 1990 et de 1991).

*Activités opérationnelles* : a) étude sur l'évolution des processus d'intégration et propositions visant à les renforcer (troisième trimestre de 1990); b) étude sur les possibilités offertes aux pays à développement économique relativement faible ou aux pays se trouvant dans des situations particulières de tirer réellement profit des avantages de l'intégration et de la coopération (premier trimestre de 1991).

##### 4.2 Coopération avec les pays d'Amérique latine et services consulatifs fournis à ces pays dans des domaines spécifiques

*Produits* : Publication technique : étude sur le potentiel de coopération entre pays latino-américains dans l'exploitation commune de certaines techniques de pointe, par exemple la biotechnologie, l'informatique, la micro-électronique et les techniques liées à la production de matières premières nouvelles (deuxième trimestre de 1991).

*Activités opérationnelles* : a) étude sur la possibilité d'intensifier la coopération dans le domaine des services, notamment des services faisant l'objet d'échanges internationaux (quatrième trimestre de 1990); b) étude sur les domaines de coopération entre les pays relativement moins développés et les pays plus développés de la région, particulièrement dans certaines branches d'activité spécifiques, afin d'améliorer les possibilités d'exportation du premier groupe de pays (quatrième trimestre de 1991).

##### 4.3 Relations de l'Amérique latine avec des régions et des pays en développement

*Produits* : Publications techniques : a) étude sur la coopération économique et technique entre les pays en développement d'Amérique latine et ceux d'Afrique dans les domaines des échanges interrégionaux, des transports et du financement des échanges réciproques (premier trimestre de 1991); b) étude sur la coopération économique et sociale entre les pays en développement d'Amérique latine et d'Asie dans les domaines des échanges interrégionaux, des transports et du financement des échanges réciproques (troisième trimestre de 1991).

##### 4.4 Promotion de la coopération économique entre la sous-région de l'Amérique centrale et les principaux pays d'Amérique latine

#### *Produits* :

i) Publications techniques : deux études sur les accords commerciaux et financiers actuellement en vigueur entre les pays de la sous-région de l'Amérique centrale et les principaux pays d'Amérique latine (troisième trimestre de 1990 et de 1991);

\*\* Non prioritaire.



ii) Organisation et service d'une réunion d'un groupe spécialisé d'experts chargé d'étudier les accords commerciaux et financiers actuellement en vigueur entre les pays de la sous-région de l'Amérique centrale et les principaux pays d'Amérique latine (quatrième trimestre de 1991).

*Sous-programme 5. Intégration et coopération économiques dans les Caraïbes*

a) Ressources nécessaires :

Budget ordinaire : 2 474 900 dollars (soit 52 % du total prévu pour le programme en 1990-1991); 55 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

Fonds extra-budgétaires : 83 800 dollars (soit 52 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 55 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr.1), paragraphes 16.167 à 16.170, tel que prolongé jusqu'en 1991 compte tenu des modifications indiquées dans le document A/39/6, paragraphes 16.167 à 16.175 et dans le document A/41/6, paragraphes 16.167.

c) Eléments de programme :

5.1 Etude économique des pays des Caraïbes

*Produits* : Publications techniques : a) évaluation des résultats économiques des pays membres du Comité de développement et de coopération des Caraïbes (CDCC) (1979-1989), axée essentiellement sur le secteur du tourisme (quatrième trimestre de 1990); b) évaluation des résultats économiques des pays membres du CDCC (1980-1989), axée principalement sur le secteur agricole (quatrième trimestre de 1991).

5.2 Planification économique et sociale dans les Caraïbes

*Produit* : Organisation d'un séminaire sur l'information aux fins de la planification sociale et économique (deuxième trimestre de 1990).

5.3 La science et la technologie dans les Caraïbes

*Produits* :

i) Organisation et service de deux sessions plénières du Conseil des Caraïbes pour la science et la technique (CCST) (une en 1990 et une en 1991);

ii) Organisation et service de quatre réunions de travail du Comité exécutif du CCST (deuxième et quatrième trimestres de 1990 et de 1991).

5.4 Développement social dans les Caraïbes

*Produits* :

i) Organisation et service d'une réunion sous-régionale chargée d'examiner et d'évaluer l'application dans les Caraïbes des Stratégies prospectives de Nairobi pour la promotion de la femme (premier trimestre de 1990) (fonds extra-budgétaires);

ii) Organisation et service d'une réunion sous-régionale consacrée à la question de la violence contre les femmes et à ses relations avec les mauvais traitements infligés aux enfants (quatrième trimestre de 1991) (fonds extra-budgétaires);

iii) Publications techniques : a) rapport sur l'examen et l'évaluation de l'application dans les Caraïbes, en 1985-1990, des Stratégies prospectives de Nairobi (premier trimestre de 1990); b) étude sur les modalités de sélection d'indicateurs de base utilisables pour la création de bases de données relatives aux femmes des Caraïbes exerçant certaines activités (quatrième trimestre de 1990).

*Activités opérationnelles* :

i) Publications techniques : a) étude sur des aspects de l'impact social du processus d'ajustement économique (troisième trimestre de 1990); b) quatre numéros du *Bulletin of*

*the Caribbean Language Institute* (Institut linguistique des Caraïbes), en collaboration avec le Language Institute of the Netherlands Antilles (Institut linguistique des Antilles néerlandaises) (deuxième et quatrième trimestres de 1990 et 1991);

ii) Documentaire sur les activités linguistiques dans la sous-région (quatrième trimestre de 1990);

iii) Organisation et service de la réunion biennale du Comité de coordination de l'Institut linguistique des Caraïbes (troisième trimestre de 1990).

5.5 Population

*Produits* :

i) Publications techniques : a) rapport sur l'application de la politique démographique dans les Caraïbes (quatrième trimestre de 1991); b) étude sur la configuration de la mortalité dans les Caraïbes (deuxième trimestre de 1990); c) rapport d'évaluation sur les données de recensement et les statistiques de l'état civil (quatrième trimestre de 1990);

ii) Service de la réunion d'un groupe spécial d'experts chargé d'examiner des questions liées à la population et au développement dans les Caraïbes (quatrième trimestre de 1990).

*Activités opérationnelles* : a) quatre études nationales sur les facteurs et les conséquences de l'évolution démographique (deuxième et quatrième trimestres de 1990 et de 1991); b) trois études sur les relations entre population et développement (premier et troisième trimestres de 1990; troisième trimestre de 1991).

5.6 Ressources naturelles et gestion de l'environnement dans les Caraïbes

*Activités opérationnelles* : Formulation et promotion de projets, de programmes et de propositions concernant l'exploitation des ressources naturelles et la gestion de l'environnement (1990-1991).

5.7 Information et documentation pour le développement économique et social

*Produits* : Publications techniques : a) deux livraisons de séries chronologiques des principaux indicateurs économiques des pays des Caraïbes (quatrième trimestre de 1990 et de 1991); b) statistiques agricoles des pays des Caraïbes (troisième trimestre de 1990).

*Activités opérationnelles* :

i) Publications techniques : a) quatre numéros de *CARISPLAN Abstracts* (deuxième et quatrième trimestres de 1990 et 1991); b) 15 numéros du *Current Awareness Bulletin* (1990-1991); c) deux mises à jour de travaux d'experts et de recherches sur la science et la technologie, actuellement en cours au Caribbean Documentation Centre (Centre de documentation des Caraïbes) (quatrième trimestre de 1990 et 1991); d) *Caribbean Patents Index* et un supplément (quatrième trimestre de 1990 et de 1991); e) *Quarterly Patents Newsletter*;

ii) Services d'information : distribution, sur demande, d'imprimés et de photocopies, fourniture de services de restitution sous diverses formes, y compris bibliographies spécialisées et diffusion sélective de l'information; accès par ligne directe;

iii) Appui de fond aux mécanismes de coordination des systèmes régionaux d'information des Caraïbes;

iv) Formulation et encouragement de projets visant à l'extension et au renforcement du réseau CARISPLAN.

5.8 Commerce international et financement du développement

*Produits* :

i) Publications techniques : a) étude sur le protectionnisme dans le commerce des produits agricoles aux Caraïbes

(troisième trimestre de 1991); b) étude de certaines données commerciales et financières intéressant les Caraïbes (quatrième trimestre de 1991); c) étude de faisabilité sur la création d'une bourse de produits de base dans la sous-région des Caraïbes (quatrième trimestre de 1991);

ii) Organisation et service de la réunion d'un groupe spécialisé d'experts chargé d'une étude de faisabilité sur la création d'une bourse sous-régionale de produits de base (premier trimestre de 1991);

*Activités opérationnelles* : a) étude sur certaines industries de services dans les Caraïbes (quatrième trimestre de 1991); b) guide des procédures commerciales (quatrième trimestre de 1990).

### 5.9 Appui à l'Organisation des Etats des Caraïbes orientales

*Activités opérationnelles* : Fourniture aux Etats membres, sur demande, des services consultatifs sur des points divers : commerce international, développement des exportations, négociations commerciales, questions douanières et tarifaires et traités de non-double imposition, ainsi que sur le renforcement de la CEPD et de la CTPD entre les pays membres de l'Organisation des Etats des Caraïbes orientales et les pays d'Amérique latine, dans le cadre des activités menées par la CEPALC et le Comité de développement et de coopération des Caraïbes (CDCC).

#### 5.10 Services d'information

*Produit* : Publication technique : bulletin trimestriel du secrétariat du CDCC.

#### 5.11 Aide au Comité de développement et de coopération de Caraïbes (CDCC)

*Produit* : Service fonctionnel des réunions du CDCC (1990 et 1991).

### Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1989)

#### Consultants

12.38 Les ressources prévues (54 700 dollars) accusent une diminution de 29 000 dollars et se décomposent comme suit :

Elément de programme	Description des tâches	Dollars
1.1	Etablir des éléments spécifiques en vue d'une évaluation des résultats de la participation conjointe des pays latino-américains aux négociations commerciales internationales multilatérales	14 000
1.4	Aider à la préparation de deux études sur les échanges en matière de services	14 100
5.4	Contribuer à la préparation de l'étude sur les modalités de sélections d'indicateurs de base utilisables pour la constitution de bases de données relatives aux femmes dans les Caraïbes	8 800
5.8	Préparer une étude sur le protectionnisme dans le commerce des produits agricoles dans les Caraïbes et une étude de faisabilité sur la création d'une bourse de produits de base dans la sous-région des Caraïbes	17 800
	TOTAL	54 700

#### Groupes spéciaux d'experts

12.39 Les ressources prévues à cette rubrique (68 700 dollars), qui accusent une diminution de 16 000 dollars, permettront de financer des réunions de groupes spéciaux d'experts en vue des tâches ci-après :

Elément de programme	Description des tâches	Dollars
1.2	Examen des caractéristiques de l'évolution du commerce international et de son incidence en Amérique latine et dans les Caraïbes	10 300

Elément de programme	Description des tâches	Dollars
4.1	Etude des possibilités d'intégration des pays d'Amérique latine et des Caraïbes, axée notamment sur les échanges intrarégionaux et les mécanismes permettant de renforcer les processus d'intégration et de coopération	10 300
4.4	Examen de l'étude sur les accords commerciaux et financiers actuellement en vigueur entre les pays d'Amérique centrale et les principaux pays d'Amérique latine	5 400
5.3	Quatre réunions des groupes de travail du Conseil des Caraïbes pour la science et la technique	10 000
5.4	Une réunion à l'échelon sous-régional chargée d'examiner et d'évaluer l'application des Stratégies prospectives de Nairobi pour la promotion de la femme	9 000
	Une réunion à l'échelon sous-régional consacrée à la question de la violence contre les femmes et de ses relations avec les mauvais traitements infligés aux enfants	9 000
5.5	Examen de questions liées à la population et au développement dans les Caraïbes	5 700
5.8	Examen de la possibilité de créer une bourse de produits de base dans la sous-région des Caraïbes	9 000
	TOTAL	68 700

#### Frais de voyage

12.40 Les ressources prévues à cette rubrique (7 700 dollars), qui accusent une diminution de 15 000 dollars, permettront d'assurer la participation du Directeur du Bureau de Port of Spain et de ses collaborateurs immédiats aux réunions de la Commission et de ses organes subsidiaires et d'assurer, sur demande, des consultations avec les gouvernements des pays des Caraïbes membres de la Commission.

#### Autres frais de voyage du personnel envoyé en mission

12.41 Les ressources prévues sous cette rubrique (104 900 dollars), qui accusent une diminution de 16 000 dollars, se décomposent comme suit :

Elément de programme	Description des tâches	Dollars
1.1	Rassemblement des matériaux et consultations sur place en vue de l'évaluation des résultats de la participation conjointe des pays latino-américains aux négociations commerciales internationales multilatérales et en vue de l'établissement des deux rapports sur les négociations d'Uruguay	10 000
1.2	Recherches liées aux quatre études concernant les incidences de l'encadrement du commerce et du protectionnisme pratiqués par les pays développés sur les possibilités d'exportation des pays latino-américains	5 000
1.3	Recherches et consultations sur place concernant l'étude sur les formes nouvelles du progrès technique dans les pays développés et leurs incidences sur la demande de produits de base exportés par l'Amérique latine et concernant l'étude sur les systèmes communs d'exportation	5 000
1.4	Rassemblement des matériaux et consultations sur place concernant les deux études sur les échanges en matière de services	5 000
2.1	Rassemblement des matériaux concernant le rapport sur les relations de l'Amérique latine avec les pays développés à économie de marché	14 300
2.2	Rassemblement des données et consultations touchant la formulation des lignes directrices concernant l'extension et l'intensification des échanges et des relations économiques entre les pays de la région et les pays membres du CAEM	3 500
3.1	Recherches sur les possibilités d'application de politiques macro-économiques concernant les activités génératrices de ressources financières et l'affectation de ces dernières au développement	2 500
3.2	Travaux préparatoires et consultations sur place avec des fonctionnaires nationaux en vue de l'étude sur différentes formes de coopération financière entre les pays de la région	2 500
4.1	Rassemblement de matériaux et consultations en vue de l'étude sur le rôle des entreprises privées dans l'intégration régionale et les efforts de coopération	5 000

Elément de programme	Description des tâches	Dollars	Elément de programme	Description des tâches	Dollars
4.2	Consultations et rassemblement des matériaux en vue de l'étude sur le potentiel de coopération dans l'exploitation commune de certaines techniques de pointe	2 500		l'étude sur les modalités de sélection d'indicateurs de base utilisables pour la création de bases de données relatives aux femmes dans les Caraïbes	12 600
4.3	Recherches et consultations avec les autorités compétentes en vue des études sur la coopération économique et technique dans les domaines des échanges internationaux, des transports et du financement des échanges réciproques	7 000	5.5	Recherches concernant le rapport sur l'application de la politique démographique dans les Caraïbes, l'étude sur la configuration de la mortalité dans les Caraïbes et le rapport d'évaluation sur les données du recensement et les statistiques de l'état civil	4 000
4.4	Recherches sur les accords commerciaux et financiers actuellement en vigueur entre les pays d'Amérique centrale et les principaux pays d'Amérique latine	5 000	5.7	Recherches concernant les séries chronologiques des principaux indicateurs économiques de pays des Caraïbes et publication des <i>Agricultural Statistics of Caribbean Countries</i>	6 000
5.1	Rassemblement des matériaux et consultations avec des fonctionnaires nationaux en vue des deux études d'évaluation sur les résultats économiques des pays membres du CDCC	5 000	5.8	Rassemblement des matériaux et consultations avec des autorités gouvernementales en vue des études sur le protectionnisme dans les échanges agricoles des pays des Caraïbes, sur certaines données commerciales et financières concernant les Caraïbes et sur la création d'une bourse de produits de base dans la sous-région des Caraïbes	5 000
5.3	Préparation des réunions du Comité exécutif et des sessions plénières du CCST	5 000			
5.4	Recherches et consultations en vue du rapport sur l'examen et l'évaluation de l'application dans les Caraïbes des Stratégies prospectives de Nairobi et en vue de				
				TOTAL	104 900

## 7. RESSOURCES NATURELLES EN AMERIQUE LATINE ET AUX CARAIBES

TABLEAU 12.21. ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

### 1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1990-1991
		Réévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (taux révisés de 1989)	Accroissement des ressources (taux révisés de 1989)	Inflation en 1990 et 1991	Augmentation totale	
Postes permanents	634,4	5,8	-	88,4	94,2	728,6
Consultants	3,4	(0,1)	6,0	0,7	6,6	10,0
Groupes spéciaux d'experts	22,6	2,0	(3,8)	2,7	0,9	23,5
Dépenses communes de personnel	285,0	4,8	-	39,3	44,1	329,1
Frais de voyage du personnel envoyé en mission	26,9	1,2	(7,3)	2,8	(3,3)	23,6
TOTAL	972,3	13,7	(5,1)	133,9	142,5	1 114,8

### Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1989)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1988-1989	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
986,0	(5,1)	-	-	(5,1)	(0,5) %

### 2) Fonds extra-budgétaires

#### a) Services d'appui à :

- i) D'autres organismes des Nations Unies
- ii) Des programmes extra-budgétaires

	1988-1989 Montant estimatif des dépenses	1990-1991 Montant estimatif des dépenses
Total a)	-	-
b) Activités de fond	-	-
Total b)	-	-
c) Projets opérationnels : Sources bilatérales	776,0	1 233,1
Total c)	776,0	1 233,1
Total a), b) et c)	776,0	1 233,1
Total		2 347,9

TABLEAU 12.22. POSTES NECESSAIRES

## Programme : Ressources naturelles en Amérique latine et aux Caraïbes

Catégories	Postes permanents		Postes temporaires				Total	
	Budget ordinaire		Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires			
	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
D-1	1	1	-	-	-	-	1	1
P-5	1	1	-	-	-	-	1	1
P-4	2	2	-	-	-	-	2	2
P-3	1	1	-	-	-	-	1	1
P-2 1	1	1	-	-	-	-	1	1
TOTAL	6	6	-	-	-	-	6	6
Autres catégories								
Agents locaux	5	5	-	-	-	-	5	5
TOTAL	5	5	-	-	-	-	5	5
TOTAL GÉNÉRAL	11	11	-	-	-	-	11	11

## 7. RESSOURCES NATURELLES EN AMERIQUE LATINE ET AUX CARAIBES

12.42 Les ressources naturelles jouant un rôle capital pour les pays d'Amérique latine et des Caraïbes lorsqu'il s'agit de déterminer s'ils pourront atteindre leurs objectifs de croissance économique, la CEPALC s'efforce d'encourager leur utilisation et leur exploitation efficaces, en tenant compte de la nécessité non seulement d'assurer un approvisionnement adéquat mais aussi la conservation et le développement de ces ressources.

12.43 Ce programme est exécuté par la Division des ressources naturelles et de l'énergie (Santiago). Les trois sous-programmes, les éléments de programme et les produits connexes prévus pour l'exercice biennal sont décrits ci-après.

*Sous-programme 1. Ressources minérales*

a) Ressources nécessaires : budget ordinaire : 445 900 dollars (soit 40 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 29 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr.1), paragraphes 17.93 à 17.96, tel que prolongé jusqu'en 1991.

c) Élément de programme :

1.1 Commerce intrarégional des produits minéraux et des apports nécessaires à ce secteur

*Produits :*

i) Publications techniques : a) étude des avantages que présente, relativement et dans l'absolu, la production des minéraux et des métaux, en vue d'encourager la spécialisation et le commerce intrarégional (deuxième trimestre de 1990); b) étude des avantages que présente, relativement et dans l'absolu, la fabrication des machines et des apports utilisés par le secteur minier et métallurgique en Amérique latine et aux Caraïbes, en vue d'encourager la spécialisation dans ce secteur et le commerce intrarégional de ces produits (quatrième trimestre de 1990); c) étude des possibilités de développement du commerce intrarégional des produits et des apports utilisés par le secteur minier et métallurgique en Amérique latine et aux Caraïbes (deuxième trimestre de 1991); d) étude des mécanismes propres à appuyer les exportations et le commerce intrarégional des produits miniers, ainsi que des machines et des apports utilisés par le secteur minier et métallurgique en Amérique latine et aux Caraïbes (quatrième trimestre de 1991);

ii) Organisation et service fonctionnel de la réunion d'un groupe spécial d'experts chargé d'examiner le commerce intrarégional des apports et des produits utilisés par le secteur minier et métallurgique (troisième trimestre de 1990).

*Sous-programme 2. Ressources en eau*

a) Ressources nécessaires : budget ordinaire : 445 900 dollars (soit 40 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 57 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr.1), paragraphes 17.97 à 17.100, tel que prolongé jusqu'en 1991.

c) Éléments de programme :

2.1 Encouragement de la mise en valeur et de l'utilisation efficace des ressources en eau en Amérique latine et dans les Caraïbes

*Produits :* Publications techniques : a) étude des progrès réalisés au cours de la Décennie internationale de l'assainissement et de l'approvisionnement en eau potable (deuxième trimestre de 1991); b) étude du financement de la mise en valeur des ressources en eau en Amérique latine et dans les Caraïbes (deuxième trimestre de 1991).

2.2 Coopération horizontale dans le domaine des ressources en eau\*

*Activités intermédiaires :* Encouragement de l'organisation, au niveau régional, de cours de formation à la gestion de réseaux d'alimentation en eau complexes (quatrième trimestre de 1990 et de 1991); élaboration d'une documentation à l'appui des cours nationaux de formation à l'aménagement et à la gestion intégrés des bassins fluviaux (deuxième trimestre de 1991).

*Sous-programme 3. Ressources de la mer et développement de l'Amérique latine*

a) Ressources nécessaires : budget ordinaire : 223 000 dollars (soit 20 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 14 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6/Add.1), paragraphes 25.63 à 25.66, tel que prolongé jusqu'en 1991.

c) Élément de programme :

3.1 Appui à la formulation de politiques nationales dans le domaine de la mer

*Produits :*

i) Publications techniques : a) étude sur les politiques nationales dans le domaine de la mer (quatrième trimestre de 1990); b) deux études diagnostiques établies à l'échelon national, concernant la mise en valeur des ressources marines (quatrième trimestre de 1990 et de 1991);

\* Priorité absolue

ii) Service fonctionnel de la réunion d'un groupe spécial d'experts chargé d'examiner les politiques nationales touchant la mise en valeur des ressources marines (deuxième trimestre de 1991).

Élément de programme	Description des tâches	Dollars
1 1	Examiner le commerce intrarégional des apports et des produits utilisés par le secteur minier et métallurgique	10 400
3 1	Examiner les politiques nationales touchant la mise en valeur des ressources marines	10 400
TOTAL		<u>20 800</u>

### Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1989)

#### Consultants

12.44 Les ressources prévues à cette rubrique (9 300 dollars), qui accusent une augmentation de 6 000 dollars, doivent permettre d'élaborer une documentation à l'appui des cours nationaux de formation à l'aménagement et à la gestion intégrés des bassins fluviaux (élément de programme 2.2).

#### Groupes spéciaux d'experts

12.45 Les ressources prévues à cette rubrique (20 800 dollars), qui font apparaître une diminution de 3 800 dollars, doivent permettre de convoquer deux réunions de groupes spéciaux d'experts, dont les tâches seraient les suivantes :

### Frais de voyage du personnel envoyé en mission

12.46 Le crédit demandé (20 800 dollars), qui fait apparaître une diminution de 7 300 dollars, sera réparti comme suit :

Élément de programme	Description des tâches	Dollars
1 1	Travaux d'approche sur place et consultations avec les milieux compétents en vue de l'élaboration des quatre études relatives au secteur minier et métallurgique en Amérique latine et dans les Caraïbes	8 300
2 2	Encouragement de l'organisation au niveau régional de cours de formation à la gestion de réseaux d'alimentation en eau complexes	8 300
3 1	Recherches et consultations sur place en vue de l'élaboration de l'étude sur les politiques nationales dans le domaine de la mer et des études diagnostiques concernant la mise en valeur des ressources marines	4 200
TOTAL		<u>20 800</u>

## 8. QUESTIONS D'ENERGIE EN AMERIQUE LATINE ET AUX CARAIBES

TABLEAU 12.23. ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des États-Unis)

#### 1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1990-1991
		Reévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (aux taux révisés de 1989)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1989)	Inflation en 1990 et 1991	Augmentation totale	
Postes permanents	232,8	2,4	53,8	43,9	100,1	332,9
Consultants	9,5	0,5	3,3	2,3	6,1	15,6
Groupes spéciaux d'experts	5,9	-	-	1,2	1,2	7,1
Dépenses communes de personnel	114,7	2,3	29,8	22,6	54,7	169,4
Frais de voyage du personnel envoyé en mission	17,2	0,8	3,2	3,1	7,1	24,3
TOTAL	380,1	6,0	90,1	73,1	169,2	549,3

#### Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1989)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1988-1989	Accroissement des ressources				(5) Montant global	Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins dépenses non renouvelables	(4) Plus croissance directe (nouveaux postes)	(5) Moins dépenses		
386,1	90,1	-	-	90,1	23,3 %	

TABLEAU 12.23 (suite)

## 2) Fonds extra-budgétaires

	1988-1989 Montant estimatif des dépenses	1990-1991 Montant estimatif des dépenses
a) Services d'appui à :		
i) D'autres organismes des Nations Unies	-	-
ii) Des programmes extra-budgétaires	-	-
Total a)	-	-
b) Activités de fond	-	-
Total b)	-	-
c) Projets opérationnels :	40 0	-
Total c)	40,0	-
Total a), b) et c)	40,0	-
Total		549,3

TABLEAU 12.24. POSTES NECESSAIRES

## Programme : Questions d'énergie en Amérique latine et aux Caraïbes

Catégories	Postes permanents		Postes temporaires				Total	
	Budget ordinaire		Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires			
	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
P-4	1	1	-	-	-	-	1	1
P-3	2	2	-	-	-	-	2	2
P-2/1	-	1	-	-	-	-	-	1
TOTAL	3	4	-	-	-	-	3	4
Autres catégories								
1re classe	-	-	-	-	-	-	-	-
Agents locaux	1	1	-	-	-	-	1	1
TOTAL	1	1	-	-	-	-	1	1
TOTAL GÉNÉRAL	4	5	-	-	-	-	4	5

## 8. QUESTIONS D'ENERGIE EN AMERIQUE LATINE ET AUX CARAIBES

12.47 Au cours de la décennie écoulée, les activités de la CEPALC dans le cadre de ce programme ont été axées sur la planification et les politiques, l'accent étant mis sur les sources d'énergie nouvelles et renouvelables conformément au Programme d'action de Nairobi, et géographiquement sur l'Amérique centrale. En 1990-1991, le programme couvrira plusieurs aspects relatifs à la planification et à la gestion intégrale du secteur, ainsi qu'au développement du sous-secteur de l'énergie électrique. On se préoccupera particulièrement des aspects qui déterminent la relation mutuelle entre le secteur de l'énergie, aux niveaux global et sous-sectoriel, et l'économie et la société dans les pays de la région. Les travaux dans le sous-secteur de l'énergie électrique seront axés sur le renforcement de l'intégration régionale, notamment par la constitution de groupes de travail multinationaux chargés d'assurer la planification et le fonctionnement des réseaux d'énergie électrique, et par la consolidation du Conseil de l'énergie électrique de l'Amérique centrale.

12.48 Ce programme est exécuté par la Division des ressources naturelles et de l'énergie (Santiago). Les deux sous-programmes, leurs éléments de programme et les produits correspondants prévus pour l'exercice biennal sont décrits ci-après.

*Sous-programme 1. Evaluation des ressources énergétiques de l'Amérique latine*

a) Ressources nécessaires : budget ordinaire : 412 000 dollars (soit 75 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 90 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr.1), paragraphes 11.95 à 11.98, tel que prolongé jusqu'en 1991.

c) Eléments de programme :

## 1.1 Planification de l'énergie

*Produit* : Publication technique : étude comparée de la relation mutuelle entre les politiques au niveau macro-économique et les indicateurs de performance dans le secteur

énergétique, d'après la projection des résultats économiques, et formulation de politiques en matière énergétique (quatrième trimestre de 1991).

### 1.2 Analyse des problèmes et des perspectives de l'énergie en Amérique centrale\*\*

#### Produits :

i) Publications techniques : a) étude sur les résultats et le développement futur du réseau énergétique des pays de la sous-région considérés dans leur ensemble (quatrième trimestre de 1990); b) deux études sur la mise à jour de la base de données relatives à l'énergie dans les pays de la sous-région qui est utilisée pour la fourniture de services consultatifs (troisième trimestre de 1990 et de 1991); c) rapport biennal sur la demande de produits pétroliers et les possibilités d'approvisionnement les mieux adaptées à la structure de la demande interne du secteur de l'énergie et aux disponibilités de produits pétroliers sur le marché international (troisième trimestre de 1991);

ii) Organisation et service fonctionnel de la réunion d'un groupe spécial d'experts chargé d'analyser l'étude relative au rapport biennal sur la demande de produits pétroliers et les possibilités d'approvisionnement (troisième trimestre de 1991).

### 1.3 Sources d'énergie nouvelles et renouvelables en Amérique centrale

*Produit* : Publication technique : rapport biennal présentant les résultats des travaux de recherche et des études concernant le passé et l'avenir des sources d'énergie nouvelles et renouvelables du point de vue des utilisations finales (quatrième trimestre de 1991).

#### Sous-programme 2 : Développement intégré du secteur de l'énergie électrique en Amérique centrale

a) Ressources nécessaires : budget ordinaire : 137 300 dollars (soit 25 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 10 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr.1), paragraphes 11.99 à 11.102, tel que prolongé jusqu'en 1991.

#### c) Elément de programme :

### 2.1 Secteur de l'énergie électrique en Amérique centrale\*

*Produits* : Publications techniques : a) étude sur les disponibilités en énergie électrique dans l'avenir immédiat, aux niveaux national et régional, en vue de la formulation de recommandations sur la manière d'utiliser au mieux cette énergie dans la région, l'accent étant mis sur l'utilisation de l'énergie générée par des ressources locales (quatrième trimestre de 1990); b) rapport sur la situation en ce qui

concerne l'énergie électrique à la suite du renforcement du réseau d'énergie électrique interconnecté tel qu'il a été observé dans les analyses récentes, et recommandations d'ordre technique sur la manière de traiter les problèmes identifiés (deuxième trimestre de 1991).

#### Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1989)

#### Transfert d'un poste

12.49 Le transfert à ce programme d'un poste P-2 du programme Questions et politiques relatives au développement est rendu nécessaire par les opérations de compression.

#### Consultants

12.50 Le crédit demandé (13 300 dollars), en augmentation de 3 300 dollars, se répartit comme suit :

Elément de programme	Description des tâches	Dollars
1.1	Réalisation d'études spécialisées sur des sujets concernant la relation mutuelle entre les politiques au niveau macro-économique et les indicateurs de performance dans le secteur énergétique, et la formulation de politiques en matière énergétique	9 400
2.1	Etablissement d'un diagnostic global sur la base du rapport relatif à la situation dans le domaine de l'énergie électrique en Amérique centrale	3 900
TOTAL		<u>13 300</u>

#### Groupe spécial d'experts

12.51 Les ressources prévues à cette rubrique (5 900 dollars) doivent permettre de réunir, pour l'élément de programme 1.2, un groupe spécial d'experts chargé d'examiner le rapport biennal relatif à la demande de produits pétroliers et aux possibilités d'approvisionnement.

#### Frais de voyage du personnel envoyé en mission

12.52 Les ressources prévues à cette rubrique (21 200 dollars), en augmentation de 3 200 dollars, seront utilisées comme suit :

Elément de programme	Description des tâches	Dollars
1.1	Recherches et consultations en vue de l'établissement de l'étude comparée de la relation mutuelle entre les politiques au niveau macro-économique et les indicateurs de performance dans le secteur énergétique d'après la projection des résultats économiques et la formulation de politiques en matière énergétique	8 600
1.2	Collecte d'informations et consultations avec les autorités nationales en vue de l'établissement des trois études et du rapport prévus à propos de cet élément de programme	4 200
2.1	Recherches et consultations en vue de l'établissement de l'étude sur les disponibilités en énergie électrique et du rapport sur la situation en ce qui concerne l'énergie électrique	8 400
TOTAL		<u>21 200</u>

\* Priorité absolue.

\*\* Non prioritaire.

## 9. POPULATION EN AMERIQUE LATINE ET AUX CARAIBES

TABLEAU 12.25. ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des États-Unis)

## 1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Credits ouverts pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Credits demandés pour 1990-1991
		Réévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (taux révisés de 1989)	Accroissement des ressources (taux révisés de 1989)	Inflation en 1990 et 1991	Augmentation totale	
Postes permanents	685,2	5,8	-	94,4	100,2	785,4
Dépenses communes de personnel	307,9	4,7	-	42,1	46,8	354,7
Frais de voyage du personnel envoyé en mission	16,7	0,7	(1,6)	2,0	1,1	17,8
<b>TOTAL</b>	<b>1 009,8</b>	<b>11,2</b>	<b>(1,6)</b>	<b>138,5</b>	<b>148,1</b>	<b>1 157,9</b>

## Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1989)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1988-1989	Accroissement des ressources				(5) Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
1 021,0	(1,6)	-	-	(1,6)	(0,1) %

## 2) Fonds extra-budgétaires

	1988-1989 Montant estimatif des dépenses	1990-1991 Montant estimatif des dépenses
a) Services d'appui à :		
i) D'autres organismes des Nations Unies	133,2	133,2
ii) Des programmes extra-budgétaires	-	-
<b>Total a)</b>	<b>133,2</b>	<b>133,2</b>
b) Activités de fond :		
FNUAP	2 659,8	2 659,8
<b>Total b)</b>	<b>2 659,8</b>	<b>2 659,8</b>
c) Projets opérationnels :		
FNUAP	287,3	407,4
Sources bilatérales	1 593,3	1 400,0
<b>Total c)</b>	<b>1 880,6</b>	<b>1 807,4</b>
<b>Total a), b) et c)</b>	<b>4 673,6</b>	<b>4 600,4</b>
<b>Total</b>	<b>5 758,3</b>	

TABLEAU 12.26. POSTES NECESSAIRES

## Programme : Population en Amérique latine et aux Caraïbes

Catégories	Postes permanents		Postes temporaires				Total	
	Budget ordinaire		Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires			
	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
D-1	1	1	-	-	-	-	1	1
P-5	3	3	-	-	2	2	5	5
P-4	1	1	-	-	6	6	7	7
P-3	1	1	-	-	4	4	5	5
P-2/1	-	-	-	-	1	1	1	1
<b>TOTAL</b>	<b>6</b>	<b>6</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>13</b>	<b>13</b>	<b>19</b>	<b>19</b>
Autres catégories								
Agents locaux	5	5	-	-	1	1	6	6
<b>TOTAL</b>	<b>5</b>	<b>5</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>6</b>	<b>6</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>11</b>	<b>11</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>14</b>	<b>14</b>	<b>25</b>	<b>25</b>



## 9. POPULATION EN AMERIQUE LATINE ET AUX CARAIBES

12.53 Ce programme, placé sous la responsabilité du Centre latino-américain de démographie (CELADE), vise à contribuer au développement socio-économique des pays d'Amérique latine et des Caraïbes en les aidant à accroître leur autosuffisance et à intensifier la coopération horizontale, tout en leur fournissant des services qu'ils ne peuvent, pour des raisons de rentabilité, mettre en place individuellement. C'est pourquoi, dans le cadre d'une approche multidisciplinaire de la population et du développement, le programme est axé sur quatre domaines principaux, à savoir la coopération technique, la formation, les services d'information sur le transfert de technologie, les travaux de recherche appliquée présentant un intérêt particulier pour les pays de la région.

12.54 Les trois sous-programmes, leurs éléments de programme et les produits connexes prévus pour l'exercice biennal sont décrits ci-après :

### *Sous-programme 1. Intégration des variables démographiques dans la planification du développement*

#### a) Ressources nécessaires :

Budget ordinaire : 497 800 dollars (soit 43 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 65 % du total prévu pour le programme en 1988-1989);

Fonds extra-budgétaires : 1 256 800 dollars (soit 45 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 63 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr.1), paragraphes 18.74 à 18.77, tel que prolongé jusqu'en 1991, et tel que modifié dans les documents A/41/6 et A/43/6.

#### c) Éléments de programme :

1.1 Analyse de la situation démographique et fourniture de données démographiques pour la formulation de plans et de politiques de développement\*.

*Produits* : Publications techniques : a) quatre numéros du *Boletín Demográfico (Demographic Bulletin)*, bulletin démographique semestriel bilingue (deuxième et quatrième trimestres de 1990 et de 1991); b) fascicules semestriels contenant des projections démographiques concernant certains pays, dans la série *Fascículos de Población* (deuxième et quatrième trimestres de 1990 et de 1991).

#### *Activités opérationnelles* :

i) Fourniture de services de formation et de services consultatifs aux Etats membres, sur demande, afin d'évaluer et de diffuser les résultats des recherches sur la fécondité et les migrations internationales, ainsi qu'étudier les éléments qui seront inclus dans les recensements de 1990, la façon de les intégrer et les progrès réalisés sur le plan des techniques censitaires (six missions environ en 1990 et 1991);

ii) Services consultatifs à huit pays environ, par le biais notamment de l'organisation d'ateliers de formation ou au moyen d'une formation en cours d'emploi des fonctionnaires nationaux (une dizaine de missions en 1990 et 1991).

1.2 Population et planification du développement et modèles de politique

*Produits* : Publications techniques : a) deux monographies régionales visant à tester les modèles de développement et de démographie existants à partir de données nationales réelles et à remédier aux lacunes de la documentation et des logiciels, afin d'améliorer l'utilisation de ces modèles dans la planification (quatrième trimestre de 1990 et 1991); b) une étude intermédiaire sur l'élaboration d'un modèle pouvant

être utilisé facilement sur micro-ordinateur en vue d'analyser, au niveau intermédiaire, les corrélations entre la démographie et le développement, en collaboration avec l'Institut latino-américain de planification sociale (quatrième trimestre de 1991).

*Activité opérationnelle* : Fourniture de services de formation et de services consultatifs aux Etats membres, sur demande, touchant l'application des modèles de développement et de démographie, la diffusion des techniques d'utilisation de ces modèles et la fourniture de modèles pour micro-ordinateurs aux organismes de planification centrale et sectorielle de certains pays (une demi-douzaine de missions en 1990 et 1991).

1.3 Intégration des facteurs démographiques dans la planification et la politique à l'échelon global et sectoriel, eu surtout égard aux besoins essentiels

#### *Produits* :

i) Séminaire visant à échanger des données d'expérience touchant la formulation et l'exécution de politiques démographiques, avec la participation de fonctionnaires nationaux et d'experts internationaux, et à mieux faire comprendre aux fonctionnaires nationaux la nécessité d'intégrer les facteurs démographiques dans la planification (environ quatre en 1990 et 1991);

ii) Fourniture de services de formation et de services consultatifs aux Etats membres, sur demande, en vue d'élaborer des analyses intégrant les facteurs démographiques dans les diagnostics globaux et sectoriels; évaluation de l'impact des tendances démographiques dans certains secteurs; évaluation de l'impact démographique des politiques nationales; amélioration de la capacité des pays à formuler des plans, des programmes et des politiques à l'échelon global et sectoriel (une demi-douzaine de missions en 1990 et 1991) (fonds extra-budgétaires).

1.4 Population et santé

#### *Produits* :

i) Organisation d'un séminaire d'évaluation sur la mortalité infantile et juvénile et la détermination des besoins actuels et futurs de ressources humaines, d'infrastructures hospitalières et de soins de santé primaires, compte tenu de la répartition démographique et spatiale;

ii) Etudes de cas et manuels d'utilisation de ce type de données;

iii) Fourniture de services de formation et de services consultatifs aux Etats membres, sur demande, consistant à identifier les secteurs à haut risque sur le plan de la mortalité infantile, évaluer leur importance et déterminer leur situation géographique; analyse des causes de mortalité en vue d'orienter les actions prioritaires dans le domaine de la santé et rapports à ce sujet; mise au point et adaptation des procédures de collecte de données afin d'évaluer les programmes et d'étudier en profondeur les causes de mortalité infantile; détermination des besoins actuels et futurs des pays en ce qui concerne les ressources humaines, l'infrastructure hospitalière et les soins de santé primaires; compte tenu de la répartition démographique et spatiale (une demi-douzaine de missions en 1990 et 1991) (fonds extra-budgétaires).

1.5 Situation des femmes et développement

#### *Produits* :

i) Publication technique : étude des relations entre la situation de la femme et la dynamique de la population (quatrième trimestre de 1990);

ii) Fourniture de services de formation et de services consultatifs aux Etats membres, sur demande, en vue de formuler des diagnostics à l'échelon global et sectoriel (éducation, santé, emploi) intégrant la condition des femmes dans l'analyse des corrélations entre les variables du déve-

\* Priorité absolue.

loppement et les variables démographiques; réalisation d'études concrètes portant sur des groupes cibles dans des domaines tels que la grossesse, l'avortement provoqué et la contraception dans les secteurs à faible revenu; analyse des renseignements utilisables pour l'étude de sujets spécifiques tels que la grossesse chez les adolescentes (environ cinq missions en 1990 et 1991) (fonds extra-budgétaires).

*Activité opérationnelle* : Organisation et service fonctionnel de deux séminaires sous-régionaux destinés à mieux faire comprendre à des fonctionnaires nationaux, en les motivant davantage, la nécessité de tenir compte de la condition des femmes dans les plans, programmes et projets de développement social et économique (un en 1990 et un en 1991).

#### 1.6 Situation socio-économique des personnes âgées

*Produits* : Fourniture de services de formation et de services consultatifs aux Etats membres, sur demande, afin d'analyser les aspects démographiques du vieillissement; élaboration de diagnostics socio-démographiques sur la situation des personnes âgées; intégration de données socio-démographiques dans la formulation de politiques et de projets visant à améliorer la situation socio-économique des personnes âgées et la participation de ces dernières au processus de développement (environ quatre missions en 1990 et 1991) (fonds extra-budgétaires).

*Activité opérationnelle* : Organisation et service fonctionnel : d'un séminaire régional chargé d'étudier les conclusions des monographies nationales sur la situation socio-économique des personnes âgées; de deux ateliers visant à diffuser et à analyser les résultats des diagnostics socio-démographiques sur la situation des personnes âgées, avec participation des fonctionnaires nationaux compétents (1990 et 1991).

#### 1.7 Gestion et évaluation des programmes de planification familiale

*Produits* : a) Etude du degré d'efficacité des systèmes intégrés de gestion de certains programmes de planification familiale dans la région (quatrième trimestre de 1990); b) étude de l'utilisation de micro-ordinateurs et autres technologies à faible coût dans la gestion des programmes de planification familiale et des informations cliniques des programmes de planification familiale qui ont été menés à bien dans la région même ou à l'extérieur de celle-ci (quatrième trimestre de 1991).

##### *Activités opérationnelles* :

i) Fourniture de services de formation et de services consultatifs aux Etats membres, sur demande, afin d'adapter ou de mettre au point des logiciels pour micro-ordinateurs et d'élaborer la documentation pertinente en fonction des besoins précis de certains programmes (environ quatre missions en 1990-1991);

ii) Examen et adaptation de techniques permettant d'évaluer les effets démographiques des programmes de planification familiale; adaptation ou mise au point de logiciels pour micro-ordinateurs et élaboration de la documentation pertinente en fonction des besoins précis de certains programmes.

#### 1.8 Population et planification spatiale

*Produits* : Publications techniques : sept études sur a) l'intégration de l'analyse des tendances en matière d'aménagement du peuplement dans la planification spatiale; b) élaboration des composantes démographiques d'un système d'indicateurs en vue d'une planification régionale et locale; c) identification des facteurs économiques et sociaux liés à la répartition spatiale de la population; d) analyse des tendances en ce qui concerne la mobilité spatiale de la population afin d'identifier les zones d'attraction et de rejet ainsi que les caractéristiques de l'insertion des migrants dans le

lieu d'arrivée; e) analyse des incidences des politiques et programmes sur la répartition spatiale et la migration interne de la population; f) évaluation des conséquences de l'occupation des zones frontalières intérieures; g) analyse de nouvelles procédures permettant d'élaborer des estimations et projections démographiques au niveau local (1990 et 1991).

*Activités opérationnelles* : a) Fourniture de services de formation et de services consultatifs aux Etats membres, sur demande, dans le domaine démographique et celui de la planification spatiale (environ cinq missions en 1990 et 1991); b) fourniture aux Etats membres, sur demande, de logiciels et de manuels comprenant de nouveaux programmes de projection démographique (environ cinq en 1990-1991).

#### *Sous-programme 2. Informations démographiques et techniques au service du développement*

##### a) Ressources nécessaires :

Budget ordinaire : 254 700 dollars (soit 22 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 15 % du total prévu pour le programme en 1988-1989);

Fonds extra-budgétaires : 614 500 dollars (soit 22 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 17 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr.1), paragraphes 18.86 à 18.93, tel que prolongé jusqu'en 1991 et modifié dans les documents A/41/6 et A/43/6.

##### c) Elément de programme :

#### 2.1 Bases de données et techniques visant à accroître les ressources et la capacité nationale sur le plan des données démographiques

*Activités opérationnelles* : a) Création de bases de données censitaires nationales à utiliser par le biais du système REDATAM de recherche de données; organisation de deux à quatre séminaires sur l'utilisation de ce système; traitement des données censitaires et des données d'enquêtes; b) création et essai expérimental d'une liaison entre REDATAM et le Système d'information géographique (GIS); mise au point et adaptation de logiciels pour micro-ordinateurs à l'intention des utilisateurs de données démographiques; installation expérimentale d'un réseau de télécommunications entre le CELADE et les institutions nationales dans le cadre de programmes de coopération technique.

#### 2.2 Les recensements de 1990 (population et logement) en tant que base de données pour la planification du développement

*Produits* : Publications techniques : a) étude de la fourniture des services d'information pour la planification sectorielle et locale (quatrième trimestre de 1990); b) étude de la création de fichiers de données cartographiques permettant d'établir des cartes de recensement pouvant être utilisées ultérieurement avec les données censitaires (quatrième trimestre de 1991).

*Activité opérationnelle* : Fourniture de services de formation et de services consultatifs aux Etats membres, sur demande, en vue d'analyser leurs besoins de planification sur la base des recensements de 1990 et recommandations concernant l'utilisation de techniques appropriées pour le traitement des données censitaires; coopération et transfert de technologie en matière de traitement des données censitaires, une attention particulière étant accordée aux pays des Caraïbes (environ trois missions en 1990 et 1991).

#### 2.3 Réseau d'informations démographiques d'Amérique latine et des Caraïbes

*Activités opérationnelles* : a) Octroi d'une formation à des fonctionnaires nationaux afin de leur permettre d'organiser

au niveau national des cours sur l'utilisation des techniques et des normes propres au réseau; b) fourniture d'une liste de membres du réseau et de documents sur les règles élémentaires de fonctionnement de réseau; mise en place de réseaux nationaux reliés au réseau régional; création ou renforcement des centres de documentation existants; matériel destiné à former les usagers à l'utilisation des sources d'information et des techniques du réseau.

*Activité intermédiaire* : Création au niveau régional d'une base de données de référence accompagnée d'un annuaire des institutions, des chercheurs et des projets (1990-1991).

2.4 Appui régional et échange d'informations avec la base de données CELADE-DOCPAL

*Produits* :

i) Publications techniques : quatre numéros de "DOCPAL-Resúmenes sobre Población en América Latina" (DOCPAL-Rapport analytique sur la démographie en Amérique latine) (deuxième et quatrième trimestres de 1990 et 1991);

ii) Services d'information : recherches bibliographiques sur demande; centre d'échange de microfiches, de documents, de disquettes ou autres moyens d'information, avec documentation nationale pouvant être intégrée dans la base de données régionale CELADE/DOCPAL; utilisation de technologies nouvelles permettant aux institutions des divers pays d'avoir accès, directement et moyennant un coût modique, à la base de données CELADE/DOCPAL.

*Sous-programme 3. Formation aux questions de population et de développement*

a) Ressources nécessaires :

Budget ordinaire : 405 400 dollars (soit 35 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 20 % du total prévu pour le programme en 1988-1989);

Fonds extra-budgétaires : 921 700 dollars (soit 33 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 20 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr.1), paragraphes 18.78 à 18.85, tel que prolongé jusqu'en 1991 et tel que modifié dans les documents A/41/6 et A/43/6.

c) Eléments de programme :

3.1 Formation au niveau de la maîtrise, aux questions de population et de développement\*\*

*Produit* : Subventions et bourses : cours d'études supérieures appliquées sur la démographie et le développement (deux cours d'une durée de 10 mois chacun à l'intention d'environ 25 spécialistes) (1990-1991) (fonds extra-budgétaires).

3.2 Formation de courte durée à l'échelon national et sous-régional aux questions de population et de développement

*Produits* : Subventions et bourses : a) cours intensifs de trois à quatre mois, au niveau national, sur la démographie et le développement, à l'intention de 20 à 30 fonctionnaires nationaux (1990-1991) (fonds extra-budgétaires); b) deux cours intensifs de quatre mois, au niveau sous-régional, à l'intention d'une vingtaine de spécialistes des pays d'Amérique centrale et des Caraïbes par cours (1990-1991) (fonds extra-budgétaires).

3.3 Activités de recyclage

*Produits* : Subventions et bourses : a) deux ateliers ou cours régionaux de deux à trois semaines destinés à tenir les fonctionnaires chargés des activités de développement au

courant des principaux événements survenus dans leurs domaines d'intérêt respectifs (1990-1991); b) deux ateliers nationaux destinés à mettre à jour les connaissances des spécialistes sur certains sujets intéressant leurs pays (1990-1991) (fonds extra-budgétaires).

3.4 Inclusion, au niveau national, des questions démographiques dans les études universitaires de premier cycle

*Activités opérationnelles* : a) Fourniture de services de formation et de services consultatifs aux universités des Etats membres, sur demande, concernant la programmation de cours sur la démographie; inclusion des questions démographiques dans les cours de premier cycle; fourniture de matériel pédagogique traitant plus particulièrement de certaines questions démographiques; organisation de réunions régionales avec la participation de représentants des universités nationales en collaboration avec le "Programa Latinoamericano de Actividades en Población" (PROLAP) (1990-1991); b) organisation de deux ateliers d'une durée d'un mois chacun sur les études démographiques à l'intention de professeurs d'université qui enseignent dans le premier cycle.

3.5 Formation sur des thèmes précis à l'intention de groupes cibles

*Produit* : Publication technique : analyse d'expériences comparables de "formation à distance" et élaboration d'un cours spécialisé type, compte tenu des incidences budgétaires et autres.

*Activités opérationnelles* : Deux ateliers de courte durée sur l'utilisation des facteurs démographiques dans certains domaines du développement, en collaboration avec les institutions internationales spécialisées; élaboration d'une documentation sur le programme et de matériels nécessaires aux ateliers spécialisés et d'une documentation sur les résultats d'une expérience concrète de "formation à distance", si l'étude de faisabilité susmentionnée s'avère positive.

3.6 Séminaires de sensibilisation à l'intention de groupes cibles

*Produit* : Organisation de deux ou trois séminaires nationaux destinés à sensibiliser davantage les hommes politiques et les responsables aux questions de population et de développement (deux en 1990 et 1991).

*Ressources prévues (aux taux révisés de 1989)*

*Frais de voyage du personnel envoyé en mission*

12.55 Les ressources prévues à cette rubrique (15 800 dollars), qui accusent une diminution de 1 600 dollars, seront réparties comme suit :

Element de programme	Description des tâches	Dollars
1.2	Voyages effectués pour obtenir des informations sur deux monographies régionales dans le but de tester les modèles de démographie et développement existants à partir de données nationales réelles . . . . .	4 500
1.5	Voyages effectués pour recueillir des données sur place et tenir des consultations sur l'étude des relations entre la condition des femmes et la dynamique de la population . . . . .	4 500
1.7	Voyages effectués pour obtenir des informations sur place sur l'efficacité des systèmes intégrés de gestion de certains programmes de planification familiale de la région . . . . .	2 500
2.2	Voyages effectués pour entreprendre des recherches sur place touchant les études réalisées sur l'organisation de services d'information pour la planification locale et sectorielle et sur la constitution de fichiers de données cartographiques destinés à l'établissement de cartes de recensement . . . . .	4 300
	TOTAL	15 800

\*\* Non prioritaire.

## 10. SCIENCE ET TECHNIQUE EN AMERIQUE LATINE ET AUX CARAIBES

TABLEAU 12.27. ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

## 1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1990-1991
		Réévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (aux taux révisés de 1989)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1989)	Inflation en 1990 et 1991	Augmentation totale	
Postes permanents	112,2	1,4	-	15,7	17,1	129,3
Consultants	7,2	0,3	1,9	1,3	3,5	10,7
Groupes spéciaux d'experts	4,9	0,6	(5,5)	-	(4,9)	-
Dépenses communes de personnel	50,4	1,0	-	7,0	8,0	58,4
Frais de voyage du personnel envoyé en mission	7,8	0,4	1,0	1,1	2,5	10,3
<b>TOTAL</b>	<b>182,5</b>	<b>3,7</b>	<b>(2,6)</b>	<b>25,1</b>	<b>26,2</b>	<b>208,7</b>

## Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1989)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1988-1989	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
186,2	(2,6)	-	-	(2,6)	(1,3) %

## 2) Fonds extra-budgétaires

## a) Services d'appui à :

- i) D'autres organismes des Nations Unies
- ii) Des programmes extra-budgétaires

	1988-1989 Montant estimatif des dépenses	1990-1991 Montant estimatif des dépenses
Total a)	-	-
b) Activités de fond	-	-
Total b)	-	-
c) Projets opérationnels :		
PNUD	148,8	250,0
Sources bilatérales	362,4	177,0
Total c)	511,2	427,0
Total a), b) et c)	511,2	427,0
<b>Total</b>	<b>635,7</b>	

TABLEAU 12.28. POSTES NECESSAIRES

## Programme : Science et technique en Amérique latine et aux Caraïbes

Catégories	Postes permanents		Postes temporaires			Total	
	Budget ordinaire		Budget ordinaire	Fonds extra-budgétaires		1988-1989	1990-1991
	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989		
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur P-4	1	1	-	-	-	1	1
<b>TOTAL</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1</b>	<b>1</b>
Autres catégories							
Agents locaux	1	1	-	-	-	1	1
<b>TOTAL</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1</b>	<b>1</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>2</b>	<b>2</b>

\* En outre, deux postes de la classe P-2 sont financés par l'ONUSDI.

10. SCIENCE ET TECHNIQUE EN AMERIQUE LATINE ET AUX CARAIBES

12.56 Ce programme a pour but de fournir aux gouvernements et à d'autres organismes de la région les informations, les connaissances de base et les recommandations qui leur permettront d'agir de manière à renforcer leur capacité de développement scientifique et technique et les y encourageront.

12.57 Ce programme est exécuté par le Groupe de la science et de la technique, lequel fait partie de la Division CEPALC/ONUDI de l'industrie et de la technologie (Santiago). L'unique sous-programme, les éléments de programme et les produits connexes prévus pour l'exercice biennal sont décrits ci-après.

Sous-programme 1. Renforcement de la capacité technique de la région

a) Ressources nécessaires : budget ordinaire : 208 700 dollars (soit 100 % du total prévu pour le programme en 1980-1991; 100 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr.1), paragraphes 20.108 à 20.117, tel que prolongé jusqu'en 1991.

c) Eléments de programme :

1.1 Evaluation des répercussions des tendances technologiques sur le développement de la région

Produits : Publications techniques : deux études sur les tendances et les progrès technologiques les plus récents et leurs répercussions sur le développement socio-économique, et analyse des domaines dans lesquels les technologies les plus avancées sont utilisées, le but étant d'évaluer la possibilité de les développer dans la région (troisième trimestre de 1990 et de 1991) (fonds extra-budgétaires).

1.2 Evaluation de l'application de la science et de la technique au développement

Produit : Publication technique : rapport concernant le processus d'application de la science et de la technique au développement économique en liaison avec le Programme d'action de Vienne pour la science et la technique au service du développement et son plan d'opération (quatrième trimestre de 1991) (fonds extra-budgétaires).

1.3 Politiques en matière de science et de technique

Produit : Publication technique : étude sur la manière dont les politiques et stratégies de développement technique sont liées aux stratégies du développement et aux politiques industrielles, le but étant de renforcer la capacité technique de la région (quatrième trimestre de 1991) (fonds extra-budgétaires).

Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1989)

Consultants

12.58 Le montant prévu (9 400 dollars), qui représente une augmentation de 1 900 dollars, permettra de rémunérer le concours fourni pour l'élaboration d'études sur les tendances et progrès techniques les plus récents et leurs répercussions sur le développement économique et social (élément de programme 1.1).

Frais de voyage du personnel envoyé en mission

12.59 Le montant prévu (9 200 dollars), qui représente une augmentation de 1 000 dollars, sera utilisé comme suit :

Elément de programme	Description des tâches	Dollars
1.1	Collecte et vérification sur place d'informations pour la réalisation d'études portant sur les tendances et les progrès techniques les plus récents	5 000
2.2	Recherches et consultations pour la réalisation de l'étude sur le processus d'application de la science et de la technique au développement économique	2 100
3.3	Travaux préliminaires et consultations sur la manière dont les politiques et stratégies du développement technique sont reliées aux stratégies du développement et aux politiques industrielles	2 100
TOTAL		9 200

11. DEVELOPPEMENT SOCIAL ET AFFAIRES HUMANITAIRES EN AMERIQUE LATINE ET AUX CARAIBES

TABLEAU 12.29. ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1990-1991
		Réévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (aux taux révisés de 1989)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1989)	Inflation en 1990 et 1991	Augmentation totale	
Postes permanents	841.1	7.3	72.6	131.3	211.2	1 052.3
Consultants	16.3	0.6	15.0	4.1	19.7	36.0
Groupes spéciaux d'experts	26.0	0.1	0.4	3.4	3.9	29.9
Dépenses communes de personnel	390.2	6.8	40.2	62.4	109.4	499.6
Frais de voyage du personnel affecté à des réunions	5.2	0.2	(5.4)	-	(5.2)	-
Autres frais de voyage du personnel envoyé en mission	23.3	1.1	24.8	6.8	32.7	56.0
TOTAL	1 302.1	16.1	147.6	208.0	371.7	1 673.8

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1989)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1988-1989	Accroissement des ressources			(5) Montant ajusté	Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)		
1 318.2	147.6	-	-	147.6	11,1 %

TABLEAU 12.29 (suite)

## 2) Fonds extra-budgétaires

	1988-1989 Montant estimatif des dépenses	1990-1991 Montant estimatif des dépenses
a) Services d'appui à :		
i) D'autres organismes des Nations Unies	42,0	42,0
ii) Des programmes extra-budgétaires		
Total a)	42,0	42,0
b) Activités de fond	-	-
Total b)	-	-
c) Projets opérationnels :		
PNUD	102,2	102,2
Fonds de développement des Nations Unies pour la femme	24,1	24,1
Sources bilatérales	87,3	90,8
Total c)	213,6	217,1
Total a), b) et c)	255,6	259,1
Total	1 932,9	

TABLEAU 12.30. POSTES NECESSAIRES

## Programme : Développement social et affaires humanitaires en Amérique latine et aux Caraïbes

Catégories	Postes permanents		Postes temporaires				Total	
	Budget ordinaire		Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires			
	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
D-1	1	1	-	-	-	-	1	1
P-5	1	1	-	-	-	-	1	1
P-4	4	4	-	-	-	-	4	4
P-3	2	3	-	-	-	-	2	3
P-2/1	1	1	-	-	-	-	1	1
TOTAL	9	10	-	-	-	-	9	10
Autres catégories								
Agents locaux	5	5	-	-	1	1	6	6
TOTAL	5	5	-	-	1	1	6	6
TOTAL GÉNÉRAL	14	15	-	-	1	1	15	16

## 11. DEVELOPPEMENT SOCIAL ET AFFAIRES HUMANITAIRES EN AMERIQUE LATINE ET AUX CARAIBES

12.60 Ce programme a deux buts : a) analyse des rôles et des fonctions des Etats membres et des divers agents sociaux dans la région et conception de politiques sociales adaptées aux caractéristiques de chaque situation; b) intégration des femmes au développement économique et social en Amérique latine et aux Caraïbes—particulièrement les femmes du secteur urbain à faible revenu, les femmes des campagnes et les jeunes femmes—en vue de formuler des politiques sociales visant à améliorer leur situation et à encourager leur participation.

12.61 Ce programme est exécuté par la Division du développement social (Santiago) et par le Groupe du développement social (bureau de Mexico). Les deux sous-programmes qui le constituent, les éléments de programme et les produits

connexes prévus pour l'exercice biennal sont décrits ci-après.

## Sous-programme 1. Styles de développement et transformations sociales en Amérique latine et aux Caraïbes

## a) Ressources nécessaires :

Budget ordinaire : 1 472 900 dollars (soit 88 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 90 % du total prévu pour le programme en 1988-1989);

Fonds extra-budgétaires : 37 000 dollars (soit 88 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 90 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr. 1), paragraphes 21.71 à 21.74, tel que prolongé jusqu'en 1991.

## c) Eléments de programme :

- 1.1 Changements de la structure sociale et identification des agents du développement

**Produits :** Publications techniques : a) deux études concernant les principaux changements survenus dans les structures sociales régionales (quatrième trimestre de 1990 et de 1991); b) deux études sur les caractéristiques et les orientations des changements survenus dans les groupes sociaux stratégiques, l'accent étant mis sur les secteurs à faible revenu (troisième trimestre de 1990 et de 1991); c) deux études sur les divers modes de participation sociale populaire et diverses formes possibles d'association (troisième trimestre de 1990 et de 1991).

1.2 Styles de développement

**Produits :**

i) Publications techniques : deux études sur les changements d'orientation du développement social et économique en Amérique latine eu égard aux styles de développement (quatrième trimestre de 1990 et de 1991);

ii) Organisation et service fonctionnel d'une réunion d'un groupe spécial d'experts chargé d'examiner les options socio-politiques à l'échelle nationale pour la formulation de stratégies du développement équitables (troisième trimestre de 1990).

1.3 Politiques sociales en période de crise\*

**Produits :** Publications techniques : a) analyse comparative de l'évolution des politiques sociales, sur la base d'études de cas faites au niveau des pays de la région (quatrième trimestre de 1990); b) étude sur la formulation de politiques sociales adaptées aux nouvelles conditions, avec recommandations concernant les diverses formes de politiques sociales intégrées qui conviennent aux différents types de situations caractéristiques des pays (quatrième trimestre de 1991).

**Activité opérationnelle :** Fourniture de services consultatifs aux Etats membres, sur leur demande, concernant les politiques sociales innovatrices applicables en période de crise (quatre missions approximativement en 1990-1991).

1.4 Travail et misère au Mexique et en Amérique centrale

**Produits :** Deux études concernant des directives pour l'application des stratégies destinées à faire face à la misère dans certains pays d'Amérique centrale (troisième trimestre de 1990 de 1991).

1.5 Stratégies et politiques pour la sauvegarde du revenu et l'amélioration des services sociaux dans les secteurs défavorisés\*\*

**Produits :** Publications techniques : deux études concernant les rapports entre la main-d'oeuvre urbaine et rurale et le rôle des organismes publics de protection sociale; ces études contiendront des propositions de stratégies et de politiques pour la sauvegarde du revenu réel et pour l'amélioration des services sociaux fournis aux secteurs défavorisés (quatrième trimestre de 1990 et de 1991).

**Sous-programme 2. Intégration des femmes au développement**

a) Ressources nécessaires

Budget ordinaire : 200 900 dollars (soit 12 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 10 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

Fonds extra-budgétaires : 5 000 dollars (soit 12 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 10 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr. 1); paragraphes 21.75 à 21.78, tel que

prolongé jusqu'en 1991 et tel que modifié dans le document A/43/6.

c) Elément de programme :

2.1 Intégration des femmes au développement en Amérique latine et aux Caraïbes

**Produits :**

i) Organisation et service fonctionnel : a) de la cinquième Conférence régionale sur l'intégration de la femme au développement économique et social de l'Amérique latine et des Caraïbes (deuxième trimestre de 1991); b) de deux réunions des présidents de la Conférence régionale (premier trimestre de 1990 et de 1991);

ii) Publications techniques : a) rapport à la cinquième Conférence régionale susmentionnée, évaluant la situation des femmes dans la région (deuxième trimestre de 1991); b) deux rapports devant être présentés aux deux réunions des présidents de la Conférence régionale et concernant les progrès accomplis dans l'exécution du sous-programme (premier trimestre de 1990 et de 1991); c) études sur les conditions de vie générales des femmes dans la région ainsi que recherche portant spécifiquement sur les activités des femmes qui contribuent au processus de développement (quatrième trimestre de 1990 et de 1991);

iii) Organisation et service fonctionnel de la réunion d'un groupe spécial d'experts chargé d'analyser les rapports sur la condition de la femme dans la région (quatrième trimestre de 1991).

*Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1989)*

*Transfert de poste*

12.62 Le transfert au présent programme d'un poste P-3 du programme Statistiques résulte d'un ajustement rendu nécessaire par les opérations de compression.

*Consultants*

12.63 Les ressources prévues (31 900 dollars), qui accusent une augmentation de 15 000 dollars, se répartissent comme suit :

Elément de programme	Description des tâches	Dollars
1.1	Monographies sur des sujets liés aux divers modes de participation sociale populaire et à diverses formes possibles d'association	14 000
1.3	Monographies concernant certains des pays et consacrées à l'évolution des politiques sociales	14 100
1.4	Aide pour la formulation de stratégies en vue d'accroître la production et la productivité des populations à faible revenu dans un ou plusieurs pays d'Amérique centrale	3 800
	TOTAL	<u>31 900</u>

*Groupes spéciaux d'experts*

12.64 Les ressources nécessaires (26 500 dollars) serviraient à financer les trois réunions ci-après de groupes spéciaux d'experts :

Elément de programme	Description des tâches	Dollars
1.2	Examen des options socio-politiques à l'échelon national pour la formulation de stratégies de développement équitables	10 600
1.4	Examen d'un des documents concernant les directives pour l'application de stratégies destinées à faire face au problème de la misère dans certains pays d'Amérique centrale	5 400
2.1	Analyse des rapports sur la condition de la femme et recommandations	10 500
	TOTAL	<u>26 500</u>

\* Priorité absolue.

\*\* Non prioritaire.

## Autres frais de voyage du personnel envoyé en mission

12.65 Le montant prévu (49 200 dollars), qui accuse une augmentation de 24 800 dollars, se décompose comme suit :

Élément de programme	Description des tâches	Dollars	Élément de programme	Description des tâches	Dollars
1.1	Rassemblement sur place d'informations pour l'établissement des six études sur les principaux changements survenus dans les structures sociales régionales, ainsi que sur les caractéristiques et les orientations de groupes sociaux stratégiques et divers modes de participation sociale populaire	15 000	1.3	Rassemblement sur place d'informations et consultations sur la formulation de politiques sociales adaptées aux nouvelles conditions	10 000
1.2	Recherches sur deux études ayant trait aux changements d'orientation du développement social et économique en Amérique latine eu égard aux styles de développement	5 000	1.4	Recherches et consultations touchant des études relatives aux directives d'application de stratégies destinées à faire face au problème de la misère dans certains pays d'Amérique centrale	10 000
			1.5	Recherches et consultations sur les relations entre le travail urbain et rural et le rôle des organismes publics de protection sociale	3 000
			2.1	Recherches sur place et consultations ayant trait aux études sur les conditions de vie générales des femmes de la région et sur les activités des femmes qui contribuent au processus de développement	6 200
				TOTAL	49 200

## 12. STATISTIQUES EN AMÉRIQUE LATINE ET AUX CARAIBES

TABLEAU 12.31. ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des États-Unis)

## 1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1990-1991
		Reévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (taux révisés de 1989)	Accroissement des ressources (taux révisés de 1989)	Inflation en 1990 et 1991	Augmentation totale	
Postes permanents	1 195,0	22,4	(72,6)	165,3	115,1	1 310,1
Consultants	9,1	0,3	18,5	3,1	21,9	31,0
Groupes spéciaux d'experts	9,4	0,1	21,7	3,6	25,4	34,8
Dépenses communes de personnel	552,0	14,8	(40,2)	73,3	47,9	599,9
Frais de voyage du personnel envoyé en mission	38,3	1,7	13,3	7,0	22,0	60,3
TOTAL	1 803,8	39,3	(59,3)	252,3	232,3	2 036,1

## Analyse de la croissance réelle (taux révisés de 1989)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1988-1989	Accroissement des ressources				(5) Montant ajusté	Taux de croissance réelle (5) MO (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins dépenses non renouvelables	(4) Plus croissance différence (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté		
1 843,1	(59,3)	-	-	(59,3)	(3,2) %	

## 2) Fonds extra-budgétaires

## a) Services d'appui à :

- i) D'autres organismes des Nations Unies  
ii) Des programmes extra-budgétaires

	1988-1989 Montant estimatif des dépenses	1990-1991 Montant estimatif des dépenses
	-	-
	84,0	84,0
Total a)	84,0	84,0

## b) Activités de fond

	1988-1989 Montant estimatif des dépenses	1990-1991 Montant estimatif des dépenses
	-	-
Total b)	-	-

## c) Projets opérationnels :

- PNUD  
Sources bilatérales

	1988-1989 Montant estimatif des dépenses	1990-1991 Montant estimatif des dépenses
	774,0	245,0
	177,5	38,9
Total c)	951,5	283,9

## Total a), b) et c)

	1988-1989 Montant estimatif des dépenses	1990-1991 Montant estimatif des dépenses
	1 035,5	367,9
Total	2 404,0	



TABLEAU 12.32. POSTES NECESSAIRES

Programme : Statistiques en Amérique latine et aux Caraïbes

Catégories	Postes permanents		Postes temporaires				Total	
	Budget ordinaire		Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires			
	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
D-1	1	1	-	-	-	-	1	1
P-5	1	1	-	-	-	-	1	1
P-4	3	3	-	-	-	-	3	3
P-3	1	-	-	-	-	-	1	-
P-2/1	2	2	-	-	-	-	2	2
TOTAL	8	7	-	-	-	-	8	7
Autres catégories								
Agents locaux	19	19	-	-	2	2	21	21
TOTAL	19	19	-	-	2	2	21	21
TOTAL GÉNÉRAL	27	26	-	-	2	2	29	28

## 12. STATISTIQUES EN AMERIQUE LATINE ET AUX CARAÏBES

12.66 La crise des années 80 a suscité une demande accrue de statistiques actuelles et fiables. La CEPALC propose donc de renforcer son soutien aux institutions nationales et régionales dans ce domaine, en continuant d'appuyer les banques de données qui portent sur des statistiques par thèmes, par zones géographiques et des séries chronologiques et en favorisant le regroupement de systèmes statistiques nationaux ainsi que la pleine participation des pays de la région aux activités statistiques internationales, grâce à la conception et à la diffusion de méthodologies ainsi qu'au transfert de technologies nouvelles en matière de traitement des données. On fera périodiquement le point de la situation régionale au moyen de publications et d'un examen détaillé des questions présentant un intérêt particulier : comptabilité nationale, commerce extérieur, balance des paiements et dette extérieure.

12.67 Ce programme est exécuté par la Division des statistiques et de l'analyse quantitative (Santiago) et par le Groupe de statistiques (Bureau de Mexico). Les deux sous-programmes qui le constituent, les éléments de programme et les produits connexes prévus pour l'exercice biennal sont décrits ci-après :

*Sous-programme 1. Schéma régional d'information statistique*

## a) Ressources nécessaires :

Budget ordinaire : 1 160 600 dollars (soit 57 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 55 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

Fonds extra-budgétaires : 47 900 dollars (soit 57,0 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 0 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr. 1), paragraphes 22.88 à 22.91, tel que prolongé jusqu'en 1991 et tel que modifié dans le document A/43/6.

## c) Eléments de programme :

## 1.1 Banque de données statistiques économiques et sociales de l'Amérique latine et des Caraïbes\*

*Pas de produit final* : Ces activités comportent l'organisation et la gestion d'une banque de données intégrées, la mise en place d'un système informatique global tant pour les gros ordinateurs que les micro-ordinateurs; l'accès en direct à une partie importante de l'information dont la CEPALC a fréquemment besoin et aux fins d'études globales et sectorielles sur le développement économique et social; l'incorporation de nouvelles classifications du commerce extérieur.

## 1.2 Statistiques et indicateurs régionaux\*\*

*Produits* : Publications techniques : a) *Annuaire statistique de l'Amérique latine et des Caraïbes* (quatrième trimestre de 1990 et de 1991); b) publications techniques de la CEPALC sur divers sujets dans la série des "Cuadernos Estadísticos" (cahiers statistiques) (quatrième trimestre de 1990 et de 1991); c) synthèse statistique de l'évolution économique et sociale de l'Amérique latine et des Caraïbes (quatrième trimestre de 1990 et de 1991).

## 1.3 Appui statistique aux études et projets de la CEPALC

*Pas de produit final* : Les activités comportent l'élaboration de tableaux qui serviront à l'*Etude économique de l'Amérique latine et des Caraïbes*, des projections de la CEPALC dans les domaines économique et social et d'autres données qui serviront à l'établissement de divers rapports par le secrétariat de la CEPALC (1990-1991).

*Sous-programme 2. Développement, analyse quantitative et coopération régionale en matière de statistiques*

## a) Ressources nécessaires :

Budget ordinaire : 875 500 dollars (soit 43 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 31 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

Fonds extra-budgétaires : 36 100 dollars (soit 43 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 100 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr. 1), paragraphes 22.92 à 22.95, tel que prolongé jusqu'en 1991 et tel que modifié dans le document A/43/6.

## c) Eléments de programme :

## 2.1 Statistiques du secteur extérieur et statistiques sociales

*Produits* : Publications techniques : a) étude sur le commerce extérieur et les courants de capitaux, fondée sur les informations fournies par la Banque de données du commerce extérieur pour l'Amérique latine et les Caraïbes (troisième trimestre de 1990); b) quatre études relatives à l'élaboration de nouvelles séries fondées sur la classification du commerce extérieur (troisième et quatrième trimestres de 1990 et de 1991); c) six études consacrées aux estimations concernant la répartition des revenus, la pauvreté, l'emploi, la main-d'oeuvre et d'autres séries indicatrices sociales, et à des questions relatives à la compilation de données sur la base d'enquêtes sur les ménages (deuxième, troisième et quatrième trimestres de 1990 et de 1991).

## 2.2 Comptabilité nationale et indicateurs du développement économique

\* Priorité absolue.

\*\* Non prioritaire.

*Produits :*

i) Publications techniques : quatre études concernant la comptabilité nationale et l'élaboration d'indicateurs de la production visant à faciliter l'application de la révision 3 du Système de comptabilité nationale (deux en 1990; deux en 1991);

ii) Réunion et service fonctionnel d'un groupe spécial d'experts chargé d'évaluer et d'examiner les rapports techniques relatifs à la révision et à l'amélioration du Système de comptabilité nationale (troisième trimestre de 1990);

iii) Réunion et service fonctionnel d'un groupe spécial d'experts chargé d'étudier la mise au point d'une méthodologie des statistiques économiques actuelles au niveau régional (quatrième trimestre de 1990).

## 2.3 Coopération technique

*Activités opérationnelles :* Fourniture aux responsables nationaux ou régionaux qui en font la demande de services consultatifs sur la gestion de banques de données, le regroupement des systèmes statistiques nationaux, la mise au point et la diffusion de méthodologies et le transfert de technologies nouvelles en matière de traitement des données (une demi-douzaine de missions en 1990 et 1991).

## 2.4 Réunions de travail, séminaires et cours de formation

*Activités opérationnelles :* Organisation, sur demande, de réunions de travail, de séminaires et de cours de formation sur des sujets statistiques à choisir en fonction des besoins des Etats Membres intéressés.

## 2.5 Coopération avec des organisations statistiques régionales et diffusion d'informations

*Produits :*

i) Organisation et service fonctionnel : a) de la réunion des directeurs des services de statistique des Amériques (une réunion en 1990 et une autre en 1991); b) des réunions de la Commission exécutive permanente de la Conférence interaméricaine de statistique (une en 1990 et une autre en 1991);

ii) Publications techniques : rapport destiné à la réunion des directeurs des services de statistique des Amériques, qui comportera un résumé des recommandations adoptées par la Commission de statistique au sujet du système international de statistique; analyse de l'évolution technologique dans le domaine des applications statistiques des systèmes informatiques et possibilité de les adapter aux besoins de la région et au matériel existant; possibilités de coopération horizontale dans la région;

iii) Organisation et service fonctionnel de la réunion d'un groupe spécial d'experts constitué des chefs des services nationaux de statistique en vue d'assurer la coordination régionale dans ce domaine, la diffusion et l'échange d'informations statistiques et de données d'expérience, l'encouragement des techniques avancées et de la coopération inter et intrarégionale (troisième trimestre de 1991).

*Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1989)**Transfert de postes*

12.68 Transfert d'un poste P-3 de ce programme au programme Développement social et affaires humanitaires, à la

suite des ajustements imposés par les opérations de compression.

*Consultants*

12.69 Les ressources prévues (27 900 dollars), qui font apparaître une augmentation de 18 500 dollars, se répartissent comme suit :

<i>Elément de programme</i>	<i>Description des tâches</i>	<i>Dollars</i>
1.2	Etablissement de la documentation technique nécessaire à l'élaboration des études statistiques qui paraîtront dans la série des "Cuadernos Estadísticos" . . . . .	18 600
2.5	Etablissement de la documentation technique nécessaire à l'élaboration du rapport qui sera présenté à la réunion des directeurs des services de statistique des Amériques . . . . .	9 300
	TOTAL	<u>27 900</u>

*Groupes spéciaux d'experts*

12.70 Le montant prévu (31 200 dollars), qui fait apparaître une augmentation de 21 700 dollars, permettra de financer trois réunions de groupes spéciaux d'experts :

<i>Elément de programme</i>	<i>Description des tâches</i>	<i>Dollars</i>
2.2	Examen et évaluation des rapports techniques relatifs à la révision et à l'amélioration du système de comptabilité nationale . . . . .	10 400
	Mise au point d'une méthodologie des statistiques économiques actuelles à l'échelon régional . . . . .	10 400
2.5	Réunion des chefs des services nationaux de statistique pour étudier les questions de coordination régionale, la diffusion et les échanges d'informations statistiques et de données d'expérience; l'encouragement des techniques avancées et de la coopération intra et interrégionale . . . . .	10 400
	TOTAL	<u>31 200</u>

*Frais de voyage du personnel envoyé en mission*

12.71 Les ressources nécessaires à ce titre (53 300 dollars), qui font apparaître une augmentation de 13 300 dollars, se répartissent comme suit :

<i>Elément de programme</i>	<i>Description des tâches</i>	<i>Dollars</i>
1.2	Collecte et fourniture de données et organisation de consultations ayant trait à l'élaboration de l' <i>Annuaire statistique de l'Amérique latine et des Caraïbes</i> , aux études statistiques de la série des "Cuadernos Estadísticos" et à l'analyse statistique de l'évolution économique et sociale en Amérique latine et aux Caraïbes . . . . .	12 000
2.1	Collecte et diffusion d'informations pour les études consacrées aux estimations concernant la répartition des revenus, la pauvreté, l'emploi, la main-d'oeuvre et d'autres indicateurs sociaux ainsi qu'à des questions relatives à la compilation de données sur la base d'enquêtes sur les ménages . . . . .	16 000
2.2	Recherche et collecte de données ayant trait à la comptabilité nationale et aux indicateurs de la production . . . . .	7 300
2.5	Voyages ayant trait à la réunion des directeurs des services de statistique des Amériques et à celle de la Commission exécutive permanente de la Conférence interaméricaine de statistique et service fonctionnel de ces réunions . . . . .	18 000
	TOTAL	<u>53 300</u>

### 13. TRANSPORTS, COMMUNICATIONS ET TOURISME EN AMERIQUE LATINE ET AUX CARAIBES

TABLEAU 12.33. ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

## 1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Credits ouverts pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Credits demandés pour 1990-1991
		Réévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (taux révisés de 1989)	Accroissement des ressources (taux révisés de 1989)	Inflation en 1990 et 1991	Augmentation totale	
Postes permanents	594,7	6,3	-	82,4	88,7	683,4
Consultants	3,4	(0,1)	(3,3)	-	(3,4)	-
Groupes spéciaux d'experts	14,2	0,1	6,6	2,8	9,5	23,7
Dépenses communes de personnel	267,2	4,8	-	36,7	41,5	308,7
Frais de voyage du personnel affecté à des réunions	-	-	5,0	0,6	5,6	5,6
Autres frais de voyage du personnel envoyé en mission	21,0	0,8	(0,8)	2,8	2,8	23,8
<b>TOTAL</b>	<b>900,5</b>	<b>11,9</b>	<b>7,5</b>	<b>125,3</b>	<b>144,7</b>	<b>1 045,2</b>

## Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1989)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1988-1989	Accroissement des ressources				(5) Montant ajusté	Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté		
912,4	7,5	-	-	7,5	0,8 %	

## 2) Fonds extra-budgétaires

	1988-1989 Montant estimatif des dépenses	1990-1991 Montant estimatif des dépenses
a) Services d'appui à :		
i) D'autres organismes des Nations Unies	-	-
ii) Des programmes extra-budgétaires	-	-
<b>Total a)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
b) Activités de fond	-	-
<b>Total b)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
c) Projets opérationnels : Sources bilatérales	495,9	394,0
<b>Total c)</b>	<b>495,9</b>	<b>394,0</b>
<b>Total a), b) et c)</b>	<b>495,9</b>	<b>394,0</b>
<b>Total</b>	<b>1 439,2</b>	

TABLEAU 12.34. POSTES NECESSAIRES

## Programme : Transports, communications et tourisme en Amérique latine et aux Caraïbes

Categories	Postes permanents		Postes temporaires				Total	
	Budget ordinaire		Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires			
	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
D-1	1	1	-	-	-	-	1	1
P-5	1	1	-	-	-	-	1	1
P-4	3	3	-	-	-	-	3	3
<b>TOTAL</b>	<b>5</b>	<b>5</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>5</b>	<b>5</b>
Autres catégories								
Agents locaux	5	5	-	-	-	-	5	5
<b>TOTAL</b>	<b>5</b>	<b>5</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>5</b>	<b>5</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>10</b>	<b>10</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>10</b>	<b>10</b>

### 13. TRANSPORTS, COMMUNICATIONS ET TOURISME EN AMÉRIQUE LATINE ET AUX CARAÏBES

12.72 Ce programme vise à aider les pays de la région dans la mise en place de l'infrastructure et des services nécessaires, du point de vue tant de la quantité que de la qualité, afin d'assurer le trafic intérieur et international des marchandises et des voyageurs, ce qui est vital pour le développement économique et social national. Le programme de travail est axé principalement sur la mise au point d'une conception systématique de la gestion du secteur des transports, dans laquelle l'application de systèmes d'information et de techniques informatiques est d'une importance particulière pour réduire les coûts tout en rendant plus actuelles et plus fiables les données à partir desquelles les décisions peuvent être prises. En dépit de l'importance croissante accordée au transport international par voie terrestre, la majeure partie du commerce extérieur de la région se fait par la voie maritime. Les activités dans ce domaine visent à identifier et encourager des opérations spécialement conçues pour renforcer la coopération entre les différentes marines marchandes de la région et ont été coordonnées avec le programme de travail de l'Organisation maritime internationale.

12.73 Ce programme est exécuté par la Division des transports et des communications (Santiago). Les trois sous-programmes, leurs éléments de programme et les produits connexes prévus pour l'exercice biennal sont décrits ci-après.

#### Sous-programme 1. Politiques et planification

a) Ressources nécessaires : budget ordinaire : 439 000 dollars (soit 42 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 22 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr.1), paragraphes 24.96 à 24.100, tel que prolongé jusqu'en 1991.

c) Éléments de programme :

##### 1.1 Formulation de politiques et planification

*Produits* : Publications techniques : a) étude de certains éléments des politiques sectorielles des transports favorables à la réalisation des buts fixés en matière de politique macro-économique nationale (quatrième trimestre de 1990); b) étude des conditions dans lesquelles certains modes de transport en commun interurbains sont plus rentables que d'autres (deuxième trimestre de 1991).

##### 1.2 Systèmes d'appui à la gestion\*

*Produits* : Publications techniques : a) étude des options concernant les systèmes d'appui aux opérations et aux prises de décisions en matière de passage en douane dans certains pays, qui sera présentée à la réunion des directeurs nationaux des douanes d'Amérique latine, d'Espagne et du Portugal (quatrième trimestre de 1991); b) 12 numéros du bulletin bimestriel sur la facilitation du commerce et du transport en Amérique latine et aux Caraïbes (Boletín FAL).

#### Sous-programme 2. Transports terrestres

a) Ressources nécessaires : budget ordinaire : 292 600 dollars (soit 28 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 52 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr.1), paragraphes 24.101 à 24.106, tel que prolongé jusqu'en 1991 et tel que modifié dans le document A/43/6.

c) Éléments de programme :

##### 2.1 Transports terrestres et urbains

*Produits* : a) Organisation et service fonctionnel de la réunion d'un groupe spécial d'experts sur la rentabilité des transports urbains (quatrième trimestre de 1991); b) publications techniques : i) deux études sur la capacité de transport et la réglementation du passage en douane, destinées à la réunion des ministres des travaux publics et des transports des pays du Cône Sud (quatrième trimestre de 1990 et de 1991); ii) étude des transports mixtes route/rail dans la région (deuxième trimestre de 1991).

#### Sous-programme 3. Transport par eau et transport multimodal

a) Ressources nécessaires : budget ordinaire : 313 600 dollars (soit 30 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 26 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr.1), paragraphes 24.107 à 24.111, tel que prolongé jusqu'en 1991 et tel que modifié dans le document A/43/6.

c) Éléments de programme :

##### 3.1 Transport maritime et multimodal\*

*Produits* : a) Organisation et service fonctionnel de la réunion d'un groupe spécial d'experts chargé d'étudier l'importance des ports dans la compétitivité des exportations de l'Amérique latine et des Caraïbes (quatrième trimestre de 1990); b) publication technique : étude des changements structurels survenus dans le domaine des transports maritimes des marchandises en vrac, destinée à la Commission des transports maritimes de l'Amérique latine (quatrième trimestre de 1991).

#### Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1989)

##### Groupes spéciaux d'experts

12.74 Le montant prévu à ce titre (20 900 dollars), qui fait apparaître une augmentation de 6 600 dollars, permettra de financer deux réunions de groupes spéciaux d'experts :

Élément de programme	Description des tâches	Dollars
2.1	Évaluation de la rentabilité des transports urbains . . . . .	10 500
3.1	Analyse de l'importance des ports dans la compétitivité des exportations de l'Amérique latine et des Caraïbes . . . . .	10 400
TOTAL		20 900

##### Autres frais de voyage du personnel envoyé en mission

12.75 Les ressources nécessaires à ce titre (2 000 dollars), qui font apparaître une diminution de 800 dollars se répartissent comme suit :

Élément de programme	Description des tâches	Dollars
1.1	Rassemblement de données et consultations tenues dans le cadre de l'étude de certains éléments des politiques sectorielles des transports, favorables à la réalisation de politiques macro-économiques nationales . . . . .	6 000
1.2	Rassemblement des données nécessaires à l'étude des options concernant les systèmes d'appui aux opérations et aux prises de décision en matière de passage en douane dans certains pays . . . . .	4 000
2.1	Recherches ayant trait aux trois études concernant la capacité de transport, la réglementation du passage en douane et les transports mixtes route/rail dans la région . . . . .	7 000
3.1	Voyages effectués dans le cadre de la réunion d'un groupe spécial d'experts chargé d'étudier l'importance des ports dans la compétitivité des exportations de l'Amérique latine et des Caraïbes; service fonctionnel de cette réunion . . . . .	4 000
TOTAL		21 000

\* Priorité absolue.

\* Priorité absolue.

## D. Appui aux programmes

### 1. SERVICES D'INFORMATION

TABLEAU 12.35. ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des États-Unis)

## 1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1990-1991
		Reévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (aux taux révisés de 1989)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1989)	Inflation en 1990 et 1991	Augmentation totale	
Postes permanents	207.9	4.7	-	30.7	35.4	243.3
Dépenses communes de personnel	93.6	2.8	-	13.3	16.1	109.7
Services d'information	12.0	0.7	-	1.6	2.3	14.3
Communications	100.9	4.1	-	13.8	17.9	118.8
Fournitures et accessoires	2.3	0.1	-	0.3	0.4	2.7
TOTAL	416.7	12.4	-	59.7	72.1	488.8

## Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1989)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1988-1989	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
429,1	-	-	-	-	-

## 2) Fonds extra-budgetaires

-
Total
488.8

TABLEAU 12.36. POSTES NECESSAIRES

## Programme : Services d'information

Catégories	Postes permanents		Postes temporaires				Total	
	Budget ordinaire		Budget ordinaire		Fonds extra-budgetaires			
	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur P-4	1	1	-	-	-	-	1	1
TOTAL	1	1	-	-	-	-	1	1
Autres catégories								
Agents locaux	4	4	-	-	-	-	4	4
TOTAL	4	4	-	-	-	-	4	4
TOTAL GÉNÉRAL	5	5	-	-	-	-	5	5

## D. Appui aux programmes

## 1. SERVICES D'INFORMATION

12.76 Ce programme prévoit la diffusion d'informations sur la CEPALC et le Secrétariat de l'ONU, en collaboration avec le Département de l'information. Il est surtout exécuté par le Groupe des services d'information (Santiago). Le sous-programme, ses éléments de programme et les services connexes prévus pour l'exercice biennal sont décrits ci-après.

## Sous-programme. Diffusion de l'information

a) Ressources nécessaires : budget ordinaire : 488 800 dollars (soit 100 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 100 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

b) Référence : ce sous-programme n'entre pas dans le cadre du plan à moyen terme.

c) Eléments de programme :

1.1 Communiqués de presse, varia, et bulletins

Services : a) communiqués de presse en espagnol et parfois aussi en anglais sur les réunions et activités de la CEPALC; b) communiqués de presse en espagnol reprenant les télégrammes reçus du Département de l'information et d'autres services de l'ONU, ainsi que des institutions spécialisées; c) *Micronoticias*, bulletin de synthèse hebdomadaire en espagnol; d) bulletin mensuel *Notas sobre la Economía y el Desarrollo* (12 numéros par an en espagnol et 7 en anglais); e) *ECLAC Chronicle*, bulletin bimensuel de deux pages traitant de questions économiques et sociales, qui sera publié en espagnol, en anglais et en portugais.

## 1.2 Information audio-visuelle

Services : a) interviews radiophoniques et dépêches envoyées au Siège pour les programmes habituels de l'ONU et aux stations de radio de la région (une cinquantaine par an); b) enregistrements sur vidéocassettes d'interviews et autres reportages pour les programmes de l'ONU et les archives de la CEPALC; c) reportages photographiques sur les réunions et activités, de la CEPALC; d) réunions d'information et projection d'activités à l'occasion d'événements marquants concernant l'ONU ou la CEPALC.

## 1.3 Information du public et liaison

*Services* : a) réponses, orales ou écrites, à des questions posées par le public; b) liaison avec les médias nationaux et internationaux (conférences de presse, interviews, etc.), les organisations gouvernementales et non gouvernementales, les établissements d'enseignement, les bibliothèques et d'autres relais locaux de l'information; c) présentation visuelle des activités de l'ONU.

*Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1989)*

*Services d'information*

12.77 Le montant prévu à ce titre (12 700 dollars) couvre l'abonnement à deux agences de presse pour l'exercice bienal 1990-1991.

*Communications*

12.78 Les ressources demandées à ce titre (105 000 dollars) permettraient d'assurer la diffusion d'informations sur la CEPALC : envoi, par valise diplomatique ou par courrier, de 144 numéros de *Micronoticias*, de 24 numéros de *Notas* en espagnol, de 14 bulletins en anglais et de 52 numéros de *ECLAC Chronicle*; transmission de communiqués de presse par télégramme et communications téléphoniques interurbaines et internationales.

*Fournitures et accessoires*

12.79 Le montant prévu, à savoir 2 400 dollars, permettrait d'acheter des fournitures indispensables, notamment du matériel photographique et du matériel d'enregistrement audio et vidéo.

## 2. SERVICES DE CONFERENCE

TABLEAU 12.37. ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

1) *Budget ordinaire*

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1990-1991
		Réévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (aux taux révisés de 1989)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1989)	Inflation en 1990 et 1991	Augmentation totale	
Postes permanents	2 343,9	54,3	-	355,6	409,9	2 753,8
Personnel temporaire (remplaçants et surnuméraires)	34,6	1,4	5,3	5,4	12,1	46,7
Heures supplémentaires	12,9	0,5	5,0	2,4	7,9	20,8
Dépenses communes de personnel	1 083,3	34,7	-	159,9	194,6	1 277,9
Services contractuels	42,7	1,7	40,0	11,2	52,9	95,6
Travaux contractuels d'imprimerie et de reliure	103,9	3,9	1,4	14,5	19,8	123,7
Location et entretien du matériel	63,9	2,5	(5,0)	8,0	5,5	69,4
Fournitures et accessoires	211,4	8,5	-	29,0	37,5	248,9
Mobilier et matériel	139,3	(117,5)	69,6	9,1	(38,8)	100,5
<b>TOTAL</b>	<b>4 035,9</b>	<b>(10,0)</b>	<b>116,3</b>	<b>595,1</b>	<b>701,4</b>	<b>4 737,3</b>

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1989)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1988-1989	Accroissement des ressources				(5) Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
4 025,9	116,3	61,3	-	55,0	1,3 %

2) *Fonds extra-budgétaires*

a) Services d'appui à :

- i) D'autres organismes des Nations Unies  
ii) Des programmes extra-budgétaires

1988-1989 Montant estimatif des dépenses	1990-1991 Montant estimatif des dépenses
--	--

-  
294,0

Total a)	294,0	294,0
----------	-------	-------

b) Activités de fond

Total b)	-	-
----------	---	---

c) Projets opérationnels :

Total c)	-	-
----------	---	---

Total a), b) et c)	294,0	294,0
--------------------	-------	-------

<b>Total</b>	<b>5 031,3</b>
--------------	----------------

TABLEAU 12.38. POSTES NECESSAIRES

## Programme : Services de conférence

Catégories	Postes permanents		Postes temporaires				Total	
	Budget ordinaire		Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires			
	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
P-5	1	1	-	-	-	-	1	1
P-4	5	5	-	-	-	-	5	5
P-3	5	5	-	-	-	-	5	5
P-2/1	2	2	-	-	-	-	2	2
TOTAL	13	13	-	-	-	-	13	13
Autres catégories								
Agents locaux	47	47	-	-	7	7	54	54
TOTAL	47	47	-	-	7	7	54	54
TOTAL GÉNÉRAL	60	60	-	-	7	7	67	67

## 2. SERVICES DE CONFERENCE

12.80 Ce programme couvre, outre le service des conférences à proprement parler, l'édition, la traduction et l'impression des documents et publications de la CEPALC. Il est exécuté par la Division des documents et des publications et le Groupe des services de conférence (Santiago), ainsi que par le Groupe de documentation (bureau de Mexico). Le sous-programme, ses éléments de programme et les services connexes prévus pour l'exercice biennal sont décrits ci-après :

## Sous-programme 1. Documents et publications

## a) Ressources nécessaires :

Budget ordinaire : 4 737 300 dollars (soit 100 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 100 % du total prévu pour le programme en 1988-1989);

Fonds extra-budgétaires : 294 000 dollars (soit 100 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 100 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

b) Référence : ce sous-programme n'entre pas dans le cadre du plan à moyen terme.

## c) Eléments de programme :

## 1.1 Planification et service des réunions

Services : a) services—d'interprétation notamment—fournis pour quelque 70 réunions tenues chaque année au siège de la CEPALC; b) service de cinq réunions environ tenues chaque année ailleurs qu'au siège; c) négociation d'accords avec les gouvernements hôtes.

## 1.2 Directives générales, direction exécutive et contrôle des documents

Services : a) direction, contrôle et coordination des services linguistiques, des services de documentation et des services de publication, soit environ 3 800 interventions, 1 776 feuilles d'imprimante tirées chaque semaine, 1 000 travaux d'impression, 150 contrats de traduction, d'édition, de publication et de recrutement de personnel temporaire et 225 demandes de fourniture de biens ou services; b) introduction d'innovations techniques et opérationnelles et évaluation de leur efficacité; c) exécution du programme de publications de la CEPALC; d) dispositions concernant la documentation et le service en plusieurs langues de 50 réunions organisées par la CEPALC.

## 1.3 Services d'édition et de traduction

Services : a) édition, traduction et révision de documents, comptes rendus officiels et publications (traduction de 5 960 000 mots, édition de 5 248 000 mots et révision de

1 900 000 mots); b) établissement des comptes rendus d'une douzaine de réunions; c) aide à la traduction (4 800 entrées en banques de données et 9 120 références).

## 1.4 Services de traitement de textes, de publication et de distribution

Services : a) traitement de textes (14 750 000 mots); b) présentation graphique et photocomposition (17 200 000 mots); c) correction d'épreuves (10 400 000 mots); impression, reproduction et distribution des documents et publications (environ 800 documents, 80 publications destinées à la vente, 60 millions de pages imprimées, registre de distribution informatisé à entrées multiples (14 000 entrées), 135 listes spéciales de distribution; 500 000 exemplaires distribués).

## Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1989)

## Personnel temporaire (remplaçants et surnuméraires)

12.81 Le montant de 41 300 dollars prévu à ce titre, en augmentation de 5 300 dollars, permettrait de remplacer le personnel en congé de longue durée et de recruter du personnel supplémentaire pour les périodes de pointe.

## Heures supplémentaires

12.82 Les ressources prévues à ce titre (18 400 dollars), en augmentation de 5 000 dollars, permettraient de rémunérer environ 1 800 heures supplémentaires à Santiago et 400 heures au bureau de Mexico.

## Services contractuels

12.83 Le montant de 84 400 dollars prévu à ce titre, en augmentation de 40 000 dollars par rapport au montant réévalué de la base de ressources, correspond pour l'essentiel au coût des travaux contractuels de traduction et d'édition de six numéros de *Revista de la CEPAL*. En outre, il faudra recourir à des travaux contractuels de traduction et d'édition pour des tâches qui étaient auparavant accomplies par des fonctionnaires de la CEPALC.

## Travaux contractuels d'imprimerie et de reliure

12.84 Le montant prévu à ce titre (109 200 dollars) concerne le programme de publications des bureaux de Santiago et de Mexico, tel qu'il a été approuvé par le Comité des publications.

## Location et entretien du matériel

12.85 Les ressources prévues (61 400 dollars), en diminution de 5 000 dollars, correspondent aux frais d'entretien du stock existant de matériel de bureau et autres, en particulier du matériel de reproduction des documents sur place.

## Fournitures et accessoires

12.86 Le montant de 219 900 dollars correspond en majeure partie aux frais d'achat des fournitures nécessaires à la reproduction des documents par les services de la CEPALC et au fonctionnement des machines de traitement de textes.

## Mobilier et matériel

12.87 Les ressources prévues (91 400 dollars) comprennent un montant non renouvelable de 61 300 dollars destiné à l'achat d'une petite presse offset pour impression en bichromie des couvertures de publications et d'autres ouvrages de qualité, d'un lecteur optique et d'une photocopieuse rapide.

## 3. SERVICES DE BIBLIOTHEQUE

TABLEAU 12.39. ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

## 1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1990-1991
		Réévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (taux révisés de 1989)	Accroissement des ressources (taux révisés de 1989)	Inflation en 1990 et 1991	Augmentation totale	
Postes permanents	538,3	16,3	-	86,8	103,1	641,4
Dépenses communes de personnel	258,6	10,8	-	40,4	51,2	309,8
Fournitures et accessoires	88,3	3,5	11,1	13,9	28,5	116,8
<b>TOTAL</b>	<b>885,2</b>	<b>30,6</b>	<b>11,1</b>	<b>141,1</b>	<b>182,8</b>	<b>1 068,0</b>

## Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1989)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1988-1989	Accroissement des ressources				(5) Montant ajusté	Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté		
915,8	11,1	-	-	11,1	1,2 %	

## 2) Fonds extra-budgétaires

Total	1 068,0
-------	---------

TABLEAU 12.40. POSTES NECESSAIRES

## Programme : Services de bibliothèque

Catégories	Postes permanents		Postes temporaires				Total	
	Budget ordinaire		Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires			
	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
P-3	1	1	-	-	-	-	1	1
P-2/1	1	1	-	-	-	-	1	1
<b>TOTAL</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>2</b>	<b>2</b>
Autres catégories								
Agents locaux	15	15	-	-	-	-	15	15
<b>TOTAL</b>	<b>15</b>	<b>15</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>15</b>	<b>15</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>17</b>	<b>17</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>17</b>	<b>17</b>



## 3. SERVICES DE BIBLIOTHEQUE

12.88 Les activités prévues à ce titre sont exécutées par les bibliothèques de Santiago et du bureau de Mexico et par des bibliothèques moins importantes dans les autres bureaux de la CEPALC. Le sous-programme, son élément de programme et les services correspondants prévus pour l'exercice biennal sont décrits ci-après.

*Sous-programme. Services de bibliothèque*

a) Ressources nécessaires : budget ordinaire : 1 068 000 dollars (soit 100 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 100 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

b) Référence : ce sous-programme n'entre pas dans le cadre du plan à moyen terme.

c) Elément de programme :

1.1 Services de bibliothèque

*Services :* a) publication annuelle du *CEPALINDEX*, qui contient des résumés analytiques des documents publiés par la CEPALC; b) catalogage des registres : 5 200 pour la

base de données BIBLOS, 4 400 pour la base de données DOCPAL et 3 600 pour la base de données CLAPLAN; c) services de référence (30 000 demandes); d) services de prêts (170 000 demandes); et e) publication de bulletins mensuels (22 numéros); f) index bimensuels de revues universitaires (48); g) publication du bulletin *Avance del CEPALINDEX* (20 numéros); h) établissement de différents index (4); i) publication de bibliographies et de manuels (6).

*Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1989)*

*Fournitures et accessoires*

12.89 Les ressources prévues à ce titre (102 900 dollars), en augmentation de 11 100 dollars, permettraient de financer l'achat de livres et de fournitures de bibliothèques ainsi que la souscription d'abonnements, à Santiago, Mexico et dans d'autres bureaux, à l'exception de celui de Port of Spain, pour lequel les ressources prévues à ce titre sont inscrites au programme Services administratifs et services communs.

## 4. GESTION DES ACTIVITES DE COOPERATION TECHNIQUE

TABLEAU 12.41. ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

## 1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1990-1991
		Réévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (aux taux révisés de 1989)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1989)	Inflation en 1990 et 1991	Augmentation totale	
Postes permanents	489,0	4,4	-	68,5	72,9	561,9
Dépenses communes de personnel	219,8	3,6	-	30,3	33,9	253,7
TOTAL	708,8	8,0	-	98,8	106,8	815,6

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1989)

Total réévalué de la base de ressources de 1988-1989	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
716,8	-	-	-	-	-

## 2) Fonds extra-budgétaires

a) Services d'appui à :

- i) D'autres organismes des Nations Unies  
ii) Des programmes extra-budgétaires

1988-1989 Montant estimatif des dépenses	1990-1991 Montant estimatif des dépenses
--	--

22,0 20,0

Total a) 22,0 20,0

b) Activités de fond

Total b) - -

c) Projets opérationnels :

Total c) - -

Total a), b) et c) 22,0 20,0

Total 835,6

TABLEAU 12.42. POSTES NECESSAIRES

## Programme : Gestion des activités de coopération technique

Catégories	Postes permanents		Postes temporaires				Total	
	Budget ordinaire		Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		1988-1989	1990-1991
	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991		
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur							1	1
P-5	1	1	-	-	-	-	2	2
P-4	2	2	-	-	-	-	2	2
P-2/1	2	2	-	-	-	-	2	2
TOTAL	5	5	-	-	-	-	5	5
Autres catégories							4	4
Agents locaux	4	4	-	-	-	-	4	4
TOTAL	4	4	-	-	-	-	4	4
TOTAL GÉNÉRAL	9	9	-	-	-	-	9	9

## 4. GESTION DES ACTIVITES DE COOPERATION TECHNIQUE

12.90 Ce programme a trait d'une part à la gestion des activités de coopération technique pour lesquelles la CEPALC fait office d'agent d'exécution et, de l'autre, à l'appui apporté à ces activités. Il est exécuté par la Division des opérations (Santiago). Le sous-programme, ses éléments de programme et les services et activités correspondants prévus pour l'exercice biennal sont décrits ci-après.

*Sous-programme. Gestion des activités de coopération technique*

## a) Ressources nécessaires :

Budget ordinaire : 815 600 dollars (soit 100 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 100 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

Fonds extra-budgétaires : 20 000 dollars (soit 100 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 100 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

## b) Référence : ST/SGB/Organization, section K (III).

## c) Eléments de programme :

## 1.1 Gestion opérationnelle des projets financés au moyen de fonds extra-budgétaires

*Services :* a) préparation d'accords et de propositions de projets conformément aux réglementations et propositions opérationnelles et financières établies par l'organisation, l'institution ou le gouvernement qui fournit la contribution et par l'ONU; b) préparation des budgets et révision des estimations; établissement, à l'intention des donateurs, de rapports intérimaires et de rapports finals sur les aspects techniques et financiers; c) coordination des services consultatifs financés au moyen des fonds inscrits au chapitre 24 du budget ordinaire (Programme ordinaire de coopération technique); d) gestion des fonds extra-budgétaires en étroite collaboration avec les unités organiques responsables de l'exécution des projets financés au moyen de ces fonds; e) mesures administratives concernant le recrutement d'experts et de consultants, l'achat du matériel nécessaire pour les projets financés au moyen de fonds extra-budgétaires, l'octroi de bourses et le règlement des frais de voyage et de l'indemnité journalière de subsistance au personnel participant à des réunions financées au moyen de fonds extra-budgétaires.

## 1.2 Coopération technique et économique entre pays en développement (CTPD/CEPD)

*Services :* a) publication, trois fois par an, du bulletin sur la CTPD/CEPD *Co-operation and Development*, distribué

en espagnol à environ 1 300 souscripteurs et en anglais à environ 700 souscripteurs; b) publication du volume III du catalogue des résumés analytiques de documents sur la CTPD/CEPD qui sont incorporés aux bases de données de la CEPALC, du CLADES et de l'ILPES; c) établissement d'un rapport sur les dispositifs institutionnels relatifs à la CTPD mis en place par les pays en développement membres de la CEPALC (premier trimestre de 1990); d) publication, en collaboration avec d'autres commissions régionales, d'un rapport sur les activités entreprises pour encourager la coopération interrégionale, destiné au Comité de haut niveau pour la CTPD convoqué par l'Administrateur du PNUD en application du Plan d'action de Buenos Aires (deuxième trimestre de 1991); e) coordination avec les centres de liaison de la CTPD dans d'autres commissions régionales en vue de la préparation, la négociation et l'exécution des activités de coopération interrégionale, ce qui se traduit par la réalisation de projets communs portant sur un certain nombre de domaines hautement prioritaires et s'inscrivant dans le cadre des résolutions du Conseil économique et social; f) consultations avec d'autres organismes régionaux (comme le SELA) s'occupant de CTPD en vue d'identifier les priorités au niveau de la programmation régionale, dont la coordination est assurée par le Groupe spécial de la coopération technique entre pays en développement (PNUD); g) assistance aux gouvernements pour identifier les possibilités de CTPD et établir les propositions de projets visant à faciliter la coopération entre les pays d'Amérique latine et des Caraïbes, en particulier grâce à des activités faisant appel aux techniciens du secteur public et aux entrepreneurs du secteur public ou du secteur privé dans certains domaines présentant un intérêt pour les pays membres; h) collaboration avec les services organiques de la CEPALC et les bureaux sous-régionaux pour la préparation et l'exécution de projets visant à renforcer et à appuyer les éléments de CTPD dans le programme de travail de la CEPALC, au niveau tant régional qu'interrégional.

## 1.3 Coopération technique en cas de catastrophes naturelles

*Services :* a) évaluation des dommages causés par les catastrophes naturelles dans la région; b) formulation de projets de relèvement et reconstruction des zones sinistrées par suite de catastrophes naturelles; c) formulation de projets permettant de prévoir les inondations et de limiter les dégâts qu'elles peuvent causer.

## 5. SERVICES ADMINISTRATIFS ET SERVICES COMMUNS

TABLEAU 12.43. ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des États-Unis)

## 1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1990-1991
		Réévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (taux révisés de 1989)	Accroissement des ressources (taux révisés de 1989)	Inflation en 1990 et 1991	Augmentation totale	
Postes permanents	5 865,6	145,6	-	897,8	1 043,4	6 909,0
Personnel temporaire (remplaçants et surnuméraires)	295,1	11,3	50,2	46,8	108,3	403,4
Heures supplémentaires et sursalaire de nuit	123,3	5,1	(0,4)	16,9	21,6	144,9
Dépenses communes de personnel	2 681,5	94,5	-	394,4	488,9	3 170,4
Frais de voyage du personnel envoyé en mission	26,1	0,8	0,1	3,7	4,6	30,7
Imprimerie et reliure	23,5	(0,7)	-	1,9	1,2	24,7
Services contractuels de traitement des données	213,1	8,0	23,8	31,6	63,4	276,5
Location et entretien des locaux	1 248,0	38,9	(42,4)	166,5	162,9	1 411,0
Eclairage, chauffage, énergie et eau	337,8	13,2	-	46,1	59,5	397,1
Location et entretien du matériel	746,0	30,3	240,8	133,2	404,3	1 150,3
Communications	1 334,3	46,8	(85,3)	166,1	127,6	1 461,9
Dépenses de représentation	9,4	0,2	-	1,2	1,4	10,8
Services divers	246,3	9,7	-	33,6	43,3	289,6
Fournitures et accessoires	419,2	13,8	(24,4)	52,7	42,1	461,3
Mobilier et matériel	451,2	(96,9)	22,0	47,7	(27,2)	424,0
Remplacement du matériel de bureautique	-	-	82,2	10,8	93,0	93,0
Amélioration des locaux	18,6	6,8	-	2,4	3,2	21,8
<b>TOTAL</b>	<b>14 039,0</b>	<b>321,4</b>	<b>266,6</b>	<b>2 053,4</b>	<b>2 641,4</b>	<b>16 680,4</b>

## Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1989)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1988-1989	Accroissement des ressources				(5) Montant ajusté	Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté		
14 360,4	266,6	40,2	-	226,4	1,5 %	

## 2) Fonds extra-budgétaires

## a) Services d'appui à :

- i) D'autres organismes des Nations Unies
- ii) Des programmes extra-budgétaires

1988-1989 Montant estimatif des dépenses	1990-1991 Montant estimatif des dépenses
--	--

Total a)	1 392,5	1 262,3
----------	---------	---------

## b) Activités de fond

Total b)	-	-
----------	---	---

## c) Projets opérationnels :

Total c)	-	-
----------	---	---

Total a), b) et c)	1 392,5	1 262,3
--------------------	---------	---------

<b>Total</b>	<b>17 942,7</b>
--------------	-----------------

TABLEAU 12.44. POSTES NECESSAIRES

## Programme : Services administratifs et services communs

Catégories	Postes permanents		Postes temporaires				Total	
	Budget ordinaire		Budget ordinaire		Fonds extra-budgetaires			
	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
D-1	1	1	-	-	-	-	1	1
P-5	4	4	-	-	-	-	4	4
P-4	3	3	-	-	1	1	4	4
P-3	7	7	-	-	-	-	7	7
P-2-1	6	6	-	-	-	-	6	6
TOTAL	21	21	-	-	1	1	22	22
Autres catégories								
Agents locaux	142	142	-	-	31	28	173	170
TOTAL	142	142	-	-	31	28	173	170
TOTAL GÉNÉRAL	163	163	-	-	32	29	195	192

## 5. SERVICES ADMINISTRATIFS ET SERVICES COMMUNS

12.91 Les activités prévues à ce titre sont exécutées par la Division administrative et le Centre informatique de Santiago et par les sections administratives des bureaux de Mexico et de Port of Spain. Les cinq sous-programmes, leurs éléments de programme et les services et activités correspondants prévus pour l'exercice biennal sont décrits ci-après :

*Sous-programme 1. Direction administrative*

## a) Ressources nécessaires :

Budget ordinaire : 3 502 900 dollars (soit 21 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 18 % du total prévu pour le programme en 1988-1989);

Fonds extra-budgetaires : 265 100 dollars (soit 21 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 18 % du total prévu par le programme en 1988-1989).

b) Référence : ce sous-programme n'entre pas dans le cadre du plan à moyen terme.

## c) Eléments de programme :

- 1.1 Direction administrative\*
- 1.2 Gestion du budget

*Sous-programme 2. Traitement électronique de l'information*

## a) Ressources nécessaires :

Budget ordinaire : 2 502 000 dollars (soit 15 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 14 % du total prévu pour le programme en 1988-1989);

Fonds extra-budgetaires : 189 300 dollars (soit 15 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 14 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

b) Référence : ce sous-programme n'entre pas dans le cadre du plan à moyen terme

## c) Eléments de programme :

- 2.1 Coordination et mise en oeuvre des politiques

*Services* : Fournir des avis au Secrétaire exécutif de la Commission en ce qui concerne l'élaboration de la politique d'informatisation de la CEPALC.

- 2.2 Services consultatifs techniques et système d'appui à l'information

*Services* : a) fourniture de services d'appui aux activités fonctionnelles à l'occasion de consultations régulières avec les utilisateurs et de l'organisation de programmes de formation à leur intention; b) mise au point de nouveaux systèmes informatiques et préparation de manuels à l'intention

des utilisateurs; c) évaluation des nouveaux logiciels et de la façon dont les utilisateurs appliquent les procédures de sécurité et d'exploitation.

*Sous-programme 3. Services financiers*

## a) Ressources nécessaires :

Budget ordinaire : 3 169 300 dollars (soit 19 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 18 % du total prévu pour le programme en 1988-1989);

Fonds extra-budgetaires : 239 600 dollars (soit 19 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 18 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

b) Référence : ce sous-programme n'entre pas dans le cadre du plan à moyen terme.

## c) Elément de programme :

- 3.1 Fourniture de services financiers—comptabilité, trésorerie et investissement

*Services* : a) Etablissement des avis d'allocations et des états de dépenses pour tous les comptes gérés par la CEPALC (huit documents par exercice biennal); b) révision des propositions relatives au fonds d'affectation spéciale (70); c) traitement d'environ 10 900 avis de paiement; d) réalisation d'environ 7 000 opérations comptables; e) gestion de neuf comptes bancaires; f) traitement d'environ 3 230 récépissés et 14 800 chèques; g) opérations d'investissement (environ 80).

*Sous-programme 4. Services du personnel*

## a) Ressources nécessaires :

Budget ordinaire : 4 003 300 dollars (soit 24 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 27 % du total prévu pour le programme en 1988-1989);

Fonds extra-budgetaires : 303 200 dollars (soit 24 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 27 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

b) Référence : ce sous-programme n'entre pas dans le cadre du plan à moyen terme.

## c) Eléments de programme :

- 4.1 Administration du personnel

*Services* : a) Gestion des activités relatives à l'ensemble du personnel de la Commission (indemnités, prestations, droits, examen des demandes de promotion, rapports d'appréciation du comportement professionnel, tenue à jour des états de congés, établissement de certificats); b) recrutement du personnel de la catégorie des administrateurs (en fonction des décisions de l'Assemblée générale ainsi que des instructions et des directives en vigueur), du personnel de la catégorie des services généraux, des experts et des consultants;

\* Priorité absolue

c) formation : cours de langue dispensés au personnel conformément à la résolution 2480 B (XXIII) de l'Assemblée générale; formation à l'utilisation des logiciels de traitement de textes et d'autres logiciels pour secrétaires et employés de bureau; formation en cours d'emploi destinée à développer certaines qualifications (préparation de descriptifs de projet, réaction de documents techniques, gestion et supervision).

#### 4.2 Services médicaux

*Services :* a) Accueil médical du personnel de tous les organismes des Nations Unies à Santiago (examens lors de l'entrée en fonctions et visites médicales périodiques) et services de premier secours et de conseil aux boursiers ainsi qu'aux représentants aux réunions organisées au siège de la CEPALC; chaque année, environ 11 500 consultations médicales sont données et 6 000 rapports sont établis; b) services d'orientation médicale et entretiens individuels visant à permettre au personnel de la Commission de se maintenir en bonne santé.

#### Sous-programme 5. Services généraux

##### a) Ressources nécessaires :

Budget ordinaire : 3 502 900 dollars (soit 21 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 23 % du total prévu pour le programme en 1988-1989);

Fonds extra-budgétaires : 265 100 dollars (soit 21 % du total prévu pour le programme pour 1990-1991; 23 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

b) Référence : ce sous-programme n'entre pas dans le cadre du plan à moyen terme.

##### c) Eléments de programme :

#### 5.1 Services d'achat, de transport et de gestion des bâtiments

*Services :* a) Traitement d'environ 760 ordres d'achat; b) négociation et traitement des contrats réguliers et des contrats spéciaux de louage de services (40); c) émission et traitement des bordereaux interservices (900) et des factures (2 000); d) organisation des expéditions et réception des livraisons (550); distribution de la correspondance (95 200 pièces); e) comptabilité matières (portant sur des biens d'une valeur de 4 485 000 dollars); f) établissement d'inventaires; g) réception des fournitures et du matériel, contrôle de leur utilisation, tenue des dossiers et gestion des stocks.

#### 5.2 Utilisation et entretien des locaux, des installations et de l'équipement

*Services :* a) Utilisation et entretien du matériel de chauffage et de climatisation (80 éléments); b) installations sanitaires et de plomberie (toilettes, éviers et fourneaux de la cafétéria, pompes hydropneumatiques et systèmes d'arrosage, tout à l'égout); c) disposition des locaux et travaux de charpenterie; d) entretien des espaces verts (36 000 m<sup>2</sup>)—lutte contre les insectes, arrosage, tonte de la pelouse, reproduction des végétaux; e) matériel téléphonique (installation, enlèvement et réparation des postes); f) services de nettoyage—effectués directement ou par une entreprise extérieure sous supervision (37 000 m<sup>2</sup> de bureaux, 42 000 m<sup>2</sup> de couloirs, 13 500 m<sup>2</sup> de fenêtres, 280 installations sanitaires, 7 200 meubles et accessoires).

#### 5.3 Communications et tenue à jour des dossiers

*Services :* a) Traitement du courrier reçu et expédié (1 million de pièces); b) réception et expédition de la valise diplomatique; c) traitement, codage et distribution des télégrammes et des télécopies (36 500); d) classement du courrier (7 700 pièces); e) classement de la correspondance (1 650 000 pièces); f) mise à jour, clôture et recherche de dossiers; g) transfert de documents sur microfiches.

#### 5.4 Service de la sécurité

*Services :* a) Surveillance des locaux et contrôle de l'utilisation des clefs : a) rondes et inspections à heures régulières (2 012); b) application des règlements en matière de stationnement et de circulation (212 amendes pour stationnement en infraction); c) services de sécurité pour les conférences internationales, les réunions régulières et les manifestations spéciales (169); d) garde d'un jeu de passepartout et des dossiers des clefs correspondant à chaque pièce, bureau et armoire de rangement et délivrance de doubles sur justification aux utilisateurs autorisés (1 520 cas); e) contrôle des personnes et des véhicules; f) annonce des visiteurs et contrôle aux points d'entrée, y compris inspection des paquets et des objets; g) émission des cartes d'identité du personnel et tenue à jour des dossiers (1 260); h) remise de cartes d'entrée aux visiteurs (24 590); i) contrôle du personnel extérieur sous contrat (14 832); j) contrôle des véhicules utilitaires aux points d'entrée (5 160); contrôle des laissez-passer (727).

#### 5.5 Service de la sûreté

*Services :* a) personnel nécessaire pour le poste de la sécurité et de la sûreté et pour la surveillance des installations, y compris l'utilisation du réseau central de communication et des radios portables (23); b) organisation de programmes de prévention des incendies et de lutte contre l'incendie; c) organisation d'exercices d'évacuation en cas d'incendie (2), contrôle et enquête en cas d'incendie (1); d) fourniture d'une assistance et enquête en cas d'accident (13); e) fourniture d'une assistance en cas d'incident, de perte et d'accident de la circulation (24); f) assistance d'urgence au dispensaire de la CEPALC (7); g) bureau des objets trouvés (144 objets); h) contrôle du système d'alarme; i) extinction des lumières et interruption du fonctionnement des appareils électriques après les heures de bureau; j) permanence au standard téléphonique après les heures de bureau; k) préparation et mise à jour d'un plan de sécurité d'urgence pour tous les fonctionnaires de Santiago, les personnes à leur charge et les ayants droit, en coordination avec des fonctionnaires du Siège de l'ONU, les chefs des organismes des Nations Unies à Santiago et, si nécessaire, les autorités du gouvernement hôte.

#### Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1989)

##### Personne temporaire (remplaçants et surnuméraires)

12.92 Les ressources prévues (356 600 dollars) font apparaître une augmentation de 50 200 dollars. Le montant de 329 200 dollars demandé pour Santiago permettrait de financer le coût d'environ 168 mois de travail de personnel temporaire des services généraux et 12 mois de travail de personnel de la catégorie des administrateurs pour le remplacement du personnel en congé et pour les périodes de pointe au cours de l'exercice biennal. Le solde servirait à couvrir les besoins des bureaux de Mexico et de Port of Spain. L'augmentation sera particulièrement importante pour les services où des postes ont été supprimés.

##### Heures supplémentaires et sursalaire de nuit

12.93 Les ressources prévues (128 000 dollars) permettraient de verser les indemnités réglementaires au personnel travaillant dans des équipes qui doivent assurer une permanence de 24 heures sur 24 et à d'autres personnels fournissant des services d'appui essentiels qui ne peuvent être interrompus sans conséquences graves pour les activités de la CEPALC. Le montant demandé pour Santiago permettrait de rémunérer environ 7 000 heures supplémentaires et 31 000 heures ouvrant à sursalaire de nuit; le solde permettrait de couvrir les besoins des bureaux de Mexico et de Port of Spain.

*Frais de voyage du personnel envoyé en mission*

12.94 Le montant prévu à cette rubrique (27 000 dollars) correspond au montant réévalué de la base de ressources et comprend 23 000 dollars pour Santiago et 4 000 dollars pour Mexico afin de couvrir les frais de voyage essentiels des fonctionnaires de l'administration, des finances, du personnel et du budget qui doivent se rendre à des réunions prévues dans les bureaux de la CEPALC ou au Siège de l'ONU à New York. Les frais de voyage pour le bureau de Port of Spain sont prévus pour le programme Commerce international et financement du développement.

*Imprimerie et reliure*

12.95 Le montant prévu à cette rubrique (22 800 dollars) permettrait de financer le programme de publication du bureau de Port of Spain, tel qu'il a été approuvé par le Comité des publications.

*Services contractuels de traitement des données*

12.96 Les ressources prévues (244 900 dollars) font apparaître une augmentation de 23 800 dollars. Elles permettraient la location et l'achat de bases de données et de logiciels pour les bureaux de Santiago, Mexico et Port of Spain. A Santiago, il faudra acheter de nouveaux progiciels pour installer la nouvelle base de données financières.

*Location et entretien des locaux*

12.97 Les ressources prévues (1 244 500 dollars) font apparaître une réduction de 42 400 dollars due aux économies attendues en ce qui concerne l'entretien des locaux et à des coûts de location moins élevés que prévu pour les locaux de Port of Spain. Les ressources demandées se répartissent comme suit :

	<i>Dollars</i>
Santiago	640 300
Mexico	448 600
Port of Spain	<u>155 600</u>
TOTAL	<u>1 244 500</u>

Le montant demandé pour Santiago permettrait de couvrir les frais d'entretien des bâtiments appartenant à l'ONU, la location de locaux pour les services d'imprimerie et la location de bureaux à Brasilia, Buenos Aires, Montevideo et Washington.

*Eclairage, chauffage, énergie et eau*

12.98 Les ressources prévues (351 000 dollars) correspondent au montant réévalué de la base de ressources et permettraient de couvrir toutes les charges.

*Location et entretien du matériel*

12.99 Le montant prévu (1 017 100 dollars) fait apparaître une augmentation de 240 800 dollars, imputable au rempla-

cement proposé de l'équipement informatique par du matériel plus puissant afin de répondre aux besoins de plus en plus importants des programmes fonctionnels.

*Communications*

12.100 Les ressources demandées (1 295 800 dollars) font apparaître une réduction nette de 85 300 dollars, imputable aux économies réalisées du fait de l'utilisation accrue des circuits AVD à Santiago et de l'application de strictes mesures d'économie.

*Dépenses de représentation*

12.101 Les ressources prévues à cette rubrique (9 600 dollars) permettraient de couvrir les besoins à Santiago, Mexico et Port of Spain.

*Services divers*

12.102 Les ressources demandées (256 000 dollars) correspondent au montant réévalué de la base de ressources. Elles doivent permettre de couvrir le coût du fret et des dépenses connexes, les frais d'assurance et le coût d'autres services, y compris les honoraires d'un conseiller juridique pour le bureau de Mexico.

*Fournitures et accessoires*

12.103 Les ressources prévues (408 600 dollars) font apparaître une réduction de 24 400 dollars, qui devrait résulter des mesures d'économie appliquées.

*Mobilier et matériel*

12.104 Les ressources prévues (376 300 dollars) comprennent un montant de 40 200 dollars au titre des dépenses non renouvelables destinées à l'achat d'une imprimante laser et d'un ordinateur individuel pour le bureau de Port of Spain.

*Remplacement du matériel de bureautique*

12.105 Les ressources prévues au titre de cette nouvelle rubrique (82 200 dollars) permettraient de remplacer une partie du matériel de bureautique.

*Amélioration des locaux*

12.106 Les ressources prévues au titre de cette rubrique (19 400 dollars), qui correspondent au montant réévalué de la base de ressources, permettront d'apporter des aménagements ou des améliorations mineures aux locaux actuels de Santiago et des bureaux sous-régionaux.

## ANNEXES

**Répartition des postes permanents par classe et par lieu d'affectation (budget ordinaire) et répartition des ressources entre les principaux bureaux en 1990-1991**

12A.1 Comme les années précédentes, les deux annexes ci-après donnent une idée plus complète de la structure organique de la CEPALC, étant donné l'existence de bureaux sous-régionaux (annexe I), et de la répartition des ressources entre les principaux bureaux de la Commission (annexe II).

**ANNEXE I**  
*Postes permanents nécessaires par classe et par lieu d'affectation*  
 (budget ordinaire)

<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>	<i>Santiago</i>		<i>Mexico</i>		<i>Port of Spain</i>	
	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991
SGA	1	1	-	-	-	-
D-2	1	1	-	-	-	-
D-1	10	10	1	1	1	1
P-5	23	23	3	3	1	1
P-4	38 <sup>a</sup>	38	7	7	6	6
P-3	31	31	7	7	5	5
P-2/1	22	22	7	7	3	3
<b>TOTAL</b>	<b>126</b>	<b>126</b>	<b>25</b>	<b>25</b>	<b>16</b>	<b>16</b>
<b>PERSONNEL RECRUTÉ SUR LE PLAN LOCAL</b>	<b>258</b>	<b>258</b>	<b>51</b>	<b>51</b>	<b>24</b>	<b>24</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>384</b>	<b>384</b>	<b>76</b>	<b>76</b>	<b>40</b>	<b>40</b>

<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>	<i>Washington</i>		<i>Brasilia</i>	
	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991
P-5	1	1	1	1
P-4	-	-	1	1
P-3	1	1	2	2
<b>TOTAL</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>4</b>	<b>4</b>
<b>PERSONNEL RECRUTÉ SUR LE PLAN LOCAL</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>4</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>6</b>	<b>6</b>	<b>8</b>	<b>8</b>

<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>	<i>Buenos Aires</i>		<i>Total</i>	
	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991
SGA	-	-	1	1
D-2	-	-	1	1
D-1	-	-	12	12
P-5	2	2	31	31
P-4	1	1	53 <sup>a</sup>	53
P-3	-	-	46	46
P-2/1	-	-	32	32
<b>TOTAL</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>176</b>	<b>176</b>
<b>PERSONNEL RECRUTÉ SUR LE PLAN LOCAL</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>345</b>	<b>345</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>7</b>	<b>7</b>	<b>521</b>	<b>521</b>

<sup>a</sup> A l'exclusion d'un poste temporaire P-4 pour des fonctions d'auto-évaluation.

**ANNEXE II**

*Répartition des ressources entre les principaux bureaux, 1990-1991*

*(En milliers de dollars des États-Unis)*

<i>Objets de dépense</i>	<i>Santiago</i>	<i>Mexico</i>	<i>Port of Spain</i>	<i>Total</i>
Postes permanents	22 060,4	3 559,8	2 137,8	27 758,0
Personnel temporaire pour les réunions	287,1	-	-	287,1
Personnel temporaire (remplaçants et surnuméraires)	419,4	16,1	14,6	450,1
Consultants	170,7	26,0	28,8	225,5
Heures supplémentaires et sursalaire de nuit	189,4	8,5	-	197,9
Groupes spéciaux d'experts	175,3	32,7	46,2	254,2
Dépenses communes de personnel	9 952,7	1 975,7	829,4	12 757,8
Indemnités de représentation	9,2	-	-	9,2
Frais de voyage du personnel affecté à des réunions	256,8	-	8,4	265,2
Autres frais de voyage du personnel envoyé en mission	548,1	99,1	40,8	688,0
Services contractuels	113,8	4,2	-	118,0
Imprimerie et reliure	123,7	-	24,7	148,4
Services d'information	14,3	-	-	14,3
Services contractuels de traitement des données	251,2	9,9	15,4	276,5
Location et entretien des locaux	812,8	518,1	168,7	1 499,6
Eclairage, chauffage, électricité et eau	368,1	20,6	8,4	397,1
Location et entretien du matériel	1 133,9	56,6	29,2	1 219,7
Communications	1 379,9	97,7	134,8	1 612,4
Dépenses de représentation	18,8	1,4	0,8	21,0
Services divers	292,0	10,1	4,6	306,7
Fournitures et accessoires	580,9	82,4	40,3	703,6
Livres et fournitures de bibliothèque	97,4	19,4	23,8	140,6
Mobilier et matériel	381,8	70,5	72,2	524,5
Remplacement du matériel de bureau	93,0	-	-	93,0
Amélioration des locaux	21,8	-	-	21,8
<b>TOTAL</b>	<b>39 752,5<sup>a</sup></b>	<b>6 608,8</b>	<b>3 628,9</b>	<b>49 990,2</b>

<sup>a</sup> Y compris les bureaux de Bogota, Brasilia, Buenos Aires, Montevideo et Washington.





## CHAPITRE 13. COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AFRIQUE

### TABLEAU 13.1. ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

#### COUTS DIRECTS

##### 1) Budget ordinaire

Crédit ouvert pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues								Crédit demandé pour 1990-1991
	Réévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (taux taux révisés de 1989)		Accroissement des ressources (taux taux révisés de 1989)		Inflation en 1990 et 1991		Augmentation totale		
	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%	
51 207,2	595,0	1,1	578,9	1,1	6 731,7	13,1	7 905,6	15,4	59 112,8

#### Analyse de la croissance réelle (taux taux révisés de 1989)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1988-1989	Accroissement des ressources				(5) Montant ajuste	Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins dépenses non renouvelables	(4) Plus croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajuste		
51 802,2	578,2	388,8	-	190,1	0,3 %	

##### 2) Fonds extra-budgétaires

###### a) Services d'appui à :

- i) D'autres organismes des Nations Unies
- ii) Des programmes extra-budgétaires

1988-1989 Montant estimatif des dépenses	1990-1991 Montant estimatif des dépenses
--	--

-	-
3 781,5	4 335,5

Total a)

3 781,5	4 335,5
---------	---------

###### b) Activités de fond :

- Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour le développement de l'Afrique
- FAO
- PNUD
- ONUDI
- FNUAP
- Banque mondiale
- Fonds du Commonwealth pour la coopération technique
- CEE
- Sources bilatérales

609,5	620,3
1 467,0	2 177,6
446,0	397,0
498,2	498,2
94,0	92,0
-	50,0
-	15,0
-	15,0
2 005,7	1 876,3

Total b)

5 120,4	5 741,4
---------	---------

###### c) Projets opérationnels :

- PNUD
- PNUF
- Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour le développement de l'Afrique
- FNUAP
- Fonds de développement des Nations Unies pour la femme
- OIT
- Centre de recherches pour le développement international
- Fondation Ford
- Office central suédois pour l'aide au développement international
- Centre régional africain de technologie
- Organisation régionale africaine de normalisation
- Sources bilatérales

10 220,8	9 268,8
-	305,0
219,8	20,0
7 162,7	8 231,0
224,1	45,0
218,0	220,0
150,2	-
174,7	-
639,0	-
-	1 459,0
-	518,0
-	140,0

Total c)

19 009,3	20 206,8
----------	----------

Total a), b) et c)

27 911,2	30 283,7
----------	----------

Total. coûts directs	89 396,5
----------------------	----------

TABLEAU 13.2. ANALYSE DU TOTAL REEVALUE DE LA BASE DE RESSOURCES DE 1988-1989  
(AUX TAUX REVISES DE 1989)

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Programmes	Crédits ouverts pour 1988-1989 (1)	Dépenses non renouvelables de 1988-1989 (2)	Dépenses supplémentaires						Montant net des dépenses supplémentaires (9) (8) - (2)	Total réévalué de la base de ressources de 1988-1989 (10) (1) + (9)
			Effet différé de l'accroissement de ressources 1988-1989		Réévaluation des coûts aux taux révisés de 1989		Ajustements spéciaux (7)	Total (8)		
			Postes permanents (3)	Autres objets de dépense (4)	Postes permanents (5)	Autres objets de dépense (6)				
A. Organes directeurs	402.8	-	-	-	-	13.3	-	13.3	13.3	416.1
B. Direction exécutive et administration	2 752.5	179.2	-	-	114.9	3.3	(96.4)	21.8	(157.4)	2 595.1
C. Programmes d'activité :										
1. Alimentation et agriculture	1 717.9	-	-	-	79.3	1.8	(64.0)	17.1	17.1	1 735.0
2. Affaires maritimes	10.1	-	-	-	-	0.4	-	0.4	0.4	10.5
3. Questions et politiques relatives au développement	8 988.6	-	-	-	378.8	38.8	(311.8)	105.8	105.8	9 094.4
4. Environnement	371.8	-	-	-	15.8	1.6	(13.8)	3.6	3.6	375.4
5. Etablissements humains	560.3	-	-	-	25.0	1.1	(21.0)	5.1	5.1	565.4
6. Développement industriel	2 680.6	-	-	-	123.7	4.8	(105.0)	23.5	23.5	2 704.1
7. Commerce international et financement du développement	2 412.5	-	-	-	113.0	4.1	(88.6)	28.5	28.5	2 441.0
8. Ressources naturelles	1 766.5	-	-	-	79.3	3.2	(63.8)	18.7	18.7	1 785.2
9. Energie	532.8	-	-	-	25.0	0.5	(22.2)	3.3	3.3	536.1
10. Population	1 121.8	-	-	-	50.5	1.9	(42.6)	9.8	9.8	1 131.6
11. Administration et finances publiques	780.7	-	-	-	34.7	2.1	(28.8)	8.0	8.0	788.7
12. Science et technique	552.8	-	-	-	24.4	1.4	(20.0)	5.8	5.8	558.6
13. Développement social et affaires humanitaires	1 491.7	-	-	-	71.8	3.2	(57.6)	17.4	17.4	1 509.1
14. Statistiques	2 295.1	-	-	-	101.3	1.5	(76.4)	26.4	26.4	2 321.5
15. Transports, communications et tourisme	2 356.2	-	-	-	106.5	4.1	(91.4)	19.2	19.2	2 375.4
D. Appui aux programmes :										
1. Services de conférence	4 496.1	-	-	-	159.8	17.8	(101.8)	75.8	75.8	4 571.9
2. Gestion des activités de coopération technique	791.4	-	-	-	39.3	1.0	(32.0)	8.3	8.3	799.7
3. Administration et services communs	14 747.8	-	-	-	303.7	171.1	(116.2)	358.6	358.6	15 106.4
4. Construction (Groupe de planification)	377.2	-	-	-	17.4	0.4	(14.0)	3.8	3.8	381.0
TOTAL	51 207.2	179.2	-	-	1 864.2	277.4	(1 367.4) <sup>a</sup>	774.2	595.0	51 802.2

<sup>a</sup> Compte tenu de la révision du pourcentage de postes vacants pour 1990-1991.

**TABLEAU 13.3. BUDGET ORDINAIRE (COUTS DIRECTS) : TABLEAU RECAPITULATIF DES DEPENSES PREVUES POUR 1990-1991 ET DES TAUX DE CROISSANCE REELLE, PAR PROGRAMME**

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Programmes	Crédits ouverts pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues					Crédits demandés pour 1990-1991	Taux de croissance réelle %
		Réévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (taux révisés de 1989)	Accroissement des ressources (taux révisés de 1989)	Inflation en 1990 et 1991	Augmentation totale			
					\$	%		
A. Organes directeurs	402,8	13,3	-	43,4	56,7	14,0	459,5	-
B. Direction exécutive et administration	2 752,5	(157,4)	(50,0)	312,4	105,0	3,8	2 857,5	(1,9)
C. Programmes d'activité :								
1. Alimentation et agriculture	1 717,9	17,1	31,2	225,0	273,3	15,9	1 991,2	1,7
2. Affaires maritimes	10,1	0,4	34,4	4,8	39,6	392,0	49,7	327,6
3. Questions et politiques relatives au développement	8 988,6	105,8	(175,4)	1 107,3	1 037,7	11,5	10 026,3	(1,9)
4. Environnement	371,8	3,6	-	43,8	47,4	12,7	419,2	-
5. Etablissements humains	560,3	5,1	(31,2)	63,6	37,5	6,6	597,8	(5,5)
6. Développement industriel	2 680,6	23,5	-	332,6	356,1	13,2	3 036,7	-
7. Commerce international et financement du développement	2 412,5	28,5	(62,4)	308,4	274,5	11,3	2 687,0	(2,5)
8. Ressources naturelles	1 766,5	18,7	7,6	223,3	249,6	14,1	2 016,1	0,4
9. Energie et développement	532,8	3,3	(21,6)	62,4	44,1	8,2	576,9	(4,0)
10. Population	1 121,8	9,8	-	139,2	149,0	13,2	1 270,8	-
11. Administration et finances publiques	780,7	8,0	131,8	114,9	254,7	32,6	1 035,4	16,7
12. Science et technique	552,8	5,8	(9,6)	66,1	62,3	11,2	615,1	(1,7)
13. Développement social et affaires humanitaires	1 491,7	17,4	9,6	199,5	226,5	15,1	1 718,2	0,6
14. Statistiques	2 295,1	26,4	(31,2)	300,3	295,5	12,8	2 590,6	(1,3)
15. Transports, communications et tourisme	2 356,2	19,2	-	287,6	306,8	13,0	2 663,0	-
D. Appui aux programmes :								
1. Services de conférence	4 496,1	75,8	224,8	652,4	953,0	21,1	5 449,1	4,9
2. Gestion des activités de coopération technique	791,4	8,3	(112,3)	86,6	(17,4)	(2,1)	774,0	(14,0)
3. Administration et services communs	14 747,8	358,6	633,2	2 109,0	3 100,8	21,0	17 848,6	1,6
4. Construction (Groupe de planification)	377,2	3,8	-	49,1	52,9	14,0	430,1	-
<b>TOTAL</b>	<b>51 207,2</b>	<b>595,0</b>	<b>578,9</b>	<b>6 731,7</b>	<b>7 905,6</b>	<b>15,4</b>	<b>59 112,8</b>	<b>0,3</b>

**TABLEAU 13.4. BUDGET ORDINAIRE (COUTS DIRECTS) : TABLEAU RECAPITULATIF DES DEPENSES PREVUES POUR 1990-1991 ET DES TAUX DE CROISSANCE REELLE, PAR OBJET DE DEPENSE**

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Objets de dépense	Crédits ouverts pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1990-1991	Taux de croissance réelle %
		Réévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (taux révisés de 1989)	Accroissement des ressources (taux révisés de 1989)	Inflation en 1990 et 1991	Augmentation totale		
Personnel temporaire pour les réunions	852,0	28,0	-	92,2	120,2	972,2	-
Personnel temporaire (remplaçants et supplémentaires)	641,2	21,1	-	69,2	90,3	731,5	-
Consultants	267,6	9,1	34,4	32,3	75,8	343,4	12,4
Heures supplémentaires	140,2	4,6	-	15,1	19,7	159,9	-
Groupes spéciaux d'experts	76,5	3,4	36,0	11,0	50,4	126,9	45,0
Postes temporaires	353,5	(113,7)	121,2	45,8	53,3	406,8	-
Dépenses communes de personnel	15 247,9	197,7	96,6	2 044,7	2 339,0	17 586,9	0,1
Indemnités de représentation	9,2	-	-	-	-	9,2	-
Frais de voyage du personnel affecté à des réunions	395,0	12,3	(34,5)	38,7	16,5	411,5	(8,4)
Autres frais de voyage du personnel envoyé en mission	913,7	29,9	34,6	101,9	166,4	1 080,1	3,6
Services contractuels	88,5	2,9	-	9,5	12,4	100,9	-
Travaux contractuels d'imprimerie et de reliure	102,3	3,6	-	11,2	14,8	117,1	-
Frais généraux de fonctionnement	223,8	7,4	74,0	31,1	112,5	336,3	32,0
Location et entretien des locaux	489,5	16,1	(16,0)	51,0	51,1	540,6	(3,1)
Eclairage, chauffage, énergie et eau	559,1	18,4	-	60,2	78,6	637,7	-
Location et entretien du matériel	505,8	16,7	(16,0)	52,8	53,5	559,3	(3,0)
Communications	1 066,2	35,1	(3,6)	114,5	146,0	1 212,2	(0,3)
Dépenses de représentation	12,7	0,5	-	1,3	1,8	14,5	-
Services divers	338,3	11,1	-	36,5	47,6	385,9	-
Fournitures et accessoires	1 425,3	46,9	-	153,8	200,7	1 626,0	-
Mobilier et matériel	314,5	10,3	200,0	47,5	257,8	572,3	-
<b>TOTAL</b>	<b>51 207,2</b>	<b>595,0</b>	<b>578,9</b>	<b>6 731,7</b>	<b>7 905,6</b>	<b>59 112,8</b>	<b>0,3</b>

TABLEAU 13.5. POSTES NECESSAIRES

Unité administrative : Commission économique pour l'Afrique

Catégories	Postes permanents		Postes temporaires				Total	
	Budget ordinaire		Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires			
	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
SGA	1	1	-	-	-	-	1	1
D-2	1	1	-	-	-	-	1	1
D-1	16	16	-	-	1	1	17	17
P-5	36	36	1	1	6	8	43	45
P-4	54	54	-	-	12	11	66	65
P-3	72	72	1	1	4	6	77	79
P-2/1	29	30	-	-	7	6	36	36
<b>TOTAL</b>	<b>209</b>	<b>210</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>30</b>	<b>32</b>	<b>241</b>	<b>244</b>
Autres catégories								
Agents locaux	375	374	2	2	58	61	435	437
<b>TOTAL</b>	<b>375</b>	<b>374</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>58</b>	<b>61</b>	<b>435</b>	<b>437</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>584</b>	<b>584</b>	<b>4<sup>a</sup></b>	<b>4</b>	<b>88</b>	<b>93</b>	<b>676</b>	<b>681</b>

<sup>a</sup> A l'exclusion d'un poste temporaire P-5 non renouvelable, approuvé pour l'exercice biennal 1988-1989.

## COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AFRIQUE

13.1 Au cours de l'exercice biennal 1990-1991, les activités réalisées par la Commission économique pour l'Afrique (CEA) continueront d'être orientées vers la réalisation des buts et objectifs du Programme d'action des Nations Unies pour le redressement économique et le développement de l'Afrique, 1986-1990 (résolution S/13-2 de l'Assemblée générale, en date du 1er juin 1986), adopté par l'Assemblée à sa treizième session extraordinaire tenue du 27 mai au 1er juin 1986. L'exécution du Programme d'action doit s'achever en 1990, mais la réalisation de ses objectifs et buts se poursuivra inévitablement dans les années 90. En conséquence, le programme de travail de la CEA pour l'exercice biennal 1990-1991 est axé, entre autres, sur les domaines prioritaires définis du Programme d'action, à savoir l'alimentation et l'agriculture, d'autres secteurs connexes, la sécheresse et la désertification, la mise en

valeur des ressources humaines et les réformes de politique générale.

13.2 Au cours de l'exercice biennal 1990-1991, l'un des principaux domaines d'activités de la Commission sera l'adoption, l'application efficace et le suivi d'une solution de remplacement concernant les programmes d'ajustement structurel en Afrique. Puisque les réformes de politique générale constituent l'un des buts principaux du Programme d'action et se trouvent au coeur des programmes d'ajustement structurel, l'option en question portera sur les aspects du Programme d'action relatifs au développement tout en tenant compte des réformes à introduire. Il s'agit d'une opération multisectorielle englobant un certain nombre de programmes—y compris les questions et politiques relatives au développement, l'alimentation et l'agriculture, le développement industriel, ainsi que le développement social et les affaires humanitaires.

## A. Organes directeurs

TABLEAU 13.6. ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

## 1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1990-1991
		Réévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (taux révisés de 1989)	Accroissement des ressources (taux révisés de 1989)	Inflation en 1990 et 1991	Augmentation totale	
Personnel temporaire pour les réunions	278.2	9.2	-	29.9	39.1	317.3
Heures supplémentaires	28.9	0.9	-	3.1	4.0	32.9
Travaux contractuels d'imprimerie et de reliure	27.1	0.9	-	3.0	3.9	31.0
Communications	51.2	1.7	-	5.5	7.2	58.4
Fournitures et accessoires	17.4	0.6	-	1.9	2.5	19.9
<b>TOTAL</b>	<b>402.8</b>	<b>13.3</b>	<b>-</b>	<b>43.4</b>	<b>56.7</b>	<b>459.5</b>

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1989)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1988-1989	Accroissement des ressources				(5) Montant ajusté	Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté		
416.1	-	-	-	-	-	-

## 2) Fonds extra-budgétaires

-
Total
459.5

### A. Organes directeurs

13.3 Ce programme est administré par le Bureau du Secrétaire exécutif de la CEA qui est chargé d'assurer le service technique et fonctionnel des sessions de la Commission, de la Conférence des ministres et du Comité technique préparatoire plénier.

13.4 Des crédits sont prévus au titre de ce programme pour les vingt-cinquième et vingt-sixième sessions de la Commission, les seizième et dix-septième Conférences des ministres et les onzième et douzième réunions du Comité technique préparatoire plénier. Les ressources demandées ci-après sont fondées sur l'hypothèse que les réunions se tiendront à Addis-Abeba.

*Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1989)*

#### Personnel temporaire pour les réunions

13.5 Les ressources prévues sous cette rubrique (287 400 dollars) doivent financer les services d'interprétation et de

traduction nécessaires aux réunions indiquées dans le paragraphe 13.4 ci-dessus.

#### Travaux contractuels d'imprimerie et de reliure

13.6 Un montant de 28 000 dollars sera nécessaire pour publier le rapport annuel de la Commission.

#### Heures supplémentaires, communications, fournitures et accessoires

13.7 Les ressources nécessaires pour ces objets de dépense—29 800 dollars pour les heures supplémentaires, 52 900 dollars pour les communications et 18 000 dollars pour les fournitures et accessoires—sont calculées sur la base des dépenses effectives de la CEA.

## B. Direction exécutive et administration

TABLEAU 13.7. ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

#### 1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1990-1991
		Réévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (taux révisés de 1989)	Accroissement des ressources (taux révisés de 1989)	Inflation en 1990 et 1991	Augmentation totale	
Postes permanents	1 580,3	7,9	(32,2)	194,3	170,0	1 750,3
Postes temporaires	115,3	(115,3)	-	-	(115,3)	-
Dépenses communes de personnel	939,5	(53,3)	(17,8)	106,6	35,5	975,0
Indemnités de représentation	9,2	-	-	-	-	9,2
Frais de voyage du personnel affecté à des réunions	20,0	0,4	-	2,0	2,4	22,4
Autres frais de voyage du personnel envoyé en mission	88,2	2,9	-	9,5	12,4	100,6
TOTAL	2 752,5	(157,4)	(50,0)	312,4	105,0	2 857,5

#### Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1989)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1988-1989	Accroissement des ressources				(5) Montant ajusté	Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins dépenses non renouvelables	(4) Plus croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté		
2 595,1	(50,0)	-	-	(50,0)	(1,9)%	

TABLEAU 13.7 (suite)

## 2) Fonds extra-budgétaires

	1988-1989 Montant estimatif des dépenses	1990-1991 Montant estimatif des dépenses
a) Services d'appui à :		
i) D'autres organismes des Nations Unies	-	-
ii) Des programmes extra-budgétaires	531.2	542.3
Total a)	531.2	542.3
b) Activités de fond :		
Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour le développement de l'Afrique	48.9	97.7
PNUD	446.0	294.0
Total b)	494.9	391.7
c) Projets opérationnels	-	-
Total c)	-	-
Total a), b) et c)	1 026.1	934.0
Total		3 791.5

TABLEAU 13.8. POSTES NECESSAIRES

## Programme : Direction exécutive et administration

Catégories	Postes permanents		Postes temporaires				Total	
	Budget ordinaire		Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires			
	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
SGA	1	1	-	-	-	-	1	1
D-2	1	1	-	-	-	-	1	1
D-1	1	1	-	-	-	-	1	1
P-5	3	3	-	-	2	2	5	5
P-4	2	2	-	-	-	-	2	2
P-3	4	4	-	-	1	1	5	5
P-2/1	1	-	-	-	-	-	1	-
TOTAL	13	12	-	-	3	3	16	15
Autres catégories								
Agents locaux	11	13	-	-	3	3	14	16
TOTAL	11	13	-	-	3	3	14	16
TOTAL GÉNÉRAL	24	25	- <sup>a</sup>	-	6	6	30	31

<sup>a</sup> A l'exclusion d'un poste temporaire P-5 non renouvelable, approuvé pour l'exercice biennal 1988-1989.

## B. Direction exécutive et administration

13.8 La direction exécutive et l'administration d'ensemble de la CEA sont assurées par le Bureau du Secrétaire exécutif. Les quatre sous-programmes, leurs éléments de programme et les produits correspondants prévus pour l'exercice biennal sont décrits ci-après.

## Sous-programme 1. Direction exécutive d'ensemble

## a) Ressources nécessaires :

Budget ordinaire : 1 314 500 dollars (soit 46 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 44 % du total prévu pour le programme en 1988-1989);

Fonds extra-budgétaires : 934 000 dollars (soit 100 % du total prévu pour le programme 1990-1991; 67 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

<sup>b</sup> Référence : ce sous-programme ne relève pas de la structure du programme du plan à moyen terme.

## c) Eléments de programme :

1.1 Administration et direction d'ensemble des programmes de fond et des services d'appui

1.2 Participation aux programmes et activités régionaux et coordination de ces programmes et activités\*

## Produits :

i) Rapports à la Conférence des ministres de la CEA sur les progrès réalisés dans l'application du Programme d'action des Nations Unies pour le redressement économique et le développement de l'Afrique, 1986-1990 et ses incidences sur l'économie des pays africains (deuxième trimestre de 1990 et 1991);

ii) Fourniture des services fonctionnels nécessaires aux séminaires à l'intention des responsables et planificateurs des gouvernements nationaux, et rapports aux participants

\* Priorité absolue.

sur l'application du Programme d'action aux niveaux national et sous-régional, une importance particulière étant accordée à la coopération multinationale et sous-régionale pour :

a) le Centre multinational de programmation et d'exécution de projets (MULPOC) de Niamey (premier trimestre de 1990); et b) les MULPOC de Gisenyi et Yaoundé (troisième trimestre de 1990);

iii) Services consultatifs sur des approches multidisciplinaires en matière de développement et de planification économiques.

1.3 Fourniture de services administratifs et techniques pour les organes directeurs de la Commission et diffusion d'informations sur leurs activités

*Produits :*

i) Rapports à la Conférence des ministres de la CEA sur les mesures de suivi relatives aux résolutions pertinentes adoptées par le Conseil économique et social et l'Assemblée générale concernant l'Afrique (deuxième trimestre de 1990 et de 1991);

ii) Rapports à la Conférence des ministres de la CEA sur les mesures de suivi relatives aux résolutions qu'elle a adoptées (deuxième trimestre de 1990 et de 1991);

*Sous-programme 2. Services d'information*

a) Ressources nécessaires : budget ordinaire : 428 600 dollars (soit 15 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 17 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

b) Référence : ce sous-programme ne relève pas de la structure du programme du plan à moyen terme.

c) Eléments de programme :

2.1 Production de matériaux d'information et couverture des réunions

*Produits :* a) communiqués de presse; b) photographies (50 par trimestre en 1990 et en 1991); c) varia sur certains thèmes (tous les deux mois); d) *ECA News, Nouvelles de la CEA* : en anglais et en français (bimensuel); e) *ECA Quarterly, Bulletin trimestriel de la CEA*, en anglais et en français (trimestriel); f) bulletins d'information (hebdomadaire); g) *Africa Hall Diary* (hebdomadaire); h) *ECA Today* (réimpression en 1991 et *ECA in a Nutshell* (réimpression en 1991); i) organisation de conférences de presse; et j) organisation d'expositions.

2.2 Liaison, information du public et services offerts par le pays d'accueil\*\*

*Pas de produit final.* Il s'agit d'établir des contacts avec des responsables gouvernementaux et des ONG, et de préparer des rapports d'activité, des rapports biennaux, des bulletins d'actualité et des analyses et télex hebdomadaires concernant les éditoriaux en anglais consacrés à l'ONU, des reportages sur les journées commémoratives des Nations Unies, et des dossiers de presse à l'usage du Département de l'information du Secrétariat.

*Sous-programme 3. Planification et coordination des programmes*

a) Ressources nécessaires :

Budget ordinaire : 428 600 dollars (soit 15 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 19 % du total prévu pour le programme en 1988-1989);

Fonds extra-budgétaires : néant (soit 0 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 8 % du total prévu pour le programme en 1988-1989);

b) Référence : ce sous-programme ne relève pas de la structure du programme du plan à moyen terme.

c) Eléments de programme :

3.1 Aspects du budget relatifs aux programmes et à la planification

*Produits :*

i) Rapport à la Conférence des ministres de la CEA sur les aspects du projet de budget-programme pour l'exercice biennal 1992-1993 relatifs aux programmes (deuxième trimestre de 1991);

ii) Rapports au Conseil des ministres des pays desservis par chaque MULPOC sur les aspects du projet de budget-programme pour l'exercice biennal 1992-1993 relatifs aux programmes (cinq rapports, premier trimestre de 1991).

*Activité intermédiaire :* Rapport à la Conférence des ministres de la CEA sur les révisions proposées au plan à moyen terme pour la période 1992-1997 (deuxième trimestre de 1992).

*Sous-programme 4. Contrôle et évaluation*

a) Ressources nécessaires :

Budget ordinaire : 685 800 dollars (soit 24 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 20 % du total prévu pour le programme en 1988-1989);

Fonds extra-budgétaires : néant (soit 0 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 25 % du total prévu pour le programme en 1988-1989);

b) Référence : ce sous-programme ne relève pas de la structure du programme du plan à moyen terme.

c) Eléments de programme :

4.1 Contrôle

*Produits :* a) Rapports à la Conférence des ministres de la CEA sur l'exécution du programme de travail et ordre de priorité pour 1988-1989 (deuxième trimestre de 1990); et b) rapport intérimaire sur l'exécution du programme de travail et ordre de priorité pour 1990-1991 (deuxième trimestre de 1991).

4.2 Evaluation

*Produits :*

i) Rapport à la Conférence des ministres de la CEA sur l'auto-évaluation des programmes par les directeurs de programmes de la CEA (deuxième trimestre de 1990);

ii) Rapports à la Conférence des ministres de la CEA sur une évaluation approfondie du programme alimentation et agriculture en Afrique (deuxième trimestre de 1991).

*Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1989)*

*Redéploiement de postes*

13.9 Un poste P-2 du présent programme est transféré du présent programme au programme "Services de conférence". Deux postes d'agent local sont transférés du programme "Science et technique" et du programme "Ressources naturelles" au présent programme.

*Frais de voyage du personnel affecté à des réunions*

13.10 Le montant de 20 400 dollars demandé sous cette rubrique permettra de financer les frais de voyage du personnel assistant aux sessions de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social, et aux réunions des secrétaires exécutifs des commissions régionales.

\*\* Non prioritaire.

## Autres frais de voyage du personnel envoyé en mission

13.11 Le montant de 91 100 dollars demandé sous cette rubrique doit être utilisé pour la participation aux réunions d'organisations intergouvernementales et non gouvernementales (23 000 dollars); la diffusion d'informations concernant quatre réunions sectorielles au niveau régional et les réunions ministérielles de deux organes directeurs du MULPOC (20 200 dollars); la participation à la Foire

commerciale panafricaine à Harare (7 000 dollars); l'appui technique aux réunions du Conseil des ministres des pays desservis par les MULPOC en 1991 (12 300 dollars); la participation aux réunions des organes directeurs de l'ONU, en particulier le Comité administratif de coordination et le Comité consultatif pour les questions de fond (18 400 dollars); et la collecte de données pour une évaluation approfondie du programme sur l'alimentation et l'agriculture (10 200 dollars).

## C. Programmes d'activité

## 1. ALIMENTATION ET AGRICULTURE EN AFRIQUE

TABLEAU 13.9. ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

## 1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépenses	Credits ouverts pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Credits demandés pour 1990-1991
		Reévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (aux taux révisés de 1989)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1989)	Inflation en 1990 et 1991	Augmentation totale	
Postes permanents	1 072,5	6,9	20,0	142,1	169,0	1 241,5
Consultants	9,3	0,2	-	1,0	1,2	10,5
Dépenses communes de personnel	594,4	8,4	11,2	77,4	97,0	691,4
Frais de voyage du personnel affecté à des réunions	3,9	0,2	-	0,4	0,6	4,5
Autres frais de voyage du personnel envoyé en mission	37,8	1,4	-	4,1	5,5	43,3
<b>Total</b>	<b>1 717,9</b>	<b>17,1</b>	<b>31,2</b>	<b>225,0</b>	<b>273,3</b>	<b>1 991,2</b>

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1989)

(1) Total reévalué de la base de ressources de 1988-1989	Accroissement des ressources				(5) Montant autre	Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins dépenses non renouvelables	(4) Plus croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant autre		
1 735,0	31,2	-	-	31,2		1,7 %

## 2) Fonds extra-budgetaires

	1988-1989 Montant estimé des dépenses	1990-1991 Montant estimé des dépenses
a) Services d'appui à :		
i) D'autres organismes des Nations Unies	-	-
ii) Des programmes extra-budgetaires	22,9	31,0
<b>Total a)</b>	<b>22,9</b>	<b>31,0</b>
b) Activités de fond :		
PNUD	-	103,0
FAO	1 467,0	1 782,0
Sources bilatérales	1 247,6	556,6
<b>Total b)</b>	<b>2 714,6</b>	<b>2 441,6</b>
c) Projets opérationnels :		
PNUD	397,0	1 500,0
<b>Total c)</b>	<b>397,0</b>	<b>1 500,0</b>
<b>Total a) b) et c)</b>	<b>3 134,5</b>	<b>3 972,6</b>
<b>Total</b>	<b>5 963,8</b>	



TABLEAU 13.10. POSTES NECESSAIRES

Programme : Alimentation et agriculture en Afrique

Catégories	Postes permanents				Postes temporaires				Total	
	Budget ordinaire		Budget ordinaire		Fonds extra-budgetaires					
	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991		
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur										
D-1	-	-	-	-	1	1	1	1	1	1
P-5	1	1	-	-	1	3	2	4	4	4
P-4	4	4	-	-	5	4	9	8	8	8
P-3	4	4	-	-	1	1	5	5	5	5
P-2.1	1	1	-	-	1	3	2	4	4	4
<b>TOTAL</b>	<b>10</b>	<b>10</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>9</b>	<b>12</b>	<b>19</b>	<b>22</b>	<b>19</b>	<b>22</b>
Autres catégories										
Agents locaux	8	9	-	-	1	3	9	12	9	12
<b>TOTAL</b>	<b>8</b>	<b>9</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>9</b>	<b>12</b>	<b>9</b>	<b>12</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>18</b>	<b>19</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>10</b>	<b>15</b>	<b>28</b>	<b>34</b>	<b>28</b>	<b>34</b>

C. Programmes d'activité

1. ALIMENTATION ET AGRICULTURE EN AFRIQUE

13.12 Ce programme est réalisé par la Division commune CEA/FAO de l'agriculture. Les trois sous-programmes, leurs éléments de programme et les produits correspondants prévus pour l'exercice biennal sont décrits ci-après.

Sous-programme 1. Politiques, planification et programmation du développement agricole

a) Ressources nécessaires :

Budget ordinaire : 398 200 dollars (soit 20 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 29 % du total prévu pour le programme en 1988-1989);

Ressources extra-budgétaires : 890 200 dollars (soit 36 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 29 % du total prévu pour le programme en 1988-1989);

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr. 1), paragraphes 13.18 à 13.22.

c) Eléments de programme :

1.1 Amélioration de la capacité des pays en matière de planification et d'élaboration de politiques agricoles

Produits :

i) Publications techniques : a) études des questions ayant trait aux politiques d'ajustement structurel et à leurs incidences sur le développement du secteur agricole en Afrique (premier trimestre de 1990); b) directives sur le renforcement des mesures visant à mobiliser et à utiliser efficacement les ressources internes dans le cadre de la mise en oeuvre des programmes et projets d'investissement agricole en Afrique (troisième trimestre de 1990); et c) directives pour renforcer la coordination entre les stratégies de planification dans le secteur agricole et celles concernant les autres secteurs de l'économie (troisième trimestre de 1991);

ii) Rapports à la commission de suivi du MULPOC de Gisenyi et au Conseil des ministres des pays desservis par les MULPOC de Lusaka, Niamey et Yaoundé sur les besoins en formation en matière de planification du développement agricole et d'élaboration des politiques (deux aux MULPOC de Gisenyi et Lusaka, premier trimestre de 1990; deux aux MULPOC de Niamey et Yaoundé, premier trimestre de 1991);

iii) Rapports à la commission de suivi du MULPOC de Gisenyi et au Conseil des ministres des pays desservis par le MULPOC de Yaoundé sur l'identification de programmes et de projets bien conçus et pratiques propres à promouvoir et à renforcer une coopération multinationale viable en matière de développement de l'alimentation et de l'agriculture (un au MULPOC de Gisenyi, premier trimestre de 1990; un au MULPOC de Yaoundé, premier trimestre de 1991);

1.2 Suivi et évaluation de l'application des résolutions 35/64 et S-13/2 de l'Assemblée générale concernant l'une les aspects du Plan d'action de Lagos relatif à l'alimentation et à l'agriculture et l'autre le Programme d'action des Nations Unies pour le redressement économique et le développement de l'Afrique, 1986-1990\*

Produits :

i) Rapports aux commissions de suivi des MULPOC de Gisenyi, Niamey et Lusaka, et au Conseil des ministres des pays desservis par les MULPOC de Tanger et Yaoundé, sur l'application des dispositions du Programme d'action relatives à l'alimentation et à l'agriculture (trois aux MULPOC de Gisenyi, Niamey et Lusaka, premier trimestre de 1990; deux aux MULPOC de Tanger et Yaoundé premier trimestre de 1991);

ii) Publication technique : mesures visant à accroître le rôle des organisations intergouvernementales dans l'application des dispositions du Plan d'action de Lagos et du Programme d'action des Nations Unies à l'intention des planificateurs et responsables du développement agricole (quatrième trimestre de 1990);

iii) Rapport à la Conférence des ministres de la CEA sur l'examen et l'évaluation de l'expérience qui se dégage de l'application du Plan de Lagos et du Programme d'action des Nations Unies dans le secteur de l'alimentation et de l'agriculture (1980-1990)—propositions préliminaires pour l'action future (deuxième trimestre de 1991).

1.3 Elaboration de données statistiques agricoles

Produits :

i) Publications techniques : a) mesures visant à améliorer les statistiques de base utilisées pour établir les indicateurs socio-économiques de la réforme agraire et du développement rural dans les pays desservis par les MULPOC de Gisenyi et Lusaka, dans le cadre des directives de la FAO sur les indicateurs socio-économiques permettant de suivre et d'évaluer la réforme agraire et le développement rural (troisième trimestre de 1990); et b) directives sur l'amélioration des techniques d'échantillonnage utilisées pour les statistiques agricoles, et notamment pour le secteur traditionnel en Afrique (quatrième trimestre de 1991);

ii) Rapports à la commission de suivi du MULPOC de Niamey et au Conseil des ministres des pays desservis par le MULPOC de Yaoundé sur la création de bases de données en vue de promouvoir la sécurité alimentaire et l'amélioration des bases existantes, et notamment les systèmes d'alerte rapide (un au MULPOC de Niamey, premier trimestre de 1990, et un au MULPOC de Yaoundé, premier trimestre de 1991).

\* Priorité absolue

#### 1.4 Amélioration des politiques et des programmes de conservation et de mise en valeur des ressources forestières et foncières

##### Produits :

i) Rapports à la commission de suivi du MULPOC de Niamey et au Conseil des ministres des pays desservis par le MULPOC de Lusaka sur l'évaluation des pratiques suivies en matière de conservation, de gestion et d'exploitation des forêts naturelles, et notamment sur les projets d'investissement et les besoins en bois de chauffage (un au MULPOC de Niamey, premier trimestre de 1990; un au MULPOC de Lusaka, premier trimestre de 1991);

ii) Rapport au Conseil des Ministres des pays desservis par le MULPOC de Yaoundé sur l'évaluation des pratiques suivies en matière de conservation, de gestion et d'exploitation des forêts naturelles, et notamment sur les projets d'investissement et les besoins en bois de chauffage (premier trimestre de 1991);

iii) Publication technique : mesures visant à améliorer la politique forestière des pays africains afin de promouvoir une utilisation efficace de l'énergie provenant des ressources forestières, notamment du bois de chauffage et du charbon de bois (troisième trimestre de 1991).

#### Sous-programme 2. Promotion du développement rural intégré, amélioration des institutions et services agricoles, et développement de la production vivrière

##### a) Ressources nécessaires

Budget ordinaire : 796 500 dollars (soit 40 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 39 % du total prévu pour le programme en 1988-1989);

Fonds extra-budgétaires : 791 200 dollars (soit 32 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 39 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr.1), paragraphes 13.23 à 13.29.

##### c) Eléments de programme :

#### 2.1 Promotion du développement rural intégré et expansion de la production vivrière

##### Produits :

i) Rapports de la commission de suivi du MULPOC de Gisenyi sur a) la promotion de services institutionnels et d'appui pour renforcer la capacité des agricultrices à accroître la production vivrière et la productivité (premier trimestre de 1990); et b) l'utilisation de ressources alimentaires non traditionnelles (premier trimestre de 1990);

ii) Rapport au Conseil des ministres des pays desservis par le MULPOC de Lusaka sur les progrès des activités sous-régionales visant à l'application des résultats des recherches sur le développement de la production du maïs en Afrique de l'Est et en Afrique australe, menées dans le cadre du réseau sous-régional de recherches sur le maïs (premier trimestre de 1991);

iii) Publications techniques : a) directives sur les politiques, les stratégies et les mesures destinées à améliorer les services d'appui à l'agriculture axés sur les besoins des agricultrices (quatrième trimestre de 1991); b) étude des mesures visant à promouvoir la réforme agraire, notamment en ce qui concerne les régimes fonciers et les lois successorales dans les économies nomades, à l'intention des fonctionnaires des ministères de l'agriculture des pays desservis par le MULPOC de Niamey (quatrième trimestre de 1991); et c) cadre général à l'intention des fonctionnaires sur les mesures à prendre pour promouvoir la coopération sous-régionale en matière de production de céréales et de tubercules dans les pays desservis par le MULPOC de Gisenyi et de Yaoundé (un en 1990; un en 1991);

iv) Services fonctionnels nécessaires à une réunion des chercheurs et planificateurs agricoles des institutions de recherche agronomique et établissement de rapports (quatrième trimestre de 1991).

#### 2.2 Amélioration des institutions et services agricoles

##### Produits :

i) Publications techniques : a) plan directeur de coopération concernant la mise en valeur des ressources halieutiques côtières et marines pour les Etats membres insulaires d'Afrique de l'Est et d'Afrique australe (deuxième trimestre de 1990) et ceux d'Afrique centrale (quatrième trimestre de 1991); et b) mesures visant à promouvoir la coopération au niveau sous-régional pour la production et la distribution de machines et de matériel agricoles dans les pays desservis par le MULPOC de Lusaka (quatrième trimestre de 1990) et par le MULPOC de Yaoundé (quatrième trimestre de 1991);

ii) Rapports à la commission de suivi et au Conseil des plénipotentiaires des pays desservis par le MULPOC de Tanger sur la réalisation des activités techniques prévues dans le Protocole du Traité sur la coopération en matière d'alimentation et d'agriculture relatif à la zone d'échanges préférentiels (premier trimestre de 1990 et de 1991);

iii) Services fonctionnels nécessaires à une réunion régionale d'experts ayant trait à un programme de recherches concertées sur la lutte anti-acridienne et établissement de rapports (premier trimestre de 1990);

iv) Services fonctionnels nécessaires à trois ateliers sous-régionaux sur la lutte anti-acridienne, organisés à l'intention des fonctionnaires de trois zones opérationnelles, et établissement de rapports (premier trimestre de 1990); premier et quatrième trimestres de 1991).

#### 2.3 Programmes et projets de coopération multinationale pour l'amélioration des pêches intérieures et maritimes

##### Produits :

i) Services fonctionnels nécessaires à deux séminaires de formation sur les ressources biologiques de la mer à l'intention des fonctionnaires des pays desservis a) par le MULPOC de Lusaka (troisième trimestre de 1990); et b) par le MULPOC de Yaoundé (troisième trimestre de 1991) et établissement de rapports;

ii) Rapport à la Conférence des ministres de la CEA sur la coopération multinationale concernant la mise en valeur des pêcheries côtières, maritimes et intérieures (premier trimestre de 1990);

iii) Publication technique à l'intention des responsables du développement agricole, sur les mesures à prendre pour renforcer la coopération afin d'optimiser l'exploitation et la gestion des ressources halieutiques maritimes en Afrique (quatrième trimestre de 1991);

iv) Rapport à la commission de suivi du MULPOC de Niamey sur l'évaluation des ressources biologiques communes de la mer (premier trimestre de 1990);

v) Rapport au Conseil des ministres des pays desservis par le MULPOC de Yaoundé sur la coopération pour la mise en valeur des pêcheries intérieures et le développement de l'aquiculture (premier trimestre de 1991);

vi) Rapport au Conseil des plénipotentiaires des pays desservis par le MULPOC de Tanger sur le suivi et l'application des recommandations relatives au sous-secteur des pêcheries émises par l'atelier technique pour la promotion et le renforcement de la coopération dans le secteur agricole en Afrique du Nord (premier trimestre de 1991).

*Activités opérationnelles* : Services consultatifs aux Etats membres sur les pêcheries maritimes et intérieures et l'aquiculture.

2.4 Programmes et projets de coopération multinationale pour la promotion de l'élevage

*Produits :*

i) Rapport à la commission de suivi du MULPOC de Lusaka sur la prévention, la réduction et l'élimination des pertes et déchets dans le secteur de l'élevage (premier trimestre de 1990);

ii) Rapport à la Conférence des ministres de la CEA sur les mesures prises pour harmoniser et intégrer les politiques et programmes de promotion de l'élevage en Afrique (premier trimestre de 1991);

iii) Publications techniques : a) mesures de prévention, de réduction et d'élimination des pertes et des déchets dans le sous-secteur de l'élevage en Afrique (quatrième trimestre de 1991); et b) directives pour l'introduction de réformes structurales et la transformation du secteur de l'élevage (troisième trimestre de 1991).

*Activités opérationnelles :* Assistance pour la réalisation du projet sur la lutte contre la trypanosomiase dans le bassin de la Kagera, et notamment rapports à l'Organisation du bassin de la Kagera (deux en 1990; deux en 1991).

*Sous-programme 3. Institutions, services et moyens de commercialisation des produits agricoles*

a) Ressources nécessaires :

Budget ordinaire : 796 500 dollars (soit 40 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 32 % du total prévu pour le programme en 1988-1989);

Fonds extra-budgétaires : 791 200 dollars (soit 32 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 32 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr.1), paragraphes 13.30 à 13.33.

c) Eléments de programme :

3.1 Développement des institutions, des services et des moyens de commercialisation des produits agricoles\*\*

*Produits :*

i) Rapport à la Conférence des ministres de la CEA sur la contribution des fonds de stabilisation des offices de commercialisation à la mise en place d'infrastructures de commercialisation rurale (deuxième trimestre de 1990);

ii) Rapports aux conseils des ministres des pays desservis par les MULPOC de Lusaka et Gisenyi sur l'amélioration des institutions de commercialisation des produits alimentaires (premier trimestre de 1991);

iii) Rapport au Conseil des ministres des pays desservis par le MULPOC de Giseyni sur l'amélioration des coopératives et autres associations et organisations d'agriculteurs au Burundi, au Rwanda et au Zaïre (premier trimestre de 1991);

iv) Rapports aux conseils des ministres des pays desservis par les MULPOC de Yaoundé, Gisenyi et Niamey sur les contraintes tenant à l'infrastructure qui pèsent sur la commercialisation et les échanges intrarégionaux de produits alimentaires de base en Afrique centrale et en Afrique de l'Ouest (trois rapports, premier trimestre de 1991).

3.2 Réduction des déchets et pertes alimentaires par les cultivateurs, les institutions de commercialisation et les consommateurs

*Produits :*

i) Rapport aux conseils des ministres des pays desservis par le MULPOC de Lusaka sur l'expérience acquise en matière de réduction des pertes de cultures vivrières par le

contrôle phytosanitaire grâce aux résultats d'un projet pilote mené au Sud-Nyanza (Kenya) et à l'expérience plus vaste de la FAO et du Centre international sur la physiologie et l'écologie des insectes (ICIPE) (premier trimestre de 1991);

ii) Publications techniques : mesures destinées à améliorer l'utilisation et la commercialisation du poisson en Afrique centrale et en Afrique du Nord (deuxième trimestre de 1990 et quatrième trimestre de 1991).

3.3 Politiques et programmes de commercialisation des produits agricoles

*Produits :*

i) Publications techniques sur le rôle du secteur non structuré et sur l'impact des programmes d'ajustement structurel sur la commercialisation des produits alimentaires de base en Afrique (deuxième trimestre de 1991);

ii) Rapports aux conseils des ministres des pays desservis par les MULPOC de Niamey et Yaoundé sur l'impact des politiques de libéralisation des prix et de commercialisation, sur la commercialisation des produits alimentaires et la sécurité alimentaire (deux rapports, premier trimestre de 1991);

iii) Services fonctionnels nécessaires à des ateliers sur a) l'établissement et le renforcement de programmes de commercialisation et de vulgarisation agricole en Afrique du Nord (deuxième trimestre de 1991); et b) la préparation, le suivi et l'évaluation de projets, et établissement de rapports sur ces questions (troisième trimestre de 1990).

3.4 Amélioration de la sécurité alimentaire

*Produits :*

i) Rapport aux conseils des ministres des pays desservis par le MULPOC de Niamey sur l'évaluation des programmes de sécurité alimentaire et les mesures prises en vue d'harmoniser et de coordonner ces programmes (premier trimestre de 1991);

ii) Rapport aux conseils des ministres des pays desservis par les MULPOC de Niamey et Lusaka sur la planification préalable aux catastrophes naturelles, notamment en matière de commercialisation et de distribution de vivres et d'intrants agricoles (premier trimestre de 1991);

iii) Services fonctionnels nécessaires à un séminaire sur la contribution des institutions de commercialisation agricole à la sécurité alimentaire en Afrique de l'Est et en Afrique australe, et établissement d'un rapport à ce sujet (troisième trimestre de 1990).

*Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1989)*

*Transfert de postes*

13.13 Un poste d'agent local alloué au programme "Etablissements humains" est transféré au présent programme.

*Consultants*

13.14 Les ressources prévues sous cette rubrique (9 500 dollars) doivent servir à financer les activités suivantes :

Élément du programme	Description des tâches	Dollars
1.2	Fournir une aide pour l'examen et l'évaluation des expériences acquises lors de l'application du Plan d'action de Lagos et du Programme d'action des Nations Unies pour le redressement économique et le développement de l'Afrique, 1986-1990	4 500
2.1	Apporter un concours juridique pour la publication sur les mesures destinées à promouvoir les réformes agraires, notamment en ce qui concerne les politiques foncières et les lois successorales	5 000
		9 500

\*\* Non prioritaire

*Frais de voyage du personnel affecté à des réunions*

13.15 Le montant de 4 100 dollars prévu sous cette rubrique doit permettre de couvrir les frais de voyage du personnel affecté aux réunions des MULPOC.

*Autres frais de voyage du personnel envoyé en mission*

13.16 Les ressources prévues à cette rubrique (39 200 dol-

lars) doivent permettre de couvrir le coût des missions qui se rendront dans différents pays pour y recueillir des informations supplémentaires aux fins de la préparation de divers rapports et publications techniques proposés au titre du présent programme, ou pour procéder à des échanges de vues avec les fonctionnaires des gouvernements.

## 2. AFFAIRES DE LA MER EN AFRIQUE

TABLEAU 13.11. ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

## 1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1990-1991
		Réévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (taux révisés de 1989)	Accroissement des ressources (taux révisés de 1989)	Inflation en 1990 et 1991	Augmentation totale	
Consultants	10,1	0,4	34,4	4,8	39,6	49,7
<b>TOTAL</b>	10,1	0,4	34,4	4,8	39,6	49,7

## Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1989)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1988-1989	Accroissement des ressources				(5) Montant ajusté	Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins dépenses non renouvelables	(4) Plus croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté		
10,5	34,4	-	-	34,4	327,6 %	

## 2) Fonds extra-budgétaires

## a) Services d'appui à :

- i) D'autres organismes des Nations Unies
- ii) Des programmes extra-budgétaires

	1988-1989 Montant estimatif des dépenses	1990-1991 Montant estimatif des dépenses
Total a)	-	-
b) Activités de fond : Sources bilatérales	245,3	109,0
Total b)	245,3	109,0
c) Projets opérationnels	-	-
Total c)	-	-
Total a), b) et c)	245,3	109,0
<b>Total</b>	<b>245,3</b>	<b>109,0</b>

TABLEAU 13.12. POSTES NECESSAIRES

## Programme : Affaires de la mer en Afrique

Catégories	Postes permanents		Postes temporaires				Total	
	Budget ordinaire		Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires			
	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur P-5	-	-	-	-	1	1	1	1
<b>TOTAL</b>	-	-	-	-	1	1	1	1

## 2. AFFAIRES DE LA MER EN AFRIQUE

13.17 Ce programme est exécuté par la Division des ressources naturelles. Les deux sous-programmes, leurs éléments de programme et les produits correspondants prévus pour l'exercice biennal sont décrits ci-après.

*Sous-programme 1. Développement des moyens (personnel, techniques et institutions) d'exploration, d'exploitation et de gestion des ressources marines non biologiques*

## a) Ressources nécessaires :

Budget ordinaire : néant (soit 0 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 71,0 % du total prévu pour le programme en 1988-1989);

Fonds extra-budgétaires : 109 000 dollars (soit 100 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 71,0 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

b) Référence : additif au plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6/Add.1), paragraphes 25.53 à 25.58, compte tenu des modifications indiquées pour le chapitre 25 dans le document A/39/6 et Corr. 1.

## c) Eléments de programme :

## 1.1 Perfectionnement de la main-d'oeuvre nécessaire à l'exploitation des ressources marines non biologiques\*

*Activités opérationnelles* : Fourniture sur demande de services consultatifs aux Etats membres et à des institutions multinationales concernant le perfectionnement et la formation de la main-d'oeuvre nécessaire à l'exploration et à l'exploitation des ressources marines non biologiques.

## 1.2 Développement des techniques d'exploitation des ressources marines non biologiques

*Activités opérationnelles* : Missions ayant pour objet de fournir sur demande aux Etats membres et à des institutions des services consultatifs concernant les stratégies de développement des sciences et techniques marines.

*Sous-programme 2. Politiques concernant les ressources de la mer et textes portant autorisation des travaux*

## a) Ressources nécessaires :

Budget ordinaire : 49 700 dollars (soit 100 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 19,0 % du total prévu pour le programme en 1988-1989);

Fonds extra-budgétaires : néant (soit 0 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 29 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

b) Référence : additif au plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6/Add.1), paragraphes 25.55 à 25.61, compte tenu des modifications indiquées aux paragraphes 25.59 à 25.59E du document A/39/6 et Corr. 1.

## c) Elément de programme :

## 2.1 Politiques concernant les ressources marines non biologiques

*Produit* : Publication technique : cadres et mécanismes juridiques pour le développement de coentreprises entre pays développés et pays en développement dans le domaine de l'exploration et de l'exploitation des ressources marines non biologiques (troisième trimestre de 1991).

*Activités opérationnelles* : Services consultatifs en ce qui concerne la coopération entre les Etats membres dans le domaine de l'application des mécanismes juridiques relatifs à l'exploitation des ressources marines non biologiques créés par la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer (deuxième trimestre de 1991).

*Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1989)*

*Consultants*

13.18 Les ressources prévues à ce titre (44 900 dollars) font apparaître une augmentation de 34 400 dollars et concernent l'assistance nécessaire pour la préparation d'une publication technique sur les coentreprises dans le domaine de l'exploration et de l'exploitation des ressources marines non biologiques.

\* Priorité absolue

## 3. QUESTIONS ET POLITIQUES RELATIVES AU DEVELOPPEMENT EN AFRIQUE

TABLEAU 13.13. ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

## 1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1990-1991
		Réévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (taux révisés de 1989)	Accroissement des ressources (taux révisés de 1989)	Inflation en 1990 et 1991	Augmentation totale	
Postes permanents	5 021,6	30,8	(194,0)	624,2	461,0	5 482,6
Personnel temporaire pour les réunions	234,7	7,7	-	25,8	33,5	268,2
Personnel temporaire (remplaçants et surnuméraires)	70,3	2,3	-	7,6	9,9	80,2
Consultants	42,3	1,2	-	4,6	5,8	48,1
Groupes spéciaux d'experts	-	-	36,0	3,4	39,4	39,4
Dépenses communes de personnel	2 783,4	36,2	(108,4)	342,6	270,4	3 053,8
Frais de voyage du personnel affecté à des réunions	87,7	2,9	-	9,5	12,4	100,1
Autres frais de voyage du personnel envoyé en mission	284,9	9,4	-	30,7	40,1	325,0
Services contractuels	88,5	2,9	-	9,5	12,4	100,9
Travaux contractuels d'imprimerie et de reliure	34,2	1,2	-	3,8	5,0	39,2
Frais généraux de fonctionnement	223,8	7,4	74,0	31,1	112,5	336,3
Fournitures et accessoires	60,0	2,0	17,0	8,3	27,3	87,3
Mobilier et matériel	57,2	1,8	-	6,2	8,0	65,2
<b>TOTAL</b>	<b>8 988,6</b>	<b>105,8</b>	<b>(175,4)</b>	<b>1 107,3</b>	<b>1 037,7</b>	<b>10 026,3</b>

## Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1989)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1988-1989	Accroissement des ressources				(5) Montant ajusté	Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté		
9 094,4	(175,4)	-	-	(175,4)	(1,9) %	

## 2) Fonds extra-budgétaires

## a) Services d'appui à :

- i) D'autres organismes des Nations Unies
- ii) Des programmes extra-budgétaires

	1988-1989 Montant estimatif des dépenses	1990-1991 Montant estimatif des dépenses
Total a)	88,4	238,2

## b) Activités de fond :

- Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour le développement de l'Afrique

	1988-1989 Montant estimatif des dépenses	1990-1991 Montant estimatif des dépenses
Total b)	190,8	107,5

## c) Projets opérationnels :

- PNUD
- Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour le développement de l'Afrique
- Fonds de développement des Nations Unies pour la femme
- Centre de recherches pour le développement international
- Sources bilatérales

	1988-1989 Montant estimatif des dépenses	1990-1991 Montant estimatif des dépenses
Total c)	2 418,3	785,6

Total a), b) et c)	2 866,3	1 291,3
--------------------	---------	---------

Total	11 317,6
-------	----------

TABLEAU 13.14. POSTES NECESSAIRES

Programme : Questions et politiques relatives au développement de l'Afrique

Catégories	Postes permanents		Postes temporaires				Total	
	Budget ordinaire		Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires			
	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
D-1	6	6	-	-	-	-	6	6
P-5	8	8	-	-	-	-	8	8
P-4	8	8	-	-	2	1	10	9
P-3	20	16	-	-	-	-	20	16
P-2/1	4	6	-	-	1	1	5	7
TOTAL	46	44	-	-	3	2	49	46
Autres catégories								
Agents locaux	31	31	-	-	-	-	31	31
TOTAL	31	31	-	-	-	-	31	31
TOTAL GÉNÉRAL	77	75	-	-	3	2	80	77

### 3. QUESTIONS ET POLITIQUES RELATIVES AU DEVELOPPEMENT EN AFRIQUE

13.19 Ce programme traite du développement des services en matière de planification, de coopération, de coordination et d'information aux niveaux national, régional et sous-régional. Les huit sous-programmes, leurs éléments de programme et les produits correspondants prévus pour l'exercice biennal sont décrits ci-après :

#### Sous-programme 1. Analyse, planification et projections socio-économiques

##### a) Ressources nécessaires :

Budget ordinaire : 3 208 400 dollars (soit 32 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 22 % du total prévu pour le programme en 1988-1989);

Fonds extra-budgétaires : néant (0 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 16 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr. 1), paragraphes 10.81 à 10.86, compte tenu des modifications indiquées pour le chapitre 10 dans le document A/39/6 et Corr. 1 et au paragraphe 309 du document A/39/38.

##### c) Eléments de programme :

##### 1.1 Services consultatifs

Activités opérationnelles : Fourniture sur demande de services consultatifs aux Etats membres en ce qui concerne la planification du développement, la création ou l'amélioration de mécanismes de planification au niveau national; les projections et prévisions économiques, les enquêtes économiques et les études économiques au niveau national ou sous-régional.

##### 1.2 Etude des conditions socio-économiques en Afrique

##### Produits :

i) Publication technique : *Etude annuelle des conditions socio-économiques en Afrique* (deuxième trimestre de 1990 et de 1991);

ii) Rapports à la Conférence annuelle des ministres de la CEA analysant les résultats pour l'ensemble de la région, ainsi que pour les pays les moins avancés et les perspectives pour 1990 et 1991 (deuxième trimestre de 1990 et de 1991);

iii) Services fonctionnels nécessaires à deux réunions d'économistes africains, l'une chargée d'évaluer le développement de l'Afrique pendant les années 80 (quatrième trimestre de 1990), et l'autre d'examiner l'application du Programme d'action des Nations Unies (premier trimestre de 1991).

##### 1.3 Etude des questions de développement en Afrique

Produits : Publications techniques : a) étude sur le secteur non structuré de certains pays africains (premier trimestre de 1990); b) gestion et planification macro-économiques en Afrique (quatrième trimestre de 1991); c) étude du développement des pays au niveau local (deuxième trimestre de 1991); et d) planification et marchés financiers dans le contexte des programmes de stabilisation (quatrième trimestre de 1990).

##### 1.4 Prévisions et perspectives à court terme

##### Produits :

i) Rapport à la sixième session de la Conférence commune des planificateurs, statisticiens et démographes africains sur l'utilisation de systèmes de prévision à court terme dans certains pays d'Afrique (premier trimestre de 1990);

ii) Publication technique : modèle de référence de la CEA pour la prévision à court terme (quatrième trimestre de 1990).

##### 1.5 Planification du développement : méthodes, modélisation et projections

##### Produits :

i) Publication technique sur la détermination de taux de change appropriés pour les pays d'Afrique;

ii) Services fonctionnels nécessaires à la sixième session de la Conférence commune des planificateurs, statisticiens et démographes africains et à son Comité de planification (premier trimestre de 1990);

iii) Rapports à la Conférence commune des planificateurs, statisticiens et démographes africains, à sa sixième session sur : a) les méthodes de planification dans les pays africains (premier trimestre de 1990); et b) l'harmonisation et la coordination au niveau sous-régional des plans nationaux de développement (premier trimestre de 1990).

Activité intermédiaire : travail préparatoire pour la conférence africaine sur la modélisation et la prévision économique (prévue pour 1992-1993).

##### 1.6 Formation de spécialistes africains de la planification à l'Institut africain de développement économique et de planification de Dakar (Sénégal)\*

Produits : Organisation et administration : a) d'un programme de base de neuf mois, consacré au développement et à la planification économiques en Afrique; et b) d'un programme de courte durée traitant du développement industriel, de la population, de l'énergie, de l'environnement, de l'agriculture et du développement rural (1990 et 1991) (fonds extra-budgétaires).

\* Priorité absolue.

*Sous-programme 2. Problèmes fiscaux, monétaires et financiers à l'échelon national*

a) Ressources nécessaires : budget ordinaire : 200 500 dollars (soit 2 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 5 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr. 1), paragraphes 10.85 à 10.88, compte tenu des modifications indiquées pour le chapitre 10 dans le document A/37/6 et Corr. 1.

c) Elément de programme :

2.1 Etude des problèmes fiscaux, monétaires et financiers à l'échelon national\*\*

*Produit* : Publication technique : le rôle des instruments financiers dans la politique et la gestion économiques des pays africains (quatrième trimestre de 1990).

*Activités opérationnelles* : Fourniture sur demande de services consultatifs aux Etats membres concernant les problèmes fiscaux, monétaires et financiers dans le cadre des politiques et programmes généraux de planification.

*Sous-programme 3. Pays les moins avancés*

a) Ressources nécessaires : budget ordinaire : 601 600 dollars (soit 6 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 7 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr. 1), paragraphes 10.89 à 10.92, compte tenu des modifications apportées pour le chapitre 10 dans le document A/39/6.

c) Eléments de programme :

3.1 Fourniture de services consultatifs aux pays les moins avancés

*Activités opérationnelles* : Envoi sur demande de missions consultatives dans les pays les moins avancés d'Afrique en vue de la préparation et de l'organisation de réunions et de tables rondes de donateurs dans le cadre de l'élaboration des projets, ainsi que de la préparation et l'évaluation du plan (quatre missions en 1990 et en 1991).

3.2 Analyse de la situation économique et sociale dans les pays africains les moins avancés

*Produit* : Rapports à la Conférence des ministres des pays africains les moins avancés sur la situation économique et sociale dans ces pays pendant les années 80 (premier et deuxième trimestres de 1990).

3.3 Rapports intérimaires sur l'application du nouveau programme substantiel d'action pour les années 80 en faveur des pays les moins avancés et les stratégies et politiques de développement à long terme des pays les moins avancés pour les années 90\*

*Produits* :

i) Services fonctionnels pour les réunions du Comité intergouvernemental d'experts des pays africains les moins avancés et de la Conférence des ministres de ces pays (deuxième trimestre de 1990 et de 1991);

ii) Rapports à la Conférence des ministres des pays africains les moins avancés sur : a) l'examen et l'évaluation de l'application du nouveau Programme substantiel d'action dans les pays africains les moins avancés pendant les années 80, et sur les mesures prises pour accélérer leur développement dans les années 90 (deuxième trimestre de 1990); b) une évaluation des résultats de la deuxième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés, compte tenu des stratégies et politiques de développement à long terme des pays africains les moins avancés pour les an-

nées 90 (deuxième trimestre de 1991); et c) une note d'information destinée à la Conférence (premier trimestre de 1990).

3.4 Etudes approfondies de l'économie des pays africains les moins avancés

*Produit* : Rapports à la Conférence des ministres des pays africains les moins avancés sur : a) l'évaluation des politiques en matière d'emploi dans les pays africains les moins avancés (deuxième trimestre de 1990); b) les politiques de fixation de prix agricoles dans ces pays (deuxième trimestre de 1991).

*Sous-programme 4. Politiques, institutions et assistance technique pour la coopération économique*

a) Ressources nécessaires :

Budget ordinaire : 4 812 600 dollars (soit 48 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 51 % du total prévu pour le programme en 1988-1989);

Fonds extra-budgétaires : Néant (soit 0 % du total prévu pour le programme 1990-1991; 2 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr. 1), paragraphes 10.93 à 10.98, compte tenu des modifications indiquées pour le chapitre 10 dans le document A/39/6 et Corr. 1 et le chapitre 10 du document A/43/16.

c) Eléments de programme :

4.1 Promotion et renforcement de la coopération économique et technique interrégionale

*Produits* : Rapports à la Conférence des ministres de la CEA sur a) les projets de CTPD/CEPD de certains groupements économiques africains devant être exécutés en collaboration avec des pays en développement extérieurs à la région (premier trimestre de 1991); et b) les activités de CTPD/CEPD en Afrique (premier trimestre de 1990 et de 1991).

4.2 Promotion et renforcement de la coopération et de l'intégration économiques sous-régionales

a) MULPOC de Gisenyi

*Produits* :

i) Rapports au comité chargé du suivi et/ou au Conseil des ministres du MULPOC concernant : a) l'étude annuelle des conditions économiques et sociales dans la sous-région pour 1989 (premier trimestre de 1990 et de 1991); b) l'exécution du programme de travail et l'ordre de priorités pour 1988-1989 (premier trimestre de 1990); c) les progrès accomplis dans l'exécution du projet d'assistance multisectorielle aux pays membres de la Communauté économique des pays des Grands Lacs (CEPGL) financé par le PNUD (premier trimestre de 1990); d) les progrès accomplis dans l'exécution du programme de travail et l'ordre de priorités pour 1990-1991 (premier trimestre de 1991); e) l'application du Programme prioritaire de redressement économique de l'Afrique et du Programme d'action des Nations Unies pour le redressement économique et le développement de l'Afrique, 1986-1990 dans la sous-région (premier trimestre de 1991); f) le projet de programme de travail et l'ordre de priorités pour l'exercice biennal 1990-1991 (premier trimestre de 1991); g) l'étude sur la mise en place d'un réseau intégré de transport routier reliant les pays membres du MULPOC (premier trimestre de 1991); et h) l'étude visant à déterminer et uniformiser les droits prélevés sur le transport routier au sein de la CEPGL (premier trimestre de 1991);

ii) Publication technique : Amélioration des méthodes de stockage et de conservation du maïs, du sorgho et des haricots dans les pays membres de la CEPGL (troisième trimestre de 1991);

\* Priorité absolue.

\*\* Non prioritaire.



iii) Services fonctionnels pour les réunions du Comité des experts, du comité chargé du suivi et du Conseil des ministres du MULPOC (premier trimestre de 1990 et de 1991).

*Activités opérationnelles* : Appui aux projets suivants : a) séminaires de formation consacrés à la promotion des petites industries alimentaires, aux techniques d'enquêtes statistiques concernant les femmes et à la gestion de coopératives; et b) amélioration des opérations dans le port de Kisangani et création d'une industrie chimique reposant sur le sel gemme.

b) MULPOC de Lusaka

*Produits* :

i) Rapports au Conseil des ministres du MULPOC et/ou au Comité des chefs de missions diplomatiques des Etats membres du MULPOC de Lusaka accréditées auprès de la Zambie sur : a) l'étude des conditions économiques et sociales dans les Etats membres de la sous-région (premier trimestre de 1991); b) l'exécution du Programme prioritaire de redressement économique de l'Afrique et du Programme d'action des Nations Unies dans la sous-région de 1986 à 1990 (premier trimestre de 1991); c) l'exécution du programme de travail du MULPOC pour 1988-1989 (premier trimestre de 1991); d) la promotion des projets industriels multinationaux dans les domaines prioritaires devant être exécutés dans la sous-région de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe (premier trimestre de 1991); e) la coordination et l'harmonisation des activités de la Zone d'échanges préférentiels (ZEP), de la Conférence de coordination du développement de l'Afrique australe et de l'Autorité intergouvernementale pour la lutte contre la sécheresse et la désertification dans les domaines industriel et énergétique (premier trimestre de 1991); f) l'évaluation des progrès de l'intégration économique en Afrique de l'Est et en Afrique australe 10 ans après la création de la Zone d'échanges préférentiels (ZEP);

ii) Rapports semestriels aux gouvernements des Etats membres du MULPOC sur les progrès réalisés dans l'exécution du programme de travail et l'ordre de priorités pour 1990-1991 (premier et troisième trimestres de 1990 et de 1991);

iii) Services fonctionnels pour les réunions du Comité des experts et du Conseil des ministres (premier trimestre de 1991); pour la réunion biennale du Comité des chefs de missions diplomatiques des Etats membres du MULPOC de Lusaka accréditées auprès de la Zambie (premier trimestre de 1990); et pour les réunions annuelles des ministres de la Commission du travail de l'Afrique australe et de son comité d'experts (deux réunions, premier trimestre de 1990 et de 1991, respectivement);

iv) Rapports à la Commission du travail de l'Afrique australe sur les aspects économiques et sociaux du travail migrant en Afrique australe (premier trimestre de 1990 et de 1991).

*Activités opérationnelles* : Appui à un projet concernant l'élaboration d'un programme de sécurité alimentaire pour l'Afrique de l'Est et l'Afrique australe, y compris l'organisation d'un séminaire sur ce sujet; organisation d'un atelier sur l'élaboration de projets d'implantation d'industries de production de cuivre en aval.

c) MULPOC de Niamey

*Produits* :

i) Rapports au Conseil des ministres du MULPOC et/ou au comité chargé du suivi sur : a) un programme sous-régional de sécurité alimentaire (premier trimestre de 1991); b) la production et la commercialisation de denrées alimentaires susceptibles d'être l'objet d'échanges dans la sous-région

(premier trimestre de 1991); c) la promotion, en matière d'engrais, de pesticides et d'équipement et de machinisme agricoles, des projets industriels multinationaux déjà sélectionnés et susceptibles de contribuer à l'amélioration de la production vivrière (premier trimestre de 1991); d) l'étude annuelle, projetée pour 1990 et proposée pour 1991-1993, des conditions économiques et sociales en Afrique de l'Ouest (premier trimestre de 1990 et de 1991); e) des propositions visant à améliorer le rôle de la femme dans la production, la transformation et la commercialisation des denrées alimentaires en Afrique de l'Ouest (premier trimestre de 1991); f) la rationalisation des efforts d'intégration économique dans la sous-région (premier trimestre de 1991); g) les projets industriels multinationaux devant être encouragés en Afrique de l'Ouest dans les domaines de la métallurgie, des produits chimiques et de la pétrochimie (troisième trimestre de 1991); h) le projet de programme de travail et l'ordre de priorités pour l'exercice biennal 1992-1993 (premier trimestre de 1991); i) les possibilités de liaison des lignes à haute tension grâce aux centrales actuelles (premier trimestre de 1991); et j) l'exécution du programme de travail et l'ordre de priorités de 1988-1989 (premier trimestre de 1991).

ii) Services fonctionnels pour les réunions sectorielles de l'Association des organisations intergouvernementales d'Afrique de l'Ouest et du Comité des experts et des chefs de secrétariat de l'Association des OIG d'Afrique de l'Ouest afin de renforcer la coordination et l'harmonisation de leurs activités dans les domaines de l'agriculture, du développement industriel, du commerce et des finances, de l'énergie, des transports, de l'information et de la formation (deux réunions, au premier trimestre de 1990 et de 1991 respectivement); du comité chargé du suivi et de l'évaluation du MULPOC de Niamey (premier trimestre de 1990); du Comité des experts et du Conseil des ministres du MULPOC (deux réunions, premier trimestre de 1991); et du Comité chargé du suivi et de l'évaluation de l'Association des organisations intergouvernementales d'Afrique de l'Ouest (troisième trimestre de 1990);

iii) Rapport au Conseil des ministres du MULPOC de Niamey sur l'élaboration d'un plan directeur de reboisement en Afrique de l'Ouest, y compris d'une part l'aménagement d'une ceinture verte en bordure du Sahara et d'autre part des programmes de reboisement dans les pays côtiers (troisième trimestre de 1991);

iv) Rapports aux réunions sectorielles de l'Association des organisations intergouvernementales d'Afrique de l'Ouest sur les programmes et projets conjoints et complémentaires dans les domaines de l'énergie, du développement industriel, du commerce et des finances, du transport, de l'agriculture et de l'élevage, de l'information et de la formation (six réunions, premier trimestre de 1990 et de 1991 respectivement);

v) Rapports du Conseil des ministres du MULPOC de Niamey concernant : a) une étude de l'impact des programmes d'ajustement structurel sur l'emploi et sur les autres aspects de l'environnement socio-économique en Afrique de l'Ouest (premier trimestre de 1991); b) l'aménagement de zones protégées de production céréalière en Afrique de l'Ouest (premier trimestre de 1991); et c) le rôle des facteurs politiques et socio-culturels dans le processus d'intégration économique en Afrique de l'Ouest (premier trimestre de 1991).

*Activités opérationnelles* :

i) Appui à un projet concernant l'élaboration d'un programme sous-régional de sécurité alimentaire en l'Afrique de l'Ouest, y compris l'organisation d'un atelier sur la question; organisation d'un atelier sur les possibilités d'établir

une liaison entre les lignes à haute tension et l'implantation d'industries d'aluminium;

ii) Séminaire relatif au financement des petites et moyennes entreprises en Afrique de l'Ouest organisé en collaboration avec les institutions régionales et sous-régionales de financement.

d) MULPOC de Tanger

*Produits :*

i) Rapports au Conseil des plér.,potentiaires du MULPOC sur a) l'étude annuelle des conditions économiques et sociales en Afrique du Nord (premier trimestre de 1990 et de 1991); b) l'exécution du programme de travail et l'ordre de priorités pour 1988-1989 (premier trimestre de 1990); c) les échanges extérieurs de l'Afrique du Nord et la possibilité de les réorienter vers l'Afrique du Nord (premier trimestre de 1991); d) le projet de programme de travail et l'ordre de priorité pour l'exercice biennal 1992-1993 (premier trimestre de 1991); et e) l'intégration et la coopération économique dans la sous-région de l'Afrique du Nord (premier trimestre de 1991).

*Activités opérationnelles :* Appui à un projet intéressant les problèmes de l'émigration en Afrique du Nord, y compris l'organisation d'un atelier sur la question.

e) MULPOC de Yaoundé

*Produits :*

i) Rapports au Conseil des ministres du MULPOC sur a) l'offre et la demande de produits agricoles et de bétail dans la sous-région (premier trimestre de 1991); b) la possibilité de coordonner la production et la distribution des intrants agricoles dans la sous-région (premier trimestre de 1991); c) la mise au point d'une stratégie d'intégration industrielle pour la sous-région (premier trimestre de 1991); d) la situation économique et sociale dans la sous-région (premier trimestre de 1991); e) une étude de l'incidence des frais de transport sur les prix des produits importés dans les pays sans littoral de la sous-région (premier trimestre de 1991); f) l'exécution du programme de travail et l'ordre de priorités pour 1990-1991 (premier trimestre de 1991); g) le projet de programme de travail et l'ordre de priorités pour l'exercice biennal 1992-1993 (premier trimestre de 1991); h) une étude du commerce frontalier non enregistré dans la sous-région (premier trimestre de 1991); i) la situation économique et sociale dans les pays de la sous-région (premier trimestre de 1990); j) l'exécution du programme de travail et l'ordre de priorités pour 1988-1989 (premier trimestre de 1990);

ii) Services fonctionnels pour les réunions du Comité des experts et du Conseil des ministres du MULPOC (deux réunions, premier trimestre de 1991) et du comité chargé du suivi (premier trimestre de 1990);

iii) Publication technique : répertoire des programmes et centres de recherche agronomique de la sous-région de l'Afrique du Centre du Système d'information sur les recherches agronomiques en cours (troisième trimestre de 1991).

*Activités opérationnelles :* Appui à un projet d'élaboration d'un programme de sécurité alimentaire dans la sous-région I de l'Afrique du Centre.

A.3. Promotion et renforcement de la coopération et de l'intégration sous-régionales et régionales

*Produits :*

i) Publications techniques : a) critères de sélection des projets sous-régionaux (troisième trimestre de 1991); et b) stratégie d'intégration économique sous-régionale tenant compte de l'infrastructure et du développement industriel de base (deuxième trimestre de 1991);

ii) Rapports aux réunions des chefs de secrétariat des organisations intergouvernementales africaines sur les mesures visant à l'intégration économique sous-régionale (premier trimestre de 1990) et sur les mesures visant à renforcer la coordination et l'harmonisation des activités entre les groupements économiques existants (premier trimestre de 1991);

iii) Rapports au Conseil des ministres des MULPOC sur les mesures visant à renforcer le processus d'intégration économique des sous-régions du continent (premier trimestre de 1991);

iv) Rapport à la Conférence des ministres de la CEA sur les activités, les programmes de travail et le budget des institutions régionales et sous-régionales parrainées par la CEA (deuxième trimestre de 1990);

v) Services fonctionnels pour les réunions des chefs de secrétariat des organisations intergouvernementales africaines (une réunion durant le premier trimestre de 1990 et de 1991 respectivement) et pour la Conférence des chefs de secrétariat des institutions régionales et sous-régionales et parrainées par la CEA (premier trimestre de 1990 et de 1991 respectivement).

*Activités opérationnelles :* Services consultatifs pour la sélection et l'élaboration de projets sous-régionaux destinés à renforcer les liens entre les différentes sous-régions.

*Sous-programme 5. Enseignement et formation aux fins du développement*

a) Ressources nécessaires : budget ordinaire : 601 600 dollars (soit 6 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 7 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr.1), paragraphes 10.99 à 10.102, tel que révisé dans les documents A/41/6 et A/41/38, paragraphe 135.

c) Eléments de programme :

5.1 Réorientation des politiques, programmes et pratiques dans l'enseignement de type classique et non classique aux fins du développement socio-économique\*

*Produits :*

i) Publications techniques : a) Deux numéros de *Trends and Issues in African Education* (quatrième trimestre de 1990 et de 1991); b) *Non-formal Education and Development* (troisième trimestre de 1991); c) *Non-formal Education and Training* (troisième trimestre de 1991); et d) "Elaboration des programmes d'enseignement et processus de renforcement de la confiance en soi en Afrique" (deuxième trimestre de 1990);

ii) Rapports à la Conférence des ministres africains responsables de la planification, de la mise en valeur et de l'utilisation des ressources humaines sur la crise économique, l'ajustement structurel et l'enseignement supérieur en Afrique (quatrième trimestre de 1990).

*Activités opérationnelles :* a) Organisation d'ateliers nationaux de formation sur la planification de l'enseignement, l'élaboration et l'évaluation des programmes d'enseignement et la formation d'enseignants (deuxième trimestre de 1991); b) Stage/Séminaire régional sur les concepts, procédés et techniques de planification, d'élaboration et d'évaluation des programmes (troisième trimestre de 1990 et de 1991); c) conférence régionale sur l'enseignement de type non classique et les programmes d'alphabétisation (deuxième trimestre de 1990); et d) atelier national sur les méthodes, techniques et stratégies tendant à renforcer les moyens dont sont dotés les établissements d'enseignement

\* Priorité absolue

de type non classique aux fins du développement national (troisième trimestre de 1990).

## 5.2 Développement de la formation et de la planification des carrières\*

### Produits :

i) Publications techniques : a) amélioration de la qualité de l'enseignement et de l'apprentissage des connaissances dans les établissements d'enseignement supérieur en Afrique (troisième trimestre de 1990); b) techniques d'évaluation de l'enseignement et de l'apprentissage des connaissances dans les établissements d'enseignement supérieur en Afrique (troisième trimestre de 1991); c) évaluation de l'incidence des programmes de perfectionnement à l'intention du personnel enseignant et universitaire (deuxième trimestre de 1991); d) directives concernant la mise en place de mécanismes de gestion du personnel (quatrième trimestre de 1990); e) état d'avancement des programmes de formation et des politiques et programmes de promotion de la formation et du renforcement des organisations à l'intention du personnel universitaire et besoins en la matière (troisième trimestre de 1991);

ii) Rapport à la Conférence des ministres africains responsables de la planification, de la mise en valeur et de l'utilisation des ressources humaines sur le rôle du secteur privé et les organisations non gouvernementales dans le financement et l'exécution des programmes de formation (quatrième trimestre de 1990).

*Activités opérationnelles* : Ateliers sur : a) les méthodes et techniques d'enseignement et d'apprentissage (deuxième et troisième trimestres de 1990 et de 1991); b) la gestion de programmes de formation et de renforcement des organisations (troisième trimestre de 1990 et de 1991).

## 5.3 Administration des bourses d'études et de perfectionnement\*

### Produits :

i) Octroi chaque année à des ressortissants africains de 25 bourses de formation à court et à long terme revêtant un intérêt crucial en vue de répondre aux besoins en main-d'oeuvre;

ii) Rapport à la Conférence des ministres africains responsables de la planification, de la mise en valeur et de l'utilisation des ressources humaines sur l'état du Programme élargi de formation et de bourses pour l'Afrique administré par la CEA (quatrième trimestre de 1990).

## Sous-programme 6. Planification et politiques de la main-d'oeuvre et de l'emploi

a) Ressources nécessaires : budget ordinaire : 601 600 dollars (soit 6 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 8 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr.1), paragraphes 10.103 à 10.108, tel qu'il a été révisé dans le document A/41/6 puis dans le document A/41/38, paragraphe 135.

c) Eléments de programme :

## 6.1 Politiques et stratégies de planification et de programmation des ressources humaines aux fins du redressement et du développement

### Produits :

i) Publications techniques : a) stratégies de mise en valeur des ressources humaines aux fins du développement à long terme de l'Afrique (deuxième trimestre de 1990); b) principes directeurs pour l'établissement de fiches d'information sur la main-d'oeuvre et l'identification des besoins en formation (troisième trimestre de 1991); c) fiches d'information sur la mise en valeur et l'utilisation des res-

sources humaines en Afrique (deuxième trimestre de 1991); d) progrès, problèmes et perspectives en matière de planification de ressources humaines aux fins du développement et d'utilisation de ces ressources en Afrique (quatrième trimestre de 1990);

ii) Rapport à la Conférence des ministres africains responsables de la planification, de la mise en valeur et de l'utilisation des ressources humaines sur la planification des ressources humaines aux fins du redressement socio-économique et du développement (quatrième trimestre de 1990).

*Activités opérationnelles* : Ateliers de formation nationaux à l'intention des planificateurs, des décideurs et des directeurs de programme s'occupant de ressources humaines sur : a) l'analyse et l'élaboration de politiques dans le domaine des ressources humaines aux fins du redressement et d'un développement durable (troisième trimestre de 1990 et troisième trimestre de 1991); et b) les besoins institutionnels en matière de planification et de programmation des ressources humaines aux fins du développement (deuxième trimestre de 1990).

## 6.2 Politiques et programmes de création d'emplois et d'amélioration et de la productivité

### Produits :

i) Publications techniques : a) politiques et programmes visant à créer des emplois et à accroître le revenu des travailleurs dans le secteur non structuré en Afrique (1990); b) l'exode des compétences et l'université africaine : tendances, conséquences et solutions (troisième trimestre de 1991); c) une évaluation de l'incidence des programmes d'ajustement sur l'aptitude à utiliser efficacement les ressources humaines dans les pays africains (troisième trimestre de 1991); et d) ressources humaines en Afrique : problèmes et tendances (troisième trimestre de 1990 et troisième trimestre de 1991);

ii) Rapport à la Conférence des ministres africains responsables de la planification, de la mise en valeur et de l'utilisation des ressources humaines sur les stratégies d'utilisation de la main-d'oeuvre et la crise de l'emploi en Afrique : tendances et perspectives (quatrième trimestre de 1990).

*Activités opérationnelles* : Ateliers de formation nationaux à l'intention des planificateurs de l'emploi et des économistes consacrés aux stratégies génératrices d'emploi dans le secteur non structuré et la petite industrie (deuxième trimestre de 1990 et deuxième trimestre de 1991).

## 6.3 Mise en place d'institutions de coopération, de coordination et d'harmonisation des politiques et programmes relatifs aux ressources humaines\*

### Produits :

i) Rapports a) à la Conférence des vice-recteurs, présidents et recteurs des établissements africains d'enseignement supérieur sur le rôle des établissements d'enseignement supérieur pour la promotion du cadre africain de rechange pour les programmes d'ajustement structurel (CARPAS) en vue du redressement et de la transformation socio-économiques (premier trimestre de 1991); et b) au Comité ministériel des Dix chargé du suivi de la Conférence des ministres africains responsables de la planification, de la mise en valeur et de l'utilisation des ressources humaines sur la situation, les politiques et les programmes dans le domaine de la planification, de la mise en valeur et de l'utilisation des ressources humaines en Afrique (premier trimestre de 1990 et premier trimestre de 1991);

ii) Fourniture de services fonctionnels : a) à la Conférence des ministres africains responsables de la planifica-

\* Priorité absolue.

\* Priorité absolue.

tion, de la mise en valeur et de l'utilisation des ressources humaines (deuxième trimestre de 1991); b) à la Conférence des vice-recteurs, présidents et recteurs des établissements africains d'enseignement supérieur (quatrième trimestre de 1991); et c) au Comité ministériel des Dix (deuxième trimestre de 1990 et deuxième trimestre de 1991).

#### Sous-programme 7. Services de coordination centrale et d'échange d'informations

a) Ressources nécessaires : fonds extra-budgétaires : 231 600 dollars (soit 67 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 41 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr.1), tel qu'il a été révisé dans le document A/39/6 et Corr.1, paragraphes 10.108 à 10.110, puis dans le document A/41/6 et modifié au paragraphe 135 du document A/41/38.

c) Élément de programme :

7.1 Mise en place et exploitation des bases de données du Système panafricain de documentation et d'information (PADIS)

*Produits* : Publications techniques : a) *DEVINDEX-AFRIQUE* : trois bulletins d'information par an et un index récapitulatif (bulletins : premier, deuxième et troisième trimestres de 1990 et premier, deuxième et troisième trimestres de 1991), (un numéro par trimestre); index récapitulatif : (deuxième trimestre de 1991); b) *Lettre du PADIS* (trimestrielle); et c) Répertoire d'experts africains (quatrième trimestre de 1991).

#### Sous-programme 8. Services d'information et de documentation nationaux et sous-régionaux

a) Ressources nécessaires : fonds extra-budgétaires : 114 100 dollars (soit 33 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 41 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr.1), tel qu'il a été révisé dans le document A/39/6 et Corr.1, paragraphes 10.110E à 10.110H.

c) Élément de programme :

8.1 Réseau de centres participant aux niveaux national, sous-régional et régional

#### P. produits :

i) Fourniture de services fonctionnels : a) à la réunion du Comité technique régional du Système panafricain de documentation et d'information (deuxième trimestre de 1991); b) aux réunions des comités techniques sous-régionaux du Système (une réunion durant le premier trimestre de 1990; deux réunions durant le premier trimestre de 1991); c) à une réunion du Comité de l'informatique de la Conférence commune de planificateurs, statisticiens et démographes africains (deuxième trimestre de 1990);

ii) Rapport au Comité technique régional du Système panafricain de documentation et d'information sur l'adaptation du Système à des besoins en évolution (deuxième trimestre de 1991);

iii) Rapports aux comités techniques sous-régionaux du Système panafricain de documentation et d'information sur la mise en place du Système dans leurs sous-régions respectives (un durant le premier trimestre de 1990; deux durant le premier trimestre de 1991);

iv) Rapport à la Conférence commune de planificateurs, statisticiens et démographes africains sur l'utilisation des micro-ordinateurs dans les activités de documentation et d'information en Afrique (deuxième trimestre de 1990).

#### Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1989)

##### Transfert de postes

13.20 Deux postes P-3 sont transférés de ce programme au programme relatif aux ressources naturelles en échange de deux postes P-2. Deux autres postes P-3 sont transférés au programme relatif à l'administration et aux finances publiques et au programme concernant le développement social et les affaires humanitaires, respectivement.

##### Personnel temporaire pour les réunions

13.21 Les ressources prévues à cette rubrique (242 400 dollars) doivent servir à financer des services d'interprétation, de traduction et d'édition destinés aux organes directeurs des MULPOC (élément de programme 4.2).

##### Personnel temporaire (remplaçants et surnuméraires)

13.22 Les ressources demandées à cette rubrique (72 600 dollars) comprennent un montant de 54 600 dollars destiné à compléter les ressources dont disposent les MULPOC pour financer des services de nettoyeurs, d'agents de sécurité, de chauffeurs, de plantons, de standardistes et autres services d'appui. Les 18 000 dollars restants permettraient de recruter des experts nationaux chargés de recueillir des données aux fins de l'établissement de l'*Etude des conditions économiques et sociales en Afrique* (élément de programme 1.2).

##### Consultants

13.23 Les ressources prévues à ce titre (43 500 dollars) se répartissent comme suit :

Élément de programme	Description des tâches	Dollars
1.4	Assistance aux fins de la conception d'un modèle économétrique type pour les prévisions économiques à court terme en Afrique	5 000
1.5	Collecte d'informations et contributions à des rapports destinés à la Conférence africaine sur l'établissement de modèles économétriques et à des études sur l'harmonisation des plans de développement nationaux et la fixation de taux de change appropriés	15 500
4.3	Examen de la précédente stratégie d'intégration économique et des activités de collecte de données sur les investissements d'infrastructure et les investissements productifs dans les pays membres de la Conférence de coordination du développement de l'Afrique australe	10 000
5.1	Etablissement de trois monographies consacrées à l'incidence des ajustements structurels sur l'enseignement supérieur en Afrique, la qualité de cet enseignement et les activités de recherche des établissements d'enseignement supérieur	3 000
	Etablissement d'une monographie sur la recherche relative à l'enseignement périscolaire et la formation aux fins du développement rural	1 000
6.1	Etablissement de quatre monographies sur la mise en valeur des ressources humaines en Afrique et sur les problèmes et les perspectives de la planification des ressources humaines aux fins du développement et de l'utilisation de ces ressources	4 000
6.2	Etablissement de cinq monographies sur les politiques et programmes visant à créer des emplois et à augmenter le revenu des travailleurs dans le secteur non structuré et sur l'exode des travailleurs qualifiés d'Afrique	5 000
	TOTAL	43 500

##### Groupes spéciaux d'experts

13.24 Les ressources prévues à cette rubrique (36 000 dollars) doivent servir à financer deux réunions d'économistes africains consacrés à l'examen de l'application du Plan d'action de Lagos et du Programme d'action des Nations Unies pour le redressement économique et le développement de l'Afrique.

*Frais de voyage du personnel affecté à des réunions*

13.25 Les ressources prévues à cette rubrique (90 600 dollars), qui se rapportent essentiellement au sous-programme 4 (Politiques, institutions et assistance technique pour la coopération économique), serviraient à financer des services destinés aux réunions des organes directeurs des MULPOC. Sur ce montant, 5 000 dollars sont à affecter au sous-programme 6 (Planification et politique de la main-d'oeuvre et de l'emploi) et seraient utilisés pour financer la fourniture de services aux réunions de la Conférence des vice-recteurs, présidents et recteurs des établissements d'enseignement supérieur africains.

*Autres frais de voyage du personnel envoyé en mission*

13.26 Les ressources prévues à cette rubrique (294 300 dollars) se répartissent comme suit :

Elément de programme	Description des tâches	Dollars
5.2	Organisation d'ateliers nationaux sur la méthodologie de la formation en vue de l'amélioration de la qualité de l'enseignement et des études dans les établissements africains d'enseignement supérieur et/ou des services de planification des carrières en Afrique ...	10 000
6.1	Organisation d'ateliers de formation à l'analyse et la planification des politiques en matière de ressources humaines ...	6 500
6.2	Organisation d'ateliers sur la planification de l'emploi et l'amélioration de la productivité ...	8 000
6.3	Envoi de missions consultatives à l'Institut africain de formation technique supérieure et de recherche chargé de fournir des conseils au titre de l'élaboration des programmes et les questions opérationnelles ...	4 000
		<u>12 000</u>
	TOTAL	<u>294 300</u>

Elément de programme	Description des tâches	Dollars
1.1	Fourniture de conseils sur la mise en place et ou l'amélioration des mécanismes pour la planification du développement et l'élaboration de plans ...	9 000
1.2	Collecte de données pour l'étude des conditions économiques et sociales en Afrique ...	56 000
1.3	Collecte de données aux fins de l'établissement de l'étude sur le secteur non structuré ...	6 500
1.4	Etablissement chaque année de modèles de prévision dans deux pays ...	9 000
1.5	Collecte de données en vue de l'établissement de rapports sur les pratiques en matière de planification et sur l'harmonisation et l'examen des plans de développement ...	12 000
2.1	Fourniture de conseils sur les problèmes budgétaires, monétaires et financiers ...	5 500
3.2	Collecte de données sur les conditions économiques et sociales dans les pays les moins avancés ...	21 000
4.1	Examen de coentreprises multinationales ...	4 500
4.2	Voyages dans le cadre des activités concernant les MULPOC ...	120 300
4.3	Collecte de données appropriées sur l'intégration économique ...	10 000
5.1	Organisation d'ateliers séminaires sur l'élaboration et l'évaluation des programmes d'enseignement ainsi	

*Services contractuels, frais généraux de fonctionnement, fournitures et accessoires et mobilier et matériel*

13.27 Les ressources prévues à ces rubriques (91 400 dollars pour les services contractuels, 305 200 dollars pour les frais généraux de fonctionnement, 79 000 dollars pour les fournitures et les accessoires et 59 000 dollars pour le mobilier et le matériel) doivent servir à financer les dépenses d'entretien et de fonctionnement des MULPOC. Avec l'augmentation de 74 000 dollars proposée pour les frais généraux de fonctionnement—dont 32 000 dollars seraient prélevés sur les ressources des services administratifs et des services communs—et de 17 000 dollars pour les fournitures et les accessoires—montant à financer entièrement par des transferts de ressources des services administratifs et des services communs—il devrait y avoir suffisamment de ressources pour répondre aux besoins effectifs.

*Travaux contractuels d'imprimerie et de reliure*

13.28 Les ressources demandées (35 400 dollars) doivent permettre de financer la publication de documents dans le cadre des différents sous-programmes.

4. L'ENVIRONNEMENT EN AFRIQUE

TABLEAU 13.15. ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1990-1991
		Réévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (taux révisés de 1989)	Accroissement des ressources (taux révisés de 1989)	Inflation en 1990 et 1991	Augmentation totale	
Postes permanents	216,2	0,6	-	26,2	26,8	243,0
Consultants	6,9	0,2	-	0,6	0,8	7,7
Groupes spéciaux d'experts	13,8	0,9	-	1,5	2,4	16,2
Dépenses communes de personnel	119,8	1,4	-	14,0	15,4	135,2
Frais de voyage du personnel envoyé en mission	15,1	0,5	-	1,5	2,0	17,1
TOTAL	371,8	3,6	-	43,8	47,4	419,2

Analyse de la croissance réelle (taux révisés de 1989)

(1) Total révisé de la base de ressources de 1988-1989	(2) Accroissement des ressources				(5) Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins dépenses non renouvelables	(4) Plus croissance différée (moins coûts postés)	(5) Montant ajusté	
375,4	-	-	-	-	-

TABLEAU 13.15 (suite)

## 2) Fonds extra-budgétaires

	1988-1989 Montant estimatif des dépenses	1990-1991 Montant estimatif des dépenses
a) Services d'appui à :		
i) D'autres organismes des Nations Unies	-	-
ii) Des programmes extra-budgétaires	-	-
Total a)	-	-
b) Activités de fond		
Total b)	-	-
c) Projets opérationnels :		
PNUD	15.0	15.0
Total c)	15.0	15.0
Total a), b) et c)	15.0	15.0
Total		434.2

TABLEAU 13.16. POSTES NECESSAIRES

## Programme : L'environnement en Afrique

Catégories	Postes permanents		P.C.S.T.S temporaires			Total		
	Budget ordinaire		Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires			
	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur							2	2
P-4	2	2	-	-	-	-	2	2
TOTAL	2	2	-	-	-	-	2	2
Autres catégories							1	1
Agents locaux	1	1	-	-	-	-	1	1
TOTAL	1	1	-	-	-	-	3	3
TOTAL GÉNÉRAL	3	3	-	-	-	-	3	3

## 4. L'ENVIRONNEMENT EN AFRIQUE

13.29 Ce programme vise à promouvoir un développement de l'Afrique qui respecte l'environnement et le ménage de façon durable dans le contexte du Programme d'action des Nations Unies pour le redressement économique et le développement de l'Afrique, 1986-1990. Le sous-programme, les éléments de programme et les produits correspondants prévus pour l'exercice biennal sont décrits ci-après.

*Sous-programme. Développement des moyens dont disposent les Etats membres dans le domaine de l'environnement, notamment en ce qui concerne la conservation des ressources et la lutte contre la pollution*

a) Ressources nécessaires : budget ordinaire : 419 200 dollars (soit 100 % du total prévu pour le programme en 1990 et 1991; 100 % du total prévu en 1988-1989).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr. 1), paragraphes 12.51 à 12.56, compte tenu des modifications indiquées dans le document A/41/6 au chapitre 12.

c) Eléments de programme :

1.1 Développement des moyens d'action nationaux en matière d'environnement, notamment perfectionnement de la main-d'oeuvre

*Produits :*

i) Rapport au Comité régional intergouvernemental mixte des établissements humains et de l'environnement sur les progrès réalisés dans l'établissement de plans d'action pour lutter contre la désertification (premier trimestre de 1991);

ii) Publication technique : techniques de lutte contre la désertification dans certains pays d'Afrique (quatrième trimestre de 1991);

iii) Publication technique : deux numéros du Bulletin de l'environnement de la CEA (1990-1991).

*Activités opérationnelles :* Appui fonctionnel et appui technique en vue de la création du Centre africain pour l'application de la météorologie au développement (ACMAD), y compris la participation à la mise au point de programmes techniques, la fourniture de services fonctionnels pour les réunions du Conseil des gouverneurs du Centre, l'établissement de descriptifs de projets, l'inventaire des ressources et l'établissement de rapports d'activité (1990 et 1991).

1.2 Etude et gestion de l'environnement du point de vue des conséquences de la mise en valeur et de l'utilisation des ressources naturelles et de la lutte contre la pollution

*Produits :*

i) Rapport à la Conférence des ministres des pays de la CEA sur la mise en décharge de déchets industriels dangereux et le transport des principales matières potentiellement toxiques (premier trimestre de 1991);

ii) Fourniture de services fonctionnels à une réunion d'un groupe spécial d'experts réuni pour étudier les principes directeurs à adopter en ce qui concerne la surveillance du transport et de la mise en décharge de déchets industriels dangereux et de matières potentiellement toxiques en Afrique (troisième trimestre de 1991);

iii) Publication technique : "Répertoire des experts africains de l'environnement et liste des institutions à vocation environnementale en Afrique", deuxième édition (deuxième trimestre de 1990);

iv) Fourniture de services fonctionnels à la sixième réunion du Comité régional intergouvernemental mixte des établissements humains et de l'environnement (premier trimestre de 1991).

*Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1989)*

*Consultants*

13.30 Les ressources prévues à ce titre (7 100 dollars) doivent servir à établir une étude sur la mise en décharge de

déchets industriels dangereux et le transport des principales matières potentiellement toxiques.

*Groupes spéciaux d'experts*

13.31 Les ressources prévues à ce titre (14 700 dollars) doivent permettre de financer la réunion d'un groupe spécial d'experts chargé d'étudier les principes directeurs à adopter en ce qui concerne la surveillance du transport et de la mise en décharge de déchets industriels dangereux et de matières potentiellement toxiques.

*Frais de voyage du personnel envoyé en mission*

13.32 Les ressources prévues à ce titre (15 600 dollars) se répartissent comme suit :

<i>Elément de programme</i>	<i>Description des tâches</i>	<i>Dollars</i>
1.1	Participation aux cours de formation organisés par les institutions intergouvernementales sous-régionales et régionales parrainées par la CEA . . . . .	3 000
	Collecte de données pour l'établissement du rapport sur l'état d'avancement de l'élaboration des plans de lutte contre la désertification . . . . .	3 000
1.2	Collecte de données destinées au rapport d'activité sur l'application des recommandations de la Commission mondiale pour l'environnement et le développement . . . . .	4 600
1.3	Collecte de données destinées à la publication de la revue trimestrielle <i>Bulletin de l'environnement de la CEA</i> . . . . .	5 000
	<b>TOTAL</b>	<b>15 600</b>

5. ETABLISSEMENTS HUMAINS EN AFRIQUE

TABLEAU 13.17. ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

1) *Budget ordinaire*

<i>Principaux objets de dépense</i>	<i>Crédits ouverts pour 1988-1989</i>	<i>Montant des dépenses supplémentaires prévues</i>				<i>Crédits demandés pour 1990-1991</i>
		<i>Réévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (aux taux révisés de 1989)</i>	<i>Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1989)</i>	<i>Inflation en 1990 et 1991</i>	<i>Augmentation totale</i>	
Postes permanents	336,5	1,7	(20,0)	39,1	20,8	357,3
Consultants	6,8	0,1	-	0,4	0,5	7,3
Groupes spéciaux d'experts	17,1	0,5	-	1,1	1,6	18,7
Dépenses communes de personnel	186,5	2,3	(11,2)	21,5	12,6	199,1
Frais de voyage du personnel envoyé en mission	13,4	0,5	-	1,5	2,0	15,4
<b>TOTAL</b>	<b>560,3</b>	<b>5,1</b>	<b>(31,2)</b>	<b>63,6</b>	<b>37,5</b>	<b>597,8</b>

*Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1989)*

<i>(1) Total réévalué de la base de ressources de 1988-1989</i>	<i>Accroissement des ressources</i>				<i>Taux de croissance réelle (5) sur (1)</i>
	<i>(2) Montant effectif</i>	<i>(3) Moins : dépenses non renouvelables</i>	<i>(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)</i>	<i>(5) Montant ajusté</i>	
565,4	(31,2)	-	-	(31,2)	(5,5) %

TABLEAU 13.17 (suite)

## 2) Fonds extra-budgétaires

	1988-1989 Montant estimatif des dépenses	1990-1991 Montant estimatif des dépenses
a) Services d'appui à :		
i) D'autres organismes des Nations Unies	-	-
ii) Des programmes extra-budgétaires	-	-
Total a)	-	-
b) Activités de fond		
Total b)	-	-
c) Projets opérationnels :		
PNUD	600,0	600,0
Total c)	600,0	600,0
Total a), b) et c)	600,0	600,0
Total		1 197,8

TABLEAU 13.18. POSTES NECESSAIRES

## Programme : Etablissements humains en Afrique

Catégories	Postes permanents		Postes temporaires				Total			
	Budget ordinaire		Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		1988-1989		1990-1991	
	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur										
P-5	1	1	-	-	-	-	-	1	1	
P-4	1	1	-	-	-	-	-	1	1	
P-3	1	1	-	-	-	-	-	1	1	
TOTAL	3	3	-	-	-	-	-	3	3	
Autres catégories										
Agents locaux	2	1	-	-	-	-	-	2	1	
TOTAL	2	1	-	-	-	-	-	2	1	
TOTAL GÉNÉRAL	5	4	-	-	-	-	-	5	4 <sup>a</sup>	

<sup>a</sup> En outre, un poste P-3 et un poste d'agent local sont financés par Habitat.

## 5. ETABLISSEMENTS HUMAINS EN AFRIQUE

13.33 Les activités entreprises au titre de ce programme marquent la continuité de l'action menée pour réaliser les objectifs fixés par le Comité régional intergouvernemental mixte des établissements humains et de l'environnement. Au cours de l'exercice biennal 1990-1991, les activités seront avant tout axées sur la planification régionale, l'aménagement du territoire, notamment la planification des infrastructures et des structures institutionnelles connexes et la mise en place d'un secteur local de la construction.

13.34 Les deux sous-programmes, leurs éléments de programme et les produits correspondants prévus pour l'exercice biennal sont décrits ci-après.

## Sous-programme 1. Elaboration des politiques et création d'institutions

a) Ressources nécessaires : budget ordinaire : 197 300 dollars (soit 33 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 54 % du total prévu en 1988-1989).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr. 1), paragraphes 14.58 à 14.61.

## c) Elément de programme :

1.1 Programmation des établissements humains et élaboration de politiques dans ce domaine\*

## Produits :

i) Rapports au Comité régional intergouvernemental mixte des établissements humains et de l'environnement sur : a) une étude des tendances et des problèmes qu'a fait apparaître la mise en application en Afrique de la Stratégie mondiale du logement jusqu'en l'an 2000 (quatrième trimestre de 1990); et b) certaines mesures propres à accélérer la transformation rurale durable de la région (quatrième trimestre de 1990);

ii) Publications techniques : a) principes applicables à l'élaboration de politiques et de programmes nationaux intégrés propres à faciliter la mise en application de la Stratégie mondiale du logement (deuxième trimestre de 1990); et b) principes applicables à la mise en place par les gouvernements de réseaux d'établissements de formation et de formation en cours d'emploi dans le domaine des établissements humains (premier trimestre de 1990);

\* Priorité absolue.



iii) Fourniture de services fonctionnels à la sixième session du Comité régional intergouvernemental mixte des établissements humains et de l'environnement (premier trimestre de 1991).

*Activités opérationnelles* : Prestations de services consultatifs aux Etats membres ou aux organismes qu'intéressent les programmes et les projets relatifs aux établissements humains, sur leur demande.

*Sous-programme 2. Mobilisation et utilisation efficaces des ressources*

a) Ressources nécessaires : budget ordinaire : 400 500 dollars (soit 67 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 46 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr. 1), paragraphes 14.58 à 14.61.

c) Eléments de programmes :

2.1 Développement du secteur de la construction

*Produits* :

i) Rapport au Comité mixte sur les technologies permettant d'offrir des logements, des infrastructures et des services à faible coût dans les zones rurales (quatrième trimestre de 1990);

ii) Publications techniques : a) mécanismes et dispositions financières permettant de promouvoir les petites entreprises de construction et d'accroître les possibilités d'investissement en vue du développement d'un secteur local de la construction (deuxième trimestre de 1991); b) méthodes et mesures permettant de mobiliser les ressources humaines et financières locales pour créer et entretenir des infrastructures et des logements dans les zones rurales (quatrième trimestre de 1991); et c) deux manuels pour la formation de petits entrepreneurs, de techniciens et d'artisans en vue du développement d'un secteur local de la construction (deuxième trimestre de 1991).

*Activités opérationnelles* : Prestation de services consultatifs aux Etats membres ou aux organismes qu'intéressent les politiques et les programmes visant le développement d'un secteur local de la construction, sur leur demande.

2.2 Matériaux de construction\*\*

\*\* Non prioritaire.

*Produits* :

i) Rapport au Comité mixte sur le projet régional relatif au développement de l'industrie des matériaux de construction en Afrique (quatrième trimestre de 1990);

ii) Publications techniques : Principes applicables à la mise en place d'un réseau régional d'information et de diffusion de la documentation sur les établissements humains, l'accent étant mis sur l'exploitation et la commercialisation de certains matériaux de construction autochtones dans le cadre du PADIS (quatrième trimestre de 1991).

*Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1989)*

*Transfert de postes*

13.35 Un poste d'agent local est transféré de ce programme au programme concernant l'alimentation et l'agriculture.

*Consultants*

13.36 Les ressources prévues à cette rubrique (6 900 dollars) sont destinées à l'établissement de monographies par pays en vue d'une étude des établissements humains et des conditions de logements en Afrique (élément de programme 1.1).

*Groupes spéciaux d'experts*

13.37 Les ressources prévues à cette rubrique (17 600 dollars) sont destinées à financer la réunion d'un groupe spécial d'experts sur les politiques et les programmes dans le domaine des établissements humains en vue de l'élaboration de politiques et de programmes nationaux intégrés propres à faciliter la mise en application de la Stratégie mondiale du logement jusqu'en l'an 2000 (élément de programme 1.1).

*Frais de voyage du personnel envoyé en mission*

13.38 Les ressources prévues à cette rubrique (13 900 dollars) doivent permettre de fournir des services consultatifs aux Etats membres ou aux organismes compétents et de recueillir des données en vue de l'établissement de la publication envisagée au titre de l'élément de programme 2.2.

6. DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL EN AFRIQUE

TABLEAU 13.19. ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1990-1991
		Réévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (aux taux révisés de 1989)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1989)	Inflation en 1990 et 1991	Augmentation totale	
Postes permanents	1 637,8	8,0	-	205,4	213,4	1 851,2
Consultants	33,2	1,3	-	3,6	4,9	38,1
Groupes spéciaux d'experts	15,1	0,7	-	1,6	2,3	17,4
Dépenses communes de personnel	907,9	10,7	-	112,8	123,5	1 031,4
Frais de voyage du personnel envoyé en mission	86,6	2,8	-	9,2	12,0	98,6
<b>TOTAL</b>	<b>2 680,6</b>	<b>23,5</b>	<b>-</b>	<b>332,6</b>	<b>356,1</b>	<b>3 036,7</b>

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1989)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1988-1989	Accroissement des ressources				(5) Montant ajusté	Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté		
2 704,1	-	-	-	-	-	-

TABLEAU 13.19 (suite)

## 2) Fonds extra-budgétaires

	1988-1989 Montant estimatif des dépenses	1990-1991 Montant estimatif des dépenses
a) Services d'appui à :		
i) D'autres organismes des Nations Unies	-	-
ii) Des programmes extra-budgétaires	30,6	30,6
<b>Total a)</b>	<b>30,6</b>	<b>30,6</b>
b) Activités de fond :		
Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour le développement de l'Afrique	369,8	69,1
ONUDI	498,2	498,2
Sources bilatérales	299,6	936,4
<b>Total b)</b>	<b>1 167,6</b>	<b>1 503,7</b>
c) Projets opérationnels :		
PNUD	2 054,5	2 185,2
<b>Total c)</b>	<b>2 054,5</b>	<b>2 185,2</b>
<b>Total a), b) et c)</b>	<b>3 252,7</b>	<b>3 719,5</b>
<b>Total</b>	<b>6 756,2</b>	

TABLEAU 13.20. POSTES NECESSAIRES

## Programme : Développement industriel en Afrique

Categories	Postes permanents		Postes temporaires				Total	
	Budget ordinaire		Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires			
	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
D-1	1	1	-	-	-	-	1	1
P-5	4	4	-	-	1	1	5	5
P-4	4	4	-	-	1	1	5	5
P-3	6	6	-	-	-	-	6	6
P-2/1	-	-	-	-	2	2	2	2
<b>TOTAL</b>	<b>15</b>	<b>15</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>19</b>	<b>19</b>
Autres catégories								
Agents locaux	8	8	-	-	2	4	10	12
<b>TOTAL</b>	<b>8</b>	<b>8</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>2</b>	<b>4</b>	<b>10</b>	<b>12</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>23</b>	<b>23</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>6</b>	<b>8</b>	<b>29</b>	<b>31</b>

j. DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL  
EN AFRIQUE

13.39 Ce programme est exécuté par la Division commune CEA/ONUDI. Les quatre sous-programmes, ainsi que les éléments de programme qui les composent et les produits connexes pour l'exercice biennal sont décrits ci-après :

*Sous-programme 1. Choix des politiques de planification et mise en place des institutions*

## a) Ressources nécessaires :

Budget ordinaire : 1 002 100 dollars (soit 33 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 44 % du total prévu pour le programme en 1988-1989);

Fonds extra-budgétaires : 383 600 dollars (soit 25 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 8 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr. 1), paragraphes 15.84 à 15.91, compte tenu des modifications indiquées dans le document A/41/6 et au paragraphe 142 du document A/41/38.

## c) Eléments de programme :

## 1.1 Politiques et planification industrielles

*Produits :*

i) Rapport à la dixième réunion de la Conférence des ministres africains sur le développement industriel en Afrique dans les années 80 (troisième trimestre de 1991);

ii) Rapport au Conseil des ministres du MULPOC de Niamey sur les progrès réalisés en matière de mise au point de projets industriels multinationaux dans la sous-région (premier trimestre de 1991);

iii) Rapport au Conseil des ministres des MULPOC sur les mécanismes permettant de renforcer l'intégration industrielle et la coopération dans chaque sous-région (cinq rapports durant le premier trimestre de 1991);

iv) Rapport au Conseil des ministres du MULPOC de Tanger sur les progrès réalisés dans la mise en oeuvre de la Décennie du développement industriel de l'Afrique (premier trimestre de 1991);

v) Publications techniques : a) "Focus in African Industry" (deux numéros en 1990 et 1991); et b) évaluation des résultats des entreprises industrielles multinationales en Afrique (quatrième trimestre de 1990);

vi) Services fonctionnels nécessaires à : a) la réunion du Comité intergouvernemental plénier d'experts sur l'industrialisation de l'Afrique (troisième trimestre de 1991); b) la dixième réunion de la Conférence des ministres africains de l'industrie (troisième trimestre de 1991); c) deux ateliers sous-régionaux (Afrique centrale et Afrique de l'Est et australe) à l'intention des gestionnaires et des planificateurs intermédiaires du secteur industriel sur la planification, les données et la formulation des politiques industrielles (quatrième trimestre de 1990 et 1991).

### 1.2 Création d'institutions générales\*\*

#### Produits :

i) Rapport à la Conférence des ministres africains de l'industrie lors de sa dixième réunion sur l'évaluation de l'infrastructure institutionnelle afin de développer les capacités industrielles et technologiques en Afrique (troisième trimestre de 1991);

ii) Publication technique : méthodes permettant de mettre au point une technologie industrielle appropriée et de valoriser les ressources humaines grâce à des activités de coopération entre les universités, les institutions de recherche et de développement industriels et les entreprises (premier trimestre de 1991).

#### Sous-programme 2. Développement des industries de base

##### a) Ressources nécessaires :

Budget ordinaire : 1 002 100 dollars (soit 33 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 31 % du total prévu pour le programme en 1988-1989);

Fonds extra-budgétaires : 383 600 dollars (soit 25 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 49 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr. 1), paragraphes 15.88 à 15.93, compte tenu des modifications indiquées aux paragraphes 15.88 et 15.89 du document A/41/6 et au paragraphe 142 du document A/41/38.

##### c) Eléments de programme :

#### 2.1 Développement de l'industrie chimique

##### Produits :

i) Publication technique : évaluation des tendances en matière d'innovations technologiques concernant la production et l'utilisation des pesticides et des engrais en Afrique (quatrième trimestre de 1991);

ii) Rapport à la Conférence des ministres africains de l'industrie à sa dixième réunion sur la possibilité de créer un réseau régional africain pour les équipements chimiques agricoles (troisième trimestre de 1991).

##### Activités opérationnelles :

i) Atelier et visite d'études dans certains pays africains concernant le développement du traitement des plantes médicinales (troisième trimestre de 1990);

ii) Atelier régional sur la coopération en ce qui concerne l'utilisation efficace des unités de production d'engrais existant en Afrique (premier trimestre de 1991).

#### 2.2 Développement des industries mécaniques

##### Produits :

i) Rapports au Conseil des ministres du MULPOC de Lusaka sur le potentiel existant en matière de fabrication des produits en cuivre (quatrième trimestre de 1990) et des produits en acier (premier trimestre de 1991);

ii) Publications techniques : a) directives concernant la fabrication de matériel d'irrigation en Afrique (quatrième trimestre de 1990); et b) directives concernant la fabrication de matériel pour le traitement des céréales, des tubercules et des huiles végétales en Afrique (quatrième trimestre de 1991).

Activités opérationnelles : Visite d'études en Inde concernant la mise au point d'un matériel de transport peu onéreux (troisième trimestre de 1991).

#### 2.3 Développement de l'industrie métallurgique

##### Produits :

i) Publications techniques : a) mise au point d'une infrastructure d'appui à la production d'outils et de matériel agricoles en Afrique du Nord (quatrième trimestre de 1990); b) directives concernant la fabrication de tubes et de tuyaux soudés et sans raccord (troisième trimestre de 1991); et c) directives concernant la fabrication d'aciers spéciaux destinés à l'ingénierie (quatrième trimestre de 1991);

ii) Rapports au Conseil des ministres du MULPOC de Niamey sur le développement potentiel de la fabrication a) de produits en fer et en acier (premier trimestre de 1991); et b) de produits en aluminium en Afrique de l'Ouest (premier trimestre de 1991).

#### Sous-programme 3. Développement de l'agro-industrie et des industries forestières

##### a) Ressources nécessaires :

Budget ordinaire : 516 200 dollars (soit 17 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 8 % du total prévu pour le programme en 1988-1989);

Fonds extra-budgétaires : 383 600 dollars (soit 25 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 29 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr. 1), paragraphes 15.94 à 15.95, compte tenu des modifications indiquées au paragraphe 15.94 du document A/41/6.

##### c) Eléments de programme :

#### 3.1 Développement de l'agro-industrie

##### Produits :

i) Rapports au Conseil des ministres du MULPOC de Yaoundé sur a) l'expérience du Nigéria et du Cameroun en matière de conception industrielle d'un meilleur système pour l'extraction de l'huile de palme à petite échelle (premier trimestre de 1991); et b) le transfert de la technologie ivoirienne pour le traitement du manioc vers les pays de la sous-région (premier trimestre de 1991);

ii) Publications techniques : a) directives concernant l'adoption de normes pour les farines enrichies (troisième trimestre de 1991); b) répertoire des techniques et matériels utilisés pour le traitement du maïs, des tubercules et de l'huile de palme (quatrième trimestre de 1991); c) modèle de préféabilité pour un programme national concernant les farines enrichies (troisième trimestre de 1990); et d) manuel destiné aux formateurs concernant la production et l'utilisation des farines enrichies (quatrième trimestre de 1990).

\*\* Non prioritaire.

*Activités opérationnelles* : Missions de services consultatifs aux Etats membres, sur leur demande, concernant la mise au point de farines enrichies (1990, 1991).

### 3.2 Développement des industries forestières

#### Produits :

i) Rapport au Conseil des ministres du MULPOC de Gisenyi sur une étude concernant les possibilités de production de pâte à papier à petite échelle (premier trimestre de 1991);

ii) Publication technique : étude concernant l'industrie de la pâte à papier et l'industrie papetière et les projets intéressant ce secteur *a*) en Afrique de l'Ouest et *b*) en Afrique centrale (quatrième trimestre de 1990 et de 1991).

#### Sous-programme 4. Développement de la petite industrie

##### a) Ressources nécessaires :

Budget ordinaire : 516 300 dollars (soit 17 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 17 % du total prévu pour le programme en 1988-1989);

Fonds extra-budgétaires : 383 500 dollars (soit 25 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 14 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

*b*) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr.1), paragraphes 15.98 à 15.101, compte tenu des modifications indiquées au paragraphe 15.98 du document A/41/6 et au paragraphe 142 du document A/41/38.

##### c) Eléments de programme :

#### 4.1 Politiques et institutions à l'appui de la petite industrie

##### Produits :

i) Rapport au Conseil des ministres du MULPOC de Gisenyi sur la promotion de l'investissement et la mobilisation des ressources en faveur de la petite industrie (premier trimestre de 1991);

ii) Publications techniques : *a*) expérience de certains pays en matière de développement et de traitement de matières premières locales destinées à la petite et à la moyenne industrie (quatrième trimestre de 1990); *b*) étude de l'importance du secteur industriel non structuré (quatrième trimestre de 1991); liste des profils de projets sur l'appui institutionnel à la petite industrie (deuxième trimestre de 1990).

#### 4.2 Amélioration des capacités des petits entrepreneurs\*

*Produits* : Publications techniques : *a*) liste des profils de projets concernant les petites industries métallurgiques et les petites industries s'occupant du traitement des plantes médicinales (1990 et 1991); *b*) procédures juridiques et administratives permettant de créer des petites entreprises

industrielles pour les organismes intéressés (quatrième trimestre de 1990); et *c*) manuel pour les services de vulgarisation bénéficiant à la petite industrie (deuxième trimestre de 1990).

*Activités opérationnelles* : Ateliers concernant le développement des capacités des petits entrepreneurs et de la petite industrie artisanale locale et mettant tout particulièrement l'accent sur le rôle des femmes dans la promotion du développement industriel (deuxième trimestre de 1990; premier trimestre de 1991).

#### Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1989)

##### Consultants

13.40 Les ressources prévues à cette rubrique (34 500 dollars) serviront à financer les tâches décrites ci-après :

Elément de programme	Description des tâches	Dollars
1.2	Permettre l'élaboration d'une publication technique sur les méthodes à appliquer pour mettre au point des technologies industrielles appropriées	4 600
2.1	Etablir une évaluation des tendances en matière d'innovations technologiques en ce qui concerne la production et l'utilisation de pesticides et engrais	5 500
2.2	Elaborer des directives sur la fabrication de matériel d'irrigation et d'équipement pour le traitement des céréales, des tubercules et des huiles végétales	15 000
3.1	Etablir des rapports sur les données d'expérience en matière de conception industrielle d'un meilleur système pour l'extraction de l'huile de palme à petite échelle	5 000
4.2	Fournir des données pour la liste des profils de projets concernant les petites industries métallurgiques et les petites industries s'occupant du traitement des plantes médicinales	4 400
TOTAL		<u>34 500</u>

##### Groupes spéciaux d'experts

13.41 Les ressources prévues à cette rubrique (15 800 dollars) sont destinées à couvrir le coût de la réunion d'un groupe d'experts chargé d'établir des directives concernant l'adoption de normes applicables aux farines composites (élément de programme 3.1).

##### Frais de voyage du personnel envoyé en mission

13.42 Les ressources prévues à cette rubrique (89 400 dollars) sont destinées à couvrir les frais de participation aux réunions du Conseil des ministres des MULPOC (15 000 dollars) et aux consultations avec l'ONUDI (2 700 dollars) ainsi que le coût de la collecte de données et du recueil d'informations en vue de la préparation des rapports et publications au titre des éléments de programme 1.2 (9 500 dollars), 2.1 (7 600 dollars), 2.2 (13 000 dollars), 2.3 (15 000 dollars), 3.1 (11 400 dollars), 4.1 (7 600 dollars) et 4.2 (7 600 dollars).

\* Priorité absolue

7. COMMERCE INTERNATIONAL ET FINANCEMENT  
DU DEVELOPPEMENT EN AFRIQUE

TABLEAU 13.21. ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

## 1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Credits ouverts pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Credits demandés pour 1990-1991
		Reévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (taux révisés de 1989)	Accroissement des ressources (taux révisés de 1989)	Inflation en 1990 et 1991	Augmentation totale	
Postes permanents	1 472,2	12,0	(40,0)	190,4	162,4	1 634,6
Consultants	29,6	1,1	-	3,3	4,4	34,0
Groupes spéciaux d'experts	16,8	0,5	-	1,8	2,3	19,1
Dépenses communes de personnel	815,8	12,4	(22,4)	104,5	94,5	910,3
Frais de voyage du personnel envoyé en mission	78,1	2,5	-	8,4	10,9	89,0
<b>TOTAL</b>	<b>2 412,5</b>	<b>28,5</b>	<b>(62,4)</b>	<b>308,4</b>	<b>274,5</b>	<b>2 687,0</b>

## Analyse de la croissance réelle (taux révisés de 1989)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1988-1989	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins dépenses non renouvelables	(4) Plus croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
2 441,0	(62,4)	-	-	(62,4)	(2,5) %

## 2) Fonds extra-budgetaires

## a) Services d'appui à :

- i) D'autres organismes des Nations Unies
- ii) Des programmes extra-budgetaires

1988-1989 Montant estimé des dépenses	1990-1991 Montant estimé des dépenses
-	-
-	-

Total a)

-	-
---	---

## b) Activités de fond :

Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour le développement de l'Afrique

-

150,0

Total b)

-	150,0
---	-------

## c) Projets opérationnels :

PNUD

-

180,0

Total c)

-	180,0
---	-------

Total a), b) et c)

-	330,0
---	-------

<b>Total</b>	<b>3 017,0</b>
--------------	----------------

TABLEAU 13.22. POSTES NECESSAIRES

## Programme : Commerce international et financement du développement en Afrique

Catégories	Postes permanents		Postes temporaires				Total	
	Budget ordinaire		Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires			
	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
D-1	1	1	-	-	-	-	1	1
P-5	2	2	-	-	-	-	2	2
P-4	3	3	-	-	-	-	3	3
P-3	3	3	-	-	-	-	3	3
P-2/1	5	5	-	-	-	-	5	5
TOTAL	14	14	-	-	-	-	14	14
Autres catégories								
Agents locaux	11	9	-	-	-	-	11	9
TOTAL	11	9	-	-	-	-	11	9
TOTAL GÉNÉRAL	25	23	-	-	-	-	25	23

## 7. COMMERCE INTERNATIONAL ET FINANCEMENT DU DEVELOPPEMENT EN AFRIQUE

13.43 Les activités au titre de ce programme sont réalisées par la Division du commerce international et des finances. Les cinq sous-programmes, ainsi que les éléments de programme qui les composent et les produits correspondants pour l'exercice biennal sont décrits ci-après :

*Sous-programme 1. Commerce intérieur et financement*

a) Ressources nécessaires : budget ordinaire : 188 100 dollars (soit 7 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 12 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr.1), paragraphes 16.103 à 16.106.

c) Élément de programme :

## 1.1 Développement du commerce intérieur\*

*Produit* : Rapports à la Conférence des ministres africains du commerce concernant a) l'intégration des femmes au secteur moderne des affaires, qu'il soit structuré ou non (premier trimestre de 1991); et b) l'impact sur le commerce intérieur de la politique des prix, de la commercialisation et de la distribution des produits agricoles de base (premier trimestre de 1991).

*Activités opérationnelles* : Atelier sous-régional sur la promotion du commerce intérieur en tant que moyen d'accélérer le développement économique des pays africains (deuxième trimestre de 1990).

*Sous-programme 2. Commerce intra-africain*

a) Ressources nécessaires :

Budget ordinaire : 483 700 dollars (soit 18 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 41 % du total prévu pour le programme en 1988-1989);

Fonds extra-budgétaires : 150 000 dollars (soit 100 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 0 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr.1), paragraphes 16.103 à 16.106.

c) Élément de programme :

## 2.1 Développement et expansion du commerce entre les pays africains

*Produits* :

i) Publication technique : manuel sur l'application des règles d'origine et l'élimination des obstacles tarifaires et non tarifaires au commerce intra-africain (quatrième trimestre de 1990);

ii) Rapports aux conseils des ministres des pays desservis par les MULPOC sur la facilitation du commerce et la libéralisation des échanges dans le cadre des groupements économiques sous-régionaux (premier trimestre de 1991);

iii) Rapport à l'équipe nord-africaine d'experts en négociations intergouvernementales sur les protocoles relatifs aux règles d'origine, à l'harmonisation des documents commerciaux et des procédures commerciales et à la libéralisation des échanges (deuxième trimestre de 1990 et de 1991);

iv) Rapports à la Conférence des ministres africains du commerce concernant a) l'évaluation et l'examen critiques de l'impact du Plan d'action de Lagos sur le développement et l'expansion du commerce intra-africain (premier trimestre de 1991); et b) l'impact du commerce transfrontière non déclaré dans le secteur non structuré (premier trimestre de 1991).

*Sous-programme 3. Commerce avec les pays non africains*

a) Ressources nécessaires : budget ordinaire : 564 300 dollars (soit 21 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 27 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr.1), paragraphes 16.111 à 16.114.

c) Éléments de programme :

## 3.1 Appui aux gouvernements africains pour les négociations commerciales internationales

*Produits* :

i) Rapport à la Conférence des ministres africains responsables du commerce et du développement sur les principales questions susceptibles de faire l'objet de négociations à la huitième session de la CNUCED (premier trimestre de 1991);

ii) Rapport à la Conférence des ministres africains du commerce concernant les différents aspects et les incidences des négociations commerciales multilatérales tenues au GATT, à la CEE, au Groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique ainsi qu'à la CNUCED sur le développement et l'expansion du commerce de l'Afrique (premier trimestre de 1991);

iii) Rapport à la réunion d'un groupe intergouvernemental d'experts sur les perspectives de promotion du commerce des articles semi-finis et des produits semi-ouvrés entre l'Afrique et d'autres pays en développement (deuxième trimestre de 1991);

iv) Services fonctionnels nécessaires pour la réunion, en prévision de la huitième session de la CNUCED, de la conférence des ministres africains responsables du commerce et du développement (premier trimestre de 1991);

\* Priorité absolue.

v) Services fonctionnels nécessaires pour la Conférence des ministres africains du commerce (premier trimestre de 1991);

vi) Services fonctionnels nécessaires pour une réunion d'un groupe intergouvernemental d'experts sur les perspectives de promotion du commerce des articles semi-finis et des produits semi-ouvrés entre les pays en développement, dans le cadre de la coopération Sud-Sud (deuxième trimestre de 1990).

*Activités opérationnelles* : Appui technique aux Etats membres pendant les négociations commerciales multilatérales au sein du Groupe des Etats d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique et du Groupe des 77, ainsi qu'à la CNUCED (quatre missions pendant l'exercice biennal).

### 3.2 Commerce des produits de base\*\*

*Produit* : Rapports à la Conférence des ministres africains du commerce sur *a*) un examen des tendances, des politiques et des perspectives concernant le commerce des produits de base, à l'usage des responsables africains qui s'efforcent d'améliorer les résultats du commerce extérieur de l'Afrique (troisième trimestre de 1990); *b*) une évaluation des perspectives qui s'offrent à l'Afrique en ce qui concerne le commerce des produits de base, ainsi que des moyens dont elle dispose pour accroître ses recettes d'exportation en exportant certains produits primaires sous forme traitée ou semi-traitée (premier trimestre de 1991).

#### *Sous-programme 4. Politiques financières et monétaires internationales*

*a*) Ressources nécessaires : budget ordinaire : 671 700 dollars (soit 25 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 20 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

*b*) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr. 1), paragraphes 16.115 à 16.118.

*c*) Eléments de programme :

#### 4.1 Relations monétaires et financières internationales

##### *Produits* :

i) Rapport à la Conférence commune des planificateurs, statisticiens et démographes africains sur la formulation d'une saine stratégie de gestion de la dette extérieure et des ressources dans les pays africains (troisième trimestre de 1990);

ii) Rapports aux réunions annuelles du Groupe de travail des Gouverneurs africains (FMI/BIRD) sur *a*) les questions à évoquer dans la Déclaration commune des Gouverneurs africains (troisième trimestre de 1990 et de 1991); *b*) les questions à évoquer dans le Mémoire au Président de la Banque mondiale (troisième trimestre de 1990 et de 1991); et *c*) les questions à évoquer dans le Mémoire au Directeur général du Fonds monétaire international (troisième trimestre de 1990 et de 1991);

iii) Rapport à la Conférence des ministres africains des finances sur l'impact prévu de l'évolution récente du Système monétaire européen sur le régime monétaire et financier de la zone du franc CFA (quatrième trimestre de 1990);

iv) Publication technique : mobilisation et gestion des ressources intérieures et extérieures, y compris les investissements étrangers directs, pour le financement du développement (deuxième trimestre de 1990).

*Activités opérationnelles* : Missions d'appui technique chargées d'aider le Groupe des Gouverneurs africains au FMI durant les réunions consacrées aux questions monétaires et financières.

### 4.2 Coopération monétaire et financière entre pays africains\*\*

#### *Produits* :

i) Rapports à la Conférence des ministres africains des finances sur *a*) le rôle des banques et établissements de financement du développement nationaux dans la mobilisation des ressources financières pour le développement (quatrième trimestre de 1991); et *b*) les mécanismes d'harmonisation du fonctionnement des dispositifs sous-régionaux de compensation et de paiement pour la promotion du commerce intra-africain (quatrième trimestre de 1990);

ii) Rapport à la réunion extraordinaire des ministres africains des finances sur la nouvelle conception et les nouveaux objectifs d'un fonds monétaire africain, à la lumière des faits nouveaux intervenus dans la situation monétaire et financière des pays africains (deuxième trimestre de 1990);

iii) Services fonctionnels nécessaires pour la réunion extraordinaire des ministres africains des finances sur la nouvelle conception et les nouveaux objectifs d'un fonds monétaire africain (deuxième trimestre de 1990) et pour la Conférence des ministres africains des finances (quatrième trimestre de 1991).

*Activités opérationnelles* : Missions d'appui auprès d'institutions monétaires et financières sous-régionales et régionales durant leur réunion annuelle sur les questions financières et monétaires.

#### *Sous-programme 5. Information commerciale, études de marché et promotion du commerce*

*a*) Ressources nécessaires : budget ordinaire : 779 200 dollars (soit 29 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 0 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

*b*) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr. 1), révisé dans le document A/43/6, paragraphes 16.118A à 16.118D.

*c*) Eléments de programme :

#### 5.1 Information commerciale

##### *Produits* :

i) Publications techniques : *a*) *Le commerce africain*, à l'intention des hommes d'affaires, des experts des échanges commerciaux et des chambres de commerce (un numéro au cours du deuxième et du quatrième trimestres de 1990 et de 1991); et *b*) *Flash on trade opportunities* (trimestriel) à l'usage des négociants;

ii) Rapport à la Conférence des ministres africains du commerce sur l'étude de faisabilité relative à la création d'un réseau africain d'informations commerciales régionales (quatrième trimestre de 1991);

iii) Organisation d'un groupe spécial d'experts sur la création d'un réseau africain d'informations commerciales régionales et prestation de services fonctionnels à ce groupe (quatrième trimestre de 1991).

#### 5.2 Promotion du commerce, études de marchés et commercialisation

##### *Produits* :

i) Rapport à la réunion des directeurs d'organismes africains de commerce d'Etat sur la structure et la gestion de ces organismes : problèmes constatés et moyens éventuels d'apporter des améliorations (deuxième trimestre de 1991);

ii) Publication technique : Etudes de marché et planification à l'usage des cadres et experts des centres nationaux de promotion du commerce (troisième trimestre de 1990);

\*\* Non prioritaire

\*\* Non prioritaire

iii) Services fonctionnels pour l'organisation de cours sur la commercialisation des exportations, la gestion des importations et les achats, à l'intention des hommes d'affaires et des fonctionnaires des ministères du commerce (deuxième trimestre de 1990 et de 1991);

iv) Service du troisième colloque des organismes africains de commerce d'Etat (deuxième trimestre de 1991).

#### Activités opérationnelles :

i) Missions de services consultatifs auprès de la Fédération des chambres de commerce africaines touchant la réalisation d'activités de promotion commerciale, la préparation de programmes d'action et leur mise en oeuvre effective (1990, 1991);

ii) Missions de services consultatifs sur l'amélioration de la gestion opérationnelle des organismes de commerce d'Etat—établissement d'un diagnostic de la gestion des opérations et rapport sur les mesures à prendre (1990, 1991);

iii) Missions de services consultatifs auprès de comités d'organisation, de pays hôtes et de participants pour la préparation et l'organisation de foires commerciales sous-régionales et de la foire commerciale panafricaine (1990, 1991).

#### Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1989)

##### Transfert de postes

13.44 Deux postes d'agent local ont été transférés de ce programme au programme des services administratifs et services communs.

##### Consultants

13.45 Les ressources prévues à cette rubrique (30 700 dollars) sont destinées à financer les tâches décrites ci-après :

Elément de programme	Description des tâches	Dollars
1.1	Réunir ou analyser les données à utiliser dans le rapport sur l'intégration des femmes au secteur moderne des affaires	7 700
2.1	Etablir le manuel sur l'application des règles d'origine	7 700
3.2	Faciliter l'évaluation des perspectives commerciales de l'Afrique en ce qui concerne les produits de base	7 700
4.1	Etablir une publication technique sur la mobilisation et la gestion des ressources	7 600
	TOTAL	30 700

#### Groupes spéciaux d'experts

13.46 Les ressources prévues à ce titre (17 300 dollars) doivent permettre d'organiser la réunion d'un groupe d'experts sur la création d'un réseau africain d'informations commerciales régionales.

#### Frais de voyage du personnel envoyé en mission

13.47 Les ressources prévues à ce titre (80 600 dollars) sont destinées à financer les tâches décrites ci-après :

Elément de programme	Description des tâches	Dollars
1.1	Missions de services consultatifs auprès d'Etats membres, collecte de données et participation à des réunions	10 600
2.1	Missions de services consultatifs auprès d'Etats membres, collecte de données et participation aux réunions des centres de programmation multinationale et d'opérations (MULPOC)	14 000
3.1	Missions auprès d'Etats membres et services d'appui technique à ces Etats	14 000
4.1	Missions et participation à des réunions	14 000
4.2	Fourniture de services consultatifs à des Etats membres et participation à des réunions	14 000
5.2	Fourniture de services consultatifs à des Etats membres et participation à des réunions	14 000
	TOTAL	80 600

## 8. RESSOURCES NATURELLES EN AFRIQUE

TABLEAU 13.23. ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

#### 1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1990-1991
		Réévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (taux révisés de 1989)	Accroissement des ressources (taux révisés de 1989)	Inflation en 1990 et 1991	Augmentation totale	
Postes permanents	1 082,0	7,0	4,8	138,5	150,3	1 232,3
Consultants	19,6	1,1	-	2,1	3,2	22,8
Dépenses communes de personnel	599,3	8,5	2,8	75,7	87,0	685,3
Frais de voyage du personnel affecté à des réunions	5,1	0,1	-	0,5	0,6	5,7
Autres frais de voyage du personnel envoyé en mission	53,8	1,6	-	5,8	7,4	61,2
Travaux contractuels d'imprimerie et de reliure	6,7	0,4	-	0,7	1,1	7,8
TOTAL	1 766,5	18,7	7,6	223,3	249,6	2 016,1

#### Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1989)

Total réévalué de la base de ressources de 1988-1989	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
1 785,2	7,6	-	-	7,6	0,4 %



TABLEAU 13.23 (suite)

## 2) Fonds extra-budgétaires

	1988-1989 Montant estimatif des dépenses	1990-1991 Montant estimatif des dépenses
a) Services d'appui à :		
i) D'autres organismes des Nations Unies	-	-
ii) Des programmes extra-budgétaires	125,3	124,6
Total a)	125,3	124,6
b) Activités de fond		
Total b)	-	-
c) Projets opérationnels :		
PNUD	-	3,0
Total c)	-	3,0
Total a), b) et c)	125,3	127,6
Total		2 143,7

TABLEAU 13.24. POSTES NECESSAIRES

## Programme : Ressources naturelles en Afrique

Catégories	Postes permanents		Postes temporaires				Total	
	Budget ordinaire		Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires			
	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
D-1	1	1	-	-	-	-	1	1
P-5	3	3	-	-	-	-	3	3
P-4	3	3	-	-	-	-	3	3
P-3	-	2	-	-	-	-	-	2
P-2/1	2	-	-	-	-	-	2	-
TOTAL	9	9	-	-	-	-	9	9
Autres catégories								
Agents locaux	9	8	-	-	4	3	13	11
TOTAL	9	8	-	-	4	3	13	11
TOTAL GÉNÉRAL	18	17	-	-	4	3	22	20

## 8. RESSOURCES NATURELLES EN AFRIQUE

13.48 Les problèmes traités dans le cadre de ce programme sont l'absence de capacités nationales permettant l'exploration, l'exploitation, la mise en valeur et la gestion des ressources naturelles, le manque de données sur la dotation en ressources naturelles de vastes secteurs inexplorés et la non-intégration de la mise en valeur de ces ressources dans les programmes et projets de développement socio-économique aux échelons national et multinational, dans les pays d'Afrique. Les trois sous-programmes, leurs éléments de programme et les produits correspondants pour l'exercice biennal sont décrits ci-après :

## Sous-programme 1. Ressources minérales

## a) Ressources nécessaires :

Budget ordinaire : 746 000 dollars (soit 37 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 37 % du total prévu pour le programme en 1988-1989);

Fonds extra-budgétaires : 41 100 dollars (soit 33 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 33 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr. 1), paragraphes 17.67 à 17.71, compte tenu des modifications indiquées dans le document A/41/6.

## c) Eléments de programme :

1.1 Coopération technique avec les pays, territoires et institutions multinationales

## Activités opérationnelles :

i) Deux missions d'appui technique auprès des Etats membres, à leur demande, sur les aspects techniques, administratifs, directifs et économiques de l'exploration, l'exploitation et l'utilisation des ressources minérales (1990, 1991);

ii) Assistance technique aux groupements économiques sous-régionaux et aux institutions intergouvernementales en Afrique sur la conception et l'exécution des programmes d'équipement (quatre missions : deux en 1990, deux en 1991);

iii) Organisation de journées d'étude sur le renforcement du secteur des ressources minérales en Afrique : opé-

ration de grande ou moyenne ampleur et extraction minière à petite échelle (deuxième semestre de 1990).

### 1.2 Inventaire des ressources minérales en Afrique: recherche et information sur la mise en valeur, le financement et l'utilisation des ressources minérales en Afrique

*Produits* : Publications techniques : a) études sur les ressources disponibles et les perspectives de mise en valeur de certaines ressources minérales et matières premières minérales pour satisfaire les besoins de développement industriel de l'Afrique (quatrième trimestre de 1990 et 1991); b) étude techno-économique sur le développement d'une petite industrie extractive dans la communauté économique des pays des Grands lacs (CEPGL) (premier trimestre de 1991); et c) répertoire d'experts des ressources minérales (1991).

### 1.3 Quatrième Conférence régionale sur la mise en valeur et l'utilisation des ressources minérales en Afrique\*

*Produits* :

i) Rapports à la quatrième Conférence régionale sur la mise en valeur et l'utilisation des ressources minérales en Afrique sur : a) les progrès accomplis dans la mise en valeur et l'utilisation des ressources minérales en Afrique depuis la troisième Conférence régionale; b) les installations pour la transformation et le travail du cuivre et de l'aluminium dans la région et les perspectives en ce qui concerne la fabrication et le commerce de produits à base de cuivre et d'aluminium en Afrique; c) les pierres précieuses et semi-précieuses en Afrique; et d) la production de minerai de fer et son avenir dans la région;

ii) Services fonctionnels nécessaires à la quatrième Conférence régionale sur la mise en valeur et l'utilisation des ressources minérales en Afrique (premier trimestre de 1991).

### Sous-programme 2. Ressources en eau

#### a) Ressources nécessaires :

Budget ordinaire : 746 700 dollars (soit 37 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 37 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr. 1), paragraphes 17.71 à 17.75, compte tenu des modifications indiquées dans le document A/41/6, chapitre 17.

#### c) Eléments de programme :

### 2.1 Assistance en vue de la mise en valeur et de la gestion des ressources en eau aux niveaux national et sous-régional

*Produits* :

i) Publication technique : étude des transferts hydriques de grande échelle et de leurs incidences sur la mise en valeur des ressources en eau en Afrique (troisième trimestre de 1991);

ii) Services fonctionnels nécessaires à une réunion intergouvernementale sur l'aménagement du bassin du Nil (quatrième trimestre de 1991);

iii) Rapport au Conseil des plénipotentiaires du MULPOC de Tanger sur les propositions relatives à la conservation et à l'utilisation rationnelle des ressources en eau dans les Etats membres nord-africains (premier trimestre de 1991);

iv) Rapport à la Conférence des ministres de la CEA sur l'état de l'aménagement des bassins fluviaux et lacustres en Afrique (deuxième trimestre de 1990).

*Activités opérationnelles* : Missions consultatives auprès des Etats membres et des organisations intergouvernementales, à leur demande, sur les moyens de favoriser la mise en valeur des ressources en eau aux niveaux national et sous-régional.

### 2.2 Mesures de suivi du Plan d'action de Mar del Plata, issu de la Conférence des Nations Unies sur les ressources en eau, notamment la Décennie internationale de l'eau potable et de l'assainissement (1981-1990) en Afrique

*Produits* :

i) Rapport à la Conférence des ministres de la CEA sur l'application du Plan d'action de Mar del Plata en Afrique et perspectives pour les années 90 (deuxième trimestre de 1991);

ii) Publications techniques : a) monographies sur les stratégies et politiques de mise en valeur des ressources en eau en Afrique (premier trimestre de 1991); b) bulletin d'information sur les activités entreprises dans le domaine des ressources en eau en Afrique (quatrième trimestre de 1990 et 1991).

### Sous-programme 3. Cartographie et télédétection

#### a) Ressources nécessaires :

Budget ordinaire : 524 100 dollars (soit 26 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 26 % du total prévu pour le programme en 1988-1989);

Fonds extra-budgétaires : 83 500 dollars (soit 67 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 67 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr. 1), paragraphes 17.76 à 17.79, compte tenu des modifications indiquées dans le document A/39/6 et Corr. 1.

#### c) Eléments de programme :

### 3.1 Mise en place d'institutions, coordination des programmes et promotion de la coopération internationale et régionale dans le domaine de la cartographie et de la télédétection\*

*Activités opérationnelles* :

i) Missions consultatives auprès d'institutions intergouvernementales sur la promotion du développement de la cartographie et de la télédétection aux niveaux régional et sous-régional (1990, 1991);

ii) Missions consultatives auprès d'Etats membres sur l'évaluation des services nationaux de cartographie et de télédétection portant sur les besoins de mise en valeur et de perfectionnement des ressources humaines, les besoins d'équipement et les infrastructures (1990, 1991);

iii) Deux séminaires à l'intention de directeurs de services nationaux de cartographie et de télédétection d'Etats membres sur les nouvelles techniques d'application de la télédétection à la mise en valeur et à la gestion des ressources (deuxième trimestre de 1991).

### 3.2 Mise au point d'une base de données cartographiques, et la télédétection et ses applications en Afrique

*Produits* : Publications techniques : a) recueil des règlements cadastraux et des directives concernant les régimes fonciers en Afrique, et propositions de mise au point de systèmes d'information foncière (deuxième trimestre de 1990); b) directives concernant la création d'un fonds commun de données géodésiques en Afrique (quatrième trimestre de 1991); et c) liste des additifs au catalogue du Centre de docu-

\* Priorité absolue.

\* Priorité absolue.

mentation et de références cartographiques (quatrième trimestre de 1990 et de 1991).

*Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1989)*

*Transfert de postes*

13.49 Deux postes P-2/1 sont transférés de ce programme au programme "Questions et politiques relatives au développement" en échange de deux postes P-3. Un poste d'agent local est transféré de ce programme au programme "Direction exécutive et administration".

*Consultants*

13.50 Les ressources prévues (20 700 dollars) à cette rubrique sont nécessaires pour recueillir des informations et mettre au point des propositions sur la conservation et l'utilisation rationnelle des ressources en eau dans les Etats membres nord-africains (élément de programme 2.1).

*Frais de voyage du personnel affecté à des réunions*

13.51 Un montant de 5 200 dollars sera nécessaire au titre de la participation aux réunions des organismes de coordination dans les domaines des ressources minérales, des ressources en eau, de la cartographie et de la télédétection, telles que les réunions du Sous-Comité scientifique et tech-

nique, du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique, celles du Comité administratif de coordination ou d'autres réunions organisées par l'Organisation des Nations Unies.

*Autres frais de voyage du personnel envoyé en mission*

13.52 Les ressources prévues (55 400 dollars) sont destinées à financer les activités suivantes :

Elément de programme	Description des tâches	Dollars
1	Missions d'appui aux Etats membres et collecte de données sur les installations pour la transformation et le travail du cuivre et de l'aluminium, ainsi que le commerce intra-africain de produits à base de cuivre et d'aluminium. ....	18 000
2	Prestation de services consultatifs aux Etats membres et aux institutions multinationales sur la promotion de la mise en valeur des ressources en eau .....	19 100
3	Services consultatifs aux Etats membres et aux institutions multinationales et collecte d'informations et de données en vue de l'établissement de rapports et de publications .....	18 300
	TOTAL	55 400

*Travaux contractuels d'imprimerie et de reliure*

13.53 Les ressources prévues sous cette rubrique (7 100 dollars) sont destinées à l'impression du répertoire d'experts des ressources minérales (élément de programme 1.2).

## 9. ENERGIE ET DEVELOPPEMENT EN AFRIQUE

TABLEAU 13.25. ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

1) *Budget ordinaire*

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1990-1991
		Réévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (aux taux révisés de 1989)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1989)	Inflation en 1990 et 1991	Augmentation totale	
Postes permanents	331,1	0,9	(13,8)	39,1	26,2	357,3
Dépenses communes de personnel	183,5	1,9	(7,8)	21,5	15,6	199,1
Frais de voyage du personnel envoyé en mission	18,2	0,5	-	1,8	2,3	20,5
TOTAL	532,8	3,3	(21,6)	62,4	44,1	576,9

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1989)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1988-1989	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
536,1	(21,6)	-	-	(21,6)	(4,0) %

2) *Fonds extra-budgétaires*

	-
Total	576,9

TABLEAU 13.26. POSTES NECESSAIRES

## Programme : Energie et développement en Afrique

Catégories	Postes permanents		Postes temporaires				Total	
	Budget ordinaire		Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires			
	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
P-5	1	1	-	-	-	-	1	1
P-4	2	1	-	-	-	-	2	1
P-3	-	1	-	-	-	-	-	1
<b>TOTAL</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>3</b>	<b>3</b>
Autres catégories								
Agents locaux	1	1	-	-	-	-	1	1
<b>TOTAL</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1</b>	<b>1</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>4</b>	<b>4</b>

## 9. ENERGIE ET DEVELOPPEMENT EN AFRIQUE

13.54 Au cours de l'exercice biennal 1990-1991, ce programme mettra l'accent sur : a) l'intégration des politiques et de la planification énergétiques à la planification socio-économique d'ensemble; b) l'établissement d'arrangements institutionnels dans le secteur énergétique au niveau national; c) des études de mise en valeur de ressources pétrolières, de gaz naturel, de charbon et de tourbe pour les besoins locaux; d) l'utilisation efficace de l'énergie et la lutte contre le gaspillage au niveau de son utilisation finale; e) l'encouragement de la mise en valeur de sources d'énergie nouvelles et renouvelables et de la coopération dans le secteur énergétique. Le sous-programme unique, les éléments de programme qui le constituent et les produits correspondants pour l'exercice biennal sont décrits ci-après.

*Sous-programme 1. Intégration des politiques énergétiques aux politiques globales de développement socio-économique et de croissance économique*

a) Ressources nécessaires : budget ordinaire : 576 000 dollars (soit 100 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 100 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr.1), paragraphes 11.68 à 11.72, tel que révisé dans le document A/39/6 et Corr.1.

c) Eléments de programme :

1.1 Elaboration et planification intégrée des politiques énergétiques dans certains pays africains\*

*Produit* : Publication technique : modalités de renforcement des arrangements institutionnels de gestion dans le secteur énergétique de certains Etats membres de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe (troisième trimestre de 1991).

*Activités opérationnelles* :

i) Envoi, sur demande, de missions de services consultatifs touchant la formulation de politiques et de stratégies énergétiques cohérentes axées sur des endroits et des ressources spécifiques, en vue de dégager les Etats membres de la crise énergétique (1990, 1991);

ii) Appui au Centre régional africain pour l'énergie solaire, touchant les aspects techniques, administratifs et économiques de l'exploitation de l'énergie solaire en Afrique (une mission en 1990 et une mission en 1991).

1.2 Problèmes liés à la planification du développement, de l'approvisionnement rationnel et de l'utilisation efficace de l'énergie dans certains pays africains

*Produits* :

i) Rapport au Conseil des ministres du MULPOC de Gisenyi sur les possibilités d'une meilleure utilisation glo-

bale de l'énergie dans tous les secteurs afin d'accroître la production (premier trimestre de 1991);

ii) Publications techniques : a) principes directeurs touchant la possibilité de mettre en valeur des ressources pétrolières, du gaz naturel, du charbon et de la tourbe dans certains pays d'Afrique de l'Est afin de réduire la pression sur les ressources combustibles de la biomasse (quatrième trimestre de 1990); b) stratégies pour réduire le gaspillage de l'énergie utilisée à des fins commerciales dans le secteur des transports de certains pays africains (troisième trimestre de 1990).

1.3 Mise en valeur de sources d'énergie nouvelles et renouvelables dans certains pays africains

*Produits* :

i) Rapport au Conseil des ministres du MULPOC de Lusaka sur la rentabilité de la production et de l'utilisation de l'éthanol dans certains pays de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe en tant que moyen d'accroître l'utilisation de la biomasse comme source d'énergie et de réduire celle de pétrole importé pour les transports (premier trimestre de 1991);

ii) Rapport à la cinquième session du Comité pour la mise en valeur et l'utilisation de sources d'énergie nouvelles et renouvelables, touchant la mise en valeur de ces sources d'énergie en Afrique (premier trimestre de 1991).

*Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1989)*

*Transfert de postes*

13.55 Un poste P-4 sera transféré au programme Science et technique en échange d'un poste P-3.

*Frais de voyage du personnel envoyé en mission*

13.56 Les ressources prévues à ce titre (18 700 dollars) se répartissent comme suit :

Élément de programme	Description des tâches	Dollars
1.1	Fourniture aux Etats membres, sur demande, de services consultatifs . . . . .	5 000
	Collecte d'informations sur les mécanismes institutionnels de gestion de l'énergie dans certains Etats membres . . . . .	3 000
	Fourniture d'une assistance au Centre régional africain pour l'énergie solaire . . . . .	4 700
1.2	Collecte d'informations sur la nature et l'existence de pétrole, de gaz naturel, de charbon et de tourbe dans les Etats membres . . . . .	3 000
1.3	Collecte d'informations sur la rentabilité de la production et de l'utilisation de l'éthanol au Kenya, au Malawi et au Zimbabwe . . . . .	3 000
	<b>TOTAL</b>	<b>18 700</b>

\* Priorité absolue.

## 10. POPULATION EN AFRIQUE

TABLEAU 13.27. ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

## 1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1990-1991
		Réévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (taux révisés de 1989)	Accroissement des ressources (taux révisés de 1989)	Inflation en 1990 et 1991	Augmentation totale	
Postes permanents	681,7	3,3	-	85,7	89,0	770,7
Consultants	13,6	0,3	-	1,5	1,8	15,4
Dépenses communes de personnel	377,8	4,6	-	46,8	51,4	429,2
Frais de voyage du personnel envoyé en mission	48,7	1,6	-	5,2	6,8	55,5
<b>TOTAL</b>	<b>1 121,8</b>	<b>9,8</b>	<b>-</b>	<b>139,2</b>	<b>149,0</b>	<b>1 270,8</b>

## Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1989)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1988-1989	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
1 131,6	-	-	-	-	-

## 2) Fonds extra-budgétaires

## a) Services d'appui à :

- i) D'autres organismes des Nations Unies
- ii) Des programmes extra-budgétaires

	1988-1989 Montant estimatif des dépenses	1990-1991 Montant estimatif des dépenses
Total a)	-	-
Total b)	-	-
Total c)	5 145,7	5 726,0
Total a), b) et c)	5 145,7	5 726,0
<b>Total</b>	<b>5 145,7</b>	<b>5 726,0</b>

## b) Activités de fond

 c) Projets opérationnels :  
FNUAP

TABLEAU 13.28. POSTES NECESSAIRES

## Programme : Population en Afrique

Catégories	Postes permanents		Postes temporaires				Total	
	Budget ordinaire		Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		1988-1989	1990-1991
	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991		
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
D-1	1	1	-	-	-	-	1	1
P-5	1	1	-	-	-	-	1	1
P-4	2	2	-	-	-	-	2	2
P-3	2	2	-	-	-	-	2	2
<b>TOTAL</b>	<b>6</b>	<b>6</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>6</b>	<b>6</b>
Autres catégories								
Agents locaux	4	4	-	-	-	-	4	4
<b>TOTAL</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>4</b>	<b>4</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>10</b>	<b>10</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>10</b>	<b>10</b>

## 10. POPULATION EN AFRIQUE

13.57 Le programme de travail pour la période 1990-1991 continuera d'envisager les questions de population conformément aux besoins des Etats membres exprimés dans les textes suivants : Programme d'action de Kilimandjaro concernant la population et l'autosuffisance en Afrique; Programme prioritaire de redressement économique de l'Afrique; Programme d'action des Nations Unies pour le redressement économique et le développement de l'Afrique (1986-1990). Il portera essentiellement sur la répartition démographique et l'aménagement du peuplement, les politiques et la planification en matière de population et la formation démographique régionale. La recherche sur la dynamique de la population, l'intégration des facteurs démographiques aux politiques et plans nationaux de développement et la diffusion d'informations sur la population demeureront aussi d'importants éléments du programme de travail. Les trois sous-programmes, les éléments de programme qui les constituent et les produits correspondants pour l'exercice biennal sont décrits ci-après :

*Sous-programme 1. Politiques en matière de population et planification du développement*

a) Ressources nécessaires : budget ordinaire : 419 400 dollars (soit 33 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 29 % du total prévu pour le programme en 1988-1989);

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr.1), paragraphes 18.57 à 18.60.

c) Eléments de programme :

1.1 Intégration des variables et politiques en matière de population à la planification du développement en Afrique\*

*Produits :*

i) Rapport à la sixième session de la Conférence commune des planificateurs, statisticiens et démographes africains sur : a) une évaluation de l'expérience de certains pays membres quant à l'application des politiques en matière de population dans le cadre du Programme d'action de Kilimandjaro; b) les travaux démographiques menés en 1988-1989, l'examen du programme de travail approuvé pour la période 1990-1991 et l'examen du projet de programme de travail pour 1992-1993 (premier trimestre de 1990);

ii) Publication technique : manuel sur l'intégration des variables démographiques aux plans de développement de certains pays d'Afrique, au niveau macro-économique et dans le secteur agricole (quatrième trimestre de 1991).

*Activités opérationnelles :* Missions consultatives techniques touchant la formulation et l'application des politiques démographiques et l'intégration des variables démographiques à la planification nationale de développement.

1.2 Evaluation de l'incidence démographique des programmes relatifs à la population dans des pays africains

*Produits :*

i) Rapport à la sixième session de la Conférence commune sur le rôle respectif, quant à la fécondité, des programmes de santé maternelle et infantile et de planification de la famille, des déterminants immédiats et des facteurs socio-économiques (premier trimestre de 1990);

ii) Publications techniques : a) Répertoire statistique sur l'usage de contraceptifs dans certains pays africains (quatrième trimestre de 1990); b) principes directeurs visant à mieux élaborer et évaluer les programmes de population et de planification de la famille dans certains pays africains (quatrième trimestre de 1991).

*Sous-programme 2. L'analyse démographique dans le cadre du développement économique et social*

a) Ressources nécessaires : budget ordinaire : 635 400 dollars (soit 50 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 56 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr.1), paragraphes 18.61 à 18.66.

c) Eléments de programme :

2.1 Niveaux, structures, écarts et tendances de la fécondité dans certains pays d'Afrique

*Produits :* Publications techniques : a) analyse, à partir de tables de mortalité, des intervalles de naissance à l'aide d'exemples empruntés à certains pays africains, à l'intention des démographes nationaux (troisième trimestre de 1990); b) estimations de la fécondité dans certains pays africains : sources de données, méthodes d'estimation, niveaux de fécondité, modèles et tendances, à l'intention des démographes et planificateurs nationaux (quatrième trimestre de 1991); c) méthodes d'évaluation et d'analyse de l'absence d'enfants et de la stérilité à partir de données recueillies dans certains pays africains (quatrième trimestre de 1991).

2.2 Niveaux, structures, écarts et tendances de la mortalité dans certains pays d'Afrique\*\*

*Produits :* Publications techniques : a) structures, tendances, écarts et tables de mortalité (quatrième trimestre de 1990); b) principes directeurs visant à évaluer les relations réciproques entre la mortalité infantile et juvénile, les facteurs socio-économiques et la fécondité (quatrième trimestre de 1991).

2.3 Projections démographiques et évaluation, ajustement et analyse des données démographiques pour la région africaine

*Produits :*

i) Rapport à la sixième session de la Conférence commune des planificateurs, statisticiens et démographes africains sur une évaluation des données par âge et par sexe des derniers recensements de population en Afrique (premier trimestre de 1990);

ii) Publication technique : principes directeurs touchant les méthodes permettant d'évaluer les conséquences socio-économiques et démographiques de la présence de réfugiés dans certains pays africains (quatrième trimestre de 1991).

*Activités opérationnelles :*

i) Service fonctionnel d'un stage de formation concernant les méthodologies de projections démographiques aux niveaux subnational et sectoriel, à l'intention de planificateurs et de démographes africains (troisième trimestre de 1991);

ii) Envoi, sur demande, de missions consultatives techniques touchant l'évaluation et l'analyse de données à partir de recensements de population et d'enquêtes sur les ménages, d'études et de statistiques de l'état civil; organisation d'un stage de formation en cours d'emploi dans le domaine de l'analyse démographique.

\* Priorité absolue.

\*\* Non prioritaire.

*Sous-programme 3. Formation et recherche régionales*

a) Ressources nécessaires : budget ordinaire : 216 000 dollars (soit 17 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 15 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr. 1), paragraphes 18.67 à 18.71.

c) Elément de programme :

3.1 Formation démographique régionale, recherche, information en matière de population et coordination de programmes de population

*Produits :*

i) Rapport à la sixième session de la Conférence commune des planificateurs, statisticiens et démographes africains sur les instituts régionaux de formation et de recherche de la CEA (premier trimestre de 1990);

ii) Bulletin d'information sur la population africaine (deux numéros en 1990, deux en 1991);

*Activités opérationnelles :* Assistance aux Etats membres touchant la création de centres et réseaux nationaux d'information en matière de population, envoi de missions consultatives pour l'élaboration de projets, soutien technique, exécution, suivi et évaluation de projets de pays par le FNUAP.

*Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1989)*

*Consultants*

13.58 Les ressources prévues (13 900 dollars) sont destinées à l'établissement de principes directeurs permettant d'évaluer les conséquences socio-économiques et démographiques de la présence de réfugiés en Afrique (élément de programme 2.3).

*Frais de voyage du personnel envoyé en mission*

13.59 Les ressources prévues à ce titre (50 300 dollars) se répartissent comme suit :

Elément de programme	Description des tâches	Dollars
1.1	Se rendre en mission pour évaluer l'expérience acquise au niveau national quant à l'application des politiques relatives à la population	8 000
1.2	Recueillir des informations et débattre des principes directeurs permettant de mieux élaborer et évaluer les programmes de population et de planification de la famille	8 000
2.1	Recueillir des informations en vue de l'établissement de publications techniques	8 000
2.2	Recueillir des informations sur les structures de la mortalité, les tendances, les facteurs socio-économiques et la fécondité	8 000
2.3	Recueillir des informations et participer à la réunion du Groupe de travail interorganisations sur les estimations et les projections démographiques	9 000
3.1	Participer aux réunions du Conseil d'administration et aux réunions consultatives interorganisations du FNUAP	9 300
<b>TOTAL</b>		<b>50 300</b>

11. ADMINISTRATION ET FINANCES PUBLIQUES EN AFRIQUE

TABLEAU 13.29. ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

1) *Budget ordinaire*

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1990-1991
		Réévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (aux taux révisés de 1989)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1989)	Inflation en 1990 et 1991	Augmentation totale	
Postes permanents	465.5	2.7	84.6	69.9	157.2	622.7
Consultants	21.5	0.7	-	2.4	3.1	24.6
Dépenses communes de personnel	258.0	3.2	47.2	38.6	89.0	347.0
Frais de voyage du personnel envoyé en mission	35.7	1.4	-	4.0	5.4	41.1
<b>TOTAL</b>	<b>780.7</b>	<b>8.0</b>	<b>131.8</b>	<b>114.9</b>	<b>254.7</b>	<b>1 035.4</b>

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1989)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1988-1989	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
788,7	131,8	-	-	131,8	16,7 %

2) *Fonds extra-budgétaires*

-
---

Total	1 035.4
-------	---------

TABLEAU 13.30. POSTES NECESSAIRES

## Programme : Administration et finances publiques en Afrique

Catégories	Postes permanents		Postes temporaires				Total	
	Budget ordinaire		Budget ordinaire		Fonds extra-budgetaires			
	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
D-1	1	1	-	-	-	-	1	1
P-5	1	1	-	-	-	-	1	1
P-3	2	3	-	-	-	-	2	3
TOTAL	4	5	-	-	-	-	4	5
Autres catégories								
Agents locaux	3	3	-	-	-	-	3	3
TOTAL	3	3	-	-	-	-	3	3
TOTAL GÉNÉRAL	7	8	-	-	-	-	7	8

## 11. ADMINISTRATION ET FINANCES PUBLIQUES EN AFRIQUE

13.60 Ce programme vise à aider les Etats membres de la CEA à améliorer leurs systèmes, institutions et pratiques de gestion des services publics, l'efficacité des entreprises publiques et la gestion des finances publiques. Les deux sous-programmes, leurs éléments de programme et les produits correspondants pour l'exercice biennal sont décrits ci-après :

*Sous-programme 1. Administration publique*

a) Ressources nécessaires : budget ordinaire : 621 200 dollars (soit 60 % du total prévu pour le programme en 1990-1991, 50 % du total prévu pour le programme en 1988-1989);

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr.1), paragraphes 19.32 à 19.35;

c) Eléments de programme :

1.1 Amélioration de la capacité de gestion des services publics en vue d'accroître leur efficacité et leur productivité\*

*Produits :*

i) Rapport à la Conférence des ministres africains chargés de la planification, de la mise en valeur et de l'utilisation des ressources humaines, touchant les mesures de recyclage et de reconversion du personnel licencié en raison de la crise économique et des grandes réformes (troisième trimestre de 1990);

ii) Rapport à la Conférence ministérielle de la CEA sur la déontologie dans les services publics d'Afrique : les tendances naissantes et leurs incidences (troisième trimestre de 1990);

iii) Publications techniques : a) motivation et productivité des services publics en Afrique : étude de l'impact de la crise économique et des réformes dans certains pays d'Afrique (troisième trimestre de 1991); b) approches et méthodes en matière de formation de personnel d'encadrement en vue d'une administration décentralisée (troisième trimestre de 1991); c) mesures visant à développer les compétences indispensables à la formulation et à l'application de stratégies et de programmes économiques (troisième trimestre de 1990); d) réformes des institutions et de la gestion des services publics : tendances naissantes et expériences récentes dans certains pays d'Afrique (troisième trimestre de 1991).

*Activités opérationnelles :* Appui à des cours/ateliers de formation touchant la décentralisation aux fins du redressement économique et du développement, à l'intention du personnel d'encadrement des administrations décentralisées (1990 et 1991).

\* Priorité absolue.

## 1.2 Réforme des entreprises publiques et autres organismes de gestion

*Produits :*

i) Rapports à la conférence ministérielle de la CEA : a) examen de l'expérience acquise récemment en matière de réforme et de privatisation des entreprises publiques (troisième trimestre de 1990); b) mesures visant à renforcer la contribution des institutions nationales d'administration et de gestion publiques au développement socio-économique (troisième trimestre de 1991); c) mesures visant à améliorer la capacité des groupes chargés du développement communautaire et des chefs de petites entreprises pendant les périodes de reconstruction économique (troisième trimestre de 1991); d) participation publique à la planification et à la gestion du développement (troisième trimestre de 1990);

ii) Publications techniques : a) Succès remportés par les entreprises publiques en Afrique (troisième trimestre de 1990); b) amélioration de l'administration des services locaux dans les pays d'Afrique : questions soulevées et problèmes rencontrés (troisième trimestre de 1991);

iii) Service fonctionnel d'une conférence internationale sur la participation populaire au processus de redressement et de développement en Afrique (deuxième trimestre de 1990).

*Activités opérationnelles :* Appui à des ateliers nationaux de formation à l'amélioration des services locaux, à l'intention des responsables locaux (1990-1991).

*Sous-programme 2. Elaboration de systèmes budgétaires et fiscaux*

a) Ressources nécessaires : budget ordinaire : 414 200 dollars (soit 40 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 50 % du total prévu pour le programme en 1988-1989);

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr.1), paragraphes 19.36 à 19.39.

c) Eléments de programme :

2.1 Amélioration de la gestion du budget et des finances de l'Etat

*Produit :* Publications techniques : a) réaménagement des dépenses publiques en vue d'assurer le succès de l'application du cadre africain de rechange pour les programmes d'ajustement structurel (CARPAS) aux fins du redressement et du développement socio-économique (troisième trimestre de 1990); b) mesures visant à améliorer la responsabilité fonctionnelle dans le domaine des finances publiques (troisième trimestre de 1991); c) réforme structurelle du budget de l'Etat : étude des dernières mesures prises dans certains pays d'Afrique (troisième trimestre de 1991); l'évaluation des incidences de la politique budgétaire de l'Etat dans certains pays d'Afrique (troisième trimestre de 1990).



*Activités opérationnelles :*

i) Appui à des cours et ateliers nationaux de formation touchant les moyens de renforcer la gestion de la planification des dépenses publiques, à l'intention des gestionnaires des finances publiques (1990 et 1991);

ii) Appui à un séminaire sur la gestion de la planification des dépenses publiques, à l'intention des gestionnaires des finances publiques (troisième trimestre de 1990).

2.2 Réforme des politiques et des systèmes fiscaux et amélioration de l'administration des impôts\*

*Produit :* Publications techniques : a) étude des incidences des programmes d'ajustement structurel sur les politiques fiscales de certains pays d'Afrique (troisième trimestre de 1991); b) pertes enregistrées dans la mobilisation des ressources financières intérieures destinées au développement socio-économique : étude des tendances récentes et de leurs répercussions dans certains pays d'Afrique (troisième trimestre de 1990); c) tendances récentes en matière de mobilisation des recettes fiscales dans certains pays d'Afrique (troisième trimestre de 1991); d) organisation et gestion des services chargés des contributions directes, en vue d'améliorer l'administration des impôts (troisième trimestre de 1990).

*Activités opérationnelles :*

i) Appui à un atelier régional sur l'amélioration de l'administration des impôts, organisé à l'intention des administrateurs des impôts, en collaboration avec l'Association des administrateurs africains des impôts (deuxième trimestre de 1990);

ii) Appui à des ateliers nationaux de formation à la réforme des politiques et des systèmes fiscaux et de l'administration des impôts (troisième trimestre de 1990 et de 1991).

*Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1989)*

*Transfert de postes*

13.61 Un poste P-3 du programme Questions et politiques relatives au développement en Afrique est transféré au présent programme.

*Consultants*

13.62 Les ressources prévues (22 200 dollars) doivent permettre de financer les activités suivantes :

Élément de programme	Description des tâches	Dollars
1.1	Etablir des monographies sur les réformes des institutions et de la gestion des services publics	5 000
1.2	Etablir des monographies sur les entreprises publiques	7 200
2.1	Etablir des monographies sur les tendances récentes en matière de réaménagement des dépenses publiques	5 000
2.2	Etablir des monographies et rassembler et analyser des informations sur les politiques fiscales et sur les pertes enregistrées dans la mobilisation des ressources financières intérieures	5 000
<b>TOTAL</b>		<b>22 200</b>

*Frais de voyage du personnel envoyé en mission*

13.63 Les ressources prévues (37 100 dollars) doivent permettre de financer les activités suivantes :

Élément de programme	Description des tâches	Dollars
1.1	Fournir des services pour des stages nationaux de formation	6 000
1.2	Fournir des services pour des stages nationaux de formation et pour la conférence sur la participation populaire au processus de redressement et de développement en Afrique	13 100
2.1	Fournir des services pour des stages nationaux de formation et pour le séminaire sur la gestion de la planification des dépenses publiques organisé à l'intention de gestionnaires des finances publiques	10 000
2.2	Fournir des services pour des ateliers destinés aux administrateurs des impôts et pour des stages de formation sur la réforme des régimes fiscaux	8 000
<b>TOTAL</b>		<b>37 100</b>

\* Priorité absolue.

12. SCIENCE ET TECHNIQUE EN AFRIQUE

TABLEAU 13.31. ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des États-Unis)

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1990-1991
		Reévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (aux taux révisés de 1989)	Accroissement des recettes (aux taux révisés de 1989)	Inflation en 1990 et 1991	Augmentation totale	
Postes permanents	322,3	2,1	(6,2)	39,1	35,0	357,3
Consultants	19,8	0,5	-	2,1	2,6	22,4
Dépenses communes de personnel	178,7	2,3	(3,4)	21,5	20,4	199,1
Frais de voyage du personnel envoyé en mission	32,0	0,9	-	3,4	4,3	36,3
<b>TOTAL</b>	<b>552,8</b>	<b>5,8</b>	<b>(9,6)</b>	<b>66,1</b>	<b>62,3</b>	<b>615,1</b>

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1989)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1988-1989	Accroissement des ressources				(5) Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins dépenses non renouvelables	(4) Plus croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
558,6	(9,6)	-	-	(9,6)	(1,7) %

TABLEAU 13.31 (suite)

## 2) Fonds extra-budgétaires

	1988-1989 Montant estimatif des dépenses	1990-1991 Montant estimatif des dépenses
a) Services d'appui à :		
i) D'autres organismes des Nations Unies	-	-
ii) Des programmes extra-budgétaires	-	-
Total a)	-	-
b) Activités de fond :		
Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour le développement de l'Afrique (FASNUDA)	-	196,0
Banque mondiale	-	50,0
Total b)	-	246,0
c) Projets opérationnels :		
Centre régional africain de technologie	-	1 459,0
Organisation régionale africaine de normalisation	-	518,0
Centre de recherche pour le développement international	55,0	-
Total c)	55,0	1 977,0
Total a), b) et c)	55,0	2 223,0
Total		2 838,1

TABLEAU 13.32. POSTES NECESSAIRES

## Programme : Science et technique en Afrique

Catégories	Postes permanents		Postes temporaires				Total	
	Budget ordinaire		Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires			
	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
P-5	1	1	-	-	-	-	1	1
P-4	-	1	-	-	-	-	-	1
P-3	2	1	-	-	-	-	2	1
TOTAL	3	3	-	-	-	-	3	3
Autres catégories								
Agents locaux	2	1	-	-	-	-	2	1
TOTAL	2	1	-	-	-	-	2	1
TOTAL GÉNÉRAL	5	4	-	-	-	-	5	4

12. SCIENCE ET TECHNIQUE  
EN AFRIQUE

13.64 Le programme vise à satisfaire le besoin de politiques intégrées dans le domaine de la science et de la technique pour encourager le développement et l'application de la science et de la technologie en créant des mécanismes de coordination des activités, ou en renforçant ceux qui existent en dispensant une formation et en favorisant la coopération sous-régionale, régionale et internationale. Les trois sous-programmes, leurs éléments de programme et les produits correspondants sont décrits ci-après :

*Sous-programme 1. Elaboration de politiques et renforcement des mécanismes et capacités dans le domaine de la science et de la technique*

a) Ressources nécessaires : budget ordinaire : 209 100 dollars (soit 34 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 42 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr.1), paragraphes 20.69 à 20.72.

c) Élément de programme :

1.1 Elaboration de politiques et renforcement des mécanismes dans le domaine de la science et de la technique

*Produits :*

i) Rapport du Comité intergouvernemental d'experts de la science et de la technique au service du développement, concernant les activités de ses groupes de travail sous-régionaux (quatrième trimestre de 1990),

ii) Service fonctionnel des réunions du Comité intergouvernemental et de ses groupes de travail sous-régionaux (premier trimestre de 1990 et de 1991).

*Activités opérationnelles :* Missions de consultation auprès d'Etats membres ou d'institutions multinationales, sur leur demande, touchant la formulation de politiques et de plans de développement et d'application de la science et

de la technique et la création ou le renforcement de mécanismes de développement, d'évaluation, de négociation et de transfert en matière de technologie (1990 et 1991).

*Sous-programme 2. Formation du personnel scientifique et technique*

a) Ressources nécessaires :

Budget ordinaire : 203 000 dollars (soit 33 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 16 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

Fonds extra-budgétaires : 49 200 dollars (soit 20 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 0 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr. 1), paragraphes 20.73 à 20.77.

c) Elément de programme :

2.1 Mobilisation et utilisation efficace des institutions et capacités locales

*Produits :*

i) Rapport au Comité intergouvernemental sur l'examen et l'évaluation de l'efficacité de cinq institutions chargées des politiques scientifiques et technologiques en Afrique (troisième trimestre de 1990);

ii) Publication technique : incidences et retombées possibles des techniques nouvelles dans le domaine des matériaux pour les pays d'Afrique (deuxième trimestre de 1991).

*Activités opérationnelles :* Séminaire de formation à l'intention des fonctionnaires de l'Etat touchant la gestion de la science et la technique, et plus particulièrement les techniques nouvelles et naissantes et leur application au développement (deuxième trimestre de 1990), et le renforcement des capacités des femmes dans ce domaine, de façon à alléger la lourde charge de travail de ces dernières dans les zones rurales (troisième trimestre de 1991).

*Sous-programme 3. Promotion de la coopération régionale et interrégionale*

a) Ressources nécessaires :

Budget ordinaire : 203 000 dollars (soit 33 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 42 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

Fonds extra-budgétaires : 196 800 dollars (soit 80 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 0 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr. 1), paragraphes 20.78 à 20.83.

c) Elément de programme :

3.1 Renforcement des liens scientifiques et technologiques

*Produits :* Rapports au Comité intergouvernemental sur la mise en place de capacités endogènes dans la région d'Afrique et sur des thèmes précis retenus par le Comité (deuxième trimestre de 1990 et de 1991).

*Activités intermédiaires :* Rapports à l'Equipe spéciale du CAC pour la science et la technique au service du développement, concernant les activités de la CEA dans les domaines nouveaux et naissants de la science et de la technique (premier trimestre de 1990 et de 1991).

*Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1989)*

*Transfert de postes*

13.65 Un poste P-3 est transféré du présent programme au programme Energie et développement en Afrique, en échange d'un poste P-4. Un poste d'agent local est également transféré au programme Direction exécutive et administration.

*Consultants*

13.66 Les ressources prévues (20 300 dollars) doivent servir à la réalisation d'études de base concernant les techniques nouvelles dans le domaine des matériaux et leurs effets sur les ressources clefs en matières premières de la région (élément de programme 2.1).

*Frais de voyage du personnel envoyé en mission*

13.67 Les ressources prévues (32 900 dollars) doivent permettre d'exécuter les tâches suivantes :

Elément de programme	Description des tâches	Dollars
1.1	Se rendre en mission de consultation auprès d'Etats membres et assurer des services techniques pour les réunions des groupes de travail au siège du Centre multinational de programmation et d'exécution de projets (MULPOC)	18 000
3.1	Participer aux réunions du Comité intergouvernemental de la science et de la technique au service du développement et de l'Equipe spéciale du CAC ainsi qu'aux réunions d'experts organisées par les institutions spécialisées	14 900
	TOTAL	<u>32 900</u>

## 13. DEVELOPPEMENT SOCIAL ET AFFAIRES HUMANITAIRES EN AFRIQUE

TABLEAU 13.33. ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

## 1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandes pour 1990-1991
		Réévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (taux révisés de 1989)	Accroissement des ressources (taux révisés de 1989)	Inflation en 1990 et 1991	Augmentation totale	
Postes permanents	907,5	6,9	6,2	123,0	136,1	1 043,6
Consultants	27,0	1,1	-	3,0	4,1	31,1
Groupes spéciaux d'experts	13,7	0,8	-	1,6	2,4	16,1
Dépenses communes de personnel	502,9	7,3	3,4	67,6	78,3	581,2
Frais de voyage du personnel envoyé en mission	40,6	1,3	-	4,3	5,6	46,2
<b>TOTAL</b>	<b>1 491,7</b>	<b>17,4</b>	<b>9,6</b>	<b>199,5</b>	<b>226,5</b>	<b>1 718,2</b>

## Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1989)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1988-1989	Accroissement des ressources				(5) Montant ajusté	Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté		
1 509,1	9,6	-	-	9,6	0,6 %	

## 2) Fonds extra-budgétaires

## a) Services d'appui à :

- i) D'autres organismes des Nations Unies
- ii) Des programmes extra-budgétaires

	1988-1989 Montant estimatif des dépenses	1990-1991 Montant estimatif des dépenses
	-	-
	30,6	31,1
<b>Total a)</b>	<b>30,6</b>	<b>31,1</b>

b) Activités de fond :  
FAO

	1988-1989 Montant estimatif des dépenses	1990-1991 Montant estimatif des dépenses
	-	395,6
<b>Total b)</b>	<b>-</b>	<b>395,6</b>

## c) Projets opérationnels :

- Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM)
- PNUD
- Fondation Ford
- Centre de recherche pour le développement international
- Agence suédoise de développement international
- Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour le développement de l'Afrique

	1988-1989 Montant estimatif des dépenses	1990-1991 Montant estimatif des dépenses
	143,3	45,0
	466,0	500,0
	174,7	-
	7,2	-
	639,0	-
	219,8	-
<b>Total c)</b>	<b>1 650,0</b>	<b>545,0</b>

## Total a), b) et c)

	1 680,6	971,7
--	---------	-------

<b>Total</b>	<b>2 689,9</b>
--------------	----------------

TABLEAU 13.34. POSTES NECESSAIRES

Programme : Développement social et affaires humanitaires en Afrique

Catégories	Postes permanents		Postes temporaires				Total	
	Budget ordinaire		Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires			
	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
P-5	2	2	-	-	-	-	2	2
P-4	3	2	-	-	-	-	3	3
P-3	-	1	-	-	-	1	-	2
P-2/1	4	4	-	-	-	1	4	4
TOTAL	9	9	-	-	-	2	9	11
Autres catégories								
Agents locaux	5	6	-	-	1	1	6	7
TOTAL	5	6	-	-	1	1	6	7
TOTAL GÉNÉRAL	14	15	-	-	1	3	15	18

13. DEVELOPPEMENT SOCIAL ET AFFAIRES HUMANITAIRES EN AFRIQUE

13.68 Ce programme est exécuté par la Division des ressources humaines et du développement social, la Division de recherche et de planification socio-économiques, le Groupe des programmes et des services sociaux et le Groupe de l'administration publique et du développement rural intégré. Les quatre sous-programmes, leurs éléments de programme et les produits prévus pour l'exercice biennal sont décrits ci-après :

Sous-programme 1. Développement rural intégré

a) Ressources nécessaires :

Budget ordinaire : 171 800 dollars (soit 10 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 26 % du total prévu pour le programme en 1988-1989);

Fonds extra-budgétaires : 362 700 dollars (soit 85 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 100 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr.1), paragraphes 21.57 à 21.60.

Éléments de programme :

1.1 Analyse des politiques en vue du développement rural

Produits :

i) Rapports à la Conférence des ministres africains des affaires sociales sur : a) l'organisation de programmes d'offre de crédit au niveau local pour le développement rural en Afrique (premier trimestre de 1991); b) les politiques et stratégies de participation au développement rural en Afrique (premier trimestre de 1991);

ii) Rapport du MULPOC de Lusaka au Conseil des ministres sur : a) la transformation agraire dans certains pays : problèmes de politique, méthodologiques et opérationnels concernant la structure agraire (premier trimestre de 1991); b) les effets que les besoins de main-d'oeuvre migrante pour l'exploitation minière ont sur le développement rural, notamment sur la productivité agricole en Afrique australe (premier trimestre de 1991);

iii) Publications techniques : a) mesures prises par certains pays d'Afrique en faveur du retour (quatrième trimestre de 1991); b) directives touchant le contrôle et l'évaluation de la participation au développement rural en Afrique (quatrième trimestre de 1990).

1.2 Collecte et diffusion d'informations sur le développement rural intégré

Produit : Publications techniques : a) Progrès rural (revue biannuelle) (deuxième et quatrième trimestres de 1990 et de 1991); b) manuel consacré à la nature et aux activités des organisations rurales participant au développement agricole et rural dans certains pays d'Afrique (quatrième trimestre de

1990); c) monographies concernant les mesures prises pour accélérer le développement rural dans certains pays d'Afrique (deuxième trimestre de 1991); d) directives concernant le rôle des organisations non gouvernementales qui participent au développement rural dans certains pays d'Afrique (troisième trimestre de 1991); e) obstacles à l'accès des femmes de la campagne à la propriété (terre, bétail, autres actifs productifs), comme aux services de vulgarisation et au crédit dans certains pays (quatrième trimestre de 1991).

Sous-programme 2. Programmes et services sociaux

a) Ressources nécessaires : budget ordinaire : 515 500 dollars (soit 30 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 30 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr.1), paragraphes 21.61 à 21.64, tel que modifié dans le document A/43/6, paragraphes 21.61 à 21.64.

c) Éléments de programme :

2.1 Participation de certains groupes de population au développement\*

Produits :

i) Rapport à la Conférence des ministres africains des affaires sociales sur la situation économique et sociale des jeunes dans les villes (deuxième trimestre de 1990);

ii) Publications techniques : a) rôle et efficacité des organisations nationales de jeunesse quant à la mobilisation des jeunes en faveur du développement (quatrième trimestre de 1990); b) analyses des politiques et programmes pour les jeunes telles qu'elles apparaissent dans les plans et politiques nationaux de développement (deuxième trimestre de 1991); c) deux numéros de la publication *Equal Time* consacrés à la Décennie des Nations Unies pour les handicapés (deuxième trimestre de 1990 et de 1991).

2.2 Prévention du crime et justice pénale

Produits : Publications techniques : a) administration de la justice pour mineurs dans certains pays d'Afrique, réformes et autres mesures proposées (troisième trimestre de 1990); b) étude des politiques et des mesures existant au niveau national en matière de prévention du crime et de justice pénale, afin d'en évaluer l'efficacité compte tenu de l'évolution des conditions socio-économiques et culturelles (troisième trimestre de 1991); c) impact de la criminalité sur le développement social et économique des pays d'Afrique (quatrième trimestre de 1991).

\* Priorité absolue.

*Activité intermédiaire* : Appui à l'Institut africain pour la prévention du crime et le traitement des délinquants, y compris la participation à des réunions de son conseil d'administration.

*Sous-programme 3. Intégration des femmes au développement*

a) Ressources nécessaires :

Budget ordinaire : 687 300 dollars (soit 40 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 44 % du total prévu pour le programme en 1988-1989);

Fonds extra-budgétaires : 64 000 dollars (soit 15 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 0 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr. 1), paragraphes 21.65 à 21.68, tel que révisé dans le document A/41/6 et modifié dans le document A/41/38, paragraphe 149.

c) Eléments de programme :

3.1 Participation des femmes au développement

*Produits* :

i) Publications techniques : a) monographies sur la contribution des femmes aux échanges intérieurs (troisième trimestre de 1991); b) analyse de la situation actuelle en ce qui concerne l'accès des filles et des femmes à la formation et aux emplois scientifiques et techniques et stratégies en vue de faciliter cet accès (deuxième trimestre de 1990);

ii) Rapports au Comité régional africain de coordination pour l'intégration de la femme au développement sur : a) les réunions de la Commission de la condition de la femme, du Conseil d'administration de l'Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme et du Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (deuxième trimestre de 1990); b) les activités du programme de la CEA en faveur des femmes (deuxième trimestre de 1990 et de 1991); c) l'application par les mécanismes nationaux, sous-régionaux et régionaux des directives concernant la prise en compte des intérêts des femmes dans les plans nationaux de développement (deuxième trimestre de 1991); d) la situation des femmes africaines à l'égard des transformations de l'agriculture et de l'industrie dans le contexte du cadre africain de rechange pour les programmes d'ajustement structurel (CARPAS) en vue de la transformation et du redressement socio-économiques (deuxième trimestre de 1991).

3.2 Amélioration des qualifications des femmes et des possibilités qui s'offrent à elles\*\*

*Produits* :

i) Fourniture de services pour la réunion d'un groupe d'experts chargé de définir les modalités de la création d'une association régionale de femmes chefs d'entreprise (deuxième trimestre de 1991);

ii) Publication technique : directives pour améliorer les conditions de travail des femmes dans le secteur traditionnel (quatrième trimestre de 1991).

3.3 Réseau d'information sur la femme et le développement en Afrique

*Produits* :

i) Rapport à la Conférence des ministres de la CEA sur l'évolution de la situation socio-économique des femmes en Afrique compte tenu de l'application des Stratégies prospectives d'action de Nairobi pour la promotion de la femme (deuxième trimestre de 1991);

ii) Publications techniques : a) mise à jour du *Bulletin* du Centre africain de recherche et de formation pour la femme (deuxième et quatrième trimestres de 1990 et de 1991); b) *Annuaire des expertes africaines* (quatrième trimestre de 1991); c) référence bibliographiques concernant les Africaines et le développement (1990 et 1991).

*Sous-programme 4. Elaboration de politiques, planification et mise en place d'institutions dans le domaine social*

a) Ressources nécessaires : budget ordinaire : 343 600 dollars (soit 20 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 0 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

b) Référence : révisions du plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/43/6), paragraphes 21.68A à 21.68E.

Elément de programme :

4.1 Analyse des politiques sociales, planification et mise en place d'institutions

*Produits* :

i) Rapport à la Conférence commune des planificateurs, statisticiens et démographes africains sur une évaluation critique du développement social au vu des plans de développement de certains pays africains (premier trimestre de 1990);

ii) Publications techniques : a) état du développement social en Afrique à la fin des années 80 et perspectives pour les années 90 (quatrième trimestre de 1990); b) évaluation des mécanismes de coordination et d'exécution des politiques appliqués par les organismes sociaux en vue d'accroître la dimension sociale du développement dans certains pays d'Afrique (quatrième trimestre de 1991);

iii) Rapport à la Conférence des ministres de la CEA sur l'état du développement social en Afrique et les grandes tâches des années 90 (deuxième trimestre de 1991).

*Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1989)*

*Transfert de postes*

13.69 Un poste P-4 est transféré au programme Services administratifs et services communs, un poste P-3 est transféré du programme Questions et politiques relatives au développement et un poste d'agent local est transféré du programme Statistiques.

*Consultants*

13.70 Les ressources prévues (28 100 dollars) devraient permettre d'accomplir les tâches suivantes :

Elément de programme	Description des tâches	Dollars
1.1	Fournir une assistance pour la préparation de rapports concernant l'évolution de la situation agricole dans certains pays et les effets que les besoins de main-d'oeuvre migrante pour l'exploitation minière ont sur le développement rural	6 000
2.2	Recueillir des informations et préparer des études de cas sur l'administration de la justice pour mineurs et l'impact de la criminalité sur le développement en Afrique	6 000
3.1	Réaliser des études de cas sur la contribution des femmes aux échanges intérieurs	2 800
4.1	Effectuer des études de cas sous-régionales en vue du rapport sur l'état du développement social et les perspectives dans ce domaine pour les années 90 et établir des rapports sur la coordination et la mise en oeuvre des politiques par les organismes sociaux	13 300
	TOTAL	28 100

*Groupes spéciaux d'experts*

13.71 Les ressources prévues (14 500 dollars) devraient couvrir le coût de la réunion d'un groupe d'experts consacrée à la définition des modalités de création d'une association régionale de femmes chefs d'entreprise.

\*\* Non prioritaire.

Frais de voyage du personnel envoyé en mission

13.72 Les ressources prévues (41 900 dollars) permettront d'exécuter les tâches suivantes :

Elément de programme	Description des tâches	Dollars	Elément de programme	Description des tâches	Dollars	
1.1.	Recueillir des données et organiser des entretiens concernant les projets de développement rural avec des responsables et des praticiens ainsi qu'avec des représentants d'autres organismes intéressés	6 000	3.1.	crime et le traitement des délinquants ainsi qu'aux réunions du Conseil d'administration de l'Institut africain de réinsertion sociale	12 000	
1.2.			3.2.	Recueillir des informations destinées à la préparation des rapports et des publications prévus dans le cadre du sous-programme	17 900	
1.3.			3.3.			
2.1	Recueillir des informations et participer au huitième Congrès des Nations Unies pour la prévention du		4.1	Recueillir des informations en vue de la préparation de publications techniques	6 000	
					TOTAL	41 900

14. STATISTIQUES EN AFRIQUE

TABLEAU 13.35. ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1990-1991
		Réévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (aux taux révisés de 1989)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1989)	Inflation en 1990 et 1991	Augmentation totale	
Postes permanents	1 443,7	11,7	(20,0)	190,9	182,6	1 626,3
Dépenses communes de personnel	799,6	13,2	(11,2)	103,8	105,8	905,4
Frais de voyage du personnel envoyé en mission	17,5	0,4	-	1,9	2,3	19,8
Travaux contractuels d'imprimerie et de reliure	34,3	1,1	-	3,7	4,8	39,1
TOTAL	2 295,1	26,4	(31,2)	300,3	295,5	2 590,6

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1989)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1988-1989	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
2 321,5	(31,2)	-	-	(31,2)	(1,3) %

2) Fonds extra-budgétaires

a) Services d'appui à :

- i) D'autres organismes des Nations Unies
- ii) Des programmes extra-budgétaires

1988-1989 Montant estimatif des dépenses	1990-1991 Montant estimatif des dépenses
---	---

-  
30,6      -  
31,1

Total a)	30,6	31,1
----------	------	------

b) Activités de fond :

- FNUAP
- Fonds du Commonwealth pour la coopération technique
- CEE
- Sources bilatérales

94,0      92,0  
-      15,0  
-      15,0  
64,0      90,0

Total b)	158,0	212,0
----------	-------	-------

c) Projets opérationnels :

- PNUD
- FNUAP
- OIT
- PNUE

1 770,0      1 500,0  
2 017,0      2 505,0  
218,0      220,0  
-      305,0

Total c)	4 005,0	4 530,0
----------	---------	---------

Total a), b) et c)	4 193,6	4 773,1
--------------------	---------	---------

Total	7 363,7
-------	---------

TABLEAU 13.36. POSTES NECESSAIRES

## Programme : Statistiques en Afrique

Catégories	Postes permanents		Postes temporaires				Total	
	Budget ordinaire		Budget ordinaire		Fonds extra-budgetaires		1988-1989 1990-1991	
	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
D-1	1	1	-	-	-	-	1	1
P-5	1	1	-	-	-	-	1	1
P-4	4	4	-	-	-	-	4	4
P-3	4	4	-	-	-	-	4	4
P-2/1	2	2	-	-	-	-	2	2
TOTAL	12	12	-	-	-	-	12	12
Autres catégories								
Agents locaux	17	16	-	-	1	1	18	17
TOTAL	17	16	-	-	1	1	18	17
TOTAL GÉNÉRAL	29	28	-	-	1	1	30	29

## 14. STATISTIQUES EN AFRIQUE

13.73 Au cours de l'exercice biennal, les activités prévues au titre du présent programme permettront de répondre à l'accroissement des besoins en données fiables et récentes. Ce programme sera principalement axé sur la fourniture d'une assistance technique visant à améliorer la collecte des données et le traitement des données de base et sur le renforcement des bases de données nationales, ainsi que sur le développement de la base de données statistiques de la CEA grâce à l'achèvement des travaux ayant trait aux aperçus des programmes de pays. Les trois sous-programmes, leurs éléments de programme et les produits correspondants prévus pour l'exercice biennal sont décrits ci-après :

*Sous-programme 1. Développement statistique*

## a) Ressources nécessaires :

Budget ordinaire : 854 900 dollars (soit 33 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 19 % du total prévu pour le programme en 1988-1989);

Fonds extra-budgétaires : 38 900 dollars (soit 16 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 26 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr. 1), paragraphes 22.62 à 22.65, compte tenu des modifications indiquées dans le document A/39/6 et Corr. 1.

## c) Eléments de programme :

## 1.1 Activités générales de coordination et de développement\*

*Produits :*

i) Rapports à la Conférence commune des planificateurs, des statisticiens et des démographes africains sur : a) les activités statistiques de la CEA (1988-1989); le programme de travail statistique (1990-1991) et le programme de travail provisoire (1992-1993) (premier trimestre de 1990); b) l'utilisation des informations statistiques pour suivre l'application des bases de développement (premier trimestre de 1990); et c) le programme de développement des statistiques pour l'Afrique (premier trimestre de 1990);

ii) Publications techniques : a) *Bulletin statistique* (deuxième et quatrième trimestres de 1990-1991); et b) *Annuaire statistique pour l'Afrique* (quatrième trimestre de 1990 et 1991).

## 1.2 Organisation de l'appareil statistique, formation et diffusion des statistiques

*Produits :*

i) Rapports aux directeurs des centres participant au Programme de formation statistique pour l'Afrique (PFSA) sur : a) les progrès réalisés dans l'application du programme spécial d'assistance aux pays de langue portugaise dans le domaine de la formation statistique (quatrième trimestre de 1990); b) la participation des femmes au développement des statistiques en Afrique (quatrième trimestre de 1990); et c) la formation spécialisée et les hautes études universitaires au centre du PFSA (deuxième trimestre de 1991);

ii) Publications techniques : a) *Indicateurs socio-économiques africains* (quatrième trimestre de 1990 et de 1991); b) *Bibliographie des publications statistiques en Afrique* (quatrième trimestre de 1991).

*Activités opérationnelles :* Missions consultatives auprès des Etats membres, à leur demande, concernant l'organisation de l'appareil statistique (deuxième trimestre de 1990 et 1991).

## 1.3 Constitution de bases de données statistiques

*Produits :*

i) Rapports à la Conférence commune des planificateurs, des statisticiens et des démographes africains sur : a) la constitution et la tenue à jour de bases de données statistiques nationales (premier trimestre de 1990); b) directives sur l'achat de matériel informatique, y compris des micro-ordinateurs, et du logiciel d'appui pour le traitement des données statistiques (premier trimestre de 1990);

ii) Publications techniques : a) données sociales, démographiques, environnementales et économiques intégrées (troisième trimestre de 1990 et de 1991); b) *Annuaire des centres et des experts africains de traitement électronique des données* (premier trimestre de 1991); c) *Annuaire des statisticiens africains* (premier trimestre de 1990).

*Activités opérationnelles :* a) services fonctionnels nécessaires à un séminaire de formation à l'utilisation de réseaux locaux de micro-ordinateurs pour la constitution de bases de données statistiques, à l'intention de statisticiens nationaux anglophones, y compris l'établissement de rapports sur ce séminaire (quatrième trimestre de 1991); et b) missions consultatives, organisées à la demande d'Etats membres, sur la constitution et la tenue à jour de bases de données statistiques nationales (quatrième trimestre de 1990; deuxième trimestre de 1991).

*Sous-programme 2. Statistiques économiques*

## a) Ressources nécessaires :

Budget ordinaire : 1 088 000 dollars (soit 42 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 46 % du total prévu pour le programme en 1988-1989);

\* Priorité absolue.



Fonds extra-budgétaires : 80 200 dollars (soit 33 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 50 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr. 1), paragraphes 22.66 à 22.70, compte tenu des modifications indiquées dans le document A/39/6 et Corr. 1, chapitre 22.

c) Eléments de programme :

2.1 Comptabilité nationale et finances

*Produits :*

i) Sorties d'ordinateur concernant : a) la comptabilité nationale (deuxième et quatrième trimestres de 1990 et de 1991); b) les déflateurs/inflateurs sectoriels pour la comptabilité nationale (quatrième trimestre de 1990 et de 1991); et c) les statistiques du secteur public (deuxième et quatrième trimestres de 1990 et de 1991);

ii) Services fonctionnels nécessaires à un séminaire intergouvernemental sur le système révisé de comptabilité nationale des Nations Unies (SCN) (premier trimestre de 1990).

*Activités opérationnelles :* a) Aide aux Etats membres de la CEA pour renforcer les moyens dont ils disposent en matière de comptabilité nationale au titre du projet "Programme de développement des statistiques pour l'Afrique (1990, 1991); et b) missions consultatives, organisées à la demande d'Etats membres, pour améliorer la disponibilité et l'actualité des statistiques économiques de base et appliquer le système révisé de comptabilité nationale des Nations Unies (1990 et 1991).

2.2 Statistiques du commerce extérieur

*Produits :*

i) Sorties d'ordinateur sur les statistiques du commerce international, à l'intention des statisticiens et des planificateurs nationaux (deuxième et quatrième trimestres de 1990 et de 1991);

ii) Publications techniques : a) directives pour le rassemblement de données sur les prix et le calcul des indices y relatifs (deuxième trimestre de 1990); b) conditions requises pour la constitution d'une base de données générale sur les statistiques commerciales interafricaines (deuxième trimestre de 1991); c) *Statistiques africaines du commerce extérieur* : i) série A : courants commerciaux d'ensemble (quatrième trimestre de 1990 et de 1991); et ii) série C : tableaux récapitulatifs (quatrième trimestre de 1990 et de 1991).

*Activités opérationnelles :* Missions consultatives, organisées à la demande d'Etats membres, pour améliorer la qualité, la portée et la méthodologie des statistiques du commerce extérieur (deuxième trimestre de 1990 et de 1991).

2.3 Statistiques relatives à l'industrie et à l'énergie

*Produits :*

i) Sorties d'ordinateur sur les statistiques industrielles, y compris les bilans énergétiques et les statistiques du bâtiment : pratiques et méthodes en Afrique (deuxième trimestre de 1990);

ii) Publication technique : statistiques du bâtiment (deux publications au total : quatrième trimestre de 1990 et de 1991);

iii) Rapports au Groupe de travail intergouvernemental des statistiques relatives aux sources d'énergie nouvelles et renouvelables sur : a) la disponibilité de données relatives aux sources d'énergie nouvelles et renouvelables en Afrique (quatrième trimestre de 1991); b) les utilisations des statistiques sur les sources d'énergie nouvelles et renouvelables et les besoins en la matière (quatrième trimestre de 1991); et

c) les différentes approches de l'établissement des statistiques relatives à la biomasse en Afrique (quatrième trimestre de 1991).

*Activités opérationnelles :* Missions consultatives, organisées à la demande d'Etats membres, sur l'application des recommandations internationales en matière de statistiques industrielles et sur l'amélioration de la couverture et de l'actualité de ces données (1990 et 1991).

2.4 Statistiques relatives aux prix et autres statistiques économiques\*\*

*Produits :* Sorties d'ordinateur sur : a) les statistiques relatives aux prix (deuxième et quatrième trimestres de 1990 et de 1991); b) les statistiques agricoles (deuxième trimestre de 1990 et de 1991); c) les statistiques des transports et des communications (deuxième et quatrième trimestres de 1990 et de 1991); et d) les statistiques du tourisme (troisième trimestre de 1990 et de 1991).

*Activité intermédiaire :* Etablissement de l'annexe statistique à l'Etude de la situation économique et sociale en Afrique (1990, 1991).

*Sous-programme 3. Recensements et enquêtes*

a) Ressources nécessaires :

Budget ordinaire : 647 700 dollars (soit 25 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 35 % du total prévu pour le programme en 1988-1989);

Fonds extra-budgétaires : 123 900 dollars (soit 51 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 24 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr. 1), paragraphes 22.71 à 22.75, compte tenu des modifications indiquées dans le document A/39/6 et Corr. 1, chap. 22.

c) Eléments de programme :

3.1 Statistiques démographiques et sociales et statistiques sur les ménages

*Produits :*

i) Rapports à la Conférence commune des planificateurs, des statisticiens et des démographes africains sur : a) l'aide au projet de coopération technique en Afrique centrale : Union douanière et économique de l'Afrique centrale (UDEAC) (premier trimestre de 1990); et b) l'évaluation du programme de mise en place de dispositifs d'enquête sur les ménages aux niveaux national et régional (premier trimestre de 1990);

ii) Sorties d'ordinateur sur les statistiques démographiques et sociales (deuxième trimestre de 1990 et de 1991);

iii) Rapports au Groupe de travail intergouvernemental sur le système d'enregistrement des faits d'état civil et les statistiques d'état civil : a) rapport succinct sur l'état actuel de l'application du Programme d'action adopté par le Groupe de travail lors des réunions tenues à Addis-Abeba du 12 au 26 octobre 1985, et sur les problèmes constatés (quatrième trimestre de 1990); b) étude du système d'enregistrement des faits d'état civil et du rassemblement de données pour les statistiques d'état civil en Afrique (études de cas) (quatrième trimestre de 1990); c) enregistrement des naissances et des décès parmi la population nomade (deuxième trimestre de 1991);

iv) Publications techniques : a) directives en vue de l'amélioration des statistiques sur : i) la jeunesse en Afrique (troisième trimestre de 1990); et ii) l'invalidité en Afrique (quatrième trimestre de 1991); b) l'utilisation des sondages

\*\* Non prioritaire.

dans les recensements de la population en Afrique (troisième trimestre de 1991); et *d*) méthodes de traitement des résultats des recensements en Afrique et problèmes constatés (deuxième trimestre de 1991).

### 3.2 Statistiques de l'environnement

#### Produits :

i) Publications techniques : *a*) *African Compendium on Environment Statistics* (répertoire africain des statistiques de l'environnement) (premier trimestre de 1990); et *b*) directives concernant les statistiques de l'environnement en Afrique (quatrième trimestre de 1991);

ii) Sorties d'ordinateur/disquettes sur les statistiques de l'environnement (quatrième trimestre de 1990; troisième trimestre de 1991);

iii) Rapport à la Conférence commune des planificateurs, des statisticiens et des démographes africains sur les progrès réalisés dans le domaine des statistiques de l'environnement (premier trimestre de 1990).

*Activités opérationnelles* : Missions consultatives, organisées à la demande d'Etats membres, pour l'établissement ou l'amélioration des statistiques de l'environnement et la fourniture d'une aide aux bureaux nationaux de statistiques en ce qui concerne la constitution des bases de données et l'utilisation de micro-ordinateurs pouvant être dotés d'un système d'information géographique.

### Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1989)

#### Transfert de postes

13.74 Un poste d'agent local est transféré du présent programme au programme "Développement social et affaires humanitaires".

#### Frais de voyage du personnel envoyé en mission

13.75 Les ressources prévues (17 900 dollars) se répartiraient comme suit :

Sous-programme	Description des tâches	Dollars
1	Missions consultatives pour le développement des statistiques et la participation au Sous-Comité des activités statistiques du CAC	5 000
2	Missions consultatives et rassemblement de données concernant les statistiques économiques	7 900
3	Missions consultatives et rassemblement de données pour l'organisation de recensements et d'enquêtes, y compris les statistiques de l'environnement	5 000
	TOTAL	17 900

#### Travaux contractuels d'imprimerie et de reliure

13.76 Les ressources prévues (35 400 dollars) sont destinées à la publication de l'*Annuaire statistique pour l'Afrique* et des *Statistiques africaines du commerce extérieur*.

## 15. TRANSPORTS, COMMUNICATIONS ET TOURISME EN AFRIQUE

TABLEAU 13.37. ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

### 1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1990-1991
		Réévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (aux taux révisés de 1989)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1989)	Inflation en 1990 et 1991	Augmentation totale	
Postes permanents	1 431,0	5,8	-	177,2	183,0	1 614,0
Consultants	27,9	0,9	-	2,9	3,8	31,7
Dépenses communes de personnel	793,1	9,3	-	96,3	105,6	898,7
Frais de voyage du personnel affecté à des réunions	60,8	1,8	-	6,5	8,3	69,1
Autres frais de voyage du personnel envoyé en mission	43,4	1,4	-	4,7	6,1	49,5
TOTAL	2 356,2	19,2	-	287,6	306,8	2 663,0

### Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1989)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1988-1989	Accroissement des ressources				(5) Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
2 375,4	-	-	-	-	-

TABLEAU 13.37 (suite)

## 2) Fonds extra-budgétaires

	1988-1989 Montant estimatif des dépenses	1990-1991 Montant estimatif des dépenses
a) Services d'appui à :		
i) D'autres organismes des Nations Unies	-	-
ii) Des programmes extra-budgétaires	-	-
Total a)	-	-
b) Activités de fond	-	-
Total b)	-	-
c) Projets opérationnels :		
PNUD	2 500.0	2 000.0
Total c)	2 500.0	2 000.0
Total a), b) et c)	2 500.0	2 000.0
Total	4 663.0	

TABLEAU 13.38. POSTES NECESSAIRES

## Programme : Transports, communications et tourisme en Afrique

Catégories	Postes permanents		Postes temporaires				Total	
	Budget ordinaire		Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires			
	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
D-1	1	1	-	-	-	-	1	1
P-5	2	2	-	-	-	-	2	2
P-4	7	7	-	-	-	-	7	7
P-3	3	3	-	-	-	-	3	3
TOTAL	13	13	-	-	-	-	13	13
Autres catégories								
Agents locaux	7	7	-	-	-	-	7	7
TOTAL	7	7	-	-	-	-	7	7
TOTAL GÉNÉRAL	20	20	-	-	-	-	20	20

 15. TRANSPORTS, COMMUNICATIONS  
ET TOURISME EN AFRIQUE

13.77 Au cours de l'exercice biennal 1990-1991, les activités entreprises au titre de ce programme seront axées sur : a) l'amélioration de l'efficacité de l'infrastructure existante dans le domaine des transports et communications; b) la construction des tronçons manquants; c) la réalisation d'activités de formation et l'amélioration de la gestion des ressources; d) l'établissement de liens directs entre les transports et les communications et le commerce, l'industrie, l'agriculture et la production vivrière; et e) la mise au point du programme de la deuxième Décennie des Nations Unies pour les transports et les communications en Afrique (1991-2000). Les six sous-programmes, les éléments de programme et les produits correspondants pour l'exercice biennal sont décrits ci-après :

## Sous-programme 1. Transport général et multimodal

a) Ressources nécessaires : budget ordinaire : 825 500 dollars (soit 31 % du total prévu pour le programme en 1990-

1991; 35 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr.1), paragraphes 24.41 à 24.48 tels qu'ils ont été révisés dans les documents A/39/6 et Corr.1 et A/41/6.

c) Éléments de programme :

1.1 Développement du transport général et multimodal en Afrique\*

Produits :

i) Publications techniques : a) directives pour la planification, la gestion et le fonctionnement efficaces des terminaux pour conteneurs (premier trimestre de 1990); et b) une monographie sur les conséquences que la modification des dimensions des conteneurs aurait sur les systèmes de transport en Afrique (quatrième trimestre de 1991);

ii) Rapport sur la mise en place de services internationaux de transport multimodal, destiné à un atelier sur la ges-

\* Priorité absolue.

tion des transports, dont l'organisation et les services seront assurés par l'Institut de gestion pour l'Afrique de l'Est et l'Afrique australe, à l'intention de hauts fonctionnaires dans le domaine des transports (troisième trimestre de 1991);

iii) Rapport à la Conférence des ministres africains des transports, des communications et de la planification sur l'état d'avancement de l'application des résolutions adoptées à la septième session de la Conférence (premier trimestre de 1990);

iv) Rapports aux comités de suivi des MULPOC sur : a) la stratégie et le programme de travail de la deuxième Décennie des Nations Unies pour les transports et les communications en Afrique; b) la planification et l'élaboration des projets dans le cadre de la deuxième Décennie; et c) la stratégie de mobilisation des ressources pour la mise en oeuvre de la deuxième Décennie des Nations Unies pour les transports et les communications en Afrique (premier trimestre de 1990);

v) Rapports aux conseils des ministres des MULPOC sur : a) la stratégie à adopter pour suivre et évaluer la mise en oeuvre effective de la deuxième Décennie des Nations Unies pour les transports et les communications en Afrique (premier trimestre de 1991); b) les directives tendant à modifier l'orientation des projets de la deuxième Décennie (premier trimestre de 1991); c) l'exécution du projet de la CEA et de la Banque mondiale relatif au programme de transports de l'Afrique subsaharienne (premier trimestre de 1991); et d) les directives concernant les installations existantes et potentielles pour la mise en place d'une industrie africaine dans le domaine du matériel de transport (quatrième trimestre de 1991);

*Activités opérationnelles* : missions consultatives, organisées à la demande de pays et d'organisations intergouvernementales, dans le domaine du transport général et multimodal (1990-1991).

## 1.2 Harmonisation, coordination et facilitation des transports en Afrique

*Produits* : Rapports à une réunion intergouvernementale d'experts sur : a) les problèmes et mesures d'harmonisation et de coordination des divers modes de transport en Afrique (quatrième trimestre de 1990); et b) les problèmes et moyens d'harmonisation des contrôles de marchandises aux frontières (quatrième trimestre de 1991).

### *Sous-programme 2. Transport maritime et transport fluvial et ports*

a) Ressources nécessaires : budget ordinaire : 612 500 dollars (soit 23 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 20 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr. 1), paragraphes 24.49 à 24.54, compte tenu des modifications indiquées dans le document A/41/6.

c) Eléments de programme :

#### 2.1 Amélioration des transports maritimes en Afrique

*Produits* :

i) Rapport au Comité nord-africain des transports sur l'application du programme relatif aux transports pour la sous-région (premier trimestre de 1990);

ii) Publications techniques : directives sur les moyens : a) d'établir et de renforcer une compagnie de navigation en Afrique (deuxième trimestre de 1991); b) de créer des institutions de chargeurs en Afrique et de renforcer celles qui existent déjà (troisième trimestre de 1991); et c) de fixer des tarifs pour les transitaires maritimes auxiliaires, les fournisseurs d'équipement maritime et les courtiers maritimes dans trois pays africains (quatrième trimestre de 1991).

*Activités opérationnelles* : Fourniture de services consultatifs aux pays et aux organisations intergouvernementales, sur leur demande, en ce qui concerne la facilitation du trafic international, l'analyse des divers types de chargeurs en Afrique et une banque de données sur les transports maritimes.

#### 2.2 Facilitation du trafic portuaire

*Produits* :

i) Rapports aux réunions des associations sous-régionales africaines d'administration portuaire indiquées ci-après sur les mesures à prendre pour promouvoir une utilisation efficace du matériel de manutention : a) Association d'administration portuaire pour l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique centrale (troisième trimestre de 1990); b) Association d'administration portuaire pour l'Afrique de l'Est et l'Afrique australe (quatrième trimestre de 1990); et c) Association d'administration portuaire pour l'Afrique du Nord (quatrième trimestre de 1990);

ii) Rapports à la réunion intergouvernementale des experts et responsables africains de l'administration portuaire sur les moyens d'améliorer les opérations portuaires en Afrique (premier trimestre de 1990) et sur la promotion de la coopération entre les ports africains (premier trimestre de 1990);

iii) Rapport devant être présenté à un séminaire pour les responsables africains de l'administration portuaire sur l'organisation et la gestion des ports, concernant la situation actuelle de formation de cadres intermédiaires des services d'administration portuaire en Afrique et sur les moyens d'améliorer la situation (troisième trimestre de 1991);

iv) Publications techniques : a) directives pour l'amélioration de la manutention dans les ports africains (troisième trimestre de 1991); et b) amélioration des procédures documentaires et formalités dans les ports africains comme moyen de faciliter le trafic portuaire (troisième trimestre de 1990).

*Activités opérationnelles* : Services consultatifs fournis sur demande aux Etats membres pour l'amélioration de la structure de l'administration portuaire, et aux organisations intergouvernementales africaines en vue de la création d'une banque de données sous-régionale pour le matériel de manutention portuaire.

#### 2.3 Amélioration des opérations de transport fluvial en Afrique

*Produit* : Publication technique : directives concernant la modernisation, la conception et la construction d'infrastructures portuaires fluviales d'importance majeure ou secondaire (deuxième trimestre de 1990).

*Activités opérationnelles* : Fourniture de services consultatifs, sur demande, concernant la sécurité de la navigation sur le lac Tanganyika et amélioration des transports fluviaux dans les pays desservis par le MULPOC de Yaoundé.

### *Sous-programme 3. Transports terrestres*

a) Ressources nécessaires : budget ordinaire : 399 500 dollars (soit 15 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 9 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr. 1), paragraphes 24.55 à 24.59, compte tenu des modifications indiquées dans les documents A/39/6 et Corr. 1 et A/41/6.

c) Eléments de programme :

#### 3.1 Développement du transport routier entre pays

*Produits* :

i) Rapport à la Conférence des ministres africains des transports, des communications et de la planification sur

l'état des tronçons de l'axe routier transafricain ne répondant pas aux normes exigées, en vue de déterminer les priorités en matière d'investissements (premier trimestre de 1990);

ii) Publications techniques : a) normalisation de la charge par essieu et des dimensions des véhicules et harmonisation des péages et droits de transit sur les corridors de transit (troisième trimestre de 1991); et b) évaluation du point de vue économique des tronçons de l'axe routier transafricain Lagos-Mombasa non conformes aux normes exigées (premier trimestre de 1991).

*Activités opérationnelles* : Fourniture de services consultatifs à des organisations intergouvernementales sur l'extension et l'harmonisation possibles des accords existants en matière de facilitation du trafic routier international.

3.2 Développement des opérations de gestion et d'entretien dans le domaine des transports ferroviaires en Afrique\*

*Produits* :

i) Rapport à la Conférence des ministres africains des transports, des communications et de la planification sur la promotion d'un système efficace de gestion et d'administration pour l'entretien et la réparation des voies ferrées (premier trimestre de 1990);

ii) Rapport à l'Union des chemins de fer africains sur la mise au point de programmes relatifs à l'acquisition de matériel roulant et à la modernisation du matériel existant en Afrique (troisième trimestre de 1991).

*Activités opérationnelles* : Fourniture de services consultatifs aux Etats membres, sur leur demande, en ce qui concerne les opérations de gestion et d'entretien dans le domaine des transports ferroviaires.

*Sous-programme 4. Transports aériens*

a) Ressources nécessaires : budget ordinaire : 213 000 dollars (soit 8 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 9 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr.1), paragraphes 24.60 à 24.63, compte tenu des modifications indiquées dans le document A.41.6.

c) Eléments de programme :

4.1 Développement des transports aériens en Afrique

*Produits* :

i) Publication technique : capacité et exploitation des compagnies aériennes africaines (troisième trimestre de 1990);

ii) Rapports aux réunions sous-régionales des experts de l'aviation civile et des compagnies aériennes sur : a) la coopération entre les compagnies aériennes africaines, b) l'harmonisation des réseaux existants, et c) un accès commun aux marchés et l'octroi de droits de trafic (1991);

iii) Rapports à l'Assemblée générale de l'Association des compagnies aériennes africaines sur les activités de la CEA en matière de transports aériens et sur les moyens d'améliorer la gestion des compagnies aériennes africaines (premier trimestre de 1990 et de 1991);

iv) Rapports au Bureau de la Commission africaine de l'aviation civile sur le développement des services aériens en Afrique (deuxième trimestre de 1990; quatrième trimestre de 1991);

v) Rapport à la Conférence des ministres africains des transports, des communications et de la planification sur les progrès réalisés dans l'application de la Déclaration de Yamoussoukro sur une nouvelle politique des transports aériens en Afrique (1990).

*Activités opérationnelles* : Exécution d'un projet multinational sur l'application de la Déclaration de Yamoussoukro dans le cadre de la phase préparatoire de la deuxième Décennie des Nations Unies pour les transports et les communications en Afrique.

*Sous-programme 5. Tourisme*

a) Ressources nécessaires : budget ordinaire : 213 000 dollars (soit 8 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 9 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr.1), paragraphes 24.64 à 24.67.

Elément de programme :

5.1 Développement du tourisme en Afrique\*

*Produits* :

i) Rapports aux réunions de l'Organisation mondiale du tourisme sur l'élaboration d'une politique du tourisme en Afrique et aux réunions de l'Association africaine de tourisme sur la promotion et la gestion de circuits touristiques en Afrique (1990; 1991);

ii) Rapports à la Conférence des ministres africains du tourisme sur la formation et le perfectionnement du personnel pour la gestion hôtelière en Afrique et sur des activités conjointes de promotion du tourisme (quatrième trimestre de 1991);

iii) Publications techniques : a) mécanismes permettant de suivre la gestion hôtelière en Afrique; b) facilitation du tourisme en Afrique (quatrième trimestre de 1990); c) répertoire des experts africains du tourisme (deuxième édition); et d) répertoire des centres africains de formation en matière touristique (deuxième édition) (deuxième trimestre de 1991).

*Activités opérationnelles* : Missions chargées de fournir des services consultatifs sur leur demande aux Etats membres et organisations intergouvernementales dans les domaines de la gestion hôtelière, du développement du tourisme, de la promotion de produits touristiques et de l'administration (1990; 1991).

*Sous-programme 6. Communications*

a) Ressources nécessaires : budget ordinaire : 399 500 dollars (soit 15 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 18 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr.1), paragraphes 24.68 à 24.73, compte tenu des modifications indiquées dans les documents A/39/6 et Corr.1 et A/41/6.

c) Eléments de programme :

6.1 Développement des services de télécommunications en Afrique

*Produits* :

i) Rapport au Conseil de plénipotentiaires du MULPOC de Tanger sur le développement et l'utilisation du Réseau panafricain de télécommunications (PANAFTEL) et l'état d'avancement de l'étude de faisabilité concernant la mise en place d'un système régional africain de communications par satellites (à présenter également à la Conférence des ministres africains des télécommunications et à la Conférence des ministres africains des transports, des communications et de la planification) (deuxième trimestre de 1990);

ii) Rapport à la réunion sous-régionale de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO/PANAFTEL) sur la mise en valeur et la gestion

\* Priorité absolue

\* Priorité absolue

des ressources humaines dans le domaine des télécommunications (troisième trimestre de 1990);

iii) Rapport à la vingt-quatrième Conférence annuelle des pays d'Afrique australe et d'Afrique de l'Est sur les télécommunications (ARTC/PANAFTEL) sur les activités entreprises par la CEA pour le développement de réseaux de télécommunications ruraux (quatrième trimestre de 1991);

iv) Publications techniques : développement des télécommunications en Afrique et directives à l'intention des responsables des télécommunications (quatrième trimestre de 1991).

#### 6.2 Développement des services postaux en Afrique\*\*

##### Produits :

i) Publications techniques : a) approches et options pour le règlement des problèmes que rencontrent les administrations postales des pays africains sans littoral (troisième trimestre de 1991); et b) moyens d'améliorer les services postaux en Afrique (quatrième trimestre de 1991);

ii) Rapport à la Conférence de l'Union postale panafricaine sur les problèmes rencontrés par les administrations postales dans l'acheminement du courrier en Afrique (quatrième trimestre).

Activités opérationnelles : Missions envoyées, sur leur demande, auprès des Etats membres et des organisations intergouvernementales pour leur fournir des services consultatifs sur les problèmes d'acheminement du courrier

#### Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1989)

##### Consultants

13.78 Les ressources prévues (28 800 dollars) doivent permettre de financer les activités suivantes :

Elément de programme	Description des tâches	Dollars
4.1	Etablissement de rapports sur l'accès commun aux marchés et l'octroi de droits de trafic	10 800
5.1	Etablissement de rapports sur la promotion et la gestion de circuits touristiques et la gestion hôtelière en Afrique	18 000
	TOTAL	28 800

#### Frais de voyage du personnel affecté à des réunions

13.79 Les ressources prévues à cette rubrique (62 600 dollars) correspondent aux réunions des organisations intergouvernementales et non gouvernementales africaines et conférences des ministres qui traitent du transport multimodal, des transports maritimes, de l'administration portuaire, des transports ferroviaires, de l'aviation civile, du tourisme, des communications et des services postaux.

#### Autres frais de voyage du personnel envoyé en mission

13.80 Les ressources prévues sous cette rubrique (44 800 dollars) doivent permettre de financer les activités suivantes :

Elément de programme	Description des tâches	Dollars
1.1	Participation aux réunions d'organisations africaines et d'autres organisations internationales et envoi de missions dans certains pays africains pour y recueillir des données et mener des consultations	8 000
1.2	Voyages aux sièges de la CNUCED et la CEE pour recueillir des informations et discuter d'activités communes	3 700
2.1	Missions de consultation chargées de recueillir des informations sur les transports maritimes en Afrique et de discuter des problèmes connexes	3 700
2.2	Missions de consultation concernant la coopération entre ports africains	5 000
2.3	Missions de consultation et collecte de données sur les infrastructures portuaires fluviales	3 700
3.1	Missions chargées de recueillir des données auprès d'Etats membres et d'organisations sous-régionales, et missions auprès de la régie de l'axe routier trans-Afrique	4 000
3.2	Missions de consultation et appui technique pour des séminaires sur la modernisation du matériel ferroviaire roulant	4 000
4.1	Participation à des réunions de l'Association des compagnies aériennes africaines	3 000
5.1	Collecte de données pour les publications techniques intéressant la Conférence des ministres africains du tourisme	3 100
6.1	Collecte de données dans les sous-régions de la CEDEAO et de la Commission des transports et des communications d'Afrique australe	3 600
6.2	Missions de consultations et collecte de données pour l'établissement de publications techniques	3 000
	TOTAL	44 800

\*\* Non prioritaire.

## D. Appui aux programmes

### 1. SERVICES DE CONFERENCE

TABLEAU 13.39. ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

#### 1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1990-1991
		Réévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (aux taux révisés de 1989)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1989)	Inflation en 1990 et 1991	Augmentation totale	
Postes permanents	2 541,4	28,6	144,4	384,5	557,5	3 098,9
Personnel temporaire pour les réunions	339,1	11,1	-	36,5	47,6	386,7
Dépenses communes de personnel	1 406,6	29,4	80,4	208,9	318,7	1 725,3
Frais de voyage du personnel affecté à des réunions	184,0	5,9	-	19,8	25,7	209,7
Fournitures et accessoires	25,0	0,8	-	2,7	3,5	28,5
TOTAL	4 496,1	75,8	224,8	652,4	953,0	5 449,1

#### Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1989)

Total réévalué de la base de ressources de 1988-1989	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance et différence (moins/moins postes)	(5) Montant ajusté	
4 571,9	224,8	-	-	224,8	4,9 %

TABLEAU 13.39 (suite)

## 2) Fonds extra-budgétaires

	1988-1989 Montant estimatif des dépenses	1990-1991 Montant estimatif des dépenses
a) Services d'appui à :		
i) D'autres organismes des Nations Unies	-	-
ii) Des programmes extra-budgétaires	467,1	603,8
Total a)	467,1	603,8
b) Activités de fond		
Total b)	-	-
c) Projets opérationnels		
Total c)	-	-
Total a), b) et c)	467,1	603,8
Total		6 052,9

TABLEAU 13.40. POSTES NECESSAIRES

## Programme : Services de conférence

Categories	Postes permanents		Postes temporaires				Total	
	Budget ordinaire		Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		1988-1989	1990-1991
	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
P-5	1	1	-	-	-	-	1	1
P-4	3	3	-	-	-	-	3	3
P-3	12	12	-	-	1	1	13	13
P-2/1	2	4	-	-	1	1	3	5
TOTAL	18	20	-	-	2	2	20	22
Autres catégories								
Agents locaux	50	50	-	-	6	6	56	56
TOTAL	50	50	-	-	6	6	56	56
TOTAL GÉNÉRAL	68	70	-	-	8	8	76	78

## D. Appui aux programmes

## 1. SERVICES DE CONFERENCE

13.81 Les fonctions en question sont remplies par la Division de l'administration et des services de conférence. Les trois sous-programmes, leurs éléments de programme et les produits correspondants sont décrits ci-après :

## Sous-programme 1. Service des réunions

## a) Ressources nécessaires :

Budget ordinaire : 544 900 dollars (soit 10 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 10 % du total prévu pour le programme en 1988-1989);

Fonds extra-budgétaires : 199 300 dollars (soit 33 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 0 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

b) Référence : ce sous-programme n'est pas prévu dans le plan à moyen terme.

## c) Élément de programme :

## 1.1 Gestion des services de conférence

## Produits :

i) Supervision et coordination des arrangements pour les réunions et fourniture de tous les moyens et installations nécessaires, y compris distribution de documents aux Etats membres;

ii) Etablissement du calendrier annuel des réunions et révisions trimestrielles;

iii) Négociations avec les gouvernements des pays hôtes sur les moyens et installations nécessaires pour accueillir les réunions de la Commission;

iv) Supervision de la fourniture de services et d'informations aux délégations et aux membres du Secrétariat participant aux réunions.

## Sous-programme 2. Services de documentation

## a) Ressources nécessaires :

Budget ordinaire : 272 500 dollars (soit 5 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 5 % du total prévu pour le programme en 1988-1989);

Fonds extra-budgétaires : 277 700 dollars (soit 46 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 0 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

b) Référence : ce sous-programme n'est pas prévu dans le plan à moyen terme.

c) Elément de programme :

2.1 Coordination et supervision de la production de documents et publications, y compris dactylographie, composition, reproduction et impression

Produits :

i) Services de dactylographie et de correction d'épreuves en anglais, arabe et français (195 000 pages pour l'exercice biennal);

ii) Reproduction et distribution de tous les documents du secrétariat (195 000 pages pour l'exercice biennal);

iii) Réception, enregistrement et distribution des projets de textes à traiter, sous la forme et dans la présentation voulues, dans les divers services compétents (4 800 documents pour l'exercice biennal).

*Sous-programme 3. Supervision et coordination des services de traduction*

a) Ressources nécessaires :

Budget ordinaire : 4 631 700 dollars (soit 85 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 85 % du total prévu pour le programme en 1988-1989);

Fonds extra-budgétaires : 126 800 dollars (soit 21 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 100 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

b) Référence : ce sous-programme n'est pas prévu dans le plan à moyen terme.

c) Eléments de programme :

3.1 Supervision et coordination des services de traduction

Services :

i) Fourniture de conseils techniques au personnel des services linguistiques (références, traduction et révision) et réponses à leurs questions (80 demandes pour l'exercice biennal);

ii) Tenir à jour une collection complète de dictionnaires et glossaires spécialisés, bulletins terminologiques et autres documents terminologiques de base, ainsi qu'un système de fichier concernant les diverses activités de l'Organisation des Nations Unies, de ses institutions spécialisées et de la Commission économique pour l'Afrique.

3.2 Traduction et révision

Produits :

i) Traduction, dans une ou plusieurs langues de travail de la Commission : a) de tous les documents nécessaires avant, pendant et après les sessions pour toutes les réunions organisées ou desservies par la Commission (16 000 pages pendant l'exercice biennal); b) de la correspondance reçue et envoyée, selon les besoins (200 lettres, 100 lettres verbales et 180 mémorandums pour l'exercice biennal); et c) des publications prévues dans le programme officiel de publication de la Commission, ainsi que de rapports et documents sans lien direct avec les réunions (31 966 pages pour l'exercice biennal);

ii) Traduction, dans l'une des deux langues de travail du secrétariat, de toute la correspondance interne (90 mémorandums, 170 circulaires, 80 instructions pour l'exercice biennal).

*Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1989)*

*Transfert de postes*

13.82 Deux postes P-2 sont transférés au présent programme des programmes Direction exécutive et administration et Gestion des activités de coopération technique.

*Personnel temporaire pour les réunions*

13.83 Les ressources prévues à cette rubrique (350 200 dollars) doivent permettre d'engager des interprètes indépendants pour assurer le service des réunions, et des traducteurs indépendants pour les périodes de pointe.

*Frais de voyage du personnel affecté à des réunions*

13.84 Les ressources prévues sous cette rubrique (189 900 dollars) doivent permettre au personnel de conférence d'assurer le service des réunions tenues en dehors d'Addis-Abeba.

*Fournitures et accessoires*

13.85 Les ressources prévues à ce titre (25 800 dollars) doivent couvrir les coûts des articles consommables utilisés dans les salles de conférence (blocs-notes, crayons, etc.).

## 2. GESTION DES ACTIVITES DE COOPERATION TECHNIQUE

TABLEAU 13.41. ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

### 1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1990-1991
		Réévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (taux révisés de 1989)	Accroissement des ressources (taux révisés de 1989)	Inflation en 1990 et 1991	Augmentation totale	
Postes permanents	487,6	3,6	(72,2)	53,6	(15,0)	472,6
Dépenses communes de personnel	270,3	3,7	(40,2)	29,3	(7,2)	263,1
Frais de voyage du personnel affecté à des réunions	33,5	1,0	(34,5)	-	(33,5)	-
Autres frais de voyage du personnel envoyé en mission	-	-	34,6	3,7	38,3	38,3
TOTAL	791,4	8,3	(112,3)	86,6	(17,4)	774,0

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1989)

Total réévalué de la base de ressources de 1988-1989	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1) %
	(2) Montant effectif	(3) Moins dépenses non renouvelables	(4) Plus croissances différées (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
799,7	(112,3)	-	-	(112,3)	(14,0) %



TABLEAU 13.41 (suite)

## 2) Fonds extra-budgétaires

## a) Services d'appui à :

- i) D'autres organismes des Nations Unies
- ii) Des programmes extra-budgétaires

	1988-1989 Montant estimatif des dépenses	1990-1991 Montant estimatif des dépenses
	236,6	456,8
Total a)	236,6	456,8

b) Activités de fond :  
Sources bilatérales

	149,2	184,3
Total b)	149,2	184,3

## c) Projets opérationnels

Total c)	-	-
----------	---	---

Total a), b) et c)	385,8	641,1
--------------------	-------	-------

Total	1 415,1
-------	---------

TABLEAU 13.42. POSTES NECESSAIRES

## Programme : Gestion des activités de coopération technique

Catégories	Postes permanents		Postes temporaires				Total	
	Budget ordinaire		Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires			
	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
D-1	1	1	-	-	-	-	1	1
P-5	-	-	-	-	1	1	1	1
P-4	1	1	-	-	2	2	3	3
P-3	1	1	-	-	1	1	2	2
P-2/1	2	1	-	-	-	-	2	1
TOTAL	5	4	-	-	4	4	9	8
Autres catégories								
Agents locaux	2	2	-	-	1	1	3	3
TOTAL	2	2	-	-	1	1	3	3
TOTAL GÉNÉRAL	7	6	-	-	5	5	12	11

2. GESTION DES ACTIVITES  
DE COOPERATION TECHNIQUE

13.86 Ce programme est exécuté par le Bureau de la coordination de l'assistance technique et des opérations, qui fait partie du Bureau du Secrétaire exécutif. Ledit bureau assure la coordination générale de la gestion des ressources extra-budgétaires que divers organismes des Nations Unies et des sources de financement bilatérales et multilatérales mettent à la disposition de la Commission, en sa qualité d'agent d'exécution ou d'agent d'exécution associé, pour la réalisation de projets. Le Bureau s'occupe également de mobiliser des fonds en négociant avec des donateurs et organise des conférences d'annonces de contributions réunissant des plénipotentiaires africains et des institutions financières. Les deux sous-programmes, leurs éléments de programme et les produits correspondants sont décrits ci-après.

Sous-programme 1. Mobilisation de ressources financières  
pour la coopération technique

## a) Ressources nécessaires :

Budget ordinaire : 387 000 dollars (soit 50 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 50 % du total prévu pour le programme en 1988-1989);

Fonds extra-budgétaires : 141 000 dollars (soit 22 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 27 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

b) Référence : ce sous-programme n'est pas prévu dans le plan à moyen terme.

## c) Eléments de programme :

1.1 Négociations avec les donateurs et établissement des descriptifs et accords relatifs aux projets

*Pas de produit final.* Les activités comprennent : a) la mobilisation de ressources d'assistance technique et de res-

sources financières pour les projets de coopération technique; b) la fourniture de services fonctionnels au Comité d'analyse et d'évaluation des projets de la CEA; c) la préparation d'accords de dons (accords de base et accords spécifiques), y compris d'accords de prêts non remboursables intéressant le domaine technique; et d) la conception et la formulation de projets de coopération technique.

### 1.2 Gestion du Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour le développement de l'Afrique

#### Produits :

i) Services fonctionnels pour la conférence d'annonce de contributions au Fonds d'affectation spéciale (deuxième trimestre de 1991);

ii) Rapports à la Conférence des ministres de la CEA sur : a) l'utilisation des ressources annoncées à la précédente conférence d'annonce de contributions (deuxième trimestre de 1991); b) les ressources nécessaires pour l'exercice biennal 1992-1993 (deuxième trimestre de 1991); et c) les projets de coopération technique exécutés par la CEA (deuxième trimestre de 1990 et deuxième trimestre de 1991).

#### Sous-programme 2. Coordination de l'exécution des projets de coopération technique

##### a) Ressources nécessaires :

Budget ordinaire : 387 000 dollars (soit 50 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 50 % du total prévu pour le programme en 1988-1989);

Fonds extra-budgétaires : 500 100 dollars (soit 78 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 73 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

b) Référence : ce sous-programme n'est pas prévu dans le plan à moyen terme.

##### c) Elément de programme :

##### 2.1 Gestion des projets

*Activités intermédiaires :* a) suivi des projets exécutés par la CEA pendant l'exercice biennal et présentation aux donateurs de rapports semestriels sur l'état d'avancement des projets et l'exécution des produits; b) présentation et examen des rapports de mission des conseillers régionaux concernant les services consultatifs fournis aux gouvernements des pays africains; c) organisation d'examens tripartites de l'exécution de projets et participation à ces examens, et évaluation de projets.

#### Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1989)

##### Transfert de postes

13.87 Un poste P-2/1 est transféré du présent programme au programme Services de conférences.

##### Autres frais de voyage du personnel envoyé en mission

13.88 Les dépenses prévues à cette rubrique (34 600 dollars) doivent permettre de couvrir les frais de participation à des réunions avec des organismes donateurs bilatéraux, aux réunions du Conseil d'administration du PNUD et à des réunions avec des représentants du PNUD, du FNUAP et du Fonds de développement des Nations Unies pour la femme au siège d'institutions spécialisées.

## 3. SERVICES ADMINISTRATIFS ET SERVICES COMMUNS

TABLEAU 13.43. ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

#### 1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1990-1991
		Réévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (taux révisés de 1989)	Accroissement des ressources (taux révisés de 1989)	Inflation en 1990 et 1991	Augmentation totale	
Postes permanents	6 153.5	93.1	190.6	988.2	1 271.9	7 425.4
Personnel temporaire (remplaçants et surnuméraires)	570.9	18.8	-	61.6	80.4	651.3
Heures supplémentaires	111.3	3.7	-	12.0	15.7	127.0
Postes temporaires	-	-	121.2	14.7	135.9	135.9
Dépenses communes de personnel	3 398.8	94.4	174.0	538.1	806.5	4 205.3
Frais de voyage du personnel envoyé en mission	12.7	0.4	-	1.4	1.8	14.5
Location et entretien des locaux	489.5	16.1	(16.0)	51.0	51.1	540.6
Eclairage, chauffage, énergie et eau	559.1	18.4	-	60.2	78.6	637.7
Location et entretien du matériel	505.8	16.7	(16.0)	52.8	53.5	559.3
Communications	1 015.0	33.4	(3.6)	109.0	138.8	1 153.8
Dépenses de représentation	12.7	0.5	-	1.3	1.8	14.5
Services divers	338.3	11.1	-	36.5	47.6	385.9
Fournitures et accessoires	1 322.9	43.5	(17.0)	140.9	167.4	1 490.3
Mobilier et matériel	257.3	8.5	200.0	41.3	249.8	507.1
<b>TOTAL</b>	<b>14 747.8</b>	<b>358.6</b>	<b>633.2</b>	<b>2 109.0</b>	<b>3 100.8</b>	<b>17 848.6</b>

#### Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1989)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1988-1989	Accroissement des ressources				(5) Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
15 106.4	633.2	388.8	-	244.4	1.6 %

TABLEAU 13.43 (suite)

## 2) Fonds extra-budgétaires

## a) Services d'appui à :

- i) D'autres organismes des Nations Unies
- ii) Des programmes extra-budgétaires

	1988-1989 Montant estimatif des dépenses	1990-1991 Montant estimatif des dépenses
	-	-
	2 218,2	2 246,0
Total a)	2 218,2	2 246,0
	-	-
Total b)	-	-
	-	-
Total c)	-	-
Total a), b) et c)	2 218,2	2 246,0
Total		20 094,6

TABLEAU 13.44. POSTES NECESSAIRES

## Programme : Services administratifs et services communs

Catégories	Postes permanents		Postes temporaires				Total	
	Budget ordinaire		Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires			
	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
D-1	1	1	-	-	-	-	1	1
P-5	4	4	-	-	-	-	4	4
P-4	5	6	-	-	2	2	7	8
P-3	8	8	-	-	-	-	8	8
P-2/1	6	7	-	-	-	-	6	7
TOTAL	24	26	-	-	2	2	26	28
Autres catégories								
Agents locaux	203	204	-	-	39	39	242	243
TOTAL	203	204	-	-	39	39	242	243
TOTAL GÉNÉRAL	227	230	-	-	41	41	268	271

\* Un poste temporaire non renouvelable de la classe P-5 est demandé pour 1990-1991 (voir par. 13.90).

## 3. SERVICES ADMINISTRATIFS ET SERVICES COMMUNS

13.89 Les fonctions exécutées par la Division de l'administration et des services de conférence dans le cadre de ce programme sont les suivantes : a) gestion des services administratifs et financiers; b) traitement électronique de l'information; c) comptabilité et établissement d'états financiers; d) services du personnel; e) services généraux; f) services de bibliothèque; g) services médicaux; h) services de sécurité; et i) services de gestion des bâtiments. Les neuf sous-programmes sont décrits ci-après :

## Sous-programme 1. Gestion des services administratifs et financiers

## a) Ressources nécessaires :

Budget ordinaire : 2 498 800 dollars (soit 14 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 13 % du total prévu pour le programme en 1988-1989);

Fonds extra-budgétaires : 359 400 dollars (soit 16 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 0 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

b) Référence : ce sous-programme n'est pas prévu dans le plan à moyen terme.

c) Élément de programme :

1.2 Gestion financière et coordination de l'élaboration du budget

Services : a) Fourniture de directives et de services d'appui aux responsables des programmes pour les aider dans leurs propositions relatives au budget-programme pour 1992-1993; préparation de huit documents budgétaires, à savoir budgets annuels au titres des frais généraux, budgets des programmes et collecte régulière de données en vue de l'établissement du projet de budget pour 1992-1993; b) nomination de 20 agents certificateurs chaque année; c) publication de 40 avis d'allocation de crédits et examen et contrôle mensuels de l'évolution des dépenses; d) établis-

sement de: rapports sur l'exécution du budget pour l'exercice biennal 1990-1991.

*Sous-programme 2. Services de traitement de textes et de traitement électronique de l'information pour le secrétariat de la CEA*

a) Ressources nécessaires :

Budget ordinaire : 3 569 700 dollars (soit 20 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 17 % du total prévu pour le programme en 1988-1989);

Fonds extra-budgétaires : 67 400 dollars (soit 3 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 34 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

b) Référence : ce sous-programme n'est pas prévu dans le plan à moyen terme.

c) Eléments de programme :

2.1 Exploitation et gestion des installations informatiques

*Services :* a) Entretien, mise au point et coordination du système central d'exploitation; b) appui aux applications existantes; c) planification et suivi de l'entretien du matériel informatique; d) organisation, en collaboration avec le service de formation de la CEA, de stages de formation à l'utilisation de logiciels de l'ordinateur central et à la gestion des bases de données (deuxième et quatrième trimestres de 1990 et de 1991).

2.2 Bureautique

*Services :*

i) Gestion et appui administratif au titre de la bureautique (fourniture de conseils sur les achats de matériel de bureautique et coordination de ces achats, préparation des demandes en la matière et indication des spécifications techniques, coordination des livraisons, installation du matériel et vérification des factures) (24 demandes par an);

ii) Organisation, en collaboration avec le service de formation de la CEA, de stages de formation à l'utilisation et aux applications des micro-ordinateurs à l'intention des utilisateurs de la CEA (premier, deuxième et quatrième trimestres de 1990 et de 1991);

iii) Services fonctionnels nécessaires au Conseil de la documentation et des systèmes d'information (premier, troisième et quatrième trimestres de 1990 et de 1991).

*Sous-programme 3. Comptabilité et établissement d'états financiers*

a) Ressources nécessaires :

Budget ordinaire : 2 498 800 dollars (soit 14 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 10 % du total prévu pour le programme en 1988-1989);

Fonds extra-budgétaires : 561 500 dollars (soit 25 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 33 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

b) Référence : ce sous-programme n'est pas prévu dans le plan à moyen terme.

c) Eléments de programme :

3.1 Gestion des encaissements et des décaissements

*Services :* a) Examen et approbation des avis d'encaissement et de dépense (18 000 avis de paiement, 5 000 autorisations de voyage, 1 200 bons de commande, 600 contrats de louage de services, 300 documents d'engagement de dépenses, 1 500 avis d'encaissement, 3 000 chèques, 1 500 pièces de journal, 2 000 bordereaux interservices, 200 avis de réapprovisionnement des comptes d'avances temporaires des bureaux extérieurs; b) traitement des données intéressant les états de paie (300 nouvelles nominations, 200 licenciements, 2 500 mouvements de personnel, 16 000 écritures concernant les dossiers de pension, et 1 200 demandes d'al-

location de logement; c) contrôle et recouvrement des sommes à recevoir (100 comptes pour le personnel; 45 comptes interinstitutions et 70 comptes divers); d) gestion et contrôle des mouvements de trésorerie des placements (24 prévisions de trésorerie, 100 états de rapprochement bancaire et 30 placements).

3.2 Comptabilité

*Services :* a) établissement d'états et de rapports financiers à l'intention du Siège à New York et des donateurs (24 comptes mensuels, 100 rapports financiers pour les fonds d'affectation spéciale et 8 états financiers); b) gestion des comptes (300 grands-livres, 100 livres auxiliaires, 500 états d'allocation de crédits, 25 000 avis et documents de paiement, 250 comptes d'avances temporaires pour les bureaux extérieurs et autres comptes d'avances temporaires); c) supervision des opérations quotidiennes de traitement des données comptables; d) vérification des comptes des MULPOC.

*Sous-programme 4. Services du personnel*

a) Ressources nécessaires :

Budget ordinaire : 3 748 200 dollars (soit 21 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 25 % du total prévu pour le programme en 1988-1989);

Fonds extra-budgétaires : 224 600 dollars (soit 10 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 33 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

b) Référence : ce sous-programme n'est pas prévu dans le plan à moyen terme.

c) Eléments de programme :

4.1 Administration du personnel

*Services :* a) supervision de l'établissement des autorisations de voyage et autres formules de notification administrative; examen des rapports d'appréciation du comportement professionnel, des fiches récapitulatives des dossiers des fonctionnaires et des objections des fonctionnaires concernant leurs rapports; gestion des demandes d'indemnité pour frais d'études; augmentations de traitement; dossier d'assurance-maladie et d'assurance sur la vie; demandes de remboursement de frais médicaux; examen des formulaires relatifs à la situation de famille des fonctionnaires; demandes d'indemnité d'installation, etc.; et b) gestion des dossiers du personnel de la CEA, ainsi que des consultants et des candidats.

4.2 Recrutement et organisation des carrières

*Services :* a) gestion des activités de recrutement; b) administration des services de promotion; c) gestion du personnel, notamment traitement des formules de notification administrative; d) classement des postes d'agent des services généraux (classes 1 à 5).

4.3 Examens et formation

*Services :* a) services fonctionnels nécessaires au Comité interdivisions sur la formation et les bourses; b) organisation de cours de formation aux techniques de bureautique à l'intention des administrateurs et des agents des services généraux; c) organisation et coordination de cours internes de langues et de sténographie à l'intention du personnel et organisation de trois examens d'aptitude professionnelle.

*Sous-programme 5. Services généraux*

a) Ressources nécessaires :

Budget ordinaire : 1 249 400 dollars (soit 7 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 9 % du total prévu pour le programme en 1988-1989);

Fonds extra-budgétaires : 157 200 dollars (soit 7 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 0 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

b) Référence : ce sous-programme n'est pas prévu dans le plan à moyen terme.

c) Eléments de programme :

5.1 Achat, contrôle des stocks et magasins

*Services* : a) achat de fournitures et de matériel (600 bons de commande par an); b) gestion et reconstitution des stocks de fournitures et de matériel (tenue à jour de 1 000 cartes de stock et de 2 000 cartes d'inventaire par an); c) vérification et approbation des factures présentées par les fournisseurs; d) traitement des bons de commande internes et réception des marchandises pour la reconstitution des stocks (1 300 bons de commande internes par an); e) contacts avec diverses sociétés d'entretien du matériel de bureau en vue des travaux de réparation à effectuer sur place; f) établissement de bordereaux de réception et de rapports d'inspection; g) tenue à jour et compilation des cartes et des listes de prix des fournisseurs.

5.2 Formalités de douane, d'expédition et de transport et services centraux d'enregistrement

*Services* : a) dédouanement et expédition de biens importés et exportés appartenant au secrétariat et des effets personnels des fonctionnaires (750 par an); b) formalités d'assurance et présentation des demandes d'indemnisation en cas de perte ou de dommages matériels (130 demandes par an); c) vérification et approbation des factures à régler; d) traitement des déclarations de douane mensuelles pour les achats hors taxe du personnel et de l'Organisation; e) traitement des demandes et autorisations de voyage.

*Sous-programme 6. Services de bibliothèque*

a) Ressources nécessaires :

Budget ordinaire : 1 249 400 dollars (soit 7 % du total prévu au programme en 1990-1991; 9 % du total prévu au programme en 1988-1989).

b) Référence : ce sous-programme n'est pas prévu dans le plan à moyen terme.

c) Eléments de programme :

6.1 Services d'acquisition

*Services* :

i) Sélection et achat de 2 500 monographies et d'ouvrages de référence récents sur le développement économique et social, intéressant plus particulièrement l'Afrique et les régions en développement;

ii) Abonnement à 700 revues spécialisées, périodiques et journaux traitant du développement économique et social et intéressant plus particulièrement l'Afrique et les régions en développement;

iii) Acquisition, grâce à des donations et des échanges, de 10 000 ouvrages d'intérêt général fournis par diverses organisations africaines, internationales et régionales, des banques, des universités, des institutions professionnelles et des sociétés savantes;

iv) Acquisition de publications gouvernementales présentant un intérêt pour la CEA, provenant de divers ministères et services gouvernementaux de pays membres de la Commission et d'autres pays;

v) Acquisition, par achat ou abonnement, de 3 000 monographies et périodiques pour le compte des MULPOC et d'autres institutions régionales de la CEA.

6.2 Services techniques et services destinés aux usagers

*Services* : Planification et supervision des activités suivantes :

i) Etablissement de fiches descriptives pour les monographies, les publications gouvernementales et les publications des Nations Unies récemment acquises ainsi que les publications en série, notamment les périodiques, confor-

mément aux règles anglo-américaines de catalogage (28 000 fiches);

ii) Catalogage et classement, selon la classification décimale universelle et de classement par sujet de la Library of Congress;

iii) Elaboration et publication d'ouvrages de référence : a) *New Acquisitions in the ECA Library* (Nouvelles acquisitions de la bibliothèque de la CEA) (publication bi-mensuelle); b) *Africa Index : selected articles on socio-economic development* (Catalogue Afrique : sélection d'articles concernant le développement socio-économique) (trois numéros par an); c) *Tables of contents : list of selected professional journals* (Table des matières : liste d'une sélection de revues spécialisées) (publication mensuelle); d) Rapports par pays de la BIRD reçus à la bibliothèque de la CEA (deux numéros par an); e) Plans de développement reçus à la bibliothèque de la CEA (publication annuelle).

*Sous-programme 7. Services médicaux*

a) Ressources nécessaires :

Budget ordinaire : 1 249 400 dollars (soit 7 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 9 % du total prévu pour le programme en 1988-1989);

Fonds extra-budgétaires : 831 000 dollars (soit 37 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 0 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

b) Référence : ce sous-programme n'est pas prévu dans le plan à moyen terme.

c) Eléments de programme :

7.1 Examens médicaux pour l'établissement de dossiers

*Services* : Examen médical des fonctionnaires conformément aux dispositions du règlement du personnel : 360 lors du recrutement, 500 lors de la prolongation des engagements, 600 examens périodiques et 100 à la cessation de service.

7.2 Examens médicaux à des fins de traitement et de prophylaxie

*Services* : a) examens médicaux : 6 000 en médecine générale et 2 500 en gynécologie et obstétrique; b) supervision de tous les consultants qui effectuent des examens médicaux à des fins de traitement et de prophylaxie : 2 000 en cardiologie, 7 500 en pédiatrie, 2 500 en ophtalmologie, 6 000 en médecine dentaire, 350 en psychiatrie, 3 000 en oto-rhino-laryngologie, 6 000 en orthopédie, 2 500 en radiologie et 500 en neurologie; c) supervision de 200 interventions de petite chirurgie, 4 000 vaccinations internationales, 7 500 piqûres et pansements; d) supervision de 125 000 analyses de laboratoire, 2 500 radiographies, 600 électrocardiogrammes et 600 échographies.

*Sous-programme 8. Services de sécurité et de sûreté*

a) Ressources nécessaires : budget ordinaire : 535 500 dollars (soit 3 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 4 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

b) Référence : ce sous-programme n'est pas prévu dans le plan à moyen terme.

c) Elément de programme :

8.1 Gestion des services de sécurité et de sûreté

*Sous-programme 9. Gestion des bâtiments*

a) Ressources nécessaires :

Budget ordinaire : 1 249 400 dollars (soit 7 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 4 % du total prévu pour le programme en 1988-1989);

Fonds extra-budgétaires : 44 900 dollars (soit 2 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 0 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

b) Référence : ce sous-programme n'est pas prévu dans le plan à moyen terme.

c) Eléments de programme :

9.1 Travaux sur les plans architectural et technique et travaux généraux d'entretien

*Services :*

i) Supervision et suivi de l'établissement des plans, des spécifications, des devis et des marchés à l'occasion des travaux d'aménagement, de transformation et d'entretien des bâtiments;

ii) Supervision des travaux d'aménagement, de transformation et d'entretien des bâtiments.

9.2 Installations mécaniques, électriques et autres

*Services :*

i) Installations de chauffage, d'aération et de réfrigération dans l'immeuble de bureaux (dix étages), l'immeuble de la bibliothèque (cinq étages) et l'immeuble de la cafétéria (trois étages);

ii) Installations d'éclairage électrique et d'alimentation en courant électrique;

iii) Installations de plomberie, y compris la station de pompage, le réservoir d'eau, l'usine de traitement des déchets et le système d'écoulement des eaux;

iv) Installations d'interprétation simultanée, à savoir les écouteurs, les microphones et les amplificateurs de la salle des séances plénières et des six salles de conférence;

v) Ascenseurs;

vi) Système téléphonique numérique;

vii) Matériel de la cafétéria de la CEA.

*Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1989)*

*Postes temporaires*

13.90 Les ressources prévues (121 200 dollars) doivent permettre de créer un poste temporaire non renouvelable pour le Chef du Service de bureautique (classe P-5). Le titulaire de ce poste serait chargé de superviser les services de traitement de textes et de traitement électronique des données et de superviser la mise en place d'un service de bureautique à la CEA.

*Transfert de postes*

13.91 Il est proposé de transférer au présent programme un poste P-4 du programme relatif au développement social et aux affaires humanitaires et deux postes d'agent local du programme relatif au commerce international et au financement du développement.

*Reclassement de postes*

13.92 Il est proposé de reclasser à P-2 un poste d'agent local. Le classement initial des postes d'agent des services généraux à Addis-Abeba, effectué conformément aux normes approuvées par la CFPI, a permis de déterminer qu'un agent local exécutait des tâches relevant de la catégorie des administrateurs.

*Personnel temporaire (remplaçants et surnuméraires)*

13.93 Les ressources prévues (589 700 dollars) doivent permettre de recruter du personnel temporaire pour remplacer les fonctionnaires en congé de maternité, en congé de maladie de longue durée ou en congé spécial sans traitement.

*Heures supplémentaires et sursalaire de nuit*

13.94 Les ressources prévues (115 000 dollars) permettront de financer les heures supplémentaires assurées par les

services de sécurité (23 000 dollars) et celles qu'entraînera le surcroît de travail lors de la tenue des réunions, à raison de 40 réunions en moyenne par an (63 000 dollars), et lors de la clôture des comptes en fin d'exercice et lors de l'établissement du budget (29 000 dollars).

*Frais de voyage du personnel envoyé en mission*

13.95 Les ressources prévues (13 100 dollars) ont trait aux missions effectuées à New York au titre de consultation sur les questions administratives, financières et relatives au personnel.

*Location et entretien des locaux*

13.96 Les ressources prévues (489 600 dollars) ont été évaluées en fonction de la structure actuelle des dépenses. Il est proposé de transférer 16 000 dollars pour couvrir les frais généraux de fonctionnement des bureaux des MULPOC dans le cadre du programme concernant les questions et politiques relatives au développement.

*Eclairage, chauffage, énergie et eau*

13.97 Les ressources prévues (577 500 dollars) doivent permettre de couvrir les dépenses d'électricité, d'eau, de mazout et de vapeur.

*Location et entretien du matériel*

13.98 Le montant des ressources prévues à ce titre s'élève à 506 500 dollars. Il est proposé de transférer un montant de 16 000 dollars aux bureaux des MULPOC.

*Communications*

13.99 Les ressources prévues (1 044 800 dollars) doivent permettre de couvrir les frais correspondant aux télégrammes, aux télex, au service de la valise diplomatique, aux services postaux et aux communications téléphoniques. Il est proposé de transférer un montant de 3 600 dollars aux bureaux des MULPOC dans le cadre du programme concernant les questions et politiques relatives au développement.

*Dépenses de représentation*

13.100 Un montant de 13 200 dollars est prévu à cette rubrique.

*Services divers*

13.101 Les ressources prévues (349 400 dollars) doivent couvrir le coût de l'assurance des deux principaux immeubles de bureaux, ainsi que le coût du fret, de l'assurance maritime, de l'assurance générale, des frais bancaires et d'autres services divers.

*Fournitures et accessoires*

13.102 Les ressources prévues (1 349 400 dollars) doivent permettre d'acheter des articles de papeterie, des fournitures de bureau et des fournitures pour la reproduction de documents pendant l'exercice biennal 1990-1991. Il est proposé de transférer un montant de 17 000 dollars aux bureaux des MULPOC dans le cadre du programme concernant les questions et politiques relatives au développement.

*Mobilier et matériel*

13.103 Les ressources prévues (465 800 dollars) doivent permettre de remplacer, à concurrence de 265 800 dollars, le mobilier et le matériel de l'ensemble du secrétariat. Une augmentation de ressources de 200 000 dollars est proposée, à titre non renouvelable, pour pouvoir introduire la bureautique à la CEA.

## 4. GROUPE DE PLANIFICATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION

TABLEAU 13.45. ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1990-1991
		Réévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (aux taux révisés de 1989)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1989)	Inflation en 1990 et 1991	Augmentation totale	
Postes temporaires	238,2	1,6	-	31,1	32,7	270,9
Dépenses communes de personnel	132,0	1,8	-	17,2	19,0	151,0
Frais de voyage du personnel	7,0	0,4	-	0,8	1,2	8,2
<b>TOTAL</b>	<b>377,2</b>	<b>3,8</b>	<b>-</b>	<b>49,1</b>	<b>52,9</b>	<b>430,1</b>

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1989)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1988-1989	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins dépenses non renouvelables	(4) Plus croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
381,0	-	-	-	-	-

2) Fonds extra-budgetaires

-
<b>Total</b>
430,1

TABLEAU 13.46. POSTES NECESSAIRES

Programme : Groupe de planification des travaux de construction

Catégories	Postes permanents		Postes temporaires				Total	
	Budget ordinaire		Budget ordinaire		Fonds extra-budgetaires		Total	
	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
P-5	-	-	1	1	-	-	1	1
P-3	-	-	1	1	-	-	1	1
<b>TOTAL</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>2</b>	<b>2</b>
Autres catégories								
Agents locaux	-	-	2	2	-	-	2	2
<b>TOTAL</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>2</b>	<b>2</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>4</b>	<b>4</b>

### 4. GROUPE DE PLANIFICATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION

13.104 Le Groupe de planification des travaux de construction, créé en 1985, est chargé a) de préparer les dossiers d'appels d'offres et de participer à l'évaluation des soumissionnaires en vue de l'adjudication des marchés; b) d'aider les entrepreneurs à se procurer les matériaux nécessaires, d'inspecter les travaux de construction et de suivre leur exécution; c) de tenir des consultations et des

négociations avec des représentants du gouvernement du pays hôte, le Siège de l'ONU et les entrepreneurs.

#### Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1989)

##### Frais de voyage du personnel envoyé en mission

13.105 Un montant de 7 400 dollars est nécessaire pour couvrir les frais de voyage du technicien et du fonctionnaire des finances qui se rendront au Siège pour tenir des discussions au sujet des travaux et présenter des rapports sur leur état d'avancement.





## CHAPITRE 14. COMMISSION ECONOMIQUE ET SOCIALE POUR L'ASIE OCCIDENTALE

### TABLEAU 14.1. ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

#### COÛTS DIRECTS

##### 1) Budget ordinaire

Crédit ouvert pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues								Crédit demandé pour 1990-1991
	Réévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (taux révisés de 1989)		Accroissement des ressources (taux révisés de 1989)		Inflation en 1990 et 1991		Augmentation totale		
	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%	
36 766,2	515,3	1,4	148,1	0,6	5 204,3	14,1	5 867,7	15,9	42 633,9

#### Analyse de la croissance réelle (taux révisés de 1989)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1988-1989	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins dépenses non renouvelables	(4) Plus croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
37 281,5	148,1	130,0	-	18,1	-

##### 2) Fonds extra-budgétaires

1988-1989 Montant estimatif des dépenses	1990-1991 Montant estimatif des dépenses
--	--

##### a) Services d'appui à :

- i) D'autres organismes des Nations Unies
- ii) Des programmes extra-budgétaires

Total a)	522,2	534,6
----------	-------	-------

##### b) Activités de fond :

- FNUAP
- PNUE
- Fonds de développement des Nations Unies pour la femme
- ONUDI
- Fonds d'affectation spéciale pour les activités régionales de la CESAO
- Sources bilatérales
- Autres sources

Total b)	973,3	1 554,5
----------	-------	---------

##### c) Projets opérationnels :

- PNUE
- Fonds de développement des Nations Unies pour la femme
- FNUAP
- PNUD
- PNUD:URSS
- Unesco/Bureau régional pour la science et la technique à l'intention des Etats arabes
- Fonds d'affectation spéciale pour les activités régionales de la CESAO
- Sources bilatérales
- Autres sources

Total c)	3 045,8	2 658,5
----------	---------	---------

Total a), b) et c)	4 541,3	4 747,6
--------------------	---------	---------

Total, coûts directs	47 381,5
----------------------	----------

TABLEAU 14.2. ANALYSE DU TOTAL REEVALUE DE LA BASE DE RESSOURCES DE 1988-1989  
(AUX TAUX REVISES DE 1989)

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Programmes	Credits ouverts pour 1988-1989 (1)	Depenses non renouvelables de 1988-1989 (2)	Depenses supplementaires						Montant net des depenses supplementaires (9)	Total reevalue de la base de ressources de 1988-1989 (10) (1)+(9)
			Effet differe de l'accroissement de ressources 1988-1989		Reevaluation des coûts aux taux revises de 1989		Ajustements speciaux (7)	Total (8)		
			Postes permanents (3)	Autres objets de depense (4)	Postes permanents (5)	Autres objets de depense (6)				
A. Organes directeurs	133,5	-	-	-	-	5,1	-	5,1	5,1	138,6
B. Direction exécutive et administration	2 469,0	-	-	-	108,6	2,2	(86,2)	24,6	24,6	2 493,6
C. Programmes d'activité										
1. Alimentation et agriculture	1 370,1	-	-	-	56,9	1,0	(40,4)	17,5	17,5	1 387,6
2. Questions et politiques de développement	1 638,5	-	-	-	70,0	2,1	(55,4)	16,7	16,7	1 655,2
3. Environnement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
4. Etablissements humains	1 125,8	-	-	-	49,6	1,0	(40,4)	10,2	10,2	1 136,0
5. Développement industriel	1 951,7	-	-	-	84,4	2,5	(69,2)	17,7	17,7	1 969,4
6. Commerce international et financement du développement	549,3	-	-	-	23,9	0,4	(18,0)	6,3	6,3	555,6
7. Ressources naturelles	591,8	-	-	-	24,9	0,2	(19,2)	5,9	5,9	597,7
8. Questions énergétiques	1 319,9	23,4	-	-	56,6	2,0	(47,2)	11,4	(12,0)	1 307,9
9. Population	1 663,4	-	-	-	73,1	3,4	(60,6)	15,9	15,9	1 679,3
10. Administration et finances publiques	4	-	-	-	19,5	0,5	(16,4)	3,6	3,6	440,4
11. Science et technique	90,7	-	-	-	42,3	1,1	(36,0)	7,4	7,4	989,1
12. Développement social	1 084,9	-	-	-	47,7	0,8	(38,8)	9,7	9,7	1 094,6
13. Statistiques	1 596,0	-	-	-	64,8	1,7	(43,2)	23,3	23,3	1 619,3
14. Transports, communications et tourisme	1 316,0	-	-	-	54,4	1,9	(43,0)	13,3	13,3	1 329,3
D. Appui aux programmes										
1. Services d'information	517,3	-	-	-	10,9	-	(9,4)	10,5	10,5	527,8
2. Services de conférence et publications	4 047,0	-	-	-	160,4	-	(89,0)	71,4	71,4	4 118,4
3. Gestion des activités de coopération technique	470,2	-	-	-	21,8	-	(18,4)	3,4	3,4	473,6
4. Services administratifs et services communs	13 503,3	125,6	-	-	346,0	132,6	(88,2)	390,4	264,8	13 768,1
TOTAL	36 766,2	149,0	-	-	324,8	158,5	(819,0) <sup>a</sup>	664,3	515,3	37 281,5

<sup>a</sup> Compte tenu de la révision du pourcentage de postes vacants pour 1990-1991.

TABLEAU 14.3. BUDGET ORDINAIRE (COUTS DIRECTS) : TABLEAU RECAPITULATIF DES DEPENSES PREVUES POUR 1990-1991 ET DES TAUX DE CROISSANCE REELLE, PAR PROGRAMME

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Programmes	Credits ouverts pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues					Credits demandés pour 1990-1991	Taux de croissance réelle %
		Réévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (taux taux révisés de 1989)	Accroissement des ressources (taux taux révisés de 1989)	Inflation en 1990 et 1991	Augmentation totale			
					\$	%		
A. Organes directeurs	133,5	5,1	(48,6)	12,5	(31,0)	(23,2)	102,5	(35,0)
B. Direction exécutive et administration	2 469,0	24,6	327,2	384,4	736,2	29,8	3 205,2	13,1
C. Programmes d'activité								
1. Alimentation et agriculture	1 370,1	17,5	93,0	210,9	321,4	23,4	1 691,5	6,7
2. Questions et politiques de développement	1 638,5	16,7	(70,0)	217,2	163,9	10,0	1 802,4	(4,2)
3. Environnement	-	-	281,4	38,9	320,3	-	320,3	-
4. Etablissements humains	1 125,8	10,2	(159,6)	140,2	(9,2)	(0,8)	1 116,6	(14,0)
5. Développement industriel	1 951,7	17,7	(8,1)	275,6	285,2	14,6	2 236,9	(0,4)
6. Commerce international et financement du développement	549,3	6,3	-	76,7	83,0	15,1	632,3	-
7. Ressources naturelles	591,8	5,9	-	82,2	88,1	14,8	679,9	-
8. Questions énergétiques	1 319,9	(12,0)	(236,4)	146,3	(102,1)	(7,7)	1 217,8	(18,0)
9. Population	1 663,4	15,9	(166,6)	213,9	63,2	3,7	1 726,6	(9,9)
10. Administration et finances publiques	436,8	3,6	-	60,8	64,4	14,7	501,2	-
11. Science et technique	981,7	7,4	(166,6)	112,5	(46,7)	(4,7)	935,0	(16,8)
12. Développement social	1 084,9	9,7	293,6	7,0	500,3	46,1	1 585,2	26,8
13. Statistiques	1 596,0	23,3	-	224,7	248,0	15,5	1 844,0	-
14. Transports, communications et tourisme	1 316,0	13,3	166,6	211,5	391,4	29,7	1 707,4	12,5
D. Appui aux programmes								
1. Services d'information	517,3	10,5	(527,8)	-	(517,3)	(100,0)	-	(100,0)
2. Services de conférence et publications	4 047,0	71,4	(147,2)	563,3	487,5	12,0	4 534,5	(3,5)
3. Gestion des activités de coopération technique	470,2	3,4	-	65,1	68,5	14,5	538,7	-
4. Services administratifs et services communs	13 503,2	264,8	517,2	1 970,6	2 752,6	20,3	16 255,9	2,8
TOTAL	36 766,2	515,3	148,1	5 204,3	5 867,7	15,9	42 633,9	-

TABLEAU 14.4. BUDGET ORDINAIRE (COUTS DIRECTS) : TABLEAU RECAPITULATIF DES DEPENSES PREVUES POUR 1990-1991 ET DES TAUX DE CROISSANCE REELLE, PAR OBJET DE DEPENSE

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Objets de dépense	Credits ouverts pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Credits demandés pour 1990-1991	Taux de croissance réelle %
		Réévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (taux taux révisés de 1989)	Accroissement des ressources (taux taux révisés de 1989)	Inflation en 1990 et 1991	Augmentation totale		
Postes permanents	22 036,6	318,2	131,4	3 169,3	3 618,9	25 655,5	(0,5)
Personnel temporaire pour les réunions	133,5	5,1	(48,6)	12,5	(31,0)	102,5	(35,0)
Personnel temporaire (remplaçants et supplémentaires)	22,1	0,8	-	2,8	3,6	25,7	-
Consultants	285,7	1,6	8,7	35,6	45,9	331,6	3,0
Heures supplémentaires	127,9	4,9	17,2	18,4	40,5	168,4	12,9
Groupes spéciaux d'experts	116,1	(21,2)	45,0	17,8	41,6	157,7	47,4
Postes temporaires	131,5	(0,1)	(131,4)	-	(131,5)	-	(100,0)
Dépenses communes de personnel	10 303,1	187,7	-	1 493,4	1 681,1	11 984,2	-
Indemnités de représentation	9,2	-	-	-	-	9,2	-
Frais de voyage du personnel envoyé en mission	237,3	9,7	2,6	30,8	43,1	280,4	1,0
Travaux contractuels d'imprimerie et de reliure	40,2	1,4	-	5,2	6,6	46,8	-
Services informatiques contractuels	161,3	6,3	12,4	22,1	40,8	202,1	7,3
Location et entretien des locaux	979,2	38,0	(50,0)	119,1	107,1	1 086,3	(4,9)
Eclairage, chauffage, énergie et eau	363,9	13,9	(16,4)	44,4	41,9	405,8	(4,3)
Location et entretien du matériel	337,3	12,9	-	43,2	56,1	393,4	-
Communications	421,9	16,3	-	54,0	70,3	492,2	-
Dépenses de représentation	13,5	0,5	(4,0)	1,3	(2,2)	11,3	(28,5)
Services divers	192,8	7,2	(32,8)	20,6	(5,0)	187,8	(16,4)
Fournitures et accessoires	457,7	17,7	-	58,6	76,3	534,0	-
Mobilier et matériel	294,1	(4,3)	100,0	39,8	135,5	429,6	-
Remplacement du matériel de bureau	-	-	84,0	10,4	94,4	94,4	-
Transformations et améliorations	101,3	(101,3)	30,0	5,0	(66,3)	35,0	-
TOTAL	36 766,2	515,3	148,1	5 204,3	5 867,7	42 633,9	-

TABLEAU 14.5. POSTES NECESSAIRES

Unité administrative : Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale

Catégories	Postes permanents		Postes temporaires				Total	
	Budget ordinaire		Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires			
	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
SGA	1	1	-	-	-	-	1	1
D-2	1	1	-	-	-	-	1	1
D-1	8	8	-	-	-	-	8	8
P-5	18	18	-	-	-	-	18	18
P-4	33	34	1	-	-	1	34	35
P-3	26	26	-	-	2	2	28	28
P-2/1	11	11	-	-	-	2	11	13
TOTAL	98	99	1	-	2	5	101	104
Autres catégories								
Agents locaux	188	188	-	-	7	7	195	195
TOTAL	188	188	-	-	7	7	195	195
TOTAL GÉNÉRAL	286	287	1	-	9	12	296	299

## COMMISSION ECONOMIQUE ET SOCIALE POUR L'ASIE OCCIDENTALE (CESAO)

14.1 Le programme de travail de la CESAO a été élaboré dans le cadre du plan à moyen terme, l'accent étant mis sur les programmes interdisciplinaires, notamment de mise en valeur des ressources humaines. Les 14 programmes d'activité comprennent 29 sous-programmes et 54 éléments de

programme. Les activités techniques connexes sont entreprises par la Division mixte CESAO/FAO de l'agriculture, la Division de la planification du développement, la Division du développement social, de la population et des établissements humains, la Division mixte CESAO/ONUDI de l'industrie, la Division des ressources naturelles, de la science et de la technique, la Division de la statistique et la Division des transports et des communications.

### A. Organes directeurs

TABLEAU 14.6. ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

#### 1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1990-1991
		Réévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (aux taux révisés de 1989)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1989)	Inflation en 1990 et 1991	Augmentation totale	
Personnel temporaire pour les réunions	133,5	5,1	(48,6)	12,5	(31,0)	102,5
TOTAL	133,5	5,1	(48,6)	12,5	(31,0)	102,5

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1989)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1988-1989	Accroissement des ressources				(5) Montant ajusté	Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté		
138,6	(48,6)	-	-	(48,6)	(35,0) %	

#### 2) Fonds extra-budgétaires

Total	102,5
-------	-------

### A. Organes directeurs

14.2 Il s'agit de la session biennale de la Commission, de la session de son comité technique et de quatre réunions intergouvernementales consacrées à des programmes précis de la CESAO [Statistiques (une réunion), Transports, communications et tourisme (deux réunions) et Direction exécutive et administration (une réunion)].

14.3 Les prévisions de dépenses sont basées sur l'hypothèse que la seizième session de la Commission, ainsi que

les autres réunions intergouvernementales, se tiendront au siège permanent de la Commission à Bagdad.

Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1989)

#### Personnel temporaire pour les réunions

14.4 Le montant de 90 000 dollars prévu pour couvrir les services d'interprétation nécessaires aux réunions susmentionnées fait apparaître une diminution de 48 600 dollars due au fait que les sessions de la Commission sont désormais biennales.

**B. Direction exécutive et administration**
**TABLEAU 14.7. ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX**

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

## 1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1990-1991
		Réévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (taux révisés de 1989)	Accroissement des ressources (taux révisés de 1989)	Inflation en 1990 et 1991	Augmentation totale	
Postes permanents	1 641,6	12,6	223,2	256,7	492,5	2 134,1
Dépenses communes de personnel	762,4	9,8	104,0	120,6	234,4	996,8
Indemnités de représentation	9,2	-	-	-	-	9,2
Frais de voyage du personnel envoyé en mission	55,8	2,2	-	7,1	9,3	65,1
<b>TOTAL</b>	<b>2 469,0</b>	<b>24,6</b>	<b>327,2</b>	<b>384,4</b>	<b>736,2</b>	<b>3 205,2</b>

## Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1989)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1988-1989	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
2 493,6	327,2	-	-	327,2	13,1 %

## 2) Fonds extra-budgétaires

-
Total
3 205,2

**TABLEAU 14.8. POSTES NECESSAIRES**
**Programme : Direction exécutive et administration**

Catégories	Postes permanents		Postes temporaires				Total	
	Budget ordinaire		Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires			
	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991
<b>A. Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</b>								
S.GA	1	1	-	-	-	-	1	1
D-2	1	1	-	-	-	-	1	1
D-1	1	1	-	-	-	-	1	1
P-5	1	2	-	-	-	-	1	2
P-4	2	2	-	-	-	-	2	2
P-3	1	1	-	-	-	-	1	1
P-2/1	2	1	-	-	-	-	2	1
<b>TOTAL</b>	<b>9</b>	<b>9</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>9</b>	<b>9</b>
<b>Autres catégories</b>								
Agents locaux	7	10	-	-	-	-	7	10
<b>TOTAL</b>	<b>7</b>	<b>10</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>7</b>	<b>10</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>16</b>	<b>19</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>16</b>	<b>19</b>

**B. Direction exécutive et administration**

14.5 Ce programme est exécuté par le Bureau du Secrétaire exécutif, qui comprend le secrétariat de la Commission et le Groupe de la planification et de la coordination des programmes.

14.6 Le programme englobe la direction exécutive des activités de la Commission, la planification, la programmation, la coordination et l'évaluation des activités de fond, notamment de celles qui ont trait à la coopération technique, la supervision des services d'information et les relations avec les Etats membres. Il est prévu de transférer à ce programme les activités et ressources du programme des services d'information, auparavant comprises dans l'appui au programme.

14.7 Les quatre sous-programmes, leurs éléments de programme et les produits correspondants sont décrits ci-après.

**Sous-programme 1. Direction exécutive**

a) Ressources nécessaires : budget ordinaire : 932 100 dollars (soit 29 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 27 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

b) Référence : ce sous-programme n'entre pas dans le cadre du plan à moyen terme.

c) Élément de programme :

1.1 Direction et gestion fonctionnelles et administratives d'ensemble

*Activité intermédiaire* : Superviser l'établissement et l'exécution du programme de travail de la Commission; assurer la liaison et mener des consultations avec les Etats membres et les responsables gouvernementaux et non gouvernementaux de haut rang; maintenir les relations avec le gouvernement hôte; représenter l'ONU dans la région selon

qu'il convient; gérer les ressources humaines et financières de la Commission.

#### *Sous-programme 2. Secrétariat de la Commission*

a) Ressources nécessaires : budget ordinaire : 310 700 dollars (soit 10 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 9 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

b) Référence : ce sous-programme n'entre pas dans le cadre du plan à moyen terme.

c) Elément de programme :

##### 2.1 Appui d'ensemble aux travaux de la Commission

###### *Produits :*

i) Services techniques nécessaires à une session de la Commission et de son comité technique (premier trimestre de 1991);

ii) Services de secrétariat nécessaires aux autres réunions intergouvernementales, selon que de besoin;

iii) Fonctions protocolaires et négociations avec le pays hôte sur des questions touchant le fonctionnement de la Commission;

iv) Suivi et contrôle de l'application des résolutions de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social qui intéressent la Commission.

#### *Sous-programme 3. Planification et coordination des programmes*

a) Ressources nécessaires : budget ordinaire : 1 581 800 dollars (soit 49 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 64 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

b) Référence : ce sous-programme n'entre pas dans le cadre du plan à moyen terme.

c) Eléments de programme :

##### 3.1 Planification, programmation et fourniture d'un appui fonctionnel d'ensemble

###### *Produits :*

i) Deux rapports passant en revue les programmes de travail des organisations régionales et internationales afin d'identifier d'éventuels domaines de coopération (un en 1990 et un en 1991);

ii) Service fonctionnel d'une réunion intergouvernementale chargée d'examiner le plan à moyen terme 1992-1997 compte tenu de la stratégie internationale du développement (quatrième trimestre de 1990);

iii) Service fonctionnel de la session de la Commission et de son comité technique (premier trimestre de 1991);

iv) Rapports annuels sur a) la coopération régionale (premier trimestre de 1990 et de 1991); b) les activités de la CESAO (premier trimestre de 1990 et de 1991); c) les activités de coopération économique et technique; d) les collectes de fonds et les projets extra-budgétaires organisés à l'appui du programme de la Commission (premier trimestre de 1990 et de 1991).

*Activités intermédiaires :* a) Lancement, coordination et soutien d'activités pluridisciplinaires touchant les nouveaux problèmes de grande importance pour la région; b) appui fonctionnel à quatre réunions des secrétaires exécutifs et deux réunions de hauts fonctionnaires ainsi qu'aux réunions du Conseil économique et social et du Comité du programme et de la coordination; c) collaboration à l'établissement du projet de budget-programme pour l'exercice biennal 1992-1993.

##### 3.2 Contrôle de l'exécution des plans, des programmes et des politiques

*Activité intermédiaire :* Etablissement du rapport sur l'exécution du programme (quatrième trimestre de 1990 et de 1991); deux rapports d'analyse interorganisations des programmes (un en 1990 et un en 1991); deux rapports sur l'application des accords de coopération avec les organisations nationales, régionales et internationales (un en 1990 et un en 1991).

##### 3.3 Evaluation des programmes de la Commission

###### *Produits :*

i) Deux rapports d'évaluation sur certains produits (premier trimestre de 1990 et de 1991);

ii) Deux rapports d'évaluation sur des produits financés par des fonds extra-budgétaires au titre de l'appui aux activités des programmes (premier trimestre de 1990 et de 1991);

iii) Deux rapports d'auto-évaluation sur huit sous-programmes la première année et sur sept sous-programmes la deuxième année (premier trimestre de 1990 et de 1991).

*Activité intermédiaire :* Etablissement de notes d'évaluation sur les produits achevés, de rapports de mission, de rapports sur des réunions techniques, intergouvernementales et autres.

#### *Sous-programme 4. Diffusion de l'information*

a) Ressources nécessaires : budget ordinaire : 380 600 dollars (soit 12 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 0 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

b) Référence : ce sous-programme n'entre pas dans le cadre du plan à moyen terme.

c) Elément de programme :

##### 4.1 Diffusion d'informations générales et plus détaillées

*Services :* Traitement et diffusion des informations sur les activités de l'ONU en général et sur celles de la CESAO en particulier; publication d'un bulletin sur les travaux de la CESAO (24 numéros), de bulletins périodiques, de communiqués de presse et de dépêches.

*Activité intermédiaire :* Environ 600 heures de conférences de presse, interviews, conférences, débats et réunions.

*Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1989)*

#### *Transfert de postes*

14.8 Ainsi qu'il est mentionné au paragraphe 14.6, il est proposé de transférer à ce programme les ressources et activités faisant l'objet du programme Services d'information. De ce fait, un poste P-5 et trois postes d'agent local sont transférés à ce programme, d'où un poste P-2 est transféré au programme Développement social.

#### *Frais de voyage du personnel envoyé en mission*

14.9 Le montant de 58 000 dollars prévu à ce titre couvre les frais de voyage du Secrétaire exécutif, du secrétariat de la Commission, du Groupe de la planification et de la coordination des programmes, selon qu'il convient, afin qu'ils puissent participer aux sessions du Conseil économique et social et aux réunions des secrétaires exécutifs des commissions régionales; se rendre au siège de la Ligue des Etats arabes et dans certains Etats membres; tenir des consultations sur le suivi, les résultats et l'évaluation des programmes.

## C. Programmes d'activité

## 1. ALIMENTATION ET AGRICULTURE EN ASIE OCCIDENTALE

TABLEAU 14.9. ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

## 1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1990-1991
		Réévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (taux révisés de 1989)	Accroissement des ressources (taux révisés de 1989)	Inflation en 1990 et 1991	Augmentation totale	
Postes permanents	913,3	10,1	63,4	140,6	214,1	1 127,4
Consultants	20,3	0,6	-	2,5	3,1	23,4
Dépenses communes de personnel	424,4	6,4	29,6	66,3	102,3	526,7
Frais de voyage du personnel envoyé en mission	12,1	0,4	-	1,5	1,9	14,0
<b>TOTAL</b>	<b>1 370,1</b>	<b>17,5</b>	<b>93,0</b>	<b>210,9</b>	<b>321,4</b>	<b>1 691,5</b>

## Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1989)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1988-1989	Accroissement des ressources				(5) Montant ajusté	Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté		
1 387,6	93,0	-	-	93,0	6,7 %	

## 2) Fonds extra-budgétaires

## a) Services d'appui à :

- i) D'autres organismes des Nations Unies
- ii) Des programmes extra-budgétaires

1988-1989 Montant estimatif des dépenses	1990-1991 Montant estimatif des dépenses
-	-
4,5	-

Total a)	4,5	-
----------	-----	---

## b) Activités de fond

Total b)	-	-
----------	---	---

 c) Projets opérationnels :  
Sources bilatérales

Total c)	35,0	-
----------	------	---

Total a), b) et c)	39,5	-
--------------------	------	---

<b>Total</b>	<b>1 691,5</b>	
--------------	----------------	--

TABLEAU 14.10. POSTES NECESSAIRES

## Programme : Alimentation et agriculture en Asie occidentale

Catégories	Postes permanents		Postes temporaires				Total	
	Budget ordinaire		Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires			
	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
P-5	1	1	-	-	-	-	1	1
P-4	2	2	-	-	-	-	2	2
P-3	1	2	-	-	-	-	1	2
P-2/1	1	1	-	-	-	-	1	1
<b>TOTAL</b>	<b>5</b>	<b>6</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>5</b>	<b>6</b>
Autres catégories								
Agents locaux	6	5	-	-	-	-	6	5
<b>TOTAL</b>	<b>6</b>	<b>5</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>6</b>	<b>5</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>11</b>	<b>11</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>11</b>	<b>11</b>

\* En outre, un poste D-1, un poste P-5, un poste P-4 et un poste P-3 sont financés par la FAO.

### C. Programmes d'activité

#### 1. ALIMENTATION ET AGRICULTURE EN ASIE OCCIDENTALE

14.10 Ce programme suit trois orientations principales. Premièrement, il prévoit le suivi du développement du secteur alimentaire et agricole dans la région, ainsi que l'analyse des tendances et des problèmes graves naissants; deuxièmement, il vise à renforcer le potentiel des pays de la région en matière de planification agricole et à améliorer la coordination des plans nationaux; troisièmement, il est conçu pour fournir un appui direct aux efforts nationaux et intergouvernementaux dans la région, avec des activités axées sur des programmes concrets.

14.11 Ce programme est exécuté par la Division mixte CESAO/FAO de l'agriculture. Les trois sous-programmes qui le constituent, ainsi que les éléments de programme et les produits correspondants qui sont prévus pour l'exercice biennal, sont décrits ci-après :

##### *Sous-programme 1. Contrôle et gestion du développement agricole et des ressources agricoles*

a) Ressources nécessaires : budget ordinaire : 563 500 dollars (soit 33 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 28 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr. 1), paragraphes 13.59 à 13.64, tel que révisé dans le document A/39/6, paragraphes 13.59 et 13.62A.

c) Eléments de programme :

1.1 Examen et évaluation du développement agricole

*Produit* : Publication technique : *Agriculture et développement en Asie occidentale*, Nos 13 et 14 (troisième trimestre de 1990 et de 1991).

1.2 Activités à l'appui de la lutte contre la désertification\*\*

*Activités opérationnelles* : i) Formulation d'un plan national de lutte contre la désertification dans les pays de la CESAO (troisième trimestre de 1990 et de 1991); ii) formulation de projets précis de contrôle de la désertification dans deux pays de la CESAO (troisième trimestre de 1990 et de 1991).

##### *Sous-programme 2. Planification et politiques alimentaires*

a) Ressources nécessaires :

Budget ordinaire : 563 500 dollars (soit 33 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 62 % du total prévu pour le programme en 1988-1989);

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr. 1), paragraphes 13.65 à 13.68.

c) Eléments de programme :

2.1 Formation et aide en matière de planification et d'analyse des projets agricoles

*Produit* : Rapport à la Commission sur la formation en matière de planification et d'analyse des projets agricoles (premier trimestre de 1991).

*Activités opérationnelles* : Organisation de deux stages de formation, un au niveau national et un au niveau régional, en matière de planification et d'analyse des projets agricoles (troisième trimestre de 1990 et de 1991).

2.2 Renforcement de la planification et de la formulation de politiques agricoles dans la région de la CESAO\*

*Produits* : Publications techniques : a) renforcement et coordination de la planification et de la formulation de politiques agricoles dans deux pays de la CESAO (troisième trimestre de 1991); b) évaluation des politiques agricoles au niveau des exploitations dans deux pays de la CESAO (troisième trimestre de 1991); c) rationalisation du système de subventions à la consommation alimentaire et de distribution de la production alimentaire : monographies concernant deux pays (troisième trimestre de 1991).

##### *Sous-programme 3. Appui au programme de réforme agraire et de développement rural*

a) Ressources nécessaires : budget ordinaire : 564 500 dollars (soit 34 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 10 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr. 1), paragraphes 13.69 à 13.73, tel que révisé dans le document A/39/6, paragraphes 13.69 à 13.73A.

c) Eléments de programme :

3.1 Encouragement des activités et des institutions d'aide à l'agriculture

*Produits* : Publications techniques : a) planification et évaluation des institutions de crédit rurales dans deux pays de la CESAO (quatrième trimestre de 1991); b) vulgarisation et éducation en matière d'agriculture et de développement rural dans les pays de la CESAO (troisième trimestre de 1991).

3.2 Encouragement de la coopération régionale pour le développement rural

*Produit* : Publication technique : travaux d'une réunion d'un groupe d'experts consacrée à l'échange de données d'expérience en matière de développement rural entre pays de la région (quatrième trimestre de 1991).

##### *Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1989)*

##### *Transfert de postes*

14.12 Il est proposé de transférer un poste P-3 du programme Etablissements humains au présent programme, d'où un poste d'agent local serait transféré au programme Administration et services communs.

##### *Consultants*

14.13 Les ressources nécessaires à ce titre (20 900 dollars) se répartissent comme suit :

Elément de programme	Description des tâches	Dollars
2.2	Contribuer à la réalisation d'études multidisciplinaires touchant la planification et la formulation de politiques agricoles et leur effet sur la coordination régionale dans deux pays de la région	12 000
3.2	Contribuer à identifier des domaines de réussite en matière de développement rural dans un ou deux pays de la CESAO, en vue d'encourager la coopération régionale pour le développement rural par l'échange de données d'expérience en matière de développement rural dans la région	8 900
	TOTAL	<u>20 900</u>

\*\* Non prioritaire.

\* Priorité absolue.



Frais de voyage du personnel envoyé en mission

14.14 Les ressources nécessaires à ce titre (12 500 dollars) se répartissent comme suit :

Élément de programme	Description des tâches	Dollars				
1.1	Procéder à des consultations et à un examen, avec les bureaux concernés de la FAO, touchant les données à faire figurer dans le bulletin annuel <i>Agriculture et développement en Asie occidentale</i> . . . . .	2 000	3.1	Évaluer les institutions de crédit rural . . . . .	2 000	
2.2	Examiner des systèmes de planification agricole ainsi que des systèmes de gestion des exploitations agri-		3.2	Tenir des consultations avec de hauts responsables gouvernementaux sur des questions de développement rural . . . . .	2 000	
					TOTAL	12 500

coles et de distribution de la production alimentaire dans deux pays de la CESAO; étudier des questions particulièrement pressantes concernant le développement agricole . . . . . 6 500

2. QUESTIONS ET POLITIQUES DE DEVELOPPEMENT EN ASIE OCCIDENTALE

TABLEAU 14.11. ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des États-Unis)

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1990-1991
		Réévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (aux taux révisés de 1989)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1989)	Inflation en 1990 et 1991	Augmentation totale	
Postes permanents	1 083,4	8,2	(50,2)	143,0	101,0	1 184,4
Consultants	22,1	0,9	6,0	3,5	10,4	32,5
Dépenses communes de personnel	503,2	6,4	(23,4)	67,2	50,2	553,4
Frais de voyage du personnel envoyé en mission	29,8	1,2	(2,4)	3,5	2,3	32,1
TOTAL	1 638,5	16,7	(70,0)	217,2	163,9	1 802,4

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1989)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1988-1989	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
1 655,2	(70,0)	-	-	(70,0)	(4,2) %

2) Fonds extra-budgétaires

a) Services d'appui à :

- i) D'autres organismes des Nations Unies
- ii) Des programmes extra-budgétaires

1988-1989 Montant estimatif des dépenses	1990-1991 Montant estimatif des dépenses
---	---

4,8	-
Total a)	4,8

b) Activités de fond :

Fonds d'affectation spéciale pour les activités régionales de la CESAO

37,0	-
Total b)	37,0

c) Projets opérationnels

-	-
Total c)	-

41,8	-
Total a), b) et c)	41,8

Total	1 802,4
-------	---------

TABLEAU 14.12. POSTES NECESSAIRES

Programme : Questions et politiques de développement en Asie occidentale

Catégories	Postes permanents		Postes temporaires				Total	
	Budget ordinaire		Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		1988-1989	1990-1991
	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991		
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
D-1	1	1	-	-	-	-	1	1
P-5	1	1	-	-	-	-	1	1
P-4	3	3	-	-	-	-	3	3
P-3	1	1	-	-	-	-	1	1
TOTAL	6	6	-	-	-	-	6	6
Autres catégories								
Agents locaux	5	4	-	-	-	-	5	4
TOTAL	5	4	-	-	-	-	5	4
TOTAL GÉNÉRAL	11	10	-	-	-	-	11	10

## 2. QUESTIONS ET POLITIQUES DE DÉVELOPPEMENT EN ASIE OCCIDENTALE

14.15 Il s'agit d'une recherche concernant les tendances du développement socio-économique dans la région de la CESAO, en vue d'identifier et d'analyser les problèmes de développement et de recommander d'autres types de directives, ainsi que d'encourager la coopération et l'intégration économiques en Asie occidentale.

14.16 Ce programme est exécuté par la Division de la planification du développement. Les trois sous-programmes qui le constituent, ainsi que les éléments de programme et les activités et produits correspondants, sont décrits ci-après.

### Sous-programme 1. Planification prospective

a) Ressources nécessaires : budget ordinaire : 594 800 dollars (soit 33 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 32 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr.1), paragraphes 10.148 à 10.151, tel que révisé dans les documents A/39/6, paragraphes 10.149 et 10.151 et A/43/6, paragraphes 10.148 à 10.151.

c) Élément de programme :

1.1 Perspectives de développement à moyen terme dans la région de la CESAO

Produit : Publication technique : Possibilités de coordination des plans, programmes et politiques de développement au niveau sous-régional en Asie occidentale (quatrième trimestre de 1991).

### Sous-programme 2. Mesures spéciales en faveur des pays les moins avancés de la région de la CESAO

a) Ressources nécessaires : budget ordinaire : 306 400 dollars (soit 17 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 20 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr.1), paragraphes 10.152 à 10.155, tel que révisé dans le document A/39/6, paragraphes 10.152, 10.153 et 10.155.

c) Élément de programme :

2.1 Examen et analyse des tendances, des politiques et des mesures concernant la mise en oeuvre dans la région de la CESAO du nouveau Programme substantiel d'action pour les années 80 en faveur des pays les moins avancés

Produits : Publications techniques : a) examen et analyse des progrès réalisés quant à la mise en oeuvre dans la région de la CESAO du nouveau Programme substantiel d'action (deuxième trimestre de 1990); b) coopération économique entre les deux des pays les moins avancés de la CESAO : évaluation et potentiel (deuxième trimestre de 1991).

### Sous-programme 3. Examen et analyse des tendances économiques

a) Ressources nécessaires : budget ordinaire : 901 200 dollars (soit 50 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 48 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr.1), paragraphes 10.156 à 10.159.

c) Élément de programme :

3.1 Examen et analyse de l'évolution économique et sociale dans les pays d'Asie occidentale\*

Produits : Publications techniques : a) Etude de l'évolution économique et sociale dans la région de la CESAO (deuxième trimestre de 1990 et de 1991); b) études sur les problèmes de développement dans les pays d'Asie occidentale (troisième trimestre de 1991).

### Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1989)

#### Transfert de postes

14.17 Il est proposé de transférer un poste d'agent local du présent programme au programme Administration et services communs.

#### Consultants

14.18 Les ressources prévues (29 000 dollars) font apparaître une augmentation de 6 000 dollars, compte tenu des questions complexes et spécialisées à étudier, et se répartissent comme suit :

Élément de programme	Description des tâches	Dollars
1.1	Réaliser sur une sous-région une monographie destinée à la publication technique sur la coordination des plans, programmes et politiques de développement en tant que moyen de faciliter la coopération et l'intégration économiques	7 000
3.1	Contribuer à réaliser les études approfondies destinées à l'étude annuelle de l'évolution économique et sociale dans la région de la CESAO	22 000
	TOTAL	29 000

#### Frais de voyage du personnel envoyé en mission

14.19 Les ressources prévues (28 600 dollars) se répartissent comme suit :

Élément de programme	Description des tâches	Dollars
1.1	Procéder à des échanges de vues périodiques avec les planificateurs et responsables nationaux au sujet des perspectives de développement à moyen terme dans la région, ainsi que pour la collecte et la vérification de données non publiées	6 000

\* Priorité absolue

Élément de programme	Description des tâches	Dollars	Élément de programme	Description des tâches	Dollars	
2.1	Procéder avec des responsables des deux pays les moins avancés de la région à des échanges de vues périodiques sur la mise en oeuvre du nouveau Programme substantiel d'action et participer à la deuxième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés .....	6 000	3	Procéder, avec les responsables gouvernementaux dans les pays de la région, à des consultations annuelles sur l'évolution économique et sociale, rassembler des données non publiées et participer à des réunions régionales et internationales relatives à la Stratégie internationale du développement .....	16 600	
					TOTAL	28 600

### 3. ENVIRONNEMENT EN ASIE OCCIDENTALE

TABLEAU 14.15. ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

#### 1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1990-1991
		Réévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (aux taux révisés de 1989)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1989)	Inflation en 1990 et 1991	Augmentation totale	
Postes permanents	-	-	181,6	25,2	206,8	206,8
Consultants	-	-	10,0	1,2	11,2	11,2
Dépenses communes de personnel	-	-	84,8	11,8	96,6	96,6
Frais de voyage du personnel envoyé en mission	-	-	5,0	0,7	5,7	5,7
<b>TOTAL</b>	-	-	<b>281,4</b>	<b>38,9</b>	<b>320,3</b>	<b>320,3</b>

#### Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1989)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1988-1989	Accroissement des ressources				(5) Montant ajusté	Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté		
-	281,4	-	-	281,4	-	

#### 2) Fonds extra-budgétaires

##### a) Services d'appui à :

- i) D'autres organismes des Nations Unies
- ii) Des programmes extra-budgétaires

1988-1989 Montant estimatif des dépenses	1990-1991 Montant estimatif des dépenses
-	-
-	23,1

Total a)	-	23,1
----------	---	------

##### b) Activités de fond :

- PNUE
- Sources bilatérales

-	25,0
-	178,0

Total b)	-	203,0
----------	---	-------

##### c) Projets opérationnels :

- PNUE

-	60,0
---	------

Total c)	-	60,0
----------	---	------

Total a), b) et c)	-	286,1
--------------------	---	-------

Total		606,4
-------	--	-------

TABLEAU 14.14. POSTES NECESSAIRES

## Programme : Environnement en Asie occidentale

Catégories	Postes permanents		Postes temporaires				Total	
	Budget ordinaire		Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires			
	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur P-4	-	1	-	-	-	1	-	2
TOTAL	-	1	-	-	-	1	-	2
Autres catégories								
Agents locaux	-	1	-	-	-	-	-	1
TOTAL	-	1	-	-	-	-	-	1
TOTAL GÉNÉRAL	-	2	-	-	-	1	-	3

## 3. ENVIRONNEMENT EN ASIE OCCIDENTALE

14.20 Les efforts pour incorporer le volet environnement dans le processus de développement de la région de la CESAO sont encore à un stade initial et constituent désormais une véritable gageure, vu les problèmes écologiques de plus en plus graves qui affectent les écosystèmes de la région. Ce programme vise à recenser les sujets de préoccupation d'ordre écologique de la région de la CESAO et à en assurer l'incorporation dans le processus de développement de la région.

14.21 Le programme était, par le passé, entièrement financé par des fonds extra-budgétaires. Il est proposé de l'intégrer au budget ordinaire par le biais d'un redéploiement des ressources. Le sous-programme, ses éléments de programme et les produits correspondants sont décrits ci-après.

*Sous programme 1. Problèmes et préoccupations concernant l'environnement dans la région de la CESAO*

a) Ressources nécessaires :

Budget ordinaire : 320 300 dollars (soit 100 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 100 % du total prévu pour le programme en 1988-1989);

Fonds extra-budgétaires : 226 100 dollars (soit 100 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 100 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr.1), paragraphes 12.81 à 12.90, tel que révisé dans les documents A/39/6, paragraphe 12.88, et A/41/6, paragraphe 12.87.

c) Eléments de programme :

1.1 Assistance technique aux Etats membres\*

*Activités opérationnelles* : Détermination et formulation de projets relatifs à l'environnement dans la région de la CESAO et soutien de ces projets.

1.2 Perspective écologique dans la région de la CESAO

*Produits* :

i) Rapport à la Commission sur les perspectives écologiques dans la région de la CESAO jusqu'à l'an 2000 (premier trimestre de 1991);

ii) Publication technique : Perspectives de la protection de l'environnement dans certains secteurs de la région de la CESAO (quatrième trimestre de 1991).

*Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1989)*

*Transfert de postes*

14.22 Il est proposé de transférer à ce programme un poste P-4 et un poste d'agent local du programme Energie, de façon à inscrire les activités au budget ordinaire.

*Consultants*

14.23 Le montant estimatif de 10 000 dollars prévu au titre de l'élément de programme 1.2 servira à l'examen des aspects techniques de quelques questions sectorielles, en vue de formuler des recommandations précises, en coordination avec le PNUE.

*Frais de voyage du personnel envoyé en mission*

14.24 Le montant estimatif de 5 000 dollars permettra de participer à des conférences régionales et mondiales portant sur des questions écologiques et d'assurer la coordination avec le bureau régional du PNUE à Bahreïn.

\* Priorité absolue.

## 4. ETABLISSEMENTS HUMAINS EN ASIE OCCIDENTALE

TABLEAU 14.15. ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

## 1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1990-1991
		Réévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (taux révisés de 1989)	Accroissement des ressources (taux révisés de 1989)	Inflation en 1990 et 1991	Augmentation totale	
Postes permanents	749,9	5,1	(113,6)	92,7	(15,8)	734,1
Consultants	19,3	0,7	(8,0)	1,5	(5,8)	13,5
Groupes spéciaux d'experts	-	-	15,0	1,2	16,2	16,2
Dépenses communes de personnel	348,1	4,1	(53,0)	43,7	(5,2)	342,9
Frais de voyage du personnel envoyé en mission	8,5	0,3	-	1,1	1,4	9,9
<b>TOTAL</b>	<b>1 125,8</b>	<b>10,2</b>	<b>(159,6)</b>	<b>140,2</b>	<b>(9,2)</b>	<b>1 116,6</b>

## Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1989)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1988-1989	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
1 136,0	(159,6)	-	-	(159,6)	(14,0) %

## 2) Fonds extra-budgétaires

## a) Services d'appui à :

- i) D'autres organismes des Nations Unies
- ii) Des programmes extra-budgétaires

	1988-1989 Montant estimatif des dépenses	1990-1991 Montant estimatif des dépenses
Total a)	6,1	13,3
b) Activités de fond :		
Sources bilatérales	25,0	-
Autres sources	-	20,0
Total b)	25,0	20,0
c) Projets opérationnels :		
Sources bilatérales	22,6	75,0
Total c)	22,6	75,0
Total a), b) et c)	53,7	108,3
<b>Total</b>	<b>1 224,9</b>	

TABLEAU 14.16. POSTES NECESSAIRES

## Programme : Etablissements humains en Asie occidentale

Catégories	Postes permanents		Postes temporaires				Total	
	Budget ordinaire		Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires			
	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
P-5	1	1	-	-	-	-	1	1
P-4	1	1	-	-	-	-	1	1
P-3	2	1	-	-	-	-	2	1
P-2/1	1	1	-	-	-	-	1	1
<b>TOTAL</b>	<b>5</b>	<b>4</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>5</b>	<b>4</b>
Autres catégories								
Agents locaux	3	3	-	-	-	-	3	3
<b>TOTAL</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>3</b>	<b>3</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>8</b>	<b>7</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>8</b>	<b>7<sup>a</sup></b>

<sup>a</sup> En outre, un poste P.3 et un poste d'agent local seront financés par le Centre des Nations Unies pour les établissements humains (Habitat).

#### 4. ETABLISSEMENTS HUMAINS EN ASIE OCCIDENTALE

14.25 Au cours de l'exercice biennal 1990-1991, ce programme continuera de mettre l'accent sur des méthodes et politiques appropriées en matière de planification ainsi que sur l'amélioration de la gestion des villes. Le programme vise en définitive deux buts : autosuffisance au niveau national grâce à la participation de tous les groupes sociaux aux efforts de développement; coopération au niveau régional.

14.26 Ce programme, qui est exécuté par la Division du développement social, de la population et des établissements humains, se compose de deux sous-programmes. Les éléments de programme et les produits correspondants sont décrits ci-après.

##### *Sous-programme 1. Intégration de la planification physique à la planification économique et sociale*

###### a) Ressources nécessaires :

Budget ordinaire : 703 500 dollars (soit 63 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 58 % du total prévu pour le programme en 1988-1989);

Fonds extra-budgétaires : 21 000 dollars (soit 63 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 100 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr.1), paragraphes 14.105 à 14.108, tel que révisé dans le document A/43/6, paragraphes 14.105 à 14.108A.

###### c) Eléments de programme :

###### 1.1 Planification des établissements humains dans la région de la CESAO\*

*Produits* : Publications techniques : a) planification des établissements humains adaptée pour la région de la CESAO (deuxième trimestre de 1990); b) situation des établissements humains dans la région de la CESAO (deuxième trimestre de 1990); c) contexte socio-culturel de la planification physique dans la région de la CESAO (quatrième trimestre de 1991).

###### 1.2 Politiques de logement social\*\*

###### *Produits* :

i) Publications techniques : financement du logement dans la région de la CESAO—institutions et procédures (premier trimestre de 1991);

ii) Rapport à la Commission : recommandations d'une réunion d'experts sur le financement et la gestion de logements bon marché (premier trimestre de 1991) (fonds extra-budgétaires).

##### *Sous-programme 2. Gestion urbaine*

###### a) Ressources nécessaires :

Budget ordinaire : 413 100 dollars (soit 37 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 20 % du total prévu pour le programme en 1988-1989);

\* Priorité absolue.

\*\* Non prioritaire.

Fonds extra-budgétaires : 12 300 dollars (soit 37 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 0 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr.1), paragraphes 14.109 à 14.112, tel que révisé dans les documents A/41/6, paragraphes 14.111 et 14.112, et A/43/6, paragraphe 14.112.

###### c) Elément de programme :

###### 2.1 Gestion du développement urbain

*Produit* : Publication technique : systèmes d'information pour la gestion urbaine dans la région de la CESAO—principes directeurs (quatrième trimestre de 1991).

*Activité opérationnelle* : Assistance technique en matière de gestion des aspects physiques et écologiques des villes.

##### *Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1989)*

##### *Transfert de poste*

14.27 Il est prévu de transférer un poste P-3 de ce programme au programme Alimentation et agriculture.

##### *Consultants*

14.28 Les ressources prévues sous cette rubrique (12 000 dollars) se répartissent comme suit :

<i>Elément de programme</i>	<i>Description des tâches</i>	<i>Dollars</i>
1.2	Evaluer l'efficacité des organismes de financement du logement dans la région de la CESAO et formuler des directives pour la création d'organismes ayant pour objet de faciliter financièrement l'exécution de projets de logement bon marché	6 000
2.1	Développer des systèmes d'information pour la gestion urbaine dans la région	6 000
	TOTAL	12 000

##### *Groupes spéciaux d'experts*

14.29 Un montant de 15 000 dollars est prévu pour la tenue d'une réunion d'experts aux fins d'examiner le financement et la gestion de logements bon marché (élément de programme 1.2).

##### *Frais de voyage du personnel envoyé en mission*

14.30 Les ressources prévues sous cette rubrique (8 800 dollars) concernent les activités suivantes :

<i>Elément de programme</i>	<i>Description des tâches</i>	<i>Dollars</i>
1.2	Consultation et réunions d'information avec les cadres d'organismes financiers publics, touchant l'application de propositions tendant à améliorer le financement du logement dans la région	4 400
2.1	Consultation et réunions d'information avec des spécialistes du développement urbain, touchant les procédures de création de groupes de gestion des aspects physiques et écologiques des villes	4 400
	TOTAL	8 800

## 5. DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL EN ASIE OCCIDENTALE

TABLEAU 14.17. ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

## 1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1990-1991
		Réévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (taux révisés de 1989)	Accroissement des ressources (taux révisés de 1989)	Inflation en 1990 et 1991	Augmentation totale	
Postes permanents	1 283,6	8,2	-	181,9	190,1	1 473,7
Consultants	40,2	1,9	(8,1)	4,2	(2,0)	38,2
Groupes spéciaux d'experts	13,5	-	-	1,6	1,6	15,1
Dépenses communes de personnel	596,0	7,0	-	85,5	92,5	688,5
Frais de voyage du personnel envoyé en mission	18,4	0,6	-	2,4	3,0	21,4
<b>TOTAL</b>	<b>1 951,7</b>	<b>17,7</b>	<b>(8,1)</b>	<b>275,6</b>	<b>285,2</b>	<b>2 236,9</b>

## Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1989)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1988-1989	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
1 969,4	(8,1)	-	-	(8,1)	(0,4) %

## 2) Fonds extra-budgétaires

## a) Services d'appui à :

- i) D'autres organismes des Nations Unies
- ii) Des programmes extra-budgétaires

1988-1989 Montant estimatif des dépenses	1990-1991 Montant estimatif des dépenses
---	---

-	-
73,2	46,3

Total a)	73,2	46,3
----------	------	------

## b) Activités de fond :

- ONU/DI
- Fonds d'affectation spéciale pour les activités régionales de la CESAO
- Sources bilatérales
- Autres sources

-	27,0
47,5	-
-	23,5
-	145,0

Total b)	47,5	195,5
----------	------	-------

## c) Projets opérationnels :

- PNUD
- Unesco/Bureau régional pour la science et la technique à l'intention des Etats arabes
- Sources bilatérales
- Autres sources

490,0	-
4,9	-
-	43,5
21,0	140,0

Total c)	515,9	183,5
----------	-------	-------

Total a), b) et c)	636,6	425,3
--------------------	-------	-------

Total	2 662,2
-------	---------

TABLEAU 14.18. POSTES NECESSAIRES

## Programme : Développement industriel en Asie occidentale

Catégories	Postes permanents		Postes temporaires				Total	
	Budget ordinaire		Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		1988-1989	1990-1991
	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991		
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
D-1	1	1	-	-	-	-	1	1
P-5	1	1	-	-	-	-	1	1
P-4	3	3	-	-	-	-	3	3
P-3	2	2	-	-	-	-	2	2
P-2/1	1	1	-	-	-	-	1	1
TOTAL	8	8	-	-	-	-	8	8
Autres catégories								
Agents locaux	5	5	-	-	-	-	5	5
TOTAL	5	5	-	-	-	-	5	5
TOTAL GÉNÉRAL	13	13	-	-	-	-	13	13 <sup>a</sup>

<sup>a</sup> En outre, deux postes P-2 et un poste d'agent local seront financés par l'ONUDI.

## 5. DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL EN ASIE OCCIDENTALE

14.31 Le programme de développement industriel au cours de l'exercice biennal 1990-1991 sera consacré à l'analyse des progrès enregistrés en matière de développement industriel dans la région de la CESAO et des perspectives dans ce domaine. Une attention particulière sera accordée à l'encouragement des projets industriels basés sur les ressources dans les deux pays les moins avancés de la région.

14.32 Le programme sera également axé sur les moyens d'améliorer les plans de financement de la petite industrie, de développer l'esprit d'entreprise au sein de la population locale, de renforcer la lutte contre la pollution industrielle et d'assurer le fonctionnement d'établissements de formation industrielle dans la région. Il continuera d'accorder une attention particulière à l'introduction de technologies industrielles spécialisées dans la région, y compris la technologie informatique, l'automatisation industrielle et les industries électroniques.

14.33 Ce programme est exécuté par la Division mixte CESAO/ONUDI de l'industrie. Les trois sous-programmes qui le constituent, ainsi que les éléments de programme et les produits correspondants, sont décrits ci-après :

*Sous-programme 1. Planification nationale et coordination régionale dans le secteur industriel*

## a) Ressources nécessaires :

Budget ordinaire : 559 200 dollars (soit 25 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 31 % du total prévu pour le programme en 1988-1989);

Fonds extra-budgétaires : 60 500 dollars (soit 25 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 0 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr.1), paragraphes 15.129 à 15.134.

## c) Eléments de programme :

## 1.1 Le développement industriel et ses perspectives en Asie occidentale

*Produit* : Publication technique : progrès et perspectives du développement industriel dans la région de la CESAO (quatrième trimestre de 1990 et de 1991).

*Activité intermédiaire* : Documents sur des questions de développement industriel dans la région de la CESAO, destinés à la quatrième Conférence générale de l'ONUDI (troisième trimestre de 1991).

## 1.2 Programmation industrielle pour les pays les moins avancés de la région de la CESAO\*\*

*Produits* : Publications techniques : a) travaux d'une réunion d'experts sur la programmation industrielle pour les pays les moins avancés de la région de la CESAO (Yémen et Yémen démocratique) (deuxième trimestre de 1991); b) études de préféabilité sur des projets identifiés au Yémen et au Yémen démocratique (quatrième trimestre de 1991).

*Sous-programme 2. Commerce des articles manufacturés et financement du développement industriel*

## a) Ressources nécessaires :

Budget ordinaire : 559 200 dollars (soit 25 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 17 % du total prévu pour le programme en 1988-1989);

Fonds extra-budgétaires : 60 500 dollars (soit 25 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 0 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr.1), paragraphes 15.135 à 15.139.

## c) Elément de programme :

## 2.1 Financement de la petite industrie

*Produits* : Publications techniques : a) bibliographie annotée sélective sur le financement de la petite industrie dans la région de la CESAO (quatrième trimestre de 1990); b) travaux d'une réunion d'experts sur des questions de financement de la petite industrie et de développement de l'esprit d'entreprise au sein de la population locale (quatrième trimestre de 1991); c) financement de la petite industrie et encouragement de l'esprit d'entreprise au sein de la population locale (quatrième trimestre de 1991).

*Sous-programme 3. Développement de certaines branches d'industrie et identification de projets régionaux*

## a) Ressources nécessaires :

Budget ordinaire : 1 118 500 dollars (soit 50 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 52 % du total prévu pour le programme en 1988-1989);

Fonds extra-budgétaires : 120 800 dollars (soit 50 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 0 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr.1), paragraphes 15.140 à 15.144, tel que révisé dans le document A/43/6, paragraphes 15.140 et 15.142 à 15.144B.

## c) Eléments de programme :

## 3.1 Assistance aux industries existantes\*

*Produits* : Publications techniques : a) lutte contre la pollution industrielle et recyclage des déchets (troisième trimestre de 1991); b) renforcement des établissements de

\*\* Non prioritaire.

\* Priorité absolue.



formation industrielle dans la région de la CESAO (troisième trimestre de 1991).

*Activité intermédiaire* : Assistance aux Etats membres dans certaines branches d'industrie au cours de l'exercice 1991-1992 (fonds extra-budgétaires).

### 3.2 Technologies industrielles spécialisées

*Produits* : Publications techniques : a) automatisation industrielle dans les pays de la région (quatrième trimestre de 1991); b) élaboration de logiciels et applications dans la région (quatrième trimestre de 1991); c) études de pré-faisabilité de certains projets d'investissement dans les industries électroniques (troisième trimestre de 1991); d) travaux de la deuxième Conférence arabe sur l'informatique linguistique (troisième trimestre de 1990).

*Activités opérationnelles* : a) programme régional de formation sur la conception et la réalisation des circuits intégrés (quatrième trimestre de 1991); b) atelier de formation sur les applications du génie génétique à l'industrie (deuxième trimestre de 1991).

*Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1989)*

#### Consultants

14.34 Les ressources prévues (34 000 dollars), qui représentent une diminution de 8 100 dollars, se répartissent comme suit :

Élément de programme	Description des tâches	Dollars
1.2	Fournir des apports pour la réalisation d'études de pré-faisabilité sur des projets relatifs aux industries basées sur les ressources au Yémen et au Yémen démocratique	6 000
2.1	Donner des conseils sur les moyens d'obtenir une assistance efficace pour le financement des petites industries	6 000
3.1	Elaborer un document d'information sur les établissements de formation industrielle dans la région	6 000
3.2	Réaliser une étude sur les programmes d'automatisation et de logiciels industriels dans la région de la CESAO et faire des études de pré-faisabilité sur certains projets d'investissement dans le domaine des industries électroniques	16 000
	TOTAL	<u>34 000</u>

#### Groupes spéciaux d'experts

14.35 Les ressources prévues sous cette rubrique (13 500 dollars) serviront au financement partiel de trois réunions de groupes spéciaux d'experts et se répartissent comme suit :

Élément de programme	Description des tâches	Dollars
1.2	Procéder à des échanges de vues touchant les industries basées sur les ressources au Yémen et au Yémen démocratique	4 000
2.1	Procéder à des échanges de vues touchant le développement de l'esprit d'entreprise et le financement des petites industries	4 500
3.1	Procéder à des échanges de vues touchant les possibilités de renforcement des établissements de formation industrielle dans la région	5 000
	TOTAL	<u>13 500</u>

#### Frais de voyage du personnel envoyé en mission

14.36 Les ressources prévues (19 000 dollars) se répartissent comme suit :

Élément de programme	Description des tâches	Dollars
1.1	Assembler et vérifier les données sur les faits nouveaux intervenus dans le secteur manufacturier dans la région de la CESAO	6 000
1.2	Procéder, avec les organismes de financement régionaux, à des échanges de vues touchant des projets au Yémen et au Yémen démocratique	2 000
2.1	Rassembler et vérifier les données sur le financement des petites industries dans la région	3 000
3.1	Identifier les problèmes de certaines industries et procéder, avec les fonctionnaires nationaux compétents, à des échanges de vues touchant le fonctionnement des établissements de formation industrielle	6 000
3.2	Procéder, avec les fonctionnaires nationaux compétents, à des échanges de vues touchant l'automatisation industrielle et certains projets de l'industrie électronique dans la région	2 000
	TOTAL	<u>19 000</u>

## 6. COMMERCE INTERNATIONAL ET FINANCEMENT DU DEVELOPPEMENT EN ASIE OCCIDENTALE

TABLEAU 14.19. ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX  
(En milliers de dollars des Etats-Unis)

### 1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1990-1991
		Réévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (taux révisés de 1989)	Accroissement des ressources (taux révisés de 1989)	Inflation en 1990 et 1991	Augmentation totale	
Postes permanents	369.7	3.5	-	51.3	54.8	424.5
Dépenses communes de personnel	171.6	2.4	-	24.4	26.8	198.4
Frais de voyage du personnel envoyé en mission	8.0	0.4	-	1.0	1.4	9.4
<b>TOTAL</b>	<b>549.3</b>	<b>6.3</b>	<b>-</b>	<b>76.7</b>	<b>83.0</b>	<b>632.3</b>

### Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1989)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1988-1989	Accroissement des ressources				(5) Montant ajusté	Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)			
555.6	-	-	-	-	-	-

### 2) Fonds extra-budgétaires

-
Total

632,3

TABLEAU 14.20. POSTES NECESSAIRES

### Programme : Commerce international et financement du développement en Asie occidentale

Catégories	Postes permanents		Postes temporaires				Total	
	Budget ordinaire		Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		1988-1989	1990-1991
	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991		
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur	1	1	-	-	-	-	1	1
P-5	1	1	-	-	-	-	1	1
P-3								
<b>TOTAL</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>2</b>	<b>2</b>
Autres catégories	2	2	-	-	-	-	2	2
Agents locaux								
<b>TOTAL</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>2</b>	<b>2</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>4</b>	<b>4</b>

## 6. COMMERCE INTERNATIONAL ET FINANCEMENT DU DEVELOPPEMENT EN ASIE OCCIDENTALE

14.37 L'objet de ce programme est d'analyser l'évolution du commerce et des paiements extérieurs, ainsi que d'identifier les problèmes et les questions de politique économique qui concernent l'expansion et la diversification des échanges (tant de biens que de services) en Asie occidentale, et qui se prêtent à une action coopérative. Les travaux portent sur l'expansion du commerce intrarégional et des relations commerciales avec les pays en développement d'autres régions.

14.38 Le sous-programme unique, ses deux éléments de programme et les activités et produits correspondants sont décrits ci-après.

### Sous-programme. Expansion et diversification du commerce

a) Ressources nécessaires : budget ordinaire : 632 300 dollars (soit 100 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 100 % du total prévu pour le programme approuvé en 1988-1989).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr. 1), paragraphes 16.173 à 16.178.

### c) Eléments de programme :

1.1 Examen et analyse de l'évolution du commerce extérieur et services et analyses statistiques en matière de commerce\*

*Produits* : Publications techniques : a) deux études analytiques sur l'évolution et les problèmes du commerce extérieur et des paiements dans les pays d'Asie occidentale (deuxième trimestre de 1990 et de 1991); b) étude statistique des termes de l'échange et des indices y afférents (troisième trimestre de 1991); c) étude statistique des courants d'échange intrarégionaux et du commerce avec d'autres pays en développement (quatrième trimestre de 1991).

1.2 Opérations internationales portant sur les services et le développement en Asie occidentale

*Produits* : Publications techniques : a) étude analytique comparative des lois et règlements nationaux des pays d'Asie occidentale intéressant le commerce et les investissements internationaux dans le secteur des services (troisième trimestre de 1991); b) étude analytique des opérations internationales en matière de services en Asie occidentale au cours de la troisième Décennie des Nations Unies pour le développement (deuxième trimestre de 1991).

\* Priorité absolue.

## Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1989)

## Frais de voyage du personnel envoyé en mission

14.39 Les ressources prévues (8 400 dollars) doivent permettre d'organiser avec des fonctionnaires nationaux, les organisations régionales intéressées, la CNUCED et le

Bureau de statistique de l'ONU des consultations et de vérifier l'information touchant divers aspects de l'évolution du secteur du commerce extérieur et des services et analyses statistiques en matière de commerce extérieur, ainsi que les opérations internationales portant sur les services et le développement.

## 7. RESSOURCES NATURELLES EN ASIE OCCIDENTALE

TABLEAU 14.21. ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

## 1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1990-1991
		Réévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (aux taux révisés de 1989)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1989)	Inflation en 1990 et 1991	Augmentation totale	
Postes permanents	387,6	3,4	-	53,8	57,2	444,8
Consultants	17,6	-	-	2,2	2,2	19,8
Dépenses communes de personnel	180,1	2,3	-	25,4	27,7	207,8
Frais de voyage du personnel envoyé en mission	6,5	0,2	-	0,8	1,0	7,5
<b>TOTAL</b>	<b>591,8</b>	<b>5,9</b>	<b>-</b>	<b>82,2</b>	<b>88,1</b>	<b>679,9</b>

## Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1989)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1988-1989	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
597,7	-	-	-	-	-

## 2) Fonds extra-budgétaires

## a) Services d'appui à :

- i) D'autres organismes des Nations Unies
- ii) Des programmes extra-budgétaires

	1988-1989 Montant estimatif des dépenses	1990-1991 Montant estimatif des dépenses
	-	-
	29,9	-
<b>Total a)</b>	<b>29,9</b>	<b>-</b>
	30,0	-
<b>Total b)</b>	<b>30,0</b>	<b>-</b>
	200,0	-
<b>Total c)</b>	<b>200,0</b>	<b>-</b>
<b>Total a), b) et c)</b>	<b>259,9</b>	<b>-</b>
<b>Total</b>	<b>679,9</b>	<b>-</b>

 b) Activités de fond :  
Sources bilatérales

 c) Projets opérationnels :  
Autres sources

TABLEAU 14.22. POSTES NECESSAIRES

## Programme : Ressources naturelles en Asie occidentale

Catégories	Postes permanents		Postes temporaires				Total	
	Budget ordinaire		Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		1988-1989	1990-1991
	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991		
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
P-5	1	1	-	-	-	-	1	1
P-4	1	1	-	-	-	-	1	1
TOTAL	2	2	-	-	-	-	2	2
Autres catégories								
Agents locaux	2	2	-	-	-	-	2	2
TOTAL	2	2	-	-	-	-	2	2
TOTAL GÉNÉRAL	4	4	-	-	-	-	4	4

7. RESSOURCES NATURELLES  
EN ASIE OCCIDENTALE

14.40 L'objet de ce programme est de mieux cerner les divers aspects de l'encouragement et du renforcement de la coopération régionale touchant la conservation, la mise en valeur, la gestion et l'augmentation des ressources en eau de la région. Les travaux portent sur l'application du Plan d'action de Mar del Plata et la réalisation des objectifs de la Décennie internationale de l'eau potable et de l'assainissement.

14.41 Le programme est exécuté par la Division des ressources naturelles, de la science et de la technique. Le sous-programme unique, ses éléments de programme et les activités et produits correspondants sont décrits ci-après.

*Sous-programme. Ressources en eau*

a) Ressources nécessaires : budget ordinaire : 679 900 dollars (soit 100 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 100 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr.1), paragraphes 17.108 à 17.113, tel que révisé dans le document A/39/6, paragraphes 17.103 à 17.106.

c) Eléments de programme :

1.1 Technologies de la gestion des ressources en eau\*

Produits : Publications techniques : a) technologies de la gestion des ressources en eau adaptées à la région de la

CESAO (troisième trimestre de 1991); b) données relatives à l'eau et aux autres ressources naturelles de la région de la CESAO (quatrième trimestre de 1991).

1.2 Conservation de l'eau dans les systèmes d'irrigation

Produit : Publication technique : mesures de prévention contre la déperdition d'eau dans les systèmes d'irrigation de la région de la CESAO (quatrième trimestre de 1991).

*Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1989)**Consultants*

14.42 Les ressources prévues (17 600 dollars) doivent permettre d'accomplir les tâches suivantes :

Elément de programme	Description des tâches	Dollars
1.1	Concours technique pour aider à établir les publications concernant les technologies de la gestion des ressources en eau au niveau local et d'autres données relatives à l'eau et aux ressources naturelles	8 800
1.2	Concours technique pour aider à établir la publication sur les mesures de prévention contre la déperdition d'eau dans les systèmes d'irrigation	8 800
	TOTAL	17 600

*Frais de voyage du personnel envoyé en mission*

14.43 Un montant de 6 700 dollars est prévu pour permettre d'organiser des échanges de vues avec des fonctionnaires dans les pays de la région et de vérifier les renseignements à jour et non publiés, ainsi que de participer aux réunions interorganisations appropriées.

\* Priorité absolue

8. QUESTIONS ENERGETIQUES EN ASIE OCCIDENTALE

TABLEAU 14.23. ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des États-Unis)

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Credits ouverts pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Credits demandés pour 1990-1991
		Reévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (taux révisés de 1989)	Accroissement des ressources (taux révisés de 1989)	Inflation en 1990 et 1991	Augmentation totale	
Postes permanents	854,9	4,9	(181,6)	92,6	(84,1)	770,8
Consultants	25,6	1,1	-	2,6	3,7	29,3
Groupes spéciaux d'experts	23,4	(23,4)	30,0	5,0	11,6	35,0
Dépenses communes de personnel	396,9	4,5	(84,8)	43,6	(36,7)	360,2
Frais de voyage du personnel envoyé en mission	19,1	0,9	-	2,5	3,4	22,5
<b>TOTAL</b>	<b>1 319,9</b>	<b>(12,0)</b>	<b>(236,4)</b>	<b>146,3</b>	<b>(102,1)</b>	<b>1 217,8</b>

Analyse de la croissance réelle (taux révisés de 1989)

Total révalué de la base de ressources de 1988-1989 (1)	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins dépenses non renouvelables	(4) Plus croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
1 307,9	(236,4)	-	-	(236,4)	(18,0) %

2) Fonds extra-budgétaires

	1988-1989 Montant estimé des dépenses	1990-1991 Montant estimé des dépenses
a) Services d'appui à :		
i) D'autres organismes des Nations Unies	-	-
ii) Des programmes extra-budgétaires	33,0	-
<b>Total a)</b>	<b>33,0</b>	<b>-</b>
b) Activités de fond :		
Fonds d'affectation spéciale pour les activités régionales de la CESAO	3,0	-
<b>Total b)</b>	<b>3,0</b>	<b>-</b>
c) Projets opérationnels :		
PNUD	251,2	-
<b>Total c)</b>	<b>251,2</b>	<b>-</b>
<b>Total a), b) et c)</b>	<b>287,2</b>	<b>-</b>
<b>Total</b>	<b>1 217,8</b>	<b>-</b>

TABLEAU 14.24. POSTES NECESSAIRES

Programme : Questions énergétiques en Asie occidentale

Catégories	Postes permanents		Postes temporaires				Total	
	Budget ordinaire		Budget ordinaire		Fonds extra budgétaires			
	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
D-1	1	1	-	-	-	-	1	1
P-5	1	1	-	-	-	-	1	1
P-4	2	1	-	-	-	-	2	1
P-3	1	1	-	-	-	-	1	1
<b>TOTAL</b>	<b>5</b>	<b>4</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>5</b>	<b>4</b>
Autres catégories								
Agents locaux	3	2	-	-	-	-	3	2
<b>TOTAL</b>	<b>3</b>	<b>2</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>3</b>	<b>2</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>8</b>	<b>6</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>8</b>	<b>6</b>

## 8. QUESTIONS ENERGETIQUES EN ASIE OCCIDENTALE

14.44 Ce programme vise avant tout à appuyer la mise en valeur des ressources énergétiques dans le cadre du développement économique et social d'ensemble de la région. Il porte tout particulièrement sur l'interaction énergie/économie. Ses principaux éléments ont pour objet d'évaluer la situation énergétique actuelle, les stratégies d'approvisionnement et les perspectives d'évolution de la demande, et d'étudier les moyens d'élaborer et d'appliquer des politiques de mise en valeur et de gestion des sources d'énergie. L'accent est également mis, dans le cadre du programme, sur le déroulement des projets sous-régionaux et régionaux relatifs aux sources d'énergie renouvelables, conçus au cours de l'exercice biennal 1988-1989, et sur l'identification de nouveaux projets.

14.45 Le programme est exécuté par la Division des ressources naturelles, de la science et de la technique et comprend trois sous-programmes. Leurs éléments de programme et les produits correspondants prévus pour l'exercice biennal sont décrits ci-après.

### Sous-programme 1. Planification de l'énergie

a) Ressources nécessaires : budget ordinaire : 609 000 dollars (soit 50 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 48 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr.1), paragraphes 11.105 à 11.108, tel que révisé dans le document A/43/6, paragraphes 11.105 à 11.108.

c) Eléments de programme :

1.1 Etude et évaluation des faits nouveaux les plus récents intéressant le secteur de l'énergie dans la région de la CESAO

*Produits* : Publications techniques : a) Bulletin de l'énergie (quatrième trimestre de 1990 et de 1991); b) étude et évaluation des activités relatives à l'énergie dans la région de la CESAO (quatrième trimestre de 1990 et de 1991).

1.2 Perspectives d'exploitation et de commercialisation du gaz naturel et du gaz de pétrole liquéfié\*

*Produit* : Publication technique : actes du colloque sur les perspectives d'exploitation et de commercialisation du gaz naturel et du gaz de pétrole liquéfié (GPL) (quatrième trimestre de 1991).

### Sous-programme 2. Coopération régionale pour la recherche-développement et l'expérimentation concernant des sources d'énergie nouvelles et renouvelables

a) Ressources nécessaires : budget ordinaire : 304 400 dollars (soit 25 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 24 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr.1), paragraphes 11.109 à 11.112.

c) Elément de programme :

2.1 Déroulement de projets portant sur les sources d'énergie renouvelables

*Produits* :

i) Rapport à la Commission sur l'exécution des projets portant sur les sources d'énergie renouvelables qui ont été élaborés au cours de l'exercice biennal 1988-1989 (premier trimestre de 1991);

ii) Publication technique : questions relatives à l'énergie en milieu rural dans la région de la CESAO (quatrième trimestre de 1991).

### Sous-programme 3. Conservation de l'énergie et rendement énergétique

a) Ressources nécessaires : budget ordinaire : 304 400 dollars (soit 25 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 28 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr.1), paragraphes 11.113 à 11.116, tel que révisé dans le document A/43/6, paragraphe 11.108.

c) Elément de programme :

3.1 Demande d'énergie du secteur des ménages dans certains pays de la CESAO\*\*

*Produit* : Publication technique : demande d'énergie du secteur des ménages dans certains pays de la CESAO (quatrième trimestre de 1991).

*Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1989)*

### Transfert de postes

14.46 Il est proposé de transférer un poste P-4 et un poste d'agent local au programme Environnement, qui auparavant était exclusivement financé à l'aide de fonds extra-budgétaires, pour inscrire les activités relatives à l'environnement au budget ordinaire.

### Consultants

14.47 Les ressources prévues (26 700 dollars) doivent permettre d'accomplir les tâches suivantes :

Elément de programme	Description des tâches	Dollars
1.2	Contribuer à l'établissement de publications techniques consacrées aux perspectives d'exploitation et de commercialisation du gaz naturel et du gaz de pétrole liquéfié (GPL)	10 000
2.1	Identifier les technologies de mise en valeur des sources d'énergie renouvelables qui pourraient convenir à certaines zones rurales de la région	6 700
3.1	Contribuer à la conception de questionnaires sur la demande d'énergie dans certains pays de la CESAO, analyser les données d'enquêtes sur le terrain et aider à l'établissement de la publication technique	10 000
	TOTAL	26 700

### Groupes spéciaux d'experts

14.48 Le montant de 30 000 dollars prévu au titre de l'élément de programme 1.2 doit permettre de couvrir le coût d'un colloque qui serait consacré au gaz naturel et au gaz de pétrole liquéfié (GPL) pour débattre, notamment, des grandes questions de coopération sous-régionale, régionale et interrégionale en vue de l'exploitation du GPL et du gaz naturel et examiner les perspectives de commercialisation dans ce domaine.

\* Priorité absolue.

\*\* Non prioritaire.

Frais de voyage du personnel envoyé en mission

14.49 Les ressources prévues (20 000 dollars) doivent permettre d'accomplir les tâches suivantes :

Elément de programme	Description des tâches	Dollars	Elément de programme	Description des tâches	Dollars
1.1	Rassembler et vérifier des données relatives à l'énergie et procéder à des échanges de vues avec des fonctionnaires nationaux sur des questions d'intérêt mutuel pour les pays membres	4 500	2.1	Assurer le suivi de l'exécution des projets portant sur les sources d'énergie renouvelables, évaluer les résultats de l'activité des services d'expérimentation et examiner avec des experts et des fonctionnaires des pays membres les moyens de diffuser les technologies relatives aux sources d'énergie renouvelables; assister aux réunions des groupes interorganisations sur les sources d'énergie nouvelles et renouvelables en 1990 et 1991	7 500
1.2	Débattre avec des experts de différents aspects de l'exploitation du gaz naturel et du GPL et étudier la possibilité d'une coopération plus étroite entre les pays de la région méditerranéenne et d'autres producteurs potentiels de gaz naturel d'Asie occidentale; assister à la réunion du Comité du gaz de la CEE en 1991	5 500	3.1	Analyser avec les fonctionnaires intéressés de la région les tendances récentes de la demande d'énergie croissante du secteur des ménages et étudier les politiques et les mesures permettant d'améliorer le rendement énergétique et de réaliser des économies d'énergie	2 500
			TOTAL		<u>20 000</u>

9. POPULATION EN ASIE OCCIDENTALE

TABLEAU 14.25. ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1990-1991
		Réévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (taux révisés de 1989)	Accroissement des ressources (taux révisés de 1989)	Inflation en 1990 et 1991	Augmentation totale	
Postes permanents	1 103,6	6,6	(113,6)	141,2	34,2	1 137,8
Consultants	19,7	1,6	-	2,7	4,3	24,0
Groupes spéciaux d'experts	17,8	1,4	-	2,4	3,8	21,6
Dépenses communes de personnel	512,3	5,9	(53,0)	66,3	19,2	531,5
Frais de voyage du personnel envoyé en mission	10,0	0,4	-	1,3	1,7	11,7
<b>TOTAL</b>	<b>1 663,4</b>	<b>15,9</b>	<b>(166,6)</b>	<b>213,9</b>	<b>63,2</b>	<b>1 726,6</b>

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1989)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1988-1989	Accroissement des ressources				(5) Montant ajusté	Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins dépenses non renouvelables	(4) Plus croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté		
1 679,3	(166,6)	-	-	(166,6)	(9,9) %	

2) Fonds extra-budgétaires

a) Services d'appui à :

- i) D'autres organismes des Nations Unies
- ii) Des programmes extra-budgétaires

	1988-1989 Montant estimatif des dépenses	1990-1991 Montant estimatif des dépenses
	-	-
Total a)	185,3	138,9

b) Activités de fond :

FNUAP

	760,8	868,4
Total b)	760,8	868,4

c) Projets opérationnels :

- PNUD
- Département de la coopération technique pour le développement (DCTD)
- FNUAP
- Fonds d'affectation spéciale pour les activités régionales de la CESAO

	-	200,0
	22,7	-
	638,5	-
	2,9	-
Total c)	664,1	200,0

Total a), b) et c)	1 610,2	1 207,3
--------------------	---------	---------

Total	2 933,9
-------	---------

TABLEAU 14.26. POSTES NECESSAIRES

## Programme : Population en Asie occidentale

Catégories	Postes permanents		Postes temporaires				Total	
	Budget ordinaire		Budget ordinaire		Fonds extra-budgetaires		1988-1989	1990-1991
	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991		
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
D-1	1	1	-	-	-	-	1	1
P-5	1	1	-	-	-	-	1	1
P-4	2	2	-	-	-	-	2	2
P-3	2	1	-	-	2	2	4	3
P-2/1	1	1	-	-	-	-	1	1
<b>TOTAL</b>	<b>7</b>	<b>6</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>9</b>	<b>8</b>
Autres catégories								
Agents locaux	4	4	-	-	6	6	10	10
<b>TOTAL</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>6</b>	<b>6</b>	<b>10</b>	<b>10</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>11</b>	<b>10</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>8</b>	<b>8</b>	<b>19</b>	<b>18</b>

## 9. POPULATION EN ASIE OCCIDENTALE

14.50 Au cours de l'exercice biennal 1990-1991, les travaux concernant la population se poursuivront dans les domaines suivants : estimations démographiques, intégration des variables démographiques au processus de planification, promotion de l'emploi, mise en valeur des ressources humaines et diffusion des résultats de la recherche en matière de population.

14.51 Les quatre sous-programmes, leurs éléments de programme et les produits correspondants prévus pour l'exercice biennal sont décrits ci-après.

## Sous-programme 1. Collecte et analyse de données démographiques

## a) Ressources nécessaires :

Budget ordinaire : 293 500 dollars (soit 17 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 24 % du total prévu pour le programme en 1988-1989);

Fonds extra-budgétaires : 1 007 300 dollars (soit 100 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 100 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr.1), paragraphes 18.96 à 18.100.

## c) Élément de programme :

## 1.1 Analyse de données démographiques

Produits : Publications techniques : a) septième numéro d'une publication sur les indicateurs démographiques et indicateurs socio-économiques connexes évalués en 1990, pour les pays membres de la CESAO (troisième trimestre de 1991); b) situation démographique dans la région de la CESAO (troisième trimestre de 1990); c) travaux d'un séminaire sur les estimations et projections démographiques dans la région de la CESAO (deuxième trimestre de 1991) (fonds extra-budgétaires).

## Sous-programme 2. Evolution démographique et politique de planification du développement

a) Ressources nécessaires : budget ordinaire : 569 800 dollars (soit 33 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 17 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr.1), paragraphes 18.101 à 18.105.

## c) Élément de programme :

## 2.1 Politiques et mesures en matière de population\*

Produit : Publication technique : examen et évaluation des politiques et mesures nationales touchant la répartition de la population dans certains pays de la région de la CESAO (quatrième trimestre de 1990).

\* Priorité absolue.

Activité intermédiaire : Conférence sur la ville dans le monde arabe (troisième trimestre de 1991).

## Sous-programme 3. Education et information en matière de population (publications et centre d'échange d'informations)

a) Ressources nécessaires : budget ordinaire : 293 500 dollars (soit 17 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 13 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr.1), paragraphes 18.106 à 18.111.

## c) Élément de programme :

## 3.1 Mise en mémoire, recherche, traitement et diffusion de l'information démographique

Produits : Publications techniques : a) *Population Bulletin of the Economic and Social Commission for Western Asia*, Nos 35, 36 et 37 (troisième trimestre de 1990; premier et troisième trimestres de 1991); b) bibliographie relative à la population dans le monde arabe (deuxième trimestre de 1990).

## Sous-programme 4. Promotion de l'emploi et mise en valeur des ressources humaines

a) Ressources nécessaires : budget ordinaire : 569 800 dollars (soit 33 % du total prévu pour le programme en 1990-1991); 46 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr.1), paragraphes 18.112 à 18.117, tel qu'il a été révisé dans le document A/43/6, paragraphes 18.112 à 18.115A.

## c) Éléments de programme :

## 4.1 Situation de l'emploi, évolution du marché du travail et planification de la main-d'oeuvre en Asie occidentale

Produits : Publications techniques : a) situation de l'emploi et évolution du marché du travail dans le secteur agricole en Asie occidentale (premier trimestre de 1990); b) situation de la main-d'oeuvre et besoins de formation dans le secteur industriel (troisième trimestre de 1991); c) travaux d'une réunion de groupe d'experts sur les conséquences socio-économiques du retour des travailleurs émigrés dans le monde arabe (deuxième trimestre de 1990); d) vers un modèle de planification de la main-d'oeuvre en Asie occidentale (quatrième trimestre de 1991).

Activité intermédiaire : Organisation et service du séminaire sur la mise en valeur des ressources humaines : concepts, contenu et problèmes (troisième trimestre de 1991).



*Produit intermédiaire* : Elaboration d'une base de données sur la main-d'oeuvre dans la région de la CESAO.

4.2 Renforcement des capacités techniques des ministères du travail en Asie occidentale\*\*

*Activités opérationnelles* : Création de services d'information sur la main-d'oeuvre et l'emploi dans certains pays de la CESAO.

*Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1989)*

*Transfert de poste*

14.52 Il est proposé de transférer un poste P-3 du présent programme au programme de développement social.

*Consultants*

14.53 Le montant prévu (21 300 dollars), nécessaire pour couvrir les services de consultants touchant la mise en valeur des ressources humaines, se répartit comme suit :

Élément de programme	Description des tâches	Dollars
1.1	Fournir des services spécialisés pour la publication concernant la situation démographique dans la région de la CESAO	4 000
	Etablir un document d'ensemble sur les méthodes et techniques de projection démographique	4 000
4.1	Evaluer les possibilités d'application des grands modèles et des logiciels connexes existant sur la main-d'oeuvre et préparer un modèle régional approprié pour la planification de la main-d'oeuvre, compte	

\*\* Non prioritaire.

Élément de programme	Description des tâches	Dollars
	tenu des caractéristiques de la région de la CESAO du point de vue des économies dominées par l'industrie pétrolière et diversifiées ainsi que du point de vue des pays d'origine et d'accueil de la main-d'oeuvre	13 300
	TOTAL	21 300

*Groupes spéciaux d'experts*

14.54 Au titre de l'élément de programme 4.1, un montant de 19 200 dollars sera nécessaire pour la tenue d'un séminaire sur la mise en valeur des ressources humaines, au cours duquel seront examinés les concepts, les modalités et les grandes options.

*Frais de voyage du personnel en mission*

14.55 Le montant de 10 400 dollars prévu se répartit comme suit :

Élément de programme	Description des tâches	Dollars
1.1	Examiner et évaluer avec des responsables nationaux les estimations des variables démographiques pour la publication consacrée aux indicateurs démographiques et socio-économiques connexes pour les pays membres de la CESAO	3 500
2.1	Examiner avec des responsables nationaux les conclusions des études sur les politiques nationales de répartition géographique de la population	2 000
4.1	Assister aux conférences annuelles du BIT et de la Ligue arabe	2 500
4.2	Examiner avec des responsables nationaux le renforcement des capacités techniques des ministères du travail dans certains pays membres	2 400
	TOTAL	10 400

## 10. ADMINISTRATION ET FINANCES PUBLIQUES EN ASIE OCCIDENTALE

TABLEAU 14.27. ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

## 1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1990-1991
		Réévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (aux taux révisés de 1989)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1989)	Inflation en 1990 et 1991	Augmentation totale	
Postes permanents	293,6	1,6	-	40,7	42,3	335,9
Dépenses communes de personnel	136,3	1,5	-	19,2	20,7	157,0
Frais de voyage du personnel envoyé en mission	6,9	0,5	-	0,9	1,4	8,3
<b>TOTAL</b>	<b>436,8</b>	<b>3,6</b>	<b>-</b>	<b>60,8</b>	<b>64,4</b>	<b>501,2</b>

## Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1989)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1988-1989	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
440,4	-	-	-	-	-

## 2) Fonds extra-budgétaires

## a) Services d'appui à :

- i) D'autres organismes des Nations Unies
- ii) Des programmes extra-budgétaires

	1988-1989 Montant estimatif des dépenses	1990-1991 Montant estimatif des dépenses
Total a)	-	3,3
b) Activités de fond : Autres sources	-	25,0
Total b)	-	25,0
c) Projets opérationnels	-	-
Total c)	-	-
Total a), b) et c)	-	28,3
<b>Total</b>		<b>529,5</b>

TABLEAU 14.28. POSTES NECESSAIRES

## Programme : Administration et finances publiques en Asie occidentale

Catégories	Postes permanents		Postes temporaires				Total	
	Budget ordinaire		Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		1988-1989	1990-1991
	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991		
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
P-4	1	1	-	-	-	-	1	1
P-3	1	1	-	-	-	-	1	1
<b>TOTAL</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>2</b>	<b>2</b>
Autres catégories								
Agents locaux	1	1	-	-	-	-	1	1
<b>TOTAL</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1</b>	<b>1</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>3</b>	<b>3</b>

10. ADMINISTRATION ET FINANCES PUBLIQUES  
EN ASIE OCCIDENTALE

14.56 Ce programme a pour objet l'examen et l'analyse des faits nouveaux et des politiques concernant les secteurs financier, monétaire et bancaire et de leurs effets sur l'économie des pays membres de la CESAO. Il est surtout axé sur l'évaluation et l'analyse du rôle que les systèmes monétaires et financiers jouent dans la mobilisation, la gestion et l'attribution des ressources financières pour contribuer au développement et à la croissance.

14.57 Ce programme est exécuté par la Division de la planification du développement. Le sous-programme, ses éléments de programme et les produits correspondants sont décrits ci-après.

*Sous-programme. Mobilisation, gestion et attribution des ressources financières*

a) Ressources nécessaires :

Budget ordinaire : 501 200 dollars (soit 100 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 100 % du total prévu pour le programme en 1988-1989);

Fonds extra-budgétaires : 28 300 dollars (soit 100 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 100 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr.1), paragraphes 19.42 à 19.47.

c) Eléments de programme :

1.1 Examen et analyse des faits nouveaux et des politiques concernant les secteurs monétaire et financier dans la région de la CESAO

*Produit* : Publication technique : faits nouveaux et tendances relevés dans les secteurs monétaire et financier de l'économie des pays membres de la région de la CESAO (deuxième trimestre de 1990 et de 1991).

1.2 Finances publiques et développement dans la région de la CESAO\*

*Produits* : Publications techniques : a) étude sur la budgétisation et la planification financière des gouvernements de la région de la CESAO (quatrième trimestre de 1990); b) travaux d'une réunion de groupe d'experts sur les entreprises publiques et le développement (quatrième trimestre de 1991).

*Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1989)*

*Frais de voyage du personnel envoyé en mission*

14.58 Le montant prévu (7 400 dollars) doit couvrir les frais suivants :

<i>Elément de programme</i>	<i>Description des tâches</i>	<i>Dollars</i>
1.1	Examiner avec les responsables gouvernementaux concernés les faits nouveaux et les politiques concernant les secteurs monétaire et financier de certains pays membres	1 400
1.2	Rassembler et examiner avec des responsables nationaux des données inédites sur les entreprises publiques et leur rôle dans le développement	6 000
	TOTAL	<u>7 400</u>

\* Priorité absolue.

## 11. SCIENCE ET TECHNIQUE EN ASIE OCCIDENTALE

TABLEAU 14.29. ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

## 1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1990-1991
		Réévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (aux taux révisés de 1989)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1989)	Inflation en 1990 et 1991	Augmentation totale	
Postes permanents	632.7	3.3	(113.6)	71.8	(38.5)	594.2
Consultants	22.5	0.7	-	2.8	3.5	26.0
Groupes spéciaux d'experts	21.8	(0.1)	-	2.7	2.6	24.4
Dépenses communes de personnel	293.8	3.0	(53.0)	33.8	(16.2)	277.6
Frais de voyage du personnel envoyé en mission	10.9	0.5	-	1.4	1.9	12.8
TOTAL	981.7	7.4	(166.6)	112.5	(46.7)	935.0

## Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1989)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1988-1989	Accroissement des ressources				(5) Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
989,1	(166,6)	-	-	(166,6)	(16,8) %

## 2) Fonds extra-budgétaires

	1988-1989 Montant estimatif des dépenses	1990-1991 Montant estimatif des dépenses
a) Services d'appui à :		
i) D'autres organismes des Nations Unies	-	-
ii) Des programmes extra-budgétaires	27.2	7.8
Total a)	27.2	7.8
b) Activités de fond	-	-
Total b)	-	-
c) Projets opérationnels :		
PNUD	189.9	-
Sources bilatérales	20.3	60.0
Total c)	210.2	60.0
Total a), b) et c)	237.4	67.8
Total	1 002.8	

TABLEAU 14.30. POSTES NECESSAIRES

## Programme : Science et technique en Asie occidentale

Catégories	Postes permanents		Postes temporaires				Total	
	Budget ordinaire		Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires			
	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
P-5	1	1	-	-	-	-	1	1
P-4	2	2	-	-	-	-	2	2
P-3	1	-	-	-	-	-	1	-
TOTAL	4	3	-	-	-	-	4	3
Autres catégories								
Agents locaux	2	2	-	-	-	-	2	2
TOTAL	2	2	-	-	-	-	2	2
TOTAL GÉNÉRAL	6	5	-	-	-	-	6	5

11. SCIENCE ET TECHNIQUE  
EN ASIE OCCIDENTALE

14.59 Ce programme vise à favoriser le développement de capacités technologiques nationales en matière de science et de technique et à faire que les pays de la CESAO tirent un plus grand parti du processus de transfert de technologie. Les éléments de programme sont destinés à développer les compétences locales en vue d'intégrer les progrès techniques aux plans de développement, à évaluer les incidences des plus récents de ces progrès sur le développement économique des pays de la région et à analyser les obstacles aux progrès qu'il faut enregistrer dans ce domaine si l'on veut que la production bénéficie des résultats de la recherche-développement.

14.60 Le programme est exécuté par la Division des ressources naturelles, de la science et de la technique. Les deux sous-programmes, leurs éléments de programme et les produits correspondants sont décrits ci-après.

*Sous-programme 1. Renforcement des capacités scientifiques et techniques nationales*

a) Ressources nécessaires : budget ordinaire : 622 700 dollars (soit 66,6 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 66,6 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr.1), paragraphes 20.120 à 20.125.

c) Eléments de programme :

1.1 Intégration de la science et de la technique aux plans de développement de certains pays de la CESAO\*

*Produit* : Publication technique : étude sur l'intégration de la science et de la technique aux plans de développement de certains pays de la CESAO (quatrième trimestre de 1991).

*Activité opérationnelle* : Stage de formation sur l'intégration des progrès techniques aux plans nationaux de développement (quatrième trimestre de 1991).

1.2 Mise en place de services techniques aux fins de la recherche-développement\*\*

*Produit* : Publication technique : mise en place de services techniques aux fins de la recherche-développement (quatrième trimestre de 1991).

*Sous-programme 2. Transfert de techniques*

a) Ressources nécessaires : budget ordinaire : 312 300 dollars (soit 33,3 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 33,3 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr.1), paragraphes 20.126 à 20.132, tel que modifié dans le document A/39/6 et Corr.1, paragraphe 20.131.

c) Elément de programme :

2.1 Evaluation et incidences de certains des derniers progrès techniques sur l'économie de divers pays de la CESAO

*Produit* : Publication technique : les derniers progrès techniques et leurs incidences sur le développement économique de certains pays de la CESAO (quatrième trimestre de 1991).

*Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1989)*

*Transfert de postes*

14.61 Les variations d'effectifs indiquées dans le tableau 14.30 résultent d'ajustements rendus nécessaires par l'opération de compression.

*Consultants*

14.62 Les ressources prévues (23 200 dollars) se répartissent comme suit :

Elément de programme	Description des tâches	Dollars
1.1	Fournir des conseils techniques dans des domaines spécialisés liés à l'intégration de la science et de la technique aux plans de développement de certains pays de la CESAO	9 000
1.2	Aider à identifier des mesures permettant de remédier aux problèmes que pose l'application des résultats de la recherche à la production	8 000
2.1	Aider à évaluer les incidences des derniers progrès techniques sur le développement économique	6 200
	TOTAL	<u>23 200</u>

*Groupes spéciaux d'experts*

14.63 Le montant demandé (21 700 dollars) au titre de l'élément de programme 1.2 doit permettre de convoquer une réunion d'un groupe spécial d'experts sur la mise en place de services techniques aux fins de la recherche-développement, le but étant de faire des recommandations sur la manière de remédier aux problèmes que pose l'application des résultats de la recherche à la production dans la région.

*Frais de voyage du personnel envoyé en mission*

14.64 Les ressources nécessaires (11 400 dollars) se répartissent comme suit :

Elément de programme	Description des tâches	Dollars
1.1	Se rendre dans certains pays à l'intérieur et en dehors de la région pour discuter avec des planificateurs et responsables des données et moyens permettant d'intégrer la science et la technique aux plans de développement; participer à des réunions de l'Equipe spéciale du CAC sur la science et la technique au service du développement	6 400
1.2	Discuter avec les hauts responsables de certains pays de la CESAO des principales entraves au développement et des méthodes efficaces permettant d'utiliser les résultats de la recherche-développement à des fins de production	2 500
2.1	Se rendre dans un certain nombre de pays de la CESAO pour discuter avec les responsables des incidences de certains des derniers progrès scientifiques et techniques sur le développement économique des pays concernés	2 500
	TOTAL	<u>11 400</u>

\* Priorité absolue.

\*\* Non prioritaire.

## 12. DEVELOPPEMENT SOCIAL EN ASIE OCCIDENTALE

TABLEAU 14.31. ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

## 1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1990-1991
		Réévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (aux taux révisés de 1989)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1989)	Inflation en 1990 et 1991	Augmentation totale	
Postes permanents	726,7	5,1	200,2	132,1	337,4	1 064,1
Consultants	12,1	0,3	-	1,5	1,8	13,9
Groupes spéciaux d'experts	-	-	-	-	-	-
Dépenses communes de personnel	337,6	3,8	93,4	62,3	159,5	497,1
Frais de voyage du personnel envoyé en mission	8,5	0,5	-	1,1	1,6	10,1
<b>TOTAL</b>	<b>1 084,9</b>	<b>9,7</b>	<b>293,6</b>	<b>197,0</b>	<b>500,3</b>	<b>1 585,2</b>

## Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1989)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1988-1989	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
1 094,6	293,6	-	-	293,6	26,8 %

## 2) Fonds extra-budgétaires

## a) Services d'appui à :

- i) D'autres organismes des Nations Unies
- ii) Des programmes extra-budgétaires

	1988-1989 Montant estimatif des dépenses	1990-1991 Montant estimatif des dépenses
	-	-
	79,4	73,7
<b>Total a)</b>	<b>79,4</b>	<b>73,7</b>

## b) Activités de fond :

- FNUAP
- Fonds des Nations Unies pour la femme (UNIFEM)
- Fonds d'affectation spéciale pour les activités régionales de la CESAO
- Sources bilatérales
- Autres sources

	1988-1989 Montant estimatif des dépenses	1990-1991 Montant estimatif des dépenses
	-	40,0
	4,7	-
	10,0	-
	19,0	27,0
	25,0	-
<b>Total b)</b>	<b>58,7</b>	<b>67,0</b>

## c) Projets opérationnels :

- Fonds des Nations Unies pour la femme (UNIFEM)

	1988-1989 Montant estimatif des dépenses	1990-1991 Montant estimatif des dépenses
	552,6	500,0
<b>Total c)</b>	<b>552,6</b>	<b>500,0</b>

<b>Total a), b) et c)</b>	<b>690,7</b>	<b>640,7</b>
<b>Total</b>	<b>2 225,9</b>	

TABLEAU 14.32. POSTES NECESSAIRES

## Programme : Développement social en Asie occidentale

Catégories	Postes permanents		Postes temporaires				Total	
	Budget ordinaire		Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires			
	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
P-5	2	2	-	-	-	-	2	2
P-4	2	2	-	-	-	-	2	2
P-3	-	1	-	-	-	-	-	1
P-2/1	-	1	-	-	-	-	-	1
TOTAL	4	6	-	-	-	-	4	6
Autres catégories								
Agents locaux	3	3	-	-	-	-	3	3
TOTAL	3	3	-	-	-	-	3	3
TOTAL GÉNÉRAL	7	9	-	-	-	-	7	9

## 12. DEVELOPPEMENT SOCIAL EN ASIE OCCIDENTALE

14.65 Ce programme a pour objectif global de renforcer la mise en valeur des ressources humaines au moyen d'une approche intégrée du développement social et de la promotion sociale. Il met l'accent sur des groupes cibles précis, comme les handicapés et les femmes. Un projet concernant la famille arabe sera lancé au cours de l'exercice biennal 1990-1991. On accordera également une attention particulière à la formulation et à l'application de politiques dans les domaines de la sécurité sociale, et de la prévention et de la répression du crime, et de l'abus des drogues.

14.66 Ce programme est exécuté par la Division du développement social, de la population et des établissements humains. Les deux sous-programmes, leurs éléments de programme et les produits correspondants sont décrits ci-après.

*Sous-programme 1. Développement social et promotion sociale*

## a) Ressources nécessaires :

Budget ordinaire : 1 062 000 dollars (soit 67 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 50 % du total prévu pour le programme en 1988-1989);

Fonds extra-budgétaires : 94 300 dollars (soit 67 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 0 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr.1), paragraphes 21.81 à 21.84, tel que révisé dans le document A/43/6, paragraphes 21.81 à 21.84A.

## c) Eléments de programme :

## 1.1 Faits nouveaux affectant l'intégration sociale et les changements sociaux

*Produit* : Publication technique : tendances sociales et indicateurs sociaux dans la région de la CESAO (quatrième trimestre de 1991).

## 1.2 Prévention et répression du crime et de l'abus des drogues dans la région de la CESAO

*Produits* : Publication technique : a) examen des politiques nationales de prévention et de répression du crime (quatrième trimestre de 1991); b) abus des drogues dans la région de la CESAO (quatrième trimestre de 1991).

## 1.3 Examen des systèmes de protection sociale et de sécurité sociale\*\*

*Produit* : Publication technique : travaux d'une réunion sur la protection sociale et la sécurité sociale dans la région de la CESAO (quatrième trimestre de 1991).

## 1.4 Evaluation de la situation et des services touchant les handicapés et formulation de politiques appropriées

*Produits* : Publications techniques : a) travaux de la conférence sur les aptitudes et besoins des handicapés (troisième trimestre de 1990); b) évaluation de la situation et des services touchant les handicapés à la fin de la Décennie des Nations Unies pour les handicapés et formulation d'une politique d'assistance appropriée (troisième trimestre de 1991).

*Sous-programme 2. Les femmes et le développement*

## a) Ressources nécessaires :

Budget ordinaire : 523 200 dollars (soit 33 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 50 % du total prévu pour le programme en 1988-1989);

Fonds extra-budgétaires : 46 400 dollars (soit 33 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 100 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr.1), paragraphes 21.85 à 21.88, tel que révisé dans les documents A/39/6, paragraphes 21.85 et 21.88, et A/43/6, paragraphes 21.85 à 21.88A.

## c) Eléments de programme :

## 2.1 Cadres féminins arabes aux fins de la coopération technique entre pays en développement

*Produit* : Publication technique : annuaire des cadres féminins arabes aux fins de la coopération technique entre pays en développement (troisième trimestre de 1990).

## 2.2 Développement des capacités nationales et régionales aux fins de l'identification, de la formulation et de l'exécution de projets dans le domaine de la promotion de la femme\*

*Produits* :

i) Rapport à la Commission sur l'appui fourni à des projets d'assistance technique pour la promotion de la femme (premier trimestre de 1991);

ii) Publications techniques : a) travaux d'un groupe de travail sur les diverses possibilités qui s'offrent aux femmes arabes dans le domaine du développement (quatrième trimestre de 1990); b) identification de possibilités appropriées pour les femmes arabes (quatrième trimestre de 1990).

*Activité opérationnelle* : Projets de coopération technique pour la promotion de la femme.

*Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1989)**Transfert de postes*

14.67 On propose de transférer au présent programme un poste P-3 du programme Population et un poste P-2 de la rubrique Direction exécutive et gestion.

\*\* Non prioritaire.

\* Priorité absolue

## Consultants

14.68 Les ressources prévues (12 400 dollars) se répartissent comme suit :

Élément de programme	Description des tâches	Dollars	Élément de programme	Description des tâches	Dollars
1.2	Évaluer les politiques et programmes nationaux de prévention et de répression du crime, y compris de l'abus des drogues	6 200	1.1	Recueillir et vérifier des données inédites afin d'établir un ensemble d'indicateurs sociaux	2 000
2.2	Trouver des solutions économiquement viables et socialement acceptables permettant d'accroître la participation des femmes au développement	6 200	1.2	Tenir avec de hauts responsables gouvernementaux des consultations sur les questions de prévention du crime et de lutte contre l'abus des drogues	2 000
	TOTAL	12 400	1.4	Tenir avec des responsables nationaux et des représentants d'institutions, de sociétés et d'organismes des Nations Unies des consultations sur l'invalidité et participer aux réunions touchant la Décennie des Nations Unies pour les handicapés	2 500
			2.2	Tenir avec les responsables des gouvernements et des institutions, à l'intérieur et en dehors de la région, des consultations sur des questions relatives au rôle de la femme et à sa participation au développement	2 500
			TOTAL		9 000

## Frais de voyage du personnel envoyé en mission

14.69 Les ressources nécessaires (9 000 dollars) seront utilisées comme suit :

## 13. STATISTIQUES EN ASIE OCCIDENTALE

TABLEAU 14.33. ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des États-Unis)

## 1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1990-1991
		Réévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (aux taux révisés de 1989)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1989)	Inflation en 1990 et 1991	Augmentation totale	
Postes permanents	1 069,8	13,2	-	150,4	163,6	1 233,4
Groupes spéciaux d'experts	12,5	1,0	-	1,6	2,6	15,1
Dépenses communes de personnel	497,2	8,4	-	70,6	79,0	576,2
Frais de voyage du personnel envoyé en mission	16,5	0,7	-	2,1	2,8	19,3
TOTAL	1 596,0	23,3	-	224,7	248,0	1 844,0

## Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1989)

Total réévalué de la base de ressources de 1988-1989	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
1 619,3	-	-	-	-	-

## 2) Fonds extra-budgétaires

## a) Services d'appui à :

- i) D'autres organismes des Nations Unies
- ii) Des programmes extra-budgétaires

	1988-1989 Montant estimatif des dépenses	1990-1991 Montant estimatif des dépenses
	-	-
	75,7	22,8
Total a)	75,7	22,8

## b) Activités de fond :

- Fonds d'affectation spéciale pour les activités régionales de la CESAO
- Sources bilatérales

	1988-1989 Montant estimatif des dépenses	1990-1991 Montant estimatif des dépenses
	11,3	-
	-	175,6
Total b)	11,3	175,6

## c) Projets opérationnels :

- PNUD
- Sources bilatérales
- Autres sources

	1988-1989 Montant estimatif des dépenses	1990-1991 Montant estimatif des dépenses
	258,5	-
	12,0	-
	300,0	-
Total c)	570,5	-

Total a), b) et c)	657,5	198,4
--------------------	-------	-------

Total	2 042,4
-------	---------



TABLEAU 14.34. POSTES NECESSAIRES

Programme : Statistiques en Asie occidentale

Categories	Postes permanents		Postes temporaires				Total	
	Budget ordinaire		Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		1988-1989	1990-1991
	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991		
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
D-1	1	1	-	-	-	-	1	1
P-4	3	3	-	-	-	-	3	3
P-3	1	1	-	-	-	-	1	1
P-2/1	-	-	-	-	-	1	-	1
<b>TOTAL</b>	<b>5</b>	<b>5</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1</b>	<b>5</b>	<b>6</b>
Autres catégories								
Agents locaux	8	8	-	-	-	-	8	8
<b>TOTAL</b>	<b>8</b>	<b>8</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>8</b>	<b>8</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>13</b>	<b>13</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1</b>	<b>13</b>	<b>14</b>

## 13. STATISTIQUES EN ASIE OCCIDENTALE

14.70 Le programme de statistique de la Commission couvre les principaux domaines suivants : a) collecte et compilation de données, diffusion de publications statistiques générales et thématiques; b) contribution à l'amélioration du potentiel statistique des pays de la CESAO et diffusion des normes statistiques de l'ONU; c) organisation de réunions et d'ateliers relatifs à la statistique, participation à ces réunions et soutien des activités d'assistance technique dans la région. La mise au point d'une base de données statistiques informatisée et la diffusion de statistiques continuera de bénéficier d'un degré de priorité élevé. Dans le cadre d'un accord relatif aux statistiques conclu entre la CESAO et le secrétariat de la Ligue des Etats arabes, la CESAO réalisera avec la Ligue plusieurs publications communes. S'agissant de la comptabilité nationale, on s'emploiera, de concert avec le Bureau de statistique de l'ONU et les organisations arabes régionales, à aider les pays de la région à introduire le Système révisé de comptabilité nationale et, d'une façon générale, à améliorer leurs comptes nationaux.

14.71 Ce programme est exécuté par la Division de la statistique. Les trois sous-programmes, leurs éléments de programme et les produits correspondants prévus pour l'exercice biennal sont décrits ci-après.

## Sous-programme 1. Développement des statistiques

## a) Ressources nécessaires :

Budget ordinaire : 737 600 dollars (soit 40 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 47 % du total prévu pour le programme en 1988-1989);

Fonds extra-budgétaires : 198 400 dollars (soit 100 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 100 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr. 1), paragraphes 22.102 à 22.105 tel que révisé dans le document A/43/6, paragraphes 22.102 à 22.105 e).

## c) Eléments de programme :

## 1.1 Base de données de la CESAO et diffusion de statistiques\*

Produits : Publications techniques : a) *Statistical Abstract of the ESCWA region, 1991* (quatrième trimestre de 1991); b) *Unified Arab Statistical Abstract, 1990 and 1991* (premier trimestre de 1990 et de 1991).

## 1.2 Mise au point de systèmes statistiques nationaux et soutien des activités opérationnelles

Produit : Service fonctionnel de la réunion intergouvernementale des chefs des organismes centraux de statistique dans la région de la CESAO (premier trimestre de 1991).

## Sous-programme 2. Comptabilité nationale et statistiques économiques

a) Ressources nécessaires : budget ordinaire : 737 600 dollars (soit 40 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 28 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr. 1), paragraphes 22.106 à 22.110.

## c) Eléments de programme :

## 2.1 Comptabilité nationale

Produits : Publications techniques : a) études de comptabilité nationale (1990 et 1991) (quatrième trimestre de 1990 et de 1991); b) travaux de la réunion du groupe d'experts sur les applications pratiques des tableaux d'échanges interindustriels, à l'intention des comptables nationaux de la région de la CESAO (troisième trimestre de 1991).

## 2.2 Statistiques économiques

Produits : Publications techniques : a) bulletin du commerce extérieur de la région de la CESAO, 1990 (quatrième trimestre de 1990); b) bulletin des statistiques industrielles de la région de la CESAO (quatrième trimestre de 1991); c) bulletin de statistiques des prix et de statistiques financières dans la région de la CESAO, 1990 (troisième trimestre de 1990).

## Sous-programme 3. Statistiques sociales et démographiques et statistiques de l'environnement

a) Ressources nécessaires : budget ordinaire : 368 800 dollars (soit 20 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 25 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr. 1), paragraphes 22.111 à 22.114.

## c) Elément de programme :

## 3.1 Statistiques sociales et statistiques démographiques\*\*

Produit : Publication technique : répertoire de statistiques sociales (quatrième trimestre de 1991).

Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1989)

## Groupes spéciaux d'experts

14.72 Les ressources nécessaires (13 500 dollars) correspondent au coût d'une réunion d'un groupe spécial

\* Priorité absolue

\*\* Non prioritaire.

d'experts chargé d'examiner les aspects pratiques de l'établissement de tableaux d'échanges interindustriels dans les comptes nationaux des pays de la région et de formuler des recommandations à ce sujet.

*Frais de voyage du personnel envoyé en mission*

14.73 Les ressources nécessaires (17 200 dollars) se répartissent comme suit :

Elément de programme	Description des tâches	Dollars
1.1	Préparation du <i>Unified Arab Statistical Abstract</i> . . . . .	4 000
1.2	Participation à des réunions sur la politique des statistiques, convoquées par les organisations régionales et par les instituts de statistique . . . . .	10 000
2.1	Evaluation et harmonisation des données sur les comptes nationaux en vue de l'établissement de séries comparables pour la région . . . . .	3 200
TOTAL		17 200

## 14. TRANSPORTS, COMMUNICATIONS ET TOURISME EN ASIE OCCIDENTALE

TABLEAU 14.35. ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

1) *Budget ordinaire*

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1990-1991
		Réévaluation de la base de ressources de 1978-1989 (taux révisés de 1989)	Accroissement des ressources (taux révisés de 1989)	Inflation en 1990 et 1991	Augmentation totale	
Postes permanents	848,8	6,4	113,6	137,8	257,8	1 106,6
Consultants	29,5	1,4	-	3,8	5,2	34,7
Groupes spéciaux d'experts	27,1	(0,1)	-	3,3	3,2	30,3
Dépenses communes de personnel	394,4	5,0	53,0	64,5	122,5	516,9
Frais de voyage du personnel envoyé en mission	16,2	0,6	-	2,1	2,7	18,9
TOTAL	1 316,0	13,3	166,6	211,5	391,4	1 707,4

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1989)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1988-1989	Accroissement des ressources				(5) Montant ajusté	Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté		
1 329,3	166,6	-	-	166,6	12,5 %	

2) *Fonds extra-budgétaires*

a) Services d'appui à :

- i) D'autres organismes des Nations Unies
- ii) Des programmes extra-budgétaires

	1988-1989 Montant estimatif des dépenses	1990-1991 Montant estimatif des dépenses
	-	-
	3,1	205,4
Total a)	3,1	205,4

b) Activités de fond

Total b)	-	-
----------	---	---

c) Projets opérationnels :

- PNUD
- PNUD/URSS
- Autres sources

	1988-1989 Montant estimatif des dépenses	1990-1991 Montant estimatif des dépenses
	23,7	1 500,0
	-	30,0
	-	50,0
Total c)	23,7	1 580,0
Total a), b) et c)	26,8	1 785,4
Total	3,1	3 492,8

TABLEAU 14.36. POSTES NECESSAIRES

Programme : Transports, communications et tourisme en Asie occidentale

Catégories	Postes permanents		Postes temporaires				Total	
	Budget ordinaire		Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires			
	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
D-1	1	1	-	-	-	-	1	1
P-4	3	3	-	-	-	-	3	3
P-3	-	1	-	-	-	-	-	1
P-2/1	1	1	-	-	-	-	1	1
<b>TOTAL</b>	<b>5</b>	<b>6</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>5</b>	<b>6</b>
Autres catégories								
Agents locaux	4	4	-	-	-	-	4	4
<b>TOTAL</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>4</b>	<b>4</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>9</b>	<b>10</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>9</b>	<b>10</b>

14. TRANSPORTS, COMMUNICATIONS ET TOURISME EN ASIE OCCIDENTALE

14.74 Les principaux objectifs de ce programme sont d'évaluer les besoins de formation dans les transports, dans la région de la CESAO, et d'établir, pour ce secteur, un système complet de collecte des données statistiques. Le programme met, dans le cadre de la Décennie des transports et des communications pour l'Asie et le Pacifique (1985-1994), l'accent sur la coordination des politiques et des projets de développement des transports dans la région de la CESAO.

14.75 Ce programme est exécuté par la Division des transports et des communications. L'unique sous-programme, ses éléments de programme et les produits connexes sont décrits ci-après.

Sous-programme 1. Développement des transports intégrés

a) Ressources nécessaires :

Budget ordinaire : 1 707 400 dollars (soit 100 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 100 % du total prévu pour le programme en 1988-1989);

Fonds extra-budgétaires : 205 400 dollars (soit 100 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 100 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr.1), tel que révisé dans les documents A/39/6, par. 24.114 et 24.115, et A/43/6, paragraphes 24.114 à 24.121.

c) Eléments de programme :

1.1 Politiques et planification des transports

Produit : Publication technique : manuel d'évaluation des projets dans le secteur des transports (quatrième trimestre de 1991).

1.2 Développement de la formation dans le domaine du transport multimodal\*

Produits :

i) Publications techniques : les besoins de formation dans le secteur des transports en Asie occidentale, à l'intention des services des transports (quatrième trimestre de 1990);

ii) Atelier de formation à l'intention de cadres supérieurs et de cadres moyens du secteur des transports (deuxième trimestre de 1991).

1.3 Développement des transports terrestres

Produit : Publication technique : problèmes d'entretien des routes dans la région de la CESAO, à l'intention des administrateurs et des planificateurs des transports terrestres (quatrième trimestre de 1990).

Activité intermédiaire : Propositions de projet sur les transports terrestres en Asie occidentale, dans le cadre de la Décennie des transports et des communications pour l'Asie et le Pacifique.

1.4 Développement du transport maritime

Produits :

i) Publication technique : utilisation des capacités portuaires en Asie occidentale, à l'intention des administrateurs et des planificateurs des transports (troisième trimestre de 1990);

ii) Rapport à la Commission sur l'application du Code de conduite des conférences maritimes dans la région de la CESAO (premier trimestre de 1991).

Activité opérationnelle : Cours de formation sur le fonctionnement des ports à l'intention des autorités portuaires, des planificateurs et des opérateurs (troisième trimestre de 1991).

1.5 Information sur les transports\*\*

Produit : Publication technique : *Transport Bulletin* (quatrième trimestre de 1990 et de 1991).

Activité intermédiaire : Elaboration d'indicateurs des transports.

1.6 Activités menées en Asie occidentale dans le cadre de la Décennie des transports et des communications pour l'Asie et le Pacifique (1985-1994)

Produit : Rapport à la Commission sur la réunion intergouvernementale concernant les activités menées en Asie occidentale dans le cadre de la Décennie (premier trimestre de 1991).

Activité opérationnelle : Soutien des activités menées en Asie occidentale dans le cadre de la Décennie des transports et des communications.

Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1989)

Transfert de poste

14.76 Il est proposé de transférer à ce programme un poste P-3 du programme Science et technique.

Consultants

14.77 Les ressources prévues (30 900 dollars) correspondent au coût des services de consultants extérieurs spécialistes de formation dans le domaine des transports, de génie civil et de techniques de modélisation et de projection concernant les transports, ces services ne pouvant être fournis par le secrétariat de la CESAO. Ces ressources se répartissent comme suit :

\* Priorité absolue

\*\* Non prioritaire

Elément de programme	Description des tâches	Dollars
1.2	Entreprendre une étude comparée des besoins de personnel et de formation dans les divers modes de transports et projeter les besoins futurs	15 500
1.4	Aider à analyser l'utilisation des capacités portuaires dans les principaux ports de la région de la CESAO et à projeter les besoins à moyen terme	15 400
TOTAL		30 900

### Groupes spéciaux d'experts

14.78 Le crédit demandé (27 000 dollars) au titre de l'élément de programme 1.2 permettra de convoquer une réunion de cadres supérieurs et de cadres moyens du secteur des transports, pour examiner les besoins de formation des divers modes de transport ainsi que la formation du personnel.

### Frais de voyage du personnel envoyé en mission

14.79 Les ressources nécessaires à ce titre (16 800 dollars) permettront d'entretenir un contact direct avec les autorités nationales de la planification et des transports dans certains pays de la région, de consulter des organisations de transports internationales et arabes, de participer aux réunions des ministres des transports des Etats de la Ligue arabe, à Tunis, et aux réunions du bureau exécutif de la réunion des ministres arabes des transports, de discuter et de procéder à des échanges de vues avec les administrations des transports, de recueillir des données ne pouvant être obtenues autrement et de participer à des réunions relatives aux projets et aux programmes menés dans le cadre de la Décennie des transports et des communications, aux sièges de l'ONU, de la CEE, de la CESAP et d'organisations arabes.

## D. Appui aux programmes

### 1. SERVICES D'INFORMATION

TABLEAU 14.37. ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

#### 1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1990-1991
		Réévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (aux taux révisés de 1989)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1989)	Inflation en 1990 et 1991	Augmentation totale	
Postes permanents	353,1	6,9	(360,0)	-	(353,1)	-
Dépenses communes de personnel	164,2	3,6	(167,8)	-	(164,2)	-
TOTAL	517,3	10,5	(527,8)	-	(517,3)	-

#### Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1989)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1988-1989	Accroissement des ressources				(5) Montant ajusté	Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté		
527,8	(527,8)	-	-	(527,8)	(100,0) %	

#### 2) Fonds extra-budgétaires

Total	-
-------	---

TABLEAU 14.38. POSTES NECESSAIRES

#### Programme : Services d'information

Catégories	Postes permanents		Postes temporaires				Total	
	Budget ordinaire		Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur P-5	1	-	-	-	-	-	1	-
TOTAL	1	-	-	-	-	-	1	-
Autres catégories	4	-	-	-	-	-	4	-
Agents locaux	4	-	-	-	-	-	4	-
TOTAL	4	-	-	-	-	-	4	-
TOTAL GÉNÉRAL	5	-	-	-	-	-	5	-

## D. Appui aux programmes

### 1. SERVICES D'INFORMATION

14.80 Comme il a été indiqué aux paragraphes 14.6 et 14.8, il est proposé que les services d'information soient

transférés à la Direction exécutive, à laquelle un poste P-5 et trois postes d'agent local sont donc transférés. Un poste d'agent local est transféré aux Services administratifs et services communs.

## 2. SERVICES DE CONFERENCE ET DES PUBLICATIONS

TABLEAU 14.39. ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

## 1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1990-1991
		Réévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (aux taux révisés de 1989)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1989)	Inflation en 1990 et 1991	Augmentation totale	
Postes permanents	2 762,8	45,6	(100,4)	382,6	327,8	3 090,6
Dépenses communes de personnel	1 284,2	25,8	(46,8)	180,7	159,7	1 443,9
TOTAL	4 047,0	71,4	(147,2)	563,3	487,5	4 534,5

## Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1989)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1988-1989	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins dépenses non renouvelables	(4) Plus croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
4 118,4	(147,2)	-	-	(147,2)	(3,5) %

## 2) Fonds extra-budgétaires

	-
Total	4 534,5

TABLEAU 14.40. POSTES NECESSAIRES

## Programme : Services de conférence et des publications

Categories	Postes permanents		Postes temporaires				Total	
	Budget ordinaire		Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires			
	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
P-5	1	1	-	-	-	-	1	1
P-4	4	4	-	-	-	-	4	4
P-3	6	6	-	-	-	-	6	6
P-2/1	1	1	-	-	-	-	1	1
TOTAL	12	12	-	-	-	-	12	12
Autres catégories								
Agents locaux	27	25	-	-	-	-	27	25
TOTAL	27	25	-	-	-	-	27	25
TOTAL GÉNÉRAL	39	37	-	-	-	-	39	37

## 2. SERVICES DE CONFERENCE ET DES PUBLICATIONS

14.81 L'objet de ce programme est d'assurer les services nécessaires aux réunions officielles organisées dans le cadre des programmes de la CESAO, y compris les sessions annuelles de la Commission et de son comité technique. Ce programme assure également la production et la diffusion de tous les documents officiels de la CESAO, qu'ils se rapportent aux conférences et aux réunions ou à d'autres aspects de son programme de publications.

14.82 Le programme est exécuté par la Section des services de conférence de la Division administrative. L'unique sous-programme, ses trois éléments de programme et les produits correspondants sont décrits ci-après.

*Sous-programme. Services de conférence et des publications*

a) Ressources nécessaires : budget ordinaire : 4 534 500 dollars (soit 100 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 100 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

b) Référence : ce sous-programme n'entre pas dans le cadre du plan à moyen terme.

## c) Eléments de programme :

## 1.1 Services linguistiques

*Services* : Services d'édition, de traitement de textes et de traduction. Traduction/révision : 6 millions de mots; édition : 4 millions de mots; dactylographie, traitement de textes et correction d'épreuves : 14 millions de mots.

## 1.2 Planification et service des séances

*Services* : Services nécessaires à 28 séances environ; 1 700 périodes de travail d'interprète; 2 500 travaux d'impression.

## 1.3 Services d'impression et de diffusion

*Services* : Services de publication : environ 2 000 maquettes; 21 900 000 pages tirés; 100 000 documents distribués; listes annuelles de documents et de publications à composer et à publier.

*Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1989)**Transfert de postes*

14.83 Il est proposé de transférer deux postes d'agent local aux Services administratifs et services communs.

## 3. GESTION DES ACTIVITES DE COOPERATION TECHNIQUE

TABLEAU 14.41. ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

## 1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1990-1991
		Réévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (aux taux révisés de 1989)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1989)	Inflation en 1990 et 1991	Augmentation totale	
Postes permanents	321,2	1,8	-	44,1	45,9	367,1
Dépenses communes de personnel	149,0	1,6	-	21,0	22,6	171,6
TOTAL	470,2	3,4	-	65,1	68,5	538,7

## Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1989)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1988-1989	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins dépenses non renouvelables	(4) Plus croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
473,6	-	-	-	-	-

## 2) Fonds extra-budgétaires

-
Total
538,7

TABLEAU 14.42. POSTES NECESSAIRES

## Programme : Gestion des activités de coopération technique

Catégories	Postes permanents		Postes temporaires				Total	
	Budget ordinaire		Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires			
	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur	1	1	-	-	-	-	1	1
P-5	1	1	-	-	-	-	1	1
P-3	-	-	-	-	-	1	-	1
P-2/1	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL	2	2	-	-	-	1	2	3
Autres catégories	1	1	-	-	-	-	1	1
Agents locaux	1	1	-	-	-	-	1	1
TOTAL GÉNÉRAL	3	3	-	-	-	1	3	4

## 3. GESTION DES ACTIVITES DE COOPERATION TECHNIQUE

14.84 Les travaux entrepris dans le cadre de ce programme ont pour objet d'assurer la coordination et la fourniture des services consultatifs régionaux et d'organiser les activités d'assistance technique pour les Etats membres de la CESAO, à leur demande, ou si des possibilités d'assistance technique existent en fonction des priorités et des différents aspects du programme de travail autorisé. Le programme comprend également le recensement des projets, la formulation des propositions de projet, l'exécution et le suivi de projets financés par le PNUD et par d'autres organismes des Nations Unies, ainsi que la gestion des cours de formation, des bourses et des subventions.

14.85 Ce programme est exécuté par le Groupe de la coopération technique. Son sous-programme comprend deux éléments de programme.

## Sous-programme. Gestion des activités de coopération technique

a) Ressources nécessaires : budget ordinaire : 538 700 dollars (soit 100 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 100 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

b) Référence : additif au plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6/Add.3).

c) Eléments de programme :

## 1.1 Coordination des services consultatifs

Services : Appui pour les services consultatifs inscrits au chapitre 24 (Programme ordinaire de coopération technique) du budget-programme et pour l'élaboration des rapports après l'achèvement des missions et des projets.

## 1.2 Gestion des projets de coopération technique

Produits : Suivi, soutien et évaluation des projets financés par le PNUD (projets régionaux), par UNIFEM (13 projets) et par le FNUAP (1 projet). Des services d'appui sont en outre prévus dans le cadre de la gestion des programmes de formation et de bourses.

## 4. SERVICES ADMINISTRATIFS ET SERVICES COMMUNS

TABLEAU 14.43. ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

## 1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1988-1989	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1990-1991
		Réévaluation de la base de ressources de 1988-1989 (aux taux révisés de 1989)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1989)	Inflation en 1990 et 1991	Augmentation totale	
Postes permanents	6 640,3	171,7	382,4	1 030,8	1 584,9	8 225,2
Personnel temporaire (remplaçants et surnuméraires)	22,1	0,8	-	2,8	3,6	25,7
Consultants	56,8	(7,6)	8,8	7,1	8,3	65,1
Heures supplémentaires	127,9	4,9	17,2	18,4	40,5	168,4
Personnel temporaire	131,5	(0,1)	(131,4)	-	(131,5)	-
Dépenses communes de personnel	3 151,4	86,2	117,0	486,5	689,7	3 841,1
Frais de voyage du personnel envoyé en mission	10,1	0,3	-	1,3	1,6	11,7
Travaux contractuels d'imprimerie et de reliure	40,2	1,4	-	5,2	6,6	46,8
Services informatiques contractuels	161,3	6,3	12,4	22,1	40,8	202,1
Location et entretien des locaux	979,2	38,0	(50,0)	119,1	107,1	1 086,3
Eclairage, chauffage, énergie et eau	363,9	13,9	(16,4)	44,4	41,9	405,8
Location et entretien du matériel	337,3	12,9	-	43,2	56,1	393,4
Communications	421,9	16,3	-	54,0	70,3	492,2
Dépenses de représentation	13,5	0,5	(4,0)	1,3	(2,2)	11,3
Services divers	192,8	7,2	(32,8)	20,6	(5,0)	187,8
Fournitures et accessoires	457,7	17,7	-	58,6	76,3	534,0
Mobilier et matériel	294,1	(4,3)	100,0	39,8	135,5	429,6
Remplacement du matériel de bureau	-	-	84,0	10,4	94,4	94,4
Réfection des locaux	101,3	(101,3)	30,0	5,0	(66,3)	35,0
<b>TOTAL</b>	<b>13 503,3</b>	<b>264,8</b>	<b>517,2</b>	<b>1 970,6</b>	<b>2 752,6</b>	<b>16 255,9</b>

## Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1989)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1988-1989	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins dépenses non renouvelables	(4) Plus croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
13 768,1	517,2	130,0	-	387,2	2,8 %

## 2) Fonds extra-budgétaires

Total	16 255,9
-------	----------

TABLEAU 14.44. POSTES NECESSAIRES

## Programme : Services administratifs et services communs

Catégories	Postes permanents		Postes temporaires				Total	
	Budget ordinaire		Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires			
	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991	1988-1989	1990-1991
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
D-1	1	1	-	-	-	-	1	1
P-5	3	3	-	-	-	-	3	3
P-4	2	3	1	-	-	-	3	3
P-3	5	5	-	-	-	-	5	5
P-2/1	3	3	-	-	-	-	3	3
<b>TOTAL</b>	<b>14</b>	<b>15</b>	<b>1</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>15</b>	<b>15</b>
Autres catégories								
Agents locaux	101	106	-	-	1	1	102	107
<b>TOTAL</b>	<b>101</b>	<b>106</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>102</b>	<b>107</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>115</b>	<b>121</b>	<b>1</b>	<b>-</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>117</b>	<b>122</b>

## SERVICES ADMINISTRATIFS ET SERVICES COMMUNS

14.86 Ce programme a pour objectif général de fournir des services administratifs à la Commission et d'établir un cadre dans lequel cette dernière assurera les services communs et les activités d'appui nécessaires conformément aux règles et règlements du Secrétariat de l'ONU et au bénéfice à la fois du personnel et de l'Organisation.

14.87 Les services administratifs de la CESAO sont assurés par la Division administrative.

## Sous-programme 1. Direction administrative

a) Ressources nécessaires : budget ordinaire : 1 138 000 dollars (soit 7 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 6 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

b) Référence : ce sous-programme n'entre pas dans le cadre du plan à moyen terme.

c) Élément de programme :

1.1 Planification et direction de l'ensemble des services administratifs

*Services :*

a) Planification, direction et coordination des activités des services budgétaires et financiers, des services du personnel, des services généraux et de la sécurité, de la mise au point de systèmes informatisés et du traitement des données aux fins des services administratifs, et des services de bibliothèque; b) coordination et consultation avec les services du Siège touchant les questions administratives; c) gestion des relations entre le personnel et la direction; d) participation à la direction d'ensemble de l'École internationale de Bagdad; e) services juridiques concernant les accords de siège et les avenants à ces accords, et autres services connexes.

*Sous-programme 2. Traitement électronique des données et système d'information concernant les services administratifs*

a) Ressources nécessaires : budget ordinaire : 2 113 400 dollars (soit 13 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 12 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

b) Référence : ce sous-programme n'entre pas dans le cadre du plan à moyen terme.

c) Élément de programme :

2.1 Services et installations pour le traitement des données et les systèmes informatisés aux fins des services administratifs

*Sous-programme 3. Services financiers*

a) Ressources nécessaires : budget ordinaire : 3 251 000 dollars (soit 20 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 18 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

b) Référence : ce sous-programme n'entre pas dans le cadre du plan à moyen terme.

c) Élément de programme :

3.1 Appui fourni en matière de gestion financière et budgétaire

*Services :* collecte de données à introduire dans le projet de budget-programme pour 1992-1993; collecte de données à introduire dans les rapports sur l'exécution du budget-programme de 1990-1991; examen et établissement de divers états financiers : a) avis d'allocation de crédit (500); b) analyse mensuelle de l'évolution de tous les programmes (24); c) états financiers mensuels (24); d) bordereaux interservices (1 250); e) états de paie mensuels de 320 fonctionnaires (24); f) bordereaux de décaissement (6 000); g) pièces de journal (1 800); h) chèques (10 000); i) bordereaux d'encaissement (1 200); j) lettres, mémorandums et états (2 700); k) télégrammes et télex (2 000); l) documents d'engagement de dépenses (1 500); m) fiches de paiement établies à la main (600); n) ajustements mensuels des comptes bancaires (144); o) prévisions mensuelles de trésorerie (24); p) examen des propositions concernant les fonds d'affectation spéciale (30); q) enquêtes sur la rémunération des agents des services généraux (2).

*Sous-programme 4. Services du personnel*

a) Ressources nécessaires : budget ordinaire : 3 251 000 dollars (soit 20 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 23 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

b) Référence : ce sous-programme n'entre pas dans le cadre du plan à moyen terme.

c) Élément de programme :

4.1 Appui fourni en matière d'administration du personnel

*Services :* Les services fournis sont notamment les suivants : a) réunions des organes des nominations et des promotions (200); b) notificatione administratives (1 900); c) états de paie à la cessation de service (130); d) autorisations de voyage (375); e) demandes d'allocation de logement (340); f) demandes, avances et réclamations concernant l'indemnité pour frais d'études (340); g) délivrance et renouvellement de laissez-passer de l'ONU (230); h) délivrance de certificats de famille (100); i) demandes d'avances de traitement (700); j) demandes de conversion de devises étrangères (50); k) contrats de louage de services (300); l) contrôle des examens passés par 160 fonctionnaires (24); m) cours de langues à l'intention de 100 fonctionnaires (2 300 heures); n) cours d'initiation et de perfectionnement pour les fonctionnaires (235 heures); o) tests de dactylographie, de secrétariat, de comptabilité, etc., passés par 500 candidats (300); p) examens et dossiers médicaux (500); q) vérifications des classements de poste (100); r) affectations effectuées dans le cadre de la gestion des vacances de poste.

*Sous-programme 5. Services généraux*

a) Ressources nécessaires : budget ordinaire : 5 364 500 dollars (soit 33 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 35 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

b) Référence : ce sous-programme n'entre pas dans le cadre du plan à moyen terme.

c) Éléments de programme :

5.1 Achats, transports et activités commerciales

*Services :* Organisation d'activités commerciales et de voyages autorisés, achat de biens et de services, gestion du matériel et organisation des transports locaux.

5.2 Administration des bâtiments

*Services :* Entretien des locaux et entretien et fonctionnement du matériel.

5.3 Groupe de la sécurité et de la sûreté

*Produits :* Protection des locaux, des installations et du personnel.

5.4 Communications et gestions des dossiers

*Services :* Services de communications, services de courrier et tenue des archives.

*Sous-programme 6. Bibliothèque et services de documentation*

a) Ressources nécessaires : budget ordinaire : 1 138 000 dollars (soit 7 % du total prévu pour le programme en 1990-1991; 6 % du total prévu pour le programme en 1988-1989).

b) Référence : ce sous-programme n'entre pas dans le cadre du plan à moyen terme.

c) Éléments de programme :

6.1 Services de références et de documentation

*Services :* Abonnement à des périodiques (1 350); acquisition de livres (4 000); reliure de livres et de périodiques (3 350); services aux usagers et réponse aux demandes de références (8 000); services de prêt (15 000); consultation de microfiches (4 000); classement et rangement des documents (50 000 par an).

6.2 Services de documentation automatisés

*Services :* Services de documentation, notamment indexage et analyse de documents (4 000); tenue à jour de la base de données et échange d'informations (2 000 articles); mise au point d'instruments d'indexation communs (400 descripteurs); assistance technique à d'autres projets régio-



naux, sous-régionaux et nationaux relatifs à la documentation (4); publication de manuels bibliographiques et d'autres documents de référence (128 publications).

#### *Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1989)*

##### *Conversion d'un poste temporaire*

14.88 La CESAO devant constamment pouvoir compter sur ses systèmes d'information et leur expansion pour appuyer ses programmes tant techniques qu'administratifs, il est proposé de rendre permanent le poste (P-4) de chef de la Section du traitement électronique de l'information.

##### *Transfert de postes*

14.89 Il est proposé de transférer cinq postes d'agent local à ce programme—deux des Services de conférence, un des Services d'information, un du programme Questions et politiques de développement et un du programme Alimentation et agriculture.

##### *Personnel temporaire (remplaçants et surnuméraires)*

14.90 Les ressources prévues à cette rubrique (22 900 dollars) doivent permettre de remplacer le personnel des services généraux en congé de maternité et en congé de maladie prolongé et de recruter du personnel supplémentaire durant les périodes de pointe.

##### *Consultants*

14.91 Les ressources prévues à cette rubrique (58 000 dollars) doivent permettre de rémunérer les services d'un médecin et d'un conseiller juridique.

##### *Heures supplémentaires (y compris sursalaire de nuit)*

14.92 Les ressources prévues (150 000 dollars) tiennent compte de l'expérience et de l'augmentation prévisible des heures supplémentaires—9 375 heures environ—qui découlera de la suppression de 19 postes d'agent local.

##### *Frais de voyage du personnel envoyé en mission*

14.93 Les ressources prévues (10 400 dollars) couvrent le maintien de consultations régulières avec le Siège sur les questions suivantes : administration générale, personnel, finances, achats et autres fonctions des services généraux, sécurité et procédures.

##### *Travaux contractuels d'imprimerie et de reliure*

14.94 Les ressources prévues (41 600 dollars), conformément à la recommandation du Comité des publications, représentent la totalité des ressources nécessaires pour tous les programmes prévus dans le présent chapitre.

##### *Services informatiques contractuels*

14.95 Les ressources prévues (180 000 dollars), qui font apparaître une augmentation de 12 400 dollars, couvrent les frais de location de logiciels.

##### *Location et entretien des locaux*

14.96 Les ressources prévues (967 200 dollars) font apparaître une réduction de 50 000 dollars qui a été rendue possible essentiellement grâce aux économies réalisées sur certains services.

##### *Eclairage, chauffage, énergie et eau*

14.97 Les ressources prévues (361 400 dollars) font apparaître une réduction de 16 400 dollars qui est imputable aux mesures d'économie que l'on continue de prendre.

##### *Location et entretien du matériel*

14.98 Les ressources prévues (350 300 dollars) doivent permettre de couvrir les frais d'entretien du mobilier et du matériel de bureau et des véhicules, y compris le coût des fournitures d'entretien. Elles serviront en outre à couvrir les frais de location et d'entretien du matériel de traitement électronique de l'information.

##### *Communications*

14.99 Les ressources prévues (438 200 dollars) doivent couvrir les frais de télégraphe, de télex, de téléphone, d'affranchissement et de valise. La CESAO ne dispose pas de moyens de communication tels que télécopies, liaisons pour la transmission orale des données ou services de distribution rapide du courrier. Le circuit AVD, qui devait être mis en route durant l'exercice biennal en cours, n'a pas encore été installé mais devrait fonctionner au cours du prochain exercice.

##### *Dépenses de représentation*

14.100 Les ressources prévues (10 000 dollars) doivent couvrir totalement le coût de diverses réceptions officielles durant la session de la Commission : célébration annuelle de la Journée des Nations Unies et tenue des réunions intergouvernementales prévues au titre du programme Organes directeurs

##### *Services divers*

14.101 Les ressources prévues (167 200 dollars), qui font apparaître une diminution de 32 800 dollars, couvrent le fret, les frais bancaires, les assurances générales et les annonces, ainsi que les frais de blanchisserie et de teinturerie.

##### *Fournitures et accessoires, y compris frais de bibliothèque*

14.102 Les ressources prévues (475 400 dollars) sont basées sur l'examen et l'identification des besoins en fonction de la classification type des produits et du coût de ceux-ci lorsqu'ils sont achetés en grosse quantité sur le marché international. Ce montant comprend une somme de 93 600 dollars destinée à l'acquisition de livres, à la souscription d'abonnements et à l'achat d'autres fournitures pour la bibliothèque.

##### *Mobilier et matériel*

14.103 Les ressources prévues (389 800 dollars) doivent permettre d'acheter du mobilier et du matériel courants de bureau ainsi que des véhicules neufs dans le cadre du programme ordinaire de remplacement de la CESAO. Un montant non renouvelable de 100 000 dollars est destiné à couvrir les frais de la suppression progressive du central téléphonique existant, vu les difficultés provoquées par son entretien, et de son remplacement.

##### *Remplacement du matériel de bureautique*

14.104 La somme de 84 000 dollars servira à remplacer le matériel de bureautique. Ce montant a été déterminé conformément aux normes adoptées à cette fin au Siège et sur la base d'un inventaire détaillé du matériel.

##### *Réfection des locaux*

14.105 Un montant non renouvelable de 30 000 dollars est demandé pour la construction d'un bassin d'épuration sur le complexe de la CESAO et son branchement sur le réseau d'égouts principal.

---

### كيفية الحصول على منشورات الأمم المتحدة

يمكن الحصول على منشورات الأمم المتحدة من المكتبات ودور التوزيع في جميع أنحاء العالم. استعلم عنها من المكتبة التي تتعامل معها أو اكتب إلى : الأمم المتحدة ، قسم البيع في نيويورك أو في جنيف .

#### 如何购取联合国出版物

联合国出版物在全世界各地的书店和经售处均有发售。请向书店询问或写信到纽约或日内瓦的联合国销售组。

#### HOW TO OBTAIN UNITED NATIONS PUBLICATIONS

United Nations publications may be obtained from bookstores and distributors throughout the world. Consult your bookstore or write to: United Nations, Sales Section, New York or Geneva.

#### COMMENT SE PROCURER LES PUBLICATIONS DES NATIONS UNIES

Les publications des Nations Unies sont en vente dans les librairies et les agences dépositaires du monde entier. Informez-vous auprès de votre libraire ou adressez-vous à : Nations Unies, Section des ventes, New York ou Genève.

#### КАК ПОЛУЧИТЬ ИЗДАНИЯ ОРГАНИЗАЦИИ ОБЪЕДИНЕННЫХ НАЦИЙ

Издания Организации Объединенных Наций можно купить в книжных магазинах и агентствах во всех районах мира. Наводите справки об изданиях в вашем книжном магазине или пишите по адресу: Организация Объединенных Наций, Секция по продаже изданий, Нью-Йорк или Женева.

#### COMO CONSEGUIR PUBLICACIONES DE LAS NACIONES UNIDAS

Las publicaciones de las Naciones Unidas están en venta en librerías y casas distribuidoras en todas partes del mundo. Consulte a su librero o diríjase a: Naciones Unidas, Sección de Ventas, Nueva York o Ginebra.

---